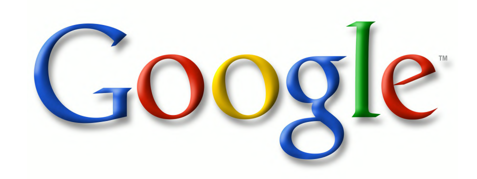
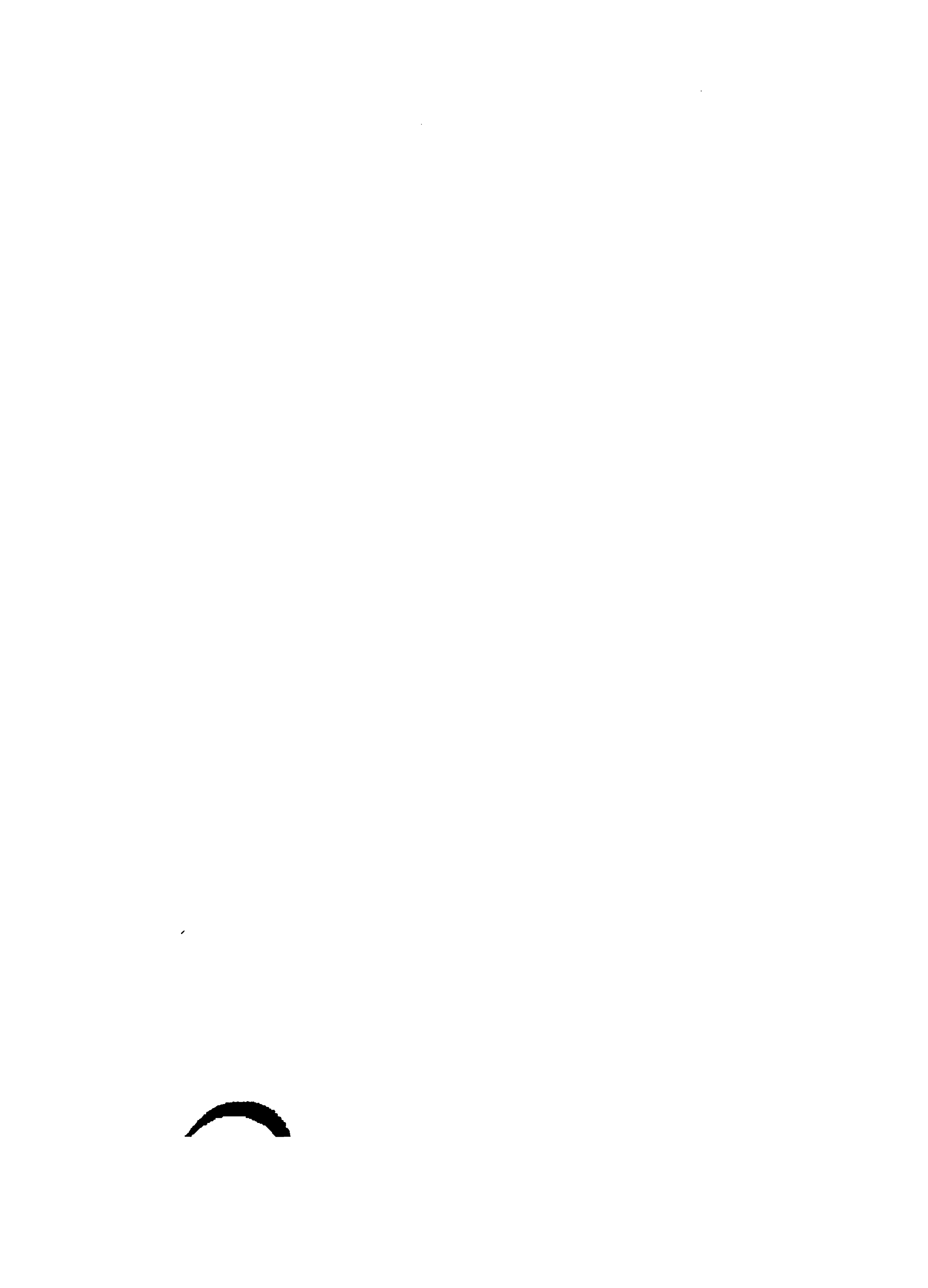






ANNALES

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

D'AIX

Tome I

PARIS
FONTEMOING, ÉDITEUR
4, Rue Le Goff, 4

MARSEILLE
IMPRIMERIE BARLATIER
19, Rue Venture, 19

1907

TABLE DES MATIÈRES

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19



LES COMPAGNIES DU CORAIL

ÉTUDE

SUR LE COMMERCE DE MARSEILLE AU XVI[e] SIÈCLE

ET LES

Origines de la Colonisation française en Algérie-Tunisie

Par Paul MASSON

AVANT-PROPOS

Cette étude est due à l'heureuse découverte faite aux Archives départementales de l'Isère d'une série de registres portant la mention *Compagnies du corail.* M. Fournier, archiviste des Bouches-du-Rhône, à qui revient l'honneur de cette trouvaille, a bien voulu m'en faire part et me laisser le plaisir d'en tirer parti. Le dépouillement de ces registres, communiqués un à un, a été d'abord quelque peu décevant et rebutant. Il était permis d'espérer qu'ils renfermeraient des correspondances, des actes et documents divers, mais on n'y trouve exclusivement que des comptes. D'autre part, l'état des manuscrits et de l'écriture, la langue employée, mélange de provençal, d'italien et de français, les abréviations et les signes conventionnels des comptables d'alors, ont rendu souvent le déchiffrement difficile et même impossible. Néanmoins, le travail a été poursuivi parce que c'était une véritable chance d'avoir mis la main sur des documents de premier ordre, d'autant plus précieux qu'ils sont uniques. Seuls, en effet, ils permettent de faire l'histoire des com-

pagnies du corail du XVI[e] siècle, les premières compagnies marseillaises, qui prennent rang parmi les plus anciennes grandes compagnies de commerce françaises et même européennes. Ils jettent une lumière toute nouvelle sur les origines de la colonisation française en Algérie-Tunisie, dont un ouvrage récent n'avait guère pu que constater les obscurités (1). Enfin, ils donnent une foule de renseignements sur la vie commerciale du XVI[e] siècle. D'autres chercheurs pourront y puiser les éléments de plusieurs études sur divers points particuliers.

Voici quelques indications sommaires sur les registres conservés dans la série EII des archives de l'Isère.

EII, 944. Gros registre in-folio de 600 pages environ (les 100 dernières en très mauvais état), reliure peau. Comptes des années 1566-69. Sur la première page on lit la mention : N° I, 1666. Peut-être était-ce déjà le plus ancien des registres conservé à cette date.

EII, 945. Registre de 120 folios, en très mauvais état, décoloré par les moisissures, pages détruites en partie. On y retrouve les dates de 1570, 1571, 1585, 1586.

EII, 946. Registre relié en parchemin de 489 pages, sur grand papier timbré à deux sols la feuille. Copie française du XVII[e] siècle. Excellent état.

Titre : *Compte général et rapport de la Compagnie du courail du royaume de Thunis dressé par nous Jean-Baptiste Cotta docteur ès droit advocat en la cour et Laurent Brémond secrétaire du commerce de cette ville de Marseille et en la forme portée par les arrêts du roi nouvambre mil six cents vingt et 6 août mil six cents cinquante neuf qu'est depuis le. ..... 1591 jusques au 9 juillet 1593.*

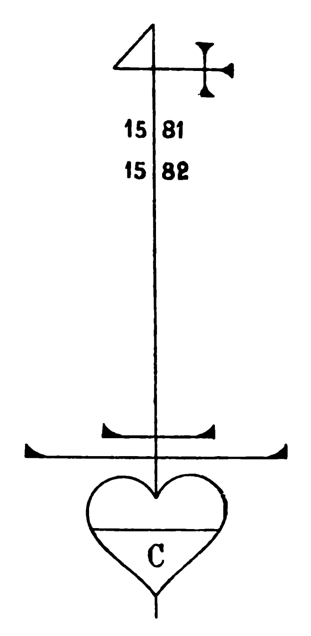
EII, 947. Registre de 558 folios, sans couverture. Copie française du XVII[e] siècle, en assez bon état. Comptes de 1591 à 1595. Non coté, mais communiqué après le numéro 946.

EII, 948. Registre de 254 folios, en forme d'agenda. Comptes de 1583-1585.

(1) P. MASSON. *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque*. Paris, Hachette, 1903.

EII, 949. Registre relié en parchemin d'environ 400 folios (les derniers en grande partie détruits). Comptes de 1587 à 1591.

EII, 950. Registre relié en parchemin de 270 folios (il commence au folio 108). Titre : *Libre de les despensos menudes per la Compagnie du corail.* Comptes de 1581 à 1586. Sur le premier folio figure la marque ci-contre.



EII, 951. Registre de 274 folios, relié en parchemin. Très bon état et très lisible. Comptes de 1570-72.

EII, 952. Titre : *Carnet des payements daoust 1618.* 58 folios. Très bon état.

EII, 953. Registre de 41 folios. Très bon état ; en français. Titre : *Ce premier de janvier 1598. Libvre de comptes teneus a bone en barbarie pour messieurs les participes de lempreze du corail du negoce ses faict pour eux durant la ministration de Reimond Gallueil ayant charge de escripvain a bone.*

EII, 954. Registre relié en peau, marqué de fleurs de lys, avec fermoirs en cuir, 252 folios.

En tête : *Lanno 1594 al primo di nouvembre am (avemo) commenchiato la compaignia nova de coralli a masacarès in barbaria.* — Les derniers feuillets portent les dates de 1614, 1615.

EII, 955. Registre de 269 folios. Très bon état et très lisible. Comptes de 1575-76. En provençal jusqu'au folio 80, puis en français.

EII, 956. Registre de 224 folios relié en peau. Comptes de 1576 à 1593 (comptabilité des opérations faites au Bastion).

EII, 957. Registre relié en peau avec fermoirs, composé de cahiers ayant chacun un foliotage spécial. Titre : *Al nomine sia del omnipotente Iddio Padre Figlolo e Spirito santo, Trino et Uno, amen.*

In questo libro sono Doi libri grandi con li suoi giornali di conti renduti per me Battista Salvetti alla companngnia vecchia dei coralli cioe uno per la compagnia di carati XXIIII di X anni del anno 1582 sino al anno 1591 e uno per la compagnia di carati XXX ½ di anni IIII del anno 1591 a tutto lanno 1594 e cominciono coma apresso sara notato.

Da carte 1 sieno a carte 207 e il giornal del libro grande per la compagnia di 24 carati e da carte 1 dopoi seguente il detto giornale a carte 53 e il libro grande per detta compagnia di 24 carati.

Da carte 1 dopoi il detto gran libres sino a carte 37 et il giornale del altro libro grande por la compagnia di corate XIX ½. Da carte 1 dopo questo altro giornale sino a carte 28 e laltro libro grande per detta compagnia di carati XIX ½.

Très intéressant. Le Journal renferme tous les achats et ventes de la compagnie récapitulés par année. Les Grands Livres donnent les totaux des achats et ventes de chaque article pour les années 1582-91 et 1591-94. C'est le registre qui permet le plus facilement de suivre les opérations de la compagnie.

EII, 958. Gros registre relié en peau, avec fermoirs, d'environ 400 folios. En français ; écriture très fine et nette. Bien conservé sauf le haut des derniers folios. Comptes de 1575 à 1580.

EII, 959. Deux cahiers non reliés, l'un de 29 folios (comptes de 1585), l'autre folioté de 78 à 119 (comptes de 1586).

Un cahier couvert en parchemin de 64 folios : livre de comptes de Victorio Marchione, agent de la Compagnie à Bône.

Enfin, deux cahiers non cotés, l'un de 14 folios (comptes de 1579-82), l'autre de 12 pages : *Giornale tenutto per me Carlo de Lorenzo per contto de li magnifici signori de la compagnia vecchia de coralli de Cha^ti 19 ½ qui al suo bastion di massachareze in barbaria a die 24 giugnio 1594.*

Ainsi les 19 registres ou cahiers des archives de l'Isère renferment un ensemble de comptes qui forment une série ininterrompue entre les années 1566 et 1594 ; la documentation est particulièrement riche à partir de 1580. On pourrait s'étonner, au premier abord, de la présence à Grenoble de documents dont la place serait à Marseille. Il faut se souvenir que l'appel de

nombreux procès provençaux, ou leur jugement en première instance, était porté, sous l'ancien régime, devant le parlement du Dauphiné, celui de Provence étant dessaisi pour cause de suspicion. Tel fut le cas des interminables procès qui marquèrent la liquidation des compagnies du corail. Les historiens de Marseille et de la Provence pourraient donc certainement tenter aux archives de l'Isère d'autres recherches fructueuses.

Les riches archives des Bouches-du-Rhône ont permis de suppléer en partie, sur divers points, à l'insuffisance des livres de comptabilité de la Compagnie. Ceux-ci, par exemple, laissaient en pleine obscurité les débuts de la Compagnie; ils permettaient de croire à tort qu'elle avait prolongé son existence assez au-delà du XVI[e] siècle.

Les archives notariales, mine inépuisable pour l'histoire économique, sont à peine explorées à cause de la difficulté d'accès et de la longueur des recherches. Il est à souhaiter que leur versement aux archives départementales soit partout hâté. Quatre noms de notaires sont cités à diverses reprises dans les registres de la Compagnie du corail, ceux de M[es] Aimard Champorcin, d'Ollières, Gaspard Boyer, Michel Rebotaud. Il a été permis de tenter une exploration approfondie et fructueuse des registres des deux premiers, déposés aux Archives départementales. Les portes des études Guigou et Lamotte qui conservent les actes de M[es] Boyer et Rebotaud sont facilement ouvertes aux chercheurs ; même il faut louer le bel ordre des archives de la première faciles à consulter.

Les officiers de l'Amirauté, nouvellement institués, transcrivaient sur leurs *Registres des insinuations* toutes les ordonnances, arrêts du conseil, lettres patentes, concernant les choses maritimes. Un récent inventaire facilite les recherches dans le fonds de l'Amirauté aux Archives des Bouches-du-Rhône.

L'inventaire a été aussi publié pour le fonds de l'ancienne Cour des Comptes de Provence qui a fourni à cette étude quelques documents utiles.

Les très intéressants registres des lettres de naturalité, conservés au même dépôt, font connaître les étrangers qui

venaient s'établir à Marseille et leur origine. Ils mériteraient de faire l'objet d'un travail particulier.

Les archives du Parlement de Provence, restées au Palais de Justice d'Aix, n'ont complété que sur quelques points les indications fournies par celles de la Cour des Comptes ou de l'Amirauté. Celles de la Sénéchaussée de Marseille (archives départementales) nous ont livré la traduction d'un commandement du Grand Seigneur qu'on eût plutôt cherchée dans les registres de l'Amirauté.

Il n'est jamais permis de se flatter d'avoir arraché aux archives tous leurs secrets. Il y aurait certainement bien des découvertes à faire dans les dépôts des notaires ; elles n'apprendraient sans doute que des détails sans rien modifier aux grandes lignes. L'histoire des compagnies marseillaises en Afrique est maintenant bien connue, des origines jusqu'à la Révolution, sauf une lacune. Il faudrait qu'une heureuse trouvaille, analogue à celle qui a rendu possible ce travail, permît de faire la lumière sur la période très obscure qui s'étend entre la destruction du Bastion de France en 1604 et son rétablissement en 1628, période marquée par de nombreuses et curieuses tentatives de restauration, marseillaises ou autres, qui prouvent l'attrait qu'exerçait dès lors cette terre d'Afrique.

Je ne saurais présenter cette étude au lecteur sans exprimer tous les remerciements que je dois : à M. Prudhomme, archiviste de l'Isère, pour la rapidité avec laquelle il a bien voulu me faire parvenir les registres de son dépôt ; à M. Fournier. non moins complaisant qu'érudit, que tous les travailleurs se félicitent de voir placé à la tête des belles archives des Bouches-du-Rhône ; à M. Raimbault, l'aimable et distingué sous-archiviste. Tous deux m'ont souvent aidé dans des lectures difficiles. M. Raimbault, majoral du félibrige, ne m'a pas ménagé les secours de sa connaissance approfondie des dialectes, des vieux mots et des usages provençaux.

Marseille, 15 juin 1907.

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS DE LA COMPAGNIE DU CORAIL (1553-1580) ET LA NOBLESSE COMMERÇANTE EN PROVENCE

La cessation de la longue lutte des Angevins et des Aragonais pour la couronne de Naples, qui avait été si funeste à la Provence et tout particulièrement à Marseille, marqua le commencement d'une ère de relèvement. En même temps Marseille devenue française inaugurait enfin son rôle moderne de grand port français et commençait par bénéficier de l'essor économique qui suivit la fin de la guerre de Cent ans et les premières relations avec l'Italie sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Le XVI[e] siècle s'était donc ouvert pour elle sous d'heureux auspices. Mais l'événement imprévu des Capitulations allait en faire un siècle de prospérité inespérée.

La vie du grand port et celle de la Provence même en furent modifiées. Le gouverneur de Provence, amiral des mers du Levant, avait maintenant, comme occupation spéciale, le soin de s'occuper des relations avec les Turcs. C'est pourquoi le roi avait cru nécessaire de créer auprès de lui le poste nouveau de « truchement en langue turquesque et arabesque. » Les registres de la Cour des Comptes de Provence montrent qu'il fut successivement rempli par Claude Legrand jusqu'en 1571, puis successivement par Claude Levantin, turc converti, jusqu'en 1596, par Ysnard Aycard, de Marseille, que remplaça en 1600 le Marseillais Honoré Suffin. Le roi leur ordonnait de résider « près la personne du gouverneur et notre lieutenant-général en notre pays de Provence pour estre le lieu où plus communément se présentent les occasions d'employer pour notre service ledit treuchemant. » En fait, ils habitaient Marseille en permanence. Leurs lettres de nomination parlaient des « honneurs, autorités, privilèges, franchises » appartenant à leur charge. En réalité ces prédéces-

seurs des interprètes attachés à la personne du roi, qui devaient vivre à la cour entourés de considération, et dont quelques uns, comme les Pétis de la Croix ou les Ruffin, devaient laisser un nom parmi les orientalistes, devaient se contenter de vivre bien modestement de leurs gages de 200 livres, portés en 1579 à 100 écus à la requête de Claude Levantin, « paouvre homme estrange de nation turquesque s'estant fait baptiser pour prendre le christianisme » et vieilli au service du roi. Les malheureux truchemants devaient même sans cesse disputer et réclamer pour obtenir le paiement de leurs gages. Officiers de finance, Parlement, Cour des Comptes témoignaient envers eux la plus mauvaise volonté. Les lettres de jussion répétées en faveur de chacun d'eux jusqu'après 1600 attestent leurs longues tribulations.

Cependant le nouvel office, indispensable au service du roi, servait aussi très utilement les intérêts provençaux. L'alliance turque, en effet, pas très heureuse dans la lutte contre les Espagnols, avait immédiatement porté ses fruits sur le terrain économique. Marseillais et Provençaux s'étaient lancés hardiment dans les entreprises maritimes en Levant et en Barbarie. Celles-ci furent particulièrement favorisées pendant la période où l'union fut étroite, entre les lys et le croissant, c'est-à-dire jusqu'en 1559 et même ensuite jusqu'après 1570.

Comment se fait-il que la première et la seule grande compagnie créée à Marseille à ce moment de grand essor ait été une compagnie du corail ? Le rôle joué par la pêche du corail dans nos relations avec la Barbarie, l'âpreté avec laquelle Français et Italiens se la disputèrent, ce titre porté longtemps par les compagnies de commerce marseillaises établies en Algérie paraissent incompréhensibles aujourd'hui que le commerce de cette substance a perdu la plus grande partie de son ancienne importance.

Mais, pendant des siècles, elle compta parmi les articles essentiels du grand commerce. Sa destinée n'est pas sans analogie avec l'ambre si recherché des peuples de l'antiquité et dont le transport créa les premières routes commerciales entre

la Baltique et les bords de la Méditerranée. Pour les échanges avec les populations de l'Orient et tout spécialement de l'Inde le corail était un des assortiments nécessaires des cargaisons.

Pline l'Ancien nous apprend quelle était l'importance du trafic à l'époque romaine. « Autant, dit-il, nous attachons de prix aux perles de l'Inde, autant les Indiens en attachent au corail... Les grains de corail sont aussi estimés dans l'Inde, même par les hommes, que les grosses perles de l'Inde le sont par nos femmes.... Avant qu'on connût la prédilection des Indiens pour le corail, les Gaulois en ornaient leurs glaives, leurs boucliers et leurs casques. Maintenant l'exportation rend cette matière si rare qu'on ne la voit plus guère dans les pays qui la produisent. » (1).

On a retrouvé, en effet, dans la sépulture d'un chef gaulois, dans la Marne, un collier composé d'amulettes de tout genre et de brins de corail. C'étaient sans doute déjà les Marseillais qui avaient donné aux Gaulois le goût de cette parure, car les côtes de Provence et particulièrement les parages des Stœchades (îles d'Hyères) étaient le principal lieu de production. On en pêchait aussi dans la mer de Sicile autour des îles Eoliennes (Lipari) et près du cap Drepanum. On estimait alors surtout le corail le plus rouge et les Orientaux conservèrent invariablement ce goût jusqu'aux temps actuels tandis que les caprices de la mode européenne se sont portés récemment vers le corail rose ou d'aspect laiteux. Les Indiens n'en faisaient pas seulement des ornements, mais ils portaient sur eux les brins de corail comme de précieuses amulettes. C'est encore chez eux le mode d'emploi le plus usité aujourd'hui.

A l'époque des Croisades, quand le commerce avec les Indes orientales par l'intermédiaire des pays du Levant prit une intensité nouvelle, l'exploitation du corail devint aussi plus active. Tandis que les Vénitiens s'adonnaient à la fabrication de la verroterie, autre article essentiel d'exportation, les Génois semblent avoir exercé tout spécialement le commerce du corail concurremment avec les Catalans. Ils pratiquèrent eux-mêmes

(1) Pline, XXXII, 11, éd. Nisard.

ou firent pratiquer la pêche sur les côtes de Barbarie qui fournissaient alors le plus renommé, sur celles de Sardaigne, de Sicile et de Corse. Les habitants de cette dernière île, sujets de Gênes, déjà incapables de tirer des ressources suffisantes de leur sol ingrat, se livrèrent tout naturellement pour le compte de la république au rude métier de corailleurs et y acquirent une habileté traditionnelle.

La Provence, grande pourvoyeuse de l'antiquité, n'était déjà plus, à la fin du moyen âge, qu'un centre de production secondaire quoique toujours activement exploité. Au XIV[e] siècle des négociants marseillais s'associaient pour faire la pêche. On en a la preuve dans les papiers du marchand Jaume Stornell conservés à l'hôtel de ville. Stornell, négociant et changeur, fut un des bourgeois marquants de l'époque ; il remplit d'importantes fonctions, fut membre du conseil, envoyé auprès du pape, syndic, c'est-à-dire consul de la communauté. Or, en 1371, il s'associe à Jehan Eliés afin d'engager un certain nombre de patrons de barques pour faire la pêche depuis la fête de Pâques jusqu'à la Saint-Michel (1).

En 1467 Jean Cossa, comte de Troyes et lieutenant-général pour le roi René, concède la pêche sur les côtes de Provence à une compagnie italienne ayant à sa tête René de Pazzi, florentin, Jean de Martinis, et deux frères Mathieu et Ambroise de Contarenis, vénitiens. René lui-même confirma le privilège par lettres patentes du 22 mars 1468 données dans sa villa de Sanary. L'intervention d'un des membres de la célèbre famille florentine des Pazzi étonne moins quand on sait que le roi René, chassé de Naples en 1442, passa par Florence où il fut comblé d'honneurs, qu'il se lia d'une façon intime avec le chef des Pazzi

(1) Cartulaire de J. Stornell, fol. 38 recto. Document gracieusement communiqué par M. Mabilly, l'aimable archiviste de la ville de Marseille, qui se propose d'écrire une monographie sur ce négociant du XIV[e] siècle. Les mêmes archives renferment plusieurs documents intéressants concernant un négociant opulent, l'un des plus marquants de la ville, Julien de Casaulx qui, par son testament du 30 janv. 1394 laissa toute sa fortune aux hôpitaux de la ville. Julien de Casaulx pratiquait la pêche du corail. Chaque barque porte alors quatre hommes : un trelhier, un popier, un proyer, un panat...gier. Le nom de proyer subsiste seul plus tard.

et qu'il voulut être le parrain de son petit-fils, ce René précisément qui portait son nom. Plus tard un Pazzi exerça la fonction de clavaire et de viguier à Marseille.

C'était un beau cadeau que le roi faisait à son filleul en lui cédant le monopole d'une exploitation réservée jusque là aux Provençaux. Il est intéressant de constater cette association de Florentins et de Vénitiens pour se procurer la précieuse denrée nécessaire au commerce du Levant qu'ils pratiquaient. Le texte des lettres, mélange de bas latin, de provençal et de français est curieux par lui-même et par les clauses qu'elles contiennent.

« Primo demande ledit Guillaume (agent chargé de la procuration de la compagnie italienne) au nom dudit René et compagnie, susdits conducteurs, que leur soit concédée toute faculté de faire pêcher le corail en tout lieu des confins de Provence, savoir du Var au Rhône, et que nul autre d'aucune nation ne puisse pêcher ou faire pêcher, excepté les sujets du roi, sous peine de perdre les barques et ce qu'elles contiendront et deux marcs d'argent appliqués la moitié à la cour et l'autre au dénonciateur. En outre que les sujets du roi soient obligés de vendre les coraux pêchés aux dits conducteurs ou à leurs officiers lesquels sont tenus à la première requête de les acheter à des prix honnêtes qui seront établis par accord. S'ils étaient vendus à d'autres les acheteurs perdraient le corail donné moitié à la cour et moitié aux conducteurs et les vendeurs perdraient l'argent donné moitié à la cour et moitié au dénonciateur. Item que les conducteurs et leurs officiers et employés aient un sauf conduit général du roi sur terre et sur mer, soient affranchis de toute représaille en temps de guerre. Item que par la majesté du roi il soit donné et accordé un officier accepté et agréable auxdits conducteurs qui soit juge en toutes les causes qui pourront se présenter et que nul autre officier ne puisse s'entremettre dans ladite pêche du corail. Item, s'il advenait que par corsaires ou autres personnes sujettes de ladite majesté du roi fut fait dommage ou empêchement à ladite emprèze, Sa Majesté ordonne que ces corsaires ne soient reçus en aucun de ses ports mais traités en rebelles. Item que lesdits conducteurs paieront à qui sera ordonné par Sa

Majesté pour le cens de ladite pêche quatre écus pour chaque quintal provençal de coraux, qu'ils paieront sans fraude. Et moyennant le paiement de ce cens ils seront libres de toute gabelle présente et future. Item promettent lesdits seigneurs conducteurs que chaque année ils donneront une belle branche de corail audit seigneur gouverneur. Item que lesdits René et compagnie ratifieront en forme authentique les présents chapitres et commenceront à faire pêcher la première saison suivante (1). »

La concession était accordée pour dix ans. Elle ne fut pas renouvelée puisque, vers la fin de son règne, le roi René céda à un de ses familiers, noble Jean Oche, tous ses droits sur la pêche du corail entre l'embouchure du Rhône et celle du Var, notamment le privilège de prélever sur tous les pêcheurs les quatre écus par quintal de corail. Jean Oche obtenait en 1483 la confirmation de ce privilège de Jean de Baudricourt, lieutenant-général de Louis XI en Provence (2). Cent ans plus tard, Pierre de Libertat rend à Henri IV le signalé service de remettre Marseille sous son obéissance. Parmi de nombreuses « gratifications » le roi lui accorde par lettres patentes de 1596, « par privilège spécial et particulier qu'il puisse et lui soit loisible sa vie durant, privativement à tous autres, faire pescher le corail aux mers et coste de nostre pays de Provence et ce despuis nostre ville d'Antibou jusques à Fos sans que autre que lui puisse faire la pesche... »

Mais l'importance du commerce du Levant et spécialement des relations de Marseille avec l'Inde par Alexandrie avait multiplié les besoins de Marseille en corail. Donc les Marseillais s'en allèrent pêcher en dehors de leurs côtes. Déjà, au XIIIe siècle, ils profitent de l'avènement de leur nouveau maitre, Charles d'Anjou, au trône des Deux-Siciles pour obtenir la permission de pêcher sur les côtes napolitaines jusque là réservées aux regnicoles. Les fonds étaient particulièrement abondants dans

(1) Arch. des Bouches-du-Rhône. Reg. de la cour des Comptes (Taurus) B, 15. fol. 221-222.

(2) Ibid. B, 20, fol. 21, 23 avril 1483.

le bras de mer qui sépare Capri de Sorrente ; les marins provençaux se rencontraient là avec les corailleurs indigènes qui peuplaient tout un quartier de Naples près de l'église du « Carmine ». Charles d'Anjou en leur accordant la permission avait stipulé à son profit l'abandon du dixième du produit de la pêche (1).

L'établissement des Aragonais en Sicile et à Naples ferma aux Marseillais l'accès des pêcheries de l'Italie méridionale. On vit alors leurs barques sur les côtes de Corse et de Sardaigne qu'elles fréquentaient déjà sans doute auparavant. Jean Forbin, le père du fameux Palamède, qui devait remettre la Provence entre les mains de Louis XI, possédait une flottille qu'il employait à la pêche du corail sur les côtes d'Alghero en Sardaigne. En 1444, il s'associa avec son frère Bertrand, qui conclut, le 11 avril, des contrats avec des équipages de corailleurs. On y trouve déjà les usages maintenus plus tard par les Compagnies du XVIe au XVIIIe siècle. Les patrons se louent à honorable Bertrand de Forbin, négociant à Marseille, pour conduire les barques vers Alghero, pour y travailler convenablement à son compte en pêchant le corail et en le gardant jusqu'à la Saint-Michel suivante ; ils s'engagent pour 15 florins par mois et reçoivent 45 florins d'avance (2).

Ce trafic dura tout au moins jusqu'aux premières années du XVIIe siècle. En 1602, des lettres patentes de Henri IV accordaient à damoizelle Claire Dolivier la permission de sortir du royaume tous les engins, agrès et vivres nécessaires pour l'équipement de barques et la nourriture d'équipages. La noble damoizelle avait « coutume depuis longtemps d'envoyer tous les ans quelque quantité de barques en Corségue et Sardaigne pour faire la pêche du corail, à quoi étaient employés plusieurs patrons et mariniers sujets du roi, tant de Marseille que de la Provence, ce qui revenait au grand profit public et augmentation des droits du

(1) Yver. *Le commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au* XIIIe *et au* XIVe *siècle*, p. 130-131.

(2) Actes des notaires Julien et Vinatier, cités par le marquis de Forbin d'Oppède. *Monographie de la terre et du château de Saint-Marcel*, p. 99-101.

roi, vu qu'elle faisait porter tout le corail qui se prenait es lieux de ladite province. (1) »

Mais les Marseillais furent attirés surtout par la richesse des fonds sur les côtes des confins des royaumes d'Alger et de Tunis. Au xve siècle, la place avait été prise par les Catalans. En 1446, un négociant de Barcelone avait affermé le droit de pêcher le corail sur toute la côte de Tunisie jusqu'à Bougie. Les Génois leur avaient succédé. Leur situation venait d'être consolidée par l'acquisition de l'île de Tabarka, devenue la propriété des frères Lomellini. Tabarka, bientôt fortifiée par eux, était merveilleusement placée pour abriter les pêcheurs en cas de tempête, pour leur donner un refuge en cas de brouille avec les Barbaresques, pour leur servir de magasin d'approvisionnement, de ravitaillement, d'entrepôt des produits de la pêche.

Ce court historique montre suffisamment l'ancienneté et l'importance de la pêche et du trafic du corail. Un autre fait peut étonner, au premier abord, dans l'histoire des compagnies du corail qui va suivre, c'est le rôle considérable et même prépondérant joué par les Corses. La prospérité de Marseille au xvie siècle, les facilités nouvelles d'y faire fortune y attirèrent quantité d'étrangers. Les précieux registres de lettres de naturalité conservés aux archives des Bouches-du-Rhône attestent un mouvement insolite de naturalisations au milieu du xvie siècle. Parmi ces étrangers fixés à Marseille, les Italiens étaient en majorité, Florentins, Génois, Lucquois, Pisans ou autres, mais les Corses ne furent sans doute guère moins nombreux.

Cet afflux d'Italiens était dû en partie aux relations créées par les guerres d'Italie, plus encore aux incessantes révolutions des villes italiennes. Ce sont aussi les révolutions corses qui suscitèrent une active émigration de mécontents ou d'exilés. La situation de l'île, toujours soumise à des étrangers dans le cours de son histoire, était devenue douloureuse au début du xvie siècle. La fameuse compagnie de Saint-Georges la gouvernait pour le compte de Gênes. Son administration, éclairée d'abord, était

(1) Arch. B. du Rh. Amirauté, Insinuations 1555-1620, 2me partie fol. 109.

devenue despotique et tyrannique. Les principales familles avaient été abattues, les anciennes institutions renversées. C'est alors, parait-il, que les dénis de justice donnèrent naissance à la fameuse vendetta. De plus, les gouverneurs de Saint-Georges ne semblaient s'occuper de la Corse que pour en tirer des profits ; ils négligeaient tous ses intérêts et ne se souciaient même pas de la protéger contre les Barbaresques qui désolaient ses côtes. Les Corses quittèrent l'île en masse. Une foule de jeunes gens allèrent chercher du service dans les armées de Venise, de Milan, de Florence, de Gênes, de Rome, de France et même d'Allemagne. Le reste des insulaires, sauf un parti peu nombreux, était plein de ressentiment contre les Génois.

C'est ce qui explique l'accueil fait aux Français en 1552. Henri II reprenait la guerre contre Charles-Quint ; Gênes était l'alliée de l'empereur. L'escadre française du baron Paulin de la Garde se joignit à celle de Dragut pour conquérir la Corse. Dans le corps de débarquement se trouvait Sampiero d'Ornano, venu en France sous François Ier et bientôt célèbre par ses exploits. Il commandait trois régiments avec le titre de maréchal de camp et de colonel des Corses. Sampiero est resté le héros légendaire dans sa patrie. C'est grâce à lui que l'île fut bientôt en grande partie aux Français. C'est lui qui fut ensuite l'âme de la résistance contre les Génois. Laissé sans secours lors de la conclusion de la trève de Vauxelles (1556), abandonné définitivement à la paix de Cateau Cambrésis (1559) par laquelle Henri II restitua expressément la Corse aux Génois, Sampiero, indomptable, continua la lutte sans espoir jusqu'à sa mort (1567).

Le plus clair résultat de cette passagère domination française fut d'appesantir le joug des Génois sur l'île, de rendre plus actif le mouvement d'émigration, particulièrement en France.

Déjà, avant 1550, ce mouvement avait amené de nombreux Corses à Marseille. Plusieurs d'entre eux y avaient acquis de belles situations. Or, la pêche du corail était chez eux de tradition séculaire. Ils étaient au courant de l'organisation que les Génois lui avaient donnée sur la côte africaine. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient eu l'idée de fonder une compagnie et de

prendre pied à côté d'eux en pays barbaresque. Peut-être leur animosité contre Gènes et leur esprit vindicatif leur servirent-ils de stimulants.

Les Lenche, fondateurs de la compagnie du corail, étaient originaires du cap Corse. Les habitants de cette péninsule du nord de l'île passent pour avoir le caractère beaucoup plus entreprenant que le reste de leurs compatriotes. Tandis que ceux-ci recherchent en France les fonctions publiques et se contentent souvent des situations modestes de gendarmes, douaniers, policiers, les gens du Cap vont tenter la fortune en Amérique. Ceux du XVIe siècle se distinguaient-ils déjà de la masse des Corses qui prenaient du service dans les armées d'Europe ? En tout cas, ils étaient nombreux parmi les insulaires établis à Marseille.

Les trois frères Lenche, Thomas (1), Antoine, Visconte, y étaient peut-être arrivés successivement. En tout cas, l'aîné Thomas s'y trouvait peu après 1530 et s'y était marié en 1541 avec Hugone Napollon dont le nom porté par plusieurs familles marseillaises, sans doute originaires de Corse, devait être illustré plus tard en Barbarie par Sanson Napollon, le restaurateur du Bastion de France. Lenche avait obtenu des lettres de naturalité en 1553. Il avait été d'abord capitaine marin, puisque les documents le qualifient de patron. Ces capitaines d'alors, propriétaires souvent d'une part importante de leur bâtiment, étaient donc de petits armateurs mêlés en même temps intimement aux opérations de négoce. Ils étaient chargés souvent de vendre la cargaison, d'en acheter une nouvelle. Aussi, après avoir plus ou moins longtemps navigué, devenaient-ils négociants à leur tour. Le cas fut fréquent à Marseille au XVIe siècle ; les exemples particulièrement nombreux dans l'histoire de notre compagnie.

Lenche était rapidement devenu un négociant en vue. Dès 1545 il avait pu acheter aux enchères une grande maison confisquée par le roi à un certain Etienne Boniffacy, convaincu d'hérésie,

(1) Un acte de 1555 l'appelle Thomas Lanzo. Plus communément on écrit au début Lenchou ou Lencho, puis Lenche et de Lenche. Le nom corse était sans doute Lencio.

pour le prix de 820 écus d'or au soleil (1). C'était l'année où le président d'Oppède exécutait avec une odieuse violence l'arrêt du Parlement d'Aix contre les Vaudois du Lubéron prononcé en 1540. La persécution avait dû commencer plus tôt à Marseille. C'est dans cette ville que François Ier, se rencontrant avec le pape Clément VII, qui négocia le mariage de sa nièce Catherine de Médicis, promit en 1533 de poursuivre les hérétiques. On peut penser que la maison de Lenche, provenant d'une confiscation, était d'une valeur supérieure à son prix d'achat. En tout cas cette habitation, placée au cœur du vieux Marseille, donnant d'un côté sur la Grand'Rue, de l'autre sur la rue du Port, tout auprès de l'Hôtel de Ville, faisait du marchand corse le voisin des meilleures familles bourgeoises de la cité. En 1557 il y joignait une « ruelle » voisine, louée 60 florins par an à Gabriel Dedena, maître de hache, pour lui servir de magasin.

On place communément la fondation du Bastion de France, par Lenche, en 1561. Or, depuis huit ans au moins, il avait constitué une importante compagnie pour l'exploitation de la pêche du corail. Le plus ancien document qui la concerne est en forme de lettres patentes datées du 17 août 1553, donnant permission « pour Thomas Lenche et compagnie pour porter pour la pesche du courail de Barbarie robes de contrebande prohibées et défendues ». Elles donnaient à la compagnie le droit d'équiper tous les bateaux qui lui étaient nécessaires, d'emporter toutes sortes de vivres, d'agrès, « ensemble les bois, legnames, clavaisons, estoupes, fillets, clapes, bois et autres choses nécessaires pour l'entretenement adoub et réparation » des bateaux. En outre la compagnie, pour la « sureté, tuition et défense » de ses bateaux, pourra « envoyer une ou deux frégates équipées pour aller quérir ledit courail ». Enfin le roi promettait toute sa protection tant aux pêcheurs qu'aux « facteurs, entre-

(1) On peut comparer les prix suivants de maisons au XVIe siècle : 505 livres, maison de marchand à Bourges (1563) ; 500 écus, maison d'un bourgeois à Lyon (1579) ; 3.000 livres, maison de deux étages pour un conseiller au présidial, Nîmes (1564) ; 5.800 livres, hôtel du comte d'Egmont, à Arras (1568). Dans d'Avenel. *Hist. économ. de la propriété et des salaires*, t. II, p. 26.

metteurs et négociateurs » de la compagnie qui entreprenait en même temps le trafic des marchandises de Barbarie.

Elle avait conclu auparavant un accord à Alger. « Nos bien aimés Thomas Lenche, Peyron Bausset et Jehan Tibaud, merchans de notre ville de Marseille, disent les lettres patentes, nous ont fait remontrer qu'ils ont cy devant obtenu de haut et puissant prince et roi d'Airguiers congé et permission de peschier du courail es pays de son obéissance et pouvoir faire et rapporter ledit courail à notre royaume ». Une redevance annuelle avait été dès lors stipulée par les Algériens. La permission de pêcher impliquait naturellement celle de fonder des établissements nécessaires à la vie et à la sécurité des pêcheurs.

Il est probable que Lenche avait fait depuis peu cet accord avec les Puissances d'Alger et qu'il avait aussitôt constitué sa compagnie. L'obtention de ses lettres de naturalité un mois avant celle des lettres patentes avait eu sans doute pour but de faciliter la délivrance de celles-ci.

Nicolas de Nicolay, valet de chambre et géographe ordinaire du roi, chargé par lui d'accompagner à Constantinople l'ambassadeur d'Aramont, passa à Bône en 1551. Il parle de la pêche du corail qu'André Doria affermait alors au roi d'Alger moyennant une importante redevance annuelle et il ajoute : « De fortune nous y trouvâmes une nef marseillaise là conduite par un patron corse pour le recueillir et de fait en donnèrent par présent à l'ambassadeur plusieurs belles et grandes branches (1) ». Ce texte intéressant montre que les Marseillais n'avaient pas encore supplanté les Génois en 1551, mais qu'ils leur faisaient déjà concurrence. Rien n'empêche de croire que ce Corse avisé, qui cherchait à gagner les bonnes grâces de l'ambassadeur du roi, ne fût Lenche ou quelque capitaine à son service.

On lit dans un commandement du Grand Seigneur en faveur de la compagnie, délivré en 1582, que les Lenche pêchaient le corail en Barbarie depuis trente ou quarante ans. Ce texte offre une précision qui n'est pas ordinaire aux documents de ce

(1) *Les navigations, pérégrinations et voyages...*, par Nicolas de Nicolay, p. 24.

genre ; il devait bien y avoir exactement trente ans en 1582 que Lenche avait commencé son entreprise. Le même texte parle d'un accord passé entre les Marseillais et les Génois et même d'un achat en règle des établissements de ces derniers (1).

La formation de la compagnie du corail contribue à éclairer une question controversée : la noblesse marseillaise avait-elle le droit de commercer au début du XVIe siècle ? On sait que, quand plus tard Henri IV, Louis XIII, Louis XIV voulurent permettre aux nobles de faire le commerce sans déroger, ils heurtèrent fortement les préjugés de leur temps. Pour Marseille, on a prétendu que l'autorisation royale remontait aux lettres patentes données à Moulins le 10 janvier 1566 (2). Ces lettres n'attestent en réalité que la nouveauté des préjugés nobiliaires et leur influence croissante. De tout temps, comme dans les républiques italiennes, les plus grandes familles marseillaises, et même provençales, s'étaient adonnées au négoce. A Aix, la capitale aristocratique, rien n'était plus commun que de trouver le titre de noble marchand, *nobilis mercator*, accolé au nom de seigneurs possédant fiefs. Même d'anciennes familles remontant aux croisades, dont les membres remplissaient de hautes fonctions à la cour du roi René, ne se tenaient pas à l'écart des entreprises commerciales. Il en était de même jusque dans la haute Provence, s'il faut en croire les exemples cités par l'historien de la ville de Sisteron. Quand Colbert fit faire des recherches sur les faux nobles, l'ancienneté et la force des traditions marseillaises fut facilement démontrée avec grand renfort de preuves par un prêtre de Marseille, Marchetti, dans son *Discours sur le négoce des gentilshommes de la ville de Marseille et sur la qualité de nobles marchands qu'ils prenaient il y a cent ans* (3).

Marchetti explique très bien comment le roi fut amené à publier, en faveur des Marseillais, ses lettres de 1566 sur la requête des habitants. « L'un des principaux motifs qui les convia de recourir à une autorité plus grande et plus forte que

(1) Voir le document à l'appendice, pièce n° IV.
(2) Voir, par exemple, De Loménie. *Les Mirabeau*, t. II, p. 33, note 1.
(3) Marseille, Brébion, 1671.

n'était alors celle de la coutume, qui s'affaiblissait de plus en plus tous les jours par le peu de cas qu'on commençait d'en faire, fut le dégoût de la qualité de marchand que prit la noblesse de ce temps-là pour s'accommoder à la vanité et au caprice du siècle qui commença de la traiter de vile et de roturière. Le mépris que l'orgueil public en faisait depuis quelques années, jusqu'à porter nos gentilshommes à ne la prendre plus si facilement ni si souvent qu'ils avaient accoutumé de faire, obligea nos habitants à ne différer pas davantage de recourir à l'autorité du souverain pour tâcher d'étouffer ce mépris dans sa naissance, sans attendre qu'il fit un plus grand progrès dans Marseille ».

L'intervention royale arrêta-t-elle ce commencement de discrédit jeté sur le commerce ou plutôt les traditions du moyen âge restaient-elles encore bien vivantes à Marseille? En tout cas rien ne peut mieux montrer le grand rôle de la noblesse commerçante dans le port provençal à la fin du XVIe siècle que l'histoire des compagnies du corail. On y verra de vieilles familles soutenir leur fortune et l'accroître par le négoce, des roturiers devenus nobles par la fortune ne pas renoncer aux entreprises qui les ont enrichis.

Les actes des notaires ne mentionnent que quatre des premiers associés de Thomas Lenche. Deux étaient des roturiers, le patron Jean Mouan ou Muan, bourgeois cossu, troisième consul de la ville en 1554, et le patron Carlin Deydier que la tradition adjoignit plus tard à Lenche comme fondateur du Bastion. Son rôle parait cependant n'avoir été que tout secondaire.

Les deux autres principaux associés, Pierre Bausset et Jean Riqueti, négociants des plus notables de la ville, appartenaient en même temps à la noblesse. La particule, devenue d'un usage courant au XVIIe siècle pour désigner les nobles, ne l'était pas au moyen âge ni même pendant la plus grande partie du XVIe siècle. Pierre Bausset pouvait faire remonter authentiquement au XIIe siècle la noblesse de sa famille. Un de ses ancêtres, Jean Bausset, capitaine de la galère royale de Marseille, avait été pourvu par le roi René, en 1437, de l'office de secrétaire ordinaire en récompense de ses services. Son fils, Jean II, qui obte-

nait en même temps la survivance de cet office, accompagna ce prince à Naples en 1442 à la tête de quarante-cinq arbalétriers qu'il avait soudoyés et se distingua dans cette malheureuse expédition. Ces hommes de guerre avaient été sans doute en même temps des négociants. En tout cas, Pierre Bausset, seigneur de Roquefort, qualifié de marchand dans tous les actes, ne fut pas autre chose. Troisième consul de Marseille en 1537, il obtint le second chaperon en 1560. Par la grosse fortune qu'il acquit, il devait accroître l'influence de sa maison, éteinte avant le milieu du XVIII[e] siècle.

Jean Riqueti, associé de Lenche et Bausset, n'est autre que le fondateur de la puissance de la famille des Mirabeau, illustrée par ses derniers représentants dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Son nom, orthographié diversement dans les documents du XVI[e] siècle, est écrit Richetti dans les registres des compagnies du corail. Honoré, son père, était venu de Digne s'établir à Marseille dans les premières années du XVI[e] siècle. Sa famille passait depuis longtemps pour noble. Une enquête faite en 1584 prouva que les Riqueti,établis d'abord à Seyne-les-Alpes, appartenaient à la noblesse au XIV[e] siècle et put faire remonter authentiquement la généalogie jusqu'à Pierre Riquet, consul de Seyne en 1346. Mais la famille n'était pas riche ou ne l'était plus car Honoré Riqueti vint évidemment à Marseille pour tenter la fortune dans le négoce. Un acte de notaire de 1517, tout en le qualifiant de noble, le montre faisant une association pour le commerce rompue en 1521 (1). Quant à Jean Riqueti tous les documents du XVI[e] siècle, actes notariés ou autres, le qualifient de marchand.

Cette désignation indignait plus tard l'*Ami des hommes* et son fils le grand orateur. Les Mirabeau eurent la faiblesse, commune alors, de prétendre à une origine illustre et voulurent la prouver en établissant leur généalogie. Il ne manquait pas, sous l'ancien régime, de généalogistes complaisants, capables, moyennant finance, de vieillir la noblesse des parvenus et de les rattacher à

(1) V. Actes du notaire Jean Sicolle, 4 juillet 1517, fol. 266 v°, 270 v° (étude Lamotte).

d'illustres familles. C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger Jean-Baptiste l'Hermite de Soliers, dit Tristan, l'auteur de la *Toscane française* (1661) et l'abbé Robert de Briançon qui publia, en 1693, son ouvrage sur la noblesse provençale dédié au marquis de Mirabeau (1). Les révolutions ayant amené beaucoup d'Italiens de grandes familles en Provence, on aimait particulièrement à se trouver pour ancêtre quelque banni fameux, guelfe ou gibelin. C'est ainsi que, grâce à l'Hermite de Soliers et à Robert de Briançon, les Riqueti devinrent des descendants des Arrighetti, nobles florentins expulsés en 1267 par le parti guelfe triomphant, qui contractèrent aussitôt en Provence une alliance princière. Comment le descendant de tels hommes aurait-il pu tomber au rang de marchand au XVIe siècle? Aussi, les Mirabeau, l'orateur et son père, s'évertuaient-ils à prouver qu'il y avait eu erreur dans les pièces de l'enquête du XVIe siècle qui qualifiaient leur ancêtre Jean Riqueti de marchand.

Pourtant Riqueti, d'une noblesse bien plus obscure que celle de son associé Bausset, ne possédant aucun fief, méritait ce nom beaucoup plus que lui s'il était possible. Il fut non seulement l'un des fondateurs de la compagnie du corail, mais il devait survivre à tous les associés de la première heure, durer, à quelques années près, autant que la compagnie elle-même. Pendant sa très longue existence, devenu seigneur riche et puissant, il ne cessa d'être le plus actif des membres de la société avec les Lenche; il en fut même le chef pendant les dernières années de sa vie. Plus tard les Mirabeau reconnaissaient bien qu'ils devaient beaucoup à cet ancêtre, fondateur de la grandeur de leur famille en Provence. Ils n'auraient pas dû oublier que leur fortune leur étaient venue exclusivement par le commerce, par l'initiative et le long labeur d'un des grands marchands du XVIe siècle.

Riqueti était déjà riche et très bien posé vers 1555. En 1562 il allait être élu premier consul de Marseille alors que cette dignité était réservée aux gentilhommes. Il se distingua brillamment dans sa charge. La ville était menacée de la famine ; avec ses

(1) *L'état de la Provence dans sa noblesse*, par M. l'abbé R. D. B. Paris, 1693, 3 in-12.

deux collègues il avança mille écus d'or sans intérêts pour faire des approvisionnements. Il s'occupa en même temps de mettre Marseille en état de défense contre les huguenots du Languedoc qui envahissaient la Provence ; mais, d'autre part, il fit tous ses efforts pour soustraire les huguenots de la ville aux exécutions populaires. Les passions étaient si fortes qu'il ne put empêcher, au péril même de sa vie, l'un d'eux d'être massacré presque sous ses yeux. C'est couvert d'un nouveau prestige qu'il épousa Marguerite de Glandevès et s'allia ainsi aux plus nobles familles de Provence. En 1571 il est inscrit parmi les citoyens les plus imposés de la ville avec une taxe de deux cents écus.

On ne connaît pas les noms des autres associés de la Compagnie Lenche et on ne sait rien de plus sur son origine. Mais cela suffit pour la distinguer, dès le début, des nombreuses sociétés qui se formaient à Marseille et se rompaient souvent peu de temps après, lorsqu'elles avaient atteint le but immédiat qu'elles se proposaient. La fondation du Bastion de France n'apparaît plus comme une initiative isolée et quelque peu fortuite de deux obscurs Marseillais, Lenche et Didier, mais comme l'entreprise mûrement concertée et soigneusement organisée, approuvée et soutenue par le roi, d'une société composée de plusieurs des plus notables négociants de la cité.

On ne connaît pas davantage les opérations de la Compagnie pendant les dix premières années de son existence, mais il est certain qu'elles réussirent pleinement. Le seul acte qui les concerne est une permission donnée au nom du gouverneur de Provence, le comte de Tende, à Pierre Bausset et Thomas, Lenche de faire porter en Barbarie la quantité de foin, d'étoupes et de cotonine nécessaire pour radouber les bâtiments employés à la pêche. Les sociétés entre négociants marseillais n'étaient pas, en général, conclues à long terme. Plus tard, le contrat d'association des compagnies du corail fut renouvelé, tantôt pour trois, tantôt pour cinq ans. Il est donc probable que notre première compagnie avait été plusieurs fois remaniée déjà

(1) Arch. municip. Reg. des délibérations, 1570-1574, fol. 182.

avant le mois de septembre 1564 qui fut le terme de l'un des contrats. Elle avait, sans doute, des difficultés avec les officiers de l'amirauté, car elle dut, à plusieurs reprises, en 1563, en 1568, faire renouveler les permissions qu'elle avait obtenues de faire la pêche et de charger sur ses bâtiments tout ce qui lui serait nécessaire (1).

C'est à partir de ce renouvellement de 1564 qu'on sait pour la première fois le nombre et le nom des participants; dès lors, et sans interruption, la vie des compagnies de corail nous est connue dans ses détails.

La société, qui s'intitule sur ses registres : *La nostra compagnia della pesca da coralli da Buona,* comptait onze participants qui possédaient en tout 25 parts, *carats* ou *quirats,* dont voici la répartition :

Patron Thomas Lenche..........	6 carats
M. Jean Richetti.........	3 1/6
M. Pierre Albertas, seigneur de Saint-Chamas....	2 1/2
Patron Pierre de Battista..........	2
Patron Jean Muante (Mouan)............	2
M. Joseph de la Seta....................	1
M. Pierre Bausset..................	4
M. Jean Daysac, seigneur de Venelles...	2 1/3
Patron Carlin Dedier..................	1
M. Jean Vernet . .·....................	1/2
M. Jacques Moustier..........	1/2
	25 carats

L'épithète de patron accolée au nom de Lenche devenu gros négociant rappelait ses modestes débuts de capitaine marin. Jean Mouan, Carlin Didier, s'étaient créé une belle situation; Pierre de Baptiste, Corse comme Lenche, plus récemment fixé à

(1) Voir les lettres patentes du 12 octobre 1563 et du 23 juin 1568. Arch. du Parlement (Aix, Palais de Justice), B., 3328, fol. 1044 ; 3331, fol. 345.

Marseille, venait d'obtenir ses lettres de naturalité et de citadinage en 1559 (1).

Quant aux autres associés dont le nom était précédé du titre de *monsieur*, ils appartenaient à la noblesse ou à la bonne bourgeoisie. Pierre Albertas, l'un des gentilshommes les plus marquants de Marseille, était plus en vue que Pierre Bausset. Les généalogistes faisaient venir sa famille d'Italie à Apt au XIV[e] siècle (2) et son grand-père était passé d'Apt à Marseille vers la fin du XV[e] siècle. Son père avait rempli avec distinction les fonctions de premier consul; Pierre lui-même avait été honoré de la même charge en 1543 et devait l'être de nouveau en 1566. Seigneur de Ners et de Pichaury (3), il venait d'acquérir d'un de ses parents la seigneurie de Gémenos au prix de 20.400 écus d'or au soleil et il achetait en 1563 celle de Saint-Chamas (4). Son rang et sa fortune ne l'empêchèrent pas de rester jusqu'à sa mort l'un des membres les plus agissants des compagnies du corail, ainsi qu'en témoignent leurs registres.

Il allait bientôt s'associer pour la curieuse entreprise de l'écarlate avec noble Jean Daysac, seigneur de Venelles, qui devait prouver son initiative hardie en essayant d'implanter en Provence plusieurs industries nouvelles. Daysac, troisième consul

(1) Archives des Bouches-du-Rhône, registre Vulpes et Lepus, fol. 109

(2) Nostradamus (*Hist. de Provence*, p. 420), rapporte que, de son temps, on lisait à Apt sur la maison construite par le premier des Albertas l'inscription suivante : Antonius Albertassiensis, natione Italus Albensis ex nobilibus Albertassiis montis Lupi dominis ortus has aedes erexit primusque Albertassiam gentem ab Italia in Provinciam traduxit anno MCCCLX. — L'étymologie fantaisiste montre que les Albertas avaient voulu, suivant le travers de l'époque, se rattacher à la vieille noblesse italienne.

(3) Ners et Pichauris, ancienne seigneurie, dépendant autrefois de la paroisse de Peypin, canton de Roquevaire, arrondissement de Marseille. Les ruines du château de Ners, connues sous le nom de Casteou Viei, dominent la route de Marseille à Saint-Savournin, à 17 kilomètres de la ville. Ce château, bâti dans une gorge, au milieu des bois, par les évêques de Marseille, assurait le paiement d'un péage. Pichauris, à quelques kilomètres plus loin, dans un vallon, n'est plus qu'une ferme.

(4) Voir les registres de la Cour des Comptes (Arch. des B.-du-R.). B. 1001, 1287. — Il avait acquis, en commun avec Pierre Bausset, son associé de la compagnie, le château de Roquefort, appartenant à l'Évêché de Marseille, et les lettres patentes du 13 avril 1570 leur confirment la « haute moyenne et basse mère impère et simple juridiction » de leur seigneurie. Arch. du Parlement (Aix), B. 3332, fol 23.

de Marseille en 1557, acquéreur de la seigneurie d'Istres en 1567 (1), devait être élu second consul en 1575.

La famille della Seta, originaire de Pise, s'il faut en croire les lettres de naturalité de 1557 (2), était venue s'établir à Marseille au début du XVIe siècle. Joseph, qualifié d'écuyer et seigneur de Nans, représentait à Marseille la confrérie établie à Naples pour le rachat des captifs en Barbarie. Sa noblesse ne l'empêchait pas non plus d'être mêlé très activement à de nombreuses affaires commerciales, ainsi qu'en témoignent les registres des notaires. Deuxième consul de Marseille en 1567, il s'était signalé en présentant à Charles IX d'énergiques doléances contre les prétentions des officiers de l'amirauté. Enfin, les familles des Vernet et des Moustier fournirent des consuls à leur cité; Jacques Moustier allait obtenir lui-même le second chaperon en 1572.

Ainsi, en 1564, la Compagnie du corail apparaît puissamment constituée et recrutée parmi l'élite du commerce marseillais. On en trouve une autre preuve en consultant la liste des juges du commerce, ou juges consuls, choisis au nombre de deux chaque année, toujours parmi les négociants les plus réputés, souvent même parmi les anciens consuls de la ville. On y relève les noms suivants d'associés de la Compagnie : Pierre Albertas (1548), Jehan Daisac (1561), Joseph de la Seda (1563), Jehan Daisac (1565), Jehan Riqueti (1567), Pierre Albertas (1568), Joseph de la Seda (Sepeta) sieur de Nans et Sébastien Cabre, sieur de Roquevaire (1569), Pierre Bausset, sieur de Roquefort (1571), Jehan Riqueti, sieur de Mirabeau (1572). Dans ce second exercice Riqueti se signala encore par un curieux conflit avec les consuls au sujet de la possession d'une grande salle de l'hôtel de ville qui servait de prétoire à la juridiction consulaire (3).

L'influence et les relations de famille des principaux associés

(1) Reg. du Parlement. B., 3331, fol. 172 v°.

(2) Registre Milvus, fol. 151 v°. Le nom est écrit de la Seta, della Seta, de la Cetta, de la Sède.

(3) Léon Magnan. *Histoire des juges consuls et du Tribunal de Commerce de Marseille*, p. 74-77.

ne durent pas peu contribuer aux succès de la Compagnie. Ceux-ci furent des plus brillants.

Thomas Lenche, l'ancien patron corse devenu l'un des plus riches négociants de la ville, élu second consul de Marseille en même temps que son associé Pierre Albertas obtenait la premier chaperon, put l'année suivante contracter une alliance avec l'une des plus illustres familles de Provence. En 1565 il maria sa fille Désirée à Jean-Baptiste Forbin, sieur de la Motte, chef de la branche des Forbin, seigneurs de Gardanne (1) petit-neveu de Palamède le Grand et arrière petit-fils de ce Jean Forbin qui pratiquait au xv[e] siècle la pêche au corail en Sardaigne. J.-B. Forbin allait remplir en 1574 les fonctions de premier consul de Marseille. Cette alliance devait rehausser encore le prestige de la Compagnie. L'année suivante Lenche logeait chez lui l'ambassadeur du sultan Hadji Morat et, par l'entremise de son hôte, il obtenait d'être dispensé d'obéir aux récentes ordonnances en démolissant une arcade qui touchait sa maison (2).

Thomas Lenche ne jouit pas longtemps des succès qui couronnaient brillamment sa carrière; il mourut, en effet, sans doute à un âge peu avancé en 1568. L'année suivante disparaissait un de ses associés de la première heure, Jean Mouan. La Compagnie avait fourni pour les obsèques de son chef vingt-cinq torches ou cierges (intorce) du prix de 33 livres. Elle fit les mêmes frais pour Jean Mouan et, dès lors, dans les registres de comptabilité, la dépense de vingt-cinq intorce annonça, régulièrement la disparition d'un des associés.

La mort de Lenche et de Mouan n'amena pas de changement important dans la société qui avait été renouvelée au bout de

(1) Voir dans le registre 5 des Insinuations de la Sénéchaussée de Marseille (Arch. dép. des B.-du-Rh.; fol. 156-158), le contrat de mariage, daté du 29 juillet 1565, de damoyselle Désirée Lenche et Jehan-Baptiste Forbin. Lenche constitue « en doct et pour douaire » de sa fille la somme de 24.000 livres tournois que Forbin confesse avoir reçues en présence du notaire Gaspard Boyer, en 1632 écus pistoles et le reste en testons. En outre, Lenche donne « en augment dudict douaire », les bagues, joyaux d'or, d'argent, perles et vêtements quelconques appartenant à sa fille.

(1 Lettres du 22 octobre 1567. Arch. du Parlement, B. 33 31. fol. 170.

trois ans et pour le même terme en 1567. Elle ne comptait plus que 24 carats au lieu de 25, Jean Daysac n'ayant gardé que 1 carat 1/3. Les héritiers de Lenche et de Mouan avaient conservé leurs parts dans l'association. Les premiers avaient pourtant vendu un carat à un nouveau venu, « maître» Bastian Cabre qui appartenait aussi à l'aristocratie marseillaise. Le grand-père, habitant d'Aubagne, déjà qualifié de noble, y était mort en 1507 et ses trois fils étaient venus s'établir à Marseille. Bastian ou Sébastien Cabre avait été second consul en 1559 et en 1561 ; il était devenu en 1563 seigneur de Roquevaire. Ses entreprises commerciales continuèrent d'accroître sa fortune, si bien qu'il put faire contracter à ses deux filles, Isabelle et Marquise, deux superbes mariages, l'un avec haut et puissant seigneur Jean de Castellane, l'autre avec un membre de la branche marseillaise des Doria (1). L'un de ses fils, Joseph, était élu premier consul en 1570; l'autre, Louis, devait le devenir beaucoup plus tard en 1602. L'adhésion du seigneur de Roquevaire donnait donc encore un surcroît d'influence à la Compagnie.

Le renouvellement de 1570 ramena le chiffre des carats à 25 par l'attribution d'un carat à Jean-Augustin Catachiollo ou Catacholi. Celui-ci renforçait l'élément corse dans la compagnie ; natif de Bonifacio, il venait de recevoir ses lettres de naturalité en 1567.

J.-B. Forbin, gendre de Lenche, était devenu l'un des associés de la Compagnie. C'est l'exemple le plus illustre de noble

(1) Branche fondée par Lazare Doria, établi à Marseille du temps du roi René, dont son cousin et associé était conseiller et chambellan. Il était allié à la puissante famille des Vento, d'origine génoise aussi, qui donna des consuls à Marseille au XVe siècle. Son fils Blaise, noble et négociant comme lui, fut le plus illustre des Doria de Provence. Intimement mêlé à la vie de la cité, il est peut-être le seul citoyen de Marseille, en dehors de Casaulx, qui ait été investi trois fois des fonctions de premier consul, en 1517, 1533, 1547. Marié à Marguerite Forbin, fille du seigneur de Gardanne, il était ainsi apparenté à J.-B. Forbin, le mari de Désirée Lenche. Il était, de plus, lié avec plusieurs des principaux membres de la Compagnie et, la même année 1567, il tient sur les fonts baptismaux Honoré, le fils aîné de Jean Riqueti, et la fille du capitaine Nicolas Bausset. C'est son septième enfant, Gaspard Doria, qui épouse en 1584 Marquise de Cabre. — Labande. *Les Doria de France*. Paris. Picard, 1899 p. 80 et suiv.

commerçant que nous offre Marseille au XVIe siècle. Plus encore que les Albertas les Forbin appartenaient à la haute noblesse provençale. C'étaient bien des gentilshommes d'épée. Pourtant ce terme n'a pas grand sens ici. Au XVe, au XVIe siècle, de nombreux Forbin manient l'épée à l'occasion, mais ce sont surtout à la fois des ruraux et des commerçants. Charles de Ribbe dans son intéressant ouvrage sur la *Société provençale au moyen âge,* nous les a présentés à diverses reprises comme des types de gentilshommes provençaux campagnards. Jean Forbin, le père du fameux Palamède, grand armateur, que nous avons vu entreprendre la pêche du corail, représente bien sous ses différents aspects le noble marseillais et provençal de la fin du moyen âge. Propriétaire soigneux, en même temps que possesseur de navires, il laisse à sa femme la jouissance de ses biens et stipule spécialement dans son testament (1453) qu'elle gardera ses porcs et ses truies. Il n'était pas moins ardent à guerroyer quand il le fallait. Au lendemain de l'incendie de Marseille par les Aragonais en 1423, il avait lancé ses navires contre la flotte d'Alphonse d'Aragon. Une autre fois que ce roi bloquait Marseille par mer il coula son vaisseau pour fermer l'entrée du port à la flotte ennemie. Il pourvoit la ville d'artillerie pour la défendre d'une attaque; il fait construire la vieille tour Saint-Jean, encore debout, qui lui coûte 2.000 florins d'or.

Ainsi ces multiples exemples prouvent bien que, jusqu'à la fin du XVIe siècle, la noblesse provençale conserva une physionomie spéciale. C'est une noblesse qui travaille, toute différente de ces seigneurs de la cour des derniers Valois, entièrement oisifs en dehors des guerres, dépensant leurs revenus sans compter et se ruinant. Bernard Palissy, l'infatigable travailleur, plein de dédain pour ces courtisans, « mangeant leurs revenus en bravades, despenses superflues, tant en acoustremens qu'aultres choses», aurait trouvé en Provence un spectacle moins attristant.

Dans le règlement de la succession de Thomas Lenche, J.-B. Forbin n'avait gardé que trois carats au nom de sa femme Désirée Lenche. Deux avaient été cédés par lui à Antoine Lenche, frère cadet de Thomas. Celui-ci, venu peut-être plus tard à Mar-

seille, n'avait obtenu ses lettres de naturalité qu'en 1568. Est-ce parce qu'il les avait sollicitées seulement au moment de remplacer son frère à la tête de la compagnie ? Il en avait pris, en effet, la direction et devait porter à la fois à leur apogée sa prospérité et celle de sa famille (1).

L'association renouvelée pour cinq ans, en 1570, comprit exactement les mêmes participants et le même nombre de 25 carats ; Jean Vernet, Jacques Moustier et Carlin Deydier, successivement décédés, furent remplacés par leurs héritiers.

Antoine Lenche avait débuté par un coup de maître. Il avait fait un voyage à la cour en 1570. Son but était, sans doute, de s'assurer d'une manière générale la faveur des conseillers influents du roi, mais, plus particulièrement, d'obtenir que des ordres fussent envoyés à notre ambassadeur, à Constantinople, pour faire réussir la négociation que tentait la compagnie auprès de la Porte. Le moment semblait favorable ; Claude du Bourg venait de renouveler les Capitulations en octobre 1569. Ce qu'il y a de certain c'est qu'un envoyé de la compagnie réussit à obtenir un commandement du Grand Seigneur qui consolidait sa position sur la côte barbaresque. Voici la traduction de cet important document, par Honoré Suffin, interprète du roi à Marseille en langue turquesque et arabesque. Elle figure à la suite du texte arabe dans l'un des registres des insinuations de l'amirauté de Marseille :

« Au valeureux seigneur des seigneurs, clément et magnanime, vertueux et suprême, rempli de tout honneur et félicité, à lui conçue par la grâce de la divine providence, au suffisant roi de Algiers Jafer, la félicité duquel soit perpétuelle, et autre vertueux, digne de tout honneur et gloire, le cadi de Algiers et à mes très chers capitaines volontaires, que leur force soit augmentée, que vous étant arrivé mon très haut et sublime commandement, vous sera pour avis que Marce carès et la Cale et boume, les *trois bastions* ensemble, compris le gouvernement de l'escale et trafic de

(1) Lettres portant provision de l'office de maître des ports en la ville de Toulon pour Antoine Lenche, de Marseille, 15 mai 1575. Arch. du Parlement, n° 3332, fol. 1197.

Bône, le tout concédé par mon haut et sublime commandement à Anthoine Linchou et à ses participants, marchands de Marseille, ce que auraient envoyé ici leur homme à ma haute porte, afin que ne leur fût fait aucun trouble par les capitaines des galères, ni à leurs personnes et facultés, nous ayant requis de n'être molestés, ayant fait commandement ou commandé que, à l'arrivée de mon sacré commandement, vous soit enjoint que, tout ainsi comme de ancienneté et par à devant, en payant par chacune année ce que est de coutume, de les laisser jouir de ladite escale et bastions et que, tout ainsi que a été à devant, les laisser faire leur marche et contracter, acheter et vendre parmi les Arabes, et leur être permis de prendre pour leurs alimens, nécessaires pour leur entretien, sans contrevenir à mon sublime commandement, que ne leur soit donné aucun trouble ni empêchement par les capitaines de mer, ni permettre que leur soit fait aucune difficulté, que après la vue de ce mien haut et sublime commandement soit remis en leurs mains, ainsi sachiez et prêterez foi à mon sacré signe daté du commencement de la lune de regeb, année de leur prophète 980, qui est du nôtre le premier de la lune du mois d'octobre 1572, à l'impériale résidence de Constantinople, traduit par moi interprète de Sa Majesté, par la commission à moi donnée par monsieur le lieutenant de l'amirauté. » Honoré SUFFIN, interprète (1).

Ainsi le privilège de la pêche du corail et la possession de ce qu'on allait bientôt appeler les « Concessions d'Afrique » étaient dès lors assurés à la compagnie marseillaise, à la fois par la volonté des Algériens et par la haute autorité du sultan, en même temps que par la faveur royale. Chose curieuse, elle en jouissait paisiblement depuis plus de vingt ans, et c'est au moment où il semblait que sa situation fût affermie qu'elle allait être attaquée. En effet l'éclat de ses succès et l'appât de ses bénéfices allaient lui susciter, à Marseille même, d'ardents rivaux et ouvrir pour elle une ère de difficultés.

(1) Reg. des Insinuations, 1555-1620, fol. 257-58. Arch. des Bouches-du Rhône. — Cf. le commandement de 1582, publié à l'appendice.

CHAPITRE II

LA COMPAGNIE DU CORAIL ET SES VICISSITUDES (1580-1602)

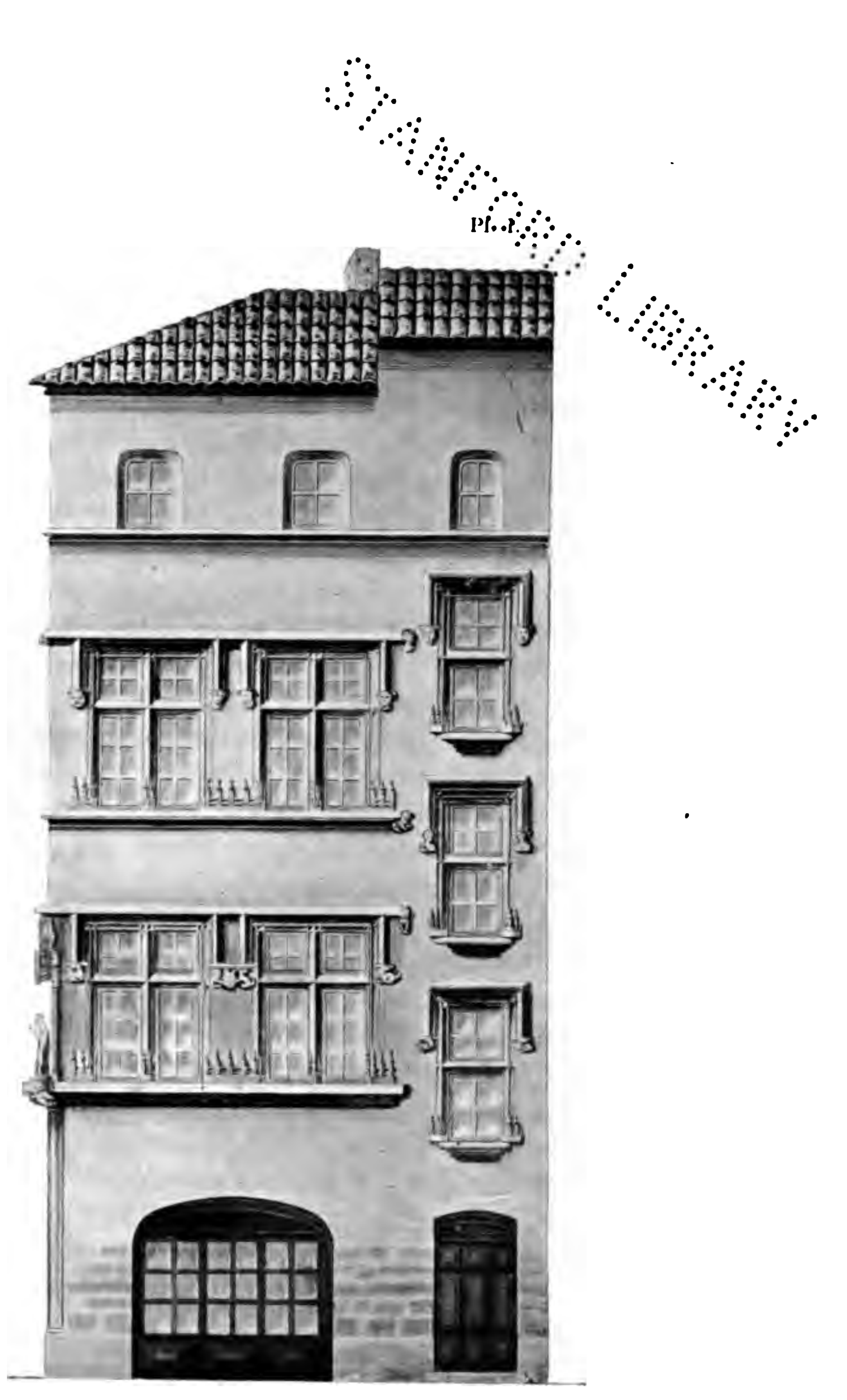
A partir de 1580, la prospérité de la compagnie fut menacée par une succession de calamités, de circonstances adverses, de luttes à soutenir contre des adversaires. Elle résista à tout pourtant et se fût maintenue jusqu'au XVIIe siècle, si, brochant sur le tout, la discorde ne s'était pas mise entre les associés et n'avait fini par amener la dissolution de leur association au début même du nouveau siècle.

En 1580 elle était engagée depuis plusieurs années déjà dans une lutte difficile dont on ne pouvait pas prévoir l'issue. Au moment de son renouvellement, en 1575 (1), Henri III avait de nouveau confirmé, par ses lettres patentes du 13 décembre 1574, les privilèges accordés en 1553 (2). Pourtant, en 1577, arrivait à Constantinople le négociant J.-B. de Nicolle, chef d'une compagnie rivale qui s'était formée à Marseille pour supplanter celle de Lenche. La longue querelle qui s'éleva prouve bien que les privilèges ou permissions accordés par le vice-roi d'Alger, le roi de France et le Grand Seigneur, équivalaient à un monopole de fait, bien que le mot n'eût pas été prononcé, et étaient considérés comme tels par Lenche et ses associés.

Nicolle arrivait chargé d'une lettre du roi pour son ambassadeur, Gilles de Noailles, abbé de l'Isle, par laquelle S. M. lui commandait « d'assister ledit Nicole de conseils et de toutes autres choses qu'il pourrait.... et de seconder la volonté que

(1) La compagnie de 1575 compta 26 carats Par suite du désistement de Jean Daysac et des héritiers de J. Vernet il y eut 2 carats 5/6 disponibles. Jean Riqueti, prenant 2/6, porta sa part à 3 carats 1/2 : les héritiers de J. Moustier prirent 1/2 carat, et Antoine Lenche, doublant sa participation, eut ainsi 4 carats. Voir, à l'appendice, pièce n° 1.

(2) Arch. des B.-du-Rh. Amirauté. Reg. des Insinuations, fol. 382-86.



MAISON DES DE CABRE, CONSTRUITE EN 1535.
(Marseille, Grand'Rue).

Cliché communiqué par M. J.-B. Samat.

S. M. a d'aider ceux de ses sujets qui se veulent évertuer à faire chose profitante au public comme sera l'entreprise dudit Nicole et ses associés ». Nicolle obtint du G. S. tout ce qu'il désirait ; il était en train de faire rédiger les commandements qui lui étaient nécessaires quand on apprit l'arrivée à Constantinople, sur les galères d'Alger, d'un Corse, parent d'Antoine Lenche. L'agent du roi, Juyé, qui faisait l'intérim de l'ambassade, avait cru devoir se plaindre à la cour des procédés de Nicolle. Celui-ci avait réintroduit la coutume, qui « avait été quasi du tout levée avec beaucoup d'honneur et réputation pour S. M. et grand soulagement de ses sujets », de faire des présents à la Porte. Cependant Nicolle avait pour lui les ordres du roi ; Juyé le soutint et demanda au grand vizir de n'ajouter aucune créance à ce que pourrait lui dire le Corse envoyé de Lenche (1578) ».

La nouvelle compagnie obtint donc les commandements qu'elle sollicitait et, bientôt après, des lettres-patentes d'Henri III en date du 2 mai 1579, qui assuraient son complet triomphe. « Nous aurions ci devant écrit au Grand Seigneur en faveur et recommandation de notre cher et bien amé Jehan Baptiste de Nicolle et ses associés de notre ville de Marseille, afin de leur permettre la pêche du corail es mers îles et côte de Barbarie ensemble le libre négoce et trafic des marchandises non prohibées ce que le Grand Seigneur leur aurait libéralement concédé en notre contemplation, outre ce gratifié ledit Nicolle, pour son particulier et des siens, pour la pêche du corail et trafic d'un lieu appelé Massacarès, audit pays de Barbarie, ains les édifices et bâtiments que tenaient ci devant aucuns marchands genevois..... sur quoi icelui de Nicolle, pour la plus grande sûreté et afin de ôter toute occasion de révoquer notre intention en doute, pour ce regard nous a très humblement supplié et requis vouloir le tout autoriser par nos lettres à ce convenables et, d'autant que le fait est de soi recommandable pour le bien et utilité qu'il en peut revenir au public, aussi égard aux services par nous reçus dudit de Nicolle, en deux voyages qu'il a fait devers ledit Grand Seigneur où nous lui avions donné charge de quelque affaire concernant notre service, dont il se serait bien et fidèlement

acquitté à notre contentement et désir. A ces causes et autres à ce nous mouvant, agréons le susdit pouvoir concession et octroi par lui obtenu dudit Grand Seigneur..... le don desdits lieux et édifices de Massacarès pour ladite pêche du corail et trafic des marchands (1) ». Ces lettres avaient été enregistrées sans difficulté par le lieutenant général de l'amirauté de Marseille qui avait rendu une ordonnance en conséquence le 14 juillet 1579.

Nicolle avait fait auparavant deux fois le voyage de Constantinople pour le service du roi; la cour devait souvent, dans la suite, employer dans ses négociations des Marseillais, intermédiaires à la fois commodes, avisés, et peu compromettants. Ce fut aussi dans les traditions du gouvernement de savoir récompenser de pareils services sans faire rien débourser au Trésor. Comme il convenait les privilèges semblaient accordée à Nicolle en vue du bien public : il s'agissait de remplacer à Massacarès des Génois qui, sans doute, avaient disparu depuis longtemps pour céder la place à la première compagnie marseillaise. De celle-ci il n'était fait aucune mention ; ce qui laisse supposer que Nicolle et ses associés avaient obtenu leurs lettres par surprise. Cependant, ils étaient trop avisés pour avoir songé qu'elle s'inclinerait sans rien dire devant les faits accomplis. Ils avaient fait insérer dans les lettres-patentes des défenses très expresses de les molester, et en même temps l'interdiction à toute cour et juridiction de s'occuper des procès et débats qui pourraient intervenir, lesquels étaient évoqués au conseil du roi.

Allait-on voir deux compagnies marseillaises établies côte à côte en Barbarie? Lenche et ces associés firent un puissant effort pour rester en possession de leur monopole et parurent d'abord l'emporter. En 1580 l'ambassadeur Germigny vit arriver à Constantinople, sur une galiote d'Alger, le capitaine Salvety l'un des principaux officiers de la compagnie Lenche en Afrique. Il apportait une recommandation du roi pour le grand-vizir en faveur de cette compagnie, en même temps qu'un arrêt du conseil

(1) Registre des Insinuations de l'Amirauté, 1555-1620, fol. 477-479.

rendu sur cette affaire. Germigny présenta les lettres du roi au capitan pacha qui lui donna une réponse favorable. Tout paraissait remis en l'état quand la cour se dégagea une seconde fois ; l'ambassadeur reçut d'autres lettres du roi à Sa Hautesse en faveur de la nouvelle compagnie, portant révocation des précédentes et de l'arrêt. C'est là un exemple du gâchis dans lequel était tombé le gouvernement de la France pendant ce triste règne de Henri III.

Sagement, Germigny ne tint pas compte des dernières lettres reçues et attendit de nouveaux ordres avant d'agir. Comme il le disait, il serait dangereux de solliciter toujours de la Porte des commandements contradictoires, « de quoi le Grand Seigneur et ses ministres se moqueraient et irriteraient comme ils ont fait ci-devant, au blâme et mépris de la nation. »

En attendant il faisait ressortir que le capitan pacha, Euldj-Ali, était tout à fait favorable à Lenche. C'était lui qui, étant vice-roi d'Alger, avait « baillé audit Lencio la Cala de Massacarère » et il écrivait lui-même au roi que « difficilement autre que Lencio et ladite ancienne compagnie en pourrait jouir et tirer profit. »

Ces désordres semblent avoir rendu confiance aux Génois expulsés par les Français ; ils négocièrent aussi de leur côté. Dans une instruction, en date du 5 septembre 1580, remise à son secrétaire Berthier, qu'il envoyait au roi, Germigny faisait, en effet, ressortir qu'il avait tenu à obtenir un commandement du Grand Seigneur en faveur de l'ancienne compagnie, à cause de « la pratique que les Génevois ont à cette Porte pour composer avec le nouveau vice-roi d'Algiers de la pêche du corail et faire avoir copalte (la ferme) d'icelui à la Cale de Massacarère, de laquelle jouissent à présent les sujets du roi... seulement pour conserver les sujets de Sa Majesté en possession de ladite Cale et empêcher qu'elle ne retournât en mains étrangères, jusqu'à ce qu'il ait plu à Sa Majesté établir sur icelle, par arrêt de son Conseil, un règlement entre les deux compagnies ancienne et nouvelle. » (1). En 1582, l'ancienne compagnie obtenait un nouveau

(1) V. Charrière. *Négociations de la France dans le Levant.* T. III, p. 766-767 et 929-931, en note.

et très exprès commandement adressé au vice-roi d'Alger qui lui confirmait solennellement le monopole de la pêche et la possession de ses établissements (1).

Bientôt après, Lenche et Nicolle trouvèrent un terrain d'entente. En 1584, ils fondèrent ensemble, pour l'exploitation de la pêche sur les côtes de Tunis, une compagnie dont il sera question plus loin. Mais cette association fut rompue en 1586 et les contestations reprirent. En 1588, en 1589, les registres de la Compagnie Lenche portent des dépenses faites au procès contre Jean-Baptiste de Nicolle. En 1591, un certain Jean Zeddes (?) est à Paris pour poursuivre les sollicitations au sujet de cette affaire et reçoit 579 écus d'or de bonne monnaie pour sa peine. Les appuis grandissants que les Lenche et leurs associés avaient à la Cour finirent par faire reconnaître la justice de leur cause.

Ils avaient eu à se débattre contre d'autres tracas. Le premier consul français établi à Alger, le capitaine marseillais Maurice Sauron, qui avait enfin pu prendre possession de son poste en 1581, réclama aussitôt de la compagnie du corail le paiement des droits de consulat. Celle-ci voulut s'y soustraire, Sauron le fit citer devant le Grand Prieur, gouverneur de Provence. Antoine Lenche se rendit auprès de celui-ci à Salon, en avril 1583, pour plaider sa cause (2). Suivant l'usage, il ne négligeait pas les présents ; on voit la compagnie dépenser en 1584 deux écus d'or pour l'achat d'une *monine* (singe), cadeau destiné à M. le Grand Prieur. Il en coûtait plus cher à la cour où le capitaine Bausset, député en 1584, avait dû promettre à divers seigneurs 163 écus d'or de divers présents, dont 60 écus pour deux *vanos* (couvertures d'apparat) de taffetas à la Siotto (de Chio ?).

(1) Voir, à l'appendice, le texte de ce document que sa précision rend particulièrement important.

(2) On trouve dans un des registres, E11, 918, des chiffres intéressants sur les dépenses de voyage d'alors : 20 avril 1583. Payé à sieur Antoine Lenche pour être allé à Salon parler à M. le Grand Prieur.... et premièrement a demeuré quatre jours à ses dépens, 13 liv. 4 s.; ensemble pour louage d'un cheval, quatre jours à 16 sols, se monte 64 sols et 24 sols pour dépenses de son serviteur ; monte le tout 17 livres 12 sols (5 écus 52 s.). — 18 avril 1583, pour louage de neuf chevaux pour aller à Salon. .. assavoir 8 chevaux 3 jours et 1 cheval 4 jours, à 16 sols, 7 écus 28 sols.

Il fallut transiger; la veuve de Sauron reçut, en 1585, la somme de 650 écus pour paiement de tous les droits contestés. C'était le commencement d'une longue et funeste querelle qui allait faire des consuls et des compagnies du Bastion des adversaires déclarés, au grand détriment de l'influence française et des intérêts du commerce. La dispute avait même commencé dès les origines du consulat. C'est en 1564 que des lettres patentes de Charles IX avaient créé ce poste en faveur du Marseillais Bertolle. Le Conseil de ville de Marseille avait décidé aussitôt d'engager un procès contre Bertolle par devant le Conseil privé du roi. Thomas Lenche, deuxième consul de la ville cette année-là, avait pris la parole à ce sujet dans l'assemblée municipale (1).

C'est pendant ces pénibles contestations que Marseille fut désolée à plusieurs reprises par les plus terribles pestes qu'elle eût endurées depuis longtemps. Le fléau l'avait souvent visitée dans le cours du moyen âge, malgré les rigoureuses quarantaines imposées aux navires aux Vieilles Infirmeries, situées dans l'anse des Catalans. Les relations avec le Levant, où les foyers d'infection existaient à l'état permanent, créaient un continuel danger. Or la vigilance était quelquefois endormie, les procédés de désinfection pas toujours efficaces. Il arrivait aussi que des navires revenaient de points contaminés du Levant sans passer par les Infirmeries de Marseille et apportaient la contagion dans quelque petit port de Provence; tel fut le cas en 1580. Déjà, en 1530, Marseille avait été affreusement ravagée pendant plusieurs mois. Mais la peste de 1580 devait rester longtemps tristement célèbre sous le nom de grande peste. Il fallut celle de 1720 pour en effacer le souvenir et cependant le désastre du XVIII[e] siècle ne fut pas plus considérable.

Le mal fut introduit à Cannes par un navire de retour du

1 Voir les lettres patentes abolissant, à la requête des Marseillais, l'office de consul de la nation française à Alger en Barbarie, « comme inutille et non nécessaire ». (Moulins, janv. 1566. Registres du Parlement de Provence. B, 3330, fol. 196 v°).

Levant. C'était ordinairement les marchandises qui étaient le véhicule des dangereux microbes; il paraîtrait qu'une femme, passagère du navire, apporta cette fois le fléau. Il désola d'abord tout le voisinage et particulièrement la ville de Grasse où le nombre des morts s'éleva, dit-on, à 6.000 environ. De là il se répandit dans toute la Provence maritime. Signalé à Aix en juillet 1580, il sévit treize mois sans discontinuer. Parlement, Cour des Comptes, officiers du roi, s'étaient hâtés de déserter la capitale. Les chaleurs d'un été accablant succédant à des pluies de printemps excessives avaient aidé à la propagation du fléau. Sa malignité était excessive et peu de malades frappés pouvaient espérer échapper à la mort.

Marseille, atteinte dès le mois de février, fut la plus éprouvée. Le nombre des morts atteignit 20.000, suivant le vieil historien Bouche qui recueillit les récits de témoins survivants, de 30.C00 d'après Ruffi. C'était presque le dépeuplement pour une ville qui ne devait pas atteindre alors 50.000 habitants. La mortalité avait été aggravée par une terrible famine. Les gens d'Aix avaient, en effet, retenu au passage les blés des villages avoisinants d'où le port tirait sa subsistance ordinaire. « La plupart des pauvres gens étaient contraints de brouter l'herbe et se servaient de viandes si fort inusitées qu'ils semblaient plutôt des fantômes vivants que des hommes (1) ». Il faut signaler le dévouement de plusieurs officiers municipaux qui n'abandonnèrent pas la ville. Le second consul, d'Olières, l'assesseur, Jean Doria, furent victimes de leur dévouement. Pierre d'Antelmi, lieutenant du viguier, survécut et le conseil lui vota une récompense de 150 écus d'or au soleil. L'automne et l'hiver amenèrent une accalmie et les habitants rentrèrent. Mais le jour de Pâques suivant (26 mars 1581), le fléau se ralluma. Ce fut une panique indescriptible. On s'écrasait à la fois sur les bateaux pour fuir par mer et aux portes de la ville, devenues trop étroites, pour gagner la campagne. C'est à peine s'il resta dans les murs deux à trois mille personnes. Cette fois-ci le viguier et les consuls

(1) Ruffi, p. 352.

donnèrent l'exemple du courage. La ville échappa à un autre danger. Un jour, trente ou quarante galères d'Espagne, qui croisaient devant le golfe, faillirent entrer dans le port par surprise. Profitant d'une brume épaisse, elles passèrent entre le Château-d'If et la côte sans être vues. Heureusement la forteresse de Notre-Dame de la Garde les découvrit et tira deux coups de canon pour donner l'alarme. La population, réfugiée dans le terroir, accourut en armes jusqu'aux portes pour les garder et les Espagnols s'éloignèrent.

La santé fut rétablie en 1582, mais la contagion reparut de nouveau sur divers points, en 1586, notamment à Aix et à Marseille, où elle dura du 15 novembre au mois de mai 1587. De nouveau la ville fut abandonnée. La crédulité populaire attribua la prolongation inusitée du fléau aux maléfices d'un faux ermite qui avait parcouru le pays, sous prétexte de soigner les pestiférés et s'était d'abord attiré une grande vénération; le soi-disant ermite, dont Bouche raconte la curieuse histoire, fut brûlé vif à Aix en 1588.

On conçoit quel trouble de pareilles épidémies devaient apporter dans le commerce. Chaque fois que Marseille était contaminée les négociants transportaient le siège de leurs opérations à Cassis, à La Ciotat ou à Toulon, suivant que l'un ou l'autre de ces ports restait indemne. C'est ainsi qu'en 1580-81, la compagnie du corail se servit de La Ciotat; un de ses membres, Augustin Catacholi, y tenait la caisse et y dirigeait le chargement et le déchargement des navires. Au milieu de ces perturbutions, le fisc tenait à ne pas perdre ses droits : l'ordonnance royale du 24 août 1581 avait stipulé que les marchandises débarquées à Cassis, La Ciotat ou Toulon, y paieraient les mêmes droits de la table de la mer auxquels elles auraient été soumises à Marseille (1).

Malgré tout, la compagnie du corail continuait à prospérer. Elle était bien à son apogée, semble-t-il, quand l'association fut renouvelée en 1585 (2). Celle-ci avait été réduite à

(1) Archives du Parlement, B., 3334, fol. 678.

(2) Voir, à l'appendice, l'acte d'assossietté extrait des registres du notaire Champorcin.

24 carats (1) par suite de l'achat qu'elle avait fait de deux parts à J.-B. Forbin, seigneur de Gardanne, le mari de Désirée Lenche. Elle comprenait deux membres nouveaux, Jean et Pierre Olivier, possesseurs d'un carat que leur avait vendu Nicolas Bausset, fils aîné et héritier du vieux Pierre Bausset (2). Celui-ci, continuant les traditions de sa famille, avait fait de son fils un capitaine de galère et Charles IX, par lettres patentes de 1573 et 1574, l'avait pourvu du gouvernement important de la forteresse du château d'If et des îles qui commandaient l'entrée de la rade de Marseille. Sur l'ordre du roi, Nicolas Bausset avait fait en 1575, sur sa galère, le voyage de Rome, et y avait rendu de si grands services que, par lettres patentes de 1576, Henri III lui avait accordé la survivance de ce gouvernement pour Jean de Bausset, son fils aîné. Aussi est-ce lui que la compagnie avait député à la Cour en 1584 pour y soutenir ses intérêts dans la querelle contre le consul Sauron. Il allait jouer un rôle très actif dans les troubles de la Ligue en Provence.

Pierre Albertas, un des fondateurs de la compagnie comme Pierre Bausset, avait aussi disparu. Son fils aîné, Antoine-Nicolas d'Albertas, qui le remplaça dans la société, se paraît des titres de seigneur de Saint-Chamas, Gemenos, Ners, Pichauris, Dauphin, Saint-Maïme, du Tholonet et de Roquefort, de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et capitaine de 200 hommes de guerre. Il vient assez longtemps à la Cour et ne semble pas s'être mêlé activement comme son père de choses de négoce. Jean de Cabre, seigneur de Saint-Paul (3) et Louis de Cabre, seigneur de Roquevaire, avaient aussi remplacé leur père, Sébastien Cabre, dans la possession de ses carats. L'influence accrue des représentants de cette génération nouvelle était doublée par leurs alliances : Louis de Cabre avait épousé en 1576 la fille du premier président de la Cour des Comptes de

(1) La réduction avait été faite au renouvellement de 1582. Voir l'en tête du registre E. II, 957.

(2) 12 sols payés à 12 garçons qui ont porté 24 torches à l'ensevelissement de feu M. Bausset (3 juillet 1584). Registres de la Compagnie. E. II, 948.

(3) Saint-Paul les Durance, arrondissement d'Aix.

Provence, Jean de Sade. Les liens de la compagnie faisaient aussi contracter des alliances entre les familles des associés : Jean de Cabre avait épousé Marguerite d'Albertas; Antoine d'Albertas se maria en 1596 à Marguerite Riqueti, fille de Jean. La fille d'Antoine Lenche devait devenir en 1592 la femme d'Honoré Riqueti, frère de Marguerite.

La prospérité de la compagnie était surtout révélée par la fortune croissante de ses deux principaux membres, Lenche et Riqueti. Noble écuyer et puissamment riche, Antoine Lenche avait dédaigné d'acquérir des fiefs. Il achetait des maisons dans Marseille (1). Tout en l'imitant Jean Riqueti travaillait systématiquement à fonder la puissance territoriale de Mirabeau. C'est en 1570 qu'il avait acheté la terre et la seigneurie de Mirabeau, de Gaspard de Glandevès, parent de sa femme, pour la somme de 21.000 écus de 48 sols pièce. Il acquit aussi la seigneurie de Negréaulx (2) et ne cessa d'arrondir ces deux fiefs. Dans le dénombrement de ses terres, fait lors de l'hommage prêté à Henri IV en 1597, on mentionne les « aultres biens acquis audict Mirabeau et son terroir par ledict Riqueti ». On y voit figurer dix terres de la contenance de vingt charges en semences, une terre de trois charges, une vigne, deux prés, sept terres de seize charges, six terres de douze charges, etc. (3). Les registres des notaires marseillais renferment un grand nombre d'actes d'achat « de bastide et jardin ou de maison » pour Jehan Riqueti sieur de Mirabeau.

C'est à ce moment que l'épithète de magnifique parut toute naturelle pour désigner la compagnie et ses membres. On disait « la magnifique compagnie du corail », les « seigneurs de la magnifique compagnie. » Cette grandiloquence se retrouvait dans la comptabilité de la compagnie ainsi libellée : « Le magnifique seigneur A. Lencio pour compte de la magnifique grande

(1) Voir par exemple dans les registres du notaire Champorcin : vente par Pierre Bellon, marchand, d'une maison de « mil escus d'or sol » pour noble Anthoine Lencho escuyer de Marseille (25 septembre 1586, fol 716). Lenche signe toujours Antonio Lencio.

(2) Aujourd'hui Negreoux sur les bords de la Durance, non loin de Mirabeau.

(3) Cour des Comptes de Provence, B. 794, fol. VII-XI.

compagnie du corail.... a chargé sur le galion.... pour consigner au magnifique capitaine Jean Porrata, gouverneur de l'entreprise. » Pourtant les mauvais jours allaient bientôt commencer pour la compagnie, avec les troubles de la Ligue qui allaient particulièrement désoler Marseille, avec le refroidissement progressif de l'amitié turque et algérienne auquel la Ligue elle-même et son amitié pour l'Espagne ne furent pas étrangers (1).

Marseille s'était toujours distinguée par son zèle catholique. La communauté avait envoyé deux cents hommes, soldés à ses frais, au duc d'Anjou commandant l'armée royale et cette troupe s'était distinguée à Jarnac (1569). Après la mort de Charles IX les protestants avaient repris aussitôt les armes : ce fut la guerre des *Carcistes* et des *razats*. Marseille fournit trois cents arquebusiers au chef catholique le comte de Carcès. Catherine de Médicis était venue elle-même rétablir la paix en 1579; puis, les pestes de 1580 et 1581 avaient fait diversion.

En 1585, l'organisation de la Ligue dans tout le royaume vint compliquer une situation déjà suffisamment troublée. Les catholiques, en désaccord sur la politique à suivre vis-à-vis des huguenots, prenaient les armes les uns contre les autres. En Provence, elle fut formée par le sieur de Vins et dirigée contre l'autorité du gouverneur, le grand prieur de France, Henri d'Angoulême, frère bâtard du roi. Dès lors, la lutte fut ardente, à Marseille, entre la faction ligueuse et les *bigarrats*, comme on surnomma les royalistes.

Pendant onze ans, la ville eut en permanence l'aspect d'une place en état de siège. De forts corps de garde surveillaient les postes pour éviter toute surprise ; un autre occupait l'hôtel de ville. A tout moment, on courait aux armes ; pour se rendre aux réunions de l'hôtel de ville, les bourgeois revêtaient la cuirasse sous leurs vêtements et y cachaient des poignards.

Comme toujours, les ambitieux eurent beau jeu au milieu des

(1) Heinrich *L'Alliance franco-algérienne.*

troubles pour les faire servir à leur dessein. On vit les chefs ligueurs réveiller de vieux sentiments d'indépendance, sans qu'on puisse dire la part de sincérité qu'il y avait dans leurs revendications comme dans leur affectation de zèle religieux. On vit aussi se succéder les drames sanglants qui montrent à la fois la violence des passions et la brutalité de mœurs de ces gens si polis et si raffinés de l'époque de la Renaissance. Les principaux membres de la Compagnie se signalèrent par un attachement inviolable au parti du roi, surtout les Lenche et les Bausset, le capitaine Nicolas, gouverneur du château d'If, et son neveu, l'avocat, porteur du même prénom.

Les Bausset prirent une part active au renversement de la tyrannie établie dans la ville par le consul Louis de la Motte Dariès, le premier chef des ligueurs. Pris et remis au Grand Prieur, Dariès, jugé sommairement, fut aussitôt pendu en sa présence (13 avril 1585). Son émouvante exécution ne rétablit pas le calme. L'année suivante, le colonel corse Alphonse d'Ornano, ami des Lenche, fut l'intermédiaire qui fit connaître au Grand Prieur les menées du gentilhomme marseillais Philippe Altovitis, ancien partisan de Dariès. On sait comment Altovitis, transpercé d'un coup d'épée par Henri d'Angoulême dans l'hôtellerie d'Aix où il se trouvait, eut la force en tombant de tirer son poignard et de le blesser à mort (juin 1586).

La réapparition de la peste ne ramena qu'une trêve passagère. Aux élections municipales d'octobre 1587 les ligueurs et bigarrats firent un grand effort pour s'emparer des fonctions municipales. Nul ne remporta la victoire. Le premier consul fut bien un ligueur, Nicolas de la Cépède, mais Antoine Lenche obtint le second chaperon et le viguier Pierre d'Antelmy le soutenait. Les deux partis, croyant être en état de triompher, entamèrent une lutte violente pour devenir maîtres de la ville. Nogaret de la Valette, commandant en Provence en l'absence de son frère le duc d'Epernon, successeur du Grand Prieur, vint inutilement apporter aux bigarrats l'appui de l'autorité royale. Il ne fit que prouver son impuissance et dut quitter la ville livrée à l'anarchie.

L'année 1588 devait être marquée par un nouveau drame. Lenche, homme résolu, chef reconnu des bigarrats, voulut, semble-t-il, s'emparer de l'hôtel de ville par un coup de main et en chasser les ligueurs. Ceux-ci avertis avaient renforcé le corps de garde mais Lenche, malgré les conseils de prudence, ne voulut pas renoncer à son dessein. Couvert d'une cuirasse et le chaperon consulaire en tête, suivi d'une cinquantaine de royalistes armés de toutes pièces il s'avance, un soir, vers le poste qui l'accueille à coups de pistolets et d'arquebuses. Le premier consul accourt aussitôt avec un renfort de ligueurs; les bigarrats sont mis en fuite et Lenche abandonné se réfugie au couvent de l'Observance. Une assemblée générale, aussitôt convoquée à l'hôtel de ville, décide de le suspendre de sa charge et de faire informer contre lui comme perturbateur.

Cependant une troupe de ligueurs a découvert son asile. Au matin « ayant eu avis qu'il était dans le couvent de l'Observance le vont prendre là-dedans, le chaperon lui est ôté par un cardeur à laine qui lui donne encore un soufflet et le mènent hors du couvent. Etant à la porte, il est chargé à coups d'épée et de pistolets et s'étant jeté dans l'Eglise il est poursuivi par ses assassins et meurtriers jusqu'au devant du *benoistier* où il est tué et massacré inhumainement et après délivré aux enfants qui le traînent jusques au devant de son logis où il est recueilli par ses domestiques et serviteurs avec les lamentations et clameurs que ces accidents ont accoutumé d'apporter.» Telle fut la fin lamentable d'Antoine Lenche racontée par un de ses plus ardents partisans, l'avocat Bausset (1). Les deux premières victimes de marque de la guerre civile avaient été des ligueurs; ceux-ci avaient pris leur revanche.

Elle fut d'ailleurs complète; la Ligue restait maîtresse de la ville pour huit ans. La mort de son chef était un coup sensible

(1) *Mémoires concernant les derniers troubles de la ville de Marseille, depuis l'an 1585 jusqu'en 1596*, par Nicolas de Bausset, lieutenant principal en la sénéchaussée de ladite ville. Publiés par la Société historique de Provence dans les Mémoires pour servir à l'histoire de la Ligue en Provence. Aix. Makaire, 1866.

pour la compagnie du corail ; mais, surtout, elle avait à redouter la malveillance de la faction qui tyrannisait Marseille.

La Ligue semblait alors triompher dans tout le royaume. Elle était maîtresse aux Etats de Blois de 1588. Marseille y avait envoyé trois députés qui se distinguaient par leur exaltation. L'un d'eux était Antoine-Nicolas d'Albertas ; la division s'était donc mise au sein de la compagnie. L'assassinat du Balafré, puis celui d'Henri III, portèrent à son comble l'exaltation ligueuse. En Provence, tout particulièrement, le parti royal semblait réduit à une complète impuissance. Mais deux factions divisèrent les ligueurs : l'une avait pour chef le comte de Carcès ; c'était le parti modéré, représentant les mêmes tendances que le duc de Mayenne, hostile aux énergumènes de Paris ; l'autre dirigé par le sieur de Vins, puis par sa belle-sœur l'énergique comtesse de Sault, n'hésitait pas sur le choix des moyens et ne reculait pas devant les alliances étrangères.

Marseille, où les *bigarrats* n'osaient plus se montrer, fut troublée par les luttes des deux factions ennemies. Pour faire triompher leur cause, de Vins et la comtesse de Sault mirent leur confiance dans Charles Casaulx, fils d'un marchand originaire de Gascogne, qui s'était distingué par son audace et sa violence dans les troubles précédents et avait su grouper autour de lui des partisans résolus. Cependant, même en ayant recours à l'émeute, Casaulx ne put réussir à se faire élire consul ni en 1589 ni en 1590 ; les partisans du comte de Carcès restaient maîtres de l'hôtel de ville.

C'est alors que la comtesse de Sault fait venir en Provence l'astucieux Charles Emmanuel, duc de Savoie. Les Marseillais étaient peu disposés à le recevoir. La comtesse accourt avec Casaulx ; une nouvelle émeute, soulevée par celui-ci, le rend maître de la ville où le duc fait une entrée solennelle et décide l'envoi d'une députation qui l'accompagne à Madrid auprès de Philippe II, son beau-père. Bientôt, le grand-duc de Toscane, inquiet des menées du Savoyard, envoie ses galères à Marseille pour surveiller les évènements. Nicolas Bausset, gouverneur du Château-d'If, ennemi des ligueurs, traite avec l'envoyé du

Médicis qui lui promet sa protection, laisse les Toscans débarquer dans les îles mais tient close sa forteresse.

La situation, déjà bien troublée à Marseille, le devient encore plus par la brouille de Charles Emmanuel et de la comtesse de Sault. Casaulx lui donne asile et se fait enfin élire premier consul (1591). Il repousse successivement deux attaques du duc de Savoie (novembre 1591) et du comte de Carcès (août 1592) et ces deux succès grandissent son prestige. C'est alors qu'il fait nommer viguier un homme qui lui était tout dévoué, Louis d'Aix. A partir de l'automne de 1592 ils exercent pendant deux ans et demi un duumvirat dictatorial. La constitution de Marseille n'existait plus et Casaulx resta premier consul sans même être soumis à la formalité d'une réélection. Des proscriptions et des confiscations de biens avaient marqué son triomphe. Personne n'osait lui résister ouvertement ; mais des complots avortés, œuvre d'obscurs mécontents, lui fournirent des prétextes pour atteindre ses ennemis. Les Riqueti et quelques autres sortirent de la ville pour aller offrir leurs services à l'armée du roi. Pendant leur absence Casaulx fit emprisonner la veuve de Lenche et Marguerite de Glandevès femme de Jean Riqueti. Il alla voir celle-ci dans sa prison, croyant pouvoir en tirer de l'argent, mais il dut y renoncer devant sa fière attitude.

Cependant, tandis que la puissance et l'audace de Casaulx grandissaient, l'abjuration d'Henri IV (juillet 1593) avait changé la face des choses ; le roi avait été sacré à Chartres (février 1594) et, avant même son entrée à Paris (22 mars), la plupart des villes du royaume l'avaient reconnu ; en Provence Aix avait donné l'exemple (janvier). Le seul prétexte aux dernières résistances c'est que le roi n'avait pas reçu l'absolution du pape ; or, la réconciliation longuement négociée fut enfin proclamée (septembre 1595). Aussitôt Mayenne et les derniers chefs ligueurs entamèrent des pourparlers qui allaient aboutir à un accord avec le roi (janvier 1596). Mayenne avait écrit aux duumvirs pour les y faire comprendre ; ils avaient rejeté ses propositions.

Ainsi, au début de 1596, Marseille restait la seule ville du

royaume, en dehors de la Bretagne où tenait encore Mercœur, qui ne reconnût pas Henri IV. L'obstination de Casaulx semble bien difficile à comprendre. Des historiens de Marseille se sont enthousiasmés pour lui. Selon eux le farouche ligueur était un homme épris des vieilles libertés de sa ville ; il aurait voulu restaurer la république du moyen âge. Singulier anachronisme s'il y songea réellement (1). Les écrivains royalistes du temps ont au contraire accablé Casaulx et n'ont vu en lui qu'un ambitieux sans scrupules, entêté à conserver coûte que coûte une dictature péniblement acquise et qu'il ne pouvait abandonner sans craindre des représailles.

Quoi qu'il en soit, lorsque le duc de Guise, nouveau gouverneur, entra en Provence avec une armée (21 novembre 1595), Casaulx ne trouva d'autre ressource que de se jeter dans les bras de l'Espagne. Les vaisseaux espagnols furent introduits dans le port et des troupes cantonnées dans la ville (28 décembre 1595), tandis qu'une députation conduite par le frère du consul, le notaire François Casaulx, allait signer à Madrid le traité du 20 janvier 1596 qui mettait la ville sous le protectorat de Philippe II.

Le triomphe de la royauté, l'arrivée du duc de Guise, avaient rendu courage aux ennemis de Casaulx; l'entente avec l'Espagne avait excité bien des mécontentements. Un dernier complot tramé contre le consul allait réussir.

Les principaux artisans furent des membres de la compagnie

(1) Le seul fondement de cette tradition locale qui peut bien n'être qu'une légende est un passage de Gaufridi (*Hist. de Provence*, t. II, p. 826) qui, écrivant en 1694, rapporte que Casaulx se serait ouvert de son projet à son ami Robert de Ruffi « lequel ayant la fleur de lys fort avant dans le cœur », l'aurait supplié de se donner au roi de France. Timon-David, auteur d'une intéressante *Etude généalogique* sur les familles de Casaulx, d'Aix et de Libertat, remarque avec raison qu'il est étrange que l'historien de Marseille, Ruffi, contemporain de Gaufridi, ait passé sous silence un fait qui, aux yeux de ses concitoyens, eût grandement honoré son aïeul. Il faut, de plus, rapprocher le récit de Nostradamus, contemporain, qui recueillit les dires de témoins et d'acteurs des événements. Selon lui Casaulx était tiraillé entre des influences diverses, celle de son fils Fabio « jeune homme de douce et gracieuse nature », qui ne cessait de le supplier de se reconcilier avec le roi, et celle de Nicolas David. Il ne dit rien de ses projets de république, p. 1022 et suiv.

Lenche. Au milieu de l'anarchie elle avait subi de profonds remaniements lors du renouvellement de l'association, en 1591 et en 1594. Elle avait d'abord été réduite à dix-neuf carats et demi par l'exclusion de J.-B. de Forbin, de Louis de Cabre, de Lazarin Mouan, des héritiers de Carlin Didier, compromis dans l'agitation ligueuse. En 1594 le nombre des carats fut relevé à vingt-deux et demi par l'admission de quatre nouveaux participants qui s'étaient distingués comme officiers au service de la compagnie : Philippe Gasparo (1), Paul Porrata, Antoine-Marie Salvety, Orso-Santo Cipriano, tous d'origine corse, même le dernier venu d'Italie (2). Celui-ci devait marier son fils, Jean-Paul de Cipriano, à Honorade de Forbin, fille de Désirée Lenche, cousine germaine des deux fils d'Antoine (3).

Le clan des Corses était donc puissamment renforcé dans la compagnie. Ils n'avaient pas oublié la mort de Lenche, leur ancien chef, et la chute de Casaulx devait être pour eux une vendetta attendue. De plus il y avait rivalité d'intérêts entre la magnifique compagnie et les tout-puissants duumvirs. Ceux-ci n'avaient-ils pas eu l'idée en 1591 de fonder une compagnie rivale qui fît en Tunisie la pêche du corail ? Il y avait donc eu, depuis plusieurs années, concurrence entre l'ancienne et la nouvelle compagnie. On peut penser que Casaulx avait profité de sa toute puissance pour gêner des rivaux dont la plupart étaient ses ennemis politiques. Ceux-ci en étaient réduits à acheter les bonnes grâces de Casaulx et Louis d'Aix (4). En 1591 elle leur

(1) Appelé en 1599 Philippe de Gaspari, chef d'une famille noble qui devait s'éteindre au milieu du XVIII[e] siècle.

(2) Lettres de naturalité pour Orso-Santo Cipriano, natif de Corsègue, retiré en France depuis 1572, mai 1578. Cour des comptes de Provence. B. 67, fol. 166. — La compagnie figure d'abord sur les registres comme comptant vingt-cinq carats. En effet, Forbin, ligueur repentant, Louis de Cabre et Cosme Deidier, avaient été mis parmi les participants. Ils déclarèrent ensuite avoir été portés par erreur sur le contrat d'association qu'ils n'avaient pas approuvé, s'abstinrent de participer à aucun des actes de la compagnie et furent en effet considérés comme n'en étant pas membres. Une copie de l'acte d'association, en date du 24 novembre 1594, se trouve dans les papiers de Ferrenc (carton 2) aux archives municipales.

(3) V. aux archives dép. des B.-du-Rh. le reg. 6 des insinuations de la sénéchaussée, fol. 606, la copie du contrat de mariage.

(4) Louis d'Aix était déjà lieutenant du viguier.

fait cadeau de deux superbes chevaux barbes achetés quatre cents écus.

L'âme de la conspiration, ourdie contre eux dès le mois de décembre 1595, fut l'avocat Nicolas Bausset, neveu du gouverneur du Château-d'If. Parmi les membres de la compagnie, les fils de Jean Riqueti, dont la mère avait été emprisonnée par Casaulx, Cosme, Deidier, François de Cabre, prirent une part active à l'exécution. Nicolas Bausset a raconté longuement, dans ses Mémoires (1), ses négociations avec le duc de Guise et les pénibles incertitudes des conjurés. Tout finit par réussir, grâce à l'audace du capitaine Pierre Libertat, commandant de la porte réale, et de son frère Barthélemy qui frappèrent Casaulx à mort et ouvrirent la porte aux troupes de Guise (17 février 1596). Les Libertat étaient Corses (2) et en relations avec ceux de la compagnie du corail. En 1599, Barthélemy y acquérait un carat (3).

Les conjurés avaient fait avec Guise un traité en règle où ils stipulaient les récompenses qui leur seraient réservées. Henri IV tint généreusement les promesses faites. Le gouverneur du Château-d'If reçut pour son fils, en 1597, des lettres patentes de provision de l'office de receveur général du taillon en Provence, office qu'il avait lui-même exercé. D'autres lettres de 1597 l'approuvaient d'avoir perçu pendant la rébellion un droit de 6 o/o sur les navires qui aborderaient à Marseille, pour le remboursement des frais qu'il avait supportés afin de conserver sa forteresse au roi, lorsque les galères de Toscane étaient venues s'établir aux îles. Le neveu, Nicolas Bausset, fut pourvu, en 1599, de l'office de lieutenant général de la sénéchaussée de Marseille (4). Tandis que Barthélemy Libertat était proclamé viguier de Marseille, à la mort de son frère en 1597, Ogier Riqueti, second fils

(1) Voir la note de la page 44. Il s'attribue, peut-être à tort, le mérite de l'initiative. D'après Nostradamus, très renseigné sur ces événements, c'est Libertat, le premier, qui aurait songé à renverser Casaulx. Bausset n'aurait été que son instrument, p. 1026-27.

(2) Leur grand-père Barthélemy Libertat, marinier, avait reçu ses lettres de naturalité en 1541.

(3) En, 954, fol. 141.

(4) Voir pour les lettres patentes du 21 fév. 1597 et les lettres de provision du 18 mars 1599, les registres du Parlement, B. 3339, fol. 412 v°, 3340, fol. 334 v°.

de Jean, avait été nommé premier consul en remplacement de Casaulx ; Désiré Moustier, autre membre de la compagnie, avait aussi obtenu le deuxième consulat, tandis que Bausset était lui-même assesseur des consuls. Ainsi la compagnie pouvait se féliciter d'avoir suivi dans les troubles le parti des bigarrats. Elle participait au triomphe de la cause royale. Elle voyait ses membres à la tête de la municipalité marseillaise ou comblés de faveurs par Henri IV. D'un autre côté, le rétablissement de la tranquillité en Provence, les efforts de la diplomatie royale et de Savary de Brèves pour raffermir l'alliance turque semblaient lui promettre une nouvelle ère de prospérité. Malheureusement une brouille inattendue entre les associés allait au contraire amener sa dissolution après un demi-siècle de prospérité.

Depuis la mort d'Antoine Lenche, elle avait été dirigée par le dernier survivant de ses fondateurs, le vieux Jean Riqueti. Les fils de Lenche, Thomas, sieur de Moissac, et Antoine n'avaient pas encore assez d'expérience, ni d'autorité, pour succéder à leur père. En 1589, Thomas qui est au Bastion avec sa mère, Jeanne de Boquin, lui donne procuration pour agir en son nom et le Parlement d'Aix, sur la requête de celle-ci, l'autorise à user de ce pouvoir pour négocier et administrer. La vaillante veuve du consul assassiné soutint donc les intérêts de ses enfants (1).

Jusqu'ici l'entente avait été complète entre les Lenche et les Riqueti. Jeanne de Lenche, fille d'Antoine, avait épousé Honoré (2), le fils aîné de Jean Riqueti. Mais celui-ci mourut en 1597 ou 1598. Honoré, nouveau seigneur de Mirabeau, et son frère cadet, Laurent, seigneur de Négréaulx, prirent, dans la compagnie, la place de leur père (3). La direction leur en fut

(1) 16 mai 1589. Parlement, B. 3336, fol. 162.

(2) Il fit bâtir sur la place de Lenche, habitée par son beau-père, un très bel hôtel où son fils Thomas devait avoir l'honneur de recevoir Louis XIV en 1661.

(3) D'après L'Hermite de Soliers (*La Toscane française*), Jean Riqueti eut cinq fils : Honoré, Ogier, Pierre, Antoine, Thomas, et deux filles : Marguerite et Claire. C'est, sans doute, Ogier qui est appelé Laurent sur les registres de la compagnie du corail.

aussitôt disputée par Thomas de Lenche, devenu noble et possesseur de fief, auquel son récent mariage venait de valoir de forts appuis à la cour. Le 1er novembre 1596, il avait épousé Louise d'Ornano, petite-fille du héros Sampiero et fille d'Alphonse d'Ornano, ancien colonel des compagnies corses au service du roi, lieutenant-général en Dauphiné, en 1587, à la suite d'exploits brillants. De nouveaux services signalés, rendus au roi contre les Ligueurs et les Espagnols, venaient de lui valoir le bâton de maréchal de France. Le frère cadet du sieur de Moissac, marié à Louise de Village, était entré dans une des familles nobles les plus anciennes et les plus puissantes de Marseille. Pour tenir la balance égale entre ces hommes jeunes et ambitieux, la compagnie ne comptait personne parmi ses membres qui fût capable de maintenir les traditions de forte unité et de concorde qui avaient fait sa force et sa prospérité.

En 1597, les Lenche étaient à leur tour récompensés, comme les Bausset et les Libertat, des services rendus par leur père contre la Ligue. Le sieur de Moissac recevait des lettres patentes datées de janvier 1597 portant « provizion du gouvernement et traffic du Bastion de France au Massacarès. » Le préambule rappelait que le lieu de « Massacarès dit le Bastion », qui « servait de retraite aux sujets du roi associés à faire la pêche du corail » avait été « ci-devant baillé en garde au feu sieur de Lenche » et il n'était question que de confier au fils une charge vacante par le trépas du père (1). En réalité, Antoine Lenche n'avait jamais reçu pareille investiture et la charge de « gouverneur pour le roi » était une nouveauté qui donnait à son fils une situation tout à fait en dehors de la compagnie. Le sieur de Moissac avait sans doute sollicité l'intervention royale pour assurer dans sa famille l'hérédité de la direction de la compagnie et du commandement des établissements, considérés comme la véritable propriété des descendants du fondateur. On allait oublier de plus en plus au XVIIe siècle que celui-ci, malgré tout le mérite de l'initiative, n'avait agi que comme mandataire d'une société.

(1) Reg. des insinuations de l'amirauté de Marseille. Enregistrement et texte des lettres patentes (fol. 247-249, deuxième pagination).

Aussi, les associés et à leur tête les Mirabeau, jaloux de voir leur échapper la prééminence qu'avait eue leur père, protestèrent contre ce qu'ils qualifiaient une usurpation. Le roi fut supplié de « maintenir et conserver lesdits associés aux autorités et privilèges à eux concédés par le feu roi Henri second en ses lettres patentes du août 1553 desquels ils avaient bien et duement joui du depuis » et, en conséquence, de révoquer les lettres de 1597 obtenues par surprise.

Cependant le sieur de Moissac avait envoyé en Barbarie son frère Antoine qui se saisit, le 6 mai 1599, du Bastion et de tous les établissements de la compagnie. En même temps il négociait à Constantinople et obtenait, en 1600, un commandement du Grand Seigneur, renouvelant celui de 1572 qui avait accordé à la compagnie marseillaise les pêcheries et les concessions d'Afrique. Mais il y avait entre les deux commandements une différence significative de libellé. En 1572, il avait été accordé à « Anthoine Linchou et à ses participants marchands de Marseille ». Celui de 1600 rappelait seulement le nom d'Antoine Lenche, et substituait « Thomas et Antoine Linchou au lieu et place de leur père pour exercer ladite charge de capitaine des Bastions comme aussi de la pêche. »

Les Lenche étaient ainsi bien armés pour soutenir la lutte engagée contre eux par la compagnie. Les adversaires mirent en jeu toutes les influences dont ils pouvaient disposer et épuisèrent toutes les ressources que pouvait leur fournir la procédure pour trouver une juridiction favorable. Un arrêt du consul du 8 février 1600 avait fait un premier règlement sur le différend. Les Lenche, pensant que la coalition formée contre eux leur rendrait les juges de Marseille et le Parlement de Provence défavorables, obtinrent un arrêt du Grand Conseil du 29 février 1600 qui évoquait le procès au parlement de Grenoble. Leurs adversaires répondirent du tac au tac ; sur leur demande, le conseil privé, tenu à Grenoble le 30 septembre 1600, décida que la cause serait instruite et jugée en première instance par les juridictions subalternes de Provence. Puis, le 26 juin 1601, des lettres du roi adressées au duc de Guise, gouverneur de Provence, et à

Guillaume du Vair, premier président du parlement, leur ordonnèrent d'ouïr les parties et de donner leur avis avant qu'il fût jugé définitivement.

Mais Guise fut retenu quelque temps à la cour; les associés en profitèrent pour remporter un avantage. Il était sans doute connu comme plus porté à favoriser les Lenche. En tout cas, du Vair avait des attaches avec les membres de la compagnie, particulièrement avec les de Bausset. En vertu de lettres royales du 13 août 1601, le premier président, en l'absence du gouverneur, fut chargé de donner seul son avis. C'était au tour des Lenche de mettre en jeu leurs influences; sur leur demande, une décision du conseil privé du 30 janvier 1602 décida que du Vair surseoirait de donner son avis jusqu'à ce que le duc de Guise fût revenu en Provence et que ledit avis serait alors donné par eux « conjointement sans retardation. »

Tout fut réglé, en effet, sans retard. Le 25 mai 1602 Guise donnait mission au sieur de Soubeyran de se transporter au Bastion pour examiner sur place la situation et lui faire un rapport. Soubeyran revint tout gagné à la cause des Lenche et l'avis du duc, envoyé le 13 octobre 1602, fut aussi favorable que ceux-ci pouvaient l'espérer. « Nous, Charles de Lorraine, duc de Guise.... certifions à S. M. que, suivant son commandement, nous avons envoyé exprès le sieur de Soubeyran au Bastion de France..... qu'il nous a rapporté quy était fort nécessaire pour le bien du service de S. M., qu'elle y mit quelqu'un pour y commander et pour ce que le sieur de Moissac s'est acquis une grande créance audit pays, tant à cause de feu son père qu'y a commandé un long temps audit Bastion que pour ce qu'il s'y est lui-même fort bien comporté depuis la mort de son père, nous estimons que S. M. ne peut faire élection de personne pour commander audit Bastion plus propre que ledit sieur de Moissac. »

C'était la première fois que les établissements marseillais étaient visités au nom du roi et l'appui qu'ils pouvaient prêter à la politique royale était aussitôt constaté. Dès lors il ne s'agissait plus d'une simple querelle de marchands ; son intérêt étant clairement démontré, Henri IV n'hésita plus et trancha le

différend par un coup de théâtre. Les lettres patentes données à Fontainebleau le 26 novembre 1602 disaient très clairement son sentiment : « Savoir faisons que, nous considérant qu'étant un fait... dont la connaissance appartient à notre neveu le duc de Guise, son avis est suffisant pour nous y faire prendre résolution sans attendre celui du sieur du Vair..... *en considération que ledit gouvernement n'a rien de commun avec le négoce et trafication des marchandises et qu'il est question d'une affaire d'état et d'un gouvernement par nous donné pour le bien de notre service, en quoi lesdits associés ne sont aucunement intéressés* et pour certaines autres causes importantes à notre service, nous avons dit et déclaré.... que le sieur de Moissac demeurera pourvu dudit gouvernement du Bastion de France, suivant les lettres de provision de janvier 1597..... » En conséquence ceux qui étaient tentés de le molester s'exposaient à être punis comme coupables de lèse-majesté.

Ainsi l'entreprise purement commerciale et privée des Lenche et de leur compagnie devenait, au début du XVIIe siècle, une « affaire d'état »; le roi possédait sur la côte d'Afrique une forteresse commandée par un capitaine nommé par lui. Il y avait bien dès lors un Bastion de France. Richelieu devait soutenir et faire triompher cette théorie contre le fils même du duc de Guise qui prétendit plus tard être seul propriétaire du Bastion, comme acquéreur des droits des Lenche. Après une lutte vivement conduite de part et d'autre, la victoire restait à ceux-ci mais le résultat fut la dissolution définitive de la Compagnie. La liquidation donna lieu à une série de procès jugés par les parlements de Provence, de Grenoble et de Paris (1). On considéra que l'association avait pris fin le 6 mai 1599, jour où Antoine de Lenche avait occupé le Bastion. Rien n'était encore terminé en 1616 (2).

(1) Voir une requête d'Antoine Riqueti, assignant devant le Parlement de Paris Antoine et Thomas Lenche et autres intéressés dans la compagnie du corail, septembre 1613. — Reg. du Parlement d'Aix, B 3344, fol. 833 v°.

(2) Tous les actes relatifs à cette querelle figurent dans le Registre des Insinuations de l'amirauté de Marseille, fol. 247-262. On trouve aussi les lettres patentes de novembre 1602 en faveur du sieur de Moissac dans le cinquième registre de la sénéchaussée de Marseille, fol. 333.

Donc les premières années du XVII[e] siècle avaient vu disparaître au milieu de luttes pénibles la « magnifique » compagnie du corail. Sa dissolution avait été un résultat indirect des troubles religieux qui avaient laissé dans les esprits de mauvais ferments d'agitation. Marseille devait en souffrir pendant toute la première moitié du XVII[e] siècle.

Malgré les renouvellements fréquents de l'association, la variation du nombre des carats et l'admission de quelques nouveaux membres, c'était bien une seule et même compagnie qui avait représenté la France en Barbarie pendant cinquante ans. C'était d'ailleurs le sentiment des associés eux-mêmes. Dans leurs registres successifs de comptes on trouve fréquemment cette formule : *notre* compagnie ancienne, *notre* compagnie nouvelle. En 1591 le caissier tient à remarquer formellement que la compagnie, réduite à 19 carats 1/2, est pourtant la même que les précédentes de 24 et de 26 carats. On verra plus loin quelles furent l'importance et la variété de ses opérations, mais, rien que par sa durée et par ses succès ininterrompus, la compagnie du corail mérite une mention à part dans l'histoire des anciennes compagnies françaises. Elle avait heureusement pu se passer de toute ingérence officielle. Les compagnies du Bastion qui lui succédèrent au XVII[e] siècle devaient connaître plus de déboires que de succès. Personne ne devait jamais être tenté de les qualifier de magnifiques.

CHAPITRE III

UNE COMPAGNIE MARSEILLAISE AU XVI[e] SIÈCLE SON ORGANISATION, SON OUTILLAGE.

L'histoire de la compagnie du corail a évoqué le souvenir des mœurs brutales d'un siècle où les esprits étaient pourtant si délicats et si raffinés. Elle a montré le spectacle de la vie agitée de ces négociants marseillais du xvi[e] siècle, si différents de paisibles bourgeois, ceignant l'épée sans répugnance et revêtant la cuirasse, ne redoutant ni la bataille, ni le tumulte de l'émeute, ni les complots et les coups de main. L'étude de l'organisation et des opérations de la compagnie présente un intérêt tout différent. Elle apprendra bien des détails intéressants sur la vie commerciale au xvi[e] siècle.

Ce n'est pas un fait banal de pouvoir étudier en détail le fonctionnement d'une grande compagnie ancienne de quatre siècles. Peut-être même est-ce une chance unique. Outre les précieux registres de comptabilité, les actes d'association, celui de 1585 conservé dans les registres du notaire Champorcin (1), celui de 1594, mêlé aux papiers de famille des Ferrenc, aux archives de l'hôtel de ville de Marseille, fournissent des éléments malheureusement incomplets. L'acte de 1585 se réfère à un contrat antérieur passé chez maître Boyer le 30 novembre 1574. Malgré la précision de cette date, sans doute fausse, et des recherches aux époques voisines, il a été impossible de mettre la main sur ce contrat qui eût permis de retrouver les précédents. C'est une mésaventure qui arrive assez fréquemment,

(1) Voir le texte à l'appendice.

paraît-il, à ceux qui font des recherches dans les vieilles archives des notaires.

Nos ancêtres ne connaissaient pas la variété des formes d'associations commerciales ou industrielles qui se sont multipliées au XIX[e] siècle ; mais, déjà, sous l'ancien régime, on distinguait trois types ordinaires : les sociétés en nom collectif, les sociétés en commandite, les sociétés anonymes et inconnues. « Une société en nom collectif, écrit Guyot dans son *Répertoire de jurisprudence*, est celle qui a lieu entre deux ou plusieurs négociants pour faire en commun un certain commerce au nom de tous les associés. Tous les actes de cette société se passent sous le nom des associés qui l'ont contractée, soit que ces noms soient exprimés chacun en particulier, soit qu'on les exprime collectivement, en signant, par exemple, un tel et compagnie (1) ».

Cette définition conviendrait à peu près aux sociétés du même genre aujourd'hui ; elle s'applique assez exactement à notre compagnie du corail, au moins à ses débuts. Le capital de ces sociétés n'est pas fixé ; il y a association de personnes plutôt que de capitaux : les associés engagent tous leurs biens dans les affaires entreprises en commun. Aussi il n'y a pas émission d'actions. Chacun des membres de la compagnie y possède un *intérêt* qui peut être très variable. Donc les engagements des divers membres sont souvent très inégaux.

A Marseille on appelait carat, quarat ou quirat la part d'intérêt de chaque associé. Cette dernière forme prévalut et le mot s'est maintenu jusqu'à nos jours dans la langue provençale (2). Quel était le sens primitif du mot carat (carato en italien) ? Au XVII[e] siècle on l'employait en français dans deux sens. Il désignait un poids minuscule pour peser et évaluer les diamants ; les orfèvres et monnayeurs l'employaient pour exprimer la bonté ou le titre de l'or. « Les monnayeurs ou l'usage ont fixé la perfection de l'or à 24 carats, quoique, cependant, on ne puisse jamais si bien épurer ce précieux métal qu'il n'y manque quelque quart de carat (3) ». Ainsi, de l'or à 22 carats renfermait

(1) V° Société.
(2) Sous aucune de ses formes il ne figure dans le dictionnaire de Mistral.
(3) Savary de Bruslons. *Dict. du commerce*, V° Carat.

deux parts d'alliage. Le sens de carat, appliqué aux parts d'intérêt d'une compagnie, dérivait de la même origine. Une compagnie était constituée par un certain nombre de carats et le chiffre de 24, qui correspondait à l'or fin, représentait en quelque sorte le nombre normal pour une compagnie. C'est pourquoi celle du corail avait compté au début 24 carats. Mais les circonstances pouvaient amener l'abandon du chiffre usuel et préféré et c'est ainsi qu'aux divers renouvellements de la compagnie le nombre des carats fut tantôt porté à 25 ou 26, tantôt abaissé jusqu'à 19 et demi.

Comme la compagnie connut le succès dès le début les sommes engagées rapportaient de beaux bénéfices et les parts ou carats étaient recherchées. Mais les détenteurs ne se souciaient guère de les abandonner sans y être forcés par les circonstances. Elles se transmettaient fidèlement en héritage ; sur vingt-quatre carats trois seulement appartenaient à de nouveaux venus en 1585 et il fallut les troubles de la Ligue pour faire entrer quatre nouveaux participants. Par suite de la rareté de l'offre et de l'importance latente de la demande, les parts atteignirent un prix élevé. Celui-ci représentait d'ailleurs, non seulement des bénéfices éventuels, mais une partie des bâtiments marchands, des barques de corailleurs, et des établissements divers de la compagnie.

On trouve dans les registres du notaire Champorcin, à la date du 12 janvier 1583, l'acte d'achat par la compagnie elle-même de deux carats cédés par Jean-Baptiste Forbin, pour la somme de dix mille écus d'or sol, de soixante sols pièce, à payer dans le délai d'un an (1).

Les sociétaires s'engageaient implicitement à participer à toutes les opérations de la compagnie et à fournir l'argent nécessaire, au prorata de leurs carats, au fur et à mesure des besoins. L'acte de 1585 renferme une clause formelle dirigée contre les

(1) Fol. 35-37. Forbin agissait au nom de sa femme Désirée Lenche. Il reconnaissait à sa femme la propriété des dix mille écus et il constituait en garantie la terre de la Forbine à Saint-Marcel (propriété actuelle du marquis de Forbin) qu'il s'interdisait d'aliéner ou d'hypothéquer. — A la suite (fol.31) est une attestation du caissier de Forbin et de celui de la compagnie, en date du 10 juillet 1585, constatant que la somme de dix mille écus a bien été payée.

défaillants ou négligents. Il paraît que, par la faute de ceux-ci, la compagnie avait été obligée d'emprunter de l'argent pour ses opérations courantes, « dont n'en venait que confusion et perte ». Il était donc bien entendu, comme une condition indispensable, sans laquelle « la renovellation de ladite société n'eût été faite, que celui ou ceux desdits associés se trouvant refusants ou défaillants au paiement de leur part et portion desdites fournitures, lorsqu'ils en seront requis par ceux qui auront la charge de recouvrer pour ladite compagnie, à la seule déclaration et attestation desquels ont voulu et consenti être ajoutée pleine et entière foi, dans huit jours après ladite signification... au dit cas seront entièrement privés de leur part et participation de leur dite société. »

Ces appels de fonds étaient appelés des *crues*, *colte* dans les registres écrits en Italien, plus tard des *fournitures*. Très fréquents ils pouvaient être d'importance très inégale. Le 31 mars 1569, la compagnie fait une levée de 2.500 livres au carat, ce qui correspondait, pour 24 carats, à une dépense de 60.000 livres. Le plus souvent il s'agissait de 50 à 200 écus à la fois, parfois de sommes inférieures à 100 et même à 50 livres.

La fréquence de ces demandes de fonds était très variable. Dans le seul mois de mars 1571, il y eut des crues successives de 75, 34, 64, 16 et 1.000 livres par carat. Pendant les six derniers mois de la même année le dernier jour fut régulièrement marqué par une crue variant de 260 livres à 28 livres. En 1572, le caissier enregistre trois crues le même jour, pour des objets différents, de 100, 48 et 17,8 livres. Ce système fut continué pendant toute la durée de chaque association, parce qu'il n'y avait pas de fonds de roulement suffisant constitué par une première mise de fonds ou par les bénéfices des opérations précédentes. Chaque opération commencée avec une nouvelle mise de fonds était aussi liquidée isolément dès qu'elle était terminée.

Si l'on avait tous les registres de la compagnie on y trouverait le tableau complet des levées d'argent et ce tableau pourrait donner une idée de l'intensité variable de ses opérations, sinon de l'importance de celles-ci. En effet la compensation des achats

et des ventes jouait un grand rôle en Barbarie comme à Alexandrie ou sur les autres marchés dans lesquels la compagnie faisait des opérations. Bien des transactions étant faites sans débourser d'argent, l'importance de celles-ci dépassait de beaucoup les mouvements de fonds. Nous n'avons sur ceux-ci que des indications partielles. Par exemple dans le cours d'une année (1567-68) il y eut sept appels de fonds successifs de 2.237 livres 10 sols, 122 livres 10 sols, 120 livres 10 sols, 500, 750, 245 et 500 livres, soit, au total, 4.475 livres 10 sols par carat. La compagnie avait donc eu besoin cette année-là de demander aux associés 107.412 livres pour faire face aux dépenses. La compagnie de 26 carats de 1575 demanda quatorze fournitures du 1er janvier 1575 au 24 septembre 1576. Elles s'élevaient au total à 2.053 livres pour l'année 1575 et à plus de 3.300 pour les neuf mois suivants. Dans ces vingt-un mois l'appel de fonds pour les 26 carats avait été de 150 000 livres environ. Les registres conservés nous donnent le tableau complet des levées de quatre années (1588-91) ; il y en eut successivement pour 500, 1487,1043 et 1832 écus pistolets et de réaux, soit vingt-trois levées valant 4.862 écus de 3 livres 5 à 3 livres 10 sols, c'est-à-dire plus de 16 000 livres par carat. Les caissiers de la compagnie avaient compté régulièrement le nombre des crues depuis le 1er janvier 1575 ; on en était à la 45me à la fin de 1901, à la 70me au milieu de 1595.

Elles furent moins fréquentes et moins élevées dans la dernière période agitée de l'histoire de la compagnie. Du 1er novembre 1594 à la fin de 1598, la compagnie de 25 carats, pendant toute sa durée, sollicita onze levées seulement s'élevant à 1736 écus par carat. Enfin, la dernière compagnie de 22 carats 1/2, qui dut cesser presque aussitôt ses opérations en 1599, en était à son vingt-troisième appel de fonds à la fin de 1604, mais il s'agissait de menues sommes avancées pour les dépenses de ses procès.

L'objet de chacune des levées était signifié dans les registres. Tantôt il s'agit d'expédier un navire en Barbarie ; tantôt il faut payer la solde des corailleurs ou des gens employés dans les établissements de la compagnie, ou ceux qui ont travaillé les coraux à Marseille ; tantôt il faut acheter des blés. Quand il est

question de menues sommes, c'est pour envoyer quelqu'un à la cour, à Savone ou à Gênes, ou pour recruter des corailleurs sur la côte.

En même temps que les appels de fonds figurent sur les registres des fournitures en nature, à peu près aussi nombreuses. On les rencontre toujours plusieurs fois par an pour le vin, moins fréquemment pour les huiles. Huile et vin étaient, en effet, les deux grands produits du terroir de Marseille et des environs. Il n'était guère de membre de la *magnifique compagnie* qui ne possédât de belles terres ou quelque grande bastide. De riches propriétaires, comme Jean Riqueti, Pierre Bausset, Pierre Albertas, devaient être heureux d'écouler une bonne partie de leur récolte tout en évitant des avances de fonds en argent. Ceux des membres qui ne récoltaient pas suffisamment trouvaient commodément à se procurer le vin et l'huile nécessaires auprès des autres associés. La compagnie, enfin, avait tout avantage à se servir de ses propres membres comme fournisseurs sans subir l'aléa, ni le tracas, de marchés conclus au dehors, sans supporter le prélèvement de frais par les intermédiaires. On verra plus loin quelle quantité considérable de vin et d'huile était consommée pour la nourriture des équipages des bâtiments de commerce et des bateaux corailleurs, en même temps que pour celle de la population des établissements de Barbarie.

Ainsi chacun des participants était en compte courant avec la compagnie et son compte était régulièrement tenu en partie double. A son débit figuraient les crues d'argent ou les fournitures en nature, les sommes reçues par lui sur ce qui lui revenait du partage du produit de la vente des marchandises vendues par la compagnie : corail, épices, cuirs, etc. Il était crédité des sommes versées par lui ou des denrées fournies, des sommes qui lui revenaient, au prorata de ses carats, sur les ventes opérées. Pour les sommes à verser ou à recevoir il lui était compté au débit ou au crédit, pour tout retard à partir du jour de l'échéance, un intérêt de 10 o/o dont le taux fut maintenu uniforme pendant une grande partie de la durée de la compagnie. Cependant on voit aussi figurer (1591) le taux du denier douze, 8 1/3 o/o. Au 31 mars

de chaque année, on réglait le doit et avoir de chacun des participants.

La direction de la compagnie eut tout au moins le grand mérite d'être simple et peu coûteuse. Elle resta naturellement entre les mains des Lenche, fondateurs et principaux participants, sauf pendant les dix années qui suivirent l'assassinat d'Antoine Lenche (1587). Elle passa momentanément à Jean-Riqueti de Mirabeau pour être reprise ensuite par Thomas de Lenche, sieur de Moissac. C'était un honneur qui était loin de rapporter des bénéfices comparables aux magnifiques émoluments des directeurs ou administrateurs-délégués actuels de nos grandes sociétés. Thomas Lenche recevait *300 livres* par an ; son frère Antoine, en lui succédant, fit porter à 500 livres le prix des soins qu'il donnait aux affaires de la compagnie. Jean Riqueti, pour cinq années d'administration, reçoit 500 écus d'or en 1573.

D'ailleurs Lenche, auquel était confié le pouvoir exécutif, devait s'entendre avec un véritable *conseil d'administration*, comme nous l'apprend l'acte d'association de 1585 :

« Sont aussi demeurés d'accord que, pour le régime administration et gouvernement du négoce et affaires de leur dite compagnie.... ont commis et député pour superintendants d'icelles, savoir Antoine Lenche, le seigneur de Roquefort, le seigneur de Mirabeau, de Gemenes, et Pierre de Batista, savoir ledit Lenche pour accorder patrons à faire ladite pêche, pourvoir de bateaux et engins nécessaires, constituer officiers pour ladite pêcherie et aux navires vaisseaux d'icelles et à l'expédition de toutes choses nécessaires à ladite pêcherie, écrire tant au roi d'Argier que autres que sera besoin et répondre à leurs lettres, tant d'ici que de là, en la Barbarie, pour les affaires de la compagnie, communiquant toujours le tout aux autres superintendants ci-dessus nommés, lequel Lenche et autres députés accorderont commandataires, patrons de nefs, vaisseaux, écrivains, tant pour le régime et administration de ladite pêche, audit Bône, Massaquarès, la Calle et autres lieux de la Barbarie, que aussi pour les voyages qui se feront aux parties de Levant ou ailleurs; accorderont aussi tous ensemble ou la plupart un caissier et



exacteurs et autres officiers qu'ils aviseront pour travailler et tenir compte audit Marseille pour leur dite compagnie. »

Le conseil d'administration désigné par l'acte d'association ne resta pas inactif. On voit, en effet, que Riqueti, Albertas, Bausset, furent activement mêlés à la direction des affaires.

Il faut faire ressortir un curieux détail de fonctionnement. L'acte d'association interdisait aux participants de faire du commerce pour leur propre compte, « ou par personnes interposées, auxdites parties de Bonne, Massaquarès, La Calle, Cap de Roze et autres lieux circonvoisins, ni en aucun autre lieu des limites portées par ledit arrêt de Sa Majesté et permission du Grand Seigneur et roi d'Arger, sur la peine volontaire de 2.000 écus d'or sol » applicables un tiers à la ville, un autre aux hôpitaux, l'autre à la compagnie.

Pourtant, du consentement de leurs associés, les participants s'entendaient couramment entre eux, pour une entreprise particulière du ressort des opérations de la compagnie, et même avec des négociants étrangers à celle-ci. On peut citer la compagnie du vaisseau *Saint-Andriou*, qui revient de Barbarie, chargé de cuirs et de laines. Cette association est composée de 21 carats ; neuf des membres de la compagnie du corail y sont intéressés pour quinze parts, et le caissier Borlaquin tient compte de cette opération sur ses registres pour chacun d'eux (1594) (1).

Une autre fois il s'agit d'envoyer des blés et d'autres fournitures au Bastion. La plus grande partie des participants, 17 carats 1/2 sur 19 1/2, s'unissent pour affréter le vaisseau du capitaine Reymondin, le charger de vivres à Marseille, compléter le chargement à Pise par 263 sacs de blé et l'expédier au Bastion. Cette compagnie partielle agit « pour le compte et service de la compagnie générale » (1593). Sur le même registre il est question d'une compagnie de 23 carats qui expédie le vaisseau du même capitaine Reymondin, d'une autre de 21 carats pour le voyage du capitaine Carboneau.

(1) Les neuf participants sont : Heoirs de Lenche 4 carats, sieur de Mirabeau 3 1/2, sieur de Roquefort 3, sieur de Saint-Paul 2 1/2, sieur de Gemenos 2 1/2, Jean d'Ollivier 1/2, François d'Ollivier 1/2, Désiré Moustier 1/4, Pierre Moustier 1/4.

Au même moment (1593-94) fonctionne la « compagnie d cuirs de Ligorne faite entre aucuns des participants de compagnie de 19 carats 1 2 et d'autres qui y ont été accueillis Cette compagnie porte le nom de Livourne parce qu'elle fait u série d'opérations dans ce port et à Pise où elle est en relation av les seigneurs Berzighelly et Simon de Cipriano ; elle fait d affaires avec le Bastion et se trouve en compte avec la compagı du corail.

Mais ces exemples multiples sont des années les plus troublé des luttes de la Ligue et de la tyrannie de Casaulx. Peut-êt sommes-nous en présence d'expédients temporaires inspirés p les circonstances, qui attestent combien le négoce était troul par les désordres.

On peut relever une autre particularité relative aux ventes d marchandises de la compagnie. Celle-ci aurait dû, semble-t-s'en charger elle-même, calculer la part du produit revenant chaque associé et la porter à son crédit. Tout autre était système adopté. D'après l'acte d'association de 1585, la vente d blés, laines, cuirs de Barbarie, devait être faite par ceux que compagnie commettait et députait pour cet objet ; le prod était destiné à couvrir les frais généraux et dépenses courant On verra plus loin comment le corail était surtout réexporté Alexandrie. Quant aux autres marchandises, spécialement cell achetées en Egypte en retour des coraux, elles étaient partagé entre les participants « tout incontinent » qu'elles arrivaient Marseille « pour et aux fins que chacun d'eux puisse faire de part à son bon plaisir et volonté ». Alors les associés redevenaie concurrents les uns des autres. Contrairement au texte de 15 des blés et des coraux étaient même parfois mis ainsi partage

Après l'une de ces opérations on voit même certains des ass ciés former une société pour vendre leur part en commun. Ai en 1586 une compagnie de 15 carats est formée parmi les me bres de celle du corail qui en comptait 19 et demi. Elle ch des coraux sur le galion Sainte-Claire qui part pour Alexan Le Sainte-Claire appartenait à la compagnie « générale »,



le caissier de celle-ci stipule nettement sur ses comptes que la « générale » n'a point d'intérêts dans cette opération de vente des coraux. Une autre fois (1586) on voit certains associés vendre à Antoine Lenche la part des épices variées qu'ils ont reçue d'une cargaison venue d'Alexandrie. Ainsi Lenche et ses coparticipants avaient su combiner heureusement les avantages de l'association et de l'initiative individuelle. Ils s'unissaient en Barbarie et en Egypte, là où l'action isolée eût présenté bien des risques et des dangers. A Marseille, ils reprenaient leur liberté.

En poursuivant l'examen plus avant dans le détail on trouverait que la compagnie du corail différait par bien des points de son fonctionnement de nos sociétés actuelles à nom collectif. Au début elle a une véritable raison sociale. Les actes disent : la compagnie de Thomas Lenche, Jean Riqueti, Pierre Bausset, et autres associés ; ils désignent plus ou moins de noms, toujours au moins deux ou trois. Plus tard les noms disparaissent. Il n'est plus question que de la compagnie du corail, qui ressemble par là à une société anonyme. Il est admis aujourd'hui que les associés ne peuvent pas céder leurs parts d'intérêt, que la société finit de plein droit par la mort d'un des associés et se trouve dissoute entre les survivants. Ces deux règles n'étaient pas observées par la compagnie du corail du XVIe siècle.

L'importance des grandes sociétés ou compagnies d'aujourd'hui frappe souvent les yeux par la somptuosité ou la vaste étendue des immeubles qu'elles occupent, de leurs bureaux et de leurs magasins. Rien d'extérieur n'aurait pu révéler au visiteur de Marseille l'importance de la « magnifique compagnie ». L'entassement de la population et l'exiguïté des locaux dans la ville ne lui avaient pas permis de concentrer ses opérations dans une seule des hautes maisons pressées sur la rive du port ou dans son voisinage ; aucune place libre n'existait pour en construire une qui lui eût convenu. Il lui avait fallu louer, sur divers points, plusieurs magasins dont chacun servait à l'entrepôt et à la manipulation d'une marchandise particulière. On sait que les traditions du moyen âge, et particulièrement les habitudes corporatives, avaient fait grouper dans un seul quartier ou dans une

seule rue les marchands et les artisans qui s'occupaient d'un même produit. Des groupements de ce genre existaient à Marseille, comme le rappellent certains noms de rue, mais pour les simples artisans et boutiquiers. Les négociants armateurs n'avaient à se préoccuper dans le choix de leurs magasins que de leur commodité ; la proximité du port était naturellement l'avantage le plus recherché.

La compagnie utilisa d'abord le magasin de Thomas Lenche. Après sa mort, on voit sa femme Ugona Lencio le lui louer 3 livres par mois. La même année, 1570, un autre magasin était loué pour trois ans, à 26 livres 8 sols par an, et le monastère de Saint-Victor demandait 61 livres 4 sols pour une maison avec magasin.

Il y eut alors un magasin spécial pour les blés, un autre et même deux, en 1575, pour l'épicerie, payés 60 livres par an, un autre pour les cuirs. Celui-ci fut loué pendant toute la durée de la compagnie à la famille Napollon, d'origine corse, à laquelle dut sans doute appartenir plus tard le fameux Sanson Napollon. Les longues relations de ses parents avec la compagnie expliqueraient tout naturellement le rôle qu'il devait jouer en Barbarie. Enfin il est souvent question dans les documents de la maison du corail. On peut conjecturer que celle-ci n'était autre que l'immeuble loué aux moines de Saint-Victor dans le quartier Saint-Jean, le plus important de ceux qu'occupait la compagnie.

Le cabiscol de l'abbaye, messire Vincens Virgini, toucha pour sa location en 1595 la somme de 36 écus, c'est-à-dire environ 110 livres. Ce n'était évidemment pas le même que la Compagnie payait près de moitié moins en 1570, car il semble que le prix des loyers n'avait pas sensiblement changé. Le magasin de Napollon, payé 72 livres en 1576, en coûtait 75 en 1589 et 25 écus, c'est-à-dire une somme nominalement égale, en 1595. Les pestes de 1580, 1581 et 1586 et les troubles de la Ligue, qui avaient aussi dépeuplé la ville, sont peut-être la cause de la stabilité des loyers à une époque de renchérissement général de la vie.

Un personnel assez nombreux de manœuvres étaient employé pour transporter les marchandises du quai aux magasins, pour

la manipulation, le mesurage ou pesage des blés, des épices, des cuirs, pour la confection des balles et la réexpédition au dehors et surtout pour le travail du corail dont il sera question plus loin. Mais, si la direction de la Compagnie était peu coûteuse, ses bureaux n'étaient pas encombrés d'employés.

En dehors du directeur et des associés composant le conseil d'administration, le seul emploi dont on retrouve la trace est celui du caissier. Au temps où la Compagnie était qualifiée de magnifique et peut-être même dès le début, cette importante fonction était donnée à un négociant inspirant toute confiance, ayant même un intérêt dans la société. C'est ainsi qu'on trouve les noms de Honorat Armand (1), Alphonse de Baptiste, Jean-Augustin Catacholi, Orso Santo Cipriano. Ils avaient la responsabilité de la caisse sans toujours la tenir effectivement. Ils confiaient ce soin à des sous-ordres (2), mais, dans les registres, il n'est pas question de commis.

Le commerce de la Compagnie nécessitait l'emploi permanent d'un certain nombre de navires. Il en fallait d'autant plus que les Marseillais aimaient à employer dans leur navigation méditerranéenne des bâtiments d'un faible tonnage. A leurs débuts, les associés n'eurent peut-être pas de bâtiments à eux. Mais bientôt leurs succès les encouragèrent à se départir de leur prudence; ils acquirent toute une flottille composée d'unités de plus en plus considérables. Ils formaient donc une compagnie d'armement en même temps que de commerce.

En 1566, ils possèdent la nef *Sainte-Claire* qu'ils arment de compte à demi avec une « Compagnie de la moitié du voyage de la *Sainte-Claire* ». Le même nom figure pendant toute l'histoire de la Compagnie sur les registres, mais évidemment porté par des bâtiments différents. En 1575, la *Sainte-Claire* appelée galionnet, déjà quelque peu hors d'usage sans doute, est estimée 2400 livres seulement par la nouvelle Compagnie qui la reçoit

(1) En 1566, Honorat Armand achète un quart de carat à Jean Vernet. (Reg. du notaire Jean d'Ollières).

(2) On peut citer les noms de Giraud Soseda, Claude Arman, Jean Mazury, Paulin Borlaquin, Jacques Thomassin.

des mains de l'ancienne. En 1591, le vaisseau ou galion dı même nom est évalué à 6000 écus d'or par autorité du lieutenan de l'amirauté, c'est-à-dire 18 à 20.000 livres (1). C'était un de gros bâtiments du port de Marseille, exclusivement employé au voyages d'Alexandrie. La Compagnie tenait beaucoup à évite toute interruption dans ces voyages si fructueux pour elle. Eı janvier 1592, on la voit donner 100 écus en présent au consu Casaulx pour empêcher que la *Sainte-Claire* ne fût envoyée dan l'Archipel charger des blés. Cet incident tout menu ne laisse pa d'être instructif. Il rappelle que la municipalité de Marseille, eı vue de prévenir la disette, réquisitionnait parfois des navires que les îles et les pays riverains de l'Archipel fournissaient déjà comme plus tard, au XVII[e] siècle, des blés à la Provence et, enfin il montre que le terrible Casaulx, ennemi de la Compagnie n'était pas insensible à l'argent.

Dès 1566, la Compagnie était propriétaire d'autres bâtiments les deux nefs *Saint-Michel* et *Saint-Nicolas*, la barque *Sainte Catherine* remplacée, en 1570, par un bâtiment neuf du mêm nom. Le patron Raphaël Franquin, qui la commandait, eı possédait le sixième.

Entre 1585 et 1590, la compagnie avait à son service, outre l gros vaisseau *Sainte-Claire*, deux autres vaisseaux ou galions, l *Saint-Jean* et la *Sainte-Marguerite*. Les Lenche, armateurs ; leurs débuts, n'avaient jamais cessé de s'occuper d'armemen pour leur propre compte. On voit, en 1598, les héritier d'Antoine vendre à leurs coassociés le vieux vaisseau *La Ros* pour 1100 écus (2). Les autres associés étaient dans le même cas particulièrement Jean Riqueti. Parmi les officiers de ces bâti ments, capitaines, patrons ou écrivains, on relève une série d noms d'hommes qui devaient se distinguer plus tard, eux oı leurs fils en Barbarie, tels les Porrata, les Salvety, Pierre Napol lon, Pierre Reimon dit Merigon, Jean Gallifet, Orso Santo Cipriano, François Estelle, et d'autres encore.

(1) Il est question, en 1587, d'une barque, la *Sainte-Claire*, achetée au patroı Gaimar de la Ciotat, dont le *corps* seul coûte 1396 livres 16 sols.

(2) Acte reçu par le notaire Michel Rebotaud (aujourd'hui Étude Lamotte)

En dehors de ces gros navires employés au commerce, une tartane était toujours affectée aux voyages rapides qu'il était nécessaire d'effectuer en Barbarie pour le transport de messages ou d'envoyés en cas d'urgence. Enfin, une ou plusieurs frégates, petits bâtiments de construction spéciale, faisaient la police des pêcheries et le service des établissements sur la côte de Barbarie.

Les comptes de la compagnie fourniraient en abondance, à ceux qui voudraient prendre la peine de les en extraire, des renseignements sur le coût des agrès, des réparations, du ravitaillement d'un navire au XVIe siècle. Ainsi la voilure de la *Sainte-Claire* coûta 235 écus d'or lorsqu'à la même époque, vers 1575, la cotonine pour faire les voiles était vendue 10 sols la canne. Pour le même galion, il faut payer les ancres 333 écus d'or 24 sols 6 deniers à Stéphane Pollero, de Savone, fournisseur ordinaire de la compagnie pour les agrès de toutes sortes. En 1585, une ancre qui pèse 12 C^a^ (1) 30 livres ne coûte pourtant que 19 écus 40 sols. Les comptes de maîtres de hache sont nombreux ; on trouve moins fréquemment de curieuses mentions comme celle-ci : 1 écu 12 sols au peintre Teyssère pour avoir rebytat (repeint) l'image de saint Jean qui ornait la proue du galion du même nom.

L'insécurité des mers obligeait de munir les navires de pièces d'artillerie qui leur permettaient de résister tout au moins à des corsaires faiblement armés. Mais, pendant longtemps, soit que l'insécurité fût moins grande que plus tard, soit par esprit d'économie, la compagnie n'eut pas d'artillerie à elle.

C'était alors une industrie spéciale, exercée par des particuliers, de louer des pièces d'artillerie. Jusque vers la fin du XVIIe siècle les souverains eux-mêmes devaient avoir recours à leurs services dans les guerres. Des membres de la compagnie pratiquaient cette industrie ; aussi trouvait-elle à se pourvoir en partie auprès d'eux. Elle eut particulièrement recours à Pierre Albertas, sieur de Saint-Chamas. De 1567 à 1570 trois *versi* de bronze et cinq *mascoli*, placés sur le *Saint-Michel*, coûtent

(1) Cette mesure n'a pu être identifiée. Elle était supérieure à un quintal de Marseille.

56 livres 8 sols 6 deniers de location pour chaque voyage de Bône. Le même Albertas loue, en 1568, moyennant 105 livres, cinq versi et sept mascoli de bronze à la barque *Sainte-Claire* pour aller à Massacarès. En 1570, deux petits versi et quatre mascoli pesant 467 livres, mis sur la frégate de la compagnie, lui rapportent 154 livres. La même année, un autre associé, Jean Daysac, seigneur de Venelles, fournissait cinq versi pour un voyage de la barque *La Madeleine* au prix de 55 livres.

Qu'était-ce que des mascoli ? Ce nom, sans doute peu usité, ne se trouve pas dans les ouvrages techniques. Le nom de verse ou vers, variante de barce, était, au contraire, employé couramment au XVI[e] siècle pour désigner une petite pièce d'artillerie dont on se servait sur les navires. Dans un édit de mars 1584, Henri III stipule que les navires de 30 à 40 tonneaux devront être armés de deux doubles barces, que ceux de 50 à 60 en auront quatre et l'armement devait s'élever jusqu'à douze pour les bâtiments de 110 à 120 tonneaux.

La compagnie avait alors trouvé plus avantageux d'avoir son artillerie à elle. Peut-être qu'à cause de l'audace croissante et du grand nombre des corsaires les loueurs d'artillerie pour navires avaient été obligés de trop hausser leurs prix ou bien s'étaient découragés d'exercer une industrie trop aléatoire. En 1587, huit *moyannes*, deux fauconneaux, vingt-un verses, vingt-deux mascles coûtent aux associés 4.748 livres. Il s'agit ici de pièces d'artillerie plus fortes. La moyanne, ou couleuvrine moyenne, différait de la couleuvrine ordinaire par sa moindre longueur et sa moindre puissance. Un écrivain du début du XVII[e] siècle dit : « les moyannes portent 4 livres de boulets et ont 7 pieds 1/2 ou 8 de longueur. » Leur dimension et leur force très variable pouvait être, en réalité, supérieure ou inférieure à ces chiffres.

L'importance des armes de défense avait augmenté avec celle des navires de la compagnie, avec l'insolence des corsaires et aussi avec la prospérité des « magnifiques seigneurs ». En 1589, ils font encore achat de deux moyannes de bronze pesant 30 quintaux pour le prix de 300 écus, à 10 écus le quintal. Les munitions, tout au moins les projectiles, étaient beaucoup moins

dispendieuses : en 1586, deux douzaines de boulets de pierre pour l'artillerie de la *Sainte-Claire* ne coûtent que 42 sols.

Veut-on savoir dans quelle proportion l'équipage d'un navire entrait alors dans les dépenses de l'armement ? Les registres de la compagnie sont remplis de comptes relatifs à la *gent* des bâtiments de la compagnie ou de ceux qu'elle affrétait. Malheureusement il est difficile d'établir des comparaisons entre les chiffres : les équipages étaient payés au retour des voyages effectués et nous ne connaissons exactement ni la durée du service accompli ni le nombre des matelots payés. Il est néanmoins instructif de savoir ce que coûtait, de ce chef, un voyage au Levant ou en Barbarie.

En 1568, la gent de la nef *Saint-Nicolas*, au retour d'Alexandrie, touche 2.431 liv. 7 s. 4 d. non compris la solde du patron et de l'écrivain. C'était là un long et coûteux voyage. Ceux de Barbarie duraient, d'ailleurs, proportionnellement autant. On voit la gent des galions *Saint-Jean* et *Sainte-Marguerite* recevoir, au retour, en 1585 et en 1590, des sommes variant entre 210 et 245 écus d'or, y compris la paie des officiers. L'équipage moins nombreux de la barque *Sainte-Catherine* ne touchait, au même moment, que 324 livres. Quatre voyages successifs, accomplis en Barbarie par la *Sainte-Marguerite*, entre avril 1587 et novembre 1588, rapportent au patron Antoine Marie Salvety et à ses gens la somme uniforme de 730 livres. Quelques exemples de paiements au mois fixent les idées d'une manière plus précise. En 1568, la gent de la nef *Saint-Michel*, retour de Bône, reçoit 151 liv. 6 s. pour 1 mois et 4 jours. En 1585, l'équipage d'un vaisseau aussi considérable touche 44 écus 44 sols pour un mois. Les prix n'avaient donc pas sensiblement varié.

Ces salaires étaient répartis fort inégalement entre les officiers et l'équipage très faiblement rétribué. Ainsi, en 1585, un paiement de la gent d'un galion, au retour d'un court voyage, sans doute, est ainsi réparti : mariniers, 11 écus 41 s. 3 d. ; *fadarni*, 7 écus 47 sols 6 deniers ; dépensier, 11 écus 41 sols 3 d. ; écrivain, 11 écus 45 sols 10 d. ; patron, 17 écus 4 sols.

L'écrivain, chargé autrefois sur les navires de commerce de

tenir les registres du bord, d'inscrire toutes les dépenses pour l'armement et le voyage, les marchandises embarquées et débarquées, etc., jouait le rôle actuel des commissaires. Quant aux fadarni, appelés ailleurs fadarins, c'étaient les novices ou mousses; cette expression provençale était dérivée, paraît-il, d'un terme catalan (1).

Pour la nourriture, le bon marché des denrées et peut-être le ménagement un peu serré, ordinaire aux armateurs, permettaient à la compagnie de s'acquitter de cette charge à des prix qui nous paraissent d'un bon marché invraisemblable. Autour de 1580 l'ordinaire de la gent était compté uniformément pour la *Sainte-Claire*, aussi bien que pour le *Saint-Jean* et d'autres vaisseaux, à quatre sols par jour, seul subside versé au dépensier.

Malgré tout les armements de la compagnie étaient loin de correspondre à l'importance de ses opérations commerciales. Pendant toute la durée de son existence, il lui fallut noliser de nombreux bâtiments. Les Lenche furent d'une façon permanente au nombre de leurs fréteurs. Les registres du notaire Champorcin renferment un acte intéressant de 1562 : *achept de partie de nef pour Sieur Thomas Lenche et aultres après nommés* (2). On y voit que le patron Michel Teisseyre de Marseille vend les trois quarts de la propriété du navire le « Sainct Victor Bonnadventure », du port de trois mille quintaux, pour le prix de 600 écus d'or d'Italie de 48 sols. Les acheteurs sont Thomas Lenche et Pierre de Baptiste, chacun pour six carats, Pierre et André Gonfaron et Louis Gay pour six autres carats, les six derniers restant la possession du patron Teisseyre. Or ce bâtiment, nommé couramment le *Saint-Victor* dans les documents postérieurs, fut ensuite régulièrement affrété par la compagnie

(1) D'après Jal (*Glossaire nautique*) la forme catalane serait fadri, au pluriel fadrins. Jal cite ce passage du P. Fournier dans son *Hydrographie* (1643) : « Les pages, garçons du navire que les Marseillais nommaient fadarins » et il ajoute : « Nous avons vu quelquefois le mot fadrin, mais fadarin, jamais ailleurs que dans la phrase du P. Fournier ; aussi pensons-nous que fadarins est une de ces fautes d'impression qui abondent dans l'*Hydrographie* ». Les registres de la compagnie du corail prouvent que le mot fadarin était bien employé couramment à Marseille.

(2) Voir le texte à l'appendice.

du corail. Il en fut de même pour le vaisseau *la Rose*, propriété d'Antoine Lenche que la compagnie finit par acheter en 1598 ; dès 1575 il faisait indifféremment les voyages de Barbarie ou d'Alexandrie. C'était d'ailleurs une habitude adoptée par les associés de noliser les mêmes bateaux quand ils s'adressaient aux armateurs de Marseille ou à ceux de La Ciotat souvent mis par eux à contribution.

Les conditions d'affrétement à cette époque semblent avoir été variées si l'on en juge par la diversité des paiements qui figurent sur les livres de la compagnie. Tels navires étaient loués au mois. Ainsi, en 1567, les armateurs du *Saint-Victor* reçoivent la location de six mois et cinq jours pour un voyage d'Alger, à 80 écus de 48 sols le mois, c'est-à-dire 192 livres.

En 1592 les propriétaires du vaisseau *la Cabrette* touchent 200 écus pour deux mois d'un voyage à Livourne, mais la somme réduite en forte monnaie ne valait que 138 écus ; le prix d'un mois s'élevait donc environ à 210 livres. En 1595 une polacre exécute plusieurs voyages à raison de 60 écus par mois. La nourriture et les salaires des équipages restaient à la charge des armateurs. En tenant compte de l'usure de leurs bâtiments et de l'amortissement à prévoir, des frais courants de réparations, des primes d'assurance, il devait leur rester de beaux bénéfices. Sur les 80 écus donnés au *Saint-Victor* par mois il n'y en avait pas 50 à prélever pour les salaires et la nourriture de l'équipage. Tous autres frais déduits il n'est sans doute pas exagéré d'évaluer à 20 écus par mois ce qui constituait le bénéfice net des armateurs, soit plus de 200 écus par an pour un navire de 800 écus, plus de 25 o/o d'intérêts du capital engagé.

Plus souvent les nolis sont payés pour la durée d'un voyage. Entre 1585 et 1592 le même patron Jaumet Ingoiran reçoit pour son vaisseau 1.521 écus pour un voyage à Valence, 400 écus pour aller charger du vin à Barcelone et le porter à Massacarès, 263 écus pour un voyage de Massacarès à Savone. Peut-être, même en ce cas les prix avaient-ils été stipulés au mois. Pourtant on voit le même Ingoiran recevoir la somme uniforme de 720 livres pour trois voyages consécutifs de Massacarès à

Marseille et à Savone accomplis en 1587. Ce même chiffre est payé à un patron de La Ciotat en 1567 pour le même voyage (1).

Enfin les capitaines étaient payés aussi d'après le poids des marchandises transportées. Divers exemples montrent que le transport d'un caffi (420 kilogs) de blé, du Bastion à Marseille ou à Savone, coûtait entre deux écus et deux écus et demi autour de 1580. Ce prix qui ferait ressortir la tonne métrique à plus de 15 livres en monnaie d'alors, montre combien les transports maritimes étaient plus coûteux qu'aujourd'hui. A la même date une somme de 2.100 écus de réaux, apportée de Valence sur un galion, paie 7 écus 21 sols de nolis. De Savone à Marseille 10.350 livres de fils et cordages pour les corailleurs paient 20 livres 14 sols.

Quelles étaient les catégories de bâtiments achetés ou employés de préférence par la compagnie? Elle n'avait pas à se préoccuper dans ses choix de répondre à des besoins spéciaux. Ses navires étaient donc ceux des types courants à Marseille et ses registres pourraient fournir des indications, assez vagues d'ailleurs, à ceux qui étudient les transformations des navires de commerce à travers les âges. Jusqu'au XVIe siècle s'étaient perpétués les formes et les noms du moyen âge. Alors apparurent de nouveaux types, en usage à Marseille pendant toute la durée du XVIIe siècle et même au-delà. On peut se rendre compte de cette transformation dans les livres de la compagnie. Dans la première période de son existence on trouve les noms anciens : *nefs*, *galions* pour les gros navires; *galionnets*, *saettya* ou *saittia*, *londres*, *caravelles* pour les plus petits. En 1585 la *stagiera* du patron Claude Deterba porte des caisses de corail à Alexandrie.

Plus tard, ce sont déjà les noms courants à Marseille au XVIIe siècle : *vaisseaux*, *polacres* (2), *barques*. Les noms anciens et les nouveaux furent d'ailleurs appliqués un moment indifféremment aux mêmes navires, comme il arrive aux époques de transition.

(1) Il y aurait ici un point à éclaircir. La même somme (730 livres) est payée pour le même voyage au patron Salvety qui commande un navire de la compagnie.

(2) Je relève ce nom pour la première fois en 1594. — V. Jal. *Glossaire nautique* ; mais quelques-uns de ces noms ne s'y trouvent pas.

Ainsi, vers 1585, on disait aussi bien le galion ou le vaisseau *Sainte-Claire*, puis le mot de galion disparait définitivement des livres de la compagnie avant la fin du siècle.

Quant aux dimensions et au tonnage de tous ces bâtiments les archives de la compagnie ne fournissent aucun renseignement à cet égard ; mais on retrouverait les chiffres dans les actes des notaires. On a vu que le vaisseau le *Saint-Victor* était du port de 3.000 quintaux. On ne parlait alors que de la portée en lourd des navires ; il n'était pas question de leur jauge. Les gros bâtiments de l'époque des croisades destinés à transporter jusqu'à 1.500 passagers avaient disparu depuis longtemps parce qu'ils n'auraient plus répondu à aucun besoin. Ainsi un bâtiment capable de porter 3.000 quintaux, équivalant à 270 tonnes métriques, était déjà un spécimen assez important de la flotte marseillaise, bien qu'on y vît des gros vaisseaux de 10.000 quintaux. L'emploi courant de vaisseaux pour le commerce de Barbarie, pour lequel on n'employait guère au XVII[e] siècle que de médiocres bâtiments, polacres ou barques, serait une indication de la prospérité de ce commerce au XVI[e] siècle et de sa décadence ultérieure s'il ne fallait tenir compte d'une autre considération. En 1603 les consuls de Marseille obtiennent des lettres-patentes, confirmant un arrêt du Conseil d'État, qui portent inhibitions et défenses « d'envoyer trafiquer aux costes de l'obéissance du Grand Seigneur des vaisseaux d'un port inférieur à 7.000 quintaux et non munis de l'équipage nécessaire pour se défendre des corsaires (1). » On pouvait espérer à la fin du XVI[e] siècle échapper à ceux-ci avec de gros bâtiments bien armés. Au XVII[e] siècle aucun navire de commerce ne fut de taille à braver les gros corsaires algériens ; les navires légers avaient plus de chances d'éviter d'être pris en les gagnant de vitesse.

A cette époque beaucoup de navires opéraient aux Iles leur chargement ou leur déchargement sans entrer dans le port de Marseille. Ils évitaient ainsi les longs retards causés par les

(1) Arch. du Parlement (Aix). B, 3341, fol. 793.

sévères règlements relatifs aux quarantaines ou par le caprice des vents. Avant l'invention de la navigation à vapeur et l'usage des remorqueurs pour les voiliers, les périodes de mistral, où le vent s'engouffrait avec violence dans l'étroit goulet du port, interdisaient souvent pendant des semaines l'entrée et surtout la sortie. De plus, en restant aux Iles, les bâtiments évitaient le paiement d'un certain nombre de droits. Le fermier du droit du roi des drogueries et épiceries percevait une taxe à la fois sur les épices venues du Levant et sur les coraux de Barbarie. La gabelle du port était perçue au nom de la ville sur les marchandises d'entrée sur le pied de 2 o/o de leur valeur.

Voilà qui explique pourquoi, même aux périodes où le commerce eut le plus d'activité, on n'eut pas trop à souffrir alors de l'encombrement et de l'insuffisance du Vieux-Port. Bien plus, les estampes du XVIe et du XVIIe siècle qui représentent des vues de Marseille, montrent toujours son bassin presque vide de bâtiments. Mais c'était là, peut-être, plutôt une convention adoptée et maintenue par les dessinateurs, que l'expression, même exagérée, de la réalité.

Entre le port et les Iles c'était donc un va et vient incessant de barques occupées au transport des marchandises et des passagers. La concurrence de nombreux patrons maintenait les prix assez peu élevés pour une traversée souvent pénible de plusieurs kilomètres. Aussi la compagnie du corail se contentait-elle d'avoir recours à leurs services sans acquérir un matériel spécial qu'elle n'eût pu occuper de façon régulière. Cependant, il semble bien qu'en 1583 elle possédait un bateau particulier affecté à ce service. Trente sols par voyage c'était le prix donné vers 1580 au patron d'un bateau pour porter aux Iles des patrons corailleurs, des victuailles, ou les officiers de l'amirauté chargés de la visite de tout navire avant son départ. Celle-ci coûtait alors d'ordinaire trois écus d'or (1), parfois quatre, plus un

(1) Le Parlement d'Aix était alors à chaque instant saisi de plaintes par les consuls des divers ports de Provence contre la cupidité des officiers de l'amirauté. C'est seulement en 1599 qu'il tarifa uniformément leurs visites en les fixant à « un écu pour les gros vaisseaux, un demi-écu pour les médiocres et un quart d'écu pour les petits ». Arch. de la Chambre de Commerce.

teston d'usage au clerc du greffier. Mais, pour aller aux Iles, les officiers demandaient jusqu'à six écus. S'il s'agissait de porter des marchandises, on employait des bateaux plus gros dont chaque voyage pouvait coûter jusqu'à trois livres et même davantage. Les tartanes, qui servaient aussi au même usage, étaient payées à peu près au même tarif. Ainsi, en 1586, le patron Oget Giollet, qui effectua une série de voyages pour le déchargement des épiceries apportées par le galion *Sainte-Claire*, reçut 1 écu 6 sols par traversée.

Telle était l'organisation de la compagnie, l'importance de ses installations et de son outillage à Marseille. Mais c'est la Barbarie surtout qui était le théâtre de ses opérations. C'est là que le tableau de son activité offre le plus d'intérêt. Il permettra tout d'abord d'étudier les premiers établissements français et les humbles débuts de notre colonisation en Algérie.

CHAPITRE IV

LES ÉTABLISSEMENTS MARSEILLAIS EN ALGÉRIE AU XVIe SIÈCLE

Les registres de la compagnie du corail jettent plus de lumière sur l'origine des établissements français de la côte barbaresque, restée jusqu'ici bien mal connue. Cependant ils sont loin de dissiper toutes les obscurités.

Le commandement du Grand Seigneur, délivré en 1582 en faveur de la compagnie (1), est jusqu'ici le seul document du xvie siècle qui limite d'une façon précise l'étendue des côtes de Barbarie sur lesquelles les Marseillais jouissaient du monopole de la pêche du corail. Elle allait « depuis Montefousque jusques au cap Nègre ». Si l'on identifie le premier point avec le cap Mafetouch, promontoire médian du massif montagneux qui s'avance entre le golfe de Philippeville et celui de Bône et projette à ses deux extrémités les pointes du cap de Fer et du cap de Garde, on peut en conclure que les documents du xviie ou du xviiie siècle qui fixaient parfois Bougie comme le terminus occidental des concessions d'Afrique, en étendaient singulièrement le domaine primitif. Entre le cap Mafetouch et le cap Nègre, aujourd'hui en Tunisie, la longueur des côtes, sans tenir compte de toutes leurs sinuosités, était de 200 kilomètres environ. C'était donc un domaine important abandonné par les Algériens et par le sultan aux entreprises marseillaises.

Sur ce domaine les établissements furent-ils aussi anciens que la compagnie elle-même ? Quels furent les premiers créés ? Quand et pourquoi les Marseillais se décidèrent-ils à fonder les autres ? Quelle était la nature de ces établissements ? Toutes

(1) Voir, à l'appendice, pièce n° IV.

questions auxquelles il n'est pas encore permis de répondre avec une entière précision.

Pendant la période des débuts la compagnie, semble-t-il, n'eut d'installation fixe qu'à Bône. Elle s'intitule « la nostra compania della pesca de coralli di Buona ». On trouve dans les registres du notaire Champorcin une quittance de 1561 (1) par laquelle les héritiers de Pierre Barrilan reconnaissent avoir reçu de Thomas Lenche le dernier paiement des gages qui lui étaient dus pour avoir servi la compagnie comme soldat à Bonne de Barbarie. La frégate de la compagnie stationnait alors à Bône et Antoine Lenche, qui dirigeait ses affaires en Afrique, y résidait en 1568.

En fixant d'abord à Bône le centre de ses opérations, la compagnie ne faisait que suivre les traditions du moyen âge. Les Marseillais n'avaient cessé de trafiquer dans cette ville, cité la plus commerçante de notre Algérie avec Bougie. Ils y avaient possédé un *fondouc* et entretenu un consul. La population était donc habituée à voir des Européens, à les laisser vivre dans la ville; ailleurs il y avait à redouter le fanatisme musulman. De plus, le port était le meilleur de toute la côte. La prudence avait donc inspiré le choix de la compagnie.

Pourtant Bône était quelque peu éloignée des pêcheries de corail. D'autre part, la compagnie y était trop directement sous la main du caïd, personnage puissant, le second après le bey de Constantine dans la partie orientale de la Régence. Elle excitait de trop près sa cupidité et celle des chefs d'une nombreuse milice. C'est pour cette double raison de commodité et de sécurité que fut choisi l'emplacement définitif du centre des opérations de la compagnie, loin de tout grand groupe de population, plus près de La Calle que de Bône. Même son isolement le mettait à l'abri des incursions des tribus voisines.

Ainsi fut fondé le Bastion de France, postérieurement à 1565. Sur les registres apparait en novembre 1567 la dénomination suivante : la nostra compania della pesca de coralli di Massa-

(1) Fol. 1524-25.

carès et Bona. On est tenté au premier abord de penser qu'il s'agit de La Calle. Les Arabes avaient, en effet, baptisé cette ville du nom de Merça'l Kharez, « port de graines à collier » ou « port aux breloques. » La richesse des parages de La Calle en corail leur était connue depuis longtemps. Tous leurs géographes ou voyageurs en parlent dans leurs *Descriptions de l'Afrique*.

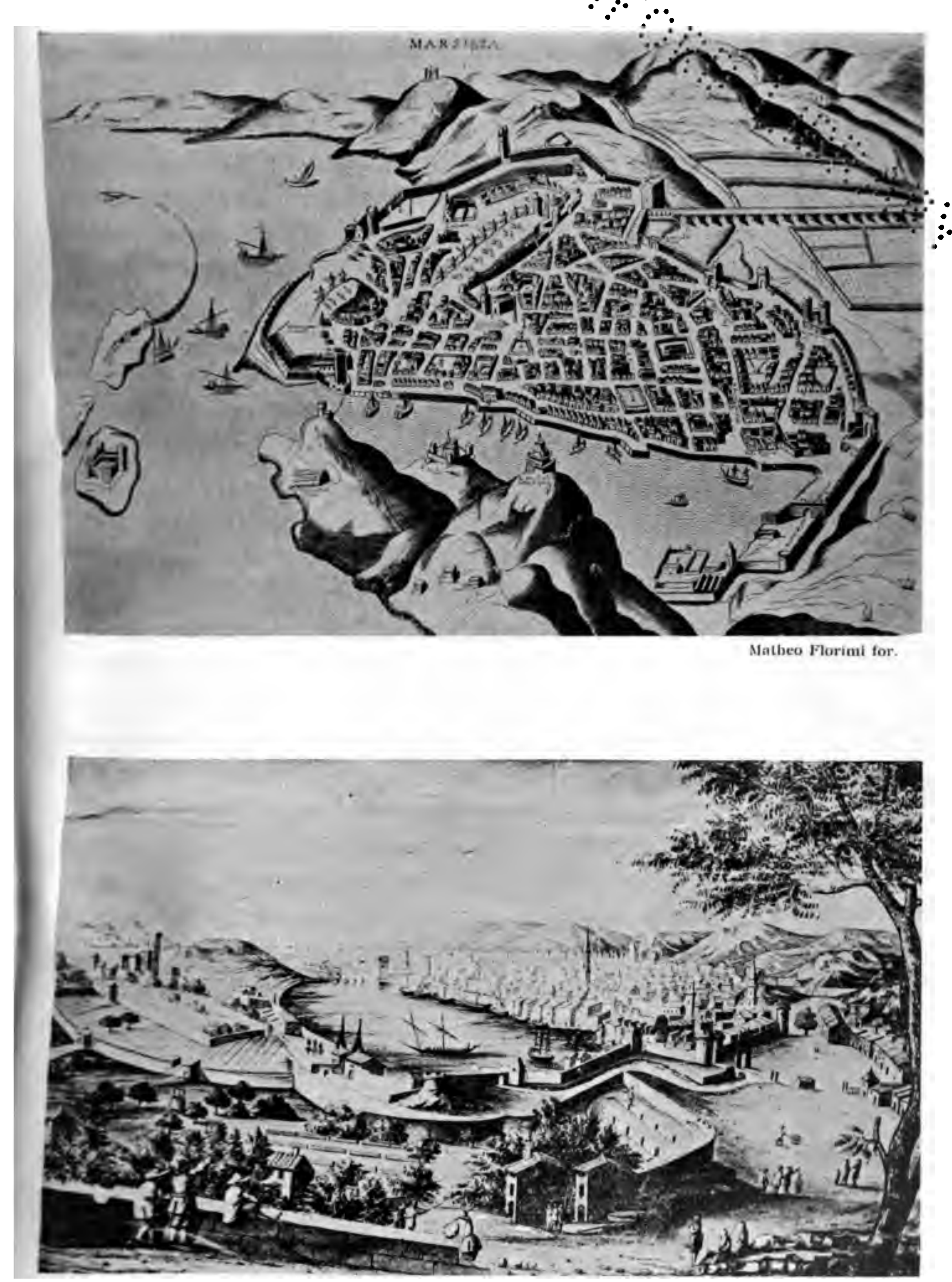
Suivant Ibn Haoukal, il y avait là une ville prospère au milieu du dixième siècle : « A une journée de distance de Badja se trouve El Kharez port où, à mon avis, on pêche le meilleur corail ; on ne le trouve que là, à Ténès et à Ceuta, en face d'Algésiras en Espagne ; mais celui qu'on pêche à Ceuta est bien inférieur pour la qualité à celui de Merça'l Kharez. El Mensour y avait établi un commissaire-inspecteur pour présider à la prière, recevoir les impôts et examiner les produits de cette pêche. Dans la ville il y a des marchands très riches et des courtiers pour la vente du corail. On fait cette pêche avec environ quarante bateaux construits dans le port et montés chacun d'environ vingt hommes. »

Un siècle après, au dire d'El Bekri, la ville restait très active. Mais ce voyageur ajoute : « On construit à Merça'l Kharez des vaisseaux et des bâtiments de guerre qui servent à porter le ravage dans le pays de Roum. Cette ville est le rendez-vous des corsaires (1). » Le développpement de la piraterie fut cause de la ruine de Merça'l Kharez ; elle fut prise par le Génois Roger de Loria en 1282 et ne se releva pas de ce désastre.

Les Italiens qui fréquentaient cette côte, peut-être les pêcheurs, avaient pris l'habitude de désigner la ville sous le nom de La Calla, le port. C'était, en effet, le seul abri que rencontraient les navires à l'est de Bône, dans les parages où l'on pêchait le corail.

Les Marseillais, recherchant l'isolement et transférant en dehors du port traditionnel le centre des pêcheries de corail, lui empruntèrent même son vieux nom. Ils appliquèrent la vieille

(1) Journal Asiatique, 3e série, t. XII, p. 180-181 ; 5e série, t. XIII, p. 73. Traductions de Slane.



Matheo Florimi for.

VUES DU PORT DE MARSEILLE AU XVIe SIÈCLE.

Collections du Musée d'Archéologie (Château Borély).

dénomination arabe de « port aux breloques » au point de la côte mal abritée sur lequel ils s'établissaient et confondirent Massacarès avec le Bastion. L'usage en fut bientôt tellement consacré qu'il passa des registres et de la correspondance de la compagnie aux actes officiels. On lit dans des lettres patentes du 22 janvier 1597 : « Massacarès, dit le Bastion de France, assis au royaume de Tunis. » La géographie de la chancellerie royale manquait de précision. Plus vagues encore étaient les connaissances des secrétaires du duc de Guise, gouverneur de Provence, qui écrivaient dans un brevet de commission rédigé en 1602 : « Le Bastion de France situé en Massacaretz. »

Très souvent, sur les registres de la compagnie, les deux noms sont accolés ; il est question du Bastion de Massacarès. Malgré leur imprécision, les documents font au contraire nettement la distinction entre La Calle et Massacarès. Les bâtiments portent des marchandises « à Bône, La Calle ou au Bastion à Massacharès. » Il en résultait donc que le nom arabe avait été détourné tout à fait de son sens primitif et n'était plus jamais appliqué à la ville qu'il désignait antérieurement au XVIe siècle. C'est une source de confusions que la confrontation des divers registres de la compagnie finit par faire découvrir.

Pourquoi les Marseillais avaient-ils appelé Bastion leur nouvel établissement ? (1) Donnaient-ils déjà à ce vieux vocable provençal et italien la signification de construction fortifiée que les Français du XVIe siècle attribuaient au mot bastillon supplanté plus tard par la forme provençale ?

Sur la foi d'un des compagnons de Savary de Brèves, dans son ambassade de 1605, on pourrait penser que le Bastion de France du XVIe siècle ne méritait en rien la qualification de forteresse. « Ce Bastion, est-il dit dans la relation des voyages de M. de Brèves, n'était point château ni forteresse, comme aucuns abusés du vocable pourraient le croire, mais seulement une maison plate édifiée par permission du Grand Seigneur pour retraite des

(1) Voir, sur l'emplacement, mon *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque*, page 11-12.

Français pêchant le corail en Barbarie; sous couleur de laque pêche ils enlevaient toutes sortes de marchandises. » Même l mémoire de 1630 affirme que Lenche obtint la permissi d'élever le Bastion « à condition toutefois de n'y faire aucu fortification, mais seulement une maison et un magasin simp ment, pour servir à ceux qui pêcheraient le corail et qui feraie négoce et trafic des marchandises dudit pays (1) ».

Le narrateur des voyages de de Brèves avait mal vu ou bi manquait de précision. Peut-être sa qualification de mais plate s'appliquait-elle à la simple maison que la Compag possédait, en effet, à Bône. Quant à l'auteur du mémoire de 16 il n'était pas très bien informé. En effet, les registres de Compagnie prouvent que le Bastion eut, dès le début, une pet garnison, un approvisionnement de poudre, des arquebus même de l'artillerie. En 1583, Jean Berault et autres poudri de Carpentras, fournissent 1145 livres de poudre de canon d'arquebuse. La défense était assurée par une enceinte et tout a moins par des terrassements. Henri IV, écrivant au sultan en 160 en faveur de la Compagnie qui se proposait de restaurer l Bastion, sollicitait pour elle les privilèges accordés auparavant à celle de Lenche, avec plein pouvoir de faire reconstruire l Bastion « en la même forme qu'il était » et d'élever « des remparts de terre, cabanes, magasins, fours et moulins esdits lieux pou loger et conserver les corailleurs, matelots et autres ». Bien aupa ravant, les lettres patentes du 23 juin 1568 avaient permis au associés marseillais de sortir du royaume des pièces d'artilleri pour la garde et défense de leur *fort*. D'ailleurs, Sanson Napollon le négociateur du relèvement du Bastion, se borna plus tard demander l'exécution des accords conclus entre les Algériens e la première Compagnie du corail et c'est bien ce que stipulai le contrat fameux du 29 septembre 1628 : « Et d'autant qu ladite place du Bastion et ses dépendances ont esté démolie permettons de les pouvoir redresser et fabriquer *comme elle estoient anciennement* pour pouvoir se garantir contre les Maures vaisseaux et brigantins de Majorque et Minorque ensemble. »

(1) Biblioth. nat. Mss. fr. 16.164.

De l'ensemble des textes il ressort bien qu'entre le Bastion du XVIe siècle et celui du XVIIe il n'y avait pas de différence essentielle. Sanson Napollon put seulement donner plus d'ampleur et de solidité aux constructions et aux fortifications autorisées et exécutées dès le début.

Au reste, les bâtiments même ne pouvaient guère être beaucoup moins considérables puisque la pêche et le commerce étaient au moins autant, sinon plus actifs qu'à aucune époque du XVIIe siècle, puisqu'il fallait loger un personnel déjà nombreux. Un inventaire fait le 6 mai 1599 évaluait « plusieurs meubles, artillerie, bateaux et autres choses » qui se trouvaient au Massacarès, à 2611 écus. La désignation est bien vague, et l'inventaire souleva des protestations par ses estimations trop défectueuses. Peu auparavant, lors de la transformation de la Compagnie de 22 carats et demi en Compagnie de 19 carats et demi, « les meubles, bateaux, engins, artillerie, bâtiments et toutes autres choses » appartenant à la première, furent évalués à 7.000 écus d'or après déduction de 1744 livres. Il ne semble pas, malgré la désignation des bâtiments, qu'il faille penser que la valeur des constructions de toutes sortes des établissements était comprise dans cette somme. En effet, dans l'inventaire dressé en 1590 ou 1591, lors de la dissolution de la Compagnie de 24 carats, les « attirails et meubles servant à la pêche et au Bastion et encore l'artillerie, *sans y comprendre la place et bâtiments* » avaient été comptés 6.658 écus d'or. La valeur élevée des meubles et de ce que renfermaient les établissements peut faire présumer quelque peu leur importance. Mais il est regrettable que les livres de la Compagnie ne nous fournissent pas d'estimations plus précises.

Il faut remarquer que le terme de Bastion fut souvent employé pour désigner les autres établissements. Les teneurs de livres de la Compagnie disaient : notre bastion de la Calle, du cap de Rose ; termes beaucoup moins employés pourtant que celui de Bastion de Massacarès. Le commandement du Grand Seigneur, de 1572, parlait de la concession des trois bastions « Marce carés, la Cale et Boume ». Enfin, le nom de Bastion de France ne

devint commun qu'au XVIIe siècle. Les documents du XVIe siècle disent le Bastion, Massacarès ou le Bastion de Massacarès. C'est seulement dans les lettres patentes de 1597 déjà citées que figure la mention : Massacarès, dit le Bastion de France.

C'est là que résidait le chef des Etablissements marseillais, directeur général de toutes leurs opérations en Algérie, le « gouverneur de l'emprèse » comme l'appellent longtemps les documents. C'est vers la fin du XVIe siècle seulement que l'appellation de capitaine du Bastion prévalut.

Les Lenche tinrent naturellement à se réserver dans la compagnie ces fonctions qui les mettaient seuls en relations avec les Barbaresques. Antoine Lenche résidait à la Calle, puis à Massacarès, aux appointements de 500 livres par an, quand il fut appelé à la direction de la compagnie à la mort de son frère, en 1568. Ce contretemps lui fit momentanément laisser la place à un capitaine corse mais il put bientôt la faire donner à son jeune frère Visconte Lenche. Celui-ci, après un apprentissage comme écrivain à Bône, repartit en 1575 comme gouverneur de l'emprèse au service de la nouvelle compagnie de 26 carats (1). Mais il mourut quelques années après, laissant de nouveau dans l'embarras le chef de la famille.

Le commandement du Bastion fut du moins confié encore aux mains d'un Corse, tout dévoué aux Lenche et peut-être leur parent (2). Le magnifique capitaine Jean Porrata, qui devait rester une quinzaine d'années au Bastion, était le frère aîné de ce Paul Porrata, commandant du galion *Sainte-Claire* qui finit par acquérir deux carats dans la compagnie en 1594. Leur famille originaire de Gênes y comptait parmi les nobles depuis la fin du XIVe siècle. Leur grand-père avait vécu longtemps en Corse comme commandant de la forteresse de Bonifacio et y était mort. Les deux Porrata avaient sans doute embrassé la cause française sous Henri II, du temps de Sampiero et avaient été

(1) Lettres de naturalité pour Bisconte Lenchou, originaire de Corsègue. Arch. de la Cour des Comptes. Reg. Cometa, mars 1579, fol. 344 verso. Les registres l'appellent toujours Bisconte ou Besconte Lenche.

(2) Les Lenche avaient pour mère Gentileta de Porato.

obligés ensuite de se retirer à Marseille. Des lettres-patentes d'Henri III en date du 20 novembre 1582 investirent Porrata du gouvernement du Bastion. Il serait intéressant de savoir si c'était là une nouveauté et si l'intervention royale, comme il est probable, avait été sollicitée par la compagnie.

Jean Porrata, après son long séjour en Barbarie, rentra à Marseille en 1597 et y obtint à son retour des lettres de citadinage moyennant 50 écus d'or. On y fait valoir qu'il habite depuis trente ans la ville « en laquelle il a apporté tous ses moyens et facultés et négocié mercantilement sans discontinuation (1). » Le séjour en Barbarie n'était donc pas considéré comme une absence mais assimilé à la résidence à Marseille. Jean Porrata mourut sans avoir été marié mais son frère Paul, enrichi au service de la compagnie, fit souche d'une descendance qui contracta des alliances avec les meilleures familles de Provence au XVII[e] siècle. Un troisième frère était retourné en Corse.

En se retirant Jean Porrata avait cédé la place aux fils d'Antoine Lenche. On a vu comment Thomas, sieur de Moissac, s'était fait attribuer par le roi le titre de gouverneur du Bastion et comment les prétentions des deux Lenche avaient amené la dissolution de la compagnie. On a vu qu'Antoine Lenche recevait, en 1568, 500 livres d'appointements seulement. Les registres ne fournissent aucune indication sur les émoluments de ses successeurs. A la fin du XVIII[e] siècle le gouverneur de la Calle ne touchait pas moins de 4000 livres par an.

Le capitaine du Bastion avait pour lieutenant l'écrivain, dont le nom dans les actes est sans cesse accolé au sien. Quelquefois on les désigne ensemble sous le nom d'administrateurs du Massacarès. Sur les navires d'alors le second officier, chargé spécialement des écritures et des fonctions administratives, portait ce nom d'écrivain. Il était naturel qu'une compagnie d'armateurs, dont plusieurs avaient navigué, et qui employait dans ses établissements beaucoup d'anciens capitaines ou patrons de bâtiments eût adopté cette dénomination. On vit se

(1) Lettres vérifiées par la Cour des Comptes le 5 juillet 1599. B, 78, fol. 514.

succéder dans ces fonctions Jean et Roland Borgarel, second de Visconte Lenche, qui recevait 250 livres par an ; Baptiste Salvety, corse, ancien capitaine marin, qui servit sous les ordres de Porrata et remplit une mission importante à Constantinople en 1580 (1). Carlo de Lorenzo et Gabriel Calaman lui succédèrent.

L'écrivain, qui entrait plus que le gouverneur dans le détail des affaires, avait sous ses ordres le caissier, teneur de livres, et le dépensier chargé de régler l'ordinaire, ce que les registres appellent les dépenses menues de la place. Un scribe, qualifié parfois de sous-écrivain, lui épargnait la besogne matérielle. Celui-ci recevait 16 livres par mois en 1570.

Ni le gouverneur de l'emprèse, chargé surtout du maintien de l'ordre et de la sécurité dans la petite colonie, des relations avec les chefs barbaresques, ni l'écrivain lui-même ne s'occupait du détail des opérations commerciales. Tous les achats et ventes étaient effectués, sous leur autorité, par deux autres officiers, les facteurs, que nous appellerions les agents commerciaux de la compagnie. On voyait de même, à la fin du XVI[e] siècle, des facteurs de la nation française, pourvus d'une commission royale comme les consuls, dans diverses échelles, à Tripoli de Syrie, à Alexandrie, par exemple, et au Maroc. L'office devait disparaître dès les premières années du XVII[e] siècle. C'est au nom des facteurs du Massacarès qu'étaient établis tous les comptes, en doit et avoir, des marchandises achetées ou vendues en Barbarie. Le caissier, gardien des fonds, leur délivrait, au fur et à mesure des besoins, les sommes d'argent nécessaires. Chose curieuse il est sans cesse question d'eux et leur nom n'est jamais prononcé, si bien que nous ne connaissons aucun de ceux qui dirigèrent le commerce de la compagnie en Barbarie.

Il était nettement stipulé dans l'acte d'association de 1585 (2) que les facteurs, appelés ici commandataires, ne pouvaient commercer pour leur propre compte. Cependant la compagnie, pour s'assurer de la fidélité de ces agents commerciaux, admettait une tolérance. Dans toute opération faite pour son compte, ils pou-

(1) V. ci-dessus p. 26.
(2) Voir à l'appendice, pièce n° II.

vaient acheter ou vendre personnellement une certaine quantité de marchandises. C'était ce qu'on appelait leurs *portées*, c'est-à-dire ce qui était transporté pour eux dans chaque cargaison. Mais, pour que leur intérêt ne fût pas distinct de celui de leurs commettants, il était bien entendu que ces *portées* étaient « incorporées avec les marchandises chargées et envoyées sur les vaisseaux de la compagnie » et c'est seulement par l'entremise des directeurs de celle-ci qu'ils pouvaient toucher le produit de leurs opérations personnelles.

Tel était, au XVI[e] siècle, l'état major du Bastion qu'il est intéressant de comparer à celui de la place de la Calle au XVIII[e] siècle (1). Celui-ci, sensiblement différent et plus nombreux, ne comptait pas moins de treize officiers. Pourtant la population de la colonie marseillaise n'était peut-être pas très inférieure au XVI[e] siècle. En tout cas, elle comprenait les mêmes éléments.

Au premier rang, les mieux recrutés et les mieux payés, l'ensemble des ouvriers qui composaient ce qu'on appela plus tard la maistrance. A leur tête, les quatre ou cinq maîtres d'aisse (de hache) et autant de calfats, employés à la réparation des bateaux corailleurs. Ils recevaient 12 à 13 livres par mois ; le maître charpentier 30 livres ; le maître calfat 35 livres. Après ceux-ci, la plus haute paye, 22 livres par mois, est donnée au remolar (remouleur) préposé au soin des couteaux qui servaient à nettoyer le corail. Deux maîtres maçons ne reçoivent que 3 écus 48 sols ; un maître ferraro (maréchal ferrant), 3 écus seulement ; un maître botaro et barilaro, pour la confection des tonneaux et barils qui servaient au transport du corail, 2 écus ; un peyrollier (chaudronnier), 8 livres. En 1583, la compagnie engage en même temps pour l'emprèze trois fabres (forgerons) avec un apprenti (fabrillou), deux serraires ou serallyers (serruriers), un barrallyer ou barrillet, un rodellier (faiseur de roues, charron ?) un monuyer (?), un mallonayre. La présence de celui-ci prouve que déjà les Provençaux du XVI[e] siècle remplaçaient les planchers dans leurs maisons par un carrelage en *malons* et qu'ils

(1) Voir *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque*, p. 424 et suiv.

avaient transporté cet usage en Barbarie. L'origine de l'industr provençale, si développée aujourd'hui, spécialement dans banlieue de Marseille, des carreaux, tuiles, briques et de poterie grossière, remonte très loin. L'emploi de ses produi était assez invétéré pour que les Marseillais n'eussent pas l'idée de transformer en parquets les bois qui entouraient le Ba tion. D'autre part, il est fait souvent mention de transport tuiles en Barbarie. L'emploi de ces deux matériaux permet croire que les constructions du Bastion ne méritaient pas ce nc de cabanes employé dans une lettre de Henri IV au sultan, sa doute avec intention. Un peintre et un cordier étaient aussi at chés au service du Bastion.

Puis il y avait les gens de bouche : meuniers, boulangers, cı siniers. Au mollin à sang, nom par lequel les Provença distinguaient les moulins mus par des animaux des moulins vent ou à chute d'eau, servaient deux moliniers et un comp gnon du mollin. A la boulangerie travaillaient le maître du foı plusieurs forniers ou compagnons de forniers, payés 6 à 10 livı par mois, et un apprenti, le forneyron, qui devait se content de 4 livres. Les talents des maîtres-queux n'étaient pas partic lièrement appréciés, ou la compagnie ne recrutait que des pra ciens de peu de valeur, car la plus haute paye qui leur est att buée n'est que de 13 livres; d'autres, des compagnons sa doute, n'en recevaient que 8. Il est aussi question de cozinottie de petits aides, mousty (mousses) de cuzinier, payés 4 livres.

Enfin, les simples manœuvres, portefaix, charretiers, garç du moulin, recevaient un salaire inférieur aux plus humb hommes de métiers, de 3 à 6 livres par mois. L'homme prép au service de l'eau était un peu mieux traité; il gagnait 8 livres *per tirar laiguo* du puits.

Le groupe des gens de métiers et manœuvres, qui coûtait beaucoup le plus à la caisse de la compagnie, n'était pas le p considérable parmi les habitants de la petite colonie. Les cora leurs, dont il sera question au chapitre suivant, les plus no breux de tous, ne faisaient apparition au Bastion que quand ne tenaient pas la mer. C'était le service de la défense qu

retenait le plus grand nombre d'hommes. Les soldats veillaient à la sécurité du côté des pillards des tribus voisines; les frégatаires devaient protéger à la fois les barques des corailleurs et le port contre les attaques de petits corsaires du voisinage. Les soldats touchaient le plus ordinairement 8 livres par mois ou deux écus d'or; les frégataires, traités à peu près également, recevaient 9 et 8 livres. En 1575, on voit la compagnie engager d'un seul coup trente-six soldats et dix-sept frégataires, trente et quatorze en 1583. Les deux troupes devaient compter plus d'une soixantaine d'hommes. Celle des soldats, commandée par un chef nommé caporal, avait ses fifres pour les conduire à la manœuvre et à la parade. Le caporal recevait un salaire double de celui des soldats. Le nommé Orsetto de Bertagne, qui fut soldat puis caporal de 1565 à 1570, fut payé successivement 2 et 4 écus d'or par mois.

La petite garnison, armée d'arquebuses et d'arbalètes, suffit toujours à écarter les pillards et les agressions locales, mais la place n'était nullement armée pour résister à une attaque sérieuse d'une troupe de quelque importance; ses canons ne tirèrent jamais contre les milices turques envoyées de Bône ou d'Alger. De même, la frégate n'était qu'un bâtiment modeste, comme l'indique le petit nombre des frégataires, que le moindre des raïs algériens aurait tenu à discrétion. En 1577, la compagnie déclare armer sa frégate « pour défendre la Calle des Génois et l'échelle de Bône de caïd Ossaïn Catalano ». Mais il ne s'agissait que d'écarter de La Calle les barques des Génois de Tabarca. Quant au renégat catalan, hostile aux Provençaux, il ne disposait à Bône d'aucun bâtiment corsaire de quelque importance. Le patron de la frégate recevait 7 écus par mois vers 1570. Tandis qu'il avait la charge de la police des côtes des Concessions, de petits bâtiments, londres, brigantins, mentionnés dans les registres, servaient sans doute de courriers entre les divers établissements.

Au total, la population fixe de la colonie du XVI[e] siècle devait atteindre, sans les corailleurs et sans les employés maures, au moins une centaine d'hommes, environ la moitié de celle de

La Calle au xviii[e] siècle. La monotonie d'une vie de réclusion ce coin perdu d'Afrique et presque toujours entre les murs d'ı mauvaise bicoque de crainte d'une alerte, les maladies rend fréquentes par le climat et surtout par le voisinage de maı malsains, la mortalité très grande, remplissaient de compass les voyageurs qui visitaient La Calle au xviii[e] siècle. Déjà xvi[e] siècle, les habitants se dégoûtaient vite de ce séj ennuyeux et dangereux. Si quelques employés y séjournaient années, les registres attestent que le personnel était fréquemm renouvelé. La compagnie prenait souvent la précaution de fa avec eux un contrat d'un an. Rapidement, la mauvaise ré tation du Bastion s'était répandue et le recrutement des gens métier ou soldats n'allait pas sans difficultés. Les maîtres hache venaient plus souvent des petits ports de la côte, Cas La Ciotat, Saint-Tropez, que de Marseille. Quant aux manœuv ou soldats, il fallait solliciter les miséreux de tous les coins d Provence et jusque du Dauphiné. On en voit de Montélim d'Embrun, de Grenoble.

Tous les gens de solde étaient nourris aux frais de la cc pagnie mais celle-ci les laissait se vêtir à leur guise et à le frais. Elle leur fournissait elle-même les draps du Langue au prix élevé, pour l'époque, de 10 sols le pan, c'est-à-dir plus de quarante sous le mètre,et tout ce qui leur était néces en déduisant ces fournitures sur leurs salaires.

En dehors des officiers et des gens de solde vivaien barbiers, en même temps chirurgiens et apothicaires colonie et le capellan ou aumônier. Le chirurgien-barbier vait de la compagnie 4 écus par mois; en outre, chaque h lui devait deux sols par mois et la retenue en était faite sur son salaire. Il semble qu'il y eut la plupart du temp barbiers aidés d'apprentis les barbeirots; ils se partageai doute la clientèle et aussi les deux sols mensuels. Messir Dalmas ou Daumas, prêtre de Cannes, qui conserva, de années, les fonctions d'aumônier, n'était pourtant pas a traité que le chirurgien-barbier; un sol, seulement, étai chaque mois sur les salaires de chaque homme, pour s tance, et il n'est pas question de salaires payés par la cc

En dehors des portefaix ou hommes de peine que celle-ci faisait venir de France en petit nombre, elle trouvait avantage à recruter sur place des Maures du pays qui se contentaient d'un léger salaire. C'étaient eux, notamment, qui accomplissaient les corvées du dehors, réputées dangereuses, telles que la coupe et le transport du bois, la garde des troupeaux. En cas de peste, ils consentaient, à des prix encore très bas, à manipuler les marchandises suspectes. Deux écus par mois leur suffisaient. Enfin, on les employait fréquemment comme courriers pour porter des messages aux autres établissements, à Bône, à La Calle, au cap de Rose, ou auprès des chefs des tribus de la Mazoule. Le prix de 16 deniers était courant pour un de ces voyages ; parfois les courriers en acceptaient douze. Des voyages de Tunis étaient payés 4 écus ; pour trois écus seulement le gouverneur de l'emprèse pouvait cependant faire porter un message à Bizerte.

Nous sommes beaucoup moins renseignés sur les deux autres établissements du cap de Rose et de La Calle. Bien qu'on leur donnât aussi le nom de Bastions, leurs moyens de défense étaient à peu près nuls. Le personnel était très peu nombreux et les constructions consistaient surtout en magasins. Ceux de la Calle étaient particulièrement importants pour les blés. Le Corse Battista d'Antonio, qui commanda de 1568 à 1573, prend le titre pompeux de capitaine du Bastion du cap Rose, et son compatriote Jacomo de Godiano, qui servit longtemps à la Calle, reçoit aussi ce titre. Mais on emploie de préférence pour ces officiers le titre plus modeste de caporal ou corporal, qui correspondait mieux à l'effectif plutôt réduit de leur garnison. Battista d'Antonio ne recevait que 4 écus par mois, comme le caporal du Bastion, guère plus qu'un simple maître de hache. Comme les tribus voisines de La Calle, particulièrement celle des Nadis, étaient connues par leur turbulence, la petite garnison de La Calle était loin de vivre en sécurité ; il fallait parfois recourir à la protection des milices turques pour mettre à la raison ces incommodes voisins. C'est ainsi qu'en 1598 le comptable enregistre la dépense suivante : « 200 écus promis au caïd de Bône pour avoir son camp pour aller contre ceux de Net (les Nadis) qui ont tué les soldats de la Calle. »

A Bône, la vieille cité commerçante, et sous la protectior d'une importante milice turque, les Marseillais n'avaient pa: eu à prendre de précautions de défenses. Mais « la maison d Bonne », malgré sa désignation modeste, était l'établissemen le plus important de la compagnie après le Bastion. Les opéra tions commerciales y étaient chaque année fort actives, et l'écri vain qui les dirigeait recevait un salaire élevé. La place d'écri vain de Bône était particulièrement appréciée et on y restait Visconte Lenche ne la quitta que pour commander au Bastion son sous-écrivain, le Corse Monnet de Libertat, servit huit an et demi, à 16 livres seulement le mois. Victorio Marchione, u insulaire encore, qui les remplaça, y demeura plus de quinze an à 100 écus par an. Enfin, Raimond Gallueil, son successeur touchait 200 écus de salaire en 1598. Cette progression es d'autant plus remarquable que les salaires des gens de sold restèrent à peu près identiques à travers les fluctuations des pri: pendant toute la fin du XVI[e] siècle.

On trouve dans le plus grand détail, sur les registres de l compagnie, tous les frais qu'entraînaient l'entretien et le ravi taillement des établissements. Il n'était guère de bâtiment partant de Marseille pour cette destination qui ne leur portât de matériaux divers : tuiles, malons, bois, ferronnerie, etc., de munitions, poudre à canon et poudre d'arquebuse, et surtou des vins, huiles et victuailles de toutes sortes. Tout ce qui servai à la nourriture venait, en effet, de France, sauf le pain, la viand et les fèves.

A lire le détail de tout ce qui était expédié, il paraît bier que la compagnie ne traitait pas trop mal son personnel e s'efforçait de lui adoucir les ennuis d'un séjour dépourvu pa ailleurs d'agréments. On a vu que les associés étaient appelé fréquemment à fournir en nature les vins de leurs propriétés e les huiles (1) nécessaires à toute cuisine provençale. Les vins d

(1) Quelquefois la compagnie achetait des huiles du pays pour la « provisio de l'emprèse ». Le caïd Ramadan, de Bône, en vend en 1578 et sa femm Asnisia en fournit en 1591 (En, 956, fol. 200). Ce dernier compte, au nom d la femme d'un caïd, est particulièrement curieux. Mais il faut remarquer qu ce Ramadan était un renégat de Nice.

terroir de Marseille et des environs n'étaient pas les seuls consommés au Bastion ; on en faisait venir d'Espagne, de Valence. En 1592, pour ne citer qu'un exemple, 1009 écus d'or sont employés d'un seul coup en Catalogne en achat de vins transportés directement à Massacarès. Quant aux huiles, la consommation s'éleva, pour l'année 1586, à 128 écus, à 159 écus pour 1591.

La dépense la plus considérable, après ces deux principales, était celle des poissons salés. Leur consommation était rendue nécessaire par la rigueur de l'observance des lois de l'Église qui imposait alors l'usage des aliments maigres de nombreux jours de l'année. C'était par centaines qu'étaient expédiés chaque année les barils d'anchois et surtout de sardines de Provence ou d'Espagne, de morue ou de thon. Les pommes, les châtaignes, les noix, les figues et les olives fournissaient à l'ordinaire journalier un abondant contingent de fruits complété par les dattes venues des oasis sahariennes. Les confitures, en moindre quantité, étaient réservées sans doute à la table des officiers. Peut-être avaient-elles des vertus spéciales comme ces cent boites de dragées et ces vingt-cinq de cotignato restregnativo et lassativo que le même apothicaire fournissait un jour à la compagnie. Le Bastion recevait aussi du sucre et diverses épices. Enfin les fromages d'Auvergne, de Majorque, ceux des chèvres de Sardaigne surtout, faciles à conserver et très appréciés des méridionaux, figuraient journellement sur les menus, si l'on en juge par les énormes quantités consommées. Du 17 juin 1582 au 23 janvier 1591, la gent de solde du Bastion n'absorba pas moins de 43.622 livres un quart de fromage sarde et majorquin, environ 14 livres en moyenne par jour.

Quant au pain et à la viande, le blé et le bétail étant achetés à fort bon marché, la consommation, laissée sans doute à discrétion, était relativement bien plus considérable. Certain compte nous apprend qu'en neuf ans et quatre mois 4.683 caffis de blé, c'est-à-dire près de 20.000 quintaux, furent convertis en pain et mangés à Massacarès. C'était environ 580 kilogrammes de blé, qui pouvaient donner à peu près autant de pain à manger par

jour. Or, avec les corailleurs et les serviteurs indigènes, les hommes à nourrir ne devaient pas dépasser 250. Il faut admettre qu'une partie fut consommée par les équipages des bâtiments de la compagnie qui séjournèrent au Bastion. Les fèves achetées sur place étaient aussi, à raison de leur bas prix, le légume le plus abondamment servi. Dans le même espace de temps, plus de 246 caffis, c'est-à-dire plus de 1.000 quintaux, avaient été dépensés, soit une moyenne de plus de 30 kilogrammes par jour.

Si l'on ajoute que, entre les mêmes dates, les gens du Bastion avaient mangé 920 moutons et 5.512 bœufs, plus d'un et demi par jour et qu'en d'autres années le nombre des animaux abattus pour eux paraît avoir été plus considérable, on aura sans doute l'impression que les miséreux engagés par la compagnie trouvaient en Barbarie une nourriture que leur auraient enviée les paysans les plus aisés du royaume. C'était uniquement pour la consommation de la place que la compagnie faisait garder aux alentours un important troupeau qui dépassait parfois 1.000 têtes, sur lequel les lions et les maraudeurs prélevaient leur tribut, renouvelé par d'incessants achats.

Le dépouillement de ce que les registres appellent les dépenses menues montre, en outre, avec quel soin la compagnie ravitaillait les établissements en tout ce qui était nécessaire à leur bon entretien et à la vie des habitants. Les Provençaux du Bastion étaient mieux approvisionnés en tout que leurs voisins les Génois de Tarbarca si l'on en juge par ce fait que ceux-ci avaient recours à eux pour divers achats. En 1582 ils empruntent 10 quintaux de poix pour réparer leur frégate ; d'autres fois du biscuit. On voit même le gouverneur génois, le seigneur Spinola, faire acquisition, tantôt d'une pièce de drap du Languedoc, tantôt d'une horloge marseillaise qu'il paie 8 écus.

On ne sait pas au juste quelles furent les relations des établissements marseillais avec les indigènes et surtout avec les Puissances d'Alger dans la première période de leur existence. D'après un mémoire très postérieur, inséré dans l'Encyclopédie méthodique de la fin du XVIIIe siècle, les Algériens auraient assailli les pêcheurs du Bastion et se seraient emparés de la

place dès 1568. Mais il ne reste aucune trace de cette prétendue catastrophe dans les livres de la compagnie. A cette date le Bastion venait à peine d'être construit avec l'agrément des Algériens. D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, un récent historien (1) a parlé d'une attaque des Arabes en 1578, mais il n'est pas sûr que le passage visé concerne réellement le Bastion.

En l'absence de preuves contraires, il est permis de penser que les relations, au moins avec le Divan d'Alger, furent bonnes autant qu'elles pouvaient l'être avec un pareil gouvernement, bien meilleures certainement qu'au XVIIe siècle. D'abord, le gouvernement de l'Odjack était moins tumultueux et moins désordonné au XVIe siècle; la taïffe des raïs, moins puissante, ne le poussait pas sans cesse à des mesures de violence et à la violation des traités. L'alliance franco-algérienne, cordiale avec François Ier et Henri II, vite dégénérée ensuite en défiance réciproque, n'en exerça pas moins son influence heureuse jusques au temps de Henri IV. Enfin, le Divan et les principaux chefs de la Régence n'avaient pas à se repentir du privilège accordé à la compagnie du Corse Lenche; ils appréciaient le tribut annuel payé au trésor, les bénéfices du commerce qu'ils faisaient eux-mêmes avec la compagnie, les cadeaux nombreux qu'ils en recevaient.

Le tribut, désigné sous le nom arabe de lisme (lezma), resta fixé invariablement à 1500 écus d'or pour l'année telle que la comptaient les Turcs, c'est-à-dire pour douze mois lunaires. C'était un surcroît de charge de 125 écus par an. Les paiements étaient faits à Bône au nom du roi d'Alger, à des dates très irrégulières, tantôt pour quelques mois, tantôt pour plus de deux années à la fois, comme le montre la comptabilité tenue par l'écrivain de Bône, Victorio Marchione, de 1575 à 1585. Ce tribut était bien inférieur à celui de 16.000 livres que Sanson Napollon dut consentir en 1628.

Les bénéfices commerciaux retirés personnellement par le

(1) P. Heinrich. *L'alliance franco-algérienne*. D'après le mss. fr. 7101.

pacha d'Alger et les principaux chefs de son entourage, par le caïd de Bône et les différents cheiks du voisinage du Bastion étaient pour eux une source de bénéfices plus importants. C'était, en effet, avec les chefs beaucoup plus qu'avec de simples particuliers que la compagnie faisait ses opérations commerciales. C'est à eux surtout qu'elle achetait les grains de toutes sortes dont l'exportation était théoriquement interdite; c'est souvent à eux qu'elle achetait encore les marchandises permises comme les cuirs. Toute sa comptabilité est là pour le prouver (1). Or, il était d'usage que la compagnie accompagnât les opérations de quelque cadeaux; si elle vendait par exemple 183 cannes de draps de Marseille elle en donnait sept en présent. Ces bénéfices étaient parfois accrus par la violence. Cadder pacha vend du blé au Bastion à 7 écus le caffi; il exige ensuite qu'on le lui paye 12 écus. C'était là heureusement des bénéfices que le roi d'Alger se réservait pour lui seul, principal client de la compagnie. Il faut ajouter qu'on trouve très rarement trace dans les livres de celles-ci d'extorsions de ce genre connues sous le nom d'avanies.

Il était plus sage de les éviter par des cadeaux volontaires et, en effet, les bonnes grâces des chefs, à tous les degrés, étaient achetées par des dons fréquents en argent ou en marchandises.

Lorsque la compagnie fut mise en péril par les prétentions de la société concurrente de J.-B. de Nicolle, elle n'épargna pas l'argent pour se maintenir : 1.039 écus sont donnés d'un coup à Assan pacha, 164 et 117 écus à deux caïds de son entourage. En dehors de toute circonstance exceptionnelle, 271 écus sont distribués au Bastion en 1592, 211 en 1593, 83 en 1594.

Les livres de comptes de la compagnie renferment de nombreuses listes de cadeaux en marchandises dont le relevé serait curieux pour montrer à la fois quels étaient les goûts des Algériens et quels produits nos industries d'alors pouvaient offrir pour les satisfaire. En voici une qui figure à l'année 1591, telle qu'elle est inscrite avec son pittoresque mélange :

(1) Voir spécialement le registre EII, 956, particulièrement intéressant par les nombreux comptes de chefs indigènes qu'il renferme. Cf. EII, 949. Comptes d'Ali Pichinin, caïd de Bône, avec la compagnie, de 1576 à 1588.

Lit à l'impériale (1) donné à Sidi Abd el Kader, garni de taffetas, 51 écus 8 sols 6 deniers.

Trente livres de fil d'or données à Aly Pichinin, 644 écus.

Dix fromages plezentins (parmesan ?) départis en présents à plusieurs.

Quatre cadières (chaises) garnies de velours et deux étuis garnis de velours présentés à Manat Bassa, à l'aga des janissaires et à d'autres.

Un caban d'écarlate polus doublé de peluche noire présenté à Caïd Mamet ben (Fierat ?) et à la mère d'icelui deux caisses de noyer, une paire de peignes à lin et cinquante paires de lunettes.

Une chaudière de cuivre russy et une autre.

Une chaudière à Ali Pichinin.

Six chaises garnies de velours et franges d'or venues de Naples, le prix desquelles est inclus en la somme de 361 écus 8 sols.

Douze écritoires.

Le tout représentait une dépense pour le moins supérieure à 6.000 livres. Il est extraordinaire qu'on n'y relève ni horloges ni chaînes et anneaux d'or, présents très fréquents, sans doute particulièrement appréciés, puisque la compagnie en vendait aussi en Barbarie, parce qu'ils représentaient une valeur souvent importante. Nicolas Féau, fournisseur ordinaire de la compagnie, lui vend une horloge à sonnerie de 248 livres pour le roi d'Alger, une autre de 150 livres et trois autres valant en tout 194 livres pour un certain caïd. Une autre fois la fourniture de maître Féau s'élève à 1.080 livres, savoir : 600 livres pour une grande horloge faite à fanal et 312 livres pour trois autres horloges faites d'autre sorte avec la campana (sonnerie) pour toucher l'heure, et 144 livres pour quatre montres, deux sans la sonnerie et deux avec elle et 24 livres pour une montre donnée à Agi Morat. En 1570 la compagnie se surpasse. La

(1) Pour la garniture d'un lit à l'impériale fourni à Ali Pichinin, caïd de Bône, 125 palmes de taffetas cremesin et 38 de soie de couleur coûtant 105 livres. Maître Antoine Castagnier, peintre chargé de vernir le lit, demande 5 livres 8 sols seulement.

grande horloge faite par Nicolas Féau pour le roi d'Alger coûte 840 livres.

En 1568 la compagnie dépense d'autre part 2.562 livres pour cinq chaînes d'or ; en 1589, deux chaînes et trois anneaux d'or lui coûtent 1.141 livres sans compter une autre chaîne de 350 écus faite pour Hassan pacha, roi d'Alger. Les belles branches de corail n'étaient pas moins bien accueillies. D'autres fois la distribution consistait uniquement en étoffes. La liste suivante donne une idée des variétés offertes ou demandées :

Trente-trois cannes de draps sezains.
Dix cannes de draps arquinis.
Trois cent quarante-neuf cannes écarlates draps de Paris de plusieurs sortes.
Deux cannes draps de Saint-Pons et Cabardès.
Quatre cent quatre-vingt-six cannes de satins et damas.
Onze cannes de draps de Londres.
Quatre cannes draps contray de Valence.
Vingt-trois cannes draps de Mallorque.
Trois cannes contray du Languedoc.
Cent deux cannes velours.
Une pièce draps carizee.
Sept cannes draps de Marseille façon de Paris.
Cent quatre vingt-trois palmes de satin.
Deux pièces coffoly de Valence.
Six cent dix-neuf cannes de damas.
Ecarlate rouge pour faire douze paires di basse (de bas ? provençal) pour faire présent à Bône, à 31 livres la palme.

Un relevé d'ensemble fait en 1594 pour un certain nombre d'années précédentes dépasse la somme de 10.000 écus d'or. L'avènement des rois d'Alger était l'occasion de dépenses extraordinaires et leur changement fréquent la renouvelait trop souvent. En 1598 Hassan pacha reçut à son arrivée pour 1.174 écus de velours, satins, draps écarlates et autres marchandises. En 1595 Simon de Cipriano, agent spécial de la compagnie, dépense à Lucques 1.881 livres en étoffes de soie et en eaux

de senteur et à Gênes 2.496 livres en autres étoffes et quelques fromages *plezentins* (de Plaisance, parmesan ?) pour le présent de Cadder pacha.

Dans les dernières années du XVIe siècle la compagnie sent le besoin de se concilier particulièrement la bienveillance des raïs. En 1898 elle leur fait une distribution de 840 pains blancs de 1 sol pièce.

Il est piquant de constater que ces chefs de la milice turque avec lesquels la compagnie avait sans cesse à compter n'étaient autres souvent que des renégats que leur zèle, leur habileté et leur manque de scrupules faisaient arriver aux premiers rangs. C'étaient des Espagnols, des Italiens, et tout particulièrement des Corses. A plusieurs reprises même le caïd de Bône, de qui dépendaient directement les établissements marseillais, fut un renégat corse. En 1594 c'était Ramadan bey, originaire de Nice, et cette même année trois renégats corses sont en comptes avec la compagnie. Les officiers de celle-ci, Corses pour la plupart, ne pouvaient manquer de profiter de la présence de leurs compatriotes parmi les Algériens. Par un penchant bien naturel les renégats, sauf exception, étaient assez disposés à favoriser les gens de leur pays et cet état d'esprit devait être particulièrement marqué chez les Corses, très attachés à leur petite patrie.

De temps en temps, dans des cas pressants, un des principaux officiers de la compagnie était dépêché à Alger avec un bâtiment pour négocier auprès du vice-roi et du divan. Le meilleur moyen de réussir était de venir les mains pleines. Plusieurs fois l'objet du voyage fut de contrecarrer les efforts des étrangers pour supplanter la compagnie ou pour commercer sur les côtes de sa concession dont elle prétendait garder le monopole. Visconte Lenche, pendant son commandement, dut se rendre à Alger pour faire interdire aux Génois le port de La Calle et celui de Bône ; la même démarche dut être renouvelée car les Génois de l'île de Tabarca devaient trouver bien gênant de ne pouvoir fréquenter les ports voisins de l'Algérie. En 1591, le seigneur Porrata, gouverneur de l'emprèse, fit de nouveau le voyage sur la frégate de la compagnie, donna 454 écus à Cadder pacha

pour empêcher les Anglais de venir à Bône et pour faire chasser leur consul d'Alger (1). D'ailleurs, pour éviter toute surprise, la compagnie entretenait en permanence un agent qui la renseignait, la représentait auprès du divan et défendait ses intérêts (2).

De plus, à Marseille, elle ne négligeait aucune occasion de faire valoir ses services auprès des Algériens ou auprès de la Porte, quand l'occasion s'en présentait. En 1567 Morat raïs, ambassadeur du Grand Seigneur auprès de Sa Majesté très chrétienne, est l'objet de ses attentions. Thomas Lenche lui fait cadeau de trente palmes de velours violet et lui prête 1.200 livres pour son séjour en France. En 1576-77 c'est Ali Pichinin, le renégat italien, qui vient à Marseille comme ambassadeur du roi d'Alger. La compagnie lui prête 3.000 livres et règle à son départ, à charge de remboursement, pour 1.409 écus de notes diverses, parmi lesquelles voisinent des drogues, des bijoux et des mémoires de violons. D'autres fois ce sont les galiotes d'Alger ou des raïs isolés qui paraissent dans le port ; c'est encore la compagnie qui leur procure les cotonines pour leurs voiles et les agrès dont ils ont besoin. Un raïs de Bizerte se trouvant à Marseille, en 1583, elle donne 130 écus au Grand Prieur d'Angoulême, gouverneur de Provence, pour le « régaler », puis le ramène en Barbarie sur un de ses galions.

La compagnie satisfaisait les Algériens et rendait en même temps service aux familles des malheureux esclaves en Barbarie en se chargeant de les racheter et de les ramener à Marseille. On trouve dans les registres des notaires de curieux contrats où sont fixées avec soin les sommes versées à la compagnie par la famille pour l'opération et les limites de sa responsabilité au

(1) En outre, la compagnie participait largement aux frais des ambassades que la ville de Marseille envoyait à Alger pour entretenir les bonnes relations. En 1591 elle prête ainsi 100 écus aux consuls pour aider la ville à « l'expédition de M. de Vilen, mandé en ambassade en Argiers ».

(2) Cette agence fut longtemps exercée par le Marseillais Deidier, puis par un Corse de la famille Marchione. Un des registres conservés aux Archives de l'Isère (non coté) porte en tête : In Algier adi 28 ottobre 1585. Conto di denari contanti quale si dispendano qua in Algier per il servizio de la compagnia del coralo di Marsiglia per mane di me Cervone Merchione. Les comptes vont jusqu'en 1589.

cas où le malheureux esclave délivré serait repris par les corsaires pendant le voyage de retour. D'autre part, la compagnie se charge, pour le compte des Algériens, de racheter des Barbaresques sur les galères de France ou d'Italie. Un maure d'Alger, ainsi racheté en Sardaigne, coûte 120 écus payés à Nicolo Salvago, gouverneur de Tabarca, qui avait sans doute servi d'intermédiaire.

Enfin les associés ne perdaient pas de vue Constantinople et y cherchaient des appuis. Parfois leurs officiers y furent envoyés en missions spéciales, Baptiste Salvety pour lutter contre J.-B. de Nicolle, Antoine Lovico vers 1590. Plus souvent des présents, pièces de draps écarlates ou de velours, furent envoyés aux capitans pachas dont la bienveillance était particulièrement nécessaire. D'ailleurs la compagnie ne négligeait aucune occasion de s'attirer la bienveillance de ceux qui auraient pu lui nuire. Antoine Lenche va porter des cadeaux au pacha de Tripoli dont les corsaires auraient pu arrêter ses bâtiments sur la route d'Alexandrie. En 1586 le gouverneur de Majorque, dont les corsaires étaient redoutables aussi, reçoit deux jarretières de soie noire qui ont coûté 4 livres 10 sols.

Malgré toutes les précautions et malgré leurs dispositions plutôt favorables, il n'était pas possible avec les Turcs d'éviter les violences et la compagnie n'y échappa pas. La situation des établissements était particulièrement délicate quand la récolte manquait en Barbarie. On se souvenait alors que l'exportation des grains était sévèrement interdite et les Français étaient accusés d'affamer le pays. D'autres occasions de les molester naissaient facilement.

Du temps que Hassan pacha commandait à Alger en 1585, huit esclaves chrétiens s'étant enfuis sur une frégate et sauvés dans les bois, il fit investir le bastion du Cap de Rose où il prétendait qu'ils s'étaient réfugiés. Les fugitifs restant introuvables, Jean Porrata, gouverneur des établissements, fut conduit à Alger et menacé d'être mis aux fers. Il dut dépenser 1.000 écus pour accommoder l'affaire bien que l'accusation ait été reconnue fausse. Le même Hassan pacha avait été cause d'une autre

avanie faite par le vice-roi de Tunis Cadder pacha. Il n'était rare que les Turcs missent en sûreté des objets précieux Bastion en prévision des disgrâces qui pouvaient leur surve Le pacha de Tunis avait confié à la garde d'Antoine Lenc alors qu'il était gouverneur, plusieurs Maures, ses débiteu Hassan les fit mettre en liberté, sans doute parce qu'ils étaie Algériens. Cadder se vengea et se paya en même temps créances irrecouvrables en saisissant pour 638 écus de marcha dises qu'Antoine Lenche possédait à Tunis; la compagnie d rembourser celui-ci.

Ce Cadder pacha, appelé plus tard au gouvernement d'Alge fit subir à la compagnie la plus grosse avanie qu'elle eût sa doute supportée avant même d'avoir débarqué dans sa nouvel capitale. C'était au mois d'août 1595. Le jeune Thomas Lench sieur de Moissac, était venu au Bastion, avait réussi à achet un certain nombre de chevaux, dont la sortie était particuliè ment défendue, et les avait embarqués sur une polacre. bâtiment fut pris par la galiote d'un corsaire algérien, Man raïs, qui fut lui-même rencontré et arrêté avec sa prise par galère de Cadder en route de Constantinople vers Alger. pacha affecta une violente colère, manda sur sa galère Lenc et les deux principaux officiers du Bastion, Porrata et Salvet en les menaçant de les faire pendre. Il les tint quittes moye nant 4.000 écus d'or qui lui furent comptés à Bône par Victo Marchione. Ce fut l'occasion, entre Lenche et les associés q prétendaient le rendre seul responsable de cette somme, d'u contestation portée devant le Parlement d'Aix. Peut-être donn t-elle l'explication de la brouille qui survint alors entre héritiers d'Antoine Lenche et qui amena la dissolution de compagnie (1).

Ces discordes intestines avaient éclaté précisément au mom où l'union de tous les membres de la compagnie aurait été pl nécessaire que jamais. L'alliance franco-algérienne n'exist

(1) Voir ci-dessus, chapitre premier. Le 22 janvier 1592 la compagnie voul sauver un chef qui lui est favorable, Ali bey, et auquel le pacha menaçait faire trancher la tête, distribue 200 écus aux janissaires.

plus, en effet, que de nom et les dix dernières années du XVIe siècle sont remplies des plaintes des Provençaux contre les violations des traités par les corsaires d'Alger.

Donc les Lenche ne jouirent pas longtemps de la capitainerie du Bastion qui leur avait été assurée définitivement par les lettres-patentes du 26 novembre 1602. Cependant le gouvernement royal avait dès lors son attention portée sur les Concessions d'Afrique. En 1604 Savary de Brèves faisait insérer pour la première fois dans les *Capitulations*, qu'il renouvelait, un article relatif à la pêche du corail. Il n'y était pas question expressément du Bastion mais de la confirmation des privilèges accordés à la compagnie marseillaise par une série de commandements où les noms des bastions de Massacarès, la Calle et Bonne, étaient écrits. Or, par une singulière ironie du sort, au moment même où le Sultan affirmait solennellement sa protection, le Bastion était détruit, en juin 1604, par la milice de Bône sur l'ordre du divan d'Alger.

Les souffrances d'une famine extrême avaient, paraît-il, soulevé la colère de la population contre une compagnie accusée d'affamer le pays par ses exportations. D'autre part, après la dissolution de la compagnie, Lenche n'avait pas continué régulièrement le paiement des lismes accoutumées et c'est pour cela, sans doute, que des mémoires postérieurs l'accusèrent de « mauvais ménage » et d'avarice. Quoiqu'il en soit la catastrophe fut considérée comme un accident passager. Il ne fut pas un seul instant question d'abandonner les établissements ; au contraire, Lenche et le gouvernement s'occupèrent activement de les rétablir (1). De Brèves, chargé d'exiger de la Porte des réparations pour l'insulte faite et le dommage causé, obtint tout ce qu'il voulut: le pacha d'Alger fut destitué et étranglé. Lui-même vint apporter à

(1) Thomas Lenche ayant pu sauver les bateaux de pêche, dut recourir à la protection du roi pour échapper à la saisie obtenue sans doute à Marseille par ses anciens associés. V. archiv. du Parlement d'Aix (B, 3342, fol. 135 verso): Lettres-patentes accordant à Thomas de Lenche... mainlevée des bateaux et attirails servant à la pêche du corail qu'il a sauvés de la démolition du Bastion de France par les janissaires d'Alger (Paris, 30 juillet 1604. Les lettres suspendent pendant six mois toutes procédures à son encontre).

Alger en 1605 des commandements formels du Grand Seigneur. Il est vrai que les Algériens lui refusèrent le rétablissement du Bastion, mais, peu après, Lenche lui-même eut plus de succès. Les Puissances n'avaient pas voulu obéir aux ordres venus de Constantinople ni paraître céder à la contrainte de l'ambassadeur français, mais il regrettait la disparition d'établissements qui leur « apportaient beaucoup d'utilité ». Le sieur de Moissac « se transporta sur les lieux au péril de sa vie, disait un arrêt du conseil de 1609, pour faire le rétablissement dudit Bastion et continuation du négoce. » Il fut bien accueilli et obtint même en 1607 du divan d'Alger une lettre adressée à la milice et garnison de Bône destinée à assurer sa sécurité. Il « a été trouvée bon, d'un commun consentement, disait la lettre, que ledit Thomas, ensemble six de ses compagnons, iraient demeurer à Bône et autres de leurs chrétiens avec leurs bateaux iraient pêcher du corail et, où ce que leur prendrait nuict, là demeureraient (1) et pour leurs aliments de vivres les prendront dudit Bône, pouvant venir ici aller et tourner asseurement en France sans leur être fait aucun trouble ni à leurs personnes ni bateaux, ni en toutes autres choses leur appartenant. »

Lenche songea-t-il alors à former une nouvelle compagnie à Marseille ou fut-il rebuté par l'hostilité de ses anciens associés? Au même moment la renommée des établissements de Barbarie et des gros bénéfices qu'y avaient réalisés les Marseillais dans la pêche du corail et le commerce suscitait des convoitises et des initiatives parmi les négociants des autres villes. Laurent et Claude Sénès, bourgeois de Lyon, obtinrent du roi, le 24 août 1608, la permission de réédifier le Bastion à la réserve des droits des Lenche. Ils constituèrent alors une compagnie dans laquelle entrèrent « Jean Doria, gentilhomme servant de la feue reine douairière, demeurant à Paris, rue Saint-Boin, noble homme Etienne Audouin de Montherbu secrétaire de la Chambre du roi, noble homme maître Isaac Martin, sieur de Maunoir, François Coustignon, secrétaire de la Chambre du roi, noble Nicolas Bionneau du présent à Paris » et maître Jean Perrot.

(1) Là où la nuit les surprendrait ils pourraient rester.

Il serait intéressant de pouvoir expliquer la formation de cette nouvelle compagnie, par quel concours de circonstances, de relations de famille ou d'affaires, les divers membres s'y trouvèrent réunis. La chose est tout au moins facile pour le principal associé Jean Doria. Il était petit-fils de François Doria venu de Gênes en France à la fin du xv[e] siècle et établi à Avignon, petit-neveu de Lazare, frère de François, fondateur de la branche marseillaise de cette illustre famille. Son père, Sixte, avait quitté Avignon pour Carpentras où Jean était né en 1537. Attiré de bonne heure à Paris, il était devenu gentilhomme servant de la reine Louise de Lorraine, femme de Henri III, et avait acquis de l'influence à la cour. Ses relations avec ses cousins de Marseille, très liés avec les principaux membres de la compagnie du corail, particulièrement avec les Riqueti et les de Cabre (1), rendent toute naturelle son initiative.

La nouvelle compagnie entra en négociations avec les Lenche et signa avec M. de Moissac un contrat passé par devant M[e] Jean Roux, notaire royal à Bordeaux, le 22 novembre 1608, et ratifié à Paris devant les notaires du Châtelet le 21 juillet 1609.

On ne s'explique pas très bien pourquoi pareil contrat avait été conclu à Bordeaux. On ne voit pas non plus quel but poursuivait Antoine Lenche quand il chargeait sur la barque du patron Rebolat, dans le cours de l'année 1608, « l'artillerie, meubles et autre attirail de l'entreprise. » Il ne s'attendait sans doute pas à la saisie pratiquée à leur arrivée à Marseille, à la requête de Cosme Deidier, un des participants exclus de la compagnie en 1591 et resté depuis en procès avec elle. Moyennes et verses de bronze furent vendues à l'encan. Trois moyennes pesant 3713 livres, à 31 livres le quintal, donnèrent 1156 livres 12 sols; trois verses pesant 528 livres, à 30 livres le quintal, furent payées 179 livres 9 sols.

Ainsi, les associés de l'ancienne compagnie ne trouvaient rien de mieux que de se disputer en 1688 ce qui restait du Bastion après le pillage de 1604.

(1) Voir le chapitre I, p 28; sur Jean Doria, voir Labande, *Les Doria de France* (Paris, Picard. 1899), p. 179-184 et passim.

Cependant, le rétablissement de la petite forteresse semblait assuré par l'accord de la compagnie Sénès et des Lenche. Toutes contestations furent définitivement réglées par l'arrêt du conseil et les lettres patentes du 29 octobre 1609. Il était stipulé que, malgré l'abandon du Bastion par le sieur de Moissac qui avait été contraint de céder à la force, les droits qui lui étaient dus en tant que capitaine lui seraient payés par tous ceux à qui le roi avait accordé permission depuis 1604 d'aller faire du négoce « au dit lieu de Massacarès et autres dépendances » et spécialement par Claude Sénès et ses associés.

D'autre part, le roi, tout en maintenant les droits des Lenche, accordait à la nouvelle compagnie toute sa protection. Par lettres patentes de 1609, il lui avait donné formellement pouvoir d'aller réédifier le Bastion « en la même place où il était. » Il écrivait à ce sujet au sultan une longue lettre, le 15 septembre 1609. Après lui avoir rappelé combien le négoce avait été profitable aux sujets de la Porte du temps des Lenche, il l'avertissait de son dessein « de faire rétablir la pêche du corail et négoce de toutes autres sortes de marchandises au Bastion de France, La Calle, Cap de Roze, Bonne et autres lieux ». Il lui demandait, en conséquence, de renouveler à Laurent et Claude Sénès et leurs associés les privilèges accordés au sieur de Moissac, avec pleins pouvoirs de faire reconstruire le Bastion « en la même forme qu'il était » et d'élever « des remparts de terre, cabanes, magasins, fours et moulins esdits lieux pour loger et conserver les coraillers, matelots et autres. » La nouvelle compagnie reçut, en effet, les commandements qu'elle sollicitait.

Les voies étaient donc bien préparées; il ne restait plus qu'à agir en Barbarie. En 1610, Claude Sénès et le sieur de la Piotide, écuyer de la grande écurie, se rendirent à Alger, y furent bien accueillis et revinrent à la cour rendre compte de la négociation. On semblait toucher enfin au succès final. Des lettres patentes du 30 décembre 1610 accordaient aux associés, avec tout le luxe de précision nécessaire pour éviter toute contestation, la permission traditionnelle de sortir du royaume par le port de Marseille « toutes les provisions et munitions néces-

saires, gardes, mariniers, soldats, coraillers et pareillement de se fournir d'arbres, antennes, antenolles pour les bateaux, tables et ais de toutes sortes de bois pour bâtir et réédifier ledit Bastion comme pour leurs maisons, cabanes, habitations, magasins et moulins, construction des bateaux avec les courbeaux et timons, clavezons de toute sorte et telle quantité de poix, étoupes et suifs qu'il sera requis, cotonines pour faire voiles et toutes fil et sartie de toute sorte tant pour corailler que pour les fourniments et équipages de leurs barques, vaisseaux et bateaux, ensemble plomb pour les engins à corailler et tous les atraits et équipages, munitions et provisions qu'il conviendrait... » Le 11 juillet 1611, passeport était accordé au sieur de la Piotide, choisi par les associés pour commander au Bastion, qui se disposait à partir (1).

Malheureusement les relations avec Alger, précaires déjà depuis longtemps, plus mauvaises depuis 1604, s'étaient tout à fait gâtées en 1609 depuis la fâcheuse affaire des canons de Simon Dansa. On était tout à fait en guerre, le rétablissement de la paix devait se faire attendre près de vingt ans et, avec lui, le relèvement du Bastion.

(1) Voir tous ces documents dans Reg. des Insinuations de l'Amirauté, fol. 262-266, 282-285, 323-327.

CHAPITRE V

LA PÊCHE DU CORAIL ET LE COMMERCE DES ÉPICES

La pêche du corail avait été le prétexte de la concession sollicitée auprès des Algériens et de la Porte par Thomas Lenche et ses associés. Pourtant, au XVIIe et au XVIIIe siècle, elle ne devait pas être toujours la préoccupation principale des compagnies qui se succédèrent en Algérie. Elles cherchèrent, en effet, à donner une extension de plus en plus grande au commerce des produits du sol africain, interdit en principe, toléré dès le début, officiellement permis après plus d'un siècle et demi d'efforts. Mais, au XVIe siècle, c'est bien la pêche qui est au premier plan des opérations des occupants du Bastion. Leur association méritait bien le nom de compagnie de la pêche du corail. Au XVIIe siècle c'est justement aussi qu'elle adopta le nom plus vague de compagnie du Bastion.

Donc jamais le nombre des bateaux employés à la pêche ne fut aussi grand ni aussi constant. En 1576 et 1577 on trouve 52 et 54 patrons corailleurs au service de la compagnie, 46 en 1571, 43 en 1589. Leur nombre semble avoir oscillé surtout entre 35 et 45 ; il n'a dû jamais tomber au-dessous de 30. Ce dernier chiffre devint au contraire exceptionnel plus tard. Un mémoire du temps mentionne 21 bateaux employés au temps de Sanson Napollon. Au milieu du XVIIIe siècle, pendant les douze premières années de la compagnie royale d'Afrique, période pendant laquelle la pêche semble avoir particulièrement langui, elle occupa toujours moins de 20 bateaux, 14 seulement en 1753. Après 1755 la compagnie royale lui donna une nouvelle impulsion; elle eut souvent à son service plus de 30 patrons, 38 en 1780,

mais elle s'efforça, sans succès, de dépasser ce chiffre et d'atteindre ceux du XVI[e] siècle. Les bateaux corailleurs, tous du même type, étaient montés par sept hommes. C'est donc 200 à 350 pêcheurs environ qui travaillèrent en personne au service de la compagnie du corail.

L'entretien de la petite flottille donnait suffisamment de travail aux maîtres de hache, calfats et autres artisans de la maistrance du Bastion. Il est sans cesse question des fournitures de toutes sortes que les bâtiments de la compagnie portent pour les réparations : clous, clavaisons (chiavagione), étoupes, poix, rames, antennes, etc. Giachet Napollon et ses héritiers, qui tenaient magasin sur la rive du port, furent les fournisseurs attitrés de ces articles.

Quant aux engins spéciaux de la pêche, on ne les trouvait pas à Marseille. Savone les fournissait ainsi que les fils pour les réparer, les cordages (sartie) pour les traîner, et même le plus souvent les cotonines pour faire les voiles. En 1583, on voit la compagnie faire l'achat de cinq balles de coton filé d'Alep pour les envoyer à Savone (1) où elle les vend 657 livres. Elle fournissait sans doute la matière première pour des filets ou des voiles que les fabriques italiennes devaient lui procurer. C'est que la pêche était activement pratiquée sur les rives du golfe de Gênes ; celle du corail, en particulier, y était plus ancienne qu'en Provence. Le roi René n'était-il pas réduit à acheter les belles branches de corail, que ses sujets ne lui fournissaient pas en assez grande quantité, à Barcelone ou à des galéasses vénitiennes de passage à Marseille.

La nécessité de s'approvisionner à Savone avait déterminé tout un courant régulier et intéressant d'échanges. Les noms de Jean et Stéphane Pollero, négociants de cette ville, reviennent

(1) Dépenses faites pour cinq balles de coton filé d'Alep pour envoyer à Savone : pour port de magasin, 6 sols 6 d.; pour lou pezadour de la ville, 2 sols 9 d.; pour la petite gabelle de la ville à 8 sols par balle, 40 sols ; pour la gabelle du roi, 40 sols ; pour dix cannes de toile scapollony (toile d'emballage), 1 écu 40 sols : pour six livres de corde à 2 sols 6 d. la livre, 15 sols ; pour fil de pollomar (?), 3 sols; pour emballage, 16 sols ; pour scufary (?), 1 écu 8 sols ; pour la provision à 2 o/o, 4 écus 32 sols. Total des frais, 9 écus 23 sols 3 d.

sans cesse sur les registres des compagnies. En 1591, au moment de sa dissolution, celle de 24 carats leur redoit 8.445 écus d'or. C'est que les achats faits à Savone étaient très variés ; outre le fil à corailler et les sarties, la compagnie trouvait meilleur compte à faire venir d'Italie des agrès que pouvait lui vendre Napollon, son fournisseur de Marseille, tels que rames, esquiroles, etc., ou d'autres approvisionnements tels que poix de Calabre, poudre, même des chaudières, chaudrons, ballons de fer.

Le grand avantage c'est que la compagnie n'avait pas à débourser d'argent. Les Pollero lui prenaient, souvent au delà de leurs créances, de grandes quantités de marchandises exportées d'Afrique, cuirs, blés, fèves, en même temps que des épices. Souvent de gros bâtiments de la compagnie apportaient directement des chargements entiers de Massacarès à Savone et le fret était le même que pour Marseille. Chaque année, de petits bâtiments faisaient le va et vient entre le port ligure et le port provençal. Les fils et sarties payaient de nolis, par exemple, 4 sols par quintal de Savone (environ 110 liv. de Marseille?). Mais le transport était, en outre, grevé par le paiement du fameux droit de Villefranche, péage maritime exigé par le duc de Savoie de tous les bâtiments qui passaient en vue des côtes du comté de Nice. Le prince de Monaco, avec qui les Marseillais devaient avoir tant de démêlés au XVII[e] siècle au sujet d'un droit analogue, ne manifestait sans doute pas encore ses prétentions car on ne trouve aucune mention de paiement de droit de Monaco au XVI[e] siècle (1). Celui de Villefranche coûtait presque aussi cher que le fret lui-même. Ainsi, 10.350 livres de fils et sarties paient 20 liv. 14 sols de nolis de Savone à Marseille et 18 liv. 10 sols de droit de Villefranche.

Le plus grand obstacle au développement de la pêche au XVIII[e] siècle c'était la difficulté de recruter des corailleurs. Peu à peu les marins provençaux avaient été rebutés par un labeur pénible, par les dangers d'une côte inhospitalière, par les attaques des corsaires et les risques de l'esclavage, peut-être aussi

(1) Au sujet des deux droits, voir mon *Histoire du commerce du Levant*.

par les difficultés plus grandes de la pêche et la diminution des profits, car on se plaignait dès lors vivement de la dévastation des fonds corallifères. Aussi, les compagnies d'Afrique en étaient-elles réduites à former les équipages de leurs bateaux de terriens qui devaient faire l'apprentissage de la mer en même temps que celui de la pêche.

Au xvi[e] siècle, les ports provençaux qui la pratiquaient traditionnellement depuis des siècles fournissaient des patrons expérimentés. Les plus nombreux venaient de Cannes, de Saint-Tropez, de La Ciotat, c'est-à-dire des ports voisins des parages où la pêche provençale avait toujours été la plus active et la plus fructueuse. Il en venait aussi de Cassis, d'Antibes, de Bormes, d'Hyères, de Cagnes, de Roquebrune. On en voyait qui restaient longtemps au service de la compagnie ; le patron cannois Monnet de la Ribbe qui commandait un bateau en 1583, était encore en Barbarie en 1592 (1).

Chaque année, suivant les besoins, la compagnie envoyait des recruteurs dans les ports de la côte. L'un d'eux touche 1 écu 18 sols en 1583 pour un voyage de Saint-Tropez ; le même prix est payé pour un voyage de Cannes. Les ports provençaux ne satisfaisaient cependant pas toujours aux besoins et les recruteurs poussaient parfois une pointe jusques sur les côtes de la rivière du Ponent, dans le golfe de Gênes. Il est question plusieurs fois des patrons d'Alassio. En 1583, Jean-Paul Gautier de Saint-Tropez est chargé par Antoine Lenche d'aller faire une tournée sur cette côte et dépense 1708 écus d'or. Il en donne plus de 1350 à vingt-un patrons d'Oneglia qui signent un contrat d'engagement, le reste à deux patrons d'Alassio, à un autre de Diano. On lui compte 35 écus d'or 34 sols « en raison du voyage en rivière de Gênes, tant aller que venir, louage de chevaux, nolis de tartanes et frégates et dépense de bonne main » et 25 écus d'or 49 sols « pour sa peine et travail qu'il a fait audit voyage. » Ce compte est significatif : le recrutement n'était pas toujours des plus aisés.

Les conditions des accords, à peu près immuables, conclus

(1) Voir à l'appendice une liste de patrons corailleurs.

entre les patrons corailleurs et la compagnie nous sont bien connues. Les contrats peuvent être retrouvés, en effet, dans les archives des notaires marseillais. On peut voir ceux de 1570, de 1575 (3 mars), de 1576, sur les registres du notaire Boyer. Ils étaient d'ailleurs souvent conclus et rédigés d'abord au pays d'origine des patrons; les archives des notaires de Cannes seraient particulièrement intéressantes à consulter. L'un d'eux, pour avoir *obligé* dix patrons, c'est-à-dire rédigé leur contrat d'obligation, reçoit 39 sols en 1586. Les patrons italiens engagés en 1583 avaient signé un premier accord par devant les tabellions locaux et l'avaient renouvelé à Marseille dans la maison de la compagnie en présence du notaire Champorcin (1).

L'engagement était conclu pour une année qui commençait en avril ou mai. Les corailleurs se rendaient à Marseille aux frais de la compagnie qui les défrayait de tout jusqu'à leur embarquement et les transportait sur ses bâtiments en Barbarie. Le capellan Pierre Daumas, qui vient de Cannes en 1586 avec sept patrons corailleurs et leur gent, reçoit pour le voyage 15 écus d'or. A leur arrivée, pour l'ordinaire d'un dimanche, la compagnie les régale de poisson frit qui lui coûte 24 sols.

Avant de partir, les corailleurs recevaient deux sommes d'argent, l'une en prêt, l'autre en don. La somme avancée variait et suivit peut-être une progression : 60 livres en 1570, 72 en 1575, 40 écus de 48 sols en 1576, soit 96 livres, 50 écus d'or en 1586 et en 1588. Le don s'élevait ces deux années à 10 écus d'or.

La somme avancée devait être remboursée dans l'année par une certaine quantité de corail, payé à un prix déterminé par la compagnie, 34 sols la livre. Ce corail devait être rendu à Marseille au risque des patrons. De plus, ceux-ci devaient fournir dans leur année une quantité minimum de corail, six quintaux par exemple, sans quoi la somme donnée par la compagnie devait aussi lui être remboursée en corail.

Le produit de la pêche appartenait pour les deux tiers à la compagnie, pour l'autre tiers aux patrons. Leur corail était

(1) Voir le texte de cet accord à l'appendice, pièce n° VI.

acheté par celle-ci au même tarif de 34 sols. Au XVIIIe siècle, les prix que la compagnie royale d'Afrique payait aux corailleurs avaient singulièrement haussé. Celui de 3 livres 10 sols en 1745 était un minimum qui ne put être maintenu. Pour recruter des équipages et relever la pêche complètement tombée, elle dut donner 15 livres en 1751, 23 en 1785, 24 en 1787. De plus, elle ne se réservait qu'un huitième du produit de la pêche au lieu des deux tiers. En revanche, au temps de Sanson Napollon, vers 1630, les pêcheurs ne recevaient que 20 sols par livre de corail, mais les autres conditions n'étaient sans doute pas les mêmes. Leur contrat mentionnait, par exemple, toutes les fournitures de vivres qu'ils devaient recevoir gratuitement. Ceux du XVIe siècle ne payaient sans doute pas non plus les nombreux approvisionnements que la compagnie expédiait au Bastion à leur intention. C'étaient les mêmes d'ailleurs que pour la colonie des employés, ouvriers et soldats, viandes et poissons salés, fromages, etc. On y voit figurer en plus le biscuit qui remplaçait en partie le pain dans l'ordinaire des équipages en mer. Il est compté 9 florins le quintal en 1576. En revanche, les corailleurs devaient recevoir gratuitement les filets et agrès de toutes sortes. Au XVIIIe siècle, ils devaient acheter aux compagnies tout ce qu'ils consommaient, engins, provisions diverses, nourriture. En somme, les corailleurs du XVIe siècle, obligés de céder les deux tiers de leur pêche et beaucoup moins payés pour la vente de l'autre tiers, étaient beaucoup moins bien traités que ceux du XVIIIe. Si donc ils montraient plus d'empressement à se rendre en Barbarie, c'est que, même en tenant compte d'autres influences, la pêche devait être plus fructueuse.

Le recrutement des corailleurs étant bien supérieur à ce qu'il devait devenir plus tard, les compagnies du XVIe siècle n'eurent pas avec eux tous les désagréments dont on se plaignait au XVIIIe siècle. Pourtant les contrats n'étaient pas toujours scrupuleusement respectés. En 1586, par exemple, les associés font emprisonner à Marseille trois patrons qui avaient dérobé des coraux et s'étaient enfuis de l'emprèse et décident de leur faire faire leur procès. Les pêcheurs pouvaient être aussi tentés de

vendre leur corail à haut prix aux capitaines de bâtiments ou plutôt aux patrons de petites barques qui venaient au Bastion. Pour éviter cette contrebande, des soldats étaient placés en sentinelle sur la plage. La compagnie retenait chaque année aux patrons sur le prix de leurs coraux une petite somme, autour de 10 livres, pour ces frais de garde. Il est à remarquer que, dans les accords conclus par la compagnie, il n'est question que des patrons corailleurs. Ceux-ci fournissaient sans doute leurs équipages et s'accommodaient avec eux suivant des usages traditionnels. C'étaient aussi les mêmes engins et les mêmes procédés dont l'emploi se transmettait depuis le moyen âge et devait se perpétuer jusqu'au siècle dernier (1). Le littoral algérien ne devait plus, jusqu'au XIXe siècle, fournir des quantités de corail analogues à celles que reçurent les magasins du Bastion au XVIe siècle. Voici les chiffres des entrées relevées sur les registres de la compagnie :

1578-79..	44.973 liv.	1/4 (2)	1583.....	20.752 liv.	1/2
1579-80 .	44.051	1/4	1584.....	18.391	1/2
1580-81..	21.601	3/4	1585.....	20.038	1/2
1581-82..	3.133	(année de peste)	1586.....	19.765	»
1582-83..	23.829	1/4	1587-91..	128.619	1/2 (moyenne 25.724)

C'est autour de 1575 que le maximum de la production avait dû être obtenu puisque c'est alors que furent engagés les bateaux en plus grand nombre. Il n'y avait donc aucune exagération de la part de l'auteur de ce mémoire de 1730 qui disait : « Il y avait autrefois 40 bateaux qui pêchaient jusqu'à 180 caisses pesant 150 livres poids de table », soit 27.000 livres. Mais cela n'était plus vrai depuis bien longtemps. Un autre mémoire de 1707, faisant le compte théorique de ce que pouvait donner la pêche en année normale, l'évaluait à 24.000 livres. Mais de là à la réalité il y avait loin. Taxil, agent de la compagnie d'Afrique, écrivait en 1726 : « Depuis plus de 30 ans, n'y ayant qu'environ 30 bateaux armés, faute d'avoir de bons patrons, cette pêche n'est allée qu'à 150 quintaux au plus ». Même ce chiffre de

(1) Voir mon *Histoire des établissements*, etc., p. 511.
(2) La livre de Marseille (poids de table) valait 388 grammes.

15.000 livres dut être exceptionnel dans la première moitié du XVIIIe siècle. Pour ses années de début (1741-1750), la pêche de la compagnie royale d'Afrique fut en moyenne de 8.527 livres ; elle s'éleva à 11.000 de 1752 à 1760, à plus de 15.000 de 1760 à 1765, parvint à dépasser 20.000, puis déclina de nouveau à partir de 1785.

Ainsi, au temps de la domination turque, c'est au début de l'exploitation par les compagnies françaises et vers la fin que les rendements furent les plus élevés. Mais les chiffres les plus hauts du XVIe siècle n'en sont pas moins bien inférieurs à ceux qui furent atteints au XIXe siècle lorsque la cessation de la piraterie et la disparition de tout privilège attira les pêcheurs, italiens surtout, en foule vers les parages de la Calle. En 1836, 245 bateaux fréquentaient les côtes algériennes. En 1877, 263 patrons retirèrent 33.287 kilos de corail vendus 2.311.000 francs.

Il pourrait être permis de se rendre compte de la valeur des plaintes sur l'épuisement des fonds, répétées dès le début du XVIIIe siècle, en comparant les quantités pêchées au nombre des bateaux, puisque ceux-ci, les engins et les procédés employés étaient restés les mêmes. Mais les rendements étaient très inégaux suivant les années : la fréquence des tempêtes, les menaces des corsaires, pouvaient troubler la pêche ; en 1581 la peste l'avait presque entièrement empêchée. Toutefois il est certain que la pêche annuelle d'un bateau au XVIIIe siècle était en moyenne très sensiblement au-dessous des chiffres du XVIe. Elle dépassait souvent, et parfois de beaucoup, 600 livres au XVIe siècle ; c'était un beau résultat quant elle en atteignait 500 au XVIIIe. Il est vrai qu'il fallait attribuer en grande partie la diminution à l'infériorité avérée des patrons et des équipages.

Les registres de la compagnie du XVIe siècle montrent, en effet, que les rendements variaient énormément par bateau suivant l'activité, l'habileté et la chance des patrons. S'ils dépassaient souvent les six quintaux stipulés dans le contrat de 1583 pour que la prime de 10 écus d'or qu'ils avaient reçue au départ restât leur propriété, certains d'entre eux n'apportaient au magasin que des quantités bien inférieures. En septembre 1570, dans le cours

d'une année, un patron a remis 705 livres de corail; un autre 567; un troisième, 304 livres du 10 décembre 1569 au 18 juin 1570. Sur un compte du 15 décembre 1571 un patron figure pour 747 livres, la plupart pour des poids variant entre 350 et 400 livres ; d'autres pour moins de 200. Du 16 décembre 1576 au 8 avril 1577, dans la mauvaise saison, 52 patrons apportent au magasin 6.938 livres ; la plus grosse part atteint 299 livres, les plus nombreuses dépassent 100 livres ; quelques patrons figurent pour moins de 10 livres.

Dans le corail livré au Bastion en *bouttes* on distinguait les *brancame* et les *rame*. Les belles branches (brancame) étaient cotées à des prix très élevés. Ainsi on estime 80 écus de 48 sols, soit 192 livres, cinq branches du poids de 9 livres.

Le corail en *rame* comprenait diverses qualités. Il est difficile de dire quelle était la correspondance entre les noms italiens employés par la compagnie au XVIe siècle et les désignations usitées plus tard au XVIIe et au XVIIIe. La qualité supérieure portait le nom de *toro fino*. Les quantités existant en magasin étaient évaluées en réduisant les qualités inférieures en toro. En 1591 la compagnie détient 18.951 livres de coraux divers, elle les estime à 4.318 livres de bon toro. Souvent le déchet est compté exactement pour moitié : 480 livres de coraux en rame en font 240 de toro.

Voici, pour montrer les diverses désignations employées, un décompte de 1.878 liv. 3/4 de corail ;

1185 liv. 1/2	coral	toro	=	1185 liv. 1/2 toro
187.5 3/4	»	toretto	=	62.4
172	»	bastard	=	19.1
43.13	»	toro de navigar	=	4.9 1/2
291	»	escaigles	=	8.1
1878.3 liv. 3/4				1279 liv. 1/2

On trouve répétées souvent ces diverses catégories.

Avant d'entrer en magasin le corail était nettoyé, sans doute par les patrons eux-mêmes. En 1591 et les années suivantes il est livré à un certain Jean de Combettes qui est chargé de le faire

tenailler sur place. Etait-ce une nouveauté? La compagnie avait-elle trouvé avantage à faire subir à son corail, au Bastion même, une préparation moins sommaire ? On pourrait être tenté de croire qu'à cause des troubles de la Ligue, ou pour d'autres raisons, elle avait transporté en partie en Barbarie l'industrie du corail, mais ce n'est qu'une simple hypothèse. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il n'y était jamais resté absolument brut. Les chefs du voisinage et les Puissances d'Alger ne l'auraient pas accepté ainsi dans les assortiments de cadeaux qui leur étaient présentés et les indigènes ne l'auraient pas acheté. En effet, des quantités importantes du produit de la pêche restaient en Barbarie. En 1598 l'écrivain de Bône en reçoit du Bastion la valeur de plusieurs milliers de livres pour le caïd et divers indigènes. A lui seul, le Maure Mansour Ossif en achète 500 livres pour 700 écus. En 1599 le même marchand, le caïd et d'autres clients en prennent 1.490 livres pour 2.071 écus. Des expéditions étaient faites en outre directement en Italie, à Savone ou dans d'autres ports.

Il s'en fallait donc de beaucoup que la totalité de la pêche prît le chemin de la Provence. De 1575 à 1591 les entrées à Marseille avaient atteint 242.600 livres, mais les pêcheurs en avaient apporté au Bastion dans le même intervalle plus de 400.000 livres. L'entrée dans le port franc de Marseille était grevée d'un droit de douane qui n'était pas une lourde charge. Il était perçu par la ville au nom du roi et la franchise du port semblait sauvegardée par l'absence de collecteurs royaux ou de fermiers agissant au nom du roi. Du 28 juin 1565 au 7 octobre 1567 M. Nicolas Seghier, perçut 296 livres de droits. Il y avait, en outre, un droit de gabelle sur les coraux du dehors qui coûtait 25 livres par an en 1567.

C'est à Marseille que le corail était vraiment travaillé suivant les goûts variés des clients européens ou exotiques qui l'achetaient. Il serait intéressant de savoir l'origine de cette industrie marseillaise du corail qui traversa depuis le XVIe siècle une série de vicissitudes et qui passait aux yeux des étrangers pour une des grandes curiosités du Marseille d'autrefois. En concur-

rence avec les ateliers de Gênes, de Livourne, de Naples, ell semblа tomber à plusieurs reprises, se releva, était en plein activité au moment de la Révolution et subsista jusqu'au milie du XIX[e] siècle.

Elle existait au temps du roi René qui eut des corailleurs son service ; l'un d'eux travailla pour lui en 1476 à raison de si florins par mois (1) ; mais peut-être avait-elle été introduite pa le bon roi amateur de curiosités. Quoiqu'il en soit c'est au XV siècle sans doute qu'elle fut à son apogée.

Cependant rien d'analogue à la grande manufacture créée à fin du XVIII[e] siècle, à moins qu'on ne veuille accorder ce titre u peu pompeux à la maison du corail de la compagnie. Là de femmes travaillaient en permanence à racler et nettoyer corail.

L'un des registres de la compagnie (2) contient la comptabili spéciale qui les concernait pour les années 1581-1585. On y trou cette mention : *Journades de las fremos que an rasqlat saquej et ariat.* Plus souvent il n'est question que de deux opérations *Las fremos que rasclon courail et aussy saquegon.* La seconde e encore plus souvent omise. La plupart des ouvrières n'étaient e effet employées qu'au travail du raclage. Les couteaux qui le servaient étaient payés par la compagnie 8 sols pièce. En 1575 el paie en une seule fois 4 livres 7 sols 6 deniers pour l'*amolature* 522 couteaux à racler. C'était alors le moment de la plus gran activité de la pêche et il est possible que plusieurs centaines femmes aient été employées en même temps. Entre 1581 et 15 le nombre des ouvrières ne dépassa jamais 132. D'ailleurs ell n'étaient pas employées régulièrement ; la compagnie les eng geait suivant les besoins. Chaque année il y avait des périod de pleine activité, sans doute lors des arrivages et, même à c moments, le chiffre des ouvrières, qui dépassait parfois cei tombait aussi jusqu'à soixante. Certains mois où le travail n pressait pas la compagnie ne gardait que ses ouvrières les pl

(1) Comptes du roi René. Archiv. des Bouches-du-Rhône. B, 24 fol. 45 verso.

(2) EII, 950.

anciennes dont on retrouve toujours les noms en tête des listes. Il y en avait quatorze en 1582 et, bien qu'elles fussent attachées en permanence à la maison du corail, elles avaient aussi parfois des semaines de chômage. Il ne restait alors en service que deux chefs d'atelier, dont l'une portait le nom pittoresque de donna Catin Mangofigo, dame Catherine Mangefigue.

Les paiements faits régulièrement chaque semaine révèlent, en outre, que les ouvrières, même aux moments de pleine activité, ne trouvaient pas à remplir leurs six journées de travail. Les plus anciennes, les plus favorisées, recevaient souvent le paiement d'une semaine entière ; d'autres devaient se contenter du salaire de quelques jours. Ainsi, au paiement du 13 janvier 1582, la moitié des 108 ouvrières reçoit le salaire de cinq ou six journées ; les autres, celui de deux à quatre ; quelques-unes n'ont travaillé qu'un jour. Au paiement suivant du 20 janvier aucune des femmes n'a travaillé plus de quatre journées ; beaucoup deux seulement. Cette irrégularité pouvait provenir aussi bien de l'organisation du travail que des ouvrières elles-mêmes. Il est, d'ailleurs, à penser que celles-ci pouvaient compter sur un autre gagne-pain.

C'était, en effet, une main-d'œuvre qui n'exigeait pas un long apprentissage et c'est pourquoi le salaire était médiocre, proportionné cependant à l'habileté des ouvrières et à l'ancienneté de leurs services. Les plus novices recevaient exceptionnellement 1 sol par jour ; la majorité, 2 sols et demi ; les femmes employées en permanence, uniformément 3 sols. Seules les doyennes, contremaîtresses, Catin Mangofigo et Catin Saxonne, touchaient la haute-paie de 3 sols et demi (1).

Du 21 septembre 1581 au 7 avril 1852 les femmes avaient *rasqlat saquegat* (secoué) et *ariat* (?) 170 quintaux 26 livres 1/2 de corail et reçu 322 écus 21 sols 6 deniers. Jusqu'au 4 août suivant, la dépense pour 178 quintaux ne fut que de 212 écus 43 sols ; la

(1) Il est possible que la peste de 1581 ait jeté une perturbation dans le travail ressentie pendant toute l'année 1582. Les années qui suivent, le nombre des ouvrières n'atteint jamais 100, mais semble se maintenir plus régulier entre 80 et 90. De plus, beaucoup d'entre elles touchent 3 sols par jour.

main-d'œuvre avait été payée beaucoup moins (1). En quoi consistaient les trois opérations des femmes de la maison du corail ? Il nous est impossible de donner à ce sujet des indications précises.

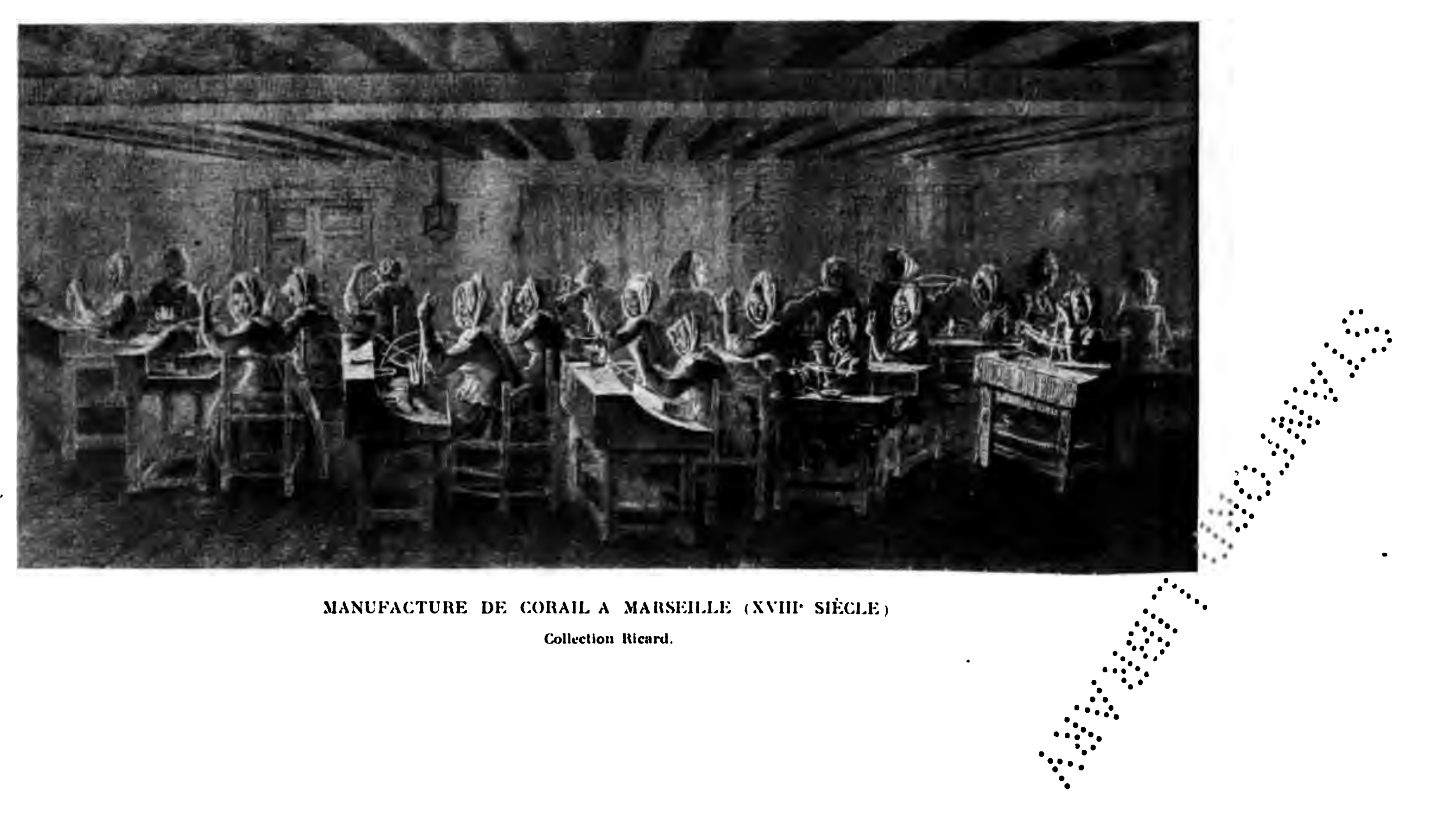
C'est à des spécialistes, les maîtres corailleurs, qu'il appartenait de travailler le corail bien nettoyé et prêt à être ouvré. Leur principale besogne consistait à tenailler, c'est-à-dire à couper en menus fragments et à tourner (toreggiare) les morceaux de corail pour en faire des grains qui servaient à la fabrication de colliers, de bracelets, mais surtout de patenôtres, nom sous lequel on désignait les chapelets.

Ces maîtres recevaient naturellement des salaires beaucoup plus élevés que les simples ouvrières de la maison du corail ; 10 et 12 sols par jour en 1568, 15 pour quelques-uns ; leurs apprentis reçoivent 6, 3 et 2 sols. Jean et Constant Cornillon, Pierre et Félix Bruson, Antoine Isnart, Henrigho Codoneo, Jean Jordan, Vincens Colomp, Arnaud Brunet, Pierre Chenault, Jean Crozet, Claude Perret, figurent sur les comptes en 1567 ou 1568. Les frères Bruson reçoivent successivement plus de 200 livres pour journées de travail, du 8 décembre 1566 au 6 septembre 1567.

Les prix s'élevèrent un peu dans la suite. En 1584, sur les six maîtres employés, quatre sont payés 16 sols et deux 14. On règle leur compte chaque semaine pour un travail intermittent : du 11 août au 10 octobre, le travail cesse mais les semaines sont plus remplies que celles des ouvrières. Au total, du 27 avril à la fin de l'année, la compagnie leur paie 239 écus. Ainsi, à dater de ce jour, la manufacture du corail coûta en salaires à la compagnie 598 écus. Le métier était assez avantageux pour attirer les étrangers nouvellement établis à Marseille. Tel était le cas de ce Claude Perret au service de la compagnie dès 1568. Dans les registres de la Chambre des Comptes de Provence, on trouve des lettres de naturalité pour Claude Perret, maître corailler, et pour

(1) Du 11 août 1582 au 5 février 1583, les paies s'élèvent à 379 écus 13 s. 6 d. — Du 28 avril au 1er décembre 1584, 358 écus 59 s. 6 d. — En 1585, 452 écus 18 s. 6 d.

Pl. V.



MANUFACTURE DE CORAIL A MARSEILLE (XVIII[e] SIÈCLE)

Collection Ricard.

son frère, « originaires » du lieu de Domiru (?), terre et seigneurie de l'abbé de Saint-Claude en la Franche-Comté.

Le travail de polissage des « paternostri » ou grains de chapelets était long et délicat. Ainsi le même maître, payé 15 sols à la journée et employé aussi aux pièces, reçoit 21 livres 12 sols pour avoir poli 4 livres et demi de paternostri à 2 écus la livre. Aussi les grains de chapelets atteignaient-ils une haute valeur : 23 livres et demi de corail travaillé en patenôtres grands, moyens et petits, estimés 48 livres la livre, sont comptés 1.128 livres en 1575, moment de grande abondance de la pêche. Le corail non poli en grains était vendu à des prix bien inférieurs. Les assortiments des caisses étaient estimés ainsi qu'il suit en 1567 et 1568 : *torofino* 7 et 8 livres la livre, *toro* 3 livres et 58 sols, *toretto fino* 53 sols, têtes de corail 36 sols. Les prix avaient beaucoup monté au XVIIIe siècle. On estimait, par exemple, en 1736, qu'une caisse de 150 livres, poids de table, devait produire 1.500 livres. Il est vrai qu'en tenant compte de la dépréciation de l'argent la différence n'apparaît guère sensible.

Les patenôtres s'écoulaient en France et dans les pays voisins. Des caisses assorties étaient vendues aussi chaque année à des marchands catalans qui venaient à Marseille. Pierre Cayscia, Michel Durai de Barcelone sont de gros acheteurs en 1568 et les années suivantes. Benet Andréa, leur concitoyen, en prend pour plus de 6.000 livres en 1570.

La même année, le Génois Antoine-Marie Spinola achète 100 quintaux à la fois. Savone offrait aussi un débouché, mais les pêcheurs italiens fournissaient en grande partie à la consommation de leur pays.

En définitive, malgré les achats de la Barbarie et de l'Europe méridionale, la plus grande partie du corail du Bastion prenait le chemin d'Alexandrie. On l'y transportait même par grosses quantités de Massacarès sans passer par Marseille : le galion *Sainte-Claire* en transporte plus de 15.000 livres en 1591. La compagnie trouvait un gros avantage à écouler la plus grosse partie de ses stocks en Egypte, car c'est là qu'elle vendait son corail le plus cher. En 1591, les 151 quintaux 61 livres du galion

Sainte-Claire, évalués à 9 livres 10 sols en bon argent, sont comptés pour 45.609 écus. La comparaison avec les chiffres de 1567-68 cités plus haut montre que les prix avaient beaucoup monté depuis. On ne dit pas quel était l'assortiment de ces caisses. Ailleurs, dans une expédition pour Alexandrie, on distingue les catégories suivantes : toro novo, morier, brancame, saquegiato.

Du marché du Caire les coraux s'écoulaient ensuite dans les pays de l'Océan Indien, et dans l'Inde surtout, par l'intermédiaire des Arabes. L'argent provenant des ventes était employé à acheter des marchandises de retour ou même l'échange de ces produits d'Orient contre le corail était fait directement. Ainsi la pêche du corail avait amené la compagnie à prendre une part active au commerce du Levant, dans cette échelle d'Alexandrie que les Marseillais n'avaient jamais abandonnée depuis les croisades. Les capitulations de 1535 leur avaient ouvert tout grand le vieux port égyptien. Sous la protection de leur consul, ils formaient une importante *nation* et, peut-être, avaient déjà supplanté les Vénitiens dans le dernier tiers du XVI[e] siècle.

La compagnie entretenait un agent en permanence à Alexandrie. Ce facteur est désigné ordinairement sous le nom de commandataire. En 1570, c'est Pierre Hostagier, plus tard membre d'une compagnie de Tunis, rivale de celle qu'il servait d'abord. Plus tard, Antoine Arnaud, Benoît Arman lui succèdent. En 1588 celui-ci reçoit 841 livres de salaires pour le temps qu'il a servi la compagnie en Alexandrie. Entre temps, en 1585 un navire de la compagnie est consigné à Ange Vento, vice-consul de la nation française.

Ce trafic du Levant, particulièrement fructueux, puisque les associés vendaient à la fois leur corail à bon compte et faisaient de nouveaux bénéfices sur les marchandises de retour, avait pris un gros développement. La valeur même du corail ne suffisait pas aux achats pour lesquels ils expédiaient à Alexandrie de grosses sommes d'argent. En 1587 le galion *Sainte-Claire* emportait, outre son chargement, 32.790 livres ou réaulx d'Espagne. La cargaison même n'était pas seulement composée de

coraux. Les draps et d'autres tissus y figuraient ; on y trouve même des fromages de Sardaigne et d'Auvergne. C'est dès les premiers temps de son existence que la compagnie avait eu l'heureuse initiative d'étendre ainsi ses opérations. Déjà, en 1565, ses galions revenaient d'Alexandrie chargés d'épices.

Ce sont, en effet, les précieuses denrées, objet traditionnel du trafic sur les marchés du Levant, qui attiraient surtout les Marseillais à Alexandrie. Les cuirs (1), les aluns et autres marchandises mentionnées ne prenaient qu'une petite place dans les cargaisons. La route du Cap n'avait pas détourné tout le vieux courant des échanges aussi complètement qu'on le répète souvent.

Il eût fallu pour cela que les Portugais pussent se rendre absolument maîtres d'un commerce que les Hollandais eurent plus tard beaucoup de mal à accaparer. Même alors, au XVIIe siècle, les marchés d'Egypte restaient pourvus d'épices ; au XVIe, on les y trouvait en abondance. Aussi les pays méditerranéens n'eurent-ils pas besoin d'aller se pourvoir à Lisbonne.

En 1586, un compte de vente d'épices, venues à Marseille sur un seul navire, s'élève à 13.962 liv. 8 sols 3 d. ou 4.654 écus 2 sols 9 d. pour la part d'un des associés, possesseur de deux carats sur vingt-quatre. La valeur de ce chargement s'élevait donc à près de 170.000 livres ; il en venait de bien plus considérables. Il se décomposait ainsi :

Poivre agi	8.610 liv.	3/6	en poids, vendus	9.902 liv.	7 s.	5 d.
Beledin (gingembre)	3 117	1/2	—	1.324	4	6
Muscade	997	1/2	—	947	12	6
Garofani (girofles) en sortes	561		—	561		
— triés	65		—	105		
Fusti di garofani (bûches, débris)	38	2/3	—	17	8	
Cannelle	126	3/4	—	348	14	
Indigo	273		—	546		
Gomme laque	382		—	210	2	
	14.168	11/12	pour deux carats	13.962 liv.	8 s.	3 d.

L'assortiment était bien, à peu de chose près, celui de toutes les cargaisons d'épices rapportées d'Alexandrie. C'était le poivre

(1) En 1588, achat de 11.048 cuirs alexandrins.

et le gingembre qu'on trouvait en plus grande abondance sur les marchés d'Egypte; ou bien ces deux épices étaient les plus demandées par les consommateurs du royaume. Le poivre est généralement qualifié poivre agi; pour le gingembre, on distingue le belledin, le plus employé, le sorretin.

Cependant la prépondérance des achats de poivre n'était pas aussi marquée que l'indiquerait ce compte de 1586. D'autres exemples peuvent donner une idée plus nette des assortiments.

Voici la facture des épices et autres marchandises venues d'Alexandrie sur le galion *Sainte-Marguerite*, le 10 mai 1585: 69 capi (?) de poivre agy, 21 de gingembre belledin, 13 de cannelle, 20 de muscades, 6 de girofles, 47 d'indigo, 13 de gomme laque. En 1589, le galion *Sainte-Claire* apporte 10.826 pouds (1) de gingembre belledin, 16.596 de muscades, 5.628 de cannelle, 8.429 de girofles, 1.700 d'indigo bagatel. D'autres fois il est question d'encens, 11.272 livres pesant en 1587, de macis, 10.600 livres en 1582.

La compagnie louait un magasin spécial pour contenir ces chargements qu'elle appelait magasin de l'épice (espessi). Des femmes y étaient employées au travail du triage ou garbellage. Les précieuses denrées étaient vendues en partie sur place. On voit des membres de la compagnie, Thomas Lenche et son frère Antoine, Jacques Moustier, se rendre acquéreurs de grosses quantités, sans doute pour les revendre ensuite. La plus grande partie pénétrait dans le royaume; Lyon et Toulouse offraient les deux principaux débouchés. Chaque année, des négociants de ces deux villes achetaient de grosses quantités. Pour 1567 et 1568, on relève les noms des Toulousains Pierre Garandella, Louis Pausi, Ramond Fons, Guillaume de Fos, Jean Assier, Bernard Chabut, Philippe Odonet, Nicolas Bosquet, Antoine Denoault, acquéreurs surtout de poivre, de gingembre et de girofles. De 1579 à 1582, 238.450 livres de gingembre, poids de Lyon, sont vendues dans cette ville pour 43.485 écus; en 1582, 30.076 livres de muscades pour 13.598 écus; en 1586, il est question de

(1) Poids un peu supérieur à la livre marseillaise.

36.562 livres de cannelle d'une valeur de 20.800 écus ; en 1584, un portefaix confectionne 100 balles de poivres pour la même destination. Toulouse et Lyon servaient évidemment de centres de distribution dans leur région. Pourtant des marchands de petites villes s'approvisionnaient directement à Marseille. En 1568, on peut citer Henri Delapalme, Jean Suchet, de Pézenas, et un autre acheteur, de Sorèze. Henri Delapalme est encore acheteur en 1587, et Jean Fouquet, de Pézenas, en 1583.

Il est déjà intéressant de constater que les épices venues d'Egypte pouvaient encore faire concurrence, à Toulouse, à celles de Lisbonne qui devaient affluer à Bordeaux. Mais elles pénétraient bien au delà de Lyon jusqu'à Paris. Ainsi Florent Dargouges, Jean Sagniez, Mme Salvansy, de Paris, sont en compte avec la compagnie, en 1576-78. Bien plus, Rouen, marché d'où celle-ci faisait venir des draps, lui prenait en retour des épices. Adam Vaultier et Benet Muscial, de cette ville, qui achetaient, en 1568, des poivres, girofles et autres épices du galion *Saint-Nicolas*, étaient en relations régulières avec elle. Cette année-là, ces deux marchands lui vendent, en retour, du sucre. Dès le milieu du XVIe siècle, le Levant n'en fournissait donc plus assez pour la consommation du littoral méditerranéen.

Enfin les épices, comme le corail, prenaient aussi en grande quantité le chemin de l'étranger. La compagnie en expédiait à ses correspondants de Barcelone et de Valence en Espagne, de Savone en Italie. En 1583, elle vend du poivre au Milanais J.-B. Ripa. On est un peu plus étonné de voir un marchand anglais, Guillaume Geffort, faire des achats, de 1581 à 1583. Il n'était pas le seul : en 1583, deux sols sont payés pour garbeller 120 quintaux de poivre, vendus à deux Anglais. Décidément le commerce des épices venues par les anciennes voies du moyen âge était encore bien vivant dans la Méditerranée, vers la fin du XVIe siècle. Car la compagnie du corail ne faisait pas exception ; les nombreux navires marseillais, qui faisaient chaque année le voyage d'Alexandrie, revenaient chargés aussi d'épices. Cependant leurs chargements étaient certainement plus composites que celui du galion envoyé annuellement par les Lenche et leurs associés.

La pêche du corail devait causer plus tard de fréquents déboires au XVIIe et au XVIIIe siècles. Seule la compagnie royale d'Afrique put lui rendre une période de véritable éclat à la veille de la Révolution. Entre 1780 et 1785, elle en tira ordinairement 150.000 livres de profit par an. Au XVIe siècle, la pêche, beaucoup plus active, donna surtout de plus gros bénéfices. Les prix de revient étaient beaucoup plus bas; ceux de vente, quoique moins élevés aussi, laissaient une marge très large de gain. Mais, surtout, la compagnie du XVIe avait su donner l'organisation la plus profitable à la pêche en la combinant avec le commerce des épices. Il n'est pas téméraire de penser que cet heureux maintien des traditions du moyen âge fut une des causes essentielles de sa brillante prospérité. Aucune des compagnies qui la suivirent ne put ou ne sut imiter son exemple. La décadence, puis la cessation complète, du commerce des épices en Egypte, à la fin du XVIIe siècle, l'abandon des relations entre ce pays et les Indes avaient changé, peu à peu, complètement la situation. Dès lors, la pêche du corail ne devait plus être en relation intime avec le commerce du Levant.

(*A suivre*).

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 19.

LES COMPAGNIES DU CORAIL

ÉTUDE

SUR LE COMMERCE DE MARSEILLE AU XVIe SIÈCLE

ET LES

Origines de la Colonisation française en Algérie-Tunisie

(SUITE ET FIN)



CHAPITRE VI

LE COMMERCE DE L'ALGÉRIE ET LES INDUSTRIES FRANÇAISES

La magnifique compagnie du corail n'était pas une simple entreprise de pêche. Son trafic des épices à Alexandrie suffirait à lui valoir le titre de grande compagnie de commerce; elle le méritait bien davantage encore par l'ensemble de ses opérations en Barbarie. Celles-ci résumaient à peu près tout le commerce entre la France et l'Algérie au XVIe siècle. Seuls quelques marchands marseillais lui faisaient, à Alger même, une concurrence peu active.

L'établissement des Turcs en Barbarie modifia gravement les conditions de ce commerce qui avait déjà traversé bien des vicissitudes durant le moyen âge (1). Tout bien considéré, la connaissance, encore bien incomplète, de celles-ci ne permet guère de dire s'ils les améliorèrent ou s'ils les rendirent pires. On serait tenté de pencher vers cette dernière opinion en songeant aux tribulations de toutes sortes que subirent les marchands chrétiens en Algérie ou en Tunisie au XVIIe siècle. Mais la situation fut bien meilleure au XVIe et au XVIIIe siècles, surtout pour les Français. Quoiqu'il en soit, il est quelque chose qui resta à peu près immuable à travers les siècles, ce furent les objets d'échanges. Qu'on lise les documents du XIIIe ou ceux du XVIIIe siècle, on y voit un pays dont la vie et les besoins économiques sont restés les mêmes. A travers les bouleversements politiques, les indigènes tirèrent les mêmes produits de leur sol et demandèrent aux marchands d'Europe les mêmes assortiments de marchandises.

(1) Voir de Mas Latrie. *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale avec les nations chrétiennes au moyen âge*. Paris, 1886, in-8°.

Malgré la décadence de l'agriculture, produite par l'arrivée des Arabes, malgré l'oppression turque, souvent lourde pour le paysan arabe ou kabyle, le Tell algérien avait continué d'être un pays de céréales. Bien plus, l'Afrique du Nord, appauvrie et redevenue peu à peu à moitié barbare, n'avait pas cessé, aux époques les plus troublées de son histoire, de continuer à nourrir les pays méditerranéens de l'Europe civilisée. De plus, les Arabes avaient amené avec eux des troupeaux et surtout apporté en Algérie leurs goûts de nomades. L'élevage avait donc pris un grand développement dans un pays où d'immenses étendues ne se prêtaient pas à la culture et offraient aux bergers de vastes parcours. Aussi les cuirs et les peaux ont-ils été, pendant des siècles, le principal article de trafic avec les céréales.

L'exportation des blés était gênée par de sévères interdictions : mais elle ne fut jamais empêchée. C'était, pour les chefs de tout rang, prétexte à vexations, à cadeaux et aussi à accaparements ; de tous les commerces, celui des céréales était le plus monopolisé entre leurs mains.

En fait, dès les débuts de son existence, la compagnie du corail fit un trafic de blé important pour l'époque. Ses navires ne reviennent guère de Barbarie sans en rapporter de plus ou moins grosses quantités. Les achats sont, d'ailleurs, très variables suivant l'abondance des récoltes. De juillet 1575 au mois d'avril 1577, ils s'élèvent à 1653 caffis (1); en 1577-78, à 1637 caffis; du 8 septembre 1578 au 9 mars 1579, à 18.663 éminées, soit en six mois plus de 2.300 caffis. Un relevé de comptes donne, pour les dix années 1582-91, un total de 14.592 caffis; de 863 caffis pour les trois années 1592-1594. Pour ces treize années, le trafic

(1) Le caffi valait trois charges et demie de Marseille ; la charge 154 litres 79 ou environ 120 kilogrammes. Les caffis, sur les comptes de la compagnie, sont souvent évalués en mines, dont il y avait 8 par caffi. Pour la vente à Marseille, le blé est compté par émines qu'il ne faut pas confondre avec les mines. L'éminée, comme on appelait plus tard cette mesure, valait, à Marseille 38 litres 70. Il y en avait donc exactement 14 par caffi. Mais les Barbaresques faisaient toujours bonne mesure et, suivant l'expression des registres de la compagnie, il *sortait* toujours du caffi plus de 14 émines, souvent même plus de 16. Ainsi, d'après trois comptes divers, la compagnie put faire *sortir* d'une même quantité de 140 caffis, 2.175, 2275 et 2.332 émines.

aurait donc atteint seulement 6.491 tonnes métriques. Pourtant la compagnie avait encore enlevé 1.732 caffis en 1585, 2.536 en 1586 et, dix ans après, en 1596-97, elle allait jusqu'à 6.339 caffis, c'est-à-dire plus de 2.660 tonnes.

On serait tenté d'expliquer ce dernier chiffre par une recrudescence de la traite quand les troubles de la Ligue rendirent fréquente la pénurie des blés en Provence, si, précisément, les trois années 1592-1594 n'avaient été marquées par une diminution frappante de la traite. Il est probable, au contraire, que le commerce de la compagnie fut désorganisé, pendant la période 1582-94, d'abord par la grande peste de 1581, puis par les luttes politico-religieuses auxquelles elle fut mêlée. C'est ainsi que la traite des blés, très faible les deux années qui suivent la cessation de la peste, remonte à des chiffres élevés en 1585 et 1586 pour retomber, en 1587, l'année de l'assassinat d'Antoine Lenche, jusqu'au moment où la mort de Casaulx et la soumission de la ville à Henri IV ramènent le calme. Alors les achats de blé atteignent le chiffre maximum de 1596-97. Mais il se peut que l'explication ne soit pas valable et que la situation de la Barbarie ait eu plus d'influence sur la traite que les événements de Provence.

En septembre 1593, les Berzighelly, négociants de Pise, en relations avec la compagnie, envoient au Bastion un vaisseau avec un chargement de 2.000 écus où 263 sacs de blé comptent pour 748 ducatons et 300 sacs de seigle du Ponant pour 535, le reste consistant en toile, sucre commun, sucre candy, confitures, fromage et autres choses. Etait-ce que la famine sévit cette année-là en Barbarie et que le Bastion lui-même eut besoin d'être secouru ou de secourir les populations voisines? Quoi qu'on puisse penser de tout cela, il est fâcheux que les statistiques les plus complètes des livres de la compagnie soient celles d'une période anormale.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que 1.000 à 2.000 tonnes de grains c'étaient de grosses quantités pour une époque où la circulation des grains en dehors du pays de production était chose exceptionnelle. Plus tard, à l'époque la plus active de la

traite des blés d'Algérie, à la fin du XVIIIe siècle, la c(royale d'Afrique exportera souvent plus de 10.000 caffi Mais cette compagnie devait donner une activité jusqu'alors à un commerce qui était tombé souver dans le cours du XVIIe siècle.

Bien que la compagnie du corail eût déjà à traiter sur les chefs et particulièrement avec le vice-roi d'Alger imposait parfois des achats à des prix exorbitants, obligée de multiplier les achats pour remplir ses magas faire ses chargements. Cette multiplicité des opération de la pauvreté des gens du pays, qui ne disposaient que quantités de grains, donnait beaucoup de peine aux a Bastion. C'est ainsi qu'un chargement de 3.836 mines, était le produit de 96 achats qui n'avaient pas dû être sans difficultés et dont beaucoup n'atteignaient pas

Bône, entourée de campagnes fertiles et peuplées, étai lement le principal marché des céréales. Pourtant les en apportaient aussi directement aux magasins du de la Calle et du cap de Roze. Du mois d'août 1583 d'avril 1585, le capitaine de la Calle, Baptiste d'Antoir 1.466 caffis, plus de 600 tonnes de blés.

Par suite du grand nombre des vendeurs et de l'exi quatre marchés, les prix d'achats variaient autant dan de la même année que d'une année à l'autre. A titre d voici les prix moyens de quelques années.

	Caffi		Eminée			Caffi	
1576.....	4 écus	00	0 écus	50	1587... .	4 écus	20
1577.....	4	88	0	61	1588.....	4	00
1583.....	5	36	0	67	1589.....	4	38
1584.....	3	84	0	48	1590.....	4	36
1585.....	3	28	0	41	1591.....	5	76
1586.....	4	00	0	50	1596.....	5	44

Les prix étaient haussés et faussés par les exigences (Avec eux, il est souvent question de six et plus souven écus par caffi.

Le vice-roi d'Alger, Cader pacha, après avoir conv

dernier prix exige une fois douze écus par caffi du blé qu'il a fait conduire au Bastion. La compagnie, pour éviter que l'acceptation de ce chiffre admis une première fois ne crée un fâcheux précédent, fait désister le pacha de sa prétention moyennant un cadeau extraordinaire de plus de 1.100 écus. Le prix très ordinaire de quatre écus le caffi mettait le blé de Barbarie à près de un écu le quintal métrique. On verra plus loin qu'il était toujours revendu plus du double en Provence, jusqu'à quinze écus en 1588 et bien davantage dans les années qui suivirent.

Une partie des blés en magasin servait à l'alimentation du personnel des établissements. Parfois des ventes étaient faites sur place, à quelque tribu voisine menacée de la disette ou à des capitaines de navires. Mais la plus grande partie était transportée à Marseille. Les multiples distributions en nature qui y étaient faites attestent l'importance des arrivages de blés pour la subsistance de la ville. Le 4 mars 1586 la compagnie donne trente-six émines à divers établissements charitables ou religieux; huit à l'hôpital du Saint-Esprit, quatre à l'hôpital de Saint-Martin, autant à celui de Saint-Jacques et la même quantité aux couvents de Sainte-Claire, de l'Observance, des Minimes, aux frères de Notre-Dame de Lorette, à la « luminaria della misericordia ». C'était des libéralités ordinaires qui procuraient à la compagnie prestige et bon renom.

Mais les distributions non gratuites étaient infiniment plus nombreuses. Les associés eux-mêmes, tous leurs fournisseurs, tous ceux qu'elle employait à Marseille, commis ou ouvriers, femmes qui travaillaient à la maison du corail, demandaient chaque année au magasin de la compagnie le nombre d'émines qui leur était nécessaire. Enfin, sur les registres de comptes on trouve de longues listes de femmes de ceux qui étaient en Barbarie au service de la compagnie. En leur absence, celle-ci fournissait au moins à leur famille le pain nécessaire ; les blés distribués en petites quantités à la fois venaient en déduction du paiement de leurs salaires. On voit le notaire de la compagnie lui-même, Aimar Champorcin, recevoir un paiement d'actes en nature, quatre émines pour une somme de douze livres.

Ce n'était pas un mince avantage pour les familles des employés de la compagnie d'être mises à l'abri de la disette qui sévit souvent à Marseille aux époques troublées de la fin du XVIe siècle. Lors de la grande peste de 1581 la famine sévit dans toute la Provence et les gens d'Aix ayant retenu au passage les graines que les Marseillais avaient coutume de recevoir de l'intérieur, « la mévente, dit l'historien Bouche, les affligea jusques à ce point que la plupart des pauvres gens étaient contraints de brouter l'herbe et se servaient de viandes si fort inusitées qu'ils semblaient plutôt des fantômes vivants que des hommes. » Ruffi, qui, comme Bouche, put entendre les récits des contemporains, écrit à propos du siège de Marseille par d'Épernon en 1593 : « La ville se trouva dans une grande disette de vivres n'y étant pas entré un grain de blé, ni par terre, ni par mer, depuis le mois de février, de sorte que le menu peuple fut contraint de se sustenter du ris, legumes, chatagnes seiches, carrouges et autres fruits qu'ils trouvèrent dans les magasins ; plusieurs firent du pain du grain de millet et de canarie, de vesses, orobes, ers et autres, et le pain de froment était si rare qu'à peine pouvait-on empêcher que les pauvres gens ne le saisissent des mains de ceux qui le portaient en sortant du four. »

On a vu ci-dessus que le consul Casaulx réquisitionnait des navires pour aller chercher des blés dans l'Archipel. Il n'est donc pas étonnant que la Compagnie ait fait des ventes à la municipalité elle-même. Mais, tandis que plus tard, au XVIIe et XVIIIe siècle, Marseille recevait assez de blés par mer pour contribuer à l'alimentation de la Provence et même du Dauphiné, tout autre était la situation au XVIe siècle. C'était du pays de Provence que la ville elle-même tirait la plus grande partie de sa subsistance. On ne comprendrait donc pas que les Marseillais eussent laissé repartir par mer une partie des blés venus de Barbarie, si on ne se souvenait que ceux-ci étaient beaucoup moins estimés par les boulangers ou les consommateurs que les farines de Provence. C'est pourquoi il est souvent question de chargements réexportés en Espagne ou en Italie, dans les villes qui étaient en relations régulières de commerce avec la compagnie. Barcelone et Valence

en recevaient souvent et Pollero, le grand négociant de Savone, en achetait de grosses quantités. Même les expéditions pour ces trois villes étaient faites directement du Bastion. A ces clients réguliers il faut joindre les accidentels : les jurés d'une ville de Sardaigne, Largiuro (Larguier, la lyur) demandent plusieurs fois leur approvisionnement à Marseille; il leur arrive même, en un cas pressant sans doute, d'arrêter au passage et de prendre par force les 200 caffis du chargement du capitaine corse Antogneto. La ville et communauté de Minorque fait aussi des achats successifs. En 1585 elle confie 6.300 écus à deux de ses habitants, envoyés à Marseille pour se procurer des grains. Peut-être est-ce par les relâches fréquentes des navires de la compagnie que les habitants des deux villes avaient appris à apprécier ses blés.

L'orge était déjà depuis longtemps la plus cultivée des céréales algériennes après le blé; mais les Marseillais étaient beaucoup moins désireux de s'en procurer. Aussi, de 1582 à 1591, 762 caffis seulement entrèrent dans les magasins du Bastion ; l'achat de 150 caffis en 1586 est un maximum pour cette période. C'est que la compagnie ne recherchait guère l'orge que pour la nourriture de ses chevaux ; les indigènes le cultivaient d'ailleurs surtout dans le même but.

Cependant de petits chargements d'orge arrivaient à Marseille. Les prix d'achat étaient naturellement fort inférieurs à ceux du blé, comme on le voit par les chiffres ci-dessous relatifs à la même période :

	Caffi		Éminée			Caffi		Éminée	
	—		—			—		—	
1583....	2 écus	40	0 écu	30	1587.....	2 écus	04	0 écu	255
1584..	1	92	0	24	1588.....	2	10	0	263
1585.....	1	44	0	18	1590....	2	08	0	26
1586....	1	75	0	219					

Comme pour les blés, les vendeurs ne pouvaient disposer que de faibles quantités ; il en faut, par exemple, 55 pour fournir 625 éminées. D'ailleurs le pays était même trop pauvre pour suffire à une exportation pourtant bien restreinte. Sur 615 caffis achetés en 1583 et les années suivantes, 351 sont revendus aux indigènes des tribus voisines des trois bastions et de Bône.

Les achats de fèves dépassaient souvent en importance ceux des orges. En 1586 ils s'étaient élevés à 236 caffis, à 630 en 1587 et 560 avaient été expédiés directement de Massacarès à Pollero de Savone. Ces deux années les fèves avaient été payées 2 écus 40 et 2 écus 30 le caffi. Les indigènes vendaient aussi d'autres légumes secs, tels que pois chiches, appelés cèzes ou sèzes, et haricots (fayoulx) qui figurent dans les chargements.

En dehors des grains et des légumes secs, la compagnie achetait quelquefois des huiles d'olive, mais seulement pour la consommation des gens du Bastion. La Provence était trop abondante en fruits de toutes sortes pour que la compagnie trouvât avantageux d'acheter ceux des indigènes. C'est à peine si on parle parfois de quelques centaines de livres de dattes apportées au Bastion. C'était alors une curiosité ; la compagnie en faisait des cadeaux. Des caisses de dattes sont aussi expédiées jusqu'à Livourne et à Naples.

En définitive les débuts de ce commerce des produits de la culture étaient bien modestes. Il devait falloir de patients efforts longtemps infructueux pour obtenir la permission régulière d'exporter les grains, pour décider les indigènes à étendre leurs labours, avant que les compagnies d'Afrique ne pussent prendre une part sérieuse à l'alimentation de la Provence.

Au XVI[e] siècle le commerce des cuirs, tout en nécessitant un mouvement de fonds peut-être moins considérable, était beaucoup plus intéressant pour la vie économique de la Provence, parce qu'il alimentait de matière première une industrie de tout temps prospère dans les parties maritimes de la province, la tannerie et la cordonnerie. Cette longue prospérité de deux industries connexes paraît au premier abord une anomalie dans un pays qui n'a jamais eu suffisamment d'élevage de gros bétail même pour subvenir à son alimentation et où la viande de bœuf était une rareté avant les facilités de transports actuelles.

Mais les industries provençales comme la savonnerie et les tissages, si importantes autrefois, ont toujours été étroitement liées avec le commerce maritime, particulièrement celui de Marseille. Les anciennes tanneries doivent faire songer aussitôt aux arrivages des cuirs du Levant et de la Barbarie.

On peut retrouver les chiffres à peu près complets des achats de cuirs depuis 1575 jusqu'en 1594. Du 1er mai 1575 au 13 avril 1582, la compagnie reçut 75.974 cuirs de bœufs ou vaches; plus de 86.000 de 1582 à 1591, 27.789 de 1591 à 1594. Déjà, du 23 janvier 1567 au 31 mars 1588 elle avait vendu 13.172 pièces. Ainsi une moyenne de 11 à 13.000 peaux de bœufs semble avoir été assez ordinaire. Le commerce des cuirs était d'ailleurs beaucoup plus régulier que celui des blés et ne causait pas les mêmes ennuis; nulle interdiction ne le gênait. Il n'était assujetti qu'à un droit de sortie de 10 o/o connu sous le nom de droit de caïd. Les seules influences qu'il subissait étaient donc celles des variations de la consommation locale des têtes de bétail pour l'alimentation des indigènes et des peaux par leur industrie.

On distinguait dans les comptes les cuirs barbaresques provenant des abattoirs indigènes, plus souvent appelés aussi cuirs pelloux ou peloux et les cuirs du mazeau (1) (di macello) provenant de l'abatage fait dans les établissements de la compagnie pour la consommation de leurs habitants. En outre, les pellissons, ou peaux de veaux (?) étaient évalués aux pièces de cuirs pelloux suivant une échelle variable. On les estimait tantôt aux 48/100e tantôt aux 54/100e d'une peau de bœuf.

Les cuirs peloux (2) ou barbaresques étaient fournis en grande partie par Bône et provenaient surtout de la boucherie de cette ville. Ainsi, l'agent Marchione envoya à l'écrivain du Bastion, Salvetti, 25.613 peaux de 1582 à 1591, dont 4.963 pour la seule année 1590 et 21.056 de 1591 à 1594. Il en venait aussi beaucoup de la Calle puisque 5.596 cuirs et 7.240 pellissons y furent achetés en 1578. Les années et les provenances influaient peu sur les prix; on voit des achats échelonnés entre 40 et 45 écus les 100 pièces mais la moyenne se maintint invariablement à 40 écus pour les années 1585 à 1591. Comme les bœufs sur pied n'étaient pas achetés plus de deux écus pièce par la compagnie, la valeur relative attribuée à la peau était singulièrement élevée.

(1) Masèu, masèl (italien macello) abattoir, boucherie.
(2) Achat de 10.438 cuirs peloux en 1595, 6.501 en 1596.

Les tanneries de Provence achetaient en grande partie tous ces cuirs barbaresques apportés bruts à Marseille. Pour donner une idée de la diversité des acheteurs et de leur provenance, voici un relevé pris au hasard des *curattieri* ou *quorattieri*, comme on les appelle, en compte avec la compagnie pour les années 1567 et 1568. Leurs noms peuvent, en outre, intéresser des descendants qui peut-être n'ont pas quitté la cité des ancêtres.

Antibes : Jean Gaudin, Gaspard Giachin, Antoine Rubion.

Auriol : Berton Grimaldo, Barthélemy Grimault, Pierre Maubert, Nicolas Pelissier, Nicolas Ripert.

Brignoles : Giachet Lions, Marmet Pinet, Antoine et Nicolas Ripert, Jean Rosset, Antoni et Etienne Rous.

Cotignac : Pierre et Guillaume Carmagnole, Antoine Henri, Estève.... et autres.

Draguignan : Honorat Berac, Honorat Castiglion, Jean Miglet, Estève Magagnot, Honorat Parian, Estève Rencurel.

Grasse : Jean Antonieri, Pierre et Jean Bérart, Honorat Blanc, Michel Boffo, Domergue Bompart, Reimond Cavalié, Jean de Crans, Cresp, Honorat Etran, Honorat Fumel, Francès et Hugon Girault, Antoine Giachin, Jean Lambert, Guillaume, Longier, Antoine, Cristol, Estève, Gaspard, Honorat, Jean, Louis, Mathieu, Michel et Pierre Mercurin, Antoine et Jean Mogins, Honorat Moment, Pierre Morel, Antoine Moton, Guillaume Mus, Jean Olivier, Antoni Pons, Francès Primiera ou Pruniera, Jean-Antoine Rambault, Florent et Michel Ribié, Jean-Antoine et Pierre Ripert, Jaumet Rona, Monet Serra, Peiron Torre.

Istres : Thomas Adin, Jeannettin Ambroise, Fernand Rougier, Emerigon Teisseire.

Marseille : Honorat Broglio, Jacquet Durant, Estève Fabri, Francès Fanca, Truphème German, Jean Girault, Francès Gontier, Pulitre Heretier, Etienne Imar, Monet Martin.

NICE : Jean Bain, Barthélemy Brunet, Luca Casciotto, Estève Genonni, Jaume Gerboyn, Anfous Marchot, Etienne Soliers.
OLLIOULES : Etienne Gillous.
SAINT-MAXIMIN : Antoine Niel.
SIGNES : Honorat Jofret.

Il peut sembler difficile, au premier abord, d'admettre que tous ces quorattiers ou curattiers fussent des tanneurs ; et on serait porté à penser que certains d'entre eux, acheteurs d'un petit nombre de pièces de cuirs, 25 ou 30 seulement, n'étaient que des marchands de cuirs. Mais il faut se souvenir que l'industrie d'alors était divisée entre de nombreux petits ateliers et rien n'empêche de croire que tous ces acheteurs, petits ou gros, appartinssent à la corporation des tanneurs, les comptes leur donnant à tous le même titre et n'établissant entre eux aucune distinction. D'ailleurs, le mot de curattier avait un sens très précis et il semble bien certain que la compagnie revendait tels quels les peaux brutes qu'elle recevait. Elle payait bien des journées d'artisans mais c'était seulement pour *tersegnare*, c'est-à-dire, peut-être, pour opérer un triage et un classement avant la vente (1). Ce qui est certain c'est que ce travail était payé d'un très haut salaire. Un certain Antoine Fanié reçoit 28 livres pour vingt-huit journées pendant lesquelles il a travaillé à tersegnare.

Grasse apparaît sur cette liste comme le grand centre de l'industrie du cuir en Provence. Ses quorattiers se distinguent non seulement par leur nombre, mais par l'importance de leurs

(1) M. Crémieux, professeur d'histoire au Lycée de Marseille, mon excellent collègue et ami, qui prépare, pour l'une de ses thèses de doctorat, une édition définitive des Statuts de Marseille, fort mal et fort incomplètement publiés par Méry et Guindon, a bien voulu me communiquer divers textes du Livre VI, relatifs aux tanneurs (super arte curatarie et blancarie). Les cuirs ne pouvaient pas être mis en vente sans que les diverses opérations de leur préparation n'eussent été surveillées par des prud'hommes élus à cet effet et sans que chaque pièce n'eût été successivement marquée par trois fers différents. On pourrait penser que l'expression du XVIe siècle, *tersegnare*, dérivait des anciens usages et signifiait l'apposition d'une marque. Mais il s'agit ici de peaux brutes et non de cuirs tannés. D'autre part, on peut rapprocher le mot tersegnare du mot terceja qui veut dire diviser les marchandises en trois lots pour opérer un triage. Il est question de cuirs *tersegiatz* qui viennent sur les navires de la compagnie. Cela veut-il dire des peaux déjà triées au Bastion ?

achats qui se chiffrent par plusieurs milliers de pièces en 15
Leur renommée était, en effet, depuis longtemps établie. V
obscure jusqu'au XIIIe siècle, Grasse avait grandi tout à c
au détriment d'Antibes. Une partie de la population
port s'y transporta, soit à cause de l'insalubrité
terroir, soit plutôt à cause des attaques fréquentes
Barbaresques. L'évêché même y fut transféré vers 12
Au XIVe et au XVe siècle on vantait les produits de
terroir et de ses industries, particulièrement les cuirs.
tanneurs avaient trouvé, paraît-il, le secret de préparer les pe
à la poudre de myrte et de pistache, procédé qui les ren
imperméables et d'un très long usage. Grasse avait aussi
mégissiers et des fabricants de gants. Ses foires étaient
fréquentées et les écrivains du XVIe et du XVIIe siècle ne par
jamais d'elle sans la signaler comme une ville peuplée et
riche. Il ne semble donc pas que la peste de 1580-81, qui y enle
dit-on, 6.000 habitants, ait porté un coup durable à sa prospér

Le travail du cuir, alors comme aujourd'hui, était surto
actif dans la partie orientale de la Basse Provence. Parmi l
centres mentionnés ci-dessus, seul Istres se trouve à l'ouest c
Marseille. Des ventes importantes sont faites, en 1576 pa
exemple, à Solliès, Cuers, Aups, Lorgues, bourgs du départemen
du Var. Les chutes d'eau ou les forêts qui avaient favorisé l
développement de cette industrie l'ont maintenue jusqu'à no
jours dans plusieurs de ces villes ou villages provençaux.

Malgré son activité, la tannerie provençale n'absorbait pas tou
les cuirs arrivés de Barbarie ou plutôt la compagnie trouvai
avantage à en vendre à l'étranger. Barcelone et Savone étaien
encore les marchés ordinaires. Pollero achète 1.000 cuirs, pa
exemple, en 1584 et son compatriote Ottavien Melcione est auss
en compte avec les associés. En 1593, un certain nombre d
ceux-ci, joints à d'autres négociants de Marseille, constituen
une société particulière, en dehors de la grande, dite compagni
des cuirs de Ligorne, qui avait pour but d'acheter des cuirs a
Bastion et de les écouler en Toscane. Elle envoya un agent e
Barbarie, Gaspard Reymond, qui put disposer de plus d

7.500 écus, tandis qu'un autre agent, Simon de Cipriano, séjournait en Toscane et étendait ses opérations jusqu'à Gênes. Les principales furent faites avec les Berzighelly, négociants de Pise, car Livourne n'était encore que le port des négociants restés établis dans la vieille cité déchue.

Dans tous ces comptes de cuirs il n'est question ni de peaux de moutons, ni de peaux de chèvres, bien que l'Algérie nourrît alors comme aujourd'hui des millions de têtes de petit bétail. Mais l'industrie indigène utilisait plus particulièrement leurs peaux et, d'autre part, la demande ne devait pas être très forte, car la Provence comptait alors beaucoup plus de moutons et de chèvres qu'aujourd'hui. Les achats de peaux de moutons se chiffraient donc à peine par quelques centaines par an, sans aucune régularité.

C'est aussi à cause des besoins des métiers indigènes, et parce que les Provençaux trouvaient chez eux la matière première, que le trafic des laines brutes n'atteignit jamais une très grande intensité. Entre 1582 et 1594, il fut très faible puisqu'en douze ans il n'atteignit pas tout à fait 60.000 livres. Mais c'est ici surtout que cette période apparaît comme exceptionnellement défavorable. En 1597, l'écrivain de Bône achète 89.524 livres de laines, 119,073 en 1598 sans compter les quantités fournies par les autres établissements. Ces deux années-là, comme autour de 1580, la compagnie les avait payées un prix moyen de 2 écus le quintal de 100 livres. Un certain nombre de balles étaient réexpédiées de Marseille en Catalogne.

Quelquefois la cire figure aussi dans les comptes pour des achats de quelque importance : Cader bacha en vend pour 895 écus en 1592, chiffre sans doute exceptionnel, si l'on en juge par les quelques milliers de livres que pesaient les chargements des années suivantes.

L'élevage africain fournissait donc, dans l'ensemble, un aliment de trafic souvent plus considérable que les produits du sol, mais les animaux vivants n'entraient presque pas en ligne de compte. On n'eut jamais l'idée de charger sur les bâtiments bœufs, ni moutons. Seuls, les chevaux barbes tentaient quelques

seigneurs et hauts personnages. C'était à leur demande que la compagnie en achetait chaque année quelques-uns, au prix sans doute de grandes difficultés, les Arabes en étant très jaloux. De plus, l'exportation en était aussi rigoureusement interdite que celle des blés. On a vu à quels dangers la rencontre par le dey d'Alger d'un bâtiment de la compagnie portant plusieurs chevaux exposa Thomas Lenche et les officiers du Bastion en 1595.

De 1576 à 1581, 19 chevaux seulement arrivent à Marseille, 37 en 1587, 5 en 1589, 24 en 1597 et 22 en 1598. Les prix variaient naturellement beaucoup suivant les animaux. Jean Baptiste Forbin, sieur de Gardanne, membre de la compagnie, paie 28 écus pour un cheval que lui vend le cheik des Ouled Mansour en 1580, et un autre associé, Jean Daysac, sieur de Venelles, 23 écus. Mais les personnages qui faisaient des commandes à la compagnie payaient des prix beaucoup plus élevés. Un cheval et une jument, achetés pour le maréchal de Montmorency, coûtent, en 1580, 63 écus ; les facteurs du Bastion écrivent à la compagnie d'en demander 115 écus ; une autre fois ils lui conseillent d'exiger 97 écus pour deux juments destinées au même maréchal, qui avaient coûté 57 écus (1). Quelquefois on confiait à la compagnie une somme fixe pour faire l'achat ; un parlementaire, le président Pellicoty donne ainsi 44 écus en 1584. Les prix n'étaient cependant pas toujours aussi élevés quand il s'agissait de chevaux plus communs ; c'est ainsi que 19 chevaux coûtent ensemble 381 écus, c'est-à-dire en moyenne 20 écus entre 1577 et 1581 ; leurs prix sont échelonnés entre 36 et 13 écus. Un cheval gris de quatre ans, envoyé à Livourne au seigneur Pantelly de Tomasiny, n'a coûté que 10 écus 86 deniers. Même ces prix les plus bas étaient considérables pour une époque où le coût d'un bœuf sur les mêmes marchés ne dépassait pas deux écus.

Tels étaient les produits peu variés et pas très abondants que la Barbarie fournissait au commerce au XVI[e] siècle. On remarquera qu'on n'y trouve aucune marchandise provenant des cara-

(1) Chevaux vendus en 1589 : au capitaine Rastin, 55 écus ; à M. Guiran, avocat d'Aix, 75 écus ; au seigneur de Villecroze, 125 écus.

vanes sahariennes ou soudanaises. Déjà elles avaient abandonné la direction de l'Algérie pour diverger vers le Maroc ou vers Tripoli. D'autre part les achats ne pouvaient évidemment consister qu'en produits du sol et de l'élevage. Cependant il est au moins un produit de l'industrie indigène qui figure dans les comptes de la compagnie, les *bernus* ou *barracans*. Il s'agit sans doute des étoffes de laine dont les indigènes faisaient leurs burnous et qu'on assimilait aux grossiers lainages français connus sous le nom de bouracans. La compagnie en achète un certain nombre de pièces à Constantine ou à Bône et les envoie au Bastion « pour le service de l'entreprise ». En 1587 il est question de 15 *bernus* fournis à diverses personnes, à Marseille, *per cavalli*. S'agissait-il de couvertures pour leurs chevaux? En 1598, 1936 sont achetés à Bône. On les paie à Constantine tantôt à raison d'un demi-écu pièce environ, tantôt un écu et demi; 90 bernus, grands et petits, coûtent, en 1598, 71 écus. L'importance était minime, mais le fait méritait d'être signalé à cause de son caractère exceptionnel.

Déjà les importations de Barbarie en France ont montré les relations intéressantes qui existaient entre ce commerce et tout au moins une grande industrie provençale. Mais c'étaient les exportations de la compagnie surtout qui exerçaient une influence heureuse sur plusieurs branches du travail national. Elle était malheureusement limitée; les Arabes étaient trop pauvres pour consommer beaucoup de produits européens. Car ce n'était pas le goût qui leur en manquait, témoin la variété des achats faits par les chefs, et leur avidité à demander les cadeaux en nature, représentés par des marchandises très diverses. Seuls ceux-ci et les raïs, que la course enrichissait, pouvaient satisfaire de luxueuses fantaisies. La pauvreté générale restreignant fortement le cercle des acheteurs, beaucoup des indigènes en relations avec les agents des établissements marseillais, préféraient recevoir de l'argent en paiement de leurs grains, de leurs cuirs et de leurs bœufs.

Aussi n'est-il pas de bâtiment de la compagnie qui ne partît

pour la Barbarie emportant des sommes plus ou moins considérables à consigner au Bastion ou à Bône entre les mains de ses agents, tantôt quelques centaines, tantôt quelques milliers d'écus. Du 13 août 1575 au 6 février 1578, les sommes ainsi remises au Bastion s'élèvent à 29.150 écus d'or du coing d'Espagne. En 1590 figure un compte d'un certain nombre d'années s'élevant à 68.027 écus *pistolletz* valant 76.236 écus au soleil (1). C'était, en effet, les monnaies d'Espagne, pistoles et réaux, qui servaient déjà aux opérations de la compagnie, de préférence à la monnaie de France moins appréciée des indigènes et surtout plus difficile à sortir du royaume. En 1568 on trouve la dépense suivante : 1 livre pour le laquais et 2 écus au secrétaire du gouvernement pour les passeports de sortie de 17.000 livres et 1 liv. 16 sols aux gardes de la chaîne du port. Il s'agissait sans doute ici de sortir de l'argent de France. Il fallait donc avoir sans cesse un approvisionnement de pistoles d'Espagne, et c'est là probablement le secret des relations actives que la compagnie entretenait soigneusement avec des villes telles que Barcelone ou Valence ou avec Minorque (2).

Mais, en même temps, l'Algérie demandait régulièrement une certaine quantité de produits manufacturés et spécialement des tissus très variés.

Les draps sont restés pendant plusieurs siècles le plus gros article de vente dans tous les pays turcs. C'était aussi celui qui avait le plus de débit en Algérie. Il fallait, pour satisfaire les goûts de luxe des chefs, recourir à des assortiments très divers. Les draps de France n'y suffisaient pas et la compagnie devait compléter ses achats à l'étranger (3).

(1) 1.000 pistoles valaient 1.116 écus, 13 sols, 4 deniers.

(2) La compagnie payait aux capitaines qui portaient ces sommes des *changes maritimes* qui correspondaient à nos assurances maritimes. En 1568, 1575, le taux des changes maritimes est de 50 o/o. Sans doute pour diviser les risques ou pour intéresser tout le personnel au salut du bâtiment il arrivait que les mariniers et l'écrivain fussent, comme le patron ou capitaine, chargés du transport d'une certaine somme. La compagnie comptait également à leur crédit un change maritime de 50 o/o. Il y avait là un système d'assurances original si notre interprétation des comptes n'est pas inexacte.

(3) La draperie française était en décadence à la fin du XVI[e] siècle et le royaume consommait quantité de lainages étrangers. V. Fagniez. *L'Économie sociale de la France sous Henri IV*, p. 82.

Parmi les premiers, les plus recherchés étaient les draps de Paris et tout particulièrement ceux teints en rouge écarlate. Cette couleur jouissait d'une faveur toute spéciale. En 1589 figure un compte de 9.781 écus. Les couleurs les plus demandées étaient ensuite, au premier rang, le vert, puis le noir, le violet (1).

Il est aussi question de draps d'or de Paris. Parfois les comptes mentionnent des draps de France à la parisienne sans indiquer leur provenance.

Les fabriques du Languedoc, dès lors en pleine activité et plus à portée de Marseille, fournissaient à la compagnie des quantités peut-être plus grandes de draperies d'un prix moins élevé. C'était surtout les draps de Saint-Pons et ceux dits Cabardès, du nom d'un pays des Corbières. Plus tard on devait les désigner sous le nom générique de draps de Carcassonne. De 1582 à 1590, années de faible trafic, la compagnie vendit 3.410 cannes de Cabardès pour 8.501 écus; la seule année 1589 avait consommé 112 pièces, c'est-à-dire pas loin de 1.400 cannes. L'exportation des Saint-Pons semble avoir été sensiblement inférieure. Les drapiers de Languedoc ne fabriquaient pas le précieux écarlate, ou, du moins, ne le vendaient pas à Marseille. Les Cabardès les plus demandés étaient verts. On trouve les appellations de draps turquins, contrais, monréals, tanettes.

Parmi les autres draps de France, la compagnie à ses débuts achetait des draps de Rouen, souvent mentionnés encore en 1568. Les draps fins de cette ville étaient alors célèbres sous le nom de draps du sceau. Plus tard, le nom des marchands rouennais et de leurs étoffes n'apparaît plus, sans doute à cause de la commodité beaucoup plus grande offerte par les draps du Languedoc. Outre les frais considérables et la lenteur du transport, il fallait tenir compte des droits acquittés sur la route au trésor royal. Un paquet d'écarlates venu de Rouen paie 7 livres pour la gabelle de Lyon et 1 livre de droit de stallage. Pour accroître leurs bénéfices, les Marseillais songèrent à s'affranchir des fabricants

(1) On cite les couleurs remezin, fuelgamosta.

du royaume en traitant sur place les laines qu'ils recevaient mer. Sous l'influence de l'essor du commerce du Levant, fournissait la matière première et le débouché du pro fabriqué, diverses fabriques de draps furent donc créées xvie siècle. La compagnie du corail exerça son influence sur l développement. Elle vendait en Barbarie souvent plusie centaines de cannes par an de draps de Marseille à la parisien surtout de couleur rouge ou verte, des draps arquinis (d' chinna, d'archinia, arquemis) de cette dernière teinte, des dr rouges à la marseillaise. Autour de 1590, toutes ces fournit lui étaient faites par Claude, Jacques et Désiré Moustier, à fois fabricants de draps et membres de la compagnie com héritiers de Jacques Moustier, l'un des participants de première heure.

Mais elle fit plus et ses pricipaux associés furent parmi l entrepreneurs de la fameuse manufacture de draps dite l'écarlate, établie à l'imitation de Venise. Depuis la second moitié du xve siècle, le puissant réveil industriel qui avait pri naissance à la cessation des maux de la guerre de Cent Ans n s'était plus arrêté. Les guerres d'Italie, l'activité économique des règnes de Louis XII et de François Ier, le mouvement artistique de la Renaissance lui avaient donné au contraire une impulsion plus forte. L'Italie, surtout, excitait l'émulation et il s'agissait principalement d'introduire dans le royaume la fabrication de ces tissus de luxe qui enrichissaient Venise, Florence, Gênes, Milan. La Provence, que son voisinage et les malheureuses prétentions de ses comtes sur la couronne de Naples avaient mise depuis longtemps en relations fréquentes avec la métropole, se signala naturellement dans ce mouvement industriel.

En 1476, le roi René avait constitué à Aix la corporation des fabricants de draps, mais il ne s'agissait que de draps ordinaires, les cadis, dont la fabrication, toute française, s'est maintenue dans la capitale provençale jusqu'au commencement du xixe siècle. Bien plus intéressants furent les efforts pour introduire ou développer la culture du mûrier, la sériciculture et la fabrication des soieries.

1540 la ville d'Aix passa un contrat de cinq années avec
e Carrat d'Avignon qui venait créer la fabrication de la
es velours et des rubans. Pour lui fournir la matière
re, 10.000 mûriers furent plantés à Aix et dans les envi-
.a ville payait à l'industriel avignonnais le loyer de la
ı dite des trois rois, où il fit son établissement, ainsi que
'un moulin à teinture. Au bout des cinq ans, le loyer fut
elé pour une même période (1).
›eut rapprocher de cet effort les projets de culture de la
à sucre et de la fabrication du sucre, qui montrent que
tive et la hardiesse s'égaraient jusqu'aux chimères.
outes ces entreprises, la plus importante et la mieux
: fut celle de l'écarlate. Elle fut concertée par l'un des
:es les plus hardis de la compagnie du corail, Jean Daysac,
le Venelles, avec un Vénitien établi à Marseille, Louis
Depuis quand celui-ci, qualifié de marchand, avait-il
sa ville natale? Etait-ce un mécontent ou simplement un
e d'humeur vagabonde, ou bien avait-il été attiré par
r de faire fortune dans une ville qu'éveillait une vie nou-
Faut-il attribuer sa présence à un concours de circons-
fortuites ?
i qu'il en soit, Jean Daysac, après être entré en pourpar-
vec Drera, obtint du roi la permission nécessaire pour
uer à Marseille des draps à la façon de Venise. Il put
e s'entendre avec plusieurs gros négociants marseillais et
tuer une société. Le contrat conclu le 26 août 1570 dans la
n du sieur de Venelles, par devant le notaire Cham-
(2), nous apprend que la compagnie ne comptait que sept
ès : Jean Daysac, sieur de Venelles, Pierre Albertas, sieur
nt-Chamas, tous deux membres influents de la compagnie
ail, Nicolas du Renel, Albert Massilhon, Magdelon Lethe-
:han bon Jehan, Bernardini Bernardi. On verra plus loin
était l'activité des relations de celui-ci, puissant banquier

Archives d'Aix, BB, 26, f° 19.
gistres du notaire Champorcin, 1570, fol. 1077-1081. Voir le texte de
: à l'appendice.

de Lyon, avec les associés du corail. La participation des associés, divisée en 24 carats, avait été ainsi répartie : 9 carats pour Daysac et Albertas réunis, 4 pour Massilhon, 2 pour du Renel, Lethelier et Bernardi, 1 pour Jehan bon Jehan. Drera, chargé de la fabrication, s'engageait à prendre pour lui quatre parts. Avant toutes choses, il devait se rendre à Venise et « autres lieux circonvoisins » qu'il conviendrait, « pour faire accorder tels gens ouvriers et experts audit négoce qu'il connaîtrait être nécessaires pour le travail et vacation de ladite fabrication des draps et teintures d'iceux, ensemble pour la facture des modèles et engins qu'il aviserait lui être convenables ».

C'était là le point délicat, le problème dont la solution présentait beaucoup d'incertitude. En effet, le difficile pour ceux qui lançaient de pareilles entreprises était d'abord de trouver quelqu'un qui se chargeât de leur révéler les secrets, soigneusement cachés, de la fabrication étrangère. Mais il n'était pas moins indispensable de recruter au dehors des ouvriers bien au courant de la main d'œuvre et capables de former pour l'avenir des élèves dans le pays. Or les trouver, même à prix d'or, n'était pas toujours possible. En dehors de leur répugnance à quitter leurs familles et leur pays, ces artisans étrangers étaient souvent arrêtés par les pénalités très sévères édictées dans les villes italiennes d'alors pour éviter que le personnel de leurs fabriques ne fût embauché par des concurrents du dehors. Le patriotism local était assez étroit ou aveugle pour faire supporter aux parents les conséquences du départ d'un ouvrier considéré comme une désertion. En tout cas, la législation prohibitive interdisait à celui-ci tout espoir de retour.

Bien entendu, il était stipulé que tous les ouvriers vénitiens que Drera croirait nécessaire d'engager viendraient jusqu'à Marseille aux dépens de la compagnie. Ils devaient s'engager à faire le voyage lorsqu'ils en seraient requis. Quant à Drera, son retour était fixé au mois d'octobre pour préparer l'organisation de la fabrication. Le délai rapproché indique bien que les associés étaient décidés à sortir rapidement de la période des préliminaires.

Drera était sans doute de retour à l'époque fixée et sa mission avait été couronnée d'un plein succès, car au mois de décembre 1570 la compagnie fut remaniée et établie sur des bases beaucoup plus larges avec de nouveaux associés, parmi lesquels les autres principaux membres de la compagnie du corail qui suivaient l'exemple de Daysac et d'Albertas. En effet, dans l'acte nouveau d'association en date du 30 décembre, signé de nouveau dans la maison du sieur de Venelles par devant maître Champorcin (1), on trouve joints aux noms des premiers participants ceux de Jean Riqueti sieur de Mirabeau, Antoine de Lenche, Sébastien Cabre sieur de Roquevaire, Jean, fils de Barthélemy de Roddes, Ascanio Roncaille et Pierre-Paul Nobili (Nobilly) associés ensemble, Pierre Gardiolle. Le nombre des participants porté à quinze était à peu près doublé. Un article du contrat leur défendait de céder leurs parts sauf à leurs coassociés. Ils firent, en effet, entre eux, presque aussitôt une série d'échanges (2). Letellier, qualifié de garde des munitions, puis Jean de Roddes vendent à Massilhon et à Gardiolle le carat qu'ils possèdent, sans doute alléchés par un bénéfice immédiat.

En définitive, en 1571, la compagnie reste divisée en trente carats ainsi répartis : Daysac 4, Albertas, Massilhon, Gardiolle, Drera, chacun 3, Riqueti, Cabre, Lenche, Bernardini, Roncailhe et Nobili associés, du Renel, chacun 2, Augier Perrel et maître Antoine Bernardi « ayant charge des comptes et affaires de la compagnie », tous deux accueillis en dernier lieu parmi les associés, chacun un.

Comme la compagnie du corail, celle de l'écarlate était donc une société en nom collectif dont les membres s'engageaient à fournir, en proportion de leur participation, tous les fonds qui seraient nécessaires à la marche de l'entreprise.

Drera devait avoir « la tutelle, charge, administration, régime, sollicitude et superintendance de ladite construction. » Il était

(1) Registres du notaire Champorcin, 1570, fol. 1661-1667.

(2) Ces échanges en date du 26 janvier, 15 février, 3 octobre 1571, figurent sur le registre de Champorcin à la suite de l'acte du 30 décembre 1570. — Le 1er mars 1574, Daysac cède à Antoine Bernardi un des 4 carats qu'il possède.

tenu de fabriquer chaque année autant de pièces de draperies e
laines à la facon de Venise, « de la qnalité, sorte, bonté, couleu
que la compagnie voudrait » pour toute la durée de la permi-
sion octroyée par le roi. Pendant tout ce temps, il ne prêterait
personne ses services ni ceux de ses hommes. Les associés
leur côté avaient à lui fournir toutes les laines et teintures q
seraient nécessaires. Pour « les peines, vacations et indust
dudit Drera et afin qu'il eût meilleur moyen et volonté
l'employer à ladite fabrique » la compagnie lui paierait tous
ans 4 écus de 48 sols pour chaque pièce de drap entièreme
achevée, teinte et prête à être mise en vente. Au bout de de
ans, ce salaire serait abaissé à 3 écus. Moyennant quoi Dre
devrait suffire à son entretien, à celui de sa famille et de ses se
viteurs, mais la compagnie lui fournirait un logement qu'il sera
tenu d'occuper dans la maison où serait établie la fabrique. A
cas où il violerait les conventions et où « ladite association
compagnie ne viendrait en effet ou demeurerait en surséanc
pour sa coulpe ou négligence », il serait tenu de rembourser tou
les « frais, mises et dépenses » des associés, « tous autres
dépenses, dommages et intérêts qui pourraient être soufferts et
outre ce de payer la peine volontaire de 500 écus d'or applicables
la moitié au roi et l'autre moitié à ladite compagnie. » Il fallait
que le Vénitien fût bien assuré du succès pour avoir accepté de
pareilles conditions.

Il était prévu que les draps chargés sur des vaisseaux pourraient être vendus en Levant ou Alger. Ceux qui seraient envoyés en Syrie devaient obligatoirement être consignés à Antoine Massillon, sans doute établi dans l'échelle de Tripoli, le seul port de Syrie où les Marseillais eussent alors un consul, ou dans la ville d'Alep même, le grand marché du Levant avec Alexandrie. Ce marchand recevrait pour sa peine trois pour cent sur le bénéfice net des ventes faites par lui. Mais son frère Aubert Massillon, l'un des principaux associés, et son père s'engageaient solidairement pour répondre de sa suffisance et probité. Ainsi la compagnie s'assurait d'emblée dans le Levant un agent sur lequel elle pouvait compter. Quant à la direction des affaires,

des achats et des ventes, elle était remise au sieur de Venelles. Il devait confier la tenue des livres à un homme expert dont il répondait vis-à-vis des autres associés. Telle fut la constitution intéressante de la nouvelle société. La présence parmi ses membres de Daysac, Albertas, Riqueti, Lenche, Cabre, possesseurs de treize carats sur trente et tous personnages d'influence plus grande que les autres coassociés, en faisait une sorte de filiale de la magnifique compagnie du corail. L'indispensable était de trouver un local convenable pour y installer la nouvelle fabrique. Le choix ou les pourparlers pour l'achat furent assez laborieux puisque c'est seulement un an après, le 21 décembre 1571, que fut signé l'acte d'acquisition, toujours par devant maître Champorcin, notaire attitré de la compagnie (1). Pour 3500 écus de 48 sols la compagnie achetait d'Anthoine Drivet, « honorable homme » et marchand, une grande maison où il faisait la « curaterie », c'est-à-dire la tannerie, avec sa « croste », deux jardins, une étable et toutes ses dépendances. Touchant le couvent de l'Observance et en partie entourée de jardins, la vaste tannerie d'Anthoine Drivet se trouvait à l'extrémité nord de la ville. L'importance du prix d'achat suffit pour attester celle de l'immeuble qu'avaient choisi les associés. Quelques mois après ils louaient à l'abbaye de Saint-Victor, le *paroir* du monastère situé au quartier de Sainte-Marguerite. Le prix de location de ce moulin à fouler les draps, situé sur les bords de l'Huveaune à quelques kilomètres au sud de la ville, était fixé à 280 livres par an (2).

Aucune clause de l'acte d'association ne stipulait que la fabrication des draps serait limitée à ceux qui devaient être teints en écarlate mais le nom donné couramment à la compagnie dans les documents indique assez que la production de cette sorte de draperies était sa préoccupation essentielle. Ce n'est pas seulement auprès des Turcs de Barbarie ou du Levant que les draps écarlates étaient recherchés. Depuis la célébrité de la pourpre

(1) Voir le texte à l'appendice.

(2) Arch. départem. des B.-du-Rh. Abbaye de Saint-Victor. Actes et contrats. Reg. A., fol. 397. *Arrentement fait contre les sieurs de l'escarlatte.*

antique la somptueuse couleur n'avait pas cessé d'être réserv
aux draps de luxe, de revêtir de son éclat les puissants et l
dignitaires. Les consuls de Marseille s'en paraient dans les cér
monies. En 1585 c'est couverts de leurs belles robes d'écarla
sorties peut-être de la manufacture de leur ville, qu'ils reçoive
magnifiquement la princesse Marie d'Autriche veuve de l'em
reur Maximilien II.

D'ailleurs quand les lettres patentes en date du 12 octo
1572 confirmèrent la permission donnée aux associés de co
mencer leur fabrication, il est question de draps d'écarlate à
façon de Venise (1). Au mois de janvier suivant des lettres
naturalité étaient expédiées pour Loys de Drera, natif
Venise (2). Celui-ci, confiant dans l'avenir, avait fait venir av
lui son frère, Baptiste, et s'était associé avec lui pour diriger
manufacture. Par un acte notarié du 27 février 1575 il déclara
que celui-ci participait aux trois carats qu'il possédait dans
société.

Le succès avait, en effet, récompensé l'initiateur des Marseillais,
comme le prouve le haut prix bientôt demandé pour les parts de
la société. Le 3 avril 1579 (3), César Bernardini, marchand lucquois demeurant à Lyon, tant pour lui que pour les hoirs de Paul et Etienne Bernardini ses frères établis dans la même ville, vend au Marseillais Charles Girenton les deux carats de la *compagnie de l'escarlatte*, reconnus aux Bernardini dans l'acte d'association de 1570. Le prix convenu était de 3.500 écus d'or au soleil. A ce taux l'avoir liquide de la société valait 52.500 écus.

Plus tard, en 1586, on voit la compagnie conclure une transaction au sujet de la maison où était installée sa fabrique. Les neveux du vendeur Antoine Drivet réclamaient 1.000 florins

(1) Voir ces lettres dans les Registres du Parlement (Aix, palais de justice), B. 3.332, fol. 1.343 v°; autres lettres royaux ayant même objet, du 5 avril 1574 et 27 septembre 1575.

(2) Cour des Comptes. B. 63, fol. 414. — Autour de 1580 Drera est associé à un autre Italien, François Padoany, qui fait faillite. Arch. du Parlement de Provence. B 3.335, fol. 392. Ce Padoany ou Padovani est en compte en 1576-78 avec la Compagnie du corail pour des épices.

(3) Protocoles du notaire Pàris, fol. 505.

comme représentant la dot de leur mère (1). En poursuivant les recherches dans les registres d'autres notaires on trouverait sans doute d'autres preuves de l'existence et de la vitalité de la fabrique des draps à la manière de Venise. Elle vécut tout au moins autant que la compagnie du corail à laquelle elle était liée par d'étroites relations.

Il semble bien d'ailleurs que l'entreprise de l'écarlate avait été précédée d'autres tentatives de celle-ci pour apprêter au moins, sinon pour fabriquer sur place, les draps d'exportation dont elle avait besoin. L'industrie de la draperie existait en effet à Marseille et les associés purent s'entendre avec des fabricants de la ville. En 1567 et 1568 figurent plusieurs comptes avec des tondeurs de draps qui ont travaillé pour la compagnie. Antoine Iseran reçoit 28 liv. 10 s. 10 d. pour avoir tondu 20 pièces *mesclas* de 285 cannes à 10 deniers la canne et d'autres pièces d'écarlates à 2 sols la canne. Il avait aussi *cousu et ficelé* 99 pièces *monrials* à 10 deniers pièce. Du 25 septembre 1567 à fin février 1568 la tonte et mise en pièces des draps pour la compagnie lui rapporte 34 livres et le 29 mai 1568 un autre artisan, Joseph Renaud, est crédité de la même somme pour tonte et apprêt de draps. D'autre part, la même année, Jacques Moustier, un des participants de la compagnie, est créditeur de diverses sommes pour teinture de draps en écarlate et en autres couleurs. Le 31 décembre 1567 le caissier lui compte 1.168 livres pour teinture de 21 pièces d'écarlate rouge de 202 cannes 1 $^1/_6$ à 5 livres $^1/_2$ la canne et de 2 pièces vertes de 19 cannes 1 $^2/_3$ à 18 sols la canne, plus 12 livres 10 sols pour 9 pièces de boucaran pour l'enveloppe desdites 23 pièces et 58 sols pour le plissage desdites écarlates. Jacques Moustier devait être l'un des principaux, sinon le principal fabricant de la place. On a vu plus haut que ses héritiers étaient les fournisseurs ordinaires de la compagnie en draps marseillais.

Malgré tout, ni l'industrie locale, ni l'industrie nationale ne pouvaient fournir tous les assortiments demandés par la

(1) Registres du notaire Champorcin, 4 mars 1586, fol. 116. — « Compagnie de la panine des draps qui se composent à la manière de Venize. »

pour la Barbarie emportant des sommes plus ou moins considérables à consigner au Bastion ou à Bône entre les mains de ses agents, tantôt quelques centaines, tantôt quelques milliers d'écus. Du 13 août 1575 au 6 février 1578, les sommes ainsi remises au Bastion s'élèvent à 29.150 écus d'or du coing d'Espagne. En 1590 figure un compte d'un certain nombre d'années s'élevant à 68.027 écus *pistolletz* valant 76.236 écus au soleil (1). C'était, en effet, les monnaies d'Espagne, pistoles et réaux, qui servaient déjà aux opérations de la compagnie, de préférence à la monnaie de France moins appréciée des indigènes et surtout plus difficile à sortir du royaume. En 1568 on trouve la dépense suivante : 1 livre pour le laquais et 2 écus au secrétaire du gouvernement pour les passeports de sortie de 17.000 livres et 1 liv. 16 sols aux gardes de la chaîne du port. Il s'agissait sans doute ici de sortir de l'argent de France. Il fallait donc avoir sans cesse un approvisionnement de pistoles d'Espagne, et c'est là probablement le secret des relations actives que la compagnie entretenait soigneusement avec des villes telles que Barcelone ou Valence ou avec Minorque (2).

Mais, en même temps, l'Algérie demandait régulièrement une certaine quantité de produits manufacturés et spécialement des tissus très variés.

Les draps sont restés pendant plusieurs siècles le plus gros article de vente dans tous les pays turcs. C'était aussi celui qui avait le plus de débit en Algérie. Il fallait, pour satisfaire les goûts de luxe des chefs, recourir à des assortiments très divers. Les draps de France n'y suffisaient pas et la compagnie devait compléter ses achats à l'étranger (3).

(1) 1.000 pistoles valaient 1.116 écus, 13 sols, 4 deniers.

(2) La compagnie payait aux capitaines qui portaient ces sommes des *changes maritimes* qui correspondaient à nos assurances maritimes En 1568, 1575, le taux des changes maritimes est de 50 o/o. Sans doute pour diviser les risques ou pour intéresser tout le personnel au salut du bâtiment il arrivait que les mariniers et l'écrivain fussent, comme le patron ou capitaine, chargés du transport d'une certaine somme. La compagnie comptait également à leur crédit un change maritime de 50 o/o. Il y avait là un système d'assurances original si notre interprétation des comptes n'est pas inexacte.

(3) La draperie française était en décadence à la fin du XVIe siècle et le royaume consommait quantité de lainages étrangers. V. Fagniez. *L'Économie sociale de la France sous Henri IV*, p. 82.

Parmi les premiers, les plus recherchés étaient les draps de Paris et tout particulièrement ceux teints en rouge écarlate. Cette couleur jouissait d'une faveur toute spéciale. En 1589 figure un compte de 9.781 écus. Les couleurs les plus demandées étaient ensuite, au premier rang, le vert, puis le noir, le violet (1).

Il est aussi question de draps d'or de Paris. Parfois les comptes mentionnent des draps de France à la parisienne sans indiquer leur provenance.

Les fabriques du Languedoc, dès lors en pleine activité et plus à portée de Marseille, fournissaient à la compagnie des quantités peut-être plus grandes de draperies d'un prix moins élevé. C'était surtout les draps de Saint-Pons et ceux dits Cabardès, du nom d'un pays des Corbières. Plus tard on devait les désigner sous le nom générique de draps de Carcassonne. De 1582 à 1590, années de faible trafic, la compagnie vendit 3.410 cannes de Cabardès pour 8.501 écus; la seule année 1589 avait consommé 112 pièces, c'est-à-dire pas loin de 1.400 cannes. L'exportation des Saint-Pons semble avoir été sensiblement inférieure. Les drapiers de Languedoc ne fabriquaient pas le précieux écarlate, ou, du moins, ne le vendaient pas à Marseille. Les Cabardès les plus demandés étaient verts. On trouve les appellations de draps turquins, contrais, monréals, tanettes.

Parmi les autres draps de France, la compagnie à ses débuts achetait des draps de Rouen, souvent mentionnés encore en 1568. Les draps fins de cette ville étaient alors célèbres sous le nom de draps du sceau. Plus tard, le nom des marchands rouennais et de leurs étoffes n'apparaît plus, sans doute à cause de la commodité beaucoup plus grande offerte par les draps du Languedoc. Outre les frais considérables et la lenteur du transport, il fallait tenir compte des droits acquittés sur la route au trésor royal. Un paquet d'écarlates venu de Rouen paie 7 livres pour la gabelle de Lyon et 1 livre de droit de stallage. Pour accroître leurs bénéfices, les Marseillais songèrent à s'affranchir des fabricants

(1) On cite les couleurs remezin, fueigamosta.

du royaume en traitant sur place les laines qu'ils recevaient mer. Sous l'influence de l'essor du commerce du Levant, fournissait la matière première et le débouché du pro fabriqué, diverses fabriques de draps furent donc créées xvi[e] siècle. La compagnie du corail exerça son influence sur l développement. Elle vendait en Barbarie souvent plusie centaines de cannes par an de draps de Marseille à la parisien surtout de couleur rouge ou verte, des draps arquinis (d' chinna, d'archinia, arquemis) de cette dernière teinte, des dr rouges à la marseillaise. Autour de 1590, toutes ces fournitu lui étaient faites par Claude, Jacques et Désiré Moustier, à fois fabricants de draps et membres de la compagnie com héritiers de Jacques Moustier, l'un des participants de première heure.

Mais elle fit plus et ses pricipaux associés furent parmi le entrepreneurs de la fameuse manufacture de draps dite d l'écarlate, établie à l'imitation de Venise. Depuis la second moitié du xv[e] siècle, le puissant réveil industriel qui avait pri naissance à la cessation des maux de la guerre de Cent Ans ne s'était plus arrêté. Les guerres d'Italie, l'activité économique des règnes de Louis XII et de François I[er], le mouvement artistique de la Renaissance lui avaient donné au contraire une impulsion plus forte. L'Italie, surtout, excitait l'émulation et il s'agissait principalement d'introduire dans le royaume la fabrication de ces tissus de luxe qui enrichissaient Venise, Florence, Gênes, Milan. La Provence, que son voisinage et les malheureuses prétentions de ses comtes sur la couronne de Naples avaient mise depuis longtemps en relations fréquentes avec la métropole, se signala naturellement dans ce mouvement industriel.

En 1476, le roi René avait constitué à Aix la corporation des fabricants de draps, mais il ne s'agissait que de draps ordinaires, les cadis, dont la fabrication, toute française, s'est maintenue dans la capitale provençale jusqu'au commencement du xix[e] siècle. Bien plus intéressants furent les efforts pour introduire ou développer la culture du mûrier, la sériciculture et la fabrication des soieries.

ers 1540 la ville d'Aix passa un contrat de cinq années avec oine Carrat d'Avignon qui venait créer la fabrication de la e, des velours et des rubans. Pour lui fournir la matière mière, 10.000 mûriers furent plantés à Aix et dans les envi-s. La ville payait à l'industriel avignonnais le loyer de la ison dite des trois rois, où il fit son établissement, ainsi que i d'un moulin à teinture. Au bout des cinq ans, le loyer fut ouvelé pour une même période (1).

On peut rapprocher de cet effort les projets de culture de la nne à sucre et de la fabrication du sucre, qui montrent que nitiative et la hardiesse s'égaraient jusqu'aux chimères.

De toutes ces entreprises, la plus importante et la mieux nçue fut celle de l'écarlate. Elle fut concertée par l'un des embres les plus hardis de la compagnie du corail, Jean Daysac, eur de Venelles, avec un Vénitien établi à Marseille, Louis rera. Depuis quand celui-ci, qualifié de marchand, avait-il uitté sa ville natale ? Etait-ce un mécontent ou simplement un omme d'humeur vagabonde, ou bien avait-il été attiré par l'espoir de faire fortune dans une ville qu'éveillait une vie nouvelle ? Faut-il attribuer sa présence à un concours de circonstances fortuites ?

Quoi qu'il en soit, Jean Daysac, après être entré en pourparlers avec Drera, obtint du roi la permission nécessaire pour fabriquer à Marseille des draps à la façon de Venise. Il put ensuite s'entendre avec plusieurs gros négociants marseillais et constituer une société. Le contrat conclu le 26 août 1570 dans la maison du sieur de Venelles, par devant le notaire Champorcin (2), nous apprend que la compagnie ne comptait que sept associés : Jean Daysac, sieur de Venelles, Pierre Albertas, sieur de Saint-Chamas, tous deux membres influents de la compagnie du corail, Nicolas du Renel, Albert Massilhon, Magdelon Lethelier, Jehan bon Jehan, Bernardini Bernardi. On verra plus loin quelle était l'activité des relations de celui-ci, puissant banquier

(1) V. Archives d'Aix, BB, 26, f° 19.

(2) Registres du notaire Champorcin, 1570, fol. 1077-1081. Voir le texte de cet acte à l'appendice.

de Lyon, avec les associés du corail. La participation des associés, divisée en 24 carats, avait été ainsi répartie : 9 carats pour Daysac et Albertas réunis, 4 pour Massilhon, 2 pour du Renel, Lethelier et Bernardi, 1 pour Jehan bon Jehan. Drera, chargé de la fabrication, s'engageait à prendre pour lui quatre parts. Avant toutes choses, il devait se rendre à Venise et « autres lieux circonvoisins » qu'il conviendrait, « pour faire accorder tels gens ouvriers et experts audit négoce qu'il connaîtrait être nécessaires pour le travail et vacation de ladite fabrication des draps et teintures d'iceux, ensemble pour la facture des modèles et engins qu'il aviserait lui être convenables ».

C'était là le point délicat, le problème dont la solution présentait beaucoup d'incertitude. En effet, le difficile pour ceux qui lançaient de pareilles entreprises était d'abord de trouver quelqu'un qui se chargeât de leur révéler les secrets, soigneusement cachés, de la fabrication étrangère. Mais il n'était pas moins indispensable de recruter au dehors des ouvriers bien au courant de la main d'œuvre et capables de former pour l'avenir des élèves dans le pays. Or les trouver, même à prix d'or, n'était pas toujours possible. En dehors de leur répugnance à quitter leurs familles et leur pays, ces artisans étrangers étaient souvent arrêtés par les pénalités très sévères édictées dans les villes italiennes d'alors pour éviter que le personnel de leurs fabriques ne fût embauché par des concurrents du dehors. Le patriotisme local était assez étroit ou aveugle pour faire supporter aux parents les conséquences du départ d'un ouvrier considéré comme une désertion. En tout cas, la législation prohibitive interdisait à celui-ci tout espoir de retour.

Bien entendu, il était stipulé que tous les ouvriers vénitiens que Drera croirait nécessaire d'engager viendraient jusqu'à Marseille aux dépens de la compagnie. Ils devaient s'engager à faire le voyage lorsqu'ils en seraient requis. Quant à Drera, son retour était fixé au mois d'octobre pour préparer l'organisation de la fabrication. Le délai rapproché indique bien que les associés étaient décidés à sortir rapidement de la période des préliminaires.

Drera était sans doute de retour à l'époque fixée et sa mission avait été couronnée d'un plein succès, car au mois de décembre 1570 la compagnie fut remaniée et établie sur des bases beaucoup plus larges avec de nouveaux associés, parmi lesquels les autres principaux membres de la compagnie du corail qui suivaient l'exemple de Daysac et d'Albertas. En effet, dans l'acte nouveau d'association en date du 30 décembre, signé de nouveau dans la maison du sieur de Venelles par devant maître Champorcin (1), on trouve joints aux noms des premiers participants ceux de Jean Riqueti sieur de Mirabeau, Antoine de Lenche, Sébastien Cabre sieur de Roquevaire, Jean, fils de Barthélemy de Roddes, Ascanio Roncaille et Pierre-Paul Nobili (Nobilly) associés ensemble, Pierre Gardiolle. Le nombre des participants porté à quinze était à peu près doublé. Un article du contrat leur défendait de céder leurs parts sauf à leurs coassociés. Ils firent, en effet, entre eux, presque aussitôt une série d'échanges (2). Letellier, qualifié de garde des munitions, puis Jean de Roddes vendent à Massilhon et à Gardiolle le carat qu'ils possèdent, sans doute alléchés par un bénéfice immédiat.

En définitive, en 1571, la compagnie reste divisée en trente carats ainsi répartis : Daysac 4, Albertas, Massilhon, Gardiolle, Drera, chacun 3, Riqueti, Cabre, Lenche, Bernardini, Roncailhe et Nobili associés, du Renel, chacun 2, Augier Perrel et maître Antoine Bernardi « ayant charge des comptes et affaires de la compagnie », tous deux accueillis en dernier lieu parmi les associés, chacun un.

Comme la compagnie du corail, celle de l'écarlate était donc une société en nom collectif dont les membres s'engageaient à fournir, en proportion de leur participation, tous les fonds qui seraient nécessaires à la marche de l'entreprise.

Drera devait avoir « la tutelle, charge, administration, régime, sollicitude et superintendance de ladite construction. » Il était

(1) Registres du notaire Champorcin, 1570, fol. 1661-1667.

(2) Ces échanges en date du 26 janvier, 15 février, 3 octobre 1571, figurent sur le registre de Champorcin à la suite de l'acte du 30 décembre 1570. — Le 1er mars 1574, Daysac cède à Antoine Bernardi un des 4 carats qu'il possède.

tenu de fabriquer chaque année autant de pièces de draperies e laines à la facon de Venise, « de la qnalité, sorte, bonté, couleu que la compagnie voudrait » pour toute la durée de la permi sion octroyée par le roi. Pendant tout ce temps, il ne prêterait personne ses services ni ceux de ses hommes. Les associés leur côté avaient à lui fournir toutes les laines et teintures q seraient nécessaires. Pour « les peines, vacations et industr dudit Drera et afin qu'il eût meilleur moyen et volonté l'employer à ladite fabrique » la compagnie lui paierait tous ans 4 écus de 48 sols pour chaque pièce de drap entièreme achevée, teinte et prête à être mise en vente. Au bout de de ans, ce salaire serait abaissé à 3 écus. Moyennant quoi Dr devrait suffire à son entretien, à celui de sa famille et de ses s viteurs, mais la compagnie lui fournirait un logement qu'il ser tenu d'occuper dans la maison où serait établie la fabrique. A cas où il violerait les conventions et où « ladite association compagnie ne viendrait en effet ou demeurerait en surséan pour sa coulpe ou négligence », il serait tenu de rembourser tou les « frais, mises et dépenses » des associés, « tous autre dépenses, dommages et intérêts qui pourraient être soufferts et outre ce de payer la peine volontaire de 500 écus d'or applicables la moitié au roi et l'autre moitié à ladite compagnie. » Il fallait que le Vénitien fût bien assuré du succès pour avoir accepté de pareilles conditions.

Il était prévu que les draps chargés sur des vaisseaux pourraient être vendus en Levant ou Alger. Ceux qui seraient envoyés en Syrie devaient obligatoirement être consignés à Antoine Massillon, sans doute établi dans l'échelle de Tripoli, le seul port de Syrie où les Marseillais eussent alors un consul, ou dans la ville d'Alep même, le grand marché du Levant avec Alexandrie. Ce marchand recevrait pour sa peine trois pour cent sur le bénéfice net des ventes faites par lui. Mais son frère Aubert Massillon, l'un des principaux associés, et son père s'engageaient solidairement pour répondre de sa suffisance et probité. Ainsi la compagnie s'assurait d'emblée dans le Levant un agent sur lequel elle pouvait compter. Quant à la direction des affaires,

des achats et des ventes, elle était remise au sieur de Venelles. Il devait confier la tenue des livres à un homme expert dont il répondait vis-à-vis des autres associés. Telle fut la constitution intéressante de la nouvelle société. La présence parmi ses membres de Daysac, Albertas, Riqueti, Lenche, Cabre, possesseurs de treize carats sur trente et tous personnages d'influence plus grande que les autres coassociés, en faisait une sorte de filiale de la magnifique compagnie du corail. L'indispensable était de trouver un local convenable pour y installer la nouvelle fabrique. Le choix ou les pourparlers pour l'achat furent assez laborieux puisque c'est seulement un an après, le 21 décembre 1571, que fut signé l'acte d'acquisition, toujours par devant maître Champorcin, notaire attitré de la compagnie (1). Pour 3500 écus de 48 sols la compagnie achetait d'Anthoine Drivet, « honorable homme » et marchand, une grande maison où il faisait la « curaterie », c'est-à-dire la tannerie, avec sa « croste », deux jardins, une étable et toutes ses dépendances. Touchant le couvent de l'Observance et en partie entourée de jardins, la vaste tannerie d'Anthoine Drivet se trouvait à l'extrémité nord de la ville. L'importance du prix d'achat suffit pour attester celle de l'immeuble qu'avaient choisi les associés. Quelques mois après ils louaient à l'abbaye de Saint-Victor, le *paroir* du monastère situé au quartier de Sainte-Marguerite. Le prix de location de ce moulin à fouler les draps, situé sur les bords de l'Huveaune à quelques kilomètres au sud de la ville, était fixé à 280 livres par an (2).

Aucune clause de l'acte d'association ne stipulait que la fabrication des draps serait limitée à ceux qui devaient être teints en écarlate mais le nom donné couramment à la compagnie dans les documents indique assez que la production de cette sorte de draperies était sa préoccupation essentielle. Ce n'est pas seulement auprès des Turcs de Barbarie ou du Levant que les draps écarlates étaient recherchés. Depuis la célébrité de la pourpre

(1) Voir le texte à l'appendice.

(2) Arch. départem. des B.-du-Rh. Abbaye de Saint-Victor. Actes et contrats. Reg. A., fol. 397. *Arrentement fait contre les sieurs de l'escarlatte.*

antique la somptueuse couleur n'avait pas cessé d'être réservée aux draps de luxe, de revêtir de son éclat les puissants et les dignitaires. Les consuls de Marseille s'en paraient dans les cérémonies. En 1585 c'est couverts de leurs belles robes d'écarlate, sorties peut-être de la manufacture de leur ville, qu'ils reçoivent magnifiquement la princesse Marie d'Autriche veuve de l'empereur Maximilien II.

D'ailleurs quand les lettres patentes en date du 12 octobre 1572 confirmèrent la permission donnée aux associés de commencer leur fabrication, il est question de draps d'écarlate à la façon de Venise (1). Au mois de janvier suivant des lettres de naturalité étaient expédiées pour Loys de Drera, natif de Venise (2). Celui-ci, confiant dans l'avenir, avait fait venir avec lui son frère, Baptiste, et s'était associé avec lui pour diriger la manufacture. Par un acte notarié du 27 février 1575 il déclarait que celui-ci participait aux trois carats qu'il possédait dans la société.

Le succès avait, en effet, récompensé l'initiateur des Marseillais, comme le prouve le haut prix bientôt demandé pour les parts de la société. Le 3 avril 1579 (3), César Bernardini, marchand lucquois demeurant à Lyon, tant pour lui que pour les hoirs de Paul et Etienne Bernardini ses frères établis dans la même ville, vend au Marseillais Charles Girenton les deux carats de la *compagnie de l'escarlatte*, reconnus aux Bernardini dans l'acte d'association de 1570. Le prix convenu était de 3.500 écus d'or au soleil. A ce taux l'avoir liquide de la société valait 52.500 écus.

Plus tard, en 1586, on voit la compagnie conclure une transaction au sujet de la maison où était installée sa fabrique. Les neveux du vendeur Antoine Drivet réclamaient 1.000 florins

(1) Voir ces lettres dans les Registres du Parlement (Aix, palais de justice), B. 3.332, fol. 1.343 v°; autres lettres royaux ayant même objet, du 5 avril 1574 et 27 septembre 1575.

(2) Cour des Comptes. B. 63, fol. 414. — Autour de 1580 Drera est associé à un autre Italien, François Padoany, qui fait faillite. Arch. du Parlement de Provence. B. 3.335, fol. 392. Ce Padoany ou Padovani est en compte en 1576-78 avec la Compagnie du corail pour des épices.

(3) Protocoles du notaire Pàris, fol. 505.

comme représentant la dot de leur mère (1). En poursuivant les recherches dans les registres d'autres notaires on trouverait sans doute d'autres preuves de l'existence et de la vitalité de la fabrique des draps à la manière de Venise. Elle vécut tout au moins autant que la compagnie du corail à laquelle elle était liée par d'étroites relations.

Il semble bien d'ailleurs que l'entreprise de l'écarlate avait été précédée d'autres tentatives de celle-ci pour apprêter au moins, sinon pour fabriquer sur place, les draps d'exportation dont elle avait besoin. L'industrie de la draperie existait en effet à Marseille et les associés purent s'entendre avec des fabricants de la ville. En 1567 et 1568 figurent plusieurs comptes avec des tondeurs de draps qui ont travaillé pour la compagnie. Antoine Iseran reçoit 28 liv. 10 s. 10 d. pour avoir tondu 20 pièces *mesclas* de 285 cannes à 10 deniers la canne et d'autres pièces d'écarlates à 2 sols la canne. Il avait aussi *cousu et ficelé* 99 pièces *monrials* à 10 deniers pièce. Du 25 septembre 1567 à fin février 1568 la tonte et mise en pièces des draps pour la compagnie lui rapporte 34 livres et le 29 mai 1568 un autre artisan, Joseph Renaud, est crédité de la même somme pour tonte et apprêt de draps. D'autre part, la même année, Jacques Moustier, un des participants de la compagnie, est créditeur de diverses sommes pour teinture de draps en écarlate et en autres couleurs. Le 31 décembre 1567 le caissier lui compte 1.168 livres pour teinture de 21 pièces d'écarlate rouge de 202 cannes 1 $^1/_8$ à 5 livres $^1/_2$ la canne et de 2 pièces vertes de 19 cannes 1 $^3/_8$ à 18 sols la canne, plus 12 livres 10 sols pour 9 pièces de boucaran pour l'enveloppe desdites 23 pièces et 58 sols pour le plissage desdites écarlates. Jacques Moustier devait être l'un des principaux, sinon le principal fabricant de la place. On a vu plus haut que ses héritiers étaient les fournisseurs ordinaires de la compagnie en draps marseillais.

Malgré tout, ni l'industrie locale, ni l'industrie nationale ne pouvaient fournir tous les assortiments demandés par la

(1) Registres du notaire Champorcin, 4 mars 1586, fol. 116. — « Compagnie de la panine des draps qui se composent à la manière de Venize. »

Barbarie. La compagnie du corail achetait pour les réexporter quantités de draperies d'Espagne et quelque peu d'Italie.

Elle demandait surtout à l'Espagne des draps de Valence écarlates, draps *polvo* ou *polus*, *couffols*, *contrais* ; les comptes s'élèvent souvent à plusieurs milliers de livres. Venaient ensuite les draps de Barcelone, écarlates, *contrais* : en 1596 on voit un compte de 2.978 écus. Il est aussi question des draps de Majorque et très souvent de draps d'Espagne sans aucune désignation locale, *muriali*, *cordeillati* ou *accordeillati*, particulièrement les *seizins* et les *vingtdeuxins*, désignés parfois par les numérations 0/16 et 0/22.

Valence fournissait aussi des *flansades*, couvertures de parade, distribuées en présent et des franges de soie mêlées de fils d'or et d'argent pour les orner (1).

Les achats en Italie paraissent avoir été exceptionnels. En 1567 il est question de draps cordellati blancs, gris, couleur de bure et d'autres draps cramoisis fabriqués à Venise ; une seule mention de draps de Naples a été relevée.

Mais l'Italie restait le grand marché pour les soieries de toutes sortes. Devenue arabe au xe siècle, italienne au xive, l'industrie de la soie était restée presque un monopole de villes telles que Florence, Lucques, Venise, Gênes. On désignait alors sous le nom générique de draps de soie les velours, les satins, les damas, très appréciés des Barbaresques. Sans doute que les efforts pour introduire l'industrie des soieries en Provence, dont il a été parlé plus haut, n'avaient pas eu de bien grands résultats. La ville d'Aix pourtant n'avait pas renoncé à l'implanter chez elle. En 1573 elle était en négociations avec un *velutier*, propriétaire de dix métiers, qui voulait venir s'établir chez elle (2). Il semblait que la prospérité d'une pareille industrie fût liée à la production de la soie elle-même et c'est pourquoi Marseille, dont le terroir

(1) Flansado, vieux mot marseillais ; les comptables écrivent : flassate. En 1585 une facture de 7 flassate de Valence monte à 338 écus ; 4 flassate de la grande forme, 40 écus ; 3 flassate de la moyenne dimension, 24 écus ; 44 écus pour des franges de soie, 100 écus de fils d'or et d'argent pour ces franges ; 25 écus de façon pour les franges, etc.

(2) Archiv. d'Aix, 11 novembre 1573, BB, 55, fol. 1.

était trop aride pour les mûriers, laissait à sa voisine l'honneur de ces entreprises.

Donc les draps de soie à destination de la Barbarie étaient achetés à Gênes et à Savone d'où les bâtiments de la compagnie les transportaient parfois directement au Bastion et à Bône. En 1527 le seigneur de Mirabeau en fait prendre à Pise pour 512 écus par les « seigneurs » Ricardy, qui les font porter à Gênes d'où ils vont directement à Massacarès. La même année Simon de Cipriano, agent de la Compagnie en Italie, achète une première fois 30 cannes de velours, 200 de damas, 30 de satins et renouvelle ces opérations dans les deux mêmes villes. Le trafic était alors actif; de 1584 à 1588, années au contraire médiocres, les facteurs de Massacarès reçoivent 4.767 palmes de damas de plusieurs couleurs, 142 palmes et demi de salmes, 213 palmes de velours, 60 palmes de velours à fonds de satin, le tout d'une valeur de 2.585 écus. Le damas était toujours le plus demandé, puis les velours ; on recherchait surtout la couleur cramoisi.

Il n'est pas toujours facile d'identifier la nature ni l'origine des tissus multiples dont on relève les noms dans les comptes, tels ces *carizees* distribués en présents au Bastion, dont on compte 89 pièces en 1591. En dehors des draperies de laine ou de soie il est quelquefois question de toiles batiste, de toiles de Cambrai. Quant aux toiles de Saint-Rambert dont le nom revient sans cesse dans les comptes, elles n'étaient pas achetées pour la vente en Barbarie ; la compagnie s'en servait exclusivement pour les emballages de ses marchandises.

Au total ces tissus finissaient par former un groupe d'exportations qui n'était pas négligeable. L'ensemble des autres marchandises expédiées en Barbarie n'atteignait pas la même valeur. Mais l'énumération en est curieuse. On y retrouve surtout les articles qui étaient distribués en présents. Les chefs turcs n'hésitaient pas à acheter pour satisfaire leurs fantaisies ce qu'ils ne pouvaient arracher à la générosité de la compagnie. C'était du fil et des boutons d'or (1) pour orner leurs riches vêtements, des

(1) Ali Pichinin, caïd de Bône, paie, en 1591, 8 écus pour la façon de 6 boutons d'or, 644 écus pour une chaîne d'or, 50 boutons d'or pleins de gomme, 30 livres de fil d'or et 81 brasses de velours.

bijoux, chaînes et bagues, des étuis garnis de velours cramoisi, des sièges garnis de velours à franges d'or, des lits de noyer à l'impériale. Les horloges avaient, on l'a déjà vu, beaucoup de succès et, en dehors des articles de quincaillerie fort peu vendus, mention à part doit être faite des chaudrons de cuivre : un compte de 25 vendus à Massacarès en 1591 s'élève à 23 écus. On trouve encore signalé le papier, produit des manufactures de Provence qui trouvait un large débouché dans le Levant ; l'alun et le *brézil* employés par les indigènes dans la teinture de leurs étoffes. Deux seuls produits alimentaires étaient quelque peu demandés, les fromages et le miel : en 1543 le roi d'Alger en reçoit 104 barils.

En somme les ventes de la compagnie en Barbarie étaient d'abord beaucoup plus variées que ses achats. Leur valeur était aussi bien supérieure si on met à part le corail. Celui-ci sortait bien du pays, mais sans autre profit pour ses habitants que le paiement de la lezma annuelle au divan d'Alger.

D'ailleurs la masse des indigènes qui peuplaient la partie orientale du Tell restait étrangère au double trafic. La compagnie, on l'a déjà remarqué, n'était en relations qu'avec les chefs. C'était même avec les trois plus puissants, le vice-roi d'Alger, le caïd de Bône et celui de Constantine, qu'elle faisait ses transactions les plus importantes. Ce dernier, auquel les documents du XVIe siècle ne donnent jamais le nom de bey, ne semble pas avoir eu la puissance, ni joué le rôle économique qu'il devait prendre plus tard. Les caïds de Bône, presque toujours renégats, Corses plusieurs fois, furent même à cause du voisinage et de la richesse relative des plaines environnantes les principaux vendeurs de céréales, de cuirs, de bœufs pendant toute la durée de la compagnie. Leurs noms reviennent sans cesse sur ses registres. Cela n'empêchait pas, d'ailleurs, des marchands particuliers, renégats ou Maures, de participer activement au trafic de la maison de Bône. Le Bastion, quoique assez éloigné, était en relations aussi avec les gens de la ville voisine. Quant aux agents du cap de Rose et de la Calle, ils avaient surtout à trafiquer avec les chefs des turbulentes tribus voisines. C'est

ainsi que la compagnie était en comptes avec le caïd et avec les Maures de Seba (1), avec les cheiks des Ouled Mansour, des Ouled Dyep, des Merdas.

L'impression qui résulte de ce rapide tableau, c'est que la compagnie du corail faisait, en Algérie, un commerce aussi étendu et aussi varié que la situation économique et politique du pays le permettait. Même elle essayait d'étendre son activité au dehors. On la voit envoyer un bâtiment à Tripoli ; plus souvent elle expédie des marchandises en Tunisie. Elle vend aux Bernardini, de Lyon, du coton filé acheté à Malte pour 10.361 livres en une seule fois.

Par ses achats et ses ventes, elle exerçait sur la vie économique de la Provence une influence utile. Elle procurait un certain débouché à ses vins et à ses huiles. Elle en ouvrait un plus grand à quelques produits de ses industries tandis que d'autres recevaient d'elle leurs matières premières. Elle facilitait le ravitaillement de Marseille, et la mettait à l'abri des disettes. Elle multipliait ses relations avec l'intérieur du royaume. C'est avec Lyon, le grand centre de distribution des pays du Rhône, ville de grandes foires et surtout des grands banquiers d'alors, qu'elle faisait le plus d'affaires; puis avec Toulouse et de nombreuses villes du Languedoc. Dans un des règlements trimestriels opérés chaque année on relève les noms de 79 négociants ou banquiers lyonnais, dont quelques-nns sont en compte pour plus de 50.000 livres, et même l'un d'eux pour plus de 160.000. Les Toulousains figurent au nombre de 16, dont l'un, Pierre Gloton, bourgeois et banquier, pour 552.000 livres. On y voit aussi quatre négociants de Carcassonne, trois de Montpellier ; Nîmes, Romans, Montbrison, Tulle, Genève y sont représentés par un nom. Ce document, daté de 1618, est d'ailleurs relatif à la liquidation des affaires de la compagnie. On a vu que celle-ci étendait ses achats et ses ventes jusqu'à Paris et jusqu'à la Normandie. Enfin, hors du royaume, la fréquence de ses opérations en Espagne et en Italie, d'un côté à Barcelone et à Valence,

(1) Les comptes mentionnent à diverses reprises des ventes de blés et de bœufs par lassior (?) de Saba et de Benissala, par la romee (?) de Saba.

de l'autre à Savone, à Gênes et à Livourne, contribuait à développer l'influence du commerce de Marseille sur les pays voisins. Ainsi la multiple activité de la compagnie du corail méritait d'être étudiée. Dans l'orgueil du succès les associés de la première grande compagnie marseillaise, et l'une des plus anciennes qui ait été formée dans les ports français, avaient quelque raison de se dire les magnifiques seigneurs de la magnifique compagnie.

CHAPITRE VII

LES COMPAGNIES DE TUNIS

L'existence des compagnies du corail marseillaises établies en Tunisie fut loin d'avoir été aussi brillante et ne mérite pas d'être étudiée avec le même détail. D'ailleurs les documents ne sont pas aussi abondants. Ils laissent encore planer beaucoup d'obscurité sur l'origine, restée à peu près ignorée jusqu'ici (1), des établissements français dans cette partie de la Barbarie.

Tunis disputée vers le milieu du XVIe siècle par les Espagnols et par les Turcs, reprise une dernière fois par don Juan, le vainqueur de Lépante, en 1573, était retombée définitivement entre les mains des soldats du sultan en 1574. Il semble que les Corses qui étaient l'âme des entreprises marseillaises en Barbarie aient aussitôt voulu profiter de leurs relations d'amitié avec les Turcs pour prendre pied en Tunisie. Une première compagnie de Tunis fut, en effet, fondée par Antoine Lenche avec Jean Porrata, le futur gouverneur du Bastion et Orso Santo Cipriano, futur membre de la compagnie d'Alger, comme principaux associés. Son existence resterait inconnue si elle n'avait été en compte en 1576 avec la compagnie établie au Bastion. Bisconte Lenche, gouverneur de celui-ci, envoie de l'argent à Tunis à Jean Porrata, agent de la nouvelle compagnie (2).

Antoine Lenche avait jeté les yeux sur les côtes nord de la Tunisie qui faisaient suite à la partie du littoral algérien où la pêche du corail était pratiquée. Deux points, connus sans doute depuis longtemps pour les commodités qu'ils offraient à la

(1) Voir mon *Hist. des Établissements français dans l'Afrique barbaresque*, p. 19-20.

(2) Archives de l'Isère, EII, 956 fol. 43, 135, 139.

pêche, furent choisis pour les nouveaux établissements : le *cap Nègre et Fiumara salada.*

Le premier devait jouer plus tard un rôle analogue au Bastion en Algérie (1). Le second n'est guère mentionné que dans les documents de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle. « La Fumaire salée, dit un mémoire de 1632, est une rivière salée qui se jette dans la mer soixante milles près de Bizerte. »

La carte des côtes tunisiennes entre le cap Nègre et le cap Blanc, à peu près à la distance indiquée de Bizerte, nous montre le littoral des Mogod. Mais quel oued identifier avec la Fumaire salée ?

Comme en Algérie, il avait fallu supplanter les Génois de Tabarca établis dans ces parages avant les Marseillais. Le cap Nègre était bien plus à leur portée que le Bastion et Bône. Antoine Lenche s'était habilement servi de l'amitié du capitan-pacha Euldj Ali, l'ancien vice-roi d'Alger, qui avait concédé à son frère la pêche du corail en Algérie et, grâce à son appui, avait obtenu une autorisation du Grand Seigneur. Mais les Génois ne s'étaient pas tenus pour battus ; en 1580 ils étaient rentrés en possession des pêcheries tunisiennes et c'était au tour des Marseillais de crier à l'usurpation. Le capitaine Salvety qui vint à Constantinople en 1580 à propos des démêlés de la compagnie Lenche avec celle de Nicole (2), était sans doute aussi chargé de négocier pour cette affaire. En effet, le comte de Germigny, ambassadeur du roi à Constantinople, obtint des commandements de Sa Hautesse en faveur des Marseillais. En 1581 deux ambassadeurs du Sultan vinrent à Paris et le roi les entretint de cette affaire. Il fut entendu que l'un des deux envoyés en quittant la France devait être transporté par les galères ou vaisseaux du roi sur les côtes de Barbarie. Là il devait joindre le capitan-pacha Euldj Ali « pour mettre la nouvelle compagnie du corail, avec le bras et autorité dudit capitaine Bassa, en possession des lieux de Cap Nègre et de Fiumar

(1) Voir l'ouvrage cité note 1.
(2) Voir ci-dessus, chapitre 2.

Salade, au royaume de Tunis, en déjetant les Génevois (1). » L'appui royal n'avait donc pas manqué à cette nouvelle entreprise marseillaise comme aux précédentes.

Ainsi fut fait et les Génois durent définitivement renoncer à ces établissements en Barbarie qu'ils devaient à l'initiative d'André Doria et des Lomellini.

Bientôt Lenche crut utile de s'entendre avec Jean-Baptiste de Nicolle, ce Marseillais chef d'une compagnie rivale, avec laquelle il était en contestation depuis plusieurs années. Une deuxième compagnie de Tunis fut fondée en 1584 par l'association de Lenche èt de Nicolle. De nouveau cette seconde compagnie négocia pour obtenir les permissions nécessaires à Tunis et à Constantinople. Puis, en règle de ce côté, elle se fit délivrer aussi des lettres patentes du roi, enregistrées par le Parlement de Provence le 5 mai 1584. Ces lettres, qui mentionnent le nom de Jacques de Saint-Jehan comme principal associé avec Lenche et Nicolle, stipulaient expressément que la nouvelle compagnie jouirait des privilèges concédés « à ceux de l'autre première et ancienne compagnie composée d'autres habitants et citadins de la ville de Marseille par eux dressée es mers côtes et royaumes d'Alger. » On y voit que les associés s'étaient groupés « tant pour faire exercer la pêche du corail es mers iles et côtes de Barbarie au royaume de Tunis que pour faire aussi exercer esdites parties et dépendances dudit royaume au gouvernement de Tunis libre négoce et commerce de toutes marchandises dont le trafic est licite et permis. (2) »

Mais l'entente fut bientôt rompue entre les associés ; Lenche se retira de l'association aussitôt reconstituée par Nicolle qui en restait le seul chef. Les lettres patentes du 19 décembre 1586 confirmaient celles de 1584 en sa faveur et au bénéfice de ses deux fils Marc-Antoine et Gilles de Nicolle. En décembre 1588

(1) Charrière. *Négociations*. T. IV, p. 117 et 58-59 en note. — En 1585 il semble d'après les comptes de la compagnie algérienne que celle de Tunis comprenait 24 carats et que le Corse Pierre de Baptiste en possédait 15. Arch. de l'Isère, E II, 949, fol. 30 et 33.

(2) Arch. des B.-du-Rh. Amirauté. Reg. des insinuations 1555-1620, fol. 547-551.

un chaouch de la Porte vint installer Nicolle sans doute au cap Nègre et à la Fumaire salée (1). Ainsi la lutte entre les deux compagnies marseillaises qui se disputaient le commerce et les établissements de Barbarie avait fini par aboutir à un partage.

Mais il était dit que, dans tout le cours de leur histoire, les compagnies de Tunis seraient bien rarement favorisées. Nicolle ne jouit pas longtemps de sa concession, très convoitée, paraît-il, à cause des brillants succès de la « magnifique compagnie » des Lenche. La mort d'Henri III et le triomphe de la Ligue à Marseille permirent à des rivaux de s'en emparer. Une quatrième compagnie, formée en 1591, eut à sa tête les deux chefs ligueurs bientôt maîtres de Marseille, Louis d'Aix et Casaulx. Cette compétition commerciale jette un nouveau jour sur le rôle si contesté des deux personnages. Elle nous les montre habiles à faire servir leur influence à leurs intérêts personnels. Elle fait voir que les Marseillais, au plus fort des troubles qui agitaient si profondément leur ville, ne perdaient pas de vue les entreprises commerciales. Par quelles circonstances le viguier et le premier consul furent-ils amenés à entrer en lutte avec les Nicolle et à leur opposer une compagnie rivale? Ceux-ci ou leurs adhérents s'étaient-ils particulièrement signalés parmi les *bigarrats* détestés? A ce compte la compagnie Lenche devait être encore plus suspecte aux deux proconsuls ligueurs, mais elle était trop puissamment établie à la fois à Marseille et en Barbarie pour qu'ils eussent osé s'attaquer à elle.

Quoiqu'il en soit, ce n'est que deux ans après sa formation que la compagnie Casaulx fut officiellement reconnue par lettres patentes du duc de Mayenne en date du 23 janvier 1593. Est-ce que les duumvirs étaient vus d'un mauvais œil par le lieutenant-général du royaume? Ils avaient, en effet, favorisé les entreprises du duc de Savoie en Provence, mais ils avaient rompu avec lui depuis la fin de 1591 et s'étaient alors engagés à ne recevoir des ordres que du chef de la Ligue. D'ailleurs, avant d'obtenir la confirmation royale, il avait fallu le temps de négocier à Tunis

(1) Ibid. fol. 146. (2me pagination).

et à Constantinople. L'ambassadeur Savary de Lancosme, tout dévoué à la Ligue, avait dû favoriser la compagnie auprès de la Porte. Suivant la formule devenue de style, il était stipulé dans les lettres du duc qu'elle jouirait des mêmes avantages que l'ancienne compagnie du corail des Lenche (1).

Cette quatrième société ne vécut à son tour que trois ans, mais nous connaissons en détail ses opérations par un très intéressant registre des archives de l'Isère qui a de plus l'avantage d'être très commode à consulter. C'est, en effet, un relevé des comptes de la compagnie dressé par autorité du Parlement de Grenoble en 1675 (2).

L'association formée en 1591 comprenait 32 *quaratz* ainsi répartis :

Pierre Gérard...........	9	Pierre de Vieu........ .	1
Guilheaume Bedarides ..	3	Claude Beaunier	1
Pierre Dhostagier.......	3	Nicollas du Renel.......	1
Galléas Parassol........	2	Honnoré Granier.... ...	1
Lazarin Bergier.........	1	Victor de Lestrade.......	1
Charles de Cazaulx	1	Pierre Seignoret....... .	1
Jean Satty et Dandré	1	Pierre Randollet........	1
Honoré Venture.........	1	Jean-Claude Amieil.....	1
Pierre Rambaud........	1	François de Cazaulx. ...	1/2
Joachim Ballue.........	1	Louis Daix.......... ...	1/2

Aucun de ces noms n'était aussi marquant que ceux des Bausset, des Albertas, des Riqueti et autres nobles négociants qui avaient assuré dès le début à la compagnie Lenche une solide influence et d'importants capitaux. Les chefs, Louis d'Aix et Charles Casaulx, ne figuraient pas parmi les principauxparticipants. Tous deux étaient, en effet, d'assez minces personnages, de fortune médiocre et sans grande situation commerciale,

(1) *Lettres et permission octroyées par Mgr le duc de Mayenne lieutenant-général de l'estat royal et coronne de France à Charles de Cazaulx escuyer et premier consul de Marseille et autres participes en la nouvelle compagnie du corail.* Arch. des Bouches-du-Rhône. Amirauté. Insinuations, 1555-1620, fol. 662.

(2) EII, 946.

comme le leur reprochaient avec trop de mépris leurs ennemis (1). Les lettres patentes de 1593 nomment à côté d'eux comme principaux associés Jean-Claude Amieil, Jacques Ballue, Nicolas du Renel, Claude Beaunier, tous possesseurs d'un seul carat et gens obscurs. Nicolas du Renel était, dès 1576, en relations avec la compagnie Lenche à laquelle il achetait des épices. Pourtant, deux des autres participants, Pierre Hostagier et Pierre Vieu, sieur de Noyers, écuyers, appartenaient à la noblesse marseillaise. Le premier avait rempli les fonctions de second consul en 1586; le second devait obtenir le second chaperon en 1600 et joue un rôle important en Barbarie vingt ans après. Hostagier, l'un des citoyens les plus riches de Marseille, avait grossi sa fortune dans le commerce d'Alexandrie où il avait résidé; les Génois l'y avaient choisi comme leur consul et il avait eu en même temps le titre de procureur-général des Pères de Terre-Sainte. Il était allié à la puissante famille des Vento, propriétaire du consulat des Français en Egypte. Ainsi, par une curieuse rencontre, au même moment les Marseillais avaient pour consul dans la principale échelle du Levant un descendant de Génois, tandis que les Génois étaient protégés par un Provençal de vieille souche (2).

Cependant les parts semblent avoir été recherchées, car plusieurs adhérents cédèrent aussitôt une partie de leurs carats, ou même n'avaient souscrit que comme mandataires d'autres per-

(1) Nostradamus appelle les duumvirs « ces deux monstreux basiliques », « Casaulx homme tiré des questes et Louis d'Aix des galéres. » Bouche, Gaufridi, Ruffi, Papon, ne sont pas moins sévères à leur égard. Ces historiens ont présenté Casaulx et Louis d'Aix comme gens de basse origine, « réduits à la mendicité » (Bouche). Timon-David dans une étude généalogique sur leurs deux familles, a montré qu'ils appartenaient à deux familles honorables, de la moyenne bourgeoisie. Le plus ancien des ancêtres connus de Casaulx est un marchand de Gascogne, Vidal Casaulx, établi à Marseille en 1483. Le grand-père de Charles Casaulx s'était distingué dans la défense de Marseille en 1524 et avait été élu troisième consul en 1537. Son père, qualifié de capitaine et d'écuyer, avait rempli diverses fonctions municipales. Charles Casaulx, filleul de Charles Vento, viguier de la ville, remplit déjà à 28 ans (1575), les fonctions d'intendant du port. La famille de Louis d'Aix était plus modeste.

(2) Nostradamus, qui était de Salon, parle avec complaisance des Hostagier issus de la même ville. *Histoire de Provence*, p. 1035-1036.

sonnes. C'est ainsi que Pierre Gerard ne garda rien de ses neuf carats partagés entre Renée de Rieux, dame de Castellane, Louis Solicoffre et Antoine Guigou. Pierre-Marie Patron, Benoît Ferrenc, les frères Vernet prennent une partie des carats des frères Bédarrides. Ferrenc acheta son demi carat pour la somme de 336 écus $^{2}/_{3}$, de 60 sols. Etant donné, surtout, les circonstances peu favorables, c'était un vrai succès que la valeur des carats ait atteint 673 écus avant même le début des opérations.

Parmi les nouveaux associés un nom attirait particulièrement l'attention, celui de la dame de Castellane, qui avait eu son heure de fortune et de célébrité. L'histoire galante rapporte que Renée de Rieux, née d'une illustre famille de Bretagne, devint fille d'honneur de Catherine de Médicis et fit partie de ce fameux escadron volant, rempli de femmes séduisantes, qui joua un si grand rôle dans la diplomatie de la vieille reine. Elle éclipsa toutes ses rivales et bientôt ne fut plus connue que sous le nom de la belle Chateauneuf. Pendant longtemps on ne crut pouvoir mieux louer une femme qu'en la lui comparant. Charles IX l'aima ; le duc d'Anjou, son frère, ne put la voir sans la désirer. Pour lui plaire il réclama les bons offices du poète courtisan Desportes. C'est alors que celui-ci écrivit, en l'honneur de la belle Chateauneuf une partie de ces sonnets voluptueux qui forment son recueil intitulé *Diane, premières amours*. Il y célèbre en maints endroits cette abondante chevelure, « beaux nœuds crêpés et blonds nonchalamment épars » qui excitaient l'admiration générale (1).

(1) Dans les œuvres de Desportes (édition Michiels, 1858) voir, par exemple, la pièce : « Cheveux, présent fatal de ma douce contraire » (p. 96), l'une des préférées du prince, mais non l'une des meilleures. Desportes adressa lui-même des pièces à mademoiselle de Châteauneuf, telle celle-ci, à de Cour peintre du roi, successeur de François Clouet, sur son portrait :

Tu t'abuses, de Cour, pensant représenter
Du Chasteauneuf d'Amour la déesse immortelle ;
Le ciel, peintre sçavant, l'a portraite si belle
Que son divin tableau ne se peut imiter.

Comment, sans t'esblouyr, pourras-tu supporter
De ses yeux flamboyants la planette jumelle ?

La belle finit par se rendre après une certaine résistance à l'ardente poursuite du prince (1572) et Desportes y gagna un magnifique cadeau de 30.000 livres. Devenu roi de Pologne, puis roi de France, Henri III voulut marier sa maîtresse au prévôt des marchands de Paris, très riche bourgeois, puis à un cadet de la maison de Luxembourg, qui refusèrent. Il s'était marié lui-même sans rompre ses relations (1575). Mais, un jour, la favorite osa braver la reine dans un bal et Catherine de Médicis exigea son éloignement. De dépit, mademoiselle de Chateauneuf épousa le Florentin Antinotti, capitaine des galères à Marseille. Celui-ci ne s'étant pas cru obligé de lui rester fidèle en fut cruellement puni. « L'ayant trouvé paillardant, dit le *Journal* de l'Estoile, elle le tua virilement de sa propre main ». Philippe Altoviti, le futur ligueur et meurtrier du grand-prieur, frère bâtard du roi, prit à la fois la place d'Antinotti et sa veuve. Henri III l'en récompensa en le faisant baron de Castellane. Renée de Rieux en eut une fille, nommée Marseille, belle comme elle, dont la destinée devait être non moins agitée et tragique.

Après la mort d'Altoviti l'histoire perdait la trace de la belle Chateauneuf et les biographes la faisaient mourir vers 1587. Il est curieux de retrouver le nom de cette grande amoureuse, bien vivante jusqu'après 1600, sur les registres d'une compagnie de commerce dont elle est la principale associée. Cette Bretonne

Quelle couleur peindra sa couleur naturelle
Et les graces qu'on voit sur son front voleter ?

Quel or égalera l'or de sa blonde tresse ?
Quels traits imiteront cette douce rudesse,
Ce port, ce teint, ce ris, ces attraits gracieux ?
Laisse au grand dieu d'Amour ce labeur téméraire,
Qui d'un trait pour pinceau la sçaura mieux pourtraire,
Non dessus de la toile, ains dans le cœur des dieux.

Quand le duc d'Anjou partit pour le siège de la Rochelle (1573) il commanda au poète de langoureuses strophes d'adieu :

J'aimerais beaucoup mieux que le ciel m'eût fait naître
Sans nom et sans honneur, pourvu que je puisse être
Toujours auprès de vous doucement langoureux,

Baiser vos blonds cheveux et votre beau visage,
Et n'avoir d'autre loi que votre doux langage.
J'aurais assez d'honneur si j'étais tant heureux.

devenue Marseillaise est bourgeoisement occupée à arrondir sa fortune. Son mariage avec Altoviti l'avait mise en relations avec les ligueurs et particulièrement avec Casaulx. C'est elle qui avait tenu sur les fonts baptismaux, en 1577, cette fille du capitaine appelée Renée comme elle, que le premier consul devait marier avec éclat en 1593. Cette année-là la fille de la belle Chateauneuf était marraine à son tour de la dernière enfant de Casaulx. Par un autre contraste, cette Marseille Altoviti, élevée parmi les ligueurs, devait tout sacrifier à son amour pour le duc de Guise, destructeur de la Ligue en Provence, et finir par mourir de l'abandon de son volage amant.

Nicolas David, devenu possesseur d'un demi carat, était l'un des affidés du premier consul Casaulx. En décembre 1595 il devait accompagner son frère, le notaire François Casaulx, à Madrid, et signer le traité avec l'Espagne. S'il faut en croire Nostradamus, bien informé sur ces évènements, c'est même ce ligueur ardent qui aurait achevé d'entraîner Casaulx dans la voie fatale. « David, dit le chroniqueur salonais, homme de sens non vulgaire, doué d'un esprit fort pénétrant,... catholique passionné, très roidement attaché au parti d'Espagne et très habile homme, détourna toujours l'opinion que Fabio tâchait d'imprimer avec larmes et prières dans le cerveau de son fol de père (1) ». David n'eut pas le temps de revenir d'Espagne avant la chute de Casaulx. Il se retira à Milan où la cour de Madrid lui servit une pension de 40 écus par mois jusqu'à sa mort.

En définitive, après ces divers changements, la compagnie resta ainsi composée :

Renée de Rieux, dame de Castellane...........	6	quarats	Heoirs de Sattes..	1	quarat
Pierre d'Hostagier	3	»	Honoré Venture..	1	»
Galléas Parassol..	2	»	Pierre Rambaud..	1	»
Louis Sollicoffre..	2	»	Joachim Ballue..	1	»
Charles de Cazaulx	1	»	Pierre Vieu......	1	»
			Claude Beaunier..	1	»

(1) *Histoire et Chronique de Provence*, p. 1022.

Honoré et Georges Vernetz.........	1 quarat	Louis Daix........	1/2 quarat
Nicolas du Renel ..	1 »	Antoine (2) Ferrenc............	1/2 »
Honoré Granier ...	1 »	Simon Bédarrides.	1/2 »
Victor Delestrade..	1 »	Nicolas David.....	1/2 »
Pierre Seignoret...	1 »	Lazarin Bergier...	1/2 »
Pierre Randollet...	1 »	Pierre-Marie Patron	1/3 »
Jean-Claude Amieil	1 »		32
Antoine Guigou (1).	1 »		
Guillaume Bédarrides............	2/3 »		
François de Cazaulx	1/2 »		

Elle comptait donc 28 participants, c'est-à-dire un nombre bien plus élevé que la société Lenche. Du 23 juillet 1591 à la fin de 1593, ils furent appelés à faire huit versements de fonds variant de 42 à 550 écus par quarat. Les six premiers, en monnaie courante de Nesles ou pinatelles (3), s'élevant à 1.605 écus 1/3 par quarats faisaient une somme de 51.370 écus. Les deux derniers, en bonne monnaie, de 496 écus au quarat, donnèrent 15.872 écus d'or. Ces versements ne furent pas opérés intégralement par les associés qui restaient redevoir, en 1594, 3.567 écus de monnaie courante sur les six premiers et 4.498 sur les deux derniers, soit au total 6.249 écus de bonne monnaie. Ainsi le capital réellement engagé en trois ans d'opérations s'éleva environ à 35.000 écus d'or au soleil.

L'acte d'association en date du 23 juillet 1591 n'a pas été retrouvé faute de connaître le nom du notaire par devant lequel il fut conclu (4). Il aurait permis d'étudier l'organisation adoptée

(1) Antoine Guigues, audiencier en la cour du Parlement d'Aix. Voir la quittance de 310 écus d'or sol que lui délivre Claude Beaunier comme restant dû ds ses fournitures à la compagnie, 9 janvier 1598. Registre du Parlement, B. 3341, fol. 621, v°.

(2) Ailleurs, Ferrenc est appelé Benoît, l'un des Vernet, Antoine.

(3) Voir le chapitre 8.

(4) Il est question dans les comptes de maître d'Ille.

par les associés et de la comparer à celle de la compagnie Lenche.

La direction des affaires était confiée à deux administrateurs, pris parmi les associés, qui furent successivement Venture et du Renel, Beaunier et Parassol à partir de 1592. C'étaient eux qui avaient la gestion de la caisse et tout le maniement des deniers. Ils avaient sous leurs ordres un teneur de livres Louis Félix et un scribe Claude Beaulnier, sans doute le fils ou le neveu de l'administrateur. On leur comptait en crédit 600 et 200 écus par an. Ces salaires paraissent très élevés. Mais en même temps, il est relevé qu'ils reçoivent l'un 75 et l'autre 25 écus pour leurs gages d'une demi-année. C'est que les sommes en crédit sont exprimées en monnaie courante de *pinatelles* ; les secondes en bons écus au soleil dont la valeur était devenue quadruple. Un employé subalterne, qui faisait fonctions d'encaisseur ou garçon de recettes, figure sur le même compte pour 100 écus par an, c'est-à-dire recevait en réalité sans doute 25 écus. Pour l'installation de ses bureaux et magasins, la compagnie avait loué plusieurs locaux importants dont le prix s'éleva pour les trois ans de son existence à 328 écus en bonne monnaie. Sans doute pour ménager ses capitaux insuffisants, elle ne fit pas d'autres dépenses d'outillage à Marseille. Tunis devait être le centre de ses opérations commerciales dans la Régence. La maison qu'elle acheta était évaluée 550 écus en bonne monnaie ; à ce prix elle avait dû acquérir un important immeuble. L'achat valut mieux ici que la location, car celle-ci avait d'abord coûté 110 écus jusqu'au 17 août 1592, c'est-à-dire pour huit ou neuf mois sans doute. L'acte d'association avait désigné un des participants, Jean-Claude Amieil, dit Bulgon, « pour administrer les affaires de la société à Tunis ». Bulgon s'y rendit en effet mais céda bientôt la place à un autre associé Jacques Ballue remplacé lui-même par Antoine Vernet à la fin de 1592. Vernet reçoit pour son salaire 280 écus en bonne monnaie par an, somme très sensiblement supérieure à ce que touchait Antoine Lenche à Bône vingt ans auparavant. Il avait sous ses ordres un écrivain, Jean de la Roze, et un personnel assez nombreux puisqu'il fallait un

troisième officier, le dépensier, économe de la maison, Jean d'Aubagne. L'ordinaire de la maison de Tunis coûte 58 écus 10 sols, du 1er avril au 9 juillet 1594, ce qui suppose aussi un certain nombre d'employés, ouvriers ou domestiques. Ceux-ci n'étaient pas mieux traités que ceux du Bastion. L'un d'eux reçoit 5 écus pour deux mois de gages.

Pour la pêche du corail, les associés délaissèrent l'ancien établissement du Cap Nègre créé par les compagnies précédentes, soit qu'ils voulussent éviter de plus graves conflits avec la compagnie Nicolle qu'ils avaient supplantée, soit qu'ils fussent persuadés de la plus grande richesse en corail des côtes nord-est de la Régence. Bizerte, dont ils firent choix pour le nouvel établissement, offrait en outre l'avantage d'être en relations faciles avec leur maison de Tunis.

Ils installèrent à Bizerte toute une petite colonie analogue à celle du Bastion et dont l'organisation avait été sans doute copiée sur celle-ci. Jean Claude Amieil y passa d'abord pour présider aux premières opérations, puis Jacques Ballue la dirigea sous l'autorité de Vernet, agent général de la compagnie à Tunis. Il était secondé par l'écrivain, Jean de la Rose puis Pierre Barbier. On dépensa 6 écus 3 sols en 1593 pour avoir la permission de faire un four. On construisit une chapelle, bien modeste sans doute, car les dépenses pour l'orner ne sont pas nombreuses : 3 écus 10 sols pour fournitures diverses, un missaut (missel) et un tableau, 1 pan 1/4 de satin pour des coussins destinés sans doute au prie-dieu de M. l'administrateur. A côté de l'aumônier on trouve encore le barbier, comme lui au service de la colonie ; Elzias Bergier, le barbier de Bizerte, est peut-être le parent du membre de la compagnie.

La dépense militaire n'est pas négligée : il est question de 143 livres de poudre à canon, de 480 boulets de 4 livres 1/2 pièce, d'arquebuses, d'une dépense de 34 écus 16 sols pour un fauconneau de bronze, pesant 290 livres, à 12 livres le quintal, avec son affût, roue, *cuiller et refouladour*. Dans le détail des dépenses on relève 23 écus de toile dont on fait 12 nappes, 50 serviettes et *bandières*, sans doute pour le service de MM. les officiers. Les

plats, assiettes, écuelles d'étain et plomb coûtent 21 écus 2 sols ; or le plomb en lingot n'avait été payé que 2 écus 12 sols le quintal.

Le compte des victuailles est imposant : 67.796 poux de biscuit valant 2.420 écus pour toute la durée de la compagnie : 456 écus de pain biscuit jusqu'au 7 décembre 1591 et 168 pour 5.626 livres, du 7 au 30 du même mois. L'équipage d'un vaisseau et les coraillers dépensent jusqu'au 24 décembre 1591 pour 700 écus de vin trempé et de vinaigre, somme qui paraît énorme. Les sardines, fromages, confitures, fruits secs sont achetés en quantité pour l'ordinaire de Bizerte comme pour celui du Bastion.

Dès le début la compagnie avait engagé quatorze patrons corailleurs et leur avait avancé 700 écus d'or. Mais elle n'avait pas été heureuse avec eux ; l'engagement fut rompu, un procès engagé ; il fallut faire un contrat avec d'autres patrons. Neuf bateaux avaient été achetés à un certain Guillaume Puech pour 670 écus ; les cinq autres, tout neufs, revinrent à 108 écus pour le corps seul des bâtiments. En 1594 leur nombre fut porté à 26. C'était Savone, le marché ordinaire, qui avait fourni les engins de pêche ; un agent de la compagnie avait fait tout spécialement le voyage pour faire les achats nécessaires et n'y avait dépensé que sept écus.

Cette flottille fut accrue d'une tartane achetée 250 écus aux patrons Jaumet Boudin et Pierre Bompart à la fin de 1591. Bien qu'elle eût exigé 124 écus de réparations et de frais de gréement, l'acquisition n'avait pas été mauvaise car elle fut revendue le 1er avril 1593 pour 550 écus à deux autres patrons ; il est vrai que, s'il s'agit les deux fois de monnaie courante, la dépréciation de celle-ci avait été considérable dans l'intervalle. Les associés ne poussèrent pas plus loin la dépense de leur outillage naval ; l'achat de gros bâtiments de commerce, comme en avait possédé la compagnie Lenche dès ses débuts, eût été pour eux une dépense trop lourde.

D'ailleurs Bizerte n'était pas visité comme le Bastion par les navires de la compagnie. Celle-ci ne les envoyait qu'à Tunis.

C'est par là que devaient passer à l'aller et au retour les corail leurs ou autres employés de Bizerte. Il en résultait un surcroî de frais : le séjour de ces hommes à Tunis en 1592, pitance e solde, coûte 219 écus et pourtant la dépense journalière d'u corailler était comptée seulement 2 sols 1/2. Le passage d'u patron de la Goulette à Marseille coûtait un écu.

Les frais de la pêche furent encore accrus en Tunisie par c fait qu'elle n'était pas pratiquée comme au Bastion dans le environs immédiats de l'établissement. C'est autour du Cap Bo qu'elle semble avoir eu le plus d'activité. Des janissaires son payés 1 écu 5 sols pour aller y chercher les coraux. Pour donne abri aux pêcheurs, des installations sommaires avaient été faite sur la plage : quatre cabanes avaient été payées, en 1592, 29 écu d'or d'Espagne équivalant à 46 écus de France. D'autres bateau allèrent tenter fortune à Fiumara Salada sur la côte nord, tou au moins en 1594. Il est question des dépenses qui y furent faites un *tasquari* tunisien reçoit 2 écus pour s'y rendre. C'était chos ordinaire d'employer des indigènes comme courriers. D'autre servaient régulièrement à Bizerte : deux *saquegis* y sont payé 21 écus pour trois mois.

Les résultats furent bien moins fructueux qu'ils ne l'avaien été en Algérie. Du temps de la direction de Vernet, du 13 sep tembre 1592 au 9 juillet 1594, le produit de la pêche s'éleva à 8.247 livres 1/4, auparavant elle avait rapporté 6.556 écus à 10 livres la livre, prix courant d'estimation, c'est moins de 2.000 livres qu'avait donné la première année. Sauf de faible quantités vendues sur place, tout le corail pêché était centralis à Tunis et de là expédié à Marseille. Avant l'embarquement i fallait payer les droits de sortie ; puis le consul des Français Pena, prélevait son droit de consulat de 2 o/o ; à l'entrée à Marseille la gabelle de 1 o/o était acquittée.

Les associés avaient dû créer une nouvelle manufacture d corail qui n'eut pas l'importance de celle de l'ancienne compa gnie. Ils avaient loué à cet effet une maison qui leur coût 45 écus, du 29 mai 1593 à la Saint-Michel de la même année. U entrepreneur ou maître corailleur, Louis Pascal, reçoit 143 écu la même année pour la manufacture de 12 quintaux.

Copiant exactement autant qu'elle le pouvait les procédés des Lenche, la compagnie envoyait la plus grande partie de ses coraux à Alexandrie. C'est ainsi qu'elle en envoie 2.341 livres en 1592 sur le vaisseau *Sainte Marguerite*, capitaine Crousil, « sous la commande de Louis Pascal ». Celui-ci, mandataire des participants, était chargé par eux de vendre les coraux et d'acheter en retour des épices. Il toucha pour son salaire 92 écus, dépensa 3 écus 17 sols pour provisions à Trapano et 8 écus 8 sols pendant son séjour à Alexandrie. Les frais de voyage du vaisseau furent comptés 1.854 écus ; le change maritime, c'est-à-dire l'assurance sur les sommes fournies à Pascal, monta à 254 écus, toutes ces sommes étant exprimées en bonne monnaie.

Du produit de la vente de ses coraux Pascal acheta 24.563 poux de poivre, près de 26.000 livres ; il en vendit sur place 6.676 pour payer les droits d'entrée exigés sur le corail et d'autres dépenses. Le reste de sa cargaison de retour fut composée de 12.197 poux d'encens, 1.081 de gomme laque, 1.044 de girofles, estimés respectivement à 1.565, 475 et 450 écus. C'est seulement en novembre 1593 que la *Sainte-Marguerite* rapporta ses épices à la compagnie ; le garbelage ou triage lui coûta 2 sols par quintal pour le poivre, 4 sols pour les girofles et l'encens.

Poivres, encens, gomme laque, girofles, dûment estimés au cours du jour, furent théoriquement répartis entre les participants, suivant le nombre de leurs carats. La plupart en prirent effectivement livraison ; d'autres les laissèrent entre les mains des administrateurs. Tandis que ceux-ci étaient portés créditeurs envers la compagnie de la somme fixée par l'évaluation des marchandises, les autres, considérés comme débiteurs de la même somme, préféraient courir la chance d'augmenter leurs bénéfices en faisant une vente plus avantageuse. L'évaluation totale du chargement de la *Sainte-Marguerite* s'élevait à 19.916 écus, somme environ trois fois supérieure aux 23.410 livres que les 2.341 livres de corail avec lesquelles on les avait achetées auraient été estimées à Marseille. Il faudrait défalquer les frais considérables des voyages d'aller et de retour de l'agent Pascal, le double fret, les assurances, les droits payés à Marseille et à Alexandrie, pour trouver le bénéfice de l'opération.

En attendant le succès de ce premier voyage la compagnie avait envoyé à Constantinople un agent, Pierre Gerard, pour une négociation, dont nous ne savons pas le succès, qui lui coûta 1.469 écus de bonne monnaie. Mais elle n'eut pas le temps de donner à son exploitation tous les développements qu'elle envisageait car elle allait se dissoudre en 1594 au moment où elle venait à peine d'entrer en pleine activité.

C'est pour cela, sans doute, qu'elle n'eut le temps d'organiser ni la traite des blés ni celle des cuirs, à moins que les Tunisiens ne se fussent montrés plus rigoureux dans l'application des interdictions relatives à la sortie des grains. Les associés devaient même acheter à Marseille des blés pour la nourriture des gens de Bizerte.

Ils ne trouvèrent pas non plus, en trois ans d'existence, le temps de créer à Tunis un débouché important pour les draps de France. Ils l'essayèrent pourtant, mais leurs ventes de quelques pièces ne s'élevèrent pas à quelques centaines d'écus. La plupart des étoffes variées qu'ils firent porter à Tunis, où elles payaient 3 o/o d'entrée, étaient destinées à la distribution de cadeaux.

C'est en partie pour n'avoir pas suffisamment élargi le champ de ses opérations, comme l'avaient fait les Lenche, que la compagnie ligueuse obtint un succès tout différent. Les brillants bénéfices qu'elle espérait furent remplacés par des pertes importantes.

Il faut dire qu'elle fut moins bien traitée par les Barbaresques que l'ancienne compagnie du corail. La *lisme* annuelle fut de 2.000 écus d'or de bonne monnaie au lieu de 1.500. Puis il fallut promettre au pacha Ossain (Hossein), dès 1592, un présent annuel de 1.000 écus de bonne monnaie qui augmentait d'un tiers la redevance. Déjà, pourtant, comme bienvenue, les premiers agents de la compagnie avaient distribué d'importants cadeaux. Jacques Ballue, à son arrivée, avait ainsi dépensé 1.400 écus d'Espagne équivalant à 1.808 écus d'or de France. A Tunis ou à Alger les distributions ne différaient guère. On y retrouve les draps de soie, velours, satins, damas, cramoisis, verts ou noirs.

Une veste pour le pacha demande 30 pans de velours noir d'un écu le pan. A une audience on offre 12 cabans valant 103 écus ; cependant, pour laisser croire peut-être à une plus grande valeur du cadeau, la compagnie paie 12 écus pour le droit d'entrée de 3 o/o. Ce sont encore les draps écarlates, les serges de Milan ou bien les meubles, lits à l'impériale, chaises de noyer recouvertes de cordouan (cuir) rouge avec des clous dorés et les inévitables horloges. Il fallait satisfaire, outre les *Puissances* de Tunis, les autorités de Bizerte : le cheik, l'aga, le second aga et plusieurs raïs influents figurent au compte des cadeaux. On trouve un chiffre total de 4.051 écus d'or qui doit être grossi sans doute d'une partie des 5.068 écus d'or qui figurent sous la rubrique vague de : dépenses au royaume de Thunis.

Ces largesses n'empêchèrent pas les Tunisiens d'imposer à la compagnie diverses *avanies* sous divers prétextes. Un compte d'avanies s'élève à 1.339 écus d'or de bonne monnaie. En une seule fois une fuite d'esclaves coûte 1.170 écus. Ces extorsions étaient singulièrement grossies par les changes lunaires, intérêts usuraires exigés pour le délai qui s'écoulait entre la date de l'avanie et celle du paiement toujours discuté ou différé pour d'autres raisons. Une dette de 151 écus 32 sols est ainsi grossie pour 6 mois 18 jours de 46 écus 53 sols ; puis, du 1er avril au 30 septembre 1594, 65 écus 32 sols de changes lunaires sont ajoutés à la nouvelle somme ; l'avance définitive s'élève à 234 écus 23 sols. En deux mois, mars-avril 1593, une somme de 25 écus est accrue de 4 écus ; 15 écus sont même exigés pour intérêts lunaires de 50 pour les deux mêmes mois. A pareils taux il n'est pas étonnant qu'on voie figurer dans les comptes une somme de 7.539 écus de bonne monnaie pour le total des intérêts lunaires supportés jusqu'au 9 juillet 1594.

Les personnes des corailleurs n'étaient même pas toujours en sûreté. Un corailleur, Jacques Rey, ayant été mis à la chaîne sous je ne sais quel prétexte, les autres patrons pêchent un jour de fête et hors de leur service 35 livres de corail, destinées à son rachat, que la compagnie leur paie 45 écus. Une autre fois il n'en coûte que 6 écus pour faire délivrer deux corailleurs mis aux

galères. Le pacha Djafer demande 25 écus pour délivrer deux mariniers de la compagnie. Il faut dire que la conduite de nos Provençaux n'était pas toujours irréprochable et que ceux-là, peut-être, avaient quelque peccadille ou tout au moins quelque imprudence à se reprocher.

Ainsi la compagnie n'avait pas eu à se louer de ses relations avec les Barbaresques malgré que les Tunisiens, d'humeur plus douce que les Algériens, ne fussent pas mal disposés pour les Français. Mais les nouveaux établissement marseillais avaient le double désavantage d'être à Tunis sous la main du divan, à Bizerte en contact avec une population turbulente de corsaires. Les Lenche avaient agi sagement en mettant leurs comptoirs à l'écart en Algérie; ils obéissaient peut-être à des préoccupations analogues quand ils faisaient leurs premiers essais en Tunisie au cap Nègre autour de 1575.

Enfin tous les déboires des associés ne leur vinrent pas du côté des Turcs. On voit les administrateurs ordonnancer une somme de 1.490 écus d'or sur l'ordre de Louis d'Aix et de Charles de Casaulx pour le rachat du chevalier Peychioliny et de Fouquet Clericy, esclaves à Tunis. Les duumvirs maîtres de Marseille étaient tout puissants dans la compagnie. Celle-ci dut se trouver trop mêlée aux luttes intestines qui atteignirent précisément à ce moment-là leur maximum d'acuité à Marseille. L'attention prêtée à ces querelles ne put manquer de nuire à la bonne direction des affaires.

D'ailleurs celle-ci semble avoir été confiée à des hommes sans capitaux ni crédit. Il existe un curieux compte des débiteurs insolvables de la compagnie qui ont été mêlés à l'administration de ses affaires. Le total de leur dette monte à 7.002 écus d'or : Claude Beaulnier et Parassol, administrateurs à Marseille, en doivent 1.378; Jacques Ballue, administrateur à Tunis, 2.371; Jean-Claude Amieil, qui l'y avait précédé, 1.196. Il manqua donc à la compagnie ligueuse, dans des circonstances particulièrement difficiles, la direction ferme de négociants ayant fait leurs preuves, au crédit solidement établi, comme les Lenche, les Riqueti, les Albertas, les Bausset, qui avaient présidé au développement de la première compagnie du corail.

Dès le mois de septembre 1592 les associés manquaient d'argent liquide ; ils étaient obligés de recourir à l'emprunt pour dégager des coraux hypothéqués à un patron de navires, Pierre Evangelista. Antoine de Foresta, baron de Trets, leur prête 2.575 écus au taux de 3 o/o pour trois mois, c'est-à-dire de 12 o/o par an. Les troubles et la rareté du numéraire avaient dû faire hausser le prix du crédit, sensiblement moins cher auparavant. Au bout de trois ans les pertes s'étaient accumulées; rien ne faisait prévoir une amélioration de la situation ; les participants décidèrent de ne pas renouveler l'association conclue pour cette période. Les comptes arrêtés au 9 juillet 1594 affirmèrent une perte totale de 44.791 écus, c'est-à-dire de 1.399 par carat.

Ce n'est donc pas l'entreprise de Tunis qui enrichit Casaulx. C'est pourtant dans cette période, durant sa dictature (1591-1595) que le consul se signale par de nombreux achats d'immeubles et des placements de fonds, par ses libéralités, par son faste ; il marie sa fille Renée, le septième de ses neuf enfants, en 1593 et peut lui donner une dot de 2.000 écus d'or (1). A moins que d'autres opérations commerciales aient été pour lui plus fructueuses, il faut convenir que le redoutable tribun sut profiter de sa toute puissance pour établir rapidement sa fortune.

A la fin, la discorde s'était mise entre les associés. Leur dévouement à la cause soutenue par Casaulx avait fléchi. A la suite d'un attentat manqué contre lui aux fêtes de Noël 1594, le premier consul, voulant en profiter pour se débarrasser de ses ennemis, fit arrêter un des principaux des anciens participants, Pierre Hostagier. A la suite de la chute du premier consul, à laquelle il avait sans doute travaillé, celui-ci fut parmi les défenseurs de la cause royale qui reçurent des faveurs. On trouve, en effet, dans les registres du Parlement de Provence, des lettres royaux en date de juillet 1596 accordant à Pierre Hostagier, écuyer de Marseille, la permission de placer dans ses armoiries un « sur écusson d'azur à une fleur de lys d'or » pour

(1) Timon-David, ouvrage cité. D'après cet auteur, plutôt favorable aux duumvirs, Louis d'Aix n'aurait pas retiré les mêmes profits de son élévation au pouvoir.

récompenser sa fidélité et le dédommager des peines qu'il a endurées pendant la rébellion de ladite ville (1). Il fut en outr gratifié de la charge de « conseiller et maître d'hôtel » du roi Il n'est donc pas défendu de supposer que les rivalités politique et religieuses qui avaient influé sur la formation de la compagnie n'avaient pas été étrangères à sa disparition.

Son histoire eut l'épilogue ordinaire des compagnies malheureuses de l'ancien régime, une interminable liquidation poursuivie au milieu de procès. Par arrêté de la cour de Parlement de Provence du 6 novembre 1620 « intervenu entre Claude Beaulnier, marchand de la ville de Marseille, fils et héritier de feu Claude et M. Antoine Guigues, procureur en la cour, particip en la jadis compagnie du corail au royaume de Tunis », il fu ordonné entre autres choses que « à la diligence et aux commun frais et dépens des participes qui se trouveraient solvables chacun pour leur part à eux afférentes serait procédé la clôture et affinement des comptes ».

Puis l'affaire fut remise entre les mains du Parlement de Dauphiné qui, le 6 août 1659, rendait un nouvel arrêt « entre Marc Antoine et Jean-Etienne Guigues, enfants de feu Antoine Guigues d'une part, demandeurs, et noble Dumas de Castellan sieur et baron d'Allemaigne, les heoirs de feu Honnoré Ventu et de Barthélemy de Lestrade, Honnoré et Jean Seignoretz, noble François et Anne de Bedarrides, tous particips à ladite compagnie, défendeurs ». Il était encore ordonné de procéder à la « clôture et affinement des comptes généraux ». C'est seulement le 3 avril 1675 que les experts Brémond et Cotta, commis en vertu de cet arrêt, remettaient leur rapport de clôture et demandaient 3.000 livres chacun pour leurs honoraires.

Les experts, en arrêtant leur revision au 9 juillet 1594 (2), jour de la dissolution de la compagnie Casaulx, ajoutaient que le comptes « passaient tout outre jusques en l'année 1600 ». E

(1) Parlement. B. 3339 fol. 328. — Cf. Nostradamus. *Hist. de Provenc* p. 1036 (écu des Hostagier).

(2) Dépense de 400 écus payés à Barbier le 12 juillet 1594 pour faire enregistrer et publier la dissolution de la compagnie à la chancellerie de Tunis.

effet, plusieurs des associés avaient essayé de continuer l'entreprise.

C'est du moins ce qui semble ressortir d'un dossier des papiers de la famille des Ferrenc, conservés dans six cartons aux archives de l'hôtel de ville de Marseille. Cette famille de négociants, dont l'un des membres, Benoît Ferrenc, avait fait partie de la compagnie Casaulx, pratiqua au XVII[e] siècle le commerce du Levant, particulièrement à Alep et Alexandrie. Benoît Ferrenc et ses héritiers eurent une contestation qui dura jusqu'après 1620 avec les anciens associés de la compagnie de Tunis au sujet des fournitures d'argent ou de marchandises qu'il avait faites pour les opérations engagées à partir de la dissolution.

Le dossier de cette contestation renferme donc le relevé de tous les paiements faits jusqu'en 1602 avec le détail de ce qui fut donné par chacun des participants. Dans les paiements indiqués on relève bien des dépenses de liquidation, mais d'autres aussi qui sont engagées dans des opérations nouvelles. Ainsi, le 15 novembre 1595 on envoie 2.332 écus sur le vaisseau *la Nègre* (sic), et cette somme est représentée en partie par la valeur des marchandises variées qu'ont fournies les associés Parrassol, Beaunier, Venture, Ferrenc. Le 18 mai 1598, les « intéressés à la jadis compagnie du corail » confient 4.000 écus à Antoine Bérengier, envoyé à Tunis « afin de racheter les esclaves et accommoder les affaires ». Bérengier emportait des marchandises variées puisque la réclamation de Benoît Ferrenc à ses associés portait précisément sur une caisse de *bonnets* fournie à Bérengier.

Tous les associés n'avaient pas participé à ces entreprises posthumes ; les noms de onze (1) d'entre eux ne se retrouvent dans aucun des comptes du dossier Ferrenc. Pierre Vieu, seigneur de Noyers, est désigné à diverses reprises comme le chef ; Seigneuret, de Lestrade, Venture, Simon Bédarrides, Rambaud, Parrassol, Beaunier, fournirent les sommes les plus importantes.

Ainsi, la compagnie de Tunis restait toujours dissoute, mais

(1) Renée de Rieux, dame de Castellane, Pierre d'Hostagier, les deux Casaulx, Ballue, du Renel, Amiell, Guigou, David, Bergiér, Patron.

ne pouvait se résoudre à disparaître. C'est que les Marseillais songeaient nullement à abandonner leurs entreprises en Tunis bien plus, depuis dix ans, il y avait lutte pour la possession privilège de la pêche du corail entre la compagnie ligueuse et anciens possesseurs.

En effet, J.-B. de Nicolle, dépossédé en 1591 par Casau n'avait pas cédé sans résister à ses tout-puissants rivaux. Dep trente ans, le vieux négociant, qui semblait voué à de per tuelles querelles, n'avait pas encore pu réaliser son rêve d'é blissement en Barbarie, mais il s'y obstinait avec une singuli ténacité. Il n'avait pas hésité à défendre ses droits devant Parlement ; mais quelle justice un *bigarrat* pouvait-il atten contre les chefs de la ligue marseillaise devant la faction ligue qui rendait la justice à Aix ? La compagnie Casaulx n'av d'ailleurs, pas négligé les confitures et dragées ; on en retro un compte de 21 écus dans ses livres en 1593. Débouté, Nico avait attendu sans doute le rétablissement de l'autorité roy pour réclamer de nouveau contre les usurpateurs. Cette f l'affaire avait été portée devant le Conseil. Sa persévérance récompensée. L'arrêt du Conseil du 3 avril 1602, rappelant privilège accordé à Nicolle en 1584 et 1586, condamnait les « oc pateurs » à se départir de la pêche avec défense à eux et to autres sur les peines y contenues d'empêcher le suppliant et associés. »

Nicolle s'était alors heurté à une autre difficulté ; plusieurs ses associés moins obstinés que lui avaient renoncé à l'ent prise et refusèrent de la reprendre. Sans doute qu'il n'y eut pc lui dans cette défection aucune déconvenue, car il est proba que l'ancienne société dont il revendiquait les droits n'av plus qu'une existence absolument nominale. Mais, pour la ré larité de la procédure, il fallut assigner les associés récalcitra devant le Conseil qui déclara la compagnie dissoute par arrêt du 8 janvier 1603 et permit à Nicolle d'en constituer nouvelle. Pour plus de sûreté, celui-ci doutant que les offici du roi ou autres « ne voulsissent empêcher de jouir de l'effe contenu » des anciennes lettres patentes de 1584 et de 1586, s

fit délivrer de nouvelles, datées du 3 mai 1603 qui les confirmaient expressément (1).

Mais, au moment ou Nicolle triomphait enfin complètement après une longue lutte, tous ses efforts allaient être rendus inutiles par le mauvais état de nos relations avec les Barbaresques. Les Algériens venaient de détruire le Bastion et les autres établissements marseillais en Algérie ; les pirateries des corsaires d'Alger, de Tunis, de Tripoli, de jour en jour plus redoutables, n'épargnaient maintenant pas plus les Français que les sujes de l'Espagne, des états italiens ou des autres puissances. De Brèves, envoyé en mission à Tunis et à Alger à son retour de Constantinople, pour y porter des commandements du sultan et essayer d'intimider les Barbaresques, faillit échouer après avoir usé de tous les moyens de persuasion et ne put signer qu'un accommodement à moitié satisfaisant. On remarque qu'il n'y est fait aucune mention de la pêche du corail, ni des établissements marseillais. Si de Brèves ne s'en occupe pas dans ses négociations ce n'est évidemment pas qu'il ignorât l'existence de ces établissements. Durant son long séjour à Constantinople il avait eu à intervenir en faveur des compagnies du corail. Il était même chargé de solliciter à Alger le rétablissement du Bastion. On ne peut pas dire non plus que l'importance des entreprises en Barbarie lui ait échappé. Son compagnon de voyage et confident Jacques du Castel ne l'exagérait-il pas au contraire quand il écrivait dans la *Relation des voyages de M de Brèves* à propos de Tabarca : « Les Génevois y ont une bonne forteresse munie d'artillerie et garnie de 200 soldats, *laquelle leur vaut un Pérou* pour les diverses marchandises comme grains, cuirs, cires, chevaux, qu'ils y chargent à vil prix (2).

Si donc de Brèves ne s'est pas occupé à Tunis du rétablisse-

(1) Arch. des B.-du-Rh. Amirauté, registre des insinuations, fol. 116 (2me pagination). — Cf. l'enregistrement des mêmes lettres patentes du 3 mai 1603 par le Parlement de Provence, B, 3342, fol. 37. Elles sont suivies de trois arrêts du Conseil en faveur de Nicolle, en date des 13 avril et 14 octobre 1602, 8 janvier 1603.

(2) P. 354.

ment des Marseillais à Bizerte ou sur un autre point de l régence, la seule supposition plausible c'est que Nicolle n'avai pas réussi à reconstituer sa société et qu'il n'était pas possibl de négocier en faveur d'une compagnie inexistante.

Pour les années qui suivent, l'absence de documents et d'indi cations est complète. Mais il est certain que Nicolle ne pu parvenir à ses fins. Ce devait être un homme âgé ; peut-êtr mourut-il et ses fils abandonnèrent-ils l'entreprise ou furent-il forcés d'y renoncer. Quoiqu'il en soit, des lettres patentes donnée au nom de Louis XIII, le 15 mars 1611, nous apprennent qu'un nouvelle compagnie avait été constituée dans les derniers temp du règne de Henri IV et nous renseignent à la fois sur son but sur ses associés :

« Le roi dernier décédé... ayant ci devant concédé au sieur Montherbu et ses associés la permission et pouvoir d'entr prendre la pêche du corail négoce et trafic libre des marchandis au royaume de Tunis suivant les lettres patentes qu'il en av fait expédier et depuis fait poursuivre par son ambassadeur Constantinople et obtenu les cartes et pouvoirs du Gra Seigneur en faveur dudit Montherbu et associés portant ent autres choses pouvoir de faire et construire une place en lie commode au royaume de Tunis pour la sécurité desdits associés leurs commis facteurs et entremetteurs ensemble les patrons corailleurs et autres qui seront employés par eux audit négoce conformément à icelles le vice roi et divan dudit Tunis aurait donné leurs lettres d'attachou et permission pour l'exécution de tous lesquels pouvoirs. Ledit de Montherbu et associés nous ayant fait remontrer qu'ils désiraient faire partir ceux qui son nécessaires afin d'y former établissement et entre autres le sieu de Taverny gentilhomme ordinaire de notre maison et ci-devan premier capitaine d'un régiment de nos gens de pied pou commander pour lesdits associés sous notre autorité en la plac qui sera construite audit royaume de Tunis laquelle servira d retraite de sûreté pour ladite entreprise avec le sieur Bérengie Escarron, Jacques le Roi et autres de leur compagnie nous ayant ce que dessus bien agréable, vous mandons..... que vou

ayez à laisser surement et librement sortir et passer lesdits sieurs de Taverny, Bérengier, Escarron, Jacques Le Roi et autres qu'ils voudront emmener avec leurs armes et bagages (1). »

Jean Audoyn, sieur de Montherbu, ainsi que les sieurs de Taverny, Escarron et Jacques le Roi, n'étaient ni de Marseille ni de la Provence. Il n'en était pas de même de Bérengier, le quatrième des principaux associés. La compagnie ligueuse l'avait employé avant 1594 et nous l'avons vu chargé d'une mission de confiance à Tunis en 1598. Ce Marseillais fut sans doute la cheville ouvrière de la nouvelle combinaison, à moins que, en présence du renoncement des Nicolle, des gens de l'entourage de la cour eussent eu l'initiative de tenter la fortune et se fussent adressés à un Marseillais au courant de l'entreprise pour les assister. Quoiqu'il en soit, il est intéressant de noter, que, dès le début du XVII[e] siècle, les pays Barbaresques et la pêche du corail attiraient l'attention d'autres négociants que de ceux de Marseille.

Jean Audoyn, le chef de la nouvelle compagnie de Tunis, qui s'intitule « notaire et secrétaire de la maison et couronne de France », n'est-il pas le même que « noble homme Etienne Audouin de Montherbu, secrétaire de la chambre du roi », l'un des associés de la compagnie formée en 1608 par les Sénès de Lyon pour relever le Bastion? (2) Au cas où il y aurait eu deux Montherbu leur présence dans deux sociétés nouvelles formées en dehors de Marseille indique qu'il y eut quelque relation entre elles à leur naissance. Peut-être est-ce l'initiative des frères Sénès qui donna à Jean Audoyn l'idée de se mettre à la tête d'une seconde entreprise.

Cette sixième compagnie de Tunis n'a pas laissé d'autres traces de son existence. Le sieur de Taverny dut exécuter son voyage de Tunis et y trouver les circonstances peu favorables. Pourtant on sait que le Marseillais Bérengier s'était acquit un grand crédit auprès des Tunisiens et devait être employé à

(1) Arch. dép. des B.-du-Rh. Amirauté. Reg. des insinuations, 308.10 (2[e] pagination).

(2) Voir ci-dessus chapitre IV, p. 104.

diverses reprises dans les négociations fréquentes avec eux : jusqu'après 1625. En Tunisie comme en Algérie, aucune tentative de compagnie ne devait réussir avant que la forte intervention de Richelieu n'eût mis sur un autre pied nos relations avec les Barbaresques.

Ainsi, en Algérie et en Tunisie les, dernières années du XVI[e] siècle avaient fait perdre les fruits de cinquante ans d'efforts. C'était le funeste résultat de l'anarchie et des désordres de cette terrible époque de la Ligue qui avait accumulé tant de ruines dans le royaume. L'insolence même des Barbaresques ne s'était-elle pas accrue lorsque l'anarchie et la ruine des finances avaient rendu pour longtemps impuissante la marine française? Il ne fallait pas déplorer seulement la perte des résultats acquis; les progrès de l'influence française avaient été arrêtés pour longtemps. Après une longue série de vicissitudes on peut dire que, vers 1690, les entreprises françaises étaient moins solidement établies en Algérie et en Tunisie que cent ans auparavant. Pourtant tout l'effort de notre diplomatie et de notre marine avait été maintes fois employé en leur faveur depuis 70 ans. Les succès des compagnies du corail du XVI[e] siècle avaient été d'autant plus intéressants et méritoires qu'ils avaient été entièrement dus à l'initiative privée. Pas une seule fois elles n'avaient eu recours à l'intervention royale en Barbarie pour défendre leurs intérêts. Jamais elles n'avaient sollicité ces visites des vaisseaux du roi qui devaient être renouvelées si souvent dans le cours du XVII[e] et du XVIII[e] siècle.

CHAPITRE VIII

PRIX ET SALAIRES

Les livres de comptes de la compagnie du corail permettent de faire une étude particulièrement intéressante des prix et des salaires à Marseille dans la seconde moitié du XVI[e] siècle.

Les renseignements sont nombreux en particulier sur les outre de l'avantage d'être un port franc, lui assuraient un avantage marqué sur les pays de l'intérieur du royaume.
produits alimentaires que les associés achetaient chaque année à diverses reprises pour le ravitaillement de leurs bâtiments ou des établissements de Barbarie. Ils fournissent en abondance des éléments nouveaux pour des recherches sur le prix de la vie et ses variations pendant une période de trente ou quarante ans connue précisément dans l'histoire économique par de grands bouleversements dans le prix de toutes les choses usuelles. D'utiles comparaisons peuvent en résulter ; ainsi il est curieux de voir si les commodités données à une grande cité maritime, en relationsfaciles avec le dehors, qui jouissait en

Les indications relatives aux salaires sont précieuses pour nous faire connaître la condition des domestiques, ouvriers, des gens de métier dans le grand port provençal. L'intérêt en est doublé par l'ignorance dans laquelle on était resté jusqu'ici à cet égard. Le grand ouvrage de M. d'Avenel ne renferme que très peu d'exemples pris en Provence. On en trouve encore moins dans le livre si intéressant de M. Hauser sur les ouvriers du temps passé (1), qui étudie ceux du XVI[e] siècle. L'ouvrage de

(1) D'Avenel. *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800.* Paris, Imprimerie nationale, 1894, 4 in-8°. Henri Hauser, *Ouvriers du temps passé* (XV[e] et XVI[e] siècles), 2[e] édition, Paris, Alcan, 1906.

M. de Ribbe sur la Vie provençale n'en contient qu'un très petit nombre ; il s'occupe plutôt de propriétaires fonciers et nous renseigne sur la valeur des terres.

Aussi serait-il très utile que quelqu'un se chargeât de dépouiller minutieusement les registres conservés aux Archives de l'Isère à cet unique point de vue. Les indications rassemblées dans le présent chapitre sont loin de résumer, en effet, tout ce qu'il serait possible d'y trouver. Elles sont faites plutôt pour donner à d'autres chercheurs l'idée de dresser un tableau plus complet.

Avant de parler des prix il est indispensable de fournir quelques renseignements préliminaires sur les mesures et les poids. Ceux qui étaient employés à Marseille au xvie siècle restèrent d'un usage courant jusqu'à la Révolution et les registres des compagnies du corail ne nous apprennent rien de nouveau à cet égard. L'éminée ou mine (38 litres 70) servait à mesurer les grains, tandis qu'avec les Barbaresques il fallait compter en caffis (environ 420 kilos) ; il n'est pas question de la charge (154 litres 79) qui devait remplacer l'éminée pour la mesure des grosses quantités au xviie siècle, lorsque le commerce des céréales allait devenir beaucoup plus important. Le vin était invariablement mesuré en milleroles (64 litres 384), l'huile en milleroles ou en scandaux (16 litres 096). Les pièces de tissu étaient évaluées en cannes (2^m^012) et en pans ou palmes (0^m^251) qui équivalaient au huitième de la canne ; l'aune n'était jamais employée.

Quant aux poids usités pour le corail, les épices ou d'autres marchandises, c'étaient la livre poids de table (388 grammes) et son multiple le quintal (40 kil. 793). Celui-ci, qui représentait théoriquement 100 livres, était bien en effet figuré sur les romaines, seul instrument de pesage usité, par une graduation divisée en 100 parties. Mais celle-ci était calculée à partir de 20 livres, de façon à figurer au total le poids effectif de 105 livres. L'usage avait fait ajouter ces cinq livres au quintal théorique pour compenser en faveur des détaillants la perte du déchet.

Deux autres poids bien moins connus et tombés en désuétude

au XVIIe siècle figurent dans les comptes de la compagnie ; l'un était le pouds ou le poux. On voit des quantités d'épices, d'encens, de corail, de biscuit, vendus par poux. Ces poux étant à diverses reprises évalués en livres, il est facile d'en déduire leur valeur qui s'élevait à 1 livre 1/4 exactement. Il n'a pas été possible de savoir à quoi pouvait correspondre un autre poids très couramment employé pour les marchandises lourdes, spécialement pour les métaux, filets de pêche, corail et ainsi figuré en abrégé : C^{ro}. Il est facile de reconnaître là le cantaro, poids usité particulièrement en Italie. Il valait, parait-il, 150 livres à Florence, mais variait suivant les villes, et même suivant les marchandises. Il a été malheureusement impossible (1) d'évaluer à quoi correspondait le cantaro des livres de la compagnie. Faute d'avoir pu identifier cette mesure un grand nombre de prix relevés sur les registres n'ont pu être utilisés.

Déjà, dans le chapitre consacré aux établissements de la compagnie en Barbarie, on a parlé des salaires de ceux qui y étaient employés ; dans celui de la pêche du corail, on a donné suffisamment de détails sur le prix de revient et les prix de vente de la précieuse marchandise. En parlant du commerce de la compagnie au chapitre précédent, on a mentionné les prix d'achat de tout ce que les associés faisaient venir de la Barbarie et d'autres pays ou de ce qu'ils y vendaient. L'étude est donc limitée ici aux prix de revient ou de vente à Marseille, aux salaires payés aussi sur place par la compagnie. L'analyse n'est pas poussée très loin parce que les éléments de comparaison ne sont pas assez nombreux et n'offrent pas assez de sûreté. A serrer les chiffres de trop près on risquerait d'aboutir à des conclusions contestables.

(1) Voici, par exemple, trois comptes : 133 liv. 17 s. payées pour 21 quintaux 25 livres de fromage à 10 liv. le C^{ro} ; — 62 liv. 9 s. pour 1.874 livres de riz acheté 15 liv. 8 s. le C^{ro} ; — 8 liv. 1 s. pour 189 livres de prunes à 5 liv. le C^{ro}. — Le calcul de la valeur du cantaro donnerait successivement environ 160, 468 et 118 livres. — On trouve aussi l'abréviation C^{ra} dont le sens n'a pu être déterminé. Exemples : 112 liv. 8 s. pour 20 C^{ra} 7 liv. de fromage à 9 sols 42 le C^{ro} : — 27.643 livres pour 100 C^{ra} 52 liv. de corail en branche vendu à Antoine Marie Spinola, Génois, à 55 liv. le C^{ro}.

En étudiant les prix du blé et en les comparant à ceux d'autres parties de la France, il faut se souvenir que les blés de Barbarie étaient beaucoup moins appréciés que ceux de Provence. On ne les achetait à Marseille qu'à cause de l'insuffisance des autres et du bon marché de ceux-ci vendus souvent un tiers au-dessous du cours des blés indigènes.

Blés de Barbarie vendus à Marseille

Année	Prix de l'éminée (38 lit. 700)	Prix de l'hectolitre			Prix de comparaison (hectolitre (1)
—	—	—			—
1567..	26 s.	3 l.	5 s.	7 d.	2 l. 19 s. à 4 l. 9 s. Orléans, 1567.
1568..	26	3	5	7 d.	2 l. 15 s. Nimes, 1568 ; 3 l. 10 s. Paris 1569 ; 4 l. 12, Albi, 1569.
1570..	48	6	4		3 l. 17, Albi ; 2 l. 19 à 5 l. 16, Orléans 5 l. 10, Montélimar, 1570 ; 5 l. 6, Albi, 1571.
1579..	42	5	8		2 l. 7, Caen ; 4 l. 10, Paris ; 5 l. 6, Albi ; 2 l. 19 à 5 l. Orléans, 1579.
1580..	60	7	15		5 l. 15, Albi ; 2 l. 16 à 4 l. 6, Orléans, 1580 ; 3 l. 4, Paris, 1581.
1580..	81	10	9		
1585..	52	6	14		7 l. 1, Albi ; 4 l. 5, Paris ; 5 l. 5, Grignan (Dauphiné) ; 5 l. 4 à 8 l. 6, Orléans, 1585.
1585..	54	6	19		
1586..	57	7	7		16 l. 13 Albi ; 8 l. 18 à 14 l. 2, Orléans 6 l. 6, Châteaudun, 1586.
1587..	56	7	4	8 d.	25 l. 13, Albi ; 11 l. 10 Paris ; 10 l. Grignan (Dauphiné), 4 l. 3 à 2C 7, Orléans ; 12 l. 13, Châteauneuf Marzenc (Dauphiné) 1587.
1587..	43	5	11		
1587..	60	7	15		
1588..	60	7	15		11 l. 10, Grignan (Dauphiné) ; Réauville (Provence) ; 11 l Nyons ; 5 l. 7, Yonne, 1588.
1591..	59	7	12		25 l. 17, Albi ; 19 l. 5, Paris ; 7 Orléans ; 6 l. 13, Rousset (Dau 1591.

(1) Ces chiffres ont été calculés d'après ceux que fournit M. d'Ave ses tableaux chronologiques en employant les mesures locales. Le se concernant Marseille donnerait 3 liv. 13 s. pour le prix de l'hectolitr L'indication reproduite par M. d'Avenel est évidemment erronée.

Année	Prix de l'éminée (33 lit. 700)		Prix de l'hectolitre		Prix de comparaison (hectolitre)
—	—		—		—
1591..	73	9 d.	9	10	
1593..	72		9	6 (1)	5 l. 1, Orléans ; 15 l. 10, Brive ; 8 l. 13, Montélimar ; 10 l. à 11 l. 10, Nîmes ; 1593.
1593..	79	3 d.	10	4	
1594..	66		8	10	4 l. Châteaudun ; 7 l. 4 La Rochelle ; 5 à 6 l. 12, Orléans, 1594.
1596..	120		15	10	
1596..	150		19	7	
1596..	160		20	15	48 l. ; La Rochelle ; 19 l. 6, Rosoy en Brie (Seine et Marne) ; 6 l. 10 à 8 l. Nîmes, 1596.
1597..	180		23	6	
1597..	150		19	7	
1597..	140		12	2	

Le premier fait qui saute aux yeux c'est la hausse considérable des blés indépendamment des variations considérables d'une année à l'autre, ou dans le cours même d'une année, suivant l'état des récoltes et des approvisionnements. Mais les chiffres en livres et sols ne donnent pas une idée exacte de l'ascension des cours. Rien de plus instable, en effet, que la valeur de la livre tournois dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il faudrait donc rechercher ces valeurs année par année et calculer ensuite les prix exacts des blés traduits en monnaie actuelle. Malheureusement, c'est chose impossible. Natalis de Wailly et M. d'Avenel, qui ont dressé des tableaux de la valeur *intrinsèque* de la livre aux différentes époques, d'après la quantité d'argent fin qu'elle représentait, n'arrivent pas à des résultats concordants. Les moyennes établies par M. d'Avenel sont décevantes comme toutes les moyennes qui donnent souvent une idée très fausse de la réalité. Cependant, le tableau suivant doit donner une impression plus juste que le précédent.

(1) En 1592 la compagnie de Tunis dépense 300 écus pour 150 éminées. Ainsi ce blé acheté à Marseille aurait coûté au moins 15 livres 10 sols l'hectolitre.

Prix du blé en francs d'après la valeur intrinsèque de la livre tournoi (1)

1567 et 1568..	F. 10 16	1587..........	F. 14 26
1570..........	19 28	1587..........	19 91
1579..........	15 55	1588..........	19 91
1580..........	19 91	1591..........	19 53
1580..........	26 85	1591..........	24 41
1585..........	17 31	1593..........	23 90
1585..........	17 86	1593..........	26 21
1586..........	18 89	1594..........	21 84
1587..........	18 58		

La hausse, très nette dans les vingt ou vingt-cinq ans que précèdent 1590, apparaît cependant moins forte par suite de la baisse de la valeur de la livre. Quant aux années qui suivent il est difficile d'en faire état autrement que pour constater perturbation et les souffrances apportées par les troubles de Ligue.

Le second fait qui ressort du premier tableau c'est que le blé paraît avoir été souvent plus cher à Marseille que sur d'autres points du royaume. Mais la comparaison est en somme beaucoup moins défavorable qu'on ne pourrait s'y attendre *a priori*. La Provence n'était-elle pas beaucoup moins favorisée sous le rapport des céréales que beaucoup d'autres provinces et tout spécialement que le Languedoc sa voisine? Il est vrai qu'un texte de 1586 la cite parmi celles qui étaient les plus fertiles en céréales (2), mais on sait quelle confiance il faut avoir dans ces sortes d'énumération et les faits sont là pour prouver que le climat et le sol ne favorisaient pas plus les laboureurs provençaux du XVI[e] siècle que ceux du XX[e]. Pourtant, des villes languedociennes, comme Albi, peu éloignées des riches terres à blé du Lauraguais payaient souvent le blé plus cher que Marseille. Ne doit-on pas penser que l'importation des blés barbaresques ou des autres qui étaient apportés par mer exerça une influence heureuse très sensible sur le coût de la denrée la plus nécessaire

(1) Valeur moyenne intrinsèque de la livre d'après d'Avenel (T. I, p. 481) : 1541-1560, 3 fr. 34; 1561-72 3 fr. 11 ; 1573-79, 2 fr. 88 ; 1580-1601, 2 fr. 57.

(2) Cité par M. Fagniez. *L'Économie sociale de la France sous Henri IV*, p. 66.

à l'alimentation? Il semble surtout qu'elle eut l'avantage de régulariser les prix et d'amortir l'acuité des crises, sinon de les éviter. Cette constatation ferait honneur à la vigilance de la municipalité marseillaise qui prenait souvent des mesures préventives pour assurer le ravitaillement de la ville. En effet, sauf l'extraordinaire cherté de 1596 et de 1597, constatée aussi dans la Brie, bien plus formidable encore dans l'Aunis, les écarts d'une année à l'autre paraissent avoir été beaucoup moins exagérés qu'ailleurs. La stabilité est particulièrement tout à fait remarquable de 1586 à 1591, années marquées par des crises graves à Albi, à Paris, en Dauphiné.

Enfin, ceux qui essaieront de comparer les prix du XVIe siècle aux nôtres ne manqueront pas de constater avec quelque étonnement que, d'après la valeur intrinsèque des monnaies d'alors, sans tenir compte du pouvoir supérieur de l'argent, l'hectolitre de blé coûtait plus il y a trois cents ans qu'aujourd'hui. En réalité donc l'écart en faveur des prix actuels était très considérable.

La compagnie fournissait du pain aux équipages de navires. En 1584-1585, elle distribue quantité de pains d'un demi-sol. Ce pain est compté de 9 deniers à un peu plus de 1 sol la livre. Il s'agit ici de pain spécial fait pour être conservé et sans doute peu différent du biscuit de mer actuel. Les pains d'un demi-sol sont qualifiés parfois de pains biscuits. D'ailleurs il est souvent fait mention de biscuit; on l'estime à 33 sols 10 deniers le quintal en 1567. Les prix avaient donc beaucoup augmenté en vingt ans car, en 1585, le biscuit livré aux navires vaut 114 sols le quintal marseillais. Mais tous ces chiffres sont difficiles à comparer. Sur les registres de la compagnie de Tunis on relève pour la même année 1592 les prix suivants de diverses fournitures de pain, qualifié aussi parfois de biscuit : moins de 10 deniers la livre, plus de 1 sol 1/2 et 2 sols. En 1591 le chiffre de 5 sols indique évidemment qu'il s'agit d'une autre espèce de pain moins grossière et montre un exemple d'une cherté tout à fait extraordinaire, surtout pour un achat en gros. Il correspondrait, en effet, en valeur intrinsèque, à 0 fr. 75 de notre monnaie.

Du prix du blé on peut rapprocher celui de l'orge : 37 sols

9 deniers l'éminée, en 1591 ; 39 sols en 1593. De la paille pou les chevaux, litière ou nourriture, est payée le prix très bas d 13 sols 6 deniers le quintal. Du riz est acheté 7 livres 2 sols l quintal en 1567, 15 livres 8 sols le cantaro en 1568. Vers 1570, l compagnie en fait venir une quantité considérable à 8 denie la livre.

Voici quelques exemples de prix de vins, d'après les multipl achats faits chaque année par la compagnie du corail.

Année	Millerole (64 lit. 384)	Hectolitre	Prix de comparaison Hectolitres (1)
—	—	—	—
Juin, août, oct. 1567..	20, 24 s.	31, 37 s.	
Octobre 1567..	26	40	
Sept. nov. déc. 1567..	36	56	
1568..	20	31	Soissons, 65 s.; Orléans, 40 s.; Paris, 4 l. 13 s.; Brive, 3 l. 4 s., 1569.
1568..	24, 26	37, 40	
1568..	36, 40	56, 62	
1570..	24	37	Nyons, 2 l. 10 s., 1570; Poitou, 2 l. 10 s, 1571.
1575..	24, 25, 36	37, 38 s. 9 d., 56	Orléans, 8 l. 10 s., Dauphiné (vin clairet), 7 l. 10 s., 1575.
1576..	36, 40	56, 62	Paris, 7 l. 9 s.; Nantes (vin d'Orléans), 20 l.; Soissons, 6 l. 19 s. à 8 l., 1576.
1583..	48	74	Boulogne, 12 l. 10 s., 1583
1586..	48	74	Orléans, 14 l. et 34 s., 1586, Soissons, 5 l., 12 l. 4 s.; Nîmes, 3 l., 1587.
1589..	50, 72, 60	77, 112, 93	Paris, 11 l. 11 s., 1589.
1589..	68, 53	105	
1591..	11, 14	17, 21 s. 8 d.	Nîmes, 4 l. 6 s., 1590; 4 l., 1591; Soissons 10 l. 4 s., Besançon, 31 l. 5 s., 1591.
1594..	40, 42, 39	62, 65, 60 s. 6 d.	Nîmes, 34 à 45 s.; Paris, 15 l. 13 s., 1594.
1595..	36, 48	56, 74	Nîmes, 45 s.; Brie, 14 l. 2 s., 1595.

Il s'agit là de vins du voisinage ou du terroir même de Marseille (2), autrefois planté de vignes et d'oliviers avant que le

(1) Calculés d'après les chiffres fournis par d'Avenel.

(2) Vin du Languedoc pour porter à Massacarès, 42 livres le mogio (muids ?), 1570.

canal de la Durance, en amenant de l'eau sur ce sol desséché, n'ait permis d'y développer les prairies et la culture maraîchère, plus rémunératrices aux environs d'une grande ville. On a vu que c'étaient les participants eux-mêmes, propriétaires ruraux en même temps que négociants, qui étaient les principaux, sinon les seuls, fournisseurs de la compagnie. L'exploitation du sol, alliée à la pratique des entreprises commerciales et maritimes, a déjà été signalée comme l'une des caractéristiques de la noblesse marseillaise du XVI[e] siècle et des grandes familles provençales en contact avec le grand port (1). Le village de Saint-Henri, bien exposé au Midi sur les pentes sud des collines de la Nerthe, abritées du mistral, où Jean Riqueti récoltait en partie les vins de ses « fournitures », a gardé jusqu'à maintenant une vieille renommée pour la qualité de son cru. Le terrain de Roquefort, la seigneurie de Pierre Bausset, entre Aubagne et Cassis, possède encore un important vignoble.

Les prix de comparaison sont intéressants à rapprocher, mais comment en tirer des déductions sans témérité puisqu'on ne sait en général ni la qualité, ni même la provenance des vins dont les prix sont indiqués. Il est pourtant très net que Marseille, qui payait ses blés assez cher, était favorisée. Les vignobles de Provence produisaient, en effet, plus que la consommation locale ne demandait. Déjà, pourtant, s'il faut en juger par les prix signalés à Nimes, la récolte languedocienne était vendue souvent moins cher que celle de Provence.

On constate pour les vins la même tendance à l'augmentation des prix, mais beaucoup moins marquée que pour les blés. On ne retrouve plus à partir de 1575 ces taux de 20 à 25 sols la millerole qui étaient courants entre 1565 et 1570 ; ceux de 40 à 50, c'est-à-dire presque doubles, sont devenus ordinaires et même sont dépassés très souvent. Mais l'augmentation n'est pas régulière. Il faudrait faire entrer en jeu, en dehors des influences économiques générales, celle des récoltes et, sans doute, d'autres encore. Elles expliqueraient comment, après avoir monté jusqu'à

(1) Voir chapitres 1 et 2. — Cf. de Ribbe.

72 sols, la valeur du vin retombe autour de 40 la millerole
1594 et 1595. Quant au prix relevé pour 1591, c'est un fait évide
ment tout à fait anormal.

La liste des prix pour les vins comme pour les blés est d'auta
plus intéressante qu'il s'agit de produits d'une même origi
récoltés sur les mêmes terres pendant toute la période. Cepe
dant, pour les vins, la qualité du produit varie beaucoup suiva
les années et pour des propriétés voisines, c'est ce qui expliq
la diversité des cours pour une même année.

Traduisons-les en monnaie actuelle d'après la valeur intri
sèque du sou tournoi, comme nous l'avons fait pour les blés.
prix de vente des vins du terroir de Marseille oscille donc ent
2 fr. 15 et 14 fr. 40, cours exceptionnels de 1591 et 1589, tan
que 5 fr. 55 était un chiffre normal avant 1575. Ainsi, contrai
ment à ce qui a été constaté pour les blés, les vins pouvaient ê
aussi bon marché au XVIe siècle que de nos jours même en ten
compte de la différence du pouvoir de l'argent.

A côté de la boisson ordinaire des équipages des navires
des habitants des établissements, la compagnie achetait auss
ses participants des vins de choix, des muscats, très appréc
de tout temps des populations méditerranéennes, réservés sa
doute pour les fêtes et les réjouissances (1). On constate enco
une forte hausse des prix en vingt ans : le même muscat coû
3 livres la millerolle, 4 livres 13 sols l'hectolitre en 156
9 livres 6 sols exactement en 1588 et 1589. Contrairement à la l
courante aujourd'hui le vinaigre naturel pouvait coûter bea
coup moins cher que le vin, 5 sols la millerolle en 1575; il e
vrai qu'en 1570 on le paie jusqu'à 24 sols.

A cette époque, l'huile, en l'absence complète de beurre ou
graisse, était un des produits essentiels de l'alimentation prove
çale. La récolte du terroir de Marseille et des participants
suffisait pas aux besoins de la compagnie ; elle achelait souve
des huiles de Toulon. Les qualités étaient très différentes si l'

(1) La compagnie de Tunis achète du vin pour ses corailleurs 6 livres 4 s
et 4 livres 10 sols la millerolle en 1593. S'agit-il aussi de vins de choix?
bien la compagnie dut-elle subir des conditions onéreuses ?

en juge par la diversité des prix d'une même année. Le scandal de 16 litres est payé 43, 61 et 66 sols en 1567, de 37 à 44 sols en 1568. Ainsi le litre valait de 2 sols 4 deniers à 4 sols environ. En 1584 et en 1591 on relève les prix de 6 et de 8 sols le scandal, sans doute pour des huiles lampantes de qualité inférieure. Pour les huiles, la Provence était naturellement beaucoup plus favorisée même que pour les vins. En 1589 et en 1592 les gens d'Orléans payaient une huile, dont nous ne savons pas la nature il est vrai, 7 sols et demi et jusqu'à 12 sols la livre de 489 grammes.

Aucune valeur ne fut plus stable à Marseille que celle de la viande. Pendant plus de dix ans, jusqu'après 1575,les bouchers vendent le bœuf à la compagnie, 1 sol la livre (1) invariablement. Puis la hausse semble commencer et progresser régulièrement, sans à coup ; en 1583 et 1584, la livre est payée 1 sol 1/2, en 1586 1 sol 3/4. Il y a là deux faits assez surprenants : d'un côté, la consommation considérable de viande de bœuf ; de l'autre son bas prix. La Provence, en effet, et les environs de Marseille en particulier, n'ont jamais été pays d'élevage. Avant le développement des irrigations, toutes postérieures au XVIe siècle, dont Adam de Craponne était alors le génial initiateur, le gros bétail, plus difficile à nourrir, était encore plus rare. Au contraire, moutons et chèvres étaient autrefois beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui sur tous les pâtis aux herbages maigres et parfumés des collines provençales. Aussi la viande de mouton était elle de beaucoup la plus consommée et souvent, encore aujourd'hui, elle remplace le bouilli de bœuf dans le pot au feu du paysan provençal. Pourtant c'est uniformément du bœuf que la compagnie achète pour l'approvisionnement de ses navires ; il est très rarement question de moutons dans ses comptes. De plus, les prix paraissent, proportionnellement à ceux des autres provinces, aussi bas que ceux du vin produit

(1) La livre de Marseille (poids de table) valait 388 grammes 51. — Prix de comparaison : Orléans (livre de 489 grammes), 1 sol 6 d. (1567), 2 sous (1586), 3 sous (1590) ; Nîmes (livre de 414 gr.), 6 deniers (1556), 1 sol 4 d. (1583), 1 sol 2 d. (1590) ; Clermont (livre de 489 gr.), 1 sol (1585) ; Artois (livre de 548, grammes) 1 sol et demi (1588).

abondamment dans le terroir. Faut-il admettre que les bœufs de Barbarie apportaient déjà à l'alimentation de la ville un appoint considérable? Il est bien fait mention, en effet, de la vente de quelques-uns de ces bœufs à Marseille, mais le fait paraît exceptionnel et il semble bien, comme il a été dit au chapitre précédent, que les achats importants faits en Barbarie aient eu surtout pour but le ravitaillement du Bastion, des autres établissements ou des navires qui y touchaient. Il est plus probable que, comme pour les blés, Marseille et la Basse Provence étaient alimentées par les provinces voisines, Languedoc et Dauphiné, ou même par la Haute Provence, moins dénudée et desséchée alors qu'au jourd'hui.

Il reste difficile de comprendre pourquoi le mouton était payé plus cher à Marseille, 15 deniers en 1568. Quant au porc il valait 17 deniers 1/2 la même année; il est payé plus de 3 sols en 1583. Le bas prix de la viande au XVI[e] siècle ne doit pas étonner; pendant tout le moyen âge le bétail sur pied, plus encore peut-être que la viande de boucherie, avait été d'un bon marché exceptionnel.

Pour l'approvisionnement des navires la viande salée et surtout les poissons salés tenaient naturellement plus de place encore que la chair fraîche. Le sel de Berre coûtait de 3 sols 3 d. à 3 sols 9 d. en 1567, 4 sols en 1570 le minot de 43 litres. La Provence, pays de petites gabelles, bénéficiait d'une situation favorisée, car on voit, par exemple, le minot de 41 kilogrammes payé 8 livres 14 sols près de Paris en 1589, 5 livres 15 sols à Soissons en 1581 et 52 sols en 1571. Le bœuf salé, plus cher d'un tiers que la viande de boucherie, valait 1 sol 1/2 autour de 1570.

Les chiffres ci-dessous donnent à la même époque le prix des poissons salés :

Sardines d'Espagne,	le baril :	12, 16, 25, 26, 28 sols (1). 1567 et 1568.
»	»	12, 22, 30 sols. 1570.
»	»	22 sols. 1575.
»	»	27, 28 sols. 1583.
»	»	33 sols. 1590.

(1) Prix à Marseille, 1 florin 2 gros (17 sols ?) en 1480 ; — 20 sols le cent à Nîmes en 1583 ; — anchoix, 7 liv. 7 s. le baril à Toulouse en 1622.

Sardines de Marseille, le baril : 16 et 17 sols. 1567.
» » 12, 15, 17 sols. 1568.
» » 13, 14, 18 sols. 1583, 1584.
» » 20 sols. 1590.
» » 17 sols 10 d. 1591.
Anchois, le baril : 22, 25, 26 sols. 1567, 1568.
» » 26, 28 sols. 1583, 1584.
Thon, le baril : 9 liv. 1/2. 1583.
Morues, le cent : 95 sols. 1583.

Le renchérissement général semble donc avoir été beaucoup moins marqué pour cette catégorie d'aliments, très utile, spécialement alors, pour les nombreux jours de l'année où la nourriture maigre était rigoureusement imposée par l'Église. De plus, s'il est difficile de savoir à quoi correspondait à Marseille le *baril* de poisson salé, on peut juger du moins par l'exemple de la morue (1) le bon marché, qui nous semble exceptionnel, de cette catégorie d'aliments. Il faut admettre que la pêche des Malouins, qui approvisionnaient Marseille, était plus développée et plus fructueuse qu'on ne l'imagine d'ordinaire pour cette époque.

En somme l'étude de ces cinq éléments essentiels de l'alimentation populaire confirme les prévisions qu'il était permis de concevoir d'après la situation du port provençal. Sauf pour le blé et le pain, Marseille était une ville plutôt favorisée comparativement à celles de l'intérieur.

Le commerce des épices, alors disputé par les Portugais et par les anciens intermédiaires qui les faisaient arriver jusque dans le Levant par la mer Rouge ou par le golfe Persique, passa par une série de vicissitudes qui modifiaient diversement les prix, surtout sur le marché d'Alexandrie où la compagnie les achetait. Il n'est donc pas facile de démêler dans les chiffres ci-dessous l'influence de la loi générale de la hausse des cours au XVIe siècle. De plus, les différences correspondent aussi à la variété des *qualités*. Cependant le renchérissement des épices semble bien,

(1) Paris, 6 sols pièce (1588), 2 sols 1596 ; Nîmes (morue fraîche), 12 sols pièce (1583) ; Orléans, 11 sols pièce (1577) ; 6 sols (petites morues, 1596).

à Marseille même, avoir été enrayé par l'affluence nouvelle [illegible] ces denrées dans les entrepôts de Lisbonne et sur les dive[illegible] marchés d'Europe.

Prix des épices vendues à Marseille	la livre		Prix de comparaison
Poivre, agi ou belledin.	18, 22 s.,	1567, 1568	10 s., Elbeuf (1500), 9 s. 6 [illegible] Soissons (1542), liv. de [illegible] gr. ; 20 s., Carpentras (15[illegible] liv. de 400 gr.
»	26, 27	1575	
»	22	1583	
»	22, 24	1586	
Girofle................	45à48 s.,	1567, 1568	48 s., (1520), 24 s. (1549) Flandre, liv. de 431 gr. ; [illegible] liv. (1587), près Paris, liv. de 489 gr.
»	35	1586	
»	25	1593	
Gingembre............	17, 18	1568	28 s. (1543), Soissons, liv. de 489 gr. ; 9 à 17 s. (1550), Flandre, liv. de 431 gr. ; 12 s. (1593), Carpentras, liv. de 400 gr.
»	15	1576	
Canelle	26	1576	24 s. (1520) 22 s. (1550), Flandre, liv. de 431 gr. ; 55 s. (1545), Soissons; 63 s. (1556), Orléans, liv. de 489 gr.
»	55	1586	
Muscade	19	1586	40 s. (1545), Soissons ; 29 s. (1556), Orléans ; 4 liv (1588) près Paris, liv. de 489 gr. ; 16 s., en gros, (1550), Flandre, liv. de 431 gr. ; 30 s. (1593), Carpentras, liv. de 391 gr.

S'il faut en croire les tableaux de prix dressés par M. d'Avenel depuis le XIIIe siècle, le prix des épices aurait subi, suivant les années et les lieux, des fluctuations extraordinaires difficilement explicables. Les précieuses denrées auraient été parfois moins chères au XIVe siècle ou au XVe qu'après la découverte de la route maritime des Indes orientales par les Européens et même que de nos jours. Quoiqu'il en soit, le coût des épices restait élevé au XVIe siècle. Une livre de poivre équivalait à Marseille à vingt

livres de bœuf. Encore faut-il remarquer qu'il s'agit ici de ventes à des négociants en gros, dans le port d'arrivée. Quel ne devait pas être le renchérissement quand ces mêmes épices arrivaient au consommateur par une série d'intermédiaires, grevées de frais de transport, de diverses taxes douanières et de péages? Les exemples trop peu nombreux et trop peu concordants qu'il a été permis de réunir dans le tableau ci-dessus ne permettent guère de tirer des déductions précises. Il eût été intéressant pourtant de pouvoir comparer entre eux les marchés approvisionnés en épices par Lisbonne et par Alexandrie.

Pour le sucre la compagnie, au lieu d'être importatrice et vendeuse, était obligée d'acheter ce qui était nécessaire à sa consommation; les prix sont donc d'un ordre tout différent. De plus, il est nécessaire de faire attention à quelle catégorie de sucres ils s'appliquent. Le sucre candi est payé 18 sols la livre en 1568; en 1591, la compagnie achète 15 sols la livre d'un sucre non dénommé, 25 sols le sucre raffiné en 1592 (1). La baisse du sucre, devenu produit d'alimentation indispensable à toutes les classes, est un des grands faits économiques du XIXe siècle. Aussi les prix du XVIe nous paraissent-ils singulièrement plus élevés que ceux des épices auxquels ils pouvaient alors être comparés. Vingt-cinq sols la livre marseillaise en 1591, c'était le cours de 8 fr. 25 environ pour le kilogramme d'une denrée qui vaut 0 fr. 70 aujourd'hui environ, sans tenir compte de la différence du pouvoir de l'argent.

Quelle pouvait être l'extension de la vente quand une livre de sucre représentait pour un ouvrier la valeur de plusieurs journées de travail? Aussi c'était l'époque où les confitures étaient vendues comme une précieuse denrée par les apothicaires. Ceux-ci avaient le mérite de ne pas faire payer leur main-d'œuvre au taux de nos pharmaciens ou de nos confiseurs. Leurs dragées coûtaient moins cher que le sucre, 10 sols la livre en 1568, 18 en 1593.

(1) D'Avenel cite les prix suivants pour Orléans (livre de 489 grammes) : 13 sols en 1581, 15 sols en 1584, 20 sols en 1591; 22 sols à Soissons en 1578; — 18 sols, sucre fin, Carpentras, en 1593 (livre de 400 grammes).

La même année on trouvait chez eux des confitures liquides à 14 sols (1 fr. 80) la livre, des confitures sèches à 20 (2 fr.50) et à 24 sols (1). Terminons cette revue des produits alimentaires pa quelques rapides indications. Les pommes, seul fruit frais d conservation facile, sont achetées par la compagnie 7 sols le cen en 1568, 8 en 1590, 2 écus 1/2 le quintal en 1593 (2). Parmi le fruits secs, consommés en bien plus grande quantité dans le établissements de Barbarie, les châtaignes valaient 22 sols *cantaro* en 1568, 68 sols le quintal en 1584; les amandes cassé 16 livres le quintal en 1570 (3); des prunes de Brignoles (5 sols 7 d. en 1567, des prunes noires 12 sols en 1570. Le pr élevé des amandes révèle peut-être une culture bien moi développée qu'aujourd'hui en Provence. En 1853, les lentill coûtent 108 sols le quintal, les haricots 96; en 1586 seize gross chaînes d'oignons sont payées 20 sols, une petite chaî d'aulx 2 sols.

On a dit quelle place importante était réservée au froma dans l'alimentation du personnel des établissements et de navires de la compagnie. Celui de Sardaigne, le moins cher coûtait 1 sol 3 d. la livre en 1568, 1 sol 9 d. en 1586; celu d'Auvergne, très apprécié, est payé 3 sols en 1584 et en 1590, 6 sols 1/2 en 1593 (5); du fromage de Briançon vaut 2 sols 6 d. en 1583; une provision, sans désignation d'origine, est payée à raison de 2 sols 8 d. en 1591. Pour un produit venant du dehors le bon marché est à noter.

Des produits alimentaires passons aux matières premières. La compagnie du corail vendait à tous les tanneurs de Provence de grandes quantités de cuirs bruts de Barbarie. Les prix ci-dessous sont donc, comme pour les épices, ceux de la vente en gros.

(1) 24 sols la livre (414 gr.) à Nîmes en 1590; 25 sols la livre de confitures sèches (489 gr.) à Orléans en 1613.

(2) 1 sol 5 deniers à Orléans (1555); 11 sols 9 d. le millier (1528); 6 deniers le cent à Soissons (1480).

(3) 25 livres le quintal d'amandes sèches à Marseille en 1630.

(4) Prunes de Brignoles, 4 sols la livre à Nîmes en 1647; prunes, 1 sol la livre à Marseille en 1622; 6 deniers la livre à Orléans en 1556.

(5) Fromage d'Auvergne, 2 sols (1567), Dauphiné, livre de 420 gr.; 1 sol 8 deniers (1584), Clermont, livre (?); 2 sols 6 deniers, 1593.

1567......	80, 85, 90, 100 écus	192 à 240 livres le cent.
1568......	80, 90, 93, 100, 112 écus	192 à 268 »
1569......	106, 108, 110 écus	254 à 264 »
1570.....	75, 80, 83, 84, 88 écus	180 à 211 »
1576......	115	276 »
1588......	»	510 à 605 »
1592......	130 à 160	390 à 480 »

Il y avait chaque année diverses ventes où les cours variaient. De plus, les Marseillais estimaient plus les cuirs *du mazeau*, provenant des bœufs abattus au Bastion ou à la Calle et au cap de Roze, que les cuirs *pelloux* vendus par les bouchers indigènes. Ce sont les premiers qui valent 480 livres le cent en 1592 et 605 en 1588. Les cuirs venant d'Alexandrie étaient encore plus recherchés; en 1588, on les achète 7 liv. 3 s. pièce, donc 715 livres le cent. Pour les laines on relève les prix de 7 livres 3 sols, 7 livres 10 sols, 1 écu 36 sols le quintal en 1591 (1).

La cire, autre produit d'importation barbaresque, vaut le prix élevé de 68 livres le quintal en 1592, 49 en 1595. On peut encore signaler les matières premières suivantes ainsi cotées en 1586 : l'indigo 40 sols la livre, la gomme laque 11 sols. En 1593 la gomme laque a monté à 24 sols et l'encens coûte 37 livres le quintal tout trié. La poix, le suif, le chanvre sont achetés par la compagnie pour le radoub des bateaux ; la poix d'Espagne vaut 64 sols le quintal en 1570 ; celle du pays, moins estimée, 30 et 34 sols ; le suif coûte 3 sols 1/2 la livre en 1585 ; le chanvre de Piémont 32 sols le cantaro en 1567. Le fer et le plomb sont consommés en outils ou pour les constructions en Barbarie, en même temps que pour les navires. Le fer de Leyde coûte 5 livres *le cantaro* ou 6 livres 10 s. le *ballon* en 1568, 24 sols la livre en 1589. Le plomb acheté aux marchands catalans est payé 7 et 8 livres *le cantaro* en 1568. En 1591 et 1592 on trouve les prix très divers de 6 livres 12 sols et 11 livres pour le quintal ; la même année 1592 des boulets de canon valent 10 livres le quintal. Du bois, sans indication de destination, coûte 5 sols le quintal en 1585. On remarquera la cherté très grande de plusieurs de ces matières premières.

(1) On relève aussi en 1591 les prix bien différents de 17 et 19 sols le quintal

Dans la catégorie des produits fabriqués les registres de la compagnie fournissent des indications très variées, spécialement pour les tissus. Il serait possible de dresser le tableau des prix de toutes les variétés de draps achetés dans le royaume et revendus au dehors et de leurs fluctuations pendant trente ans. Malheureusement la multitude de ces chiffres n'est pas aussi instructive qu'elle pourrait l'être dans l'ignorance où nous sommes des qualités des étoffes et de la largeur des pièces. Il n'y a donc pas de base solide de comparaison entre les prix d'alors et ceux d'aujourd'hui, ni même pour se rendre compte de leur accroissement au XVI[e] siècle. Voici seulement quelques chiffres à titre d'exemples. Ils deviendraient très intéressants si on connaissait les prix de ces mêmes étoffes au lieu de la fabrication; on verrait quel renchérissement leur imposaient à Marseille les frais de transport, les intermédiaires, les douanes intérieures ou péages. Comme on peut trouver aussi les prix de vente de ces mêmes draps en Barbarie ou au Levant on pourrait suivre ainsi la marchandise de la fabrique jusqu'au consommateur exotique. Du moins les chiffres ci-dessous montrent nettement quelles étaient alors les étoffes de laine les plus estimées. Il s'agit des prix d'achat payés par la compagnie.

Prix à Marseille (la canne) (1)

Draps de Marseille,	à la parisienne, rouges et autres :	5 écus. 1589
»	»	» 5 et 6 écus. 1595.
»	à la marseillaise	» 3 et 4 écus. 1598.
Draps du Languedoc,	monréals turquins :	47 sols, 1567 ; 52 sols, 1575.
»	de Clermont	60 sols, 1567.
»	de Saint-Pons	5 livres, 5 liv. 2 s., 1567-68.
»	Cabardès	80, 88 sols. 1567.
»	»	4 liv., 4 liv. 10 s., 6 liv. 10 s. 1568.
»	»	5 liv. 16 s. 1589.
»	»	17 sols 1/2 le pan. 1591.
	Sénès turquins :	3 liv. 10 s. 1567 et 1568.
Draps de Paris, écarlates :		8 écus. 1575.

(1) La canne de Marseille, de $2^{m}0127$, se divisait en huit pans. Le pan équivalait donc à $0^{m}2516$.

·aps de Paris, écarlates :	10 écus. 1585-86.
» »	11 et 11 écus 8 s. 1587.
» »	9 écus. 1589 ; 11 écus, 1591.
» divers	10 écus 10 s. 1583.
raps de Paris, noirs	8 écus. 1591.
» noirs et verts	7 écus. 1586.
» verts	9 écus. 1586.
» violets	8 écus. 1586
·aps de France, divers, écarlates, violets, verts, noirs :	58 écus 24 sols, prix moyen (la pièce). 1582-89.
» de Valréas :	30 sols la canne. 1567 et 1568.
» Carizees	1 écu 18 sols. 1586.
» écarlates	38 écus (la pièce). 1589.
» »	65 écus la pièce ; 1592. 45 écus de bonne monnaie.
» béjarris	4 écus (de 60 s.) la canne. 1591.
ps d'Espagne :	3 liv. 18 s. 1570.
»	6 liv. 1570.
» de Valence, écarlates polvo :	100, 108 écus (la pièce) 1595.
» » coffoly rouges	50 écus. 1595.
·aps de Venise panni blancs :	67 sols la canne. 1567.
» » bureo	57 sols. 1567.
» cordellati blanc	35 sols. 1567.
)raps écartates de Milan :	48 sols le pan. 1592.

Quelles que fussent les largeurs des pièces le prix des draps nous semble singulièrement élevé si l'on observe qu'il s'agit de prix de gros. Les écarlates de Paris arrivèrent à dépasser 5 écus le mètre, les draps de Marseille, 3 écus. Ceux du Languedoc, plus modestes, descendaient rarement au-dessous de 30 sols et même e 2 livres.

Dans les achats de draps de soie, il n'est plus question de èces, ni même de cannes ; leur haute valeur les faisait vendre r quantités beaucoup plus petites, ce qui rendait plus mmode de compter par palmes ou pans. Voici quelle était leur leur comparée en 1568 :

ours cramoisi..	42 s.	Damas cramoisi. . .	30 s.	la *palme*.
» violet. ...	30	» vert.	24	»
» noir	36	» bleu.	20	»
n cramoisi	30	Taffetas armesin, vert,		
: de couleur.....	16	rouge et bleu.......	12	»

Dans la catégorie des produits fabriqués les registres de la compagnie fournissent des indications très variées, spécialement pour les tissus. Il serait possible de dresser le tableau des prix de toutes les variétés de draps achetés dans le royaume et revendus au dehors et de leurs fluctuations pendant trente ans. Malheureusement la multitude de ces chiffres n'est pas aussi instructive qu'elle pourrait l'être dans l'ignorance où nous sommes des qualités des étoffes et de la largeur des pièces. Il n'y a donc pas de base solide de comparaison entre les prix d'alors et ceux d'aujourd'hui, ni même pour se rendre compte de leur accroissement au XVI[e] siècle. Voici seulement quelques chiffres à titre d'exemples. Ils deviendraient très intéressants si on connaissait les prix de ces mêmes étoffes au lieu de la fabrication; on verrait quel renchérissement leur imposaient à Marseille les frais de transport, les intermédiaires, les douanes intérieures ou péages. Comme on peut trouver aussi les prix de vente de ces mêmes draps en Barbarie ou au Levant on pourrait suivre ainsi la marchandise de la fabrique jusqu'au consommateur exotique. Du moins les chiffres ci-dessous montrent nettement quelles étaient alors les étoffes de laine les plus estimées. Il s'agit des prix d'achat payés par la compagnie.

Prix à Marseille (la canne) (1)

Draps de Marseille,	à la parisienne, rouges et autres :	5 écus. 1589
»	» »	5 et 6 écus. 1595.
»	à la marseillaise »	3 et 4 écus. 1598.
Draps du Languedoc,	monréals turquins :	47 sols, 1567 ; 52 sols, 1575.
»	de Clermont	60 sols, 1567.
»	de Saint-Pons	5 livres, 5 liv. 2 s., 1567-68.
»	Cabardès	80, 88 sols. 1567.
»	»	4 liv., 4 liv. 10 s., 6 liv. 10 s. 1568.
»	»	5 liv. 16 s. 1589.
»	»	17 sols 1/2 le pan. 1591.
	Sénès turquins :	3 liv. 10 s. 1567 et 1568.
Draps de Paris,	écarlates :	8 écus. 1575.

(1) La canne de Marseille, de 2m0127, se divisait en huit pans. Le pan équivalait donc à 0m2516.

Draps de Paris, écarlates :		10 écus. 1585-86.
»	»	11 et 11 écus 8 s. 1587.
»	»	9 écus. 1589 ; 11 écus, 1591.
»	divers	10 écus 10 s. 1583.
Draps de Paris,	noirs	8 écus. 1591.
»	noirs et verts	7 écus. 1586.
»	verts	9 écus. 1586.
»	violets	8 écus. 1586
Draps de France, divers, écarlates, violets,	verts, noirs :	58 écus 24 sols, prix moyen (la pièce). 1582-89.
»	de Valréas :	30 sols la canne. 1567 et 1568.
»	Carizees	1 écu 18 sols. 1586.
»	écarlates	38 écus (la pièce). 1589.
»	»	65 écus la pièce ; 1592. 45 écus de bonne monnaie.
»	béjarris	4 écus (de 60 s.) la canne. 1591.
Draps d'Espagne :		3 liv. 18 s. 1570.
»		6 liv. 1570.
»	de Valence, écarlates polvo :	100, 108 écus (la pièce) 1595.
»	» coffoly rouges	50 écus. 1595.
Draps de Venise panni blancs :		67 sols la canne. 1567.
»	» bureo	57 sols. 1567.
»	cordellati blanc	35 sols. 1567.
Draps écartates de Milan :		48 sols le pan. 1592.

Quelles que fussent les largeurs des pièces le prix des draps nous semble singulièrement élevé si l'on observe qu'il s'agit de prix de gros. Les écarlates de Paris arrivèrent à dépasser 5 écus le mètre, les draps de Marseille, 3 écus. Ceux du Languedoc, plus modestes, descendaient rarement au-dessous de 30 sols et même de 2 livres.

Dans les achats de draps de soie, il n'est plus question de pièces, ni même de cannes ; leur haute valeur les faisait vendre par quantités beaucoup plus petites, ce qui rendait plus commode de compter par palmes ou pans. Voici quelle était leur valeur comparée en 1568 :

Velours cramoisi..	42 s.	Damas cramoisi. . .	30 s.	la *palme*.
» violet. ...	30	» vert.	24	»
» noir......	36	» bleu.	20	»
Satin cramoisi	30	Taffetas armesin, vert,		
Soie de couleur.....	16	rouge et bleu.......	12	»

Ainsi, la canne aurait coûté 16 liv. 16 sols pour le velours cramoisi, 12 livres pour le damas de même teinte. En 1576 les prix sont montés à 60 sols le pan pour le cramoisi, à 50 et à 40 sols pour le rouge et le noir. Le renchérissement continua car un lot de draps de soie divers est compté 1 écu en 1596. En 1592 des velours sont ainsi cotés : rouge cramoisi, 12 livres le pan ; rose, 10 livres ; vert, 70 sols ; noir, 58. Du satin bleu et du damas vert en valent également 48.

Les indications pour les autres tissus sont plus rares. La toile batiste est payée 7 sols la canne en 1568, 20 livres la pièce en 1575. La pièce entière de toile de Saint-Rambert pour les emballages ne vaut que 4 liv. 4 s. à 4 liv. 8 s. autour de 1570. On paie la toile à sacs 24 sols la canne en 1592. La cotonine, toile de coton pour les voiles de navire, de qualité toujours constante, subit nettement le renchérissement des prix : 9 sols la canne en 1568, 12 sols en 1583, 14 en 1589, 1590 et 1591, 18 sols en 1592. Il est question de cotonine à 65 sols la canne en 1593 ; ce n'est plus évidemment de la toile à voiles.

Terminons cette rapide revue par un bref tableau de divers produits ou objets fabriqués :

Chaises de noyer couvertes de fil (pour présents)........................	7 liv. 10 s. pièce, 1592.
Chaises de noyer couvertes de cordouan rouge et clous dorés (pour présents)...	4 écus 5 s., 1592 (monnaie courante).
Clouterie (clavaisons, chiavaglione).....	5 liv. 14 s. le ballon, 1567
» »	25 liv. le cantaro, 1568.
» »	15 liv. le quintal, 1570.
» »	5 sols la livre, 1592.
Lanternes pour corailleurs.	7 sols $^1/_2$ pièce, 1570.
Rames pour barques de corailleurs......	20 et 28 sols la paire, 1575.
» »	1 écu, 1592.
Arquebuses...........................	30 sols pièce, 1580.
» et leurs fourniments...	1 écu 4 sols 8 d., 1580.
» »	64 sols 8 d., 1591.
Arbalètes..............................	16 sols 1580.
Poudre d'arquebuse ou à canon....... .	5 sols la livre, 1568.
» »	8 sols, 1575.
» »	5 et 6 sols, 1583.
» fine....	60 liv. le cantaro, 1568.
» »	9 sols, 1591.

Papier pour carnet journal	1 sol 6 d. la main, 1583.
Papier pour grand-livre	8 sols, 1583.
» »	20 sols la rame, 1570.
Papier *foul* pour mettre en caisse le corail.	2 s. 6 d., 3 s la main, 1583.
Fil à coudre les sacs	6 liv. 3 sols la livre, 1593.
Resti (débris, coupons ?)	2 sols pièce, 1567.
Fil à corailler	10 liv. le cantaro, 1568.
Sartie (cordages pour tirer les filets ou engins)	36 sols le cantaro, 1570.
id. id.	13 écus le quintal, 1591.
Scampolons (coupons ?)	46 liv. la balle, 1568.
Coton filé	60 liv. le quintal, 1583.
Savon	2 sols 6 d. la livre, 1583.
Chandelle	3 sols la livre, 1583.
»	1 sol, 1583.
Coton filé pour faire des chandelles	9 sols la livre, 1591.
Verres (pour le Bastion) fins	1 sols 6 d. pièce, 1570.
» communs	11 sols la douzaine, 1570.
Fourchettes	26 sols la douzaine, 1570.
Policore (?)	26 liv. le quintal, 1570.
Morana (Morava ?)	5 sols la balle, 1570.
Tonneaux (stiva di botte) payés d'après la contenance	12 sols la millerole, 1567.
id. id.	10 » 1567.
id. id.	9 s., 1570.
id. id.	16 sols, 1591.
Radasses vieilles (1)	5 liv. 8 s. le quintal, 1591.

L'ensemble de tous les chiffres relevés permet de vérifier nettement le phénomène bien connu du renchérissement de tous les prix au XVI[e] siècle. La période étudiée est un peu courte et surtout la fin en est trop troublée pour qu'on puisse risquer des comparaisons sur la rapidité de ce renchérissement à Marseille. On est frappé aussi de ce fait qui heurte les idées reçues à savoir que certains produits agricoles, spécialement le blé, étaient plus chers autrefois et que le bon marché d'autres produits alimentaires n'était pas aussi marqué qu'on pourrait le penser. Cependant, il y avait à cet égard un contraste frappant avec les produits manufacturés généralement beaucoup plus coûteux qu'aujourd'hui. La matière première était déjà plus chère et la

(1) Radasso, balai fait avec de vieux cordages dont on se sert pour nettoyer le pont d'un navire. — Chose vile ou usée. MISTRAL. *Dictionnaire provençal-français.*

fabrication l'était encore davantage. Dans les tissus mentionnés ci-dessus, on trouve des draps écarlates de Paris à près de 40 francs le mètre, des draps de Marseille à 23 francs, des velours cramoisis à 123 francs. Et ce sont là les prix d'achats en gros calculés d'après la valeur intrinsèque de la monnaie d'alors.

La comparaison des prix d'achats et de ventes des compagnies du corail permettrait de calculer leurs gains sur chaque catégorie de marchandises s'il était possible de tenir compte des prix de fret et d'assurances entre Marseille et la Barbarie. Il est du moins permis de constater que la différence entre le taux des achats et des ventes laissait une large marge de bénéfices. On a déjà vu que ceux-ci pouvaient être très considérables sur le corail.

Pour les blés, ils étaient très variables, le prix d'achat en Barbarie étant particulièrement soumis à beaucoup d'aléas. Mais des grains achetés couramment 4 écus le caffi jusqu'en 1590, c'est-à-dire 25 à 30 sols l'éminée, étaient souvent vendus plus du double à Marseille. Quant aux peaux de bœufs payées très fréquemment 40 écus le cent, elles étaient toujours revendues plus de 80 et souvent même plus de 100. La différence atteignait donc et dépassait 50 o/o pour les deux principaux articles de trafic. Les bénéfices étaient moins élevés sur les produits manufacturés et spécialement sur les draps exportés en Barbarie. Ainsi, en 1590 et en 1591, des draps de Marseille achetés 5 écus la canne sont vendus 8 écus. Si on songe aux énormes frais généraux de la compagnie occasionnés par l'entretien des établissements de Barbarie, par le paiement du tribut annuel, par les cadeaux onéreux distribués et par les avanies exceptionnelles, on jugera qu'un bénéfice de 37 o/o, diminué par les frais du transport par mer, n'avait rien d'exorbitant.

Il serait très intéressant de pouvoir faire une étude parallèle des salaires, de voir si le taux de la main-d'œuvre correspondait à celui des prix, d'observer si la hausse fut aussi marquée. On a soutenu qu'à cette époque où naquit le *capitalisme* moderne, l'évolution économique profita exclusivement à la classe des patrons. « Si les lois économiques avaient joué librement, écrit

M. Hauser, la révolution sociale qui se produisait à cette époque aurait dû avoir pour résultat, en même temps qu'une hausse des prix, une hausse des salaires. Il y eut alors, entre les maîtres, une sorte d'entente spontanée pour réserver au seul patronat les bénéfices de la révolution (1) ».

Malheureusement les registres des compagnies du corail ne permettent guère d'élucider la question en ce qui concerne Marseille. Les comptes de salaires, aussi nombreux que ceux d'achats et de ventes, ne sont pas aussi instructifs. Ils indiquent trop souvent la somme due sans préciser la durée du travail payé ou la tâche accomplie. Nous n'avons donc pas, pour les divers métiers, des séries de prix suffisantes pour suivre leur évolution. On pourrait cependant, en faisant des recherches minutieuses sur les registres, allonger la liste des quelques exemples qui suivent. Rappelons encore qu'il a été déjà parlé de la main-d'œuvre employée dans les établissements de Barbarie au chapitre qui les concerne et que d'autres indications ont été données dans celui qui traite de la pêche du corail.

Salaires journaliers de manœuvres et gens de métiers à Marseille

Pour mesurer les blés au magasin, 6 sols. 1585, 1586.
Portefaix qui déchargent le blé au magasin (2), 4 sols. 1586 (prix usuel).
Gardien du vaisseau *Saint-Jean* dans le port (le jour et la nuit), 6 sols. 1586.
Maîtres de hache pour radouber les navires (3), 14 sols. 1583 ; 15 sols. 1586 (prix usuels).
Garçon (apprenti) d'un maître de hache, 4 sols. (1583).
Maîtres calfats pour radouber les navires, 15 sols, 16 sols. 1583 (prix usuels).
Garçon (apprenti), 7 sols.

(1) *Ouvriers du temps passé* (*XVe et XVIe siècles*), Paris, Alcan, 2e éd. 1906. Introduction, p. XXXVII.

(2) Manœuvres : Orléans, 4 sols à 7 sols 6 deniers (1584) ; Boulogne, 6 sols (1585) ; Orléans, 6 sols (1586).

(3) Maîtres charpentiers : Nantes, 12 sols (1570) ; Issoudun, 8 sols (1598) ; Nevers 13 sols (1600). — Les salaires des charpentiers et calfats à Marseille étaient supérieurs à ceux des ouvriers similaires employés au Bastion ; mais ceux-ci étaient nourris.

qu'on connût les éléments de la vie matérielle nécessaire au XVIe siècle, comment en évaluer le coût sans faire intervenir la notion de solidité et de durée ? Tels draps grossiers ou telles toiles d'autrefois, d'un prix beaucoup plus élevé que les tissus d'aujourd'hui, offraient l'énorme avantage de durer toute une vie.

C'est donc avec raison que M. Hauser dans ses remarquables études sur les ouvriers du XVIe siècle, déjà citées, s'est abstenu de toute comparaison avec notre époque. Il a même poussé le scrupule jusqu'à éviter de traduire en francs et en centimes les salaires d'autrefois. Ainsi n'essayons pas de calculer, avec chiffres à l'appui, ni même de savoïr plus vaguement si les Marseillais de tel ou tel métier étaient matériellement plus ou moins heureux qu'aujourd'hui. Toutefois il est permis d'être frappé de ce fait que le prix de beaucoup de choses nécessaires à la vie était, en valeur intrinsèque, souvent supérieur, égal ou peu inférieur à ceux d'aujourd'hui, tandis que les salaires restaient toujours notablement au-dessous. On pourrait peut-être en conclure que, si les ouvriers du XVIe siècle avaient eu les mêmes besoins que ceux d'aujourd'hui, il leur aurait été moins facile de les satisfaire.

CHAPITRE IX

LA CRISE MONÉTAIRE AU TEMPS DE LA LIGUE. — MARSEILLE ET LES BANQUES LYONNAISES

Les comptes des compagnies du corail sont particulièrement intéressants pour étudier la situation monétaire à Marseille dans la deuxième moitié du XVI[e] siècle.

Jamais les monnaies de France n'avaient été ausi belles et aussi habilement monnayées que du temps de Henri II. L'écu d'or, frappé depuis la fin du règne de Charles VII, et resté depuis seule monnaie d'or du roi était aussi la première qui eût gardé longtemps une fixité à peu près complète, de poids et d'aloi. D'autre part son évaluation en monnaie tournois n'avait guère varié depuis François I[er]. En 1549, sa valeur, augmentée d'un sol, avait été portée à 46. Puis, pendant la plus grande partie du règne de Henri II, il avait été pris pour 48 sols. Tout en diminuant son poids d'un grain, on avait élevé sa valeur à 50 sols en 1561.

Les troubles des guerres de religion, qui commencèrent alors, allaient avoir une influence funeste sur la circulation monétaire. Les monnaies d'argent et le billon d'argent ou de cuivre inspiraient une confiance médiocre et l'on cachait l'or. Sa rareté fit hausser sa valeur de plus en plus, sans que le peuple et le commerce tinssent compte des évaluations officielles. En vain le gouvernement essaya d'enrayer le mouvement en consacrant lui-même le surhaussement. Le 22 septembre 1574 la valeur de l'écu d'or au soleil fut fixée à 58 sols ; en 1575 à 60 sols. Mais la hausse continuait et l'écu d'or en 1576 était demandé à 68 sols. La cour des monnaies présenta des remontrances très judicieuses au roi et aux Etats généraux de 1576. L'ordonnance royale de septembre 1577 décida que les comptes devraient

désormais être exprimés en écus et non en livres (1) et que le taux de l'écu serait maintenu à 60 sols tournois.

Or, la situation monétaire n'était pas exactement la même dans toutes les parties du royaume et le surhaussement de l'écu d'or n'atteignit pas partout les mêmes proportions. Les registres des compagnies de corail fournissent à ce sujet des indications précieuses pour la Provence. Souvent ils donnent la valeur de l'écu en sous ; ou bien des sommes sont évaluées en même temps en livres et en écus. On y voit l'écu compté couramment 48 sols en 1567 et 1568 ; quelquefois cependant 49 sols, 51 (le 22 mars 1568) et même jusqu'à 52 (octobre 1568). Le 26 mai 1568, Thomas Lenche fait porter à son frère Antoine, à Bône, la somme de 2.460 livres 12 s. représentée par 1.000 écus dont 112 écus castillans de 50 sols, 200 de 49 sols $^1/_2$ et 688 de 49 sols. En 1575 des écus *pistollets* portés en Barbarie sont comptés 58, 59 et 60 sols, 64 et 66 en 1576. Comme la valeur des pistollets d'Espagne était, en général, supérieure à celle des écus au soleil, il semblerait que le surhaussement fût alors plutôt inférieur au taux atteint dans l'intérieur du royaume. C'est sans doute que la ville et son commerce n'avaient pas été profondément troublés jusqu'en 1576.

Il n'en fut pas de même après 1589. A Marseille, comme dans toute la Provence, la crise monétaire atteignit une acuité extraordinaire. L'or était devenu de plus en plus rare et la monnaie courante était surtout constituée par le billon d'argent connu sous le nom de monnaie du Moulin. C'est en 1550 qu'Henri II avait créé un atelier monétaire spécial pour la frappe de pièces de 6 blancs et de 8 blancs dont la première valait 2 sols 6 deniers.

L'atelier étant installé dans l'hôtel de Nesle, ces monnaies étaient désignées sous le nom de gros et demi-gros de Nesle. La direction de la fabrication avait été confiée d'abord à Jacques Pinatel. En Provence on appelait usuellement ces monnaies Nesle et Pinatelles. Or, à partir de 1589, ce billon fut singulière-

(1) On peut remarquer, à ce sujet, que la compagnie du corail agissait ainsi bien avant l'ordonnance royale. Dans tous ses registres de comptes les sommes sont évaluées en écus d'or au soleil.

ment adultéré. Dès 1576 on en manquait pour les besoins courants et l'ordonnance de septembre 1577 avait stipulé qu'il en serait fabriqué dans les diverses monnaies du royaume, notamment à Aix, sur le pied établi par l'ordonnance du 31 mai 1575 relative à la monnaie du Moulin. Mais, au milieu de l'anarchie qui suivit la mort d'Henri III, des ateliers temporaires multiples furent créés en dehors des monnaies royales. Chacun des partis en lutte eut ses monnaies ; il y eut celles à l'effigie d'Henri IV, à l'effigie du roi de la Ligue Charles X ; les *politiques* ou les ligueurs modérés ne mettaient sur les leurs aucun nom de roi. Quelle que fût leur origine, les monnaies de ces ateliers justifiaient largement la méfiance croissante qu'elles inspirèrent.

Nostradamus, le vieil historien salonais, écrit à propos des désordres dont il fut le témoin : « Voici un autre excès qui fera plus de mal que la guerre : les marques de souveraineté sont foulées aux pieds ; tout le monde bat monnaie dont le pied, le poids et l'alloy sont tellement adultérés qu'une pièce d'or surmonte le prix ordinaire de quatre. O combien d'hommes déçus qui se croyaient alors riches et avoir le quadruple de leur or (1). »

Nostradamus n'exagérait rien. En vain le Parlement de Provence avait essayé d'arrêter la hausse. Des arrêts du 18 août et du 12 octobre 1593 avaient rappelé l'édit de Poitiers de septembre 1577 et fixé de nouveau à 60 sols la valeur de l'écu d'or au soleil. En vain, à plusieurs reprises, la municipalité de Marseille, sur la proposition de Casaulx, avait-elle aussi prétendu fixer le prix de l'écu d'or.

Les comptes de la compagnie du corail évaluent alors toutes les sommes en écus de Nesles ou de Pinatelles qu'ils réduisent ensuite en bonne monnaie, c'est-à-dire en écus d'or de la valeur légale de 60 sols. Ils constituent donc une source de premier ordre pour étudier la crise monétaire à Marseille. On peut comparer les chiffres de ces registres avec les évaluations

(1) *Histoire et Chronique de Provence*, p. 931.

de Bernard Zerbin (1), qui essaya de dresser un tableau du surhaussement des monnaie en Provence et avec les taux fixés par la municipalité de Marseille.

Voici un tableau comparatif dont les chiffres auraient pu être multipliés :

Dates	Registres de la Compagnie			Tableau de Zerbin		
	Sommes en nesles	Réduction en bonne monnaie (2) (écu de 60 s.)	Valeur de l'écu nesles comparée à l'écu de 60 s.	Valeur de l'écu au soleil	Valeur de la monnaie courante	Valeur de l'écu nesles comparée à l'écu de 60 s.
1 janvier 1591..	480	400	0.833			
8 avril » ..	498	409	0.821			
19 avril » ..	1098	896	0.822			
17 mai » ..	36	30	0.836	74 s.	48 s. 7 d.	0.808
26 juin » ..	375	300	0.8C	75	48	0.80
sept. » ..	100	75 19 s.	0.754	79	45 s. 6 d.	0.758
sept. » ..	200	151 18 s.	0.756			
9 oct. » ..	400	300	0.750	80	45	0.750
13 nov. » ..	300	225	0.750	80	45	0.750
8 janvier 1592..	123	77	0.626	82 (3)	43 10 d.	0.731
8 janvier » ..	104	63	0.60			
25 janvier » ..	1621	1297	0.80			
25 janvier » ..	34.59 s.	21	0.607			
11 avril » ..	230	182	0.791	92	39 s. 1 d.	0.650

(1) Bernard Zerbin. *Abrégé de la tariffe sur le desbordement et le surhaussement des monnoies, advenu en ce pays de Provence et lieux circonvoisins durant les années 1591, 1592 et 1593 pour lesquelles la Cour a déclaré estre deu suplément pour les sommes payées pendant lesdictes années.* Arch. des Bouches-du-Rhône. Fonds Nicolaï 79 — M. Raimbault, sous-archiviste des Bouches-du-Rhône, qui amasse depuis longtemps des matériaux relatifs à l'histoire monétaire de la Provence, a bien voulu me permettre de compulser ses fiches sur le XVIe siècle.

(2) Rien n'indique dans les registres de quelle bonne monnaie il s'agit. On pourrait penser que c'est l'écu d'or au soleil tel qu'il était évalué dans le commerce de 1591 à 1594 (4me colonne du tableau); mais la comparaison avec le chiffre de Zerbin montre bien que cette bonne monnaie n'est autre que l'écu d'or fixé à 60 sols par l'édit de 1577, dont les prescriptions furent renouvelées en 1593 par le Parlement de Provence. En prenant l'écu de 60 sols comme base de ses comptes la compagnie se conformait aux ordonnances.

(3) La valeur des écus pistollets d'Espagne continuait à rester à peu près la même que celle de l'écu d'or au soleil. La cour des monnaies demandait, dans ses remontrances de décembre 1576, que un écu pistollet et 2 sols ou 12 réales forment l'écu d'or au soleil. Or, le 9 janvier 1592, la compagnie de Tunis confie à son agent 2 300 écus pistollets qui sont comptés à 78, 82, 84, 85 et 86 sols ; le 23 août 1000 écus sont évalués 97 sols pièce ; en septembre leur valeur monte à 103 sols.

Dates	REGISTRES DE LA COMPAGNIE			TABLEAU DE ZERBIN		
	Sommes en nesles	Réduction en bonne monnaie (écu de 60 s.)	Valeur de l'écu nesles comparée à l'écu de 60 s.	Valeur de l'écu au soleil	Valeur de la monnaie courante	Valeur de l'écu nesles comparée à l'écu de 60 s
	—	—	—	—	—	—
12 juin » ..	200	125	0.625	98	36 s. 8 d.	0.611
8 juillet » ..	200	125	0.625	100	35 s.	0.583
23 juillet » ..	100	62.10 s.	0.620			
13 août » ..	1000	612.10 s.	0.612	96	37 s. 6 d.	0.625
3 sept. » ..	40	24	0.60	100	35 s.	0.583
7 sept. » ..	9[illegible]0	594	0.60			
15 sept. » ..	1000	588 4 s.	0.588			
24 sept. » ..	800	500	0.625			
4 nov. » ..	150	75	0.500	105	33 s. 4 d.	0.555
11 nov. » ..	200	107	0.535			
27 janvier 1593..	200	92	0.460	132	27 s. 3 d.	0.453
8 février » ..	101	43	0.425	160	22 s. 6 d.	0.375
21 février » ..	100	40	0.400			
25 février » ..	1000	315	0.315	170	21 s. 2 d.	0.351
6 mars » ..	10	3	0.300	180	20	0.333
10 avril » ..	100	25	0.250	220	16 s. 4 d.	0.271
12 mai » ..	200	52	0.260	240 sols du 15 avril au 12 octobre		
25 mai » ..	300	72	0.260			
9 juin » ..	10	2 10 s.	0.213			
24 juin » ..	200	54	0.270			
29 juin » ..	400	100	0.250			
12 août » ..	100	25	0,250			
7 sept. » ..	400	105	0.262			
9 sept. » ..	600	150	0.250			
27 sept. » ..	100	25	0.250			
27 et 29 oct. » ..	100	23	0.230			
9 et 10 nov. » ..	300	60	0.200			
17 déc. » ..	250	62	0.248			
1 février 1594...	1000	250	0.250			

Ce tableau mériterait un long commentaire. On y voit que la dépréciation des Pinatelles, déjà sensible au début de 1591 où elle était de près d'un cinquième, atteignit son apogée en novembre 1593: ce billon avait perdu exactement les quatre cinquièmes de sa valeur. Tout en étant à peu près régulièrement progressive, sa marche, comme il arrive en pareil cas, avait procédé par saccades et soubresauts. C'est ce que montrent particulièrement les chiffres de janvier 1592. Aussi ne faut-il pas s'étonner des légères divergences entre les évaluations des nesles en bonne monnaie tirées des registres de la compagnie et

de celles qui ont été calculées d'après les chiffres de Zerbin. Ceux ci, d'ailleurs, s'appliquent aux mêmes mois, mais souvent à des jours différents ce qui suffirait à expliquer les écarts.

Enfin, si l'écart était grand entre la monnaie courante dépréciée et la monnaie de compte légale, de 60 sols à l'écu, combien ne l'était-il pas plus encore si on la comparait à l'écu d'or au soleil. Celui-ci en se raréfiant de plus en plus avait vu sa valeur surhaussée dans une proportion égale à celle où les Pinatelles étaient dépréciées. C'est ainsi, par exemple, qu'au début de mars 1593 l'écu d'or sol était recherché pour le triple de sa valeur officielle, les Pinatelles n'étaient acceptées que pour le tiers. Dès la fin du même mois, ces dernières tombaient au quart de leur valeur légale, l'écu d'or montait au quadruple.

En 1594 le caissier de la compagnie Borlaquin ne prend plus la peine de mentionner pour chaque compte la réduction des Nesles en bonne monnaie. Pourtant la crise n'avait pas cessé, mais elle s'atténuait lentement. Le 30 mars 1594 avait été renouvelée la défense d'exposer et de recevoir les écus à plus haut prix qu'il n'était porté par l'édit de 1577, c'est-à-dire au-dessus de 60 sols. Mais le rétablissement progressif de la tranquillité dans le royaume fit plus que les édits royaux pour arrêter l'agiotage. Le 14 août 1595 Borlaquin établit de la façon suivante son bilan : avoir, 85.520 écus Nesles 28 s. 8 d. réduits à 53.395 écus 11 s. 3 d. de bonne monnaie ; — doit, 86.176 écus Nesles 50 sols réduits à 56.029 écus 16 sols. Les deux réductions donnent pour la valeur de l'écu de monnaie courante 0.624 et 0.650. Un autre compte de caisse de la fin d'août donne 0.651. Au milieu de 1595 on était donc seulement dans la même situation, déjà très grave, du milieu de 1592. C'est seulement après 1609 que la circulation monétaire devait redevenir tout à fait normale. C'est en 1602 seulement que fut abolie la prescription de 1579 qui ordonnait de dresser tous les comptes en écus au lieu de les calculer en livres (1).

Il est particulièrement difficile de mesurer la répercussion

(1) Édit de septembre 1602. L'écu d'or sol du poids de 2 deniers 15 grains sera reçu pour 65 sous.

d'une crise monétaire sur la vie économique. On a dit, par exemple, qu'en pareilles circonstances le prix des choses restait le même, la hausse apparente étant simplement proportionnelle à la dépréciation des espèces. Sans essayer de discuter une question aussi ardue, pour la solution de laquelle nos registres fourniraient des éléments, mentionnons en passant ce simple fait. La compagnie de Tunis, achetant du biscuit pour la nourriture de ses corailleurs de 1592 à 1594, paie successivement, pour le même poids (1), 3 écus, 3 écus 5 s., 3 écus 10 s,, 4 écus, 4 écus 1 s. 3 d., toutes sommes exprimées en bonne monnaie. Faut-il voir dans cette hausse rapide le simple résultat de la misère croissante, conséquence de l'anarchie, ou l'influence de la crise monétaire y fut-elle pour quelque chose ?

Des spécialistes trouveraient dans les registres des archives de l'Isère de nombreux renseignements sur les usages commerciaux, sur les modes de paiements, les opérations de banque et de change.

Les compagnies du Bastion au XVIIe siècle pratiquaient couramment les ventes aux enchères pour leurs marchandises de Barbarie. Il semble que celles du XVIe siècle s'en défaisaient plutôt à l'amiable. Il faut noter surtout qu'ils avaient recours déjà au ministère des courtiers qui ont joué depuis à Marseille un rôle tout particulier, bien moins important dans les autres ports.

Divers exemples de paiements à des courtiers à la suite de ventes de cuirs ou de coraux entre 1580 et 1585 montrent que le taux de courtage usuel était d'environ 1/2 o/o, taux assez commun encore aujourd'hui. Souvent il est indiqué que ventes ou achats étaient faits au comptant, mais, plus souvent encore, des délais de paiement étaient stipulés. Celui de six mois était fréquent. Mais l'usage le plus ordinaire était de renvoyer les règlements de comptes à des dates fixes de l'année au nombre de quatre. C'étaient les paiements des Rois, de l'Apparition ou de Pâques,

(1) Les 100 poux ou 125 livres.

d'août et de la Toussaint. Ces quatre dates n'étaient autres que celles des paiements de Lyon et l'histoire de la compagnie du corail permet de mettre en lumière l'un des faits économiques intéressants du XVI[e] siècle. Ce fait c'est l'importance nouvelle des relations entre deux grandes cités qui entrent alors toutes deux dans une phase nouvelle de leur histoire. Marseille, devenue ville française, débarrassée de la concurrence de Montpellier et des autres ports languedociens du moyen âge, reste le seul grand port français de la Méditerranée. Lyon, avec ses industries, ses foires et ses banques, voit s'ouvrir pour elle une ère de prospérité inconnue auparavant. En effet, c'est alors que la grande cité du Rhône commençait à développer son industrie de la soie, surtout depuis l'institution par François I[er] de la douane de Lyon, mais elle était par excellence la ville des foires et, plus encore, celle des banques. Grand centre de distribution du crédit, elle pouvait rivaliser avec les grandes villes de banques étrangères telles que Augsbourg et Anvers. Comme cette dernière elle n'avait conquis cette importance que dans la première partie du XVI[e] siècle. Comme le grand port du Nord, on l'avait vue se transformer de place de foire en place de Bourse.

C'est Louis XI qui, par ses lettres patentes de 1462, avait ajouté une quatrième foire franche à celles instituées par son père à Lyon en 1419 et en 1443. Il avait assuré leur prospérité en leur accordant les privilèges dont jouissaient les foires de Genève et en interdisant à tous les marchands de se rendre à ces dernières. La première de l'année, suivant la façon de compter du XV[e] siècle, était tenue le premier lundi après Quasimodo, la deuxième commençait le quatre août, la troisième le trois novembre, la quatrième le premier lundi après la fête des Rois.

Dès lors, les progrès financiers et commerciaux de la cité rhodanienne avaient été rapides. Ils avaient à peine été interrompus et retardés par le transfert des foires à Bourges en 1483. Charles VIII, mieux informé de ses intérêts, les avait bientôt rétablies en 1494. Nicolas de Nicolay, géographe et valet de chambre du roi, chargé par Catherine de Médicis d'une « visitation et description de ce royaulme », écrit en 1573 : « Il faut

noter qu'il n'y a foire, pour petite qu'elle soit, qu'en la place du change à Lyon ne se traitent les millions d'or. » Depuis la fin du règne de François Ier, les banquiers lyonnais étaient devenus les grands prêteurs du roi de France, tandis que la politique impériale était soutenue par les maisons d'Augsbourg et d'Anvers. L'appât des gros intérêts offerts par les souverains toujours à court d'argent avait donné un grand essor aux opérations des banques, mais les exposait aussi à des catastrophes comme on le vit, en 1555, quand Henri II lança sur la place de Lyon un véritable emprunt public désigné sous le nom de *Grand Parti* (1).

Les plus anciennes et les principales maisons de banques lyonnaises appartenaient à des Italiens, Florentins surtout, Génois et Lucquois. Lyon, comme Marseille, avait attiré les victimes des révolutions italiennes, les exilés, les mécontents, et aussi, en grand nombre, les gens désireux d'accroître leur fortune ou de la faire. C'était un Médicis qui était venu fonder la première banque vers 1445 et on lui attribue l'introduction de l'usage des lettres de change à Lyon. Les lettres patentes de 1462 seraient le premier document qui fasse véritablement mention, à propos de Lyon, des lettres tirées de place en place.

De nombreuses maisons avaient suivi l'exemple des Médicis. François Ier, qui les inquiéta en 1521, leur accorda l'année suivante un sauf-conduit où sont énumérés les noms de 90 marchands. Ils formaient une nation organisée à la tête de laquelle était un consul assisté de quatre conseillers-procureurs. Plusieurs de leurs maisons telles que les Capponi, les Gadaigne ou Gadagne, les Spina, les Gondi, firent d'énormes fortunes. On dit encore aujourd'hui à Lyon « riche comme Gadagne ». Les Gondi ne furent pas les seuls à obtenir des lettres de naturalité et à prendre rang parmi la noblesse française. Les Florentins de Lyon se distinguaient par leur faste dans les cérémonies. Parlant de l'entrée de Henri II à Lyon, en 1548, le chroniqueur écrit : « Chevauchaient les pages de la nation florentine au nombre de

(1) Voir E. Castelot. *Les Bourses financières d'Anvers et de Lyon au XVIe siècle.* (Journal des Économistes, 15 mars 1898).

six, lesquels furent suivis de la Seigneurie au nombre de trente-sept, montés sur de grands chevaux turcs et genests d'Espagne. Lesdits seigneurs florentins vêtus de robes de velours cramoisi. Au dernier rang, leur consul au milieu de ses conseillers. » Ils ne se faisaient pas moins connaître par leurs libéralités en temps de calamité publique. Aussi, on les voyait figurer parmi les rentiers de la ville. On appelait ainsi ceux qui recevaient des pensions en récompense de grands services rendus (1).

Les Italiens n'étaient plus seuls à faire la banque à Lyon au milieu du XVI[e] siècle. En dépit des efforts de Charles-Quint qui voyait avec peine grandir le rôle de la ville française, les grandes banques allemandes de Nüremberg et d'Augsbourg y avaient créé des succursales. Seuls les Fugger, invariablement attachés à la politique impériale, n'avaient pas suivi le mouvement.

Les dates des quatre paiements annuels de Lyon restèrent ainsi établies au XVII[e] siècle, jusqu'à la Révolution : le 1[er] mars pour la foire des Rois, le 1[er] juin pour celle de Pâques, le 1[er] septembre pour celle d'août, le 1[er] décembre pour celle de la Toussaint. Le nom de paiement de l'Apparition pour celui de Pâques était, sans doute, usité surtout en Provence. D'après M. Lecoy de la Marche, l'historien du roi René, l'apparition voisine de Pâques, date importante pour les Provençaux, était celle du Christ aux saintes Maries, Marie-Madeleine, Marie-Salomé et Marie de Cléophas qui avaient embaumé son corps après le crucifiement. Selon le savant érudit, l'expression Foire de l'Apparition et de Pâques ne se trouvera vraisemblablement pas avant le milieu du XV[e] siècle, époque à laquelle le culte de Marie-Madeleine devint plus populaire en Provence à la suite de la découverte du tombeau des Trois Maries (2). Il y a une autre raison qui empêche le terme d'être usité avant le milieu du XV[e] siècle, c'est que les foires de Lyon n'existaient pas. On peut faire remarquer en passant que les deux noms ne sont jamais accolés sur les livres des compagnies du corail. On lit tantôt :

(1) Voir : Comte de Charpin Feugerolles. *Les Florentins à Lyon*. Lyon, 1894, in-4°. — Yver. *De Guadagniis*. Paris, 1902 (Thèse).

(2) De Mas Latrie, *Trésor de Chronologie*, colonne 627.

paiement de l'Apparition, paiement de Pâques. L'expression fut d'ailleurs employée, mais rarement, en dehors de la Provence. M. Bonzon donne en appendice de son intéressante étude sur la banque lyonnaise (1) la traduction d'une lettre de change conservée aux archives de Lyon. Elle est datée de Rome, 6 mars 1575 et le texte est ainsi reproduit : « Lors des prochains paiements de la foire d'opposition (?) payez, etc. » Opposition qui n'a aucun sens n'est évidemment qu'une erreur de lecture pour apparition.

Il semblerait d'après la comptabilité des compagnies du corail que les quatre paiements n'eussent pas une égale importance, au moins pour les Marseillais. Le nom de paiement des Rois revient beaucoup moins souvent et même, à diverses reprises, c'est le paiement d'Apparition qui suit immédiatement celui de la Toussaint (2).

Les très intéressantes études récemment publiées (3) ont en partie comblé l'une des rares lacunes qui existent encore dans les travaux sur l'histoire lyonnaise. On sait, en effet, que le passé de la vieille cité a été mieux étudié que celui de toute autre ville. Si le rôle brillant de la banque lyonnaise était resté fort mal connu c'est peut-être que les érudits n'avaient osé s'attaquer à un pareil sujet qui exige en même temps les lumières d'un financier.

Le vieil historien Claude de Rubys, qui fut pendant près de trente ans procureur-général de la communauté de Lyon dans la deuxième moitié du XVIe siècle, a donné des indications très précises sur les opérations effectuées aux quatre paiements annuels. Elles étaient entièrement entre les mains des maisons italiennes et c'étaient les Florentins qui avaient la haute main sur elles. On en distinguait quatre successives. Il était procédé d'abord à l'examen des lettres de change, à leur acceptation ou à

(1) Alfred Bonzon. *La banque à Lyon aux XVIe XVIIe et XVIIIe siècles.* (Revue de l'Histoire de Lyon, 1902 et 1903).

(2) On trouve, d'autre part, l'indication de paiement de février, de caremen-trant. Sont-ce des façons de désigner le paiement des Rois ?

(3) Travaux cités de Charpin-Feugerolles, Bonzon, Yver, Castelot. – Ajouter Vigne. *La banque à Lyon du XVe au XVIIIe siècle.* Lyon, 1902.

leur refus. Puis on arrêtait le jour où se feraient les paiements de la foire suivante. On fixait ensuite le coût de l'argent pris à change, c'est-à-dire le taux de l'intérêt pour l'intervalle de deux foires. Enfin le règlement de toutes les créances était fait par compensation entre créanciers et débiteurs d'un même négociant. « Et se paie quelquefois en cette façon, dit Rubys, et sans débourser un sol, un million de livres en une seule matinée (1) ».

A propos de ces dernières opérations, les plus importantes, qui clôturaient les paiements, Jacques Savary, dans son *Parfait négociant* (1674) emploie à peu près les mêmes termes. « Il se paiera quelquefois en deux ou trois heures de temps un million de livres sans débourser un sol ». En réalité le rôle de la banque lyonnaise avait beaucoup grandi au XVIIe siècle. Un mémoire du temps dit : Nous trouvons des exemples de paiements où il se fit de la sorte plus de vingt millions d'affaires sans que le déboursé dépassât 100.000 écus ». Et Savary de Bruslons écrivait peu après dans son Dictionnaire : « L'on prétend que c'est la ville de Lyon qui donne la loi pour le prix du change à la plupart des principales places de l'Europe. »

Ainsi, en plein XVIe siècle, les paiements de Lyon donnaient le spectacle du fonctionnement des *Clearing houses* de nos jours. L'éminent président de la Chambre de Commerce de Lyon, M. Isaac, en rappelant récemment ce glorieux passé, ne pouvait s'empêcher d'exprimer un regret et de constater que le « clearing house » du XXe siècle n'était même pas ébauché.

Les livres de la compagnie du corail montrent bien que le commerce de Marseille était dans la dépendance étroite des banques lyonnaises. Le détail des règlements de comptes opérés à Lyon durant de nombreuses années jette un jour nouveau sur leur mécanisme. Les spécialistes y trouveraient sans doute bien des éclaircissements sur des opérations de crédit encore mal connues et qu'il est souvent difficile de distinguer entre elles. Tout au plus est-il permis à un profane de donner à ce sujet

(1) *Histoire véritable de Lyon*, 1604 (chap. IX : Changes et paiements qui se font quatre fois l'an en la ville de Lyon).

de rapides indications sans courir le risque de commettre quelque grave confusion.

Toutes les affaires traitées par la compagnie en Italie, à Gênes, Savone, Livourne, Pise, étaient liquidées par la négociation de lettres de change à Lyon. Il n'apparaît pas qu'il en ait été de même pour les opérations conclues en Espagne ou même à Toulouse. Une étude minutieuse permettrait peut-être de limiter de ce côté le rayon d'influence des banques lyonnaises.

Les lettres de change, dans les livres de la compagnie, sont en général payables à un certain délai de vue, deux jours, quatre jours, et même douze. Si elles ont été payées avant il est question d'un escompte ; on trouve les taux de 3/6, de 1/5 o/o. Il est tenu compte naturellement par le banquier de l'agio sur les espèces pour lequel il retient encore un tant pour cent déterminé.

Pour la souscription des lettres de change les négociants formaient de véritables associations divisées en parts et s'engageaient par devant notaire comme pour une association commerciale.

Voici par exemple le modèle d'une de ces déclarations où les membres de notre compagnies sont mêlés à des négociants qui lui étaient étrangers :

« Ont été présents nobles Pierre Albertas, sieur de Saint-Chamas, Jehan Riqueti, sieur de Mirabeau, écuyer de la présente ville, lesquels sachant avoir été faite une lettre de change pour Roland.... et Nicolas Donzio de Messine de la somme de 2.455 écus adressée à eux-mêmes en leur maison à Lyon en date du 18 juillet dernier, passée au nom desdits Albertas, de Riqueti et Cie pour le renouvellement de laquelle ils et autres participes en auraient passé procuration par devant moi notaire le 23 août .... aux heoirs de feu Paulo et Stephanou Bernardi, César Bernardini et Cie, Ascanio Roncailhe et Petro Paulo Nobili dudit Lyon. A ces causes, iceux Albertas et Riqueti ont déclaré et déclarent... à noble Sebastien Cabre, Nicolas du Renel, présents et acceptants que lesdits Cabre et du Renel participeront en ladite somme de ladite lettre de change, à savoir ledit Cabre pour 3 carats

de 30 montant 560 livres 14 sols et ledit du Renel pour 2 carats de 30 (1) ».

La compagnie était en compte courant avec ses banquiers de Lyon qui lui servaient de bailleurs de fonds. Elle recevait leurs avances d'argent à bon compte. L'intérêt des prêts commerciaux était alors relativement modéré. Charles-Quint avait autorisé le taux de 12 o/o à Anvers, celui de 10 o/o était usuel à Lyon. Le roi de France, obéré, devait offrir jusqu'à 16 et même jusqu'à 20 o/o pour obtenir les sommes dont il avait besoin. Le crédit de la compagnie était solidement établi. On a vu que, lors des règlements annuels, elle comptait ordinairement 10 o/o, suivant l'usage de Lyon, et souvent même 8 1/3 seulement pour les sommes que les participants avaient à leur crédit ou à leur débit en compte courant. Elle trouvait à Lyon de l'argent à meilleur compte encore en se servant d'une forme de prêt qui devint très développée dans la seconde moitié du xvie siècle. C'était un prêt à à court terme pour l'espace d'un trimestre ou plus exactement pour l'intervalle d'une foire à l'autre.

L'expression *per lo scadulo di feria*, pour l'échéance de foire, est employée dans les livres de la compagnie, mais le mot foire suffisait pour désigner la même chose et on parlait couramment des intérêts d'une foire.

Le succès de ce genre de prêts fut tel que les capitaux des banquiers lyonnais n'y eussent pas suffi. Par l'appât d'un intérêt assez élevé, ils attirèrent l'argent des capitalistes et même des négociants qui trouvèrent là un moyen commode de tirer des revenus de leur argent sans le compromettre. Cet argent, mis en dépôt dans les banques et distribué en prêts à court terme courait un risque bien moindre que s'il avait été engagé pour longtemps dans des entreprises ou des prêts à longue échéance. C'est grâce à l'afflux de ces dépôts que les Italiens de Lyon purent donner aux prêts à court terme le développement extra-

(1) Déclaration pour noble Sebastien Cabre, sieur de Roquevaire, escuyer, contre Nicolas du Renel, marchand, de Marseille (actes du notaire Vinatier 1574. T. II, fol. 2239.

ordinaire qu'ils atteignirent. Le terme de *deposito* fut même détourné de son sens comme celui de foire et devint commun pour signifier les prêts de cette sorte (1). Couramment il est question dans les livres de la compagnie d'argent *preso a deposito*. M. Bonzon cite un curieux passage de la *Prosopographie* de du Verdier, parue en 1573, qui montre combien l'usage des dépôts de fonds dans les banques s'était généralisé : « Au commencement du règne de François, premier du nom, les banques furent introduites en la ville de Lyon par estrangers : invention très dommageable ne tendant qu'à la ruine totale des hommes... leur dix pour cent de foire en foire, leur intérêt de l'intérêt, leur cento per cento, sont cause que l'usure est si fréquente pour le jourd'hui qu'il n'est dit fils de bonne mère qui ne prend usure sur son prochain et encore s'en glorifie-t-on ». Du Verdier n'est pas le seul écrivain du XVI[e] siècle qui s'inquiète des nouvelles facilités de prêter et d'emprunter. Nicolas de Nicolay en parle dans sa *Description de Lyon* et juge cette manière d'emprunter « beaucoup plus pernicieuse et dangereuse que toutes les autres ». L'Italien Guichardin raisonne de même ; il se plaint que « les commerçants ont délaissé le commerce proprement dit, source de l'abondance, et que les gentilshommes ont cessé de s'occuper de leurs terres pour s'y intéresser sous le couvert de prête-noms ».

Mais, en regard des facilités dangereuses données à la spéculation, il faut considérer les avantages donnés par l'essor du crédit aux entreprises commerciales. La compagnie du corail en usa largement. Tout en donnant à leurs dépositaires un intérêt assez fort pour les satisfaire, les banquiers pouvaient céder l'argent à bas prix aux emprunteurs qui offraient de solides garanties. L'intérêt des sommes prises *a deposito*, d'une foire à l'autre, était sensiblement inférieur au taux payé pour les emprunts annuels ou à plus longue échéance. Il semble avoir été d'ailleurs très variable. En 1568 et 1569 on relève sur les registres de la compagnie les chiffres de 2 $^3/_4$, 2 $^3/_5$, 2 $^1/_2$, 2, 1 $^3/_4$, 1 $^3/_6$ o/o. Dans plusieurs de ces cas il s'agit d'un délai de foire

(1) M. Castelot, d'après Ehrenberg, parle des *Depositi* d'Anvers. Journal des Econom., mars 1898.

particulièrement long, entre la Toussaint et Pâques. Ainsi, pour un trimestre environ, le taux pouvait tomber à 1 $^1/_2$, c'est-à-dire à 6 o/o par an. La compagnie trouvait de l'argent à Marseille aux mêmes conditions, particulièrement auprès de ses membres les plus riches, tels que Pierre d'Albertas, Joseph de la Seta et d'autres.

Dans les prêts de cette sorte le banquier n'était donc souvent qu'un intermédiaire entre le prêteur et l'emprunteur. Aussi, pour prix de son service, percevait-il une certaine somme, en dehors de l'intérêt de l'argent pris *a deposito*, sous le nom de provision et courtage. Le mot de provision désigne-t-il ici, comme pour les lettres de change, les garanties de remboursement offertes par le banquier aux prêteurs dépositaires? Le taux du courtage et provision est souvent fixé à 2 ou 2 $^1/_2$ pour mille. Il est question aussi de 2 pour mille et 1 ponr marcho (?) de courtage.

Pour les avances d'argent faites à la compagnie, on parle souvent d'argent pris à change. Il semble qu'il ne s'agissait pas là d'emprunts de forme particulière mais de prêts à court terme analogues aux depositi. Faut-il entendre qu'en ce cas le banquier prêtait ses propres fonds et n'avait à percevoir ni provision ni courtage? La distinction serait bien risquée.

La compagnie n'était pas seulement en relations avec les maisons italiennes de Lyon pour des affaires de banques, avances d'argent, négociations de lettres de change, paiements par compensation. Ses correspondants lyonnais faisaient avec elle d'importantes affaires commerciales et spécialement de grands achats de produits d'importation.

On a vu qu'une grosse part des épices rapportées d'Alexandrie par les navires de la compagnie était écoulée à Lyon. C'était par l'intermédiaire des grandes banques. Il n'y a pas à s'étonner de voir celles-ci mêlées ainsi au commerce. La distinction entre la banque et le négoce n'était pas encore nette au XVIe siècle. Les documents lyonnais d'alors donnent parfois aux chefs de maisons italiennes le nom de banquiers, mais le plus souvent ils les qualifient simplement de marchands.

Les règlements par compensation réduisaient au minimum le

transport des espèces. Pourtant la compagnie avait besoin d'argent monnayé pour ses opérations en Barbarie. D'autre part ses comptes à Lyon se liquidaient en définitive par des excédents d'actif; il y avait donc fréquemment des remises de sommes quelquefois importantes de Lyon à Marseille. La poste royale ne devait fonctionner entre Lyon et Marseille qu'au début du XVIIe siècle. C'était donc à des courriers particuliers qu'il fallait confier le transport de l'argent et celui des lettres de change. Les routes étaient peu sûres, la mission était donc dangereuse en même temps qu'elle demandait un homme de confiance. Pourtant, malgré les qualités dont ils devaient faire preuve, il ne paraît pas que les courriers fissent payer trop cher leurs services. On a vu que le port des lettres et paquets entre Lyon et Marseille était fait à bas prix; on trouve aussi sur les livres de la compagnie divers exemples de paiements pour des transports d'argent. Ainsi, en 1568, le courrier Grand Pierre reçoit 16 écus pour avoir apporté de Lyon deux charges de deniers que lui avait confiée la maison Bernardini et Bernardi. L'année suivante le courrier Thomas Morenc est payé 5 livres 4 sols pour avoir transporté la somme de 5.267 livres 12 sols.

On retrouve sur les registres de la compagnie les noms des maisons lyonnaises avec lesquelles elle était en correspondance suivie. Or, un ancien président de l'Académie de Lyon, le comte de Charpin Feugerolles, a fait de très intéressantes recherches sur les Florentins établis à Lyon, sur la généalogie et le rôle des principaux d'entre eux d'après les archives notariales et les précieux registres des Nommées conservés aux archives de Lyon. Les Nommées ou « valeurs et estimes des biens des citoyens, habitans et ayans biens en la ville de Lyon et pays à l'environ » fournissaient les indications nécessaires pour l'imposition des bourgeois de Lyon d'après leur revenu. On y peut donc faire des comparaisons très intéressantes sur la fortune des principales familles lyonnaises.

La maison le plus en relations avec la compagnie du corail fut celle des Bernardini et Bernardi. En 1569 les registres la désignent ainsi : les héritiers de J.-B. Bernardini, Bernardi et

C[ie]; l'un des chefs portait le nom de Louis Bernardini. En 1587 la raison sociale est devenue Bernardini, Bernardi et César Bernardini. La plupart du temps le comptable l'abrège de telle façon qu'il est impossible de distinguer les noms exacts. Ces principaux correspondants de la compagnie marseillaise n'étaient pas des Florentins, mais des Lucquois, rivaux dés premiers. Ils comptaient parmi les opulents banquiers de Lyon, si l'on en juge par les impositions élevées qu'ils supportaient. Sur les registres des Nommées Jacques Bernardi et Jean Bernardini, au début du XVI[e] siècle, sont taxés pour leurs biens meubles à 1000 livres. M. Bonzon insinue que ces Bernardi pourraient bien être les ancêtres de Samuel Bernard, le fameux banquier de la fin du règne de Louis XIV. Mais il faudrait qu'une pareille supposition fût étayée de quelques arguments.

Les Bernardi et Bernardini que leurs opérations de banque et de commerce mettaient en relations régulières et constantes avec la compagnie du corail furent entraînés plus loin. Ne les avons-nous pas vus en 1570 prendre place parmi les premiers associés de la fameuse compagnie de l'écarlate ? (1) D'autres Lucquois de Lyon, les Bonvisi, furent constamment aussi en compte avec la compagnie marseillaise, spécialement autour de 1570. La maison, dirigée peut-être par deux frères, est ainsi désignée en 1569 : Louis Bonvisi, Louis Benoît Bonvisi et C[ie]. Un de leurs parents était venu de Lucques s'établir à Marseille et obtint des lettres de naturalité en 1571 (2). Comme pour les Bernardini, le commerce des épices importées à Marseille faisait partie de leurs opérations ordinaires.

Mais les Florentins de Lyon prêtèrent aussi aux associés de la magnifique compagnie le concours de leurs banques. Autour de 1585 trois des familles florentines les plus riches, les Capponi, les Spina, les de Nobili étaient régulièrement en compte courant avec elle pour des paiements de foires et pour le trafic des épices. Les Capponi et les Spina disputaient aux Gadagne et aux Gondi le premier rang dans la colonie florentine ; ils lui avaient fourni

(1) Voir le chapitre 6 et l'appendice.
(2) Arch. du Parlement (Aix). B. 3.332. fol. 286 V°.

des consuls. Plusieurs de leurs membres figuraient parmi les rentiers de la ville en récompense des grands services publics qu'ils avaient rendus. Au dire de l'historien lyonnais, Claude de Rubys, le célèbre Laurent Capponi, lors de la grande famine de 1573 n'avait-il pas, pendant environ trois mois, pourvu à la subsistance de 3 à 4.000 pauvres « auxquels il faisait distribuer en la place qui est devant l'église des Carmes, pain, chair et potage de riz. » Marié à la fille du plus célèbre des Gadagne, son immense fortune lui permettait de pareilles libéralités. La maison du chef des Spina, d'où l'on contemplait le Rhône et la Saône sur les pentes de Saint-Clair, avait excité l'admiration du chancelier de l'Hôpital en 1559. De 1580 à 1585 la compagnie du corail est en relations avec les héritiers de Louis Capponi et Spina. S'agit-il de Laurent Capponi mort en 1573 ?

Quant aux de Nobili leur situation était déjà très brillante à Lyon au début du XVIe siècle. L'un d'eux, Jérôme Denoble, est porté sur les registres des Nommées, en 1515, pour 2.500 livres, contribution énorme qu'il put d'ailleurs faire ramener à 1.500. Aux paiements de 1575, Pierre Paul de Nobili est en compte avec la compagnie du corail, ainsi qu'un autre Lyonnais du nom d'Ascanio Roncaglia.

Or, sur l'acte d'association de la compagnie de l'écarlate du 30 décembre 1570 (1) figurent à côté des Bernardini Bernardi, Ascanio Roncailhe et Pierre Paul Nobili associés. Les deux Italiens s'étaient-ils réunis pour cette entreprise particulière ou appartenaient-ils à la même banque ? Ainsi les financiers de Lyon surveillaient même les entreprises industrielles des Marseillais et y engageaient leurs capitaux.

Enfin, parmi les correspondants de la compagnie du corail, on rencontre, autour de 1590, des noms de banquiers qui n'étaient pas des étrangers, si l'on en juge du moins par la consonnance bien française de noms tels que Jean Guillemin et André Besson. Les Italiens et les Allemands n'avaient donc pas complètement découragé toute initiative parmi les sujets du roi.

(1) V. ci-dessus chap. 6.

Le nombre et l'importance des maisons qui furent étroitement mêlées à l'activité de la grande compagnie marseillaise grandissent encore le prestige de celle-ci. Les habiles et hardis négociants qui la composaient semblent avoir très intelligemment compris quelles nouvelles facilités le merveilleux essor de la banque lyonnaise offrait au développement de leurs affaires.

Foires et banques, au XVIe siècle, avaient singulièrement resserré les liens entre la métropole du Rhône et le port du bassin rhodanien. L'essor définitif de la soierie lyonnaise et des autres industries allait en créer de plus forts encore au XVIIe siècle. Depuis quatre cents ans la situation géographique a fait sentir de plus en plus la force de son influence. C'est pourquoi leur évolution économique rapproche de plus en plus deux cités que l'opinion irraisonnée du vulgaire peut seule faire considérer comme rivales et que la nature a destinées à se compléter l'une par l'autre.

APPENDICE

. — **Tableau synoptique de la répartition des carats lors des divers renouvellements de la Compagnie du corail**

	1564	1567	1570	1575	1582	1585	1591	1594	1599
Thomas Lenche	6	6	»	»	»	»	»	»	»
Jean-Baptiste Forbin, seigneur de Gardanne, mari de Désirée Lenche	»	»	3	3	1	1	1	1	»
Antoine Lenche	»	»	2	4	4	4	»	»	»
Thomas et Antoine (fils d'Antoine Lenche)	»	»	»	»	»	»	4	4	4
Jean Riqueti, seigneur de Mirabeau	3⅙	3⅙	3⅙	3⅓	3⅓	3⅓	3⅓	3⅓	»
Honoré Riqueti et Laurent (fils de Jean)	»	»	»	»	»	»	»	»	3⅓
Pierre Albertas, seigneur de Gémenos, etc	2⅔	2⅔	2⅔	2⅔	»	»	»	»	»
Antoine de Nicolas Albertas, seigneur de Gémenos	»	»	»	»	2⅔	2⅔	2⅔	2⅔	2⅔
Pierre de Battista	2	2	2	2	2	2	»	»	»
Alphonse de Baptiste Orsino (ou seigneur d'Orsino)	»	»	»	»	»	»	2	»	»
Héritiers d'Alphonse Orsino	»	»	»	»	»	»	»	1	1
Joseph de la Seta, seigneur de Nans	1	1	1	1	»	»	»	»	»
Jean Paul de la Sède, seigneur de Nans	»	»	»	»	1	1	»	»	»
Héritiers de Jehan Pol de la Setta	»	»	»	»	»	»	1	1	1
A reporter	14⅚	14⅚	13⅚	16	14	14	14	13	12

	1564	1567	1570	1575	1582	1585	1591	1594	15[illegible]
Report	14⅔	14⅔	13⅔	16	14	14	14	13	12
Pierre Bausset, seigneur de Roquefort........................	4	4	4	4	»	»	»	»	»
Nicolas Bausset, seigneur de Roquefort........................	»	»	»	»	3	3	3	3	»
Héritiers de Nicolas et Claude Antoine de Bausset...........	»	»	»	»	»	»	»	»	3
Jean Daysac, seigneur de Venelles	2⅓	1⅓	1⅓	»	»	»	»	»	»
Carlin Dedier........	1	»	»	»	»	»	»	»	»
Héritiers (Margaride Gonffaronne)	»	1	1	1	»	1	»	»	»
Cosme Deidier............... ..	»	»	»	»	1	»	»	1	»
Jean Vernet....................	½	»	»	»	»	»	»	»	»
Héritiers de Jean Vernet........	»	½	½	»	»	»	»	»	»
Jacques Moustier....	½	»	»	»	»	»	»	»	»
Désiré et Pierre Mostier........	»	½	½	½	½	½	½	½	½
Claude Mostier.................	»	»	»	¼	¼	¼	¼	¼	¼
Jacques Mostier........	»	»	»	¼	¼	¼	¼	¼	¼
Jean Mouan.........	2	»	»	»	»	»	»	»	»
Lazarin Mouan	»	2	2	2	2	2	»	»	»
Jean Augustin Catachiollo (Catacholy)................... ...	»	»	1	1	1	1	1	»	
Pierre et Sampierre Catachollis.	»	»	»	»	»	»	»	1	
Bastian Cabre, seigneur de Roquevaire..	»	»	1	1	»	»	»	»	»
Jean Cabre, seigneur de St-Pol..	»	»	»	»	½	½	½	½	½
Loys Cabre, seigneur de Roquevaire...	»	»	»	»	½	½	»	½	»
Jean et Pierre Olivier.....	»	»	»	»	1	1	1	1	»
Jean et François d'Olivier......	»	»	»	»	»	»	»	»	1
Philippe Ghasparo.....	»	»	»	»	»	»	»	1	»
Héritiers de Philippe Ghasparo.	»	»	»	»	»	»	»	»	1
Orso Santo Cipriano, seigneur de Cabriès...	»	»	»	»	»	»	2	1	1
Paul Porrata	»	»	»	»	»	»	»	1	»
Jean Porrata	»	»	»	»	»	»	»	»	1
Antoine Marie Salvetti..........	»	»	»	»	»	»	»	1	1
TOTAL DES CARATS........	25	24	25	26	24	24	19½	25	22½

II. — Compagnie et assossietté faicte entre messieurs de la pesche du corail à Marseille (1).

Au nom de Dieu soict il que, l'an mil cinq cens quatre vingtz et cinq et le vingt huictiesme jour de janvier avant midi, sachent tous présents et à venir que comme soict ainsi que par ci devant ait été faicte et dressée sossietté et compagnie entre messieurs Anthoine Lenche, noble Nicollas Bausset, seigneur de Roquefort, Jehan Riquetti, seigneur de Mirabeau, Anthoine de Nicollas Albertas, seigneur de Gemenes, damoiselle Désirée Lenche, femme et épouse de noble Jehan-Baptiste Forbin, seigneur de Gardanne, Pierre de Baptiste, Lazarin Muan, Jehan Cabre, seigneur de Sainct Pol, Loys Cabre, seigneur de Rocovaire (2), Jehan-Paul de la Sède, Jehan-Augustin Catachollo, les héritiers de feu Jaquet Mostier, Margueride Gonfaronne relaissée à feu Carlin Deidier, Jehan et Pierre Oliviers, de la présente ville de Marseille, pour raison de la pesche du corail faicte aux parties de Bonne, Massaqueiras, la Calle, cap de Roze et aultres lieux circonvoisins auxquels ladicte compagnie a acoustumé fere ledict traficque et négotiation, suivant les arrêts donnés par Sa Majesté et permission du Grand Seigneur et roy d'Argier et pour le temps et espace de trois ans, lesquels auraient été fixés suivant l'acte passé par devant maitre Gaspard Boyer dudict Marseille en l'année mil cinq cens septante quatre et le dernier jour du mois de novembre.

Or est-il que, désirant les surnommés icelle compagnie estre continuée par cy après à l'advenir, constitués en leurs personnes par devant moy notaire royal à Marseille soubzigné et des tesmoings cy après nommés, ledict sieur Anthoine Lenche entrant et participant en icelle compagnie pour quatre quiratz (suit l'énumération des participants et de leurs quitrats : Nicollas Bausset 3, Jehan Riqueti 3 1/2, Anthoine de Nicollas Albertas 2 1/2, damoiselle Désirée Lenche 1, Pierre de Batista 2, Lazarin Muan 2, Jehan Cabre 1/2, Loys Cabre 1/2, Jehan-Paul de la Sède 1, Jehan-Augustin Catachollo 1, les héritiers de feu Jacques Mostier 1, Margueride Gonfaron 1, Jehan et Pierre Olivier 1; en tout 24 quirats)les quels dessus nommés présents, tant en leur nom que des aultres absents qui vouldront ratifier le présent acte et paches y contenues, agréablement et de leur bonne volonté, ont passé et stipulé le présent acte de sossietté et compagnie et icelle continuer, suivant

(1) Dans les actes qui suivent on a ajouté l'accentuation et la ponctuation ; l'orthographe du texte a été maintenue.

(2) Roquefort, commune des Bouches-du-Rhône, canton d'Aubagne, arrondissement de Marseille ; — Mirabeau, commune de Vaucluse, canton de Pertuis, arrondissement d'Apt ; — Gémenos, commune des Bouches-du-Rhône, canton d'Aubagne, arrond. de Marseille ; — Gardanne ch. l. de canton des B.-du-Rh., entre Marseille et Aix ; — Saint-Paul-les-Durance, commune des B.-du-Rh., canton de Peyrolles, arrond. d'Aix ; — Roquevaire ch. l. de canton, arrond. de Marseille.

leur ancien accord sur ledict faict de la pesche du corail, trafficz et négoce de marchandises qu'ils ont accoustumé fere, es mers et lieux ci devant spécifiés et contenus auxdicts arrêts et permission par eux obtenues pour le temps et espace de cinq ans, le premier desquels a accomencé depuis le premier jour du présent mois de janvier et semblable jour finissant, sous les paches et conventions cy après déclarées et accordées entre lesdictes parties par deues et mutuelles stipulations intervenues.

Et, premièrement, sont demeurés d'accord que ladicte compagnie sera exercée et continuée entre eulx, en tant que à ung chescun d'eulx touche, pour ledict temps de cinq ans. Et si aulcun d'eulx s'en vouldra desmetre de sa participation, que tel, soy demetant, ne pourra vendre ne remetre sadicte participation, ains demeurera tousjours au amble de ladicte compagnie et particips ci dessus nommés, icelle continuant et en augmentation desdits particips, en tant que ung chescun touche, tellement que ceux qui se demetront de leurs dictes participations diminuera le nombre desdictes vingt quatre quiratz que a esté reduicte ladicte compagnie, proportionnellement selhon que leur attouchera sur ceulx qui continueront à ladicte compagnie.

Item, sont aussi demeurés d'acord que, pour le régime, administration et gouvernement des négoce et affaires de leur dicte compagnie, incidents et deppendans d'icelle, les dessus nommés assossiés au nom de leur dicte compagnie ont commis et depputé pour superintendants d'icelle, savoir : Anthoine Lenche, le seigneur de Roquefort, le seigneur de Mirabeau, de Gemenes et Pierre de Batista ; scavoir ledict Lenche pour accorder patrons à fere ladicte pesche, pourvoir de bateaulx et engins nécessaires, constituer officiers pour ladicte pescherie et aux navires vaisseaulx d'icelle, et à l'expédition de toutes choses nécessaires, à ladicte pescherie, escrire tant au roy d'Argier que aultres que sera besoing à respondre à leurs lettres, tant d'ici que de là, en la Barbarie, pour les affaires de ladicte compagnie, communiquant tousjours le tout aux aultres superintendans ci dessus nommés, lequel Lenche et aultres depputés accorderont commandataires, patrons de nefs, vaisseaulx, escrivains, tant pour le régime et administration de ladicte pesche audict Bonne, Massaquarès, la Calle et aultres lieux de la Barbarie, que aussi pour les voyages qui se feront aux parties de Levant ou alheurs ; accorderont tous ensemble, ou la plupart d'eulx, un caissier et exhacteurs et aultres officiers qu'ils adviseront pour travailler et tenir compte audict Marseille pour leur dicte compagnie, lesquels caissiers et aultres, que sur ce seront commis et depputés auxdictes administrations et maneuvres, seront tenus donner bons loyaulx et vrais comptes et prester le reliqua (deux mots effacés) de tout ce qu'ils administreront et auront en charge et de ce en passeront obligation pour ladicte redition de comptes et prestation de reliqua à leur dicte compagnie, là et quant et touttesfois que de ce en seront requis, suivant lesdicts actes d'obligation que sur ce seront passés et sans que lesdicts depputés dessus nommés soient

en rien chargés, ne comptables, desdictes maneuvres et charges susdictes, ains seullement lesdicts caissiers et aultres tenant lesdicts comptes et sans aussi que ladicte compagnie ne participe en icelle, puissent aulcune chose demander auxdicts depputés ne aulcun d'eux, estant ainsi acordé expressément entre lesdicts particips.

Item sont aussi demeurés d'acord lesdicts associés que ung chescun d'eulx, en son esgard et endroict, et suivant leurs portions et participations que dessus forniront, comme promectent fornir leur portion que leur atouchera et pourra atoucher suivant leurs dicts quiratz, tout ce qui sera nécessaire fornir, tant pour l'achept des victuailles, fornitures de vivres, solde d'officiers, achepts de merchandises et tous aultres afferes concernant l'entretenement de leur emprinze et compagnie, pour l'entretenement de l'escole desdicts Bonne et aultres lieux dessus nommés, soult, gaiges de mariniers, soldats, maistrance et tous aultres que seront au soult et gage de leur dicte compagnie, proviendront a la portion et part des patrons et mariniers faisant ladicte pescherie, le tout suivant ce que sera advisé par lesdicts deputés et que cognoistront estre besoing et necessaire fornir pour l'entretenement de leur dicte compagnie et pour le proffict et utillité d'icelle.

Et parce que la toutalle conservation de ladicte compagnie deppend de la prompte forniture de tout ce que ung chescun desdicts assossiés est tenu faire pour sadicte participation, à ce que le corps d'icelle ne soict plus en peyne à l'advenir de prendre argent à change pour les deffalhans et negligens, donct n'en venoyt que confuzion et perte, pour à ce obvier a esté convenu et accordé par pacte exprès et sans lequel la renovellation de ladicte sossiété n'eust été faicte, que cellui ou ceulx desdicts assossiés se treuvantz reffusantz et deffailhans au paiement de leur part et portion desdictes fornitures, lorsquils en seront requis par ceulx qui auront la charge de recouvrer pour ladicte compagnie, à la seulle déclaration et actestation desquels ont volu et consenti estre adjustées pleyne et entière foy, dans huit jours après ladicte signification, que demaintenant pour lors luy soict donnée par toutes perfections de délayes, audict cas seront entièrement privés de leur part et participation de leur dicte sossietté, en laquelle de maintenant ont renoncé et renoncent, s'en sont des partis et des partent, sans pouvoir préthendre aulcuns proffitz ne esmoluments dudict jour du refus ou deffalhement en là, saulf seullement d'estre payés et remboursés de leurdicte participation de tout ce que se treuvera lors en estat, tant en ceste ville, Barbarie, que alheurs, soict des marchandises, vaisseaulx, barques et forniments d'icelles et toutes aultres choses deppendantes deladicte compagnie, suivant l'apreciation et estimation qu'ensera faicte par expers.......

Encores a esté accordé que, en continuation des précédantz paches pourtées et contenues aux actes de ladicte sossietté par cy devant faictz, que aulcun desdicts particips ne pourra traffiquer en son nom ny par personnes interposées auxdictes parties de Bonne Massaquarès

la Calle cap de Roze et aultres lieux circonvoisins auxquels ladicte compagnie faict ledict négoce ne moings en aulcun aultre lieu des limites pourtées par lesdicts arrêts de Sa Majesté et permission du Grand Seigneur et roy d'Argier sur la peyne vollontaire de deux mil escus d'or sol aplicable ungtiers a sadicte Majesté l'autre tiers aux hospitaulx dudict Marseille et l'aultre tiers à ladicte compagnie stipulée par moy notaire au proffit des absantz sans pouvoir estre aulcunement remisée quictée ni modérée en aulcune facon et pour quelque cause que ce soict et oultre ce seront privés de tous les proffitz que auront esté faicts auxdictes empletes qui seront et demeureront au beneffice de ladicte compagnie ainsi seront tant seulement remboursés du fondz principal quils auront forni auxdictes emplettes sans pouvoir demander aulcun aultre proffit.

Item a esté accordé entre lesdicts particips de ladicte compagnie que lesdicts depputés ne pourront accorder ne permettre aux commandataires que seront par eux eslus pour ledict negosse tant audict Barbarie que alheurs de pouvoir rien negotier en leur particulier ains seullement leurs portées que leur seront accordées par lesdicts deputtés, les envoyeront et prendront de pardellà incorporées avecques les marchandises que seront chargées et envoyées sur les vaisseaulx de ladicte compagnie et par le compte d'icelle et les recouvreront par les mains desdicts depputés.....

Sont aussi demeurés d'acord que ne sera permis aux patrons des vaisseaulx de ladicte compagnie passer ne enlever aulcuns passagiers sur iceulx vaisseaulx fors ceulx qui seront licenciés par ladicte compagnie ou aussi les administrateurs qui seront tant audict Bonne Massaquarès que cap de Roze, pourront iceulx recepvoir de la part de là tant pour y negocier que aultrement auxdictes eschelles.

Davantage sont demeurés d'accord lesdicts assossiés que incontinent que les corails, que Dieu aydant seront peschés, arrivés qu'ils seront audict Marseille appartenant à celle compagnie, les feront travalher et préparer lesdicts sieurs depputés pour les fere naviguer aux parties d'Alexandrie ou aultres lieux et endroicts que sera avisé..... Et pour le regard des robes et marchandises que en proviendra tant dudict corail que aultres marchandises fors et excepté touttesfois de bledz laynes et cuyrs que viendront desdictes parties de Barbarie lesquelles seront vendues par ceulx qui seront commis et depputés par ladicte compagnie pour l'entretenement d'icelle. Tout le reste, des lors et tout incontinent que seront arrivés audict Marseille, seront partagés entre lesdicts particips pour et aux fins que chescun d'eulx puisse fere de sa part à son bon plaisir et volunté.

(L'acte se termine par une *obligation* des participants qui engagent tous leurs biens dans l'association).

Registres de M[e] Champorcin, 1585, fol. 76-81.

III. — Achept de partie de nef pour sieur Thomas Lenche et aultres après nommés.

Au nom de Dieu soict-il l'an à la nativité notre seigneur mil cinq cens soixante-deux et le treziesme jour du mois d'apvril, régnant le très crestien prince Charles neufviesme de ce nom, longuement soit avecque félixité, amen.

Scachent tous présents et advenir que, estant et personnellement establis en présence de moy, notaire royal à Marseille, soubzigné. et des tesmoins cy après nommés, patron Michel Teisseyre,de la présente ville de Marseille, lequel, de son bon gré, certaine sience, pure et libérale vollumté, par lui et les siens, heoirs et successeurs quelconques à l'advenir, a vendu et, par tiltre de simple pure ferme vallable et irrevocable vendition, remis et perpetuellement désemparé au sieur Thomas Lenche, Pierre et André Gonfaron, Loys Gay et Pierre de Baptiste, dudict Marseille, combien quils soient absantz..... scavoir est trois quartz, syve dix huict caratz, d'ung navire nommé *Sainct-Victour-Bonnadventure* par lui acquis de dame Françoise de Foix, comtesse de Tende, de la portée de trois mil quintaulx ou environ, se trouvant à présent en ce port et avre de Marseille..... scavoir audict Lenche six caratz, audict Gonfaron et Gay aultres six caratz, audict Pierre de Baptiste six caratz, demeurant les aultres six caratz audict Michel Teysseire..... laquelle vente ledict Teysseire a faict auxdicts aschepteurs pour le prix et moyennant la somme de six cens escus d'or ditallie, de quarante-huict soulz tournois la pièce, qui revient à deux cens escus pour chascun quart et pour chacun six caratz..... (Payé en argent comptant reçu par Teysseire; sommes fournies pour l'acouplement reparement et équipaige dudict navire). A été stipulé que « ledict Michel Teysseire s'est retenu et réservé, retient et réserve le droit de patronaige et seigneurie dudict navyre, tant que icelluy navyre demeurera en estat.. ..

Registres de Me Champorcin, 1562, fol. 556 v° — 559.

IV. — Translation du commandement et permission octroyée par le grand seigneur de Constantinoble aux participes de l'antiene compagnie du corail.

L'an mil six cens et ung et le treizieme jour du mois de mars par devant nous Nicolas de Vento docteur es droictz, conseiller du roy lieutenant acesseur au siège de ceste ville de Marseille, compareust Mr Guillaume Arbousset, procureur audict siège, pour et au nom des particips de l'antienne compagnie du corail, qui nous auroit dict par sa requête que ladicte compagnie a obtenu ung commandement du Grand Seigneur en Constantinoble, concernant la permission de la pesche du corail, que lesdits associés ont faculté de faire faire aux parties de Massa-

carès la Calle Bonne et Cap de Rose, et, d'aultant que ladite permission se trouve escripte en langue turquesque, nous auroit requis icelle faire translater en langue françoise par le truchement de sa Majesté, pour après leur pouvoir servir ainsy par devant et contre qu'il appartiendra, au bas de laquelle requête et réquisition nous, dit lieutenant, aurions commis à Honnoré Suffin, interprète du roy, fere la traduction requise, partie appellée, prestant préallablement le serment en tel cas requis.

Et, en vertu de ce, Anthoine Arnaud, sergent royal audict siège, auroit baillé assignation et appellé Thomas et Anthoine de Lenches seigneurs de Moyssac (1), parlant à leur mère et femme dudict sieur de Moyssac à comparoir par devant nous et ledit Suffin, interprète du roy, à ce jourd'huy à neuf heures, attendant dix du matin, pour veoir procéder à ladite traduction ainsi qu'il appartiendra.

Advenue laquelle heure assignée ledit maître Arbousset, audict nom, nous auroit d'abondant requis en pretence ou deffault des parties adverses vouloir defferer le serment audit interprète du roy et à ces fins qu'il ait à procéder à ladite traduction.

Et, au contraire, nul ne se seroit présenté ny compareu.

Et nous, dit lieutenant acesseur, avons donné deffault contre lesdits Thomas et Anthoine de Lenches, pour le proffict duquel avons faict prester le serment en tel cas requis audict Honnoré Suffin, interprète du roy, de bien et deuement procéder à ladicte traduction selon Dieu et conscience. Et, ce fait, icelui Suffin a procédé en notre présence à ladicte traduction dudict commandement et permission escripte en lettre turquesque en langue françoise comme s'ensuict.

Le valeureux seigneur des seigneurs clément et magnanime, vertueux et suprême de toute prééminence et honneur, digne et plein de félixité et réputation à luy octroyée par la grace de la divine Providence, au suffisant et très prudent Beglierbey d'Algier, duquel la félixité soit perpétuelle, et au vénérable juste juge notre président les parfaits mousulmans, au magnific cady d'Algier en Barbarye, duquel la vertu et science soit en augmentation et au emin de la scale d'Algier.

Depuis la reception du divin et impérial sigil nostre, manifeste vous soit que l'ambassadeur de l'empereur de France a mandé une requeste à ma sublime et très heureuse Porte nous disant et signiffiant comme en Algier, Thunix et Tripoly, lieux et pays du reigne de Barbarye et Bona, ceux quy peschoient le courail en ces mers, nommés Anthon Lenche et Pierre Bausset et ses compaignons, marchans de Marseille, souloyent d'ancienneté pescher le courail en ces lieux et alloyent par cy devant à la scale de Bona, Cap de Roze et Calla de Massacarès et, présentement de nouveau, en vertu de ce nostre impérial commandement, nous leur donnons ample et seure liberté à ce qu'ils puissent

(1) Moissac, canton de Tavernes, arrond. de Brignoles, Var.

pescher le corail, depuis Montefousque jusques à la cap Negre, puisqu'il nous est manifeste que la Calla du lieu de Massacarès demeure et est au pouvoir dudit Lenche et ses compaignons, l'ayant acquise et louée justement des Genevois. Par quoy nous luy confirmons la susdite Calle de Massacarès, avec tous les aultres lieux et escales qu'ils souloyent premièrement tenir, dedans le Montefousque et le Cap Negro. Lesquels, avec nos excellents commandements, ils ont levé de leurs mains déclairant que nous ne voulons que lesdits Anthon Lenche et compaignons n'aient seulement à payer que mil cinq cens escus par an, pour lesdits lieux et escalle que premièrement ils souloyent tenir et encore à présent tiennent, et que personne ne puisse faire paier ne imposer davantage de mil cinq cens escus, ne moingt leur pouvoir lever lesdits lieux et que aulcung aultre ne prenne la hardiesse de pescher en ces lieux le courail, parce que ainsy est nostre volonté, ne les molester ny troubler en aulcune façon en leurs maisons et bastions, ne faire aulcune violence, y ayant despendu grosse somme d'argent, ny que personne leur puisse lever lesdits lieux. Et ceux qui viendront à pescher le courail pour le service dudit Anthon et ses compaignons auxdits lieux, tant françois que d'aultres nations et aux barques, vaisseaux, et navires, frégates, brigantines, facultés, merchandises et vivres qu'ils porteront esdits lieux, quy leur feront besoing pour ladite pesche du corail et négoce, et traffiquants, negotians, ils puissent paisiblement prendre merchandises et vituailles à suffisance pour leur vivre, achapter toutes sortes de merchandises, pourveu qu'elles ne soient prohibées ni faict contre les canons et capitulations jurées; puissent négotier, trafiquer librement sans que personne leur puisse donner facherie ni empeschement aulcung. Si que, pour leur argent, ils puissent estre servis de toutes choses nécessaires pour leur commodité et vivre, et que personne ne les puisse troubler ni empescher, ains, au contraire, ayant de besoing de faveur et ayde, les favoriser en tout ce qu'ils auron besoing et que tous puissent aller et venir librement et seurement, Commandons à tous capitaines de nos gallères, frégates, brigantins et volontaires, patrons et autres officiers quy gouvernent en nos terres maritimes, comme Beglierbey, Cady et Emin des escalles nostres, qu'ils ne facent chose contraire à nostre suprême et heureux commandement. Et s'ils leur auront faict aulcung desplaisir ou empeschement ou bien qu'ils eussent pris quelque chose de leurs facultés, faisant chose contraire à la sévère justice et canons et aux suprêmes Capitulations jurées, aient à leur faire restituer leurs facultés et merchandises personnes et tout ce quy leur aura esté pris. Et tous ceulx quy auront faict mal contre les susdicts les faire mettre incontinent en prison et faire entendre tout incontinent le faict justement comme il passe à ma sublime et suprême Porte. Et despuis que sera présentée requeste à ma heureuse Poste, suyvant la response que vous en aures et nos supremes commandements, tous aussy tost les mettres à exécution, suyvant ce quy vous sera commandé. Sur tels faicts nous a

requis nostre heureux commandement, commandons à tous capitaines et officiers, tant de terre comme de mer, qu'ils ayent à obéir à ce que dessus; parce que despuis trente ou qurante ans en çà qu'ils ont pesché lesdits couraulx, et despuis ce temps là jusques aujourd'huy, ils doibvent pescher à l'advenir comme ils soulloyent et ainsy qu'ils ont faict parle passé. Et sy, despuis, il vous estoit mandé commandement de les empescher de pescher le courail, traffiquer et négotier à leur plaisir suivant l'ordre et limite que dessus, vous advertissant de ne pas faire ou faire faire contre les canons et suprêmes capitulations jurées. Et tous ceulx quy nous vouldront obéyr les deschasserez comme désobeissants et, s'il sera de besoing, les faire entendre à ma suprême Porte.

Et puis, ayant veu et leu ces présentes, vous les retourneres entre les mains de ceulx quy les vous ont présentées, donnant entière foy à notre sigil sacré et ainsy vous le devez scavoir.

Donné les calendes de l'auguste lune du premier de Chaban, en l'année du prophète neuf cent nonante (1), en notre impériale résidence de Constantinoble.

Et comme dessus a esté procédé à ladite traduction par ledict Suffin, interprète du roy, en nostre présence, et c'est ledit Suffin et nous signés.

VENTO.

HONORÉ SUFFIN,
Interprète du roy ordinère
en sa ville de Marseille ay prosédé
come dessus.

Sénéchaussée de Marseille. B, 5, 1601-1607, fol. 4-7 (arch. des Bouches-du-Rhône).

V. — Noms des patrons corailleurs engagés par la compagnie en 1583, 1584, 1585 (2).

Pantellini Agnès *.
Angellini Allart.
Antoine Allier.
Martin Amouret.
Angeloto Arimondo *.
Jacomo Arardo *.
Anthoine Arardo *.
Antoine Ardisson.
Antoine Arluc.
Estève Arluc.
Peyron Arluc
Honnorat Arnaud, de Canos (Cannes).
Monet Aubert.

(1) 1582.

(2) Un certain nombre de ces patrons sont au service de la compagnie pendant trois ou deux ans. On a ici des exemples des noms de famille et des prénoms des habitants des petits ports de la Provence orientale, de la Ciotat à Antibes. — Les noms marqués d'un astérisque sont ceux des patrons recrutés dans le golfe de Gênes sur la Rivière du Ponent, à Oneglia, Alassio, Diano Marino, dont il est question dans l'acte qui suit. La forme de leurs noms, plus ou moins francisés, n'y est pas toujours la même : Pantelin Agnezo, Jules Figaretto, Joseph Balto, Anthonio Guargua, Nicollas Juge, Dominique Aousto.

Jean Audibert.
Domenico Avoust *.
Gaspard Babeglia.
Peyron Ballart.
Jehan Bar, de Bormes.
Antoine Bertrand, d'Antibou.
Peyron Besson, de Canos.
Georgi Bergier.
François Blanquart.
Franchiscou Blanc, de la Sioutad.
Jean Boisson.
Joseph Boton *.
Filip Bruny *.
Andriou Buen.
Antoine Cargues *.
Georgi Chano.
Simon de Claro.
Jacques Cornillon.
Jean de la Coste.
Anthoine Daoc.
Honorat Daubour.
Pantelnio Delpianno.
Lazaro Dyloro.
Nicolas Dilloro.
Bartholomeo Esterio *.
Honorat Evesque.
Mano Feraudon.
Marco Ferraud.
Jules Figarotou *.
Honorat Fornier, de Saint-Tropez.
Jehan Fugeiron.
Estève Gabriel.
Antoine Gantelmi.
Laurent Garello.
Antoine Garin.
Peyron Gassin.
Barthoumiou Gautier, de Saint-Tropez.
Marguet Gautier.
Ugot Gautier.
André Gayaut.
Nicolas Gazelle.
Nicollo Giudiche *.
Peyron Grallier.
Barthélemy Gros.
Peyron Guez.
Bernard Gydoart.
Auban Isnard, de Canos.
Barthélemy Isnard.
Boniface Isnard.
Janon Isnard.
Nicollas Isnard.
Franchiscou Jourdan.
Bernardin Janoart.
Nicollas Juge.
Anthoine Lambert.
Anthoine Lambert Marignana (de Marignane ?)
Michel Maria.
Barthélemy Mazardo *.
Jean Merle.
Martin Monet *.
Peyron Monnier.
Jehan Montaut.
Antoine Montollyeu, de Cannes.
Honorat Montollyeu.
Janon Montollyeu.
Blaise Mur.
Laugier Navilly.
Barthélemy Ollivier.
Jehan Ordano *
Jaumet Peyron.
Barthoumiou Pichon, de la Ciou-tat.
Gerentino Pirra *.
Honorat Portanier.
Jean Proze.
Sauvaire Raphel.
Baptiste Ribera.
Monet de la Ribbe, de Canos.
Laurent Roaze, de Canos.
Peyron Roaze.
Pichon Roaze.
Barthélemy Robaud.
Janon ou Johannon Rostan.
Louis Rougier, de Saint-Tropez.
Nicollas Rous *.
Jacomo Salligino.
François Salinier *.
Antoine Segni.
Jacomo Serviel *.
Jean Sibou.
Bastian Storra *.
Bastian Stella *.

Barthélemy Stroya.
Bastian Stroya.
Jaumet Taron.
Antoine Tyrardou.
Laurensou Venerandou*.
Jamet Vial.
Panthelymo Vilpianno.
Batin Viou*.
Paullon Viou*.
Augustino Viou*.

VI. — Promesse pour messieurs de la compagnie de la pesche du corail.

Sachent tous presants et advenir que, l'an mil cinq cens quatre vingt et trois et le cinquiesme jour du moys de may avant midi, comme Jehan Paul Guntier, du lieu de Saint-Troppes, aie accordé les patrons et aultres cy après nommés, pour et aux fins de aler servir messieurs de la compagnie pour la pesche du corail, lequel Jehan Paul Gontier leur en aurait faict passer acte d'obligation receu par maître Barthélemi Hermundo, notaire du lieu del Saru, et aultre notaire de la rivière de Dian, les an et jour en icelles contenus.

Or est-il que, constitué en leurs personnes par devant moy, notaire royal à Marseille soubsigné, et des tesmoings cy après nommés (suit l'énumeration : 21 patrons d'Onelho, 2 d'Arassio, 1 de Dian (1), les quels, en exécution de la promesse par eulx faicte audict Jehan Paul Gontier et satisfaisant à icelle, ils ont promis et promettent au sieur Pierre de Batista présent et stipulant,... de soy employer, leurs euvres et personnes, à la dicte pesche bien deuement et loyalement, ainsi que ont acoustumé fere les aultres qui sont employés à icelle pesche, aux mesmes paches, qualités portées auxdicts actes par eux passés avec ledict patron Jehan Paul Gontier...

(Suit la liste des 24 patrons avec l'indication des sommes reçues par chacun d'eux en prêt et en don. Le don est de 10 écus, le prêt de 51 ou 52 écus. Les sommes sont à rendre en corail ; ils doivent fournir à la compagnie au minimum six quintaux de corail).

Lesquels patrons susnommés, faisant le nombre de vingt-quatre, ont reçeu lesdites sommes respectivement, en présence de moy notaire et témoins soubz nommés, ascavoir trente troys escus d'or sol et cinq soulz tournois que sieur Anthoine Sabatier, dict de Madame, à présent caissier de ladicte compagnie du corail, lui a payé pour fere le complement des escus dittalie a escus d'or sol, la somme de . Et de plus lui a eté payé par ledict Sabatier, lui a payé trente neuf escus et demy pour adjouster à sept desdicts patrons deux escus pour chascun patron et ving cinq escus à dix sept aultres patrons, à raison dung escu et demy par patron, et le demeurant somme ont dict avoyr receu par les mains dudict patron Jehan Paul

(1) Diano Marino, Oneglia, Alassio, ports voisins sur la Rivière du Ponent, à l'est de Porto Maurizio. — Saru (?) doit être cherché dans le voisinage.

Gontier du propre argent touttesfois d'icelle compagnie et s'en font tenir accepteurs bien payés et satisfaits et en ont quité et quitent ladite compagnie, sans espoyr de jamais en fere demande. A laquelle compagnie ont promis et promettent les susnommés rendre et restituer lesdites sommes à eulx cy dessus respectivement prestées aux administrateurs de ladicte compagnie, qui sont aux parties de Barbarie pour ladicte empreze, en tant de corail, à la raison de trente quatre solz la livre pourté yci en ceste ville de Marseille au risc perills et fortune desdicts patrons. Et pour le regard des aultres sommes à eulz respectivement données a esté faict à la condiction toutesfoys quils seront tenus de pescher a ladicte empreze dedans ung an six quintaux de corail par chascung patron. Et a faulte de ce fere ladicte somme de dix escus a euz donnée sera par chascun desdicts rendue et restituée à ladicte compagnie en tant de corail à la mesme mesure, à raison de trente quatre solz la livre. Et au surplus a esté permis davoyr le présent acte pour agréable sans y contrevenir qu'ils rambourseront de toute despense daumage et intérêts......

Faict et passé audict Marseille et dans la maison de ladicte compagnie.

Registres de Me Champorcin, 1583, fol. 276-279.

VII. — Accord et assossiation faicte et passée entre noble Jehan Deisac sieur de Venelle, Aulbert Massilhon Nicolas du Renel et aultres.

Sachent tous presants et advenir que comme soict ainsy que nobles Jehan Deisac, sieur de Venelles, Pierre Albertas, sieur de Saint-Chamas, sieur Nicolas du Renel, Albert Massilhon, Magdelon Lethelier, Jehan bon Jehan, merchantz de la ville de Marseille, Bernardiny Bernardy, de Lion, ayent propouzé et mis en deliberation de, avec layde de dieu, fere fabriquer quantité de draperies en leynes, à la façon et de la mesme qualité que ce fabriquent en la cité de Venize, et d'aultres sortes qu'ils adviseront et leur viendra à propos de fere, suivant la permission et license que a pleu au roy notre seigneur leur octroyer, dont ne trouvant personne qu'il soict plus apte et expérimenté en ce fait que messire Lois Drera, merchant dudict Venize.

Au moyen de quoy, ce jourd'huy, vingt sixiesme du mois d'aoust mil cinq cens septante et dix, establis en leur personne par davant moy, notaire royal à Marseille soubzigné, et des tesmoingts cy après nommés, lesdits sieurs de Venelles..... lesquels, desirantz metre en exécution et en effect leur dicte délibération, de leur bon gré pour eux et les siens, ont passé le présent acte de assossiation entre eux et convention avec ledit Drera, pour leffect que dessus, ainsi que cy apres sensuict.

Assavoir et premièrement ont convenu et accordé..... que ledit Drera sera tenu, ainsi que fere l'a promis en vertu de ces présentes,

de employer bien et loyallement sa personne et heuvres à ce licites et convenables, pour la fabricque et construction de la quantité des draps qu'ils voudront fere toutes les années, de la qualité sorte bonté et colleur que ladicte compagnie voudra et délibercra fere durant le temps que contiendra ladicte permission et lisense octroyée par Sa Majesté, lequel Drera aura la toutelle, charge et administration, régime solicitude et superintendance de ladicte construction..., dont, pour ce faire, lesdits assossiés seront tenus... fornir et delivrer audict Drera toutes les leynes teinctures et aultres choses qui seront necessaires... et iceluy Drera y employera sa personne et heuvre avec toute dilligence loyaulté et fidellité, à tout son pouvoir et scavoir, durant ledit temps, sans pouvoir vaquer ni employer sesdites heuvres et personne pour aulcungs aultres affaires particuliers d'aulcungs aultres que ce soinct...

(Répartition des carats : Venelles et Albertas 9 carats, du Renel 2, Letellier 2, Drera 4, Massillion 4, Bernardini 2, Jehan bon Jehan 1. En tout 24).

Pour raison desquels quaratz chascung desdicts assossiés sera tenu de fournir et contribuer proportionnablement ce que sera nécessaire et conviendra fornir à ladite compagnie pour faire ladite heuvre et manufacture...... Sera tenu ledit Drera y entrer et contribuer pour ses quatre quaratz et là où ledit Drera nauroict moyen de pouvoir fornir et suplir pour sesdits quatre quaratz... luy sera permis de prendre sur son compte argent et change pour tel temps et ainsi que plera et bon semblera ausdits particips.....

Sont aussy demeurés d'accord lesdits particips que, pour les peynes travaulx vacations et industrie de la personne dudit Drera, et affin qu'il ayt meilheur moyen et vollonté de se employer à ladicte fabrique pour ladicte compagnie, icelle sera tenue lui payer toutes les années la somme de quatre escus de quarante huict soulz pièce de chascune piece de drap que se fera et pareschevera entierement, estant teinctes et prestes à estre expauzées en vente, estant toutesfois lesdites pieces diceulx draps faictes de la façon et mezure que long a acoustumé faire audict Venize, lesquelles sallaires et somme que dessus se prendront et payeront audict Drera du blod et fonds de ladicte compagnie, moyenent lequel sallaire et prix que dessus icelluy Drera sera tenu se loger et entretenir luy, sa famille, serviteurs et chambrieres, à ses propres coust et despans durant ledict temps, ormis toutesfois le loyer de la maison en laquelle se feront et construiront lesdits draps, dans laquelle ledit Drera sera tenu faire sa demeurance et habitation, le loyer de laquelle sera payé par ladicte compagnie.

Davantage a été accordé et convenu..... que ledit Drera sera tenu ..... de se acheminer audict Venise et autres lieux circonvoisins que conviendra aller, pour illec accorder tels gens ouvriers et experts audict negoce quil cognoistra estre necessaires pour le travailhe et vacation de ladicte fabrique desdicts draps et teinctures diceulx, ensemble pour la facture des modelles et engiens qu'il advisera lui

estre convenables et necessaires affin de se tenir prest pour venir en ceste ville lorsquils en seront requis par ladicte compagnie, et icelluy Drera de sen retorner en ceste dicte ville pour faire ses aprests et aultres choses qui luy conviendra faire, par tout le mois d'octobre prochain; lesquels Drera et aultres gens....., qui par luy seront accordés pour le négoce que dessus, viendront au despens de ladicte compagnie, despuis ledict Venise jusques en ceste ville,.....

Encores ont ils convenu par aultre pache que, estant lesdicts draps faicts teincts et rendus tous prests, la compagnie les chargera sur telz vaisseaulx et pour telle parti que les adviseront, soit en Levant ou alheurs, pour les vendre au meilheur proffict que faire se pourra de ladicte compagnie, et suivant lordre et comission d'icelle, et le provenu diceulx se vendra a leur proffict et beneffice sans que aulcung desdicts particips puisse lever ne prendre du fonds d'icelle compagnie, ormis de trois en trois ans à la fin desquels pourront, si bon leur semble, prendre et despartir le gain et proffict qui, Dieu aydant, se fera. Ne pourront aussy aulcung desdicts particips pouvoir assossier ne remetre aulcung des quaratz quils ont et participent en ladicte compagnie à aulcune aultre personne que à ceulx qui sont nommées en la présente assossiation et compagnie.....

Semblablement ont accordé et convenu que ledit sieur de Venelles tiendra ung homme expert et tel quil advisera pour tenir le compte de a raison de toute ladicte compagnie, tant des achepts que ventes que se feront et du retrect d'icelles, aussy des comptes et raisons que ledict Drera aura bailhé de ladicte fabricque et facture desdicts draps pour lequel homme ledit sieur de Venelles en répondra envers ladicte compagnie.

Et, en outre, sont demeurés dacord, lesdites parties, que, lorsque ladicte compagnie envoyera aux parties de Surie lesdicts draps en parties diceulx, seront tenus les envoyer et consigner entre les mains de Anthoine Massilhon et nom à aultre, pour, par icelluy, estre vendus et contractés au meilheur proffict et uttilité que faire pourra pour ladicte compagnie et tout ainsi que luy sera ordonné par les accords d'icelle compagnie, à la charge touteffois que ledict Anthoine Massilhon en uzera et administrera icelle charge bien deuement et loyallement, de la suffizance et probité duquel ledict Aulbert Massilhon, son frère, tant en son propre nom que encores en qualité et procureur de Augustin Massilhon, son père, sera tenu en respondre et en donner bon compte...., pour les sallaires et provisions duquel ladicte compagnie a promis luy payer à raison de trois pour cent du net proade.

Et finablement a esté convenu et accordé entre lesdictes parties par valable et mutuelle stippulation que, là où ledict Drera ne observeroict les paches cy dessus especiffiés et par luy promis, et que ladicte association et compagnie ne viendroict en effect ou demeureroict en surséance, pour sa coulpe ou négligence, audict cas il sera tenu de payer et ramborser à ladicte compagnie tous les fraix mizes et

despences que par eulx auroient esté faictes et se pourront faire par cy après à l'advenir, ensemble tous aultres despenses daumages et intherests que pourront estre soufferts, et, oultre ce, payer la peyne vollontaire de cinq cens escus dor aplicables la moitié au roy et l'aultre moitié a ladite compagnie.......

Faict et passé en la ville de Marseille et dans la maison dudit sieur de Venelles.

Registres de Me Champorcin, 1570, fol. 1077-81.

VIII. — **Achept de meisons et jardins pour nobles Jehan Deysac, seigneur de Venelles, Pierre Albertas, Jehan Riquetty et aultres de la compagnie de l'emprese.**

Au nom de Dieu soict-il, l'an mil cinq cens septante ung et le vingt unième jour du mois de decembre, régnant le tres crestien prince Charles, neufviesme de ce nom, par la grâce de Dieu roy de France, conte de Provance, Forqualquier et terres adjacentes, longuement soict-il avecques félixite, amen. Sachent tous présentz et advenir que, par devant moy, notaire royal à Marseille soubzigné, et des tesmoings cy après nommés, personnellement establi honorable homme Anthoine Drivet, marchand de la ville de Marseille, lequel de son bon gré et libéralle vollonté, pour lui et les siens, hoirs et successeurs quelconques à l'advenir, a vandu et, par tiltet de simple, pure forme, vallable et et irrévocable vendicion, remis et perpetuallement désamparé, sans rétention aulcune tacite et expresse, à nobles et honorables personnes, Jehan Deisac, sieur de Venelles, Pierre Albertas, sieur de Ners (1), Jehan Riqueti, sieur de Mirabeau, Sebastian Cabre, sieur de Rocovaire, Bernardini Bernardi, de Lion, sieurs Anthoine de Lenzo, Ascanio Roncailhe, Petro-Paulo Nobili, tous deux assossiés, Pierre Gardiolle, Nicollas du Renel, Aubert Massallion, Augier Perrel, maître Lois Drera, vinisien, Jehan bon Jehan dudict Marseille et aultres assossiés au faict de l'empreze de la draperie en lennes, novellement dressée en ceste ville, en la manière de Venize et aultres sortes qu'ilz adviseront et bon lui semblera fere, ainsi que apert de leur dicte assossiation et compagnie, acte receu par moy notaire soubzigné en lannée mil cinq cents septante et du trantiesme jour de decembre, et ce pour les parts et caratz que chacung d'eulx entrent et participent en ladicte compagnie, tant en leur propre noms et chefs que comme cessionnaires et ayant le droict de aulcung de ladicte compagnie ainsi que ci après sera particullièrement declaré.

Assavoir et premièrement ledict Jehan Deisac, seigneur de Venelles, pour trois cairatz, ledict seigneur de Ners pour deux, ledict seigneur de Mirabeau pour deux, ledict sieur Sebastian Cabre pour deux, ledict

(1) Venelles, commune de l'arrondissement d'Aix. — Voir page 25 note 3. — Roquevaire ch-l. de canton, près Marseille.

de Lenzo pour aultres deux, lesdicts Bernardi et Bernardiny pour deux, Ascanio Roncailhe et Pierre-Paulo Nobilli, assossiés, pour deux, sieur Nicollas du Renel pour deux, ledict Aubert Massillon pour trois, ledict Pierre Gardiolle pour trois, ledict Augier Perrel pour ung, Lois Drera pour trois, Jehan bon Jehan pour ung, Anthoine Bernardi pour ung et encores ledict sieur de Venelles, avecques Anthoine Albertas et compagnie pour ung cairat, par eux despuis acquis par cession, faisant en tout le nombre de trante cairatz en lesquels consiste toute la compagnie de ladite empreze du nombre desquels achepteurs sont estés présants les cy après nommés, assavoir ledict seigneur de Venelles, ledict sieur de Ners, le sieur de Mirabeau, Cabre, de Lenzo, Roncailhe et du Renel, stippullants pour les aultres absants, suivant les pouvoyr à eulx donné par les aultres de leur dicte compagnie, ainsi que ont dict aparoir de leur procuration receue par Me Balthezard Renozi, notaire dudict Marseille.. ....

Scavoir est une grande maison que ledict Drivet a en la présente ville de Marseille et auprès du couvant de l'Observance, en laquelle il avoict acoustumé faire la curaterie, avecques sa crotte (1) toute les deux jardins et son stable y jougnant, et tant qu'elle contient, toute avecques ses droicts et apartenences, estant assize et scituée au lieu jadict, auprès de l'Observance dudict Marseille, confrontant, d'une part, avec une rue tirant vers leglize majeure dudict Marseille qui est entre la chapelle des fraires dissiplinés blancs dudict couvant de lobservance, et le jardin des hoirs de feu Filip Félix, et, d'autre part, avecques le jardin dudict couvant et avec la grand rue tirant vers ladoubadour dudict Marseille, et avec ses aultres confronts plus véritables si point s'en treuvaict, y comprenant aussi en ladicte vante certaine ruete sive androne (2) bailhée à nouvel bailh a feu Jehan-Baptiste Dalmas par messieurs les maîtres rationaux de la courte des comptes de ce pays de Provance, ainsi que apert de l'acte du nouvel bailh pris et receu par maître (nom laissé en blanc), notaire dudict Marseille, le vingt quatriesme juillet mil cinq cens trente huict, estant ladicte maison mouvante et sur la directe majeure seigneurie du vénérable chapitre de l'esglise majeure dudict Marseille.. .....

(Le prix de vente de la maison, crotte, étable, jardins, est fixé à 2 700 écus de 48 sous; une autre maison « estant là auprès et tout au davant de l'aultre » est vendue par Drivet pour 800 écus de 48 sous. De cette somme de 3.500 écus il y a à déduire des sommes dues par Drivet. Le paiement est ainsi réglé : 150 écus comptant, 850 écus au carême prochain et le reliquat, soit 1.662 écus, au 1er janvier prochain.

Registres de Me Champorcin, 1571, fol. 1763-67.

(1) Mot provençal, cave.
(2) Mot provençal (androun), ruelle, cul de sac.

INDEX SOMMAIRE

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES GRAVURES

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19.

ANNALES

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

D'AIX

ANNALES

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

D'AIX

Tome II

PARIS
FONTEMOING, ÉDITEUR
4, Rue Le Goff, 4

MARSEILLE
IMPRIMERIE BARLATIER
19, Rue Venture, 19

1908

TABLE DES MATIÈRES

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

De Genève à l'Hermitage (1712-1757)

PAR

Louis DUCROS

AVANT-PROPOS

« J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise ».
(Les Confessions).

Au lendemain de la mort de Rousseau, La Harpe écrivait, dans le *Mercure de France*, le 5 octobre 1778 : « Ce serait une chose intéressante de suivre, dans tout le cours de la vie de Rousseau, les rapports de son caractère avec ses ouvrages, d'étudier à la fois l'homme et l'écrivain ». Tel est le but que je me suis proposé dans cette étude, dont je ne me dissimule pas d'ailleurs l'extrême difficulté.

Qu'il soit très difficile de pénétrer Rousseau, c'est ce que savent de reste ceux qui l'ont lu de près et ce qui, je le crains, n'apparaîtra que trop, au cours de ce travail, à ceux qui le connaissent moins. A n'envisager, en effet, que l'homme même, tout est problème pour son biographe : quel fut, au juste, son caractère ? il n'en est pas de plus malaisé à démêler, parce que Rousseau est pétri de contradictions. Tantôt égoïste et cynique, il est tantôt, ou paraît, affectueux et tendre, épris d'héroïsme et de vertu et il semble que c'est pour lui que Pascal ait écrit son mot fameux sur l'homme : c'est un monstre incompréhensible.

Quelle a été sa vie? il n'en est pas, on le sait, de plus singulière, de plus féconde en surprises, en contrastes, en aventures de toutes sortes. A-t-il été réellement fou? et, s'il l'a été, à quelle époque de sa vie, c'est-à-dire, à quel moment de son œuvre, l'est-il devenu?

Or, toutes ces questions ne sont pas seulement intéressantes par elles-mêmes : elles ont encore, et c'est pour cette raison qu'il faut les étudier avec soin, une importance littéraire exceptionnelle, puisque Rousseau s'est à tel point exprimé et confessé lui-même, non seulement dans ses mémoires, mais dans tous ses autres écrits, qu'il n'est pas peut-être d'œuvre plus personnelle que la sienne.

Et cette œuvre est immense : roman, pédagogie, politique, questions de théâtre et questions religieuses, dans tous ces domaines il a dit des choses neuves ou, si l'on veut, paradoxales et qui, en tout cas, provoquent la discussion. J'aurai assigné, je crois, à Rousseau son vrai rang parmi les littérateurs de son époque, si je dis qu'en somme il a été l'esprit le plus *original* (dans tous les sens du mot), l'écrivain le plus éloquent et le seul vrai poète du XVIII[e] siècle, avant la Révolution.

Pour ce qui est enfin de son influence sur la postérité, il ne suffirait pas de dire qu'elle a été très grande, car elle a été telle qu'aucun écrivain d'aucun temps ni d'aucun pays n'en a jamais exercé une pareille. En littérature, — et pour ne rappeler que ce que tout le monde sait, — chacun salue en lui le premier maître du Romantisme français ; car, sans lui, les prédécesseurs mêmes de ce Romantisme, un Chateaubriand et une M[me] de Staël n'auraient pas été tout ce qu'ils furent. Et, hors de chez nous, on sait ce que lui doivent, sans parler de l'auteur de la *Critique de la Raison pure*, les deux plus grands poètes de l'Allemagne, l'auteur des *Brigands* et l'auteur de *Werther*.

En politique, nul n'ignore ce qu'est devenu le *Contrat Social* dans les mains des théoriciens et des orateurs de la Révolution ; et, en pédagogie, il a eu des disciples, et qui comptent, jusqu'à l'étranger.

Le secret de son action extraordinaire est connu de ses lecteurs ;

à la fois penseur, orateur et poète, Rousseau n'a pas seulement des idées fécondes ou brillantes ; il a surtout ce qui fait germer et fructifier ces idées dans l'esprit des autres : la chaleur communicative, la flamme du style, les frémissements de l'âme enfin qui seuls peuvent expliquer cette influence vraiment singulière de certains enchanteurs qui traînent comme à leur suite des générations successives de penseurs et d'artistes.

Voilà bien des raisons pour me faire pardonner la longueur de cette étude. Quant à son opportunité, on me permettra de la justifier brièvement par cette seule considération que, si l'on a beaucoup écrit, en France et ailleurs, sur Jean-Jacques Rousseau, on ne l'a pas peut-être étudié assez à fond ni, je le crois du moins, avec l'impartialité nécessaire.

Pour ne parler que des auteurs les plus connus, Saint-Marc-Girardin, dans son ouvrage, d'ailleurs si ingénieux, mais inachevé, a parlé de Rousseau en adversaire politique, puisqu'il déclare lui-même qu'ayant entrepris son cours en Sorbonne au lendemain de 48, « c'était son *Contrat social* qu'il voulait examiner, afin d'attaquer dans son principe la plus funeste erreur de toutes celles qui égaraient en ce moment la société. » — En 1851, Morin, tout au contraire (*Essai sur la vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, 1851) ne prend la plume que pour défendre Rousseau contre ses nombreux ennemis et pour se faire, comme il dit, « l'avocat de Rousseau ». — Plus récemment, un auteur catholique, M. Henri Beaudouin, a écrit sur Rousseau deux volumes fort utiles (*La vie et les œuvres de J.-J. Rousseau*, 1891) que je ne me permettrai pas de juger à cette place : je dirai simplement que sur le même sujet je me propose d'écrire un ouvrage très différent du sien.

En Angleterre, M. John Morley (*Rousseau*, 2 vol. London, 1891) et en Allemagne M. Brockerhoff (*J.-J. Rousseau. Sein Leben und Seine Werke*, Leipzig, 1874, 3 vol.) ont écrit sur Rousseau des ouvrages consciencieux, intéressants même, je parle surtout de celui de M. Morley, mais trop peu documentés et, à ce qu'il me semble du moins, trop dénués d'esprit critique : par exemple, ils ont trop ajouté foi aux récits des *Confessions* ; et d'ailleurs un

écrivain, allemand ou anglais, peut-il apprécier pleinement un écrivain français ? Il y a, il est vrai, un Français, très intelligent et très érudit, le regretté Texte, qui a écrit sur Rousseau une thèse des plus suggestives : *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, 1895. Mais, outre qu'il n'étudie dans Rousseau qu'une question très particulière, j'estime que Texte s'est fortement mépris en voyant dans Rousseau ce qu'il n'a pas été vraiment, et ce qu'a été, à sa place, Mme de Staël, à savoir l'inventeur du cosmopolitisme littéraire, de cet état d'esprit que Mme de Staël précisément a appelé « l'esprit européen ».

Mais si Rousseau n'était pas, comme on l'a prétendu, un cosmopolite, qu'était-il donc ? — Avant tout un Genevois, et il faut, par conséquent, pour essayer de le bien comprendre, se demander tout d'abord ce qu'est Genève et le caractère genevois ; c'est donc par un rapide aperçu sur l'esprit genevois que je commencerai cette étude (1).

Un dernier mot avant d'aborder mon sujet. Les Rousseauistes me reprocheront peut-être de n'avoir pas attendu, pour écrire mon livre, l'achèvement de l'œuvre si vaillamment entreprise par la Société Jean-Jacques Rousseau. Je répondrai que s'il faut, pour parler de Rousseau, attendre qu'une édition critique de ses œuvres ait été publiée, que sa correspondance ait été complétée, attendre enfin tout ce qu'on découvrira d'inédit au cours des âges, personne ne devra avant plusieurs générations rien écrire sur Rousseau. N'est-il pas permis, dès maintenant, après avoir rassemblé les documents mis au jour et consulté les manuscrits connus, en France et surtout en Suisse ; après avoir essayé, ce qui est plus nouveau qu'on ne pense, de lire Rousseau avec des yeux non prévenus, n'est-il pas permis, dis-je, de

(1) M. Brédif a fait naguère sur *Le caractère intellectuel et moral de Rousseau* (1906), un livre utile et substantiel, mais dont le plan échappe au lecteur. Et je n'ai pas besoin de rappeler les brillantes causeries de M. Jules Lemaître, sur *Rousseau*, 1907. J'aurai plus loin l'occasion de dire mon sentiment sur l'ouvrage récent de Mme Macdonald : *J.-J. Rousseau, a new criticism*, London, 1906. Enfin, il me suffira sans doute de mentionner ici le très vivant et très impartial petit volume de M. Chuquet sur *Rousseau* dans la collection des *Grands écrivains français*, de Hachette.

sarder une étude, qu'on s'efforcerait d'écrire aussi exacte et ssi impartiale que possible ? Il m'a semblé qu'une telle ıde, au cas où la mienne aurait ces humbles mérites, pourrait ·e utile pour un temps, et cette utilité toute provisoire suffirait non ambition.

CHAPITRE PREMIER

GENÈVE ET L'ESPRIT GENEVOIS

« O lac, sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance ! charmants paysages où j'ai vu pour la première fois le lever du soleil, où j'ai senti les premières émotions du cœur; hélas ! je ne vous verrai plus. Ces clochers, qui s'élèvent au milieu des chênes et des sapins, ces ateliers, ces fabriques, bizarrement épars sur des torrents, ces sources, ces prairies, ces montagnes qui m'ont vu naître, elles ne me verront plus (1) ».

Ainsi Rousseau, au soir de sa vie, évoquait, du fond de sa rue Plâtrière, le souvenir, à la fois triste et doux, de son ingrate et toujours chère Genève : c'est l'image de cette même Genève que j'aimerais évoquer à mon tour pour préparer le lecteur à mieux comprendre l'originalité du plus illustre de ses enfants; non que je veuille décrire ce qui fait de Genève une « ville charmante », ainsi l'appelle Claire d'Orbe; ce n'est pas la Genève pittoresque, avec son lac enchanteur, que je voudrais peindre, et comment l'oserais-je d'ailleurs, après Rousseau ? mais c'est, si je puis dire, la Genève politique et morale, que je voudrais brièvement esquisser, parce que c'est de cette Genève là que Rousseau tient quelques-uns des traits les plus saillants de son caractère et même de son génie.

Pour bien faire connaître Genève, il faudrait pouvoir raconter en détail les émouvantes péripéties de son histoire. Mais, même à ne la considérer que dans son ensemble et, si l'on peut dire,

(1) J.-J. Rousseau : Lettre à M. le prince de Belozelski (27 mai 1773).

dans son sens général et philosophique, l'histoire de Genève va nous montrer ces deux nobles choses : comment une petite cité, entourée de puissants ennemis, réussit, à force de vigilance et de courage, à sauver son indépendance politique; et comment cette même cité, par la profondeur et la ténacité de ses convictions religieuses, est devenue l'indestructible foyer d'une foi nouvelle et le refuge assuré de tous ceux que cette nouvelle foi a fait chasser de leur pays.

Et d'abord, l'histoire politique de Genève est comme une longue veillée d'armes ; cette petite cité a contre elle, tour à tour ou tout à la fois, l'Empereur, l'évêque et le comte de Genevois, et, plus tard, le duc de Savoie, qui concentre dans ses mains les droits de l'évêque et du comte : elle tient tête à tous ses ennemis et, en les opposant habilement l'un à l'autre, elle arrive à les annuler l'un par l'autre ; et, finalement, après avoir échappé à mainte embûche et à des coups de main sans nombre, elle réussit à rester une ville libre, maîtresse absolue de ses destinées. Naguère encore, jalouse à bon droit de son glorieux passé, elle célébrait, à la fois par d'originales études dues à la plume de ses plus savants historiens, et par de brillantes fêtes auxquelles prenait part le peuple tout entier, une des plus grandes dates et des plus populaires de son histoire : c'est le 12 décembre 1602, au milieu de la nuit, que les soldats du duc de Savoie, en train d'*escalader* la ville, furent repoussés et précipités du haut des murs. Genève, en effet, était défendue par des remparts depuis le XVIe siècle : mais, comme dans les cités antiques, les meilleurs remparts, pour elle, avaient été, de tout temps, les poitrines de ses bons citoyens : voilà pour l'histoire politique.

Son histoire religieuse, à partir du XVIe siècle, se résume dans un nom: celui de Calvin. Calvin fut, pour cette Sparte moderne, ce que Lycurgue avait été pour la Sparte antique : plus qu'un législateur, un régénérateur. Confondant, comme Licurgue, la morale et la politique, il fit de la vertu d'alors, c'est-à-dire de la piété, le premier devoir du citoyen ; et, par la rigueur de ses lois, mais surtout par sa volonté de fer, il dompta la turbulente cité, lui

donna, chose étrange ! non seulement une physionomie, mais des mœurs nouvelles et la recréa vraiment à son image. Que tout ne soit pas à louer dans son œuvre, c'est ce que la biographie même de Rousseau nous donnera mainte occasion de constater : mais ici encore, comme pour l'histoire politique, si l'on envisage seulement le but atteint, on ne peut qu'admirer l'énergie de la vieille cité qui, renouvelée et comme grandie par le haut idéal moral que lui avait assigné son impérieux dictateur, se dressa fièrement, en face de la Rome des papes, comme la forteresse inexpugnable du protestantisme.

Or cette ville qui, après avoir si bravement défendu sa liberté politique, assurait maintenant à tous les Réformés d'Europe la liberté religieuse, combien comptait-elle donc d'habitants ? 13.000 à peine.

Il est permis de dire, après cela, que Genève n'est pas seulement la très belle ville aux quais magnifiques qu'admirent seuls les étrangers, mais qu'elle est encore une des plus vaillantes et des plus nobles cités dont puisse s'enorgueillir la démocratie moderne ; et l'on comprend alors que, d'être Genevois, cela inspire une très légitime fierté.

Mais la fierté confine à l'orgueil : les fils de Calvin se sont-ils gardés de ce travers ? nous abordons ici la psychologie du caractère genevois. Les luttes journalières où, sans cesse, pour défendre sa liberté, on expose sa vie, trempent le caractère et font le vrai citoyen : mais ce citoyen, elles l'exaltent en même temps et, lui donnant une très haute idée de sa valeur personnelle, elles l'inclinent à l'orgueil. Le Genevois est foncièrement orgueilleux.

Il n'est pas vaniteux : le vaniteux, comme le Français, recherche les honneurs ; il les étale et il s'en vante, comme aussi de ses hautes relations sociales, et il semble avouer, par ses vanteries même, que ces distinctions le rehaussent à ses propres yeux, qu'il s'en trouve honoré ; vous ne croiriez pas peut-être, s'il ne vous le disait, qu'il ait mérité tant d'honneurs et de si illustres amitiés : c'est pourtant vrai, et il fait en sorte que vous en soyez informé : il y a une réelle humilité au

fond de sa vanité. Tout autre est l'orgueilleux : les distinctions et les récompenses honorifiques, il les dédaigne, il n'en a pas besoin, lui, pour oser s'estimer tout son prix ; il ne se vante pas, mais son ton de voix, son attitude, son silence même, son silence surtout en de certaines occasions, vous font savoir de reste qu'il sait tout ce qu'il vaut ; tel est l'orgueilleux et tel est bien un peu le Genevois, s'il est vrai qu'il croie avoir un double motif d'être content de lui : n'est-il pas d'abord « citoyen de Genève » et ces mots-là n'ont-ils pas pour lui un aussi beau son que le titre fameux : *civis romanus sum ?* N'est-il pas ensuite protestant et ne sait-on pas (un proverbe local l'affirme), qu'il faut au moins trois juifs pour faire un protestant de Genève ? Rousseau lui-même aura-t-il de l'orgueil ? il n'en saurait manquer étant, on le verra, de bonne famille genevoise. Seulement la nature l'a de ce côté si copieusement pourvu qu'on pourrait dire qu'il y a autant d'orgueil en lui seul que dans toute la ville de Genève.

Mais voici une autre conséquence de l'intensité de la vie politique : s'il veut être prêt à repousser les attaques subites du duc de Savoie, à éventer les complots de l'évêque et de tous ceux qui en veulent à sa liberté, il faut que le Genevois soit toujours aux aguets et sur le qui-vive ; qu'il ait l'œil, non seulement sur l'ennemi déclaré, mais sur ses complices, il y en a toujours dans la ville ; plus tard, sous la dictature de Calvin, il faut qu'il se surveille lui-même s'il veut échapper à la redoutable censure de MM. les Pasteurs : tout cela fait qu'on se replie en soi et qu'on s'observe pour donner moins de prise au soupçon ; l'on se méfie alors et l'on devient soupçonneux soi-même et susceptible à l'excès. On ne s'apprête pas seulement à repousser l'offense, mais à la prévenir et, dès lors, là où elle est, on la croit plus grave, et, là où elle n'est pas, on la suppose et on n'en souffre pas moins : ce sera exactement le cas de Rousseau.

On sait qu'il se brouillera successivement avec tous ses amis, et sans doute il serait ridicule d'avancer que ses compatriotes sont d'ordinaire ombrageux comme lui ; de même que son orgueil est unique, sa susceptibilité maladive n'est aussi qu'à lui seul ; pourtant à l'origine de celle-ci il y a bien eu, je crois,

quelque chose qu'on pourrait, sans trop d'impertinence, appeler la susceptibilité genevoise.

Dans toute ville libre, comme Genève, il y a au moins deux partis, les riches et les pauvres, et ces deux partis se disputent sans cesse : ainsi le veut la liberté ; un parti qui se déclarerait satisfait serait un parti qui abdique. Il en résulte qu'un bon citoyen n'a pas le droit de penser que tout va bien dans la république ; or jamais les citoyens de Genève n'ont manqué, si l'on peut ainsi parler, au devoir républicain de trouver à redire à ce qui est et de fronder les institutions ou les gens en place ; et c'est pourquoi Genève avait mérité, dès le XVI[e] siècle, qu'on l'appelât « la cité des mécontents ». Evidemment, dans une pareille ville, il y a tel quartier où le mécontentement sera particulièrement vif, où l'on sera révolté et même, si le naturel n'est pas excellent, envieux de naissance et c'est le quartier pauvre ; il s'appelle à Genève le quartier Saint-Gervais ; c'est là que se recrute le parti des mécontents par excellence, de ceux que, dans la langue du pays, on appelle les *avenaires*.

Or Rousseau enfant habitera assez longtemps ce quartier et plus tard il s'y fera des amis et l'on peut dire, je crois, que l'avenaire de Saint-Gervais ne sera pas étranger, par exemple, aux violentes invectives du *Discours sur l'inégalité* contre les puissants et les riches. Précisément on verra plus loin l'écho que trouveront dans le quartier Saint-Gervais les déclamations et les colères de ce discours.

Un trait encore pour achever le portrait : descendant des Allobroges, le Genevois n'est pas exempt d'une certaine rudesse; dans la conversation il s'applique moins à être aimable qu'à avoir raison et il a raison un peu durement ; il sait fort bien être ironique, mais son ironie n'est point légère; il n'a pas assez fréquenté jadis à Ferney où il eût appris à glisser sans appuyer ; il ne se contente pas, étant très avisé, de frapper juste, il frappe un peu fort : Rousseau, lui, frappera de façon à assommer ses adversaires ; il aura l'ironie accablante et on aura beau s'appeler l'archevêque de Paris ou le roi de Pologne, aucun titre, pas même le titre de femme — et il montrera bien par là qu'il n'est

pas né en France — ne préservera ses ennemis, ou ceux qu'il considère et traite comme tels, de ses formidables coups de boutoir. Il n'est pas un de ses amis, pas une de ses bienfaitrices, qui ne se soit aperçu à ses dépens qu'il y avait en lui, derrière le Parisien qui savait être très aimable, un Allobroge qu'on ne soupçonnait pas, et qui brusquement vous insultait.

Voilà ce que j'appellerai, avec ce qu'il y a ajouté de personnel, *le caractère genevois* de Rousseau. Essayons de préciser maintenant en quoi *son esprit* est — ou n'est pas — de Genève.

Ecoutez parler ce citoyen, justement fier du rôle qu'il joue dans la république, où il est « membre du Souverain » : il dit très librement ce qu'il pense, même si ce qu'il pense n'est pas l'opinion commune, même s'il est seul de son avis ; en un mot, ce que Voltaire et les encyclopédistes reprocheront si amèrement à Jean-Jacques, le Genevois le fait couramment : il fait « bande à part » — et même assez volontiers, s'il est vrai qu'il ne manque pas de goût pour le paradoxe : Rousseau, lui, en aura la passion. Mais, beaucoup moins téméraire que Rousseau, le Genevois ne pousse pas ses paradoxes très loin et ne les prend pas sans doute très au sérieux ; car, il faut se hâter de le dire : l'esprit du Genevois est, avant tout, essentiellement pratique. Il a le sens des affaires, il sait comment il faut s'y prendre pour gagner de l'argent, ses riches banquiers l'ont montré de reste et un vieux proverbe nous assure que, si on voit un Genevois se jeter par la fenêtre, on ne risque rien de s'y jeter après lui, parce qu'il y a sûrement quelque chose à gagner.

Rousseau reprochait à ses compatriotes, par la bouche de Claire d'Orbe, de « trop aimer l'argent », et ce n'est certes pas un reproche qu'il méritera lui-même. Remarquons pourtant que, s'il n'est pas intéressé, il n'est pas non plus prodigue : c'est qu'à Genève, si les patriciens savent s'enrichir, les bourgeois, et les Rousseau sont de la bourgeoisie, aiment avoir un ménage bien tenu où recettes et dépenses s'équilibrent. Jean-Jacques de même aura toujours de l'ordre dans son petit ménage : il tiendra un compte exact de ses menues dépenses et paiera très strictement ses petites dettes ; il aura un métier, parce qu'un bon bourgeois

doit songer au lendemain ; et ces habitudes d'ordre et d'économie, il ne s'en départira jamais dans sa vie aventureuse et dans ses courses à travers l'Europe : il sera un nomade et un vagabond ; il ne sera pas, du moins dès qu'il pourra gouverner sa vie, ce qu'on n'est jamais à Genève : un bohème.

Cet esprit pratique et ce sens des réalités, le Genevois les a appliqués de tous temps aux sciences naturelles qu'ont cultivées avec tant d'éclat les Bonnet, les de Saussure, les Candolle et tant d'autres. Quand Rousseau touchera à la botanique, ce sera plutôt en amateur, en « herboriste » suivant son mot, qu'en savant ; ses lettres sur la botanique, il ne les écrira que très longtemps après ses grandes œuvres et, quelle que soit la valeur de ses herbiers, on ne s'inquiéterait pas de noter par exemple qu'il savait distinguer le *gentiana campestris* du *gentiana filiformis*, s'il n'avait pas écrit les phrases que l'on sait par cœur sur « l'or des genêts et la pourpre des bruyères ». Tandis que le Genevois, épris de réalités, étudie volontiers la nature en naturaliste, Rousseau se plaît à y promener ses rêveries poétiques. Et de même que le Genevois aime assez, on l'a vu, le commerce de l'argent, où il est un très prudent spéculateur, Rousseau ne se plaît que dans les théories où il est le plus téméraire des spéculatifs.

A l'inverse donc de ses compatriotes qui, en sciences comme en affaires, sont très réalistes, il est, lui, le plus idéaliste des hommes. Tout à l'heure nous constations que né, pour ainsi dire, mécontent et frondeur, en cela il était bien de son quartier ; maintenant nous voilà amenés à dire au contraire que, théoricien et rêveur, c'est-à-dire, épris d'irréel, il n'est plus même de son pays, du pays où les banques prospèrent et où les spéculations, nullement chimériques, se traduisent en sonnantes réalités.

Je n'ai pas l'impertinence de prétendre qu'à Genève on ne s'intéresse qu'aux réalités de la vie et aux sciences de la nature ; des œuvres littéraires dans tous les genres me donneraient de trop éloquents démentis ; mais voyons donc de quelles qualités a fait surtout preuve l'esprit genevois dans ces sciences morales

précisément qui sont le domaine où s'est exercé le génie de Rousseau. Pour ce qui est de la morale proprement dite, il suffit de noter en passant, tant elle saute aux yeux, la parfaite conformité entre la tendance de Rousseau à moraliser et le plaisir qu'y semblent prendre ses compatriotes : Rousseau prêchera son siècle, comme les Calvinistes de Genève se prêchent les uns les autres, et il y aura dans le Genevois Rousseau un prédicant intarissable : voir tous ses sermons, c'est-à-dire toutes ses œuvres.

Tout prêcheur prend aisément le ton dogmatique : Rousseau trouvait les Genevois de son temps « un peu pédants » et les Genevoises « un peu précieuses ». Deux jolies ouvrières échangent devant leur boutique des propos enjoués ; supposez-les françaises, vous devinez ce qui peut les faire rire ; mais nous sommes à Genève : « Ecrivons notre journal, dit l'une ; c'est cela, répond l'autre ; le journal le matin et tous les soirs le commentaire » (*Nouvelle Héloïse*, VI, 5). Rousseau se moque d'elles : mais lui-même, que fera-t-il donc toute sa vie, sinon écrire le journal de ses impressions et de ses rêves ? et quant au commentaire du journal, pour mieux s'en acquitter, il se dédoublera et c'est ainsi que nous aurons Rousseau commentateur, ou, comme il s'appelle, « juge de Jean-Jacques. »

Pourtant, il semblera aussi sortir de lui-même et nul, dans son siècle, ne traitera avec plus d'ampleur les questions morales et politiques. Tandis que ses compatriotes, en touchant à ces questions, semblent redouter les conséquences extrêmes, — ils auraient trop de peine à les mettre d'accord avec la réalité, qui leur est chère avant tout, — il ira, lui, avec une intrépidité que rien n'arrête, jusqu'au bout de tous ses raisonnements ; et tout de même que les Genevois ne sont point très curieux de remonter aux causes premières et aux origines, — les causes secondes sont plus sûres et très suffisantes à des naturalistes ; et quant à ce qui est de l'origine des choses, n'a-t-on pas, sur ce point, la Bible et Calvin pour édifier les esprits sages ? — Rousseau, au contraire, remettra tout en question, les principes de l'éducation, comme les fondements des religions et des sociétés : un pur Genevois n'aurait certainement pas écrit l'*Émile* ni le *Contrat Social*. On

peut donc avancer, je crois, que Rousseau a plus d'audace et de profondeur d'esprit, qu'il est vraiment plus philosophe qu'aucun de ses compatriotes : c'est le seul grand penseur qu'ait eu Genève.

Et enfin, dernière et suprême différence : si la nature n'a refusé aux Genevois ni les facultés artistiques, ni certaines qualités littéraires, telles que la solidité, l'ingéniosité ou l'humour, je ne crois pas cependant qu'elle les ait doués de la grande imagination qui fait les poètes. Or, que Rousseau soit un grand imaginatif, qu'il soit même le seul vrai peintre et le seul vrai poète du XVIII[e] siècle, c'est ce que nul ne conteste. Et précisément, ce lac de Genève, il est le premier qui se soit avisé de le trouver, ou, ce qui revient au même, de nous le faire trouver beau : mais lui-même, pour le voir tel, il a dû s'en éloigner, changer d'horizon, se dépayser enfin ; son génie a fait de même : il a eu Genève pour patrie, et on l'oublie trop en France ; mais peut-être aussi qu'on s'en souvient trop à Genève ; car ce génie ne s'est pleinement épanoui qu'en s'expatriant, disons le mot : qu'en se francisant d'une certaine manière et dans de certaines limites. En quelle mesure sa vie à Paris et aussi ses longs séjours en Savoie, mais, par dessus tout, son étude des auteurs français ont modifié le Genevois qu'il était de naissance, c'est ce qui apparaîtra à mesure que nous avancerons dans cette étude, de même que peu à peu chacune de ses œuvres nous révèlera ce qu'il ne doit ni à Paris, ni à Genève, mais à lui seul, ce qui le distingue aussi bien de tous les Suisses que de tous les Français de son temps et ce qui fait en définitive qu'il est bien vraiment, comme il s'en vante sans cesse, un être unique, et ajoutons : extrêmement compliqué. On sait que, par les bizarreries de son caractère, il déconcerta ses amis, comme par l'étrangeté de son génie il étonna ses contemporains ; ce caractère et ce génie, même aujourd'hui, après tant d'études dont ils ont été l'objet, ont gardé pour nous je ne sais quoi d'énigmatique.

Il m'a paru que le meilleur moyen de pénétrer, s'il est possible, cet homme singulier, qui prétendait « n'être fait comme aucun des hommes qui existent », c'était de dégager tout d'abord ce qu'il dut à son pays même, c'est-à-dire précisément ce qui

était fait pour le rendre, en partie du moins, inintelligible à nos Français du XVIIIe siècle. Quand on parlait de lui dans les cercles littéraires ou dans les journaux du temps, on l'appelait couramment « le citoyen de Genève » ; mais que signifiait cette appellation et que pouvait bien être au juste un citoyen de Genève, c'est une question qu'on ne se posait point : c'est à cette question, vraiment primordiale pour qui veut connaître à fond Rousseau, que j'ai essayé de répondre dans le présent chapitre, avec une témérité, et aussi une liberté de propos dont je devrais peut-être m'excuser auprès des compatriotes de Rousseau : mais je m'assure qu'ils ont assez d'esprit pour me prouver que je me suis trompé quand j'ai parlé de la susceptibilité genevoise.

CHAPITRE II

LA FAMILLE DE ROUSSEAU

Jean-Jacques Rousseau naquit à Genève, le 28 juin 1712, d'Isaac Rousseau et de Suzanne Bernard. La famille Rousseau nous est suffisamment connue : c'était une famille de réfugiés français, dont le représentant le plus ancien qu'aient pu atteindre les généalogistes, Didier Rousseau, était venu se fixer à Genève au XVI[e] siècle. Reçu « habitant » (1) dès 1549, il avait d'abord été « vendeur de vin » à l'enseigne de la Main, puis libraire. La taxe qu'il dut payer pour obtenir le droit de bourgeoisie, et qui était proportionnelle aux moyens d'existence du postulant, prouve que Didier était très à son aise. Il se maria deux fois et n'eut d'enfants que de sa seconde femme, Mie Miège, fille d'un paysan Savoyard. Ainsi, aussi haut que nous puissions remonter dans la série des ascendants de Rousseau, nous trouvons un

Bibliographie : Confessions, livre I. *Nouv. Héloïse*, VII, 5. — Musset-Pathay : *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*. Paris 182, t. II, p. 258. — Steinlein : *Revue Suisse*, 1852,3. — Heyer : *Une inscription relative à Rousseau* (Mém. de la Société d'histoire de Genève, t. IX). — Dufour-Vernes : *Recherches sur J.-J. Rousseau et sa parenté*. Genève, 1878. — Eug. Ritter : *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, Hachette, 1896. — Je me suis servi de l'édition de Musset-Pathay (1826) en 25 volumes. D'ailleurs j'indique toujours l'œuvre et le chapitre de l'œuvre de Rousseau que je cite.

(1) Quiconque, nous dit M. Th. Dufour, venait s'établir à Genève, devait en demander la permission au Conseil; il prêtait serment aux lois de la cité et était reçu *habitant*, titre qui lui restait toute sa vie, s'il ne cherchait pas à devenir bourgeois ; ses enfants, nés à Genève, étaient appelés *natifs* et ainsi de leurs descendants jusqu'à ce qu'ils fussent admis à la bourgeoisie. Le nouveau *bourgeois* conservait cette dénomination et ses enfants, nés après sa réception à la bourgeoisie, prenaient le titre de *citoyens* ainsi que leurs descendants. Cette hiérarchie dura jusqu'en 1792.

Français presque un Parisien (Didier était de Montlhéry) et une Savoyarde, c'est-à-dire, d'un côté, le sang vif et l'esprit délié : Didier montra bien vite à Genève, par sa facilité à changer de métiers et à y réussir, qu'il n'avait pas, quoique huguenot persécuté, laissé son entrain et sa vivacité française à la frontière ; et nous voyons, d'autre part, par cette fille de la Savoie qui est de cinq générations en arrière, la plus ancienne aïeule, à nous connue, de Jean-Jacques, comme un premier et fugitif rayon de cet esprit savoyard qui est plus délicat et moins tendu que l'esprit genevois : Rousseau en subira plus tard et plus directement la douce influence dans ses flâneries et rêveries à Annecy et aux Charmettes.

Un Parisien uni à une Savoyarde, cela pouvait faire un ménage très gai ; mais les deux époux, huguenots tous deux, avaient planté leur tente dans la cité de Calvin : c'était s'engager, en dépit de leurs origines et qui sait ? de leur tempérament, à vivre saintement dans la crainte du Seigneur et du Consistoire. Or cette lutte, peut-être inconsciente, entre leurs instincts premiers et l'austère discipline calviniste, lutte qu'il n'est pas téméraire de supposer chez ces deux étrangers, transplantés à Genève, je la retrouve, et cette fois manifeste, c'est-à-dire attestée par les registres consistoriaux, chez la plupart des descendants de Didier Rousseau.

Déjà même ne voyons-nous pas la femme de Didier admonestée par le Consistoire pour avoir flâné dans la rue à l'heure du catéchisme, et elle s'excuse en disant qu'il fallait « abreuver ses bêtes » ; peccadille, à coup sûr, même pour ce temps et dans cette ville ; mais tout de même, si on la rattache aux remontrances adressées, ici au grand-père de Jean-Jacques pour ses petites soirées dansantes, là à son père même pour diverses fredaines et écarts de conduite plus graves, ne semble-t-il pas que tous ces traits sont comme autant de petites révoltes de l'instinct national et, si l'on n'envisage que les ascendants mâles, comme autant de protestations de cet esprit primitif et gaulois, qui, devenu « réformé », c'est-à-dire déjà assez austère, a quelque peine à se faire genevois par-dessus le marché ?

Cette difficulté, que semblent avoir eue certains descendant de Didier Rousseau, sinon à se faire leur place au soleil à Genève, du moins à s'identifier complètement au caractère et aux mœurs genevoises, ne nous fait-elle pas déjà pressentir et n'explique-t-elle pas par avance ce bizarre antagonisme entre les deux nationalités de Jean-Jacques ? Il sera trop français pour les pasteurs suisses de son temps, comme il avait été trop « citoyen de Genève » pour ses amis de Paris.

Sans nous arrêter, plus qu'il ne convient, à cette préformation lointaine, et forcément conjecturale, d'un génie si contradictoire, descendons, pour arriver jusqu'à lui, et tout en continuant de l'expliquer et, pour ainsi dire, de le deviner par eux, la suite ininterrompue de ses ancêtres à partir de Didier, le chef genevois de la famille Rousseau.

Jean Rousseau, le second fils de Didier, eut dix-neuf enfants, dont le septième, David, fut le grand-père de Jean-Jacques. David eut quatorze enfants, dont beaucoup moururent en bas âge ; il lui resta six enfants, dont trois fils, qui furent horlogers, comme l'avaient été leur père et leur grand'père : l'un d'eux, Isaac, fut le père de Jean-Jacques ; l'autre, David, nous est à peu près inconnu ; le troisième alla vivre en Hollande ; les trois autres enfants de David, trois filles, qui furent les tantes de Rousseau, se nommaient : Théodora, Clermonde et Suzanne ; celle-ci, la tante Suzon, devait remplacer au foyer la mère de Rousseau.

Le père et la mère de Rousseau nous sont beaucoup plus connus que ses ancêtres : voyons cependant ce que nous apprennent, ou ce que peuvent nous suggérer sur ces derniers, les archives et registres du temps. Les Rousseau sont horlogers de père en fils : or à Genève, au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, un horloger est tout autre chose qu'un vulgaire artisan (1). D'abord il peut arriver à une très belle aisance ; par exemple, Jean Rousseau,

(1) Coxe, qui visita la Suisse en 1774, écrit ce qui suit sur la ville de Genève : « Les gens même de la dernière classe sont très *instruits* et il n'est aucune ville en Europe où les connaissances soient aussi généralement répandues. J'ai eu beaucoup de plaisir à m'entretenir de *littérature* et de politique avec plusieurs marchands. » *Essai sur l'état présent de la Suisse*, trad. en français par Ramond, 1781, p. 340.

l'arrière grand-père de Jean-Jacques, avait laissé en mourant 30.000 florins, ce qui est une fortune au XVIIe siècle. Que cet héritage ait dû être partagé entre de nombreux enfants, que même tel ancêtre de Rousseau, Didier, par exemple, le fondateur genevois de la famille, ait laissé des affaires quelque peu embrouillées, il n'en est pas moins vrai qu'il avait acheté — son titre de bourgeois l'obligeait à être propriétaire à Genève, — trois maisons et un champ, ce qui constituait alors une très honnête aisance et ce qui suppose qu'il était parti de France avec l'escarcelle bien garnie. Ainsi nous avons affaire à une famille de bonne et solide bourgeoisie : Rousseau s'en souviendra, même dans ses plus mauvais jours. Fils et petit-fils de bons bourgeois, il n'était pas né pour être laquais. Il recherchera, on sait avec quelle éloquente amertune, les causes de l'inégalité parmi les hommes ; mais si je recherche à mon tour les causes mêmes de cette amertume, je ne crois pas me tromper en affirmant que l'une d'elles, tout au moins, était le mécontentement du bourgeois déchu et aussi la sourde colère d'un homme que, dans bien des situations de sa vie, ses ancêtres eussent désavoué et qui pourtant, par l'âme et le génie, se sentait supérieur à eux, comme à tous les bourgeois cossus de Genève et d'ailleurs. Qu'il se l'avoue ou non, ses invectives contre la société seront d'abord la revanche du pauvre contre la mauvaise fortune qui l'a déclassé ; et elles seront en outre un moyen pour lui de donner habilement le change, non seulement à sa rancune, mais aussi à l'amer souvenir des fautes et des bassesses qui l'auront pour un temps abaissé et avili.

Mais établissons de plus près la situation exacte de sa famille au sein de cette société bourgeoise de Genève dont elle fait partie : cette situation même va nous suggérer par avance une première explication des ardentes révoltes de Jean-Jacques, non plus contre la société en général, mais contre cette aristocratie genevoise à laquelle il donnera un si furieux assaut dans ses *Lettres de la montagne*. Les Rousseau étaient de la bourgeoisie (1) : ils

(1) Brunetière a eu tort d'écrire : « Non seulement par leur situation de fortune, mais par leur éducation, par leurs goûts, par toutes leurs habi-

n'étaient pas de la haute bourgeoisie genevoise. Un citoyen, dans une petite république comme Genève, ressemble si fort à un autre citoyen, qu'il faut de toute nécessité, si l'on veut se distinguer de la foule et avoir un rang, hiérarchiser soigneusement la république et tenir la main à ce que tous les degrés de cette frêle hiérarchie ne soient franchis qu'à de certaines conditions, lesquelles ne seront pas faciles à remplir. Or, quelqu'aisés et même quelqu'intelligents que paraissent avoir été les Rousseau, aucun d'eux ne fut des Deux-Cents ; nous aurons à expliquer plus tard ce qu'était ce conseil : il suffit de savoir ici que qui y était élu entrait par là même dans la haute bourgeoisie. Celle-ci en outre, comme pour mieux marquer, en la figurant aux yeux, son élévation, trônait dans la *ville haute*, laissant aux simples bourgeois et au menu peuple les rues *basses* de la cité ; et naturellement on était dans ces rues plus frondeur et plus égalitaire que dans les rues hautes ; et d'avoir passé une partie au moins de son enfance dans ces quartiers populaires, où chacun avait la tête très près du bonnet, cela n'était pas un très mauvais apprentissage pour qui devait écrire contre les patriciens de Genève les *Lettres de la montagne* et contre tous les privilégiés de l'univers le *Discours sur l'inégalité* et le *Contrat social*.

A vrai dire, par sa mère, Suzanne Bernard, Jean-Jacques toucha un instant à l'aristocratie ; mais son cousin Bernard qui avait été son compagnon d'études et qu'il avait aimé comme un frère chez le pasteur Lambercier, s'empressa de le tenir à dis-

tudes, père et mère, oncles et tantes, les parents de Jean-Jacques étaient peuple, au sens le plus fâcheux du mot et lui-même devait mettre une vanité singulière à le rappeler toute sa vie. La vulgarité de son origine et, de là, celle de ses goûts, c'est le premier trait du caractère de Rousseau, celui qui le distingue de tous les écrivains de son temps, tous bourgeois ou presque tous, quelques-uns même de l'ancienne marque et dont le premier soin, quand ils ne le sont pas, est de se vêtir, de se conduire, surtout de parler et d'écrire comme s'ils l'étaient. » Laissons « les autres écrivains de son temps » qui ne sont pas en cause ici : mais pour ce qui est de Rousseau et de la famille de Rousseau, l'erreur de M. Brunetière est manifeste : les Rousseau étaient des bourgeois et Jean-Jacques, on le verra, resta bourgeois par certains côtés de son caractère et jusque dans certains détails de sa vie. (Voir Brunetière : *Études critiques*, 3me série, p. 259).

tance dès qu'il eut pris son essor : « il était un garçon du *haut* ; moi, chétif apprenti, je n'étais plus qu'un enfant de Saint-Gervais. Il n'y avait plus entre nous d'égalité malgré la naissance ; c'était déroger que de me fréquenter. » On sent, rien qu'à ces mots écrits si longtemps plus tard, combien dut être vive cette première blessure, faite à l'amour-propre de l'impressionnable Jean-Jacques, par la main d'un ami et d'un très proche parent. En vérité, si l'on rassemble tous ces menus faits, et en se gardant du reste d'en exagérer l'importance, n'apparaissent-ils pas comme autant de signes avant-coureurs, et ne nous préparent-ils pas à voir surgir un jour le tribun fougueux que les orages de la vie devaient peu à peu surexciter, puis soudainement déchaîner sur le monde ? Quand éclata la fureur de ses premières déclamations, ce fut, on le sait, une stupeur générale. D'où nous vient celui-ci ? s'écriait Voltaire, qui ne devait jamais réussir à le comprendre ; il venait d'un quartier très lointain, dont les manières et surtout les passions politiques étaient aussi étrangères que possible aux gens du monde et aux gens de lettres de Paris : il venait du très démocratique et très turbulent quartier de Saint-Gervais (1).

On sait que le Rhône coupe la ville de Genève en deux parties inégales, dont l'une, la plus considérable, située sur la rive gauche, comprend les rues « hautes » et les rues « basses » ; et l'autre, sur la rive droite, forme le quartier Saint-Gervais. Jean-Jacques, qui était né dans la Grand'Rue (rive gauche), sur l'emplacement de la maison qui porte aujourd'hui le numéro 40, passa et repassa le Rhône, habitant, chez son père, tantôt dans la Grand'Rue depuis sa naissance (1712), jusqu'en 1719 ou 1720, puis, à cette dernière date, très probablement à Saint-Gervais, où son père avait passé les premiers temps de son mariage et où il paraît s'être établi après avoir vendu sa maison de la

(1) Un ami d'Isaac Rousseau, Marcel de Mézières, écrira à Jean-Jacques : « Votre livre sur l'*Inégalité des conditions*, dédié à nous tous, grands et petits, n'a pas eu le bonheur de plaire aux premiers. En effet, est-il naturel de supposer quelque égalité entre des individus, dont les uns comptent deux ou trois générations de syndics dans leurs familles et les autres, cinq ou six d'horlogers et autres artisans honnêtes ? » (E. Ritter : *La famille et la jeunesse de Rousseau*, 163).

Grand'Rue ; et enfin, quand il est mis chez Ducommun, dans la rue des Étuves, encore dans le quartier Saint-Gervais. C'est à ce quartier qu'il fait allusion, quand il parle de sa rupture avec son cousin Bernard, lequel, remonté, après leurs années d'études communes, dans son quartier aristocratique, demeurait trop haut désormais pour reconnaître un apprenti graveur « du bas ».

Venons maintenant au père et à la mère de Rousseau : son père était vraiment un drôle de corps ; enthousiaste et versatile, non seulement il changeait sans cesse de domicile, mais tantôt il s'engouait d'un nouveau métier et l'horloger se faisait, pour un temps, maître de danse ; tantôt il s'éprenait d'un lointain pays et, laissant là son violon comme il avait fait de ses outils, laissant tout, même sa femme, qui était charmante et qu'il aimait, il allait, de son pied léger, au bout de l'Europe, régler sa montre et celle des autres sur l'horloge de Constantinople.

Les motifs de cette dernière fugue nous échappent : difficultés d'argent ou, peut-être, comme on l'a supposé, querelles intestines, non avec sa femme, mais avec la mère de sa femme qui faisait ménage avec eux ? C'était fuir bien loin sa belle-mère. Peut-être, puisque les deux époux « s'aimaient d'amour tendre », l'explication de ce brusque départ est-elle uniquement dans le désir de voir et l'humeur inquiète, laquelle déjà, avant ce lointain voyage, avait inspiré à Isaac cette singulière clause d'un contrat qu'il avait passé avec deux de ses camarades pour donner en commun des leçons de danse : « Il sera permis au sieur Isaac Rousseau de faire un voyage lorsque bon lui semblera ».

Si nous en croyons les *Confessions*, Isaac Rousseau, ne pouvant obtenir la main de Suzanne Bernard, avait déjà, sur le conseil de celle-ci, fait un voyage pour essayer de l'oublier. Tout le monde voyageait, du reste, dans cette famille : Isaac avait un oncle à Londres et un autre à Hambourg ; son frère était établi à Amsterdam et son beau-frère mourut en Amérique ; son cousin germain s'était fixé en Perse et son fils aîné, François, partit pour l'Allemagne et il ne fut plus question de lui. A

Genève, cette rue des nations, tant d'étrangers vous entretiennent de leur pays qu'on est tenté d'y aller voir et le Genevois court le monde. Au XVIII[e] siècle, la moitié de Genève avait émigré, si l'on en croit la *Lettre sur les spectacles* et Rousseau n'exagérait guère. Le territoire était très petit et les réfugiés affluaient sans cesse : on allait chercher fortune ailleurs.

On a vu que les Rousseau ne craignaient pas de se mettre en route; mais ce qu'il faut noter ici, c'est cet instinct migrateur qui poussait le très instable Isaac à promener ses pénates à travers la ville, ou même hors ville (il ira se fixer à Nyon) et, sans aucune raison sérieuse, semble-t-il, lui faisait déserter le foyer conjugal. « Tu es Genevois, disait-il à son fils Jean-Jacques, tu verras un jour d'autres peuples, mais quand tu devrais voyager aussi loin que ton père... » et la suite. Jean-Jacques ne devait pas aller aussi loin, mais il devait voyager presque toute sa vie et sans doute ce ne fut pas sa faute s'il ne prolongea pas son séjour dans certains pays; pourtant nous le verrons se déplaire en des endroits où il ne fait que d'arriver et en quitter d'autres où il aurait certainement pu vivre tranquille : et, quand on cherche la raison de ces départs subits, on ne la trouve pas; c'est qu'il n'y en a pas d'autre que ce besoin de mouvement qu'il avait hérité de son père : comme lui et dès les premières étapes de sa jeunesse aventureuse jusqu'à ce qu'il finisse, après tant de courses folles à travers l'Europe, par se fixer enfin et se terrer dans sa rue Plâtrière, il ne sait pas trouver son assiette. On se contente alors de dire qu'il quitte certains lieux parce qu'il s'y croit persécuté; mais, on le verra, cela n'explique pas toutes ses fuites. Qu'il eût vraiment la manie de la persécution, c'est ce que nous aurons à rechercher : il avait, en tous cas, et nous savons de qui il la tenait, la manie du déplacement, qu'il a appelée lui-même, dans les *Confessions*, « sa manie ambulante ». Il semble que, expiant la hardiesse de ses ancêtres, qui s'étaient expatriés, il se sentait lui-même, partout où il séjournait, un peu étranger et dépaysé. Le foyer domestique avait été d'abord transplanté et puis Isaac en avait été assez mauvais gardien et peu à peu, on va le voir, par son humeur volage, il le laissa à peu près s'étein-

dre : ce n'est pas le vagabond Jean-Jacques qui songera à le rallumer.

Sa mère, Suzanne Bernard, appartenait à une famille qui était, nous disent les historiens genevois qui s'y connaissent, plus haut placée que la famille Rousseau sur l'échelle sociale aux multiples degrés de ce temps-là : un Samuel Bernard, jeune paysan d'un village au pied du Salève, avait épousé la fille de son patron, un très riche négociant et, par là, il était entré, nous dit-on, dans « la plus haute bourgeoisie, opulente et lettrée ». Son fils, Jacques Bernard, grand-père maternel de Rousseau, courut le guilledou, et mourut jeune, ayant vécu trop vite. Il s'était marié avec une demoiselle Machard, fille d'un homme de loi, et avait eu quatre enfants, dont la fille aînée, Suzanne, fut la mère de Jean-Jacques. La fortune personnelle de celle-ci s'élevait à 15.000 florins; « ma mère était riche », dit Rousseau; presque riche, dirons-nous, et, en tous cas, plus que son mari, Isaac, lequel dut faire un stage avant d'obtenir sa main.

Rousseau ne connut pas sa mère : elle mourut une semaine environ après lui avoir donné le jour et nous-mêmes, malgré les commérages et espionnages dont elle fut l'objet et qui sont religieusement consignés dans les régistres du Consistoire, nous la connaissons trop peu pour savoir en quoi son fils pouvait lui ressembler. Car qu'elle ait été vue au Molard, déguisée en paysanne, pour assister à des farces de bateleur et, pour ce, vertement tancée par la vénérable compagnie des pasteurs, — ou encore qu'elle ait été remarquée par le résident de France, qui parla d'elle à Jean-Jacques, ou même visitée trop fréquemment aux yeux de MM. les Pasteurs, par un certain M. Sarrazin, cela prouve qu'elle devait être agréable à voir et qu'elle aimait les visites et même la comédie, et encore que MM. les Pasteurs avaient de bons espions; mais cela ne prouve rien pour les qualités de cœur ou d'esprit qu'elle pouvait avoir et transmettre à son fils (1).

(1) Disons pourtant que, d'après un passage des *Confessions* « elle dessinait, chantait, s'accompagnait du théorbe ; elle avait de la lecture et faisait des vers. » C'est aux leçons de son oncle, le pasteur Bernard, que Suzanne Bernard devait tout cela.

L'influence du père, que nous connaissons mieux, est plus certaine et nous la retrouverons dans la première enfance de Rousseau.

En résumé, des bourgeois français et huguenots, alliés à des femmes de Genève et des environs, assez aisés malgré quelques revers de fortune, intelligents, actifs et instruits, comme l'étaient généralement les réfugiés, tels furent les ancêtres de Jean-Jacques. Au point de vue physique, aucune tare dans cette famille; ils paraissent tous s'être très bien portés et c'est ce que nous ne devrons pas oublier quand nous rechercherons si Jean-Jacques fut réellement fou. Au point de vue moral, le milieu aurait pu être excellent pour l'éducation d'un enfant, si Isaac eût été, ce que paraissent avoir été les Rousseau jusqu'à lui, un vrai chef de famille. Son incroyable légèreté ne compromit pas seulement la fortune, mais encore l'héritage moral qu'il tenait des aïeux et ne sut pas transmettre à son fils. Si Jean-Jacques commença par être un polisson, c'est en grande partie à son père qu'il en fut redevable.

CHAPITRE III

L'ENFANCE DE ROUSSEAU

Dans une rue montante et assez sombre, la Grand'Rue, qui, d'une part, descend vers le Rhône et, de l'autre, mène à l'Hôtel de Ville et à la cathédrale de Saint-Pierre, est une boutique d'horloger ; sur l'établi et parmi les outils, des livres qu'on ne s'attend guère à trouver en pareil lieu : un Tacite, un Plutarque, et aussi des romans laissés par la mère de Jean-Jacques ; sans doute, l'Amadis de Gaule et l'Astrée, que contenait la bibliothèque de son grand oncle (et non de son grand père, comme il le dit à tort) le pasteur Samuel Bernard. Après souper, le fils, un enfant précoce aux cheveux noirs, aux yeux de feu, écoute avidement les beaux mots et les grandes actions des héros grecs et romains, ou les galantes aventures d'Amadis et de Céladon ; il en rêve la nuit, il en parle à table « les yeux étincelants, la voix forte » ; un jour même, il étend la main sur un réchaud allumé pour imiter le courage de Scévola.

C'est dans ces livres qu'il apprend à lire et se fait sa première idée du monde : il la gardera toute sa vie. Quand il fréquentera ses semblables, il les trouvera si différents de ce qu'il les avait imaginés, qu'il se demandera presque sincèrement ce qu'aurait pensé d'eux « la grande âme de Fabricius » ; et quand il se retirera dans la solitude, il la peuplera d'êtres charmants et de cœurs tendres, plus ardents, il est vrai, mais tout aussi angéliques que ces belles amantes qui, tout enfant, l'entraînaient sur les bords fleuris du Lignon, loin de sa Grand'Rue et de la petite

Bibliographie : *Confessions*. I. Eug. Ritter : *La famille et la jeunesse de J.-J. R.*

boutique d'horloger, loin du monde réel, en un mot, qu'il ne verra jamais exactement tel qu'il est.

Parfois, quand le père et l'enfant sont fatigués de lire, et ils lisent jusqu'à la pointe du jour, jusqu'au moment où les hirondelles viennent les rappeler, si poétiquement encore, à la réalité, ils s'interrompent pour parler de la mère disparue et, après avoir rêvé ensemble, ils mêlent leurs souvenirs ou leurs regrets, c'est-à-dire qu'après s'être échauffé l'imagination, ils se surexcitent les nerfs au milieu des embrassements et des larmes. Après une telle éducation, on comprend tout le sens qu'il faut prêter à ces simples mots de Jean-Jacques : « Je sentis avant de penser. » On connaît le passage des *Confessions :* Mon père « croyait la revoir en moi (ma mère), sans pouvoir oublier que je la lui avais ôtée ; jamais il ne m'embrassa que je ne sentisse à ses soupirs, à ses convulsives étreintes, qu'un regret amer se mêlât à ses caresses; elles n'en étaient que plus tendres. Quand il me disait : « Jean-Jacques, parlons de ta mère » ; je lui disais : « Eh bien ! mon père, nous allons donc pleurer » ; et ce mot seul lui tirait déjà des larmes. « Ah ! disait-il en gémissant, rends-la moi, console moi d'elle, remplis le vide qu'elle a laissé dans mon âme. T'aimerais-je ainsi, si tu n'étais que mon fils ? ».

Pour compléter ce tableau d'intérieur, il faut voir la sœur cadette d'Isaac, Suzanne Rousseau, « la tante Suzon », en train de broder ou de chanter, et Jean-Jacques, comme il s'est dépeint lui-même, assis à ses côtés, prenant plaisir à contempler son « agréable figure » et à écouter ses « propos caressants » ; et enfin, attachée à la maison et y étant un peu familière, sans doute, comme dans tout ménage bourgeois, une jeune domestique, « ma mie Jacqueline », qui avait « un si bon cœur et un caractère si gai », au dire de quelqu'un qui la connut plus tard ; c'est Jacqueline qui, lorsque le petit Jean-Jacques était enfermé dans un galetas pour avoir déchiré ses livres de classe, allait le consoler et le gâter. Tout cela formait un intérieur assez confortable et très doux et le vivant souvenir que paraît en avoir gardé Rousseau a dû lui mettre au cœur le souci qu'il aura ,à travers toutes ses pérégrinations et toutes ses aventures, de s'installer à

sa guise, c'est-à-dire, avec une simplicité bourgeoise et dans une maison où il se sente bien chez lui.

Isaac Rousseau, qui n'était pas commode à vivre, — l'ombrageux Jean-Jacques avait donc de qui tenir, — s'était signalé par plusieurs querelles et batteries qui l'avaient fait citer devant le Consistoire et réprimander : ses deux premières affaires, des bagatelles, n'eurent pas de conséquences graves ; une troisième fut plus sérieuse : il s'était emporté contre un propriétaire qui l'empêchait de chasser sur ses prés ; il l'avait couché en joue et, un autre jour, il avait dégaîné et l'avait blessé au visage. Il fut condamné à trois mois de prison ; mais, au lieu d'attendre le jugement, il avait mis la frontière entre ses juges et lui et il s'était fixé définitivement à Nyon, sur les bords du lac, à trois lieues de Genève. Puis, se souvenant qu'il avait laissé ses deux fils au logis, il plaça l'aîné, François, dont je n'ai pas parlé, parce que nous ne savons presque rien de lui, chez un maître horloger pour y achever son apprentissage; quant à Jean-Jacques, il l'envoya à Bossey, petit village aux environs de Genève, chez le pasteur Lambercier. La vie de famille cessa dès ce moment pour Jean-Jacques : ainsi il n'avait pas connu sa mère et, dès l'âge de 10 ans, il n'avait plus de foyer : ces deux malheurs, qui pèseront sur toute sa vie, peuvent servir, je crois, à expliquer certains travers de son caractère et même certaines lacunes de son génie. Par exemple, aurait-il été si gêné et, pour dissimuler sa gêne, si bourru, en présence des grandes dames qu'il fréquentera plus tard, si la tendresse d'une mère ou, à son défaut, les caresses des deux femmes qui la remplaçaient au foyer, avaient encouragé, pour ainsi dire, l'excessive sensibilité de cet enfant à s'épanouir et à se manifester librement sous l'œil indulgent des siens ? et n'est-ce pas parce que ces premiers encouragements et ces libres confidences des années enfantines lui auront manqué, que sa sensibilité se surveillera et, par bravade, se hérissera dans les salons parisiens, devant toutes ces femmes du monde dont certainement le cœur de sa mère lui eût par avance appris le secret? Sans doute il rencontrera sur sa route Mme de Warens : mais ce n'est pas tout à fait de la façon que je voulais dire que

cette singulière « maman » fera l'éducation de sa sensibilité. Et serait-il téméraire d'attribuer aussi en partie à cette privation dès la dixième année, de toute intimité féminine, cette âpreté d'accent et cette intransigeance logique qui marqueront ses premières œuvres ?

Suivons le maintenant à Bossey, dans ce presbytère, dont il nous a fait une si jolie peinture. Avec cet art, que personne n'a possédé comme lui, de donner la couleur et la vie aux plus insignifiants détails, il nous promène à travers la maison et jardin du pasteur Lambercier, nous fait assister à ses jeux d'enfant, nous dépeint, et ils nous deviennent tout de suite familiers, tous les hôtes de la maison : c'est d'abord la terrasse gauche en entrant, sur laquelle on allait s'asseoir l'après-midi et qui fut le théâtre de la tragique aventure du noyer ; à l'intérieur, la chambre de travail de Jean-Jacques ; le cabinet de M. Lambercier à main droite avec « une estampe représentant tous les papes, un baromètre, un grand calendrier, des framboisiers qui venaient ombrager la fenêtre et passaient jusqu'en dedans ». Tous ces détails paraissent vrais : pendant qu'il écrivait *ses Confessions*, Jean-Jacques, qui avait tant de peine à se rappeler certains événements plus importants de sa jeunesse, n'avait aucun effort à faire pour revoir en imagination, et avec le charme qui s'attache aux souvenirs de la première enfance, les menus faits de son séjour à Bossey ; on reconnaît là cette régression mystérieuse de la mémoire qui, à mesure que nous vieillissons, fait de plus en plus retomber dans l'ombre les choses d'hier pour éclairer d'un jour tout nouveau les choses du passé, surtout de notre plus lointain passé.

Je crois, par contre, qu'il se trompe, ou, qu'en tous cas, il exagère un peu, quand il fait dater de Bossey son amour de la campagne ; c'est qu'il revoit Bossey avec l'imagination de l'homme fait qui a écrit la *Nouvelle Héloïse*. Il n'avait que douze ans quand il quitta Bossey ; or, la campagne, à cet âge, c'est surtout le plaisir de s'ébattre en plein air ou, comme il le raconte lui-même, de « cultiver des petits jardins, de gratter la terre », voire même de creuser des « aqueducs ». Et comme, d'ailleurs, il

ne resta que deux ans à Bossey (et de Genève même, de «la Treille» toute voisine de sa maison, il avait pu contempler la campagne à loisir), je doute fort qu'il y prît déjà « ce goût si vif qui ne devait jamais s'éteindre ». Il s'y retrempa surtout et fortifia ses nerfs, par trop surexcités par les lectures nocturnes et les scènes d'attendrissement que l'on sait dans la maison paternelle.

Le profit intellectuel de ces deux années d'études fut sans doute assez mince : si M. Lambercier réussit à lui apprendre un peu de latin, il l'eut bien vite oublié chez Ducommun et sur les grandes routes ; le profit moral fut, je crois, plus sérieux et, malgré les défaillances qui suivirent, plus durable. Je ne veux pas parler des sermons de M. Lambercier, qu'il était tenu d'entendre régulièrement tous les dimanches et qu'il écoutait sans doute d'une oreille distraite ; un sermon est bien long pour un esprit si jeune et si impétueux ; mais il y avait le catéchisme et ici il fallait répondre en plein temple et sous les yeux inquiets de Mlle Lambercier qu'on aimait, nous dit-on « comme une mère et peut-être plus » — on parle ainsi quand on n'a pas connu la sienne — et qu'on avait tant peur « de chagriner ». Et il y avait, plus encore que les leçons de morale, la morale en action, je veux dire : la façon dont on envisageait, dans ce milieu, et dont on punissait certaines fautes de conduite. On connait la dramatique histoire de ce peigne de Mlle Lambercier qu'on accusait Jean-Jacques (à tort, je veux bien l'en croire), d'avoir ébréché. Il niait d'avoir touché le peigne et, malgré les exhortations et les menaces, alors que tout l'accusait, semblait-il, il nia avec opiniâtreté. Évidemment, pour M. Lambercier l'enfant mentait : la chose parut très grave ; on fit venir son oncle et on lui infligea, dit-il, « un châtiment effroyable ». La seule chose qu'il y ait à retenir de cette anecdote (car je ne recherche en tout ceci que ce qui a pu former, même de loin, le caractère de Rousseau), c'est l'horreur qu'on avait, dans ce milieu, et qu'il put y puiser lui-même, pour le mensonge, le vice, en effet, le plus antipathique à un protestant. Qu'il soit devenu tout de même capable de mentir plus tard, c'est ce que je chercherai à élucider et il n'en sera alors que plus coupable ; mais ce qu'il ne fera jamais, c'est,

comme Voltaire, de désavouer effrontément ses livres, ou, comme Diderot, dans l'*Encyclopédie*, d'écrire une chose pour suggérer le contraire au lecteur. Si Rousseau ment, il se croira obligé de cacher ou de pallier un mensonge dont il aura honte, et toujours il vantera sa franchise, sachant très bien que le premier devoir d'un honnête homme, c'est d'être vrai. Cette différence d'attitude entre Rousseau et les Encyclopédistes (ceux-ci avaient toute une théorie sur le mensonge utile) (1), et qui est à l'honneur de Rousseau, je crois qu'il en faut chercher la principale cause dans leur éducation première : Voltaire et les Encyclopédistes étaient les élèves des jésuites ; Jean-Jacques avait grandi à Genève et à Bossey dans des familles de huguenots.

Jusqu'au moment où il quitta Bossey, Rousseau ne vécut en somme qu'avec d'honnêtes gens, lesquels étaient, par dessus le marché, des esprits cultivés : les conversations et les exemples de personnes qui lui tenaient de si près, et qu'il aimait avec toute la fougue de son âme passionnée, déposèrent certainement en lui des semences de moralité que les orages de sa jeunesse empêcheront sans doute de porter beaucoup de fruits, mais qu'ils n'étoufferont jamais complètement ; c'est en grande partie le souvenir, persistant malgré ses fautes, de ce qu'il a vu et de ce qu'il a été lui-même dans sa première enfance, qui l'empêchera de se fixer pour toujours dans le mal et de rester toute sa vie ce qu'il va, hélas ! devenir si vite, et l'on verra pourquoi, après Bossey, un vulgaire polisson (2).

Après quelques mois, et non pas, comme il le croit, deux ou trois ans, passés chez son oncle et tuteur, Gabriel Bernard, Rousseau fut mis en apprentissage, d'abord chez le greffier Masseron, où il ne séjourna guère, ayant été trouvé « inepte » et traité « d'âne » par son maître, puis chez le graveur Abel Ducommun, lequel s'engagea, par contrat signé le 20 avril 1725

(1) Voir, sur ce point, mes *Encyclopédistes*, p. 201.

(2) « Né dans une famille où régnaient les mœurs et la piété, élevé ensuite avec douceur chez un ministre plein de sagesse et de religion, j'avais reçu dès ma plus tendre enfance des principes, des maximes... qui ne m'ont jamais tout à fait abandonné » (*Rêveries* : 3me Promenade).

et moyennant 300 livres et 2 louis d'or d'épingles, « à nourrir et coucher pendant cinq ans le dit apprenti, à lui apprendre sa profession de graveur, à l'élever et instruire dans la crainte de Dieu, comme il est convenable à un père de famille ». Le dit père de famille avait 20 ans, et, du reste, était un butor qui entretint son apprenti beaucoup moins dans la crainte de Dieu que dans la crainte des coups, dont il était fort prodigue.

Nous ne connaissons, il est vrai, le maître graveur que par l'affreux portrait que nous en a fait son apprenti et ce qu'en dit ce dernier me paraît être doublement sujet à caution ; il a pu d'abord le croire sincèrement plus méchant qu'il n'était en réalité en le comparant forcément avec les gens qu'il venait de quitter; en effet, des mains quasi paternelles de ce bon M. Lambercier qui avait eu, à mes yeux, le mérite d'être réprimandé par ses graves confrères pour son humeur trop enjouée (on l'entendait rire de loin, nous dit Jean-Jacques), tomber sous la férule d'un Ducommun, la chute était rude et l'impartialité difficile envers le nouveau maître dans lequel on ne trouva qu'un « tyran ». Mais qui ne voit, d'autre part, que plus ce tyran nous paraîtra injuste et brutal, et plus nous donnerons raison à Jean-Jacques, qui le rend responsable de sa démoralisation si rapide : toutes les fautes qu'il a commises alors, il les avoue et, comme pour mieux s'en punir, il nous les raconte par le menu ; il le dit sans marchander : il devint fainéant et voleur, mais quoi ! son maître l'avait littéralement « abruti ». Ce n'est pas, au moins, qu'il volât de l'argent, cela il ne l'a jamais fait, il tient si peu à l'argent ! — il ne volait que des pommes à son maître, ou des asperges à Mme Verrat; mais son maître ne l'avait-il pas lui-même rendu friand, lui si sobre de nature, en le renvoyant de table au moment où l'on y servait les meilleurs plats ? et quant à Mme Verrat, c'était son fils qui le poussait à voler pour son compte : un « apprenti » peut-il refuser quelque chose à un « compagnon ? » il volait donc des asperges dans leur primeur, les vendait, avec quelle honte, grands dieux ! et donnait, sans en soustraire un liard, tout l'argent au fils Verrat, qui s'offrait, à lui et à un autre camarade, un bon déjeuner. Quant à lui,

Jean-Jacques, « très content de quelques bribes, il ne toucha pas même à leur vin ». Remarquez enfin que si un jour il s'e permis d'entrer par effraction dans le cabinet de M. Ducommu il n'en a profité que pour manier ses bons outils, « vol bien inn cent, puisqu'il n'était fait que pour être employé à son service Or il y avait, dans ce cabinet, des recoupes d'or et des bijo précieux : il n'a pas même jeté sur ces objets un regard « convoitise et pourtant il n'avait jamais plus de quatre ou ci sous dans sa poche; mais voler des bijoux ou de la monnai cela était lié chez lui à des idées de prison et de potence qu fait même naître, tant il en parle avec effroi, dans l'esprit d lecteur : comparés à de tels brigandages, ses petits vols à *la* heureusement ne sont, et le lecteur en convient sans peine, qu des « espiègleries ». Et tout ce qu'il raconte peut être vrai, mai ce qui l'est plus sûrement encore, c'est son adresse à battre s coulpe sur les épaules de son maître : que Ducommun ait mal traité Jean-Jacques, c'est fort possible, mais Jean-Jacques (qu'o relise les *Confessions*) le lui a joliment rendu ; et si j'ai insist un peu longuement sur ce premier récit de Rousseau (auquel j n'ai fait qu'ajouter ce que le texte *est chargé de nous suggérer*) c'est pour nous mettre en garde dès les premiers pas contr certains pièges des *Confessions* : une des habiletés les plus sin gulières, et l'on pourrait dire, tant il y réussit merveilleusement une des prouesses les plus familières à Jean-Jacques, est de s frapper la poitrine tout en montant au Capitole : nul n'a excellé comme lui, à encadrer ses vices dans le panégyrique de se vertus et à se faire pardonner ses pires fautes par le courage d ses aveux et l'éloquence de ses remords.

En attendant, l'apprenti graveur était tombé dans la boue. C qui l'empêcha de se perdre complètement, c'est sa passion pou la lecture : il lut avec fureur tout ce qu'il trouvait dans la biblio thèque de La Tribu ; et, à ce propos, ne nous a-t-il pas donn par avance une piquante réfutation de son premier Discours qu'on l'écoute lui-même : « livré tout entier à mon nouveau goût je ne faisais que lire, je ne volais plus. » Il est donc certain, pou prendre les termes mêmes de la question posée par l'Académi

de Dijon, que cette fois au moins « les lettres avaient contribué à épurer les mœurs » de quelqu'un : mais ce quelqu'un n'avait-il pas été mis au monde pour incarner la contradiction ?

Au lieu des cinq ans, que stipulait son contrat d'apprentissage, Jean-Jacques n'en passa que trois chez Ducommun. On sait comment il s'affranchit : deux fois roué de coups par son maître pour s'être attardé hors ville jusqu'après la fermeture des portes, il se promit de ne pas s'exposer une troisième fois à pareil accueil ; un dimanche donc (le 14 mars 1728) qu'il avait été surpris de nouveau par l'heure et avait vu se lever devant lui les portes de la ville, il « jura de ne plus jamais retourner chez son maître », et prit la clef des champs. Faut-il ajouter foi au dramatique récit qu'il nous a fait de sa fuite dans les *Confessions ?* On ne sait. Toujours est-il que, nous ayant donné pour unique cause de cette fuite les sévices de son maître, il se trahit aussitôt après et ne peut cacher sa joie d'aller à l'aventure et d'entrer, comme il dit, « dans le vaste espace du monde », libre enfin et maître de lui, rêvant « festins, tresors et château même, où il serait favori du seigneur et de la dame et amant de la demoiselle.» En réalité, dégoûté de son métier et de l'assujétissement auquel il le condamnait, il n'attendait, je crois, que l'occasion de chercher fortune.

En disant adieu à Genève et à la profession qu'il y apprenait, il se donne l'air de regretter la vie tranquille et unie qu'il eût pu y mener, si le sort l'avait gratifié d'un meilleur maître ; il aurait été, dit-il, « bon chrétien, bon citoyen, bon père de famille, bon ami, bon ouvrier, bon homme en toutes choses, » et il est certain qu'il ne fut à peu près rien de tout cela ; mais tout cela n'aurait fait d'ailleurs qu'un homme comme tout le monde et ne nous aurait pas donné le Rousseau que nous connaissons et encore moins l'homme exceptionnel et absolument unique qu'il croyait être : il fit donc bien de rompre sa chaîne et c'est de quoi, s'estimant à son prix, il était encore plus convaincu que nous quand il écrivait ce qu'on vient de lire.

CHAPITRE IV

LES ANNÉES DE VAGABONDAGE

On vient de voir comment Rousseau est sorti de chez Ducommun : le voilà donc seul sur les grandes routes, c'est un vrai vagabond. Il erra quelques jours, nous dit-il, autour de Genève « nourri et logé par des paysans de sa connaissance ». A force de « voyager », il arriva à Confignon, en Savoie, à deux lieues de Genève; le curé de Confignon s'appelait M. de Pontverre et il était gentilhomme de la cuillier; ce titre, fameux dans l'histoire de Genève, attire son attention et curieux, dit-il, de voir comment étaient faits les gentilshommes de la cuillier, il va, sans plus de façon, faire visite à M. de Pontverre.

Le curé le reçoit très bien et, tout de suite, lui parle de l'hérésie et l'invite à dîner; puis il entame sa conversion. Avant de voir Jean-Jacques aux prises avec son convertisseur, je dois dire que toute cette entrée en matière ne m'inspire aucune confiance. Rousseau s'est enfui de chez son maître; il lui devait, d'après leur contrat, cinq ans de travail; or, il a déserté au bout de la troisième année; il lui doit donc encore deux ans ou un dédit. Il semble que sa première idée doive être de s'enfuir bien loin de Genève pour échapper aux griffes de Ducommun; et voilà que, dans l'espace de deux jours, il n'a fait que deux lieues de chemin. Cette lenteur est bien singulière ! je crois fort, et je dirai tantôt pourquoi, qu'il tournait autour du presbytère. Si on l'en

Bibliographie : F. Mugnier : *Madame de Warens et J.-J. Rousseau*. C. Levy, 1891. *Confessions*, I, 2. — *Les Rêveries du Promeneur solitaire*, IVe *Promenade*.

croit, c'est par hasard que tout à coup il se trouve devant la maison de M. de Pontverre : « A force de voyager et de parcourir le monde... » ; il se rappelle que M. de Pontverre est gentilhomme de la cuillier et, ma foi ! il va voir « comment est fait un gentilhomme de la cuillier » : or ce titre, au lieu de l'attirer, devait seul le mettre en fuite. Qu'était-ce, en effet, qu'un gentilhomme de la cuillier ?

Dans la lutte séculaire que la ville de Genève soutenait contre les ducs de Savoie, les alliés de ceux-ci, les seigneurs du pays, avaient formé contre Genève une ligue qui s'étendait jusqu'à Lausanne. Un jour, quelques-uns de ces seigneurs banquetaient au château de Barsinel, près de Rolle ; échauffés par le vin, ils parlaient des affaires du jour : « Amis, dit un Pontverre en portant sa cuillier à sa bouche, j'espère que, dans peu, nous mangerons ainsi ceux de Genève. » Cette boutade, nous dit un historien de Genève (1), fit fortune et la cuillier fut l'insigne de la nouvelle confrérie. Chaque membre devait porter à son cou une cuillier d'or ou d'argent suspendue par un cordon de soie. Le but avoué de ces gentilshommes était de placer Genève sous le joug de la Savoie.» Or, Isaac Rousseau (son fils a pris la peine de nous en donner plusieurs témoignages), était un ardent patriote et certainement il avait soufflé son patriotisme à celui qui sera si fier de s'intituler « citoyen de Genève ». Ce nom, par conséquent, de gentilhomme de la cuillier, devait lui être particulièrement odieux et j'ai peine à croire qu'il fût si désireux de présenter ses hommages à un Pontverre. A peine entré, voilà M. de Pontverre qui lui parle de l'hérésie : c'est peu vraisemblable ; ce qui l'est bien plus, c'est ceci : à cette époque, les conversions étaient très nombreuses en Savoie et à Genève même une Chambre des prosélytes avait été fondée en 1707, avec un capital de 10.000 écus, pour convertir les catholiques au protestantisme. D'autre part, en 1732, le pape Clément XII enverra à l'évêque d'Annecy 600 écus romains pour les « nouveaux convertis. » Or, faire savoir aux gens qu'on avait envie de se convertir, cela d'abord rendait intéressant et vous faisait choyer et caresser par les catholiques,

(1) JULLIEN : *Histoire de Genève*, p. 141.

si on était protestant ; par les protestants, si on était catholique une fois converti, vous étiez gratifié d'une pension, protégé et recommandé. C'est ainsi que, dans l'entourage même de Jean-Jacques, Mme de Warens eut, pour sa conversion, 10 écus romains, Mlle de Graffenried 6 écus, Mlle Giraud 3 écus, et Claude Anet 1 écu.

Dans le registre de la Compagnie des pasteurs de Genève, on lit précisément que « le sieur de Pontverre attire beaucoup de *jeunes gens* dans cette ville (Genève) et les convertit et que le public doit être averti (1) ».

Très probablement Rousseau connaissait quelques uns de ces jeunes gens-là, qui devaient être, comme lui, très peu surveillés de leurs parents ; en tout cas, le prosélytisme de M. de Pontverre était « public » ; et, comme la conversion était la ressource des naufragés (c'est encore ce que nous montrera l'histoire de Mme de Warens), je crois deviner pourquoi Jean-Jacques va frapper chez M. de Pontverre ; et si M. de Pontverre lui a parlé de l'hérésie, c'est vraisemblablement parce que Jean-Jacques s'est empressé, pour lui faire ouvrir sa bourse, de lui déclarer qu'il était protestant : il n'en tira qu'un bon dîner, arrosé d'ailleurs d'un excellent vin de Frangi ; il l'en récompense, dans ses *Confessions*, en trouvant que M. de Pontverre n'était pas « un homme vertueux » ; et pourquoi cela ? parce qu'il aurait dû le renvoyer à son père ; et ainsi, si Jean-Jacques n'est pas rentré au logis, c'est la faute du curé de Confignon.

M. de Pontverre l'adresse à une bonne dame d'Annecy que « les bienfaits du roi » avaient précisément retirée de l'erreur, et Jean-Jacques est fort humilié qu'on lui fasse « la charité » et qu'on « le recommande à une dame charitable », chez laquelle il va d'ailleurs tout droit : pas tout à fait, car il flâne trois jours en route ; s'arrête, en vrai troubadour, devant les châteaux, et chante, étonné que dames et demoiselles n'accourent pas à leur fenêtre car, dit-il « il chante admirablement ». Cette dame d'Annecy à laquelle on l'a adressé, c'est Mme de Warens et nous

(1) Gaberel : *Histoire de l'église de Genève*, 1853-62, t. III, 224.

allons la retrouver au chapitre suivant; en attendant, elle l'envoie à l'hospice des catéchumènes, à Turin, où on lui enseignera le catholicisme : et Rousseau qui, en nous parlant de sa visite à Pontverre, tient à nous apprendre qu'il ne « songeait pas à changer de religion et même qu'il envisageait cette idée avec horreur », Rousseau est allé chez une nouvelle convertie, Mme de Warens, et de chez Mme de Warens, il va tout aussi docilement à l'hospice des catéchumènes : décidément l'horreur de la messe ne l'empêche pas de faire tout ce qu'il faut, soit pour attraper un bon dîner chez M. le curé, soit, et il en parle lui-même, un autre bon dîner chez Mme de Warens, soit enfin, car c'est bien là son espoir, pour intéresser à son sort, à Turin, quelques bonnes âmes catholiques. Elles le récompenseront sans doute de son zèle et ne manqueront pas de reconnaître en lui des talents variés, dont il a déjà une très haute idée; car, par exemple, si, dans son entretien avec M. de Pontverre, il n'a pas réfuté les arguments de celui-ci, c'était de sa part pure condescendance, car il se sentait (à 13 ans et au sortir de chez Ducommun !) bien « plus savant » que le curé.

Et le père, Isaac Rousseau, que pense-t-il de l'escapade de son fils ? car enfin si M. de Pontverre a eu l'indélicatesse de ne pas lui renvoyer son fils, Ducommun, tout au moins, a dû le prévenir. Isaac part effectivement pour Annecy, mais il y arrive le lendemain du départ de son fils pour Turin. Que fait-il alors ? il pleure sur le sort de Jean-Jacques... et le laisse continuer sa route: or Jean-Jacques allait à pied, et Isaac était à cheval ! et de qui tenons-nous ces détails, si peu honorables pour Isaac ? de son fils, qui a oublié certaine histoire du manteau de Noé qu'il a certainement apprise au catéchisme du pasteur Lambercier. Au reste il nous renseigne très amplement et sur la conduite de son père et sur les motifs de sa conduite. Isaac s'était remarié, ce même Isaac dont Jean-Jacques nous avait dit : « Il ne se consola jamais de la mort de ma mère ». Donc Isaac, inconsolable et remarié, jouissait du revenu du bien laissé par la mère de ses deux enfants tant que ceux-ci demeuraient éloignés de lui. Et voilà pourquoi Isaac ne fatigua pas son cheval à poursuivre

Jean-Jacques sur la route de Turin. Tout cela est fort possibl mais si Isaac ne fut pas un père modèle, le lecteur, qui le ju ainsi d'après le récit de Jean-Jacques, se dit que Jean-Jacqu ne fut pas non plus le modèle des fils. Et ce trait nous appre en même temps, ce dont nous aurons lieu de nous souvenir dan la suite, que, dans ses *Confessions*, Rousseau s'entend à merveill à confesser les autres.

Le voici donc à Turin, à l'hospice des catéchumènes : j néglige, bien entendu, les vilenies dont il a cru bon (pour bie montrer qu'il « dira tout »), de salir le récit de son séjour l'hospice. Ce qui est intéressant ici, c'est la façon dont il va nou raconter sa conversion. Il est visiblement très embarrassé : lui en effet, l'adversaire du catholicisme, l'auteur de la lettre M. de Beaumont, il faut qu'il nous avoue qu'il s'est jadis conver au catholicisme. Il n'y avait, à mon sens, qu'un seul moyen d se tirer de ce mauvais pas, c'était de nous dire : « Ce que je fi était mal ; car on ne doit changer de religion que si on es convaincu que la religion qu'on embrasse est supérieure à cell que l'on quitte et, cette conviction, je ne l'avais pas. Mon excus c'est que j'étais un enfant, que j'étais seul, livré à moi-même, e que j'avais faim : je m'étais figuré que, de me convertir, cela m sauverait de l'isolement et de la misère. » Mais tout cela, qui es vrai, est beaucoup trop simple pour Jean-Jacques ; et que devien drait, après une telle explication, cette précocité d'esprit qu faisait de lui un enfant exceptionnel ! On sait que, dans l'*Émil* il ne veut pas qu'on parle de Dieu à un enfant, à moins que ce enfant ne soit, comme il l'a été, un petit prodige : « Trouvez de Jean-Jacques à six ans et parlez-leur de Dieu, je vous répond que vous ne courrez aucun risque ». Et il ne voit pas que cett extraordinaire précocité, qu'il se donne, rend sa conversion plu inexcusable.

Donc il nous explique que sa conversion fut « difficile » ; i était si intelligent et même si savant qu'il désespérait tous se convertisseurs ; il céda pourtant ; mais c'est, dit-il, qu'il éta allé trop loin pour reculer ; et puis, il s'était juré de ne plu rentrer à Genève ; et enfin, se refuser à ce qu'on attendait de lui

après ce qu'il avait laissé espérer, cela demandait, c'est lui qui le dit, « une rare force d'âme ». Il abjura donc : il fit, admirez comme il sait à propos son histoire, il fit ce qu'avait fait Henri IV, tout simplement !

Malheureusement la messe, qui avait valu à Henri IV Paris et un royaume, ne lui rapporta que vingt francs : ce fut le produit net de la quête qu'on faisait pour chaque converti ; renier la foi de ses pères pour un louis, c'était un moins bon marché qu'il n'avait cru. Entré à l'hospice le 12 avril 1728, il en sortit le 23 août.

Le voilà de nouveau sur le pavé avec ses vingt francs dans sa poche ; c'était la misère, mais c'était aussi la liberté après une fâcheuse réclusion de « deux mois », d'après les *Confessions* : on voit que c'est un peu plus de quatre mois qu'il faut dire.

Léger de souci, du reste, aussi bien que d'argent, il se promène dans la ville, va voir monter la garde, suit les belles processions ; un jour, s'étant trouvé devant le palais du roi, il voit des gens entrer et, avec son naturel aplomb, il fait de même. Et tandis qu'il dort sur le mauvais grabat d'une logeuse, à un sou par nuit, très exact à faire sa cour, il assiste régulièrement à la messe du roi, enchanté d'entendre de la très bonne musique (1), mais étonné aussi de ne pas trouver là « quelque jeune princesse qui méritât son hommage ». Il s'évertue pourtant, va s'offrir de boutique en boutique pour graver un chiffre ou des armes de vaisselle, et, comme il est joli garçon (c'est toujours lui qui le dit), il plaît à une jeune marchande, M[me] Basile ; c'est une brune extrêmement piquante, dont il a vite fait de toucher le cœur, et l'on sait que de cette histoire galante, à peine ébauchée, il a tiré un de ses plus jolis tableaux (2), auquel je renvoie le

(1) « J'assistais régulièrement tous les matins à la messe du roi ; *ma passion pour la musique commençait à se déclarer*. Le roi de Sardaigne avait alors la meilleure symphonie de l'Europe. » (*Conf.* P. I, L. II). Effectivement les orchestres piémontais étaient fameux ; à la chapelle royale tous les matins, de 11 heures à midi, on entendait l'orchestre du roi divisé en trois groupes qui se répartissaient entre trois galeries assez éloignées ; ils s'entendaient si bien qu'ils n'avaient pas besoin qu'on battît la mesure. (R. Rolland ; *Rev. de Paris*, 1 août 1905).

(2) *Confessions*, partie II, livre II.

lecteur ; car il ne s'agit pas ici de répéter les *Confessions*, ma: simplement de les résumer en les commentant de notre mieu toutes les fois que nous n'avons pas les moyens de contrôl Rousseau ; et ces moyens nous font particulièrement défaut pou tout ce qui concerne le roman qu'il nous a laissé de son enfan et des années qui précèdent son entrée chez Mme de Warens.

Son hôtesse lui trouve enfin une place chez une dame c condition et il rêve aussitôt de grandes aventures ; mais ce qu'o lui offre est une place de laquais ; il endosse donc la livrée entre au service de Mme de Vercellis. Il ne fut pas très conte de sa maîtresse ; d'abord parce qu'elle ne sut pas, « comn c'était naturel, prendre en affection un jeune homme de quelq espérance » ; sans doute Rousseau, et cela seul était naturel, sentait supérieur à sa condition ; mais ce qui excuse Mme Vercellis de ne pas l'avoir traité selon son mérite, c'est qu n'était pas écrit sur le front de Rousseau qu'il serait un jour homme de génie. Autre grief contre Mme de Vercellis : elle ma quait d'expansion avec son laquais, parfaitement ! « elle voul que je lui rendisse compte de mes sentiments, mais elle ne prenait pas bien pour les connaître en ne montrant jamais siens. » Elle mourut, et, voyez son ingratitude ! « elle ne fit ri pour moi. Elle n'avait vu en moi qu'un laquais. » Il me semb vraiment qu'elle le payait pour n'y voir que cela. C'est ch elle qu'eut lieu la célèbre aventure de Marion.

On connaît l'anectote si joliment contée, et dramatisée, p Rousseau : dans la dissolution d'un ménage, beaucoup de chos s'égarent ; Jean-Jacques, dans ce désordre, vole un ruban coule de rose et argent : on le trouve en sa possession et on veut savo où il l'a pris. Il se trouble, balbutie et finit par dire en rougi sant que c'est une servante, Marion, qui le lui a donné. On fa venir Marion ; elle se tait, tandis que Jean-Jacques la char effrontément... Le comte de la Roque les renvoie tous deux e disant que la conscience du coupable vengerait assez l'innocent prédiction qui, depuis, « n'a pas cessé un seul jour de s'accom

(1) *Confessions*, I, II.

plir. Ce souvenir cruel me trouble quelquefois et me bouleverse au point de voir dans mes insomnies cette pauvre fille venir me reprocher mon crime comme s'il n'était commis que d'hier... »

Voici quelles réflexions me suggère ce morceau si souvent cité : Et d'abord pourquoi Rousseau s'est-il cru obligé de nous raconter tout cela? j'entends bien qu'il nous a promis l'histoire vraie, l'histoire entière et entièrement vraie, on sait comme il y insiste, de toute sa vie ; mais vraiment des fredaines de gamin ne nous intéressent guère, et j'en dirais autant, sinon plus, des détails répugnants dont il a souillé ses plus beaux récits de jeunesse ; pourquoi, encore une fois, ne nous a-t-il rien épargné de toutes ces fadaises, ou même, le mot n'est que juste, de toutes ces saletés ?

C'est d'abord parce qu'il est un être exceptionnel, un être unique, et il est naïvement convaincu que tout ce qui lui est arrivé, absolument tout, doit intéresser l'humanité. Il prétend, d'ailleurs, il le dit dès les premiers mots des *Confessions*, faire une œuvre également exceptionnelle et unique, comme est sa personne, et, pour mieux le prouver, il nous raconte des choses que personne, en effet, avant lui, n'avait osé raconter, et il nous invite par là à admirer son courage et sa noble franchise. Ce n'est pas tout : quand il écrit ses *Confessions*, il se souvient, qu'il le veuille ou non, qu'il a été catholique, et même, on le verra plus tard, meilleur catholique qu'on ne croit. Or il sait, comme tel, que, pour expier ses péchés, il faut les confesser et il se confesse, et le titre même de ses mémoires est fort significatif à cet égard ; il se confesse *et s'absout en même temps*, estimant, ce qui n'est pas, sans doute, d'une bonne orthodoxie, que l'aveu suffit comme pénitence. Qu'on remarque ce qu'il nous dit lui-même à propos de son vol : « ce poids est resté jusqu'à ce jour sans allègement sur ma conscience et je puis dire que le désir de *m'en délivrer* en quelque sorte a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes *Confessions*. »

Il a donc été aussi loin qu'on peut aller dans l'aveu de sa faute, on vient de le voir par son propre récit. Et les biographes ingénus de s'écrier : voyez comme il s'épargne peu ! il emploie, pour se

charger lui-même, les termes les plus forts ; qui doutera, apr[illegible] cela, de l'absolue sincérité de Rousseau ? — Selon moi, il surtout donné, dans ce récit, une preuve curieuse de s[illegible] habileté. Il espère bien, en effet, que le lecteur ému va trouve que décidément il est trop dur pour lui-même ; car, après tout de quoi s'agit-il ? d'un simple ruban ! (1) on ne se flagelle pa[illegible] ainsi pour un ruban. Et, selon moi, pour que le lecteur fasse ces réflexions, il le met sur la voie et les lui suggère lui-même en présentant, avec une négligence affectée, les circonstances atténuantes : « c'était un petit ruban... déjà vieux... J'accusai Marion de m'avoir donné le ruban... parce que mon intention était de le lui donner... A peine étais-je sorti de l'enfance. » Et ceci qui est d'un bien fin psychologue : « Quand je la vis paraître, mon cœur fut déchiré : mais la présence de tant de monde fut plus forte que mon repentir. Je craignais peu la punition : je ne craignais que la honte, mais je la craignais plus que la mort, plus que le crime, plus que tout au monde. » Et il répètera les mêmes choses longtemps plus tard dans sa quatrième *Promenade* : « ce mensonge ne fut qu'un fruit de la mauvaise honte ». Et cette explication est, d'ailleurs, fort plausible.

Mais surtout la suprême habileté de Rousseau dans ce récit d'un méfait, comme dans beaucoup d'autres récits semblables que renferment les *Confessions*, c'est d'avoir peu à peu amené le lecteur à lui accorder une confiance absolue, et l'on sait qu'il a trouvé des biographes qui ne jurent que par les *Confessions ;* « comment, disent-ils, douter de quelqu'un qui s'accuse si ouvertement de fautes que, sans lui, on aurait complètement ignorées ? » Rousseau a précisément besoin qu'on lui fasse crédit, car il aura à répondre plus loin à des accusations qui lui tiennent infiniment à cœur ; je veux parler de ses démêlés avec ses amis ; et c'est alors, c'est pour détruire les assertions de ses anciens amis, qu'il

(1) C'est justement la réflexion qu'a faite John Morley (*Rousseau* I, p. 30), et que voulait, à mon sens, provoquer Rousseau. Et qu'on lise Henri Martin : « Tout le monde connaît l'anecdote du ruban, *enfantillage* qui aboutit, par le vertige de la mauvaise honte, à un véritable crime, remords de la vie entière (!), *expié par un aveu héroïque.* » (*Hist. de France.* XVI, 63.

aura besoin de toute la confiance du lecteur. Il espère donc — et c'est là sa tactique, — qu'il se trouvera des gens — et il s'en est trouvé, et il s'en trouvera toujours, — pour nous dire, si nous sommes tentés plus tard de mettre en doute sa bonne foi : « comment voulez-vous qu'il mente l'homme qui, si loyalement, sans omettre un seul détail à sa charge, nous a raconté la tragique histoire de Marion » ?

De chez Mme de Vercellis, et après avoir fait la connaissance de l'abbé Gaime, un esprit droit et ferme, que nous retrouverons ailleurs, puisqu'il doit être un jour l'original du *Vicaire Savoyard*, Rousseau fut présenté au comte de Gouvon, premier écuyer de la reine, qui le recommanda à sa belle-fille, la marquise de Breil. Celle-ci le prit à son service ; on ne lui donna pas cette fois la livrée d'un laquais, mais il dut manger à l'office et servir à table : dure corvée pour cet adolescent qui appartenait à la bourgeoisie de Genève et qui en outre se sentait si supérieur à sa destinée ! on sait la jolie revanche qu'il prit de sa mauvaise fortune, lorsqu'un soir, seul devant les convives stupéfaits, il sut expliquer l'étymologie de la devise des Solar : tel fiert qui ne tue pas. Si l'histoire est vraie, et nous n'avons aucune raison d'en douter, il y eut là, pour son amour-propre, une minute bienheureuse qui le vengea des humiliations et des amertumes de son vil métier. Mais cette satisfaction ne lui suffit pas et il faut encore que le lecteur apprenne l'impression qu'il avait déjà faite, et que cette scène ne fit qu'aviver, sur le cœur de Mlle de Breil : il répand l'eau qu'il lui offrait d'une main tremblante et Mlle de Breil en rougit jusqu'au blanc des yeux. Le roman, d'ailleurs, finit là, au grand dépit et même au grand étonnement de Jean-Jacques, qui ne doute de rien et s'est toujours cru irrésistible : il est vrai que la destinée semblait vouloir encourager sa fatuité en le ramenant bientôt chez Mme de Warens.

En attendant, le comte de Gouvon, impressionné par la scène de la devise, recommande Jean-Jacques à son fils, l'abbé de Gouvon, un abbé lettré qui lui donna des leçons de latin et surtout d'italien : « j'appris l'italien dans sa pureté », dit Rousseau et

nous devrons nous rappeler ces leçons de l'abbé, lorsque nous aurons à montrer que Rousseau connaissait très bien la littérature italienne et s'en est inspiré dans ses œuvres, particulièrement dans sa *Nouvelle Héloïse*.

Devenu, semble-t-il, le favori de la maison, il nous laisse entendre, et cela paraît vraisemblable, que ses maîtres rêvaient pour lui, sinon la haute fortune dont il parle, du moins un poste plus relevé que celui de domestique : son malheur lui fit rencontrer Bâcle ; qui était Bâcle ? un Genevois, son camarade jadis chez Ducommun, quelque mauvais garnement sans doute ; mais il était « très gai et très bouffon ». Rousseau, qui s'engouait très vite des gens, s'attacha à lui, ne vit plus que Bâcle, négligea l'abbé et ses leçons, négligea même les devoirs de sa charge, fit tant et si bien qu'on le chassa : c'est ce qu'il voulait, car l'indispensable Bâcle allait partir, et partir pour Annecy ; or Rousseau entrevoyait, au bout du voyage, la figure souriante de Mme de Warens.

Le voilà donc de nouveau sur les grandes routes : pour vivre, il a d'abord quelque argent, vite épuisé ; mais il a surtout la fameuse fontaine de Héron, un cadeau de l'abbé. On montre donc pour de l'argent la curieuse fontaine dans les cabarets, puis un beau jour la fontaine se casse au bon moment, car elle commençait à les ennuyer. Heureusement, ils sont aux portes d'Annecy. Ici Rousseau devient perplexe : c'est la seconde fois qu'il vient demander asile à Mme de Warens ; comment va-t-elle l'accueillir ? Sa perplexité est d'autant plus vive que, cette fois, il n'est pas seul. Bâcle est sans doute un charmant compagnon de voyage ; mais va-t-il être obligé de le présenter à sa bienfaitrice ? Il s'avise alors d'être « très froid avec lui la dernière journée » ; et l'autre, qui n'aurait pas été fâché sans doute de faire connaissance avec Mme de Warens et avec sa salle à manger, lui dit adieu gaîment, les *Confessions*, du moins, nous l'assurent ; et Rousseau put seul aller frapper à la porte de Mme de Warens chez laquelle nous allons le suivre.

CHAPITRE V

CHEZ MADAME DE WARENS

Rousseau écrivait dans la dernière année de sa vie : « Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première rencontre avec Mme de Warens. Ce premier moment décida de ma vie et produisit, par un enchaînement inévitable, le destin du reste de mes jours (1) ».

Il est vrai, et cette rencontre est bien, en effet, l'événement capital de sa vie. Essayons donc de démêler, à l'aide des documents, malheureusement trop rares, que nous possédons sur elle, ce que fut cette femme singulière qui contribua, plus que personne, à faire, du vagabond que nous avons dépeint jusqu'ici, le Rousseau que tout le monde connaît.

Françoise Louise de La Tour était née à Vevey, le 31 mars 1699, d'une famille noble de la baronnie du Châtelard. Comme Rousseau, à peine venue au monde elle perdit sa mère ; elle fut élevée par ses deux tantes du côté paternel, les demoiselles de

Bibliographie. — J.-J. Rousseau : *Confessions et Correspondance* (passim). — Musset-Pathay : *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, Paris, 1821, t. II. — Th. Dufour : *J.-J. Rousseau et Madame de Warens. Notes sur leur séjour à Annecy.* Annecy, 1878. — Mugnier : *Madame de Warens et J.-J. Rousseau*, Paris, C. Lévy, 1891. — A. de Montet : *Madame de Warens et le pays de Vaud*. Lausanne, Bridel, 1891. — Eug. Ritter : *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*. Hachette, 1896. — A.-D. Perrero : *Madama di Warens. Appunti storici e schiaramenti... Curiosità e Ricerche di Storia Subalpina*. t. III, Turin, Bocca, 1878. — Eug. Ritter : Articles sur les ouvrages de MM. Mugnier et de Montet dans : *Zeitschrift für französ. Spr. and Literat.* 1880, 2e vol. *Annales Jean-Jacques Rousseau*. t. II, 1906.

(1) *Rêveries, dixième promenade.*

La Tour; son père s'étant remarié (autre analogie avec la destinée de Jean-Jacques), Françoise resta avec ses tantes au Basset, joli plateau sur la colline qui s'élève à l'Ouest de la baie de Clarens.

Son éducation fut très négligée : elle lut, sans choix et sans les bien comprendre, des livres trouvés dans la bibliothèque d'un médecin, son aïeul : c'était, singulière lecture pour une toute jeune fille ! des livres de médecine et de philosophie.

De 6 à 10 ans elle passe surtout son temps, au Basset, à courir la campagne avec les petites paysannes de Chailly et de là lui vient peut-être le goût qu'elle aura plus tard de vivre dans la plus grande intimité avec des inférieurs. Rentrée dans la maison paternelle à Vevey, pour y voir mourir son père, et orpheline à 10 ans, elle retourne, avec sa belle-mère, au Basset, où elle passe deux ans sous la tutelle de deux oncles. Elle est mise à 12 ans en pension à Lausanne et cultive, tout particulièrement, le chant et la musique; elle en donnera des leçons à Jean-Jacques. Elle avait à peine 14 ans lorsqu'elle fut demandée en mariage par Sébastien-Isaac de Loys, fils de Jean de Loys, seigneur de Villardin et capitaine d'une compagnie d'élection au service de Berne. Elle avait fait, quoique très jeune, une assez vive impression sur son prétendant pour que celui-ci consentît à la condition que son père mettait au mariage : la renonciation aux biens maternels. Françoise apportait en dot 30.000 livres (ce qui équivaudrait à peu près à 180.000 francs d'aujourd'hui); le mari héritait de la Seigneurie de *Vuarens* (le mot *Warens* qui a prévalu est l'orthographe germanique introduite par les Bernois) et le mariage eut lieu le 22 septembre 1713; Françoise de Warens n'avait pas 15 ans.

Les jeunes époux s'établirent à Vevey, où ils acquirent, semble-t-il, assez vite une certaine considération, puisque nous voyons que M. de Warens y fut nommé membre du Conseil des Douze, — (Conseil qui était l'autorité dirigeante de la cité), — et que les de Warens méritèrent, pour leur bienfaisance envers l'hôpital, d'être « loués » par le Consistoire, lequel ne passait pas pour prodiguer ses éloges. Tout cela s'accorde assez mal avec les

accusations que Rousseau, dans ses *Confessions*, n'a pas craint de formuler avec une étrange légèreté sur la conduite de Mme de Warens à cette époque. Elle aurait eu pour amants M. de Tavel et M. Perret ; pour ce qui est du premier, un colonel, ami de M. de Warens, on ne sait, en l'absence de tout document sur son compte, ce que peut valoir l'accusation de Rousseau. On connait mieux M. Perret ; on le connait assez même pour affirmer que Jean-Jacques l'a calomnié et sa protectrice avec lui. M. Perret était un pasteur qui jouissait de l'estime publique, qui avait vingt-cinq ans de plus que Mme de Warens, était marié, père de plusieurs enfants, et qui enfin « garda dans la haute société de Vevey un prestige absolu jusqu'à sa mort, ce qui aurait été, ce semble, impossible si le moindre soupçon avait couru sur son compte. » (1). Jean-Jacques, il est vrai, est, à son sujet, moins affirmatif que pour M. de Tavel ; après nous avoir fait de celui-ci un très vilain portrait, il ajoute : « le ministre Perret passa pour son successeur ». Et quoi ! Mme de Warens l'a accueilli et hébergé et, ayant entendu dire, Dieu sait par qui ! que M. Perret avait dû être son amant, il n'hésite pas à en informer la postérité ! Mais armons-nous de patience : il a, comme on sait, bien d'autres choses à nous apprendre, et autrement graves, sur le compte de sa bienfaitrice.

M. de Warens paraît avoir été, pour l'intelligence et la volonté, inférieur à sa femme. Celle-ci, d'esprit vif, très entreprenante et fort ambitieuse, crut toujours avoir le génie, alors qu'elle n'avait que la manie, des affaires ; c'est ce qui la perdit. Elle établit une manufacture de bas de soie qu'elle agrandit sans cesse ; pour payer ses entreprises commerciales et aussi ses dépenses personnelles, elle poussa son mari à contracter des emprunts ruineux. Malade, inquiète surtout de l'état de ses affaires, elle alla faire une saison à Aix et s'y lia avec Mme de Bonnevaux, une catholique de Savoie, qui vraisemblablement reçut ses confidences ; pour la distraire de ses chagrins et de ses soucis d'argent, Mme de Bonnevaux essaya de la convertir et fit luire à

(1) De Montet, p. 53.

ses yeux les honneurs qui ne manqueraient pas de récompenser la conversion d'une aussi grande dame à cette cour du roi de Sardaigne où son mari à elle était officier.

Rentrée à Vevey, Mme de Warens trouva que ses affaires avaient encore empiré; la ruine paraissait imminente au printemps de 1726. Si elle restait à Vevey, quelle déchéance et quelles blessures d'amour-propre! au-delà du lac, c'était le salut, une aventure retentissante qui flattait peut-être sa vanité, une vie nouvelle avec de nouveaux amis: elle se fit prescrire une cure à Amphion et, en l'absence de M. de Warens, elle fit ses bagages, sans oublier la vaisselle, le linge et l'argenterie, et le 14 juillet 1726 elle débarquait à Evian, où elle savait qu'était alors le roi de Sardaigne, Victor Amédée II. Si l'on en croit M. de Conzié, dont la relation, il est vrai, diffère un peu de ce que nous disent sur le même sujet et Rousseau et M. de Warens — mais M. de Conzié, alors attaché à la personne du roi, est un témoin oculaire —, voici ce qui se passa : « Le roi allait à la messe de l'église paroissiale, accompagné seulement de quelques seigneurs de la cour, du nombre desquels était M. de Berne x, évêque d'Annecy (plus exactement évêque de Genève-Annecy). A peine le roi était-il entré dans l'église que Mme de Warens arrêta le prélat par sa soutane, se jeta à genoux en lui disant les larmes aux yeux: « in manus tuas, domine, commendo spiritum meum ». Cet évêque s'arrêta en la relevant, il parla cinq à six minutes avec cette jeune pénitente, qui de là se rendit directement au logis de ce prélat, lequel, la messe finie, alla la joindre et, après une conversation assez longue avec elle, revint à la cour, sans doute, pour en rendre compte au roi (1) ». Conduite à Annecy, sous l'escorte des gardes du roi, Mme de Warens, après une instruction sommaire, abjura au couvent de la Visitation le 8 septembre, le jour de la Nativité de la sainte Vierge, « à laquelle, écrivait-elle au roi, je sais que Votre Majesté a une particulière dévotion ». Une pension de 1.500 livres récompensa un si beau zèle et la nouvelle convertie s'installa à Annecy : pensionnaire du roi, protégée par l'évêque, elle reçut chez elle la

(1) De Montet, 71.

meilleure société et c'était donc une vraie grande dame qui, deux ans après, le dimanche des Rameaux, au moment d'entrer à l'église, accueillait de si gracieuse façon le jeune vagabond que lui adressait le curé de Pontverre : « elle prend en souriant la lettre que je lui présente d'une main tremblante (une lettre en « style d'orateur », rédigée par Jean-Jacques), l'ouvre, jette un coup d'œil sur celle de M. de Pontverre, revient à la mienne qu'elle lit tout entière et qu'elle eût relue encore (Jean-Jacques écrivait déjà si bien sans l'avoir appris !), si son laquais ne l'eût avertie qu'il était temps d'entrer. « Eh ! mon enfant, me dit-elle d'un ton qui me fit tressaillir, vous voilà courant le pays bien jeune ; c'est dommage en vérité (et dommage aussi que Jean-Jacques songe en ce moment à faire valoir une autre personne que Mme de Warens !). Puis, sans attendre ma réponse, elle ajouta : allez chez moi m'attendre ; dites qu'on vous donne à déjeuner ; après la messe j'irai causer avec vous ».

Deux jours après cette première entrevue, Rousseau partait pour Turin et l'on a lu au précédent chapitre le récit de ses aventures jusqu'au moment où il vient, pour la seconde fois, et environ un an après, frapper à la porte de Mme de Warens. L'avisé Jean-Jacques ne s'était pas laissé oublier : il avait, d'après les *Confessions*, tenu au courant Mme de Warens de ce qui lui était arrivé chez Mme de Vercellis et chez le comte de Gouvon, et Mme de Warens lui avait donné toute sorte de bons conseils sur la conduite à tenir chez les Gouvon où elle considérait, disait-elle, « sa fortune comme assurée, s'il ne la détruisait pas par sa faute. » Et voilà que par sa faute il avait tout détruit et qu'il était pour la seconde fois sur le pavé : comment Mme de Warens allait-elle recevoir ce jeune fou ? « C'est la Providence qui me le renvoie » s'écria-t-elle, et il fut décidé que Jean-Jacques cette fois s'établirait au logis. Il nous a décrit, dans ses *Confessions*, la vieille maison qu'habitait à cette époque Mme de Warens à Annecy (1) ; de sa chambre Rousseau avait vue sur la campagne et il se rappelle avec joie que « depuis Bossey c'était la première

(1) *Confessions* I, 3.

fois qu'il avait du vert devant ses fenêtres. » Au reste ce premi séjour chez Mme de Warens fut assez court : arrivé au printem 1729, dès Pâques de la même année, il entra au séminai d'Annecy où il resta jusqu'au mois d'août. Il a raconté en dét comment un parent de Mme de Warens, M. d'Aubonne, char par elle de l'examiner, déclara qu'il était tout au plus bon po faire un curé de village, et Jean-Jacques entra chez les Lazariste où l'évêque de Genève paya sa pension ; il y fit la connaissan de l'abbé Gâtier qu'il a probablement calomnié (1) et qui, av l'abbé Gaîme, que nous connaissons déjà, reparaîtra sous l traits du *Vicaire savoyard*.

Dans le récit que Rousseau nous fait des années, les plus bell de sa vie, dit-il, passées à Annecy et plus tard à Chambéry, le jolies anecdotes se pressent sous sa plume : comme je n'ai aucu moyen de les contrôler, je ne puis que les rappeler brièveme et les résumer de mon mieux ; car de les raconter tout unime après lui et d'après lui, ce serait d'abord parfaitement inutile (c n'a qu'à ouvrir les *Confessions*), et ce serait sans doute aus donner gratuitement comme un air d'authenticité à toutes c gracieuses aventures que Rousseau nous a contées à cinquante a de distance et qui sont plutôt le roman que l'histoire de jeunesse. Que reste-t-il donc à faire au biographe pour période qui nous occupe ? deux choses, ce me semble : d'u part, là où Rousseau a brouillé ou faussé les dates, les rectifier ; nous le pouvons ici, grâce aux travaux d'érudition dont ce partie de la vie de Rousseau a été l'objet ; ces corrections tout matérielles nous permettront de déterminer avec précision temps que Rousseau a passé chez Mme de Warens, temps précie pour l'éducation de son esprit et de son cœur ; et, d'autre pa insister particulièrement sur les faits vraiment indéniables vraiment importants, qui marquent ses différents séjours Annecy et Chambéry, je veux dire : sur tout ce qui peut no faire connaître à la fois Mme de Warens, l'influence qu'elle exercée sur Rousseau et les occupations auxquelles se liv

(1) Mugnier, *Mme de W. et J.-J. R.* I. p. 59.

Rousseau aux Charmettes : comme on le verra, il y était occupé, contrairement à la légende, de toute autre chose que de son amour.

Chez les Lazaristes Rousseau ne fit, dit-il, que de la musique ; ce que voyant, Mme de Warens le fit sortir du Séminaire et le mit en pension chez un certain Nicolos que Jean-Jacques appelle M. le Maître, ayant pris pour son nom ce qui n'était que le nom de son emploi : il était maître de musique de la cathédrale. Rousseau fut son pensionnaire pendant six mois, d'octobre 1729 à avril 1730. M. le Maître, laissons lui le nom qu'on lui donnait évidemment à Annecy, était un bon homme, mais un ivrogne : ayant eu avec le chantre de la cathédrale des démêlés du genre de ceux que Boileau a contés dans son *Lutrin*, M. le Maître prit le parti de fuir emportant avec lui la musique du chapitre la veille même des solennités de Pâques, et Mme de Warens ordonna à Jean-Jacques d'accompagner le fuyard et de l'aider sans doute à déménager la musique sacrée : c'est ainsi qu'elle faisait son éducation morale. Mais elle avait, pour éloigner Jean-Jacques, un motif secret que celui-ci ne connut vraisemblablement jamais bien, car « le peu que lui en dit plus tard Mme de Warens », et qu'il nous redit, est très vague et paraît faux. Sans être complètement renseigné nous-même, nous pouvons, grâce à certains documents trouvés aux archives d'État à Turin et aux archives du Sénat de Savoie (1), conjecturer ce qui occupait alors Mme de Warens. Tandis que Rousseau escortait sur la route de Lyon le sieur Nicoloz dit Le Maître, Mme de Warens se préparait secrètement à partir pour Paris avec M. d'Aubonne. Le but précis de ce voyage n'a pu être tiré au clair : il ne paraît pas avoir été très honorable. Son compagnon de route, M. d'Aubonne, était un intrigant et un aventurier : beau-frère, semble-t-il, de ce M. de Tavel qui, si l'on en croyait Rousseau, avait été le premier amant de Mme de Warens, M. d'Aubonne s'était vu refuser « la noble bourgeoisie de Morges », où il avait un château, par L. L. E. E. de Berne (souverains du canton de Vaud); il avait

(1) Ces documents sont reproduits dans l'ouvrage de M. Mugnier, p. 86.

été à Paris proposer au cardinal de Fleury un plan de loterie qui avait été rejeté. Arrivé à Annecy en 1729, l'année où Rousseau était venu lui-même pour la seconde fois, il était le conseiller de Mme de Warens ; car, c'est lui qu'elle avait consulté sur ce qu'il fallait faire de Jean-Jacques et c'est sur le beau conseil qu'il lui avait donné qu'elle avait décidé d'en faire un curé.

Au printemps sans doute de 1730, une dame masquée, c'était Mme de Warens, s'embarquait sur le Rhône à Seyssel ; elle était accompagnée de deux hommes, dont l'un était Claude Anet, son intendant, et l'autre M. d'Aubonne. Ils allaient entretenir l'ambassadeur de Sardaigne à Paris, le comte Maffei, d'une affaire mystérieuse qui ne nous est pas connue, le mémoire que d'Aubonne remit à l'ambassadeur n'ayant pas été retrouvé. Il est plus que probable qu'il s'agissait à la fois « des droits de la maison de Savoie sur Genève » (le roi de Savoie en cette même année 1730 avait nommé une commission pour « mieux éclaircir ces droits ») et des établissements de propagande catholique que dirigeait, dans le pays de Gex, l'évêque de Genève, M. de Bernex, le patron de Mme de Warens ; M. de Bernex était sans cesse en lutte avec les Genevois, et justement à cette époque il faisait solliciter le cardinal Fleury de repousser les demandes des Genevois qui voulaient acheter des seigneuries dans le pays de Gex (1). C'est surtout comme émissaire de l'évêque que dut agir Mme de Warens ; quant au complot (fort probable) tramé par M. d'Aubonne, elle le servit sans le connaître à fond et dans tous ses détails, s'il est vrai que M. d'Aubonne l'ait très vaguement associée à ses desseins pour avoir, auprès de l'ambassadeur Maffei, amateur de jolies femmes, un précieux auxiliaire. Elle « ne sait pas le détail de l'affaire », dit dans une dépêche M. Maffei ; le détail, c'est fort possible : mais le sens et le fond même, elle était assez fine pour les deviner, et c'est parce « qu'elle ne voulait pas jouer ce rôle de comparse auquel voulait la réduire M. d'Aubonne, qu'elle demanda et obtint la permission de quitter son compagnon et de se rendre à Turin » où était le roi (2).

(1) M. Mugnier, ibid. 85.
(2) M. Mugnier, p. 87, 90.

A son retour, Mme de Warens fut très surveillée : on la laisserait aller, sans être inquiétée, soit à Annecy, chez elle, par Seyssel, soit à Turin par Chambéry ; mais on devait l'empêcher, au cas où elle en prendrait le chemin, de passer en Suisse ; il ne faut pas, disait Maffei, « qu'elle communique avec des personnes de sa nation » ; elle avait donc des communications intéressantes à leur faire et on en devine aisément la nature. Il semble qu'après avoir trahi, desservi tout au moins, à Paris, ses compatriotes, elle paraissait, à ceux qui l'avaient employée, assez intelligente pour avoir deviné leurs projets, et assez peu sûre pour les dévoiler et par là rentrer en grâce auprès de ses anciens coréligionnaires. Un sieur Mitonet, avocat ou juge subalterne à Seyssel, chargé de la surveiller au passage, écrivait que « sa conduite était problématique : il peut se faire qu'elle soit de bonne foi catholique ; il peut se faire aussi qu'elle regarde en arrière comme la femme de Loth. » Ainsi, on la croyait capable de jouer double jeu.

Sans vouloir tirer, des documents dont nous nous sommes servis, plus qu'ils ne contiennent, nous pouvons, tout au moins, conclure avec certitude et que toute cette affaire était louche et que celle qui y fut mêlée était une intrigante : les protecteurs même qu'elle s'était acquis par son abjuration trouvaient qu'elle était trop remuante, qu'elle faisait trop parler d'elle. Un ecclésiastique d'Annecy, l'abbé Coppier, qui jouissait de la faveur royale, et à qui Mme de Warens s'était fait recommander, écrivait à M. de Bernex : « Je viens encore de rendre mes meilleurs offices à la pauvre Mme de *Voirans* (tout le monde prononçait ainsi en Savoie). Cette bonne dame a pris la liberté d'écrire au roi et de lui demander la permission de venir se mettre à ses pieds à Turin (la pension royale n'était pas très régulièrement payée), ce qui lui a été accordé ; mais il faudra qu'elle s'en retourne à Annecy et qu'elle prenne soin d'y mener une vie toujours plus exemplaire et toujours plus retirée afin de se rendre digne de la continuation de la pension dont Sa Majesté la favorise. » Si l'on en croit le biographe de M. de Bernex, le P. Boudet, Mme de Warens venait à peine d'abjurer le protestantisme que le

roi aurait dit d'elle : « M. l'Évêque, vos conquêtes sont bien bruyantes ».

En résumé : inconsidérée et besogneuse, n'hésitant pas à planter là son mari, à qui elle n'avait absolument rien à reprocher (leur correspondance le prouve), abjurant sa foi au moment précis où cette adjuration, sincère ou non, l'affranchit de ses créanciers; et enfin, nous le savons par des témoignages précis, convertisseuse zélée (convaincue peut-être, mais certainement rémunérée), des Vaudois ou Vaudoises qui veulent bien se laisser séduire (et n'est-ce pas un peu à titre de nouveau converti que Jean-Jacques a été accueilli par elle ?) telle nous est apparue jusqu'ici Mme de Warens : c'est Rousseau lui-même qui nous fournira bientôt de quoi achever son portrait.

Partie d'Annecy vers le printemps, Mme de Warens ne fut de retour chez elle qu'au milieu du mois d'août 1730. Rousseau, parti avant elle avec Le Maître, avait abandonné son compagnon dans la rue à Lyon, au moment où celui-ci était surpris d'une atteinte d'épilepsie (il en a fait l'aveu que l'on sait dans ses *Confessions*) ; il retourna précipitamment à Annecy et ne trouva au logis que Merceret, la femme de chambre de Mme de Warens. Par crainte peut-être de déplaire à celle-ci, il n'osa loger sous le même toit que Mlle Merceret, une soubrette de 25 ans environ ; il partagea le gîte de Venture. Qui était Venture ? un chevalier d'industrie dont la faconde, dit-il, l'avait ébloui et dont, ce qu'il ne dit pas, les polissonneries n'avaient pas laissé de l'enchanter ; on l'a vu se faire chasser de chez les Gouvon pour suivre sur les grandes routes un certain Bâcle, qui était probablement « un perruquier parti de Genève pour voir du pays » (1) ; au susdit Bâcle il faut joindre une autre connaissance de Genève, retrouvée également à Turin, Mussard, qualifié du surnom de Tord-Gueule ; et voici maintenant Venture ou, pour le nommer par le nom qu'il se donne, Venture de Villeneuve ; tels étaient les jolis compagnons dont Rousseau à cette époque, jeune polisson lui-même, s'inspirait, ou suivant son mot, « s'engouait » tour à tour.

(1) E. Ritter. *La Famille et la Jeunesse de J.-J. R.*, 205.

Nous l'avons vu d'ailleurs congédier lestement son cher Bâcle, au moment où il devenait gênant, à la porte de Mme de Warens ; et nous venons de le montrer se sauvant à toutes jambes dès qu'il voit tomber dans la rue son ami et son maître de musique ; et notons donc, pour nous en souvenir lors de ses fameux démêlés avec ses amis de Paris, qu'il est très prompt à s'attacher — et à se détacher.

Il avait d'ailleurs à Annecy de plus intéressantes connaissances que le sieur Venture : c'étaient Mlle Galley et Mlle de Graffenried qu'il rencontrait, non au bord d'un « ruisseau », mais d'une belle rivière qu'il n'a pas nommée (c'était le Fier) et qu'il escortait jusqu'à Thônes (et non pas « Toune », comme il a dit) ; et l'on s'est étonné que lui, peintre si fidèle à l'ordinaire, ait négligé de nous dépeindre la route si pittoresque qu'il fit à cette occasion : c'est que sans doute les deux belles promeneuses, comme on l'a dit, auront cette fois absorbé son attention (1). Bien des années plus tard, dans sa triste solitude de Wooton, revivant par l'imagination toute la journée passée « et si vite passée » avec ces deux charmantes filles, il en éternisait le souvenir dans un des plus délicieux récits de ses *Confessions*.

Qui ne se rappelle ce début si plein de vérité, de jeunesse et de poésie : « *L'aurore un matin me parut si belle* que, m'étant habillé précipitamment, je me hâtai de gagner la campagne pour voir lever le soleil ... ; c'était la semaine après la Saint-Jean ; la terre était couverte d'herbes et de fleurs ... » et le trait qui est dans toutes les mémoires : « Nous allâmes dans le verger achever notre dessert avec des cerises : je montai sur l'arbre et je leur en jetais des bouquets dont elles me rendaient les noyaux à travers les branches ». C'est dommage seulement que le souvenir si vivant de ces rieuses et gracieuses filles n'ait réussi ni à faire taire sa vanité (il n'a pu nous laisser ignorer l'impression qu'il avait faite sur elles), ni à réfréner complètement sa sensualité : il a beau s'appliquer à être chaste, il n'y réussit pas parfaitement, ne serait-ce que par cette application même à nous mar-

(1) M. Mugnier, *ibid.*, p. 72.

quer, par exemple, que ce dîner entre deux pures jeunes filles est bien supérieur, non pas seulement « pour la gaîté et la douce joie, mais même pour la *sensualité*, aux soupers des petites maisons de Paris ». L'auteur de la *Nouvelle Héloïse* n'a pas la touche délicate de l'auteur de *Paul et Virginie*. Et puisque nous venons de citer la *Nouvelle Héloïse*, il est vraisemblable qu'il pensait un peu à ses deux jolies voyageuses de Thônes quand il imagina ses deux amies, Claire et Julie, dans son roman n'a-t-il pas dit de M[lle] de Graffenried qu'il l'aurait mieux aimée comme confidente, préférant M[lle] Galley pour maîtresse, n'est-ce pas l'agréable situation où il placera Saint-Preux entre Claire et Julie ?

Nous savons à peu près qui étaient ces deux jeunes filles qui par cette belle matinée de juin, se rendaient à Thônes : l'une M[lle] de Galley était fille de M. de Galley, co-seigneur de la vallée des Clefs ; c'était probablement, d'après l'âge que lui donne Rousseau, l'aînée, Claudine, qui fêtait ce jour-là sa vingtième année ; et son amie, M[lle] de Graffenried, était une nouvelle convertie ; il y avait à Annecy une autre « nouvelle convertie que voyait fréquemment Rousseau ; c'était une amie de Merceret, une Genevoise, Esther Giraud (à qui il donne 37 ans mais qui n'en avait pas 28) et qui était folle de lui : mais elle lui inspirait, dit-il, une profonde aversion. Il est à remarquer qu'il vivait alors au milieu de jeunes filles et que ces jeunes filles parmi lesquelles, dit-il, et on l'en croit volontiers « il se plaisait fort », étaient toutes ou catholiques de naissance ou converties au catholicisme et, de la complexion amoureuse dont il était, il y avait là pour lui une raison de plus d'être à cette date bon catholique : de fait, il l'était assez pour admettre que les prières de l'évêque avaient subitement éteint un incendie qui menaçait de dévorer la maison de M[me] de Warens et pour certifier par écrit ce miracle : écrit fatal, qui tombera plus tard dans les mains de Fréron au grand désespoir de Rousseau, devenu alors grand négateur de miracles. C'est là un détail qui a son importance et que nous aurons à rappeler quand nous essaierons de préciser l'évolution religieuse de Rousseau.

Cependant Mme de Warens ne revenait toujours pas : impatiente de l'attendre, sa femme de chambre, Mlle Merceret, dont on avait sans doute oublié de payer les gages, résolut de retourner chez son père, qui était organiste à Fribourg.

Il y a loin d'Annecy à Fribourg, et Anne-Marie (ce sont les prénoms de la Merceret retrouvés par M. Mugnier), sans être vraiment «belle», n'est pas « laide » non plus, nous dit Rousseau, et elle doit être alors dans sa vingtième année : heureusement elle a sous la main le chevalier toujours prêt à partir et à escorter, quand on l'en prie, (car il ne s'offre jamais), les jeunes filles seules en excursion ou en voyage. Sa timidité d'ailleurs ou, comme il dit, sa « sottise » est telle qu'elle les protège, non seulement contre lui, mais contre elles-mêmes, quand elles tombent amoureuses de lui et aucune d'elles n'y manque. Est-il donc si irrésistible ou n'est-il qu'un fat ? Sa fatuité n'est guère douteuse ; mais à l'âge qu'il avait alors (de 18 à 19 ans), avec sa physionomie éveillée, ses yeux pleins de feu et son esprit naturel, il avait de quoi intéresser des jeunes filles, qui étaient en Savoie plus libres et plus expansives qu'on ne l'était en Suisse. Quoi qu'il en soit, Jean-Jacques fut pour Anne-Marie, d'Annecy à Fribourg, et malgré la longueur du voyage, un chevalier sans reproche — mais non pas sans mérite, car il nous décrit, avec ces détails si déplaisants par leur précision et qu'il affectionne, toutes les tentations auxquelles l'exposa, mais en pure perte, la coquetterie de sa compagne ; croyons-le donc sur parole : qu'il ait, en effet, dans ces circonstances, et dans d'autres semblables qu'il nous racontera avec la même complaisance, joué ou non le rôle de Joseph, cela importe moins qu'il ne croit à la postérité. Il remit donc la Merceret intacte dans les mains de son père, qui l'invita à dîner, et l'on se dit adieu. Plus tard, dans ses *Confessions*, en prenant congé de la jeune fille, dont il ne parlera plus, son cœur s'attendrit à la pensée qu'il a peut-être alors laissé échapper le bonheur : « Elle avait un vrai goût pour moi, j'aurais pu suivre le métier de son père et vivre heureux et tranquille à Fribourg ». Mais hélas ! comme le dira un jour la plus illustre disciple de Jean-Jacques et la plus infortunée : « la gloire est le deuil écla-

tant du bonheur », et, plus encore que Mme de Staël, Roussea
semblera confirmer la vérité de cette triste maxime.

Ce qu'il est intéressant de relever, à propos de ce soupir d
regret qui échappe à Rousseau au moment où il prend congé d
son aimable compagne de voyage, ce n'est pas qu'il ait poétisé
cela nous arrive à tous, les souvenirs de sa jeunesse, mais c'es
que, parvenu, au moment où il écrit cette partie de ses *Confes-
sions*, au sommet de la gloire, il exprime le regret de n'avoir pa
épousé la Merceret, c'est-à-dire une simple femme de chambre

Et je ne prétends pas du tout que ce regret soit absolumen
sincère (je ne le crois pas non plus tout à fait mensonger), et j
n'oublie pas davantage le prodigieux orgueil de Rousseau ; mai
que précisément, et malgré son orgueil, malgré les illustre
amitiés dont il s'est vu honoré, il ait eu l'idée, à cette époque d
sa vie — et de sa gloire — d'exprimer un regret si inattendu
cela nous renseigne mieux que je ne saurais dire, et plus qu
tout ce qu'il nous a appris lui-même, sur la simplicité, j'allai
dire : sur la vulgarité de ses goûts ; et cela aussi, je crois, nou
prépare à comprendre pourquoi il se décidera, un jour, à défau
de la Merceret, à épouser Thérèse.

Nous avons accompagné Jean-Jacques jusqu'à Fribourg ; mais il nous faut un instant rebrousser chemin pour raconter une rapide visite qu'il fit à son père en traversant Nyon, où Isaac Rousseau, on s'en souvient, s'était retiré et remarié. « En passant à Genève, dit-il, il n'alla voir personne », et il fit bien : les Genevois de ce temps ne devaient pas être tendres pour les renégats ; mais, ajoute-t-il, il fut prêt à se trouver mal sur les ponts. Sans doute il exagère, encore que nous le sachions impressionnable à l'excès ; et il est probable aussi que, s'il fut ému en revoyant sa ville natale, la honte d'avoir abjuré la religion de sa famille et de ses concitoyens était bien pour quelque chose dans une si grande émotion. Et, quoiqu'il n'en dise rien non plus, il ne devait pas être sans inquiétude sur l'accueil que lui ferait son père, bon Genevois et, c'était tout un, bon calviniste. De fait, on s'embrassa, on pleura (Isaac s'attendrissait et pleurait volontiers) mais, nous dit Rousseau, mon père « ne fit pas pour me

ramener tout ce qu'il aurait pu faire. » D'abord la belle-mère de Jean-Jacques ne tenait guère à le garder au logis : « elle fit semblant de vouloir me retenir à souper » ; c'était tout juste de la politesse ; et puis Isaac avait peine à pardonner à son fils une conversion qui lui faisait perdre ce fameux droit de bourgeoisie, l'honneur de la famille. Rousseau nous le donne à entendre en paroles vagues et embarrassées : « après le *pas* que j'avais fait, il jugeait peut-être que je n'en devais pas revenir. » Une lettre de Rousseau, écrite un certain temps après cette entrevue (1), nous fait entrevoir les vrais sentiments d'Isaac Rousseau à l'égard de son fils : il a très mal reçu celui-ci : « malgré les tristes assurances que vous m'avez données que vous ne me regardiez plus pour votre fils. » Et que lui reproche son père ? à coup sûr son abjuration, mais vraisemblablement aussi son escapade de Genève qu'il n'avait pas dû lui pardonner, car Jean-Jacques, implorant une réponse de son père, lui écrit : « ce sera la première lettre que j'aurai reçue de vous depuis ma sortie (admirez l'euphémisme) de Genève. »

Le vrai but, au reste, de cette lettre est d'obtenir des subsides : « vos yeux se chargeraient de larmes si vous connaissiez à fond ma véritable situation. » C'est qu'en effet il est alors dans la plus extrême misère : on peut l'en croire quand il nous dit qu'étant arrivé un soir à un petit village près de Lausanne, « il entra dans un cabaret sans un sou pour payer sa couchée ». Une chose heureusement ne lui faisait jamais défaut dans les moments les plus critiques : c'était l'aplomb. Il demanda à souper, dormit d'un bon somme, fit le lendemain un bon déjeuner et, quand sonna le quart d'heure de Rabelais, il offrit de laisser en gage la veste qu'il avait sur le dos : dépouiller ce pauvre jeune homme ! l'aubergiste avait si bon cœur (Rousseau y comptait bien) qu'il refusa la veste — pauvre veste, sans doute, — et le laissa partir, lui disant qu'il le payerait quand il pourrait. Rousseau affirme « qu'il ne tarda guère à lui renvoyer son argent par un homme

(1) écrite de Neuchâtel en 1731, non 1732 comme l'a datée Musset-Pathay. Voir Mugnier, 79.

sûr » ; je crois bien qu'il s'acquitta — c'était assez son habitu
— mais pas si tôt qu'il le dit ici, car assez longtemps il fut a
abois. Cette détresse profonde, où le replongeaient sans cesse
mauvaise fortune et ses coups de tête, risquait à chaque inst
de le conduire en un gîte qu'il aurait été dispensé de sol
et en définitive il faut lui savoir gré de n'avoir été qu'un va
bond ; mais tant de souffrances et d'humiliations accumul
ne seront pas perdues pour son éloquence et, plus tard, da
ses cris de colère contre les riches et les grands seigneurs,
retrouvera les rancunes du pauvre diable qui, sur le chem
de Lausanne et ailleurs, se demandait le soir avec angoisse
il trouverait à souper et à coucher. Çà et là pourtant il renc
trait de bonnes gens qui lui venaient en aide, comme l'aubergi
de tantôt, et, quelques jours après, comme ce brave Perrotet q
faisant semblant sans doute de se laisser prendre à ses pet
mensonges (il se donnait pour un musicien de talent), lui offr
à crédit, non pas, il est vrai, la pension entière (elle était, hél
de cinq écus) mais la demi-pension : une soupe à dîner et
bon souper le soir.

Jean-Jacques parle avec effusion de ce Perrotet qui « étai
meilleur homme du monde »; il remarquera un jour que si da
« les états élevés l'intérêt et la vanité parlent seuls », c'est da
les états inférieurs qu'il a trouvé dans sa jeunesse tant de bon
âmes : et si, seul de tous les littérateurs de son temps, il ai
réellement le peuple, c'est un peu parce qu'il a au cœur
souvenir encore vivant de tant de gens du peuple dont il p
dire que, quand il a eu faim, ils lui ont donné à manger.

Nous lisons dans les *Confessions*, à cet endroit de sa vie,
phrase suivante : « J'ai toujours trouvé dans le sexe (on dis
même d'ordinaire à cette époque : « le sexe enchanteur »), u
grande vertu consolatrice. » Par cette phrase, où il se pe
assez, du reste, avec son éternel besoin d'amitiés féminin
Rousseau veut parler de l'agréable correspondance qu'il ent
tenait alors, non pas peut-être avec les deux gracieuses exc
sionnistes de Thônes (comme il l'affirme dans les *Confession*
mais avec Mlle Giraud ; (il demande, dans sa lettre à celle-ci,

permission d'écrire à « l'aimable Mlle de Graffenried » et sa lettre à Mlle Giraud est curieuse à plus d'un titre (été 1731) (1) :

On y voit d'abord qu'il a « encouru la disgrâce de Mme de Warens » et il feint d'ignorer les fautes, *au pluriel*, qui l'ont pu rendre coupable à ses yeux ; l'une de ces fautes est sans doute le lâche abandon de ce pauvre Le Maître que Mme de Warens, sachant ses infirmités, avait dû confier aux soins de Jean-Jacques. Il assure ensuite sa correspondante de son inébranlable attachement à la religion catholique ; et l'on voit quelles séduisantes prêcheuses, sans compter Mme de Warens, l'aidaient non-seulement à résister aux objurgations de son père, mais encore, semble-t-il, à triompher de ses remords, tout au moins du regret qu'il éprouvait alors, en pays protestant, de s'être mis dans une situation fausse : « Je risque, à chaque instant, d'être regardé comme un fourbe et comme un espion. » Heureusement, sa religion est si profondément gravée daus son âme « que rien n'est capable de l'en effacer. » Et ceci n'était pas seulement pour Mlle Giraud, mais sans doute aussi pour Mme de Warens, à qui « il n'ose prendre la hardiesse d'écrire. » Il est fort endetté, mais qu'elle se garde bien d'en parler à Mme de Warens ; « j'aimerais mieux la mort qu'elle crût que je suis dans la moindre indigence » ; seulement, comme il la prie de s'employer pour lui auprès de Mme de Warens, il doit espérer, tout de même, que celle-ci sera instruite de son triste sort. Et enfin, il n'y a pas lieu de faire remarquer que Jean-Jacques écrit encore très mal, ni de s'en étonner ; tout au plus peut-on enregistrer cette lettre et celle de la même époque à son père (où l'impropriété des termes le dispute à l'emphase), pour noter tout ce qu'il avait à acquérir avant de pouvoir écrire seulement son premier Discours ; mais ce qui est bien plus curieux, c'est qu'à cette date déjà, et malgré sa détresse et son éternel vagabondage, il s'escrime à rimer et à polir son style, et il envoie à Mlle Giraud,

(1) Sur cette lettre voir *Annales J.-J. R.* II, 164 (*Pages inédites de J.-J. R.* par M. Th. Dufour).

« sous le sceau du secret, quelques-unes de ses pièces (1) »; où les a-t-il brochées ? dans quelque gîte de rencontre, ou peut-être sur les grandes routes et pour tromper la faim; et, ce qu'il faut admirer encore, c'est sa belle confiance en lui-même : « Je n'ai pas encore assez de vanité pour vouloir porter le nom d'auteur; il faut auparavant que je sois parvenu à un degré qui puisse me faire soutenir ce titre avec honneur. »

Auteur! s'il n'ose pas encore porter ce beau nom comme poète, il s'en croit digne comme musicien; et les Lausannois vont apprendre à connaître le compositeur Rousseau ou plutôt, car il avait pris l'anagramme de son nom, c'est Vaussore qui va se révéler, et, puisqu'il s'agit de musique, il aura un nom qui sonne bien : Vaussore de Villeneuve. Sa musique malheureusement sonna moins bien aux oreilles des Lausannois, car « depuis qu'il existe des opéras français, de la vie (c'est lui qui l'affirme), on n'ouït un semblable charivari. » Il a conté lui-même, on sait avec quelle verve, comment, arrivé à Lausanne, il s'était fait passer pour Parisien et pour maître à chanter, lui qui ne savait pas déchiffrer un air ; et comment il s'était offert à composer, pour un concert que donnait M. de Treytorens, une pièce terminée par un menuet, — et le sabbat qui s'ensuivit.

Que sa pièce fût détestable, il n'y avait là rien d'étonnant : ce n'est pas avec les six mois de leçons de M. Le Maître qu'il avait pu devenir très savant en musique; mais ce qui est fait pour surprendre, c'est qu'il ait osé se donner pour compositeur et qu'il ait soutenu effrontément cette gageure jusqu'au bout, alors qu'il nous parle sans cesse, et avec raison, de son extraordinaire timidité. Qu'est-ce donc qui lui avait subitement donné tant d'audace? d'abord sa détresse même : ventre affamé n'a point de

(1) M. Th. Dufour nous a donné (*Annales J.-J. R.*, II, 192-198) quelques fragments inédits de Rousseau qu'il date du second trimestre 1731 : C'est un plan d'idylle, fragments de cantate, et une pièce de vers. (Rousseau nous dit dans ses *Confessions*, que « croyant avoir du goût pour la poésie, il fit (à Soleure, et après avoir lu les œuvres de J.-B. Rousseau) pour son coup d'essai une cantate à la louange de Mme de Bonnac » (dont il va être question quelques lignes plus loin). C'est une imitation très médiocre, avec vers faux, de J.-B. Rousseau. Évidemment, « le coup d'essai » ne fut pas un coup de maître.

ur; et ensuite cette idée juste qu'en pays protestant on se nnaissait moins en musique que dans le pays d'où il venait; us savons, par exemple, pour ne citer que quelques faits obants, que ce n'est qu'en 1756 qu'il fut permis d'installer un gue à Genève; et, dix ans plus tard, le pasteur Jacob Vernet, :onnaissant que les Genevois avaient peu de goût pour la ısique, les excusait par cette raison que le climat de Genève it nuisible à la voix (1) : mais c'était le puritanisme calviniste i était nuisible aux arts en général et à la musique en partilier. Tout de même, Rousseau s'était exagéré en matière ısicale l'inexpérience des Lausannois et ses propres talents; ı coup d'audace (les timides sont quelquefois par bravade riblement audacieux), avait eu un succès de fou rire qui l'avait oitement rendu célèbre dans toute la ville. Qui eût pu prédire ›rs que cet enragé râcleur charmerait un jour de « sa musique :hanteresse », c'est ainsi qu'on l'appellerait, le roi de France toute sa cour? mais ce n'était là qu'une des innombrables rprises qu'il réservait au monde; et, en attendant, il végétait, êtant des leçons « qui ne venaient pas en foule », nous l'en ›yons sur parole; réussissant pourtant à se faire prendre au ·ieux par « deux ou trois gros Teutches aussi stupides qu'il ıit ignorant » et qui l'aidaient au moins à payer sa demi-pen-›n, voire même à faire une excursion au pays de Mme de Warens: 'allai à Vevey loger à la Clef (une plaque y rappelle encore ce our de Jean-Jacques), et pendant deux jours que j'y restai ns voir personne, je pris pour cette ville un amour qui m'a ivi dans tous mes voyages et qui m'y a fait établir enfin les ros de mon roman. » Son roman devait jeter une telle poésie r ces petites villes de Vevey, Clarens et Montreux, que désor-ıais le souvenir de Rousseau est inséparable de tous ces jolis aysages du canton de Vaud et en double le charme pour le romeneur : voici le lac, c'est le lac qu'il lui fallait dans ses rêves et non pas un autre »; en face de Vevey, c'est la Meillerie :t le souvenir de Saint-Preux et de ses promenades désolées à

(1) Voir sur ce point : Jansen : *Rousseau als Musiker*, Berlin, 1884.

travers les rochers se lève aussitôt dans votre esprit; à gauche on aperçoit la dent de Jamant et l'on se répète aussitôt ces mots si simples, mais si pittoresques de Julie : « Quoique l'automne soit encore agréable, vous voyez déjà blanchir la pointe de la Dent-de-Jaman. » C'est que Rousseau ne s'est pas seulement inspiré directement de la nature, ce qui rend sa prose si vivante et si colorée; mais il a comme ajouté à cette nature une vie et des couleurs nouvelles qu'il puisait dans son ardente imagination : et désormais les bords du lac de Genève ne sont plus beaux seulement de leur propre beauté, mais encore de je ne sais quelle beauté mélancolique et attendrissante dont les a pour jamais imprégnés l'enchanteur qui les a fait connaître et aimer.

De Lausanne Rousseau s'était rendu à Neuchâtel, où il passa l'hiver de 1730 à 1731 ; il y avait, paraît-il, trouvé quelques écoliers, ce qui lui permit de manger à sa faim pendant quelque temps et de courir le pays ; dans une de ses courses à travers champs, il rencontre, un jour, dans un cabaret de Boudry (en avril 1731) « un homme à grande barbe, avec un habit violet à la grecque, un bonnet fourré », parlant un jargon que personne n'entend et que Jean-Jacques croit comprendre : il lui parle, en effet, italien (il se souvenait des leçons de l'abbé de Gouvon) et l'étranger lui saute au cou : Jean-Jacques sera son interprète et sans doute moyennant quelques flatteries (Rousseau n'y résistait jamais), le voilà lié à la fortune de cet étranger qui lui fait oublier et perdre ses élèves de Neuchâtel.

Le mystérieux personnage, dont il vient de s'engouer et auquel il servira de trucheman, est le révérend Père Athanasius Paulus, de l'ordre des saints Pierre et Paul de Jérusalem, qui fait une collecte pour le rachat d'esclaves chrétiens et pour le rétablissement du Saint-Sépulcre : c'est du moins le nom et la mission qu'il se donne (1).

Rousseau accompagne l'archimandrite, c'est ainsi qu'il l'appelle, à Fribourg et à Berne ; il prononce même dans cette

(1) Comme il résulte des « manuaux » des Conseils de Fribourg et de Berne, retrouvés par M. Ritter (*La famille et la jeunesse de Rousseau*, p. 208).

dernière ville, en l'honneur du Saint-Sépulcre, une fort belle harangue qui fut très goûtée et, pour que nous n'en doutions pas, il nous en donne un résumé pathétique. Fribourg s'était méfié et, après avoir accordé au susdit Père Paulus une patente pour quêter, la lui avait retirée et l'avait prié « de quitter le pays ».

De Berne on avait passé à Soleure, où l'on s'empressa d'aller saluer l'ambassadeur de France, M. de Bonac. Malheureusement M. de Bonac, qui avait été ambassadeur à Constantinople, était au fait de tout ce qui regardait le Saint-Sépulcre : il s'aperçut vite que l'archimandrite n'était qu'un charlatan et il mit brusquement fin à l'odyssée de Rousseau (1). D'après ce dernier, l'ambassadeur, touché du récit qu'il venait de lui faire, le présenta à M[me] l'ambassadrice et l'on décida « qu'il resterait à l'hôtel en attendant qu'on vît ce qu'on pourrait faire de lui. » Au reste, il fit impression, à l'en croire, sur tout le personnel de l'ambassade, puisque le secrétaire, M. de la Martinière, en le conduisant dans la chambre qui lui était destinée, lui dit : « Cette chambre a été occupée sous le comte du Luc par un homme célèbre du même nom que vous ; il ne tient qu'à vous de le remplacer de toutes manières et de faire dire un jour : Rousseau premier, Rousseau second. » Il ne serait pas impossible que M. de la Martinière lui eût tenu ce propos — les secrétaires d'ambassade sont parfois facétieux, — mais Jean-Jacques ne nous a pas dit de quel sourire le propos fut accompagné et si par hasard le futur Rousseau second, pour apitoyer et intéresser à son sort M. l'ambassadeur, n'avait pas fait valoir ses essais poétiques. Il se pourrait aussi que Rousseau eût commis quelques erreurs sur ce qui lui arriva à Soleure ; mais admirez d'abord sa suffisance : « l'expérience que je commençais d'avoir modérait peu à peu mes projets romanesques ;

(1) Nous avons, de cette date, un premier écrit manuscrit de Rousseau : c'est une « lettre de Corchut à l'empereur Sélim, son frère, tous deux fils de Bajazet, portée par le capigi qui eut ordre de l'exécuter. Cette lettre a été traduite des vers turcs. » Lettre insignifiante, d'ailleurs, qu'a pu lui réciter l'archimandrite. Voir Th. Dufour : *Annales J.-J. R.* II, 190.

et, par exemple, non seulement je ne devins point amoureu
Mme de Bonac (et pourtant n'était-il pas le trucheman d'un g
rieux archimandrite !) ; mais je sentis d'abord que je ne pouva
faire un grand chemin dans la maison de son mari. M. de l
Martinière en place et M. de Morianne, pour ainsi dire en sur
vivance, ne me laissaient espérer, pour toute fortune, qu'un
emploi de sous-secrétaire qui ne me tentait pas infiniment. Cela
fit que, quand on me consulta (?) sur ce que je voulais faire, je
marquai l'envie d'aller à Paris » ; et, quinze jours plus tard, pour
condescendre à ce désir, M. l'ambassadeur lui donnait de quo
faire le voyage. Mais comment se fait-il alors qu'après son aven-
ture de Soleure nous le retrouvions à Neuchâtel, d'où il écrit à
son père que ses élèves ne « veulent plus recommencer leurs
leçons ? » Il est vraisemblable, ainsi qu'on l'a supposé, que
« ce retour à Neuchâtel n'ayant pas été heureux, dans la détresse
où il tomba, Jean-Jacques battit le rappel de tous les côtés » ; en
même temps qu'il écrivait à son père et sans doute aussi à
l'ambassadeur, il envoya encore une lettre à Annecy à l'adresse
de M. de Bernex, l'évêque de Genève. « Ce grand évêque (dit-i
dans son *Mémoire au gouverneur de Savoie*) me recommanda à
M. le marquis de Bonac (1). » C'est alors sans doute, et sur la
recommandation du bon évêque que M. de Bonac voulut bien
chercher une place pour Rousseau et, comme ses relations
étaient à Paris, c'est à Paris qu'il envoya Rousseau sans songe
à « le consulter ». L'ambassadeur lui donna cent francs, et l
secrétaire interprète, M. de Merveilleux, une lettre pour un sien
ami, M. Godard, colonel suisse au service de la France, « qu
cherchait quelqu'un pour mettre auprès de son neveu, lequ
entrait fort jeune au service ; » et Rousseau, muni du tout, part
pour Paris, le bâton à la main.

Il mit à faire ce voyage quinze jours qui lui parurent dél
cieux : il voyait du pays, ce qui fut toujours son plus gran
bonheur ; il allait chez un officier et il le suivrait naturelleme
dans sa rapide fortune ; officier à son tour, pourquoi n'ente

(1) Eug. Ritter, *ibid*, p. 210.

il pas dire un jour le maréchal Rousseau ? car sa myopie t pas un obstacle invincible (il n'en voyait pas d'autre) à vancement : ne savait-il pas que le maréchal Schomberg lui aussi, la vue courte? C'est en riant, bien entendu, qu'il parle de toutes ces folles chimères qui l'amusaient et ent son pas plus léger sur la route de Paris : ce que nous iendrons pourtant nous-même, c'est que le sort a beau lui ontraire ; même alors, même réduit, comme ici, à accepter cours, et très probablement, on l'a vu, à les mendier, il ne pas de rêver les plus hautes destinées ; cela ne dénote ulement une riche imagination, mais encore une ambi- ui ne se contentera pas de peu et qui ne se découragera sément, et nous la verrons à l'œuvre.

s, qu'il rêvait plein de palais de marbre et d'or, démentit sement l'idée qu'il s'en faisait : il y entra en mai 1731 par bourg Saint-Marceau, et, au lieu des « superbes rues », ivait imaginées, il ne vit que « de petites rues sales et es, de vilaines maisons noires, des mendiants, des ravau- s, des crieuses de tisanes et de vieux chapeaux (1) ». Au l n'aimera jamais Paris ; mais, quand il l'habitera plus t ne songera d'ailleurs qu'à le fuir, ce qu'il critiquera alors itôt ce qu'il maudira en lui avec l'âpre accent de la colère, contrairement à ce qu'il lui reproche ici, son élégance et ixe ; et la seconde impression, quoique inverse de la ère, ne sera pas plus favorable à « cette capitale », comme pelle ici. Nous aurons, du reste, à démêler les causes très es de ce « secret dégoût » qu'il fait, dans les *Confessions*, de son premier voyage.

mparez Voltaire : « Candide entra par le faubourg Saint-Marceau et e dans le plus vilain village de la Westphalie ». *Candide*, ch. XXII. ourg Saint-Marceau était le quartier le plus pauvre de Paris, « le foyer, cier, de la misère obscure... Dans une des tabagies du faubourg Saint- i se réfugient pendant le jour les femmes les plus dégoûtantes des s du Pont-Neuf et du Louvre pour y dépenser quelques sols arrachés à e des Savoyards, des manœuvres et des filous ». (*Tableau de Paris*, I). même époque Marmontel s'était fait de loin, comme Rousseau, « un superbe et fantastique de Paris : mais cette illusion fut bientôt : ». (*Mémoires*).

La place que le colonel Godard lui offrait auprès de son neveu ne lui convint pas : on voulait faire de lui une espèce de valet, alors qu'il s'était attendu à être « un vrai gouverneur ». Ce qui lui restait des cent francs qu'on lui avait donnés au départ, joint à un petit supplément que lui fit tenir le généreux marquis de Bonac, l'aida à vivre, à vivoter plutôt, quelque temps : la belle-sœur du secrétaire interprète de Soleure, Mme de Merveilleux, l'avait pris en amitié (ou en pitié), et lui avait offert sa table, dont « il profita souvent ». Tout cela, en somme, ne valait pas l'hospitalité de Mme de Warens : mais qu'était donc devenue celle-ci ? il la demandait à tous les échos : Mme de Merveilleux l'aida dans ses recherches, et on parvint enfin à apprendre que la mystérieuse Mme de Warens était repartie de Paris depuis deux mois pour la Savoie, ou pour Turin, à moins qu'elle ne fût, comme « le disaient quelques personnes » retournée en Suisse, — et cette dernière supposition s'accorderait assez avec l'hypothèse, émise plus haut, qu'on redoutait que Mme de Warens n'allât ébruiter en Suisse, pour se faire valoir, l'affaire secrète à laquelle elle avait été mêlée. Quoi qu'il en soit, Rousseau, ne pouvant douter de son départ, résolut d'aller la rejoindre et, après ce premier et court séjour à Paris, il refit à pied le chemin de Paris à Lyon.

Il eut, chemin faisant, deux aventures, dont la première, en lui mettant sous les yeux les vexations des collecteurs d'impôts, alluma dans son cœur « cette haine inextinguible, qui se développa depuis, contre les oppresseurs du peuple ». C'est l'histoire, qu'il a si joliment dramatisée, de ce paysan qui « cachait son vin à cause des aides et son pain à cause de la taille », sachant bien « qu'il serait un homme perdu, si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim ». L'aventure est très vraisemblable et elle peut s'ajouter aux impressions de voyage d'Arthur Young et à tout ce que nous savons de la misère des paysans à la fin de l'ancien régime.

Sans croire, avec Rousseau, que sa rencontre avec ce paysan, qui ne « prononçait qu'en frémissant ces mots terribles de commis et de rats de cave » ait été « le germe de sa haine contre les

vexations qu'éprouve le malheureux peuple », — cette haine aura bien d'autres motifs (plus personnels et partant plus profonds), — il n'est pas douteux cependant que ce qu'il vit ce jour-là fit une grande impression sur son esprit : il ne put manquer de comparer la situation misérable du paysan français avec la vie plus aisée et autrement libre du paysan suisse; et, plus tard, quand il connaîtra les fermiers généraux, et c'est chez eux surtout qu'il fréquentera à Paris, il saura mieux qu'aucun de leurs convives et pour l'avoir vu de près, d'où vient leur immense fortune et qui paie en somme les somptuosités de leurs soupers et les toilettes de leurs maîtresses : et c'est en connaissance de cause qu'il pourra alors invectiver contre ces « barbares publicains ».

La seconde aventure qu'il eut sur la route de Lyon mit à une rude épreuve son esprit romanesque. On se rappelle que l'*Astrée* était un de ces romans qu'il avait lus jadis tout enfant avec son père et « c'était celui qui lui revenait au cœur le plus fréquemment ». Il y pensa en approchant de Lyon, car le Lignon coulait peut-être dans ces parages, et il eut l'idée d'aller y promener ses rêveries en évoquant le souvenir des Céladon et des Sylvandre : l'hôtesse, à qui il demanda la route du Forez, lui apprit que c'était un pays de ressource pour les ouvriers, car il y avait beaucoup de forges : elle l'avait pris pour un garçon serrurier ! et je crois bien que la méprise de la bonne femme à son sujet ne calma pas seulement, comme il le dit, « sa curiosité romanesque », mais qu'elle mortifia un peu sa vanité : car il n'avait pas, et surtout il ne croyait pas avoir, l'air d'un ouvrier.

Arrivé à Lyon, Rousseau alla voir, aux Chasottes, une amie de Mme de Warens, Mlle de Châtelet; mais celle-ci, qui avait bien vu Mme de Warens, à son passage à Lyon, ne put lui dire quelle route avait prise, en quittant Lyon, l'énigmatique voyageuse, soit qu'elle l'ignorât, en effet, soit qu'elle voulût se donner le temps de demander à son amie si elle était encore disposée à recevoir le pauvre diable qui s'était présenté en son nom.

En attendant, Rousseau, pour faire l'économie d'une chambre d'hôtel, passait ses nuits à la belle étoile : mais il était jeune, il

était poète, et c'est bien réellement ce qu'il a éprouvé, je veux dire : c'est le réel plaisir qu'il a goûté à dormir dans l'enfoncement d'un mur de terrasse, par une belle nuit d'été, qui lui a dicté la page célèbre : « il avait fait très chaud ce jour-là ; la soirée était charmante ; la rosée humectait l'herbe flétrie... ; le ciel de mon lit était formé par les têtes des arbres ; un rossignol était précisément au-dessus de moi, je m'endormis à son chant ; mon sommeil fut doux, mon réveil le fut davantage. Il était grand jour : mes yeux, en s'ouvrant, virent l'eau, la verdure, un paysage admirable. Je me levai, je me secouai : la faim me prit, je m'acheminai gaiement vers la ville, résolu de mettre à un bon déjeûner deux pièces de six florins qui me restaient encore ». — On n'avait jamais mis, à coucher dans la rue, tant de belle humeur et de fraîche poésie, et surtout personne, à cette époque, n'avait trouvé ce secret de donner au lecteur, par la précision des plus vulgaires détails, l'illusion complète de la réalité et de la vie.

Cependant Rousseau, qui savait enfin, soit par Mlle du Châtelet, soit par sa correspondante d'Annecy, Mlle de Graffenried, où trouver Mme de Warens, alla droit à Chambéry : Mme de Warens s'y était installée, probablement dans l'été de 1731 ; c'est donc, ce me semble, en 1731 et non, comme il le dit, en 1732, que Rousseau, qui était parti de Paris peu de temps après y être arrivé, donc peu de temps après le printemps de 1731, arriva à Chambéry.

Comment Mme de Warens le reçut-elle ? C'était la troisième fois qu'il venait frapper à sa porte et, cette fois encore, en l'abordant, il avait lieu d'être inquiet sur l'accueil qui lui serait fait : n'avait-il pas (ainsi nous l'a appris sa lettre de Lausanne à Mlle de Graffenried), « encouru la disgrâce » de Mme de Warens, on ne sait pour quel motif. Cette fois encore, Mme de Warens ouvrit sa maison au « pauvre petit » ; et même, pendant son absence, et avertie sans doute, par son amie de Lyon, Mlle du Châtelet, que Jean-Jacques allait se mettre en route pour Chambéry, elle lui avait trouvé un poste : Rousseau fut employé à la confection du cadastre et il eut son logement chez Mme de Warens, dans sa nouvelle maison de Chambéry.

Le comte de Saint-Laurent, receveur général des finances, possédait à Chambéry une vieille maison qu'il ne parvenait pas à louer; Mme de Warens devint sa locataire et, du même coup, par « ce trait d'habileté », sa protégée ; sa pension lui fut maintenue et, pour quelque temps, plus régulièrement payée. Malheureusement, la maison était, dit Rousseau, « triste et sombre ; pour toute vue un mur et, pour rue, un cul-de-sac ; des grillons, des rats et des planches pourries ». Il est vrai que la maîtresse du logis réservait à Jean-Jacques de quoi lui faire oublier toutes ces incommodités.

Voilà donc Rousseau occupé pour un temps, en qualité de « secrétaire », et concurremment avec deux ou trois cents employés, à dresser le cadastre du royaume de Savoie ; le poste était peu lucratif, mais on vivait de peu à Chambéry, et surtout il tirait enfin Jean-Jacques de la domesticité : « Depuis ma sortie de Genève, écrit-il avec une légitime satisfaction, je commençai pour la première fois de gagner mon pain avec honneur ».

Pour s'acquitter de ses fonctions, il doit apprendre l'arithmétique et « il l'apprend bien, parce qu'il l'apprend seul ». Seul aussi plus tard (Thérèse étant trop bornée pour l'aider), il tiendra avec la plus grande exactitude ses petits comptes de ménage et l'ancien employé du cadastre prendra note très scrupuleusement de ce que l'on lui doit et de ce qu'il doit aux autres. Il s'essaie au dessin avec cette ardeur qu'il met à toutes choses et on doit l'arracher à cette nouvelle occupation qui compromet sa santé ; celle-ci est, d'ailleurs, assez mauvaise pour que la sollicitude de Mme de Warens lui impose le régime du lait.

Ayant accompli sa vingt-et-unième année, Rousseau réclame à son père sa part de la succession maternelle ; il lui a écrit à Nyon et lui donne rendez-vous à Genève ; mais Isaac s'excuse par « une lettre de Gascon ». Jean-Jacques lui avait pourtant énuméré toutes les dépenses qu'avait faites pour lui Mme de Warens, et c'était, sans doute, pour dédommager sa bienfaitrice qu'il avait fait appel à la bourse de son père. Mais Isaac, comme le lui reproche son fils dans une lettre assez plaisante, oubliait « les premiers devoirs de la politesse » en ne répondant pas même aux

lettres dont l'honorait une personne du rang de Mme de Warens. Rousseau donc, après un court séjour chez les Cordeliers de Cluses, rentra bredouille à Chambéry et ayant dépensé quelqu'argent de plus à Mme de Warens. A cette époque nous le voyons mettre sans cesse à contribution la libéralité de Mme de Warens par de perpétuelles allées et venues, et se consoler des dépenses qu'il lui fait faire en se disant que c'est tant de pris sur les charlatans qui l'exploitent, (et ici ce n'est plus Isaac, mais c'est peut-être bien Jean-Jacques qui est le Gascon).

Cependant, la situation de fortune de la « pauvre maman » devenait de plus en plus précaire : tandis qu'elle se livrait plus que jamais à « ses visions », c'est-à-dire, à cette manie d'entreprises qui avait ruiné jadis le ménage des Warens à Vevey, elle perdait, en 1734, son meilleur protecteur, l'évêque d'Annecy, M. de Bernex. Ce dernier lui léguait, il est vrai, une rente de 150 livres ; mais la pension qu'elle avait obtenue du roi ne lui était plus payée et elle devait réclamer les quartiers arriérés en se dépeignant comme « réduite à la dernière extrémité », si on continue à l'oublier. Sa maison n'en reste pas moins gaie et ouverte à tout venant : on y fait de la musique, on donne des concerts et même des soupers les jours de concert et ces soupers sont « très gais et très agréables », car « on y dit le mot et la chose ». La bonne société de Chambéry s'est retirée peu à peu d'une maison si bruyante et si hospitalière aux chevaliers d'industrie. Mais qu'importe ! n'a-t-on pas sous la main Canovas, un camarade de Rousseau qui travaille avec lui au cadastre et qui joue du violoncelle, et le P. Caton, un moine « homme du monde » (Rousseau du moins le juge tel), sans oublier l'abbé Palais qui a une « voix de bœuf » et Roche, le maître à danser, qui joue du violon, ainsi que son fils : et violons et clavecin de faire leur partie, tandis que la maîtresse de maison et le P. Caton chantent leurs duos et que Jean-Jacques a l'honneur de conduire la musique, car c'est lui qui avec son bel aplomb tient le bâton du chef d'orchestre.

Au milieu de ces folâtres ébats, que devient le prosaïque travail du cadastre ? on s'en dégoûte à la fin, car voilà bientôt deux

ans qu'on aligne des chiffres, et l'on donne sa démission « héroïquement » ; la pauvre maman s'était opposée à cet héroïsme dont elle faisait tous les frais ; mais Rousseau avait « extorqué son consentement par ses importunités et ses caresses » et, à l'en croire, il eut bien vite fait de remplacer sa paye de secrétaire par les leçons qui lui vinrent en foule.

De quoi donc était-il alors, ou se croyait-il capable, de donner des leçons ? de musique et de chant. Ce n'est pas qu'il possédât vraiment ces deux arts : mais il y avait si peu de bons juges à Chambéry et « dans le pays des aveugles (ce sont ses paroles) les borgnes ne sont-ils pas les rois ? » Au reste, à défaut de la science, il avait « le goût du chant », ce qui est quelque chose après tout ; et n'oublions pas « son âge et sa figure » sur lesquels il n'avait pas tort de compter, puisque, grâce à tous ces avantages, il passa tout de suite pour « un bon maître. » Et les écolières d'accourir chez le joli musicien, qui se voit recherché et choyé dans le meilleur monde : « partout un accueil gracieux » et « d'aimables demoiselles bien parées » (c'est pour lui naturellement qu'elles se font belles) et qui l'attendent le sourire aux lèvres et dont le cœur, il n'en doute pas, vole vers le sien. Il y en avait de brunes et il y en avait de blondes : celle-ci, il l'avait très bien remarqué, mettait des fleurs dans ses cheveux à son arrivée ; celle-là lui préparait tous les matins son café au lait à la crème ; ce n'était, il est vrai, qu'une « bourgeoisie », mais il daignait honorer de ses leçons et de ses séductions les filles de la bourgeoisie : au reste ces dames et demoiselles le caressaient en pure perte, car il était (malgré ses aventures diverses) resté si ingénu qu'il se prêtait à leurs agaceries avec sa « balourdise ordinaire. » Heureusement sa « bonne maman » veillait : elle crut le moment venu de lui dessiller les yeux ; « elle vit que, pour m'arracher au péril de ma jeunesse, il était temps de me traiter en homme, et c'est ce qu'elle fit. » Comment elle s'y prit pour faire du « petit » un homme, c'est ce que savent de reste les lecteurs des *Confessions* et je me bornerai pour le moment à rappeler que le répugnant récit que nous a fait Rousseau de son prétendu déniaisement, on peut le lire au livre v de la première partie des *Confessions*.

A l'époque où nous sommes de la vie de Rousseau, et si nous rapprochons des récits de ses *Confessions* les quelques lettres de lui que nous avons de cette date, nous voyons poindre son ambition inquiète : sera-t-il musicien, sera t-il littérateur ? S'il ne doute pas de ses talents, il cherche sa voie et surtout il sent très bien tout ce qui lui manque pour se faire un nom dans n'importe quelle carrière ; et c'est vraiment avec un acharnement méritoire qu'il s'évertue à combler les immenses lacunes de son instruction première, si l'on peut toutefois parler de son instruction à une époque où il n'est guère qu'un ignorant en tout genre. Il va se livrer tour à tour aux études les plus diverses; mais ce qu'il importe de noter ici, si l'on veut comprendre pleinement le succès final qui doit couronner un jour ses efforts, c'est qu'il ne se contentera pas d'effleurer les sciences qu'il aborde et de prendre un « peu de chaque chose, à la française » : il lira, pour s'instruire, les ouvrages les plus longs et les plus ardus, et il les lira et les relira lentement, avec méthode, prenant des notes, faisant des résumés, apprenant par cœur malgré sa mauvaise mémoire. Quand il se mit à étudier sérieusement aux Charmettes, à partir de l'été de 1731, il n'avait pas moins de 19 ans et, il s'en rendait très bien compte, il avait tout à apprendre : comment donc, ayant commencé si tard à s'instruire, a-t-il pu écrire des ouvrages que le génie seul ne pouvait improviser, puisqu'ils supposent, à peu près tous, des connaissances sérieuses et variées ? C'est parce qu'il avait, pour rattrapper, autant qu'il était possible, tout le temps perdu à muser et à vagabonder, non seulement la fougue juvénile de l'âme la plus passionnée qui fût jamais (son ardeur à l'étude le rendit plusieurs fois malade), mais encore la persévérance et l'esprit méthodique du protestant et du Genevois.

Impétuosité et *entêtement* à la fois, impétuosité à prendre un parti et entêtement à s'y tenir, le parti-pris eût-il l'air d'une gageure, voilà, je crois, deux traits essentiels, non seulement du caractère, mais de l'œuvre entière de Rousseau : qu'on se rappelle avec quelle passion et avec quelle suite il a soutenu ses thèses les plus paradoxales. C'est à la fois avec cette ardeur et

cette obstination que nous allons le voir s'appliquer aux études les plus diverses. Un autre trait de cette nature, et, sans doute, de toute nature passionnée, c'est que Rousseau ne se développe pas par un progrès tranquille et continu, mais par soudaines et brusques saillies. Par exemple, il y a eu certainement en lui, après son premier Discours, une crise morale que nous tâcherons d'expliquer : il y a eu, je crois, aussi *une crise intellectuelle* que je fais dater de l'époque qui nous occupe : il se rend très bien compte alors de tout ce qui lui manque pour devenir l'homme qu'il voudrait être ; il souffre de son ignorance et de son impuissance, et il en souffre d'autant plus cruellement qu'il a le sentiment aussi vif que confus de tout son mérite ; obéissant alors à je ne sais quelle voix intérieure, qui est comme l'appel pressant et obscur à la fois de son génie, il se jette à corps perdu, ne sachant où il pourra réussir, mais voulant réussir à tout prix, dans l'étude de la musique, des sciences naturelles et de ce qu'il appelle ingénuement, dans une lettre de cette date, « les belles connaissances ». Nous pouvons poursuivre maintenant, en les résumant, les aventures de sa vie au moment où nous sommes parvenus.

Ayant dévoré le *Traité de l'Harmonie*, de Rameau, mais n'y ayant pas appris, ce qui ne s'apprend pas dans un livre, l'art de la composition, il n'eut de cesse qu'il n'allât se renseigner chez un certain abbé Blanchard, dont il se souvenait qu'il avait été le maître de Venture, un nom que nous avons appris à connaître et qui ressemble si fort à *aventurier*. L'abbé Blanchard étant maître de musique de la cathédrale de Besançon, voilà Rousseau parti pour cette ville, soigneusement équipé par la généreuse maman à qui ce coup de tête coûta, au dire de Rousseau, huit cents francs. L'abbé Blanchard, qui paraît avoir été un joyeux abbé, puisqu'il n'était plus, par sa faute, maître de chapelle de la cathédrale à l'époque où Rousseau lui rendit visite, ne donna que quelques conseils à Jean-Jacques et un bon dîner : cela suffit d'ailleurs pour que Rousseau écrivît avec aplomb à Mme de Warens (le 29 juin 1733) le lendemain même de son arrivée : « Tous ceux qui se serviront de mes principes auront

lieu de s'en louer et vous, en particulier, Madame, si vous voulez bien prendre la peine de les pratiquer quelquefois ! » Il n'a donc que faire de rester plus longtemps à Besançon ; mais avant de repartir pour Chambéry, il veut s'assurer « si on se réjouira de le revoir ». Qu'avait-il donc fait pour déplaire ? Une simple étourderie, si l'on en croit le récit des *Confessions* : il avait laissé dans un de ses habits, une parodie soi-disant janséniste de la belle scène de *Mithridate* (1), que les employés de la Douane, au bureau des Rousses, saisirent et sur laquelle ils rédigèrent, pour se faire valoir, un émouvant procès-verbal. Peut-être l'affaire était-elle plus grave qu'il ne l'avoue ; car, six ans plus tard, Rousseau craignait qu'on ne s'en souvînt encore pour repousser une demande de pension qu'il adressait au gouverneur de Savoie.

Une nouvelle sottise, on ne sait laquelle, faillit peut-être lui coûter cher, et toujours, par contre-coup, à sa protectrice : dans une lettre à son père du 26 juin 1735, parlant d'un court voyage qu'il vient de faire, « il aime mieux, dit-il, *pour son honneur* et son avantage, que cette lettre soit datée d'ici que de *nulle part ailleurs* ». Voilà qui permet bien des suppositions et celle-ci, en tous cas, que les *Confessions* ne nous ont pas tout dit.

Dans l'été de 1737, il se passionne tout à coup pour la physique, il fait des expériences et, en fabriquant de l'encre de sympathie, il risque de s'aveugler, la bouteille lui ayant éclaté au visage. Mme de Warens est absente, Rousseau s'affole : il croit avoir perdu la vue, il craint même de perdre la vie et il fait son testament, testament fort curieux, où il se recommande à la Vierge et à ses saints patrons, Jean et Jacques. Comme on l'a fait remarquer, à cette époque, Rousseau, qui se croit très malade et a très peur de l'enfer, est complètement dans les mains des Jésuites, Dominicains et Cordeliers de Chambéry. Par testament il donne de l'argent aux couvents « pour célébrer et faire célébrer des messes pour le repos de son âme, lègue à Mme de

(1) Parodie insignifiante retrouvée par M. Eugène Ritter. Voir Mugnier, p. 148.

'arens 2000 livres pour les dépenses qu'il lui a occasion-
ées (1) ».

Au reste, il ne fut malade que deux semaines (au lieu de six
u'il dit dans les *Confessions*), et, une fois guéri, il alla à Genève
our le règlement définitif de ses affaires. Cette fois son père
était décidé à venir et Rousseau, aidé par le résident de France,
. de la Closure « qui lui parlait souvent de sa mère » (admirons
core, en passant, sa délicatesse filiale), obtint 3.000 livres :
touchera la même somme en 1747 à la mort de son père.
argent, qu'il venait de toucher à Genève, il le mit « aux pieds
Mme de Warens, qui l'accepta simplement et l'employa d'ail-
ars presque tout entier à son usage. » Ainsi parle Rousseau,
ais on nous fait remarquer qu'il devait à un M. Charbonnel,
archand de Chambéry, 700 livres, dette qu'il venait de recon-
ître dans son testament; et comme, d'autre part, il avait alors,
il le croyait du moins — un polype au cœur et qu'il connaissait
Montpellier un spécialiste de cette maladie, le voilà qui part, de
n pied léger, pour Montpellier, et naturellement avec l'argent
'il venait de toucher à Gevève : il lui restait le beau geste
avoir jeté cet argent aux pieds de Mme de Warens et le geste a
ssé dans les *Confessions*. C'est le 11 septembre 1737 qu'il part
Chambéry (non des Charmettes, où Mme de Warens n'est pas
core). Le cheval le fatiguant trop, il prend une chaise à Grenoble
se lie avec une joyeuse compagnie qui suivait la même route.
ans la dite compagnie se trouvait une Mme de Larnage, laquelle
n'était ni jeune ni belle », mais elle n'était pas non plus, se
te d'ajouter la vanité du narrateur, « ni vieille ni laide ». Pour
pprécier à sa valeur, il fallait entrer aussi avant que possible
ans son amitié : Rousseau sait trop bien ce qu'il vaut lui-même
: tout l'intérêt que la postérité prendra à ses amours de table
'hôte, pour nous priver du récit détaillé des progrès qu'il fit,
hemin faisant, dans l'intimité savoureuse de Mme de Larnage.
ans le suivre ici dans toutes ses peintures, je relèverai plusieurs
raits significatifs.

(1) Testament du 27 juin 1737 retrouvé par M. Mugnier, p. 149.

D'abord, il se donne un faux nom : n'être qu'un Suisse et s'appeler du nom bourgeois de Rousseau, ce n'étaient pas là des titres suffisants pour briller près de ces dames dont deux étaient de la noblesse : il sera donc Anglais et s'appellera Dudding. Il est, pouvons-nous dire, coutumier de cette supercherie, car c'est la seconde fois qu'il se donne un nom qui n'est pas le sien. Et qui sait si, dans l'affectation, d'ailleurs courageuse, qu'il mettra plus tard à signer ses livres contrairement à la coutume des Philosophes, il n'y aura pas quelque léger remords d'avoir plusieurs fois renié le nom de son père?

Quoi qu'il en soit, Dudding-Rousseau ne manque pas, et le contraire nous eût étonné, d'inspirer un sentiment très tendre à Mme de Larnage : mais toutes les agaceries de celle-ci échouent devant « sa simplicité de novice ». On aurait cru pourtant que les leçons de choses qu'il venait de recevoir de Mme de Warens l'avaient sorti du noviciat. Il faillit gâter ses affaires par son attitude à l'église : on va un dimanche à la messe à Saint-Marcelin et « sur sa contenance modeste et recueillie, il fut pris pour un dévot ». Nous en concluons, nous, qu'à cette époque Rousseau était réellement bon catholique ; car la façon dont il écoute ici la messe concorde très bien avec l'esprit du testament que nous avons cité.

Enfin l'entreprenante Mme de Larnage triompha de sa « stupidité » ; elle fut littéralement réduite à l'enchaîner, car « elle passa un bras autour de son cou », et Rousseau fut heureux : nous sommes fort heureux nous-même de l'apprendre et même Rousseau nous comble en prenant soin de nous assurer que Mme de Larnage n'eut pas lieu de « regretter ses soins ». A Montélimar il passa trois jours tête à tête avec sa... conquérante : « Oh! ces trois jours ! » s'écrie en se rengorgeant, et pour exciter notre envie, l'auteur des *Confessions*, et le lecteur, égayé par son affriolant récit, ne demande pas mieux, pour lui faire plaisir, que de s'écrier : heureux Rousseau ! mais comme Rousseau ajoute aussitôt après qu'il a bien « regretté » ces trois jours de bonheur parce « qu'il n'en est plus revenu de semblables », le lecteur cette fois s'étonne et trouve ce regret bien dur pour Thérèse.

Mais laissons Mme de Larnage (1) se morfondre à Saint-Andéol, ·ù elle attendra vainement celui qu'elle a eu tant de peine à :moustiller; — au fait, si Rousseau l'a dépeinte si fringante, r'était-ce pas pour se faire pardonner et pour s'excuser à ses ›ropres yeux, en y repensant plus tard, d'avoir si vite et si oyeusement oublié, dans les délices de Montélimar, la bonne lame de Chambéry ?

Suivons-le donc en route vers Montpellier : il s'arrête à Nîmes t va voir le Pont du Gard. A l'inverse de Socrate à qui « les .rbres ne disaient rien », les arbres seuls parlent à Rousseau ; nais les monuments, les tableaux et les statues (nous le verrons nieux dans son séjour à Venise), ne lui disent rien : de tous les arts, il n'en goûte vraiment qu'un seul, où d'ailleurs il est passé maître : c'est la musique. N'est-il pas surprenant, par exemple, que, passant à Nîmes, la ville romaine par excellence, et qui devait à ce titre l'intéresser, lui si enthousiaste de Rome, il n'ait que quelques mots de critique dédaigneuse sur les arènes ? il admire, il est vrai, le Pont du Gard, mais c'est, en grande partie, à cause du paysage désolé qui l'encadre et le rehausse. Notons :ncore que, dans les lignes si connues qu'il lui consacre et qui ont dignes d'ailleurs de cet aqueduc merveilleux, il pousse ce ri qui le peint au naturel : « que ne suis-je né romain ! ». Ainsi, ne s'oublie pas, ni la haute idée qu'il a de lui-même ; et, tandis ue le Pont du Gard rapetisse et humilie, par sa masse impo- ınte, un spectateur ordinaire, lui il se redresse et se sent l'égal ः ceux qui bâtirent les arènes !

Il arrive, vraisemblablement entre le 18 et le 22 septembre '37, à Montpellier, dont il dit, dans ses lettres, tout le mal ɔssible : « les rues en sont sales, tortueuses, larges tout au plus ः six pieds; la cuisine est atroce, tout y étant préparé à l'huile ıante ». Quant aux habitants, « ils sont tous gueux par la ıanière de vivre. la plus vile et la plus crasseuse qu'on puisse naginer (2). » Il logeait dans une maison de très pauvre appa-

(1) Sur Mme de Larnage on trouvera quelques renseignements dans les *nnales J.-J. R*, III, 74, 79.
(2) Lettre à Mme de Warens, du 23 octobre 1737.

6

rence, au numéro 26 de la rue Basse, laquelle est devenue la r Jean-Jacques-Rousseau, les Montpelliérins n'ayant voulu souvenir que de l'honneur d'avoir eu pour hôte l'illustre aute de l'*Émile* (1).

Le médecin de Rousseau, le docteur Fizes, lui aurait dit, l'on en croit Bernardin de Saint-Pierre, qu'il n'avait qu'à bo de temps en temps un bon verre de vin : mais avait-il de quoi l'offrir ? il adresse à Mme de Warens des lettres pressantes où ne cesse de crier famine. Il a hâte de revenir à Chambéry ; m Mme de Warens ne veut le voir que fin juin, sans doute pa qu'elle est en train de s'installer aux Charmettes. Rousse arrive pourtant en février ou mars et la retrouve encore à Cha béry : elle ne s'installa vraisemblablement aux Charmettes q la Saint-Jean, soit le 24 juin 1738.

« Entre deux coteaux assez élevés est un petit vallon nord sud, au fond duquel coule une rigole entre des cailloux et c arbres. Le long de ce vallon, à mi-côte, sont quelques maiso éparses, fort agréables pour qui aime un asile un peu sauva et retiré. Après avoir essayé deux ou trois de ces maisons, no choisîmes enfin la plus jolie, appartenant à un gentilhomme c était en service, appelé M. Noiret. La maison était très logeab Au devant était un jardin en terrasse, une vigne au-dessus, verger au-dessous ; vis-à-vis un petit bois de châtaigniers, u fontaine à portée ; plus haut, dans la montagne, des prés pc l'entretien du bétail, enfin tout ce qu'il fallait pour le p ménage champêtre que nous y voulions établir. » La descripti

(1) Voir : Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Mém. de la s tion des lettres, 1847-54, t. I, p. 353. Rousseau est très dur pour les femı de Montpellier : peut-être simplement pour ne pas exciter la jalousie de M Warens : « Les femmes sont divisées en deux classes : les dames, qui pas la matinée à s'enluminer, l'après-midi au pharaon et la nuit à la débauch avait vu tout cela du fond de sa mansarde de la rue Basse ?), à la différ des bourgeoises, qui n'ont d'occupation que la dernière. »

Marmontel, qui n'avait pas, lui, à faire sa cour à Mme de Warens, et d'ailleurs, comme il s'en vante et comme en témoignent surabondamment *Mémoires*, « se connaissait en jolies femmes », eut le plaisir, à Montpell d'en « suivre des yeux quelques-unes qui, avec un teint brun, lui semblè très piquantes » et il admira, comme il convenait, « leur démarche lest leur œil agaçant. »

est fidèle, comme le savent tous ceux qui ont fait le pèlerinage des Charmettes ; elle est d'ailleurs comme authentiquée par le bail dont on a retrouvé la minute et où on lit ce détail : « sera tenue la dite dame (de Warens) de rendre à la fin du bail la somme de 174 livres pour le cheptel de deux bœufs et des vaches qui lui ont été remis, outre dix brebis ou moutons, sept poules et un coq... (1). »

Je ne referai pas, après les *Confessions*, ce roman des Charmettes que tout le monde a lu : « qui de nous, s'écrie quelque part George Sand, n'a vécu en imagination aux Charmettes les plus beaux jours de sa jeunesse? » Le temps seul qu'il avait passé aux Charmettes permettait à Jean-Jacques, si on l'en croit, de dire « qu'il avait vécu. »

Si je fais le compte de tout le temps qu'il resta chez Mme de Warens, en défalquant ses nombreuses absences et son préceptorat chez M. de Mably (du 1er mai 1740 à fin 1741) et en admettant l'hypothèse de M. Th. Dufour qui affirme, avec preuves à l'appui, que Rousseau était encore aux Charmettes le 10 juillet 1742 (2), je trouve que Rousseau a passé seize mois à Annecy, six ans à Chambéry et deux ans et demi environ aux Charmettes (du 24 juin 1738 à mai 1740, puis, après le préceptorat à Lyon, du commencement de 1742 à juillet de la même année) ; ce qui fait en tout un séjour de près de dix ans chez Mme de Warens. Si l'on réfléchit maintenant que ce long séjour se place entre sa seizième et sa trentième année, c'est-à-dire à l'âge où se forment définitivement l'esprit et le caractère, on comprendra que ce fut là vraiment pour Rousseau l'époque décisive de sa vie. Choisissons donc ce moment où il s'installe aux Charmettes pour essayer de préciser quelle place il a tenue, non seulement dans la maison, mais aussi dans le cœur de Mme de Warens.

Lors de sa seconde visite à Mme de Warens à Annecy (en 1729), Rousseau nous parle d'un certain Claude Anet, comme d'un domestique de Mme de Warens. Plus loin, il nous montre celle-ci consultant son « fidèle domestique », si fidèle, en effet, que

(1) Mugnier : *Mme de Warens et J.-J. Rousseau*, p. 175.
(2) *Annales J.-J. Rousseau*, II, 174.

Mme de Warens l'emmène avec elle dans le mystérieux voyage fait à Paris en compagnie de M. d'Aubonne. Claude Anet est donc l'intendant, l'homme de confiance de Mme de Warens; il est plus que cela: lors de son séjour à Chambéry, Rousseau découvre (en 1733) que Claude Anet est l'amant de Mme de Warens; il l'était sans doute depuis longtemps. De récentes recherches nous permettent, en effet, de compléter et de corriger le récit des *Confessions*. C'est le 14 juillet 1726 que Mme de Warens fuit à Evian; or le 25 mars de la même année, Claude Anet avait fait lever à Montreux, d'où il était originaire, un extrait de son acte de baptême, « ce que les paysans ne faisaient guère que lorsqu'ils voulaient quitter le pays (1). » Cet extrait nous apprend qu'Anet était né le 17 janvier 1706; il avait donc six ans de plus que Rousseau et sept ans de moins que Mme de Warens.

Son oncle était en 1726 jardinier de Mme de Warens; or en 1726 Anet a 20 ans; c'est la date de sa fuite à Evian avec Mme de Warens. Etant donné tout ce que nous savons de Mme de Warens, d'une part, et, d'autre part, ce coup de tête d'Anet, qui quitte tout: famille, pays, religion même, pour s'attacher, lui, intelligent et avisé (ainsi nous le dépeint Rousseau), à une femme alors ruinée, n'est-il pas infiniment probable, comme on l'a pensé (2), qu'à Vevey il était déjà son amant et que seule une passion violente, et partagée, explique sa désertion? Qui sait même si cet amour ne fut pas une tout au moins des causes qui précipitèrent la conversion et la fuite de Mme de Warens, laquelle pouvait redouter le gros scandale d'un adultère en pays protestant. Rousseau d'ailleurs nous dit d'Anet que « dans ses passions, il était d'une impétuosité qui le dévorait au dedans. »

Il y a cinq ans qu'Anet est maître au logis quand Rousseau revient à Chambéry et c'est la troisième fois que Mme de Warens l'accueille et le gâte, l'appelle «petit» et se laisse appeler «maman». On devine l'effet de ces privautés sur le caractère passionné de Claude: il avait tout abandonné pour suivre Mme de Warens et il se sentait peu à peu supplanté par quelqu'un qui

(1) Montet, p. 75.
(2) Mugnier, p. 119.

était plus jeune, plus féminin, plus enthousiaste, bref plus séduisant que lui : un beau jour il tente de s'empoisonner avec du laudanum. C'était, nous dit Rousseau, parce que Mme de Warens lui avait dit « un mot outrageant». C'était plutôt pour un motif plus sérieux, que nous avons fait pressentir. Rousseau n'apprit, *dit-il*, l'intimité entre Anet et Mme de Warens que par cet incident tragique ; aussitôt le voilà jaloux : « je n'appris pas sans peine que quelqu'un pouvait vivre avec elle dans une plus grande intimité que moi ».

C'est l'époque où il a des écolières et c'est à Mme de Warens qu'il va raconter « avec simplicité » les agaceries de ses élèves et de leurs mamans. Il veut évidemment exciter sa jalousie et se faire aimer à son tour. Ce qu'il dit, dans ses *Confessions*, de la sollicitude de Mme de Warens « à le garantir des pièges auxquels son âge et son état l'exposaient » est simplement absurde.

Cependant Anet, qui est «très clairvoyant», s'aperçoit des progrès que fait Rousseau dans le cœur de sa maîtresse. Tout ceci devait se passer en 1733 : d'après Rousseau, Mme de Warens, Anet et lui formaient un trio si exemplaire que « les tête à tête leur étaient moins doux que leur réunion. » Or en 1734, le 14 mars (nous le savons par son acte de décès), Anet mourait ; de quoi ? « d'une pleurésie, disent les *Confessions*, qu'il avait gagnée en allant cueillir du génipi au haut des montagnes. » A quoi quelqu'un, qui connaît le pays, objecte qu'au commencement de mars on ne va pas cueillir des plantes aromatiques dans les Alpes, « parce qu'on n'y trouverait alors que de la neige (1). » Il n'est pas défendu de croire que Claude Anet était mort de la trahison de Mme de Warens.

Voilà donc Rousseau seul intendant : à la place du calme et réfléchi Claude Anet qui, par son expérience et son bon sens naturel, avait tant d'autorité sur Mme de Warens et l'empêchait de gaspiller, disait-il, et ce mot prouve son empire, « l'argent des autres », règne maintenant au logis un jeune homme sans empire sur lui-même, qui à chaque moment s'ab-

(1) Mugnier, p. 120.

sente et paye ses voyages avec l'argent de Mme de Warens. Rousseau se rend compte qu'il n'a pas ce qu'il faut pour remplacer Anet ; il est même probable que, si les affaires de Mme de Warens vont de mal en pis, il y est pour quelque chose. Est-ce parce que Mme de Warens sentait qu'elle ne pouvait s'appuyer sur lui qu'elle lui donna un successeur ?

Dès son retour de Genève, vers le 10 août 1737, et avant donc le voyage de Montpellier, Rousseau avait pu constater « qu'un jeune homme était avec elle ». Il s'appelait alors Wintzenried tout court ; plus tard il signera de Courtille, imitant sa maîtresse, qui, au bas d'un acte notarié de cette époque, signe bravement : Madame la Comtesse de Voiran.

Ledit Wintzenried — puisqu'il faut nous occuper de lui, — parait avoir été un solide gaillard et Rousseau était chétif et malade ; autre avantage, il avait trois ans de moins que Jean-Jacques, lequel déjà en avait six de moins que son prédécesseur : Mme de Warens aimait la jeunesse !

Rousseau, qui avait supplanté Claude Anet dans le cœur de Mme de Warens, souffrait de s'en voir chassé à son tour par ce Wintzenried. Il a beau dans ses *Confessions* (qu'il faut rectifier ici pour les faits et les dates), nous dire que ce nouveau ménage à trois fonctionnait à merveille ; dans ses lettres à Mme de Warens on surprend des cris d'impatience et de révolte. D'abord, il ne voudrait pas de partage ; puis, tout en rongeant son frein, il accepte le fait acquis ; parfois il semble (car en cette situation louche ses phrases sont embarrassées et obscures), il semble, dis-je, qu'il demande, et ce n'est vraiment pas trop demander, une place au moins égale au foyer et dans le cœur de Mme de Warens ; mais cela même ne lui est pas accordé. On le laisse seul, des mois entiers, et en plein hiver, se morfondre aux Charmettes : « il y a un mois et peut-être au-delà que je suis privé du bonheur de vous voir ». Il écrit une autre fois : « quand un cœur comme le vôtre a autant aimé quelqu'un que je me souviens de l'avoir été de vous. » Ainsi il parle de leur amour au passé, et ce Wintzenried, qu'il traite si cavalièrement dans ses *Confessions*, quand il se querelle avec lui, c'est lui qui fait (lettre du 18 mars

1739), « ses excuses de bon cœur à son frère » ; car on a décidé que c'est lui qui « a tort ». Le mot « solitude » se lit deux fois dans le *Verger des Charmettes*, qui est de cette époque. Si on essaie, en effet, de fixer les dates, on trouve qu'il passe seul aux Charmettes l'hiver de 1738 à 1739 ; il y est encore en mars 1739, Mme de Warens et Wintzenried vivant ensemble à Chambéry. C'est au printemps de 1740 que Mme de Warens lui trouvera une place chez M. de Mably. Après son préceptorat, il resta encore six mois environ aux Charmettes, comme on l'a vu plus haut. Rousseau donc a vécu aux Charmettes près de deux ans et demi, et il y a vécu le plus souvent seul : les « volets verts de maman » s'ouvrirent moins souvent qu'on ne le croirait à la lecture des *Confessions*.

Nous verrons tout à l'heure à quoi s'occupait Rousseau dans sa solitude ; mais, avant de prendre congé de Claude Anet et de Wintzenried, regrettons, avec le lecteur, que les *Confessions* nous aient obligé de nous occuper d'eux. Je le dirai, d'ailleurs, nettement : le récit détaillé que Rousseau nous a fait des amours de sa bienfaitrice me paraît être la plus vilaine action de sa vie. Rien ici, en effet, ne peut lui servir d'excuse. Quand il prend plaisir à nous étaler ses vices à lui et ses turpitudes, on peut trouver ce plaisir singulier, mais du moins Rousseau ne fait tort qu'à lui-même. Et même quand il outragera plus tard Mme d'Epinay ou trahira la confiance de Mme d'Houdetot, on pourra prétexter que, dans le premier cas, c'est la rancune ; et, dans le second cas, la jalousie, qui l'égare ; ici, au contraire, que pourrait-on invoquer en sa faveur pour le justifier d'avoir lâchement appris à tout l'univers, qui va lire son livre, les pires erreurs d'une femme, après qu'il en a profité ? et comment se peut-il enfin qu'à défaut de cette délicatesse d'âme, qu'on ne saurait attendre de lui, la reconnaissance, du moins, la plus vulgaire et la plus grossière, j'entends la reconnaissance des sens, ne l'ait pas empêché de parler ? Si paradoxal que cela puisse paraître, je crois que son orgueil trouvait son compte à de pareilles confidences. Puisqu'il prétendait ne ressembler à personne, n'était-ce pas en donner comme une preuve indirecte, que de montrer dans sa vie des

aventures extraordinaires qui contribueraient à le singulariser. Il ne lui déplaisait pas, par exemple, que l'on dît de lui que, seul peut-être au monde, il avait eu cette étrange fortune de vivre avec une « maman » qui était à la fois sa maîtresse et la maîtresse de son meilleur ami ? « Ainsi s'établit entre nous trois (Mme de Warens, Claude Anet et lui), une société *sans autre exemple* peut-être sur la terre. » (1).

Et il suivait enfin la tactique que j'ai déjà signalée dans ses *Confessions* : qui donc pourra l'accuser de n'avoir pas dit toute la vérité, alors qu'il a dit des choses qu'il aurait si bien pu taire ? Mais si, comme je le crois, il a cédé encore ici au désir d'inspirer confiance au lecteur par le cynisme même de ses aveux, il s'est lourdement trompé dans les pages où il a confessé Mme de Warens. Pour écrire de telles pages, il fallait méconnaître complètement le lecteur français. Mais alors comment un esprit si avisé a-t-il commis une si prodigieuse erreur ? C'est précisément parce que lui-même il n'était pas français. Qu'on me permette d'expliquer franchement toute ma pensée.

Je n'ai nullement l'intention d'insinuer — une telle insinuation se détruirait par son absurdité même, — que les Genevois d'aujourd'hui sont capables d'approuver les pages tristement célèbres où leur compatriote, en déshonorant Mme de Warens, s'est encore plus déshonoré lui-même aux yeux de la postérité. Mais ces mêmes pages, je ne suis pas très sûr que les Genevois contemporains de Rousseau, s'ils les avaient connues, les auraient condamnées *pour les mêmes motifs* qui nous les font réprouver à cette heure. Ils en auraient, sans doute, en austères puritains qu'ils étaient, blâmé hautement les peintures sensuelles ; mais, ce qui nous choque infiniment plus que la grossièreté des détails, à savoir la lâcheté de ces révélations minutieuses sur les secrets sentiments et la conduite privée d'une femme, comment tout cela n'aurait-il pas trouvé grâce devant ces pieux dénonciateurs qui étaient si empressés, les registres du Consistoire en font foi à chaque page, à divulguer, avec

(1) *Confessions*, I, 5.

toutes les preuves à l'appui, et dans des rapports écrits, les écarts de conduite, non pas seulement des hommes, mais même des femmes ? la mère de Jean-Jacques n'avait pas échappé, on s'en souvient, à l'investigation des rapporteurs et à la censure du Consistoire qui les récompensait de leur zèle. Or Rousseau avait passé son enfance parmi ces délations et ces commérages et j'en retrouve l'écho dans les médisances de ses *Confessions*. Pour ce qui nous occupe ici, je crois bien que c'est un peu le descendant de ces délateurs calvinistes qui s'est complu à nous dévoiler la vie intime de Mme de Warens sans en omettre une défaillance et sans en effacer une souillure.

Quoique rabaissé, on l'a vu, à l'humiliante condition d'amant subalterne, Rousseau aurait, je crois, volontiers prolongé son séjour à Chambéry, ou même dans cette demi-solitude des Charmettes, où il trouvait, après tout, bon souper, bon gîte et parfois le reste. Et ce reste, tout réduit qu'il était, il s'en accommodait en somme mieux qu'il ne veut nous le faire croire : certaines lettres de cette date, où il prodigue ses salutations affectueuses à « son bon frère », nous plaisent moins que d'autres, où l'on croit surprendre un accent de révolte et où il se montre, comme c'était assez son caractère, ombrageux et querelleur ; ici du moins sa mauvaise humeur n'était que trop naturelle. En tous cas, il paraît avoir été moins pressé de partir que Mme de Warens ne l'était de se débarrasser de lui. En 1740 elle réussissait à l'éloigner. Après avoir essayé de faire de lui, si l'on en croit Senebier (1), un directeur de diligences publiques, elle obtint pour lui, par l'intermédiaire de ses amis, M. et Mme d'Eybens, de Grenoble, un poste de précepteur chez M. de Mably, prévôt général du Lyonnais. « Je partis, dit Rousseau, sans laisser (et je l'en crois), ni presque sentir (et j'en doute), le moindre regret d'une séparation dont auparavant la seule idée nous eût donné les angoisses de la mort. » Ce qu'il regrettait surtout, c'étaient les loisirs assurés des Charmettes et la société si agréable de Chambéry ; mais cet amour, qu'il sentait à peu près éteint, s'il

(1) *Histoire littéraire de Genève*, III, 255.

y tenait peut-être encore, c'était plus par souvenir et par jalousie que par la vivacité de son affection. A cette date, Mme de Warens avait 41 ans : c'était un grand tort auprès d'un jeune homme de 29 ans qui ne pouvait voir une jolie femme sans lui offrir son cœur et qui faisait naguère chanter de sentimentales romances aux jeunes filles de Chambéry. Comparée à ces demoiselles, la pauvre maman était presque une vieille maman ; et ne serait-ce pas parce qu'elle lisait tout cela dans les yeux du « petit », qu'elle se laissait aller jusqu'à ce « point d'aigreur » dont il s'étonne et se plaint dans une lettre du 18 mars 1739 ? Rousseau s'éloigna donc, en avril 1740, avec, je crois, un réel chagrin qu'adoucissait pourtant la perspective, toujours séduisante à son imagination, d'un changement de vie, et l'espoir, depuis longtemps caressé, de faire valoir un talent et des mérites de toute sorte qu'il avait été jusqu'ici le seul à apprécier. Avant de le suivre chez les Mably, je voudrais essayer de préciser ici ce que nous devons définitivement penser de Mme de Warens et ce qu'elle a été pour Rousseau.

Si, à ce que nous savons d'elle par Rousseau, j'ajoute ce que nous en disent son ami, M. de Conzié, et son mari dans une longue lettre qu'il écrit à son frère et qui nous a été conservée (1); et si je fais la part, chez M. de Conzié, de l'amitié et aussi de la galanterie, naturelle à un gentilhomme ; chez M. de Warens, de la rancune que devait garder un mari abandonné et même rançonné par sa femme, — voici ce que j'entrevois : une femme sémillante, rieuse, « la voix argentine », bonne et même généreuse, aimant la société, où les grâces de sa personne et la culture de son esprit, et aussi sa liberté d'allures et sa situation irrégulière, lui attirent surtout l'hommage des hommes : les femmes, on l'a vu, peu à peu désertèrent sa maison, qui était trop ouverte à tous, même aux passants et aux chevaliers d'industrie, et qu'on sentait gouvernée, comme le cœur de la dame elle-même, par des gens tels qu'Anet et Rousseau, en attendant le pseudo-chevalier de Courtille.

(1) On trouve cette lettre dans l'ouvrage de M. Montet.

Mais ce qui nous intéresse en elle, et bien plus qu'elle-même, c'est l'influence qu'une telle personne put exercer sur Rousseau. Cette influence fut, je crois, très grande et mêlée de bien et de mal.

Le mal d'abord : elle déprava Rousseau. Qu'on se rappelle, en effet, tout ce qu'elle avait été pour lui : sa Providence, en premier lieu, puisqu'elle l'avait à trois reprises recueilli, alors qu'il était dénué de tout ; et ensuite, la première femme comme il faut qu'il avait, à l'âge des passions naissantes, rencontrée sur son chemin. Aussi s'est-il fait de sa bienfaitrice l'idée la plus haute qu'il ait jamais eue d'une femme. Elle est plus âgée que lui de douze ans, c'est une grande dame, elle a l'esprit orné et des idées arrêtées sur toutes choses : voilà plus qu'il n'en faut pour séduire un garçon de 20 ans, surtout quand ce garçon vient à peine de quitter l'habit d'un laquais et se voit subitement traité d'égal à égal, que dis-je ? se sait aimé d'une femme qui est baronne et qui reçoit chez elle, à cette date du moins, la meilleure société du pays. Tout ce qu'elle dit et fait ne peut qu'être parfait aux yeux de celui qu'elle comble de ses faveurs : or, ces faveurs, Jean-Jacques doit les partager d'abord avec Claude Anet, et plus tard, avec Wintzenried ! c'est sa façon à elle de s'assurer le dévouement de ses intendants ; pour être mieux servie, elle se fait la maîtresse de ses serviteurs ; c'est donc le spectacle de ses lucratives complaisances qu'elle donne à Jean-Jacques. Celui-ci croit l'excuser par la froideur de son tempérament, et il ne voit pas qu'il lui ôte, au contraire, l'excuse qu'aurait pu lui donner la passion, si toutefois la passion elle-même pouvait faire pardonner la pluralité des amants. Le toit de Mme de Warens abrite donc un ménage à trois et Rousseau s'attendrit sur cette touchante harmonie : ne s'appelle-t-on pas « frères ? » — « beaux-frères » eût été presque juste, — et « Maman » n'a-t-elle pas, en cette qualité, une égale tendresse pour ses « petits » ?

Au fond, et nous l'avons fait entrevoir, Jean-Jacques ne subit pas sans un frémissement de sa chair et, nous voulons le croire, sans une protestation de son âme, ce partage avilissant. Ses brouilles avec Mme de Warens, ses querelles avec Wintzenried

et, avant le règne de Wintzenried, la tentative de suicide de Claude Anet et sa mort si imprévue, tout cela nous permet de croire que ces trois hommes ne s'accommodaient pas, aussi tranquillement qu'eût souhaité Mme de Warens, d'un arrangement qui lui paraissait à elle si naturel et, donc, qu'ils l'aimaient et mettaient ses faveurs à plus haut prix qu'elle ne faisait elle-même. Pour elle, elle voulait moins des amants que des servants; et, comme elle était habile et volontaire (son mari l'avait laissé jadis faire à sa tête), et qu'au surplus elle était encore appétissante, c'est bien le mot qui peut résumer le portrait que nous ont fait d'elle Jean-Jacques et de Conzié, elle réussissait, malgré leurs jalousies et leurs révoltes intermittentes, à les maintenir et à les dégrader, en se dégradant elle-même, dans leur honteux vasselage.

Telle fut, pour Rousseau, la femme qui fit l'éducation de son cœur. Si la mort de sa mère avait été, pour lui, « le premier des malheurs », c'en fut un autre et bien plus grand, que d'avoir été aimé — ou caressé — par Mme de Warens, conjointement avec un Claude Anet, et un Wintzenried. Voici, en effet, de quelle conséquence me paraît avoir été, pour sa vie et ses œuvres à la fois, une telle promiscuité. D'une part, dans sa *Vie*, s'il installe à son foyer une Thérèse Levasseur, dont il n'est même pas le premier amant, et s'il a, à Paris, la fatuité de croire que toute femme qui s'intéresse à son sort va, dès qu'il l'en priera, se donner à lui, cette femme fût-elle une Mme Dupin ou même une maréchale de Luxembourg ; et, d'autre part, dans ses *œuvres*, si, imaginant une jeune fille selon son cœur, il trouve tout simple, dès les premiers chapitres de son roman, de faire tomber dans les bras de Saint-Preux celle qu'il appelle la vertueuse, la sublime Julie, — est-ce que toute cette vulgaire sensualité et cette bassesse de sentiments, il n'en est pas en partie redevable à la femme qui avait été et qui devait rester pour lui l'idéal de la femme, celle qu'à vingt ans on admire sans réserve et d'après laquelle on rêvera ou on appréciera toutes les autres ?

Tout cela est vrai : il est très fâcheux que Rousseau, puisqu'il

devait rencontrer Mme de Warens, n'ait pas trouvé en elle une tout autre femme ; mais, pourtant, s'il ne l'eût pas rencontrée ? C'est ici que le point de vue change et que Mme de Warens nous apparaît dans un bien meilleur jour. Par elle, sans doute, il ne fut pas, comme il en avait tant besoin, réfréné ou redressé ; mais, sans elle, il n'eût jamais été, très probablement, qu'un vulgaire polisson (1) ; il n'eût pas écrit ses chefs-d'œuvre, ni même, qui sait ? un seul livre de valeur ; bref, il n'eût pas été Rousseau. Et c'est de cela, au fond, qu'il lui est reconnaissant quand il nous vante complaisamment ses mérites et ses vertus ; il sait très bien que c'est chez elle, grâce à son hospitalité généreuse et trois fois renouvelée, grâce aux précieux loisirs qu'elle lui a faits, qu'il a pu enfin se livrer tout entier à l'étude, donner un libre cours à ses réflexions et à ses rêveries, s'armer enfin pour la lutte qu'il soutiendra un jour contre tous ses contemporains.

Si c'est aux Charmettes qu'il a vraiment goûté, comme il le dit, « le court bonheur de sa vie », si c'est là « qu'il a vécu », c'est parce que c'est là qu'il s'est plongé avec délices dans toutes ces sciences qu'il ignorait et dont les premières révélations sont si enivrantes pour un esprit jeune et enthousiaste, capable, comme était le sien, de marcher sans autres guides que des livres. Celui qui, dans sa jeunesse, a travaillé sans maître, et qui, étudiant au gré de sa fantaisie et de sa curiosité, a vu peu à peu se lever le voile qui lui cachait le monde, celui qui a senti naître en lui de nouvelles énergies à mesure qu'il apprenait des choses nouvelles, celui-là seul peut se faire une idée de la joie profonde que dut savourer l'âme ardente de Rousseau dans ses loisirs studieux des Charmettes. Il était né pour tout comprendre et il n'avait encore rien appris, ou le peu qu'il avait appris à Bossey, il l'avait bien vite oublié sur les

(1) Dans son épître à Parisot, Rousseau dira, en parlant de Mme de Warens :

Avant que sa bonté, du sein de la misère,
Aux plus tristes besoins eût daigné me soustraire,
J'étais un vil enfant, du sort abandonné,
Peut-être dans la fange à périr destiné.

grandes routes. Avec la fougue de son caractère, il se jeta et s'enfonça dans l'étude, et, peu à peu, au contact des philosophes et des poètes, il sentait s'éveiller son génie : « je ne lisais pas, je dévorais; .....; je me sentais entraîné vers l'étude avec une force irrésistible. Je voulais acquérir des idées de toutes choses ..., et sonder mes dispositions naturelles ».

Il veut d'abord se faire « un magasin d'idées » et il lit et médite : Descartes et Platon, Locke, Malebranche, Leibniz, la Logique de Port Royal. Voltaire est son modèle et, avec les « Lettres philosophiques », il étudie son théâtre dont il goûte, par dessus tout, *Zaïre*, cette tendre *Zaïre* qu'il appellera plus tard « la pièce enchanteresse. »

Il aborde les sciences et prend « pour guide le Père Lamy qui, dans ses Entretiens sur les Sciences », a écrit une espèce d'introduction générale aux livres spéciaux qui traitent des sciences particulières.

« Après cela venait le latin » et il apprend Virgile par cœur. C'est là le travail de la matinée. L'après-midi appartenait « à la récréation », c'est-à-dire à la lecture de livres d'histoire et de géographie (1).

A tout ce que nous venons de dire, et que nous avaient appris les *Confessions* et le *Verger*, il faut ajouter les pages manuscritas que nous a révélées M. Th. Dufour (2). Nous y trouvons une *Chronologie universelle* ébauchée et des cahiers de géométrie, d'astronomie, des problèmes d'arithmétique et jusqu'à des notes sur la « constitution des fortifications » et sur la généalogie de la maison d'Autriche. Le tout paraît être de 1737 et se rapporter à ses études de Chambéry, études qu'il complétera et approfondira aux Charmettes.

(1) Aux auteurs déjà cités, Rousseau ajoute dans son *Verger des Charmettes*, et pêle-mêle, Montaigne et La Bruyère, Fontenelle, Pascal, Télémaque et Séthos, Cléveland et Spons, Racine et Horace; et plus d'un nom est sans doute là pour le rime; nous aurons donc à contrôler les affirmations du *Verger* (2) quand nous essaierons de dresser la liste des auteurs que Rousseau nous parait avoir lus sérieusement et posséder.

« Le Verger de Madame la baronne de Warens » parut d'abord à Londres. chez Jacob Tomson, en 1739.

(2) *Annales J. J. R.*, I, 213; II, 160.

M. Ritter raille agréablement les voyageurs mal renseignés qui, allant aux Charmettes, « croient faire une promenade sur les collines de Cythère (1) ». En réalité et en résumé : Rousseau a vagabondé sur les grandes routes à travers la Suisse, la Savoie et la France ; à Annecy et à Chambéry, il a aimé ; mais aux Charmettes il a travaillé.

Il peut maintenant repartir pour Paris et s'y fixer : il en sait assez pour faire figure parmi les hommes de lettres et les grands seigneurs qui vont l'accueillir; et, pour faire éclater son génie, il ne faudra qu'une étincelle. Que l'Académie de Dijon mette au concours la fameuse question sur l'utilité des sciences et des arts : Jean-Jacques n'aura qu'à la lire pour qu'aussitôt tout ce qu'il a emmagasiné, dans sa studieuse solitude des Charmettes, lectures, réflexions, rêveries, fasse explosion et, comme un volcan en éruption, se répande en flots brûlants d'éloquence. Le monde fut stupéfait de cette brusque révélation et, encore aujourd'hui, on croit d'ordinaire que brusquement, sans préparation aucune, et comme par une soudaine inspiration, il est devenu tout à coup un écrivain et un orateur : c'est qu'on n'a pas appris à connaître, comme nous venons de le faire, le solitaire et l'étudiant des Charmettes.

(1) *La Famille, et la Jeunesse de R* , p. 233.

CHAPITRE VI

ROUSSEAU A PARIS ET A VENISE. — RETOUR A PARIS

I

ROUSSEAU A PARIS (1742-43)

Nous avons laissé Rousseau au moment de sa vie où il va occuper à Lyon, vers le 1er mai 1740, chez M. de Mably, prévôt général du Lyonnais, un poste de précepteur, que lui a fait obtenir Mme de Warens. De toutes les qualités qu'il faut à un précepteur, il n'en possédait qu'une seule, mais il la possédait bien ; l'assurance. Ses lectures, on l'a vu, avaient été sans doute variées et même méthodiques ; mais il avait appris seul et son instruction était forcément très incomplète : un autodidacte n'a jamais fait un bon professeur. Mais qu'importe ! L'homme qui, à Lausane, s'était improvisé compositeur, et qui, à Chambéry, avait appris la musique en l'enseignant, hésite si peu à se charger de l'instruction de deux enfants à la fois qu'il offre, avant de fixer son traitement, de « se laisser éprouver pendant quelque temps. »

De ses deux élèves, l'un était vif et étourdi ; l'autre, stupide et têtu comme une mule : entre les deux, le professeur se donnait au diable ; car ce qui lui manquait le plus, c'était, on le croira

Bibliographie : Rousseau : *Les Confessions* P. II, L. VII et la *Correspondance*. — Le P. Castel : *L'Homme physique opposé à l'homme moral*, 1756. — Le Comte de Villeneuve-Guibert : *Le portefeuille de Mme Dupin, dame de Chenonceaux*, 1884. — E. Ritter : *La famille et la jeunesse de J.-J. R.* — *Annales J.-J. R.* II.

sans peine, l'égalité d'humeur. Tantôt s'attendrissant jusqu'à pleurer, tantôt s'emportant jusqu'à « extravaguer », au bout d'un an il rompit sa chaîne (mai 1741) : l'expérience toutefois, qu'il venait de faire aux dépens, comme toujours, de ses élèves, ne sera pas inutile au futur auteur de l'*Emile* et déjà, dans un *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*, l'aîné de ses élèves, projet écrit en 1741, on peut saisir les premiers linéaments de son futur traité d'éducation. C'est donc à propos de l'*Emile* que nous parlerons avec quelque détail de ce premier « projet » de Rousseau.

Il resta en bons termes avec M. de Mably, bien qu'il se fût nontré un peu trop sensible à la beauté de sa femme et à la onté de son vin. Mais Madame n'avait pas prêté beaucoup l'attention « à ses soupirs et à ses lorgneries », et Monsieur s'était ontenté de le décharger du soin de sa cave. Qu'un précepteur ombe amoureux de la mère de ses élèves, il n'y a rien là d'absoument anormal : mais que le même homme qui est capable de oler le vin de son patron, ce qui est plutôt le fait d'un laquais, it par surcroît l'aplomb de faire les yeux doux à la maîtresse le maison, il y a là un mélange de friponnerie et de fatuité jui nous montre bien ce que valent à cette date, au sortir de hez Mme de Warens, le sens moral et la délicatesse de Rousseau.

A Lyon (où il repassera bientôt en quittant définitivement Chambéry pour Paris), il lia connaissance avec deux Lyonnais jui paraissent avoir été ses amis : Borde, qui s'occupait de ittérature et réfutera le premier discours de Rousseau, et Pariot, un chirurgien, « le meilleur et le mieux faisant des homnes ». D'une épître en vers qu'il écrivit à ce dernier, il semble ésulter qu'il se civilisa au contact de ses nouveaux amis et que Lyon, s'ajoutant à l'influence de la Savoie, contribua à le olir, et, autant que cela était possible, à le *dégenevoiser* un peu. Nous retrouverons bientôt, et nous essaierons de préciser, toutes es influences très diverses et, on le verra, fort importantes, juand nous étudierons ses premiers écrits.

En quittant les Mably, il retourna, comme il l'avait toujours ait dans ses moments de détresse, dans l'hospitalière maison

de Chambéry. Espérait-il, comme il le dit, ressusciter le passé à force de condescendance et de bonne humeur? ou plutôt, sachant bien que Wintzenried s'était pour toujours implanté au logis, ne se contentait-il pas d'avoir son couvert mis, bien résolu cette fois de ne plus disputer à l'intrus la place d'honneur? Malheureusement si la bonté de M[me] de Warens était inépuisable, sa bourse ne l'était pas et Rousseau le savait mieux que personne, lui qu'elle avait chargé, pendant son préceptorat, de vendre à M[me] de Mably un pot en argent pour 5 louis.

Reçu donc sans empressement par M[me] de Warens, qui ne parvenait pas à payer ses dettes, Rousseau s'enferma avec ses livres et réfléchit, dit-il, au moyen de venir en aide à la pauvre femme. Ne se sentant pas assez savant pour briller « dans la république des lettres », il songe à la musique qui lui avait été déjà un gagne-pain et dont il avait étudié à fond la théorie ; et, à force de travail, il finit par trouver un système de notation musicale par chiffres.

Ce système lui parut si séduisant qu'il vit au bout la fortune pour sa chère maman et sans doute aussi la gloire pour lui-même ; et, muni de quelque argent qu'il avait rapporté de Lyon (il n'avait donc pas tout donné à celle qui l'hébergeait), et aussi de celui qu'il avait gagné à la vente de ses livres, il partit pour Paris, non, sans doute, quoiqu'il ne le dise pas, sans avoir été, comme à tous ses départs, bien équipé pour la route par M[me] de Warens (1).

Il s'arrêta à Lyon pour voir les amis qu'il s'y était fait pendant son préceptorat : Il avait connu, chez les Mably, les deux frères du prévôt : l'abbé de Condillac et l'abbé de Mably. Il retrouvera le premier à Paris ; le second lui donna des lettres de recommandation, fort précieuses, pour Fontenelle et pour le comte de Caylus ; et l'ami Borde lui-même, que nous connaissons déjà, « lui procura quelques bonnes recommandations pour Paris » ; il le présenta à l'intendant qui le présenta au duc

(1) Il dut partir pour Paris dans l'été de 1742, car nous avons de lui une lettre écrite encore aux Charmettes et datée du 10 juillet 1742 (voir *Annales J.-J. R.* II, 174, 177).

de Richelieu, alors de passage à Lyon : « Le duc me dit de l'aller voir à Paris, ce que je fis plusieurs fois » : on voit qu'il ne perdit pas son temps à Lyon.

N'oublions pas « le bon Parisot », lequel méritait bien cette épithète, puisqu'il paya la place de Rousseau à la diligence et enfin, avant de quitter Lyon, faisons connaissance, il en vaut la peine, avec « une aimable personne », nommée Mlle Serre. Il avait connu et aimé cette jeune fille lors de son premier séjour à Lyon ; lors de ce second voyage, il la revit et la trouva encore plus à son goût : que se passa-t-il au juste entre les deux jeunes gens? Le Rousseau des *Confessions*, lorsqu'il séjourne pour la dernière fois à Chambéry chez Mme de Warens, « sent, dit-il, son ancien bonheur mort pour toujours » ; il ne peut plus supporter de « vivre en étranger dans la maison dont il était l'enfant » ; et cette fois c'est bien sans regret, c'est sans regarder en arrière qu'il s'éloigne de Chambéry. S'il part, c'est parce qu'il « souffrait trop dans cette maison, si pleine de souvenirs ». Or, arrivé à Lyon, il écrit (1) à Mlle Serre : « J'avais résolu de passer mes jours dans une retraite qui s'offrait à moi (les Charmettes) ; vous avez détruit tous ces beaux projets ; j'ai senti qu'il m'était impossible de vivre éloigné de vous et, pour me procurer les moyens de m'en rapprocher, je tente un voyage (à Paris) et des projets que mon malheur ordinaire empêchera sans doute de réussir ». Cette lettre ne s'accorde guère avec le récit des *Confessions* : sans vouloir concilier les deux textes, ni deviner ce qui se passait alors dans l'âme de Rousseau, disons simplement qu'il a dû quitter Mme de Warens avec d'autant moins de regret qu'il allait retrouver à Lyon Mlle Serre.

Une autre contradiction, celle-ci plus grave, parce que Rousseau a ici altéré la vérité qui n'était pas à son avantage, se présente à nous entre les *Confessions* et la *Correspondance*. On lit, en effet, dans cette même lettre à Mlle Serre : « Je comprends,

(1) Suivant M. Dufour, la lettre à Mlle Serre serait plus ancienne. Voir, sur cette chronologie très confuse et très mal établie, *Annales J.-J. R.*, II, 179. Voir aussi sur Mlle Serre ; Eug. Ritter : *La Famille et la Jeunesse de J.-J. R.*, 289.

Mademoiselle, qu'il n'y a de votre part à espérer aucun retour; je suis un jeune homme sans fortune; ... mais quoi! vous m'avez traité *avec une dureté incroyable*... Votre cœur (pourtant) n'est pas moins fait pour l'amour que votre visage. Mon désespoir est que ce n'est pas moi qui devais le toucher. Je sais de *science certaine* que vous avez eu des liaisons, je sais même le nom de cet heureux mortel qui trouva l'art de se faire écouter. » Il semble dès lors que Rousseau n'ait qu'à se retirer et surtout qu'à se taire. Que veut-il donc de cette jeune fille qu'il ne craint pas d'offenser si brutalement? « Hélas! si vous vouliez m'écouter, j'ose dire que je vous ferais connaître la véritable félicité; personne ne saurait mieux la sentir que moi, et j'ose croire que personne ne la saurait mieux faire éprouver. Dieux! si j'avais pu parvenir à cette charmante possession, j'en serais mort assurément... S'il était en mon pouvoir de posséder une minute mon adorable reine sous la condition d'être pendu un quart d'heure après, j'accepterais cette offre avec plus de joie que celle du trône de l'univers. » Mlle Serre ne l'exposa pas à être pendu; et, sans plus commenter ces singuliers propos d'amour, on voit que Rousseau joue auprès de cette jeune fille le rôle d'un amoureux indélicat et éconduit. Qu'on écoute maintenant le récit des *Confessions:* « A ce voyage, ayant plus de loisir, je la vis davantage; mon cœur se prit et très vivement. J'eus quelque lieu de penser que *le sien ne m'était pas contraire*: mais elle m'accorda une confiance *qui m'ôta la tentation d'en abuser*. Elle n'avait rien, ni moi non plus; nos situations étaient trop semblables pour que nous pussions nous unir; et, dans les vues qui m'occupaient, j'étais bien éloigné de songer au mariage. *Elle m'apprit* qu'un jeune négociant, appelé M. Genève, paraissait vouloir s'attacher à elle. Je le vis chez elle une fois ou deux; il me parut honnête homme, il passait pour l'être. Persuadé qu'elle serait heureuse avec lui, *je désirai qu'il l'épousât*, comme il a fait dans la suite; et, *pour ne pas troubler* leurs innocentes amours, *je me hâtai de partir*, faisant, pour le bonheur de cette charmante personne, des vœux qui n'ont été exaucés ici-bas que pour un temps, hélas! bien court; car j'appris dans la suite

e était morte au bout de deux ou trois ans de mariage. pé de mes tendres regrets durant toute ma route, je sentis, *souvent senti depuis lors, en y repensant*, que si les sacriqu'on fait au devoir et à la vertu coûtent à faire, on en est payé par les doux souvenirs qu'ils laissent au fond du (1) ».

mémoire de Rousseau ici l'a singulièrement trahi puisque, nt rebuté il passe au rôle d'ami généreux s'oubliant luipour celle qui lui aurait déjà donné son cœur. Mais compeut-il dire qu'en revoyant ce passé, il se sent encore le ses sacrifices à la vertu ? encore ici, à la place de la ', il aura, à distance, imaginé un petit roman vertueux et, est un de ses plus grands plaisirs, il s'attendrit lui-même s le raconter (2).

ti de Lyon vers la fin de juillet 1742, Rousseau arrive sans à Paris au commencement d'août de la même année ; il a en poche, nous dit-il, 15 louis, une comédie intitulée *se*, son projet de notation musicale et aussi, ce dont il ne pas, mainte pièce de vers et une tragédie intitulée le *au Monde*. Il ne perd pas de temps pour tirer parti de ses mandations et de ses mérites ; la modestie n'est d'ailleurs qui l'empêchera de réussir : « un jeune homme qui arrive s avec une figure passable et qui s'annonce par des talents jours sûr d'être accueilli ». Il est, en effet, fort bien accueilli s frivoles Parisiens dont il dira plus tard tant de mal. Il d à l'hôtel Saint-Quentin, dans la rue des Cordiers, près de bonne : « vilaine rue, vilain hôtel, vilaine chambre » ; et ier quartier, aurait-il pu ajouter. Le quartier, ou, comme

nfessions, P. II, l. VII.

Rousseau avait connu la suite de l'histoire de Mlle Serre, non seulen'aurait pas dit que Mlle Serre « était morte au bout de deux ou trois nariage », puisqu'en 1752 Mlle Serre, devenue Mme Genève, avait un e enfant ; mais encore il n'aurait pas manqué, lui qui nous a conté laisamment les faiblesses de Mme de Warens, de nous apprendre que ve et Mlle Suzanne Serre, après avoir contracté mariage le 26 janvier aient, le même jour, « déclare de leur fait un enfant mâle, né le ıbre 1744. »

on l'appelait alors, le pays latin, comprenait la rue Saint-Jacques, la montagne Sainte-Geneviève et la rue de la Harpe ; Rousseau y pouvait coudoyer des Sorbonistes en soutane, des précepteurs en rabat et des étudiants en droit, en médecine ou en chirurgie, tous assez pauvrement équipés. C'est dans ce quartier qu'il a d'abord la bonne chance de rencontrer un compatriote, Daniel Roguin, lequel sera plus tard, et c'est un titre qui fait prodigieusement honneur à son caractère, « le doyen de ses amis » ; par Roguin il connait Diderot, qui n'a encore que des « projets d'ouvrage », et devient bien vite son intime ami. Il se presse de faire valoir ses recommandations : par l'abbé de Mably, il entre en relations avec M. de Boze, secrétaire de l'Académie des Inscriptions (qui le présente à M. de Réaumur et ce dernier l'introduira à l'Académie des Sciences) et avec un Jésuite très répandu dans le monde, le Père Castel. Un gentilhomme savoyard, M. Damesin, lui procure deux utiles connaissances : « l'une, M. de Gasc, président à mortier du Parlement de Bordeaux ; l'autre, M. l'abbé de Léon, jeune seigneur très aimable, qui brille alors dans le monde sous le nom de chevalier de Rohan ». Grâce à ces hautes relations, il a l'honneur de lire à l'Académie des Sciences un mémoire sur son système de notation musicale ; mais il a la douleur de voir son système méconnu. Il en appelle aussitôt au jugement du public par sa *Dissertation sur la musique moderne*. Mais comment trouver un libraire de bonne volonté ? la chose est difficile pour un débutant, elle n'est cependant pas impossible; car malgré sa timidité et sa farouche indépendance, le réformateur de la musique moderne (son ambition ne va pas à moins) parvient, à l'aide d'un de ses commensaux de l'hôtel Saint-Quentin, M. de Bonnefond, « hobereau boiteux », mais serviable, à se faire imprimer : n'était-il pas « juste que son ouvrage lui rendît le pain qu'il avait mangé en l'écrivant ? » Mais l'ouvrage ne lui rapporte pas un liard et, contre cette injustice des hommes, rien ne peut prévaloir, ni l'appui de l'abbé Desfontaines, qui s'est chargé de lancer le chef-d'œuvre, ni l'amabilité de tous les journalistes, « qui en dirent assez de bien ». Il a beau enseigner gratuitement la musique par son système à une jeune Américaine

et la rendre capable, au bout de trois mois, de déchiffrer quelque musique que ce fût, « ce succès frappant reste ignoré » ; — et le voilà sur le pavé de Paris : non pas pourtant tout à fait sans ressources ; il lui restait quelques louis, qu'il s'empressa de manger en se confiant à la Providence. Il venait de faire un effort : il avait besoin, étant donné sa paresse et sa mauvaise santé, de reprendre haleine. Il renonce, assure-t-il, à se pousser et même à faire des visites indispensables. Pourtant ses rapports avec l'Académie des Sciences lui ont fait faire connaissance avec « ce qu'il y a à Paris de plus distingué dans la littérature » ; et, bien qu'il renonce dès lors à voir les académiciens et même les gens de lettres avec lesquels il s'est « faufilé », nous le voyons excepter de ses dédains Marivaux, l'abbé de Mably et Fontenelle, c'est-à-dire ceux qui peuvent lui être le plus utiles ; il lit même à Marivaux sa comédie de *Narcisse* et Marivaux a la complaisance de la retoucher ; mais, on le verra, elle n'en devient pas pour cela meilleure.

Avec Diderot il s'entretient surtout de musique et c'est la musique aussi qui est « un moyen de liaison » entre lui et Francueil, dont nous parlerons bientôt plus au long. Il me paraît évident que, dans ce court séjour à Paris, qui précède son voyage à Venise, c'est par la musique qu'il espère d'abord se faire connaître : si le théoricien n'a pas été apprécié par l'Académie des Sciences, peut-être s'inclinera-t-on enfin devant le compositeur qui va montrer bientôt ce qu'il sait faire avec son opéra, *les Muses galantes*. Car enfin il faut qu'on parle de lui ; qu'on le connaisse seulement, et de la notoriété il se charge d'aller bien vite à la gloire : si, par exemple, il était cité comme le premier joueur d'échecs de Paris, on le rechercherait dans les sociétés et « son mérite ferait le reste. » Il s'acharne donc chez Maugis à faire échec et mat les plus grands joueurs de Paris, les Husson et les Philidor ; mais il n'a pas la veine et, quittant la partie, il s'avise enfin qu'à Paris, quand on a, comme lui, un physique intéressant — et quelqu'aplomb, — on ne saurait manquer de plaire aux femmes et, par les femmes, d'arriver à tout. Justement, en allant au café, il entrait quelquefois chez son ami,

le Père Castel, homme de bon conseil, comme on va voir, car sans lui, paraît-il, le sauvage Rousseau n'aurait pas songé à tirer parti de sa jolie figure. Donc ce « fou » de Père Castel secoua « la léthargie » de Jean-Jacques par les savoureux propos que voici : « On ne fait rien dans Paris sans les femmes ; puisque les musiciens et les savants ne chantent pas à votre unisson, changez de corde et voyez les femmes. »

Ce Père Castel paraît bien avoir été, en effet, un original : esprit cultivé et bizarre, il avait été précepteur chez Montesquieu qui le consultait, c'est lui qui s'en vante, sur tous ses ouvrages. De Montpellier, où il s'était fait connaître comme philosophe et géomètre (1) et surtout comme auteur du *Clavecin oculaire* (un système de notation musicale par les couleurs), il avait été appelé à Paris par le Père Tournemine et par Fontenelle. C'est la musique qui rapprocha Rousseau et le bon Père : « Rousseau ne vint à moi en arrivant à Paris, dit le P. Castel, que parce qu'il me connaissait à Genève même, me dit-il » et il lui parle, en effet, de son clavecin oculaire.

Il essaiera, plus tard, dans son *Homme physique opposé à l'homme moral*, de réfuter le second discours de Rousseau « avec amitié ». Vous avez, ajoute-t-il, « mérité tout à fait cette amitié par la façon franche et naïve dont vous vous présentiez à moi en arrivant à Paris il y a peut-être douze à quinze ans, et il me parut que vous étiez content de la franchise et de la naïveté avec laquelle je répondis à la vôtre, jusqu'à vous donner entrée auprès de quelques personnes distinguées capables d'honorer votre mérite et de récompenser votre talent. » Il m'a semblé qu'il valait la peine d'extraire, d'un livre très oublié et très digne de l'être, ce passage qui confirme les lignes consacrées, dans les *Confessions*, au P. Castel.

Le dit Père avait conseillé à Rousseau de rendre visite à Mme de Bezenval (issue d'une illustre famille polonaise), chez

(1) Le P. Castel a écrit : « *La mathématique universelle abrégée*, 1728, des *Lettres philosophiques sur la fin du monde* 1786. *L'Homme physique opposé à l'Homme moral* 1756 et un ouvrage baroque et ennuyeux : *Esprit, saillies et singularités du P. Castel* (édité par l'abbé de La Porte) Amsterdam, 1763).

laquelle il trouverait Mme de Broglie, sa fille, et aussi Mme Dupin, à qui le serviable jésuite avait parlé de lui et de son système musical ; Mme Dupin avait même « envie de le voir ». En l'engageant à se faufiler dans le monde, le bon Père avait dit à Rousseau, en un jargon à la fois scientifique et galant, tout à fait digne de Fontenelle et du XVIIIe siècle : « les femmes sont comme des courbes dont les sages sont les asymptotes : ils s'en approchent sans cesse, mais ils n'y touchent jamais... » Rousseau, après avoir longtemps hésité, dit-il, à suivre le conseil du père Castel et ses formules géométriques, prend courage un beau matin et, si l'on nous permet cette image, il se dirige, tremblante « asymptote », vers la « courbe » gracieuse de Mme de Bezenval. Il est caressé et retenu à dîner : mais il s'aperçoit que le dîner, auquel on le conviait, est servi à l'office, dont « il n'a plus envie de reprendre le chemin ». Heureusement Mme de Broglie corrige à temps l'impolitesse de sa mère et Rousseau a l'honneur de dîner avec ces dames et d'être le commensal de M. le Président Lamoignon. Celui-ci n'ayant pour tout talent que « le petit jargon de Paris », Rousseau veut bien lui laisser le plaisir de briller seul à table ; mais il se rattrape après dîner et, tirant de sa poche son épître en vers à Parisot « qui ne manquait pas de chaleur », il la lit et si bien que ces dames ne peuvent s'empêcher de pleurer. Ce sera là sa vocation plus tard : ne pouvant faire rire son siècle, comme Voltaire, il fera fondre en larmes toutes les femmes qui le liront.

II

Rousseau a Venise (1743-44)

Mme de Broglie ayant appris que M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, cherchait un secrétaire, proposa Rousseau,

Bibliographie : *Confessions*, partie II, livre VII. — De Brosses : *Lettres d'Italie* (Didier 1861). — Saint-Marc-Girardin : Du séjour de Rousseau à Venise (Journal des *Débats*, 22 janv. 1862). — P. Faugère : J.-J. *Rousseau à Venise* (*Le Correspondant*, 10 et 25 juin 1888). — A. Jansen : *Rousseau als Musiker* (Berlin 1884). — J.-J. *Rousseau à Venise* (1743-44) : Notes et docu-

qu'elle avait rencontré chez Mme de Bezenval, sa mère et, ap des pourparlers rompus et repris, Rousseau partit pour Ven aux appointements de 1.000 francs et avec 20 louis pour s voyage.

Arrivé à Lyon, il aurait bien voulu prendre la route du Mo Cenis pour embrasser, au passage, « sa pauvre maman » ; ma nous dit-il dans ses *Confessions*, il descendit le Rhône et a s'embarquer à Toulon. Or ceci est en contradiction avec u lettre de M. de Montaigu à l'abbé Alary, un académicien q était de la société de Mmes de Bezenval et de Broglie et qui av contribué à faire entrer Rousseau au service de M. de Montaig Ce dernier dit, dans cette lettre (et il n'a pas pu inventer ce dét précis), qu'après avoir examiné le compte que lui avait prése Rousseau, il avait consenti à lui payer « les cinq jours qu disait avoir demeuré à Marseille pour attendre la felouque q le porta à Gênes, mais *non point son voyage à Chambéry* Rousseau a donc eu ici, s'il est réellement allé à Chambéry, oubli bien singulier ; — à moins que ce voyage ne lui ait lais quelque mauvais souvenir dont il préférait ne pas parler da ses *Confessions*.

Avait-il les qualités requises pour être secrétaire d'ambass deur? Sa physionomie avait plu à Mme de Broglie et ses v l'avaient attendrie; cela suffisait amplement, sous l'anci régime, pour faire figure dans une ambassade. L'ambassade lui-même avait dû sa fortune à Barjac, le valet de chambre cardinal Fleury, et n'était-il pas d'ailleurs capitaine aux gard et, comme on sait, le métier militaire n'est-il pas une merveille préparation au maniement des affaires d'État? Il fallait diplomate, ce fut un officier qui l'obtint. L'honneur qu'av M. de Montaigu de représenter le Roi auprès de la sérénissi République lui était payé 30.000 livres, sans compter les fr d'installation, ce qui équivalait au moins à 100.000 francs

ments recueillis par V. Cerésoles, publiés par Th. de Saussure, 1885. — Ritter : Les nouvelles recherches sur J.-J. Rousseau (*Rev. des Deux-Mond* 1er septembre 1897). — Aug. de Montaigu : *Démêlés du comte de Montaig ambassadeur de Venise, avec son secrétaire, J.-J. Rousseau* (Plon-Nourri 1904). — Phil. Monnier : *Venise au* XVIIIe *siècle* (Perrin, 1908).

notre monnaie. Comme l'ambassadeur ne donnait que 1.000 francs à son secrétaire et que ce secrétaire faisait à peu près toute la besogne, il y avait entre les services rendus et leur payement de telles disproportions que Jean-Jacques, quoiqu'il n'en ait rien dit, ne dut pas manquer d'y puiser un nouveau grief personnel contre une société qui rétribuait si mal le vrai mérite.

N'avoir obéi jusqu'ici qu'à sa fantaisie ou aux caprices d'une jolie femme, et entrer tout à coup au service d'un ex-capitaine, c'était un complet bouleversement dans les habitudes et le genre de vie de Rousseau. Suivons-le dans cette nouvelle carrière en prenant pour guides, non seulement les *Confessions*, mais surtout les recherches de Cérésoles et de Faugère sur ce séjour à Venise. Et d'abord, il n'était pas précisément, comme il s'intitule lui-même, secrétaire d'ambassade, mais bien secrétaire de l'ambassadeur, et il y avait cette différence fort importante entre les deux titres que, tandis qu'on devait le premier à la nomination du ministre lui-même, on ne tenait le second que du libre choix de l'ambassadeur, lequel pouvait donc vous révoquer, comme il vous avait nommé, de sa propre autorité. On faisait partie de sa maison, on était son « domestique » ; ce qui ne veut pas du tout dire, d'ailleurs, comme l'a méchamment insinué Voltaire (*Questions sur les Miracles*), que Jean-Jacques fût le valet de M. de Montaigu. On sait quel sens il faut attribuer à ce mot sous l'ancien régime : Cosnac, par exemple, avait été, au XVIIe siècle, le domestique du prince de Conti, ce qui ne l'empêchait pas d'être archevêque d'Aix. C'est en ce sens que Rousseau, dans une lettre officielle au ministre par intérim, du Theil, se dit « domestique » de M. de Montaigu. Il convient même d'ajouter que souvent le secrétaire d'un ambassadeur remplaçait celui-ci en son absence et que, s'il se distinguait dans cet intérim, il pouvait monter plus haut, dans la hiérarchie, jusqu'au titre de résident ou de ministre plénipotentiaire. On devine si de telles perspectives étaient faites pour enflammer l'imagination de Jean-Jacques et si, par exemple, le droit qu'il avait de parler, l'épée au côté, au nom de l'ambassadeur du Roi de France, devait enfler de vanité, malgré ses principes républicains, le fils de l'horloger de

Genève, l'ancien laquais de Mme de Vercellis ! Il se vengeait enfin des injustices du sort et sa fortune cette fois répondait à son mérite. Se rappelant plus tard avec quel frémissement d'orgueil il s'était vu marchant après l'ambassadeur, *avant* ses gentilshommes et ses pages, il ne peut s'empêcher de s'écrier : « il était temps que je fusse une fois ce que le ciel m'avait fait être! »

Comment se comportèrent, l'un vis-à-vis de l'autre, l'ambassadeur et son secrétaire? A le juger d'après les pièces diplomatiques qu'on a retrouvées de lui, ou qui le concernent, M. l'Ambassadeur semble bien avoir été réellement ce qu'il est dans les *Confessions*, un parfait imbécile. Pendant toute la durée de son ambassade à Venise, la correspondance diplomatique du comte de Montaigu se fait remarquer par une complète ignorance des affaires aussi bien que de la langue française, et le passage de Rousseau à l'ambassade est très nettement signalé par un certain nombre de dépêches qui tranchent singulièrement sur tout ce qui est de la main de l'ambassadeur. Les extraits que donne Faugère des dépêches de Rousseau ne laissent aucun doute à cet égard : dès l'arrivée de Rousseau, le style change et pour la première fois l'ambassadeur fait usage des chiffres. La comparaison des pièces prouve donc surabondamment, ce qui ne peut nous surprendre, que Rousseau était un secrétaire intelligent et que son maître avait tout intérêt à le garder.

Pourquoi donc M. de Montaigu se sépara-t-il de Rousseau au bout d'un an ? Ce dernier nous a conté tout au long ses démêlés avec son ambassadeur et, dans son récit, ce n'est naturellement pas l'ambassadeur qui a le beau rôle : mais faut-il ajouter foi à ce récit ? Les recherches faites dans les archives, tant à Venise qu'à Paris, établissent en somme la véracité de Rousseau pour la plupart des faits qu'il raconte; il est pourtant deux points de son récit qu'il faut, ce me semble, rectifier. Le premier est relatif à la rupture : d'après les *Confessions*, Rousseau aurait demandé et même, comme on ne le lui accordait pas assez vite, redemandé son congé ; d'après la lettre qu'il écrivit lui-même à M. du Theil, c'est au contraire l'ambassadeur qui spontanément l'aurait congédié, et cela résulte encore d'une lettre de M. de

Montaigu à l'abbé Alary : «je le fis venir dans mon cabinet et lui signifiai qu'il n'était plus à mes gages.» En second lieu, dans son récit, Rousseau se donne trop raison et se fait trop valoir : par exemple, il affirme que, pendant la guerre de 1743, un avis que, de son chef, il fit passer au marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France à Naples, empêcha la révolte des Abruzzes; « ainsi c'est peut-être à ce pauvre Jean-Jacques si bafoué que la maison de Bourbon doit la conservation du Royaume de Naples,» affirmation qui rend le lecteur défiant ; et si le lecteur se met à raisonner sur cette jactance, il se dit qu'un homme qui parle ainsi de lui-même et de ses services et qui, d'autre part, nous le savons par les *Confessions* même, est si chatouilleux sur l'étiquette, si préoccupé de ses droits, devait faire, à tout prendre, un secrétaire bien fatigant pour son maître. M. de Montaigu, dans sa lettre à l'abbé Alary, se plaint avec insistance de « l'insolence de Rousseau, causée par la bonne opinion qu'il a de lui ». On voit que Rousseau se fâche un jour parce qu'il n'est pas placé, dans la gondole de l'ambassadeur, *au-dessus* de ses gentilshommes ; une autre fois, et la scène paraît peinte au naturel, il se carre dans un fauteuil, au lieu de prendre la chaise qu'on lui offrait et, dit Montaigu, «pendant la dictée que je lui faisais, cherchant quelquefois le mot qui ne me venait pas (il devait le chercher souvent), il prenait ordinairement un livre et me regardait en pitié. » Cette lettre reflète aussi très naïvement la morgue d'un grand seigneur malotru qui, parlant de son secrétaire, emploie les expressions soldatesques dont il a pris l'habitude à la caserne : il le traite de « grand coquin et d'escroc », tout simplement; il lui reproche enfin, et le mot est prononcé deux fois, «la mendicité» d'où il l'a tiré.

Tant de grossièreté jointe à une si énorme sottise, voilà assurément plus qu'il n'en fallait pour exaspérer Rousseau contre les iniquités d'un gouvernement qui avait fait d'un tel goujat un ambassadeur, tandis qu'il laissait l'habile Jean-Jacques se morfondre dans l'emploi de secrétaire. Pour nous, qui cherchons sans cesse, dans les œuvres de Rousseau, ce qui a pu lui être inspiré par ses souvenirs personnels, il nous semble que l'amer

souvenir de ses rapports avec son ambassadeur se retro
dans la péroraison fameuse de son Discours sur l'inégalité
conditions : « il est manifestement contre la loi de nature qu
imbécile conduise un homme sage. »

Ce n'est pas, à y regarder de près, que la situation de M
Montaigu fût bien brillante : un ambassadeur français étai
somme bien peu de chose à Venise. La sérénissime républi
indépendamment de sa traditionnelle méfiance à l'égard de
représentant d'une puissance étrangère, se montrait particu
rement hostile aux représentants de la France, lesquels ava
alors pour mission de la surveiller. A cette époque, en effet,
sympathies de Venise étaient pour les Autrichiens, avec lesq
nous étions en guerre et il s'agissait, pour nos envoyés,
s'assurer au moins de la neutralité de la république. En co
quence de cette hostilité latente, un noble Vénitien se se
gravement compromis, aux yeux de ses concitoyens, s'il a
reçu chez lui, ou simplement salué dans la rue, l'ambassadeu
France ; pour les tenir éloignés du siège du Gouvernement
défendait d'ailleurs aux représentants étrangers de résider d
les environs de la place Saint-Marc ; précautions aussi ridic
qu'inutiles, car les ambassadeurs n'avaient pas de pein
connaître par leurs espions les agissements de la républiq
et, d'ailleurs, bien plus que de notre guerre avec l'Autriche
se préoccupait à Venise, tantôt d'une rivalité entre les jo
chanteuses des couvents de femmes, tantôt, suivant les expressi
du président de Brosses, « de la furieuse brigue entre les t
couvents de la ville pour savoir lequel allait avoir l'avantag
donner une maîtresse au nouveau nonce qui venait d'arrive
A cette époque, on voyait bien des rois sur la place Saint-M
mais c'étaient ces têtes couronnées, ou plutôt découronnées,
avait rencontrées Candide, et qui « étaient venues passe
carnaval à Venise ». Et, de fait, la grande affaire d'État, c'éta
carnaval, qui se prolongeait indéfiniment. La Venise des plai
et des fêtes, et c'est celle-là surtout que connut Jean-Jacq
c'était, nous dit son récent et scintillant historien, M. Phili
Monnier, « la claire et folle cité des mascarades, des sérén

des embarquements pour Cythère aux agrès d'or et aux lanternes de papier ; » le libre et bienheureux séjour des plaisirs et des grâces, dit Algarotti ; la Sybaris de l'Europe, s'écrie Foscolo. Un trait seulement sur les mœurs de Venise à cette date et je l'emprunte à de Brosses : « pendant le carnaval, on trouve, sous les arcades des Procuraties, autant de femmes couchées que debout » ; et, à propos de la padoana dont l'auteur des *Confessions* a cru devoir entretenir ses lecteurs, voici un amusant détail qui peut servir de commentaire au récit scabreux de Rousseau : selon le même de Brosses, les courtisanes ont l'habitude de rassurer leurs visiteurs « en répondant des conséquences par la madone de Lorette ».

Mais c'est la musique qui est la passion vénitienne par excellence : « elle est, dit de Brosses, un affolement inconcevable ». Venise avait alors sept théâtres, que fréquentait Rousseau, en même temps qu'il s'enthousiasmait pour ces fameux conservatoires de femmes qui étaient alors la Pietà, les Mendicanti, les Incurabili et l'Ospedaletto. « C'étaient des hôpitaux d'enfants trouvés, sous la protection des principales villes aristocratiques de la ville. On y gardait les jeunes filles jusqu'à leur mariage en leur donnant une instruction musicale accomplie. Les élèves apprenaient, non seulement à chanter, mais à jouer de tous les instruments » (1). Jean-Jacques allait écouter les dimanches dans les églises des motets exécutés par ces jeunes filles, et jamais il ne manquait les vêpres aux *Mendicanti* : « je n'ai l'idée de rien d'aussi voluptueux, d'aussi touchant que cette musique ». De Brosses nous dit que ces orphelines « chantaient comme des anges ; il n'y a rien de si plaisant que de voir une jeune et jolie religieuse, en habit blanc, avec un bouquet de grenades sur l'oreille, conduire l'orchestre et battre la mesure avec toute la grâce et la précision imaginables ». Ailleurs il nous parle d'une certaine Zulietta, « la plus belle femme de l'Italie et dont il est féru depuis qu'il l'a vue un jour déguisée en Vénus de Médicis ».

(1) Romain Rolland : La musique en Italie au XVIIIe siècle, *Revue de Paris*, 15 août 1905.

Voilà bien de quoi parfaire l'éducation esthétique et amoureuse de Jean-Jacques.

J'essaierai de déterminer tout à l'heure ce qu'il apprit durant son séjour à Venise ; ce séjour dura exactement douze mois et non dix-huit, comme le disent les *Confessions* : arrivé à Venise fin août 1743, il en repartit le 22 août 1744 (1). A en croire Dugast, un officier qui avait servi dans le même régiment que de Montaigu, Rousseau aurait été congédié parce qu'il n'avait pas su écrire (!) une lettre convenable de félicitations, de la part de l'ambassadeur, au duc de Biron, qui venait d'être fait maréchal : « C'est là, dit Dugast, le vrai motif pour lequel Rousseau s'est laissé aller à son humeur irascible contre M. de Montaigu et en a parlé défavorablement dans ses *Confessions*. Quelques années après, M. de Montaigu, de retour à Paris, se trouva à l'Opéra un jour qu'on représentait le *Devin du Village*. Enthousiasmé de cette pièce, il demanda quel en était l'auteur. « Vous devez bien le connaître, lui répondit-on ; c'est Rousseau, votre ancien secrétaire ; il a fait les paroles et la musique. — Quoi ! cet imbécile ? » répliqua M. de Montaigu ». L'anecdote de Dugast est absurde et, si elle était vraie, elle donnerait trop raison à Rousseau contre M. de Montaigu qui n'aurait vu qu'un imbécile dans son secrétaire; mais elle nous apprend peut-être ce que répétaient plus tard les envieux de Rousseau au lendemain de son triomphe (2).

Le consul de France à Venise, M. Leblond, un homme intelligent et pondéré, c'est-à-dire le contraire de ce que paraît avoir été M. de Montaigu, eut, après le départ de Rousseau, à se plaindre de l'ambassadeur et, dans une lettre au ministre, parlant des traitements indignes qu'il a reçus de son chef, il dit, entr'autres choses, que « la fureur de son emportement altéra sa raison. » De telles expressions, sous la plume d'un homme si maitre de lui, plaident singulièrement en faveur de Rousseau.

(1) D'après les papiers de famille de M. Auguste de Montaigu, Rousseau serait arrivé à Venise *le 4 septembre* 1743 (et non 1742 comme M. de Montaigu l'a écrit par inadvertance), p. 18.

(2) *Paris, Versailles et les Provinces au* XVIII*e siècle par un ancien officier aux gardes françaises*. (Dugast de Bois Saint-Just), 2e édit. Paris, 1809, t. I, 162.

De retour à Paris, Jean-Jacques essaya de se faire rendre justice. Il comprenait qu'il avait dû être précédé au ministère par des rapports très défavorables de l'ambassadeur et il voulait, l'une part, effacer la mauvaise impression produite à Paris par on insuccès et par les plaintes de son chef; d'autre part, se aire payer les sommes qui lui étaient dues par celui-ci : sur ce ernier point, il obtint gain de cause, mais seulement après le appel de l'ambassadeur. M. de Montaigu, rentré à Paris, lui nvoya, dit Rousseau, « son maître d'hôtel pour solder son ompte et lui donner de l'argent », lequel dut être le très bienenu. Sans doute l'ambassadeur avait réussi lui-même à toucher es appointements; car jusqu'alors, si le secrétaire avait été nal payé par l'ambassadeur, l'ambassadeur, lui, n'avait pas été payé du tout par le gouvernement que ruinaient les frais de la guerre contre l'Autriche

Sur le premier point, savoir ses querelles avec l'ambassadeur, on écouta Rousseau, on fit chorus, assure-t-il, avec lui, M. de Montaigu étant connu au ministère pour ce qu'il était; mais on refusa d'intervenir : Rousseau étant étranger et nommé par l'ambassadeur, sa querelle était une affaire privée à régler entre son maître et lui. Naturellement il en prit prétexte pour fulminer contre un gouvernement si indifférent aux justes plaintes des particuliers, quand ceux-ci ne sont que de simples secrétaires et que leurs persécuteurs sont des grands seigneurs : « La justice et l'inutilité de mes plaintes me laissèrent dans l'âme un germe l'indignation contre nos sottes institutions civiles, où le vrai bien public et la vraie justice sont toujours sacrifiés à je ne sais quel ordre apparent, destructif en effet de tout ordre et qui ne fait qu'ajouter la sanction de l'autorité publique à l'oppression lu faible et à l'iniquité du fort. » En réalité, on l'a vu, l'autorité publique n'avait pas à intervenir. Ce qui devait, d'ailleurs, empêcher « ce germe d'indignation » de se développer alors dans son âme, c'est qu'il ne s'agissait ici que de son intérêt privé et que « le pur amour de la justice idéale » est, selon lui, seul capable d'émouvoir son cœur; — on ne le croirait pas à voir la façon dont il se démène pour avoir gain de cause et à lire la lettre imperti-

nente qu'il écrit à Mme de Bezenval, laquelle avait refusé de prendre parti pour lui contre M. de Montaigu : « J'ai tort, Madame; je me suis mépris : je vous croyais juste, vous êtes noble, j'aurais dû m'en souvenir » (1).

Ecouté, mais éconduit par le ministère, froidement accueilli par les gens qui, comme le Père Castel et Mme de Bezenval, paraissaient regretter de l'avoir mis dans une place où il n'avait pas su rester, Jean-Jacques dut être de plus profondément ulcéré d'avoir échoué dans une carrière où ses talents lui promettaient un brillant avenir. Jadis, chez le comte de Gouvon, il avait rêvé un emploi dans la diplomatie et, maintenant que la carrière lui avait été ouverte, il voyait ses services méconnus et son ambition déçue. Bien plus tard, dans ses *Confessions*, alors que M. de Montaigu n'est plus de ce monde, il lui en veut encore de n'avoir pas su l'apprécier : « il n'avait tenu qu'à lui de se soutenir honorablement par mes services et de me faire avancer rapidement dans l'état auquel le comte de Gouvon m'avait destiné dans ma jeunesse et dont, par moi seul, je m'étais rendu capable dans un âge avancé. » (2)

Trois ans après le départ de Montaigu, de Bernis était nommé ambassadeur de France à Venise. Nous savons, par lui, qu'il étudia en détail le gouvernement de la république et qu'il employa précisément, à rédiger des mémoires sur ce sujet, « l'un de ses secrétaires qui avait du talent et du mérite. » Rousseau avait aussi l'un et l'autre et s'il avait eu la chance d'avoir pour maître l'habile successeur de Montaigu, ce dernier n'aurait pas manqué de le distinguer et, sans doute, de le pousser : Rousseau alors aurait pu, comme c'était son ambition, faire sa fortune dans la carrière et l'on devine tout de suite ce qu'un Rousseau résident et qui sait ? ministre plénipotentiaire, *n'aurait pas écrit*, et tout ce qui s'en serait suivi pour l'histoire du monde.

(1) Cité par Musset-Pathay : *Confessions*, II, 7.

(2) Je ne crois pas, comme l'a dit Saint-Marc Girardin, que les récriminations de Rousseau contre M. de Montaigu aient eu pour effet de faire rappeler plus tôt celui-ci, car Rousseau rentre à Paris en août 1744 et M. de Montaigu n'est rappelé qu'en 1749, c'est-à-dire cinq ans après.

Quoi qu'il en soit, la carrière diplomatique lui était désormais fermée ; avant donc de clore cette période de sa vie, voyons quel profit il a pu tirer de son séjour à Venise.

Tout d'abord, en tant que secrétaire intelligent d'un ambassadeur qui lui laissait tout faire, il avait touché, bien que sur un petit théâtre, aux choses de la politique. Il avait pu étudier sur place et en le voyant fonctionner sous ses yeux, le gouvernement d'une république, bien déchue sans doute de son antique splendeur et qui s'entourait de plus en plus de mystère comme pour mieux cacher son irrémédiable décadence : mais ce mystère n'était pas impénétrable pour qui avait à traiter avec le sénat, t ce sénat, tout amoindri qu'il fût, avait dû garder quelque chose le cette habileté et de cette finesse consommée qui lui avaient ait une si grande réputation dans l'histoire. C'est en tous cas à 'enise que Rousseau prit pour la première fois contact avec les éalités politiques et, pour un esprit aussi ouvert que le sien et ussi avide de s'instruire, c'était là un utile complément à des tudes jusque là théoriques et un encouragement aussi à contiuer ces études ; il nous dit justement dans ses *Confessions* que 'est à Venise qu'il a conçu la première idée de ses *Institutions olitiques* tandis qu'il avait « l'occasion de remarquer les défauts le ce gouvernement si vanté. »

En second lieu, Rousseau se perfectionna dans la langue et pprit à goûter la musique italienne. Déjà, quand il était au serice du comte de Gouvon, il avait, dans les leçons que lui lonnait le bon abbé de Gouvon, « appris l'italien dans sa pureté t pris du goût pour sa littérature ». Maintenant il voyait l'Italie lle-même, en parlait la langue avec des gens du pays et de oute condition et la littérature italienne prenait vie et couleur à es yeux ; car on ne sait jamais bien une langue et on ne comrend vraiment une littérature que si on a vécu chez le peuple ui parle cette langue et qui a mis dans sa littérature ses mœurs, es paysages, ses institutions, ce qui le fait rire et pleurer, tout on passé et tout son génie. Rousseau, en quittant Venise, savait ésormais assez d'italien pour citer, au courant de la plume, ans ses lettres, le Tasse et Métastase et, dans l'étude de ses

œuvres, particulièrement de la *Nouvelle-Héloïse*, il y aura lieu de rechercher l'influence, à mon sens très profonde, que les auteurs italiens ont eue sur sa pensée et sur son style.

Quant à la musique italienne, elle lui inspira, on l'a vu, une réelle passion ; il allait en jouir au spectacle où seul, enfermé dans sa loge, il s'abandonnait au plaisir d'entendre tout un long opéra et à cette église des *Mendicanti* où les chœurs le plongeaient dans un ravissement délicieux. Aussi quand, de retour à Paris, il verra éclater la querelle entre les partisans de la musique italienne et les défenseurs de la musique française, c'est pour les premiers qu'il prendra parti et il soutiendra leur cause la plume à la main.

Et enfin les mœurs même de Venise ne furent pas sans exercer quelque influence sur ce caractère impressionnable et faible. Ces mœurs étaient très faciles et même très relâchées et, sous certains rapports, que nous n'éprouvons pas le besoin de préciser, l'éducation qu'il tenait de Mme de Warens reçut, dans certains milieux vénitiens, un complément dont sa complexion amoureuse n'avait nul besoin.

D'autre part, et à envisager les choses du bon côté, la gaieté et la frivolité vénitiennes venant s'ajouter à l'humeur douce et sociable de la Savoie, ces deux influences conspirèrent à adoucir, au moins un peu, la rudesse natale ; et sans doute ses compatriotes, les austères et moroses calvinistes qu'il avait laissés à Genève, auraient eu quelque peine à reconnaître un des leurs dans ce brillant attaché d'ambassade qui, « en bas de soie, en veste brodée d'or » et masqué, se faisait conduire en gondole à quelque galant rendez-vous ou bien à la Redoute pour y perdre gaiement ses sequins. Ainsi, en résumé, Venise l'initia aux affaires sérieuses, et à d'autres qui l'étaient moins et, quand il rentra à Paris, il était à la fois plus instruit et plus déluré ; il avait complété à Venise l'instruction politique qu'il avait puisée dans les livres et l'éducation mondaine qu'il avait commencée en Savoie dans les alentours de Mme de Warens.

III

Retour de Rousseau a Paris (1744-56).

Pour la troisième fois Rousseau vient à Paris. Le premier **éjour** qu'il fit (mai 1731 — fin de 1731) est négligeable : il n'a **lors** que 19 ans ; il passe seulement quelques mois à Paris au **ervice** d'un jeune officier et à la recherche de Mme de Warens. **on second** séjour, dix ans plus tard, va de fin juillet 1742 à **nai 1743** et dure environ un an. La première fois il n'a fait que **oir Paris** ; la seconde fois il y a noué, on s'en souvient, des **elations** utiles ; le voici à cette heure, après un séjour d'un an à **enise**, revenu à Paris fin août 1744.

Le Paris, dans lequel il rentrait en secrétaire peut-être **ongédié**, ce Paris que, malgré ses déboires et la médiocrité de **a fortune**, il ambitionnait de conquérir à tout prix, était alors, **omme** on sait, le rendez-vous des hommes les plus distingués **le la** France et de l'étranger : c'était, disait Galiani, « le café de **'Europe** ». Cette hégémonie de Paris, qui était celle de l'esprit **t du** goût, ne datait que du commencement du siècle. Comme **'a dit** un bon juge en ces matières, Lemontey, c'est seulement **lans** les dix années de la Régence que l'influence de la cour sur **la capitale** s'effaça peu à peu pour faire place « à l'influence de **la capitale** sur le royaume ». Pourtant la population de cette **capitale**, au moment où y revient Rousseau (1744), n'est guère **plus** de 600.000 habitants ; et ce qu'on peut appeler, ce que **Voltaire**, en effet, appelle « tout Paris », il entend par là « les **gens** qui ont le goût des beaux-arts », s'élève « tout au plus à 3.000 personnes ». (*Dict. encyclop.* : *goût*).

Ces gens de goût, c'est d'abord « la République des lettres », laquelle compte un petit nombre d'écrivains illustres : Fontenelle, leur doyen, qui n'a à cette date que 87 ans, Montesquieu, célèbre par ses *Lettres persanes* (son chef-d'œuvre ne viendra que

Bibliographie : *Confessions*, livre IV. *Correspondance* de Rousseau. Marmontel : *Mémoires*, livre IV. — Grimm : *Correspondance littéraire*. — *Mémoires* de Mme d'Epinay (édit. Boiteau, I). — De Villeneuve-Guibert : *Le Portefeuille de Mme Dupin*. Lévy, 1884. — Schérer : *Grimm*, 1887.

quatre plus tard), Marivaux, alors en pleine gloire, Voltaire enfin, qui n'est pas encore le roi Voltaire, mais qui est sans conteste le premier poète du temps, le poète auquel vont les regards de Rousseau, regards d'admiration et d'envie. Il y a ensuite les artistes, musiciens et peintres, et c'est avec les premiers, et particulièrement avec Rameau, que va avoir affaire Jean-Jacques, auteur lui-même d'opéras et de traités sur la musique. Au-dessous des hommes de lettres et des artistes célèbres, est l'armée confuse des journalistes, gazetiers et folliculaires, les frelons de la ruche, comme les appelait Voltaire : faiseurs de libelles et de madrigaux, courant après la célébrité, ou après une pension sur *le Mercure*, ou tout simplement après un bon dîner chez les maîtres d'hôtel de la philosophie et de la littérature.

Artistes, gens de lettres et gazetiers se rencontrent, soit dans ces fameux salons, que leur célébrité nous dispense de décrire, et dont la porte d'ailleurs est fermée à l'obscur débutant qu'est Rousseau ; soit à la table de ces richissimes Mécènes, les Fermiers-généraux, chez lesquels va être reçu Jean-Jacques ; soit enfin à l'un des trois grands cafés de ce temps : le café de la Régence, où Diderot trouvera un jour le neveu de Rameau et où il va habituellement, sans doute en compagnie de Rousseau, pérorer et faire sa partie d'échecs avec le roi des joueurs, Philidor ; le café Gradot (sur le quai de l'École), dont les piliers sont Maupertuis et Saurin ; enfin le café Procope (en face de la Comédie), le plus illustre et le plus littéraire de tous, où l'on va, en sortant du théâtre, discuter la pièce qui vient d'être jouée ; ce café, suivant Marmontel, « est le tribunal de la critique et l'école des jeunes poètes ». C'est dans ces cafés que Rousseau ira se consoler de ses déboires, nouer des relations et prendre l'air de Paris ; car, écrit-il à un de ses amis de Genève, « il y a une certaine pureté de goût et une correction de style qu'on n'atteint pas dans la province, quelqu'effort qu'on fasse pour cela ».

Dans ce Paris du milieu du XVIIIe siècle, on ne songe guère qu'à avoir de l'esprit et à s'amuser. Bernis, qui rentra à Paris en 1741, c'est-à-dire trois ans avant Rousseau, y constata que

« la mode de l'esprit était devenue une maladie épidémique », mais qu'au reste la vie y était délicieuse ; car la société, cette société que Rousseau va prendre à partie, lui fit l'effet « d'un grand bal où chacun se coudoyait, se plaçait au hasard ou selon son goût et ne cherchait qu'à passer agréablement quelques heures ». Et maintenant, au milieu de ces gens aimables et spirituels, que va faire notre Genevois? il va d'abord faire comme eux ou tout au moins s'y appliquer ; car *il ne sait pas encore* qu'une de ses meilleures chances de succès, c'est précisément de n'être pas et de ne pouvoir devenir un Parisien, mais bien d'être, égaré dans ce Paris élégant et vicieux, un sérieux et un *vertueux* citoyen de Genève. Pour le moment, il se faufile du mieux qu'il peut parmi les gens de lettres et ceux qui les patronnent, bien résolu à tirer enfin parti de ses « talents dont il avait jusqu'ici — c'est lui qui le dit — pensé trop modestement ». Ces talents sont de deux sortes : littéraires et musicaux : il va les exercer, soit séparément en s'essayant dans la comédie en vers ou en prose et même dans la tragédie, soit simultanément en composant des opéras dont il fera les paroles et la musique.

Il avait sur le métier, depuis quelque temps, un opéra intitulé *Les Muses galantes*. Dès son retour à Paris, se confinant dans son quartier solitaire, rue des Cordiers, près de la Sorbonne, il réussit, au bout de trois mois de travail acharné, à mettre sur pied son opéra. L'opéra fini, il s'agissait de le faire jouer : par son ami Gauffecourt, un horloger de Genève, arrivé à la fortune par son mérite et sa jolie figure (la fourniture des sels du Valais lui rapportait 20.000 francs de rentes), Rousseau s'était fait présenter chez un des Crésus du temps, M. de la Popelinière. Dans sa somptueuse maison de Passy, le fermier général la Popelinière avait à ses gages le meilleur concert de musique de ce temps. « Tous les habiles musiciens qui venaient de Paris, nous dit Marmontel (*Mémoires*, IV), violons, chanteurs et chanteuses, étaient reçus, logés, nourris dans sa maison et chacun à l'envi brillait dans ces concerts. Rameau y composait ses opéras ; et, les jours de fête, à la messe de la chapelle domestique, il nous

donnait sur l'orgue des morceaux de verve étonnants. Jamais bourgeois n'a mieux vécu en prince et les princes venaient jouir de ses plaisirs ». C'est devant ce public d'élite qu'on joua des fragments des *Muses galantes*, au grand chagrin de Rameau, l'oracle de la maison, qui prétendit que l'auteur « n'avait fait que la musique française (d'ailleurs détestable) et avait pillé la musique italienne » qu'il avait cousue à son opéra (*Erreurs sur la musique dans l'Encyclopédie*, par Rameau, 1756). Heureusement M. de Richelieu, très intime avec Mme de la Popelinière, voulut entendre l'opéra en entier et le fit exécuter à grand orchestre, aux frais du roi, chez M. de Bonneval, intendant des Menus. Il fut, disent les *Confessions*, si transporté de l'harmonie qu'il se promit de faire donner l'ouvrage à Versailles. *Les Muses galantes* furent seulement répétées un peu plus tard à l'Opéra ; mais Rousseau retira sa pièce, prévoyant un échec.

Pendant ce temps, c'est-à-dire pendant l'hiver qui suivit après la bataille de Fontenoi (1745), on s'amusait beaucoup à Versailles ; on y donnait des fêtes et l'une d'elles devait être la représentation d'un drame de Voltaire, *La Princesse de Navarre*, qui, mise en musique par Rameau, était devenue *Les Fêtes de Ramire* ; mais, pour la représentation, il fallait faire à la pièce plusieurs changements à la fois dans les vers et dans la musique : belle occasion pour Rousseau de montrer son double talent de poète et de musicien. Chargé de cette besogne par le duc de Richelieu (auquel il avait jadis été présenté à Lyon), Rousseau voulut d'abord s'assurer de l'assentiment de Voltaire et il lui écrivit, pour la première fois, une lettre très respectueuse, commençant par ces mots : « Monsieur, il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards .. » Il dira, plus tard, parlant du séjour à Chambéry : « Rien de tout ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait. Le goût que j'avais pris à ces lectures m'inspira le désir d'écrire *avec élégance* et de tâcher d'imiter le beau *coloris* de cet auteur (le coloris de Voltaire ! mais tout le XVIIIe siècle pensait sur ce point comme Rousseau), dont j'étais enchanté. » Jusqu'ici, en effet, Voltaire est resté l'idéal de Rousseau : la littérature pour lui, à cette date, c'est

surtout la poésie élégante, les épitres en vers, les jolies lettres, les fines comédies, tout ce qu'on appelle alors « les belles-lettres » et qui comprend ces genres légers où Voltaire est passé maître. Il ne désespère pas, d'ailleurs, d'égaler celui-ci ; car, en retouchant l'œuvre de Voltaire, « il tâcha, dit-il, qu'on n'y sentît pas la différence de style et il eut la présomption de croire avoir réussi. » Lors de la représentation, Rameau (par jalousie, prétend Rousseau) ne fit nommer que Voltaire sur les livrets qu'à l'Opéra on distribue aux spectateurs, et Rousseau perdit à la fois l'honneur de son ouvrage et les honoraires qu'il en attendait. Ainsi il doit renoncer à l'Opéra ; s'il s'essayait dans la critique littéraire? et il fonde, avec Diderot, le *Persifleur*, dont il ne parut, d'ailleurs, que le premier numéro. Dans tous ces essais, il est ingénieux, trop même; il a de l'esprit, cela se voit, il veut en montrer plus encore et ne réussit qu'à écrire des comédies travaillées, qui s'appliquent à être légères ; c'est du Marivaux laborieux, un peu essoufflé ; en somme, il patauge dans des genres qui ne sont pas le sien. Ainsi, il fait recevoir aux *Italiens*, sans toutefois parvenir à la faire jouer, une comédie en un acte et en vers, *Narcisse* : l'idée en est subtile et il savait très bien ce qu'il faisait en la présentant à Marivaux ; c'est du marivaudage sans l'aisance légère et la grâce du maître. La pièce fut jouée seulement le 18 décembre 1752, et sans succès, à la Comédie Française. En voici le sujet : un jeune fat, Valère, est amoureux d'Angélique, mais il est aussi amoureux de lui-même, tant il se trouve joli garçon. Pour le punir de sa fatuité, on fait son portrait, mais on l'affuble d'une coiffure et d'une robe de femme et, ce portrait ainsi féminisé, on le place sur sa toilette ; quand Valère voit cette jolie peinture, il devient amoureux de l'original, qu'il cherche partout, sans se douter qu'il court après lui-même, et que c'est de lui qu'il est épris. Il est détrompé à la fin, détrompé et, assure-t-il, corrigé à jamais — mais j'en doute : car il lui restera toujours ce souvenir, puisqu'il est naturellement fat, que, habillé en femme, il est vraiment irrésistible ; il n'y a pas de quoi le guérir de sa vanité.

En résumé, prose et poésie, opéra, comédie et critique litté-

raire, Rousseau a essayé de tout et rien ne lui a réussi ; il est au abois. Un an après son arrivée à Paris, il écrit à son ami Rogui (9 juillet 1745) : « privé de ressources et réduit à des espérance vagues et éloignées, je lutte contre la pauvreté depuis mo arrivée à Paris. » Grimm (*Corresp. litt.* 15 juin 1762) le montr après l'insuccès de ses *Muses galantes*, vers 1745, « faisant d'ass mauvais vers, dont plusieurs furent insérés au *Mercure*. Il fais aussi des comédies, dont la plupart n'ont pas vu le jour... Da le même temps, il s'occupait d'une machine avec laquelle comptait apprendre à voler ; il s'en tint à des essais qui réussirent point ; mais il ne fut jamais assez désabusé de sc projet pour souffrir de sang-froid qu'on le traitât de chimériqu Ainsi ses amis, avec de la foi, peuvent s'attendre à le vc quelque jour planer dans les airs. » Musset-Pathay estime q ce projet, dont il n'y a nulle trace ailleurs, a été imaginé p Grimm pour amener la plaisanterie de la fin : je ne suis pas son avis. Il faut bien se représenter ce qu'était Rousseau à cet date : un vrai miséreux ; il cherchait, « dans un délaissemei effrayant, dit Grimm, à ne pas mourir de faim » ; et, en mêm temps qu'à gagner son pain, ce gueux famélique s'ingéniait, av plus d'ardeur encore, à percer « n'importe comment », ce so ses propres paroles. Et ce n'est pas seulement cette fièv d'ambition qu'il convient de noter ici, pour expliquer plus ta les étrangetés volontairement scandaleuses de ses œuvres ; mai c'est encore sa fertilité d'invention et la souplesse de son intell gence qu'il faut admirer : vers et musique, comédies et inve tions scientifiques, méthode nouvelle d'enseignement musica journal littéraire et bientôt concours académique, il essaie to cela à la fois ou tour à tour, et avec une passion telle qu' chaque insuccès (nous le savons par lui-même), il s'abat et tomb dans la torpeur, ou dans quelque nouvelle maladie ; mais il relève soudain et prend feu pour quelque nouveau projet qui le rendre célèbre et qui ne lui donne pas même du pain : et il v ainsi, ou plutôt se consume dans la misère et l'obscurité jusqu'au jour où il entre en qualité de secrétaire, chez l Dupin.

Les Dupin sont si intimement mêlés à la vie de Rousseau qu'il convient de les faire connaître brièvement. En 1702, une demoiselle Dancourt avait épousé M. de Fontaine, commissaire de la marine à Dunkerque. Mme de Fontaine eut quatre filles (non trois, comme dit Rousseau) ; mais deux de ses filles avaient pour père, non pas M. de Fontaine, mais le fameux financier, Samuel Bernard. L'une d'elles devint Mme Dupin, l'autre Mme de la Touche ; les deux autres filles (filles légitimes, celles-là, de M. de Fontaine) furent la marquise de Barbançois et Mme d'Arty. Cette dernière, « femme adorable », au dire de Rousseau, fut la maîtresse du prince de Conti. Quant à Mme de la Touche, elle fit, dit Rousseau, une escapade en Angleterre avec le duc de Kingston et Rousseau est exactement renseigné (1).

Des deux dernières, l'une, la marquise de Barbançois fut la cause occasionnelle et, si l'on peut dire, romanesque, du mariage de l'autre, Mme Dupin. « Mme Dupin, dit Rousseau (sans s'expliquer autrement), fut le prix de l'hospitalité de M. Dupin ». En effet, Mme de Barbançois, revenant des eaux de Bourbon-les-Bains, fut arrêtée par la maladie à Châteauroux, où elle ne trouva qu'un très mauvais hôtel ; ce qu'apprenant, M. Dupin, receveur des tailles à Châteauroux, lui offrit un appartement chez lui, puis la reconduisit à Paris. Enchantée du procédé, Mme Fontaine présenta Dupin à Samuel Bernard, lequel lui offrit en mariage sa fille, qui devint par là Mme Dupin. Ajoutons que M. Dupin, avant son mariage avec la fille de Samuel Bernard, était déjà veuf et avait un fils, le séduisant Francueil, qui sera intime avec Rousseau et deviendra l'amant de Mme d'Epinay (2).

(1) Il y a, dans l'ouvrage de M. Beaudouin sur Rousseau (I, 157), une erreur si singulière que je ne puis m'empêcher de relever en passant. M. Beaudouin dit : « Mme Dupin avait deux sœurs qui ne la valaient pas et dont l'une, Mme d'Epinay, jouera plus tard un rôle important dans la vie de Rousseau ». Mme d'Epinay n'avait aucun lien de parenté avec Mme Dupin ; et, puisque je suis en train de relever des erreurs, j'ajouterai que M. de Villeneuve-Guibert, arrière petit neveu de Mme Dupin, en affirmant (*Le portefeuille de Mme Dupin*, 3) que Mme Dupin était née du mariage de M. de Fontaine avec Mlle Dancourt est en contradiction, non seulement avec Rousseau (« Mme Dupin était, comme on sait, fille de Samuel Bernard et de Mme Fontaine »), mais avec Mouffle d'Angeville, qui dit la même chose que Rousseau (*Vie privée de Louis XV*, 1783, I, 318).

(2) Francueil Dupin, nommé secrétaire du cabinet du roi et receveur général des finances, devait épouser, en secondes noces une fille naturelle du maré-

C'est le Père Castel (que nous connaissons), qui avait introduit Rousseau chez Mme Dupin avant son départ pour Venise. On sait quel rang tenaient à Paris, grâce à leurs prodigieuses richesses, les fermiers-généraux : Samuel Bernard, dit Rousseau, avait donné à Dupin, en même temps que sa charmante fille, « une fortune immense et la place de fermier-général » ; or cette place devait rapporter environ 100.000 écus par an. Les fermiers-généraux — et Rousseau va fréquenter chez eux jusqu'en 1757, — s'ils n'appartenaient pas à la noblesse, n'avaient aucune peine à y faire entrer leurs filles ; leurs richesses, dit Sénac de Meilhan, devenaient la ressource des grandes familles obérées ; et, selon Mercier, « la dot de presque toutes les épouses des grands seigneurs était sortie de la caisse des fermes ».

La maison de Mme Dupin était une des plus brillantes de Paris ; on ne voyait chez elle que ducs, ambassadeurs et cordons-bleus, en même temps que les plus illustres parmi les gens de lettres. Après qu'il lui eut présenté son ouvrage sur la musique, Rousseau fut retenu à dîner, placé à table à côté de la maîtresse de maison, caressé et invité à revenir souvent : il usa, dit-il, et abusa si bien de la permission qu'il y allait presque tous les jours, y dînant deux ou trois fois par semaine. C'est à l'hôtel Saint-Lambert que recevait Mme Dupin : cet hôtel, situé à la pointe de l'île Saint-Louis, avait été construit au siècle passé par Le Vau, l'architecte favori de Mazarin : le grand escalier était tout à fait majestueux et les appartements, tous fort beaux, avaient été ornés de peintures par Le Sueur et par Le Brun. « Le moindre effort d'imagination permet de reconstituer cette demeure ; car, à la différence des appartements d'aujourd'hui, elle n'a pas besoin d'être meublée pour ne pas paraître vide... Rien de plus facile aussi que de la repeupler des hôtes qui l'habitaient ou qu'elle reçut : elle était si bien faite pour les uns et les autres ! » (1)

chal de Saxe, Aurore, dont le fils, Dupin, fut, comme on sait, le père de George Sand.

(1) H. Monnier : *L'art français au temps de Richelieu et de Mazarin*, Hachette, 1893, p. 240.

Celle qui recevait au dix-huitième siècle, dans cette demeure princière, la meilleure société, Mme Dupin, avait, au moment où elle accueillit Rousseau, 36 ans ; mais, au dire de ce dernier, « elle était encore une des plus jolies femmes de Paris ». Ce qui frappe, dans le portrait qu'a fait d'elle Nattier, c'est la grâce piquante de la physionomie, la finesse et la douceur du regard et du sourire et un certain air de candeur et de chasteté qui semble justifier l'excellente réputation dont elle jouissait selon Rousseau et aussi, c'est tout dire, selon Mme de Deffand elle-même ; elle est sur ce portrait extrêmement séduisante.

Dès la première visite elle parut telle à Rousseau ; elle l'avait reçu à sa toilette selon l'usage du temps. Qu'on se figure Rousseau, au sortir de sa « vilaine chambre » de la rue des Cordiers, après que le Suisse lui a ouvert la grande porte cochère, traversant, non sans une émotion très naturelle, toute une file de chambres luxueuses, pour arriver devant une de ces toilettes que Mercier admire en ces termes ; « à côté d'un lit superbe, qui a l'air d'un trône, une toilette d'or et de dentelles ; » et voici que, émargeant de toutes ces fanfreluches, et l'accueillant de son frais sourire, la jolie Mme Dupin lui apparaît « les bras nus, les cheveux épars et son peignoir mal arrangé. » Tout cela, qui lui est nouveau, lui fait perdre la tête; un autre se serait ressaisi, une fois dans la rue : quelle apparence, en effet, que « la belle Madame Dupin » qui reçoit chez elle « une société si imposante », l'expression est de Rousseau, et qui a d'ailleurs, c'est encore lui qui parle, « un maintien si réservé », daigne recevoir les hommages d'un pauvre diable tel que lui ? Mais quand il a pris feu, rien ne l'arrête : il n'ose pas toutefois lui dire qu'il l'aime ; car il comprend bien que, pour parler d'amour à une Parisienne, il a encore trop l'accent savoyard ; mais il lui écrit : n'a-t-il pas un beau style, sans parler de sa jolie figure ? Mme Dupin fut insensible à tant de charmes : en lui rendant sa lettre, elle le remit à sa place par quelques mots dits très froidement et Rousseau, comprenant enfin que Mme Dupin différait, en certains points essentiels, de Mme de Warens, « renonça nous dit-il, à lui parler des yeux ». Bien qu'il nous ait habitués à ce genre d'incartades, c'est là, je crois,

le plus bel exemple qu'il nous ait donné jusqu'ici de son incroyable fatuité (1).

Un jour une grande dame de ce temps, Mme de Montmorin disait à son fils : « Vous entrez dans le monde ; je n'ai qu'un conseil à vous donner : soyez amoureux de toutes les femmes. » C'est, on s'en souvient, le conseil qu'a donné à Rousseau le facétieux Père Castel ; et Rousseau s'est empressé de le suivre : seulement il a cette fois oublié de mesurer les distances. Si je fais, à cette date, le compte exact (en supposant qu'il nous ait tout dit), des femmes à qui il a fait la cour, je trouve, sans parler de Thérèse, que Mme Dupin est la onzième — et il ne nous a pas encore présenté celle qui, sous le nom de Sophie, va bientôt incendier son cœur sous les ombrages de Montmorency !

Mme Dupin lui tint quelque temps rigueur ; il nous dit qu'elle le fit prier par Francueil, son beau-fils, de cesser ses visites ; mais ce qu'il ne nous dit pas, c'est qu'il lui écrivit, et à M. Dupin, plusieurs lettres d'excuses que nous a fait connaître un descendant de Mme Dupin, M. de Villeneuve : « Votre indulgence, Madame, dit-il dans l'une d'elles, m'a fait rentrer en moi-même, autant que votre mépris m'a touché... Daignez, Madame, pour toute réponse, me rendre les sentiments favorables dont vous m'aviez ci-devant honoré ; votre bonté le doit à *me malheurs* et votre équité à mon repentir ». Retenons cette allusion à « ses malheurs » et notons, dans une lettre à M. Dupi la phrase suivante : « rempli de travers et de défauts, je sa du moins les haïr : *il est des retours sur nos fautes qui vale mieux que de n'en pas avoir commis.* » Nous avons là, sur repentir rachetant les fautes commises et supérieur même l'innocence, une théorie commode qui nous explique, très lo

(1) M. de Villeneuve-Guibert (*Le portefeuille de Mme Dupin*, 335) ra autrement, sans nous dire où il s'est renseigné, cette scène : « Roussea il, s'était permis de faire une déclaration d'amour à Mme Dupin, un jour c jouait du clavecin et qu'il lui donnait une leçon de musique. Mme Duf leva et, lui disant : « Chantez-moi cela ». sortit en lui fermant la por nez. » Il me semble que la version de Rousseau est plus croyable, parc Rousseau dans des situations pareilles, retenu par sa timidité, ne parlai ralement pas, il écrivait ; le papier, comme on sait, ne rougit pas.

temps à l'avance (elle était donc bien ancrée dans son esprit), les aveux stupéfiants qu'il prodiguera à plaisir — et pour se racheter — dans ses *Confessions*.

Le raccommodement se fit avec Mme Dupin, non « par un caprice de celle-ci », comme le dit Rousseau, mais parce qu'on se laissa toucher par les supplications (le mot n'est pas trop fort) de Rousseau. Il écrivait, en effet, à M. Dupin, après avoir imploré « l'indulgence de Mme Dupin : « Il suffira que ma vue ne lui soit pas odieuse à un certain point pour que je travaille avec succès à devenir supportable (1). » On n'est pas plus humble et nous n'en ferons pas un grief à Rousseau ; nous dirons simplement que, pauvre hère à cette heure, il avait à cœur de se faire rouvrir une maison où l'on connaissait « ses malheurs » et où l'on était si hospitalier. Et, de fait, le fils de Mme Dupin étant privé pour un temps (une semaine à peu près) de son gouverneur, Rousseau fut prié de veiller sur lui pendant ce court espace de temps ; c'est, du moins, ce que nous apprennent les *Confessions*, quoique, à vrai dire, dans une lettre de remercîments de Rousseau à Mme Dupin (datée par M. de Villeneuve du 22 mai 1749 ; la date est-elle exacte ? et ne faut-il pas l'avancer de plusieurs années ?) il semble résulter que Rousseau resta plus longtemps qu'il ne dit auprès de M. de Chenonceaux; car il promet de « s'attacher » à celui-ci et « qu'il trouvera en lui un homme droit et franc qui lui dira la vérité sans aigreur et sans flatterie ». Il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces fonctions mal définies, et qu'elles aient été plus ou moins durables, de Rousseau, auprès d'un jeune homme qui, « par sa mauvaise tête, faillit déshonorer sa famille ». Le Mémoire que présenta Rousseau à M. Dupin « Sur l'éducation de son fils » est d'ailleurs le même que Rousseau avait présenté à M. de Mably pour l'éducation de son fils, M. de Sainte-Marie, et que nous retrouverons dans notre étude sur l'*Émile*.

Voici maintenant Rousseau rentré à Paris après son séjour de Venise : reçu, on l'a vu, chez Mme de la Popolinière, il ne pou-

(1) De Villeneuve-Guibert : *Le portefeuille*..., p. 339.

vait, nous assure-t-il, se présenter chez Mme Dupin, ces deux dames étant mal ensemble. Pourtant Thieriot, ce factotum obséquieux, un des soupeurs les plus répandus de l'époque, et qui avait son couvert mis dans les deux maisons hostiles, le ramena sans peine, croyons-nous, chez les Dupin.

Francueil et Mme Dupin lui proposèrent d'être leur secrétaire: l'avisé Rousseau accepta leurs offres, mais y mit la condition que Francueil emploierait son crédit, avec celui de Jelyotte, pour faire jouer les *Muses galantes* à l'Opéra. On a vu que Rousseau, par crainte d'un échec, retira son opéra ; il se consacra tout entier à son emploi de secrétaire, car il fallait vivre : il avait alors (s'étant mis, nous allons le voir, avec Thérèse) deux loyers sur les bras. Il eut pendant deux ans un traitement de 8 à 900 francs, ce qui n'était pas mal alors pour un secrétaire, si j'en juge par cette boutade de Voltaire : « Vous donnez 1.500 francs à votre cuisinier ; c'est 1.000 francs de plus qu'à votre secrétaire ». (*Lettre à l'occasion de l'impôt du vingtième*). Mercier nous renseigne sur ce qu'on demandait alors à un secrétaire : « les secrétaires sont des hommes qui donnent de l'esprit aux grands et aux gens en place, esprit assez mal payé. La plume des gens de lettres sert la judicature, la finance et le ministère : elle trace successivement un plaidoyer, un livre économique, un mémoire, un manifeste ». De fait, l'emploi de Rousseau ne fut pas une sinécure : « Francueil, nous dit-il, suivait alors l'histoire naturelle et la chimie et faisait un cabinet (c'était la mode du temps). Je crois qu'il aspirait à l'Académie des Sciences ; il voulait pour cela faire un livre et il jugeait que je pouvais lui être utile dans ce travail ».

Rousseau évidemment s'était vanté de ses connaissances en chimie. Jadis, chez Mme de Warens, il avait fait des expériences chimiques et même un jour à Chambéry (le 27 juin 1737) qu'il voulait faire de « l'encre de sympathie, la bouteille lui sauta au visage comme une bombe » ; il crut, on s'en souvient peut-être, qu'il allait mourir et c'est alors qu'il fit ce testament dont nous avons parlé.

Plus tard, en 1743 (avant son séjour à Venise) il avait com-

mencé avec Francueil un cours de chimie chez Rouelle, le grand chimiste du temps, « démonstrateur de la chaire de chimie au Jardin du Roi ». Diderot suivra lui-même ces cours de Rouelle qui avaient un très grand succès à Paris, où l'engouement était, vers 1740, aux sciences naturelles. Nous savons, grâce aux recherches de M. Théophile Dufour, que Rousseau en 1747 a composé un volumineux traité de chimie (1203 pages manuscrites, la valeur de trois volumes) intitulé : « Institutions chymiques ». C'est, selon M. Dufour, une œuvre personnelle qui a été précédée d'un brouillon, et si cet ouvrage n'a très probablement aucune valeur scientifique, il offre cependant pour nous un double intérêt: il nous montre, d'une part, quel travailleur acharné était Rousseau, même à l'époque (1747) où des distractions mondaines, dont je vais parler tout à l'heure, et ses occupations chez les Dupin, semblaient devoir l'absorber tout entier; mais surtout nous avons là un curieux échantillon de sa prose en 1747, c'est-à-dire deux ans avant le Discours qui le fera connaître. Or, des extraits qu'a publiés M. Dufour de ces *Institutions chymiques* (Genève, brochure in 8°, imprimerie du *Journal de Genève*, 1905), il ressort à mes yeux que Rousseau a déjà ce style ferme et périodique qui caractérisera ses grandes œuvres. Qu'on en juge par le passage suivant sur « Le mécanisme de la nature »:

« Nous ouvrons les yeux en naissant : nous voyons tout avant que de rien connoître, et, rassassiés par une longue habitude, un léger examen des objets sensibles a bientôt épuisé notre curiosité. J'entends tous les hommes vanter la magnificence du spectacle de la nature, mais j'en trouve fort peu qui la sachent voir. Sur nos théâtres d'opéra, l'un admire la beauté des voix, l'autre celle des décorations, l'autre celle des actrices ; celui-ci n'écoute que la musique, un autre ne s'occupe que du sujet, et ceux qui se bornent à considérer les rouages, les cordes et les poulies ont encore trop à faire, s'ils en veulent embrasser la mécanique tout à la fois. Enfin, chacun donne son attention à un objet particulier; rarement se trouve-t-il quelqu'un qui juge le tout sur chacune des parties rassemblées et comparées. C'est ce qui arrive encore

plus communément sur le théâtre de la nature, non pas au peuple, car il admire sans savoir quoi, mais aux philosophes mêmes : surchargés et comme accablés du poids de cette machine immense, ils se contentent d'en considérer quelque ressort qui se trouve à leur portée. Des papillons, des mouches sont capables d'épuiser les lumières et les recherches du plus laborieux physicien. Mais si chaque partie, qui n'a qu'une fonction particulière et qu'une perfection relative, est capable de ravir d'étonnement et d'admiration ceux qui prennent la peine de la considérer comme il faut, que seroit-ce de ceux qui connoîtroient les rapports de toutes les pièces et qui jugeroient par là de l'harmonie générale et du jeu de toute la machine ? »

Je reviendrai sur ce travail de Rousseau, curieux à plus d'un titre, et je reprends l'histoire de ses rapports avec les Dupin. Mme Dupin avait, elle aussi, comme Francueil, un projet d'ouvrage, pour lequel elle comptait utiliser les talents de son secrétaire. Bernis nous parle de cet ouvrage assez irrévérencieusement dans ses Mémoires : « Mme Dupin, qui a toujours eu plus d'envie de penser qu'elle n'a pensé, a travaillé dix ans pour prouver que les hommes n'ont aucune supériorité, même corporelle, sur les femmes. » Nous avons des fragments de ce livre, écrits par Rousseau sous la dictée de Mme Dupin et aussi des études, dictées sans doute de même au secrétaire, sur *l'amitié, le bonheur* et *l'éducation*. On y lit, prises au hasard, des pensées comme celles-ci : « L'amitié polit les mœurs... Si la morale était plus exactement suivie, tous les hommes s'estimeraient et s'aimeraient... Quelquefois on se promet trop de certains amis ; toutes les fleurs ne sont pas des roses. » — Voilà donc les pauvretés que devait transcrire, de sa plus belle main, l'homme que nous connaissons et qui avait pour maxime que « lorsqu'on entreprend un livre, c'est pour instruire le public de quelque chose qu'il ne sait pas ? » Ses 800 francs d'appointement étaient vraiment bien gagnés. Quant à nous, qui n'étudions la vie de Rousseau que pour mieux comprendre les particularités de ses œuvres, quand nous rencontrerons, dans son premier Discours, ses amères invectives contre les femmes, « leur goût pusillanime » et leur

fâcheuse influence sur les grands écrivains qu'elles rabaissent à leur niveau, ne devrons-nous pas nous souvenir, comme il s'en souvenait apparemment lui-même, des mortelles heures qu'il avait passées à copier les étonnantes « pensées » de Mme Dupin ? Et, devançant les temps, j'ajouterai que, d'avoir dû, pour vivre, s'astreindre à un aussi pénible labeur, cela explique peut-être le parti qu'il prendra plus tard, malgré les railleries de son entourage, de se faire copiste de musique : cette copie-là était moins exaspérante que l'autre.

Entre-temps il avait, il est vrai, la consolation d'aller se délasser à la campagne, chez les Dupin : c'est ainsi que dans l'automne de 1747, nous le trouvons à Chenonceaux, dans ce merveilleux château, vraie « maison royale », ainsi qu'il l'appelle, achetée, comme on sait, par Henri II pour Diane de Poitiers et alors propriété des Dupin. On s'y amusait beaucoup et on y faisait si bonne chère qu'il y devint « gras comme un moine ». Il composait, pour l'amusement de la société, des trios à chanter, des petits vers comme *L'allée de Sylvie*, dont je parlerai plus loin et il répandit sa belle humeur dans une comédie en trois actes, *L'engagement téméraire*, qui n'a d'autre mérite, dit-il, et il dit vrai, que beaucoup de gaîté. C'est ingénieux et laborieux et on y lit des vers tels que ceux-ci :

Il serait fort plaisant que vous le pensassiez.
— Hélas ! et plût au ciel que vous me trompassiez

N'insistons pas et contentons-nous de dire qu'il n'a pas encore trouvé sa voie (1).

En même temps qu'il fréquente ainsi, dans la haute finance, chez les La Popelinière et chez les Dupin — et nous verrons bientôt, dans un opuscule longtemps inédit, quels sentiments éveillait dans son âme le spectacle de leurs richesses et de leur

(1) Rousseau fit en réalité deux séjours (bien qu'il n'ait parlé que d'un seul) à Chenonceaux : l'un en 1746, l'autre en 1747. *L'Allée de Sylvie* et la première grossesse de Thérèse doivent se placer dans le premier des deux séjours, comme l'a démontré M. Ritter (*Revue d'histoire littéraire*, 1900, p. 314) ; le premier enfant de Rousseau a dû naître dans l'hiver de 1746-47 ; sa liaison avec Thérèse datait de l'été 1746.

luxe, toutes choses dont il paraît pourtant très bien s'accommoder à Chenonceaux, — il se lie intimement avec quelques gens de lettres ; et cette liaison va, je crois, faire époque dans l'histoire de sa pensée. C'est le moment où il se rencontre trois fois par semaine au Palais-Royal, à l'hôtel du Panier-fleuri, avec Condillac et avec Diderot (il connait ce dernier depuis 1742) ; il se liera bientôt, en 1748, avec le lecteur du jeune prince héréditaire de Saxe-Gotha, avec celui qu'il appelle dédaigneusement, quand il le nomme pour la première fois dans ses *Confessions*, « le sieur Grimm ». On sait, en effet, qu'il deviendra plus tard sa bête noire ; mais alors on faisait de la musique ensemble sur le clavecin du prince et bientôt on ne se quitta plus. L'esprit de Rousseau dut se développer singulièrement dans la société de ces « philosophes » pour lesquels les lettres étaient bien autre chose que les *belles-lettres*, qu'avaient seules cultivées jusqu'alors Rousseau, comme dans cet *Engagement téméraire* et dans cette *Allée de Sylvie*. dont nous venons de parler. Pour ses nouveaux amis, et surtout, pour son plus intime, Diderot, la littérature embrassait toutes les questions, philosophiques, sociales et religieuses, qui s'agitaient aux approches de cette année 1750, qu'on peut considérer comme un tournant du XVIIIe siècle. A l'époque où nous sommes, en effet (de 1744 au premier Discours de Rousseau, 1749), les esprits vont s'émancipant de plus en plus ; l'on commence « à raisonner de tout », suivant le mot de d'Argenson, avec la plus irrévérencieuse licence. Justement Diderot va être le plus fougueux démolisseur de ce temps et Grimm est, lui, une tête froide, un esprit vraiment critique, aussi exempt que possible de toute espèce de préjugés. Rousseau s'assied encore à la table du maître d'hôtel de la philosophie, de ce baron d'Holbach, qui est le professeur d'athéisme du XVIIIe siècle ; et enfin il assiste à ces « dîners du bout du banc », chez Mlle Quinault où, les valets congédiés, on fait à Dieu son procès et l'on dévoile sans barguigner les raisons d'être de la pudeur.

Tandis que, dans la société de Diderot, l'homme universel, Rousseau s'enrichissait d'aperçus nouveaux sur toutes choses, il refaisait sa philosophie avec Condillac, et il s'en souviendra

dans ses livres. Enfin, dans ce milieu très libre et très discoureur, en même temps qu'il apprenait à discuter, il désapprenait son catéchisme. Je ne me figure pas, en effet, l'hôte du baron d'Holbach allant à la messe et s'y comportant en dévot, comme avait fait, on s'en souvient, l'ami de Mme de Larnage sur la route de Montpellier ; et j'imagine que les bons pères jésuites n'auraient plus reconnu, dans l'ami de Grimm et de Diderot, leur fervent disciple de Chambéry. Est-ce à dire que Rousseau soit devenu à cette heure aussi incrédule que ses amis? nous avons deux preuves du contraire. Dans ses *Institutions chymiques* (1747) je relève une affirmation très ferme de l'existence de Dieu et un dédain non dissimulé pour les incrédules et les athées, tels précisément qu'étaient Diderot et ses amis. Voici le passage sur Dieu : « Un Être intelligent est le principe actif de toutes choses : il faut avoir renoncé au bon sens pour en douter, et c'est visiblement perdre son temps que de donner des preuves d'une d'une vérité si claire... » Et voici le passage sur les incrédules : « les corps célestes se meuvent ; nous ignorons dans quoi et par quels principes ; le soleil nous envoie chaque jour ses rayons salutaires pour conserver sur la terre la vie et le mouvement ; sans lui tout périrait dans la nature. Mais ni le soleil, ni tous les astres, ni tout le feu, ni tout le mouvement qui existent dans l'univers, ne sont pas capables de produire la moindre de toutes les plantes, ni le plus vil de tous les insectes : cet abîme de la génération, dans lequel les philosophes se sont si longtemps perdus, est encore aujourd'hui le désespoir des incrédules ; la construction d'un corps organisé par les seules lois du mouvement est une chimère qu'on est contraint d'abandonner à ceux qui se payent de mots ».

Ces deux passages me paraissent très précieux parce qu'ils confirment pleinement le fameux récit, que nous a fait Mme d'Epinay, d'un dîner chez Mlle Quinault ; ce dîner eut lieu, d'après elle, quelques année plus tard (en 1751) ; mais il a sa place ici, parce que les paroles qu'y prononça Rousseau et qu'a évidemment transcrites avec fidélité Mme d'Epinay nous permettent d'affirmer, ce qui est très important, que, même dans la société

de ses nouveaux amis, Rousseau n'a pas seulement gardé, su l'existence de Dieu, mais qu'il ose exprimer publiquement, de sentiments très différents des leurs. Il convient de citer ici tou au moins le plus important fragment de ce curieux récit : « C servit. Les valets étaient sortis, et la porte fermée ; Saint-Lam bert et Duclos s'évertuèrent à tel point que je craignis qu'ils n voulussent détruire toute religion, et que je demandai grâce po la religion naturelle : « pas plus que pour les autres », me dit Sain Lambert. Rousseau répondit qu'il n'allait pas jusque là, qu disait avec Horace : *ego sum paulo infirmior*. La morale l'Evangile est la seule chose qu'il conserve du christianism parce que c'est la morale naturelle qui constituait ancienn ment tout le culte. Saint-Lambert le lui disputa bien un peu to d'abord ; mais laissons là la morale naturelle : « Qu'est- qu'un Dieu, dit-il, qui se fâche et qui s'apaise ? »

Mademoiselle Quinault : Mais parlez-donc, marquis, est-c que vous seriez athée ?

A sa réponse, Rousseau se fâcha et murmura entre ses dents on l'en plaisanta.

Rousseau : Si c'est une lâcheté que de souffrir qu'on dise d mal de son ami absent, c'est un crime que de souffrir qu'on dis du mal de son Dieu, qui est présent ; et moi, messieurs, je croi en Dieu.

— Vous, Monsieur, qui êtes poète, dis-je à Saint-Lambert vous conviendrez avec moi que l'existence d'un être éternel, tou puissant, souverainement intelligent, est le germe du plus be enthousiasme. — J'avoue, me répondit-il, qu'il est beau de voi ce Dieu incliner son front vers la terre et regarder avec admira tion la conduite de Caton. Mais, Madame, cette notion es comme beaucoup d'autres, très utile dans quelques grande têtes, telles que Trajan, Marc-Aurèle, Socrate ; elle n'y peut pro duire que l'héroïsme ; mais c'est le germe de toutes les folies. - Messieurs, dit Rousseau, je sors, si vous dites un mot de plus.

En effet Rousseau s'était levé et très sérieusement voulait fui lorsqu'on annonça le prince de *** » (1).

(1) Mém. de Mme d'Épinay, I, 379.

On le voit, s'il y a apparence que Rousseau, dans la société des Diderot, des d'Holbach et des Saint-Lambert, a cessé d'être catholique, il est certain qu'il n'a pas cessé d'être déiste ; et ce déisme, que j'aurai l'occasion de préciser plus tard, qnand il l'exposera dans ses œuvres, on peut dire dès maintenant qu'il est très sincère. Il n'y a pas lieu, par exemple, de se demander si Rousseau, quand il dit qu'il croit en Dieu, est sérieux ou se moque de nous, — ce qu'il est parfois permis de se demander quand Voltaire nous entretient de son divin horloger, voire même quand il lui érige une chapelle. Mais il y a plus : en parlant comme il vient de faire chez Mlle Quinault, Rousseau s'est exposé à faire rire les convives à ses dépens et j'ai le droit d'en conclure qu'il n'a pas peur du ridicule : or c'est là, pour tout homme de talent, une très grande force, surtout, et ce sera précisément le cas de Rousseau, quand cet homme a des idées singulières à exprimer et que son genre de talent est essentiellement oratoire. Pour le véritable orateur, en effet, le ridicule ne doit pas exister ; un homme n'est éloquent, c'est-à-dire forcément un peu emphatique et outré, qu'à la condition de ne pas se préoccuper des rieurs : Rousseau ne se serait pas livré à tous ses emportements oratoires, ce qui veut dire : il n'aurait pas écrit les trois quarts de son œuvre si, par exemple, il avait eu peur de faire rire Voltaire.

C'est par Francueil que Rousseau fit la connaissance d'une femme qui va jouer un grand rôle dans sa vie, Mme d'Epinay. Mlle d'Esclavelle avait épousé son cousin, M. d'Epinay, fils de Lalive de Bellegarde, fermier général. Ce dernier avait encore un fils, M. de Jully et une fille que Rousseau devait rendre célèbre, Mme d'Houdetot. Mme d'Epinay était alors la maîtresse de Francueil : « elle était positivement laide, nous dit d'elle la petite fille de Francueil, George Sand, mais elle avait beaucoup de physionomie. » C'était une femme charmante et une délicieuse amie. Elle invita Rousseau, qui l'intéressait beaucoup, à l'aller voir à la Chevrette, une des propriétés que possédait M. de Bellegarde au-dessus de Montmorency ; (il en avait deux autres voisines : la terre d'Epinay, à une heure de Saint-Denis et la Bri-

che, près de Deuil). Rousseau trouva à la Chevrette (1748) une société très gaie : M. de Bellegarde, Mme d'Esclavelles, Francueil, Mme de Maupeou et une amie de Mme d'Epinay, Mlle d'Ette. On y joua *l'Engagement téméraire*, de Rousseau, lequel fut nul comme acteur : il avait étudié son rôle six mois et il fallut le lui souffler d'un bout à l'autre : il nous a déjà appris qu'il avait une très mauvaise mémoire.

Ainsi, après Chenonceaux, le voici à la Chevrette ; il est décidément l'hôte des châteaux. Nous avons ici, je crois, un Rousseau qu'il faut saisir au passage et tenter d'esquisser, car il ne sera pas longtemps ce qu'il est certainement à cette heure : un Rousseau presque mondain, qui s'efforce d'être aimable et qui est même quelque peu obséquieux. Non qu'il se soit défait complètement (il y perdrait, même ici), de sa gaucherie et de son «ourserie» ; mais, pour le moment, il fait plutôt patte blanche : il faut bien se faire accepter par cette société brillante, où il ne figure que comme secrétaire de Francueil. En même temps, du reste, qu'avec Mme d'Epinay, il se lie avec Mme de Créqui et Mme de Chenonceaux comme il se liera plus tard avec quelques unes des plus grandes dames du dix-huitième siècle. Nous aurons alors le bataillon sacré des dévotes de Rousseau et il me paraît intéressant de rechercher, pendant que nous l'étudions dans ce cercle mondain de la Chevrette, par quoi il a su plaire aux femmes de son temps.

Remarquons d'abord qu'à l'époque où nous sommes il n'est pas encore célèbre ; ce n'est donc pas le prestige de l'écrivain qui lui a valu les amitiés féminines dont je parlais tantôt ; c'est bien ici à l'*homme* même que vont la curiosité et la sympathie : mais en quoi donc ce Genevois assez mal dégrossi, et, en tous cas, très peu parisien, peut-il intéresser ces grandes dames ? Il y a d'abord sa figure : était-il beau, était-il laid ? « lorsqu'il a parlé et qu'on le regarde, dit Mme d'Epinay, il paraît joli ; mais lorsqu'on se le rappelle, c'est toujours en laid. » Et voici le témoignage de Mlle d'Ette : « il est certain qu'il est laid, quoique Mme d'Epinay le voie joli. » Ces deux jugements s'accordent en somme en un point : Mlle d'Ette parle de Rousseau absent et

Mme d'Epinay *se représente* aussi Rousseau absent et à toutes deux il apparaît positivement laid. D'où vient donc que, lorsque Mlle d'Ette le regarde, elle le trouve joli ? c'est que la physionomie de Rousseau est parlante : « il a le teint brun et des yeux pleins de feu animent sa physionomie. » Ces yeux, enthousiastes et passionnés, attiraient et retenaient l'attention : on croyait y lire les orages d'une vie romanesque et aventureuse, et insensiblement on le questionnait sur son passé. Cette transition, du physique au moral de Rousseau, et de sa personne à son histoire, je la saisis dans ces mots que Mme d'Epinay prête à Mlle d'Ette : « On dit toute son histoire aussi bizarre que sa personne, et ce n'est pas peu. J'espère que nous la saurons un jour. Nous prétendions hier, la petite Maupeou et moi, qu'à nous deux nous la devinerions. Malgré sa figure (laide), *ses yeux disent que l'amour joue un grand rôle dans son roman.* — Non, lui dis-je, son nez me dit que c'est la vanité. — Eh bien ! l'un et l'autre. » Parfaitement : on ne saurait dire s'il est plus vaniteux que passionné ou l'inverse. (1)

Rousseau, lui, ne demandait qu'à répondre à ceux et surtout à celles qui l'interrogeaient sur son passé, et à raconter son histoire. Il la racontait à sa manière, de façon à intéresser, à attendrir surtout ses belles questionneuses ; il se livrait, se confessait à elles ; c'était le meilleur moyen de toucher leur âme, rien n'intéressant une femme comme l'histoire d'un cœur d'homme, de ses malheurs, de ses passions ; or Rousseau, même sans broder, avait largement de quoi satisfaire leur curiosité et gagner leur sympathie. Qu'on lise ceci qu'il écrivait déjà à Lyon pour remercier et *intriguer* à la fois une dame, que sa physionomie avait intéressée : « Vers pour Mme de Fleurieu qui, m'ayant vu dans une assemblée, sans que j'eusse l'honneur d'être connu d'elle, dit à M. l'Intendant de Lyon que je paraissais avoir de l'esprit et qu'elle le gagerait sur ma seule physionomie :

(1) Mme Macdonald (*J.-J. R. A new study in criticism 1906*) estime que c'est Mme d'Epinay qui a dit elle-même ce qu'elle a mis perfidement dans la bouche de Mlle d'Ette ; je veux bien, encore que le mot qu'elle aurait prêté à Mlle d'Ette s'accorde assez bien avec ce que nous dit Rousseau de « cette amie de Mme d'Epinay, qui passait pour méchante. »

. . . .
Déplacé par le sort, trahi par la tendresse,
Mes maux sont comptés par mes jours,
Imprudent quelquefois, *persécuté toujours*, (déjà en 1740!)
Souvent le châtiment surpasse la faiblesse.

Voit-on comme il excite la curiosité par des allusions vagu à ses malheurs, par des demi-confessions qu'il ne demande qu compléter pour se faire plaindre et, s'il se peut, consoler.

La curiosité une fois éveillée, il racontait, comme il savait faire ; il n'avait pas seulement ce talent de conteur et de coloris que révèlent ses *Confessions*, mais quelque chose de plus qu'on voit pas dans ses livres : l'accent ému et le geste inspiré. Voye le causant à la Chevrette en rase campagne avec Mme d'Épina Il s'agit encore de l'existence de Dieu que Saint-Lambert av niée chez Mlle Quinault ; Mme d'Épinay trouvait Saint-Lamb « le plus fort ». Et Rousseau de répliquer : « Madame, quelqu fois, au fond de mon cabinet, mes deux poings dans les yeu ou au milieu des ténèbres de la nuit, je suis de son avis. M voyez cela, dit-il *en montrant d'une main le ciel, la tête élevée avec le regard d'un inspiré*. Le lever du soleil, en dissipant vapeur qui couvre la terre et en me montrant la scène m veilleuse de la nature, dissipe en même temps les brouillards mon esprit... » (*Mém.* I, 394). Et ce début d'une lettre publi par MM. Percy et Maugras, d'après le manuscrit de Mme d'Épina « Nous avons fait aujourd'hui une promenade délicieuse. C' par dessus tout une conversation que j'ai eue avec Rousse qui m'a enchantée... Et la simplicité avec laquelle Rousse *conte ses malheurs* ! j'en ai encore *l'âme attendrie* ». (*Jeunesse* *Mme d'Épinay*, 265).

Adroit à entretenir et à raviver, par sa parole ardente et captivants récits, cet intérêt de curiosité qu'avait éveillé sa phys nomie à la fois intelligente et « bizarre », il s'insinuait peu à p dans le cœur des femmes (il avait fait vraiment la conquête Mme d'Épinay), grâce à un autre don qu'il avait au suprême degr le don de s'intéresser à elles, à leur vie intime et à leurs souffranc cachées. Des lettres de lui, postérieures, il est vrai, à cette époq (mais il importe peu), sont pleines de conseils et de consolatio

à l'adresse de femmes qui, ayant lu ses livres, se sont prises d'affection pour sa personne et qui le consultent en des situations graves ou délicates. Mais déjà, avant la gloire, à l'époque même où nous sommes, il a le talent de témoigner aux femmes cette tendre sympathie qui provoque leurs confidences et semble demander leur amitié. Il est lui-même d'ailleurs très féminin et très sentimental, de caractère et d'éducation; son père, en effet, était-il autre chose qu'une femme sensible et n'est-ce pas une femme qui s'est chargée de son éducation? Et remarquez, toutes ses œuvres en témoignent, qu'il s'intéresse vivement à tout ce qui fait la vie d'une femme; le bonheur domestique, les soins du ménage (*Nouvelle-Héloïse*), l'éducation des enfants (l'*Émile*) et enfin, et par dessus tout, à ce qui est, particulièrement au XVIIIe siècle et chez les désœuvrés qu'il fréquente alors, la grande affaire, je veux dire : l'amour. Éternel amoureux lui-même, il a de plus, on le voit, tout ce qu'il faut pour être comme le directeur et l'ami des femmes. Justement, au moment précis où nous sommes, il est le confident de deux femmes et même, notez ce point, de deux rivales : l'une est Mme Francueil, l'épouse délaissée : « Je consolais de mon mieux cette pauvre femme » ; l'autre est Mme d'Épinay, l'amante, qui s'avise même de lui donner une lettre pour Francueil. Rousseau se révolte, mais, « sans perdre l'amitié et la confiance » de Mme d'Épinay. Et il manœuvre si bien dans « des relations orageuses entre ces trois personnes qu'il a à ménager » que, non seulement elles lui confient leurs secrets, mais il ne cache pas à l'une des deux femmes l'attachement qu'il a pour l'autre.

Et enfin, dernière séduction, la plus imprévue à la fois et la plus irrésistible : tous ces hommes qu'il coudoye, dans ces châteaux de Chenonceaux et de la Chevrette, sont des hommes du monde : ils tournent avec la plus grande aisance un compliment et un madrigal, et rien ne leur est plus familier que les formules de la galanterie. Rousseau est brusque et fruste ; tantôt emporté et tantôt rêveur, il est parfaitement déplacé dans un salon. Quand il veut être aimable, il est gauche, et, s'il veut faire un compliment, le compliment est outré, quand il n'est pas

impertinent, ou même grossier. « Il est complimenteur sans être poli », dit de lui Mme d'Épinay. Mais précisément cette attitude si singulière et presque baroque a quelque chose de piquant et de nouveau, donc d'extrêmement intéressant, pour ces esprits blasés et, par moments, excédés des fadaises mondaines et des belles manières : ce qui devait le perdre le sauva, lui créa comme une originalité savoureuse ; on lui sut gré de n'être pas comme tout le monde. Il était homme à s'en apercevoir tout de suite et l'on sait s'il tirera parti de ses singularités ; mais quelqu'intérêt qu'il ait eu plus tard à les exagérer et à les étaler, il faut dire d'abord qu'elles tenaient, et j'y reviendrai plus loin, au fond même de sa nature ; dès maintenant, et *sans le faire exprès*, il n'est pas comme les autres. Or si, de se singulariser, cela est fait pour agacer les hommes qui ne supportent pas qu'on soit autrement qu'eux, c'est encore plus fait pour intéresser et attacher les femmes, qui honorent volontiers de leurs faveurs ces êtres à part qu'elles se piquent de deviner et qu'elles se font un mérite de conquérir. Sous son enveloppe rugueuse, et sous ses manières, gênées et guindées à la fois, de timide orgueilleux, les femmes n'avaient aucune peine à discerner que, s'il les fuyait ou se donnait l'air de les fuir, c'était parce qu'elles l'impressionnaient beaucoup ; et peut-être, dans ce séjour à la Chevrette, lisait-il à quelqu'une d'entre elles ces vers qu'il a composés vraisemblablement vers cette époque et qui sans doute ne sont pas bons : mais le ton dont il les lisait et toute sa manière d'être, tour à tour contrainte, et fougueuse par accès, en devaient être un assez piquant commentaire :

VERS SUR LA FEMME

Objet séduisant et funeste,
Que j'abhorre et que je déteste,
Toi que la nature embellit
Des ornements du corps et des dons de l'esprit ;
Qui de l'homme fais un esclave...
Toi, dont le front doux et serein
Porte le plaisir dans nos fêtes,
Toi qui soulèves les tempêtes

Qui tourmentent le genre humain,
Être ou chimère inconcevable,
Abîme de maux et de biens,
Seras-tu donc toujours la source inépuisable
De nos mépris et de nos entretiens ?

ɜst trop clair qu'on ne « méprise » pas, quoi qu'il en dise, ce on parle avec tant de chaleur et de colère à la fois.

ı me pardonnera d'avoir insisté sur ce qui faisait, je crois, ɔusseau, un être singulièrement intéressant pour les femmes; ulais essayer d'expliquer par là comment il s'est fait que des nes du monde comme Mme d'Épinay et même de très grandes es, comme la maréchale de Luxembourg, ont eu pour lui très tendre amitié, dont elles lui donneront parfois des ves touchantes. Mais, avant de devenir l'hôte de ces dames, ıseau s'est lié avec une femme d'une toute autre condition, est temps de présenter au lecteur.

:st pendant qu'il était en train de composer les *Muses ntes* (vers 1744) que Rousseau fit la connaissance de Thé- Le Vasseur. Fille, à ce que disent les *Confessions*, d'un ɜn officier de la Monnaie d'Orléans sans fortune, elle t été engagée pour travailler dans cet humble hôtel Saint- ıtin où Jean-Jacques était retourné à son retour de Venise. ment se fit la liaison? d'une façon bien honorable pour sseau, si nous en croyons les *Confessions* : Thérèse était de; on la taquina à table, Rousseau prit sa défense; « il nt, dit-il, hautement son champion. » Il la protégea donc — i fit un enfant. Il est très facile d'imaginer comment Rous- devint l'amant de Thérèse. Il avait, nous le savons, un tem- ment de feu, mais il était très gueux à cette époque et c'est ıe pour cela et non pas (quoi qu'il le dise), pour mieux ailler, qu'il était retourné à son « vilain hôtel de la rue des liers. » Or justement Thérèse, si j'ose m'exprimer ainsi, ait lui faire crédit : elle se suffisait et même elle nourrissait père et sa mère. Elle avait, de plus, cette douceur du regard :tte simplicité de manières qui étaient faites pour toucher ı-Jacques. « Elle crut voir en moi, dit avec aplomb Rousseau, ıonnête homme ; elle ne se trompa pas. » J'allais ajouter

qu'alors elle fut vite détrompée ; mais en réalité « le cœur tei et honnête » de Thérèse n'était pas tout à fait neuf, puisqu « naïve » enfant avait déjà commis une faute, fruit, il est vra nous nous y attendions, « de son ignorance et de l'adresse de séducteur ». Quand elle en fit l'aveu à Rousseau les larmes yeux, Rousseau poussa un cri de joie : il avait imaginé à ses r tances et à ses pleurs une toute autre cause ; il croyait que ' rèse ne voulait pas faire courir des risques à la santé de amant. Trop heureux donc d'avoir mis la main sur une « saine », il s'empressa bien vite et cette impatience est, je c le fin mot de l'histoire, de « donner un successeur à mama

Seulement, tandis que « maman » l'avait hébergé, il va obligé d'installer à ses frais Thérèse à l'hôtel du Languedc même de s'y installer avec elle ; car, ce qui n'avait été d'a qu'un « amusement » pour lui, était devenu bien vite « habitude » ; plutôt donc que de traverser tout Paris pour voir sa maîtresse, il alla loger rue Grenelle Saint-Honoré ; il visité, plus souvent qu'il n'eût souhaité, par « le lieutenant c nel », (c'est la mère Le Vasseur qu'on appelait ainsi à cau: son humeur grondeuse), et par le père Le Vasseur, autre bc à nourrir. Pour surcroît d'ennui, Rousseau avait une nou crise d'une maladie mal définie et dont nous essaierons plus (puisqu'il le faut), de disserter d'après les médecins qui s'en occupés. D'ailleurs il se rétablit bien vite de sa crise, et, a été volé, le 25 décembre 1751, il fit comme Diogène, lor: constata qu'il pouvait fort bien se passer, pour boire, de écuelle. Le linge du petit ménage était fort beau : la li Thérèse y avait sans doute pourvu ; Rousseau, qui songe réformer son train de maison, et à le réduire au strict nécess supporta philosophiquement la perte de ses chemises fines ses manchettes brodées et trouva que « la douceur de la vie p et domestique le dédommageait de tout ». Pour parler a qu'avait-il donc trouvé en Thérèse ?

De l'attachement, cela n'est pas douteux, et même l'att ment d'un chien fidèle, puisque Thérèse le suivra sans murer dans toutes ses pérégrinations : quelque mal qu'o

dit de Thérèse, il est, je crois, impossible de contester la constance de son affection pour Rousseau. Un autre point, sur lequel les biographes sont bien obligés de s'accorder, puisque c'est le témoignage de Rousseau qui les met d'accord, c'est l'ignorance crasse et la bêtise invraisemblable de Thérèse : Rousseau mit plus d'un mois à lui faire connaître les heures et ne put jamais lui apprendre l'ordre des douze mois de l'année. Une union si disproportionnée a révolté bon nombre d'historiens : je ferai seulement remarquer que, s'il fallait s'indigner contre tous les écrivains qui n'ont pas épousé, voire de la main gauche, des femmes instruites et dignes d'eux, l'historien de la littérature ne pourrait pas décolérer. Brockerhoff estime (I, 260) que Rousseau était, en cette affaire, le meilleur et même le seul juge de ce qui lui convenait le mieux : à la bonne heure ! et si, à ce faux ménage Rousseau a trouvé son compte, comme il le prétend dans ses *Confessions* (nous verrons d'ailleurs que son bonheur ne fut pas, de son propre aveu, sans nuages), c'est tant mieux pour lui et nous admettrons pour le moment, puisqu'il le dit, que « par Thérèse il vécut heureux » ; tout au plus pourrions-nous constater, après ce qu'il nous a dit lui-même de Thérèse, qu'il se contentait de peu, semblable à son ami Duclos à qui il ne fallait, pour le combler, « qu'un peu de fromage et la première venue. » Ainsi encore (pour le comparer à un autre de ses contemporains), Clairault avait pris chez lui une demoiselle, parce que, ainsi s'exprime Morellet, « en homme laborieux, il voulait avoir sous la main les choses dont il avait besoin. » Mais la question n'est pas là, du moins celle qui intéresse l'historien de la littérature. Il importe peu en somme que Rousseau ait eu plus ou moins de satisfaction à vivre avec Thérèse ; mais ce qui importe beaucoup, c'est l'influence que Thérèse a pu avoir sur sa destinée ; et cela importe d'autant plus que Thérèse a été très intimement mêlée à tous les événements de sa vie.

Un mot de Jean-Jacques dans les *Confessions* suffirait au besoin à nous ouvrir les yeux sur l'importance du rôle qu'a dû jouer Thérèse auprès de lui : « En Suisse, dit-il, en Angleterre, en France, dans les catastrophes où je me trouvais, elle a vu ce

que je ne voyais pas moi-même ; elle m'a donné les meilleurs avis à suivre, elle m'a tiré des dangers où je me précipitais aveuglément ». On voit ce que fut Thérèse pour Rousseau et l'intérêt qu'il y a pour nous à connaître son caractère : mais ici commencent les difficultés.

Nous ne pouvons, cela va de soi, nous en tenir absolument à ce que nous dit d'elle son amant ; et, d'autre part, ceux qui nous ont parlé d'elle pour l'avoir connue sont, la plupart, des juges trop prévenus contre elle, comme Diderot, Grimm et Mme d'Epinay. Quant aux biographes de Rousseau, ils ont à peu près unanimement accablé Thérèse de leur mépris, mais ils ne se sont pas inquiétés de nous démontrer par des faits pourquoi Thérèse leur semblait si méprisable. Senebier déjà, dans son *Histoire littéraire de Genève* (1786, t. III, 270) écrivait ceci : « Rien ne contribua davantage à troubler la tranquillité de Rousseau que l'empire de Thérèse Le Vasseur sur son esprit... Comme si elle eût été jalouse de Rousseau, elle repoussait tous ceux qui pouvaient lui plaire ; et lorsque Rousseau ne les écartait pas, elle les empêchait de revenir par des refus constants et invincibles. Plusieurs amis de Rousseau ont eu, à ce qu'ils m'ont dit, la démonstration de ce procédé ; ainsi ceux qui n'ont pas pénétré ce mystère ont attribué mal à propos à Rousseau les bizarreries de sa femme ». Senebier ne nomme pas « ces amis » de Rousseau ; et quels amis a donc eus Rousseau, qui ne soient devenus ses ennemis et leur témoignage est-il donc recevable ? Musset-Pathay (II, 198), à son tour, écrit : « Nous sommes persuadé que Rousseau dut à Thérèse la plus grande partie de ses malheurs..., son humeur chagrine... » Mais Musset-Pathay ne prouve pas qu'il ait raison d'être persuadé de toutes ces choses. Les biographes, qui sont venus après ces deux auteurs, n'ont guère fait que répéter, sous d'autres formes, des accusations ou même des malédictions sans preuves à l'appui.

Le dernier et le mieux informé des Rousseauistes, M. Ritter, a protesté récemment contre des jugements si sévères et si peu motivés (*Revue des Deux-Mondes*, septembre 1897). Mais son plaidoyer en faveur de Thérèse ne nous paraît pas convaincant.

ıe Thérèse, en effet, comme le dit M. Ritter, se soit « acquittée nerveille de son double emploi de femme de chambre et de isinière » ; que, par exemple, la *femme de chambre* ait tenu 's proprement la maison de Rousseau, comme l'atteste, en ẻt, Bernardin de Saint-Pierre; et que *la cuisinière* comme us le raconte aves enthousiasme d'Escherny, ait servi aux ·ités de Rousseau « de succulents légumes et des gigots de outon parfaitement rôtis », cela m'intéresse aussi peu que l'on m'assurait que Thérèse, en sa qualité de lingère, vait très bien raccommoder les chaussettes de Jean-Jacques ; r tout cela ne m'apprend pas ce que je voudrais savoir : le rôle Thérèse dans la vie de Rousseau. Ce rôle, M. Ritter n'y croit ıs : « On accuse Thérèse, dit-il, d'avoir sourdement aigri ousseau, de lui avoir monté la tête et de l'avoir brouillé avec :lui-ci ou avec celle-là ; vagues reproches qui s'évanouissent ou dissipent *presqu'*entièrement, *quand on étudie de près chacun des isodes de la vie de Rousseau.* » C'est bien ce que je compte faire, nformément à la méthode suivie jusqu'ici ; et c'est pourquoi ıtre jugement sur Thérèse se formera *à mesure* que nous la rrons à l'œuvre, et peut-être alors serons-nous conduits à la ger tout autrement que M. Ritter qui, pareil à l'auteur des *nfessions*, s'est fait si galamment son « champion ».

CHAPITRE VII

LE DISCOURS SUR LES SCIENCES ET LES ARTS

Nous voici arrivés au Discours de Dijon : pour le bien comprendre et l'apprécier à sa juste valeur, il nous faut jeter un rapide coup d'œil sur les écrits de Rousseau antérieurs à ce Discours. Si j'ai différé jusqu'ici l'examen de ces premiers écrits, c'est parce qu'ils ont été pour Rousseau, j'espère le démontrer, un acheminement au Discours de Dijon ; ils doivent donc en être, pour le critique, la préface naturelle.

Sans doute ces premiers essais sont intéressants par eux-mêmes, puisqu'ils sont de Rousseau, et qu'ils nous montrent ses lents progrès dans cet art d'écrire qu'il a appris tout seul : mais ce que nous leur demanderons avant tout, c'est de nous renseigner sur la tournure d'esprit de Rousseau, sur les idées qui le hantent ou les chimères qu'il caresse *avant* d'écrire son premier Discours ; car si nous arrivons à bien connaître ses façons de penser avant 1749, date de ce Discours, peut-être pourrons-nous mieux répondre qu'on ne l'a fait jusqu'ici à certaines questions capitales que soulève, non seulement le Discours de Dijon, mais l'œuvre entière de Rousseau.

Parcourons donc, il en vaut la peine, ces premiers écrits de Jean-Jacques, en n'insistant d'ailleurs que sur les fragments qui auront quelque chose d'intéressant ou d'important à nous révéler. Aux divers fragments, déjà indiqués ailleurs, ajoutons d'abord un exercice de style, la traduction d'une ode latine qu'un pro-

Bibliographie : *Confessions* P. II, L. VIII, *Quatre lettres à M. de Malesherbes*. — Diderot : *Œuvres*. t. III. — Marmontel : *Mémoires* — Brunetière : *Évolution de la poésie lyrique*, 1894, t. I ; *Études critiques*, t. III. — Maugras : *Voltaire et Rousseau*, 1886. — Jules Lemaître : *Jean-Jacques Rousseau*, 1907.

fesseur de réthorique de La Roche, Jean Puthod, avait composée sur le mariage du roi de Sardaigne et de Savoie, Charles-Emmanuel III avec Elisabeth-Thérèse fille du duc de Lorraine, Léopold (1737). Ce n'est évidemment là qu'un exercice d'écolier, amusant à noter au passage, parce qu'il est piquant de voir le futur auteur du *Contrat social* s'exercer dans l'art d'écrire par un épithalame en l'honneur d'un mariage royal. Nous trouvons de lui l'année suivante (1738) un travail qui ne nous surprend pas moins, puisqu'il est relatif à une question purement scientifique; c'est un article inséré dans le *Mercure* sous ce titre : « Réponse au Mémoire anonyme intitulé : si la terre que nous habitons est une sphère. » Voilà une nouvelle preuve qu'à Chambéry et aux Charmettes (où il était alors), il n'a pas passé son temps, comme le veut la légende, à se laisser caresser et choyer, mais à travailler comme il n'avait jamais fait jusque là ; il s'intéresse même, on le voit, aux questions scientifiques et, avec la suffisance que nous lui connaissons, il aborde et tranche une de ces questions et, tandis que le Mémoire qu'il discute était anonyme, il signe, lui, sa réponse au Mémoire, car on lit, au bas de son article : *Rousseau, Chambéry, 20 septembre 1738*. M'estimant moins savant que Rousseau, j'ai demandé à un professeur de la Faculté des Sciences de Marseille ce qu'il fallait penser de l'article du *Mercure* ; le jugement de mon collègue n'est pas favorable à l'auteur : « Rousseau ne dit rien de remarquable au sujet de la courbure de la terre et sa lettre ne valait pas l'honneur d'être imprimée ; au surplus, je ne me flatte pas de bien saisir ce qu'il veut dire, en admettant qu'il l'ait su lui-même, ce qui me paraît douteux. » Cela dut lui paraître douteux à lui-même, Jean-Jacques, car il délaisse aussitôt les sciences pures pour se tourner vers ce qu'on appelait alors *les belles-lettres* et, après avoir composé en 1738 ou 39, aux Charmettes, un opéra-tragédie, *Iphis et Anaxarète* qu'il eut, dit-il, le bon sens de jeter au feu — et nous ne pouvons que l'en louer, à en juger par le fragment que, paraît-il, les flammes ont épargné —, il écrit sa pièce de vers intitulée *Le Verger des Charmettes*. Ce n'est pas en 1737, comme le veut Musset-Pathay, que Rousseau composa le *Verger*

t seulement en 1738 que Mme de Warens s'installa ...ettes. Il est probable que le *Verger* était destiné à être ...tré au roi, Charles-Emmanuel III, en même temps qu'une demande de pension adressée par Rousseau au gouverneur de Savoie (1). Or Rousseau parle de ce Mémoire dans une lettre à Mme de Warens du 3 mars 1739; si donc le *Verger* est de cette année-là, Rousseau, quand il l'écrivit, avait 27 ans.

Ce *Verger des Charmettes* nous apprend plusieurs choses : d'abord, que Rousseau n'a pas reçu du ciel l'influence secrète ; il n'a pas le coup d'aile qui fait le poète et on peut dire de lui ce qu'on disait alors de Lemierre :

Même quand l'oiseau vole, on sent qu'il a des pattes.

Il y a sans doute, en lui, un vrai poète, mais c'est, comme chez Chateaubriand, un poète en prose qui ne se révèlera que plus tard. Pour le moment, son idéal c'est Voltaire :

....et toi, touchant Voltaire,
Ta lecture à mon cœur restera toujours chère.

Voltaire, en effet, restera son modèle tant qu'il n'aura pas l'idée, et cette idée lui viendra tard, qu'il peut y avoir en littérature une autre manière de penser et d'écrire, un autre style enfin, que celui de l'auteur de la *Heniade* et de *Zaïre*, de cette Zaïre qui sera toujours pour lui « la pièce enchanteresse » ; il tâchera donc d'imiter de son mieux son modèle et de « lui plaire », comme il le lui dira plus tard (dans la première lettre qu'il lui écrira, en 1745), jusqu'au jour où il aura conscience de son génie et de son originalité et que, de disciple, il deviendra le rival et l'ennemi de l'auteur du *Mondain*.

Heureusement pour lui, il ne s'obstinera pas longtemps à rimer en dépit de Minerve ; mais, au lieu de convenir, quand il éprouvera le besoin de publier ses mauvais vers, qu'il n'est pas né poète, — sa vanité ne trouverait pas son compte dans cet

(1) Voir, sur ce point, Mugnier, page 180, note. Voir aussi Annales J.-J.-R. II, 169. La première édition porte : « *Le Verger de Madame la baronne de Warens à Londres, chez Jacob Tomson, 1739*, in 8° (156 vers) ; trois ans après, elle a 232 vers dans une deuxième édition.

aveu — il fera précéder ses poésies d'un *Avertissement* où il explique, avec assez d'embarras, que c'est ici l'ouvrage de son cœur, non de son esprit, une espèce « d'enthousiasme impromptu dans lequel il n'a guère songé à briller ». Il n'y a pas seulement songé, il y a peiné, et c'est surtout ce qui fait que ses vers ne valent rien. Quant aux fautes qu'on y pourra relever, « elles font assez voir qu'il n'était pas fort empressé de la gloire d'être un bon poète ». Au reste, on ne le trouvera jamais « occupé à faire des vers galants ou de ces sortes de choses qu'on appelle des jeux d'esprit » — c'est la poésie légère qu'il veut dire, cette poésie où excellait son maître Voltaire ; bref, ne pouvant cueillir les raisins, il les trouve trop verts et bons pour les petits esprits.

Une autre chose à noter dans cette poésie, c'est la variété de ses lectures (nous en avons parlé plus haut), laquelle nous explique la variété même de ses premiers essais et de ses œuvres en général. Rousseau, nous l'avons dit, n'était pas l'ignorant que certains auteurs se sont imaginé ; il avait beaucoup lu et, comme il lisait seul, le crayon à la main, résumant ses lectures et y réfléchissant longuement, certaines des théories qu'il développera plus tard, il les devra à ses souvenirs aussi bien qu'à ses méditations.

Et enfin, voici une dernière remarque, et de très grande conséquence, que je désire faire sur ce *Verger des Charmettes* ; je crois distinguer, dans cette poésie, deux courants d'idées qui se croisent, et comme deux inspirations qui se contrarient : d'une part, e désir, très légitime, de montrer ses talents (« on me connait ssez ») ; l'ambition, soit de marcher un jour sur les pas du touchant Voltaire » ou de « l'aimable Horace » ; soit de devenir, ui sait ? un philosophe sur les traces « de Locke ou de escartes », ou un moraliste célèbre, comme ce Montaigne et ce a Bruyère « qu'il porte partout avec lui ». Et tout cela s'appelle amour des lettres et l'ambition littéraire ; et s'il n'y avait que la dans le *Verger*, il ne vaudrait pas la peine de le relever, tant s aspirations et ces sentiments sont naturels chez un débutant. ais il y a, dans cette poésie, tout autre chose et presque le ntraire et c'est cette autre chose qn'il me parait très important

(on verra tout à l'heure pourquoi) de bien dégager : à travers l'enthousiasme pour l'étude et le désir de se faire un nom dans les lettres, je vois percer tout un ordre de sentiments très particuliers, que l'auteur exprime gauchement sans doute, que je crois pourtant très sincères et surtout très profonds, parce que je les retrouve en maint endroit de la pièce. Et de peur de le trahir et de forcer mes inductions, je citerai ses propres expressions.

Qu'il ressorte déjà de cette poésie qu'il se plaît à la campagne, la constatation, étant donné ce que nous savons de lui, est pour ainsi dire trop attendue pour que je m'y arrête.

Mais ce qui est bien autrement intéressant, c'est : comment dirai-je? la disposition d'esprit et l'humeur très originale que révèlent les expressions suivantes : « Solitude charmante », puissé-je « ne vous quitter jamais »! Qu'il aille « sous un arbre touffu » lire ou rêver, « il ne désire pas de bonheur plus parfait ». Ainsi, quand il fuira Paris et la société de ses amis, et les petits soupers où l'on disserte et les salons où l'on cause, ce ne sera pas (ou, du moins, pas uniquement), comme on le lui reprochera de tous côtés, pour se distinguer et se singulariser; mais c'est, comme il le dira lui-même et le répètera à satiété, sans jamais convaincre ses amis, parce qu'il aime *la solitude.*

Et pourquoi aime-t-il être seul? Sans doute, c'est parce qu'alors il jouit plus pleinement de la nature et qu'il entre en communion plus intime avec elle; mais c'est aussi parce qu'il y a déjà en lui l'étoffe du misanthrope qu'il sera plus tard :

> Pourquoi faire du bien dans le siècle où nous sommes ?
> Se trouve-t-il quelqu'un, dans la race des hommes,
> Digne d'être tiré du rang des indigents ?
> Peut-il dans la misère être d'honnêtes gens ?

Ce sont les ennemis de Mme de Warens qu'il fait parler ainsi, mais l'accent qui est dans ses vers, c'est le sien et c'est déjà son amère ironie. Nous avons justement à cette date, de M. de Conzié. le voisin de Mme de Warens et l'ami de Rousseau, un témoignage qui confirme nos inductions : « Jean-Jacques, dit-il, me voyait journellement. Son goût décidé pour la lecture

faisait que Mme de Warens le sollicitait vivement pour qu'il se livrât tout entier à l'étude de la médecine, ce à quoi il ne voulut jamais consentir. Comme il me voyait tous les jours et qu'il me parlait avec confiance, je ne pouvais douter de son goût décidé pour la solitude, et, je puis dire, un mépris inné pour les hommes, un penchant déterminé à blâmer leurs défauts, leurs faibles; il nourrissait en lui une défiance constante en leur probité (1). »

Mais ce n'est pas tout : solitaire et misanthrope, et cela dès 1739, ayant, tout au moins, dès cette époque, le goût de la solitude et une tendance marquée à la misanthropie, deux choses d'ailleurs qu'explique un peu et qu'aggrave son état maladif, il est encore, dans ses vers, quelque chose de plus : je remarque que le mot *vertu* y revient sans cesse et c'est le dernier mot de l'épître; il se vante même (déjà!) de marcher sur les pas de Caton; l'éloge qu'il fait de Mme de Warens le ramène toujours à ceci : « Sage Warens, vertueuse Warens »; s'il parle de sa Muse, il l'appellera « ma Muse sévère »; enfin il proclame que :

« Son goût se refuse à tout frivole écrit
Dont l'auteur n'a pour but que d'amuser l'esprit. »

Car, au fond, dit-il :

Le cœur, plus que l'esprit, a chez moi des besoins.

Qu'est-ce à dire? et forcerons-nous le sens de ces vers, si nous y trouvons, non pas, cela ne viendra que plus tard, l'affirmation et l'ostentation de son rôle de censeur; mais, ce qui est bien plus précieux, l'aveu involontaire, et naïvement réitéré, qu'il est un esprit sérieux qui se suffit à lui-même, qui se plaît à moraliser et à prêcher, qui, en un mot, « aux frivoles écrits et à ce qui n'est qu'amusement de l'esprit », c'est-à-dire, en somme, à ce qui fait, à cette date de 1739, presque toute la littérature aimable et légère du XVIIIe siècle, préfère et oppose, quoi donc? précisément ce qu'il appelle de ce mot qui revient sans cesse sous sa

(1) Cité par Mugnier, p. 180.

plume : *la vertu*. Et ne voit-on pas que ce mot, sans cesse répété, trahit chez lui le Genevois et le protestant qu'il est de naissance et annonce le moralisateur et le prêcheur qu'il sera plus tard? Sans doute, tout cela n'est ici, si l'on veut, qu'à l'état d'aspirations et de tendances (et on va voir ces tendances s'accentuer comme malgré lui); mais c'est bien là, je crois, son fond premier qui émerge et se fait jour et cela, notez-le bien (le fait est rare chez lui), sans qu'il songe à le montrer et à l'étaler; car le but de son épître n'est pas de se peindre, c'est-à-dire de se vanter, mais de venger sa bienfaitrice de ses « calomniateurs » et d'appeler sur elle l'attention et les faveurs du roi de Savoie.

C'est vers cette époque qu'il écrit sa comédie intitulée : *Narcisse ou l'amant de lui-même*. D'après Musset-Pathay, cette comédie serait de 1734 et même, si on en croyait la Préface qu'y ajouta Jean-Jacques (en 1752 ou 53), elle daterait de 1730, car Rousseau y affirme qu'il l'écrivit à l'âge de 18 ans. Mais plus tard il revient sur cette assertion et avoue que c'est seulement à Chambéry qu'il composa *Narcisse* et que par conséquent lorsqu'il a dit, dans sa Préface, qu'il l'avait écrite à 18 ans, il a menti de quelques années. Mme de Warens ne fut à Chambéry, et Rousseau avec elle, que de 1731 à 1738 et Rousseau vécut aux Charmettes de 1738 à 1740. Si c'est dans ses loisirs des Charmettes qu'il a écrit cette comédie, comme il est vraisemblable, il avait menti de dix ans quand il disait l'avoir composée 18 ans. Et pourquoi ce mensonge, qu'il avoue lui-même plus tard ? Peut-être pour montrer sa précocité, mais bien plutôt, crois, pour faire savoir au lecteur que, s'il a fait des comédies lui, l'ennemi acharné des spectacles, c'était il y a si longtemps et dans un âge si tendre, qu'il n'y a pas à en tirer argument contre lui. Qu'il n'eût pas d'ailleurs le génie comique c'est que prouverait, si nous ne le savions de reste, la comédie de *Narcisse*, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler. De *Narcisse*, la seule chose qui nous intéresse, dans cette revue de ses œuvres faite pour montrer le progrès de sa pensée, c'est la préface et nous la retrouverons un peu plus loin, à sa date, car nous

aurons à la rapprocher de son premier Discours, qu'elle a pour but de rectifier.

En 1740 Rousseau écrit ses deux épîtres en vers à Borde et peut-être un peu plus tard (1740 ou 41), son épître, également en vers, à Parisot. Borde et Parisot étaient les deux amis dont nous avons parlé et qu'il avait connus dans ses deux séjours à Lyon. Entre temps il avait aussi broché un opéra-tragédie, *la Découverte du Nouveau Monde* (1740) qu'il jeta au feu, dit-il, mais que le feu, à ce qu'il paraît, refusa de consumer, puisque nous l'avons en entier : trois actes écrits en style classique; c'est encore du très mauvais Voltaire. Laissons donc de côté, comme s'il avait réellement péri dans les flammes, cet opéra-tragédie, mais remarquons à son propos que la Muse de Rousseau n'est pas toujours aussi austère qu'il l'a dit dans le *Verger des Charmettes*, puisqu'il s'adonne, de temps à autre, à ces frivolités littéraires qu'il condamnait. C'est qu'au fond (et je reprends la thèse que j'ai énoncée plus haut, mais cette fois pour la développer et la renforcer par les exemples que va me fournir Rousseau), il y a, je crois, deux tendances opposées et deux inspirations qui se succèdent et se contrarient dans son esprit et c'est justement dans ces épîtres à Borde et à Parisot que se dessinent nettement, à ce qu'il me semble, ces deux courants de sa pensée.

Dans la première des deux épîtres à Borde, la plus longue et la plus intéressante, nous allons entendre parler tour à tour les deux hommes qui sont en Rousseau à cette époque (1740) et qui semblent se disputer à qui sera le maître de sa pensée. Rousseau voudrait bien, dit-il, cueillir ce qu'il appelle « les lauriers du Parnasse », et, de fait, il se laisse aller, à la fin de l'épître, à chanter sur le mode lyrique la noble cité de Lyon, ville à la fois riche et artiste, car Apollon et Plutus s'y sont donné rendez-vous et c'est pourquoi Lyon est l'ornement de la France; unissant aux richesses de Tyr le génie d'Athènes, Lyon ennoblit le luxe lui-même et ce n'est pas seulement par ses soieries que Lyon triomphe :

> De mille éclats divers Lyon brille à la fois
> Et son peuple opulent semble un peuple de rois.

Voilà un beau et large vers pour louer la richesse ; mais, et c'est ce qui fait le piquant intérêt de l'épître, ce vers triomphal détonne avec toute la première partie de la poésie. En effet, être un poète et surtout un « poète français », comment Rousseau pourrait-il ambitionner cette gloire, lui qui est un barbare, lui qui n'a « qu'une lyre rustique », et dont la muse est restée « helvétique » ? Encore s'il n'était que Suisse, c'est-à-dire « un fier républicain connaissant mal les usages de France » ! mais il est « pauvre » et j'ajoute : envieux et aigri par la mauvaise fortune ; et dès qu'il laisse parler ses rancunes, ce n'est plus des vers pompeux qu'il trouve pour chanter « l'opulence », mais des vers haineux et qu'il voudrait rendre dédaigneux et superbes :

> Du riche impertinent je dédaigne l'appui ;
> Le riche me méprise et, malgré son orgueil,
> Nous nous voyons souvent à peu près du même œil.

Ainsi il rend au riche, parce qu'il est, lui, un fier républicain de Genève, mépris pour mépris. Et qu'est-ce pour lui qu'un homme riche ? un « vil Crésus », dont il n'ira pas « encenser les sottises ». Et, chose curieuse, et dont il faudra se souvenir quand nous aborderons les deux Discours : déjà à cette date de 174[illegible] c'est-à-dire neuf ans avant les pages dithyrambiques du premier Discours sur l'innocence et la félicité de nos premiers ancêtres, il ne trouve rien de plus beau, pour exalter la pauvreté, que de comparer les pauvres à ces premiers hommes dont ils font revivre sur la terre la vertueuse frugalité :

> O vous qui, dans le sein d'une humble obscurité,
> Nourrissez les vertus avec la pauvreté,
> Dont les désirs, bornés dans la sage indigence,
> Méprisent sans orgueil une vaine abondance,
> Restes trop précieux de ces antiques temps,
> Où, des moindres apprêts nos ancêtres contents,
> Recherchés dans leurs mœurs, simples dans leur parure,
> Ne sentaient de besoins que ceux de la nature !

Je le demande, est-ce qu'on ne surprend pas, dans cette curieuse poésie, comme aux prises l'un avec l'autre et parlant tour à tour, sans arriver à s'entendre, ces deux hommes qui

sont en Rousseau à cette date : l'un, l'homme civilisé, ou qui voudrait l'être, qui a vécu à Lyon parmi des Français polis et lettrés et qui s'essaie, à leur exemple, à goûter et à célébrer ce qu'il appelle lui-même « l'innocente industrie », et encore « les douceurs de la vie ». Et l'autre, l'homme naturel, et je veux dire par là : non seulement le Genevois mal dégrossi, resté « rustique », comme il dit lui-même, mais le moraliste atrabilaire et plus que cela encore : l'ennemi, par dépit et esprit de vengeance, des riches et des heureux de ce monde ; et enfin, car il est presque tout entier dans ces vers, le rêveur qui se forge une félicité chimérique et entrevoit vaguement cette félicité (il la peindra plus tard avec sa poétique éloquence), dans l'âge d'or de nos premiers parents. Et si maintenant à ces premiers linéaments que nous avons déjà de Rousseau, nous joignons ce que va nous offrir l'épître à Parisot, nous aurons presque tous les traits essentiels de sa physionomie.

On connaît les vers du *Pauvre Diable*, de Voltaire :

Quel parti prendre, où suis-je et que dois-je être ?
Né dépourvu, dans la foule jeté,
Germe naissant, par le vent emporté,
Sur quel terrain puis-je espérer de croître ?
Comment trouver un état, un emploi ?
Sur mon destin, de grâce, instruisez-moi.

Ainsi, « le pauvre diable » qu'est Jean-Jacques à cette époque (de 1740 à 1742) consulte son ami Parisot, ce chirurgien homme de lettres, qu'il avait connu à Lyon :

Pèse mes sentiments, mes raisons et mon choix
Et décide mon sort pour la dernière fois.

Il oppose ici, comme il fera toute sa vie, au luxe démoralisant des « nations puissantes », les vertus simples et la fierté républicaine de Genève.

Ces vertus et cette fierté, c'est ce qu'il a appris dès l'enfance :

Avec le lait chez nous on suce ces maximes.

Et l'esprit de ces maximes, c'est que « faisant partie du souverain, c'est par les vertus d'un sage qu'il faut soutenir un si noble avantage ».

Mais voici la difficulté : si c'est à Genève qu'on est vertueux, ce n'est pas à Genève qu'on devient illustre, la littérature genevoise ne s'étant pas encore fait connaître au monde, et d'ailleurs il s'est fermé Genève par son abjuration. C'est donc vers la nation corrompue, c'est vers la France, qu'il faut tourner ses regards, si l'on veut, et notre homme en meurt d'envie, acquérir un nom dans les lettres. Que faut-il donc faire pour que ces frivoles Français fassent attention à vous et à vos œuvres ? deux choses, dont l'une lui est *impossible* et l'autre lui paraît encore bien *difficile*. La chose qui lui est et lui sera toujours *impossible*, c'est de faire sa cour aux grands : plutôt rester obscur toute sa vie que de « ramper bassement ». Ramper ! Ce mot énergique, il ne le dit pas seulement ici dans la lettre à Parisot, mais — et la chose vaut la peine d'être notée — il s'est servi de ce terme avilissant dans *chacune* des pièces de vers qui précèdent. L'on voit tout de suite, par ce seul mot qui lui est familier, la distance infinie qui le sépare d'un homme de lettres de ce temps, d'un Voltaire, par exemple, qui trouvait si aisément le moyen de faire sa cour aux princes et aux rois sans qu'on pût vraiment l'accuser de « ramper ». C'est sans doute parce que Voltaire avait, ce qui manquera toujours à Jean-Jacques, le sentiment des nuances aussi bien dans les attitudes que dans les expressions ; mais c'est aussi pour cette raison très particulière que Rousseau avait été laquais et que, comme en souvenir de son humiliant métier, dans tout hommage rendu à un supérieur, il voyait tout naturellement, je crois, la tête penchée du domestique qui attend des ordres ; et de là tant de méprises et de douloureux malentendus avec les grands seigneurs et les grandes dames qu'il fréquentera un jour. Pour lui, être respectueux ou s'efforcer d'être aimable avec un grand ou un riche, ce sera toujours faire acte de servilité : ici même, dans l'épître à Parisot, il s'indigne de voir que ses talents sont inutiles s'il ne s'abaisse pas à « des respects serviles ».

On ne lui en demandait pas tant, même dans cette France, où il ne voyait alors que de « vils esclaves » ; on ne lui demandait (il l'éprouvera bientôt et aura lieu de s'en applaudir), que d'avoir du talent. Pour le moment, c'est ce qui lui manque l

s et, à vrai dire, il s'en doute bien un peu dans cette épître ; plutôt, pour préciser comme il fait lui-même, il n'a pas le ıre de talent qu'il faudrait pour réussir, et c'est là cette chose ; *difficile* dont je parlais tantôt, et sur laquelle il va nous .rnir de très précieuses indications. Il dit :

> Pour briller dans le monde il faut *d'autres* talents.

De reconnaître ce qu'il n'a pas, et ce qu'il faudrait avoir, c'est jà un progrès et ce progrès, il le doit à Mme de Warens. Ce qu'il . d'elle ici et de sa dette envers elle est tout à fait juste et doit endre place dans toute étude consciencieuse sur les précepırs de Rousseau. Avant de connaître Mme de Warens, il n'était 'un protestant rigide, un Suisse tout d'une pièce, qui tirait nité de ses hautaines maximes de sagesse et de sa « raideur ıvage » et il tenait sur le monde et ses usages « des discours ensés ». Mais ces discours,

> Je les tenais alors, aujourd'hui je les blâme,
> De plus sages leçons ont formé mon esprit...
> J'abjurai pour toujours mes maximes féroces,
> Du préjugé natal fruits amers et précoces,
> Qui, dès les jeunes ans, par leurs âcres levains,
> Nourrissent la fierté des cœurs républicains ;
> J'appris à respecter une noblesse illustre,
> Qui même à la vertu sait ajouter du lustre.
> Il ne serait pas bon dans la société
> Qu'il fût entre les rangs *moins d'inégalité*.

·nsi son séjour en Savoie, dans la société de Chambéry et necy, moins austère et moins rude que celle de Genève, son nité avec Mme de Warens, c'est-à-dire avec une femme élée et mondaine, ses amitiés à Lyon avec des gens d'esprit ıme ce Borde et ce Parisot, tout cela, il s'en rend parfaitent compte, l'a dégourdi, affiné et assoupli, a fait de lui, le t est dans la lettre à Parisot, un « homme poli ». Et il a uré ce qu'il appelle ses anciennes erreurs, et il s'est même ilisé au point de s'écrier, l'aveu à de quoi surprendre dans bouche de Caton :

> Rien ne doit être outré, pas même la vertu.

Or voici maintenant le problème qui se pose pour lui et c'est la solution même de ce problème qu'il demande à Parisot de l'aider à trouver : suis-je maintenant en état de lutter avec succès dans la carrière des lettres ?

De la gloire est-il temps de rechercher le lustre ?

Sans doute je me suis, grâce à Mme de Warens et à vous, Parisot, rapproché de vous autres, Français et beaux-esprits, causeurs spirituels et aimables poètes; mais, malgré tout, je me sens encore si différent de vous !

De mes faibles progrès je sens peu d'espérance.

Car au fond, voyez-vous (semble-t-il ajouter), je ne puis jamais oublier, quand je prends la plume, que je suis de Genève et que j'ai été pauvre et même domestique, et ceux qui me liront ne pourront pas plus que moi l'oublier : mon accent genevois me trahira toujours, et aussi mon ressentiment inextinguible contre une société qui m'a si mal traité et si longtemps méconnu. Toujours, je le sens, quoi que je fasse et que j'écrive, je serai repris par ma « vaine marotte » et je partirai en guerre, « nouveau don Quichotte », contre les iniquités sociales. Qu'irais-je donc faire parmi vos faiseurs de « bons mots et de vers élégants ? » Mon insuccès est sûr, car on ne manquerait pas de m'appeler (et c'est le nom qu'il se donne dans cet épître) « le grand déclamateur ».

Sentez-vous maintenant comment l'étude attentive de ces épîtres en vers nous a merveilleusement préparés à comprendre et à juger le premier Discours de Rousseau et même toutes les grandes œuvres qui succèderont à ce Discours ? En vérité, non-seulement le Discours de Dijon ne sera plus pour nous, ce qu'il fut pour les contemporains et ce qu'il est resté pour la plupart des historiens de Rousseau, une surprise et une énigme : mais nous pouvons dire tout au contraire que le Rousseau que nous connaissons maintenant était comme prédestiné à l'écrire, et que le sujet imaginé par l'Académie de Dijon est comme fait pour lui, tant il est accommodé, non-seulement à son humeur et à ses goûts, mais à son genre même de talent. Dès l'instant, en effet, qu'il

;'agit de partir en guerre contre les arts, qui engendrent le luxe, :t de pourfendre les lettres, qui ne font que des poètes de salon, on discours est prêt : il n'a qu'à lâcher la bride au barbare et au auvage misanthrope qui est en lui ; il n'a qu'à laisser s'épanouir s'espacer librement cette nature première contre laquelle il a tté vainement jusqu'ici ; son naturel, un instant refoulé, viendra au galop et sur une question que ne lui a pas du tout vélée l'Académie de Dijon, mais qu'il a de longue date débat- comme une question *personnelle*, parce que la gloire qu'il ve en dépend, sur ce thème donc de la valeur comparée des tres et de la vertu, vous allez entendre, c'est lui qui s'est mmé d'avance, « le grand déclamateur ». Voltaire dit à son auvre diable », découragé comme est jusqu'ici Rousseau :

Tu n'as pas d'aile et tu veux voler : rampe !

« Ramper », on l'a vu (car c'est le mot dont il s'est servi tantôt), ousseau s'y refuse ; mais il voudrait « voler », car il se sent des iles. Eh bien ! l'Académie de Dijon, en lui offrant un thème dmirablement approprié à son caractère et à son talent à la fois, a lui fournir l'occasion, si longtemps attendue, de « voler » et, 'est là le point, de voler de ses propres ailes, je veux dire : de onquérir la gloire non pas, comme il avait vainement essayé isque-là, en forçant sa nature, mais, tout au contraire, en abandonnant à ses sentiments naturels et en donnant l'essor à ut son génie.

De son séjour à Lyon nous avons, outre les épîtres à Borde à Parisot, un « *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie* ». ean-Jacques, on s'en souvient, venait d'entrer comme précep- ur chez M. de Mably, grand-prévôt de Lyon, et, à la fin de année 1740, il expose à M. de Mably ses idées sur l'éducation le ses deux fils, M. de Condillac et M. de Sainte-Marie. C'est aturellement à la critique de l'*Emile* que doit se rattacher l'ana- yse de ce premier projet de Rousseau sur l'éducation ; mais en relèverai ici un ou deux traits qui me confirment dans l'opi- nion que je me fais de l'humeur et des idées dominantes de Rousseau à cette date de 1740. Et d'abord c'est moins d'instruc-

tion que d'éducation que parle Rousseau dans ce l
préoccupe plus de former le cœur que l'esprit de ses
même, à cet égard, une phrase bien curieuse où il s
der aux invectives de son premier Discours contre le
« Les sciences, dit-il, ne doivent pas être négligées, r
doivent pas précéder les mœurs... ; à quoi sert à un
savoir de Varron, si d'ailleurs il ne sait pas penser ju
a eu le malheur de laisser corrompre son cœur, les s
dans sa tête comme *autant d'armes* entre les mains d'
(il dira, dans le Discours de Dijon, que la nature a
préserver de la science, comme une mère arrache
dangereuse des mains de son enfant »). De deux pe
lement engagées dans le vice, la moins habile fera
moins de mal ; et les sciences, même les plus spéc
laissent pas d'exercer l'esprit et de lui donner, en l'e
force dont il est facile d'abuser dans le commerce
quand on a le cœur mauvais. »

On le voit, Rousseau est comme sur le chemin de s
thèse ; car ce qu'il dit se ramène à ceci : la science e
sans la conscience et, à elle seule, elle ne donne pas

Prenez deux vicieux : le plus dangereux des deux
plus savant. Je crois donc pouvoir dire que non-seu
réfléchi, dix ans à l'avance, sur la question posée pa
de Dijon, mais encore il penche déjà vers la solution
tera plus tard et proclamera avec fracas.

Cette méfiance à l'égard des sciences, très sur
somme chez quelqu'un qui est payé pour les ensei
fait encore jour dans ce curieux passage : « La droit
est la source de la justesse de l'esprit... ; les gens les
ne sont pas toujours ceux qui se conduisent le mie
affaires de la vie ; après avoir rempli M. de Sainte-M
principes de morale, on pourrait le regarder en un s
assez avancé dans la science du raisonnement. » Ai
idée fixe chez lui de donner à la morale le pas sur l
la culture de l'esprit. Je trouve dans sa correspo
lettre à M. d'Eybens qui est de cette époque (anté

ues semaines à son entrée chez M. de Mably, car
›n prochain préceptorat) et j'y relève les lignes
est bien vrai que j'ai tâché de répondre aux soins
arens a bien voulu prendre pour me pousser dans
aissances; mais les principes dont je fais pro-
souvent fait négliger la culture des talents de
ur de celle des sentiments du cœur et j'ai bien
né de penser juste que de savoir beaucoup. »
up, c'est à quoi il ne pouvait prétendre, ayant
en tard ses études; et il ne faut pas oublier juste-
›ut intérêt à ce que ses « principes », comme il les
t aussi ceux de M. de Mably, je veux dire : que
nande pas un savant pour précepteur de ses fils,
seau il serait trop loin de compte. Mais la part
a pu être ici une tactique de Rousseau, il reste
ous retrouvons le moraliste, l'ami de la vertu, et
moralisante et son affectation de beaux sentiments
t c'est à quoi je voulais aboutir, à une hostilité
clamée contre la science et les savants (1).
le voici à Paris dans la société des gens de lettres
ermiers généraux : il est emporté dans le tour-
ide, et, après avoir écrit en 1743 une comédie,
gnifiante, *les Prisonniers de guerre*, nous le trou-
s années après, installé à la Chevrette jouant un
appelle peut-être, dans une comédie en trois actes
a composition, *l'Engagement téméraire* (1747). Ce
ur ni pire que la plupart des comédies de salon de
et ce qui nous en paraît intéressant, c'est cette
atique qu'on en peut tirer : le Suisse décidément se
ient mondain et même auteur à la mode, car son
es galantes, joué d'abord, on s'en souvient, chez La
arait cette année même de 1747, en répétition tout

e déjà qu'il est tout imprégné de Montaigne : « Je voudrais
soigneux de lui choisir un conducteur qui eût plutôt la tête
ien pleine et qu'on y requît tous les deux, mais *plus les
science*. » (*Essais*, L. I, ch XXV).

au moins, sur la scène de l'Opéra. Sept ans sont passés depuis ses Epîtres moroses et prêcheuses, et, dans cette période qui va de 1740 à 1747, nous n'avons plus rien de lui dans le ton chagrin de l'épître à Parisot. A-t-il donc abjuré complètement ce qu'il avait commencé déjà en 1740 à appeler ses « erreurs » genevoises, et Paris a-t-il achevé en lui la métamorphose ébauchée à Lyon, j'entends : la métamorphose du rêveur solitaire et misanthrope en un bel esprit mondain et parisien ? Oui, c'est ce que nous ferait croire son genre de vie et ses productions littéraires pendant cette période, si nous n'avions pas « l'Allée de Sylvie ».

En 1747, Rousseau est au château de Chenonceaux, chez les Dupin : « On s'amusa beaucoup, dit-il, dans ce beau lieu. » L'allée de Sylvie est une allée du parc qui longe le Cher et c'est elle que Rousseau chante dans sa poésie. Supposez Voltaire à sa place, dans une société si animée, où la comédie alterne avec les bons repas et les joyeux propos : si l'auteur du *Mondain* célèbre les plaisirs de Chenonceaux, vous devinez le ton de ses vers. Voyons, abstraction faite, bien entendu, de la différence des talents poétiques, quel est l'air que va chanter Rousseau. Il s'égare dans l'allée de Sylvie et son premier sentiment, c'est la joie de s'y trouver seul, car il débute ainsi :

Qu'à m'égarer dans ces bocages
Mon cœur goûte de voluptés !
Que je me plais sous ces ombrages,
Que j'aime ces flots argentés !
Douce et charmante *rêverie*
Solitude aimable et chérie
Puissiez-vous toujours me charmer !

Rousseau se sent heureux et ses vers sont cette fois harmonieux et faciles ; il oublie pour un instant ses misères présentes et ne veut pas songer au « douteux avenir » ; l'avenir viendra assez tôt avec ses soucis et ses peines : à quoi bon les prévoir ou les prévenir ?

Oh ! qu'avec moins de prévoyance
La *vertu*, la simple innocence
Font des heureux à peu de frais !

(et c'est ce qu'il développera dans son premier et son second discours) :

> L'homme, content du *nécessaire*,
> Craint peu la fortune contraire
> Quand son cœur est sans passion.

Et alors il critique les passions « sources de nos supplices » : l'amour des richesses, l'ambition, l'égoïsme, voilà les ennemis de notre bonheur et voilà ce qui fait de nous des « mortels méprisables ». Mais quoi ! N'y a-t-il pas des passions innocentes et Rousseau combattra-t-il aussi « ces penchants aimables » qui sont le partage des « cœurs tendres » ? Le temps est beau, le Cher murmure tout près de lui, il peut entendre l'écho des gaies causeries et les éclats de rire des dames au salon ; il a peut-être encore dans l'oreille quelque parole aimable, quelque compliment d'une dame à son adresse, et il n'a pas manqué d'en être flatté et, sans doute aussi, suivant son invariable coutume, plus ému que de raison ; et alors il s'attendrit et se laisse aller à écrire ces vers :

> Une langueur enchanteresse
> Me poursuit jusqu'en ce séjour ;
> J'y veux moraliser sans cesse
> Et toujours j'y songe à l'amour !

A la bonne heure ! et vous vous apprêtez à l'entendre soupirer quelque molle élégie, car que faire dans l'allée de Sylvie, à moins qu'on n'y soupire amoureusement ? Eh bien ! il va faire tout autre chose et je ne sache rien qui nous montre mieux le fond de son âme, ce fond premier déjà entrevu par nous, que les vers suivants écrits en un si beau lieu, au milieu des plaisirs et des fêtes, et, notez-le bien, venant immédiatement après cette invocation à l'amour :

> *O sagesse*, aimable chimère,
> Douce illusion de nos cœurs,
> C'est sous ton divin caractère,
> Que nous encensons nos erreurs.
> Chaque homme t'habille *à sa mode*.

C'est vague, mais il va préciser : « la mode » du jour à cette

date, 1747, c'est d'habiller la sagesse sous le costume de la philosophie. Eh bien! c'est déjà à cette date la philosophie que Rousseau ne craint pas de prendre à partie et de railler :

Tel, chez la jeunesse étourdie,
Le vice, instruit par la folie
Et d'un faux titre revêtu,
Sous le nom de *philosophie*,
Tend des pièges à la vertu.

Ainsi la philosophie peut être le contraire de la sagesse et de la vertu, et en 1747 Rousseau a tout au moins une vague tendance à se séparer de ses amis, les philosophes. Mais ce qu'il y a de plus curieux et ce qu'on n'a peut-être pas remarqué, c'est qu'en 1747, c'est-à-dire trois ans avant qu'il soit célèbre, Rousseau a comme marqué d'avance et cela, par l'élan spontané de sa nature même, en cédant simplement à ses goûts naturels et à ses antipathies instinctives, la place qu'il occupera plus tard dans le siècle entre les philosophes et l'église. On le sait, il affichera la prétention de se tenir à égale distance de l'orthodoxie fanatique et de l'athéisme philosophique : or, ce juste milieu qui lui créera une situation difficile, étrange et unique au XVIIIe siècle, et fera de lui un original, est-ce qu'on ne l'entrevoit pas ici et est-ce qu'on ne peut pas dire que Rousseau, dans les vers suivants, s'est peint tel qu'il sera, quand il jouera le rôle que l'on sait ? Après avoir raillé la philosophie, il prend à partie

Le fanatique austère
En guerre avec tous ses désirs,
Peignant Dieu toujours en colère
Et ne s'attachant, pour lui plaire,
Qu'à fuir la joie et les plaisirs.

Et voici la conclusion de cette étrange poésie qui devait chanter l'amour et qui n'est qu'une méditation sur la vraie sagesse :

Ah ! s'il existait *un vrai sage !*
Que, différent en son langage,

(c'est-à-dire. différent à la fois du philosophe athée et du prêtre fanatique),

Et plus différent en ses mœurs,

(et Rousseau ne sépare pas la spéculation de la conduite ; ainsi fera-t-il lui-même dans sa fameuse réforme, nous le verrons bientôt) ; que ferait donc ce « vrai sage » ? le voici :

D'une sagesse plus aimable (que le fanatisme),
D'une vertu plus sociable
Il joindrait *le juste milieu*
A cet hommage pur et tendre
Que tous les cœurs auraient dû rendre
Aux grandeurs, aux bienfaits de *Dieu*.

Eh bien ! il sera, lui, ce vrai sage, puisque, d'une part, il fera la guerre au fanatisme et que, d'autre part, et malgré les railleries des philosophes, il confessera Dieu dans toutes ses œuvres. « Ce juste milieu » ce sera la place qu'il tiendra bientôt dans la mêlée des partis. Mais ce que je tenais à marquer ici, c'est que le rôle qu'il va joner, ce n'est pas le succès de son premier Discours qui, comme le répéteront ses amis, le lui dictera et le lui imposera malgré lui : car ce rôle et cette attitude qui le caractériseront, il y allait de lui-même, rien qu'en suivant sa pente naturelle. Voilà, en tous cas, ce qu'était Rousseau à la veille du Discours de Dijon : nous pouvons maintenant aborder et apprécier ce Discours (1).

Nous sommes en 1749 ; Rousseau a quitté son humble logis de la rue Plâtrière et il est venu s'installer cette année même à l'hôtel du Languedoc, rue Grenelle Saint-Honoré. Cette fois, et grâce au « secours » de Mme Dupin, il s'est mis dans ses meubles, meubles plus que modestes, car presque tous sont ceux de Thérèse ; c'est, au quatrième étage, « un petit appartement » ; on s'assied, pour souper, près de la fenêtre, sur deux petites chaises posées sur une malle, et la fenêtre même sert de table ; le

(1) On voit à quel point je m'éloigne des conclusions de M. Jules Lemaître qui écrit, au sujet du Discours de Dijon : « il s'agit de savoir... à combien peu il a tenu qu'il ne l'écrivît pas ou qu'il l'écrivît autrement » (*J.-J. Rousseau*, p. 78).

souper : « un quartier de gros pain, quelques cerises, un petit morceau de fromage et un demi-setier de vin. » Mme Dupin e' Francueil, dont Rousseau est le secrétaire, viennent de l'aug menter et, de 900 francs, ils ont porté ses honoraires à 50 louis soit 1200 francs environ. Avec sa femme et sa belle-mère nourrir, c'est juste suffisant pour ne pas mourir de faim. Dan une lettre datée de l'année précédente, à Mme de Warens, s'exprimait ainsi : « j'use mon esprit et ma santé pour sortir, s' est possible, de cet état d'opprobre et de misère ».

Pourtant, avec ses goûts très simples, ce n'est pas, je crois, d sa misère qu'il souffre le plus à cette date, mais de son obscurit Il croit avoir du talent et, pour le prouver, il a écrit de la prose des vers, des comédies et des opéras-tragédies, mais la gloi n'est pas venue et il va avoir 40 ans et l'ambition le dévore : ca d'être l'un quelconque des hommes de lettres qui forment l cercle de Mme d'Épinay ou qui ensevelissent leur prose dans cet *Encyclopédie*, à laquelle il travaille à cette heure, tout cela ne l suffit pas et ne peut apaiser sa soif de célébrité ; ce n'est pas un place quelconque, mais la première qu'il voudrait conquér dans la république des lettres : « Je me disais : quiconque prim en quelque chose est toujours sûr d'être recherché ; *primo donc* n'importe en quoi » ; peut-être ajoutait-il même dans so for intérieur : « et n'importe comment ».

C'est à ce moment de sa vie qu'il écrit son premier *Discour* On sait comment dans ses *Confessions* il a raconté la façon do il fut amené à l'écrire ; il nous faut transcrire son récit que no aurons à apprécier : « Cette année, 1749, l'été fut d'une chale excessive. On compte deux lieues de Paris à Vincennes (o Diderot était emprisonné). Peu en état de payer des fiacre à deux heures après midi, j'allais à pied quand j'étais seul j'allais vite pour arriver plus tôt. Les arbres de la route toujou élagués à la mode du pays, ne donnaient presqu'aucune ombre et souvent rendu de chaleur et de fatigue, je m'étendais à terre n'en pouvant plus. Je m'avisai, pour modérer mon pas, d prendre un livre. Je pris un jour le *Mercure de France* et tout e marchant et le parcourant, je tombai sur cette question pro

posée par l'Académie de Dijon pour le prix de l'année suivante : « Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs. » A l'instant de cette lecture, je vis un autre univers et je devins un autre homme... En arrivant à Vincennes, j'étais dans une agitation qui tenait du délire. Diderot l'aperçut, je lui en dis la cause et je lui lus la prosopopée de Fabricius écrite au crayon sous un chêne. (Dans sa seconde *Lettre à M. de Malesherbes*, il se représente, à la lecture du sujet proposé par l'Académie de Dijon « tout à coup l'esprit ébloui de mille lumières... ; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine ; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes sans avoir senti que j'en répandais »). Et le récit des *Confessions* se termine par ces mots que contrediront les ennemis de Rousseau : « Il (Diderot) m'exhorta de donner l'essor à mes idées et de concourir au prix.» Relevons d'abord, pour n'en plus parler, deux erreurs toutes matérielles dans le récit de Rousseau : le sujet mis au concours par l'Académie de Dijon parut, non pas en été, mais dans le numéro d'octobre du *Mercure ;* et le texte exact était le suivant : « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs. »

Si l'on en croit Marmontel, qui fait parler Diderot, les choses ne se seraient point passées comme vient de les raconter Rousseau ; car Diderot ne se serait pas contenté de « l'exhorter à concourir », mais il aurait dissuadé Rousseau de répondre par l'affirmative à la question posée ; « l'affirmative, c'est le pont aux ânes ! lui aurait-il dit ; tandis que le parti contraire présente à la philosophie et à l'éloquence un champ nouveau, riche et fécond. — Vous avez raison, me dit Rousseau, après y avoir réfléchi un moment, je suivrai votre conseil. » (1).

A qui donnerons-nous raison ? A Rousseau sans hésiter et il

(1) Marmontel : *Mémoires*, l. VIII.

nous suffira, pour cela, de nous souvenir de ses essais *antérieu* au Discours de Dijon. En vérité, nous pouvons dire que so premier Discours, il l'a pensé et repensé et même écrit par frag ments, avant de le composer pour l'Académie. Des deux hom mes que nous avons jusqu'ici rencontrés en Rousseau et qu j'appellerai sommairement (les ayant déjà analysés en détail) l'un, le civilisé et l'autre, le barbare, le premier, on l'a vu, n' produit que des œuvres médiocres, et pourquoi ? parce qu'il n' jamais pu, ce civilisé, c'est-à-dire, cet homme artificiel, tuer e lui l'autre, le barbare, l'homme naturel qui partout, on s'en sou vient sans doute, reparaît et gronde pour ainsi dire, même dan les poésies légères et les amoureuses élégies.

Or voici ce qu'a fait, selon moi, le programme de Dijon. L question posée prête à deux solutions contraires et Rousseau dû les comparer et comme les essayer tour à tour. L'affirmative s'il la choisit, il va faire encore œuvre banale et médiocre de b esprit ; c'est encore l'homme de lettres, qui parlera, et jusqu'i il n'a pas su parler. Mais la négative ! c'est-à-dire, exalter vertu aux dépens de la science, rien que d'y songer, Roussea frissonne ; le Genevois misanthrope qu'il y a en lui tressail et s'exalte : il entrevoit comme en une perspective magique l développements superbes que comporte une telle solution et q l'attirent, tant il lui paraissent beaux, et qui « l'éblouissent ». être inspiré, c'est dire avec toute son âme, et comme si on y éta forcé, tout ce qu'on a à dire, je crois que Rousseau fut vérit blement entraîné alors par son inspiration : il laissa parler vociférer ce barbare qu'il réfrénait jusque-là et que la questic posée par l'Académie libérait et déchaînait, pour ainsi dire, lançait tout frémissant dans l'arène des partis.

C'est dire que je crois à la lettre au récit dramatique de Rou seau ; et je crois même à la prosopopée de Fabricius, écrite sou le chêne désormais célèbre de Vincennes, et écrite non pa sans doute, sous sa forme actuelle, mais tout de même sous un forme oratoire ; car, lorsqu'on est orateur, c'est toujours sou forme oratoire que se présentent vos pensées ; elles sorte armées et vibrantes de votre cerveau et elles ne vous plaiser

pour ainsi dire, qu'exprimées en phrases éloquentes et sonores. Rousseau plus tard, et il n'y paraît que trop, a dû retoucher cette apostrophe à Fabricius ; il ne l'a définitivement rédigée qu'après ces nuits d'insomnie durant lesquelles il tournait dans sa tête et retournait ses périodes ; mais l'essentiel, le sens général et le mouvement du morceau, tout cela a dû être de premier jet : « ô Fabricius, qu'eût pensé votre grande âme, si, pour votre malheur, rappelé à la vie, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome, sauvée par votre bras, et que votre nom respectable avait plus illustrée que toutes ces conquêtes ? »... et la suite. Ce qui se passa dans l'âme de Rousseau sur la route de Vincennes et cette explosion d'éloquence qui l'étonna, « l'éblouit » et le ravit hors de lui même, les Romantiques seuls, qui, comme on sait, l'ont continué à leur manière, devaient le comprendre et le décrire, lorsque, par exemple, comme Alfred de Vigny, dans la préface de *Chatterton*, ils essaieront d'expliquer leur délire poétique : « Dans l'intérieur de *sa tête brûlée* se forme et s'accroît quelque chose de pareil à *un volcan*. Le feu couve lentement et sourdement dans ce cratère. Mais le jour de l'éruption, le sait-il ? on dirait qu'il *assiste en étranger* à ce qui se passe en lui-même, tant cela est imprévu et céleste. »

Avant d'apprécier ce premier Discours, il est nécessaire d'en donner au lecteur, non pas une analyse détaillée, qui serait fastidieuse, mais un rapide résumé, qui en dégage le plan et les idées principales. Le Discours se compose de deux parties : dans la première, surtout historique, Rousseau raconte, à sa manière, le mal qu'ont fait les sciences et les arts ; dans la seconde partie, plutôt philosophique, il démontre que tout ce mal, les sciences et les arts, étant ce qu'ils sont, ne pouvaient pas ne pas le faire.

Première partie : Les arts et les sciences apprennent sans doute la politesse, mais ils ôtent la vertu et ils corrompent les mœurs et en voici la preuve : l'*histoire* nous montre que les peuples, en se civilisant, se sont corrompus. Voyez la Grèce et voyez Rome : la Grèce ignorante a deux fois vaincu l'Asie : Rome succombe le jour où elle fait d'un Pétrone l'arbitre des

élégances. Au contraire, considérez les Scythes et les Germai ils sont barbares et ils subjuguent ceux qui avaient subju l'univers.

Consultez d'ailleurs les vrais sages : que font, à Athènes, Socrate et, à Rome, un Caton ? Ils se moquent l'un et l'autre la science et des savants qui sont les corrupteurs des peupl Voilà ce qn'ont fait, au cours de l'histoire, les sciences et les a et ce qu'ils ne pouvaient point ne pas faire : on s'en rend compte si on les considère en eux-mêmes.

Deuxième partie : *d'où viennent* en effet, les sciences et l arts ? L'astronomie est née de la superstition, et l'éloquence, la flatterie et du mensonge ; on le voit par cet exemple, la *sour* des sciences et des arts est impure.

Quant à leur *objet*, il n'est autre que les vices et les erreu des hommes. Car, je vous le demande, que deviendraient le arts sans le *luxe*. qui les nourrit ; à quoi servirait la jurispru dence si vous supprimiez les injustices des hommes, et quell serait la matière de l'histoire, s'il n'y avait ni tyrans ni guerres

Le *chemin* qui mène aux découvertes scientifiques est semé d dangers, c'est-à-dire d'erreurs et ces erreurs sont infinimen plus dangereuses que la vérité n'est utile.

Par leurs *effets*, sciences et arts sont plus funestes encor puisque le plus certain de ces effets, c'est l'oisiveté. Si encore le savants n'étaient que des oisifs ! mais ils sont et rende sceptiques, et leur sceptisme détruit peu à peu la foi et la vert Au reste, l'effet le plus déplorable des arts, c'est ce *luxe*, auqu il faut revenir, car il est le plus grand ennemi de la vertu et c la moralité publique ; il engendre la dissolutions des mœurs, celle-ci à son tour entraîne la corruption du goût ; et c'est de l que viennent toutes les fausses élégances des auteurs conten porains. Que penserons-nous dès lors de l'imprimerie ? elle e l'art d'éterniser les extravagances de l'esprit humain. L'essentie ce n'est pas de bien dire, mais de bien faire, et, pour cela, n'est pas besoin de livres : il suffit d'écouter sa conscience. Voil dans ses points essentiels, le Discours de Dijon. Ce Discou nous intéresse à divers points de vue :

I. — Il est la première manifestation indiscutable du talent de Jean-Jacques et il y a donc lieu d'apprécier ce talent tel qu'il se montre dans ce premier ouvrage.

II. — Quelles sont, dans ce Discours, les idées qui appartiennent en propre à l'auteur, quelles sont celles qu'il a empruntées, et à qui ?

III. — Rousseau croit-il tout ce qu'il dit ici ? et ce sera le cas de reprendre, pour la traiter à fond, la question, si souvent débattue et si délicate, de la sincérité de Rousseau.

IV. — Il conviendra d'étudier la polémique suscitée par ce Discours; car cette polémique, d'une part, nous montre quel fut le succès du Discours ; et, d'autre part, elle force Rousseau à se corriger, à se rétracter peut-être sur certains points, à donner en tous cas, sur cette question et sur tant d'autres qui s'y rattachent et qui reviendront sans cesse dans ses œuvres ultérieures, sa pensée définitive.

V. — Enfin, sous les paradoxes et les exagérations de Rousseau, n'y a-t-il pas quelques parcelles de vérité? n'y a-t-il pas d'abord ce que j'appellerai la vérité contemporaine de Rousseau, c'est-à-dire applicable à son époque ; et n'y a-t-il pas, en dernier lieu, des idées qui, même aujourd'hui, peuvent nous intéressere provoquer encore notre réflexion ?

I

Ce discours a des défauts qui sautent aux yeux et dont le premier est la déclamation ; le sujet y prêtait, y poussait même, et surtout la négative qu'avait adoptée Rousseau : comment faire le procès à la science sans déclamer? et ce discours est ensuite trop bien fait, je veux dire que les périodes en sont trop bien conduites, trop soigneusement arrondies, les effets aussi trop habilement ménagés. Rousseau fait ici sa rhétorique : tout orateur doit commencer par là et il ne faut pas oublier que ce Discours est le premier essai oratoire de Rousseau. Au reste, ayant commencé tard à étudier et à écrire, j'entends des œuvres sérieuses, il prolongea sa rhétorique plus longtemps qu'il n'est

permis à un véritable écrivain, s'il est vrai de dire
l'orateur qu'il est déjà, et qui ira sans cesse grandi
aura, jusqu'à la fin, un incorrigible rhéteur. Par exen
sopopée de Fabricius a été trop travaillée et elle est
beau morceau oratoire dans lequel on ne retrouve ce
pas toute l'émotion ni le sincère enthousiasme de l
heure. Voilà les défauts et quelques-uns s'atténue
moins se dissimuleront dans les œuvres suivantes.

Mais à côté de ces taches, il y a des qualités de pr
qui mettent Rousseau hors de pair. Ces qualités
résumer en deux mots : c'est que Rousseau est déjà
et un véritable orateur. L'orateur s'annonce dès l
phrase, laquelle est une large et belle période : « C'es
et beau spectacle de voir l'homme sortir en quelque
néant par ses propres efforts ; dissiper, par les lum
raison, les ténèbres dans lesquelles la nature l'a
s'élever au-dessus de lui-même ; s'élancer par l'es
dans les régions célestes ; parcourir à pas de géant, a
soleil, la vaste étendue de l'univers ; et, ce qui est e
grand et plus difficile, rentrer en soi pour y étudier
connaître sa nature, ses devoirs et sa fin. Toutes ces
se sont renouvelées depuis peu de générations » (
depuis ce « rétablissement de sciences et des arts » à
la Renaissance qu'avait en vue l'Académie de Dijon).

Dans ce Discours, Rousseau garde l'attitude qu
connaissons déjà et qui, nous l'avons montré, lui éta
en face de cette société raffinée dans laquelle il se
étranger, malgré tous ses efforts pour s'acclimater et p
du pays. Mais comme il saisit mieux maintenant
comme il sait mieux exprimer les raisons de ses an
de ses rancunes ! et les défauts de ces sceptiques et d
dains, comme il les met à nu et les stigmatise : « On
point grossièrement son ennemi, mais on le calon
adresse ; les haines nationales s'éteindront, mais ce
l'amour de la patrie. » Et depuis le jour où il chanta
vers l'inimitable auteur de *Zaïre*, ce modèle qu'il su

loin, voyez comme il s'est enhardi : « Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre fausse délicatesse ! et combien l'esprit de galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes ! »

Parfois, du milieu de ses déductions et à travers les arguments qui se pressent, surgit quelque belle et naturelle image, qui nous rafraîchit et nous repose des furieux assauts de son âpre dialectique : « On a vu la vertu s'enfuir à mesure que la lumière des sciences s'élevait sur notre horizon. » Et ailleurs le poète et le rêveur qu'il y a en lui, et qui se dégageront peu à peu, lui dictent déjà cette phrase harmonieuse et attendrie : « On ne peut réfléchir sur les mœurs, qu'on ne se plaise à se rappeler l'image de la simplicité des premiers temps : c'est un beau rivage, paré des seules mains de la nature, vers lequel on tourne incessamment les yeux et dont on se sent éloigner à regret. »

Mais ce qui domine dans ce discours, et ce qui dut en faire, pour les contemporains, l'étrange nouveauté, c'est le souffle oratoire qui l'anime d'un bout à l'autre; c'est ce secret, qui semblait perdu en France depuis que s'étaient tues les grandes voix des orateurs sacrés du siècle passé, de dérouler, en un style à la fois élevé et harmonieux, une longue suite de graves pensées. Rousseau avait retrouvé l'art (ignoré de son siècle, qu'on ne l'oublie pas), de traiter des questions morales en un langage approprié, c'est-à-dire, de parler sérieusement des choses sérieuses. Et enfin, dialecticien passionné, il porte le fardeau de ses démonstrations logiques, non seulement sans défaillance et sans fatigue, mais sans jamais laisser s'éteindre ce qu'on peut bien appeler maintenant le feu de son génie ou, d'un autre mot, l'enthousiasme qui fait les grands orateurs aussi bien que les vrais poètes. Entendez de quel ton il gourmande ces officiers de boudoir qui ne savent que bien mourir : « Avec quelle ardeur les soldats feront-ils des marches forcées sous des officiers qui n'ont pas même la force de voyager à cheval? Qu'on ne m'objecte point la valeur renommée de tous ces modernes guerriers si savamment disciplinés. On me vante bien leur bravoure en un jour de bataille ; mais on ne me dit point

comment ils supportent l'excès du travail, comment ils résistent à la rigueur des saisons et aux intempéries de l'air. Il ne faut qu'un peu de soleil ou de neige, il ne faut que la privation de quelques superfluités pour fondre et détruire en peu de jours la meilleure de nos armées. Guerriers intrépides, souffrez une fois la vérité, qu'il vous est si rare d'entendre. Vous êtes braves, je le sais ; vous eussiez triomphé avec Annibal à Cannes et à Trasymène ; César, avec vous, eût passé le Rubicon et asservi son pays ; mais ce n'est point avec vous que le premier eût passé les Alpes et que l'autre eût vaincu nos aïeux ».

En regard de cette ferme éloquence, nourrie de faits et d'idées, qui serre et étreint un sujet et ne recule jamais devant les conséquences, si hardies ou si paradoxales soient-elles, comme Voltaire paraît superficiel et frivole, Montesquieu prosaïque et sec, Diderot simplement sonore, et Buffon lui-même, malgré ses belles périodes, froid et pompeux ! Les ennemis même de Rousseau, un Marmontel par exemple, seront obligés de reconnaître et d'admirer « dans ses premiers écrits, *une plénitude étonnante* et une virilité parfaite » ; c'est que, ajoute Marmontel, Rousseau, ayant commencé tard à faire des livres, « s'était donné le temps de penser avant d'écrire ».

Mais ce qui fait l'originalité de ce premier discours a été marqué par un critique contemporain en des termes que personne ne pourrait se flatter d'égaler, car l'auteur des lignes qui suivent n'est pas seulement un des hommes de lettres qui connaissent le mieux et le plus à fond, quoique le jugeant à sa manière, notre dix-huitième siècle ; mais il a été lui-même, et c'est ce qui fait ici sa particulière compétence, un des premiers orateurs de notre temps. Parlant de la « sensibilité » de Rousseau, Brunetière s'exprime ainsi :

« Elle a rendu d'abord, je ne dis pas à la poésie, mais à l'éloquence même, une possibilité d'être qu'on lui refusait alors depuis une cinquantaine d'années. N'est-ce pas une chose bien remarquable, en effet, que de 1704 à 1749, — c'est-à-dire du jour où Massillon descend de la chaire chrétienne, jusqu'au jour où Rousseau fait paraître son premier discours, — on ne

trouve pas, parmi tant de chefs-d'œuvre de la prose française, une seule page vraiment *éloquente ?* Pas une seule ? je me trompe ; et il y en a trois ou quatre d'éparses ou d'égarées dans les romans de l'abbé Prévost, dans *Manon Lescaut* et dans *Clèveland.* Mais qui lit aujourd'hui Clèveland ? On en cite une ou deux aussi de Montesquieu dans son *Esprit des lois.* Mais il s'y mêle à l'éloquence trop de peur d'en avoir, trop d'esprit et d'ironie surtout, — d'ironie grave, mais d'ironie. Et quelle est la raison de cette suspension ou de cette interruption de l'éloquence dans la langue, dans le pays de Bossuet et de Pascal ? C'est qu'un homme éloquent est peut-être avant tout un homme que rien n'arrête ni ne gêne dans l'expression de ce qu'il éprouve, ni les préjugés de son éducation, ni le respect des conventions mondaines, ni la crainte du ridicule, ni la peur de braver l'opinion, ni la défiance de soi-même. Tel fut Rousseau. Et c'est pourquoi sous la seule impulsion de sa sensibilité, rien qu'en passant par dessus les convenances ou les préjugés de son temps, il a retrouvé du premier coup, dans son premier Discours l'ampleur de la phrase, le sérieux, la gravité des mots ; la liberté d'une allure ou d'un mouvement dont les sinuosités imitent le mouvement de la passion même ; et enfin, et surtout, cet accent personnel qui fait nôtres, exclusivement nôtres, qui nous approprie et nous incorpore, en quelque sorte, les choses que nous disons. N'est-ce pas la définition de l'éloquence même (1) ? »

Brunetière, analysant la sensibilité de Rousseau, y voit la source même de son individualité, et c'est en quoi je le contredirai plus loin. Ce qu'il y a de proprement *individuel* dans ce premier Discours et ce qu'un Rousseau seul pouvait écrire dans ce dix-huitième siècle, c'est ce que je rechercherai tout à l'heure, quand j'essaierai de préciser jusqu'à quel point Rousseau a été sincère dans ce Discours. Mais avant d'aborder cette dernière et si délicate question, il faut maintenant, après avoir vu combien l'auteur du Discours de Dijon est original par la forme, chercher s'il l'est aussi par le fond, c'est-à-dire par les idées, ou, si l'on veut, par les paradoxes qu'il soutenait.

(1) Brunetière : *L'Evolution de la poésie lyrique*, 1894, t. I, p, 56.

II

Ces idées eurent beau étonner et scandaliser les contemporains : elles n'étaient rien moins que neuves. Dès le XVIIIe siècle, un bénédictin dom Cajot, n'eut pas beaucoup de peine à découvrir (et à dénoncer dans un appendice à sa critique de l'*Emile*), les larcins dont s'était rendu coupable l'auteur du Discours de Dijon; et, plus récemment en Allemagne, M. G Krüger, dans une Dissertation-inaugurale, a patiemment, avec un zèle tout germanique, fait le juste compte de tous les emprunts de Rousseau. Il a intitulé son travail : Pensées étrangères contenues dans le premier discours de Rousseau (en allemand, Halle, 1891) et son compte peut être exact, mais son titre est faux et sa thèse ne prouve rien : si Rousseau a fait siennes les pensées qu'il a trouvées chez d'autres, ces pensées ne sont pas dans son ouvrage des « pensées étrangères », mais bel et bien, et sans nulle contestation possible, des pensées de Rousseau : or, c'est ce qui est arrivé. Bien d'autres avant lui avaient soutenu le paradoxe qu'il développe, mais leurs œuvres et leur nom même sont profondément oubliés (1). Un seul de ces auteurs fait exception, c'est Montaigne, et Rousseau en était tout imprégné; mais qui donc, parmi nos écrivains sérieux, ne doit pas quelque chose à Montaigne, à commencer par le plus sérieux

(1) Par exemple, dom Cajot trouve dans Agrippa une des principales sources du Discours de Dijon; mais, qu'est-ce qu'Agrippa? l'auteur d'un ouvrage latin très connu dès le XVIe siècle et intitulé : « Sur l'incertitude aussi bien que la vanité des sciences et des arts; ouvrage joli et d'une lecture tout-à-fait agréable, traduit par le célèbre M. de Guendeville en trois tomes. » Leiden, 1726. Si Rousseau a lu cet ouvrage indigeste, il ne lui doit rien ... que l'ennui de l'avoir lu. L'on peut noter aussi le livre de Mandeville : « La Fable des abeilles ou les fripons devenus honnêtes gens, avec le commentaire, traduit de l'anglais. » La moralité de l'ouvrage est la suivante : « Le vice est aussi *nécessaire* dans un état florissant que la faim est nécessaire pour nous obliger à manger. » Il est possible ; mais de développer cette idée en quatre tomes, cela du moins n'était pas « nécessaire » à la marche de la civilisation. Bien que Rousseau ne cite Mandeville que dans son second Discours, on peut soutenir qu'il a dû à l'auteur anglais l'idée, développée dans le premier discours, que les arts sont nés de nos vices et, dans ce cas, il ne lui aurait pas pris grand chose qui vaille.

e plus grand de tous, je veux dire Pascal. Le tout est de oir s'ils ont pensé à leur façon, et dit à leur manière, ce avait avant eux pensé et dit Montaigne; or c'est ce qu'a fait isseau : suivant le conseil et l'exemple de Montaigne lui-ne, les pensées qu'il a prises à ce dernier, il ne « les a pas chées, mais incorporées » à son discours. « S'il embrasse, Montaigne, les opinions de Platon par son propre discours sonnement), ce ne seront plus les leurs, ce seront *les nes.* »

ette critique des savants et des livres, qui était chez Mon-ne, comme presque tout ce qu'il dit ou jette négligemment is ses *Essais*, une idée qui l'amuse et à laquelle il ne tient pas rement (imagine-t-on, en effet, Montaigne, sans sa « librai-? ») est devenue pour Rousseau un principe essentiel, qu'il clame avec gravité et développe avec complaisance et convic-1; et il peut presque dire, lui-aussi, le mot fameux : ce n'est dans Montaigne, mais en moi que je trouve tout ce que j'y s. On peut voir, en lisant particulièrement le chapitre XXIV du re 1er des *Essais*, comment Rousseau a systématisé les rail-ies de Montaigne sur la science et les pédants (1).

Montaigne il faut naturellement ajouter son cher Plutarque, e Rousseau retrouvait d'ailleurs, comme toute l'antiquité, is Montaigne et ce sont bien là les deux inspirateurs du pre-er Discours. Rousseau plus tard, dans ses *Confessions*, a onté que la nouvelle qu'il avait remporté le prix de Dijon éveilla toutes les idées qui *lui avaient dicté* son discours et ieva de mettre en fermentation dans son cœur ce premier ain d'héroïsme et de vertu que son père.... et Plutarque y iit mis dans son enfance. » Montaigne et Plutarque com-ntés, mais aussi transformés et enflammés et même, si l'on it, envenimés par un Genevois éloquent et misanthrope, là bien, je crois, le fond de ce premier Discours.

) Y ajouter l'*Apologie de Sebond* et, pour voir comment Rousseau, même s'inspirant de l'*Apologie*, s'éloigne de Montaigne, lire, par exemple : wski : *Montaigne*, Alcan, 1906, p. 172.

12

III

Maintenant Rousseau croit-il vraiment ce qu'il dit dans Discours de Dijon? On sait qu'il s'est vanté d'avoir systémati- ses idées; or la première assise de son système, c'est le Discou de Dijon. S'il est donc vrai que tout se tienne dans ses œuvres si, dès sa première œuvre, il n'est pas sincère, il faut alo l'appeler, et quels qu'aient été ses mérites littéraires, un cha latan de génie, et c'est bien au fond ce que l'ont accusé d'être s anciens amis de l'Encyclopédie. Pour eux, Rousseau s'est c engagé, par l'éclatant succès de son premier Discours, à défend jusqu'au bout, c'est-à-dire toute sa vie, des idées auxquel il ne croyait pas. Renoncer, en effet, à ces idées, ç'eût é renoncer aussi à la facile originalité qu'il leur devait; il s'ent donc, ayant d'ailleurs trop de vanité pour s'en dédire, à dé lopper, dans ses œuvres ultérieures, les bizarres principes son premier Discours; et c'est pour cela qu'ayant, dans ce D cours, fait la gageure de combattre tous les partis et les idé chères à ces partis, il écrira, pour soutenir à la fois sa gageure sa réputation, son second Discours, sa Lettre sur les Spectacl et le reste (1).

Avant tout, il est certain que si, comme on l'a tant de fo répété, Diderot avait suggéré à Rousseau la réponse que celui-ci à la question de l'Académie de Dijon, il lui aurait du même coup soufflé, pour ainsi dire, les premiers mots d'un rô que Rousseau n'aurait fait ensuite que tenir de son mieux. J'ai d pour quelles raisons je croyais qu'il fallait laisser à Rousse toute la responsabilité du parti qu'il prit dans son Discour je désire pourtant ajouter quelques mots sur cette fameu conversation de Vincennes, parce que je voudrais arriver détruire une légende que les ennemis de Rousseau ont si bi

(1) Les amis de Rousseau pensaient tous, sur le *Discours de Dijon*, qu'écrivait, de ce même discours, le P. Castel que nous avons fait connaître a lecteur : « Je pris cela, dit-il, à Rousseau, pour un discours de parade » (*L'homme physique...*, p. 2).

réussi à accréditer que je la retrouve dans un livre récent de M. Maugras : *Voltaire et Rousseau*, 1886, p. 13. M. Maugras cite le récit de Marmontel, que j'ai donné plus haut, et il ajoute : « Séduit par le raisonnement de Diderot, Jean-Jacques l'adopta sans hésitation. » Je reprocherai à M. Maugras de s'être laissé séduire lui-même par le récit de Marmontel et de l'avoir adopté « sans hésitation ». Mais la question n'est pas si simple que le croit M. Maugras : outre les raisons que j'ai longuement énumérées, raisons tirées, non seulement des affirmations contraires de Rousseau, mais, ce qui m'a paru décisif, des écrits même de Rousseau antérieurs au premier Discours, il y a encore, contre l'assertion de Marmontel (et de M. Maugras qui l'a prise à son compte) le témoignage propre de Diderot, de qui pourtant Marmontel prétendait tenir son récit. « Lorsque, dit Diderot, *Œuvres*, III, 18) le programme de l'Académie de Dijon parut, il (Rousseau) vint me consulter (?) sur le parti qu'il prendrait : le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. — Vous avez raison, me dit-il. » Que Diderot, qui prodiguait ses conseils à tous ceux qui n'en avaient nulle envie, ait cru, après coup, que Jean-Jacques l'avait « consulté », il ne faudrait pas connaître Diderot pour s'étonner de son illusion. Mais, à supposer même que Rousseau l'ait consulté, la réponse que Diderot prétend avoir faite à Rousseau ne prouve-t-elle pas surabondamment que Rousseau était dès lors, au jugement de son ami, assez audacieux, ou, si l'on veut, assez bizarre, pour fuir de lui-même le fameux « pont aux ânes », c'est-à-dire le lieu commun qui ne pouvait, après tout, tenter qu'un esprit naïf, et Diderot ne supposait pas du tout cette naïveté-là à son ami. Si on lit attentivement la page tout entière où se trouve le récit de Diderot, on se convaincra que le sens que je donne à la réponse de Diderot est bien celui qu'il voulait lui donner ; car ce mot de Diderot : « le parti que vous prendrez est celui que personne ne prendra », vient *à la suite* de plusieurs alinéas, dans lesquels Diderot s'efforce de démontrer qu'en tous ses écrits Rousseau n'a été préoccupé que de prendre le contre-pied de l'opinion commune. « Comme il plaida la cause des Iroquois à Paris, il eût

plaidé la nôtre dans les forêts du Canada...», et alors vient le paragraphe sur le Discours de Dijon (1).

Il me paraît donc bien prouvé que, pour ce Discours, c'est Rousseau qui a été le seul inspirateur de Jean-Jacques et j'ajoute que Diderot, pour son honneur, n'aurait pas dû laisser croire qu'il avait poussé son ami à combattre les sciences et les arts. Car que faisait donc Diderot dans ce donjon de Vincennes où

(1) Pour être complet, je dois ajouter une note mise par Volney dans son *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique* (1803) : « Je tiens les faits suivants de deux témoins dignes de confiance, feu M. le baron d'Holbach et M. Naigeon, membre actuel de l'Institut. Dans le temps où l'Académie de Dijon proposa son prix trop célèbre, Diderot était détenu au château de Vincennes pour sa lettre *sur les aveugles.* Rousseau allait le voir quelquefois : dans l'une de ses visites, il lui montre l'annonce du prix. — Fort bien, reprit Diderot, mais dans quel sens prendrez-vous la question? — Dans son sens, reprit Rousseau ; est-ce qu'elle peut en avoir deux ? les sciences et les arts peuvent-ils avoir d'autre effet que de concourir à la prospérité des États ? — Eh bien ! reprit Diderot, vous serez un enfonceur de portes ouvertes ! (ce furent ses propres termes). Il serait bien plus piquant de soutenir l'inverse. » Rousseau part, frappé de cette idée, compose dans ce sens, et est couronné par l'académie de province. Quelque temps après, d'Holbach et Diderot se promenant au Cours-la-Reine, rencontrent Rousseau, l'abordent, le complimentent sur son tour de force et Rousseau plaisante avec eux du succès de son paradoxe et de la « bonhomie » des académiciens. Les critiques et les contradictions survinrent ; Rousseau en fut irrité : d'Holbach et Diderot, compagnons habituels de promenade, le rencontrent aux Tuileries : la question revient sur le tapis et ils sont étonnés de trouver Rousseau tellement aigri et changé d'opinion qu'il soutient sérieusement, avec la véhémence de son caractère, comme vérité, ce qu'il avait traité lui-même de plaisanterie. D'Holbach en fut frappé et dit à Diderot : « Mon ami, cet homme, dans son premier ouvrage, fera marcher l'homme à quatre pattes » ; et la prophétie ne fut que trop vraie. — Ainsi, voilà le point de départ du système de l'homme qui a affiché pour devise : *Vitam impendero vero* ; et cet homme aujourd'hui trouve des sectateurs tellement voisins du fanatisme, qu'ils enverraient volontiers à Vincennes ceux qui n'admirent pas les *Confessions.* » (*Œuvres de Volney*, Paris, Parmantier, 1825, t. IV, 412).

Nous savons par ailleurs (*Leçons d'histoire prononcées à l'École normale*) que l'auteur des *Confessions*, comme il était naturel, déplaisait profondément au froid et sec Volney. De plus, Volney était le disciple fanatique de d'Holbach et de Naigeon et cela diminue la valeur de son témoignage. L'attitude un peu niaise qu'il prête à Rousseau n'est guère admissible ; le fameux « pont aux ânes » est remplacé ici par « enfonceur de portes ouvertes » ; et il se peut que Diderot *ait cru, après coup*, en racontant la scène à ses amis, avoir dit les deux mots. Mais le plus étrange, c'est que d'Holbach ait dit, avant Voltaire, que Rousseau nous ferait « marcher à quatre pattes. » Qui eût jamais cru que d'Holbach eût tant d'esprit ? Ce qu'il faut retenir du récit de Volney, c'est l'acharnement des « holbachiens » à faire suspecter l'inspiration spontanée, et partant la sincérité de Rousseau.

ait venu voir Rousseau? il corrigeait les premières feuilles de ncyclopédie, c'est-à-dire du monument qu'il était en train d'édi- · *à la gloire des arts et des sciences* ; et son ambition, à ce ment même, était de montrer à son siècle que la science seule ıvait guider l'humanité sur la route infinie du progrès.

i quelqu'un, au XVIIIe siècle, pouvait sérieusement douter de ficacité de la science pour assurer le bonheur des hommes, ait Rousseau et je montrerai tout à l'heure pourquoi : mais lerot, l'inspirateur et le directeur de l'Encyclopédie, ne pou- ıt pas, sans se donner à lui-même un démenti scandaleux, ıtenir que les sciences et les arts ont corrompu l'humanité. nseiller donc une pareille thèse à son ami, ç'eût été l'inciter ›roférer publiquement ce qui pour lui, Diderot, l'apôtre de la .ence, ne pouvait être autre chose qu'un mensonge et qu'un ısphème. Après cela, si l'on s'obstine encore à vouloir, contre ute évidence, attribuer à Diderot le premier mérite du Dis- urs de Dijon, il faut bien que l'on sache que le rôle que joue- ıt alors Diderot en cette affaire serait le rôle peu glorieux d'un pudent sophiste (1).

M. Lanson, qui a écrit d'ailleurs des pages si pénétrantes sur ›usseau (2), dit, dans son *Histoire de la Littérature française* 195, p. 728) que « avant Rousseau, Diderot s'était franchement

l) Qu'on relise simplement ces quelques lignes qui, l'année même où fut .ronné le discours de Rousseau (1750), paraissaient sous la signature de ıerot : celui-ci écrivait dans le prospectus qui devait figurer en tête de ıcyclopédie : « Les sciences et les arts ne peuvent trop concourir à illus- · le règne d'un souverain qui les favorise ; pour nous, spectateurs de leurs grès, et leurs historiens, nous nous occuperons seulement de les trans- :tre à la postérité. Qu'elle dise, à l'ouverture de notre dictionnaire : tel t alors l'état des sciences et des beaux-arts ; qu'elle ajoute ses découvertes ·lles que nous avons enregistrées et que l'histoire de l'esprit et de ses pro- tions aille d'âge en âge jusqu'aux siècles les plus reculés. Que l'Encyclo- ie devienne un sanctuaire où les connaissances des hommes soient à ri des temps et des révolutions. » Y a-t-il rien de plus contraire à l'esprit la lettre du discours de Dijon? Et si ce fou de Diderot, en même temps l écrivait ces lignes, avait pu inspirer le discours de Dijon (*pour ui est de lui*, je ne l'en crois pas incapable) ce serait ma foi ! tant pis pour Voir enfin, sur ce sujet, un passage de Brunetière : *Etud. critiq.*, III, 275.

Et qui a inséré, dans la *Grande Encyclopédie*, un article sur *Rousseau* est un modèle de concision précise et de fine impartialité.

déclaré l'homme de la nature. » C'est une erreur : en 1749, à l'époque où Rousseau, dans son premier Discours, déclare la guerre à la société et regrette l'homme naturel, Diderot n'a composé que *les Bijoux indiscrets*, un roman licencieux et divers opuscules philosophiques où l'on ne trouve aucune des idées que Rousseau développe dans son Discours. Que Diderot ait été *plus tard* le philosophe de la nature au XVIIIe siècle, c'est incontestable; mais les écrits où il se livre à son enthousiasme et, nouveau Lucrèce, chante la nature en poète après l'avoir étudiée et scrutée en savant et particulièrement en physiologiste, tous ces écrits-là sont postérieurs même au *deuxième* Discours, à ce Discours sur l'inégalité, où Rousseau, *le premier*, allait, en des pages toutes frémissantes de poésie, donner à son siècle comme un récit épique des premiers âges de l'humanité.

Mais que l'auteur du Discours de Dijon ne doive rien au directeur de l'Encyclopédie, cela ne suffit pas encore pour prouver que Rousseau fut, en écrivant ce discours, pleinement sincère. Ces questions concernant la sincérité d'un auteur sont toujours très délicates — nous ne pouvons pas sonder les cœurs; — mais la question, pour ce qui est de Rousseau, est d'une difficulté toute particulière et le problème à résoudre ici est, on peut le dire, unique en son genre. Qu'on songe à ce que prétend Rousseau : que les sciences et les arts ont corrompu l'humanité; et le point de départ de toutes ses œuvres est cette étrange thèse ! Il vaut la peine vraiment de scruter un peu ces premiers commencements de Rousseau; et avant de se demander si, en combattant la science et la civilisation, il était peut-être dans le vrai, il faut essayer de savoir s'il était vrai avec lui-même.

Et d'abord de ce qu'il enfle la voix et de ce qu'il invective avec trop d'emportement les sciences et les mœurs de son temps, il n'en faut pas conclure que sa colère est feinte et que ses apostrophes ne sont que jeux de rhétorique. Il est orateur et moraliste : il est donc doublement entraîné à exagérer et à se fâcher. Faisons abstraction de l'exagération permise au moraliste et à l'orateur : il reste toujours le fond et l'idée maîtresse du discours; or cette idée nous choque et nous révolte et nous ne pou-

vons nous défendre, en lisant la diatribe de Rousseau, d'un certain malaise et même de quelque agacement : peut-on soutenir sérieusement que savants et artistes sont les corrupteurs du genre humain ?

Encore si Rousseau avait écrit son réquisitoire, suivant une xpression célèbre, *cum grano salis!* Mais non : il n'y a pas le ıoindre grain d'ironie dans tout son Discours ; et, quand le roi e Pologne insinuera que Rousseau a sans doute voulu « s'égayer ur un frivole paradoxe », Rousseau sera pleinement fondé à lui épondre que « le ton qu'il a pris dans son discours n'est pas elui qu'on emploie dans les jeux d'esprit ». Il veut donc que ıous le prenions au sérieux : mais encore une fois le pouvons-ıous ? Qu'on me permette ici d'insister un peu ; car la résistance que rencontre en nous Rousseau, ses contemporains la lui ont opposée aussi, de sorte que, tout en cherchant à apprécier sa loyauté d'écrivain dans ce premier discours, c'est une page d'histoire littéraire que nous sommes amenés à écrire. Rousseau s'est parfaitement rendu compte de ce qu'il y avait, pour ainsi dire, d'énorme et de stupéfiant dans sa thèse : « Quoi, s'écrie-t-il, comme effrayé des conséquences de sa théorie, la probité serait fille de l'ignorance ! la science et la vertu seraient incompatibles ! » mais il ne paraît pas en douter, puisqu'il ajoute : « Que ces réflexions sont humiliantes pour l'humanité ! ». Or, et c'est là surtout ce qui est fait pour nous surprendre et nous mettre en défiance, ces humiliantes vérités, qui donc se croit en droit de les formuler ? Serait-ce par hasard un dévot qui, comme Pascal, aurait du moins cette noble excuse que, s'il humilie la raison humaine, c'est parce qu'il veut la prosterner au pied de la croix ? ou bien encore ce contempteur de la science et des savants, serait-ce un simple ignorant, ou un esprit frivole à qui l'on pourrait passer ses blasphèmes comme on pardonne à ceux qui ne savent ce qu'ils font ? Mais nullement : cet nnemi de la civilisation, on le rencontre chez les riches financiers et dans le salon des femmes d'esprit ; ce détracteur des ttres et des arts, c'est un musicien et un homme de théâtre qui fait des pièces de vers, des opéras et des tragédies. Mais voici

le comble : s'il sait écrire ou même plus simplement encore, s'il est instruit, il ne peut pas du tout en rejeter la faute, puisque faute il y a, sur ses parents, comme pourrait faire tout autre que lui ; car cette instruction, c'est lui qui se l'est donnée et avec quelle peine encore ! Mais écoutez-le lui-même dans cette note hardie : « Je ne saurais me justifier, comme bien d'autres, sur ce que notre éducation ne dépend point de nous et qu'on ne nous consulte pas pour nous empoisonner. C'est de très bon gré que je me suis jeté dans l'étude. » Or, ses amis, qui savaient tout cela, qui avaient été ses compagnons de plaisirs et les confidents de ses travaux littéraires, comment donc auraient-ils pris au sérieux ses invectives contre les lettres et contre la société ? Et quand ils le verront s'enfoncer dans sa misanthropie, et poursuivre sans trêve cette guerre que, par ce premier Discours il vient de déclarer à tout ce qu'il avait jusque-là aimé et cultivé avec eux, comment ne l'auraient-ils pas accusé d'hypocrisie et de fausseté ? Et nous-mêmes aujourd'hui comment ferons-nous pour croire à sa sincérité après tant de raisons que nous avons d'en douter ?

Nous y croyons pourtant : et nous n'avons pas besoin pour cela de parler, comme tant d'autres ont fait, en avocat de Rousseau, mais simplement en psychologue et en historien ; je veux dire par là qu'il suffit pour rendre justice à Rousseau, d'essayer d'une part de pénétrer dans son âme, et, d'autre part, de bien comprendre la société où il vivait. Qu'on me permette seulement cette restriction essentielle, c'est que je ne me porte pas garant *toutes* les phrases du Dicours ; car, en dehors des écarts de langage, toujours excusables chez un orateur, il y a, dans le discours en question, des subtilités qui sont d'un sophiste, et il y a même des outrances calculées qui sont d'un mystificateur. Par exemple, vous ne pensiez pas naïvement, ô Jean-Jacques, que si certains peuples sont restés dans l'ignorance, c'est parce qu'ils « avaient appris à dédaigner les doctrines des philosophes », puisque ces doctrines, leur ignorance même, que vous vantez, les avait empêchés d'en connaître le premier mot. Et vous seriez bien fâché qu'on vous prît au mot quand vous

insinuez, n'osant le dire ouvertement, tant le souhait vous a paru insensé, que ce serait peut-être un bien si tous les livres venaient à disparaître dans un vaste incendie qui ne respecterait que l'Évangile — et sans doute le Discours de Dijon. Quand Molière pousse trop loin à votre gré certaines plaisanteries, vous lui jetez à la tête, dans votre *Lettre à d'Alembert*, votre mot fameux : « mais il fallait bien faire rire le parterre ! » et vous, de même, quand vous poussez votre raisonnement jusqu'à ses dernières et plus absurdes conséquences, on a le droit de vous dire : vous ne pensez pas vraiment toutes ces choses et la preuve en est que vous vous empresserez de les atténuer, ou de les rétracter, dans vos réponses à vos critiques : mais il fallait bien remporter le prix d'éloquence ! et aussi, car vous l'espériez encore, n'ayant jamais douté de votre génie, il fallait bien étonner le monde par un coup d'éclat; or, pour cela, vous le saviez (et vous n'aviez pas besoin, n'est-ce pas ? des conseils d'un Diderot, étant bien plus fin et plus avisé que lui), vous saviez, dis-je, qu'il valait mieux frapper fort que frapper juste et imitateur ou, comme on disait, singe de Bourdaloue, vous avez ainsi que lui « frappé comme un sourd. » Le rententissement en a été immense, et le scandale aussi ; et c'est ce que vous souhaitiez, car vous saviez encore qu'à l'époque et dans la ville où vous viviez le scandale était le moyen le plus sûr de conquérir la célébrité.

Telles me paraissent être les réserves qu'il convient de faire : mais alors que restete-il du Discours? l'essentiel, puisqu'il en reste le fond et l'inspiration générale. Que le fond du Discours soit bien le fond même de la pensée de Rousseau, c'est ce que nous permettait déjà de préjuger l'éloquence même que nous avons admirée : on peut être éloquent dans le faux, mais non pas dans le mensonge, non pas en soutenant une thèse à laquelle on ne croit pas. La véritable éloquence a, grâce à Dieu, un ton de vérité qui ne trompe pas. Tout ce qui est éloquent est vrai, a dit Mme de Staël : aussi les passages les plus vraiment éloquents du Discours sont-ils ceux où la sincérité de l'auteur est la plus manifeste. Entendez-le prendre à partie ces prétendus philosophes qui

se figurent que, pour être original, il suffit de railler les mœurs établies et de saper les vieilles croyances : « Ces vains et futiles déclamateurs vont de tous côtés, armés de leurs funestes paradoxes, sapant les fondements de la foi et anéantissant la vertu. Ils sourient dédaigneusement à ces vieux mots de patrie et de religion... Non qu'au fond ils haïssent la vertu ; c'est de l'opinion publique qu'ils sont ennemis et, pour les ramener au pied des autels, il suffirait de les reléguer parmi les athées. » Mais qu'ont-ils, du reste, tous ces hardis penseurs à mettre à la place de ce qu'ils détruisent ? toujours prompts à persifler et toujours prêts à démolir, que savent-ils donc édifier ? « Quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse ? A les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans criant chacun de son côté sur une place publique : Venez à moi, c'est moi seul que ne trompe point ? »

Mais à côté de ceux qui se croient des penseurs et prennent pour du génie la fureur de détruire, il y a les simples amuseurs, esclaves ceux-là de l'opinion ; et d'ailleurs tout écrivain de ce temps subit plus ou moins cet esclavage, et même ceux qui pourraient être originaux et trouver le grand se contentent du joli, parce qu'ils ne songent qu'à plaire au public, et que ce public, composé de jeunes étourdis et de femmes ignorantes, est incapable de goûter le vrai beau : « Tout artiste veut être applaudi ; les éloges de ses contemporains sont la partie la plus précieuse de sa récompense. Que fera-t-il donc pour les obtenir, s'il a le malheur d'être né chez un peuple et dans des temps où les savants devenus à la mode ont mis une jeunesse frivole en état de donner le ton ; où l'un des sexes n'osant approuver que ce qui est proportionné à la pusillanimité de l'autre, on laisse tomber des chefs-d'œuvre de poésie dramatique et des prodiges d'harmonie (italienne) sont rebutés ? Ce qu'il fera, Messieurs ? il rabaissera son génie au niveau de son siècle et aimera mieux composer des ouvrages communs qu'on admire pendant sa vie, que des merveilles qu'on n'admirerait que longtemps après sa mort. »

Et maintenant tout cela, ces fausses élégances, cette fade

galanterie et aussi cet abaissement des caractères, c'est l'amour du faste ou, pour l'appeler par son nom, et quoi que les Economistes du temps puissent inventer pour le défendre, c'est *le luxe* qui en est la cause ; c'est la soif du luxe qui a perdu les sociétés ; car, je vous en prie, «que deviendra la vertu quand (pour briller) il faudra s'enrichir à quelque prix que ce soit ?.... C'est ainsi que la dissolution des mœurs, suite nécessaire du luxe, entraîne à son tour la corruption du goût. Que si par hasard entre les hommes extraordinaires par leurs talents, il s'en trouve quelqu'un qui ait de la fermeté dans l'âme et qui refuse de se prêter au génie de son siècle et de s'avilir par des productions puériles, malheur à lui ! il mourra dans l'indigence et dans l'oubli. »

Le voilà bien, profond et indéniable, l'accent de la sincérité, et c'est cet accent-là, si on y prête attention, qui règne dans tout le Discours de Rousseau ; mais de plus, on surprend par endroits, comme ici, je ne sais quel cri du cœur : c'est le cri qui échappe à ses rancunes accumulées contre une société si mal faite, une société dans laquelle un ambassadeur comme Montaigu peut être un parfait imbécile, tandis qu'un homme de talent, s'il est pauvre, court risque de commencer par être laquais ! C'est le cri de Figaro et comme la revanche du pauvre diable contre ceux qui, pour tant de biens dont ils regorgent, comme ces fermiers généraux, se sont donné la peine de naître, tandis que lui, morbleu ! perdu dans la foule obscure, il a dû s'évertuer en frémissant ; et, pour subsister seulement, il a dû faire tous les métiers, même les plus avilissants. Et maintenant il est homme de lettres : mais il est toujours sans le sou ! A quoi donc lui a servi d'avoir, dans sa solitude, tant peiné pour apprendre ces sciences et ces lettres dont les habiles seuls savent tirer parti pour briller dans les salons et pérorer dans les Académies ?

Comme tous ces gens d'esprit lui semblent mesquins et petits à côté de ces grands hommes de l'antiquité, qui se préoccupaient « de bien agir » et non pas « de bien dire ! » Et cette vie de salon, comme elle est contraire à la vie de ses rêves, à celle qu'on mène dans une cité de simples et d'honnêtes bourgeois,

comme Genève, mais surtout à la vie aventureuse qu'il a menée lui-même, loin des salons et loin des cités ! Et les réminiscences de Plutarque se mêlent dans son esprit, pour l'exalter et l'inspirer à la fois, au regret de sa patrie et aussi et surtout au souvenir des heures sublimes qu'il a passées à errer à travers champs, sans autre règle que sa fantaisie : ainsi vivaient sans doute, sans lois et sans maîtres, et ne songeant pas au mal, puisqu'ils l'ignoraient, les premiers hommes qui ont, d'un pas libre et fier, foulé le sol vierge des antiques forêts ! -- C'est ainsi que je me représente l'état d'esprit qui dicta à Rousseau son premier Discours.

Jusqu'alors cependant Rousseau n'avait eu contre la société et les mœurs de son temps qu'une hostilité sourde et vague et une colère impuissante, parce que cette société et ces mœurs, il n'avait encore rien trouvé à leur opposer, et que, pour combattre un état social, il faut pouvoir, comme avait fait Tacite, peindre un état contraire et prétendûment supérieur. L'éminent service que lui rendit, je crois, le programme de l'Académie de Dijon fut de lui fournir l'occasion, qu'il semblait attendre, de préciser ses griefs : ce programme venait à point lui suggérer un thème merveilleusement fait pour déchaîner et expliquer à la fois, et comme pour justifier à ses propres yeux, sa colère, si longtemps contenue, contre les vices du temps. Cette même année, et quelques mois seulement avant qu'il commençât son Discours, il avait écrit ces mots à Mme de Warens ; « la bile me donne des forces et même de l'esprit :

« La colère suffit et vaut un Apollon. »

Mais cet Apollon n'avait pas suffi jusqu'ici, quoiqu'il en dise, à le tirer de l'obscurité où il se dévorait, de cet « état d'opprobre », dont il se plaignait amèrement à la même Mme de Warens : c'est que « la colère » est impuissante à créer une œuvre d'art, si, en même temps que d'elle-même, elle ne s'inspire pas d'un idéal qui l'élève jusqu'à l'indignation du poète ou l'enthousiasme de l'orateur. Or, en ouvrant à l'imagination de Rousseau ces perspectives enchanteresses sur l'innocence ingénue de la primitive

humanité, la question de Dijon permettait maintenant à Rousseau de dresser autel contre autel et d'opposer aux laideurs de la réalité présente, non plus son mécontentement inutile et aveugle, mais la claire vision, claire du moins pour lui, et pour lui aussi inspiratrice, d'un passé radieux qu'il n'allait cesser désormais de proposer en exemple à son siècle dégénéré.

Rousseau, qui se rend si bien compte des évènements de sa vie intellectuelle, a très bien démêlé le genre de service que lui rendit l'Académie de Dijon. « En admirant, écrira-t-il plus tard, les progrès de l'esprit humain, il (lui-même, Rousseau) s'étonnait de voir croître en même proportion les calamités publiques. Il entrevoyait une secrète opposition entre la constitution de l'homme et celle de nos sociétés; mais c'était plutôt un sentiment *sourd*, une notion *confuse* qu'un jugement clair et développé. L'opinion publique l'avait trop subjugué lui-même pour qu'il osât réclamer contre de si unanimes décisions. Une malheureuse question d'académie, qu'il lut dans le *Mercure*, *vint tout à coup dessiller* ses yeux, débrouiller ce chaos dans sa tête, lui montrer un autre univers, un véritable âge d'or ..... réaliser en espérance toutes les visions par la destruction des préjugés qui l'avaient subjugué lui-même, mais dont il crut à ce moment voir découler les vices et les misères du genre humain. » (*Rousseau juge de Jean-Jacques : Second Dialogue*).

IV

Rousseau, étant retenu au lit par la maladie, avait laissé à Diderot le soin de faire imprimer son Discours. Il reçut de son ami le billet suivant : « Il prend tout par dessus les nues; il n'y a pas d'exemple d'un succès pareil. » Rousseau était désormais célèbre : on le devenait rapidement, et parfois à peu de frais, au dix-huitième siècle. Un auteur, jusque là inconnu, écrivait un simple discours d'une trentaine de pages, à la fois éloquentes et paradoxales; le discours était prôné par les amis de l'auteur — et quel ami précieux en ce cas que l'exubérant Diderot! —

comme Genève, mais surtout à la vie aventureuse qu'il a menée lui-même, loin des salons et loin des cités ! Et les réminiscences de Plutarque se mêlent dans son esprit, pour l'exalter et l'inspirer à la fois, au regret de sa patrie et aussi et surtout au souvenir des heures sublimes qu'il a passées à errer à travers champs, sans autre règle que sa fantaisie : ainsi vivaient sans doute, sans lois et sans maîtres, et ne songeant pas au mal, puisqu'ils l'ignoraient, les premiers hommes qui ont, d'un pas libre et fier, foulé le sol vierge des antiques forêts ! -- C'est ainsi que je me représente l'état d'esprit qui dicta à Rousseau son premier Discours.

Jusqu'alors cependant Rousseau n'avait eu contre la société et les mœurs de son temps qu'une hostilité sourde et vague et une colère impuissante, parce que cette société et ces mœurs, il n'avait encore rien trouvé à leur opposer, et que, pour combattre un état social, il faut pouvoir, comme avait fait Tacite, peindre un état contraire et prétendûment supérieur. L'éminent service que lui rendit, je crois, le programme de l'Académie de Dijon fut de lui fournir l'occasion, qu'il semblait attendre, de préciser ses griefs : ce programme venait à point lui suggérer un thème merveilleusement fait pour déchaîner et expliquer à la fois, et comme pour justifier à ses propres yeux, sa colère, si longtemps contenue, contre les vices du temps. Cette même année, et quelques mois seulement avant qu'il commençât son Discours, il avait écrit ces mots à Mme de Warens ; « la bile me donne des forces et même de l'esprit :

« La colère suffit et vaut un Apollon. »

Mais cet Apollon n'avait pas suffi jusqu'ici, quoiqu'il endise, à le tirer de l'obscurité où il se dévorait, de cet « état d'opprobre », dont il se plaignait amèrement à la même Mme de Warens : c'est que « la colère » est impuissante à créer une œuvre d'art, si, en même temps que d'elle-même, elle ne s'inspire pas d'un idéal qui l'élève jusqu'à l'indignation du poète ou l'enthousiasme de l'orateur. Or, en ouvrant à l'imagination de Rousseau ces perspectives enchanteresses sur l'innocence ingénue de la primitive

humanité, la question de Dijon permettait maintenant à Rousseau de dresser autel contre autel et d'opposer aux laideurs de la réalité présente, non plus son mécontentement inutile et aveugle, mais la claire vision, claire du moins pour lui, et pour lui aussi inspiratrice, d'un passé radieux qu'il n'allait cesser désormais de proposer en exemple à son siècle dégénéré.

Rousseau, qui se rend si bien compte des évènements de sa vie intellectuelle, a très bien démêlé le genre de service que lui rendit l'Académie de Dijon. « En admirant, écrira-t-il plus tard, les progrès de l'esprit humain, il (lui-même, Rousseau) s'étonnait de voir croître en même proportion les calamités publiques. Il entrevoyait une secrète opposition entre la constitution le l'homme et celle de nos sociétés ; mais c'était plutôt un sentiment *sourd*, une notion *confuse* qu'un jugement clair et léveloppé. L'opinion publique l'avait trop subjugué lui-même pour qu'il osât réclamer contre de si unanimes décisions. Une malheureuse question d'académie, qu'il lut dans le *Mercure*, *vint tout à coup dessiller* ses yeux, débrouiller ce chaos dans sa tête, lui montrer un autre univers, un véritable âge d'or ..... réaliser en espérance toutes les visions par la destruction des préjugés qui l'avaient subjugué lui-même, mais dont il crut à ce moment voir découler les vices et les misères du genre humain. » (*Rousseau juge de Jean-Jacques : Second Dialogue*).

IV

Rousseau, étant retenu au lit par la maladie, avait laissé à Diderot le soin de faire imprimer son Discours. Il reçut de son ami le billet suivant : « Il prend tout par dessus les nues ; il n'y a pas d'exemple d'un succès pareil. » Rousseau était désormais célèbre : on le devenait rapidement, et parfois à peu de frais, au dix-huitième siècle. Un auteur, jusque là inconnu, écrivait un simple discours d'une trentaine de pages, à la fois éloquentes et paradoxales ; le discours était prôné par les amis de l'auteur — et quel ami précieux en ce cas que l'exubérant Diderot ! —

On en parlait dans les cafés et les salons à la mode; aussitôt chacun voulait lire la brochure, connaître l'auteur, et de Paris, ce « café de l'Europe », la renommée portait au loin, nous allons le voir, le nom du livre et de l'auteur. C'est ainsi que deux ans après le Discours de Dijon, l'ami de Rousseau, Grimm, deviendra célèbre du jour au lendemain pour avoir pastiché la Bible dans une simple brochure musicale que Voltaire proclama spirituelle : et Grimm pouvait annoncer à son ami Gottsched que son « Petit prophète de Bœmischbroda » avait à Paris un succès prodigieux. « Un bon mot fait la fortune d'un homme », dit à cette époque Mercier.

Se rappelant plus tard son premier triomphe, Rousseau écrit dans ses *Confessions :* « Cette faveur du public, nullement briguée (mais si ardemment souhaitée, nous l'avons vu), me donna l'assurance véritable de mon talent dont, malgré le *sentiment interne,* j'avais toujours douté jusqu'alors. » Cela signifie : « Je n'en doutais pas du tout, mais le succès vint confirmer pleinement l'assurance que j'en avais toujours eue. » Ce qui, mieux que ces lignes de Rousseau (un auteur étant toujours suspect quand il parle de lui), et mieux aussi que l'affirmation de Diderot très capable, comme on sait, de tout exagérer et en particulier le succès de son meilleur ami ; ce qui, dis-je, nous prouve, mieux que tout, le bruit que fit le Discours de Rousseau, c'est le nombre (1) et même la qualité de ses contradicteurs.

Une année après, l'abbé de La Porte dit du Discours de Dijon : « Il a excité une dispute littéraire à laquelle toute la France a paru prendre quelque part (2) ». Stanislas, ex-roi de Pologne et beau-père de Louis XV, prit la plume pour réfuter Rousseau et cette réfutation, partie d'une main royale, dut flatter singulièrement Rousseau. Les philosophes, on le sait, ne se tiennent pas

(1) M. de Reynold a fait paraître dans la *Revue de Fribourg* (juillet 1904) un article, surtout bibliographique, intitulé : « Rousseau et ses contradicteurs ». J'ai compté 68 pièces se rapportant au premier Discours.

(2) « Voyage en l'autre monde ou Nouvelles littéraires de celui-ci. Paris. Duchesne, 1752, 2e P., p. 169. »

joie quand un roi ou un prince entre en correspondance avec x; or ici, c'était mieux qu'une correspondance : un roi entrait ns la lice pour jouter contre l'auteur du Discours de Dijon ! il avait de quoi tourner la tête, même à quelqu'un qui l'aurait eu as ferme que l'auteur de ce discours.

Jne dernière preuve et intéressante (encore qu'aucun biographe Rousseau n'en ait jamais parlé) du grand retentissement de Discours nous est fournie par un auteur étranger : le Discours avait pas seulement « pris par dessus les nues » ; il avait pris r dessus les frontières et, en avril 1751, un Allemand qui était rien de moins que Lessing, lui consacrait un long article ns une revue de Berlin, la *Vossische Zeitung* (1). Je ne sais si ousseau connut cet article, dont la fin l'aurait particulèrement tté : « Que la France serait heureuse, si elle avait beaucoup prédicateurs comme Rousseau ! » Mais je ne trouve, dans utes ses œuvres, aucune mention de Lessing.

« A peine, dit Rousseau, mon discours eut-il paru, que les éfenseurs des Lettres fondirent sur moi comme de concert. digné (?) de voir tant de petits messieurs Josse qui n'entendaient pas même la question, vouloir en décider en maîtres, je ris la plume et j'en traitai quelques uns de manière à ne pas isser les rieurs de leur côté. » Les réfutations, qui furent faites u Discours sur les sciences, et que nous allons rapidement ésumer, sont pour deux raisons intéressantes à connaître : en les-mêmes, elles sont parfaitement négligeables, car il nous nporte peu de savoir comment tel académicien, de Nancy ou ailleurs, a refait pour la millième fois l'éloge des lettres et des ts. Mais ces réfutations ont provoqué des répliques de la part l'auteur attaqué et ce sont ces répliques qui nous intéressent : les ont, d'une part, amené Rousseau à se corriger, voire par-

(1) Lessing : « Das Neueste aus dem Reiche des Witzes, Beilage zu den Berlischen Staats = und Gelehrten Zeitungen. On trouve cet article dans la eutsche *Nationallitteratur*, de Kürschñer, t. LXI, 11e P., p. 10. » Je relèverai ulement ce trait dans l'article de Lessing : « Quand les vertus militaires éclinent par suite de la diffusion des sciences, comme le prouve Rousseau, h bien ! est-ce donc un mal ? Sommes-nous ici-bas pour nous entre-dévorer ? »)ue les temps sont changés dans le pays de Lessing !

fois à se réfuter lui-même; mais surtout, et c'est leur principal intérêt, elles l'ont poussé à développer pleinement ce qu'annonçait déjà son Discours, à savoir son redoutable talent de polémiste, et, ce qui vaut moins, son habileté et ses ruses d'avocat.

Le *Mercure de France*, de janvier 1751, avait analysé le Discours, après l'avoir annoncé, comme il avait été publié, sans nom d'auteur; mais comme il imprimait à la suite : « par un citoyen de Genève », à Genève, chez Barrillot, 1751, — il était aisé de nommer ce citoyen de Genève. On faisait connaître le discours par des extraits, suivant l'usage du temps et on concluait : « Ce discours, qui est pensé, écrit et raisonné de la plus grande manière, est accompagné de notes aussi hardies que le texte : on voit aisément que l'auteur s'est nourri l'esprit et le cœur des maximes de son pays. » L'article était de Raynal, directeur du *Mercure* et ami de Rousseau.

En juin 1751, ce même Mercure ayant publié des « Observations sur le Discours qui a été couronné à Dijon », Rousseau y répondit par sa « Lettre à l'abbé Raynal ». Les « Observations » n'offrent d'ailleurs aucun intérêt et la seule chose à retenir de la courte réplique de Rousseau, c'est qu'il annonce que, « quand il sera question de se défendre, il suivra sans scrupules toutes les conséquences de ses principes » ; nous allons bien voir.

En octobre 1751, on ne fait plus seulement des Observations : c'est une réfutation en règle que publie cette fois le Mercure. Elle avait été lue dans une séance de l'Académie royale de Nancy, par M. Gautier, professeur de mathématiques et d'histoire : « Un *certain* M. Gautier, de Nancy, le premier qui tombe sous ma plume, fut rudement malmené dans une Lettre à M. Grimm » (1). La Réfutation du Discours, qui est d'un bon esprit, suit, et c'est là son tort, Rousseau pas à pas, divisant, comme il l'a fait lui-même, son discours en deux parties : la question de fait et la question de droit. Gautier défend assez habilement contre Rousseau la politesse : « Si l'art de voiler

(1) « Lettre de J.-J. Rousseau à M. Grimm sur la Réfutation de son Discours, par M. Gautier. » Masset-Pathay, I, 478.

(ses vrais sentiments) s'est perfectionné, celui de pénétrer les voiles a fait les mêmes progrès. On sait évaluer les offres spécieuses de la politesse ; ... le seul commerce du monde suffit d'ailleurs (sans invoquer le progrès des sciences) pour acquérir cette politesse ». Gautier touche en passant ce qu'il appelle « l'orgueilleuse rusticité » de l'auteur. En bon professeur d'histoire, il réfute très bien les arguments historiques de Rousseau : « les victoires des Athéniens sur les Perses prouvent que les arts peuvent s'allier avec la vertu ». Il se contente de railler, ce qu'il fallait faire, ce plaisant argument de Rousseau : « La nature, (avait dit Rousseau), a rendu exprès la science difficile » ; Gautier : « le labourage aussi ; est-ce un avertissement qu'il faut crever de faim ? » Enfin, contre la thèse de Rousseau, que les sciences et les arts sont nés de nos vices, Gautier les montre naissant de nos besoins et ajoute qu'on l'a prouvé dans certain livre ; allusion, sans doute, au Discours préliminaire de l'Encyclopédie, paru trois mois auparavant, le 1er juillet 1751, et où d'Alembert développe longuement l'idée soutenue par Gautier.

La réponse de Rousseau (Lettre à Grimm) est dédaigneuse ; il le prend de haut avec le professeur d'histoire de Nancy, à qui il ne réplique d'ailleurs qu'en s'adressant à Grimm. Gautier ne l'a pas compris : comment l'aurait-il réfuté ? Le style de Rousseau, c'est le point à noter, est en progrès ; il est plus nerveux, plus ramassé que dans le Discours, et l'auteur apprend de plus à ses adversaires qu'il sait manier l'ironie : « On voit à chaque page que l'auteur n'entend point ou ne veut point entendre l'ouvrage qu'il réfute ; ce qui lui est assurément fort commode parce que, répondant sans cesse à sa pensée et jamais à la mienne, il a la plus belle occasion du monde de dire tout ce qui lui plaît. D'un autre côté, si ma réplique en devient plus difficile, elle en devient aussi moins nécessaire ; car on n'a jamais ouï dire qu'un peintre qui expose en public un tableau soit obligé de visiter les yeux des spectateurs et de fournir des lunettes à tous ceux qui en ont besoin ».

Mais ce que Rousseau reproche à son adversaire, il n'a aucun scrupule à le pratiquer lui-même : faire sembant de n'avoir pas

compris et faire dire aux gens autre chose que ce qu'ils ont dit pour en avoir plus facilement raison : « En parlant de la politesse il (M. Gautier) fait entendre clairement que, pour devenir homme de bien, il est bon de commencer par être hypocrite et que la fausseté est un chemin sûr pour arriver à la vertu. » Or Gautier avait dit simplement, — et sa remarque ne manquait pas de finesse, et l'on peut même d'avance l'opposer au développement célèbre de Rousseau sur la rusticité des mœurs dans la Lettre sur les spectacles ; « On s'est plié aux bienséances, souvent plus puissantes que les devoirs. Les vertus sociales sont devenues plus communes... Combien ne changent de dispositions que parce qu'ils sont contraints de paraître en changer ! Celui qui a des vices est obligé de les déguiser ; c'est pour lui un avertissement continuel qu'il n'est pas ce qu'il doit être ; ses mœurs prennent insensiblement la teinte des mœurs reçues. La nécessité de copier la vertu le rend enfin vertueux *ou du moins* ses vices ne sont pas contagieux comme ils le seraient s'ils se présentaient de front avec cette « rusticité » que regrette mon adversaire ». — Sur le terrain historique, Rousseau habilement esquive la discussion : il a affaire à plus fort que lui, Gautier étant professeur d'histoire et il s'en tire par cette réflexion que, si l'on allait opposer auteurs à auteurs, la querelle s'éterniserait comme toute question d'érudition : il est possible, mais qui donc a ouvert la querelle, sinon Rousseau, en citant ses auteurs à lui ? Après s'être dérobé sur « la question de fait », passant à la deuxième partie du Discours et de la Réfutation, il reprend le ton cavalier et en un style pressant et ferme, il réplique : « M. Gautier se contente, pour me réfuter, de dire *oui* partout où j'ai dit *non* : je n'ai donc qu'à dire encore *non* partout où j'avais dit *non*, *oui* partout où j'avais dit *oui* et, supprimant les preuves, j'aurai très exactement répondu. » C'est répondre, sinon « exactement », au moins spirituellement.

Sur un point Rousseau recule, mais il sait couvrir sa retraite : « M. Gautier prend la peine de m'apprendre qu'il y a des peuples vicieux qui ne sont pas savants : et je m'étais bien douté que les

ılmouks et les Cafres n'étaient pas des prodiges de vertu et 'rudition. Si M. Gautier avait donné les mêmes soins à me ɔntrer quelque peuple savant qui ne fût pas vicieux, il m'aurait rpris davantage. Partout il me fait raisonner comme si j'avais : que la science est la *seule* source de corruption parmi les mmes : s'il a cru cela de bonne foi, j'admire la bonté qu'il a de ɜ répondre. » Mais précisément, si on lit de bonne foi le scours de Rousseau, on voit que la science et le vice sont *rtout* unis comme *la cause* et l'effet. Enfin il accorde ici, ce 'il n'avait pas fait dans son Discours, que la vertu n'est pas *ıséparable* compagne de l'ignorance et il cède donc du terrain, oi qu'il dise. Au reste, le vrai sophisme de Rousseau, que son ntradicteur n'a pas vu, est le suivant. Il dit : qu'on me montre . peuple savant qui ne soit pas vicieux. Mais il n'y a pas peuple — savant ou ignorant — qui n'ait des vices. C'est à lui, ›usseau, de nous montrer *un peuple vraiment vertueux* et, ırès, nous examinerons s'il est savant ou non. Il fait une 'tition de principe : il suppose qu'à l'origine il y a eu de tels ːuples sans vices ; mais c'est là la question, et il affirme ce ı'il n'a pas vu ou encore il affirme ce qui *à priori* est impossible, s hommes primitifs n'ayant sans doute pas été des anges.

Et voyez l'habile avocat qui s'empare d'un bon argument de ɔn adversaire pour le tourner à son avantage. Gautier avait dit : ıais il est pénible aussi de cultiver la terre, comme de s'ins-ruire ; la nature a-t-elle donc voulu nous éloigner par là de agriculture, qui nous est nécessaire pour vivre ? Justement, 'écrie Rousseau, la nature a voulu que l'agriculture fût un art énible, mais savez-vous pourquoi ? c'est pour que, étant obligés e travailler durement la terre, il nous reste moins de temps our ce qui est inutile et dangereux : l'art et la science. Et Gautier vait cru triompher dans son parallèle : l'agriculture demande ıtant de peine que la science. Mais il ne voit pas la différence ıtre les deux et la voici : « avec *un peu* de travail, on est sûr de ire du pain, tandis qu'avec *beaucoup* d'étude, il est très douteux ı'on parvienne à faire un homme raisonnable ». On voit le bterfuge. Il n'y a qu'à dire à Rousseau : avec de l'étude on

peut faire *un savant* et cela vaut peut-être la peine de travailler; mais Rousseau demande à la science tout autre chose et il faut convenir qu'il reste sur le terrain où il s'est placé : la science ne fait pas la vertu.

Terminant par un argument *ad hominem*, il bafoue son adversaire, tout en le couvrant de fleurs. « Je remarque que M. Gautier, qui me traite partout avec la plus grande politesse, n'épargne aucune occasion de me susciter des ennemis : il étend ses soins à cet égard depuis les régents de collège jusqu'à la souveraine puissance. M. Gautier fait fort bien de justifier les usages du monde : on voit qu'ils ne lui sont pas étrangers. Mais revenons à la réfutation. Toutes ces manières d'écrire et de raisonner, qui ne vont pas à un homme d'autant d'esprit que M. Gautier me paraît en avoir, m'ont fait faire une conjecture que vous trouverez hardie, et que je crois raisonnable. Il m'assure, très sûrement sans en rien croire, de n'être point persuadé du sentiment que je soutiens. Moi, je le soupçonne, avec plus de fondement, d'être en secret de mon avis : les places qu'il occupe, les circonstances où il se trouve, l'aurons mis dans une espèce de nécessité de prendre parti contre moi. La bienséance de notre siècle est bonne à bien des choses : il m'aura donc réfuté par bienséance ; mais il aura pris toutes sortes de précautions et employé tout l'art possible pour le faire de manière à ne persuader personne. »

Voici maintenant le roi Stanislas qui descend dans l'arène. Son discours parut d'abord sans nom d'auteur, mais Stanislas laissa dire que l'auteur, c'était lui ; et enfin le discours fut imprimé par ses soins dans les « Œuvres du philosophe bienfaisant », qui sont ses œuvres (Paris, 1763, t. IV). L'écrit du bon Stanislas est honnête et banal : l'auteur craint visiblement d'être la dupe de Rousseau, s'il prend au sérieux ce qui n'est sans doute, pour le lauréat de Dijon, qu'un jeu d'esprit. Quoi qu'il en soit, la meilleure façon de le réfuter, c'est, lui semble-t-il, d'opposer l'auteur à lui-même, c'est-à-dire l'art et la science dont il fait preuve à la haine qu'il affiche de la science et de l'art. Comment donc sa science n'a-t-elle pas corrompu sa sagesse, ou comment sa sagesse ne l'a-t-elle pas détourné de la science ?

Mettre Rousseau en contradiction avec lui-même, c'est la preiière fois qu'on l'essaie contre lui. Ses adversaires plus tard ne en feront pas faute : il s'en tirera comme il pourra et sa dia:cte sera souvent mise à de rudes épreuves.

Stanislas invoque, pour défendre la science et les savants, la curiosité *naturelle* à l'homme » ; mais il ne sait pas tirer arti de cet argument, qui est excellent contre Rousseau, apôtre de la nature et de tout ce qui est naturel. Il trouve un utre argument, qui est précisément celui qu'il faut opposer à lousseau. Celui-ci avait dit : la science est partout unie au vice t la vertu accompagne toujours l'ignorance. La réponse était, ious l'avons dit, celle-ci : y a-t-il jamais eu un peuple, savant u ignorant, peu importe, qui ait été pleinement vertueux ? 'out est là et Stanislas est sur la voie : « où vit-on jamais des iommes sans défauts et sans vices ? » Mais il s'arrête court, et ermine en faisant remarquer que « l'on peut être bien savant ans être fort poli », ce qu'on ne songe pas à lui contester.

Que sera, et c'est ici qu'est pour nous l'intérêt de cette discusion, la réponse de Rousseau ? Va-t-il faire échec au Roi ? Il nous lit avec une satisfaction marquée : « Le second (de mes critiues) fut le roi Stanislas *lui-même*, qui ne dédaigna pas d'entrer n lice avec moi. L'honneur qu'il me fit me força de changer de on pour lui répondre ; j'en pris un plus grave, mais non moins ort (?) ; et, sans manquer de respect à l'auteur, je réfutai pleiiement l'ouvrage. » Il prétend savoir qu'un jésuite, le P. Menou, ivait collaboré à l'ouvrage du prince et, se fiant dit-il à son act, il sut très bien démêler ce qui était du prince et ce qui était lu moine et cela lui permit de « tomber sans ménagement sur outes les phrases jésuitiques ». A supposer que son « tact » ne ait pas trompé sur ce point, il l'a trompé lourdement en ceci ue le public, qui n'était pas dans le secret, ne pouvait savoir ce ui, dans la réponse de Rousseau, était à l'adresse du roi et ce ii était destiné au jésuite ; et le tout retombait donc sur le dos i bon Stanislas, lequel était, pour tous, l'auteur de la réfutation Rousseau.

Au fond Rousseau était très embarrassé : il était infiniment

flatté d'avoir à combattre un si auguste adversaire et il savait aussi ce qu'il lui devait; mais il ne sentait pas moins ce qu'il se devait à lui-même; car si Stanislas était duc de Lorraine et avait été roi de Pologne, il était, lui, citoyen de Genève et il fallait montrer au public que, pour un citoyen, la vérité était au-dessus même de la majesté royale.

Il s'étonne, dans ses *Confessions*, que sa réponse au Roit ait fait moins de bruit que ses autres ouvrages, car c'est « une pièce unique en son genre : j'y saisis l'occasion qui m'était offerte d'apprendre au public comment un particulier pouvait défendre la cause de la vérité contre un souverain même. Il est difficile de prendre en même temps un ton plus fier et plus respectueux que celui que je pris pour lui répondre. » En réalité, le ton de Rousseau est plus respectueux que fier et c'est ce qui frappe dès le début. La critique du roi avait paru avant celle de M. Gautier : cependant Rousseau répondit d'abord à M. Gautier et c'était peut-être pour que le ton qu'il prend en s'adressant au roi parût plus respectueux, comparé au ton hautain qu'il venait de prendre avec le « certain » M. Gautier. Son premier mot, après les remercîments pour l'honneur qu'on lui a fait, est pour reconnaître que le discours auquel il va répondre « est plein de choses très vraies et très bien prouvées »; et de ces choses-là, il y en avait beaucoup plus dans la critique de M. Gautier : mais M. Gautier « ne l'avait pas même compris. » Puis Rousseau veut bien reconnaître que la science est bonne en soi : ne vient-elle pas de Dieu? Mais alors pourquoi la proscrire? C'est qu'elle n'est pas faite pour l'homme. Pour qui donc, grands dieux! est-elle faite? ou plutôt par qui est-elle faite, si ce n'est par l'homme lui-même?

Oui, sans doute, continue-t-il en substance, j'ai dit que la science corrompt les *nations*, mais je n'ai pas dit que la science et la vertu ne puissent pas s'entendre dans *chaque homme en particulier*. — Ainsi ce qui peut être bon pour les individus ne peut l'être pour les peuples, qui ne sont que des assemblages d'individus!

Stanislas lui avait reproché de s'être servi de *sa* science pour

combattre *la* science. — Parfaitement, réplique Rousseau, et sa réponse est ingénieuse : « Si quelqu'un venait pour me tuer et que j'eusse le bonheur de me servir de son arme, me serait-il défendu, avant de la jeter, de m'en servir pour le chasser de chez moi ? » Et Stanislas, pour défendre les sciences, avait ingénûment énuméré les profits matériels qu'on en retire dans tous les états. — Fort bien, réplique Jean-Jacques : « c'est comme si, pour justifier un accusé, on se contentait de prouver qu'il se porte fort bien, qu'il a beaucoup d'habileté ou qu'il est fort riche. Pourvu qu'on m'accorde que les sciences et les arts nous rendent malhonnêtes gens, je ne disconviendrai pas qu'ils ne soient d'ailleurs très commodes : c'est une conformité de plus qu'ils ont avec les vices ».

Stanislas avait voulu montrer que les lumières font progresser la religion et ici Rousseau triomphe aisément, car son siècle tout entier, aussi éclairé qu'irréligieux, répond pour lui : « Les sciences sont florissantes aujourd'hui, la littérature et les arts brillent parmi nous : quel profit en a tiré la religion ? la science s'étend et la foi s'anéantit ; nous sommes tous devenus docteurs et nous avons cessé d'être chrétiens ». Puis, revenant sur cette idée que l'homme poli, par son hypocrite vertu, honore la vertu véritable, il résume heureusement le débat en s'attaquant à la fameuse maxime de La Rochefoucauld : « L'hypocrisie, dit-on, est un hommage que le vice rend à la vertu. Oui, comme celui des assassins de César, qui se prosternaient à ses pieds pour l'égorger plus sûrement. »

Pour le fond, Rousseau, par des distinctions ou des concessions déguisées, *atténue* peu à peu les aphorismes tranchants de son Discours ; c'est ainsi que, après avoir distingué une bonne et une mauvaise science, il distingue maintenant une ignorance brutale d'une ignorance raisonnable et il est réduit, en fin de compte, à se contenter de ceci : On peut être un très savant homme et une parfaite canaille, de même qu'on peut être un grand ignorant et un brave homme ; ce n'était pas la peine vraiment de partir en guerre et d'emboucher la trompette pour venir s'échouer sur ces banalités !

Dans toutes ses répliques, on est bien forcé d'admirer les ressources de sont talent, aussi souple dans la défense que vigoureux dans l'attaque, mais on est en même temps attristé ou plutôt agacé de voir tant de finesse, et de subtile dialectique employée à défendre une position intenable : car Rousseau a si indissolublement lié la science et le vice, d'une part, l'ignorance et la vertu, de l'autre, qu'il a maintenant toutes les peines du monde à concilier sa thèse trop absolue avec le bon sens et la vérité. Et de vouloir sauver quand même, à l'aide de rectifications et de tours de force, l'essentiel de sa thèse, c'est cela qui le rabaisse et fait, du grand orateur qu'annonçait le Discours, un disputailleur pointilleux et un insupportable avocassier.

Mme du Deffand écrivait un jour à Voltaire : « Il y a ici un fameux joueur de violon qui fait des prodiges sur sa chanterelle. Un homme disait à un autre : « Monsieur, n'êtes-vous pas enchanté ? Sentez-vous combien cela est difficile ? — Ah ! Monsieur, dit l'autre, je voudrais que cela fût impossible ». C'est ce que je dirais de tous les auteurs qui sautent à pieds joints sur le bon sens, pour nous faire des raisonnements fatigants et faux. Je mettrais à leur tête M. Jean-Jacques » (1). C'est plus particulièrement à toutes ces répliques de Rousseau, que nous venons de parcourir, que s'applique ce jugement de « l'aveugle clairvoyante » qu'était Mme du Deffand.

Un dernier mot avant de quitter Stanislas. Il avait fait, dans sa critique, un gros anachronisme (ce sont là jeux de princes) : il avait dit que, si Socrate avait méprisé les sciences, c'est qu'il voulait par là marquer son mépris pour les Stoïciens et les Epicuriens. Rousseau lui réplique très joliment : « Quand Socrate a maltraité les sciences, il n'a pu, ce me semble, avoir en vue l'orgueil des Stoïciens, ni la mollesse des Epicuriens... parce qu'aucun de ces gens-là n'existait de son temps. Mais ce léger anachronisme n'est point messéant à mon adversaire : il a mieux employé sa vie qu'à vérifier des dates et n'est pas plus obligé de savoir par cœur son Diogène-Laerce que moi d'avoir vu de

(1) *Corresp. de Mme du Deffand*, édit. Ste Aulaire, I, 176.

près ce qui se passe dans les combats. » En vérité Voltaire n'eût pas mieux dit.

Rousseau prétend, dans ses *Confessions*, que Stanislas, en lisant la réplique qu'il s'était attirée, s'écria : « J'ai mon compte, je ne m'y frotte plus. » Je doute un peu de l'authenticité du propos, car je trouve, au contraire, dans les œuvres du Philosophe bienfaisant, une étude morale où Stanislas attaque l'auteur du Discours sur l'inégalité. Ce qui est vrai, c'est que Rousseau, dans ses nombreux duels littéraires, parut toujours avoir l'avantage et c'est ce que constatait Stanislas lui-même dans l'opuscule que je viens de citer ; il y dit de Rousseau : « Comme un nouvel Anthée, il devient plus fort chaque fois qu'il est terrassé » ; chaque fois qu'il paraît l'être serait donc mieux dit.

Un adversaire autrement vigoureux fut Borde, ce Lyonnais ami de Rousseau que nous avons fait connaître et à qui Rousseau avait adressé, on s'en souvient, une très curieuse épître en vers. Borde avait prononcé le 22 juin 1751, à l'Académie de Lyon, un « Discours sur les avantages des sciences et des arts ». Ce discours est une réfutation en règle du discours de Rousseau et il parut dans le *Mercure* de décembre 1751 et mai 1752 (1).

Grimm, alors l'ami de Rousseau, trouve que le discours de Borde, « faiblement pensé, ne fait rien à la question ». Le lecteur en jugera tout autrement ; car il va voir Borde opposer aux brillants paradoxes de Rousseau le langage du bon sens et de la vérité ; je le résume très rapidement :

Dès ses premiers mots, Borde s'attaque au principe même d'où Rousseau a tiré ses plus grands effets oratoires ; on est désabusé depuis longtemps de la chimère de l'âge d'or : partout la barbarie a précédé l'établissement des sciences. Puis il venge noblement Athènes contre laquelle a blasphémé ce rustique Genevois et qu'il a immolée à l'ignorante et sage Lacédémone : « Cette belliqueuse Sparte que vous nous vantez sans cesse, mais elle a fini par perdre ses mœurs, elle aussi. Et quant à Athènes,

(1) Il se trouve dans les *Œuvres diverses de M. Borde*, Lyon, 1783, t. IV.

est-ce que la gloire de l'esprit et celle des armes n'y avançaient pas d'un pas égal? Et pour ce qui est de la vertu, aux côtés mêmes d'un Miltiade et d'un Thémistocle ne voit-on pas un Aristide et un Socrate? Sans cette Athènes, que vous rabaissez à plaisir, les hommes seraient restés dans une éternelle enfance. Oui, la Grèce doit tout aux sciences, mais le reste du monde doit tout à la Grèce ». Et à côté de ces belles paroles, je ne puis me tenir de citer ici (car c'est une bien éloquente réplique à l'absurde parallèle établi par Rousseau entre Sparte et Athènes), ces lignes de l'*Itinéraire* où Chateaubriand veut précisément donner « un mémorable exemple de la supériorité que les lettres donnent à un peuple sur un autre ». Voici ce que dit l'*Enchanteur* avec son ordinaire magnificence de style: « Quand l'Europe se réveille de sa barbarie, son premier cri est pour Athènes: « Qu'est-elle devenue? » demande-t-on de toutes parts. Quand on apprend que ses ruines existent encore, on y court comme si on avait retrouvé les cendres d'une mère. Quelle différence de cette renommée à celle qui ne tient qu'aux armes? Tandis que le nom d'Athènes est dans toutes les bouches, Sparte est entièrement oubliée... Quelques pirates, qui se disent les descendants des Lacédémoniens, font aujourd'hui toute la gloire de Sparte ».

On nous reproche nos vices, continue Borde: mais il y aura des vices partout où il y aura des hommes (et c'est à quoi Rousseau ne pourra répondre). Les petites vertus, que vous prêchez, sont bonnes pour votre petite république de Genève; vouloir nous y ramener, c'est contraindre un homme robuste à bégayer dans un berceau. Rester dans l'ignorance! mais est-ce possible, même aux premiers hommes, quand la mort gronde sur leurs têtes, qu'elle est cachée dans l'herbe qu'ils foulent aux pieds? Vous vous targuez des erreurs des sciences: il est vrai, la chimie n'a pas pu nous donner l'or qu'elle cherchait; mais sa folie même nous a valu d'autres miracles que nous ont livrés ses analyses: vous voyez donc que les sciences sont utiles jusque dans leurs écarts; il n'y a que l'ignorance qui n'est jamais bonne à rien.

Vous dites encore que les sciences sont nées de l'oisiveté et

qu'elles l'entretiennent ! pensez-vous donc (Rousseau ne le pensait pas, mais il le disait et d'autres sont venus depuis qui l'ont dit et fait croire « au peuple des travailleurs »), pensez-vous que le citoyen que ses besoins attachent à sa charrue soit plus occupé que l'anatomiste ou le géomètre ? Vous déclamez contre le luxe, produit, dites-vous, par la civilisation et la science. Mais le luxe est né avec l'humanité : lorsque les hommes allaient nu-pieds, le premier qui s'avisa de porter des sabots passa pour un voluptueux. »

Voilà, résumés à grands traits et présentés peut-être, grâce à ce raccourci, un peu plus vivement que dans le texte, les principaux arguments de Borde. Cette critique dut fort importuner Rousseau : d'abord parce qu'elle ne manquait pas de justesse ni même d'habileté ; et puis parce que Rousseau se voyait obligé de répéter ce qu'il avait dit dans son Discours et dans ses précédentes répliques.

Il fallait répondre pourtant, sous peine de s'avouer vaincu, ou, tout au moins, ébranlé, par cette réfutation nouvelle, et l'amour-propre de Rousseau n'aurait pour rien au monde laissé croire qu'il n'avait pas de quoi confondre tous ses adversaires : aussi s'empresse-t-il, dans une note de sa nouvelle réplique, d'assurer le lecteur « qu'il a longtemps et profondément médité son sujet, et il ose dire que ses adversaires ne lui ont jamais fait une objection raisonnable qu'il n'eût prévue et à laquelle il n'ait répondu d'avance. » Qu'il ait prévu tout ce qu'on pouvait dire contre sa thèse, c'est ce que nous lui accordons bien volontiers, puisque le bons sens suffisait pour cela ; mais qu'il y ait répondu victorieusement, c'est tout autre chose : or il ne l'a pas fait (parce qu'il ne pouvait pas le faire) dans sa réplique à Borde.

Je ne relèverai dans cette réplique que ce qui m'en paraît intéressant ou nouveau : « Le goût du luxe accompagne toujours le goût des lettres. » — Mais Rousseau lui-même est un frappant exemple du contraire, et l'on trouverait aisément mille exemples semblables, puisque, pour les vrais savants et les vrais artistes, l'art et la science tiennent lieu de tout, Par endroits, il glisse, sans en rien dire, des restrictions à sa première thèse : « le goût

des lettres accompagne *souvent* le goût du luxe. » *Souvent* est mis là pour écarter des objections bien faciles : Rousseau lui-même ne fréquentait-il pas alors chez des gens de luxe qui étaient ignorants comme des carpes ? Il accorde que « les grands hommes peuvent être impunément très savants » ; mais il n'a garde d'expliquer comment, s'ils sont si savants que cela, ils ne sont pas, d'après ses principes, corrompus jusqu'à la moelle ; et toujours cette idée, qui reviendra sans cesse dans ses œuvres, que les premiers hommes, étant ignorants, ne pouvaient être corrompus : d'accord, mais ils pouvaient être pires, s'ils étaient de simples brutes.

Et de temps en temps, au bas des pages, on tombe sur des notes qui vous stupéfient. Ne croit-on pas rêver, par exemple, quand on connaît l'homme qui a écrit les lignes que voici : « l'homme et la femme sont faits pour s'aimer et s'unir ; mais, passé cette union légitime, tout commerce d'amour entre eux est une source affreuse de désordres dans la société et dans les mœurs. » Et je n'y contredis pas, mais l'auteur de ces propos vertueux vit en concubinage avec Thérèse Le Vasseur. Dans une autre note, il reconnaît hautement que l'ignorance n'engendre pas nécessairement la vertu ; mais très certainement dans son Discours il disait ou laissait croire tout le contraire. Et il répète encore que « tous les peuples savants sont corrompus » ; mais il ne prouve pas — et tant qu'il n'a pas prouvé cela, il n'a rien prouvé, — qu'il y ait quelque part des peuples innocents. Tantôt il limite si fort la portée de ses assertions premières que ses brillants paradoxes s'éteignent en de ternes banalités ; et tantôt il veut au contraire se donner l'air de ne rien accorder à l'adversaire et, pour cela, à défaut de bonnes raisons, il trouve des mots heureux qui le tirent d'affaire. Par exemple on dit que les hommes sont nés méchants : « alors il ne faut pas donner des armes à des furieux. » Et pourquoi d'ailleurs M. Borde veut-il nous faire peur de la vie animale ? « il vaudrait mieux ressembler à une brebis qu'à un mauvais ange. » Peut-être : mais les premiers hommes étaient-ils vraiment des brebis ? on les compare plus souvent et plus justement à des loups. Par moment

enfin Rousseau, pour ne pas se dédire, dit des choses ridicules. On se rappelle le mot de Borde sur le luxe des premiers hommes : le premier qui porta des sabots était donc un voluptueux. A quoi Rousseau répond intrépidement : « il y a cent à parier contre un que le premier homme qui porta des sabots était un homme punissable, à moins qu'il n'eût mal aux pieds. » C'est une réfutation par l'absurde, et faite par l'auteur lui-même.

A la fin on est fatigué, et dégoûté, de le voir s'entêter à défendre ce qui eût pu passer, présenté avec des restrictions, comme une vérité partielle, comme un côté de la vérité. Mais non : il systématise et il insiste lourdement : il a l'air de vouloir opposer une digue à la civilisatien et arrêter le cours de l'histoire. C'est pour cela que Borde reprit la plume et le combattit dans un « Second discours sur les avantages des arts et des sciences. » « Je n'avais, dit-il, regardé le premier discours de M. Rousseau que comme un paradoxe ingénieux et c'est sur ce ton que j'avais répondu. Sa dernière réponse nous a dévoilé *un système* » et Borde s'en prend à ce système. Je ne le suivrai pas dans cette seconde réfutation : *sat prata biberunt.* Je tiens seulement à citer, de ce second discours de Borde, une réflexion vraiment ingénieuse (n'est-ce pas un devoir de noter de telles réflexions, quand on les trouve dans de vieux livres que personne ne lit plus ?) Borde a donc entrevu cette idée, juste et fine à la fois, que certaines vertus perdent de leur mérite et changent même de nom au cours des âges, à mesure que le progrès de la civilisation, tantôt permet de se passer d'elles, parce qu'elles ne serviraient plus à rien, tantôt nous les a rendues si faciles et si coutumières que ce ne sont plus vraiment des vertus. Ainsi Rousseau avait exalté « la continence » bien connue de Scipion. Borde s'empare de cet exemple et il écrit : « l'antiquité a célébré comme un prodige les égards de Scipion pour une princesse (la fiancée d'Allucius en Espagne) que la victoire avait fait tomber entre ses mains ; et, parce qu'il ne fut pas un monstre de brutalité, on nous le propose encore comme un modèle héroïque. Pour moi, je ne saurais admirer Scipion, à moins que je ne méprise son

siècle : une action, dont le contraire serait un crime, n'a pu paraître merveilleuse que parmi des mœurs barbares : c'était un héroïsme alors, aujourd'hui nous n'y voyons qu'un procédé. » (1).

Rousseau dans ses Confessions (p. II, l. VII), nous dit qu'il négligea sa correspondance avec Borde, et voici la conséquence de sa paresse : « on verra, dans M. Borde, jusqu'où l'amour-propre d'un bel esprit peut porter l'esprit de vengeance lorsqu'il se croit négligé. » Et ailleurs (l. VIII) : « J'avais tort (avec M. Borde) ; il m'attaqua, honnêtement toutefois, et je répondis de même. Il répliqua sur un ton plus décidé. Cela donna lieu à ma dernière réponse, après laquelle il ne dit plus rien. » Borde était mâté, veut nous faire entendre Rousseau. En réalité (et c'est là une singulière erreur de mémoire) Rousseau ne répondit pas au second discours de Borde. Nous n'avons qu'un simple projet de réponse, cinq ou six pages retrouvées par Streckeisen-Moultou (*Œuvres et Correspond. inéd. de Rousseau*, 1861, p. 315), où je ne relèverai que cette phrase qui se passe de commentaire : « Je crois (dans mon Discours) avoir découvert de grandes choses. » (2).

Rousseau cependant n'avait pas dit son dernier mot : il le fit

(1) Scipion respecta la fiancée d'Allucius, mais il y mit la condition qu'Allucius deviendrait l'ami du peuple romain (Tite-Live, XVI, 50).

(2) Je ne dis rien ici, devant en parler quand j'étudierai les rapports de Voltaire avec Rousseau, de l'opuscule de Voltaire, *Timon*, auquel Rousseau ne répondit d'ailleurs que par une note dédaigneuse de sa réponse à Stanislas.

Je trouve dans les *Œuvres* de Borde (IV, 359) une lettre de Rousseau à Borde au sujet du second Discours de celui-ci, Discours qu'il n'a pas encore lu, dit-il, mais dont M. Duclos lui a dit beaucoup de bien et il assure Borde (ce qui jure un peu avec le passage cité des *Confessions*) « qu'il n'a pas oublié les bontés de Borde pour lui, ni son attachement pour Borde et que leur dispute littéraire n'a pas causé dans son cœur la moindre altération. » Et il ajoute : « Vous êtes, de tous ceux qui se sont mis sur les rangs, le seul adversaire que j'ai craint... » Enfin à cette date (la lettre est de mai 1753) Rousseau vit dans les meilleurs termes avec ses amis : « Vous me félicitez sur le choix de mes amis et vous avez raison : jamais homme ne fut plus heureux que moi à cet égard. » Je n'ai trouvé cette lettre ni dans la *Correspondance* de Rousseau ni dans le volume de Streckeisen-Moultou : *Œuvres et Correspondance inédites de Rousseau.* Enfin dans l'édition des *Œuvres diverses de M. Borde*, qui est de 1783, je remarque qu'on a imprimé *Borde* et non *Bordes*, comme portent toutes les éditions de Rousseau, ou *de Bordes*, comme a écrit (p. 316) Streckeisen-Moultou.

naître au public dans la *Préface* qu'il mit en 1752 à sa nédie de *Narcisse*. Dans cette préface, on ne sait ce qu'on t admirer le plus, de la fermeté d'accent de l'orateur ou de subtilité, j'allais dire : de la rouerie du dialecticien ; je ne is pas vraiment, qu'avant cette brillante et déconcertante sertation, on ait jamais employé à la fois tant d'habileté tant d'esprit à se contredire et à se moquer du lecteur. Si nous nandons à Rousseau quelle conclusion, après tant de controses, on doit enfin tirer de son Discours, et s'il faut décidént brûler les bibliothèques et les théâtres, fermer les collèges les académies et tout ce qui recèle un poison scientifique ou éraire : gardez-vous en bien, nous répond Rousseau : « mon s est de laisser subsister et même d'entretenir avec soin les idémies, les bibliothèques et les spectacles et tous les autres usements qui peuvent *faire diversion* à la méchanceté des nmes et les empêcher d'occuper leur oisiveté à des choses s dangereuses... Car, lorsqu'il n'y a plus de mœurs, il ne t songer qu'à la police... J'écrirai donc des livres et je ferai vers. Il est vrai qu'on pourra dire quelque jour : (et Dieu t si on le lui reprochera !) cet ennemi déclaré des lettres et arts fit pourtant des pièces de théâtre »; et ce discours sera, 'avoue, une satire très amère, non de moi, mais de mon cle. » Les sciences et les arts ont *jadis* corrompu les mœurs ; is *maintenant*, elles les empêchent de se corrompre davane. Mais comment expliquer ces deux effets contraires ? très nplement : il n'y faut qu'une comparaison. « Celui qui s'est é la santé par un usage immodéré de la médecine est encore cé de recourir aux médecins pour conserver sa vie. »

Et voici un dernier exemple de cet art souverain et souverainent dangereux, où Rousseau va de plus en plus se perfecnner, et qui consistera à *préparer* par de très habiles prémisses, is *brusquement* à lancer d'une main sûre, ces formules retensantes qui feront un jour le tour du monde. Voici d'abord la *paration* que je résume pour la mettre mieux en lumière : le losophe s'isole de la société et, par là, devient égoïste ; l'artiste ne, lui, la société et la cultive, mais c'est pour s'y faire admi-

rer ; et tous les deux, quoique par une conduite contraire, sont donc coupables. Et voici la phrase finale et triomphale : « Si le philosophe méprise les hommes, l'artiste s'en fait bientôt mépriser et tous deux *concourent* enfin à les rendre méprisables ».

Et cependant Rousseau a écrit la comédie de *Narcisse*. C'est que, lorsqu'il l'écrivit, « il n'avait pas le bonheur de penser comme il fait aujourd'hui. » — Mais aujourd'hui qu'il n'est plus, il le déclare lui-même, « séduit par les préjugés de son siècle », pourquoi *publie-t-il* cette comédie? — C'est (car il a réponse à tout) pour prouver, sachant ce que vaut sa pièce, « à quel point il dédaigne la louange et le blâme qui peuvent lui être dus. » Les ouvrages de ce genre frivole, dont il est l'auteur, « ce sont des enfants illégitimes que l'on caresse encore avec plaisir en rougissant d'en être le père, *à qui l'on fait ses derniers adieux et qu'on envoie chercher fortune sans beaucoup s'embarrasser de ce qu'ils deviendront* ».

Et quand je lis ces dernières lignes, je ne puis m'empêcher de me demander si la main de Rousseau n'a pas tremblé en les écrivant : c'est exactement avec cette désinvolture qu'à la date où il écrivait ces lignes, il se débarrassait de ses « enfants illégitimes », en chair et en os ceux-là : mais le public n'en savait rien et, rassuré de ce côté, il n'a songé — la chose est visible, tant la phrase est cadencée, — qu'à bien filer sa métaphore. Aussi est-ce avec la plus mâle assurance qu'il conclut triomphalement sa préface : « Je conseille donc, à ceux qui sont si ardents à chercher des reproches à me faire, de vouloir mieux étudier mes principes et *mieux observer ma conduite.* » Et, à l'instar de ses chers Romains, il monte au Capitole : on sait qu'il n'en oubliera plus le chemin.

V

Après avoir cherché jusqu'à quel point Rousseau, en traitant son sujet, était *vrai avec lui-même*, je voudrais en quelques mots me demander si, le traitant comme il a fait, il était *dans le vrai*, ou plutôt et plus exactement, s'il n'y aurait pas dans son para-

un atome et, comme on dit. une âme de vérité. Pour m'en
ɜr, j'essaierai de répondre, aussi succinctement, mais aussi
ıément que possible, aux deux questions suivantes : d'abord
ıeau a-t-il raison d'invectiver, comme il le fait, les artistes
littérateurs de *son temps*? ensuite a-t-il le droit d'étendre à
:s *temps* (et il n'y manque pas) les reproches, au cas où ils
nt fondés, qu'il fait à ses contemporains ? Voyons d'abord
son Discours, et c'est évidemment ce qui nous intéresse le
la part de vérité, pour ainsi dire, contingente, relative
temps, lequel est le milieu même du XVIIIe siècle. On a
ırs tort d'envisager ce Discours en lui-même, sans se préoc-
de l'époque où il a été écrit : replacé à cette époque,
ıcours, on va le voir, a un tout autre sens et une tout
portée.

ıue Rousseau reproche aux artistes. et surtout aux litté-
's, ses contemporains, c'est la fausse élégance et la fausse
tesse, c'est « l'esprit de galanterie si fertile en petites
s », ou même simplement *l'esprit* qui, à lui seul, est inca-
de trouver « ces beautés mâles et fortes qui font les vrais
d'œuvre ». Ces reproches de Rousseau sont-ils fondés?
it, pour en convenir, de songer un instant à ce qu'a été la
ture pendant la première moitié du XVIIIe siècle : c'est, si
'eut, le triomphe du joli, du spirituel même et du gra-
; mais les poètes de ce temps ne savent ce que c'est que la
: (Rousseau le leur apprendra plus tard) ; et les roman-
sauf un seul, Prévost (dont Rousseau raffole), ne
t pas davantage ce que c'est que la passion, ou seulement
ır vrai; et les moralistes, comme Duclos, manquent de
ıdeur ; et tous ensemble, prosateurs et poètes, quels que
leur esprit et leur savoir-faire, ils n'ont pas su offrir à
iration de leur siècle une seule œuvre grande et forte, ce
peut appeler une œuvre de génie. Si d'ailleurs Buffon et
:squieu semblent faire exception et contredire Rousseau,
:ra tout à l'heure que, bien au contraire, comme on disait
« ils font pour lui » et donnent raison à sa thèse.

: la littérature proprement dite (j'entends les œnvres

d'imagination), de cette première moitié du siècle soit en décadence sur la littérature du siècle passé, c'est ce dont conviennent, on le sait, les contemporains de Rousseau et c'est même ce que proclame sur tous les tons le plus illustre de tous, l'auteur de *Zaïre*. Mais qu'elle est donc la *cause* de cette décadence? Les auteurs du temps la trouveront : celui-ci, Diderot, dans l'épuisement des genres et le peu de sujets nouveaux qu'ont laissé à traiter après eux les grands dramatistes du siècle passé; d'autres, dans le goût excessif de l'analyse philosophique; et ils peuvent avoir raison, mais ce n'est pas ce que je me propose de discuter ici : ce que je veux simplement dégager de tous leurs jugements, c'est ceci : un seul homme au XVIIIe siècle a osé dire que la cause *principale* de « la corruption du goût », c'était « la dissolution des mœurs »; et il ne l'a pas seulement dit, mais qu'on me permette l'expression : il l'a crié à tout son siècle et ce cri d'alarme, il le répétera avec plus de force et j'ose dire : avec plus d'éloquence, à mesure qu'il avancera dans ses œuvres.

Mais que l'âpre censeur du Discours de Dijon ait raison ici encore, qui pourrait le nier? qui pourrait, en effet, contester que, si jamais littérature a été l'expression d'une société, c'est bien la littérature du XVIIIe siècle? Or on sait ce qu'était, en 1749, cette société française qui avait assisté aux saturnales de la Régence et qu'avaient pervertie, en même temps que bouleversée dans ses fondements, les soudaines fortunes et les ruines retentissantes provoquées par Law et son désastreux système. Deux traits suffiront ici, non certes pour décrire cet état de mœurs de la première moitié du XVIIIe siècle, que chacun connaît, mais pour le rappeler simplement à l'esprit du lecteur. Cinq ans avant le Discours de Dijon, Mme de Châteauroux meurt; qui va lui succéder dans le cœur du roi? « La foule des prétendantes, dit Bernis, est infinie » (1). Le personnage « représentatif » de cette époque, celui que chacun voudrait imiter, que Voltaire accable de flatteries et qui est « son héros », c'est ce duc de Richelieu dont le président Hénault résume, non sans

(1) *Mémoires* I; 108.

envie, les innombrables fortunes en ces termes : « Il a été le dompteur de toutes les femmes, au point que l'on a remarqué celles qui lui avaient résisté. »

Une telle société se fit, on le sait, une littérature à son image ; mais cette littérature libertine de la première moitié du siècle, qu'on veuille bien le remarquer, les grands écrivains eux-mêmes la trouvaient en 1749 fort plaisante, — puisqu'ils y collaboraient, et qu'un Montesquieu, par exemple, aux fâcheuses libertés des *Lettres persanes* devait ajouter les fadeurs du *Temple du Gnide*, que Voltaire allait pousser sa veine licencieuse jusqu'à l'achèvement de la trop fameuse *Pucelle* et que Diderot enfin, que nous citons ici parce qu'il était l'ami intime de Jean-Jacques, avait déjà montré, par ses *Bijoux indiscrets*, qu'il savait, quoique philosophe, trousser tout comme un autre des contes indécents. On ne peut donc, je crois, refuser à l'indignation vertueuse de Rousseau le double mérite de l'*à-propos* et de l'*originalité*.

On ne peut pas non plus contester sa *hardiesse* : ce qu'il attaque avec le plus d'acharnement, dans la société de son époque, c'est justement ce qui en est l'ornement et la parure : ce sont ces salons fameux dont la réputation s'étend alors dans l'Europe entière et qu'on a depuis tant de fois décrits et célébrés. Sans doute Rousseau a contre eux des griefs personnels, dont j'ai mainte fois parlé : que sa critique des salons vienne avant tout de son incapacité d'y briller à l'égal de tant d'autres, qui ne le valent pas, c'est ce que j'accorderai volontiers et j'irai même jusqu'à avouer que je ne puis lire, sans songer à Rousseau, cette réflexion amère d'Alfred de Vigny : « L'élégante simplicité, la réserve des manières polies du grand monde, causent non seulement une aversion profonde aux hommes grossiers de toutes les opinions, mais une haine qui va jusqu'à la soif du sang ». A coup sûr, la haine n'ira jusqu'à cette horrible extrémité que chez certains des plus tristes disciples de Rousseau, et qu'il eût désavoués ; mais cette haine va chez Rousseau lui-même, sinon jusqu'à la soif du sang, du moins, jusqu'à la soif de vengeance, et c'est bien ce qui rendra ses invectives plus âpres et plus éloquentes : mais de ce qu'il se fâche, faut-il nécessairement

conclure qu'il ait tort ? Ce qu'il reproche aux salons de son temps et, sans hésiter, aux femmes qui en sont les souveraines, c'est d'abord de rabaisser le génie à leur niveau, c'est-à-dire, de le « proportionner à la pusillanimité » de leur goût étroit et mesquin ; et c'est, en second lieu, d'étouffer l'originalité du caractère, aussi bien que celle de l'esprit, en imposant aux caractères la règle du comme il faut et aux esprits un idéal convenu, le même pour tous. Or ces reproches sont à cette date également justes. Que les femmes, à partir de l'hôtel de Rambouillet, aient eu la plus heureuse influence sur les mœurs qu'elles ont policées, et sur la langue, qu'elles ont épurée, et qui en avait grand besoin, c'est une chose admise et parfaitement sûre ; mais les services qu'elles nous ont ainsi rendus, elles les ont fait chèrement payer aux lettres, et même à la société, et c'est ce qu'a très bien vu Rousseau pour les lettres et la société de son temps. « Je pense, dit Bernis à cette date, que le commerce des femmes a changé les mœurs des Français. Autrefois, on n'était admis chez elles au plus tôt qu'à l'âge de trente ans ; jusqu'à cette époque les hommes vivaient avec les hommes, leur esprit en était plus mâle et leur conduite en était plus ferme. Aujourd'hui ce sont les femmes qui apprennent à penser aux hommes : à dix-sept ans et quelquefois plus tôt, on est reçu dans le monde ; il est naturel, à cet âge, de regarder comme le point le plus important de plaire aux femmes ; on s'accoutume de bonne heure à la mollesse, à la frivolité et l'on arrive aux emplois la tête vide et le cœur rempli de faux principes ». (1).

S'il est vrai, comme le dit Rousseau dans son Discours, que « les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes », et si cela est vrai surtout aux époques où, comme à celle qui nous occupe, les femmes sont les reines de l'opinion, les dispensatrices des emplois et les gardiennes des Académies, alors c'est bien à elles et à leur mauvais goût, et pourquoi n'ajouterais-je pas : à leur goût dépravé, qu'on a le droit de faire remonter la responsabilité de tant de pauvretés littéraires qui encombrent

(1) *Mémoires* (édit. Masson, I, 100.

otre dix-huitième siècle et de tant de vilaines histoires qui le éshonorent. Sans compter que, à vivre de cette vie de salon, à asser des soirées entières, aujourd'hui chez Mme Geoffrin et emain chez Mlle de Lespinasse, à moins que ce ne soit chez le aron d'Holbach ou chez Mme d'Epinay — et l'on peut voir dans Iorellet qu'il n'y a pas un seul jour de la semaine où il n'y ait uelque salon ouvert, — on ne trouve plus le temps de faire des euvres achevées ou sérieusement méditées ; et, par exemple, 'est en partie pour cela que Diderot n'a guère laissé que des ragments d'ouvrages ou des ouvrages bâclés, tandis que les rands écrivains du siècle, les Montesquieu et les Buffon, les Rousseau et même les Voltaire, s'ils ont pu écrire de grandes euvres, c'est parce qu'ils ont passé le meilleur de leur temps oin des salons et loin de Paris.

Et enfin, que l'esprit de société, c'est-à-dire au fond que le désir le plaire et la peur du ridicule aient été en France des entraves l'originalité de l'esprit et du caractère, c'est ce qu'on ne songera as sans doute à contester, mais c'est ce qui était particulièrenent sensible à cette époque de sociabilité excessive où vivait Rousseau. Veut-on avoir, sur cette uniformité des esprits, qui onduit à la banalité des talents, le sentiment d'une personne u'on ne peut accuser, comme Rousseau, d'avoir un parti-pris ontre les salons, puisqu'elle gouverne à cette époque le salon e plus renommé de tout Paris ? « Mme Geoffrin, dit le baron le Gleichen, comparait la société de Paris et ses individus à ine quantité de médailles renfermées dans une bourse, lesquelles à force de s'être frottées longtemps l'une contre l'autre, ont usé leur empreinte et se ressemblent toutes. » Mais que son salon contribuât à user ces empreintes, c'est ce qu'elle ne disait pas et ce dont on ne peut douter, si on se rappelle seulement que Walpole disait d'elle à bon droit qu'elle était la plus belle personnification qu'il eût jamais vue du « sens commun ». Qui ne reconaîtra dès lors que Rousseau, dans le passage suivant, outre u'il fait déjà pressentir cette dialectique pressante, à laquelle aura tant de peine à échapper, porte sur l'esprit et les mœurs son époque, un jugement que l'histoire ne peut que ratifier :

« Aujourd'hui que des recherches plus subtiles et un goût plus fin ont réduit l'art de plaire en principes, il règne dans nos mœurs une vile et trompeuse uniformité et tous les esprits semblent avoir été jetés dans le même moule; sans cesse la politesse exige, la bienséance ordonne; sans cesse on suit des usages, jamais son propre génie. On n'ose plus paraître ce qu'on est; et, dans cette contrainte perpétuelle, les hommes qui forment ce troupeau qu'on appelle société, placés dans les mêmes circonstances, feront tous les mêmes choses, si des motifs puissants ne les en détournent. On ne saura donc jamais bien à qui on a affaire : il faudra donc, pour connaître son ami, attendre les grandes occasions, c'est-à-dire attendre qu'il n'en soit plus temps, puisque c'est pour ces occasions même qu'il eût été essentiel de le connaître. »

Enfin si, dans sa critique exaspérée des petites manières et des fines galanteries, Rousseau laisse trop apparaître le dépit de l'homme qui n'a, il l'a avoué lui-même, que l'esprit de l'escalier, n'a-t-il pas cependant raison de dire que le vrai penseur et l'homme de génie sont mal à l'aise dans un salon et qu'ils risquent d'y perdre cette originalité qui fait leur mérite? Qu'on lise (car nous nous efforçons d'expliquer Rousseau par ses contemporains), cette vive peinture que Duclos nous a laissée, dans son roman *les Confessions du comte de ****, du salon de Mme de Tonin (et c'est Mme de Tencin qu'il veut faire entendre). Voici les convives à table : « toute dissertation et même toute conversation suivie en était bannie. Il n'était, pour ainsi dire, permis de parler que par bons mots. Mme de Tonin et ses adorateurs partirent en même temps : ce fut un torrent de pointes, de saillies et de rires excessifs. On tirait l'élixir des moins mauvais; on renchérissait sur les plus obscurs. Je cherchais à entendre et à pouvoir dire quelque chose ; mais, lorsque j'avais trouvé le mot, je m'apercevais que la conversation avait déjà changé d'objet. » Et Duclos conclut : « tous ces bureaux d'esprit ne servent qu'à dégoûter le génie, rétrécir l'esprit, encourager les médiocres et donner de l'orgueil aux sots. »

Qu'il me soit permis, pour plus de précision encore, de citer

ues dates et de rapprocher le Discours de Dijon de deux es contemporaines qui nous en feront mieux comprendre l'*actualité*. Le Discours est de 1749 et c'est en 1747 que et vient de faire applaudir *le Méchant*. Justement dans sa ce de Narcisse (1752), où il dit comme on sait, le dernier ur son Discours, Rousseau s'indigne du genre de succès u par la pièce de Gresset, lequel succès juge, selon lui, les ıteurs ; « Cléon (le Méchant) ne parut qu'un homme ordi- ; ses noirceurs passèrent pour des gentillesses, parce que ıi se croyait un fort honnête homme, s'y reconnaissait ›our trait. » Mais quoi ! Cléon avait de l'esprit et l'esprit excusait tout, comme il menait à tout.

;t en 1751 que paraît la première édition du livre de Duclos, très intime avec Rousseau : *Considérations sur les mœurs de :le.* Dans son chapitre sur « les gens à la mode », Duclos « il y a peu de temps que cette expression, le *bon ton*, est tée. » Le bon ton, c'est « l'abus de l'esprit » ou, comme on ıpelé à cette date, « le persiflage ». Mais qui persifle-t-on ıt dans les salons à la mode ? Les persifleurs « se signalent airement sur *les étrangers* que le hasard leur adresse. » ı se figure le Suisse Rousseau en proie à ces enragés persi- : incapable de leur répliquer sur l'heure, il leur répondra ir et déversera sa bile dans le Discours de Dijon ; et même ard, car il est homme à ne rien oublier, il aura encore dans le ces quolibets à l'adresse des « étrangers » quand, dans la *:lle-Héloïse*, il opposera à la voix douce des Vaudoises nt moqueur de ces Parisiennes qui se plaisent à jouir de arras qu'elles donnent à ceux qu'elles voient pour la pre- fois (1).

Jules Lemaître (2), qui est très sévère pour le Discours de , conclut que « la thèse de Rousseau n'est qu'un vague :ommun, très fatigué déjà à cette époque, presqu'aussi é que le lieu commun de la thèse contraire ». Que la thèse usseau soit, en effet, un lieu commun, c'est ce que je recon-

. *Hél.*, P. II, l. XXI.
-*J. Rousseau*, par Jules Lemaître, p. 84.

naîtrai bien volontiers ; mais j'ajouterai que les lieux communs ont été de tout temps la matière ordinaire et comme obligatoire de l'éloquence : voit-on autre chose que des lieux communs dans les œuvres oratoires de Bossuet ? Le tout est de savoir si Rousseau a su rajeunir et vivifier *pour son temps* ce lieu commun, auquel cas il aurait fait une œuvre intéressante, malgré ses défauts ; et c'est ce que fera, après lui, en reprenant *ce même lieu commun* et en le traitant *de la même façon*, je veux dire par la négative, un des premiers orateurs de notre temps, M. Brunetière, dans un de ses *Discours de Combat* (1). Le lecteur, qui a pris la peine de me suivre dans toute cette discussion, reconnaîtra, j'espère, que, replacé et comme replongé dans le milieu où il fut écrit, le Discours de Dijon reprend couleur et vie et cesse d'être une banale déclamation.

Allons plus au fond encore : en définitive ce que Rousseau défend et proclame dans son Discours (et ce qu'il proclamera de plus en plus dans ses œuvres ultérieures), c'est, en face de l'esprit de société et de l'esprit d'imitation, ce que nous appelons aujourd'hui d'un mot : *l'individualisme* ; et, de fait, il est bien l'individualité la plus forte et la plus étrange de tout le XVIIIe siècle. Mais comment a-t-il fait pour rester si personnel dans un monde où il fallait, pour réussir, commencer par se faire semblable aux autres ? et comment expliquerons-nous que, dans ce siècle si civilisé et dans cette société si polie, un barbare se soit rencontré qui, non seulement ne ressemble à personne, mais qui va mettre sa gloire à rompre en visière à tous ses contemporains ?

Tel est le problème psychologique dont Brunetière a donné la solution que voici : « Ce que Rousseau s'applique à noter, à retenir et à développer de sa *sensibilité*, c'est ce qui le différencie, ce qui *l'isole*, c'est ce qui le met à part du reste des mortels » ; et ayant montré déjà que la poésie lyrique, c'est-à-dire personnelle, se rattache comme à sa source, à Rousseau, qui a introduit *le moi* dans la littérature, il se demande où était le principe profond de cette exagération de la personnalité ou, comme il dit

(1) Brunetière : *L'Art et la Morale*.

encore, de *l'égoïsme* de Rousseau, et il trouve ce principe avant tout dans la *sensibilité* même de Rousseau. Il faut qu'on me permette de citer cet important passage : « Vous montrerai-je maintenant les liaisons ou les connexions nécessaires de cette religion de soi-même (chez Rousseau) avec l'excès de la *sensibilité*? car la sensibilité n'est-elle pas, entre toutes, la faculté qui nous fait nous? celle qui nous distingue de tous les autres hommes? celle dont les caractères définissent à la fois la nature et le degré de notre individualité? Nos intelligences ne diffèrent qu'à peine les unes des autres, en degré seulement... Au contraire c'est vraiment en nature que nos sensibilités diffèrent ou s'opposent... Dupes ou victimes de nos sensations, nous courons un risque perpétuel d'en devenir comme la proie, de passer tout entiers en elles, de nous fondre et de nous confondre avec les objets qui les provoquent, et notre Moi, sollicité de tous les côtés en même temps est en danger de se répandre, de se dissoudre, de s'anéantir dans le non-moi. Il se produit alors une réaction violente ; nous essayons de nous défendre et de nous reprendre et, ne trouvant pour cela de point d'appui qu'en nous, de support que dans le sujet identique de nos sensations, c'est ainsi que nous devenons, chacun pour nous, la fin, la raison d'être et le centre du monde. C'est, Messieurs, ce qui est arrivé à Rousseau. » (1).

Laissant à Brunetière le langage métaphysique qu'il a cru devoir prendre, je vais essayer de montrer très simplement que toute cette déduction est fausse en elle-même et fausse, par conséquent, si on l'applique à Rousseau. — C'est donc, en résumé, l'extraordinaire *sensibilité* de Rousseau qui l'aurait « isolé » de ses contemporains et aurait fait de lui, aux dix-huitième siècle, « un être à part », un seul entre tous? Je n'en crois rien : sans aucun doute, par sa sensibilité, on se distingue des autres, de tous ceux qui ne sentent pas comme vous ; mais on s'en distingue sans le vouloir et sans le chercher ; on ne s'en sépare pas à plaisir et surtout on ne s'oppose pas aux autres, et voit-on pour-

(1) Brunetière : *L'évolution de la poésie lyrique en France au* XVIII*e* *siècle*. I, 64, 66.

quoi ? C'est précisément parce qu'on en souffrirait trop dans sa sensiblité même, puisque la sensibilité vous pousse au contraire à sympathiser avec vos semblables, c'est-à-dire, à partager leurs émotions et, si vous êtes écrivain, à leur faire partager les vôtres. Remarquez, en effet, que tous les écrivains d'une vive sensibilité vibrent à l'unisson de leur siècle ou le font vibrer à l'unisson de leurs œuvres : que leur sensibiltié reste fidèle à ses origines physiques et grossières, je veux dire : qu'elle soit sensuelle ou voluptueuse, et vous avez les romans d'un Crébillon fils ou les vers d'un Parny, et le dix-huitième siècle se délecte aux œuvres licencieuses de l'un et de l'autre. Que la sensibilité s'épure, au contraire, et s'élève à la sentimentalité poétique et vous aurez cette élégie intitulée *le Lac*, dont Musset dira avec raison que *toute la jeunesse* de son temps « a sangloté de ses divins sanglots » ; et, si je cite *le Lac*, c'est, on le devine, parce qu'il a été inspiré à son auteur par une page immortelle de la *Nouvelle-Héloïse*. Mais précisément Rousseau lui-même, quand il écrira ce roman, tout débordant de *sensibilité* passionnée, il ravira tous les cœurs et il fera pleurer tout son siècle : comment peut-on dire, après cela, que sa sensibilité l'a isolé et mis à part et qu'elle explique l'intensité de sa vie indiviudelle ? Qu'on fasse donc la sensibiltté de Rousseau aussi vive, et même aussi maladive qu'on voudra — et je n'y contredirai pas, — cette sensibilité ne peut, surtout à elle seule, rendre compte de l'isolement absolu de Rousseau, de sa sécession volontaire loin de tous ses contemporains, encore moins expliquer son indomptable individualisme. Mais, nous-mêmes, comment l'expliquerons-nous ?

Quand on est un grand écrivain, ce n'est pas seulement par la vivacité, ni par l'exacerbation de sa sensibilité qu'on se distingue de la foule et même de ses égaux en gloire et en génie, c'est encore, c'est surtout par la force ou l'ampleur, par la finesse ou la souplesse, c'est-à-dire, par les qualités propres et distinctes de son *intelligence*. On a trop répété que nos intelligences, et c'est le mot de Brunetière, « ne diffèrent qu'à peine les unes des autres et qu'au fond elles sont toutes substantiellement capables des mêmes vérités, et c'est pour cela qu'il n'y a qu'une géomé-

ie, qu'une physique et qu'une chimie. » Il n'y a sans doute qu'une ométrie, mais tout le monde n'est pas également capable de la mprendre et il n'y a aussi qu'une astronomie et qu'une chimie, ais tout de même il n'y a au monde qu'un Newton et qu'un voisier (1). Au reste, dans le domaine de l'intelligence, il n'y a s, comme on sait, que des vérités scientifiques ou géométri- es ; il y a, à côté des « vérités de géométrie », les « vérités de esse », et c'est de celles-là seules qu'il s'agit quand on parle Rousseau. Or si Pascal a été l'auteur des *Pensées*, et si, *seul* son siècle, il a pu écrire ce chef-d'œuvre, c'est trop évidem- ent parce qu'il y avait une distance infinie entre son intelli- nce et celle d'un homme du « commun », voire même de l'un elconque des messieurs de Port-Royal.

Brunetière, dans le passage qui nous occupe, cite un curieux apitre de Mme de Staël, où celle-ci montre comment l'esprit de ciété chez nous n'a cessé, depuis le dix-septième siècle, de ner et de proscrire l'individualité : mais justement ce chapitre partient à l'*Allemagne* (1re partie, chap. XX) et Mme de Staël ofesse, dans cet ouvrage, que « la supériorité des Allemands nsiste dans l'indépendance d'esprit et dans l'originalité indi- duelle ». En effet, l'Allemagne, dont parlait alors Mme de Staël, uvait s'enorgueillir des deux plus grands *originaux* qu'elle ait nais produits et dont l'un était Kant et l'autre Gœthe ; et si la

(1) Qu'on me permette à ce propos une anecdote : Mairan avait fait un ité de géométrie qui avait reçu de grands applaudissements de l'Académie ; is Fontaine le désapprouvait : « Cela prouve, lui répliqua Mairan, que cha- n a sa petite géométrie. » (*Correspond. de Mme du Deffand*, édit. Ste-Aulaire, 47). Le lecteur verra lui-même ce qu'il en doit penser. Me permettra-t-on rappeler qu'à la rigueur il y a plusieurs géométries, si la géométrie de batchewski et celle de Riemann diffèrent *essentiellement* de la géométrie Euclide. Au reste ce que je veux prouver seulement, en tout ceci, c'est une érité de sens commun, à savoir qu'on se rapproche et qu'on s'unit par le cœur lus que par l'intelligence. « Comprendre les mêmes choses, dit M. Faguet, dans on *Pacifisme* (p. 251) et les comprendre de la même façon *est un lien moins ort* qu'être attirés vers les mêmes choses et avoir à l'égard d'autres choses mêmes répulsions. Il semble que l'intelligence ait quelque chose de froid et la ensibilité je ne sais quelle chaleur pénétrante et envahissante et que *compren- re en commun unit beaucoup moins que sentir ensemble.* » Et c'est pourquoi patriotisme vrai, et qui *unit vraiment*, ce n'est pas celui qui raisonne, ais c'est, tout simplement, la patrie sensible au cœur.

sensibilité est à peu près absente de la *Critique de la Raison pure*, ce n'est pas non plus à elle seule, il s'en faut, qu'on doit faire honneur de ce chef-d'œuvre, précisément *unique* en son genre, qui s'appelle *Faust*. De même, et sans comparer d'ailleurs des œuvres si inégales, ce n'est pas davantage la sensibilité seule de Rousseau qui a inspiré son Discours ; car il y a déjà dans ce premier Discours, et il y en aura davantage dans son second et dans ses autres œuvres postérieures, des idées *générales*, des pensées, ou neuves ou étranges, et c'est par elles, autant sinon plus que par sa *particulière* sensibilité, que Rousseau est individuel et original. Et d'ailleurs où a-t-on vu, je le demande, que les hommes les plus sensibles soient par cela même les plus vigoureux dialecticiens ? Mais alors cette individualité incontestable, qu'est-ce qui l'a fait naître ou fortifiée en lui ?

Rousseau est protestant, et protestant genevois, par-dessus le marché, et c'est pour cela qu'il est si profondément et si incorrigiblement individualiste. Tandis que, suivant les paroles mêmes de Bossuet, « le propre du catholique est de préférer à ses sentiments le sentiment commun de l'église », le protestant, comme on sait, se fait sa foi à lui-même, il est individualiste. Seul parmi les philosophes, Rousseau a osé être religieux ; mais, de plus, la religion qu'il professe, c'est la religion du seul Rousseau. Brunetière s'est souvent amusé à citer le mot plaisant de Madame, mère du Régent : « Chacun se fait son petit religion à part soi » ; sans rechercher si ce n'est pas ce qu'a fait parfois Brunetière lui-même, c'est, en tous cas, ce qu'a fait Rousseau. Or, professer ouvertement en pays catholique, malgré les anathèmes de l'église et les réquisitoires du Parlement, la libre foi du Vicaire savoyard ; et, en même temps, opposer aux plaisanteries irréligieuses de ses propres amis, et développer dans tous ses livres, ce qu'un jour on a déclaré hautement à table à la stupéfaction générale : « et moi, Messieurs, je crois en Dieu » ; faire tout cela, dis-je, c'est montrer une indépendance d'esprit dont aucun catholique *ni aucun philosophe* n'est capable à cette époque et c'est ce que pouvait faire seul, en plein XVIII[e] et en plein Paris, un protestant de Genève.

Je n'oublie pas que sans doute le Vicaire savoyard sera désapprouvé à Genève; mais il ne le sera pas d'abord par tout le monde; et, même parmi ceux qui le désapprouveront publiquement par respect humain et par peur du Consistoire, plus d'un sera secrètement pour Rousseau : en tous cas, Rousseau ne faisait, dans sa profession, et c'est l'essentiel, que tirer les conséquences naturelles et logiques, sinon du dogme calviniste, du moins du principe protestant.

Mais il y a plus : la Réforme au XVI[e] siècle s'était faite, en grande partie du moins, au nom de la morale et ce que l'inflexible discipline de Calvin implanta dans la cité qu'il avait faite à son image, ce fut, on le sait, un rigorisme intraitable, qui s'adoucira sans doute avec le temps, mais dont les Genevois du XVIII[e] siècle étaient loin d'avoir libéré leur conscience. Cette préoccupation constante et, pour ainsi dire, cette obsession de la moralité qui distingue si profondément un écrivain genevois quelconque, un Charles Bonnet, par exemple, des écrivains français de la même époque, nous la retrouverons chez Rousseau; et c'est elle déjà, c'est le souvenir, ineffaçable en lui, malgré tant d'erreurs et de souillures, de l'austérité ou, si l'on veut, de la pédanterie calviniste, qui lui a dicté les censures morales de son premier Discours et son hymne final à la vertu. Tout Genevois eût signé ces lignes : « On ne demande plus d'un homme s'il a de la probité, mais s'il a des talents ; ni, d'un livre, s'il est utile, mais s'il est bien écrit. Les récompenses sont prodiguées au bel esprit et la vertu reste sans honneur. » Le mot de *vertu*, suivant le calcul qu'en a fait M. Ritter, revient quarante-trois fois dans ce Discours.

Et c'est là en même temps (la morale nous ramenant toujours à la pratique, c'est-à-dire à la réalité *actuelle*), ce qui lui a permis de sortir des vagues généralités auxquelles prêtait trop le programme de Dijon, et, s'inspirant de ce qu'il avait sous les yeux, de tenir à ses contemporains un langage à la fois très net et très inattendu. Paris, en cette année 1749, par la politesse de ses mœurs, comme par les œuvres de ses littérateurs et de ses artistes, était bien vraiment la capitale du monde civilisé et

c'était ce que proclamait l'Europe entière, qui semblait s'y donner rendez-vous pour admirer de plus près ses hommes de lettres et ses femmes d'esprit. Or, à ce moment même, du sein de ce Paris spirituel et mondain, surgit un homme qui, faisant bon marché de toutes ces élégances et de toutes ces œuvres d'art, vient dire brutalement à cette société, si satisfaite d'elle-même, que tout son luxe et ses lettres et ses arts réunis sont moins beaux qu'une belle action, et qu'un grand savant et un grand artiste valent moins qu'un simple honnête homme. A distance, la diatribe vertueuse de Rousseau peut paraître une banalité et un lieu commun ; elle était une piquante nouveauté à l'époque où elle parut, et elle fut même une surprise pour ceux qu'elle attaquait avec le plus de violence, pour ces philosophes, dont elle prétendait ébranler la toute récente royauté. Ne disait-il pas, cet original, qu'il ne suffit pas à un siècle, pour se dire grand, d'être « le siècle des lumières », et que toutes les philosophies du monde n'apprennent pas la vertu, qui est cependant pour l'humanité la seule chose nécessaire ; et cette chose-là, chacun la peut trouver tout seul en interrogeant sa conscience. Et celui qui parlait ainsi, autre nouveauté, ce n'était pas un homme d'église, on ne l'eût pas écouté et son discours n'aurait pas eu d'écho : qui se souciait alors de ce que pouvait dire en chaire le P. Laugier ou le P. Griffet ? on était assis très au large à leurs sermons ! Celui qui parlait de la sorte était un laïque, et ce laïque était l'ami des philosophes : on conviendra que tout cela n'était pas banal. Qu'on lise, par exemple, le passage que voici : « Qu'est-ce donc que la philosophie et que contiennent les écrits des philosophes les plus connus ? quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse ? à les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans, criant chacun de son côté sur une place publique : Venez à moi, c'est moi seul qui ne trompe point ? L'un prétend qu'il n'y a point de corps et que tout est représentation ; l'autre, qu'il n'y a d'autre substance que la matière, ni d'autre Dieu que le monde. Celui-ci avance qu'il n'y a ni vertus ni vices, et que le bien et le mal sont des chimères ; celui-là, que les hommes sont des loups et peu-

: se dévorer en sûreté de conscience. O grands philosophes ! ne réservez-vous pour vos amis et pour vos enfants ces ıns profitables ? vous en recevriez bientôt le prix et nous ne ndrions pas de trouver dans les nôtres quelqu'un de vos tateurs. »

.es lignes-là n'étaient pas les moins habiles, car les salons llaient pas manquer d'applaudir et de faire fête à cet allié ttendu qui ne craignait pas de railler ces impertinents philo-›hes dont on ne pouvait souffrir l'outrecuidance grandissante. faveur de ses furieuses attaques contre la philosophie, on lui ısait toutes ses tirades contre le luxe et la politesse, et on ·nait le parti de s'en amuser.

ıinsi ce débutant se posait d'emblée en redresseur et en cri-ue de tout son siècle ; il descendait seul dans l'arène et, ne ıblions pas, il faisait cela, il s'isolait, en un temps où l'on ne ıssissait que par les coteries : l'Académie en était une, et ncyclopédie allait bientôt en être une autre. Rousseau jouait ıc une grosse partie : il la gagna et son Discours eut, on l'a , un succès prodigieux. Je ne voudrais pourtant pas exagérer nportance ni surfaire l'originalité de ce Discours. Je me doute ·n, par exemple, que Rousseau, en l'écrivant, n'en avait pas moins du monde perdu de vue une certaine opportunité : il ıvait y avoir alors, dans un certain nombre d'esprits, un gue malaise résultant de l'excès même de sociabilité ; mais il faudrait pas aller jusqu'à voir là, comme l'a fait Brunetière, n *esprit de réaction* qui commençait à se faire jour contre le ·actère artificiel de la civilisation du siècle. » (1).

:ette « réaction », qui ne se manifestera que bien plus tard, :era en réalité de Rousseau, et elle sera son œuvre. Voici, je ıis, ce qu'on peut se figurer : à de certains jours de lassi-le, ou d'énervement, on faisait un retour sur soi-même, on se uvait bien frivole... et l'on courait à la comédie. Maintenant un auteur (comme aurait pu faire un prédicateur en vogue) ıt vous faire honte de votre frivolité, l'on était prêt à l'ap-

) *Manuel de Littérature française* p. 333.

plaudir ; et plus il serait sérieux, amer même dans ses sarcasmes, plus on prendrait goût à sa verte mercuriale (il y aura toujours quelque chose de cela dans l'influence de Rousseau). Un jour Mme de Sévigné est lasse des compliments et des louanges, et elle s'écrie : « Il y a du ragoût à pouvoir être assurée qu'on n'a pas eu dessein de vous faire plaisir. » C'est ce *ragoût* qu'offrit aux esprits blasés le Discours de Dijon. Je ne puis m'empêcher de croire que Chamfort a pensé à l'auteur de ce Discours, quand il a écrit cette maxime : « Il y a des moments où le monde paraît s'apprécier lui-même ce qu'il vaut : j'ai souvent démêlé qu'il estimait ceux qui n'en faisaient aucun cas. »

VI

Le Discours de Rousseau n'a-t-il plus, pour des gens du vingtième siècle, aucune espèce d'intérêt ? Si l'on voulait bien y regarder de près, on trouverait peut-être que la question posée par l'Académie de Dijon est moins sotte qu'on ne l'a dit, et la réponse qu'y fit Rousseau moins insoutenable qu'on ne le pense, abstraction faite, bien entendu, de ses déclamations et de ses sophismes. Par exemple, il est permis encore de se demander, après Rousseau, s'il est bien sûr que la civilisation soit une chose *morale* : et il est permis de répondre, avec Rousseau, que la civilisation serait une chose immorale, si elle devait éternellement réserver les biens de la terre à quelques privilégiés, soit du rang, soit de la fortune. Et n'est-ce pas justement pour cela que cette même civilisation se heurte de nos jours au socialisme, lequel a naturellement pour premier ancêtre l'auteur du Discours de Dijon. Mais c'est plus particulièrement dans son second Discours que Rousseau s'attaquera à la civilisation comme à la cause profonde des inégalités sociales ; ici, dans ce premier Discours, il l'accuse surtout de corrompre les mœurs et d'abaisser les caractères. (On verra d'ailleurs que le second Discours découle logiquement du premier). Tenons-nous donc à la question même posée par l'Académie de Dijon :

ısement des sciences et des arts peut-il, oui ou non, r à épurer les mœurs ? Que le lecteur se rassure : je ne efaire le Discours de Dijon. Je ne veux, avant de me ə ce Discours, que soumettre au lecteur deux ou trois qui ne lui paraîtront peut-être pas déplacées.

it, dans la question posée, deux choses distinctes que a eu le tort de confondre : la science, ayant pour objet l'art, ayant pour objet le beau, leur influence sur les : pourra être la même, quelle que soit d'ailleurs cette C'est ce qu'a très bien vu Mme de Staël dans ses *Lettres rits de Rousseau* : « Il ne fallait pas lier les arts aux car les effets des uns et des autres ne sont pas les

'ons-nous donc d'abord de la *science?* Peut-elle cor- s mœurs? C'est une pure bêtise de le prétendre, comme sseau : il n'y a évidemment aucun rapport entre la bota- r exemple et l'art de voler son prochain. Dirons-nous, ire, que la science contribue à épurer les mœurs? On :amment, mais a-t-on raison de le dire? S'il n'y a pas t entre la science et le vice, comment peut-il y en re la science et la vertu, puisque le vice et la vertu es de même nature? Bacon était l'homme le plus savant cle et il avait volé l'État. Je crois pourtant que la *indirectement* une influence morale et moralement r l'évolution de l'humanité. Ces premiers hommes, ; parle Rousseau pour nous les vanter sans cesse, ils ıturellement très ignorants : ils avaient peur de tout, tout était pour eux inconnu et mystérieux ; ils étaient face d'une nature hostile et menaçante, poltrons et est la science qui, peu à peu, a affranchi l'humanité ırs folles que lui inspirait le monde environnant; s'est redressé, a pris confiance en lui-même, il s'est fort et il est par conséquent devenu plus fier : c'est le ərs la dignité et la moralité. L'homme faible est faci- échant et, pour se défendre, il a recours à la ruse : tous ʒes sont rusés.

Ce sentiment de la valeur humaine, les diverses sciences, à mesure qu'elles se constituent, l'épurent et le fortifient. Par l'histoire, pour ne prendre que cet exemple, l'homme se rend compte des efforts et des progrès qu'a faits l'humanité à travers les âges, depuis les temps reculés où ses premiers ancêtres vivaient dans les cavernes jusqu'au jour où il a bâti des villes et fondé des États; et par cet enseignement de l'histoire, il acquiert une idée plus haute de l'humanité et il estime plus l'homme et la vie humaine : c'est précisément à cette haute idée que l'homme est sacré pour l'homme qu'était arrivée au xviiie siècle, et ce sera son éternel honneur, cette philosophie française si *humaine* que Rousseau accable de ses sarcasmes et de son injuste mépris.

Rousseau est ingrat envers les sciences et les lettres : si quelqu'un avait le droit d'en médire, ce n'était assurément pas lui. Les statistiques démontrent que « tout vagabond contient l'étoffe d'un malfaiteur et le devient tôt ou tard » (1). Qu'est-ce donc qui a permis à Rousseau d'échapper aux inéluctables conséquences de son vagabondage? En grande partie, l'étude et la lecture. Quand il était apprenti chez Ducommun, il n'avait à nous raconter que ses vols et ses mensonges ; un beau jour, il loue des livres chez La Tribu et voici ce qu'il constate alors : « Livré tout entier à mon nouveau goût, je ne faisais plus que lire, je ne volais plus. » Et quand, plus tard, dans sa retraite studieuse des Charmettes, il dévorait les auteurs qu'il nous cite, que de pensées élevées entrèrent alors dans son âme! « La lecture agrandit l'âme », disait ce huron de Voltaire auquel ressemble un peu notre Genevois, sauf qu'il n'est pas, lui, un « ingénu ». Mais qu'on l'écoute encore lui-même. Il est sur la route de Montpellier : il a promis à Mme de Larnage de l'aller voir au bourg Saint-Andéol ; mais il décide tout à coup qu'il n'ira pas et qu'il « ne trompera pas si indignement Mme de Warens. » C'est peu de chose, mais qu'on lise les réflexions qui suivent : « Cette résolution, je l'exécutai courageusement, avec

(1) Macé : *Le service de la Sûreté.*

quelques soupirs, mais aussi avec cette satisfaction intérieure que je goûtais, pour la première fois de ma vie, de me dire : Je sais préférer mon devoir à mon plaisir. Voilà la première obligation que j'aie à l'étude : c'était elle qui m'avait appris à réfléchir. »

Que dirons-nous maintenant de *l'art?* Ici la question n'est pas si simple : l'art peut faire ce que ne fait pas la science ; il peut contribuer à corrompre les mœurs. Et la preuve, Rousseau, ce nous semble, la donne lui-même : « Nos jardins sont ornés de statues et nos galeries de tableaux. Que penseriez-vous que représentent ces chefs-d'œuvre de l'art exposés à l'admiration publique ? les défenseurs de la patrie ? ou ces hommes, plus grands encore, qui l'ont enrichie par leurs vertus ? Non : ce sont des images de tous les égarements du cœur et de la raison, tirées soigneusement de l'ancienne mythologie et présentées de bonne heure à la curiosité de nos enfants, sans doute afin qu'ils aient sous les yeux des modèles de mauvaises actions avant de savoir lire ». Que Rousseau n'a pas calomnié l'art de son siècle, c'est ce que j'ai essayé déjà de démontrer et ce que confirmerait au besoin une page vigoureuse de Brunetière où l'art du dix-huitième siècle est qualifié « d'excitation perpétuelle à la débauche ». (1). Mais ce verdict de Rousseau contre l'art qui ne craint pas d'être *corrupteur* de l'enfance, ai-je besoin de faire remarquer que ce n est pas seulement l'art de son temps qui le justifie et que, pour donner raison à Rousseau — et à Brunetière, — il suffit d'un regard jeté en passant sur nos murs et dans nos librairies ? Dieu me garde de déclamer à ce propos sur les pas de mon auteur ; et pourtant qui ne serait de mon avis si je disais, exactement comme disait à ses contemporains l'auteur du Discours de Dijon, que ce n'est pas avec de telles images et avec une telle littérature qu'on forme un peuple de citoyens ?

Mais il est temps de clore ces considérations. Si j'ai parlé un peu longuement du Discours sur les sciences, c'est, on le sent bien, parce qu'il contient en germe la plupart des idées que

(1) Brunetière : *L'Art et la Morale.*

Rousseau va développer dans ses autres ouvrages. J'en méconnais si peu, du reste, les imperfections et les défauts que c'est par une fine critique (elle n'est pas de moi) que je résumerai l'impression que laisse à un lecteur impartial cette première œuvre marquante de notre auteur. Dans ses *Confessions*, Rousseau nous dit qu'il connut Fontenelle dès 1741 et le fréquenta jusqu'à sa mort : « Il n'a point cessé de me marquer de l'amitié et de me donner, dans nos tête-à-tête, des conseils dont j'aurais dû mieux profiter ». On ne peut pas dire, en effet, que le fougueux lauréat de Dijon ait été un élève bien docile du prudent Fontenelle; mais il est piquant de trouver, dans une page de celui-ci, une réfutation anticipée du Discours de Dijon. Voici ce qu'a écrit Fontenelle en 1683 : « Les habits changent, mais ce n'est pas à dire que la figure des corps change aussi. La politesse ou la grossièreté, la science ou l'ignorance, ce ne sont là que les dehors de l'homme et tout cela change; mais le cœur ne change pas et tout l'homme est dans le cœur. On est ignorant dans un siècle, mais la mode d'être savant peut venir ; on est intéressé, mais la mode d'être désintéressé ne viendra jamais ». (1). Il me semble que, de tous les contradicteurs de Rousseau que nous avons fait parler, aucun ne l'a réfuté avec autant de finesse et en si peu de mots.

(1) *Dialogue des Morts:* Socrate et Montaigne.

(A suivre).

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 19.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

De Genève à l'Hermitage (1712-1757)

PAR

Louis DUCROS

(SUITE ET FIN)

CHAPITRE VIII

LA « RÉFORME » DE ROUSSEAU

Rousseau a obtenu ce qu'il souhaitait si ardemment depuis des années: il est connu, il est célèbre et il n'a qu'à se laisser faire pour être partout recherché et caressé ; c'est le moment qu'il choisit pour fermer sa porte et pour adopter un costume et un genre de vie qui doivent le mettre à l'abri des invitations et des curiosités. D'où vient cette bizarrerie qui surprend et déconcerte ses meilleurs amis? mais disons d'abord en quoi consistait ce qu'il a appelé sa « réforme personnelle ».

Il commence par modifier son costume: plus de dorure à ses habits et plus de bas blancs; il prend une perruque ronde et pose l'épée ; il se défait même de sa montre. Francueil, devenu receveur des finances, l'avait nommé son caissier; il lui envoie sa démission et se fait copiste de musique ; de cette façon, il est son maître, et son nouveau métier lui donne du pain au jour le jour. Désormais, indépendant par état, il pourra l'être dans ses façons de penser et de dire; il ne relève plus que de lui-même et de sa conscience, qu'il veut affranchir, elle aussi, de tous les préjugés et sottes maximes du monde. Il ne fera désormais que ce qui lui paraîtra « bon et raisonnable en soi », et

Bibliographie : *Confessions*, P. II, L. VIII. — Marmontel : *Mémoires*. — Schérer : *Grimm*, 1887.

non ce qui passera pour bon aux yeux du monde; c'est ce qu'il appelle « briser les fers de l'opinion ».

Que peut lui faire, en effet, l'opinion publique, puisqu'il a renoncé à « tout projet de fortune et d'avancement et qu'il ne veut plus vivre que dans l'indépendance et la pauvreté » ? Ainsi, au lendemain de son succès, il renonce aux avantages que lui assurait ce succès ; il se plonge volontairement dans la médiocrité et l'obscurité; il n'est plus même homme de lettres, il a un métier manuel : il est simple copiste de musique. Ses amis, comme Diderot, n'y comprirent rien et ses protecteurs, comme Francueil, crurent qu'il était « fou ». Et nous-mêmes, que penserons-nous de sa conduite, si nous voulons la juger avec équité?

Avant tout, disons-nous bien que nous n'avons pas affaire ici à une de ces natures simples qui, en présence de deux partis à prendre, choisissent ce qui paraît le meilleur à leur jugement et à leur froide raison ; Rousseau est autrement compliqué. Pour ne pas nous perdre nous-mêmes dans les replis et les arrière-pensées de cette nature, pétrie de contradictions, nous pouvons ramener à deux les ressorts qui d'ordinaire le font agir : une *sensibilité* excessive, un *jugement* très fin et très avisé. Parfois, son jugement contredit, après coup, les emportements de sa sensibilité ; et, de là, ses variations, ses tardifs repentirs, ses volte-face, en un mot, qui étonnent et déroutent ceux qui vivent dans son intimité. Mais, parfois aussi, et c'est ici le cas, son jugement est *secrètement* d'accord avec les plus brusques et les plus singulières impulsions de sa sensibilité ; et alors, grâce à cet accord tout intime, Rousseau garde, dans sa conduite, une fixité et une constance relatives ; il devait rester fidèle, en effet, ou à peu près (ce qui est beaucoup pour lui), au plan de conduite qu'il venait de se tracer.

Voyons donc pour quels motifs il avait adopté ce plan : tout d'abord, c'est le succès même de son Discours qui semble l'y avoir acheminé. Ce succès lui fit, pour ainsi dire, croire à son paradoxe plus qu'il n'y croyait sans doute en le développant ; l'approbation de l'Académie de Dijon et les applaudissements

du public semblaient donner raison à sa thèse: allait-il donner tort à l'Académie et au public? il ne se dit pas que, pour la plupart des gens, son Discours n'était qu'un jeu d'esprit et une simple gageure brillamment soutenue; Diderot, lui, n'y voyait qu'un joli thème à développer, qu'une de ces boutades ou de ces feux d'artifice dont sa verve était coutumière et qui ne tiraient pas à conséquence ; mais Rousseau n'était pas Diderot.

Il se distinguait de Diderot, comme aussi de ces poètes mondains qu'il avait pris à partie dans son Discours, par quelque chose de plus sérieux dans les convictions, de plus grave dans la pensée, qu'il tenait, je l'ai dit, de son origine genevoise et de sa qualité de protestant : il ne savait pas, comme eux, badiner et faire de l'esprit à propos des questions les plus hautes ; et, en conséquence, il se figurait sincèrement que le public allait lui demander compte de ses opinions. Il crut qu'on allait le prendre au sérieux, comme il s'y prenait lui-même, surtout depuis son premier succès, et qu'on allait enfin lui demander d'être l'homme de son Discours. Je remarque que dans sa *Préface de Narcisse* il écrit ceci : « Dès qu'un homme parle sérieusement, on doit penser qu'il croit ce qu'il dit, à moins que ses actions ne le démentent. » Et dans sa « Lettre sur une nouvelle réfutation de son discours par un Académicien de Dijon », il avait déjà écrit : « L'auteur est si occupé de ses terres qu'il me parle de la mienne. Une terre à moi ! la terre de Jean-Jacques ! En vérité, je lui conseille de *me calomnier* plus adroitement... Et (en note) si l'auteur essayait de me prouver que ce n'est point un crime d'avoir une terre, je lui répondrais : il se peut que ce n'en soit pas un pour d'autres, mais c'en serait un pour moi. » On voit par là combien était vive sa préoccupation de mettre sa conduite d'accord avec ses écrits.

Or, plus il avait été outré dans ses critiques de la société et violent dans ses diatribes contre le luxe et la politesse du siècle, plus aussi allait éclater le contraste qui existait à ce moment entre sa doctrine et sa vie ; et la malignité du public, pensait-il, ne manquerait pas de s'en égayer à ses dépens : c'est ce que ne pouvait accepter son immense amour-propre et c'est pourquoi

il résolut de conformer sa conduite à ses maximes et de vivre désormais comme devait le faire l'auteur d'un tel Discours : c'est-à-dire en paysan du Danube. De là cette réforme, que rien ne faisait prévoir à ses amis et qui leur parut être un coup de tête ; et, chose très curieuse, c'en était un, en effet, du moins dans le sens que voici : Rousseau, nature éminemment sensible et de peu de volonté, s'était décidé, comme font tous les êtres faibles, brusquement, et même dans l'exaltation de la fièvre. Il venait d'avoir une recrudescence de ce mal dont il ne devait plus guérir, et, dans le délire, il avait trouvé ce surcroît de force ou, tout au moins, d'exaltation, dont il avait besoin pour prendre une résolution aussi grave : mais cette résolution, il n'avait pas perdu la tête au point de la former contraire à ses véritables intérêts. Il renonçait au monde : mais il savait qu'il n'y pouvait briller et son renoncement était d'accord avec sa vanité. Il en convient d'ailleurs très franchement lui-même dans ses *Confessions* : « Jeté malgré moi dans le monde sans en avoir le ton, sans être en état de le prendre et de m'y assujettir, je m'avisai d'en prendre un à moi qui m'en dispensât. Ma sotte et maussade timidité, que je ne pouvais vaincre, ayant pour principe la crainte de manquer aux bienséances, je pris, pour m'enhardir, le parti de les fouler aux pieds. »

Il voulait donc vivre retiré dans son nouveau logement de la rue de Grenelle, logement plus que modeste qu'il venait de meubler grâce, il le dit lui-même, « aux secours qu'il devait à Mme Dupin. » Et surtout il vivait, dans cet humble logis, avec quelqu'un qu'il n'était pas très fier de présenter aux grandes dames qui était si curieuses de le voir, car ce quelqu'un était une simple et assez peu intéressante ravaudeuse : et de cette nouvelle raison de cacher sa vie il ne nous dit rien dans ses *Confessions*, mais ce ne fut pas, sans doute, une des moins décisives. Voilà, pour expliquer son nouvel et subit héroïsme moral, bien des motifs qui n'ont rien d'héroïque, s'ils sont très humains ; il en est, je crois, de plus relevés et qui lui font plus d'honneur.

Le succès de son Discours lui avait donné, dit-il, « la première

urance véritable de son talent » : or ce talent, il le savait
·n, n'avait pas, dans ce premier essai, donné toute sa mesure;
ıe sentait en fond et savait qu'il pouvait faire mieux ; comme
se connaissait très bien, il comprenait que son talent était
t, d'une part, de méditation solitaire, et, d'autre part, d'enthou-
ısme et de passion, toutes choses qui n'ont pas cours dans la
: mondaine; renoncer à cette vie et à toutes les frivoles obliga-
ns qu'elle entraîne, c'était donc se ressaisir dans la solitude,
rmer pour de nouveaux combats, se fortifier en un mot pour
nner un libre essor à tout son génie.

Et enfin, je le crois du moins, Rousseau éprouvait le besoin
mettre un peu d'ordre et d'unité, un peu plus d'harmonie,
ur ainsi dire, dans sa vie, si dispersée et si désordonnée
ıque là. Il se souvenait, ce sont des choses qu'on n'oublie pas,
l'intérieur très bourgeois et très doux où il avait passé son
fance et il voulait, après tant d'aventures et de courses vaga-
ndes, après tant de nuits passées sur les grands chemins
à la belle étoile, après tant de jours vécus et souvent gas-
lés dans des maisons qui n'étaient pas la sienne, il vou-
t, dis-je, avoir enfin un foyer, un véritable intérieur, très
ımble à la fois et très propre, car il était resté et il restera, à
ıvers ses pérégrinations incessantes, un bourgeois de Genève.
foyer, je le sais, manquera de bien des choses ; et on ne peut
s dire que Rousseau, après son départ de la maison pater-
lle, ait jamais vécu de la vraie vie de famille; c'était pourtant
ıelque chose de mieux, de plus stable, et de plus indépendant
rtout, que la domesticité où il avait vécu pendant si long-
nps. Vivant de son métier, il cessait d'être, comme tant de
térateurs d'alors, le parasite ou l'obligé des grands seigneurs
i les admettaient à leur table et se les attachaient par des
deaux ou des pensions. Cette indépendance, il la défendra,
ıs doute, avec une humeur farouche et une susceptibilité
ıvent fort ridicule; et pourtant elle allait lui permettre, cette
nouvelle et plus libre, de dire toute sa pensée sans ménage-
nt ni respect humain, puisqu'il ne devait plus rien à per-
ıne ; et tout cela mettait plus de sérieux et, il me semble

aussi, un peu de noblesse dans sa vie. De cette façon, il s'obligeait lui-même à être de plus en plus l'homme de ses principes, qui étaient que la vertu vaut mieux que tout; il s'engageait à être le représentant, au milieu de cette société uniforme et légère, des idées sérieuses et personnelles, et cela le conduisait à devenir plus personnel lui-même et plus épris de vertu.

La vertu, l'héroïsme même, il avait appris à les admirer dès sa plus tendre enfance; il s'était enthousiasmé pour les héros de Plutarque et cette exaltation, à ce premier âge, lui avait été salutaire, les impressions premières étant ineffaçables. Ne parle-t-il pas, dans ses *Confessions*, de ce « premier levain d'héroïsme et de vertu que son père et sa patrie et Plutarque lui avaient mis au cœur dès sa première enfance ? » Il avait connu à Genève ce qu'était la vie et les sentiments d'un citoyen; puis les leçons religieuses, et, mieux que les leçons, les exemples puisés dans l'intérieur honnête du pasteur Lambercier avaient déposé dans son âme d'enfant des semences de probité, qui n'avaient pas porté jusque-là de bien beaux fruits et nous savons pourquoi ; mais ces semences n'avaient pas été complètement étouffées. « Né, dit-il (troisième *Promenade*), dans une famille où régnaient les mœurs de la piété, élevé ensuite avec douceur chez un ministre plein de sagesse et de religion, j'avais reçu, dès ma plus tendre enfance, des principes, des maximes, qui ne m'ont jamais tout à fait abandonné ».

Il lui restait, en somme, de son éducation première, et aussi des lectures sérieuses qu'il avait faites dans sa studieuse retraite des Charmettes, des souvenirs qui l'aidaient maintenant à remonter vers la lumière, qui allaient le soutenir à travers ses défaillances et ses rechutes et ses fautes, hélas! sans cesse renouvelées; car sa réforme, est-il besoin de le dire ? est loin d'être radicale et complète. Tenons-lui compte, tout au moins, de cet effort vers le mieux et, pour être tout à fait juste envers lui, n'oublions pas d'où il est parti et quelles sociétés avilissantes il a traversées : à courir les grandes routes, comme il a fait, et à vivre tantôt au milieu des valets, tantôt chez une aventurière qui lui avait donné de si singulières leçons, il aurait pu

être, et il aurait été excusable de n'être que cela : un simple vaurien.

Voici quel fut le premier résultat de sa réforme et de sa réclusion : quand on sut qu'il se cachait, on fut d'autant plus curieux de le voir. Déjà, de soutenir les paradoxes de son Discours cela avait paru une singularité ; mais voici que ce n'était plus seulement les opinions de l'auteur, c'était sa vie même qui était paradoxale. Quel original et comme il devait être drôle! et, de toutes parts, pleuvent chez lui les invitations à dîner, « les cadeaux, grands et petits »; pour satisfaire le public, il aurait fallu, dit-il, me montrer comme Polichinelle, à tant par personne. Certains biographes en concluent que tout cela, cette belle réforme, n'était que comédie ; il refusait sa porte, mais c'est parce qu'il savait bien qu'on viendrait la forcer et qu'on le rechercherait d'autant plus qu'il se déroberait : ainsi font les femmes coquettes et les faux modestes. Cette recrudescence de popularité, due précisément à son changement de vie, n'était pas, en effet, pour surprendre Rousseau et je suis même sûr qu'il en fut très flatté : je ne crois pas pour cela au plan machiavélique qu'on lui prête et ma raison, c'est que cette nouvelle manière de vivre, il la garda et que, par exemple, il resta fidèle à ses maximes dans une circonstance fort importante de sa vie, où son intérêt immédiat était d'y être infidèle; cette circonstance, c'est la représentation du *Devin du village*.

Rousseau, on le sait, à travers ses essais littéraires, n'avait jamais cessé de s'occuper de musique. Après son premier Discours, il avait fait un séjour d'une semaine ou deux chez un de ses parents, Mussard, un ancien joaillier retiré à Passy : il y avait esquissé un opéra qu'il termina à Paris et qu'il intitula le *Devin du village*. L'opéra fini, il s'agissait de le faire représenter : Duclos, qui était bien en Cour et qui était devenu l'ami de Rousseau, s'employa pour faire admettre la pièce qui, après mainte négociation, fut enfin jouée à Fontainebleau en octobre 1752 (le 1er mars 1753 elle devait être donnée à l'Opéra). La pièce alla aux nues : Rousseau, dans sa loge, qui faisait face à la loge royale, où étaient le roi et Mme de Pompadour, put « savourer »

son triomphe; il nous en a fait un récit qui est très connu (*Confessions*, P. II, l. VIII). Il entendait autour de lui « un chuchotement de femmes qui lui semblaient belles comme des anges et qui s'entredisaient à demi-voix : Cela est charmant, cela est ravissant; il n'y a pas un son là qui ne parte du cœur. » Je m'excuse de ne pouvoir apprécier les talents musicaux de Rousseau : heureusement Rousseau musicien n'intéresse pas directement l'historien littéraire et peut être étudié à part, comme il l'a été, en effet, et copieusement, dans le savant ouvrage de M. Jansen (1). Il me semble que Sayous nous fait bien comprendre, dans les lignes suivantes, ce qui fit le succès de la pièce de Rousseau : « Il n'y a pas si loin qu'il semble du Discours couronné par l'Académie de Dijon au *Devin du village*, venu peu après. On se prit d'enthousiasme pour les amours naïves de ces *bonnes petites gens*, comme on l'avait fait pour la prosopopée de Fabricius. On trouvait un parfum de Suisse dans cette pastorale d'un goût tout neuf. La musique elle-même, malgré la prédilection déclarée de Rousseau pour la musique italienne, n'a, du goût italien, que la simplicité de l'harmonie et la première place donnée à la mélodie; les thèmes du *Devin* font penser bien plus aux chansonnettes de la tante Suzon qu'aux airs des maîtres d'Italie. Le tour en est suranné et le style vieillot, et ils n'auraient pas eu tant de succès, sans la chaleur qui s'y fait sentir et les endroits touchants qui, par endroits, les relèvent » (2). Le succès du *Devin* devait être aussi vif à Paris qu'à Fontainebleau et il fut durable; j'en donnerai pour preuve ce mot de Chamfort, dit longtemps après la première représentation : « On disait de J.-J. Rousseau : C'est un hibou. — Oui, dit quelqu'un, mais c'est celui de Minerve; et, quand je sors du *Devin du village*, j'ajouterai : déniché par les Grâces » (3).

Le lendemain de la représentation à Fontainebleau, Jélyotte écrivait à l'auteur que le Roi était enchanté de sa pièce : « Toute

(1) Albert Jansen : *Rousseau als Musiker*, Berlin, Reimer, 1884.

(2) A. Sayous : *Le dix-huitième siècle à l'Étranger*, Paris, Didier, 1871, t. II, 245.

(3) Œuvres complètes de Chamfort, 1812, II, 140.

la journée, Sa Majesté n'a cessé de chanter, avec la voix la plus fausse de son royaume :

J'ai perdu mon serviteur,
J'ai perdu tout mon bonheur. »

Le même soir le duc d'Aumont fait dire à Rousseau de se trouver au château de Fontainebleau le lendemain sur les onze heures et qu'il le présenterait au roi ; M. de Cury, qui lui fait ce message, ajoute qu'on croyait qu'il s'agissait d'une pension et que le roi voulait la lui annoncer lui-même.

Que va faire Rousseau ? pauvre et avide de gloire, il va sans doute courir au rendez-vous : il allait être complimenté par le roi devant toute la cour et recevoir un subside dont il avait grand besoin. Il n'alla pas à Fontainebleau. La nuit qui suivit son brillant succès, au lieu de le bercer de rêves de gloire et de fortune, fut pour lui « une nuit d'angoisse et de perplexité. » Avec son ardente imagination, il se voyait devant le roi et se représentait toute la scène qui allait se passer, une scène dont il pourrait être le héros, s'il avait l'aplomb et la présence d'esprit nécessaires, mais qui tournerait à sa confusion, il le sentait d'avance et en frissonnait, s'il se montrait, à son ordinaire, gauche et embarrassé. Bien sûr, il lui échapperait quelque sottise, une de ces « balourdises » dont il était coutumier: car le moyen, pour le timide qu'il est, de paraître à son avantage, d'être à la hauteur des circonstances, de trouver enfin et sans hésiter, et en l'accompagnant d'un sourire, un de ces mots justes et profonds qu'on devait attendre d'un homme tel qne lui, de celui qui était maintenant, aux yeux du public, un génie et un sage ? Car, de parler simplement et de remercier tout uniment comme aurait fait n'importe qui, c'est à quoi il ne songeait pas un instant : il n'était pas permis à un Rousseau de remercier en s'inclinant, comme le premier venu : sa vanité eut le dernier mot et il retourna à Paris.

Maintenant sa vanité parla-t-elle seule dans cette nuit qu'il nous représente, et nous pouvons l'en croire, comme si tragique pour lui ? Un autre sentiment, il nous l'affirme, contribua à lui

faire prendre la décision qui était si contraire à ses intérêts : s'il acceptait cette pension qu'on lui offrait, c'était « un joug » qu'il acceptait avec elle ; comment désormais oserait-il parler d'indépendance et de désintéressement? On reconnait là, dans toutes ces raisons si différentes qu'il se donne, — sans parler de sa maladie qu'il faut bien nommer ici, une rétention d'urine, — les hésitations d'un caractère faible, qui flotte d'une résolution à l'autre, et cherche de tous côtés, pour se décider, des raisons ou des prétextes. Enfin, et pour en finir, le fait est là : il renonça à la pension et ce renoncement était pour lui, dans sa situation précaire, d'une telle conséquence, que nous pouvons bien admettre avec lui que, parmi tous les motifs qui pesèrent sur sa détermination, il y eut aussi un motif honorable ; et c'était de ne pas se démentir, d'agir conformément à son nouveau mode de vie, de rester, comme il le dit lui-même, « conséquent avec ses principes. »

Ses amis ne voulurent voir dans sa conduite à Fontainebleau que mensonge et vanité ; mais il convient, je crois, pour rendre pleinement justice à Rousseau, de comparer son attitude en cette circonstance et le nouveau genre de vie qu'il venait d'adopter avec la manière de vivre des gens de lettres, qui n'ont cessé, depuis lors, de le persifler. Voici d'abord celui que j'appellerai, sans le calomnier, l'écornifleur Marmontel : il est logé et nourri chez La Popelinière un assez long temps; il est vrai qu'il va souvent dîner chez l'ambassadeur d'Autriche, Kaunitz, qui « l'a pris en amitié ». Il apprend un jour que l'Ambassadeur d'Angleterre, lord Albermale, a pour maîtresse Lolotte : « Je m'en fit une amie : c'était un moyen sûr de me faire un ami de lord Albermale. » Je ne parle pas de ses flatteries à la Pompadour, ni de ses visites à l'abbé Terray, et à Mme Merlin « protégée » par Maupeou, pour obtenir la faveur, lui, pourtant l'ami des Encyclopédistes, de dédier son *Bélisaire* à Sa Majesté ! Quant à Diderot, qui vante sur tous les tons la fierté de son caractère, il a placé au centre de sa bibliothèque, de cette bibliothèque que lui a achetée Catherine pour lui en laisser la jouissance, le buste de l'impératrice de toutes les Russies ; et « c'est là que le père, la mère et l'enfant

t, de temps en temps, faire leur prière du matin » Qu'on se, dans ses œuvres, les hymnes qu'il entonne en l'honneur Catherine *le grand*, de cette Catherine sur qui pesaient les s graves soupçons d'assassinat : mais Diderot avait reçu de idole la somme assez rondelette de 60.000 livres et c'est pour-i il voit en elle « l'image fidèle de la divinité. »

ue dirai-je de Grimm? — et je ne parle ici que de ceux qui raillé sur tous les tons l'homme qui, pour avoir son gagne-ı, c'est-à-dire, son indépendance, avait eu cette idée saugre-, de se faire copiste de musique. — On connait ce pied plat, t Grimm que je veux dire : non content d'être le « plastron » Frédéric qui met d'ailleurs le comble à ses aménités berli-ses en l'appelant M. de la Grimmalière, il se fait, avec quel heur de courber l'échine ! « le souffre-douleur » de Cathe-, qui l'a nommé colonel russe ! il a déjà obtenu je ne sais ıbien de titres et de cordons ; mais une chose manque à sa ité et c'est l'étoile polaire de Suède. Malheureusement, il être noble pour avoir la polaire ; et puis elle coûte cher : cela ne tienne ! il se fera baroniser à Vienne ; ce bon land-ve de Hesse fera tous les frais de sa baronnie (soit 4.000 flo-) et le voilà, à la fois, étoilé et devenu M. de Grimm, baron Saint-Empire. C'est Grimm qui se moquera le plus, et le plus èrement, de Rousseau et de sa « copie » : en vérité le plus cule des deux, ce n'est pas Rousseau ; et une « si misérable rtisanerie », c'est le mot de Schérer sur Grimm, ôte à celui-ci roit de rire, comme il l'a si souvent fait et si cruellement, pires singularités de Rousseau. Grimm jouissait, sous la olution, de 40.000 livres de rentes : les quarante sous par r du « copiste » Jean-Jacques font, je crois, plus d'honneur littérature.

vant d'aborder le *Discours sur l'Inégalité* qui est, comme on , capital dans l'œuvre de Rousseau, il me faut indiquer rapi-nent, si je veux, comme on dit, être « complet », quelques ıus écrits de Rousseau. Voici d'abord une *Oraison funèbre du d'Orléans* que l'abbé D'Arthy avait commandée à Rousseau ; it un discours insignifiant, où je relève pourtant cette phrase

qui nous montre encore Rousseau sérieusement préoccupé de sa réforme morale : « On ne remarquait point entre ses maximes et sa conduite cette *opposition monstrueuse* qui déshonore nos mœurs et notre raison. » Rousseau, à cette date, est précisément désireux de faire cesser « l'opposition » qu'il y avait entre « sa conduite » passée et ses « maximes » présentes. Un autre écrit, également de peu d'importance, est un discours académique sur « la vertu la plus nécessaire aux héros » (1751). Cet écrit figure, dans les œuvres de Rousseau, sous le titre de « Discours sur cette question, proposée par l'Académie de Corse. » Il n'y avait pas proprement « d'Académie de Corse »; le général de Cursay, commandant des troupes françaises en Corse (1748-1751), avait restauré, à Bastia, l'ancienne Académie dite des *Vagabondi*, et c'est celle ci qui avait proposé la question traitée par Rousseau. Il n'y a d'ailleurs pas lieu de s'arrêter à ce « barbouillage académique », c'est ainsi que Rousseau qualifia son Discours quand il fut, à son insu, imprimé à Lausanne bien plus tard, en 1768.

Voici un dernier écrit plus curieux : depuis le grand succès du *Devin du Village*, Rousseau, devenu presqu'une autorité en musique, crut devoir dire son mot dans la fameuse querelle qui s'éleva alors et passionna tout Paris entre le *Coin du Roi* et le *Coin de la Reine*. On a raconté maintes fois cette querelle dont Rousseau parle d'ailleurs lui-même dans ses *Confessions*. Voici, pour faire court, comment l'a résumée Schérer dans son livre sur *Grimm* (p. 52) : « L'opéra, qui se jouait alors à Paris, à l'Académie royale de musique, ne jouissait que d'une faveur de convention. Tout le monde s'ennuyait, bien que personne n'osât en faire l'aveu, de cette déclamation musicale consacrée par l'autorité de Lulli, et que toute la science de Rameau n'était pas parvenue à faire sortir de sa monotonie. Sur ces entrefaites, arrivèrent à Paris les Bouffes ou, comme on disait alors, les Bouffons italiens. C'était une assez pauvre troupe, à laquelle l'Opéra fit la charité de prêter ses planches, mais qui réussit d'ailleurs à merveille. Deux sujets firent tout de suite la fortune de la bande : un chanteur, Manelli et la *prima donna*, Mlle Tonelli... La médiocrité de l'ensemble, reconnue par ceux-là même qui les patronnèrent l'

› chaudement, disparaissait sous le charme d'un art inconnu que là. Ils chantaient avec brio et ils chantaient du Pergo- . » Le parti qui soutenait la musique française, composé tout, dit Rousseau, des grands, des riches et des femmes, se semblait à l'Opéra, sous la loge de la reine; l'autre parti, qui t pour les Italiens, remplissait tout le reste du parterre et alle, mais son foyer principal était sous la loge du roi ; d'où ent ces noms de *coin du roi* et *coin de la reine*. Rousseau es amis étaient pour la musique italienne que Grimm exalta, dépens de la musique française, dans son *Petit prophète de aischbroda;* Rousseau écrivit, de son côté, sa *Lettre sur la ique française* (1753). Le pamphlet de Grimm, qui eut un cès fou, est un pastiche assez plaisant, quoiqu'un peu trop g, de la Bible. La lettre de Rousseau est plus sérieuse ; elle utait par une impertinence à l'égard de la musique natio- e : rappelant l'histoire, contée par Fontenelle, de la dent d'or laquelle on discuta si longtemps, sans vérifier le fait lui- me; et l'on sait qu'on s'aperçut à la fin que la dent n'était pas r ; « pour éviter un semblable inconvénient, disait Rousseau, nt de parler de l'excellence de notre musique, il serait peut- e bon de s'assurer de son existence et d'examiner d'abord, non si elle est d'or, mais si nous en avons une. » Rousseau onte que sa lettre souleva contre lui toute la nation, qui se t offensée dans sa musique ; il prétend même que sa vie fut en ger, car l'orchestre de l'Opéra avait fait le projet de l'assas- er. On a vu là l'outrecuidance ordinaire à notre auteur. En lité, Rousseau n'exagère ni l'importance de sa lettre, ni les gers qu'elle lui fit courir; j'en donnerai pour preuves deux oignages contemporains. Le P. Castel dans *L'Homme moral osé à l'homme physique* (p. 51), s'adressant à Rousseau, dit : ur la musique italienne ou française, vous avez, il y a deux ›, pensé faire une sorte de révolution dans les arts, sinon dans mœurs. » Et Sénac de Meilhan (dans son livre sur le *Gouver- nent, les mœurs et les conditions en France*) écrit : « Ceux i connaissent la nation, qui l'ont vue s'enflammer pour des siciens, *menacer la vie de Jean-Jacques Rousseau* pour une

différence de sentiment en musique... » Rousseau fut, en tous cas, puni de son audace et très injustement, par un mauvais procédé : on lui refusa son droit d'entrée à l'Opéra, bien qu'il eût stipulé, en cédant sa pièce du *Devin*, qu'il aurait ses entrées à perpétuité. Mais en voilà assez sur cet incident, dont on pourra d'ailleurs trouver les détails dans les *Confessions* : j'ai hâte d'arriver au *Discours sur l'Inégalité*.

CHAPITRE IX

LE DISCOURS SUR L'INÉGALITÉ

’Académie de Dijon venait de mettre au concours, en 1753, e nouvelle question : rechercher l'origine de l'inégalité parmi hommes. Rousseau résolut de concourir. Pour méditer plus aise sur ce grand sujet et travailler dans le milieu qui pouvait, sait-il, l'inspirer le mieux, il se fixa pour une semaine à Saint-rmain : « Tout le jour enfoncé dans la forêt, j'y cherchais, j'y uvais l'image des premiers temps dont je traçais fièrement stoire ; je faisais main basse sur les petits mensonges des hom-s ; mon âme s'élevait auprès de la Divinité. » De ces méditations tit le Discours sur l'Inégalité. Rousseau n'eut pas le prix ; is il eut mieux qu'une couronne académique ; il agita et leva l'opinion publique et désormais, par ce Discours, il it donné sa mesure : il était l'homme le plus éloquent de son cle. De plus, il avait trouvé le principe qui va le guider désor-is dans ses recherches, car ce Discours est la clef de l'œuvre t entière de Rousseau. Grimm a dit avec raison : « Ce Discours peut-être, de tous les ouvrages de cet homme célèbre, le plus ginal et le plus important. Il contient les germes de tout ce il a écrit depuis ». (*Correspond. littér.*, X, 313). Il convient nc d'étudier avec la plus grande attention ce second Discours

bliographie : *Le Discours sur l'inégalité. Confessions*, P. II, L. VIII. — rèce : *De natura rerum*, livre V. — Buffon : *Histoire naturelle. Epoques de ature*. — Du Tertre : *Histoire générale des Antilles*, 1667, 4 vol. — P. Kolbe : *cription du cap de Bonne-Espérance...*, 1743. — *Histoire générale des ages*, t. III, 1747. — *Lettre au sujet du Discours de Rousseau sur l'orig. de g.*, par Philopolis (Ch. Bonnet), 1755. — Rousseau : *Lettre à M. Philopolis*. — ile Faguet : *Le Socialisme en 1907*.

de Rousseau. Pour cela, j'essaierai d'abord d'en expliquer *la genèse*, puis de l'*analyser*, et enfin d'en faire entrevoir toute la *portée*.

La Genèse du second Discours

Voyons d'abord, et avant tout, dans quelle situation se trouvait Rousseau, quelles préoccupations et *quels sentiments particuliers l'agitaient* au moment où il composa son second Discours. En 1753, il habite encore, rue Grenelle-Saint-Honoré, un logis plus que modeste, meublé, nous le savons, grâce « aux secours de Mme Dupin ». Il vit là avec l'ancienne lingère de son hôtel, Thérèse Le Vasseur. Y a-t-il des enfants à la maison? il pourrait y en avoir : un est né en 1747, un autre en 1749 et un troisième en 1750; Rousseau les a tous les trois envoyés à l'hôpital et je me le figure aisément, au sortir d'un de ces hôtels somptueux, où il a vu la société la plus choisie, rentrant dans son triste logis pour y entendre peut-être les plaintes, trop légitimes, de Thérèse qui, elle, est restée mère, qui l'a été du moins assez, nous le savons par Rousseau, pour s'opposer à cet horrible exode de tous ses enfants. Comment donc Rousseau a-t-il pu agir ainsi? Il mangeait, nous dit-il dans ses *Confessions*, à une table d'hôte où ces façons commodes de se débarrasser de ses enfants se racontaient comme choses très ordinaires ; s'il a fait comme les autres, c'est la faute de son milieu, c'est-à-dire de la société : la société est donc mauvaise. Et d'ailleurs, que seraient devenus ses enfants dans une société qui n'est bonne qu'aux riches? malheur à l'enfant pauvre! il sera plus sûr, à l'hospice, de ne pas mourir de faim. Rousseau dira dans une note de son Discours sur l'inégalité : « il est clair qu'il faut mettre sur le compte de la société... l'exposition d'une multitude d'enfants, victimes de la misère de leurs parents ». Et deux ans avant ce Discours, le 20 avril 1751, il écrivait à Mme de Francueil : « Il ne faut pas faire des enfants quand on ne peut pas les nourrir? pardonnez-moi, Madame; la nature veut qu'on en fasse, puisque la terre produit de quoi nourrir tout le monde : mais c'est l'état des riches, c'est

ɜ état qui vole au mien le pain de mes enfants... C'est un ıeur dont il faut me plaindre, non un crime à me reprocher ». ıilà les raisons, ou plutôt les sophismes, dont il se paie et à e desquels il s'efforce de faire taire sa conscience et d'étouffer 'emords : cependant ses remords, j'en suis sûr, le ressaisis- et passent, transposés, dans son Discours, pour l'envenimer, et · lui donner je ne sais quel âpre accent de révolte et de haine. ı entrons plus avant dans son âme : il a fait tout cela, c'est-à- des crimes contre nature, contre cette nature même qu'il te à cette heure ; il se rend compte de toute la gravité de sa ɜ (il le dira un jour), et cependant il sent aussi, il n'en peut ter aux transports qui l'agitent quand il écrit, il sent en lui .our, plus que cela : l'enthousiasme de la vertu. Son enthou- me est sincère, car il s'attendrit au récit d'une belle action et a pas tout à fait tort quand il affirme que « son talent était ns dans sa plume que dans son cœur et né uniquement d'une ın élevée et fière de penser. » Comment se fait-il donc, qu'avec ; ces bons et nobles sentiments, il ait commis des actions l peut essayer d'expliquer, mais qu'au fond il sait être mau- es et même abominables ? D'où vient cette contradiction nge entre son cœur et sa conduite ? *C'est qu'il est né bon et la société l'a corrompu.* Voilà la solution de ce poignant ɔlème et voilà aussi, ce que cherchait son âme désemparée et ɔissée, voilà sa suprême excuse : c'est la société qui rend mme mauvais, car c'est elle qui a introduit *l'inégalité* parmi ıommes, elle qui a fait des riches et des pauvres, des heureux es malheureux. Il est, lui, parmi les pauvres, et, de plus, il t pas de ces pauvres qui se résignent : se résigner ! il ne le t pas, parce qu'il y a trop de disproportion entre son génie et ıauvreté et que cette disproportion est une iniquité. Et il ne eut pas encore parce qu'il est un passionné et un vaniteux, arce que, de toutes les blessures d'amour-propre que lui a ːs cette inégalité choquante, entre son mérite et sa fortune, ıé en lui un sentiment, que n'ont connu ni Diderot, ni Grimm, 'oltaire : *la haine du riche.* Pour exprimer ce sentiment, ou ôt, cette passion mauvaise, il saura trouver, au cours de son

16

œuvre, des cris de colère et des formules enflammées; mais déjà, dans le Discours sur l'inégalité, c'est cette haine du puissant et du riche qui, s'ajoutant au remords de ses fautes, va lui dicter ses plus ardentes invectives contre les inégalités sociales.

Nous avons de lui un opuscule inachevé, dont nous ignorons la date exacte, mais qu'on peut placer, je crois, sans crainte de se tromper, entre 1749 et 1756, c'est-à-dire à l'époque à peu près de son second Discours. Or cet opuscule, intitulé *Discours sur les richesses*, nous éclaire pleinement sur les dispositions d'esprit où il se trouvait quand il écrivit le Discours sur l'inégalité. Deux citations suffiront pour nous édifier : « ils (les riches) osent transformer leurs amis en valets. » Il vient de dire « qu'il est plus commode de donner un liard à un mendiant que de s'intéresser à son infortune », et il ajoute: « j'avoue qu'il est plus commode encore d'être dans un bon carrosse bien roulant qui, pour toute réponse, couvre de boue le visage du pauvre. » Voilà donc les réflexions qui lui venaient à l'esprit quand il songeait à ces richissimes financiers chez lesquels il fréquentait alors. Nous trouverons, heureusement, autre chose que des souvenirs et des rancunes dans le Discours sur l'inégalité ; mais ce qu'il y aura de personnel et de particulièrement ému, il me semble que nous savons dès maintenant comment nous devrons l'entendre et l'interpréter.

Après avoir rattaché à la vie et aux sentiments personnels de Rousseau le Discours sur l'inégalité, il convient d'indiquer brièvement comment ce Discours peut s'expliquer en partie par *l'époque même* où il fut écrit ; cette époque de notre histoire étant connue, il me suffira de la rappeler au lecteur. On voyait alors à Paris, devant la colonnade du Louvre, une foule de petits fripiers qui étalaient en plein vent leurs sordides guenilles, et la splendeur de l'édifice ne faisait que mieux ressortir la misère de ces petites gens. Splendeur et misère, ce contraste-là était en raccourci l'image de la France, et jamais peut-être n'avait plus éclaté à tous les yeux cette inégalité des conditions qui va faire l'objet du Discours de Rousseau.

Déjà Vauban, en 1707, dans son *Projet de dîme royale*, portait

le nombre des familles aisées à 10.000 ; on peut, je crois, le porter vers le milieu du siècle, à 15.000 environ *sur 22 millions* de Français. « La France, dit Sismondi, présentait alors le contraste le plus étrange : la vraie nation, celle qui habitait les provinces, était réduite à un état de souffrance, de pénurie, d'oppression, qu'elle n'avait jamais connu, même dans les siècles de la plus grande barbarie. La France, au contraire, que connaissaient les étrangers, celle qui se montrait à Paris et à Versailles était plus brillante, plus enjouée qu'aux temps du règne de Louis XIV. Dans les campagnes, la taille et les gabelles écrasaient l'agriculture : à Paris, au contraire, d'immenses richesses circulaient parmi les fermiers-généraux et les financiers. »

Or, d'une part, c'étaient précisément, on l'a vu, ces fermiers-généraux et ces financiers que fréquentait Rousseau à l'époque de son Discours : les La Popelinière, les Dupin, les d'Epinay, dont le train follement dispendieux ruinait des populations entières ; et, d'autre part, ces populations des campagnes si misérables, personne ne les connaissait mieux, n'avait vu de plus près leurs misères que le vagabond Jean-Jacques ; qu'on se rappelle seulement la soirée qu'il passa chez ce paysan qui « cachait son pain à cause de la taille et son vin à cause des aides ; car il serait un homme perdu si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim. Tout ce qu'il me dit à ce sujet, et dont je n'avais pas la moindre idée, me fit une impression qui ne s'effacera jamais. Ce fut là le germe de cette haine inextinguible qui se développa depuis dans mon cœur contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs » (*Confessions*, l. I, ch. IV).

Je sais quelle part il faut faire ici à l'exagération et, si l'on veut, à la déclamation ; et je n'oublie pas davantage que le progrès des idées et des mœurs avait en un sens adouci, et comme atténué, au XVIII[e] siècle, certaines inégalités sociales ; et une des meilleures preuves, je crois, qu'on en pourrait donner, c'est justement l'accueil empressé que les salons de Paris faisaient à de petites gens, tels que Rousseau. Mais, d'une part, ce progrès des idées avait fait les esprits plus indépendants et plus fiers ; et, d'autre

part, ce progrès des mœurs, en rapprochant, à Paris du i les distances, les avait rendues plus sensibles et plus humil les petites inégalités sociales étant celles précisément don frent le plus les amours-propres. Au moyen âge, la distan tellement infinie entre un baron et un vilain qu'on n'im même pas un autre ordre de choses et qu'on supposait actuel établi de toute éternité. Au XVIIIe siècle, les b s'étant abaissées, les petits voyaient de trop près les sple des grands pour n'en pas être offusqués et ne s'en pas in c'est cette indignation même qui va éclater et gronder Discours de Rousseau.

Le Discours sur l'inégalité comprend : une Dédicac j'aurai à m'occuper plus loin, car elle est intimement l biographie de Rousseau, une Préface, et des notes écrite rieurement au Discours et dont je parlerai après le Disc enfin le Discours, qui se compose lui-même d'un court pré et de deux parties distinctes. Dans la première partie, R fait une histoire, intéressante et curieuse de l'humanité a création de la propriété et avant la naissance des société la deuxième partie, on voit naître, avec la propriété, miers gouvernements et, par eux, se multiplier et s'accen inégalités sociales avec tous les malheurs qu'elles tra leur suite.

Le vrai texte de la question posée par l'Académie d (les œuvres de Rousseau ne donnent que le texte tronqué) suivant : « Quelle est la source de l'inégalité des co parmi les hommes ; si elle est autorisée par la loi naturel le voit, le texte même de la question posée impliquait, étant hors de doute, l'existence de la loi naturelle ; et on dait aux concurrents de juger les inégalités sociales par à cette loi, demande qui est, à elle seule, un témoig progrès des esprits, même en province, au milieu du XVIII Les académiciens de Dijon semblaient, par leur question provoquer toutes les audaces ; pourtant le Discours de R allait dépasser leur attente ; j'imagine qu'en le lisant avancés d'entre eux reculèrent devant les hardiesses d

es témérités de langage que je vais analyser, et ils durent ner en séance à peu près comme Rousseau l'a fait dans ses *fessions* : « Ce n'est pas pour des pièces de cette étoffe que t fondés les prix des Académies. » Voyons donc en détail de lle étoffe est faite cette pièce fameuse.

INTRODUCTION

l y a, selon Rousseau, deux sortes d'inégalités : les unes, *urelles* et résultant des différences corporelles et intellectuelles; autres, *politiques*, créées par les privilèges de la richesse et de puissance. Existe-t-il, entre ces deux espèces d'inégalités, une son essentielle ? il est, répond ironiquement Rousseau, inutile a chercher, si on cherche librement la vérité. Mais, *à l'origine*, égalité politique n'a-t-elle pas découlé de l'inégalité natu-e ? Rousseau, notons-le, ne s'inquiète pas de le rechercher. moment où la violence fut remplacée par le droit, c'est-à-dire *ature* par la *loi*, on vit ce prodige que le plus fort se soumet- au plus faible et c'est ce prodige qu'il faut expliquer. Les phi-phes, dit Rousseau, pour étudier le fondement des sociétés, bien étudié l'état de nature ; mais, erreur initiale, et qui ait leurs études : ils parlaient de l'homme sauvage et ils pei-ient l'homme civil. Et d'ailleurs l'état de nature a-t-il vrai-nt existé ? non, lisez la Bible : Adam est éclairé par Dieu. nmençons donc par écarter les faits. — Rousseau veut dire plement, on s'est souvent mépris sur sa pensée : *les faits* s sont inconnus, sont donc inexistants pour nous. — Consé-mment, il ne s'agira pas ici de *vérités historiques*, mais de *sonnements hypothétiques* ; voici ce qu'il entend par là : mme naturel n'a pas réellement vécu, puisque chez le pre-er homme, et dès le lendemain de la création, les lumières de u se sont ajoutées aux lumières naturelles. Faisons tout de me comme si Dieu n'avait pas parlé à l'homme et comme si raison ne s'était révélée à l'homme que très tard ; en un mot, pposons l'homme dans les mains de la seule nature ; et cet mme naturel voyons, non ce qu'il a fait (il n'a pas existé) ;

mais, à le supposer réel, ce qu'il *a dû faire*. Comment le savoir? rien de plus simple : il n'y a qu'à lire dans le livre de la Nature. Quel livre? demanderons-nous à Rousseau : nous connaissons des livres écrits par Dieu, ou réputés tels, et ce sont les livres sacrés; nous connaissons des livres écrits par les hommes et ce sont, pour le sujet qui nous occupe, les histoires des peuples ; mais où est le livre de la Nature et aussi qu'est-ce que la Nature? La nature est la nature, tout le monde entend cela au XVIIIe siècle, et ce mot magique n'a, paraît-il, pas besoin d'être défini. On ne définit pas, en effet, les Divinités ; or la Nature est une déesse, peut-être cachée (*Dea abscondita*), mais qui va ici se découvrir à nous, car Rousseau est son prophète ; et n'est-ce pas, jugez en, d'un ton prophétique qu'il annonce les révélations qu'il va faire au genre humain, son auditeur . « ô homme, dans quelque contrée que tu sois, écoute : voici ton histoire, telle que j'ai cru la lire, non dans les livres de tes semblables, qui sont menteurs, mais dans la nature qui ne ment jamais. »

Ecartons ce charlatanisme et disons simplement que Rousseau, ayant à traiter un sujet terriblement difficile, a fait exactement ce que feront toujours ceux qui entreprendront d'écrire, c'est-à-dire, faute de documents, d'imaginer les premiers âges de l'humanité. Comme tous les auteurs aventureux de cette pré-histoire, il est allé, et très sagement, du connu à l'inconnu ; il s'est aidé, par exemple, de ce qu'on savait de son temps sur la vie des hommes qu'on suppose le plus près de la nature, à savoir les sauvages ; et, pour connaître ceux-ci, il a bel et bien puisé dans « les livres menteurs de ses semblables », j'entends, des voyageurs qui avaient écrit des récits de leurs voyages chez les peuples non civilisés ; nous verrons comment il s'est servi de leurs ouvrages et comment même il a, ce qui est assez piquant, répété trop crédulement leurs « mensonges ». Il a ensuite, dans l'homme tel qu'il est aujourd'hui, puisé de quoi construire l'homme primitif, en essayant, comme on l'a toujours fait, de démêler ce qui en nous est *naturel*; et nous ne pouvons, si l'on y réfléchit, entendre par ce mot qu'une seule chose : est, ou nous paraît naturel, ce que nous retrouvons *toujours* en nous sous tous

s déguisements et à travers les variations infinies des mœurs et
es coutumes; par exemple: l'instinct de conservation, l'égoïsme,
pitié, l'amour maternel. Attribuant alors, avec assez de raison,
s instincts, ou d'autres semblables, aux premiers hommes,
en a *déduit* leur histoire et cette histoire n'est vraisemblable
e pour autant que son *inventeur* a été perspicace et ingénieux.
fin, une histoire aussi conjecturale ne peut être intéressante
e si elle est écrite par un homme d'imagination et par un
ète, un poète seul pouvant se faire vraiment le contemporain
premiers âges de l'humanité. Mais si l'on apporte, dans
te divination des âges anté-historiques, des idées préconçues
des colères de polémiste, on pourra écrire des pages aussi
sses qu'éloquentes : il y en a de telles dans le Discours de
usseau ; ce sont celles qui lui ont été dictées par ses rancunes
déclassé; mais il y en a aussi de très belles et de très origi-
es et ce sont celles que lui a soufflées le poète qui était en lui,
poète que nous avait fait pressentir le premier Discours et qui
se dégager et se révéler pleinement à nous.

PREMIÈRE PARTIE

ans remonter à ces premiers âges du monde, où l'homme
ait qu'un animal comme un autre (l'anatomie comparée
ant pas assez avancée pour nous renseigner sur ces origines
taines), Rousseau prend l'homme tel que nous le voyons
ourd'hui : « marchant à deux pieds, se servant de ses deux
ins, comme nous faisons des nôtres, portant ses regards sur
te la nature et mesurant des yeux la vaste étendue du ciel. »
voilà, tel, ou à peu près, qu'il est sorti des mains de la nature.
vit heureux, parce qu'il a peu de besoins. Je le vois, dit
usseau, et il le voit avec son imagination de poète, se rassa-
nt sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant
lit au pied du même arbre qui lui a fourni ses repas. Ses
miers progrès, il les doit à l'imitation des animaux : ce n'est
lentement qu'il s'achemine et « s'élève jusqu'à l'instinct des
es. » — L'homme a-t-il vraiment pris ce détour? A-t-il eu

besoin des leçons des animaux pour créer son industrie, pour inventer les arts et pour apprendre à vivre en société? De modernes sociologues l'affirment; et il est possible, en effet, que l'adresse ou la ruse de certains animaux lui ait suggéré certains procédés de détail : il me paraît pourtant que, même sans l'aide des animaux, l'homme, rien qu'avec ses facultés naturelles, a fort bien pu trouver tout seul la science, l'art, tout ce qui lui donne, en un mot, non seulement le premier rang, mais une place à part et fait de lui un être hors de pair dans la création. Il est d'usage, depuis Montaigne, et Rousseau ici encore est son disciple, d'exalter l'animal aux dépens de l'homme; mais il est par trop facile de réfuter ces détracteurs, plus ou moins spirituels, de l'humanité. Ainsi, et pour ne prendre qu'un exemple, il est clair que l'homme ne court pas aussi vite que le lièvre; mais il est un certain nombre de choses que le lièvre ne fait pas et ne fera jamais : ne serait-ce qu'un civet de lièvre.

Au reste, après avoir fait l'homme, à l'origine, inférieur aux animaux, Rousseau nous le dépeint, à l'*état sauvage*, bien supérieur à l'*homme civilisé*. Sans doute, convient Rousseau, le civilisé, avec toutes ses machines, l'emporte sur le sauvage; cependant ces deux hommes, mettez-les nus et désarmés, en face l'un de l'autre, et vous verrez un combat plus inégal encore : mais ce n'est plus le civilisé qui aura l'avantage. — Même dans ce corps-à-corps, je parierais plutôt pour le civilisé : la paléontologie nous apprend, en effet, que les hommes primitifs étaient loin d'être ces robustes géants qu'on a imaginés, par analogie avec les gigantesques rhinocéros dont on a retrouvé les ossements énormes. Ces hommes, dits paléolithiques (1), étaient, en réalité, plus petits que les hommes actuels de taille moyenne. Ajoutez qu'ils se nourrissaient très mal : à cette époque très primitive où se place Rousseau, les hommes, ne sachant pas encore faire du feu, mangeaient de la viande crue : ce n'était pas ce qui pouvait les rendre nerveux et forts. Au reste, la question est mal posée : il ne s'agit pas, pour juger de la valeur respective du sauvage et du

(1) Voir Mortillet : *Le préhistorique*, p. 326.

civilisé, d'imaginer un combat entre ces deux hommes ; Rousseau devait mettre, en face d'une bête féroce, ici un sauvage, aussi vigoureux que ceux qu'il admire, là un civilisé, aussi faible que ceux qu'il méprise, mais armé d'un bon fusil : et il aurait dû nous dire de qui il aurait mieux aimé prendre la place, du sauvage ou du civilisé. Si l'on voulait, à tout prix, maintenir l'hypothèse de Rousseau, je dirais alors que l'expérience imaginée par lui, d'un combat singulier entre un sauvage et un civilisé, a été plus d'une fois réalisée : ainsi, dans son voyage autour du monde, La Pérouse s'amusait souvent à faire lutter ses matelots avec les indigènes des terres où ils abordaient : presque toujours les matelots avaient le dessus.

Dans son enthousiasme pour l'homme primitif, Rousseau nous le montre, une pierre dans une main, un bâton dans l'autre, c'est-à-dire, avec les seules armes que lui a fournies la nature, luttant avec avantage contre les plus terribles animaux ; et même, ajoute-t-il, s'il a le désavantage, l'homme peut toujours fuir ; — mais si son adversaire court plus vite que lui ? d'ailleurs, continue-t-il, aucun animal ne fait naturellement la guerre à l'homme « hors le cas d'une extrême faim » — oui, mais s'il a faim ? et il y a des loups qui ont une faim bien vorace. Les Caraïbes, nous apprend Rousseau d'après Corréal, s'exposent hardiment dans les bois, armés seulement de la flèche et de l'arc et « aucun d'eux n'a été dévoré des bêtes », — ou, s'il l'a été, il n'est pas venu le dire à Corréal. En réalité, les bêtes monstrueuses des temps primitifs ont dû faire d'épouvantables hécatombes des pauvres humains sans défense : « Si nous songeons, dit un sociologue contemporain, que dans l'Inde plusieurs milliers d'individus périssent chaque année sous la griffe du tigre, nous comprendrons facilement ce qui devait arriver dans les temps primitifs où l'homme, moins protégé que l'Indien actuel, avait affaire aux tigres d'alors, plus vigoureux qu'aujourd'hui (1). »

Mais l'homme a, dit Rousseau, des ennemis bien plus terri-

(1) Cosentini : *La Sociologie génétique*, p. 63.

bles que les animaux, à savoir les maladies, lesquelles sont, ajou-te-t-il, le lot de l'homme vivant en société. Rousseau, disons-le en passant, fait bon marché des bêtes féroces : à Paris, dans sa rue Saint-Quentin, elles lui apparaissaient évidemment peu redou-tables. A propos des maladies, il nous prévient qu'il ne décla-mera pas contre les médecins — il pourrait y en avoir parm ses juges à l'Académie de Dijon ; — il se borne donc à déclare que nous nous donnons certainement plus de maux que l médecine n'en peut guérir : nous nous rendons malades à plaisir par nos excès, nos veilles et *nos études*, et c'est ici qu Rousseau place son mot fameux : « Si la nature nous a destiné à être sains (ce qui n'est pas douteux pour lui), j'ose presque assurer que la réflexion est un état contre nature et que *l'homm qui pense est un animal dépravé* ». — Mais si la nature nous donné un cerveau, ne serait-ce pas peut-être pour nous e servir?

Au reste, Rousseau va avec tranquillité continuer à se « dépra-ver » lui-même, en continuant à « réfléchir » sur l'état de nature Donc ces heureux sauvages ne connaissent pas d'autres mala-dies que les blessures et la vieillesse : Platon ne nous dit-il pa qu'on employait, à la guerre de Troie, certains remèdes qui nous le savons maintenant, excitent certaines maladies? preuv que ces maladies n'existaient pas encore ; et « l'on ferait don très aisément l'histoire des maladies humaines en suivant cell des sociétés civiles. » L'argument est curieux : tel remède, employé pour combattre une maladie, peut nous en donner un autre ; donc, conclut Rousseau, on ne souffre pas encore de cette autre. Il fallait conclure : donc on ne s'est pas encore aperçu qu'il donnait cette autre et c'est là, peu s'en faut, l'his-toire de la médecine. Voici un argument de même force et aussi amusant : « Selon ce que rapporte Celse, la diète, aujourd'hui si nécessaire, ne fut inventée que par Hippocrate. » Qu'est-ce que cela prouve? tout simplement qu'on ne jeûnait pas systémati-quement avant Hippocrate, mais non pas du tout, ce qui est l'idée de Rousseau, qu'on n'eût pas besoin de jeûner, tant on était sobre. Et cette conclusion de Rousseau, contraire à la

logique, ne l'est pas moins, je crois, à la réalité ; car les sauvages, ne mangeant pas toujours à leur faim, et jeûnant même souvent, mais *malgré eux*, devaient se jeter gloutonnement sur la proie enfin conquise et se donner de formidables indigestions ; et qu'Hippocrate eût déjà prescrit ou non la diète, la nature, c'est-à-dire leur voracité seule, suffisait à la leur imposer. Qu'on lise, par exemple, dans Lubbock (*L'homme avant l'histoire*, p. 348), comment les sauvages d'Australie s'enduisent de graisse tout le corps pour mieux entrer dans une baleine qui s'est échouée sur le rivage, et qu'ils mangent toute crue ; « pendant des jours entiers, ils se gorgent de cette viande pourrie. »

Il est vrai que Rousseau donne aux premiers hommes, avec une santé à toute épreuve, une vigueur exceptionnelle ; « car il faut bien se garder de confondre l'homme sauvage avec les hommes que nous avons sous les yeux. » Voyez les animaux, tels que le cheval, le taureau ou l'âne : domestiqués, ils s'abâtardissent ; il en est ainsi de l'homme ; en se civilisant, il devient faible, craintif et rampant. — C'est le contraire qui est la vérité : il ne faut plus aujourd'hui, comme le faisaient jadis les poètes, célébrer l'âge heureux où (c'est un vers de Dryden), « libre de tout frein, courait dans les bois le noble sauvage » ; mais il convient plutôt de s'attrister, avec les modernes sociologues mieux informés, sur cet âge de fer où « privé de toute société (c'est ainsi que parle Bagehot) rampait dans les bois le sauvage tremblant. » Ne savons-nous pas, par expérience, que le sauvage ne fournit pas la moitié du travail que donne normalement l'ouvrier des villes et qu'en conséquence, mal armé et à peine vêtu, l'homme primitif avait peine à se défendre contre des animaux plus forts et plus agiles que lui ? Rien n'est donc moins justifié que le dédain de Rousseau pour les premières inventions de l'industrie humaine : « il est clair que le premier homme qui se fit des habits et un logement se donna des choses peu nécessaires, puisqu'il s'en était passé jusqu'alors ». — Il s'en passait ; mais quand la bise soufflait, il grelottait ; il souffrit moins, du jour où il sut se couvrir d'une peau de bête et s'abriter dans sa hutte de bois ou de pierre.

Jusqu'ici Rousseau s'est surtout occupé de l'*homme physique* « simple machine ingénieuse » ; il va maintenant envisager l'*homme moral* : ce qui le constitue et le distingue des bêtes c'est, dit-il, la liberté qui lui permet, ce que ne peuvent faire les bêtes, de s'écarter des lois prescrites par la nature. Mais quel usage l'homme va-t-il faire de sa liberté ? « Un chat mourrait de faim sur un tas de fruits, quoiqu'il pût très bien se nourrir de cet aliment qu'il dédaigne ; » il ne connaît que la voix de la nature. Nous avons sur ce chat l'avantage suivant : l'homme dissolu se livre (précieux privilèges de l'esprit et de la liberté !) à des excès qui le tuent. — Oui, mais l'homme, qui n'est pas dissolu, se fait une bonne cuisine qui le fait vivre et très agréablement. Si, dès ce premier stade, Rousseau songe à la débauche et non pas simplement à l'art naissant de préparer les mets, c'est parce que, dans les premières conquêtes de l'humanité, il ne veut voir (comme dans son premier Discours) que les abus et les maux dont il faut payer ces conquêtes ; et que progresser, c'est-à-dire, user de notre « esprit », au lieu de nous borner à satisfaire les naturelles exigences de nos « sens », c'est, il le répète, se dépraver. Selon lui ce qui distingue véritablement l'homme de l'animal, ce n'est pas tant l'intelligence que la liberté ; car, après tout, l'animal a des idées et « les combine » ; ainsi fait l'homme ; et, donc, au point de vue de l'entendement, il n'y a, de l'homme à la bête, de différence que du plus ou moins. Vaut-il la peine de faire remarquer à Rousseau qu'un Montesquieu, qui vient de « combiner » après les avoir cherchés tant d'années, les principes des gouvernements et des lois, et un chien qui combine machinalement quelques pauvres semblants d'idées, il y a un peu plus qu'une différence de degré ? Mais pourquoi donc Rousseau tient-il tant à faire de la liberté la seule marque distinctive de l'homme ? pour mieux étaler ensuite le mauvais usage que l'homme va faire de cette liberté qui le soustrait, pour son malheur, à la clairvoyante tutelle de la bonne nature.

Rousseau continue (ou, plus exactement, je continue de résumer Rousseau) : on peut discuter sur la liberté, mais il y a une chose sur laquelle il n'est pas de contestation possible, à savoir :

ce qui distingue très certainement l'homme de la bête, c'est *la perfectibilité*, fruit de la liberté humaine. L'homme peut se modifier ; la bête, non ; elle reste toute sa vie ce qu'elle est en naissant. On va voir à l'œuvre cette précieuse perfectibilité : grâce à elle, l'homme acquiert des lumières et des vices qui le rendent très malheureux et le font retomber plus bas que la bête. « Il serait pourtant affreux, s'écrie Rousseau, de louer comme un être bienfaisant le premier qui suggéra à l'habitant des rives de l'Orénoque l'usage de ces ais qu'on applique sur les tempes des enfants, et qui leur assurent du moins une partie de leur imbécillité et de leur bonheur originel. » Voilà, en effet, une conséquence affreuse, mais tout à fait logique, de sa thèse ; et *il faut donc* regretter de n'être pas né sur ces bords heureux de l'Orénoque, au lendemain du jour où un vrai bienfaiteur de l'humanité inventa ces ais merveilleux, protecteurs de notre ignorance et de notre félicité primitives.

Quand Buffon trace, dans sa septième Époque de la nature (1778), les premiers progrès de l'humanité, je crois bien qu'il songe à l'auteur du Discours sur l'inégalité, tant il prend le contre-pied de toutes les affirmations de Rousseau. Aux thèses de celui-ci, c'est-à-dire, au bonheur des sauvages isolés, à la naissance tardive et funeste de la société, et enfin à la malédiction lancée contre la science, voici le tableau qu'il oppose : les premiers hommes, témoins des mouvements de la terre encore récents et très fréquents, n'ayant que les montagnes pour asiles contre les inondations, chassés souvent de ces mêmes asiles par le feu des volcans, *tremblants sur une terre qui tremblait sous leurs pieds*, nus d'esprit et de corps, exposés aux injures de tous les éléments, victimes de la fureur des animaux féroces, dont ils ne pouvaient éviter de devenir la proie ; tous également pénétrés du sentiment commun d'une terreur funeste, tous également pressés par la nécessité, n'ont-ils pas *très promptement* cherché à se réunir, d'abord pour se défendre par le nombre, ensuite pour s'aider et travailler de concert à se faire un domicile et des armes ? » Et avec quel enthousiasme et quelle reconnaissance de savant Buffon salue « ce premier peuple de l'Asie digne

de tous nos respects, comme créateur des sciences, des arts, de toutes nos institutions utiles ! » et il ajoute aussitôt, comme pour mieux marquer la distance infinie qui le sépare de l'auteur du Discours sur l'inégalité : « ce premier peuple a été très heureux, *puisqu'il* est devenu très savant. » Enfin énumérant les premières conquêtes de la science, il nous montre, avec une légitime fierté, « l'homme se rendant capable de modifier les influences du climat qu'il habite et d'en fixer la température au point qui lui convient, convertissant les déserts en guérets, les bruyères en épis et changeant peu à peu la surface de la terre. » Partout donc, et de plus en plus, l'homme *a ajouté à la nature* et, au lieu de l'en plaindre ou de le maudire, comme fait Rousseau des premiers inventeurs, Buffon admire et bénit le labeur intelligent qui nous a donné le blé : « le grain, dont l'homme fait son pain, n'est point un don de la nature, mais le grand, l'utile fruit de ses recherches et de son intelligence dans le premier des arts ; nulle part sur la terre on n'a trouvé de blé sauvage et c'est évidemment une herbe perfectionnée par ses soins ; il a fallu reconnaître et choisir, entre mille et mille autres, cette herbe précieuse, la semer, la recueillir nombre de fois ; tout nous démontre que c'est la plus heureuse découverte que l'homme ait jamais faite » ; pages touchantes, que je n'ai pu m'empêcher de citer, tant elles s'opposent heureusement aux furieuses déclamations de Rousseau contre les inventeurs « du fer et du blé qui ont perdu le genre humain. »

A l'inverse des philosophes de l'Encyclopédie, pour lesquels la raison sortit, armée de pied en cap, de la tête des premiers hommes qui commencèrent à penser avec les prétendues « lumières naturelles », Rousseau, qui devait écrire, aux débuts de ses Confessions, le mot connu : « Je sentis avant de penser », comprend, mieux que les rationalistes de son temps, la primauté des passions dans la vie et même dans l'intelligence : « c'est par leur activité, dit-il dans son Discours, que notre intelligence se perfectionne ; nous ne cherchons à connaître que parce que nous désirons de jouir et il n'est pas possible de concevoir pourquoi celui qui n'aurait ni désirs ni craintes, se donnerait la peine de

aisonner. » Les passions naissent de nos besoins et elles pro-ressent avec nos connaissances ; et le sauvage, qui est si dénué connaissances, n'a que les passions qui naissent des besoins aiment naturels. Aussi les seuls biens qu'il connaisse dans nivers sont « la nourriture, une femelle et le repos ; les seuls aux qu'il craigne sont la douleur et la faim », mais « non pas mort », car l'animal ne sait pas ce que c'est que mourir. — animal, c'est possible, mais l'homme ? et je dis : l'homme le us près de la nature et le plus primitif qu'on puisse imaginer.

conçois d'une tout autre manière ses premiers sentiments en ésence de la mort : cet être qu'il aimait, avec qui il vivait et uait naguère, qui a peut-être pansé ses blessures (puisque ousseau ne refuse pas aux premiers hommes la pitié), cet re qui avait fini comme par faire partie de lui-même, il le voit ut à coup gisant inerte et décoloré ; il l'appelle en vain : il ort, il va sans doute se réveiller ; il essaie de réchauffer ses embres glacés ; son compagnon est muet et sourd : que s'est-il nc passé ? le sauvage ne comprend pas (comprenons-nous vantage ?) et alors il *réfléchit* sur ce spectacle où se perd son scure intelligence ; il médite, en un mot, sur la mort, et de tte méditation vont naître les religions et les philosophies. ites que l'homme ne meure pas et jamais il ne songera à ilosopher sur sa destinée et à imaginer des dieux qui protè-nt les morts et les font revivre ailleurs.

Rousseau est bien forcé de convenir que la connaissance de la ort et de ses terreurs est une des premières acquisitions de omme ; cette acquisition, il ne l'a faite, dit-il, qu'en « s'éloi-ant de la vie animale. » Comme si l'homme avait jamais été pur animal ! que sa raison ait sommeillé longtemps, il faut en le croire ; mais elle n'est pas née en un jour, le jour où il serait élevé de l'animalité à l'humanité. La raison humaine t née avec le premier homme et, encore que rudimentaire, elle est éveillée et elle s'est exercée dès l'instant que l'homme a romené sur l'univers ses premiers regards, étonnés et interro-gateurs. Mais je reprends, avec Rousseau, l'histoire de la primi-tive humanité.

La prévoyante nature avait tout fait pour assurer à nos premiers ancêtres les bienfaits de l'état sauvage ; pourquoi, en effet, les sauvages de Rousseau désireraient-ils améliorer leur sort ? « leur imagination ne leur peint rien et leur cœur ne leur demande rien. » — Mais alors que font-ils donc de leur imagination ? et, par exemple, quand la nuit s'étend sur la forêt, est-ce que, dans leur veille inquiète, leur imagination n'est pas même capable de leur représenter les mille dangers que recèle pour eux l'obscurité de la nuit ? et ne voient-ils pas, du sein des ténèbres, et avec leur imagination encore, ce soleil qui va se lever et leur apporter, en se montrant, comme aux animaux eux-mêmes, la joie de vivre et de revoir leurs semblables ? et que font-ils donc aussi de leur cœur ? est-ce que leur cœur ne tressaille pas de douleur ou d'allégresse quand ils perdent ou retrouvent les objets ou les êtres familiers qui leur sont devenus si chers. Sans doute les philosophes du dix-huitième siècle avaient tort de se représenter les premiers hommes trop semblables à eux-mêmes et Rousseau est infiniment plus près de la vérité dans sa peinture de l'humanité primitive ; mais il exagère en sens inverse et afin d'élargir l'abîme, dont il a besoin pour sa cause, entre le sauvage et le civilisé, il fait du sauvage une brute satisfaite, satisfaite d'une vie si pauvre, si enfoncée dans l'animalité, qu'on a peine à comprendre comment une brute pareille a pu devenir même dans la suite des siècles, l'homme que nous connaissons et que nous sommes. Pour passer de cette brute à cet homme il faudrait plus qu'un progrès, même indéfini ; il faudrait une métamorphose et un miracle : aussi Rousseau ne sait-il comment expliquer une aussi étonnante transformation.

Les philosophes mettaient dans le premier homme un Encyclopédiste anticipé, et ils retrouvaient aisément dans cet homme leur philosophie et leur religion, qu'ils appelaient alors naturelles. Rousseau, lui, n'ayant pas même mis dans le premier homme le principe et le commencement des progrès futurs, se demande inquiet, ne sachant que résoudre, si, dans des progrès tels que sont le langage et l'écriture, il n'y aurait pas quelque chose de surnaturel. Comment, par exemple, l'homme est-il arrivé

à parler, c'est-à-dire à se faire comprendre de ses semblables ? « Qu'on pense, dit Rousseau, aux peines *inconcevables* et au temps infini qu'a dû coûter la première *invention* (?) des langues ; » et il s'enfonce dans l'obscur problème de l'origine du langage. Il y a, dans les pages qu'il consacre à cette question, mainte vue ingénieuse ; mais je ne cherche ici que la *suite* des idées et, dès lors, je m'étonne que Rousseau, parlant de l'art de communiquer ses pensées, l'appelle « un art sublime », alors que cet art va être le premier véhicule de cette civilisation tant abhorrée par lui : il devrait plutôt le maudire, comme il a maudit, dans son premier Discours, l'art de propager les pensées et qu'on appelle l'imprimerie. Tant y a que « cet art sublime » du langage, Rousseau ne sait comment le tirer de l'intelligence rudimentaire de ses premiers humains ; puis, le problème lui paraissant insoluble, il en laisse la discussion à qui voudra l'entreprendre : ce n'était pas la peine de l'aborder, ni surtout d'interrompre, pour un si mince résultat, le cours de ses investigations sur les inégalités sociales (1). De sa dissertation sur le langage il retient toutefois un argument singulier en faveur de sa thèse : si le langage a été si difficile à inventer, c'est parce que la sage Nature voulait, pour notre bien, nous maintenir dans le silence et, par là, nous empêcher de nouer entre nous ces relations funestes qui vont devenir la sociabilité. L'homme, en effet, selon Rousseau, pouvait très bien se passer de son semblable, tout comme les singes et les loups (?) ; « on m'objectera, je le sais bien, que l'homme *seul* eût été misérable ; mais qu'entend-on par ce dernier mot ?... *misérable* implique privation et douleur ; or, l'homme *seul* est libre, son cœur est en

(1) Rousseau reviendra sur cette question de l'origine du langage qui préoccupa beaucoup le dix-huitième siècle, très curieux de rechercher les *origines* de toutes choses, des idées, des religions, de la société, ou, comme dans le Discours même de Rousseau, des inégalités sociales. Rousseau a écrit un *Essai sur l'origine des langues* dont la date est inconnue. M. Lanson (*Grande Encyclopédie*) propose la date de 1749 ; l'Essai est très certainement postérieur, car Rousseau y cite plusieurs fois, et notamment à la fin, la « Grammaire générale et raisonnée de Port Royal » publiée par Duclos : or, cette publication de Duclos est de 1754.

paix, son corps est en santé; où voyez-vous, je vous prie, qu'il soit misérable? » — La réponse est trop facile: il ne sera pas, en effet, misérable, ou, du moins, il ne le sera pas longtemps, car il sera mangé par ceux (bêtes ou gens) qui vivent en société.

Dans son panégyrique du sauvage, Rousseau rencontre sur son chemin Hobbes, pour qui l'homme est naturellement méchant; mais Hobbes, entre autres défauts, n'a pas vu que l'homme a une qualité qui réfute sa doctrine; cette qualité est *la pitié*. Rousseau reprendra, dans sa Préface, cette idée si importante, de la pitié naturelle à l'homme, et nous verrons alors ce qu'il a su en tirer. Pour le moment, il se contente d'affirmer que la pitié n'est nulle part plus énergique que chez le sauvage; ici, en effet, nous avons l'animal spectateur s'identifiant pleinement avec l'animal souffrant. En doutez-vous? Voyez, dit Rousseau, une querelle dans la rue; qui sépare les combattants? la canaille, « les femmes de la halle » ; le philosophe, lui, se sauve; il sait raisonner, il n'aura qu'à s'argumenter un peu pour empêcher la nature, qui se révolte en lui, de l'identifier avec celui qu'on assassine. » — Si Rousseau avait vécu jusqu'à la fin du siècle, il aurait vu que « la canaille » s'entendait très bien à couper les têtes, et il est même fort probable qu'on lui eût coupé la sienne, comme on fit à tant d'autres, qui étaient infiniment plus révolutionnaires que lui. Il aurait constaté, en tous cas, que la pitié, qu'il a d'ailleurs tant de raison d'accorder, même aux premiers hommes, n'est pas l'apanage de « la populace, ni des femmes de la halle »; car on vit alors ce que savaient faire de simples « tricoteuses » (1).

(1) C'est ici que se place le morceau sur « le philosophe qui se bouche les oreilles pour s'endurcir aux plaintes d'un malheureux ». Ce morceau, Rousseau l'a attribué, dans ses *Confessions*, aux conseils de Diderot et il ajoute, dans une note qui a été souvent reproduite, que c'est Diderot qui a donné à ses écrits, tant qu'il s'est laissé diriger par lui, « ce ton dur et cet air noir ». Il attribue. dit-il encore, « l'humeur noire de Diderot à celle que lui avait laissée le donjon de Vincennes ». Il est possible, mais sur ce point j'ai des doutes que je soumets au lecteur; quand Rousseau écrivit son Discours, en 1753, il y avait quatre ans que Diderot était sorti, non pas du donjon, mais simplement du château de Vincennes, où il ne resta qu'*un mois et dix jours*, avec la permission de se promener dans le parc et de recevoir qui bon lui

Mais sur cette idée de commisération, — et, à la fois, pour faire valoir son sauvage et pour persifler les philosophes qui font tout dériver de la raison, — Rousseau s'échauffe et il montre triomphalement tout ce que le sauvage en a tiré : des mœurs, des lois et des vertus (toutes choses qu'on croyait, d'après lui-même, être l'œuvre de la société) ; et quelles mœurs bibliques ! « nul sauvage n'est tenté de désobéir à la douce voix de la pitié » ; et la bête de tout à l'heure devient, peu s'en faut, un chérubin. Voyons donc ce que lui dicte cette douce voix : « c'est elle qui détourne tout sauvage robuste d'enlever à un faible enfant ou à vieillard infirme sa subsistance acquise avec peine » ; c'est idéal, mais attendez : « ... si lui-même espère trouver sa subsistance ailleurs. » — Très bien, mais s'il ne la trouve pas? Je crois vraiment que « le faible enfant et le vieillard infirme » sont plus sûrs de manger tranquillement leur soupe dans notre infâme société ; car si la voix impérieuse de la loi, c'est-à-dire du gendarme, a dû se faire entendre dans le monde, c'est apparemment que « la douce voix de la pitié » ne parlait pas assez haut, et cela, quoi qu'en dise Rousseau, dès les commencements du monde ; car cette voix était le plus souvent étouffée, même chez les meilleurs, par la voix, ou plutôt, par le cri de la faim.

Au reste, « ce frein salutaire », c'est ainsi que Rousseau appelle la commisération naissante, devenait bien inutile, car les hommes n'avaient alors entre eux aucune espèce de commerce ; (alors pourquoi leur donner la commisération, s'ils n'en pouvaient rien faire? ou plutôt comment pouvait-elle naître entre eux, s'ils ne se voyaient qu'en passant ?) Ils ne connaissaient donc, ne se fréquentant pas, ni l'estime, ni le mépris, ni la vanité (des hom-

semblait, voire sa maîtresse, Mme de Puisieux. Ce n'était pas là une prison bien dure et je ne crois pas que Diderot y eût laissé sa belle humeur. M. Epinas, dans son intéressante étude sur « le système de Rousseau » (*Rev. internation. de l'Enseignement*, 1895) dit que Rousseau « avait raison d'attribuer à sa communauté de pensée passagère avec Diderot », ce ton dur et cet air noir qui règnent dans le Discours sur l'inégalité et il cite, à l'appui de son affirmation, un passage de Diderot qui est bien, en effet, dans « le ton » indiqué : mais ce passage est emprunté au « Supplément au voyage de Bougainville », que Diderot ne devait écrire que très longtemps (1772) après le *Discours sur l'inégalité*.

mes qui ne connaissent pas la vanité ! ce n'est pas au siècle de La Rochefoucauld, qu'on aurait imaginé, même dans la primitive humanité, des hommes dépourvus d'amour-propre et rien ne montre mieux que cette psychologie naïve de l'homme primitif d'après Rousseau combien la connaissance de l'âme humaine et de ses facultés les plus fondamentales avait baissé d'un siècle à l'autre). D'ailleurs, pour dire que le sauvage n'est pas vaniteux, il faut n'avoir jamais vu un sauvage avec sa figure tatouée, ses plumes dans les cheveux et toute sa parure de carnaval ! Et c'est Rousseau qui parle ainsi, c'est lui qui n'a pas aperçu, dans l'âme primitive, la vanité ! il a oublié, lui qui pourtant ne fait guère que cela, de s'interroger : il aurait trouvé en lui-même, s'il s'était bien regardé, une vanité si formidable et si profondément enracinée, qu'il lui aurait été impossible de concevoir un homme aussi étonnemment contraire à Jean-Jacques Rousseau. Pour ce qui est de « l'estime », elle naît des premiers rapports des hommes entre eux : le plus fort ou le plus adroit devenant bien vite leur chef ; c'est même plus que de l'estime qu'ils ont pour lui, c'est un respect qui tient de la superstition. « Le mépris » enfin ne leur est pas davantage inconnu, puisque c'est le sentiment naturel du fort pour le faible : Rousseau, qui a tant observé les enfants, n'avait ici qu'à se rappeler de quel air, tout naturellement, un enfant en regarde un autre qui est plus chétif, moins bien vêtu, ou seulement plus petit que lui.

Les premiers hommes n'avaient pas la moindre notion du tien et du mien (c'est ce que nous verrons mieux dans la seconde partie du Discours, où Rousseau étudie le droit de propriété), ni aucune véritable idée de la justice (ce que je crois très vrai : cette idée-là vient tard aux hommes, et il en est qui ne l'acquièrent jamais) ; ils ne songeaient pas à la vengeance : c'est ce que dément l'histoire des premiers peuples connus ; et même la vengeance y était sans merci, parce que c'était la tribu tout entière qui vengeait l'insulte faite à l'un de ces membres. Ainsi les hommes vivaient en paix. — Il n'y avait donc point de femmes parmi eux ? Je veux dire qu'ils ne connaissaient donc pas la passion de l'amour ? Cette passion, qui met aux prises les ani-

maux eux-mêmes, laissait-elle donc les hommes en repos ? Rousseau distingue, dans l'amour, le physique du moral ; le moral, c'est tout ce qu'y ajoute notre imagination ; c'est, selon lui, un composé de sentiments factices nés dans la vie de société, et inventés d'ailleurs par les femmes pour mieux établir leur empire. Le moral de l'amour était complètement ignoré des premiers hommes, lesquels se contentaient de la première venue : c'est Rousseau qui l'affirme et peut-être cette fois s'est-il trop souvenu de lui-même. Mais admettons l'hypothèse de Rousseau : si les hommes ne connaissent de l'amour que le physique, ils sont alors semblables aux bêtes et qui n'a vu les combats sanglants des mâles pour la possession d'une femelle ? les premiers hommes vont, de même, s'entre-tuer pour la conquête de quelque Hélène préhistorique : pas du tout, et Rousseau, après n'avoir vu dans nos premiers parents que des mâles et des femelles, abonde en dissertations physiologiques pour montrer que tout se passe en douceur dans ces accouplements bestiaux ; adroitement à ces unions éphémères et prétendûment pacifiques il oppose la galanterie et le libertinage contemporains, qu'il trouve, à bon droit, détestables : pourtant le jour est prochain où, à la simplicité « naturelle » de Thérèse, il préférera les charmes « mondains » d'une femme qui est un des ornements de cette société si corrompue ; et Mme d'Houdetot lui fera très aisément faire une infidélité, non seulement à Thérèse, mais à ses vertueux principes sur la galanterie.

Rousseau se résume ainsi : « Concluons donc qu'errant dans les forêts, sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerre et sans liaison, sans nul besoin de ses semblables, comme sans nul désir de leur nuire, peut-être sans jamais en reconnaître aucun individuellement, l'homme sauvage, sujet à peu de passions, et se suffisant à lui-même, n'avait que les sentiments et les lumières propres à cet état ; qu'il ne sentait que ses vrais besoins, ne regardait que ce qu'il croyait avoir intérêt de voir, et que son intelligence ne faisait pas plus de progrès que sa vanité. Si, par hasard, il faisait quelque découverte, il pouvait d'autant moins la communiquer qu'il ne reconnaissait pas

même ses enfants. L'art périssait avec l'inventeur. Il n'y av
ni éducation, ni progrès; les générations se multipliaient inu
lement; et chacune partant toujours du même point, les siècl
s'écoulaient dans toute la grossièreté des premiers âges, l'espè
était déjà vieille, et l'homme restait toujours enfant. » Ce table
ne manque pas de grandeur, ni même, je crois, d'une certai
vérité et Rousseau a raison ici, il convient de le redire, cont
les philosophes de son temps — et contre les poètes de tous l
temps — qui ont célébré les délices de l'âge d'or. La vie humai
primitive a dû être singulièrement précaire et se réduire à bie
peu de chose: pourtant les premiers hommes étaient-ils vr
ment si imbéciles et si grossiers que les dépeint Rousseau
étaient-ils, par exemple, « sans liaison », et le premier beso
d'un être n'est-il pas de se lier, de s'attacher à un autre être ?
de prétendre que ces pauvres humains vivaient dans une tel
nuit morale qu'un père même « ne reconnaissait pas ses enfants
ah ! je ne puis m'empêcher de le dire : une idée pareille ne po
vait venir qu'à l'homme qui avait pu se détacher à tel point d
siens qu'il n'avait pas même songé à leur mettre un signe q
pût les faire retrouver un jour; de sorte qu'il se trouvait dans
situation même où il imaginait les premiers hommes : si o
lui avait montré ses enfants, il ne les aurait pas « reconnus ».

Ce qui fait, selon Rousseau, qu'il y a très peu d'inégalit
entre les premiers hommes, c'est qu'ils n'ont pas besoin les un
des autres, chacun se suffisant à lui-même : il n'y a donc, a
fond, ni forts, ni faibles, ou, tout au moins, ni oppresseurs, n
opprimés; que ferais-je, en effet, de votre soumission? Je n'
pas besoin de vos services: n'ai-je pas deux bras comme vous
— Très bien, mais tous les bras ne sont pas égaux, et ceux q
ont les plus forts biceps, ou, ce que néglige Rousseau, ceux q
sont les plus malins, commanderont bien vite aux malingres
aux sots; et voilà des tyrans et des esclaves ! Ainsi inégalité
peine sensible, presque nulle, suivant Rousseau, dans l'état d
nature. Sans doute l'homme naturel a reçu en puissance la pe
fectibilité, mais il n'en a su rien faire. Qu'est-ce donc qui
réveillé l'homme de ce sommeil léthargique? « des circons

tances fortuites qui pouvaient ne jamais se produire ». Voyons donc ces « causes étrangères » qui ont fini par tirer l'homme de sa bienheureuse imbécillité. C'est en vain, en effet, que la nature l'avait dressé, le front haut, les yeux au ciel; les premiers hommes avaient, paraît-il, des yeux pour ne rien voir et même des « vertus sociales » pour vivre éternellement étrangers et indifférents les uns aux autres. Quels sont donc ces « hasards » qui ont fondé les sociétés ? On ne les peut deviner que par des conjectures; mais les conséquences qui découlent des conjectures de Rousseau ne seront nullement conjecturales (sic), car sur les principes qu'il vient d'établir on ne saurait bâtir un système d'où il ne tire les mêmes conséquences ; ces principes sont inébranlables, et la raison, c'est qu'ils sont de Rousseau. Nous n'avons qu'à nous incliner, sauf à lui appliquer les vers de son ami Saint-Lambert, qui disait en riant des Jansénistes :

Ils ont eu l'art de bien connaître
L'homme qu'ils ont imaginé.

SECONDE PARTIE

Dans la seconde partie de son Discours, Rousseau va rechercher les origines de la société et il entre en matière par un cri d'une superbe éloquence : « Le premier qui, ayant enclos un terrain s'avisa de dire *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez *que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne !* »

Mais l'idée de propriété n'est que le dernier terme de l'état de nature ; il y a eu, avant l'établissement de la propriété, bien des progrès qu'il importe de résumer et, pour bien montrer la suite des évènements et la succession des connaissances qui ont dû nécessairement précéder l'idée même de propriété, il faut suivre

la vie du sauvage jusqu'au jour où elle aboutit à la vie sociale. Dans sa première partie, Rousseau s'est plu à décrire l'état de nature comme un état durable et fixe ; dès le début de sa seconde partie, il nous présente l'état de nature en mouvement et se modifiant avec le temps ; car il se rend compte que cet état ne peut être immuable, l'homme se trouvant sans cesse aux prises avec des difficultés qu'il lui faut vaincre à tout prix, s'il veut vivre. Voici d'abord les obstacles opposés par la nature elle-même, qui maintenant apparaît à Rousseau moins bonne mère et moins bonne nourrice. Les arbres sont hauts : comment atteindre à leurs fruits ? et il y a ensuite la concurrence des animaux qui disputent à l'homme les fruits de la terre ; il y en a même (ils cachaient donc leur jeu ?) qui en veulent à sa propre vie ; comment l'homme va-t-il triompher de ces obstacles et de ces ennemis ? les pierres et les branches d'arbres sont sous sa main : il s'en fera des instruments et des armes.

Et voici maintenant la diversité des climats, des saisons, des terrains, qui oblige les hommes à varier leur genre de vie et à déployer toute leur industrie. Le long des rivières, ils inventent la ligne et l'hameçon et deviennent pêcheurs et ichthyophages ; dans les forêts, ils se fabriquent des arcs et des flèches et se font chasseurs et guerriers ; enfin ils découvrent le feu et peuvent faire cuire les viandes et se réchauffer en hiver. Peu à peu des comparaisons s'établissent dans l'esprit du sauvage entre lui et les autres êtres ; il comprend vaguement que les uns sont plus faibles, plus petits ou plus lents que les autres, et toutes ces réflexions ébauchées font naître en lui une prudence machinale qui lui indique les précautions les plus nécessaires à sa sûreté : « les nouvelles lumières qui résultèrent de ce développement augmentèrent sa supériorité sur les animaux *en la lui faisant connaître.* » Cette deuxième partie du Discours, comme la première du reste, abonde en vues justes et en fines remarques ; mais tout cela est épars et infécond ; car Rousseau ne sait rien tirer de ses idées les plus ingénieuses et les plus vraies. C'est ainsi, on l'a vu, que dans la première partie, ayant mis dans l'homme primitif, non pas, comme le faisaient les Encyclo-

pédistes, un mobile unique, l'égoïsme, mais un second qui contrebalance le premier, la pitié, il ne sait pas déduire de ce second principe d'action les conséquences infinies auxquelles il conduisait naturellement ; il va même l'oublier en route. L'homme donc, à mesure qu'il progresse, s'aperçoit de sa supériorité sur les animaux et son premier mouvement est un mouvement d'orgueil : orgueil bien naturel, puisqu'il est fondé ; mais Rousseau n'y voit, avec la vanité, que le point de départ de la domination prochaine des forts sur les faibles et nous allons donc commencer à nous gâter. Bientôt le sauvage est « instruit par l'expérience que l'amour du bien-être est le *seul* mobile des actions humaines (l'homme n'est donc plus altruiste comme dans la première partie ; il n'est ici qu'un vulgaire égoïste ; a-t-il donc, dans sa marche en avant, laissé en chemin la pitié, comme trop lourde à un piéton ?). Il s'aperçoit, sans doute, qu'il peut compter sur ses semblables dans quelques rares occasions : mais c'est seulement quand leur intérêt s'accorde avec le sien ; dans ce cas, il s'unit à eux pour autant que dure le besoin passager qu'ils ont les uns des autres ; c'est la première idée des engagements mutuels, formés et maintenus seulement par l'intérêt présent et sensible ; dès que cet intérêt s'évanouit, « le troupeau » se disperse. Et cependant l'humanité continue de progresser : « bientôt, cessant de dormir sous le premier arbre, ou de se retirer dans les cavernes, on construit des huttes de branchages qu'on s'avise d'enduire d'argile et de boue » ; et c'est là, avec la distinction des familles, une première forme de la propriété. D'ailleurs si l'on ne cherche pas à s'approprier la cabane du voisin, c'est uniquement « parce qu'on ne peut s'en emparer sans un combat très vif avec la famille qui l'occupe ». Quant à imaginer que le chef de famille a un droit quelconque sur sa cabane, que cette cabane doit lui appartenir, puisqu'il a pris la peine de la construire, c'est, paraît-il, une idée qui ne vient alors à personne.

A se grouper dans une même cabane, on se rapproche et on s'aime ; on s'entraide, ce qui est un bien ; mais l'aide qu'on trouve en autrui dispense de certains efforts, procuredu loisir,

et ce loisir, les hommes l'emploient bêtement à « se procurer toutes sortes de commodités inconnues à leurs pères. » C'est le premier joug qu'ils s'imposent, sans y songer, et la première source des maux qu'ils préparent à leurs descendants; car ils s'amollissent eux-mêmes ; ces commodités de la vie, elles perdront bien vite, à l'usage, tout leur agrément et « l'on sera malheureux de les perdre, sans être heureux de les posséder ». Mais voici que tout va changer de face : les hommes, jusque-là errant isolés dans les bois, s'assemblent et se fixent dans certaines contrées, et les nations commencent à naître. Les familles, par le voisinage permanent, se lient les unes aux autres ; « à force de se voir, on ne peut plus se passer de se voir encore ». Succédant au pur besoin physique qui, jusque-là avait, en des rencontres fortuites, accouplé les sexes différents, l'amour naît enfin dans les cœurs ; mais Rousseau se hâte de montrer de quel prix l'homme va payer l'acquisition de ce sentiment redoutable : « la jalousie s'éveille avec l'amour ; la discorde triomphe et la plus douce des passions reçoit des sacrifices de sang humain ». Rousseau tient, on le voit, à son idée, très naïve, que, dans les unions rapides et sans lendemain des êtres primitifs, tout se passait en douceur.

Le genre humain continue à s'apprivoiser, c'est-à-dire à se corrompre : parmi ces voisins, qui prennent l'habitude de se réunir devant les cabanes ou autour d'un grand arbre, les uns chantent et dansent mieux que les autres, ou parlent mieux, ou sautent plus loin : « C'est le premier pas vers l'inégalité, et vers le vice » en même temps ; car d'être et de se sentir plus considéré que le voisin, cela fait naître la vanité d'un côté et, de l'autre, la honte et l'envie. De là naquirent les premiers devoirs de la société ; car celui qui se croit outragé volontairement voit, dans l'outrage, le mépris de sa personne et cet outrage, il le punit selon le degré d'*estime* qu'il a pour sa propre personne, c'est dire que sa vengeance sera terrible ; et ainsi les hommes deviennent, par ce premier essai de sociabilité, cruels et sanguinaires. Les sauvages actuels en sont là : c'est faute d'avoir remarqué combien ils sont déjà loin du premier état de nature, qu'on a calom-

nié l'homme naturel ; rien n'est si doux en réalité que l'homme dans son état vraiment primitif.

Pour Rousseau, il y a un moment où l'homme est tout ce que la nature veut qu'il soit pour son plus grand bonheur : c'est le moment où il est placé « à égale distance de la stupidité des brutes et des lumières de l'homme civil. » Il n'est plus alors une bête et n'est pas encore un citoyen ; et « ce période de notre développement dut être l'époque la plus heureuse et la plus durable. » Cette époque est, pour nous qui l'avons, hélas ! dépassée, à jamais regrettable ; car c'est la demi-civilisation des sauvages et l'exemple de ceux-ci, qu'on a presque tous trouvés à ce point de la civilisation, semble confirmer que le genre humain était fait pour s'en tenir là. C'est sans doute parce que vous êtes trop corrompus et trop vieux que vous ne savez pas apprécier les beautés de la vie sauvage, ni seulement imaginer « cette véritable jeunesse du monde. » Rousseau la comprend, lui, et il la raconte même comme s'il l'avait vécue et, dans toutes ses œuvres, il sera inconsolable de l'avoir perdue. Car, remarquez-le, si l'homme est sorti de cet état bienheureux que lui avait ménagé la prévoyante nature, ce n'est pas du tout par le développement normal de ses facultés, mais par l'effet de « quelque funeste hasard qui, pour l'utilité commune, eût dû ne jamais arriver. » Ne nous attardons pas à démontrer que la civilisation n'est pas née d'un hasard et relevons ici une idée juste et une phrase superbe. L'idée juste (que j'exprime un peu autrement que n'a fait Rousseau, mais l'idée est sienne), c'est qu'un grand changement se produisit le jour où l'homme ne fit plus tout seul les choses dont il avait besoin pour vivre, et inventa des arts qui nécessitaient le concours de plusieurs ouvriers ; il se rendit par là dépendant d'autrui ; et voici une magnifique période, où se trouve une part de vérité, car un surplus de civilisation s'accompagne toujours d'un surcroît de souffrance : « Dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire, et les vastes forêts se chan-

gèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons. » Voilà certes, et j'y reviendrai, de la grande éloquence, mais il me faut suivre pas à pas, avec Rousseau, l'évolution de l'humanité.

La métallurgie et l'agriculture sont les deux arts qui produisirent cette grande révolution ; car ce sont le fer et le blé qui, en civilisant les hommes, ont perdu le genre humain. Du travail de la terre naquit la propriété, puisque c'est « le travail seul qui, donnant *droit* au cultivareur sur le produit de la terre qu'il a labourée, lui en donne par conséquent sur le fond, au moins jusqu'à la récolte, et ainsi d'année en année ; ce qui, faisant une possession continue, se transforme en propriété. » Les terres partagées et, sans doute, également partagées à l'origine, furent inégalement cultivées par leurs possesseurs, ceux-ci étant plus forts ou plus adroits les uns que les autres ; et de là vint l'inégalité des fortunes et tous les maux qui sont inséparables de cette inégalité. On se crée alors de nouveaux besoins et, par là, on s'assujettit à toute la nature, et ce qui est plus fâcheux encore, à ses semblables, dont on devient l'esclave, même en devenant leur maître : le riche n'a-t-il pas besoin des services du pauvre et comment le pauvre se passerait-il des secours du riche? Le pauvre se fera donc, pour capter ces secours, « fourbe et artificieux » ; il voudra devenir riche à son tour, dût-il faire son profit aux dépens d'autrui, et « tous ces maux sont le premier effet de la propriété et le cortège inséparable de l'inégalité naissante. » L'inégalité a vraiment un bien triste cortège ; remarquons seulement qu'il est incomplet, puisque Rousseau a oublié, à côté des maux, en effet inévitables, de faire figurer les biens, non moins certains, qui découlent de la propriété et de la civilisation.

Si la pauvreté a été l'ouvrière des vices signalés plus haut, nous devinons quels vont être, sous la plume de Rousseau, les méfaits de la richesse : les riches ne songent qu'à subjuguer et asservir leurs voisins, « semblables à ces loups affamés qui ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre

nourriture et ne veulent plus que dévorer les hommes. » On peut dire ici de Rousseau que sa haine l'affole; car il fait même, sans y prendre garde, les riches plus méchants que les loups : si les loups mangent les hommes, on dit du moins qu'ils ne se mangent pas entre eux. L'inégalité, une fois installée au milieu des hommes, s'accroît sans cesse par les abus de la force et « par les brigandages des pauvres », aussi bien que « par les usurpations des riches » ; à sa suite, l'ambition et l'avarice s'emparent des cœurs et, à peine née, la société est en proie à d'horribles guerres. La *pitié* était née avec les premiers hommes et la *justice* avait commencé, dans la jeunesse de l'humanité, à faire entendre sa voix encore faible ; mais maintenant il n'y a plus ni pitié, ni justice, et il semble que, devenue si misérable par sa faute, l'humanité va périr : « Le genre humain, avili et désolé, ne pouvant plus retourner sur ses pas, ni renoncer aux acquisitions malheureuses qu'il avait faites, et ne travaillant qu'à sa honte, par l'abus des facultés qui l'honorent, se mit lui-même à la veille de sa ruine ». La situation, en effet, paraît inextricable : les riches ne peuvent défendre que par la force des usurpations dues à la force seule, et les pauvres eux-mêmes, devenus propriétaires par leur industrie, ne peuvent pas fonder sur de meilleurs titres leur propriété. Le travail pourtant, d'après Rousseau lui-même, semblait avoir créé le droit de propriété; mais ce n'était qu'une illusion, car on peut, paraît-il, toujours dire au travailleur : pourquoi vous payez-vous, à nos dépens, d'un travail dont on ne vous a pas chargé? « Ignorez-vous qu'une multitude de vos frères périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop et qu'il vous fallait un consentement *exprès et unanime* du genre humain pour vous approprier, sur la substance commune, tout ce qui allait au-delà de la vôtre ? »

Voilà ce que dit « le droit naturel », que Rousseau d'ailleurs n'a garde de définir, ce qui lui permet de le faire parler comme il veut. Mais s'il faut que personne n'ait besoin de ce que je possède et si je ne puis posséder sans la permission du genre humain, on peut alors me disputer la moindre motte de terre et il n'est pas étonnant qu'arrivés à ce stade de leur développe-

ment, les hommes passent leur temps à se battre. Il faut vivre pourtant et, pour cela, commencer par déposer les armes. Mais comment les malheureux mortels se mettront-ils en paix ? Ce sera, ressource bien imprévue, en consacrant et en affermissant cette inégalité même qui était cause de tous leurs maux. J'essaie, ne pouvant être aussi éloquent, d'être plus clair et plus précis que n'a été Rousseau dans toute la seconde partie de son Discours. Si je comprends bien toute cette histoire partiale de l'humanité écrite par un pauvre haineux, c'est à un plan machiavélique des riches qu'est due l'institution d'un gouvernement reconnu de tous, où tous crurent trouver leur intérêt, puisqu'il assurait la paix, mais où quelques uns seulement — les riches, trouvèrent leur profit, puisqu'il assurait leurs usurpations. Unissons-nous, dirent les riches aux pauvres, pour protéger nos personnes et nos biens ; et nos forces, au lieu de les tourner contre nous-mêmes, « rassemblons-les en un pouvoir suprême qui nous gouverne tous selon de sages lois ». Les habiles et les ambitieux se joignirent aux riches avec l'espoir de trouver un protecteur dans le maître ; les naïfs crurent aisément à la nécessité d'un arbitre pour régler leurs perpétuelles querelles, et ainsi : « tous coururent au devant de leurs fers, croyant assurer leur liberté » et leur repos. Ainsi fut scellé à jamais l'asservissement du genre humain ; car la multitude des faibles ayant volontairement signé ce pacte de dupes avec une poignée d'astucieux et de forts, la société fut fondée sur des bases inébranlables, puisqu'elle reposait sur le consentement universel.

J'ai précisé de mon mieux la pensée, parfois confuse, de Rousseau ; je ne crois pas l'avoir faussée ; car, arrivé à cette conclusion de ses développements et à cet aboutissement suprême de tous les progrès antérieurs, Rousseau s'exprime ainsi : « telle fut ou dut être l'origine de la société et des lois, qui donnèrent de nouvelles entraves au faible et de nouvelles forces au riche, détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixèrent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable et, pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent désormais tout le

genre humain au travail, à la servitude et à la misère. » La loi civile dès lors détrône peu à peu sur toute la terre la loi naturelle; dès qu'une société est fondée quelque part, il s'en fonde partout, car « pour faire tête à des forces unies, il faut bien s'unir à son tour. » Pourtant de société à société, et faute d'entente internationale, règne encore la loi de nature, qu'on transforme en un vague droit des gens pour rendre possible le commerce des divers États. Mais ce commerce est sans cesse troublé, parce que les États « se ressentirent bientôt des inconvénients qui avaient jadis forcé les particuliers de sortir de l'état de nature; les nations se firent donc la guerre » et de là naquirent... : sans doute ces vertus guerrières tant célébrées naguère et si amèrement regrettées par l'auteur du *Discours sur les lettres et les arts*, ces vertus qui faisaient alors de la belliqueuse Sparte une « cité de demi-dieux » et sans lesquelles s'éteignait dans les âmes « l'amour de la patrie », — Non, Rousseau tient aujourd'hui un autre langage : « de là naquirent, dit-il, les *guerres nationales*, les batailles, les meurtres qui font frémir la nature et choquent la raison et tous *ces préjugés horribles* qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain » — Pourtant, si l'on se bat pour la patrie? et n'est-ce pas en invoquant la patrie que dans le *Discours sur les lettres*, « la grande âme de Fabricius » reprochait aux Romains de ne plus verser leur sang généreux sur les champs de la Grèce et de l'Asie? Rousseau oublie sa belle prosopopée, il oublie même ses chers héros de Plutarque qui sont pourtant de grands patriotes; mais ses héros à cette heure sont des « sans-patrie »; qu'on l'écoute lui-même : la commisération naturelle revit encore « dans quelques grandes âmes *cosmopolites* qui franchissent les barrières *imaginaires* qui séparent les peuples et qui, *à l'exemple de l'Être souverain* qui les a créées, embrassent tout le genre humain dans leur bienveillance. » Comment donc expliquer ce changement, ou plutôt cette contradiction flagrante, entre le premier et le second Discours de Rousseau? — tout simplement par ceci : l'avocat plaide une autre cause. Il s'agissait, dans le premier Discours, de discréditer les sciences et les arts et tout était

bon pour prouver leurs effets funestes ; voyez : ils amollissent les âmes, ils étouffent en elles les vertus guerrières et l'amour de la patrie. Mais il s'agit maintenant de tout autre chose : il s'agit de maudire l'esprit de société qui fonde les nations et met entre elles ces frontières que défendaient jadis (et comme on les en louait !) les Fabricius et les Scipion, mais qui ne sont plus maintenant, la cause étant autre, que des « barrières imaginaires » ; et dès lors qu'on ne nous parle plus de Sparte et de Rome, ni de leurs erreurs sanguinaires ; n'est-ce pas chez elles (et je cite le second Discours) que « les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables ? » On comprend pourquoi j'ai rapproché ici le second Discours du premier : Rousseau ne songe jamais qu'à la thèse qu'il soutient ; il en poursuit aveuglément toutes les conséquences logiques, surtout si elles sont émouvantes ; plus tard, et sous le coup des objections, il se ressaisit et raccorde comme il peut ses prouesses dialectiques. Eblouir avant tout, et s'éblouir tout le premier, des feux de son éloquence ; puis, le feu d'artifice tiré, c'est-à-dire l'effet produit (et il faut qu'il soit foudroyant, fût-il d'ailleurs contraire à l'effet d'un précédent Discours), ramasser tous les traits épars et discordants, et, à force d'ingéniosité et de subtilité, les rassembler en un faisceau adroitement lié, pour présenter finalement au monde un système soi-disant formé et arrêté de longue date : telle sera, et nous le verrons mieux par la suite, la très habile et très peu loyale tactique de Rousseau. Sans aucun doute, il a deux idées fixes dont il ne démord jamais : la nature est bonne et la société mauvaise ; mais comme il ne sait pas bien ce que c'est au juste que la nature, il ne peut faire nettement le départ de ce qui est naturel et de ce qui ne l'est pas ; aussi le voyons-nous ici faire honneur à la société de ce qu'on peut tout aussi bien attribuer à la nature, et inversement. Quant à la société elle-même, il en a une notion si peu précise qu'il flétrit dans son second Discours ce qu'il a exalté dans le premier, à savoir le patriotisme qui fonde et soutient ces sociétés particulières qu'on nomme des nations. Et ce changement de front d'un Discours à l'autre, non pas, si l'on veut, sur les principes (la nature est et sera toujours

bonne et la société toujours mauvaise), mais *sur ce* qu'il convient de trouver bon dans la nature et mauvais dans la société, ne peut s'expliquer que par les besoins de la thèse nouvelle à prouver, par les entraînements de l'éloquence et par ce que j'appellerai *la logique intermittente* de Rousseau. Sans être toujours conséquent avec lui-même (et je ne lui reproche pas de ne pas l'être toujours, mais je dis qu'il se vante à tort de toujours l'être), il le sera, pour ainsi dire, de livre en livre, et seulement avec les idées maîtresses du livre nouveau. L'unité de son œuvre n'en sera pas complètement détruite; mais elle sera moins dans des idées qui s'enchaînent que dans deux sentiments qui s'appellent et se fortifient l'un l'autre: l'amour mystique de la nature, d'une nature qu'on aime d'autant plus qu'on la définit moins; la haine invétérée du riche, et de la société qui n'est faite que pour les riches; ajoutez toutes les passions secondaires qui résultent de ces deux inclinations primordiales, aussi fortes et aussi enracinées l'une que l'autre. Il y aura donc, dans cette œuvre, *unité d'inspiration*, parce que c'est, en définitive, l'âme passionnée de Rousseau qui l'inspirera tout entière.

Quelle fut la forme du « gouvernement naissant » ? indécise au début (car l'état politique était presque l'ouvrage du *hasard*), et pleine d'imperfections auxquelles on remédiait tant bien que mal, à mesure que les révélait l'expérience ; en somme, une constitution, faite ainsi au jour le jour pour répondre aux exigences incessantes d'une société en développement ne pouvait être qu'une constitution détestable, *puisqu'elle était l'œuvre du temps*. Ce qu'il aurait fallu, c'était d'abord « nettoyer l'aire » et ensuite, comme fit Lycurgue à Sparte, élever avec des matériaux neufs un bon édifice. On reconnaît là la chimère qui a hanté plus ou moins tous les philosophes du dix-huitième siècle: abolir le passé et fonder sur la raison une société nouvelle. C'est ce que prétendront faire leurs disciples plus ou moins intelligents, quand ils aboliront l'ancien régime : seulement pour construire leur nouvel édifice, ils ramasseront la plupart des matériaux dont ils auront jonché le sol. — Le plus grand vice du gouvernement naissant, c'est « la facilité qu'avaient les infrac-

teurs d'éviter la conviction et le châtiment des fautes dont le *public seul* devait être le témoin et le juge. » Ainsi le peuple s'est montré, à l'origine, incapable de se gouverner lui-même et c'est Rousseau qui nous l'apprend : voilà une constatation qu'il conviendra peut-être de rappeler plus tard à l'auteur du *Contrat social*. Pour faire cesser les désordres nés de cet éparpillement de l'autorité, on concentra celle-ci en quelques mains et l'on créa des magistrats pour faire respecter les délibérations du peuple. Mais qu'on ne l'oublie pas : si les peuples se sont donné des chefs, ce n'est pas pour le plaisir d'obéir à des maîtres, ce n'est pas par goût de la servitude, c'est « pour défendre leur liberté. » Ne jugez pas des premiers hommes d'après les esclaves que vous avez sous vos yeux dans vos cités asservies. Dans ces sociétés primitives, les peuples n'étaient pas encore

Courbés comme un cheval qui sent venir son maître.

C'est par une image poétique de ce genre que Rousseau, poète lui aussi, oppose l'homme barbare et libre à l'esclave civilisé : « Comme un coursier indompté hérisse ses crins, frappe la terre du pied et se débat impétueusement à la seule approche du mors, tandis qu'un cheval dressé souffre patiemment la verge et l'éperon, l'homme barbare ne plie point sa tête au joug que l'homme civilisé porte sans murmure et il préfère la plus orageuse liberté à un assujettissement tranquille. » La phrase et j'allais dire : la strophe est vibrante et, pour en faire de plus belles sur cette même image, Victor Hugo et Barbier n'auront qu'à trouver des rimes.

Le despotisme ne saurait, comme on l'a prétendu, dériver de l'autorité paternelle, si douce par nature ; et d'ailleurs, n'est-ce pas de la société civile que dérive cette autorité elle-même, bien loin d'en être la source, comme on l'a aussi prétendu à tort. Et le despotisme n'est pas davantage le gouvernement originaire que se sont donné les hommes ; car ce gouvernement est la loi du plus fort, et c'est précisément contre les criants abus de cette loi tyrannique qu'on cherchait un refuge dans le gouvernement. Et quand même le pouvoir arbitraire aurait été le premier

pouvoir connu, il ne pourrait servir de fondement à la société, car il est par essence illégitime. L'établissement d'un corps politique étant *un contrat* entre le peuple et ses chefs, le peuple ne peut, même par contrat, aliéner sa liberté dans les mains d'un despote ; car les parents, en admettant qu'ils puissent se dépouiller eux-mêmes de ce bien suprême, la liberté, n'ont pas le droit d'en dépouiller leurs enfants et le contrat ne lierait donc plus les générations nouvelles. (On voit dans tout ceci le germe du *Contrat social*). Mais les contractants eux-mêmes, soit le peuple et les magistrats, n'ont-ils pas toujours le droit de révoquer à leur fantaisie le contrat conclu d'un commun accord ? et dès lors nous allons retomber dans le désordre et l'anarchie. Heureusement la volonté divine intervient ici pour donner à l'autorité souveraine un caractère sacré et inviolable qui ôte aux sujets le funeste droit de déchirer le contrat.

Le gouvernement fut monarchique, aristocratique ou démocratique « suivant les différences plus ou moins grandes qui se trouvèrent entre les particuliers au moment de son institution ». Par exemple, si un seul était beaucoup plus puissant que tous, il était seul chef ou monarque, et ainsi de suite. Et naturellement les gouvernements, une fois fondés, consacraient et aggravaient les inégalités sociales qui leur avaient donné naissance. Et voici comment Rousseau résume les progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions : « L'établissement de la loi et du droit de propriété fut son premier terme ; l'institution de la magistrature le second ; le troisième et dernier fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire ; en sorte que l'état de riche et de pauvre fut autorisé par la première époque ; celui de puissant et de faible par la seconde, et par la troisième celui de maître et d'esclave, qui est le dernier degré de l'inégalité et le terme auquel aboutissent enfin tous les autres ». Ce progrès vers l'esclavage est fatal, car les vices, qui ont rendu nécessaires les institutions sociales, vont en rendre l'abus inévitable et ces vices sont toujours l'ambition, la vanité, la soif des distinctions. Si Rousseau pouvait entrer ici dans les détails, il montrerait aisément, dit-il, que les quatre inégalités principales (de richesse,

de rang, de puissance et de mérite personnel) vont se multipliant sans cesse et multipliant autour d'elles les passions mauvaises, les rivalités et les catastrophes. « C'est du sein de ce désordre et de ces révolutions que le despotisme, élevant par degrés sa tête hideuse et dévorant tout ce qu'il aperçoit de bon et de sain dans toutes les parties de l'État, parvient enfin à fouler aux pieds les lois et le peuple, et à s'établir sur les ruines de la République... ».

C'est ici le dernier terme de l'inégalité et le point extrême qui ferme le cercle et touche au point de départ, tous les citoyens devenant égaux dans la servitude; nous retombons même ici dans l'état de nature, puisque le despote n'est le maître qu'autant qu'il est le plus fort. Seulement, nous n'empruntons ici à la nature que ce qu'elle a de plus mauvais, le droit du plus fort; pour tout le reste, nous sommes aussi éloignés que possible de la nature, puisque chaque pas en avant nous en a écartés et nous arrivons, en fin de compte, à ce résultat suprême et lamentable : « L'homme originel s'étant évanoui par degrés, la société n'offre plus qu'un assemblage d'hommes artificiels et de passions factices qui n'ont aucun vrai fondement dans la nature ». Pour montrer à quel point nous sommes dégénérés, Rousseau nous fait voir combien est enviable le sort d'un Caraïbe, et misérable le sort d'un civilisé; et voilà ce qu'on gagne à vouloir « se distinguer » !

Rousseau conclut, et sa conclusion est à citer parce qu'on y voit, d'une part, que, si sa pensée manque de précision et de clarté, quand il s'agit de définir la propriété et le droit positif, elle est au contraire d'une clarté lumineuse, accompagnée d'éclairs et de tonnerres, dès qu'il s'agit d'anathématiser les puissants et les riches : « Il suit de cet exposé que l'inégalité, étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain et devient enfin stable et légitime par l'établissement de la propriété et des lois. Il suit encore que l'inégalité morale, autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel, toutes les fois qu'elle ne concourt pas, en même proportion, avec l'inégalité physique; distinction qui détermine

suffisamment ce qu'on doit penser à cet égard de la sorte d'inégalité qui règne parmi tous les peuples policés, puisqu'il est *manifestement contre la loi de nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'uu enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage, et qu'une poignée de gens regorge de superflu, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire* ».

Si j'essaie de dégager la pensée de Rousseau et aussi, tenant compte de sa *Préface*, de juger sa *méthode*, voici ce que je trouve : Le droit naturel est fondé sur la nature de l'homme, mais quelle est cette nature, ou, en d'autres termes, qu'a été l'homme naturel? Il est impossible de retrouver celui-ci, la société l'a trop déformé et défiguré ; qu'on lise cette belle comparaison : « semblable à la statue de Glaucus, que le temps, la mer et les orages avaient tellement défigurée qu'elle ressemblait moins à un dieu qu'à une bête féroce, l'âme humaine, altérée au sein de la société par mille causes sans cesse renaissantes, par l'acquisition d'une multitude de connaissances et d'erreurs, par les changements arrivés à la constitution des corps et par le choc continuel des passions, a, pour ainsi dire, changé d'apparence au point d'être méconnaissable, et l'on n'y retrouve plus, au lieu d'un être agissant toujours par des principes certains et invariables, au lieu de cette céleste et majestueuse simplicité dont son auteur l'avait empreinte, que le difforme contraste de la passion qui croit raisonner et de l'entendement en délire ».

Il faut bien pourtant se faire une idée de l'homme naturel, c'est-à-dire de l'homme tel qu'il *doit* être de par sa nature même ; car, pour juger de ce que vaut l'homme social, il faut pouvoir le confronter avec l'homme naturel, la société, encore une fois, n'étant *légitime* que si elle est conforme à la nature ou, ce qui revient au même, au droit naturel. Puisqu'*on ne peut pas se passer*, si l'on veut aboutir, de poser en principe ce que fut l'homme de la nature et que cet homme nous est d'ailleurs inconnu, eh bien ! imaginons-le, non pas au hasard, arbitrairement, mais en partant des données primordiales de la conscience, « en méditant sur les premières et plus simples opérations de

l'âme humaine » ; et sur ces bases, vraiment *naturelles*, construisons l'homme originel et, de ses vrais besoins nous déduirons ses droits et ses devoirs. Pour savoir alors si les droits et les devoirs, fondés plus tard par la société avec les inégalités qui en découlent, sont *légitimes*, nous n'aurons qu'à comparer ces droits et ces devoirs sociaux avec les droits et les devoirs naturels que nous venons d'établir. « Laissant donc tous les livres scientifiques, qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils se sont faits, et méditant sur les *premières* et plus simples opérations de l'âme humaine, j'y crois apercevoir *deux* principes, antérieurs à la raison, dont l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être et à la conservation de nous-mêmes, et l'autre nous inspire une répugnance *naturelle* à voir périr ou souffrir... nos semblables. » Et ailleurs : « il est bien certain que la *pitié* est un *sentiment naturel* ».

Qu'on me permette d'intercaler ici une réflexion : « la pitié personnelle », c'est-à-dire : se mettre à la place du *malheureux* et sympathiser avec lui ; plaindre le *faible* et lui tendre la main et arriver ainsi, par une pente *toute naturelle*, à aimer ce malheureux et ce faible et à rechercher leur *société*, rien ne nous attachant plus aux autres que nos bienfaits ; et enfin, la pitié achevant son œuvre, assurer à ce *faible* une protection *contre le fort* : voilà, à mon sens, tout ce que Rousseau pouvait et devait déduire de cette pitié qu'il appelle lui-même « un pur mouvement de la nature » ; cela revient à dire qu'il pouvait, s'il n'avait pas raisonné de parti pris, fonder sur la *nature* même la *société* et le *droit* ; car en somme, la société, c'est avant tout le besoin naturel que nous avons des autres, et je ne dis pas seulement de l'assistance, mais de l'affection, de l'amitié des autres ; et le *droit* n'est, à l'origine, et même dans son fond, et, s'il doit servir à quelque chose, il ne peut être, que le droit *du faible contre le fort*. Mais toute cette déduction était trop contraire au but de l'auteur et l'eût empêché, par exemple, de maudire congrûment, dans sa seconde partie, la société ; et il ne tire de cette belle idée, jetée en passant, de la pitié naturelle, c'est-à-dire de l'altruisme, que l'occasion de faire valoir les sauvages : il nous les montre très

:cessibles à la pitié, tandis que les civilisés ont été endurcis ›ndant des siècles ; et par quoi ? par cela même qui, selon moi, ›rait dû, au contraire, fortifier en eux « l'amitié » naturelle : ar la fréquentation assidue de leurs semblables ! (1)

Je reviens à *la méthode* de Rousseau : tout cela, état de nature, omme originel, ce sont de pures hypothèses. Rousseau en ›nvient parfaitement : ne prenez mes recherches « que pour des ›isonnements hypothétiques et conditionnels ». Seulement, ›emin faisant, il nous les donne bel et bien pour des vérités istoriques : « ô homme, voici ton histoire » ; et il y a là, quoi u'il ait essayé d'invoquer après coup pour sa défense, une mbiguïté fondamentale qui vicie tout son Discours. Comment ›pliquer cette faute initiale ? Pourquoi, connaissant très bien la agilité de ses constructions, se donne-t-il l'air, au cours de son ›cit, tant il est convaincu de ce qu'il avance, de les fonder sur ne base véritablement historique ? C'est, à mon sens, parce qu'il › rend très bien compte que, voulant flétrir *avant tout* la société ›tuelle, ce n'est pas au nom d'un passé problématique qu'il ourra l'anathématiser, mais seulement au nom de la vérité et e l'histoire. Il faut que, arrivé au moment où il va décrire › passage de l'état de nature à l'état civilisé, il ait le droit e dire à ses contemporains : voilà ce que fut *réellement* homme et voici ce que vous en avez fait !

Et puis, son imagination lui peint de si vives couleurs ces remiers âges de l'humanité qu'il s'enchante lui-même de ses escriptions ; son tableau lui paraît si beau et si vivant, ce qu'il ›t du reste, qu'il ne soupçonne plus que l'original ait pu être ›ut autre, c'est-à-dire, inférieur à son rêve. Mais il y a bien plus : ›mment, je vous prie, cet homme naturel, si bon et si doux, ne ›rait-il pas l'homme véritable des premiers âges, puisque c'est

(1) Tandis que Rousseau ne songe qu'à réfuter Hobbes et Mandeville, il lui ›happe d'écrire la phrase suivante : « de la pitié naturelle découlent toutes les ›rtus *sociales* (!), à savoir, la générosité, la clémence, l'humanité... l'amitié. » ›écisément, je n'en demande pas davantage à Rousseau, si ce n'est de se mettre ›accord avec lui-même et, par exemple, d'accorder cet éloge, tout à fait inat›endu, « des vertus sociales » avec ses malédictions sans cesse répétées contre ›out ce qui est « social ».

dans son propre cœur que Rousseau en a puisé tous les traits ? Il a, en effet, la meilleure de toutes les raisons pour croire que le portrait qu'il nous fait de l'homme primitif est parfaitement ressemblant ; car l'original, c'est lui-même ! L'homme bon, les hommes gâtés par la société : c'est Rousseau né bon, se sentant et se proclamant tel malgré ses chutes, et imputant celles-ci à la société qui l'a fait déchoir ; mais la bonté native subsiste si bien en lui que personne « n'oserait dire qu'il est meilleur que lui ». Les orages de la vie et la corruption sociale ont défiguré Glaucus et le font méconnaître de ses semblables ; mais *sa nature* étant au fond restée la même, Glaucus, lui, se reconnaît et se retrouve à travers toutes ses souillures, et il sait bien qu'il est un dieu ! Pour peindre donc au naturel cet homme primitif, qui ne connaissait ni la haine ni l'envie, Rousseau n'a eu qu'à descendre en lui et qu'à se peindre lui-même. Et si le lecteur hésite à me suivre dans mes déductions, s'il croit que je fais tort à Rousseau en supposant gratuitement qu'il ait une si haute idée de lui-même, qu'il se détrompe donc en écoutant parler Rousseau : « D'où le peintre et l'apologiste de la nature, aujourd'hui si défigurée et si calomniée, peut-il avoir tiré son modèle, si ce n'est de son propre cœur ? il l'a décrite comme il se sentait lui-même... En un mot, il fallait qu'un homme se fût peint lui-même pour nous montrer ainsi l'homme primitif. » (*Troisième dialogue*).

C'est là, si l'on veut bien y réfléchir, la plus étonnante preuve que Rousseau nous ait donnée, je ne dis pas de son orgueil (qui éclate partout), mais de son incapacité absolue de se déprendre de lui-même et d'oublier sa propre personne dans l'œuvre *qui devrait être par essence la plus impersonnelle* qui soit au monde. Supposez, en effet, que tout autre écrivain que Rousseau s'applique à remonter le cours des âges pour nous décrire les mœurs naïves des premiers hommes : il s'efforcera, avant tout, sans y réussir pleinement, je le sais, puisque c'est impossible ; mais il s'efforcera tout au moins, parce que c'est là la première chose à faire, de s'oublier et de s'effacer, lui, l'homme d'une civilisation avancée, pour se donner, autant qu'il le pourra, une âme primi-

tive, c'est-à-dire aussi différente que possible de la sienne. Et bien! Rousseau fait tout le contraire : il se regarde dans le miroir pour mieux peindre l'homme primitif. N'est-il pas, par sa haine de toute mondanité, le contemporain de ces premiers hommes, sauvages et bons comme il est lui-même? Où pourrait-il donc trouver un meilleur et plus pur exemplaire de l'âme primitive, si ce n'est chez cet être exceptionnel qui, errant à cette heure dans la forêt solitaire de Montmorency, se sent si près de la nature et si loin des hommes, de ces Parisiens surtout, les plus pervertis des hommes, parce qu'ils en sont les plus civilisés?

Je disais tantôt que l'unité de la pensée de Rousseau était moins dans la cohérence d'un système que dans la prédominance de deux principes essentiels qui *inspirent* toute son œuvre (bonté de l'homme naturel, c'est-à-dire isolé; méchanceté de l'homme social); ces deux principes, à leur tour, nous voyons maintenant qu'ils se ramènent tous les deux à un sentiment très profond, qui est la source intarissable, tantôt bouillonnante et trouble, tantôt fraîche et pure, suivant les époques et suivant les œuvres, de tout ce qu'a imaginé Rousseau. Or ce sentiment n'est autre que le sentiment même qu'il avait de lui, de ses faiblesses (c'est la part de la société), de sa bonté (c'est le fond permanent de la nature, de *sa* nature). Et ainsi, s'il est vrai que jamais pour aucun autre écrivain, plus que pour Rousseau, ne s'est vérifié aussi pleinement le mot de Pascal : « Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment », on peut, en l'appliquant encore à Rousseau, le compléter en disant que tout son raisonnement se réduit à céder au sentiment..... qu'il a de lui-même.

Les Inspirateurs de Rousseau.

La question posée par l'Académie de Dijon : « Quelle est la source des inégalités sociales ? » est aussi vieille que le monde; car, dès que les hommes se sont partagé la terre, les propriétés

sont devenues très vite inégales, les propriétaires étant eux-mêmes inégaux en force et en intelligence, et il y a eu dès lors des riches et des pauvres. Voilà la « source » première de l'inégalité des conditions, elle n'est pas difficile à trouver. Rousseau a très bien vu que l'origine de l'inégalité, c'est la propriété. Partout, en effet, où il y a propriété, il y a inégalité de propriétés. « C'est un principe certain que là où il n'existe pas d'autre revenu que celui des terres, les grandes propriétés doivent peu à peu engloutir les petites, et c'est le règne de l'aristocratie » (1).

Maintenant cette inégalité est-elle « autorisée par la loi naturelle », c'est-à-dire, en termes plus simples, est-elle juste ? C'est là ce que demandait l'Académie de Dijon et c'est aussi ce que se sont demandé, à travers les âges, non certes ceux qui profitaient de cette inégalité, mais tous ceux qui, en pâtissant, ne la pouvaient croire « autorisée » par la justice, et la plainte de ces déshérités est écrite dans l'histoire de tous les peuples. C'est cette plainte qu'ont exprimée et fait entendre aux riches (car la piété est fort heureusement, comme l'a dit Rousseau « naturelle » au cœur de l'homme), ceux qui, avec plus ou moins d'éloquence, ont pris la défense des faibles ; et ces avocats des petits et des faibles ont été... tous les prédicateurs de l'Evangile, depuis les premiers pères de l'Église, jusqu'à Bourdaloue prêchant son sermon « sur l'aumône » et jusqu'à Bossuet proclamant du haut de la chaire « l'éminente dignité des pauvres » (2).

(1) Barnave : *Introduction à la Révolution française*, écrite en 1791-1792, publiée en 1815, remise en lumière par Jaurès dans son *Histoire socialiste*.

(2) De même que Rousseau s'accorde ici avec les prédicateurs chrétiens pour exalter les pauvres, il se rencontre encore, dans son premier Discours, avec maint père de l'Église, pour condamner les lettres et les sciences et l'on sait enfin que la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* rappelle en maint endroit le traité de Bossuet, les *Maximes et Réflexions sur la Comédie*.

Il est facile de comprendre comment l'auteur du *Vicaire Savoyard* s'est trouvé être, en trois au moins de ses ouvrages, comme un allié inattendu de l'Église : ce qu'était pour l'Église l'homme dans les mains de Dieu, c'est-à-dire avant le péché, il l'est, pour Jean-Jacques, dans les mains de la nature, c'est-à-dire avant la société. Pour Jean-Jacques, l'homme est un « sauvage » déchu qui se souvient du « désert ». D'un côté, le péché social ; de l'autre, le

i donc tant de gens avaient comme répondu d'avance à la stion de l'Académie de Dijon et y avaient, aussi bien que isseau, quoique pour des raisons différentes, répondu par la ative (l'inégalité des conditions n'est pas conforme à la jus-), il me paraît assez oiseux de rechercher, comme on l'a fait, ·ls ont été, sur le sujet traité dans le second Discours, *les lécesseurs* de Rousseau. Ce sujet étant sans doute éternel isqu'il y aura toujours des pauvres parmi nous), et chacun ant traité du reste suivant les idées de son temps et suivant inspiration personnelle, les seules choses qui peuvent nous ·resser, dans le Discours de Rousseau, c'est d'abord de voir iment ce qu'il dit peut s'expliquer par *sa vie même* et par *oque* où il vit, c'est-à-dire par la choquante inégalité des ditions à cette époque; c'est ensuite de se demander *comment* exprimé ses idées sur un tel sujet, quelles facultés d'orateur le penseur il a déployées dans son Discours et j'ai déjà traité ; ces points l'un après l'autre. Il ne reste donc plus, ce me ıble, qu'à déterminer avec précision *l'originalité* de sa pensée ; pour cela, il faut rechercher, non pas quels écrivains ont té avant lui le même sujet que lui, mais *dans quels livres* il a sé quelques-uns des matériaux de son Discours ; en un mot, ls ont été, non pas, il faut renoncer à les énumérer, les pré-esseurs, mais bien *les inspirateurs* de Rousseau.

e n'est pas seulement, comme il le proclame, dans « le livre a nature », entendez du reste par là : dans son imagination, s c'est encore dans de vrais livres, que Rousseau a pris la ière de son ouvrage. De ces livres, que nous allons citer, il a es uns jadis, et s'en souvient à propos quand il écrit; les

é originel, ont introduit dans le monde à peu près les mêmes maux et nêmes vices et Rousseau se rencontre donc avec l'Église pour leur faire la re.

r les curieux rapprochements qu'il est permis de faire entre l'auteur du ıd Discours et ses prédécesseurs ecclésiastiques, on peut lire, outre la : si solide de M. André Lichtenberger sur *le Socialisme au dix-huitième e* (1895), de piquants articles de M. Henri Joly dans *le Correspondant*) et quelques pages intéressantes de Duméril : Influence des jésuites le mouvement des idées au dix-huitième siècle (*Mém. de l'Académie de n*, 1874).

autres, il les a feuilletés *en vue* de son Discours. Voici d'abord les auteurs que Rousseau connaissait de longue date, qui étaient ses auteurs préférés, et dont nous retrouverons tout naturellement certaines pages dans son travail. En première ligne, je revois l'inévitable Montaigne, avec son chapitre singulier (*Essais*, I, 30) sur ces « Cannibales », qui sont de si braves gens, et envers qui nous sommes si injustes par la simple raison « qu'ils ne portent point de hauts de chausses ». Comme il avait déjà fait dans son premier Discours, Rousseau reprend, dans son second, et développe à sa manière, c'est-à-dire avec sa fiévreuse éloquence, la boutade de Montaigne sur « ces barbares qui ont gardé dans leur pureté les lois naturelles ».

Mais Montaigne ne lui avait donné là qu'une simple indication ; Rousseau avait trouvé bien mieux dans son cher *Télémaque*, puisqu'il y avait trouvé le pays de ses rêves, cette Bétique fortunée où tous les biens étaient communs et les peuples exempts de tous nos vices : « en voyant ces hommes, Télémaque se réjouissait qu'il y eût encore au monde un peuple qui, suivant *la droite nature*, fût si sage et si heureux tout ensemble, et il disait : « Nous regardons les mœurs de ces peuples comme une belle fable et il doit regarder les nôtres comme un songe monstrueux. » J'aurai à parler abondamment de *Télémaque* à propos de *l'Emile*; je me contenterai de dire ici que Rousseau, si bien fait d'ailleurs pour goûter « l'esprit chimérique » de Fénelon, n'avait eu, pour songer à la Bétique, qu'à se rappeler le temps heureux des Charmettes où il se délectait à la lecture de son auteur favori.

En même temps et sur la même ligne que *Télémaque*, Rousseau avait fait figurer jadis, dans son *Verger des Charmettes*, *Sethos*; qu'est-ce que Sethos? un interminable et fort insipide roman historique sur l'ancienne Egypte, écrit par Terrasson en 1731 et dont le grand succès est bien une des meilleures preuves qu'on puisse donner à la fois de la patience de nos aïeux et de l'heureuse nouveauté de la *Nouvelle-Héloïse*. Rousseau a pu se souvenir de ce bon peuple des Atlantes qui, au livre VIII, faisait l'admiration de Sethos : « Ce pays sacré était un exemple

l'innocence où se conservent quelques hommes, éloignés du ımerce des peuples pervertis par le luxe et l'ambition. Sethos ıta que leur nation lui rappelait l'âge d'or, non pas tel que hommes corrompus se le représentent, mais tel que l'amour a félicité publique en faisait souhaiter le retour à des hommes es » ; et Rousseau sera un de ces derniers. De tels passages pu flotter dans la mémoire de Rousseau et l'encourager dans ;uerre à la civilisation, d'autant plus que l'un de ces passages r la Bétique) avait pour auteur un éminent archevêque et tre (sur les Atlantes) un très savant professeur au Collège de nce, membre de l'Académie française; mais comme je ne s que de vagues rapprochements à faire entre les romans de ıelon ou de Terrasson et le Discours sur l'inégalité, il faut rcher ailleurs *les sources* où a dû puiser Rousseau pour com-er son Discours. J'en signalerai avec certitude deux fort érentes, dont la première est le cinquième livre de Lucrèce : deux parties dont se compose le Discours, la première et la s intéressante, ce que j'appellerai : la divination, faute de uments, de la vie humaine primitive, avait été déjà esquissée Lucrèce; quant à la seconde partie, celle qui contient plus iculièrement les faits et les preuves, Rousseau en a pris les ıents dans de curieux livres de voyages dont je parlerai à l'heure.

n connaît la fresque grandiose où le génie fougueux de rèce a comme brossé à grands traits la vie misérable de nos niers parents : « ils habitaient les antres des montagnes, les 'ondeurs des bois et cherchaient dans les broussailles un pour leurs corps incultes contre les violentes atteintes du : et de la pluie... Vénus accouplait dans les bois de gros-s amants, unions toutes fortuites, formées par l'emportement :né de l'homme ou par l'offre de glands et de fruits sau-:s ». Il y avait là de quoi inspirer le poète qu'était Rousseau imagine que c'est à la lecture de ces pages frémissantes que imagination a pris feu ; rivalisant alors avec ce génie auda-x qu'il était capable, sinon d'égaler, du moins de commenter ıement, il a, comme lui, et avec les mêmes couleurs que lui,

montré aux yeux la rudesse bestiale de nos premiers ancêtres : car c'est là le véritable emprunt qu'il a fait à Lucrèce. Tandis que tous les auteurs du dix-huitième siècle se complaisaient en d'idylliques peintures d'un âge d'or invraisemblable, Rousseau, qui avait su lire Lucrèce (il l'a cité mainte fois dans ses œuvres), nous paraît plus près de la vérité, quand il décrit la rude existence de ces hommes des bois qui ont, les premiers, creusé de leurs mains la dure écorce de notre planète. Mais il ne faudrait pas dire, ou faire entendre, que Rousseau a pillé Lucrèce (1). Il se sépare au contraire de Lucrèce parce que son but principal étant de montrer combien l'état de société est inférieur à l'état

(1) Comme l'a fait Martha : *Le poème de Lucrèce*, 1873, p. 300. M. Jules Lemaître dit dans son livre sur *J.-J. Rousseau* (p. 106) que Rousseau a fait « à sa façon l'histoire de l'humanité depuis les premiers âges, un peu comme Lucrèce, au cinquième livre de son poème ou comme Buffon, dans la septième Epoque de la Nature, mais avec plus de développement et dans un tout autre esprit ». M. Lemaître a noté avec justesse ce qui distingue Rousseau de Lucrèce ; mais sa phrase pourrait faire croire que Rousseau, de même qu'il s'est inspiré de Lucrèce, a pu s'inspirer des *Epoques de la Nature*, de Buffon, et, en particulier, de la Septième Epoque. Or cela est matériellement impossible, cette Epoque n'ayant paru qu'en 1778 ; et j'ai montré d'ailleurs, plus haut, qu'elle diffère du Discours de Rousseau jusqu'à en être la contradiction peut-être préméditée.

Rousseau s'est sans doute souvenu de Buffon, mais c'est de l'*Histoire naturelle*, que Buffon était, depuis 1749, en train de publier. Précisément dans son chapitre des « Variétés de l'Espèce humaine », Buffon, qui est très loin encore de la haute sagesse qui devait lui dicter ses *Epoques*, s'exprime ainsi (et Rousseau ne dira pas mieux quatre ans plus tard dans son Discours) : « Un sauvage, absolument sauvage, serait un curieux spectacle pour un philosophe : Peut-être s'il lui était donné d'en voir un, verrait-il clairement que la vertu appartient à l'homme et que le vice n'a pris naissance que dans la société. » C'est, on le voit, la thèse même de Rousseau, lequel n'a fait que systématiser et enflammer à la fois, de vagues idées qu'on trouvait alors dans bien des livres, tant religieux que profanes. Dans ces livres, je ne citerai, parce qu'il était alors, *et qu'il devait être pour Rousseau*, le plus important de tous, que l'*Esprit des lois*, paru cinq ans avant le Discours sur l'inégalité. Au Chapitre du livre I. Montesquieu écrivait ces étranges paroles : « Sitôt que les hommes sont en société, ils perdent le sentiment de leur faiblesse ; l'*égalité*, qui était entre eux, *cesse*, et l'*état de guerre commence*. » La réflexion, qu'inspire Sainte-Beuve ce singulier passage de Montesquieu, s'appliquant bien plus encore à Rousseau, je la transcris ici : « Comme si la cupidité physique, besoin et la faim, ce sentiment aveugle que toute jeunesse a de sa force, aussi cette rage de domination qui est *innée* au cœur de l'homme, ne devaient pas engendrer *dès l'abord* les rixes et les guerres ». (*Causeries du lundi*, VII, 67).

de nature, il maudit, on l'a vu, l'époque funeste où les hommes s'unirent par des liens sociaux, cette époque que Lucrèce, au contraire, nous vante en si beaux termes : « les enfants, par leurs douces caresses, domptèrent l'esprit farouche de leurs pères. Alors firent entre eux amitié ceux dont les habitations se touchaient ; ils cessèrent de s'insulter et ils se recommandèrent mutuellement leurs enfants et leurs femmes de la voix et du geste ; le plus grand nombre observa religieusement le traité, autrement le genre humain eût péri tout entier ». C'est, on se le rappelle, sur un tout autre ton que Rousseau enregistre les premiers essais du groupement parmi les hommes ; et, seconde différence qui découle de la première, tandis que Rousseau s'applique à nous faire envier le bonheur et la santé robuste de l'homme naturel, Lucrèce s'apitoye sur ces malheureux qui « offrent aux dents cruelles des bêtes féroces une proie vivante et remplissent de leurs gémissements les bois et les montagnes ». On voit donc à quoi se bornent les emprunts, qui ne sont d'ailleurs que probables, de Rousseau : c'est pour une partie seulement de son tableau qu'il s'est peut-être inspiré de Lucrèce, mais cela d'une façon générale et sans copier servilement, comme on l'a encore dit, certains détails, tels que ces chênes où Lucrèce mène les premiers humains pour les repaître à la moisson des glands : on oublie qu'il y avait sans doute aussi des chênes dans la forêt de Montmorency et je veux rappeler par là que c'est cette forêt, où il composa son Discours, qui fut en somme la grande inspiratrice de Rousseau ; c'est elle qui a imprimé, à certains de ses plus heureux développements, je ne sais quelle étrange et agreste poésie : on sent parfois circuler entre les lignes l'air salubre des grands bois, avec la sève qui monte dans les tiges et la vie qui germe ou éclate brusquement ; et parfois même, à travers les branches, il y a des échappées soudaines sur le ciel bleu. Ce n'est pas parce qu'il a lu tel ou tel auteur que Rousseau a pu écrire d'aussi belles pages : « la source » où, pour les écrire, il a puisé, c'est tout simplement la source de poésie qui était en lui. « En considérant l'homme tel qu'il a dû sortir des mains de la nature, je vois un animal moins

fort que les autres, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous : je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni ses repas... La terre, abandonnée à sa fertilité naturelle et couverte de forêts immenses que la cognée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins et des retraites aux animaux de toute espèce... » C'est en songeant sans doute à de telles pages, et à d'autres semblables que j'ai citées au cours de mon exposé, que Brunetière a pu dire avec raison que « Rousseau nous a rendu le sens oublié des choses primitives, qu'il a reculé les perspectives de l'humanité, qu'il nous a donné enfin (et enseigné à Chateaubriand en particulier) le sens de la diversité des époques de l'histoire (1) ». Je ne puis, en tenant compte, bien entendu, de toutes les différences de temps et de génie, m'empêcher de penser à Rousseau quand je lis ces paroles que se fait dire sur lui-même Loti, dans ses *Fleurs d'ennui* (p. 104) : « Ce qui est très particulier chez vous, ce qui donne à vos livres cette étrangeté, c'est l'indépendance avec laquelle vous paraissez vous dégager de tout ce que trente siècles ont apporté à l'humanité pour en revenir aux sentiments simples de l'homme primitif. »

On vient de voir comment s'y est pris Rousseau pour *imaginer* la vie des premiers hommes. Mais cette partie, proprement imaginative de son œuvre, il fallait, pour l'accréditer auprès du lecteur et lui donner un air de vérité, la rattacher à quelques réalités bien certaines, ou, tout au moins, bien certifiées par des auteurs dignes de foi. Les mœurs des sauvages n'étant, aux yeux des gens du XVIII[e] siècle, qu'une simple survivance des mœurs primitives, il était naturel que Rousseau cherchât, dans les livres de voyages, des faits et des remarques à l'appui de sa thèse. Les faits, invoqués par lui, sont un peu disséminés dans le corps même de son Discours ; mais il les a groupés et détaillés dans ses *Notes*. On va voir que la comparaison des textes consultés par Rousseau avec le parti qu'il en a tiré fournit

(1) Brunetière : *Evolution de la poésie lyrique*, I, 58.

ıtière à de curieuses observations. Par exemple, son panégy-[ue de la vie sauvage était écrit d'avance, mais il s'est bien rdé d'en parler, dans l'ouvrage de du Tertre (*Histoire générale* r *Antilles*, 1667, 4 vol.) qu'il invoque et cite uniquement pour ɔuver l'adresse des sauvages. Or, du Tertre avait écrit (t. II, 357) ce qui suit : « Les sauvages des Antilles sont *les plus heu-ıx, les moins vicieux* des hommes et *les moins tourmentés de ıladies*. Ils sont tels que *la nature* les a produits, ils sont *égaux* ; l n'est plus riche ni plus pauvre que son compagnon ; ils rnent leurs désirs à ce qui leur est précisément *nécessaire* », — voilà presque toute la matière de la première partie du scours, laquelle aurait paru évidemment moins originale si ›usseau avait cité du Tertre plus longuement. Dans la note 9, rlant des relations des voyageurs, il dit qu'elles sont « pleines ᵌxemples de la force et de la vigueur des sauvages ». Au reste, ɔute-t-il, il « tire au hasard quelques exemples des premiers 'res qui lui tombent sous la main ». Les exemples qu'il cite nt extraits d'un gros ouvrage de Pierre Kolbe (et non Kolben, mme le portent toutes les éditions de Rousseau), sur les ɔttentots (1) ; mais ces exemples ont été si peu « tirés au sard », que Rousseau a prudemment passé sous silence des ssages de Kolbe fort amusants, qui auraient éclairé et égayé s lecteurs,... mais contredit formellement sa thèse. Il a lu, mme moi, mais il a négligé de citer les pages où Kolbe nous rle « de l'excessive malpropreté des Hottentots et de leur anteur » ; où il nous montre « leurs cheveux jamais peignés ; s'y amasse tant de poussière et de vilenies que, se collant à la ıgue les uns aux autres, ils ressemblent à la toison d'un ›uton noir remplie de crottes ». Plus loin, l'auteur avertit que es dames, sur qui les dégoûtantes descriptions font une trop 'e impression, doivent sauter cet article » et l'article en ques-

l) Description du Cap de Bonne-Espérance, où l'on trouve tout ce qui ıcerne l'histoire du pays, la religion, les mœurs et les usages des Hottentots l'établissement des Hollandais, tirés des Mémoires de M. Pierre Kolbe, ître ès-arts, dressés pendant un séjour de dix années dans cette colonie il avait été envoyé pour faire des observations astronomiques et physiques, 'ol. Amsterdam, 1743.

tion explique consciencieusement de quelle façon Hottentots et Hottentotes dégustent les petites bêtes qu'ils ont sur la tête et tout ce qu'ils font enfin pour « apaiser la faim où les jette leur abominable « paresse ». Rousseau se contente de vanter, d'après Kolbe, « l'agilité des Hottentots et leur extraordinaire légèreté à la course » ; mais il se garde bien de nous dire par quelles pratiques cruelles, s'il faut en croire Kolbe, les Hottentots rendent leurs garçons si agiles.

Rousseau a feuilleté également la vaste collection, dirigée par l'abbé Prévost et intitulée : *Histoire générale des Voyages* ; il cite le tome III (publié en 1747) ; mais il se garde bien de nous dire qu'on lit, dans ce tome, *à l'encontre de sa théorie*, que « les nègres des côtes d'Afrique sont misérables, impudents et lâches..., et lascifs et voleurs » ; et, quant à l'étonnante vigueur qu'il prête, on s'en souvient, aux sauvages qui ne sont, selon lui, jamais malades, elle est démentie dans ce même volume par l'énumération des affreuses maladies qui affligent les Mandingues, — mais ce n'est pas là ce que Rousseau voulait démontrer. Au début de son Discours, il écrit son mot fameux : « Commençons par écarter les faits », voulant dire seulement par là que ce n'est pas de vérités historiques qu'il va être question, mais de simples raisonnements hypothétiques ; et on peut à la rigueur, en l'interprétant ainsi, lui passer ce mot qu'on lui a si souvent reproché. Mais, pendant qu'il se documentait pour fortifier ses raisonnements, il s'est dit certainement, s'il ne l'a pas cette fois écrit : « écartons les faits... qui nous gênent » ; et en conséquence, il n'a retenu de ses lectures, je crois l'avoir démontré, que ce qui cadrait avec son système. Je devais signaler le procédé, sans lui en faire d'ailleurs un trop grand crime : il y a tant d'historiens qui ne procèdent pas autrement.

Les Adversaires

Rousseau, parlant dans ses *Confessions*, de son Discours sur l'inégalité, dit qu'il « ne trouva dans l'Europe que peu de lecteurs

qui l'entendissent et aucun de ceux-là qui voulût en parler » ; c'est dire nettement que tous ceux qui en parlèrent n'y entendirent rien. En tous cas Rousseau ne répondit, nous le verrons, qu'à Charles Bonnet, peut-être parce que Bonnet était un homme considérable ; (car, à lire la réponse de Rousseau, celui-là non plus ne l'aurait guère compris) ; tandis que ses autres adversaires, étant d'obscurs polémistes, ne valaient pas l'honneur d'être réfutés. Ceux d'entre eux qui ont signé leur critique n'étaient, en effet, sauf Fréron, guère plus connus au XVIII[e] siècle que de nos jours; mais la plupart, craignant sans doute d'attirer sur leur tête quelqu'une de ces foudroyantes répliques que Rousseau avait lancées naguère aux contradicteurs de son premier Discours, s'abritèrent prudemment sous l'anonymat. C'est ainsi que Grimm, annonçant en mars 1756, une lettre à M. R., citoyen de Genève, par M***, citoyen de Paris, écrit que « les gens d'esprit voient très bien les défauts du système de Rousseau; mais ils n'ont pas envie de l'attaquer. » Et il ajoute, ce qui montre bien que les adversaires de Rousseau étaient négligeables : « *nos petits auteurs* ne se lassent pas d'écrire des platitudes ou des sottises contre lui. » Nous avons, du reste, sur le genre de succès qu'obtint Rousseau, et l'admiration mêlée *d'effroi*, qu'il inspira à ses lecteurs, le très curieux témoignage d'un contemporain. Garat, dans ses Mémoires sur la vie de Suard (I, 164), s'exprime ainsi : « (les philosophes) enivrés de tant d'espérances fondées sur les progrès de la raison, prophétisaient une Jérusalem de la philosophie qui aurait plus de mille ans de durée. A ce moment, une voix inconnue s'élève, non du fond des déserts et des forêts, mais du sein même de ces sociétés et de cette philosophie, où tant de lumières faisaient naître tant d'espérances. Elle s'élève, tout se tait un instant pour l'écouter ; et, au nom de la vérité qu'elle invoque, c'est une accusation qu'elle intente, devant le genre humain, contre les lettres, la science et la société elle-même. Ce n'est pas, comme on l'a dit, le scandale qui fut général; c'est l'admiration et une *sorte de terreur* qui furent universelles. » Je retrouve la même impression sur Rousseau dans les « Œuvres du Philosophe bienfaisant » (du

roi Stanislas). Il s'adresse à un auditeur supposé, Cléante ; il vient de combattre les idées du premier et du second Discours de Rousseau : « pardonnez, Cléante, ce trait de vivacité contre un génie plus *redoutable* qu'on ne croit... Je me suis éloigné de mon sujet en courant après le citoyen de Genève que je n'ose me flatter de ramener et de qui je crains, *comme d'un Vésuve* une fois ouvert parmi nous, quelque nouvelle éruption plus dangereuse. »

Grimma dit vrai : les critiques du Discours sur l'inégalité, si l'on excepte Charles Bonnet, n'ont guère dit que des « platitudes » (1). Voici justement la Lettre annoncée par Grimm, d'un citoyen de Paris (1756) ; l'auteur admire les grands talents de Rousseau et regrette qu'il n'en fasse pas un meilleur usage. Il prend contre Rousseau, on ne sait pourquoi, la défense de la religion ; suivent quelques banalités platement écrites et c'est toute sa Lettre. Un autre, M. J. N. T. Y. (Genève, 1755) trouve que le Discours est très bien écrit, mais que tout de même, quoi qu'en dise Rousseau, la société a du bon. Une femme (c'était Mme Belot, depuis présidente de Meynières ; mais elle ne se nommait pas), trouvait à dire des choses plus intéressantes. Par exemple, ceci : « par qui l'homme aurait-il été civilisé, s'il n'était pas né pour l'être, et, s'il est né pour l'être, comment ne le serait-il pas ? » Et encore ceci : « comment imaginer que M. Rousseau, né sauvage, serait demeuré (avec la faculté de se perfectionner, qui est le propre de l'homme d'après Rousseau) aussi stupide qu'un Caraïbe ? » Et ce mot, qui est bien d'une femme : « un sauvage n'est-il donc pas en état de faire la comparaison d'une vieille avec une jeune et d'une femme bien faite avec une femme difforme ? »

L'objection suivante méritait d'être faite à Rousseau : « certains peuples ne sont peut-être pas originairement des brutes ; des révolutions, qu'on ignore, ont pu les replonger dans la

(1) Barbier a dressé, en 1823, dans sa « Notice des principaux écrits relatifs à la personne et aux ouvrages de J.-J. Rousseau », une liste (incomplète) des écrits publiés, au XVIIIe siècle, contre le Discours sur l'inégalité.

M. André Lichtenberger (dans son ouvrage déjà cité) a ajouté (p. 136) un certain nombre d'ouvrages à ceux qu'avait cités Barbier. Ces ouvrages sont la plupart anonymes et (ceux du moins que j'ai lus) fort insignifiants.

barbarie. » Enfin c'est le bon sens qui parle par la bouche de la Provinciale (c'est le nom qu'a pris Mme Belot), dans les lignes suivantes : « M. Rousseau met toujours en parallèle les inconvénients de la société avec les avantages de la vie sauvage ; il faudrait aussi peser de bonne foi les inconvénients de la vie sauvage et les avantages de la société. » A coup sûr un tel « parallèle » était l'équité même et Rousseau le savait bien ; mais ce qu'il ne savait pas moins, c'est que, s'il avait voulu être équitable, il n'aurait pas écrit son Discours.

En mars 1756 Grimm annonce : *L'homme moral opposé à l'homme physique de M. R.* ; l'opuscule avait ce sous-titre : « Lettres philosophiques, où l'on réfute le déisme du jour. » L'auteur, qui se nomma plus tard, n'était autre qu'une vieille connaissance de Rousseau, le P. Castel. Pas trop mal avisé, notre jésuite a pressenti que « le principe de M. Rousseau est une semence de révolte. » Il dit encore avec non moins de perspicacité : « Un homme d'une imagination forte, qui n'a qu'un but et qui y va toujours, est un homme à craindre. » Il l'interpelle et le gourmande comme s'il lisait l'avenir : « vous semez dans notre nation un levain d'aigreur qui est capable d'altérer notre caractère naturellement sociable. » On se souvient que le bon Père avait, lui, un caractère naturellement gai. Il n'a rien perdu de sa gaîté, car rappelant le mot de Rousseau sur la noble liberté du sauvage : « oui, dit-il, quand il pleut, il est libre de se mouiller. » Le sauvage est doux et heureux, dit M. Rousseau : « que ne le prend-on au mot ? Qu'on le transporte au milieu des vrais sauvages, nu, libre, gai et content ! »

Fréron, à son tour (1), essaie de tourner en ridicule (c'était sa tactique ordinaire), « Rousseau l'animaliste », qui nous a donné l'homme-bête, après que La Mettrie nous avait donné l'homme-machine. Classique et puriste, il lui reproche des expressions basses et rampantes, telles que : « travailler à bâtons rompus » et « battre les buissons. » Son style est, paraît-il, dur et raboteux. — Il est plutôt un peu âpre et tendu, mais singulièrement vigou-

(1) *Année Littéraire*, 1755, t. IV.

reux. — Et Fréron ne manque pas de crier au plagiat ; Rousseau n'a fait que mettre en paradoxe : Hobbes, Puffendorf, Burlamaqui et surtout Locke. J'aurai à étudier de près, à l'occasion du *Contrat social*, les emprunts que Rousseau a faits à tous ces auteurs. Je me contenterai de dire ici que Rousseau s'accorde avec Locke pour affirmer que « les lois municipales des pays ne sont justes qu'autant qu'elles sont fondées sur les lois de nature. » Mais si Locke, dans son *Gouvernement civil*, parle « d'un accord par lequel on entre *volontairement* dans une société », il ajoute aussitôt que « cet accord lui même est *naturel* à l'homme. »

La critique la plus sérieuse fut celle de Philopolis (Charles Bonnet) publiée dans le *Mercure* d'octobre 1755 (1). Charles Bonnet, dont nous aurons l'occasion plus tard de parler plus longuement, était un savant naturaliste genevois, membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris et membre associé de la Société Royale de Londres; sa science, sa piété, sa grande fortune, l'estime de ses compatriotes faisaient de Bonnet un personnage considérable et tout cela donnait plus de poids à sa critique. Au reste, il rend justice aux grands talents de Rousseau, il admire le coloris de son étrange tableau de la vie sauvage; il regrette seulement que l'auteur ait adopté des idées si opposées au vrai et si peu propres à faire des heureux. Il ne discutera pas toutes ces idées; il propose simplement à Rousseau d'approfondir ce raisonnement bien simple qui lui paraît renfermer ce qu'il y a de plus essentiel dans la question : si l'état de société découle des facultés naturelles de l'homme, il est naturel à l'homme. Cette perfectibilité, dans laquelle Rousseau fait consister le caractère qui distingue éternellement l'homme de la brute, devait, du propre aveu de l'auteur, conduire l'homme au point où nous le voyons aujourd'hui. Vouloir que cela ne fût point serait vouloir que l'homme ne fût point homme. L'aigle qui se perd dans la nue, rampera-t-il dans la poussière, comme le ser-

(1) Lettre au sujet du Discours de M. J.-J. Rousseau de Genève sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, par Philopolis, citoyen de Genève.

)ent? — Bonnet était naturaliste. — Et il était aussi bon chré-ien : L'homme sauvage n'est point du tout l'homme que Dieu a 'oulu faire; Dieu a fait des orangs-outangs, qui ne sont pas des ommes ; et ainsi M. Rousseau déclame... contre Dieu. Au nom u bon sens et de la Providence, prenons l'homme tel qu'il est ; iissons aller le monde comme il va et soyons sûrs qu'il va aussi en qu'il pouvait aller ; s'il s'agissait de justifier la Providence, eibniz et Pope l'ont fait et leurs ouvrages font honneur à la rai-n. Son unique but, dans cette Lettre, est de faire sentir à iuteur combien ses plaintes continuelles sont superflues et placées.

Bonnet veut manifestement dégager la responsabilité de nève que Rousseau, par sa Dédicace, avait semblé associer à s paradoxes. Au reste, il n'oublie pas que Rousseau est un mpatriote qui peut, avec un meilleur emploi de son génie, ire honneur à son pays ; et il n'oublie pas non plus qu'il ne it pas bon fâcher M. Rousseau : « s'il m'était échappé quelque iose qui pût déplaire à M. Rousseau, je le prie de me par-)nner. » J'ai dû insister sur cette Lettre de Bonnet, pour que n comprît mieux la réplique, plus intéressante pour nous, Rousseau. Cette réplique, non datée, est intitulée : *Lettre à . Philopolis*. En voici la substance : L'état de société est iturel à l'homme, dites-vous : la vieillesse aussi ; supposons l'on ait trouvé le moyen d'accélérer la vieillesse et que les ges s'empressent d'en user pour secouer les passions; insi ont fait les hommes, veut signifier Rousseau, en accélé-nt la société). Selon moi, la société est naturelle à l'espèce imaine comme la décrépitude à l'individu ; il faut des arts, s lois...? oui, comme des béquilles au vieillard. Toute la fférence est que l'état de vieillesse découle de la nature seule l'homme et que l'état de société découle de la nature du nre humain, non pas immédiatement, comme vous le dites, iais seulement, comme je l'ai prouvé (il n'a rien prouvé), à aide de certaines circonstances extérieures (il n'a pas dit les-uelles), qui pouvaient être ou n'être pas, ou du moins arriver lus tôt ou plus tard. — Voilà bien des affaires : oui ou non,

l'homme est-il naturellement sociable ? Oui certes; alors il s'associe à ses semblables aussi naturellement et aussi fatalement qu'il marche et parle. Quand cela? il est très facile de répondre : il parle dès qu'il peut; il s'associe de même. Retarder la naissance de la société, comme l'aurait voulu Rousseau, l'homme ne le peut pas, puisqu'il ne peut rien contre sa nature ; et il ne le doit pas, puisque le seul crime, pour Rousseau, est de contrarier la nature.

Habilement Rousseau s'esquive vers l'optimisme de Leibniz, qu'il combat avec de bonnes raisons ; puis, s'attaquant à Philopolis : si tout est bien comme il est, tout était bien comme il était *avant* qu'il y eût des gouvernements et des lois; il fut donc au moins superflu de les établir ; et Jean-Jacques alors, avec votre système, eût eu beau jeu contre Philopolis. Enfin, si tout est bien comme il est, il est bon qu'il y ait des Saxons, des Esquimaux et des Caraïbes qui se passent de *notre* police, des Hottentots qui s'en moquent et un Genevois qui les approuve. Leibniz lui-même conviendrait de ceci. — Rousseau manque ici de probité dans la discussion. Les Hottentots, dit-il, n'ont pas *notre* police. A coup sûr, mais ce n'est pas la question. Ont-ils *une* police? Cela n'est pas douteux. Les récits de voyages, et je parle de ceux dont il s'est servi pour son Discours, exposent tous, sans exception, la police des sauvages dont ils décrivent la vie. — Voici la conclusion de Rousseau : « Remarquez, Monsieur, que, dans cette affaire, comme dans celle du premier Discours, je suis toujours le monstre qui soutiens que l'homme est naturellement bon et que mes adversaires sont toujours les honnêtes gens qui, à l'édification publique, s'efforcent de prouver que la nature n'a fait que des scélérats. » A quoi il n'est que trop aisé de répondre : personne ne l'a traité de monstre; Bonnet a dit simplement qu'il était « un esprit chagrin », et cela, non pas du tout parce qu'il fait l'homme naturellement bon, mais uniquement parce qu'il fait l'homme civil irrémédiablement corrompu. Ses adversaires n'ont jamais dit, non plus, que la nature n'avait fait que des scélérats, mais qu'elle avait fait l'homme à la fois bon et mauvais, ce qui est aussi incontestable que banal.

On peut compter aussi, parmi les adversaires de Rousseau, uteur du Mémoire qui fut couronné : le 18 août 1754 l'Acamie des sciences et Belles-Lettres de Dijon tint son assemblée blique pour la distribution des prix. M. Gelot, procureur du i, lut un Rapport où il censurait les Discours qui n'avaient s été couronnés. Il démontre que l'inégalité des conditions est cessaire dans toute société, qu'elle est fondée sur la Loi turelle et que « l'homme étant né pour la société, la négae de cette proposition serait une absurdité. » (*Mercure de ance*, février 1755). Cette dernière phrase visait évidemment Discours de Rousseau. J'ai pu lire le Discours qui eut le x ; il parut en 1754 sous ce titre : « Discours qui a remporté prix de l'Académie de Dijon par M. l'abbé Talbert, chaine en l'église illustre de Besançon. » Le chanoine s'accorde ec Rousseau pour trouver que tout était parfait dans l'état nature, c'est-à-dire, pour lui, avant le péché. Depuis, le sordre s'est introduit dans le monde et avec lui les inégaès de rang, de fortune. Heureusement la religion a consacré nouvel état de choses, et elle nous aide à en supporter les perfections inévitables. Et le bon chanoine termine ses nnêtes platitudes par cette phrase latine : « Quæ sunt, a Deo linata sunt. » Il n'y a qu'à répéter : Amen.

Avant de clore cette liste des adversaires de Rousseau, je ne is me tenir de citer ici une page, écrite deux ans avant le scours sur l'inégalité, et qui en est une très piquante et très licieuse réfutation anticipée. Cette page est de l'un des plus mes esprits du dix-huitième siècle, de Turgot. Dans une tre à Mme de Graffigny, à propos des *Lettres péruviennes* de tte dernière, Turgot s'exprime ainsi : « La distribution des nditions est un article bien important et bien facile à justifier, montrant sa nécessité et son utilité : Sa nécessité, parce que s *hommes ne sont point nés égaux;* parce que leurs forces, ur esprit, leurs passions rompraient toujours entre eux l'équibre momentané que les lois pourraient y mettre. — Que serait société sans cette inégalité des conditions? Chacun serait éduit au nécessaire ou plutôt il y aurait *beaucoup de gens qui*

n'en seraient pas assurés. On ne peut labourer sans avoir des instruments et le moyen de vivre jusqu'à la récolte. Ceux qui n'ont pas eu l'intelligence, ou l'occasion d'en acquérir, n'ont pas le droit d'en priver celui qui les a mérités par son travail. Si les paresseux et les ignorants dépouillaient les laborieux et les habiles, tous les travaux seraient découragés et la misère serait générale. Il est plus juste, et plus utile pour tous, que ceux qui ont manqué ou d'esprit ou de bonheur prêtent leurs bras à ceux qui savent les employer, qui peuvent d'avance leur donner un salaire et leur garantir une part dans les produits futurs. Leur subsistance alors est assurée, mais leur dépendance aussi. *Il n'est pas injuste* que celui qui a inventé un travail productif, et qui a fourni à ses coopérateurs les aliments et les outils nécessaires pour l'exécuter, qui n'a fait avec eux pour cela que des contrats libres, se réserve la meilleure part, que, pour prix de ses avances, il ait moins de peine et plus de loisir. Ce loisir le met à portée de réfléchir davantage, d'augmenter encore ses lumières; et ce qu'il peut économiser sur la part, équitablement meilleure, qu'il doit avoir dans les produits, accroît ses capitaux et son pouvoir de faire d'autres entreprises (1). »

CONCLUSION ET PORTÉE DU SECOND DISCOURS.

Si Rousseau a pris la plume, [dit-il] dans la Préface de deuxième Lettre à Borde, et ce qu'il dit à Borde il le répète sans cesse, c'est pour être utile à l'humanité; son but princip unique, c'est « le bonheur de l'humanité. » Dès lors on est droit de lui demander : qu'est-ce, à vos yeux, qui est u à l'humanité? en d'autres termes, que devons-nous faire po être heureux et quelle *conclusion pratique* devons-nous tirer votre Discours? Il ne sait pas; ou, du moins, il ne le sait p très bien au moment où il écrit son Discours : c'est que s « système », quoi qu'il en ait dit plus tard, n'est pas enco complètement arrêté dans son esprit, puisqu'il y manque u

(1) *Œuvres de Turgot* (édit. Daire), 1844, t. II, p. 785.

conclusion nette et claire. Ce qu'il y a de plus clair, en effet, dans ce Discours, c'est *le sentiment* qui le lui a inspiré, et, puisque nous avons affaire à un orateur, nous pouvons être sûrs que ce sentiment se trahira en lui dictant, comme on dit, le mot de la fin. Or ce mot, quel est-il? C'est qu'il est « manifestement contre la loi de nature qu'une poignée de gens regorge de superflu, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire. » Et très manifestement aussi, c'est là une protestation très vibrante contre la société, telle qu'elle existe : mais est-ce à dire que nous devions « détruire les sociétés, anéantir le tien et le mien et retourner vivre avec les ours? » C'est Rousseau lui-même qui tire cette conséquence, mais c'est pour la repousser dédaigneusement; « il aime autant, dit-il, la prévenir que de laisser à ses adversaires la honte de la tirer. » Le malheur est qu'il la formule mieux qu'il ne la détruit; car, si ce n'est pas là ce qui découle de ses principes, qu'il nous dise alors ce qu'il en conclut lui-même. Il s'en tire (note 9) par une prosopopée parfaitement inintelligible : « O vous, à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre, et qui ne reconnaissez, pour votre espèce, d'autre destination que d'achever en paix cette courte vie, reprenez votre antique innocence; allez dans les bois perdre la vue et la mémoire de vos contemporains. Quant aux hommes semblables à moi, dont les passions ont détruit pour toujours l'originelle simplicité; ceux, en un mot, qui sont convaincus que la voix divine appela tout le genre humain aux lumières et au bonheur des célestes intelligences; tous ceux-là.... respecteront les liens des sociétés dont ils sont membres, obéiront scrupuleusement aux lois... »

De ces deux catégories d'hommes, je reviendrai tout à l'heure sur la première; la seconde comprenant tous ceux à qui les passions ont fait perdre leur originaire simplicité, c'est-à-dire, à peu près tout le monde, on peut dire que Rousseau conseille à l'immense majorité des hommes de continuer à vivre parmi leurs semblables, sauf à y vivre en braves gens; et l'on peut trouver qu'une conclusion aussi honnête répond peu aux prémisses révolutionnaires du Discours.

Je sais bien que dans le Discours Rousseau a très fort vanté « un période de développement des facultés humaines qui, tenant *le milieu* entre l'indolence de l'état primitif et la pétulante activité de notre amour-propre, dut être l'époque la plus heureuse et la plus durable. Ce fut là la jeunesse du monde », laquelle, ajoute-t-il, subsiste encore chez les sauvages. Mais Rousseau ne prétend pas du tout nous « rajeunir » jusqu'à faire de nous des sauvages et son Discours se termine donc sur un regret... d'avoir perdu notre jeunesse, et sur une résignation mélancolique, mais fort raisonnable, aux lois de la société. Ce n'est donc pas seulement à un résultat modeste, c'est à un résultat négatif qu'ont abouti tant d'efforts de dialectique et tant de beaux cris d'éloquence.

Rousseau ne devait pas s'en tenir à cette résignation et, pour ainsi dire, à cette abnégation de l'homme naturel. Il va peu à peu, en s'inspirant de ses goûts pour les plaisirs champêtres, pour la simplicité des mœurs et la calme existence des gens de la campagne, préciser son idéal de vie heureuse; et cet idéal, il le présentera comme la conclusion logique (ce qu'il pouvait soutenir) et depuis longtemps arrêtée dans son esprit (ce que je ne crois pas exact), à la fois de son Discours sur l'inégalité et de ses grands principes sur la nature et la société. Il peut dès lors se vanter d'avoir « un système » que nous allons, non pas définir, il ne l'a jamais formellement défini lui-même, mais, pour ainsi dire, montrer en action : car il l'a fait pratiquer par les personnages de sa *Nouvelle-Héloïse* et, particulièrement, par Volmar et Julie. Sans empiéter sur l'étude que je dois faire plus tard de ce roman, il me paraît opportun d'indiquer ici comment cette œuvre de Rousseau se rattache très directement au Discours sur l'inégalité, puisqu'elle en est, à mon sens, le couronnement. Je crois que l'idée du personnage de Volmar flottait vaguement dans l'esprit de Rousseau dès son second Discours; elle prit corps dans la *Nouvelle-Héloïse* et l'apparition de Volmar va dès lors donner un sens au passage de Rousseau que je viens de citer. Ce passage était pour nous une énigme : c'est que Rousseau, quand il l'écrivait, ne faisait encore qu'entrevoir un de

ces êtres chimériques qui, sans forme bien définie, hantaient si souvent sa rêveuse imagination. Qu'on me permette de citer le passage dont je n'ai donné plus haut qu'un court fragment : « O vous à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre, et qui ne reconnaissez pour votre espèce d'autre destination que d'achever en paix cette courte vie ; vous qui pouvez laisser au milieu des villes vos funestes acquisitions, vos esprits inquiets ; reprenez, puisqu'il dépend de vous, votre antique et première innocence ; allez dans les bois perdre la vue et la mémoire des crimes de vos contemporains et ne craignez point d'avilir votre espèce en renonçant à ses lumières pour renoncer à ses vices. » — Volmar sera précisément cet homme « à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre », puisqu'il est athée ; et il ira vivre loin des villes, au milieu des champs et des bois. Mais c'est surtout Julie qui sera la conclusion attendue et, cette fois, pleine et entière, du Discours sur l'inégalité.

Si l'homme est malheureux — parce qu'il y devient vicieux, — dans la vie de société ; et s'il ne peut, d'autre part, revenir à l'état de nature, c'est-à-dire à l'état d'innocence qui est à jamais perdu, car on ne redevient pas, de sociable « naturel », pas plus que de vieux on ne redevient jeune ; n'y a-t-il plus, pour nous, d'autre ressource, comme nous le conseillait finalement le Discours, que de nous accommoder, tant bien que mal, de nos souffrances et de nos vices ? Rousseau a trouvé mieux, et *ce qu'il faut faire* (ce que nous demandions vainement au Discours), c'est la vie tout entière de Julie qui va nous l'apprendre : Julie n'est plus *innocente*, mais elle est devenue *vertueuse* ; l'humanité peut faire comme elle et, pour mieux l'imiter, il faut qu'elle renonce, comme Julie, au séjour des villes ; car le retour à la terre prépare le retour à la vertu et, par la vertu, nous rend le bonheur. Par là, nous ne revenons pas, c'est impossible, au pur état de nature, mais nous nous en rapprochons *le plus qu'il est possible aux civilisés que nous sommes ;* et nous n'arrivons pas davantage à reconquérir l'innocence première ; mais ce que nous conquérons est bien supérieur à l'innocence même, à cette innocence dont les premiers hommes n'avaient pas même

conscience et qui ne leur coûtait pas le moindre effort. Au contraire, la vertu *après la faute*, c'est là ce qui est méritoire, parce que c'est là ce qui ne se conquiert pas sans effort et sans lutte; aussi la récompense est-elle au bout et c'est le bonheur dans la paix des passions. Voulez-vous assurer ce bonheur? ajoutez-y la paix des champs. « Le travail de la campagne *rappelle* au cœur l'âge d'or. Qu'on regarde les prés couverts de gens qui fanent et chantent, les troupeaux épars; insensiblement on se sent attendrir; c'est *la voix de la nature* qui amollit nos cœurs farouches... Autour de Julie, tout vit dans la plus grande familiarité, tout le monde *est égal*, parce que les dames sont sans airs et les paysannes décentes; la douce *égalité* qui règne ici rétablit l'*ordre de la nature.* » (*Nouv. Hél.* Partie V. Lettre 8).

Quant à Julie elle-même, « le ciel semble l'avoir donnée à la terre — et Rousseau l'a donnée au monde — pour montrer (à la fois) l'*excellence* dont une âme humaine est susceptible et le *bonheur* dont elle peut jouir. Ce bonheur, on ne l'acquiert qu'en faisant tout le contraire de ce qu'on fait dans les pays civilisés : « S'il fallait dire avec précision ce qu'on fait dans cette maison pour être heureux, je croirais avoir répondu en disant : on y sait vivre ; non dans le sens qu'on donne en France à ce mot, qui est d'avoir avec autrui certaines manières établies par le monde ; mais de la vie de l'homme *et pour laquelle il est né.* » (Partie V, Lettre 2). Rousseau, quand il écrivait ces lignes avait réussi à préciser son rêve de vie heureuse; il en avait, pour ainsi dire, trouvé la formule, comme il fallait s'y attendre, en la cherchant dans son *cœur* et en l'incarnant dans une femme.

Laissons, pour le moment, cette femme que nous étudierons de plus près avec le roman auquel son nom est attaché, et interrogeons encore une fois le cœur de Rousseau. Je disais tantôt que la conclusion du second Discours, c'était la *Nouvelle-Héloïse* ; mais ce n'est là, après tout, qu'une conclusion fictive ; en voici donc une qui est bien vivante et même dramatique, car cette conclusion, c'est la propre vie de Rousseau, celle du moins qu'il s'efforce de vivre de plus en plus, *depuis sa réforme morale.* Lui aussi il a été, et bien plus que le commun des hommes, corrompu

et gâté par la société ; mais il s'est amendé depuis, et de la fange où il était tombé, il remonte tous les jours un peu plus vers la lumière, parce que chaque jour il se ressaisit davantage dans sa *bonté native*. Et ainsi toutes ses fautes, dont la *société* d'ailleurs était surtout responsable, il les a effacées par son retour à sa première *nature* ; et, s'il n'est plus *innocent*, comme le furent les premiers hommes, il est du moins *vertueux* ; car il vit, au moment où il compose, loin des villes corruptrices, et l'enthousiasme qu'il ressent pour la vertu, son amour de l'humanité, lui sont de sûrs garants de sa moralité actuelle. Qu'on ne lui dise donc pas que son système est faux ou chimérique : la preuve qu'il n'est pas chimérique, c'est qu'il le vit ; et la preuve qu'il n'est pas faux, c'est qu'en le vivant, il se sent heureux. Désormais donc il n'éprouvera aucune honte à raconter sa vie passée ; et, au contraire, il prendra plaisir à s'en glorifier. L'aveu naïf, cynique même, de ces turpitudes, dont il est maintenant si bien guéri, fera éclater aux yeux de tous le mérite qu'il a eu, étant parti de si bas, d'être parvenu au faîte où il est monté. Il me semble que nous comprenons mieux ainsi la franchise effrénée et comme dévergondée qui s'étalera un jour dans les *Confessions*. Que cette étrange façon de se confesser (et aussi de s'absoudre par sa confession même) soit, pour Rousseau, une nouvelle occasion de s'enorgueillir, c'est ce qu'il est inutile de relever ; mais ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que, dans ses plus grandes jactances, il est sincère avec lui-même. Or, c'est cette sincérité, je veux dire : c'est la conviction profonde qu'il est, maintenant qu'il s'est retrouvé, supérieur à l'homme qu'il fut jadis, et supérieur aussi immensément aux autres hommes, c'est cela même qui fait sa force, soutient et réchauffe son éloquence.

On voit dès lors pourquoi son fameux système, il le proclame si haut et le défend avec tant d'âpreté contre les objections et les ironies de ses adversaires : ce n'est pas seulement parce que ce système est la preuve péremptoire (pour lui), qu'il est bon logicien et qu'il a su échapper à toutes ces contradictions qu'on lui reproche sans cesse et de tous côtés ; mais c'est encore parce que ce *système se confond avec sa vie*. Le dit système n'était pas

définitivement arrêté, quoiqu'il l'ait prétendu plus tard, dès so premier, ni même dès son second Discours ; il s'est fait et devenu, *en même temps que lui* devenait, ou tout au moins s'efforçait sérieusement de devenir autre et meilleur ; il l'a perfectionné en travaillant à se perfectionner ; mais du jour où il l'a supposé — c'est-à-dire où il s'est senti — parfait, il y a cru comme à lui-même, et l'on sait s'il avait foi en lui ! (1)

Mais il y a de ce Discours une conclusion autrement importante que celle qu'a imaginée Rousseau : c'est celle qu'en a tirée la postérité. A la suite de ce petit écrit, qui n'a que cent pages, deux idées sont entrées dans le monde et y ont eu une fortune inouïe. La première, qui prêtait surtout, on n'allait le voir que trop, au développement littéraire, c'était l'idée que l'état de nature est bien supérieur à l'état civilisé. Sans doute cette idée avait déjà été énoncée par d'autres que par Rousseau et j'ai dit par qui, dans les pages précédentes ; mais elle n'avait jamais été exprimée, ou plutôt proclamée, avec une aussi retentissante éloquence, ni démontrée avec un tel renfort de faits et de déductions. Et désormais vont foisonner dans notre littérature les dissertations et surtout les romans, où l'on s'attendrira sur l'innocence et la félicité des hommes de la nature. Ce triomphe de l'homme sauvage durera sans interruption chez nous (pour ne pas parler des littératures étrangères en proie à la même manie), jusqu'à l'homme de génie qui écrira *les Natchez*, après avoir dépeint dans l'*Essai sur les Révolutions*, son admirable « Nuit chez les sauvages de l'Amérique », et après avoir évoqué, dans cette Nuit, « le sublime Discours sur l'inégalité ». Que cette idée (de la supériorité de l'état de nature) n'ait jamais été complètement aban-

(1) Rousseau restera-t-il fidèle à ce système dans la suite de ses œuvres ? C'est une question très controversée et que je dois donc réserver pour le moment où j'aborderai les écrits de Rousseau qu'on prétend contraires aux principes des deux Discours. Je m'efforce de suivre la pensée de Rousseau à mesure qu'il l'exprime : si parfois, comme je l'ai fait tantôt, j'empiète sur l'avenir, c'est seulement pour faire pressentir, comme ici, l'aboutissement d'un principe qui, sans cette vue rapide jetée sur une œuvre postérieure, semblerait ne mener à rien. Les concordances, ou les dissonances, entre ce « système » — plus senti encore que formulé — et les œuvres de Rousseau qui vont venir nous apparaîtront au fur et à mesure que nous étudierons ces œuvres.

donnée depuis lors, il suffira sans doute, pour le prouver, de rappeler ce passage de Tolstoï, un disciple attardé de Jean-Jacques : « Nous cherchons notre idéal devant nous, tandis qu'il se trouve en réalité derrière nous. Ce n'est pas au développement de l'homme qu'il faut recourir pour réaliser cet idéal d'harmonie que nous portons en nous ; car ce développement est plutôt un obstacle à la réalisation de notre idéal. » Même la question de savoir si les sauvages sont plus heureux que nous est encore à cette heure une question ouverte, puisque j'en retrouve la discussion dans le bel ouvrage de M. Durkheim (*la Division du Travail*, p. 265). Oserai-je dire que cette question me paraît oiseuse ? puisque nous ne pouvons plus vivre à l'état de nature, parce qu'il y a trop longtemps que nous en avons perdu l'habitude, comme le disait, avec son spirituel bon sens, Voltaire à Rousseau, ne regrettons pas, à supposer qu'elle soit regrettable, la vie sauvage et, faute de forêts à défricher, résignons-nous à cultiver nos jardins.

La seconde idée, non, sans doute, et pas plus que la première, inventée, mais lancée dans le monde, toute vibrante et frémissante des fureurs de sa colère et de ses rancunes, par l'auteur du second Discours, c'est l'idée que les hommes sont égaux. Cette idée devait avoir, on le sait de reste, une portée incalculable. S'il est vrai que le fond du socialisme, c'est l'idée d'égalité, comme l'affirme l'éminent auteur du « Socialisme, en 1907 », alors le premier et le plus authentique ancêtre du socialisme, c'est bien Jean-Jacques Rousseau. Veut-on voir jusqu'à quel point le socialisme, même contemporain, peut se réclamer de Rousseau, qu'on lise ces lignes de M. Faguet : « Il n'est pas douteux que le progrès et la civilisation n'aient été les résultats de la lutte pour la vie et pour le bien-être. — Précisément, répond le socialiste, c'est *la civilisation* qui a tort, c'est la civilisation qui est un leurre, une duperie et une illusion. A cette civilisation l'humanité sacrifie son sang, sacrifie la vie de milliers d'êtres, et elle n'en est pas plus heureuse pour cela. C'est à un état, sinon primitif, car on n'en sait rien, mais c'est à un état inverse de cette fameuse civilisation, c'est à un

état auquel la civilisation, depuis des milliers d'années tourne le dos, qu'il faut revenir; entendons, à un état, où les faux biens, richesses, honneurs, gloire, c'est-à-dire toutes *les inégalités* soient complètement et profondément méprisées. Voilà l'essence du socialisme. » (*Le Socialisme en 1907*, p. 316). J'ajoute, et le lecteur a sans doute déjà ajouté: voilà l'essence même et presque les expressions du Discours sur l'inégalité (1).

Quelle a été, du Discours sur l'inégalité aux doctrines socialistes, la succession des idées, c'est un sujet infini, et que je ne puis songer à traiter ici; ce que j'ai à en dire trouvera sa place ailleurs quand j'essaierai, à propos du *Contrat social*, de déterminer, si possible, l'influence politique de Rousseau. Je voudrais seulement, avant de quitter le Discours sur l'inégalité, indiquer combien Rousseau, dès ce Discours, s'éloigne des philosophes et les devance dans ses revendications. Ces inégalités sociales, dont il se plaint si amèrement dans son Discours, les philosophes ne voulaient que les rendre moins choquantes et moins oppressives. Ils demandaient, par exemple, non la suppression des privilèges, mais qu'on ne donnât pas aux privilégiés toutes les places et tous les honneurs; en un mot, ils ne prétendaient pas abolir les inégalités, parce que c'était abolir la société, et que de cette société ils ne prétendaient que corriger les abus. C'est contre ces inégalités même que s'insurge Rousseau : car enfin pourquoi y a-t-il des riches et des pauvres, et de quel droit les riches tiennent ils donc leurs richesses? du droit de propriété? mais c'est le droit des « imposteurs ». La propriété, pas plus que la société, n'est conforme à la loi de nature. Vous n'en voulez, semblait-il dire aux philosophes, qu'aux abus de la société : mais ne voyez-vous pas que la société elle-même est un abus, et le plus grand de tous, puisqu'il est la source de tous les autres? Je sais bien que Rousseau défendra, en d'autres écrits,

(1) Je lis dans le *Petit Provençal* du 24 avril 1908, sous la signature du docteur Flaissières, sénateur des Bouches-du-Rhône, cette phrase qu'on dirait extraite du *Discours sur l'inégalité* : « Nous (les socialistes) nous sommes d'accord (avec les radicaux-socialistes) sur ce fait principal, que la société actuelle *n'est pas conforme à la loi de nature qui a fait l'homme l'égal de l'homme.* »

ce droit de propriété, qu'il s'efforcera même de l'inculquer à Emile ; mais le cri est jeté, et c'est bien, j'emprunte ce mot à une lettre de lui, contemporaine du second Discours, c'est bien « le cri des opprimés » : Vous oubliez que *les fruits sont à tous* et que *la terre n'est à personne* ! C'est là, jusqu'à l'époque de Rousseau, une des paroles les plus graves qui aient été dites ; et c'est, contre l'ordre de choses établi, la plus redoutable menace qui ait été proférée par une bouche humaine. Je m'exprime mal sans doute, car cette parole n'a pas été proférée, elle a été écrite : mais, à la lire, encore aujourd'hui, il semble vraiment que le papier prenne une voix ; on croit entendre la strophe révolutionnaire, les derniers accents surtout que je viens de citer et qui sonnent comme un refrain de guerre : et, en effet, cette protestation vibrante contre « les usurpateurs de la terre » sera, à travers les âges, l'émouvant, l'éternel refrain du pauvre.

CHAPITRE X

UN VOYAGE A GENÈVE (1754)

Le succès du *Devin du Village* avait un peu augmenté les ressources de Rousseau : aux 100 louis que lui avaient rapportés les représentations de cette pièce si l'on ajoute 50 louis donnés par Mme de Pompadour, 50 autres qu'il avait tirés de son opéra et 500 enfin qu'il avait reçus de son éditeur, cela lui faisait une somme de 700 louis, laquelle, ajoutée à ses appointements de secrétaire, allait le mettre en état de subsister plusieurs années et, en attendant, de faire un voyage en Suisse. Je crois voir à ce voyage deux mobiles : l'un, qu'il a confié à son ami, le pasteur Perdriau (lettre du 28 novembre 1754) et qui était l'espoir d'obtenir du Conseil et de la République de Genève la permission de leur dédier son Discours sur l'inégalité ; et l'autre mobile, qu'il n'a dit à personne, mais qu'il est permis de deviner, c'était d'aller montrer à ses compatriotes l'illustre auteur du *Devin du Village*. Son ami Gauffecourt devant faire un voyage à Genève, il partit avec lui le 1er juin 1754 et emmena Thérèse dont les soins lui étaient devenus nécessaires.

Chemin faisant, il a sa première désillusion sur l'amitié, et nous, notre première défiance à l'égard de Thérèse. Gauffecourt aurait obsédé de ses propos amoureux, voire obscènes, la

Bibliographie : *Confessions*, P. II, L. VIII. — Sayous : *Le XVIIIe siècle à l'étranger*. — Bosscha : *Lettres inéd. de Rousseau à M. M. Rey*, Didot, 1858. — Eug. Ritter : *Etrennes chrétiennes*, 1884. — Edouard Rod : *L'affaire J. J. Rousseau*, Perrin, 1906. — *Annales J. J. Rousseau*, t. II.

uvre Thérèse. Or nous savons un peu qui est Thérèse : de veu de Rousseau, elle n'est plus alors « ni belle ni jeune » ; au point de vue intellectuel, c'est une oie. Quant à uffecourt, il a plus de soixante ans, il est podagre ; et, d'autre :t, il quitte Paris, où il est reçu familièrement dans la illeure société. Et c'est cet homme — dont Rousseau, avant voyage, nous a fait un éloge enthousiaste —, qui aurait ayé de séduire une femme qui s'appelait Thérèse et qui illeurs, c'est le joli mot qu'emploie Jean-Jacques, « apparıait à son ami ». Y a-t-il à cette trahison la moindre vrainblance? Ce qui me paraît vraisemblable, c'est ceci : ıérèse, quoique très sotte, ne manque pas d'une certaine uerie. Il est très possible que Gauffecourt, très galant avec s femmes, ainsi nous le peint Mlle d'Ette, ait dit quelques mots ı peu lestes, peut-être simplement des fadeurs sans conséıence ; et cette bête de Thérèse, qui ne sait pas que ces propos ılants ne signifient rien du tout, étant, au dix-huitième siècle, onnaie courante et, pour ainsi dire, politesse obligée envers s femmes, s'en sera d'abord choquée et les aura répétés à usseau; puis, voyant l'effet produit par ses discours, elle a ulu se rendre intéressante, montrer à son amant qu'elle avait t impression sur un homme du monde tel que Gauffecourt ; comme Rousseau (c'est dans son caractère), a dû prendre a dès ses premiers mots, elle a brodé tout ce qu'elle a voulu : uffecourt lui a offert sa bourse, il s'obstinait à lui lire un re abominable plein de « figures infâmes »; et Rousseau, qui ge Thérèse trop bornée pour inventer la moindre histoire, a a, sans hésiter, et nous a raconté, sans broncher, toutes ces levesées. Mais il se garde bien d'avoir avec le séducteur la indre explication : il ne faut pas, c'est toujours lui qui parle exposer Thérèse »! et à Lyon il se débarrasse enfin de ce ouc ». Fiez-vous après cela aux meilleurs amis ! « douce et inte illusion de l'amitié ! c'est Gauffecourt qui leva le premier voile à mes yeux. » Heureusement il lui restait — il lui stera toujours — Thérèse et nous allons la retrouver entre usseau et ses amis en des circonstances plus graves ; mais

l'anecdote de Gauffremont méritait d'être contée — et commentée — à cause de ce qui va se passer bientôt à la Chevrette.

A Lyon, Rousseau prit sa route par la Savoie ; il voulait revoir sa chère maman, ce qui l'honore, et, sans doute aussi, ce qui est une fierté bien légitime, il désirait lui raconter comment le « petit », parti des Charmettes, avait fait son chemin dans le monde. Hélas ! il la trouva, c'est son mot, dans le plus triste « avilissement ». Était-ce là cette Mme de Warens si élégante à qui le curé de Pontverre l'avait adressé jadis ? il ne la reconnaissait plus, tant elle était déchue. Ému de pitié, il tenta, nous assure-t-il, de l'emmener avec lui ; mais Mme de Warens refusa de le suivre. Si le fait est vrai, Mme de Warens n'eut pas tort : qu'aurait-elle fait dans la maison de Thérèse Le Vasseur ? et qu'aurait-il fait lui-même au milieu de ces deux femmes si différentes d'éducation, une grande dame et une lingère ? mais surtout se figure-t-on Rousseau faisant son entrée dans la pudibonde Genève, escorté de deux femmes, dont aucune n'était sa femme ? Il se contenta, en définitive, de donner quelque argent à celle qui lui avait tant donné. Mme de Warens devait mourir dans la misère et, j'en ai bien peur, dans l'abjection, le 30 juillet 1762. A cette date, Rousseau, décrété de prise de corps par le Parlement de Paris, quittait Montmorency et allait se réfugier en Suisse ; fin septembre il ignore encore sa mort ; il ne l'apprend par Conzié que le 5 octobre 1762. Il en parle dans ses *Confessions*, et, à ce propos, il voit « son âme douce et bienfaisante dans le séjour des bons, auprès des Fénelon, des Bernex et des Catinat », société bien inattendue pour la pauvre pécheresse qu'avait été ici bas Mme de Warens Ce qui est plus touchant que cette oraison funèbre, c'est que le dernières lignes que Rousseau devait écrire sont consacrées à s bienfaitrice. Qui ne se rappelle le gracieux début de la dixièr *Rêverie* : « Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a préci ment cinquante ans de ma première connaissance avec Mme Warens. Elle avait 28 ans alors, étant née avec le siècle ; je r avais pas encore 17... » A ce mélancolique souvenir Rous s'attendrit ; il revoit « la maison isolée au penchant d'un vall

qu'on appelait d'un nom si doux : les Charmettes. Temps heureux, le plus heureux de savie, et que troublait seule la crainte qu'il ne pût durer bien longtemps : car la gêne était déjà dans la maison; mais Rousseau prenait alors la résolution virile de se mettre vite en état « de rendre un jour à la meilleure des femmes l'assistance qu'il en avait reçue... » La *Rêverie* de Rousseau s'arrête ici : la plume lui est tombée des mains avant qu'il ait pu raconter ce qu'il avait fait pour s'acquitter de sa dette : sa dernière phrase a donc été, et cela est fort bien ainsi, pour louer une femme qui lui avait rendu sans doute de bons et de mauvais services, mais qui, en fin de compte, par son hospitalité généreuse et par les loisirs studieux qu'elle lui avait assurés aux Charmettes, avait contribué plus que personne à faire de lui un grand écrivain.

Rousseau, ayant pris congé de Mme de Warens à Chambéry, continua sa route vers Genève. On se rappelle comment il avait jadis quitté cette ville : en apprenti qui se sauve de chez son maître ; il y rentrait maintenant en auteur célèbre et en triomphateur. Ses concitoyens lui firent fête : il fut, dit-il, « caressé par tous les états », et il dit vrai. Une lettre d'un contemporain, datée de l'automne de 1754, nous apprend que « tout Genève l'a vu (Rousseau), depuis le sceptre (les magistrats qui portent le bâton syndical) jusqu'à la houlette » (pastorale) (1). Il renoua à Genève d'anciennes connaissances, en fit de nouvelles ; mais ces amis genevois, nous attendrons pour faire connaissance nous-même avec eux, qu'ils entrent en scène après la condamnation de l'*Émile*. De tous les amusements que lui offrirent ses concitoyens, celui qu'il goûta le plus ce fut une promenade sur le lac, qu'il fit en bateau avec De Luc le père, un horloger lettré, ses deux fils, sa bru et Thérèse. « Nous mîmes, disent les *Confessions*, sept jours (lisez six) à cette tournée, par le plus beau temps du monde. J'en gardai le vif souvenir des sites qui m'avaient frappé à l'autre extrémité du lac et dont je fis la description quelques années après dans la *Nouvelle-Héloïse*. »

(1) Eug. Ritter : *Étrennes chrétiennes*, 1884.

Guillaume-Antoine de Luc a noté dans son livre de famille que le départ eut lieu le 22 septembre ; à l'exception du souper, dit-il, les voyageurs prenaient ordinairement les autres repas sur le rivage et couchaient dans un des bourgs ou villages qui sont si agréablement situés le long des rives. Dans l'itinéraire de cette excursion, bien faite pour ravir Jean-Jacques, je relève les noms suivants, que nous retrouverons dans la *Nouvelle-Héloïse* : « le dimanche, dîner sur l'herbe à Hermance, couché à *Meilleraie* ; un autre jour couché à *Vevai* » ; le vendredi on rentre aux Eaux-Vives, où est descendu Rousseau (1).

Ce qui, par dessus tout, le réjouit dans ce séjour de quatre mois à Genève, ce fut, nous dit-il, « de respirer l'air libre d'une république au sortir d'un pays despotique ; arrivé dans cette ville je me livrai à l'enthousiasme républicain... et à la joie patriotique. » Ces belles paroles sont jetées là très habilement pour préparer et justifier ce qui va suivre. Rousseau, à peine arrivé à Genève, abjura le catholicisme. Il avait perdu ses droits de bourgeoisie ; s'il voulait les reconquérir, il fallait retourner au protestantisme ; la cité de Calvin, alors très intolérante, n'admettait pas dans son sein des « citoyens » catholiques. Le patriotisme donc, si l'on veut, conseillait à Jean-Jacques de changer une seconde fois de religion : au fond, et c'est ce que nous constaterons quand il s'agira de définir la religion de Rousseau, il n'était pas plus, à cette date, protestant que catholique ; sa religion était la religion naturelle. Rousseau se soumit donc respectueusement aux instructions du pasteur de la paroisse où il logeait. L'édit ecclésiastique exigeait qu'il comparût en consistoire ; on l'en dispensa et l'on nomma une commission de cinq ou six membres, chargés de recevoir sa profession de foi. Le registre du Consistoire, à la date du 25 juillet 1754, mentionne ce qui suit : « M. le pasteur Maystre a dit que le sieur Rousseau

(1) Pages inéd. de J.-J. R., publiées par M. Théophile Dufour, *Annales J.-J. R.*, II, 155. Le 20 juillet (1754) il avait écrit à Mme Dupin : « J'ai pris hors ville un petit logement au bord du lac et dans une situation délicieuse qui me rappelle celle de Chenonceaux. On ne peut rien ajouter aux bontés avec lesquelles j'ai été reçu... » *Portefeuille de Mme Dupin*, 343).

citoyen ayant été *conduit en* France dès son bas âge, y avait été *élevé* dans la religion catholique romaine et l'avait professée pendant plusieurs années ; que, *dès qu'il a été éclairé* et reconnu ses erreurs, il n'en a plus continué les actes ; qu'au contraire il a dès lors fréquenté *assidument* (!) les assemblées (protestantes) de dévotion à l'hôtel de M. l'ambassadeur de Hollande à Paris... a demandé à ne pas comparaître céans ; sur quoi étant opiné, on a représenté que le sieur Rousseau est actuellement atteint d'une maladie *très dangereuse* (qui ne l'empêchera pas d'aller excursionner sur le lac) ; que d'ailleurs il est d'un caractère timide, et reconnu, même par les personnes les plus jalouses de son mérite, pour avoir des mœurs pures et sans reproche. » On voit qu'il y avait des accommodements, même avec le Consistoire. Rousseau paya la taxe des gardes, soit dix-huit florins et il fut admis à la communion (1).

On a lu plus haut que le Consistoire proclamait hautement « les mœurs pures et sans reproche » de Rousseau : et Thérèse ? que pensait-on de Thérèse ? sur ce sujet délicat il existe un document très curieux, trouvé par M. Rod dans le recueil Adert, et que M. Rod analyse de la façon piquante que voici : c'est De Luc qu'on chargea d'informer sur ce qui concernait Thérèse. « Il se rendit à Grange-Canal, où demeurait le ménage, interrogea les deux complices, et, rentré chez lui, coucha sur le papier les réponses qu'il avait reçues. Celle de Jean-Jacques est brève, un peu embarrassée : il invoque sa santé qui le mettrait hors d'état de justifier le soupçon dont il est l'objet : et il évite de parler du passé. Quant à Thérèse, elle raconte longuement une histoire extraordinaire, compliquée et romanesque (qu'on juge par là de sa véracité) : frappée un jour d'un coup de pied en approchant de deux hommes qui se battaient dans la rue, elle s'évanouit. Rousseau venait alors d'être malade, et demeurait chez la mère Le Vasseur, par qui M[me] Dupin l'avait fait soigner. Emu de pitié, il cède sa chambre à la blessée, s'occupe d'elle, lui amène des médecins célèbres, la sauve ! alors, par reconnaissance, elle se

(1) Eug. Ritter : Etrennes genevoises, 1884.

consacre tout entière à le soigner ! De Luc était résolu à faciliter la réintégration de Rousseau : il avala bravement ce conte à dormir debout. Et le Consistoire dut l'avaler après lui (1). »

Après quatre mois de séjour à Genève, pendant lesquels il médita, sur les bords du lac, ses *Institutions politiques* et, en même temps, une *Histoire du Valais* qu'il n'écrivait pas, et une tragédie en prose, *Lucrèce*, dont nous n'avons que des fragments très courts, il partit pour Paris le 10 octobre 1754. Dès son arrivée, il se mit à corriger les épreuves de son *Discours sur l'Inégalité*; il en avait confié l'impression à un libraire de Hollande, le fameux Marc-Michel Rey, qu'il avait rencontré à Genève : il en fera son éditeur préféré et son ami. Les lettres qu'il échange avec lui, au sujet de son Discours, nous montrent le soin infiniment minutieux qu'il apporte à la correction de ses ouvrages. Il ne tient pas du tout, c'est entendu, à la réputation d'homme de lettres ; mais il ne veut rien donner au public qui ne soit, pour l'impression aussi bien que pour le style, aussi parfait que possible. Telle feuille, qu'il renvoye à Rey, « a été lue par quatre personnes différentes » ; il est « mortifié que, malgré tous ses soins, il y ait encore des fautes » dans les épreuves reçues. Il prévoit jusqu'aux erreurs qu'à bonne intention pourraient commettre les protes. Et voici, à ce propos, un petit fait curieux et significatif en même temps. Je remarque que Fréron, dans son *Année littéraire* (1755, t. IV) donne comme exemple du mauvais style de Rousseau l'expression, employée dans le Discours, de *tourbe philosophesque*. Or Rousseau savait très bien ce qu'il fait en écrivant ainsi : il tient beaucoup à ce mot qui est mis là exprès pour vexer les philosophes et il écrit à Rey : « Pour prévenir une faute presqu'immanquable, je dois vous avertir qu'il y a... ces mots : *tourbe philosophesque*. Je vous prie d'avoir attention que l'imprimeur mette ainsi et non pas (ce qu'aurait voulu évidemment Fréron) *troupe philosophique* (2). »

(1) Ed. Rod. : *L'affaire J.-J. Rousseau*, p. 47.
(2) Bosscha : *Lettres inédites de Rousseau à M. M. Rey*, Didot, 1858, p. [illegible].

Voilà qui est bien : Rousseau, dès son second Discours, tient à ne pas être confondu avec les « philosophes » ; d'abord parce qu'il ne partage pas, je l'ai montré, toutes leurs idées; mais aussi parce qu'il ne veut pas être perdu et noyé dans leur tourbe médiocre et moutonnière ; il ne se sent pas seulement différent d'eux, mais supérieur à eux tous, en quoi il ne me paraît pas avoir tort.

Les lettres à Rey nous donnent, en outre, le premier exemple du genre d'agrément qu'il y avait déjà à correspondre avec Rousseau ; et je ne parle pas des emportements, excusables chez un auteur, contre les lenteurs et les fautes répétées d'un imprimeur : impression à part, Marc-Michel, voulant être aimable, avait écrit le 3 janvier à Mlle Le Vasseur, heureusement à l'insu de Rousseau (« car si cette lettre avait passé par mes mains, Monsieur, elle ne l'aurait jamais eue ») ; et il avait eu la galanterie de lui annoncer « un présent » : dans l'espèce, une belle robe de Hollande. Rousseau se résigne à la robe ; mais le 29 mai, la robe n'était pas encore arrivée et Rousseau, au lieu de n'en plus parler, puisque l'annonce de ce présent l'a fâché, écrit à l'oublieux Marc-Michel : « Je ne vous parle point de la *gasconnade* à Mlle Le Vasseur. Votre lettre l'avait mise aux champs ; je l'ai apaisée par une autre robe, à la place de celle que vous lui annonciez. » Qu'il se dispense donc, s'il y songeait de nouveau, d'envoyer la robe promise, car « assurément elle ne serait pas reçue. » L'incident est mince : mais il nous édifie sur le tact et l'humeur de Rousseau : il peut se vanter, comme il le fait sur tous les tons, d'avoir laissé leurs belles manières aux Parisiens.

L'ouvrage parut sous le titre suivant : « Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, par Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève. Non in depravatis, sed in his quæ secundum naturam se habent, considerandum est quid sit naturale. Aristot. Politic. L. 2. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1755 ». Il était précédé d'une longue Dédicace, que Rousseau avait terminée à Chambéry : il n'était donc pas, à Chambéry, tout entier au plaisir de revoir la chère maman ! Il faut dire un mot de cette Dédicace : comme

s'il n'y avait pas assez de paradoxes dans le texte même, Rousseau avait éprouvé le besoin d'en inscrire un de plus au frontispice même de son ouvrage. Il dédie, en effet, aux magnifiques e souverains seigneurs de l'État de Genève un livre où il déplore la naissance de tout État. C'est à bon droit que Philopolis (Charles Bonnet), dans la lettre à Rousseau dont j'ai parlé, s'étonnait que celui-ci, ayant si bien montré, dans sa Dédicace, les avantage d'un bon gouvernement, les eût si parfaitement perdus de vu dans son Discours. Rousseau lui répliqua : « Dans mon épîtr dédicatoire, j'ai félicité ma patrie d'avoir un des meilleur gouvernements qui puissent exister ; j'ai prouvé dans mo Discours qu'il devait y avoir très peu de bons gouvernements; je ne vois pas où est la contradiction que vous me reproche en cela. » Elle est, selon moi, dans les éloges dithyrambiques qu'. donne à un gouvernement (celui de Genève) et dans les malédic tions que, dans le corps du Discours, il lance à *tout* gouver nement. Il admet, et il le faut bien, le gouvernement comme u mal nécessaire; mais on ne loue pas, avec de telles hyperboles ce qui reste toujours un mal.

Envisagée d'ailleurs en elle-même, cette épître dédicatoir présentait au public une image beaucoup trop flattée de la République de Genève. S'il avait eu, dit Rousseau, à choisir le lieu de sa naissance, il aurait choisi : un pays libre, soumis à un constitution « dictée par la libre raison », des magistrats modé rés, des citoyens unis entre eux, jouissant tous du droit de légis lation, méprisant un vain luxe, guidés enfin dans le sentier de la vertu par des pasteurs vénérables, pleins de douceur pou autrui. Voilà (j'ai résumé la dédicace) la cité selon son cœur e voilà justement où le ciel l'a fait naître.

Sans empiéter sur l'avenir, qui nous montrerait un Rousseau en querelle avec ces ministres, dont il appréciera moins alors « la douceur », en querelle même avec toute une partie de cette cité, où il sèmera la discorde; si je considère seulement l'état de la république genevoise au moment même où Rousseau en fait un si pompeux éloge, je ne craindrai pas de dire, et cela me dis-pensera de plus amples commentaires, qu'en 1755 Rousseau

aurait très bien pu adresser à sa patrie, *au lieu de* ses éloges dithyrambiques, quelques unes des critiques essentielles de ses deux Discours à la fois. Non seulement on cultivait avec succès à Genève ces sciences, objet de son animadversion ; mais encore le luxe (sciences et luxe, c'était tout le premier Discours) s'était installé dans la cité de Calvin à la suite des progrès de l'industrie et des spéculations hardies des financiers genevois. Quant à l'inégalité des conditions (et c'est le fond du second Discours) elle éclatait à tous les yeux, dans cette même cité, aggravée qu'elle était par les distinctions politiques : « le souverain, c'était le corps des citoyens, composé tout au plus d'un millier de bourgeois... ; le reste de la population n'intervenait ni de près ni de loin dans les affaires de la république (1). » Ces distinctions sociales, Rousseau les connaissait mieux que personne ; il savait aussi, il venait d'en faire l'expérience, qu'à Genève on n'était pas citoyen si l'on n'était pas protestant : mais il fallait bien opposer au luxe corrupteur et à tous les vices de la France despotique les vertus et les perfections de la Genève républicaine. Il convient d'ajouter, pour être juste envers lui, que lorsqu'il écrit cette Dédicace, se livrant tout entier à son « enthousiasme républicain », il s'exalte au souvenir de ses années d'enfance, il évoque la mémoire de son père qui « l'entretint si souvent », ce qui est vrai, des raisons d'aimer sa patrie. Et enfin il songe, je crois, à se concilier les bonnes grâces des « magnifiques et très honorés seigneurs », pour le cas où il lui prendrait un jour fantaisie de se fixer enfin, après avoir tant vagabondé, dans cette ville où il a des amis et des admirateurs, et où il va reconquérir ses droits de bourgeoisie.

Effectivement il hésite quelque temps, après sa rentrée à Paris, sur le choix d'une résidence définitive : il a gardé le doux souvenir des « honnêtetés » dont il a été l'objet dans sa ville natale et il a promis, avant son départ, au bonhomme De Luc, de revenir à Genève dès qu'il aura mis ordre à ses affaires. Dans une lettre à Vernes, du 6 juillet 1755, il exprime encore l'espoir

(1) Sayous : *Le dix-huitième siècle à l'étranger*, Didier, 1871, I, 227.

de retourner en Suisse « au printemps prochain ». C'est alors que Mme d'Epinay lui offrit la petite maison de l'Hermitage ; Rousseau, après s'être fait prier, accepta cette offre et c'est à l'Hermitage que nous allons le voir s'installer dans le chapitre suivant, qui sera le chapitre de ses grandes brouilleries avec ses meilleurs amis.

CHAPITRE XI

ROUSSEAU A L'HERMITAGE

I

Il y a, dans la vie de Rousseau, deux époques capitales : l'une est le temps qu'il passa aux Charmettes (de 1738 à 1740) ; l'autre est son séjour à l'Hermitage, continué par le séjour à Montmorency (de 1756 à 1762). Aux Charmettes, on l'a vu, Rousseau a, pour la première fois, étudié sérieusement et avec méthode ; il a fait des lectures suivies ; il s'est muni, en un mot, des connaissances qu'il juge indispensables pour faire valoir un talent, dont il ne sait pas encore très bien la nature, mais dont il n'a jamais mis en doute l'existence.

Bibliographie. — J.-J. Rousseau : *Confessions*, Partie II, livres VIII, IX, X, et Correspondance. — Mme d'Épinay : Mémoires, t. II. — Streckeisen-Moultou : *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, 1865, t. I. — Eug. Ritter : *Zeitschrift für neufranzös. Sprache und Literatur*, 1880, t. II. — H. Buffenoir : *La comtesse d'Houdetot, une amie de J.-J. Rousseau*, 1901, et : *La comtesse d'Houdetot, sa famille et ses amis*, 1905. — *Annales J.-J. Rousseau*, I, 1905. — Frederika Macdonald : *J.-J. Rousseau a New-Criticism*, London, 1906, 2 vol. in-8°.

Pour le présent chapitre, je me suis efforcé de lire *en critique*, aussi bien les *Confessions* de Rousseau que les *Mémoires* de Mme d'Épinay, de contrôler ces ouvrages l'un par l'autre, et tous les deux à la fois, par les recherches de l'érudition contemporaine, sans oublier l'ouvrage récent et *partial* de Mme Macdonald ; et, là où l'érudition n'a rien à dire, je n'ai pas craint de hasarder des conjectures dont on appréciera la valeur : je n'ai prétendu atteindre, en les formulant, que cette vérité approximative dont l'historien de Rousseau, faute de documents précis, est bien obligé parfois de se contenter. Le tout est de les donner pour ce qu'elles valent, à savoir pour l'explication la plus raisonnable, ou qui a paru telle, des étrangetés qui abondent dans la vie d'un des hommes les plus singuliers qui aient jamais existé. Je reprendrai, quand j'étudierai le fameux « complot » formé contre Rousseau par Grimm et « la côterie holbachique », la thèse soutenue par Mme Macdonald et je discuterai alors en détail la valeur et surtout la portée des documents qu'elle a donnés dans son volumineux ouvrage.

Et le voici maintenant à l'Hermitage : ce talent, il vient d'en donner des preuves éclatantes dans ses deux *Discours* et il en connaît parfaitement le genre et la portée : il parle, dans ses *Confessions*, du « vol qu'il avait pris (à cette date) et qu'il se sentait en état de soutenir. » Il sait qu'il est capable de faire mieux que des discours, de vrais livres. Ces livres, il en a déjà dans la tête le premier dessin et certaines idées maîtresses et, sans doute aussi, certains développements et même des phrases toutes faites ; car pour l'orateur et le poète, et il est l'un et l'autre, les idées se présentent à l'esprit, tantôt, si l'on est orateur, ramassées en formules brillantes et sonores ; tantôt, si l'on est poète, incarnées dans des êtres d'imagination que le poète croit voir, qu'il entend dire des mots expressifs et des phrases touchantes ; — or, tout cela, projets d'ouvrages, idées ébauchées ou phrases commencées, s'agite et fermente dans sa tête et c'est tout cela qui va se préciser et prendre corps dans la solitude à l'Hermitage et à Montmorency. C'est là, en effet, que, dans l'espace de six ans, il écrit la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social* et l'*Émile*. Se rappelant plus tard ces années si remplies, il pouvait se rendre ce témoignage : « J'étais assez magnifique en projets; mais dans les tracas de la ville, l'exécution avait marché lentement. J'y comptais mettre un peu plus de diligence quand j'aurais moins de distraction. Je crois avoir assez bien rempli cette attente et, pour un homme souvent malade, souvent à la Chevrette, à Épinay, à Eau-Bonne ou au château de Montmorency, souvent obsédé chez lui de curieux désœuvrés et toujours occupé la moitié de la journée à la copie, si l'on compte et mesure les écrits que j'ai faits dans les six ans que j'ai passés tant à l'Hermitage qu'à Montmorency, l'on trouvera, je m'assure, que, si j'ai perdu mon temps dans cet intervalle, ce n'a pas été du moins dans l'oisiveté. »

Pour le paresseux, en effet, qu'il dit être, il n'avait pas trop mal employé son temps : en six années, trois chefs-d'œuvre dont deux, l'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse*, avaient un nombre de pages considérable. Comment cela s'est-il fait ? Comment un

homme a-t-il pu, en si peu de temps, écrire trois grands ouvrages à la fois, et si différents l'un de l'autre, puisque l'un est un roman, l'autre un traité politique et le troisième un traité d'éducation, trois ouvrages enfin si incontestablement originaux, aussi bien pour le fond que pour la forme ? Il n'y a pas, je crois, dans toute l'histoire des littératures, un second exemple d'une aussi prodigieuse fécondité ; et, si l'on veut bien se souvenir que, pendant ces six années, et sans parler de son travail de copiste de musique qui lui prenait, si on l'en croit, ses matinées, sans compter même ni sa *Lettre d'Alembert sur les Spectacles*, ni ce *Dictionnaire de musique*, qu'il composait pour se délasser et qui sera d'ailleurs si volumineux ; si l'on veut bien, dis-je, se rappeler que cet homme, dans le temps qu'il écrivait ces trois grands ouvrages qui vont agiter son siècle et les siècles à venir, a été en proie aux plus violentes discordes avec ses meilleurs amis, qu'il a subi ou provoqué les scènes les plus violentes et les plus atroces jusqu'à son propre foyer ; et qu'enfin, à travers les ruptures les plus douloureuses avec ses amis et ses bienfaiteurs, il s'est laissé emporter à la passion, non seulement la plus ardente, mais, à la lettre, la plus enrageante aussi, qui puisse faire perdre la tête à un homme, on sera confondu de tout ce qui couvait jusque là de flamme et de génie dans sa tête et dans son cœur.

L'on comprendra aussi cette nouvelle singularité d'un homme qui, il avait en partie raison de le dire, n'était pas fait comme les autres hommes : pendant ces rapides années de l'Hermitage et de Montmorency, les chefs-d'œuvre, on l'a vu, succèdent aux chefs-d'œuvre : c'est, après la *Lettre à d'Alembert*, la *Nouvelle-Héloïse*, puis le *Contrat social*, puis l'*Emile* (1) ; tous les domaines de la pensée étaient abordés à la fois et renouvelés par un écrivain qui était un penseur, un orateur et un poète ; et l'on pouvait croire qu'un si riche génie allait continuer à répandre

(1) Je discuterai en leur temps les différentes dates auxquelles Rousseau a dû écrire ces différents ouvrages : « Je ne puis tout dire à la fois », comme dit quelque part Rousseau. J'accepte donc ici *provisoirement* la succession des ouvrages telle qu'elle est généralement présentée dans les *Œuvres de Rousseau*.

dans de nouvelles œuvres cette surabondance d'idées qui én
veillait les contemporains et qui semblait inépuisable : m
nouvelle surprise, après le *Contrat social*, Rousseau n'écrit p
rien... que des Lettres et des Mémoires, et sa carrière d'écriv
ou, du moins, de penseur original, est finie. C'est que ces ann
de l'Hermitage et de Montmorency, ces années d'une si ext
ordinaire et si fiévreuse activité, l'avaient épuisé : il avait t
vécu, en trop peu de temps, à la fois par la pensée, par l'im
nation et par toutes ses passions déchaînées, la jalousie
colère et l'amour; il s'était comme dévoré lui-même et ané
par tant d'efforts et par tant de secousses, auxquelles alla
maintenant s'ajouter les amertumes de l'exil. On avait ass
à l'éruption soudaine d'un volcan qui avait ébloui le mo
— et ravagé tout son entourage — et brusquement le vol
s'était éteint: après l'Hermitage et Montmorency, la nuit va
faire dans le génie et parfois dans la raison de Rousseau ;
ce travail si acharné, traversé par tant de déboires, il gard
toute sa vie un ébranlement qui, s'il n'aboutira peut-être p
confinera tout au moins, à la folie.

Il n'y a donc pas de période plus agitée ni plus importa
dans la vie de Rousseau que son séjour à l'Hermitage, car c
là surtout que, dans les querelles avec ses amis, se révèle p
nement son étrange caractère. Et pourtant ce séjour n'a jam
été l'objet d'une étude à la fois *minutieuse* et vraiment *imp
tiale* : c'est une telle étude que je voudrais essayer de faire d
les pages qui suivent.

II

On connaît le récit des *Confessions* : « M. d'Epinay, voul
ajouter une aile qui manquait au château de la Chevrette, fais
une dépense immense pour l'achever. Etant allé voir un jo
avec M[me] d'Epinay, ces ouvrages, nous poussâmes notre prom
nade un quart de lieue plus loin, jusqu'au réservoir des eaux
parc, qui touchait à la forêt de Montmorency, et où était un j

potager, avec une petite loge fort délabrée, qu'on appelait l'Hermitage. Ce lieu solitaire et très agréable m'avait frappé, quand je le vis pour la première fois (en 1754), avant mon voyage à Genève. Il m'était échappé de dire dans mon transport : « Ah ! Madame, quelle habitation délicieuse ! voilà un asile tout fait pour moi ». Mme d'Epinay ne releva pas beaucoup mon discours ; mais à ce second voyage, en 1755, je fus tout surpris de trouver, au lieu de la vieille masure, une petite maison presque entièrement neuve, fort bien distribuée, et très logeable pour un petit ménage de trois personnes. Mme d'Epinay avait fait faire cet ouvrage en silence et à très peu de frais, en détachant quelques matériaux et quelques ouvriers de ceux du château. Au second voyage, elle me dit, en voyant ma surprise : « Mon ours, voilà votre asile ; c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre ; j'espère qu'elle vous ôtera la cruelle idée de vous éloigner de moi. » Je ne crois pas avoir été de mes jours plus vivement, plus délicieusement ému : je mouillai de pleurs la main bienfaisante de mon amie, et si je ne fus pas vaincu dès cet instant même, je fus extrêmement ébranlé. »

Si je prends à la lettre ce que nous raconte Rousseau lui-même, je ne puis m'empêcher de remarquer que, dès sa première visite à l'Hermitage, il pousse un cri tout au moins indiscret : il va partir pour Genève ; reviendra-t-il à Paris, c'est-à-dire auprès de Mme d'Epinay qui l'a admis dans son intimité, qui a dû combattre plus d'une fois ses vagues projets d'aller se fixer à Genève, et, chemin faisant, en présence de cette amie qu'il va quitter peut-être pour toujours, « il lui échappe » (l'expression est-elle exacte ?) de dire avec transport : « ah ! Madame, voilà un asile tout fait pour moi. » Sans insister autrement sur l'opportunité de ce cri, on peut se demander si, à sa seconde visite à l'Hermitage, Rousseau fut aussi « surpris » qu'il l'assure de l'offre que lui fit Mme d'Epinay. Mme d'Epinay lui offre donc, entièrement mis à neuf, l'asile que, lui dit-elle, et le mot n'est que juste, « il s'est choisi lui-même. » Que fait Rousseau ? il « mouille de pleurs la main bienfaisante » qui a ainsi pourvu à son logement et remarque, en même temps, que « Mme d'Epinay

avait fait faire cet ouvrage à très peu de frais. » Et ainsi, dès le début d'une liaison qui va devenir si orageuse, nous sommes prévenus, par Rousseau lui-même, que nous avons, d'un côté une femme pleine de charmantes attentions pour ses amis, et de l'autre, un homme, à la vérité, sensible jusqu'à pleurer, mais capable aussi de voir, à travers ses larmes, et de nous dire ce qu'a coûté la maison qu'on lui offre gratis.

Au reste il se fait prier; il nous apprend que Mme d'Epinay « qui ne voulait pas en avoir le démenti, devint pressante », et, à la façon dont il nous présente les choses, c'est Mme d'Epinay qui va être son obligée: « elle employa tant de gens pour me circonvenir, jusqu'à gagner pour cela Mme Levasseur et sa fille ». Ainsi Mme d'Epinay, dans la bonté de son âme, va jusqu'à prier cette mégère, Mme Levasseur, et cette commère, Thérèse Levasseur, de vouloir bien faire accepter son bienfait par ce fier et intraitable Rousseau ; elle est d'ailleurs récompensée de son zèle ; car Rousseau nous apprend qu'elle « triompha enfin de ses résolutions »; et il ajoute, comme pour bien marquer la grandeur du sacrifice qu'il fait à son amie : « renonçant au séjour de ma patrie, je promis (il daigna promettre) d'habiter l'Hermitage. »

S'il renonçait, comme il le dit avec quelque emphase, « au séjour de sa patrie », ce n'était pas du tout pour faire plaisir à Mme d'Epinay, ni même aux dames Levasseur; c'est parce qu'il savait très bien qu'il serait beaucoup mieux à l'Hermitage qu'à Genève. A Genève, il aurait eu pour voisin Voltaire: le voisinage de Mme d'Epinay valait mieux pour lui à tous égards (1). A Genève, on lui offrait, dit-il, une place de bibliothécaire « cette offre ne l'ébranla pas, parce que son parti était pris »; et, sans doute aussi, ajouterons-nous, parce que la place ne lui était pas définitivement promise et que le traitement en était

(1) Rousseau avait quitté Genève, pour rentrer à Paris, le 10 octobre 1754 : c'est le 12 décembre 1754 que Voltaire faisait sont entrée à Genève. Rousseau avoue, dans ses *Confessions*, qu'il ne voulait pas retrouver, dans son pays, et grâce « à l influence de Voltaire, le ton, les mœurs, les airs qui, justement, le chassaient de Paris. » Et d'ailleurs, Voltaire était déjà, à Genève, « l'idole des femmes et des jeunes gens. »

des plus modestes (1). A Genève enfin on n'avait pas accueilli, avec l'enthousiasme qu'il espérait, la Dédicace de son second *Discours*, Dédicace qu'il venait d'adresser, sans les consulter, « aux Magnifiques Seigneurs de la République » : il pouvait donc se rendre compte, par ce froid accueil, que « sa patrie », quoique étant, il le disait du moins, le séjour de la liberté, ne serait pas aussi enchantée qu'il l'avait cru, lors de son récent séjour à Genève, de posséder dans ses murs un écrivain aussi audacieux dans ses ouvrages que compromettant dans ses dédicaces. Au contraire, à l'Hermitage, il était libre de ses idées comme de son temps, plus libre encore qu'à Paris, où il se sentait gêné et entravé dans l'expression de sa pensée par ses propres amis : car il ne pensait plus comme eux et il sentait très bien, après son second Discours, que son originalité et sa gloire d'écrivain allaient consister dans son isolement même. Or, pour obtenir, parmi ses contemporains, cette place à part que lui conseillait son ambition et que d'ailleurs allait lui conquérir son génie, que pouvait-il faire de mieux à cette heure que d'aller vivre loin de Paris, loin de Diderot et des Holbachiens, au milieu des bois, au sein même de cette nature qu'il aimait et qui l'inspirait si bien? Il comprit tout cela : aussi comme il était impatient d'aller habiter cet Hermitage auquel il affectait tantôt de tenir si peu ! « L'impatience d'habiter l'Hermitage ne me permit pas d'attendre la belle saison... Je me sentais fait pour la retraite et la campagne... Ce fut le 9 avril 1756 que je quittai la ville pour n'y plus habiter...

Quoiqu'il fît froid et qu'il y eût même encore de la neige, la terre commençait à végéter; on voyait des violettes et des primevères, les bourgeons des arbres commençaient à poindre et la nuit même de mon arrivée fut marquée par le premier chant du rossignol, qui se fit entendre presqu'à ma fenêtre dans un bois qui touchait la maison. Après un léger sommeil, oubliant à mon réveil ma transplantation, je me croyais encore dans la rue de Grenelle, quand tout à coup ce ramage me fit

(1) Voir Eugène Ritter : *Zeitschrift*...p. 317 et *Annales J.-J. Rousseau*, I: 33.

tressaillir et je m'écriai dans mon transport : Enfin, tous mes vœux sont accomplis. (1) » Après tout ce qu'on a écrit sur l'amour de la nature dans Rousseau, je me contenterai de rappeler, à propos de ce passage célèbre, que personne, au XVIII siècle, n'était capable de peindre ainsi le charme de la campagne, parce que personne n'était capable de le sentir si vivement et de se sentir soi-même si pleinement heureux, rien qu'à regarder les premières violettes des bois et les premiers bourgeons des arbres. Ce n'est pas ici de la description, comme en va faire ce Saint-Lambert que nous allons rencontrer tout à l'heure, ce n'est pas davantage de l'*écriture*, ce sont les choses mêmes que nous avons sous les yeux et dont nous respirons, avec Jean-Jacques, la naturelle poésie.

Les premiers temps du séjour à l'Hermitage furent délicieux : complètement maître de son temps, pouvant même paresser à sa guise, puisque l'avenir, au moins prochain, était assuré par deux mille francs qui lui restaient de son *Devin du Village* et qui lui permettaient d'entretenir son « petit ménage », composé alors de trois personnes, dont lui, Madame et Mademoiselle Levasseur, Rousseau commença par ranger ses nombreuses « paperasses » et par régler méthodiquement son travail : car il aimait l'ordre en bon Genevois, et même en fils de bourgeois qu'il était, plus bourgeois lui-même, je l'ai dit, par certains de ses goûts, que ne l'ont cru ses biographes trop préoccupés de nous montrer le vagabond qu'il fut si souvent malgré lui. Le matin serait consacré à la copie et le reste du temps à la promenade, c'est-à-dire à la rêverie et au travail en plein air, car il ne sortait jamais sans son livre blanc et son crayon, ne pouvant, comme on sait, méditer qu'en marchant : « Sitôt que je m'arrête, je ne pense plus, et ma tête ne va qu'avec mes pieds. » Pour les jours de pluie, il avait son *Dictionnaire de musique* à refaire et aussi les innombrables manuscrits de l'abbé de Saint-Pierre, dont il avait, pour

(1) L'Hermitage, d'après les *Mémoires* de Mme d'Epiney, comprenait cinq chambres proprement meublées, une cuisine, une cave, un potager d'un arpent, une source et la forêt pour jardin.

complaire à Mme Dupin, accepté de faire des extraits. Quant aux ouvrages dont l'idée le suivait dans ses promenades, c'était d'abord ces *Institutions politiques* dont il faisait dater la première idée de son séjour à Venise; il n'avait cessé d'y penser depuis et d'y travailler, sans en parler à ses amis, pas même à son plus cher confident, Diderot, et c'est là, ce mystère dont il entoure son travail, un trait à noter dans son caractère : il n'est pas seulement méditatif, il est secret, sur certains tout au moins de ses projets d'ouvrage (sa *Lettre sur les Spectacles* sera une surprise pour tout le monde); c'est par où, non seulement il diffère de son ami, Diderot, qui, lui, n'a rien de caché pour personne, mais c'est par où aussi il lui deviendra incompré-sensible : Diderot s'étonnera, s'épouvantera même devant cette singulière nature qu'il croyait connaître à fond et qui brusquement lui échappe et reste impénétrable (1).

D'ailleurs, indépendamment de sa tendance naturelle à se réserver, et aussi de son intention bien arrêtée, je crois, à cette date, de se soustraire à l'influence de ses amis et en particulier de secouer le joug que lui impose « la direction » de Diderot, Rousseau a une raison très particulière de cacher son projet d'ouvrage politique (un fragment de cet ouvrage deviendra, on le sait, le *Contrat social*) : le livre qu'il médite va toucher aux institutions qui sont la base de l'Etat; il faut, pour qu'il soit tel qu'il le désire, c'est-à-dire pour qu'il aille au fond des choses, que Rousseau puisse y dire hardiment toute sa pensée sur ce que doivent être, selon lui, le gouvernement, l'église, la magistrature; or s'il en parle à ses amis, dont le but, plus prochain et plus pratique, est de guerroyer contre les abus actuels et de *fronder* simplement les institutions régnantes, il risque de faire comme eux, c'est-à-dire, d'écrire un pamphlet, au lieu de l'ouvrage philosophique qu'il

(1) Marmontel parlant, dans ses *Mémoires* (livre IV), du temps où il a connu Rousseau dans la société du baron d'Holbach, après voir noté « la politesse timide, quelquefois même obséquieuse et tenant de l'humilité de Rousseau », ajoute que « son regard en dessous observait tout avec une ombrageuse attention, *qu'il se communiquait à peine et jamais ne se livrait.* »

rêve ; eux, ils ne savent, comme il l'a dit, que « détruire »
qu'il se pique, lui, « d'édifier » ; il n'a pas, comme eux, e
vante, « l'humeur satirique » ; et d'ailleurs, « des livres
nature (comme le Contrat social), demandent de la ı
tion, du loisir et de la tranquillité » — ajoutons : e
liberté, et c'est une nouvelle raison de préférer l'Hermi
séjour de Genève. Il se rend parfaitement compte, ‹
que cette liberté, si nécessaire au plein exercice de sa
s'il peut la trouver quelque part, c'est dans la France
huitième siècle, et non dans son propre pays : « j'au
bien moins libre à Genève où, dans quelque lieu q
livres fussent imprimés, le Magistrat avait droit d'é
sur leur contenu. »

En France, au contraire, il a déjà pu faire im
sans être inquiété le moins du monde, les témérités
second *Discours* sur la richesse et sur la propriété. Le li
tique qu'il prépare, il le signera de son nom, il dem
pour l'imprimer, et obtiendra la permission réglem
car, s'il ne veut aucune entrave à sa pensée et à l'ex
de sa pensée, il entend se conformer docilement, po
pression de tous ses ouvrages, aux lois du pays
donne asile. Tel est son plan et il mûrit lentement,
solitude, ses idées politiques ; s'il n'a garde de les c
Diderot, c'est aussi bien parce que ce serait les c
tout l'univers et compromettre par avance le succ
ouvrage dont le mérite doit être aussi bien dans
veauté qne dans sa parfaite unité.

Pour les hommes du dix-huitième siècle, la polit
intimement liée à la morale et, pour certains même
losophes, elle se confond avec elle : Rousseau songe ‹
aussi, tout en approfondissant les institutions politi
composer un livre de morale, dont il a déjà le t
Morale Sensitive, mais qu'il n'arrivera d'ailleurs j
rédiger. Et il médite encore, à travers bois, sur
blèmes de l'éducation : il a promis à Mme de Chen
tout un système sur ce grave sujet et ce système sera

Il mène de front ces travaux si divers et quand d'Alembert publiera, dans l'Encyclopédie, son article *Genève*, il trouvera encore le temps d'écrire sa belle *Lettre sur les Spectacles*.

Il a alors, dirait-on, comme un débordement d'idées, car ses ouvrages les plus médités ne trahissent vraiment aucun effort et, par endroits même, ils semblent écrits de verve et d'inspiration. Il se délasse, du reste, d'un travail par un autre, ayant éprouvé, dit-il, « qu'un changement d'ouvrage est un délassement ». Riche de ses lectures, qui ont été, on l'a vu, bien plus nombreuses qu'on ne croit communément, — et ce qu'il lisait, il devait le comprendre tout seul et sans aide, c'est-à-dire ne jamais l'oublier, — il est, en somme, bien plus en fonds que ses amis de l'heure présente, les philosophes, qu'il raille aussi comme étant superficiels et frivoles ; il écrit enfin dans toute la maturité de son talent, avec la pleine conscience de sa valeur, et il jouit alors de la volupté, le mot n'est pas trop fort, de cette sérieuse et profonde volupté que goûte un grand écrivain, lorsqu'il prolonge et agrandit son être par les productions de son génie, et lorsque, dans le feu de la composition, il s'exalte et se rehausse à la pensée qu'il parle à la fois à ses contemporains et à la postérité.

Là est, je crois, l'explication, *plus encore* que dans sa réforme morale à laquelle il l'attribue, du grand changement qui se fit alors dans l'attitude de Rousseau. Il se sentait, dit-il, « audacieux et intrépide », lui d'ordinaire si timide ; il était, dit-il encore, « devenu un autre » que lui et « cela dura six ans », c'est-à-dire, justement le temps de son séjour à l'Hermitage et à Montmorency. Pendant que dura cette effervescence, dit il, « rien de grand et de beau ne peut entrer dans un cœur d'homme, dont je ne fusse capable entre le ciel et moi ». Voilà, conclut-il, d'où naquit ma subite éloquence, « voilà d'où (et il entend : de sa réforme morale) se répandit dans mes livres ce feu vraiment céleste dont j'étais embrasé ». Ce feu-là, c'était surtout, je crois, le feu même de la composition, lequel fut une cause encore plus qu'un effet. A mesure que ses idées s'élevaient et que ses méditations devenaient plus

graves, loin du bruit des villes, dans ce tête à tête avec lui-même, lorsqu'il sentait qu'il n'y avait plus rien « entre le ciel et lui » et lorsqu'encore, en contemplant la création qui déployait toutes ses magnificences à ses yeux, il s'élevait jusqu'au Créateur, auquel sans doute il n'avait jamais cessé de croire, mais dont il s'était maintenant rapproché dans la solitude, c'est alors, dis-je, qu'il se sentait devenir meilleur et qu'il se croyait capable de mener à bien cette réforme morale qu'il avait commencée dès son second Discours.

Aussi est-il à l'Hermitage infiniment heureux ; et quand, dès l'aurore, sans crainte des fâcheux, il s'enfonce seul dans cette forêt de Montmorency qui est à sa porte, et qu'il s'y enivre en même temps de ses propres pensées et des mille senteurs des bois, il éprouve l'irrésistible besoin de projeter hors de lui son bonheur, sa joie de vivre et de penser, et peuplant alors ces bois charmants d'êtres selon son cœur, aussi aimants, aussi « vertueux » et aussi heureux que lui, il écrit la *Nouvelle-Héloïse*.

Il ne tenait qu'à lui, semble-t-il, que cet enchantement des premières semaines se prolongeât durant tout son séjour : malheureusement il avait installé chez lui deux personnes qui n'avaient absolument rien de commun avec les créatures enfantées par son imagination ; après s'être promené en idée dans les bois avec ces êtres charmants qui s'appelaient Claire et Julie, il retombait, quand il rentrait au logis, dans la société beaucoup moins poétique de deux femmes, dont l'une, Mme Levasseur, paraît avoir été une rouée quémandeuse, et dont l'autre, Thérèse Levasseur, était, on va le voir, menteuse et bornée. Les mensonges de Thérèse, auxquels il se laissait prendre, et son propre caractère qui, lui aussi, malgré sa réforme trop partielle et trop superficielle, l'avait suivi à la campagne, — il n'avait laissé à la ville ni sa susceptibilité ombrageuse, ni même d'autres défauts plus graves qui vont se manifester alors —, tout cela devait bien vite assombrir et gâter l'idylle de l'Hermitage. Il y faut ajouter les fautes de ses amis, et, en tout premier lieu, l'étourderie et l'impru-

ce d'une jeune femme qui allait lui faire goûter les plus
-rantes joies de sa vie et lui faire commettre quelques
s de ses plus fortes sottises.

III

ousseau avait vu pour la première fois Mme d'Houdetot la
le de son mariage; il la trouva « aimable » et n'y pensa
s. Il l'avait revue depuis, à la Chevrette, chez sa belle-
ır, Mme d'Epinay, avait causé et s'était promené avec
et tous deux avaient pris plaisir à la promenade, car,
Rousseau, « l'entretien ne tarissait pas entre nous. »
›n sait qui était Mme d'Houdetot: Sophie de Bellegarde
t née en 1730; son père, qui parait avoir été honnête
ıme, était fermier général, et elle était sœur de M. d'Epinay
.le M. de Jully. Elle avait perdu très jeune sa mère et
it été élevée par une tante, dévote à la fois et femme d'es-
. Des vers faciles et agréables, que nous avons d'elle,
uvent surtout qu'elle était très capable d'apprécier le talent
Rousseau. A 18 ans, Mimi, comme on l'appelait dans
entourage, avait épousé le comte d'Houdetot, un officier
, une fois marié, et marié après avoir seulement entrevu
fiancée la veille même du mariage, ne s'occupa plus d'elle
suivant l'usage du temps, laissa à sa femme la liberté
ıt il usait largement pour son compte: il avait, avant de
marier, une liaison, connue de tous, et qu'il n'eut garde
rompre après le mariage. Laissée à elle-même, Mme d'Hou-
ɔt fit ce que faisaient les femmes de son monde: elle prit
amant. Un officier, Saint-Lambert, dont le plus bel exploit
it été de supplanter Voltaire dans le cœur de Mme du Châ-
t, ce qui l'ennoblissait auprès des femmes plus que n'aurait
une victoire remportée sur les champs de bataille, plut
[me d'Houdetot, et, chose inouïe dans les annales de l'amour
ndain au dix-huitième siècle, devait continuer de lui plaire
ıdant cinquante ans. Cette fidélité, si l'on peut dire, exem-
ire, durait depuis cinq ans à l'époque qui va nous occuper

et elle commençait déjà à faire à Mme d'Houdetot comme une réputation de femme vertueuse dans un siècle qui entendait à sa manière la vertu des femmes et, en fait de passions, ne connaissait guère que « les passades ». Mme d'Houdetot, et c'est un peu sa réhabilitation, entendait tout autrement l'amour, elle qui pouvait, en l'appuyant de son propre exemple, écrire ces deux jolis vers :

> Malheureux qui croit, en aimant,
> Ne pas aimer toute sa vie.

Mimi pouvait donc être citée comme un modèle de constance à bien des femmes variées ; dans sa propre famille, Mme d'Epinay, sa belle-sœur, de vie pourtant régulière, n'en était-elle pas alors à son second amant ? et quant à son autre belle-sœur, Mme de Jully, tout le monde avait su son scandaleux caprice pour le beau chanteur Jelyotte.

Au physique, Mme d'Houdetot, si nous réunissons tous les témoignages que nous avons d'elle, était positivement laide, et Rousseau l'avait très bien vue et la dépeint telle exactement qu'elle était : « Mme d'Houdetot approchait de la trentaine (elle avait 27 ans) et n'était point belle ; son visage était marqué de petite vérole, son teint manquait de finesse ; elle avait la vue basse et les yeux un peu ronds ; mais elle avait l'air jeune avec tout cela et sa physionomie, à la fois vive et douce, était caressante ; elle avait une forêt de grands cheveux noirs, naturellement bouclés, qui lui tombaient au jarret, sa taille était mignonne ». La vicomtesse d'Allard, qui devint plus tard sa voisine de campagne, et qui la voyait souvent, a dit d'elle : « Ce sera une consolation, pour les femmes laides, d'apprendre que Mme d'Houdetot, qui l'était beaucoup, dut à son esprit et à son charmant caractère d'être si passionnément aimée de Rousseau ». C'est bien cela : Mme d'Houdetot avait, pour se faire aimer, d'être parfaitement aimable ; c'était une âme charmante.

Elle montrait, dans la conversation, un esprit naturel d'une spontanéité, d'une fraîcheur délicieuse et aussi d'une gaieté

›ansive et presque enfantine. Mme d'Épinay la peint ainsi : lle est toujours telle que vous l'avez connue, tout aussi c, aussi enfant, aussi gaie, aussi distraite. » Un jour, elle re en coup de vent chez Mme d'Épinay; son mari va partir ar l'armée et elle saute de joie : « elle était folle, hier, nme un jeune chien. » Ainsi, étourdie comme le premier ıp de matines, toute de premier mouvement, elle ne calcule ; la portée de ses paroles ni de ses actes; et c'est très urdiment qu'elle ira tout à l'heure se jeter à la tête de n-Jacques; et quand, sans penser à mal, elle aura fait tout qu'il faut pour allumer en lui une passion folle, elle sera t étonnée de le voir flamber. Espiègle sans malice, elle dit t ce qui lui passe par la tête et quand, par ses naïvetés, : a prêté à rire à la galerie, elle remet les rieurs de son é par une réflexion amusante ou un joli retour sur elle-ıne : « Hier, écrit Diderot à Mlle Volland, j'étais à souper :ôté de Mme d'Houdetot, qui disait : je me mariai pour aller ıs le monde et voir le bal, la promenade, l'opéra et la nédie et je n'allai point dans le monde et je ne vis rien, j'en fus pour mes frais. — Ces frais firent rire, comme vous ısez bien », et elle ajouta, en regardant Diderot, qui avait verre en main : « C'est mon voisin qui boit le vin et c'est i qui m'enivre. »

A tous ces agréments de l'esprit elle joignait, comme en ıoignent tous ceux qui ont parlé d'elle, une tendresse de ur très touchante et une infinie bonté; elle avait, dans le cle le plus spirituel, c'est-à-dire le plus médisant qui ait , de l'esprit sans méchanceté et elle conserva jusqu'à ses niers jours, au témoignage de Mme de Rémusat, qui la vit 1809, « une inépuisable bienveillance. » Lady Morgan, qui ıit beaucoup entendu parler d'elle par des gens qui l'avaient ınue dans l'intimité, cite, d'après eux, « la *tournure tendre passionnée* de ses manières » et ajoute que c'était là « le secret son influence sur les cœurs de tous ceux qu'elle voulait resser. » C'est bien par là, en effet, par la douceur de son e et de ses manières, par la naïveté aussi de ses propos,

qui mettait à l'aise et en confiance les plus timides, et enfin par cette séduction singulière, dont certaines femmes ont le secret, et qui n'a pas échappé à Jean-Jacques, « *la gaucherie* et la grâce à la fois qu'elle mettait dans tous ses mouvements », c'est par tout cela qu'elle devait apprivoiser et charmer le sauvage « ermite » de la Chevrette. Il n'avait pas à craindre près d'elle, ce que redoutait tant son chatouilleux amour-propre, d'être persiflé ; et il trouvait en elle ces qualités féminines de douceur et de grâce qu'il prisait par dessus tout et qu'il était justement en train de peindre avec amour dans les deux héroïnes de son roman, Julie d'Étange et Claire d'Orbe.

Tout, du reste, semblait conspirer, à ce moment de sa vie, pour le jeter, vaincu d'avance, aux pieds de Mme d'Houdetot. Il avait 45 ans, il se voyait « sur le déclin de l'âge », et il se demandait avec tristesse comment il se faisait « qu'avec une âme expansive, pour qui vivre c'était aimer, avec un cœur tout pétri d'amour, il n'avait pas une seule fois brûlé de sa flamme pour un objet déterminé ? » Car les étranges sentiments (et le mot : sensations serait plus juste) qu'il avait éprouvés jadis auprès de Mme de Warens, et la paisible amitié qui, sans qu'il s'y fût jamais mêlé, dit-il, « une étincelle d'amour », l'unissait depuis douze ans à Thérèse, à cette fille qui restait si loin de lui par l'absence « de toute idée commune », tout cela n'était pas pour remplir son cœur et apaiser sa soif d'aimer ; et il se sentait « isolé », lui qui était fait pour se donner et vivre en autrui : « dévoré du besoin d'aimer, sans jamais l'avoir pu satisfaire, je me voyais atteindre aux portes de la vieillesse et mourir sans avoir vécu. » C'était dans la plus belle saison de l'année qu'il s'attendrissait ainsi lui-même, au mois de juin, « sous des bocages frais, au chant du rossignol, au gazouillement des oiseaux ». C'est à ce moment que, se réfugiant dans ses rêves et reportant sur les chimères de son imagination son besoin d'amour inassouvi, il avait créé, pour en faire « les idoles de son cœur », les êtres séduisants qui avaient nom Claire et Julie ;

et il s'était plu « à les orner de tous les charmes du sexe qu'il avait toujours adorés » : il les avait doués de deux figures, non pas parfaites, mais de son goût, qu'animaient précisément les qualités qu'on prisait le plus chez Mme d'Houdetot : « la bienveillance et la sensibilité. » Julie, l'héroïne du livre, il la fit, non point « sage », comme son amie, mais « faible »; seulement il lui donna ce que le monde justement encore accordait à Mme d'Houdetot : « une faiblesse si touchante que la vertu semblait y gagner. » Et enfin, comme pour mieux opposer son idéal à la vulgarité qui le blessait dans son entourage, il avait gratifié Julie de tout ce qui manquait à Thérèse : de belles manières, l'esprit très orné, le goût des arts et l'amour des poètes; il l'avait fait naître dans une famille de patriciens ét lui avait donné pour amant Saint-Preux, c'est-à-dire le plébéien qu'il était lui-même. C'est au milieu de toutes ces rêveries qu'il reçut (fin janvier ou commencement de février 1757) une première visite de Mme d'Houdetot et, à la façon dont elle se présenta à lui, il put croire que c'était un épisode de son roman qui se déroulait à ses yeux dans cette soudaine et charmante apparition : « elle s'égara dans la route. Son cocher, quittant le chemin qui tournait, voulut traverser en droiture, du moulin de Clairvaux à l'Hermitage : son carrosse s'enfonça dans le fond du vallon; elle voulut descendre et faire le reste du trajet à pied. Sa mignonne chaussure fut bientôt perçée; elle enfonçait dans la crotte; ses gens eurent toutes les peines du monde à la dégager et enfin elle arriva à l'Hermitage en bottes, et perçant l'air d'éclats de rire auxquels je mêlai les miens en la voyant arriver. »

Nullement distrait de ses chimères par cette entrevue, qu'il qualifia lui-même de romanesque, il se replongea dans ce qu'il appelle « son délire »; il ne vivait plus que par l'imagination, parmi les êtres de sa fantaisie, dans ce beau pays qu'il avait donné pour théâtre à leurs aventures, sur les bords de ce lac enchanteur qui semble bien avoir été créé pour servir de cadre magique aux plus beaux rêves de la vie. Le

printemps suivant (c'était en 1757), avait réchauffé son inspiration, ou, comme il le dit lui-même, « redoublé son tendre délire ». Il avait achevé la peinture de ce jardin romantique où il avait abrité le bonheur de sa Julie ; il venait d'écrire cette scène de la Meillerie qui est bien la page la plus émouvante qu'on ait écrite au dix-huitième siècle ; il en peut dire, avec un légitime orgueil, que « tout lecteur, sous peine de ne rien comprendre aux choses de sentiment, doit, quand il lit ces lignes, sentir son cœur s'amollir et fondre dans l'attendrissement qui les lui dicta. » C'est à ce moment précis que Mme d'Houdetot vint le surprendre pour la seconde fois et Saint-Preux, c'est-à-dire Jean-Jacques, tout ému encore et tout frémissant des pages brûlantes qu'il venait d'écrire dans un transport d'amour, ouvrit ses bras à Julie d'Etange.

Mme d'Houdetot, en l'absence de son mari et de son amant, tous deux à l'armée, avait loué une maison à Eaubonne, au milieu même de la vallée de Montmorency. C'est de là qu'elle venait faire à l'Hermitage une seconde excursion : elle était à cheval et en homme et, quoique Rousseau (dit-il), n'aimât guère ces mascarades, il fut pris à l'air romanesque de celle-là, et, cette fois, ce fut bel et bien de l'amour. « Elle vint, je la vis, j'étais ivre d'amour sans objet ; cette ivresse fascina mes yeux, cet objet se fixa sur elle, je vis ma Julie en Mme d'Houdetot. » Dès ce moment, le pauvre Rousseau ne distingue plus son roman de la réalité : il vit son roman et il embellit la réalité de tous les prestiges de son imagination. Julie, qu'il n'avait jusque-là adorée qu'en rêve, s'objective et prend vie, nouvelle Galatée, dans la personne de Mme d'Houdetot ; quand, rentré chez lui, Rousseau reprend la plume et veut peindre sa Julie d'Etange, c'est Mme d'Houdetot qui s'offre à sa pensée — et à ses désirs, et il est à la fois, ou tour à tour, car il mêle ces deux visions et les renforce l'une par l'autre, un poète amoureux de son rêve et un amant épris d'une personne qui est très vivante et même très sémillante. Et peu à peu, cet amour, à la fois réel et poétique, s'emparant de tout son être, fait de lui l'amant le plus passionné, le plus

quent, le plus irrésistible enfin, même pour une femme a donné son cœur à un autre.

e qu'il dit sans doute à Mme d'Houdetot, c'est que l'amour il a pour elle est son premier amour et si cela, qu'il dit mellement dans ses *Confessions*, n'est pas tout à fait exact, est certain, du moins, que c'est pour la première fois qu'il ne avec un tel abandon de soi-même, avec un tel emporment de l'âme et des sens : « c'était cette fois, dit-il, de nour dans toute son énergie, *dans toutes ses fureurs.* » st le cri même de Phèdre, et, en effet, quand il est sur point d'aborder, dans les rendez-vous qu'elle lui donne, e à laquelle il a pensé avec angoisse tout le long de la te, ce qu'il nous dit de l'état lamentable où l'a réduit proche de Mme d'Houdetot peut très fidèlement s'exprimer ces paroles de Phèdre, tout aussi brûlantes, mais plus entes que les aveux, par trop physiologiques, qu'il nous à ce moment-là dans ses *Confessions :*

> Je *la* vis, je rougis, je pâlis à sa vue,
> Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue,
> Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler,
> Je sentis tout mon corps et transir et brûler.

e qu'il dit, j'imagine encore, à Mme d'Houdetot, c'est qu'elle tout pour lui, et Mme d'Houdetot ne peut en douter, qui connait Thérèse ; et enfin, ce qu'elle est forcée ore d'avouer, c'est qu'elle-même n'a jamais inspiré à un nme un tel amour. Ne parlons pas, en effet, de son ri, qui a si peu existé pour elle ; mais celui-là même quel elle pense à cette heure, celui dont elle évoque l'image dont elle prononce sans cesse le nom, pour le mettre en rs entre elle et Rousseau et pour se protéger contre ui-ci, ce Saint-Lambert, qu'est-il donc comparé à l'homme i lui parle sous cet acacia en fleurs qui va devenir légenire ? Un homme aimable, qui a du bon sens et du goût, i sait causer avec esprit dans un salon, nous en avons le noignage de ses contemporains, mais qui l'aime sans

doute, et lui parle d'amour, comme font alors les ge du monde, en un langage tendre et galant ; ne sait-il p qu'il écrit à une grande dame, qui veut être aimée sans dou mais amusée aussi par ses lettres et n'a-t-il pas d'ailleurs, l'armée, d'autres occupations, d'autres distractions peut-êl que son amour ? Jean-Jacques, lui, est tout à elle, et n seulement il ne vit, mais il n'écrit que pour elle, et, avec s cœur, qu'elle seule occupe, il lui apporte l'hommage de s génie ; il lui lit les pages de la *Nouvelle-Héloïse* qu'elle a ins rées et le livre ici, comme dans l'épisode fameux de Françoi de Rimini, « s'entremet » entre les deux interlocuteurs, liv d'autant plus séducteur qu'il n'est pas, comme dans le ré de Dante, l'œuvre d'un étranger, mais que c'est l'amant qui parle lui-même et qui a enfermé, dans ces pages brûlante toute sa puissance d'aimer. Enfin, il l'attaque directement p les lettres passionnées qu'il lui adresse, et où il lui parle cet fois, non plus comme Saint-Preux à Julie, mais, elle le lui permis, en la nommant par son nom de Sophie et même e la tutoyant. Et quand elle lit ces lettres, écrites comme u seul homme au XVIIIe siècle les pouvait écrire. « Ma passio funeste, vous la connaissez ; il n'en fut jamais d'égale, je n' rien senti de pareil à la fleur de mes ans ; » (1) et que, apr une telle lecture, elle ouvre les lettres qu'elle reçoit de Sain Lambert, écrivain correct et froid, comme en témoignent s œuvres, elle ne peut pas ne pas faire la différence des deu langages et aussi des deux amours qu'elle inspire et ce c lui échappe un jour, cri que Rousseau, j'en jurerais, n'a pa inventé : « non, jamais homme ne fut si aimable et jamai homme n'aima comme vous. » Mais, hâtons-nous de l'ajoute dans cet élan du cœur Mme d'Houdetot n'avait mis que d l'admiration et de la pitié ; car cet aveu, qui pouvait semble plein de promesses, elle empêchait aussitôt Jean-Jacques d'e tirer parti en prononçant ces mots qui n'étaient pas seule ment un reproche pour celui qui lui avait si bien parlé d'amour

(1) *Annales J.-J. Rousseau*, II, 33.

mais qui était peut-être aussi un remords pour celle qui l'avait laissé dire : « votre ami Saint-Lambert nous écoute et je ne saurais aimer deux fois. »

Quelle fut exactement, dans cette romanesque histoire, l'attitude de Mme d'Houdetot? Très franche et très loyale, elle avait, dès le début, déclaré nettement à Rousseau, qu'elle n'acceptait que son amitié : seulement, elle laissa s'étendre singulièrement les droits et même les privautés de cette amitié. Au lieu de congédier Rousssau, quand il devint trop pressant, ou, tout au moins, d'espacer, si l'on peut dire, leurs entrevues, elle le voyait tous les jours et ces « longs tête-à-tête », ainsi les appelle Jean-Jacques, durèrent quatre mois. Elle ne déploya aucune coquetterie, car elle n'était point coquette; nous le savons par le témoignage non suspect d'une personne très clairvoyante et très médisante, Mlle d'Ette, une amie de Mme d'Epinay ; elle écrit au chevalier de Valory, en parlant de Mme d'Houdetot : « un peu étourdie, mais pas coquette. » Mais nous avons, sur ce point, un meilleur garant encore, et c'est Rousseau lui-même. On sait que dans ses *Confessions*, s'il confesse ses propres fautes, il confesse encore mieux celles de ses amis, ce qui lui sert merveilleusement à pallier les siennes, tout en gardant le bénéfice d'une noble franchise; et, en effet, ici même, Rousseau n'a garde d'oublier les menues libertés que lui permettait, ou lui pardonnait, Mme d'Houdetot, dans ce qu'il appelle (admirons sa délicate courtoisie) : « une intimité presque sans exemple entre deux amis de différent sexe. » Mais il reconnaît et proclame bien haut que Mme d'Houdetot ne lui donna jamais la moindre lueur d'espoir et s'efforça de son mieux de combattre sa passion; il semble seulement que cette passion, elle fit à son insu tout ce qui était capable de l'allumer et de l'entretenir. Dès leur seconde entrevue, avec son ingénuité étourdie, elle lui parle de son attachement pour Saint-Lambert : on parla donc de Saint-Lambert ; mais on parla aussi de l'amour; elle prenait ainsi Rousseau pour son confident et c'était une première faute. Etre

le confident d'une jeune femme, cela peut, comme on sait, mener très loin; cela peut mener cette femme jusqu'à lui rendre nécessaire un confident nouveau. « Pour m'achever, elle me parla de Saint-Lambert en amante passionnée. Elle parlait et je me sentais ému; je croyais ne faire que m'intéresser à ses sentiments quand j'en prenais de semblables... Enfin, sans que je m'en aperçusse et sans qu'elle s'en aperçût, elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle exprimait pour son amant. » Elle s'en aperçoit enfin et elle est même certaine du sentiment que Rousseau éprouve pour elle, puisqu'il lui fait l'aveu de sa passion : que fait-elle alors ? elle le voit sans cesse, à des heures et dans des endroits convenus ; elle a entrepris, naïve chimère d'une âme candide ! de le guérir et d'en faire son meilleur ami et quand elle le revoit, et sans nous permettre de soulever ici d'autres voiles, elle l'accueille par un baiser, « ce mémorable baiser, comme l'appellera Byron, que déposait chaque matin, sur la lèvre tremblante de Rousseau, celle qui ne répondait à son amour que par l'amitié. » Elle l'appelait « mon doux ami » et Rousseau pouvait lui écrire plus tard ces phrases singulières qu'il faut citer : « Ose me dire que ton amant t'est plus cher aujourd'hui que quand tu daignais m'écouter et me plaindre et que tu m'attendrissais à mon tour aux expressions de ta passion pour lui. Tu l'adorais et te laissais adorer ; tu soupirais pour un autre, mais ma bouche et mon cœur recueillaient tes soupirs. Je ne te rappellerai pas ce qui s'est passé dans ton parc ni dans ta chambre. Ressouviens-toi de ces mots écrits au crayon sous un chêne. ... Rappelle-toi ces temps de félicité qui ne sortiront jamais de ma mémoire. »

Ainsi Mme d'Houdetot écoutait, inconsciente complice, inquiète et ravie à la fois, la divine romance que lui murmurait cet amoureux de génie; puis, prise de remords, elle reportait sur Saint-Lambert les sentiments nouveaux et les troublantes images dont venait d'agiter son âme et ses sens l'enchanteur qui allait révéler à son siècle toutes les ivresses de la passion.

Et, après lui avoir tendu ses lèvres,... elle lui tendait la main et lui offrait son amitié! Il est vrai que Rousseau tient à nous apprendre, dans ses *Confessions*, « qu'elle ne lui refusa rien de ce que la plus tendre amitié pouvait accorder », et la discrétion du narrateur nous étant connue de reste, il faut presque lui savoir gré de nous avoir épargné, et d'avoir épargné à la mémoire de Mme d'Houdetot, le détail de ces faveurs purement amicales. Ce qui est vraisemblable, et ce qui aussi excuse un peu Rousseau, c'est que, affectueuse et tendre comme était Mme d'Houdetot, son amitié devait avoir un accent et un charme qui la faisait ressembler à un sentiment plus profond. Elle écrivait un jour à Mme Necker : « Je vous l'ai dit dans les commencements de notre liaison : un peu de passion se mêle à mes attachements. » Sa bonté naturelle même se tournait contre elle : elle eut sincèrement pitié de Rousseau pour lequel elle ressentait, et elle le lui montrera plus tard, une sérieuse affection, et elle ne supportait pas l'idée de le faire souffrir, elle qui écrivait à la même Mme Necker, en parlant des gens qu'elle aimait : « Puissé-je seulement ne jamais les affliger, car c'est une des plus grandes peines que je puisse éprouver. » Or Rousseau, elle le lui répètera à plusieurs reprises dans des lettres qui ont un parfait accent de sincérité, est à ce moment la personne qu'elle aime le plus après Saint-Lambert; et même elle revient maintes fois sur le rêve qu'elle a fait de passer sa vie entre ces deux affections qui suffisent à son âme : l'amour de l'un et l'amitié de l'autre. Par une étrange ironie de sa destinée, Rousseau pouvait, s'il voulait entrer dans les idées de Mme d'Houdetot, vivre le dénoûment même qu'il était en train de donner à sa *Nouvelle-Héloïse* : Mme d'Houdetot lui offrait, en effet, de jouer entre elle et Saint-Lambert, le rôle même, ou presque, qu'il faisait jouer à Saint-Preux entre Julie et M. de Wolmar : « Elle (Mme d'Houdetot) ne parlait de rien avec plus de plaisir que de l'intime et douce société que nous pourrions former entre nous trois, quand je serais devenu raisonnable. » Moins raisonnable que Saint-Preux, Rousseau ne paraît pas avoir beau-

coup goûté cette idéale vie à trois que lui proposait sa trop confiante amie; mais il pouvait voir, par sa propre expérience, combien était invraisemblable la dernière partie de sa *Nouvelle-Héloïse* et que, dans la vie, un amant passionné et éconduit a difficilement en lui l'étoffe d'un respectueux et discret ami.

Et d'ailleurs Rousseau avait-il le droit de se dire encore l'ami de Saint-Lambert? Ce qui aggravait ses torts envers celui-ci, c'est qu'il y avait eu entre eux, avant le séjour à l'Hermitage, des rapports de sympathie et même une naissante amitié. Rousseau trouvait, dit-il, en Saint-Lambert, « de l'esprit, des vertus et du talent »; et Saint-Lambert, de son côté, écrivait à Rousseau, au moment même où celui-ci venait de s'installer à l'Hermitage: « Mme d'Epinay m'écrit qu'elle a souvent le bonheur de vous voir. Je lui demande des nouvelles de votre santé et je prie tout ce qui vit avec vous (entendez par là: Mme Houdetot), de vous dire et de vous répéter que je vous trouve l'homme que j'imaginais et que je ne désire rien autant que de mériter et de cultiver votre amitié » (1). Et, un peu plus tard, lorsque, entre deux campagnes, entre la campagne de Minorque et celle de Hanovre, il vient voir Mme d'Houdetot, apprenant qu'elle s'est entremise entre Diderot et Rousseau pour les réconcilier, et ayant lu, sans doute chez elle, les deux premières parties de la *Nouvelle-Héloïse*, que Rousseau venait un peu confidentiellement de lui envoyer, il encourage ce commencement de liaison entre son ami et sa maîtresse qu'il a le premier rapprochés et Rousseau dit formellement: « c'était un peu par goût, à ce que j'ai pu croire, mais beaucoup pour complaire à Saint-Lambert, qu'elle venait me voir; il l'y avait exhortée et il avait raison de croire que l'amitié, qui commençait à s'établir entre nous, rendrait cette visite agréable à tous les trois. »

Ainsi, d'une part, Saint-Lambert était un ami plein de confiance et il était absent; Mme d'Houdetot devait donc

(1) Lettre inédite, citée par M. Brunel, dans son joli article : *La Nouvelle-Héloïse et Mme d'Houdetot.* (Annales de l'Est, 1888).

r Rousseau doublement sacrée. Mais le grand
qui était en lui, eut vite fait de rassurer l'ami traître à
Il se dit, et feignit de croire, que vu son âge (il avait
ns ; mais remarquons que Saint-Lambert n'était plus
lui que de quatre ans), et étant donné ses manières
il ne risquait guère d'être un rival dangereux pour
r parfait qu'était Saint-Lambert ; et que, d'aller se
e ses soupirs pourraient faire tort à celui-ci, c'était
r par trop fat et présomptueux ; il pouvait donc, puis-
était bien évidemment sans danger pour Mme d'Hou-
imer à sa guise et s'abandonner sans remords à
celle-ci ne pouvait être « nuisible qu'à lui-même ».
e aussi, car il faut toujours, dans ce qu'il dit, chercher
e dit pas et, jusque dans ses plus cyniques aveux,
e deviner sa pensée de derrière la tête, peut-être
visé qu'il avait, au contraire, tout à gagner à faire le
t à paraître tout différent de Saint-Lambert, puisqu'il
t, en effet, pour les belles manières et l'air cavalier,
s désavantage avec lui ; mais s'il se présentait, lui
et l'ours » de l'Hermitage, comme il aimait à s'en-
peler, sans autre séduction que cette gaucherie et
licité même et ce fier stoïcisme, qui faisaient de
e rare et même unique dans son siècle, est-ce qu'il
it pas tous ses avantages ? est-ce qu'une femme ne
flattée d'avoir apprivoisé cet ours et séduit ce soli-
ne tournait pas peut-être aussi bien que Saint-
les petits vers insignifiants, mais qui, du sein même
lime rusticité, trouvait des accents que seuls les
urs savent entendre, et Mme d'Houdetot n'était-elle
cœurs là, elle qui venait de lui écrire, après avoir
premières parties de l'*Héloïse,* que lui avait envoyées
« Je suis de ceux qui peuvent entendre ce qu'elles
l n'avait donc qu'à persévérer dans cette voie et
ue l'*homme* était aussi peu galant ou, suivant un de
aussi peu « mirliflor » que l'auteur : une femme
, et Mme d'Houdetot l'était beaucoup, pouvait pré-

férer ce genre de mérite, c'est-à-dire, après tout, le vrai mérite aux belles manières d'un homme du monde.

Que ma supposition soit d'ailleurs vraie ou fausse, Rousseau devait toujours, ne fût ce que pour faire taire ses remords par l'excuse qu'il s'était forgée, affecter de paraître à Mme d'Houdetot sous de tout autres traits que ceux d'un jeune galant. Mais alors le danger pour lui, et cette fois pour lui seul, n'était-il pas qu'il fût pris au mot et que, entrant un peu trop dans ses vues, Mme d'Houdetot ne vît en lui, plus qu'il ne le souhaitait lui-même, simplement le contraire et peut-être même, car les femmes vont facilement aux extrêmes, la caricature du véritable amant ? Et c'est ce qui arriva, en effet, ou plutôt, — et cela revenait au même pour lui, — c'est ce que Rousseau alla se mettre en tête qui lui était arrivé. Mme d'Houdetot, malgré les coupables aveux de Rousseau, s'obstinait à rester son amie, et c'était déjà plus qu'elle ne lui devait et plus aussi qu'elle ne se devait à elle-même ; mais elle alla plus loin encore ; elle fut, on l'a vu, caressante et tendre : c'est donc qu'elle se moquait de lui ! Car, puisqu'elle ne l'aimait pas d'amour, et la chose n'était que trop sûre, comment pouvait-elle le cajoler ainsi ? Mais écoutons parler Rousseau : « Cette amitié m'eût suffi, je le proteste, si je l'avais crue sincère ; mais, la trouvant trop vive pour être vraie, n'allai-je pas me fourrer dans la tête que l'amour, désormais si peu convenable à mon âge, à mon maintien, m'avait avili aux yeux de Mme d'Houdetot ; que cette jeune folle ne voulait que se divertir de moi et de mes douceurs surannées ; qu'elle en avait fait confidence à Saint-Lambert et que, l'indignation de mon infidélité ayant fait entrer son amant dans ses vues, ils s'entendaient tous les deux pour achever de me tourner la tête et de me persifler. »

Aussitôt Rousseau, incapable comme toujours de se contraindre, fait part brutalement de ses soupçons à Mme d'Houdetot. Là dessus que fait celle-ci ? Elle lui rit d'abord au nez, car elle avait l'humeur enjouée ; mais Rousseau s'entêtant dans ses soupçons injurieux, au lieu de le chasser, comme il

le méritait, elle tente de le rassurer : n'est-ce pas peut-être où il en voulait venir, c'est-à-dire à se faire consoler et à suggérer la manière dont il voulait l'être ? Qu'on l'écoute lui-même : « J'exigeai des preuves qu'elle ne se moquait pas de moi. » Et l'on devine de quelle nature pouvaient être ces preuves. Mais c'est elle, au contraire, qui aurait dû lui demander des preuves qu'il ne se moquait pas d'elle et de son imprudente bonté. Il était temps décidément que Saint-Lambert apparût et vînt arracher la pauvre femme à tous ces dangers s'il voulait la retrouver encore digne de son amour.

IV

Une indiscrétion avait averti Saint-Lambert et avec lui vont entrer en scène d'autres personnages et cette histoire va s'embrouiller et s'envenimer de soupçons et de querelles extrêmement confuses qu'il faut pourtant s'efforcer d'éclaircir : car c'est bien ici, comme l'a dit Rousseau, « que commence le long tissu des malheurs de sa vie. » Un jour que Rousseau va voir Mme d'Hondetot à Eaubonne, il s'aperçoit qu'elle a pleuré et elle lui apprend que Saint-Lambert est instruit : « mes lettres, lui dit-elle, étaient pleines de vous, ainsi que mon cœur ; je ne lui ai caché (et n'est-ce pas ce qu'elle pouvait se reprocher ?) que votre amour insensé, dont j'espérais vous guérir et dont, sans m'en parler, je vois bien qu'il me fait un crime. » Et, consciente cette fois de ses torts, elle lui tient le seul langage qui convienne et qu'elle eût dû lui tenir dès le début : « ou rompons tout à fait, ou soyez tel que vous devez être. Je ne veux plus rien avoir à cacher à mon amant. »

Qui donc avait prévenu Saint-Lambert ? on ne sait au juste : peut-être tout simplement la rumeur publique ; car Rousseau, uniquement occupé de sa passion, et Mme d'Houdetot, satisfaite de n'avoir, elle le croyait du moins, rien à se reprocher, se cachaient aussi peu l'un que l'autre ; Rous-

seau avoue même qu'à la Chevrette il était devenu la fable de la maison et des survenants, et que, par exemple, le baron d'Holbach, invité chez Mme d'Epinay, s'était fort amusé de voir « le citoyen » amoureux. Je croirais plutôt qu'une lettre anonyme avait été écrite, ou inspirée, par l'une des deux personnes de l'entourage de Rousseau qui avaient le plus d'intérêt à le dénoncer et qui étaient, je crois, les seules capables de le faire : je veux parler de Thérèse et de sa mère. En tous cas, s'il était, semble-t-il, une personne que Rousseau n'eût pas le droit de soupçonner, c'était, semble-t-il, Mme d'Epinay. Or ses soupçons tout de suite se portèrent sur elle et ils se changèrent bien vite en certitude quand il sut tout ce qu'avait machiné cette infernale Mme d'Epinay : n'avait-elle pas supplié Thérèse de lui donner les lettres de Mme d'Houdetot adressées à Rousseau, l'assurant d'ailleurs qu'elle les recachèterait si bien qu'il n'y paraîtrait pas ? et, comme Thérèse refusait noblement de livrer ces lettres, Mme d'Epinay avait essayé de les prendre de force dans sa bavette !

Si Thérèse n'était pas intelligente, elle était rusée et elle connaissait admirablement toutes les faiblesses de Rousseau : elle s'entendait à merveille, on le voit par cet exemple, à exploiter sa promptitude à soupçonner ses meilleurs amis. Rousseau, qui la savait bornée, la croyait véridique, n'imaginant pas, lui, le profond psychologue, qu'on pût allier la rouerie à la bêtise. Il lui attribuait beaucoup de sens, parce qu'elle abondait dans son sens à lui, et parce qu'elle lui donnait raison quand il accusait tout le monde : elle voyait juste, puisqu'elle voyait comme lui : ce fut, je crois, tout le secret de sa déplorable influence sur Rousseau. Seulement, dans le cas présent, il y a lieu de se demander pourquoi elle inventa de toutes pièces (la chose peut-elle être douteuse pour qui connaît Mme d'Epinay ?) ces contes bleus, si saugrenus d'ailleurs, qu'il fallait être un Rousseau pour les gober.

D'ordinaire, quand Thérèse ment, et elle ne fait guère que cela, c'est pour se faire valoir aux dépens des gens avec qui elle a intérêt à brouiller Rousseau : mais, dans le cas

présent, son intérêt n'était-il pas d'être au mieux avec sa propriétaire, — c'est Mme d'Epinay que je veux dire, — car où aurait-elle pu être mieux logée et à si bon compte ? Si donc elle l'a accusée, contrairement à son intérêt tout matériel, c'est qu'elle devait avoir un intérêt d'un autre ordre, et qu'elle jugeait supérieur, à diriger de ce côté les soupçons de Rousseau : par là, en effet, elle les détournait de sa tête et c'est ce qui me confirme dans l'idée que « la main d'où était parti le coup », comme s'exprime Rousseau, c'était la sienne. Elle voyait, mieux et de plus près que personne, la folie qui s'était emparée de Rousseau et l'avait détaché d'elle : il fallait, à tout prix, rompre cette intrigue, il y allait de tout son avenir peut-être, et elle avait pris pour cela le meilleur moyen, qui était d'avertir, ou de faire avertir Saint-Lambert. Seulement, si Rousseau apprenait la chose? ou encore, et cela revenait absolument au même pour les conséquences : si, en supposant qu'elle n'eût pas à se reprocher cette dénonciation, Rousseau allait tout de même l'en croire coupable? et il était impossible qu'il ne la soupçonnât pas, car il devait être sûr (il en savait trop bien les raisons) que Thérèse détestait Mme d'Houdetot : dès lors, coupable ou non d'avoir prévenu Saint-Lambert, elle risquait d'être chassée par Rousseau furieux, car depuis trois mois il n'écoutait plus que sa passion et semblait ne plus exister que pour Mme d'Houdetot. Il fallait donc, une fois Saint-Lambert averti, ne pas laisser à Rousseau le temps de la soupçonner (et de l'accuser, ce qui était tout un pour lui) et il n'y avait pour cela qu'à diriger tout de suite les soupçons de celui-ci (ce qu'elle savait si bien faire), sur la personne dont Rousseau avait ou croyait avoir en ce moment à se plaindre. Justement Rousseau avait déjà dû étaler au logis, devant Thérèse, comme il l'a fait complaisamment dans les *Confessions*, les ridicules sujets de plainte qu'il avait à ce moment même contre Mme d'Epinay ; et voilà, je crois, comment Mme d'Epinay était devenue une espionne.

Il y a bien une seconde hypothèse qui ne laisse pas d'être vraisemblable, d'autant plus qu'elle pourrait s'accorder très

bien avec la première : la mère Levasseur s'ennuyait à mourir à l'Hermitage jusqu'à mettre en mouvement tous les amis de Rousseau pour l'en faire déguerpir. D'autre part, elle voyait le manège de Rousseau avec cette grande dame qui, dans son idée, et les apparences l'autorisaient à penser ainsi, était sa maîtresse : qu'allait-il advenir dès lors d'elle et de sa fille? Si elle donnait l'éveil à Saint-Lambert par quelqu'avis anonyme dont elle accuserait ou ferait, par Thérèse, accuser Mme d'Epinay? Du même coup, elle délivrait Thérèse d'une dangereuse rivale et, ayant brouillé Rousseau avec Mme d'Epinay, elle retournerait à la ville et aux commérages de son quartier. Je ne sais si la mégère fut assez maligne, elle paraît l'avoir été passablement, pour imaginer ce petit complot qui servait si bien ses intérêts ; mais je reste convaincu que l'une ou l'autre des deux Levasseur, et peut-être toutes deux à la fois et de concert, furent les ressorts cachés de cette louche intrigue et conséquemment les premiers auteurs des malheurs de Rousseau. Le témoignage de Mme d'Epinay peut être invoqué ici parce qu'elle ne doit que répéter ce qu'on disait autour d'elle : « Le marquis de Saint-Lambert, dit-elle, reçut une lettre anonyme (1) qui lui apprenait que Rousseau et Mme d'Houdetot le jouaient et vivaient ensemble dans l'union la plus intime et la plus scandaleuse... J'ai toujours soupçonné Thérèse et cette idée est venue à tous ceux qui ont été témoins de cette aventure. »

Et puis il convient peut-être d'ajouter que ces deux femmes, si elles ont réellement commis les méfaits dont il nous paraît raisonnable de les soupçonner, ne faisaient, après tout, que défendre à leur manière, la vieille, son bien-être, et la fille, son foyer et son pain quotidien ; et Rousseau qui, à l'hôtel Saint-Quentin, avait eu tout le temps de les estimer à leur prix, n'avait qu'à ne pas se les mettre sur les bras et qu'à ne pas s'empêtrer pour la vie de leurs commérages et de leurs tripotages. Il avait vécu jadis à l'office, avec

(1) « Cette lettre anonyme est une bourde », dit M. Ritter (*Annales J.-J. Rousseau*, II, 42). Je ne vois pas la bourde, je l'avoue humbblement.

les domestiques, et maintenant il avait pour compagnes deux blanchisseuses : à force de frayer, je crois, avec de telles gens, il avait pris goût à ces petites médisances et à ces propos d'antichambre qu'il a consignés avec une joie manifeste dans maintes pages de ses *Confessions* et qui font ressembler tels de ses récits aux bavardages d'une portière. Ainsi, pour l'histoire qui nous occupe, que Mme d'Epinay ait prévenu Saint-Lambert de ce qui se passait entre Mme d'Houdetot et Rousseau, c'est ce qui pour Rousseau ne fait pas l'ombre d'un doute : Mme d'Epinay n'est-elle pas en commerce de lettres avec Saint-Lambert et si cette preuve, car il paraît que c'en est une, ne suffit pas, est-ce que Grimm n'est pas à l'armée et en Westphalie, où est justement Saint-Lambert, et ne sait-on pas que Grimm avait fait jadis auprès de Mme d'Houdetot des tentatives qui n'avaient pas réussi ? qu'on juge, en apprenant que Rousseau avait été selon toute apparence mieux accueilli, alors que, nouvelle mortification pour l'amant évincé, Rousseau était plus âgé que lui, qu'on juge de ce qu'avait dû ressentir Grimm, si orgueilleux, et surtout de ce qu'il avait dû dire à Saint-Lambert, car il était avéré « qu'ils se voyaient quelquefois. » Or Grimm, de qui pouvait-il tenir la nouvelle ? sans nul doute de Mme d'Epinay, dont il était l'assidu correspondant (1). Mais pourquoi donc enfin Mme d'Epinay avait-elle commis cette « trahison » ? et que lui avaient donc fait ou Rousseau ou Mme d'Houdetot ? L'un était son intime ami et l'autre était sa belle-sœur. Elle voulait, dit Rousseau,

(1) Que Mme d'Epinay ait, dans ses lettres, entretenu Grimm des « mystérieux rendez-vous de Rousseau et de Mme d'Houdetot dans la forêt, » c'est ce que nous témoignent ses Mémoires et ce que prouve une lettre authentique de Saint-Lambert (*Mém. de Mme d'Epinay*, II, 259). Et il résulte même de cette lettre que Grimm a vu, avant de la terminer et de la fermer, Saint-Lambert ; mais cela suffit-il pour conclure avec certitude, comme fait M. Ritter (*Annales J.-J. Rousseau*, II, 36), que c'est Grimm qui a instruit Saint-Lambert ? Grimm était honnête homme et dans ce qu'il dit de sa conversation avec Saint-Lambert, il est surtout question de Mme d'Epinay, que Saint-Lambert « venait de quitter. » Il a été aussi question de Rousseau et ce qu'en dit Saint-Lambert semble plutôt prouver que Grimm n'a pas trahi Rousseau : « il (Rousseau) pense que vous (Mme d'Epinay) lui avez tourné la tête depuis longtemps et que je suis devenu sa bête. Cela est-il

« détacher l'un de l'autre Saint-Lambert et Mme d'Houdetot. Mais alors elle n'avait qu'à laisser faire Rousseau : il s prenait assez bien, ce me semble, et, dès qu'il ne s'agissa que de « détacher » Sophie de Saint-Lambert, elle n'avait p de meilleur auxiliaire ni de plus éloquent que Roussea C'est qu'il y avait autre chose : Rousseau aurait bien voul je crois, insinuer ici que Mme d'Epinay était amoureuse lui et, par conséquent, jalouse de sa belle-sœur ; mais c' ce qu'il lui était difficile de soutenir, parce que tout le mon savait qu'auprès de Mme d'Epinay la place était prise p Grimm. Je crois même que, s'il avait dit toute la vérité s ses relations avec Mme d'Epinay, il aurait eu à nous apprend que c'est au contraire lui qui avait été amoureux d'elle ; le crois (et même j'en jurerais), parce qu'il est sans exem dans la vie de Rousseau qu'il ait connu un peu intimeme une femme sans lui offrir son cœur. Je sais bien que da ses *Confessions*, il se défend d'avoir jamais eu de l'amo pour Mme d'Epinay : mais précisément il s'en défend trop il éprouve trop le besoin de nous énumérer toutes les raisor même d'ordre physiologique, qu'il avait — et il aurait dû tous cas les garder pour lui — de ne pas aimer Mme d'Epina Sur ce point, j'en crois volontiers Grimm, quoique son ennen car ce que dit Grimm est en parfait accord avec tout ce q nous savons du caractère de Rousseau : « Rousseau, dit- fut très amoureux de Mme d'Epinay, comme il n'a jama manqué de l'être de toutes les femmes qui ont bien vou l'admettre dans leur société. » Et je pense néanmoins q

vrai ? » Si Grimm avait, comme on le veut, « informé Saint-Lambert de qui s'était passé », Saint-Lambert aurait-il parlé en ces termes de la passi de Rousseau pour... Mme d'Epinay ? M. Ritter refuse de croire que, dans correspondance avec Saint-Lambert (nous savons, par les *Mémoires*, qu'e était en commerce de lettres avec lui), Mme d'Epinay ait trahi Rousseau, pa que, dit-il, elle était « une personne bien née ». Ce que Mme d'Epinay n' rait pas osé faire, je ne crois pas *sans preuve* que Grimm l'ait fait. On (Mme Macdonald : *J.-J. R., a new criticism*) : Grimm a remanié chez lui à guise les Mémoires de Mme d'Epinay; justement, c'est *s'il avait parlé* q aurait eu l'idée de faire disparaître sa lettre, citée plus haut, à Mme d'Epina mais il n'y songe pas.

Mme d'Epinay fut bel et bien jalouse de Mme d'Houdetot, mais ce n'est pas le moins du monde dans le sens où Rousseau l'entend ou, du moins, le veut faire entendre. Il me paraît très naturel que Mme d'Epinay, qui avait compté sur l'amitié de Rousseau, et qui avait plus que personne le droit d'y compter, ne vît pas sans un certain déplaisir, et même sans une jalousie très légitime, sa belle-sœur accaparer complètement un homme qu'elle avait logé près d'elle pour jouir de sa société. Or, si nous en croyons Rousseau lui-même, et les billets de Mme d'Houdetot confirment son récit, les deux « amis » se donnaient sans cesse rendez-vous à la Chevrette et quelle y était leur condnite ? « Nous nous promenions tous les jours tête à tête, dans le parc, vis-à-vis de l'appartement et sous les fenêtres de Mme d'Epinay. » Franchement ce n'était pas pour jouir tous les jours de ce spectacle que Mme d'Epinay avait installé Rousseau à l'Hermitage.

Quoi qu'il en soit, sur les belles preuves que je viens de dire, voilà Rousseau pleinement convaincu que Mme d'Epinay l'a trahi. Fou d'indignation et de fureur, nous dit-il, — et il était surtout furieux de voir Mme d'Houdetot lui échapper, — il éclata ouvertement et se livra sans mesure à ce qu'il appelle « l'impétuosité », et à ce qui aurait été mieux appelé : la grossièreté de son caractère naturel. Il avait laissé passer huit jours sans voir Mme d'Epinay ; probablement il était en train de se documenter contre elle, lorsque celle-ci, inquiète de ne plus le voir, lui écrivit un aimable billet, que Rousseau nous a conservé avec la réponse qu'il y fit et trois autres billets qu'ils échangèrent dans la journée, ce qui a fait baptiser cette journée par M. Eugène Ritter : la journée des cinq billets.

Le premier billet de Mme d'Epinay respire la plus tendre sollicitude pour son voisin, dont elle sait la mauvaise santé et l'humeur chagrine : « Pourquoi donc ne vous vois-je pas, mon cher ami ? Je suis inquiète de vous. Vous m'aviez tant promis de ne faire qu'aller et venir de l'Hermitage ici. Sur cela, je vous ai laissé libre ; et, point du tout, vous laissez

passer huit jours. Si l'on ne m'avait pas dit que vous étie en bonne santé, je vous croirais malade. Mon Dieu ! qu'ave vous donc ? vous n'avez point d'affaires ; vous n'avez pas no plus de chagrins, car je me flatte que vous seriez venu su le champ me les confier. Vous êtes donc malade ! tirez-m d'inquiétude bien vite, je vous en prie. Adieu, mon cher ami que cet adieu me donne un bonjour de vous. » Rousseau f une réponse ambiguë, vaguement accusatrice et qui senta l'orage. De plus en plus inquiète — elle connaissait son Rou seau —, Mme d'Epinay le supplie de venir lui expliquer s réponse à laquelle « elle ne comprend rien », et, à to hasard, dit-elle, elle lui conseille d'arrêter les progrès que fa l'inquiétude dans la solitude : une mouche y devient u monstre.

Au lieu d'aller s'expliquer, comme l'y invitait amicalemer Mme d'Epinay, Rousseau lui écrivit la lettre suivante qu'il fa qu'on me permette de citer, car elle nous édifie pleinemer à la fois sur le caractère et sur le cœur de Rousseau : « J ne puis vous aller voir ni recevoir votre visite tant que durer l'inquiétude où je suis. La confiance dont vous parlez n'e plus, et il ne vous sera pas aisé de la recouvrer. Je ne voi à présent, dans votre empressement, que le désir de tirer de aveux d'autrui quelqu'avantage qui convienne à vos vues et mon cœur, si prompt à s'épancher dans un cœur qu s'ouvre pour le recevoir, se ferme à la ruse et à la finess Je reconnais votre adresse ordinaire dans la difficulté qu vous trouvez à comprendre mon billet. Me croyez-vous asse dupe pour penser que vous ne l'ayez pas compris ? Non ; mais j saurai vaincre vos subtilités à force de franchise. Je vai m'expliquer plus clairement afin que vous m'entendiez encor moins. Deux amants bien unis et dignes de s'aimer me son chers : je m'attends bien que vous ne saurez pas qui je veu vous dire, à moins que je ne vous les nomme. Je présum qu'on a tenté de les désunir et que c'est de moi qu'on s'est serv pour donner de la jalousie à l'un des deux. Le choix n'es pas fort adroit, mais il a paru commode à la méchanceté

et cette méchanceté, c'est vous que j'en soupçonne. J'espère que ceci devient plus clair. Ainsi donc la femme que j'estime le plus aurait, de mon su, l'infamie de partager son cœur et sa personne entre deux amants, et moi celle d'être un de ces deux lâches ? Si je savais qu'un seul moment de la vie vous eussiez pu penser ainsi d'elle et de moi, je vous haïrais jusqu'à la mort. Mais c'est de l'avoir dit, et non de l'avoir cru, que je vous taxe.

. . . Je n'imagine pas que les perplexités où je suis puissent durer plus longtemps. Je ne tarderai pas à savoir si je me suis trompé. Alors j'aurai peut-être de grands torts à réparer et je n'aurai rien fait en ma vie d'aussi bon cœur. Mais savez-vous comment je rachèterai mes fautes durant le peu de temps qui me reste à passer près de vous ?... en vous disant franchement ce qu'on pense de vous dans le monde et les brèches que vous avez à réparer à votre réputation. »

Cette lettre pourrait se passer de commentaires : (1) si l'on se rappelle, d'une part, ce qu'avait été pour Rousseau Mme d'Epinay, et, d'autre part, ce qu'avait été ou voulu être Rousseau pour Mme d'Houdetot, c'est là la lettre, il n'y a pas d'autres termes qui servent, d'un goujat et d'un menteur. La grossièreté des termes mêmes saute aux yeux et que Rousseau ait osé, non seulement l'écrire à celle qui l'avait comblé de bienfaits, mais encore la transcrire en entier dans ses *Confessions*, en reconnaissant, je le veux bien, qu'elle contient « les insultes les plus ouvertes et les plus atroces », mais en y voyant surtout une « énorme imprudence » de sa part, cela nous montre à plein le fond même, c'est-à-dire toute la bassesse de son âme.

Mais Rousseau ne se contente pas d'insulter, il ment encore, disais-je : car n'est-ce pas mentir que de montrer, comme il le fait, sa situation vis-à-vis de Mme d'Houdetot ? « deux amants bien unis me sont chers ?... » et la suite. Mais

(1) M. Ritter appelle les lettres de Rousseau à Mme d'Epinay « violentes et inconsidérées. » C'est se montrer bien indulgent pour Rousseau, dont il blâme « la terrible imprudence » ; *impudence* me paraîtrait plus juste.

qui donc a tenté de « désunir » ces deux amants, si ce n'est Rousseau ? et qui donc a tout fait précisément « pour donner de la jalousie à l'un deux », si ce n'est encore Rousseau ? Et il continue avec un redoublement d'imposture : « ainsi la femme que j'estime le plus (il le lui a bien montré !) aurait, de mon su, l'infamie de partager son cœur et sa personne entre deux amants et moi d'être un de ces deux lâches. » Mais cette infamie et cette lâcheté, si l'on n'en peut accuser Mme d'Houdetot, il les a, lui, cent fois commises dans son cœur, comme il l'a très cyniquement avoué dans ses *Confessions* ; et alors de quoi ose-t-il s'indigner et quelle est cette comédie qu'il joue de l'innocence offensée ? Mais ce qu'il y a de plus révoltant dans cette lettre, qui sera une éternelle flétrissure pour celui qui a pris plaisir, on le sent, à y entasser tant d'outrages et de faussetés, c'est la phrase suivante que nous n'avons pas encore citée : « Je n'ai caché ni à vous ni à elle (à Mme d'Houdetot) tout le mal que je pense de certaines liaisons (entendez : la liaison de Mme d'Houdetot avec Saint-Lambert) ; mais je veux qu'elles finissent (il veut ! par un moyen aussi honnête que sa cause (?) et qu'un amour illégitime se change en une éternelle amitié. » Entendez-vous le vertueux « citoyen », le Caton du siècle : il ne faut pas que Mme d'Houdetot brûle pour Saint-Lambert d'un « amour illégitime » ; et ne croyez pas que ce noble appel à la vertu soit une simple boutade : nous savons, par les lettres de Mme d'Houdetot, qu'il lui prêche le plus sérieusement du monde de renoncer à un amour coupable, et c'est l'homme qui a tout fait pour la ravir à Saint-Lambert, c'est l'amant de Thérèse qui catéchise Mme d'Houdetot et lui parle en directeur de conscience ! En vérité, ce n'est pas seulement l'Alceste de Molière qu'il peut, comme il s'en fait gloire, se vanter de bien jouer dans le monde : il s'entend parfaitement aussi à jouer Tartufe avec ses amis et avec les maîtresses de ses amis (1).

(1) Dans une curieuse lettre, publiée récemment, on voit Rousseau s'essayer gauchement et sournoisement dans ce rôle de convertisseur et, (de

En lisant l'affreux réquisitoire de Rousseau, Mme d'Epinay fut suffoquée : à de telles insolences la seule réponse à faire était de lui renvoyer sa lettre, et, si elle tenait à y répondre autrement, elle n'avait qu'à lui écrire ces trois mots : « vous êtes fou », — et cela, je crois, l'eût subitement rendu sage. Bonne, comme le lui reprochait justement Grimm, jusqu'à la faiblesse, Mme d'Epinay prit la peine de lui faire savoir qu'il « lui faisait pitié » et que néanmoins il serait reçu mieux que ne le méritaient ses odieux soupçons. Jean-Jacques, qui avait eu le temps de se calmer, et surtout d'envisager les conséquences de sa folie, — à savoir que si la réponse de Mme d'Epinay était telle qu'il la méritait, il ne lui restait plus qu'à déloger, — respira en lisant cette réponse qui, dit-il ingénûment, « le tira d'un terrible embarras » ; cela veut simplement dire qu'il n'était pas, comme il pouvait s'y attendre, congédié. Pourtant la réponse de Mme d'Epinay était telle qu'il « fallait sortir de l'Hermitage ou l'aller voir sur le champ. » Quel parti va-t-il prendre ?

Il a eu bien des ennuis à l'Hermitage et il en a longuement entretenu le lecteur des *Confessions* : Mme d'Epinay abuse de sa complaisance ; à tout instant, et quand il se croit maître de sa journée, il faut aller l'entretenir, ou, ce qui est pire, écouter la lecture de ce qu'elle écrit ; car elle s'est « fourré dans la tête de faire bon gré mal gré des romans et des contes et autres fadaises de ce genre » et à son premier mot, il faut courir et « se soumettre au joug » ; bref, il a compris qu'il s'est donné « une chaîne ». Si l'on ajoute à tant de griefs la

même qu'il veut ici détacher Mme d'Houdetot de Saint-Lambert), s'efforcer de ramener à la vertu Mme d'Epinay, alors pervertie par Grimm. Il écrit dès le 27 février 1757 au docteur Tronchin, que Mme d'Epinay va consulter à Genève : « Quant à elle (Mme d'Epinay), son *cœur* et son corps ont grand besoin de ce voyage ; la différence est qu'elle sent ses maux physiques et sera docile ; mais elle tient aux maximes des beaux philosophes musqués et je ne crois pas que vous l'en guérissiez facilement. N'est-il pas assez étrange qu'étant femme sensée, bonne amie, excellente mère de famille..., elle ne veuille pas faire honneur à sa raison de ce qu'elle refuse à ses penchants ! car, quoi qu'elle en puisse dire, le moyen d'être honnête gens sans combattre ? » c'est-à-dire, en somme, sans donner son congé à l'ami Grimm. *Annales J.-J. Rousseau*, I, 34.

trahison de Mme d'Epernay, voilà le moment ou jamais d s'affranchir et de rompre « sa chaine » : Rousseau préfér aller voir Mme d'Epinay, c'est-à-dire aller au devant d'un explication qui était, par sa faute, diablement embarrassant C'est que, entre temps, le souvenir des infinies bontés d Mme d'Epinay lui était revenu à l'esprit ; il pouvait, par exem ple, se rappeller certain billet qu'il avait reçu un jour qu' gelait fort et que lui avait écrit Mme d'Epinay, inquiète d le savoir seul, en hiver, au milieu des bois ; et ce billet do avoir sa place ici, puisqu'il fait bien connaître la femm que Rousseau avait si brutalement outragée : « J'envoie, mo ermite, de petites provisions à mesdames Levasseur; et comm c'est un commissionnaire nouveau dont je me sers, voici le détail dont il est chargé : un petit baril de sel, un rideau po la chambre de Mme Levasseur, et un cotillon tout neuf à m (que je n'ai pas porté, au moins), d'une flanelle de soie tr propre à lui en faire un, ou à vous-même un bon gilet. Bonsoi le roi des ours ; un peu de vos nouvelles. » J'ai toujou conservé, dit Rousseau, ce petit billet et n'y ai jamais repen sans attendrissement : il y repensa peut-être en ce mome et à tant d'autres gâteries dont il avait été l'objet, et dont allait se priver ; et il estima, sans doute, que, malgré ta de petits cadeaux qui l'avaient mis si souvent en colère, n'était point trop mal à l'Hermitage ; ses yeux peu à peu dessillant, il s'avisa que Mme d'Epinay n'était peut-être pas coupable qu'il avait cru ; et alors, n'écoutant que son bon cœu qui avait besoin de s'épancher, il se rendit à la Chevrett A sa vue, Mme d'Epinay lui sauta au cou, ils mêlèrent leur larmes et tout fut oublié : c'est ainsi qu'on s'explique, quan on est une bonne femme, comme Mme d'Epinay et une grand âme, comme était Rousseau ; c'est ainsi, du moins, qu'il nous a raconté leur réconciliation.

Le récit de Mme d'Epinay est un peu différent et un peu plus vraisemblable : « Rousseau, dit-elle, s'est jeté à mes genoux avec toutes les marques du plus violent désespoir ; il n'a pas hésité à convenir de ses torts ; sa vie, m'a-t-il juré, ne suffira

pas à son gré à les réparer. » Je sais ce qu'on peut alléguer contre la véracité des deux récits : les deux narrateurs écrivent de mémoire et ils sont devenus ennemis quand ils tiennent la plume, mais ce n'est pas une raison suffisante pour les renvoyer dos à dos. Mme d'Epinay, pour peu qu'elle eût le souci de sa dignité, devait attendre les explications de Rousseau, et Rousseau, après l'infamie dont il venait de se rendre coupable, n'avait qu'un moyen de faire agréer ses explications et c'était de les offrir à genoux. Les choses ont dû se passer à peu près comme les raconte Mme d'Epinay. Quoi qu'il en soit, celle-ci avait pardonné et Rousseau pouvait rester son hôte, en attendant une nouvelle occasion, elle ne va pas tarder à s'offrir, de lui montrer son originale façon d'entendre les devoirs de la reconnaissance et de l'amitié.

V

Rousseau avait à peine fait sa paix avec Mme d'Epinay qu'il était en train de se chamailler avec Diderot. Il faut en prendre son parti : à partir de 1757, l'histoire de Rousseau est surtout l'histoire de ses querelles avec ses amis. Ces querelles sont fort embrouillées et nous n'avons pas toujours toutes les pièces du procès. Pour ce qui est, par exemple, des démêlés de Rousseau avec Diderot, la fille de Diderot, Mme de Vandeul, qui avait dû les entendre raconter par son père, avouait qu'elle n'était pas parvenue à en débrouiller l'écheveau : « c'est, a-t-elle écrit, un tripotage de société où le diable n'entendrait rien. » Je crois qu'un critique diligent peut être plus malin que le diable et y entendre au moins quelque chose, s'il veut bien s'armer, à la fois, de patience et d'impartialité, deux choses qui ont peut-être fait défaut à beaucoup d'historiens du XVIIIe siècle : si les uns ont reculé, par exemple, devant les broussailles de ces débats entre Rousseau et ses amis, les autres, qui y ont regardé de plus près, l'ont fait avec des yeux prévenus et ont plaidé, les Roussauistes surtout, plus qu'ils n'ont raconté. Il faut, de toute nécessité, si l'on veut bien

connaître Rousseau, ses amis et ses ennemis, lire attentivement leurs lettres, écouter leurs propos, ne pas craindre de les citer et de les confronter même sur des points qui semblent insignifiants au premier abord et dont l'importance apparaît dans la suite. Si le lecteur veut bien me suivre dans ce dédale, je promets, l'ayant plus d'une fois parcouru, de lui épargner les pas inutiles et d'éclairer de mon mieux le chemin.

Les amis de Rousseau n'avaient rien compris à cet amour de la solitude qui était venu si subitement à celui-ci et l'avait éloigné d'eux et de Paris. Ils comprenaient d'autant moins que Rousseau par ses deux Discours avait réussi à se faire un nom, à devenir quelqu'un dans cette société d'écrivains qu'on appelait la République des lettres : ses *Discours* et son *Devin de Village* l'avaient mis au premier rang et c'est au lendemain même de son triomphe que brusquement il s'éclipsait; et, nouvelle surprise pour ses amis, pour Diderot entre autres, qui savaient les difficultés de sa vie domestique : il se sauvait de Fontainebleau le jour même où on lui offrait une pension du roi, c'est-à-dire un supplément fort utile pour faire aller son ménage et nourrir cette tribu des Levasseur qui, à la suite de Thérèse, s'était abattue chez lui. Mais l'étonnement de ses amis devint, je crois, de l'agacement, quand ils virent ce même homme, qui avait été jusque là, au Panier fleuri et ailleurs, leur compagnon de plaisir, et dont ils connaissaient la vie intime avec ses défaillances et ses misères, tout à coup changer d'allures et prendre au grand sérieux ce rôle emphatique (qu'il n'avait joué, pensaient-ils, que pour la galerie), de héros à la Plutarque et de censeur des vices du temps.

Si l'on veut bien comprendre les dissentiments qui vont de plus en plus éloigner Rousseau des Diderot, des Grimm et des d'Holbach et de ce qu'il appellera la côterie holbachique, il faut bien marquer tout d'abord cet effet d'ahurissement que ne put manquer de produire sur tous ses amis la fameuse réforme, à la fois matérielle et morale, de Rousseau : de tous, le plus interloqué dut être Diderot, car nous avons vu que Rousseau savait, même avec lui, cacher son

jeu ; et d'ailleurs Rousseau lui-même n'avait-il pas été surpris tout le premier de ce qu'il nous montre comme une brusque révolution et, en partie du moins, involontaire, dans ses sentiments et dans tout son être. Ceux qui m'ont lu jusqu'ici m'accorderont, je crois, que Rousseau était tout au moins à demi-sincère dans sa réforme : mais ses amis ne pouvaient pas se donner, comme nous, la peine de lire dans son cœur : ils n'avaient pas les *Confessions* et la *Nouvelle Héloïse* pour les y aider! Ils crurent donc que l'ermite et le citoyen, comme il aimait à se faire appeler, ou se moquait d'eux, ou, s'il était sérieux, soutenait une gageure dont il se lasserait bien vite et qu'on allait le voir rentrer à Paris.

Si l'on veut bien, en effet, se rappeler ce qu'était Paris à cette date, la ville du monde où il était, pour un homme de lettres, le plus doux de vivre, le projet de Rousseau, d'aller vivre loin de Paris, et où ? au milieu des bois en vertueux anachorète, un tel projet ne pouvait être, pour un d'Holbach ou un Diderot, que la ridicule affectation d'un pédant. Quand ils parlent entre eux de Rousseau ou même quand ils lui écrivent, on sent, à travers leurs plaisanteries sur sa nouvelle vie « forestière », que, pour tous ses amis, et suivant un terme très familier, qui n'est pas encore français dans ce sens, mais qui seul rend bien le fond de leur pensée, on sent, dis-je, et qu'on me pardonne le mot, que pour eux Rousseau est un « poseur. » Ce qu'il y avait de sincère dans la réforme ou, en tous cas, dans les projets de réforme, de ce Genevois et de ce protestant, sinon vertueux, du moins enthousiaste de la vertu et moralisateur né, tout cela leur échappait; de là des malentendus, qui étaient inévitables, et les fautes des uns et des autres, qui ne l'étaient pas moins; car sensibles et prompts à la riposte comme des gens de lettres, ils obéissaient à l'impression du moment et la traduisaient séance tenante, et faute d'éducation première, en paroles véhémentes et blessantes : c'est ainsi que Diderot et Rousseau vont se faire l'un à l'autre, comme ils s'en sont mutuellement accusés, « de mortelles blessures. »

En 1757 Diderot fit paraître son *Fils naturel* avec cette préface dialoguée qu'il a intitulée : *Entretiens sur le Fils naturel*. En lisant, dans cette préface, la phrase suivante : « il n'y a que le méchant qui soit seul », Rousseau devient perplexe : à qui donc, se demande-t-il, a pensé Diderot en écrivant cette phrase? à moi, c'est certain, car depuis que nous vivons séparés, Diderot n'a cessé de me harceler; et d'ailleurs, s'il n'avait pas voulu me viser personnellement par son impertinente maxime, est-ce qu'il ne devait pas, en la formulant, songer à l'ami qui vivait solitaire et faire à sa vérité générale une exception tout au moins en faveur de cet ami? Au reste, à la réflexion, quel singulier ami lui-même que ce Diderot! un donneur de conseils, oui, et surtout de conseils qu'on ne lui demande pas; et encore un donneur de rendez-vous auxquels il ne se rend jamais. Mais quand cessera-t-il donc, lui, « plus jeune que moi » de prétendre « me gouverner comme un enfant »? et de me faire aller jusqu'à Saint-Denis pour me laisser dîner seul après l'avoir attendu des heures entières? Et voilà qu'à ces torts « multipliés » il vient en ajouter un plus grave encore dans sa Préface!

Aussi le cœur « navré », Rousseau envoie à Diderot une lettre qu'il a écrite, dit-il, avec une douceur et un attendrissement qui le font inonder de larmes son papier. La lettre est perdue : l'auteur avait dû y verser, outre ses larmes, un peu de la bile concentrée qu'il nourrissait depuis longtemps contre Diderot. Il aurait mieux fait de remarquer tout simplement que, prise à la lettre, la phrase de l'auteur du *Fils naturel* ne s'appliquait à personne, puisque, pour être méchant, c'est-à-dire pour nuire à quelqu'un, il ne faut pas vivre tout seul et que cette sentence, comme tant d'autres de cette force de Diderot, ne signifiait rien du tout. Cette bêtise, échappée à Diderot, Rousseau l'a plus tard jugée à sa valeur, mais il avait besoin, pour son humeur présente, de prendre Diderot en flagrant délit de malignité et de perfidie. Il a transcrit, dans ses *Confessions*, la réponse que lui fit Diderot et qu'il donne, assure-

-il, mot pour mot ; il n'en donne, en réalité, qu'un très court xtrait (1). « Venez donc, lui disait en substance Diderot, passer leux jours chez moi ; j'irai vous prendre en fiacre à Saint-Denis ; nous passerons ces deux jours à revoir ensemble votre uvrage (la *Nouvelle-Héloïse*). Quant aux ermites, dites en ant de bien qu'il vous plaira : vous serez le seul au monde lont j'en penserai, encore y aurait-il à dire là-dessus si l'on pou-rait vous parler sans vous fâcher. Une femme de 80 ans !... dieu citoyen ! c'est pourtant un citoyen bien singulier qu'un rmite. » Rousseau, en copiant cette lettre de Diderot, s'est ien gardé de citer le trait final : c'est qu'il était aussi amu-ant que juste. Mais que signifiait l'exclamation de Diderot ur cette femme de 80 ans? Il s'agissait de la vieille Levas-eur, sur laquelle le trop sensible Diderot éprouvait le besoin e s'apitoyer. Mme Levasseur s'ennuyait, on l'a vu, à l'Hermi-age et elle allait faire ses jérémiades et prêcher misère chez es amis de Rousseau : elle en recevait des consolations et ussi, ce qu'elle prisait davantage, et dont elle se gardait bien le parler à Rousseau, de temps à autre quelques petites ommes ou menus cadeaux : c'était une pleurnicheuse et une uémandeuse et Diderot avait tort de l'écouter et encore plus ort de faire à Rousseau un reproche de l'avoir, malgré les usdits 80 ans, emmenée à la campagne. Mais Diderot ne serait pas Diderot s'il ne se mêlait que de ses affaires. Il a remarqué, dans sa *Poésie dramatique*, que les poètes devraient tirer parti de certains personnages qu'il appelle des « inter-venants », et qu'il définit ainsi : « Ce sont des personnages ui se fourrent partout sans être appelés, qui se mêlent de os affaires et les terminent ou les brouillent malgré nous. » est justement le personnage qu'il avait dû souvent jouer ais, ne l'oublions pas, sans avoir eu jusque là à s'en re-entir) avec un Rousseau, faible de caractère et auteur à la is inconnu, hésitant et cherchant sa voie : alors Diderot

(1) La lettre entière est dans Streckeisen-Moulton. *J.-J. Rousseau, ses amis ses ennemis*, I, 272.

était « le bon Diderot », et ce conseiller était un « Aristarque ». Mais depuis le *Devin du village*, Rousseau s'est redressé, il prétend maintenant marcher seul et faire à sa tête; c'est enfin un nouveau Rousseau qui est né : Diderot va l'apprendre à ses dépens.

A l'invitation de Diderot, Rousseau répond par une lettre que nous n'avons pas, mais où il lui signifie qu'il « n'ira plus à Paris ». Eh bien ! alors, lui réplique Diderot, « samedi matin, quelque temps qu'il fasse, je pars pour l'Hermitage; ... il faut bien que je me venge de tout le mal que vous me faites depuis quatre ans » (ils n'en étaient donc pas à leur première pique) ; et il trouve d'ailleurs moyen d'invoquer, dans sa lettre, à la fois Scipion l'ancien et cette pauvre Mme Levasseur. Rousseau est outré : il informe Mme d'Epinay que Diderot lui a écrit une lettre qui lui « perce l'âme » et la très bonne Mme d'Epinay, dans une longue épître, essaie d'apaiser cet atrabilaire : « prenez garde, mon cher ami, à ne point laisser cheminer le germe de l'aigreur... j'ai entendu dire hier chez le baron (d'Holbach) que Diderot allait vous voir samedi. Je n'y conçois rien » ; et, en effet, il lui est difficile de concevoir pourquoi Diderot tient tant à voir samedi (et quelque temps qu'il fasse a affirmé Diderot, et même il a ajouté, par un retour pathétique sur sa pauvreté, qu'il ira à pied), pourquoi, dis-je, Diderot tient tant à voir cet homme qui lui a fait « tant de mal » et dont il vient si cruellement lui-même de « percer l'âme ». Heureusement Rousseau vient l'éclairer en lui envoyant : 1° Cette lettre où Diderot lui avait fait entendre, paraît-il, que « c'est par grâce qu'il ne le regardait pas comme un scélérat » ; 2° la réponse qu'il se propose de faire à la lettre de Diderot (lettre de Rousseau, du mercredi soir 1757) ; et 3° une lettre d'explication (sans date dans la correspondance de Rousseau). Mme d'Epinay lit tout cela et, le même jour, lui écrit une seconde lettre (comme ces gens du XVIIIe siècle étaient écrivassiers !) où elle dit, cette fois en connaissance de cause, son impression sur le tout et sa lettre, qui est le bon sens même, peut se résumer en ces

ots, qui résument à leur tour tout ce chamaillis : « de grâce, : vous brouillez pas pour rien, exactement rien, avec votre eilleur ami (1). »

Rousseau avait supplié Mme d'Epinay d'empêcher Diderot de enir le voir : dans l'état d'exaspération où il se trouvait, c'eût té, dit-il, la rupture. Alors Mme d'Epinay, par un mensonge le l'amitié, avait prévenu Diderot d'attendre Rousseau chez ui, espérant décider Rousseau à aller voir lui-même son ımi : Rousseau ne bouge pas de chez lui ; là-dessus nouvelle .ettre de Diderot, où Rousseau cette fois est bel et bien traité le « méchant et de féroce » ; Diderot, il est vrai, « en pleure de louleur », et cela amène une nouvelle explication de Rousseau où il reprend, dit-il, l'histoire de leurs démêlés ; et chacun, de son côté, accable son ami des reproches les plus amers qu'il entrecoupe d'effusions lyriques et de sanglots mal étouffés ; et l'on ne sait plus, au milieu de toutes ces explosions con- :raires, si c'est la haine ou l'amour qui éclate et l'emporte chez chacun d'eux : mais l'on croit deviner que Rousseau, en oute cette affaire, n'est peut-être pas fâché de se détacher peu peu d'un conseiller qu'il juge maintenant inutile et, par onséquent, importun. C'est la conclusion à tirer de ces premiers .émêlés et c'est celle aussi qu'entrevoit enfin Diderot : « Je rains que les liens les plus doux ne vous soient devenus ›rt indifférents. »

La personne qui avait, et pour les raisons que l'on sait, plus d'ascendant sur Rousseau, c'était Mme d'Houdetot. lle intervint en faveur de Diderot et obtint que Rousseau t les premier pas et allât voir « le philosophe ». Celui-ci avait, ce moment même, à tenir tête à la fois à l'orage déchaîné ›ntre l'Encyclopédie et à la fâcheuse accusation d'avoir pillé ıez Goldoni son *Fils naturel.* Un ami, commun aux deux :rivains en querelle, Deleyre, écrivait à Rousseau (23 août 757) : « le déchaînement est tous les jours plus terrible contre ›iderot. Mme de Graffigny fait courir le bruit que vous avez

(1 Streckeisen-Moultou, ibid., I, 338.

rompu avec votre ami depuis qu'on le traite si mal. » L'occasion était belle pour Rousseau de faire le généreux et de montrer à tout Paris que, malgré ses justes griefs, il saurait pardonner à un ami malheureux : il alla passer deux jours entiers chez Diderot. On s'embrassa et surtout on pleura ensemble, toute bonne réconciliation, au XVIIIe siècle, devant être cimentée par d'abondantes larmes et, en attendant de nouveaux orages, on se jura une éternelle amitié ! « On nous réconcilia, dit Fabrice dans *Gil Blas*, nous nous embrassâmes et, depuis lors, nous fûmes ennemis mortels. »

Dans cette première brouille avec Diderot, Rousseau n'avait certes pas eu tous les torts ; Mme d'Epinay convient elle-même, dans ses Mémoires, que les lettres de Diderot étaient « un peu dures » ; et l'on peut même dire, une fois pour toutes, que les amis de Rousseau, connaissant sa sensibilité maladive et sachant très bien que le meilleur moyen de le ramener était de lui parler avec douceur, auraient dû parfois, s'ils l'aimaient véritablement, et même quand ils avaient raison, commencer par céder quelque chose de leurs droits, sauf à le gronder après l'avoir apaisé : au contraire, voilà Diderot lui-même, le cordial et expansif Diderot (et que sera-ce de l'imperturbable Grimm ?) qui lui fait la leçon et s'applique à le morigéner. Rousseau alors se révolte, s'indigne de plus belle : « ne savent-ils pas qu'il n'y a point d'incendie au fond de mon cœur qu'une larme ne pût éteindre ? » Supposons, dit-il à Mme d'Epinay, qu'il m'arrive de mal interpréter un discours de votre part, comme j'ai peut-être fait la malencontreuse maxime de Diderot et d'autres passages de ses lettres : vous vous hâteriez assurément de m'expliquer votre idée (et, au fait, pourquoi Diderot n'a-t-il pas tout simplement répondu à Rousseau qu'il n'avait pas pensé à lui en écrivant sa maxime ?) et vous vous garderiez de soutenir durement et sèchement ces mêmes propos dans le mauvais sens où je les aurais entendus (lettre du jeudi 1757). Mais eux ! ils ne cèdent rien, n'expliquent rien ; il leur suffit d'avoir raison à leurs yeux. Tous ces gens-là, voyez-vous, sont si

hauts, si maniérés, si secs ! Le moyen d'oser les aimer encore ? (Mémoires de Mme d'Epinay, II, 173).

Et enfin, dans cette même lettre, si curieuse, à Mme d'Epinay, où Rousseau explique, avec une candeur qui stupéfie, tout ce qu'il se croit en droit d'exiger de ses amis, a-t-il complètement tort lorsqu'il avance qu'en sa qualité de solitaire, il est plus sensible qu'un autre, et qu'en sa qualité de malade il a droit à des ménagements ? Tout cela est vrai et si peut-être ce n'était pas à Rousseau à le dire, c'était assurément à ses amis à s'en souvenir.

Voilà donc, si l'on veut, les torts de ses amis : ils ont manqué de patience et de charité. Mais convenons tout de suite qu'il devenait de plus en plus malaisé de vivre en bonne harmonie avec Rousseau, depuis que sa gloire naissante et sa folle passion avaient concouru à lui faire perdre la tête. Ce qu'il veut désormais de ses amis (lettre du jeudi 1757), c'est qu'ils soient tout simplement ses amis, non ses maîtres ; il veut bien « endurer leurs bienfaits », mais c'est à la condition que, pour le servir, ils consulteront son goût, non le leur. « Que si lui, Rousseau, se met en colère mal à propos, son ami n'a pas le droit de s'emporter à son tour : il n'a qu'à le caresser de son mieux et attendre que sa colère soit passée. Il sait parfaitement d'ailleurs et, loin de s'en défendre, il reconnaît hautement qu'il exige de son ami bien plus qu'il ne permet à celui-ci d'exiger de lui-même ; mais ne sait-on pas que les duretés d'un ami l'occupent la nuit, à la promenade, partout, et lui donnent en un seul jour des années de douleur ! »

Ce que Rousseau demande, en somme, à ses amis, des caresses et de douces paroles, en échange de ses moments d'humeur et de ses furieuses colères, et aussi, ne l'oublions pas, de ses injurieux et perpétuels soupçons, ce n'est pas d'eux — ils sont des hommes et cèdent, comme lui, à leur égoïste passion —, c'est des femmes seules qu'il pourra l'obtenir : toutes celles, en effet, qui resteront un certain temps ses amies, n'y réussiront que grâce à une patience infinie et

rompu avec votre ami depuis qu'on le traite si mal. » L'occa sion était belle pour Rousseau de faire le généreux et d montrer à tout Paris que, malgré ses justes griefs, il sava pardonner à un ami malheureux : il alla passer deux jour entiers chez Diderot. On s'embrassa et surtout on pleur ensemble, toute bonne réconciliation, au XVIIIe siècle, devai être cimentée par d'abondantes larmes et, en attendant de nou veaux orages, on se jura une éternelle amitié ! « On nou réconcilia, dit Fabrice dans *Gil Blas*, nous nous embrassâme et, depuis lors, nous fûmes ennemis mortels. »

Dans cette première brouille avec Diderot, Rousseau n'avai certes pas eu tous les torts ; Mme d'Epinay convient elle même, dans ses Mémoires, que les lettres de Diderot étaien « un peu dures » ; et l'on peut même dire, une fois pou toutes, que les amis de Rousseau, connaissant sa sensibilit maladive et sachant très bien que le meilleur moyen de l ramener était de lui parler avec douceur, auraient dû parfois s'ils l'aimaient véritablement, et même quand ils avaient rai son, commencer par céder quelque chose de leurs droits, sau à le gronder après l'avoir apaisé : au contraire, voilà Didero lui-même, le cordial et expansif Diderot (et que sera-ce de l'imperturbable Grimm ?) qui lui fait la leçon et s'applique à le morigéner. Rousseau alors se révolte, s'indigne de plus belle : « ne savent-ils pas qu'il n'y a point d'incendie au fond de mon cœur qu'une larme ne pût éteindre ? » Supposons, dit-il à Mme d'Epinay, qu'il m'arrive de mal interpréter un discours de votre part, comme j'ai peut-être fait la malen contreuse maxime de Diderot et d'autres passages de ses lettres : vous vous hâteriez assurément de m'expliquer votre idée (et, au fait, pourquoi Diderot n'a-t-il pas tout simple ment répondu à Rousseau qu'il n'avait pas pensé à lui en écrivant sa maxime ?) et vous vous garderiez de soutenir durement et sèchement ces mêmes propos dans le mauvais sens où je les aurais entendus (lettre du jeudi 1757). Mais eux ! ils ne cèdent rien, n'expliquent rien ; il leur suffit d'avoir raison à leurs yeux. Tous ces gens-là, voyez-vous, sont si

hauts, si maniérés, si secs ! Le moyen d'oser les aimer encore ? (Mémoires de Mme d'Epinay, II, 173).

Et enfin, dans cette même lettre, si curieuse, à Mme d'Epinay, où Rousseau explique, avec une candeur qui stupéfie, tout ce qu'il se croit en droit d'exiger de ses amis, a-t-il complètement tort lorsqu'il avance qu'en sa qualité de solitaire, il est plus sensible qu'un autre, et qu'en sa qualité de malade il a droit à des ménagements ? Tout cela est vrai et si peut-être ce n'était pas à Rousseau à le dire, c'était assurément à ses amis à s'en souvenir.

Voilà donc, si l'on veut, les torts de ses amis : ils ont manqué de patience et de charité. Mais convenons tout de suite qu'il devenait de plus en plus malaisé de vivre en bonne harmonie avec Rousseau, depuis que sa gloire naissante et sa folle passion avaient concouru à lui faire perdre la tête. Ce qu'il veut désormais de ses amis (lettre du jeudi 1757), c'est qu'ils soient tout simplement ses amis, non ses maîtres ; il veut bien « endurer leurs bienfaits », mais c'est à la condition que, pour le servir, ils consulteront son goût, non le leur. « Que si lui, Rousseau, se met en colère mal à propos, son ami n'a pas le droit de s'emporter à son tour : il n'a qu'à le caresser de son mieux et attendre que sa colère soit passée. Il sait parfaitement d'ailleurs et, loin de s'en détendre, il reconnaît hautement qu'il exige de son ami bien plus qu'il ne permet à celui-ci d'exiger de lui-même ; mais ne sait-on pas que les duretés d'un ami l'occupent la nuit, à la promenade, partout, et lui donnent en un seul jour des années de douleur ! »

Ce que Rousseau demande, en somme, à ses amis, des caresses et de douces paroles, en échange de ses moments d'humeur et de ses furieuses colères, et aussi, ne l'oublions pas, de ses injurieux et perpétuels soupçons, ce n'est pas d'eux — ils sont des hommes et cèdent, comme lui, à leur égoïste passion —, c'est des femmes seules qu'il pourra l'obtenir : toutes celles, en effet, qui resteront un certain temps ses amies, n'y réussiront que grâce à une patience infinie et

à une infatigable douceur. Voyez, en effet, et précisément dans cette lettre où il fait ses conditions à ceux qui veulent être de son amitié ; tout ce qu'il demande avec tant d'aplomb, il l'a trouvé justement chez Mme d'Epinay : « tous ces ménagements que j'exige, vous les avez eus sans que j'en parlasse ; et Mme d'Houdetot les aura aussi, et aussi Mme de Luxembourg et tant d'autres femmes qu'il ne cessera de rudoyer et qui ne cesseront pas de le caresser ; ce qui prouvera, je crois, ces trois choses : premièrement que Rousseau est un ours mal léché, mais ceci qui ne le sait de reste ? Secondement que les femmes qui ont réussi à rester plus de quinze jours les amies de Rousseau étaient des anges ; et troisièmement que Rousseau, malgré tout, malgré son ourserie, malgré ses innombrables et incontestables défauts de caractère, savait pourtant être aimable : on ne s'expliquerait pas sans cela que « les amoureuses de Rousseau » aient été si nombreuses et leur indulgence pour lui si inépuisable. N'est-il pas curieux, par exemple, que cette même Mme d'Epinay, à qui il a fait un si sensible outrage, lui écrive, au moment de sa querelle avec Diderot — et ses lettres d'alors ne sont pas de celles qu'elle a imaginées après coup dans le roman historique que sont ses Mémoires ; mais l'original même nous en est resté (1) — n'est-il pas curieux, dis-je, qu'elle lui écrive sur ce ton : « adieu, mon cher et malheureux ami. Que je vous aime, que je vous plains ! Si vous vouliez venir passer vingt-quatre heures avec moi (Mme d'Epinay était à Paris), et ne voir uniquement que moi, je vous enverrais mon carrosse lundi matin à Montmorency qui vous ramènerait le mardi matin... Mon ami, ne m'écouterez-vous pas, en attendant que vous soyez en état de vous écouter vous-même ? »

Voilà comment lui parlait encore la femme qu'il avait traitée comme on a vu et dont il a osé dire, à ce propos, dans ses *Confessions*, que la comtesse d'Houdetot l'avait soupçonnée de la même noirceur que lui : « *nous* ne restâmes

(1) Streckeisen-Moultou, ibid. I, 339.

pas longtemps en doute sur la main dont partait le coup » (la dénonciation à Saint-Lambert). Et cette charmante Sophie, dont tous les contemporains s'accordent à dire qu'elle ne soupçonnait pas même le mal chez autrui, nous l'accuserions aujourd'hui d'une bien coupable légèreté, si l'on n'avait retrouvé un billet d'elle, de cette date (2 octobre 1757), où elle supplie Rousseau de n'être pas trop prompt à condamner Diderot ; et, pour le mettre en garde contre lui-même, elle ajoute : « je vous ai vu soupçonner Mme d'Epinay d'une étrange méchanceté. » Ce qui prouve, une fois de plus, que les *Confessions* ne disent pas toujours la vérité.

VI

L'intervention si chaleureuse de Mme d'Epinay dans les démêlés de Rousseau avec Diderot nous atteste, non seulement que Rousseau était rentré en grâce auprès d'elle, mais qu'elle était redevenue son amie et sa confidente : le retour de Grimm va promptement faire cesser cette intimité. Grimm, que Mme d'Epinay tenait au courant de tous ses faits et gestes, et qui, de Westphalie où il avait suivi, à l'armée, M. de Castries, prodiguait ses conseils et ses remontrances à Mme d'Epinay, avait blâmé celle-ci quand elle avait offert à Rousseau un asile à l'Hermitage. Clairvoyant et sagace comme il était, il n'avait pas passé plusieurs années dans l'intimité de Rousseau sans le pénétrer et le connaître à fond; il avait prédit à Mme d'Epinay qu'elle ne tarderait pas à se repentir de l'avoir accueilli chez elle et l'événement lui avait donné raison : et maintenant il revenait bien décidé à reprendre sur Mme d'Epinay l'ascendant que lui assuraient à la fois son propre caractère, très ferme et volontiers tyrannique, et la tendresse de cœur qu'elle lui avait gardée pendant son absence; et il était non moins décidé à user de cet ascendant pour éloigner peu à peu de Mme d'Epinay l'inquiétant et compromettant voisin qu'elle s'était donné.

A peine débarqué à la Chevrette, Grimm fit sentir à R
seau qu'il était le maître de céans : « Son abord, dit Rouss
fut celui du comte de Tuffière ; à peine daigna-t-il me rend
salut ; il passait partout le premier, prenait partout la
mière place sans jamais faire attention à moi ». Cette attit
que Rousseau donne à Grimm, est tout à fait vraisembla
elle nous est, pour ainsi dire, confirmée par toute la cond
qu'il va tenir à l'égard de Rousseau, qui le gêne, et
s'accorde parfaitement avec ce que nous savons de son ca
tère : en effet, il a déjà délivré Mme d'Epinay des assid
et, pour ainsi parler, des retours offensifs de Francue
il n'a eu, pour cela, qu'à parler ferme et, sans doute a
qu'à faire valoir ses droits ; car il avait supplanté, dan
cœur de Mme d'Epinay, le séduisant, mais trop volage F
cueil. Dans toute cette société d'hommes et de femmes
se retrouvent si fréquemment à la Chevrette, Grimm se
être le seul qui ait de la décision et de l'esprit de su
c'est aussi lui qui les mène tous. Quand Rousseau in
nera plus tard le fameux complot préparé de longue r
contre lui et toutes les intrigues ténébreuses que l'on
évidemment son esprit alors battra la campagne ; pou
il voyait juste dans sa folie quand il tenait Grimm pour
plus redoutable ennemi. Ce n'est pas, en effet, l'indulgen
faible Mme d'Epinay, ni l'inconsistant Diderot qui lui aura
tenu rigueur bien longtemps : mais Grimm était derrière
prêt à les faire rougir de leur défaillance. Cet impérieu
arrogant Germain ne courait, lui, le danger de trop s'a
drir que devant les monarques et les princes. Les bru
plaisanteries et les amicales avanies dont l'honoreront un
déric et une Catherine le feront pleurer de tendresse :
le baron Grimm n'aura point de faiblesse humaine quan
s'agira de remettre à sa place le simple citoyen de Gen
Sans doute, dans ses démêlés avec Rousseau, il a ra
contre lui, on le verra de reste ; mais il a trop orgueil
sement raison contre son ancien ami ; et, dans la cond
qu'il dicte à Mme d'Epinay, pour la mettre à l'abri des incart

de Rousseau, il est bien le plus ferme et le plus judicieux des Mentors; mais il oublie trop que s'il peut jouer un tel rôle, c'est, en définitive à Rousseau qu'il le doit, puisque c'est Rousseau qui l'a introduit à la Chevrette : or travailler, avec une telle intrépidité et un tel esprit de suite, à faire chasser d'une maison celui qui vous y a fait entrer, et quels que soient d'ailleurs les torts de celui-ci, n'est-ce pas montrer un acharnement et une habileté dont ne serait pas capable une âme vraiment délicate? Les torts de Rousseau, et ils sont énormes, ne sauraient absoudre un Grimm de sa sécheresse d'âme, ni même un Diderot de son indiscrétion et de ses importunités. Il y a une part de vérité dans les amères récriminations de Rousseau contre Grimm : « Je lui ai donné tous mes amis; non seulement il ne m'a fait connaître aucun des siens, mais il m'a ôté tous les miens ».

Ajoutons qu'au dire de Rousseau il lui ôtait aussi ses pratiques : n'avait-il pas décrié ses copies de musique, et non pas par manière de plaisanterie, puisqu'il se servait lui-même d'un autre copiste! qui lui achèterait désormais ses copies, si ses amis eux-mêmes n'en voulaient plus et qu'allait devenir son gagne-pain? L'auteur de la *Nouvelle-Héloïse* se plaignant du discrédit jeté sur son petit commerce de musique, cela paraît, au premier abord, assez bouffon : c'était pourtant un de ses griefs les plus sérieux contre Grimm. Grimm ayant relevé des fautes dans ses copies, il en résultait pour lui plusieurs conséquences : un préjudice matériel, que nous ne pouvons pas, il est vrai, apprécier, mais qui n'a pas dû être bien considérable, car les gens qui lui commandaient des copies les lisaient-ils toujours? Il y avait sans doute là, pour eux, une manière détournée et honnête de venir en aide à Rousseau; mais précisément c'est cela même, cette aumône déguisée, que les critiques de Grimm faisaient ressortir et c'est de quoi, ce me semble, lui en voulait Rousseau : si on lui achetait de la mauvaise copie, c'est donc qu'on ne prenait pas le copiste au sérieux; l'on pourrait dire de plus, comme on l'a dit, que Grimm, par ses plaisanteries et ses critiques, ne faisait

que démasquer la charlatanerie de ce faux artisan; et ce serait vrai s'il était absolument prouvé que Rousseau, prenant un métier, ne fut, en effet, qu'un charlatan d'ind pendance et de vertu, mais c'est ce qui n'est pas du tc démontré. Les déclarations républicaines de Rousseau et s éloges emphatiques de la vertu ne nous donnent pas le dr de penser qu'il n'aimait pas sincèrement la vertu et ne prof sait pas un sincère enthousiasme pour la liberté individue et la fierté civique : on peut déclamer et être pourtant si cère. Qu'y a-t-il de plus aisément déclamatoire que le vé table amour et faudra-t-il accuser de fausseté la plupart d femmes, parce que, sous le coup d'une grande émotion, ell se laissent aller à exagérer et à déclamer? Or justement qu auteur a été, par son ardente sensibilité, par sa vive et mobi imagination, plus féminin que Rousseau? Si donc Grimm ava eu un peu de cette sympathie et de ces égards qu'on doi même aux manies de ses amis, il aurait dû s'abstenir c railler, avec cette froide ironie qui était dans son caractèr la manie — innocente, après tout, à supposer que ce fût ui simple manie, — qu'avait Rousseau de vouloir gagner sa v en copiant de la musique. Mais il y avait là, j'en suis sû autre chose qu'une manie et autre chose que ce qu'y voya Grimm et que ce qu'ont vu certains critiques, à savoir : ur simple affectation.

Pour être complètement juste envers Rousseau, il faut, toı en blâmant l'ostentation et l'emphase qu'il met aussi bie dans ce qu'il fait que dans ce qu'il dit, lui tenir compte d ses sérieux efforts vers une vie plus indépendante et plu régulière que celle de la plupart des hommes de lettres, se contemporains. Il sent très bien, je crois, qu'il ne sera plei nement lui et qu'il ne donnera tout son essor à son génie que s'il peut développer tout à son aise, et jusqu'aux plu extrêmes conséquences où le pousse sa fougueuse dialectique ses idées les plus originales, les plus paradoxales même; or s'il ne compte, pour vivre, que sur le produit de ses ouvrages le voilà à la merci des libraires et du public à la fois. Il devr

en outre se hâter, lui qui ne travaille qu'à ses heures et qui pense avec lenteur ; modifier peut-être, en vue du succès immédiat, des idées qui pourraient choquer le lecteur, abréger enfin, et bâcler, si le besoin le presse, un ouvrage tel que l'*Émile* ou la *Nouvelle-Héloïse*, alors qu'il prend plaisir au contraire, son pain étant assuré, à développer tranquillement ces travaux de longue haleine, à les retoucher sans cesse ou à les recopier de sa belle écriture sur ce fameux papier doré qu'il réservait à sa *Julie*. Il nous a expliqué son idée lui-même, en y mêlant un peu trop de cette jactance dont il ne peut pas se départir quand il parle de lui, mais pourtant avec une fermeté et une sincérité d'accent qui doivent faire impression : « Je sentais qu'écrire pour avoir du pain eût bientôt étouffé mon génie et tué mon talent, qui était moins dans ma plume que dans mon cœur et né uniquement d'une façon de penser élevée et fière qui seule pouvait le nourrir. Rien de vigoureux, rien de grand ne peut partir d'une plume toute vénale. Il est trop difficile de penser noblement quand on ne pense que pour vivre... Mon métier pouvait me nourrir si mes livres ne se vendaient pas ; et voilà précisément ce qui les faisait vendre. » (1)

Mais il y a plus : ce métier, qu'il avait pris, et qu'il avait peut-être le tort de trop afficher, ne lui assurait pas seulement une plus grande indépendance de pensée : il l'affranchissait bien réellement de certaines servitudes et même, le mot n'est pas trop fort, de certaines apparences de domesticité avilissante auxquelles n'échappèrent pas, malgré l'indulgence du siècle, les Grimm et les Saint-Lambert. Sans doute, que Rousseau ait accepté d'être l'hôte de Mme d'Epinay, cela jure bien un peu, il en faut convenir, avec ses grands airs de citoyen qui ne doit rien à personne ; et il le sent très bien et c'est même, je crois, en partie pour cela, qu'il est parfois si rogue avec sa bienfaitrice : mais cependant qu'est-ce donc qu'accepter l'hospitalité dans une bicoque abandonnée

(1) *Confessions*, II, 9.

et sommairement restaurée comme l'était l'Hermitage, si l'on songe à ce que recevaient de leur « amie » un Grimm ou un Saint-Lambert ? Car enfin ce que l'un, Grimm, chez Mme d'Epinay, dans ses longs séjours à la Chevrette, et l'autre, Saint-Lambert, pendant ce fameux demi-siècle de fidélité quasi-conjugale, à Eaubonne ou ailleurs, chez Mme d'Houdetot, ce qu'ils trouvaient tous deux, pour prix de leur constance, c'était bel et bien, comme dit le fabuliste : bon souper, bon gîte et le reste. Et, pour nous en tenir à la Chevrette, veut-on voir le gîte ? c'est une chambre contiguë à celle de Mme d'Epinay avec porte masquée de communication ; et voici le souper : une petite table au coin du feu, deux couverts, Grimm installé dans un fauteuil en face de Mme d'Epinay.

Tous ces piquants détails, nous les devons, bien entendu, à l'indiscrétion de Rousseau, qui enrage de se voir confiné, quand il est invité, « au bout de la table et loin du feu » ! Il avait eu, jusque là, la première place à la Chevrette : l'arrivée de Grimm le réléguait au second rang, d'où sa fureur contre « ce fat aux yeux troubles et à la figure dégingandée ». Excédé enfin de ses airs d'empereur romain il prend le parti de ne plus le voir et il en avertit Mme d'Epinay : avertissement judicieux, car cesser de voir Grimm n'était ce pas renoncer à la Chevrette, où Grimm s'était impatronisé, et se condamner peut-être aussi, la situation s'aggravant, à renoncer un jour à l'Hermitage lui-même ? Tiraillée ainsi, en sens contraires, par les exigences de son « tyrannique » amant (on appelait Grimm Tyran Le Blanc) et par les jérémiades de son ombrageux ami, Mme d'Epinay, qui ne pouvait encore se décider (elle ne s'y résignera qu'à la dernière extrémité), à sacrifier son ami à son amant, écrivit à Rousseau une lettre aussi affectueuse que sensée, et sans doute amadoua Grimm en lui adressant la même prière que Diderot avait un jour faite au critique : « de la douceur ! » ; bref, elle prévint une rupture définitive : Rousseau consentit à faire les premiers pas et tout fut oublié. La réconciliation eut vraisemblablement lieu trois ou quatre semaines après

l'arrivée de Grimm. Mme d'Epinay conservait toujours pour Rousseau une affection très vive, « mêlée de commisération pour cette âme « ulcérée et noircie par l'amertume » (c'est ce qu'elle lui écrivait à cette date). Elle espérait, malgré tout, que Rousseau lui saurait gré des mille prévenances qu'à l'insu de Grimm elle allait continuer à avoir pour son cher et malheureux « ermite » et, ainsi que sa belle-sœur, Mme d'Houdetot, elle se flattait de garder près d'elle Rousseau comme un fidèle et reconnaissant ami : c'était se faire sur le caractère de Rousseau d'étranges illusions que Rousseau va se charger lui-même de dissiper.

VII

Nous voici arrivés à « la grande révolution dans la destinée » de Rousseau, à ce qu'il appelle encore « la catastrophe qui a partagé sa vie en deux parties si différentes et qui, d'une bien légère cause, a tiré de si terribles effets. » Un jour, Mme d'Epinay annonce qu'elle va partir pour Genève : sa santé, qui est mauvaise, s'est délabrée au point qu'il faut qu'elle aille consulter, à Genève, le médecin alors en vogue, Tronchin. Rousseau lui ayant demandé qui elle emmenait avec elle : mon fils, lui répond-elle, et son précepteur, Linant; et elle ajoute « négligemment », dit Rousseau, qui veut par là insinuer qu'elle cachait son jeu : « et vous, mon ours, ne viendrez-vous pas aussi ? » On était à l'entrée de la mauvaise saison, et Rousseau, à qui l'hiver faisait d'ordinaire sentir plus vivement ses incommodités, ne se souciait pas du tout de se mettre en route. Il se contenta, pour toute réponse, de plaisanter sur l'utilité dont un malade tel que lui serait à une autre malade et Mme d'Epinay n'ayant pas du tout insisté, il ne fut plus question du départ de Rousseau : ce récit ne peut-être mis en doute, puisque c'est celui des *Confessions*. Tout semblait fini, puisque, au dire de Rousseau lui-même, Mme d'Epinay « ne paraissait pas lui avoir fait

tout de bon la proposition de l'accompagner ». Rousseau pouvait donc retourner à ses livres et à ses rêveries et Mme d'Epinay faire tranquillement ses préparatifs de voyage.

Malheureusement Diderot veillait et, comme d'ordinaire, il veillait, en insupportable ami, en ami enragé, sur la réputation de Rousseau; et, pour l'engager à accompagner Mme d'Epinay, il écrivit tout ce qu'il fallait pour lui en ôter l'envie et le mettre en fureur : « J'apprends que Mme d'Epinay va à Genève et je n'entends point dire que vous l'accompagniez. Mon ami, content de Mme d'Epinay, il faut partir avec elle; mécontent, il faut partir plus vite... L'hiver? voyez, mon ami... êtes-vous plus mal aujourd'hui que vous ne l'étiez, il y a un mois?... On vous soupçonnera, ou d'ingratitude, ou d'un autre motif secret... Si mon billet vous déplaît, jetez-le au feu. » Diderot est bien bon de terminer une telle lettre en conseillant à Rousseau de la jeter simplement au feu, et qu'il n'en soit plus question? mais qu'on se mette à la place de Rousseau : il est d'âge (à 45 ans) à savoir se conduire, il est l'aîné de Diderot; il sait apparemment mieux que personne et ce qu'il doit à Mme d'Epinay et les raisons qu'il peut avoir de rester au logis, Mme d'Epinay, et c'est, je crois, la vérité, ne tient pas à ce qu'il l'accompagne; elle ne lui en a parlé qu'en passant, provoquée par la question de Rousseau et parce qu'elle va dans son pays. Diderot, obséquieux pour le compte d'autrui, en a décidé autrement : il suffit, et il envoie à Rousseau sa feuille de route, et si Rousseau ne part pas sur-le-champ, eh bien! c'est qu'il est un monstre d'ingratitude. Même s'il n'y avait pas eu entre les deux amis la brouille que l'on sait, une telle lettre, écrite d'un tel ton, était faite pour exaspérer Rousseau; mais que Diderot ait pu l'écrire après ce qui venait de se passer entr'eux; et, qu'ayant déjà fâché Rousseau par ses indiscrétions et ses interventions intempestives, que Diderot ait récidivé et si brutalement, cela prouve à la fois sa maladresse et son infatuation, et son entêtement à vouloir gouverner Rousseau, car il lui parle comme à un enfant; bref, Diderot a la mémoire si

courte, et, pour la seconde fois, la main si lourde qu'on ne peut pas dire de lui autre chose, sinon qu'il est positivement indécrottable.

A la lecture de cet impertinent billet, Ronsseau eut, et qui ne l'excuserait ? « un tremblement de colère et un éblouissement », et naturellement, cédant à cette colère, il va se hâter de gâter ses affaires et de se donner tous les torts possibles. Mme d'Epinay, il l'a dit lui-même, ne lui avait pas d'abord paru tenir le moins du monde à ce qu'il l'accompagnât à Genève : maintenant il est convaincu du contraire, convaincu aussi que c'est Mme d'Epinay qui a inspiré le fatal billet de Diderot ; c'est par Diderot qu'elle lui a donné à entendre qu'elle désirait l'avoir pour compagnon de voyage. Mais il a bien vite deviné « ce ricochet », puisque maintenant il est averti, et par qui ? par Thérèse. Il serait sans doute resté bien heureux à l'Hermitage, où Mme d'Epinay l'eût retrouvé et embrassé au retour, et il aurait mis à profit les loisirs plus grands d'une complète solitude : mais tout cela allait devenir impossible parce que la plume de Diderot et la langue de Thérèse ne pouvaient pas rester tranquilles. C'est Thérèse, en effet, qui lui révèle « le secret » du voyage de Mme d'Epinay : et ce secret, elle le tient elle-même du maître d'hôtel, qui le tient de la femme de chambre, et l'on sait d'ailleurs que tous ces gens-là sont incapables de mentir et de potiner. Voilà donc sur quels commérages cette autre commère qu'est lui-même Jean-Jacques admet, sans hésiter, les suppositions les plus outrageantes pour Mme d'Epinay ! Quel est donc ce secret plein d'horreur, sur lequel Rousseau déclare qu'il aura la discrétion de se taire, mais qu'il nous livre bel et bien par les expressions dont-il se sert soi-disant pour voiler la vérité : pour ne pas comprendre, il faudrait le faire exprès. Tout le monde savait les relations de Grimm avec Mme d'Epinay : or qui ne devinerait ce que Rousseau appelle « le vrai motif » du voyage à Genève, quand d'abord on sait par Rousseau que ce motif caché, c'est la femme de chambre qui l'a révélé à Thérèse ; qu'ensuite si Mme d'Epinay veut emmener Rousseau

dans cette visite à un médecin, c'est parce qu'elle a besoin d'un « chaperon », — et Rousseau déclare qu'il aurait fait là un beau personnage ; et qu'enfin Mme d'Epinay gagna beaucoup à son refus d'aller avec elle, car alors « elle vint à bout d'engager *son mari même* à l'accompagner ».

Que faut-il penser de la grave accusation lancée par Rousseau contre Mme d'Epinay ? Sur le fait même, dont Rousseau parle à mots couverts, il n'y a aucune preuve : MM. Perey et Maugras (1) ont fait soigneusement examiner les archives de l'état civil de Genève, à l'époque du voyage de Mme d'Epinay et, de même, les registres des décès : il n'y ont pas trouvé trace d'un enfant étranger : « or dans une ville comme Genève et sous la direction d'un médecin du caractère de Tronchin, la dissimulation d'un enfant était impossible. » *Impossible* est peut-être excessif et si l'on ne discute que sur la matérialité du fait, nous dirions plutôt, avec M. Eugène Ritter, que « tout est possible ». M. Ritter invoque ici le fait, attesté par George Sand (2), de la naissance clandestine d'un enfant que Mme d'Epinay avait eu de Francueil : et si, comme il est très vraisemblable, Rousseau a eu connaissance de ce fait (Francueil étant intime avec lui et très peu discret), il a pu alors raisonner par analogie — d'autant plus aisément qu'il pratiquait très bien lui-même, et à sa façon, l'art de se débarrasser des enfants gênants. Mais d'abord le récit même de George Sand nous montre que, pour accoucher clandestinement, si elle l'avait voulu, Mme d'Epinay n'avait pas besoin d'aller à Genève et ce récit ne prouverait rien de certain pour la question qui nous occupe.

On est donc réduit à des suppositions; or elles se tournent toutes contre Rousseau. Car, tout d'abord, comment supposer que Mme d'Epinay, si elle avait à cacher son état, ait eu l'idée d'aller se montrer à Genève, où sa vie était publique, et à Ferney, où passait tout l'univers? Et, en outre, elle aurait

(1) *Jeunesse de Mme d'Epinay*, Introd. p. XXIV.
(2) *Mémoires de ma vie*, chap. V, IVe partie.

donc, pour cette belle aventure, pris l'étonnante résolution d'emmener avec elle son fils, le précepteur de son fils, ce Linant, « une commère et un véritable espion », a-t-elle dit de lui dans ses *Mémoires*, et enfin son mari lui-même, qui eût été alors d'une complaisance à toute épreuve ! Mais il y a plus et il y a bien plus : Rousseau n'avait pas le droit de penser pareille chose sur le dire de Thérèse. Que Thérèse lui ait donné la chose comme sûre, cela ne fait pas de doute : il n'y a qu'à voir où était son intérêt. Si Rousseau partait pour Genève, où il avait naguère songé à s'établir, quand reviendrait-il et lui reviendrait-il jamais? Seulement l'accusation partie de Thérèse, Rousseau, même en y ajoutant foi, n'avait pas le droit de la reproduire dans ses *Confessions*, puisque c'était la faire savoir à la postérité. Mais je vais bien plus loin : et si j'insiste ici, c'est parce que le récit des *Confessions* a passé, plus ou moins atténué, dans bon nombre d'ouvrages sur Rousseau; j'affirme que cette aventure, telle que Rousseau la présente, ne pouvait pas être vraie et voici, à mon sens, en faveur de Mme d'Epinay le meilleur des arguments. J'admets à la lettre le récit de Rousseau : Mme d'Epinay a une faute à cacher et elle essaie d'embaucher Rousseau pour lui faire endosser cette faute. Eh bien! alors Mme d'Epinay est la dernière des femmes et le terme le plus dur est le seul qui lui convienne : elle est, qu'on me pardonne la grossièreté du mot, mais il s'impose : elle est une franche coquine. Or ce mot, qui révolte, peut-il convenir à une telle femme? tout ce que nous savons d'elle proteste contre une telle injure : Rousseau donc est jugé et il a été un calomniateur, car il ne peut pas échapper à cette réfutation par l'absurde.

En vérité tout l'accable ici : car ce n'est pas seulement la probité indiscutable de Mme d'Epinay qui le réfute, mais c'est encore le simple bon sens de celle-ci et c'est le souci même de sa réputation. Sa liaison avec Grimm est connue de tous : elle part; et, avant de partir, elle a l'idée d'emmener Rousseau afin de le faire passer pour son amant : elle allait donc avoir, aux yeux du public, deux amants et la voilà prête à jouer

les Messaline ! L'absurdité des accusations de Rousseau s
donc aux yeux ; la vérité est toute simple : Mme d'Ep
pensait que Rousseau aurait du plaisir à voyager dan
société et à revoir sa ville natale. Mais en ceci elle se tı
pait ; car Rousseau, qui faisait le Caton à Paris et qui
« pauvre » avec ostentation, et un peu à la façon de Dioş
n'était pas du tout désireux (une lettre de lui à Saint-Lamb
prouve) de montrer, à la grande dame qu'était Mme d'Epi
que « le citoyen de Genève » n'était chez lui qu'un bien
personnage.

Quoi qu'il en soit, Rousseau, en possession du beau « sec
que l'on sait, est désormais sûr de lire dans le jeu de Did
qui a évidemment écrit sa malencontreuse lettre soı
dictée de Grimm et de Mme d'Épinay, tous deux égale
intéressés à le voir partir en chaperon ; il imagine en co
quence le coup de théâtre que voici : il répond, point
point, à la lettre de Diderot, sans oublier, bien entendu
souligner tout ce qui concerne Mme d'Epinay, et, sa rép
faite, il se précipite à la Chevrette ; il y trouve à la
Grimm et Mme d'Epinay : voilà justement son affaire
leur jette au nez la lettre de Diderot et sa belle réponse à
Il leur lut les deux lettres, dit-il, « à haute et claire voi
entendez : d'une voix où perçait sa colère, puis, de peur
les deux lettres ne fussent pas assez explicites — et
l'étaient au delà de ce que permettaient les plus sim
convenances —, il ajouta, pour les commenter, « quel
discours qui ne démentirent point son intrépidité. »

L'effet fut tel qu'il l'avait espéré : Grimm et Mme d'Epi
furent, dit-il triomphalement, « atterrés et abasourdis » ;
avait de quoi, car ils étaient certainement à cent lieues d
douter de la fantastique intrigue que leur révélaient si br
lement les insolentes insinuations de Rousseau. Mme d'Epi
raconte cette scène d'une façon un peu différente, mais
ne change rien en somme, et c'est là l'essentiel, à l'étr
conduite de Rousseau à son égard. Suivant le récit des
moires, Rousseau, qui avait reçu la lettre de Diderot à la

vrette, des mains de Mme d'Epinay, seule présente, aurait jeté la lettre à terre avec force exclamations contre la tyrannie de Diderot. Mme d'Epinay, ramassant alors la lettre de Diderot, y aurait lu les suppositions odieuses qui la visaient, en aurait demandé compte à Rousseau et, sur l'explication embarrassée de celui-ci, qui était, dit-elle, tombé à genoux, elle l'aurait chassé de son salon; et c'est le lendemain seulement, au moment du départ de Mme d'Epinay, que Rousseau aurait chargé cette dernière de remettre à Diderot sa réponse, comptant bien que Mme d'Epinay la lirait, et l'y engageant même par ces mots : « Cette lettre contient tout ce qu'il me convient de dire. » Il aurait même ajouté : « Il me reste à vous prier de me laisser à l'Hermitage jusqu'à votre retour, ou, du moins, jusqu'au printemps. — Vous en êtes le maître, Monsieur, répondit-elle, tant que vous vous y trouverez bien. — Elle prit la lettre et monta en voiture. » Les récits ne s'accordent pas : lequel est le vrai? Il a pu y avoir, ce qui permettrait de les concilier, plusieurs scènes au sujet de la fameuse lettre de Diderot et Mme d'Epinay a pu les confondre en une seule. En effet, il paraît certain, d'une part, que Rousseau a bien lu, comme il dit, à Grimm et à Mme d'Epinay, sa réponse à Diderot, car Diderot le lui reproche expressément; et, d'autre part, il a pu, un peu plus tard, avoir, avec Mme d'Epinay, une explication orageuse, à la suite de laquelle il a demandé pardon à Mme d'Epinay; car celle-ci, dans une lettre datée de Genève, lui dit formellement : ce que vous venez de m'écrire « n'est pas d'un homme qui, la veille de mon départ, me jurait qu'il n'aurait pas assez de sa vie pour réparer les outrages qu'il m'avait faits. » (1).

Je ne crois pas enfin qu'il faille prendre à la lettre la fin du récit où Mme d'Epinay nous montre Rousseau suppliant celle-ci de le laisser à l'Hermitage jusqu'au printemps : cette supplication ne répond pas du tout à ce que nous savons du caractère de Rousseau. Mme d'Epinay, pensant à ce qui devait

(1) Voir, sur ce point, Eugène Ritter : *Zeitschrift*, p. 334.

se passer plus tard et au désir que laissera trop voir Rousseau de ne pas déménager à l'entrée de l'hiver, a brouillé les dates et mis dans la bouche même de Rousseau ce qu'elle ne devait que lire plus tard dans ses lettres et encore en termes moins humiliants.

Quoi qu'il en soit, Mme d'Epinay était partie mortellemen blessée et l'on peut croire que Grimm ne s'était pas employ à adoucir sa blessure. Le jour du départ de Mme d'Epinay (l 24 octobre 1757), Mme d'Houdetot, qui venait faire ses adieu à la vallée, apportait à Rousseau la réponse de Saint-Lambe à une lettre que Rousseau lui avait écrite pour se plaind du refroidissement de Mme d'Houdetot à son égard. Mais po comprendre ces deux lettres et aussi ce qui va suivre, il no faut revenir un peu en arrière, c'est-à-dire au moment Saint-Lambert, averti, on s'en souvient, de ce qui s'était pas entre Rousseau et Mme d'Houdetot, était rentré à Paris et ava revu Mme d'Houdetot, puis Jean-Jacques lui-même. Ils rencontrèrent tous les trois, d'abord à la Chevrette où, d Mme d'Epinay, « Saint-Lambert et Mme d'Houdetot avaient l'a très soucieux, et Rousseau n'était pas gai », et cela se comprend de reste; puis, à l'Hermitage, où Saint-Lambert all galamment, avec Mme d'Houdetot, demander à dîner à l'ermite. « Il me traita, dit Rousseau, durement, mais amicalement. » Mme d'Houdetot n'était sans doute pas la moins gênée entre son amant et son trop passionné ami. Le mieux était, pour ne se point fâcher, de ne pas parler du passé, et de glisser, par exemple, vers la littérature. Probablement sur la proposition de Saint-Lambert, Rousseau lut sa lettre à Voltaire sur la Providence, dont « Saint-Lambert avait entendu parler ». Mais durant la lecture, Saint-Lambert s'endormit et il poussa même sa vengeance, car c'en était une et très cruelle pour Rousseau, jusqu'au ronflement. Rousseau n'osa pas s'interrompre et, nous dit-il, il continua de lire tandis que Saint-Lambert continuait de ronfler et, sans doute aussi, tandis que Mme d'Houdetot, qui était l'enjouement et la gaîté en personne, se tenait à quatre pour ne pas pouffer.

Mais ce n'est pas tout : à peine Saint-Lambert était-il reparti pour l'armée, Rousseau remarqua que Mme d'Houdetot était « fort changée à son égard ». Elle lui redemanda ses lettres et, quand Rousseau s'exécuta, elle vérifia devant lui si le paquet était bien complet, ce qui mortifia profondément Rousseau.

Ne pouvant supporter « ce refroidissement » de Mme d'Houdetot, et devinant sans peine à qui il devait l'imputer, il écrivit, pour s'en plaindre, à Saint-Lambert, et, en attendant sa réponse, il composa, pour la dédicace de la chapelle de la Chevrette, un mottet qui, paraît-il, fut superbe : « jamais musique plus étoffée n'était sortie de *ses* mains ». Le dépit et l'amour à la fois l'avaient inspiré : car s'il voulait prouver à ses détracteurs qu'il savait la musique — on en doutait donc encore après le *Devin du village ?* — il désirait aussi se faire honneur, auprès de Mme d'Houdetot, d'un genre de talent qu'elle estimait. Le mottet eut un très grand succès et Rousseau prit là, sous les yeux de Mme d'Houdetot, une éclatante revanche du sommeil, plus irrespectueux que spirituel, de Saint-Lambert.

Mais que venait-il donc d'écrire à ce dernier ? L'idée était tout à fait originale, non seulement d'oser se plaindre de la réserve de Mme d'Houdetot à son égard, mais d'aller s'en plaindre à Saint-Lambert, c'est-à-dire, à celui-là même qu'il avait mis, lui, Rousseau, dans la nécessité d'imposer cette réserve à son imprudente amie. Entre Rousseau et Mme d'Houdetot, nous savons tout ce qui s'est passé et nous devinons même sans trop de peine tout ce qui a failli se passer : ce n'est pas la faute à Rousseau, s'il n'est pas devenu l'amant de Mme d'Houdetot ; et si Saint-Lambert ne sait pas tout, du moins, expérimenté comme il est en cette matière, il a parfaitement compris où en voulait venir Rousseau ; d'autant plus que Mme d'Houdetot, qui est la franchise même, si elle ne lui a pas tout dit, ne lui a pas non plus tout caché. Voyons donc, à un homme ainsi averti, ce qu'à bien pu écrire Rousseau : « Pourquoi, s'écrie-t-il avec amertume, faut-il

que vous m'ayez affligé l'un et l'autre? Laissez-moi promptement délivrer mon âme du poids de *vos* torts... Elle trouva en un ami sensible à ses peines, dites-moi d'où vient son refroidissement? auriez-vous pu craindre que je cherchasse à vous nuire auprès d'elle?... Non, non, Saint-Lambert, la poitrine de Rousseau n'enferma jamais le cœur d'un traître... Je ne veux pas vous ôter l'un à l'autre; je ne veux que prévenir l'infaillible terme de l'amour en vous unissant d'un *lien plus durable* dont vous puissiez *vous honorer* à la face des hommes » (1).

Cette lettre nous fait toucher du doigt la duplicité de Rousseau : dans ses *Confessions*, il se présente à nous tel qu'il fut réellement à cette époque, c'est-à-dire amoureux très fou et, ne l'oublions pas, très entreprenant; et même lorsque, Saint-Lambert étant de retour, il essaie de se justifier de ses torts envers lui, quels sont, toujours dans ses *Confessions*, les termes dont il se sert? « des trois, j'étais le seul coupable. » Il est vrai qu'il se hâte d'ajouter, pour montrer à quel point il était excusable : « était-ce moi qui avais recherché sa maîtresse? n'était-ce pas lui qui me l'avait envoyée? (ce qui est, d'ailleurs, exact). N'était-ce pas elle qui m'avait cherché? (et c'est vrai encore). A ma place Saint-Lambert en eût fait autant, peut-être pis (comment donc s'y serait-il pris)? car enfin, continue-t-il, quelque fidèle, quelqu'estimable que fût Mme d'Houdetot, elle était femme (la jolie insinuation!); il était absent (la belle excuse!), les occasions étaient fréquentes, les tentations étaient vives (même pour Mme d'Houdetot?) et il eût été bien difficile de se défendre toujours avec le même succès (elle eut donc à se défendre), contre un homme plus entreprenant ». Mais à moins de lui faire violence, que pouvait-il donc entreprendre de plus? il pouvait simplement se rendre un bon témoignage :

Et si de réussir je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

(1) Lettre du 4 septembre 1757.

En définitive, il s'avoue coupable et nous savons très bien que s'il y eut, comme il s'en vante, « des limites qu'ils ne se permirent jamais de franchir », le respect de ces limites-là, il en faut faire honneur à la vertu seule de Mme d'Houdetot. Ainsi, et en résumé, dans ses *Confessions*, il est tout simplement un amant éconduit : or, on l'a vu, dans la lettre à Saint-Lambert, il n'est et n'a jamais été qu'un ami respectueux, aussi soucieux du repos de Mme d'Houdetot que de l'honneur de son ami. Et alors il ne s'explique pas d'où vient le « refroidissement » de Mme d'Houdetot. Saint-Lambert « aurait-il pu craindre que je ne cherchasse à lui nuire auprès d'elle ? » Il semble bien en effet, que Saint-Lambert, à moins d'être un Géronte, pouvait avoir cette crainte-là. Mais nous comprenons mal Rousseau : ce n'est pas Rousseau amoureux et galant que Saint-Lambert a pu craindre ; de celui-là il n'est pas du tout question dans sa lettre — puisqu'il n'a jamais existé ! — Ce qui a pu seulement alarmer Saint-Lambert, c'est « la vertu » de Rousseau, cette vertu qui avait noblement pris à tâche de purifier l'amour de Saint-Lambert et de Mme d'Houdetot ; car c'est précisément parce qu'il les aime, « qu'il ne leur laissera jamais, ainsi s'exprime-t-il, la sécurité de l'innocence dans leur état. » Et voilà à quoi sert l'amitié d'un homme vertueux !

Imagine-t-on Saint-Lambert, qui connaissait Rousseau, qui connaissait Thérèse, qui avait enfin reçu certaines confidences de Mme d'Houdetot sur les plus récentes manifestations de « la vertu » de Rousseau, l'imagine-t-on lisant cette capucinade effrontée ? Mais, d'autre part, comment expliquer que Rousseau ait la naïveté, ou l'impudence, de présenter, sous un jour aussi faux, des faits que Saint-Lambert doit connaître à peu près aussi bien que lui ? L'attitude même de Saint-Lambert, à la Chevrette et à l'Hermitage, ses conseils de prudence à Mme d'Houdetot, tout cela n'indique-t-il pas suffisamment à Rousseau que Saint-Lambert sait à quoi s'en tenir ? et si Mme d'Houdetot a par hasard montré à Saint-Lambert les lettres enflammées de Rousseau ? alors la réponse

de Saint-Lambert devient bien simple : il n'a qu'à renvoyer à Rousseau une de ses propres lettres. Mais Rousseau est bien tranquille : d'abord, quand il écrit à Saint-Lambert Mme d'Houdetot lui a déjà affirmé qu'elle a brûlé toutes ses lettres ; il sait, en outre, qu'une femme intelligente, et Mme d'Houdetot l'est beaucoup, ne dit pas tout à son mari — ou à celui qui en tient la place ; et enfin, au plus fort de sa passion, il n'a pas tout à fait perdu la tête : malgré la défense que lui en avait faite Mme d'Houdetot, il a continué à la tutoyer dans ses lettres et sait-on pourquoi ? « il avait exprès, dit-il, pris un ton qui mît ses lettres à l'abri des communications. » Il ne peut, à ce propos, se tenir d'ajouter : si ces lettres voient jamais le jour « on connaîtra comme j'ai aimé. » Il a donc aimé d'amour et son orgueil lui a joué ici le même tour que lorsqu'il l'a incité à nous faire connaître ce cri de Mme d'Houdetot qui fait tant d'honneur à son amoureuse éloquence : « non, jamais homme n'aima comme vous ». Seulement si Saint-Lambert connaissait par hasard ce cri fameux, n'allait-il pas répondre à la lettre qu'il venait de recevoir de Rousseau : « non, jamais homme ne mentit comme vous ? »

Eh bien ! point du tout ; une nouvelle surprise nous attend et c'est la réponse de Saint-Lambert : « Elle (Mme d'Houdetot) vous a moins vu, parce qu'elle a voulu m'éviter des peines que vous n'auriez pas dû me faire, mais que vous ne m'aviez pas moins faites... Je crus, à mon dernier voyage, voir en elle quelque changement... Je vous avoue que je vous crus d'abord la cause de ce que je crus avoir perdu. Ne pensez pas, mon cher ami, que je vous crusse ni perfide, ni traître : je connaissais l'austérité de vos principes... Nous n'avons ni l'un ni l'autre cessé de vous estimer et de vous aimer... Regardez-moi et traitez-moi comme votre ami et soyez sûr que cette amitié fera un des plus grands charmes de ma vie (1). »

Qu'est-ce à dire ? Saint-Lambert serait-il dupe et aurait-il

(1) Streckeisen-Moultou, ibid. I, 416.

la candeur de croire à la grandeur d'âme et à l'austérité dont Rousseau avait fait parade dans sa lettre ? Rien de tout cela : il répond à Rousseau en homme du monde et en homme d'esprit. Il a revu Mme d'Houdetot, et il est rassuré : c'était pour lui l'essentiel. Il dit à Rousseau ses griefs, très légitimes, mais cela rapidement, et il s'appesantit sur leurs bonnes relations, qui ne doivent pas s'altérer : rompre ouvertement, en effet, avec Rousseau — comme celui-ci n'eût pas manqué de le faire, à la place de Saint-Lambert, — c'était apprendre à tout Paris que Rousseau avait été son rival, c'était montrer aussi qu'il n'était pas sûr du cœur de sa maîtresse. Ne valait-il pas mieux, pour Mme d'Houdetot et pour lui, faire comme si rien ne s'était passé et affecter de croire à la pureté des intentions de Rousseau ? c'était le désarmer, l'empêcher de songer à une vengeance, toujours à craindre avec un tel caractère, et c'était enfin garder un ami qui leur faisait honneur à tous deux. Et je crois même que Saint-Lambert avait dû prendre, lors de sa récente entrevue avec Rousseau, cette attitude très sage, et que Rousseau, moins homme du monde et qui s'attendait à un éclat, se figura que, si Saint-Lambert ne lui faisait pas de scène, c'était parce que Mme d'Houdetot n'avait pas parlé. C'est même, je pense, dans cette persuasion où il était de l'ignorance de Saint-Lambert sur ses torts véritables qu'il s'était décidé à lui écrire sa vertueuse épître.

A la fin de sa lettre Saint-Lambert disait à Rousseau : « Je ne sais ce qu'il y a entre Grimm et vous ; mais je vous dois de vous dire qu'il m'a parlé de vous comme d'un homme qu'il respectait, mais dont l'injustice faisait son malheur. » Saint-Lambert répondait par là au mot « d'ingrat » que Rousseau dans sa lettre à Saint-Lambert, avait appliqué à Grimm, et ceci nous ramène à ce qui ce passait en ce moment même à la Chevrette. Rousseau sentait très bien qu'ayant offensé gravement, et pour la seconde fois, Mme d'Epinay, il ne pouvait pas rester plus longtemps à l'Hermitage sans compromettre sa dignité de « citoyen » ou, plus simplement,

sans faire douter de sa délicatesse d'honnête homme. Il dı être extrêmement perplexe : on était à l'entrée de l'hiver (un déménagement, dans cette saison, et aussi dans l'état d santé, toujours précaire, où il se trouvait, lui était natu rellement fort pénible. Et d'ailleurs où aller ? il avait jui à tous ses amis qu'il ne reviendrait plus jamais à Paris, (il tenait, du reste, et pour toutes les raisons que j'ai dite: à sa vie champêtre, c'est-à-dire laborieuse. Malheureusemer il n'y avait qu'un Hermitage et qu'une Mme d'Epinay Mme d'Houdetot, en lui faisant ses adieux, l'avait suppli(pour éviter les fâcheux commentaires sur leurs relations, d ne pas quitter en ce moment l'Hermitage. Rousseau nou explique à sa manière sa situation embarrassée : Mme d'Hoı detot voulait qu'il restât à l'Hermitage et qu'il donnât s(raisons de n'avoir pas accompagné Mme d'Epinay : car n dirait-on pas que, s'il n'était pas parti (sur ce que lui ava dit Rousseau, elle croyait qu'on avait voulu le faire partir c'était pour ne pas s'éloigner de Mme d'Houdetot ? Mais s' faisait ce que lui demandait Mme d'Houdetot, il outrageai nous dit-il, Mme d'Epinay en révélant pour quelle caus il avait refusé de l'accompagner. « Tout bien considéré, j me trouvai dans la dure alternative de manquer à Mme d'Ep nay, à Mme d'Houdetot, ou à moi, et je pris le dernier part Je le pris hautement, sans tergiverser, et avec une généro sité digne de laver les fautes qui m'avaient conduit à cet extrémité. » Rousseau enfle la voix : méfions-nous et scr tons bien ce qui va venir : « Grimm était le seul qui n'ei pas pris parti dans cette affaire et ce fut à lui que je résolı de m'adresser. » Ainsi Grimm, qui était un « ingrat » dans l lettre à Saint-Lambert écrite un mois auparavant, Grimı qui était, et Rousseau le savait mieux que personne, l conseiller et le guide de Mme d'Epinay, Grimm enfin à qı on avait voulu le substituer, lui Rousseau, auprès d Mme d'Epinay, pour y faire, à sa place, le personnage qı l'on sait, ce même Grimm était le seul qui n'eût pas pr parti dans cette affaire ! quelle bizarrerie ! et ce n'est p:

d'ailleurs que je veuille prétendre le contraire ; car puisqu'il n'y avait au fond pas même eu d'affaire, si ce n'est dans l'imagination de Rousseau, il est bien certain que, pour ce qui était du départ de Rousseau, Grimm n'avait pas pu prendre parti.

Mais Rousseau ayant sur toute cette histoire, et sur Grimm en particulier, les idées que nous savons et qu'il nous a dites lui-même, il est tout à fait étrange que, dans les conjonctures où il se trouve, ce soit aux bons offices de Grimm qu'il ait recours. Sa lettre (du 19 octobre 1757) n'est pas moins surprenante et il faut qu'on nous permette d'en citer les passages les plus curieux : « Dites-moi, Grimm, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois suivre Mme d'Epinay. . . Qu'est-ce qui peut m'y obliger? L'amitié, la reconnaissance, l'utilité qu'elle peut tirer de moi? examinons ces trois points... Quant aux bienfaits, premièrement je ne les aime point... Qu'a fait pour moi Mme d'Epinay? elle a fait bâtir, à mon occasion, une petite maison à l'Hermitage. Qu'ai-je fait de mon côté pour Mme d'Epinay ? dans le temps que j'étais prêt à me retirer dans ma patrie, que je le désirais vivement (on se rappelle ce qui en était), elle remua ciel et terre pour me retenir. A force de sollicitations, et même d'intrigues, elle vainquit ma trop juste résistance : mes vœux, mon goût, mon penchant, tout céda à la voix de l'amitié : je me laissai entrainer à l'Hermitage. (C'est Mme d'Epinay qui est son obligée). Dès ce moment, j'ai toujours senti que j'étais chez autrui. Mme d'Epinay, souvent seule à la campagne, souhaitait que je lui tinsse compagnie; c'est pour cela qu'elle m'avait retenu. Or cherchez combien d'argent vaut une heure de la vie et du temps d'un homme (il n'ose pas dire, mais il pense : d'un grand homme). Pour l'amitié, c'est un beau nom qui sert souvent de salaire à la servitude; mais où commence l'esclavage, l'amitié finit à l'instant... Pendant ce voyage, je laisserai ici un ménage qu'il faut entretenir... Si le voyage est long et que mes souliers s'usent, mes bas se percent; s'il faut blanchir son linge, faire sa barbe, accommoder sa perruque,

il est triste d'être sans le sou ; et s'il faut que j'en demande à Mme d'Epinay, à mesure que j'en aurai besoin, mon parti est pris : qu'elle garde bien ses meubles (toujours le laquais qui reparait !); car, pour moi, je vous déclare que j'aime mieux être voleur que mendiant...» Au reste, à Genève, « mieux mis, j'y pourrai passer pour son valet de chambre... » La conclusion est inattendue : « Pesez mes raisons, mon ami, et dites-moi ce que je dois faire : je veux remplir mon devoir. Si vous jugez que je doive partir, prévenez Mme d'Epinay, puis envoyez-moi un exprès et soyez sûr que, sans balancer, je pars à l'instant. » (1)

Comment donc expliquer cette singulière épître ? le plus simplement du monde : cette lettre à Grimm, ce n'est pas pour Grimm que Rousseau l'a écrite, mais pour le public. Ce qu'il voudrait éviter, c'est d'être obligé de quitter sur le champ, comme il le devrait, cet Hermitage où il comptait bien passer l'hiver ; car c'est cette dernière considération qui l'y retient encore, bien plus que le désir d'être agréable à Mme d'Houdetot. Mais ce qu'il craint par dessus tout, c'est ceci : s'il part maintenant, c'est-à-dire tout de suite après l'affront nouveau qu'il vient de faire à Mme d'Epinay, on va dire, dans le monde, et on ne se trompera pas, qu'il est chassé ; et pourquoi chassé ? très exactement parce qu'il a entretenu chez Diderot contre Mme d'Epinay des soupçons injurieux et faux, dont il avait lui-même demandé pardon à Mme d'Epinay. Ainsi il était chassé parce qu'il avait mérité de l'être. Mais comme les choses se présenteraient tout autrement, et comme il serait en meilleure posture s'il était bien établi, dans le public, qu'il s'était brouillé avec Mme d'Epinay *uniquement* parce qu'on ne lui avait pas pardonné de n'avoir pas voulu, lui malade et pauvre, partir pour Genève et laisser derrière

(1) Pour Mme Macdonald (*J.-J. R. : a new criticisme*, T. 282) cette lettre « étant adressée à Grimm et pouvant circuler librement en public avec les commentaires de celui-ci, était un prodige, non d'ingratitude mais d'*imprudence*. » Mon opinion est, on va le voir, le contre-pied de celle de Mme Macdonald.

lui deux femmes qui, sans lui, allaient mourir de faim. Il avait donc fallu ou abandonner ces deux malheureuses ou renoncer à l'hospitalité de Mme d'Epinay : il avait préféré quitter l'Hermitage ! Et que les choses se fussent passées de la sorte, qui donc en pourrait douter ? On n'avait qu'à voir la lettre, pleine d'abandon, qu'il avait écrite à Grimm, et cette lettre tout le monde pourrait la lire, et on la lirait telle qu'il qu'il l'avait écrite, car il en avait le double (on l'a retrouvé dans sa correspondance).

Maintenant, que répondrait Grimm ? Rousseau l'avait laissé maître de son sort ; mais il savait très bien que Grimm ne lui répondrait pas : « il faut partir », puisque ni Mme d'Epinay, ni Grimm ne tenaient, il le savait, à ce qu'il se mît en route. Remarquez, du reste, que, dans l'hypothèse même de Rousseau, si Mme d'Epinay veut l'avoir avec elle, c'est qu'elle a besoin d'un chaperon. Or, quand il écrit à Grimm, Rousseau sait (il lui en parle dans sa lettre) que M. d'Epinay accompagne sa femme : dès lors, il n'a plus à craindre qu'on le prenne au mot quand il offre de partir, personne au monde, et pas plus Diderot qu'un autre, ne pouvant lui reprocher de ne pas faire escorte à une femme qui part au bras de son mari.

Que demandait-il, d'ailleurs ? qu'on le laissât à l'Hermitage seulement jusqu'au printemps « je crois devoir, disait-il encore à Grimm, ne pas quitter l'Hermitage d'un air de mécontentement qui supposerait de la brouillerie entre nous ;... il vaut mieux attendre au printemps, où mon départ sera plus naturel » ; et tout cela était n'est-ce pas ? dans l'intérêt de Mme d'Epinay, car il ne fallait pas qu'on crût qu'ils étaient brouillés pour cette misérable question du voyage à Genève ; il ne fallait pas, dans l'intérêt de Mme d'Epinay, qu'on sût à quelles tyranniques exigences Rousseau avait dû se soustraire. Après l'hiver il déménagerait bien tranquillement et sans « brouillerie ».

Ainsi Rousseau pourrait garder ses quartiers d'hiver à l'Hermitage après avoir forcé Grimm à lui en donner le conseil dans la réponse *qu'il lui dictait d'avance* et dont il se ferait, lui, une arme contre Diderot et contre les ennemis de son

repos et de son honneur. Mais Grimm va-t-il tomber dans le piège ? Le 28 octobre, Rousseau n'a pas reçu sa réponse et il sait que Mme d'Epinay doit partir le lendemain 29. Une lettre qu'il écrit ce 28 octobre à Saint-Lambert témoigne de son « agitation ». Il ne peut se tenir de lui ouvrir son cœur, il cherche à s'en faire un allié contre « la ligue » de ses amis qui semblent vouloir « le livrer à la merci de Mme d'Epinay. » Il lui échappe de donner une de ses plus fortes raisons pour ne pas accompagner la voyageuse : ce qu'il craint, ce n'est pas du tout de passer pour son chaperon, puisque M. d'Epinay est du voyage, mais c'est de rentrer dans son pays, dans cette Genève qui l'a naguère acclamé et fêté comme un grand homme, d'y rentrer maintenant comme un protégé de Mme d'Épinay, il dit : comme « son valet ». Et par quelques sophismes qu'il s'efforce de justifier cette brutale expression (il part sans habits et sera forcé de tout recevoir d'elle), ce qui, en définitive, ressort de cette lettre à Saint-Lambert (laquelle ne fait, en certains points, que corroborer la lettre à Grimm), ce sont deux faits très importants, car ils pourraient bien convaincre Rousseau, l'un, d'inexactitude grave, l'autre, de mensonge.

Et tout d'abord la raison, je ne dis pas : la seule, mais à coup sûr la plus puissante, qui empêche Rousseau de partir, c'est qu'il craint de compromettre son prestige dans son pays : « Je ne veux pas m'aller étaler dans mon pays à la suite d'une fermière générale. » Il convient donc lui-même, dans cette lettre, que c'est là ce qu'il craint, et, selon moi, c'est ce qu'il craint par dessus tout. Or, dans ses *Confessions*, où il entre, au sujet de cette affaire, dans les plus insignifiants détails, dans ses *Confessions*, où il prétend nous donner « ses sentiments les plus secrets » ; (« jamais dévote ne déploya plus scrupuleusement à son confesseur tous les replis de son âme »), il ne dit pas un seul mot du motif principal (sentiment de dignité, diront les uns, sentiment de pure vanité, selon moi, mais peu importe), qui l'empêche de s'offrir comme compagnon de route à Mme d'Épinay. Je dis bien : de s'offrir,

car voici, après cette inexactitude assez importante, le second fait qui résulte de sa lettre à Saint-Lambert. Il lui dit en propres termes : « Vous savez le prochain départ de Mme d'Epinay. Elle m'a proposé de l'accompagner sans me montrer là-dessus beaucoup d'empressement. Moi, *la voyant escortée de son mari*, du gouverneur de son fils..., je n'ai pas accepté le voyage et elle s'est contentée de mes raisons. Là-dessus (donc après) Diderot m'écrit un billet extravagant. »

Ainsi, d'après la lettre à Saint-Lambert (contemporaine des évènements), c'est au moment même où Mme d'Epinay annonce à Rousseau son voyage, c'est à ce moment que Rousseau apprend que M. d'Epinay part avec elle. Or dans les *Confessions*, c'est seulement après que Rousseau a refusé de « chaperonner » Mme d'Epinay, que M. d'Epinay, pour sauver à tout prix les apparences, se décide à accompagner sa femme. Il me paraît donc tout à fait probable que Rousseau, pour donner un air de vraisemblance à son odieuse supposition (le besoin d'un chaperon), a retardé, jusqu'après son refus, la décision de M. d'Epinay et si l'auteur de la lettre à Saint-Lambert a dit vrai, l'auteur des *Confessions* a menti.

Je ne crois pas qu'on puisse invoquer une inadvertance de Rousseau écrivant à Saint-Lambert. Il cite M. d'Epinay avant le précepteur ; il semble bien qu'il reproduise ici les paroles mêmes de Mme d'Epinay en réponse à sa question : avec qui partez-vous ? Il s'est avisé de modifier ces paroles dans les *Confessions* et l'on voit dans quel but ; mais on ne s'avise jamais de tout et sa lettre à Saint-Lambert l'a trahi : elle est une nouvelle preuve, et péremptoire, qu'on n'avait jamais eu besoin de lui pour le voyage de Genève.

Ce voyage venait d'être retardé par suite d'une indisposition du fils de Mme d'Epinay, et Grimm, ayant pensé que Mme d'Epinay « ne partirait pas de quelques jours », ne voulut pas différer plus longtemps sa réponse à Rousseau : mais il ne lui envoya qu'un très court billet pour lui faire prendre patience : en réalité, il attendait le départ de Mme d'Epinay, à la fois pour épargner, à son amie malade, de nouvelles

tribulations et pour porter à Rousseau un coup décisif sans être désormais gêné par les scrupules de Mme d'Epinay et par ce reste de tendresse qu'elle gardait malgré tout à son ingrat ami.

Dans son billet, Grimm se garde bien de donner à Rousseau le conseil que celui-ci lui demande : qu'il s'adresse à Mme d'Epinay elle-même et lui fasse ses offres : elle les repoussera d'ailleurs, c'est certain, car pourquoi diable Rousseau veut-il que Diderot soit « le porte-paroles » de Mme d'Epinay en cette affaire ? Rien de plus sensé et de plus habile aussi que ce billet de Grimm : Rousseau voudrait pouvoir dire à ses amis qu'il s'est offert : qu'il s'offre à celle qui a seule qualité pour accepter ou refuser son offre. Ce billet dit Rousseau, me « frappa d'étonnement » — de dépit plutôt, je crois, car sa ruse était déjouée. Si, à la question qui lui était posée, Grimm avait répondu par un oui ou par un non, Rousseau triomphait. Grimm disait-il qu'il devait partir ? Voyez leur tyrannie ! se serait écrié Rousseau. Grimm disait-il qu'il ne devait pas partir ? Voyez, se serait encore écrié Rousseau : Mme d'Epinay s'est fâchée de ce que je ne l'accompagnais pas et Grimm me donne raison ! Et c'était toujours le voyage de Genève qui restait l'unique cause de leur brouille et de son départ probable de l'Hermitage et tout l'odieux en retombait sur Mme d'Epinay. Grimm n'ayant dit ni oui ni non, qu'allait maintenant faire Rousseau ?

S'il avait été sincère en demandant conseil à Grimm, il devait maintenant s'adresser à Mme d'Epinay et remettre son sort entre ses mains. Pourquoi dit-il alors dans ses *Confessions* : « Je ne donnai pas dans le piège de lui offrir de partir avec elle ? » où donc est le piège ? il n'y en a pas il sait très bien qu'il n'y en a pas, puisque M. d'Epinay part avec sa femme ; Mme d'Epinay lui répondra qu'il peut tranquillement rester à l'Hermitage. C'est parce qu'il est sûr d'avance de cette réponse qu'il n'a garde de « s'offrir », car alors il ne pourrait plus dire que, s'il s'est brouillé avec Mme d'Epinay, c'est parce qu'il n'a pas consenti à l'accompagner. L

piège, ce n'est pas Grimm qui le tend à Rousseau, mais bien Rousseau qui le tend au lecteur, à qui il veut faire prendre le change, sur le vrai motif de ce que j'appellerai, moi, la légitime indignation de Mme d'Epinay contre ses odieux soupçons, et de ce qu'il appelle, lui, d'un tout autre mot : d'un mot qui n'est pas seulement un adroit euphémisme, mais une impudence calculée, puisqu'il intervertit les rôles tout simplement : « Je crois devoir à Mme d'Epinay de ne pas quitter l'Hermitage d'un air de *mécontement* qui supposerait de la brouillerie entre nous. » Ainsi c'est lui qui serait mécontent, ayant, sans doute, été l'offensé !

Conformément à sa tactique, il écrivit à Mme d'Epinay une lettre où, comme il nous en a prévenus, il se gardait bien de « s'offrir » : tout au contraire, et sans réfléchir un seul instant qu'il écrivait à une femme malade, installée sans doute au chevet de son fils, il lui disait tout ce qu'il fallait pour lui ôter l'envie, si elle l'avait jamais eue, de s'embarquer avec un tel malotru. Il a, lui dit-il galamment, pour « suspect son caractère, car insensiblement elle a cherché à la réduire en servitude et à l'employer selon ses vues secrètes... Quant au billet de Diderot, il est très certain qu'il ne vient pas de lui et il soupçonne une espèce de ligue dont elle est le mobile. » Au reste, elle l'aura toujours pour ami quand elle ne voudra plus l'avoir pour « esclave » et qu'elle renoncera, comme par exemple pour le voyage de Genève, à tous ces « détours » (l'édition de du Peyrou porte même : « à tous ces mensonges détournés »).

Grimm eut le bon esprit d'arrêter au passage cette grossière missive pour ne l'envoyer à Mme d'Epinay qu'après son arrivée à Genève. Mme d'Epinay partie, il fit enfin à Rousseau (le 7 ou 8 novembre) la réponse qu'il avait différée. Il rompait cette fois ouvertement avec lui. Rousseau lui renvoya sa lettre sans la lire, assure-t-il, jusqu'au bout, car « les termes en étaient tels que la plus infernale haine les peut dicter ». Les *Mémoires* nous donnent cette lettre : mais est-elle authentique? Rousseau avait ses raisons pour n'en pas garder copie,

car, authentique ou non, cette lettre des *Mémoires* n'a pas pu différer beaucoup, ni pour le ton ni pour le fond même, de ce que dut être l'original. Rousseau a dû y lire des phrases, telles que celle-ci, qui mettaient tout simplement la vérité à la place des vilains sophismes forgés par son ingratitude : « Vous osez me parler de votre esclavage, à moi qui depuis deux ans suis le témoin journalier de toutes les marques de l'amitié la plus tendre et la plus généreuse que vous avez reçues de cette femme ? »

La rupture avec Mme d'Epinay ne devait avoir lieu qu'une dizaine de jours après la rupture avec Grimm. Dans cet intervalle, Mme d'Houdetot, puis Diderot, puis Saint-Lambert lui-même (alors malade à Aix-la-Chapelle) interviennent pour calmer Rousseau et l'empêcher de s'enferrer de plus belle. Mme d'Houdetot se tue à lui répéter de ne plus écrire et de rester tranquille à l'Hermitage : elle craignait que le brusque départ de Rousseau ne fît un éclat qui rejaillirait sur elle. Saint-Lambert, de son côté, lui remontre que le moment serait mal choisi pour rompre avec Mme d'Epinay, c'est-à-dire avec une femme malade. Et Rousseau lui ayant écrit qu'il méprisait fort l'argent « qui n'est que de la boue » : à la bonne heure ! lui réplique Saint-Lambert ; « mais l'argent qui vient des autres est un métal précieux dont ils se sont privés pour nous ; et Mme d'Epinay n'est pas riche. » Cette lettre, datée du 21 novembre, ne parvint à Rousseau, par Mme d'Houdetot, que le 27. Dès le 12 novembre, Mme d'Epinay avait eu occasion de lui exprimer vertement ce qu'elle pensait de la lettre qu'il lui avait écrite avant son départ et que Grimm venait seulement de lui faire parvenir : « Vous me faites pitié ; si vous êtes de sang-froid, votre conduite m'effraye pour vous... Vous abusez de la patience que m'a donnée jusqu'à présent mon amitié pour vous. » Malgré cette mercuriale, Rousseau, cédant aux instances de Mme d'Houdetot qui le priait de ne pas déloger encore (et il n'y tenait guère, je crois, pour les raisons que j'ai dites), et comptant peut-être aussi sur un nouveau retour d'indulgence de Mme d'Epinay,

lui écrivit un humiliant billet qui se terminait par ces mots : « J'ai voulu quitter l'Hermitage et je le devais ; mais on prétend qu'il faut que j'y reste jusqu'au printemps, et, puisque mes amis le veulent, j'y resterai, si vous y consentez. » La réponse ne se fit pas attendre ; c'était un congé en règle : « Puisque vous vouliez quitter l'Hermitage, et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous aient retenu. Pour moi, je ne consulte point les miens sur mes devoirs et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres. » Huit jours après avoir reçu cette lettre, le 15 décembre 1757, Rousseau quittait l'Hermitage, où il était entré le 9 avril 1756. On sait qu'il s'établit à Mont-Louis ; mais les démêlés que nous venons de raconter allaient avoir pour Rousseau des conséquences immédiates qu'il nous reste à exposer.

VIII

De ses trois amis, Grimm, Mme d'Epinay et Diderot, Rousseau avait perdu les deux premiers : tout lui commandait de s'attacher plus fortement que jamais au troisième, Diderot, qui ne demandait qu'à lui garder son amitié : « Il est certain, lui écrivait alors Diderot, qu'il ne vous reste plus d'amis que moi, mais il certain que je vous reste. Je l'ai dit sans déguisement à tous ceux qui ont voulu l'entendre et voici ma comparaison : C'est une maîtresse dont je connais bien les torts, mais dont mon cœur ne peut se détacher. » Rousseau va bien vite lui montrer comme il s'entend à « détacher » de lui les cœurs qui voudraient lui rester fidèles.

Il venait d'écrire à Mme d'Epinay cette lettre du 23 novembre où, tout en lui déclarant que « l'amitié était éteinte » entre eux, il lui demandait la permission de passer encore l'hiver à l'Hermitage. C'est « quelques jours après », nous dit Rousseau, qu'il reçut la visite de Diderot. Cette visite est racontée très différemment dans les *Mémoires* et dans les *Confessions*. Le récit des Mémoires est, à coup sûr, arrangé :

les erreurs de fait s'y rencontrent à côté des erreurs de date. Le récit des Confessions mérite-t-il plus de confiance ? Il ne s'accorde guère avec la lettre de Diderot écrite à Grimm, le soir même, semble-t-il, de cette visite. Enfin cette lettre elle-même est-elle authentique ? Je le crois : car, d'une part, Grimm en envoie, dit-il, une copie à Mme d'Epinay (et Mme d'Epinay a vraisemblablement transcrit cette copie dans ses Mémoires) ; et, d'autre part, elle est telle qu'un Diderot seul pouvait l'écrire ; c'est une belle pièce d'éloquence : on croit voir les grands gestes et entendre la voix tonnante de Diderot. Voici cette lettre : « Cet homme est un forcené. Je lui ai reproché, avec toute la force que donnent l'honnêteté et une sorte d'intérêt qui reste au fond du cœur d'un ami qui lui est dévoué depuis longtemps, l'énormité de sa conduite ; les pleurs versés aux pieds de Mme d'Epinay, dans le moment même où il la chargeait, près de moi, des accusations les plus graves ; cette odieuse apologie qu'il vous a envoyée et où il n'y a pas une seule des raisons qu'il y avait à dire ; cette lettre projetée pour Saint-Lambert qui devait le tranquilliser sur des sentiments qu'il se reprochait, et où, loin d'avouer une passion née dans son cœur malgré lui, il s'excuse d'avoir alarmé Mme d'Houdetot sur la sienne. Que sais-je encore ? je ne suis point content de ses réponses : je n'ai pas eu le courage de le lui témoigner, j'ai mieux aimé lui laisser la misérable consolation de croire qu'il m'a trompé. Qu'il vive ! il a mis dans sa défense un emportement froid qui m'a affligé. J'ai peur qu'il ne soit endurci.

Adieu, mon ami ; soyons et continuons d'être honnêtes gens ; l'état de ceux qui ont cessé de l'être me fait peur. Adieu, mon ami, je vous embrasse bien tendrement ; je me jette dans vos bras comme un homme effrayé ; je tâche en vain de faire de la poésie, mais cet homme me revient tout à travers mon travail, il me trouble et je suis comme si j'avais à côté de moi un damné ; il est damné, cela est sûr, adieu mon ami... Oh ! mon ami, quel spectacle que celui d'un homme méchant et bourrelé ! Brûlez, déchirez ce papier... ;

que je ne revoie plus cet homme-là ; il me ferait croire aux diables et à l'enfer. Si jamais je suis forcé de retourner chez lui, je suis sûr que je frémirai tout le long du chemin ; j'avais la fièvre en revenant. Je suis fâché de ne pas lui avoir laissé voir l'horreur qu'il m'inspirait et je ne me réconcilie avec moi qu'en pensant que vous, avec toute votre fermeté, vous ne l'auriez pas pu à ma place : je ne sais pas s'il ne m'aurait pas tué. On entendait ses cris jusqu'au bout du jardin ; et je le voyais !... En vérité, la main me tremble. »

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette lettre, ce n'est pas l'emphase théâtrale qui est comme la signature même de l'auteur : mais c'est la preuve certaine que Diderot nous donne, sans y songer, du rôle prépondérant qu'a dû jouer Grimm dans toutes ces histoires. Diderot a raconté lui-même à Marmontel sa visite à Rousseau : « alors (aurait-il dit à Marmontel) Rousseau fut plus éloquent et plus touchant dans sa douleur qu'il ne l'a été de sa vie. Pénétré de l'état où je le voyais, mes yeux se remplirent de larmes ; en me voyant pleurer, lui-même il s'attendrit et il me reçut dans ses bras. » Diderot, en effet, le bon Diderot, en face de son ami qui lui a ouvert ses bras, a pu le gronder; mais il s'est, à coup sûr, attendri avec lui et après s'être réconcilié avec Rousseau (puisque même dans sa lettre à Grimm il prévoit qu'il retournera chez lui), il a honte, en pensant à Grimm, de sa faiblesse d'âme et, chemin faisant, l'idée de sa prochaine entrevue avec Grimm lui redonnant du cœur, il s'exalte, fait dans sa tête le discours qu'il aurait dû tenir à Rousseau; et enfin, rentré chez lui, il écrit cette lettre, où il se reproche de n'avoir pas parlé avec assez de fermeté, mais où, en même temps, par peur de Grimm, il fait Rousseau noir comme « un diable ».

En somme, et malgré l'ascendant de Grimm sur Diderot, il était facile à Rousseau, s'il avait su s'y prendre, ou plutôt s'il l'avait sérieusement désiré, de garder le cœur de son plus vieil ami. Les torts de Diderot étaient après tout pardonnables, et ils témoignaient d'ailleurs de son amitié sincère, encore que maladroite, pour Rousseau : « Eh bien ! avait-il

écrit à Rousseau, quand je me mêlerais encore de vos affaires sans les connaître assez, qu'est-ce que cela signifierait? Rien. Ne suis-je pas votre ami et n'ai-je pas le droit de vous dire tout ce qui me vient en pensée?. » Et, revenant sur ce fameux voyage de Genève, il lui dit ce qui aurait dû détromper Rousseau et l'empêcher de reproduire, dans ses Confessions, ses outrageantes suppositions sur le complot tramé contre lui : « Une bonne fois pour toutes, mon ami, que je vous parle à cœur ouvert : vous avez supposé un complot entre tous vos amis pour vous envoyer à Genève, et la supposition est fausse. Chacun a parlé de ce voyage selon sa façon de penser et de voir. Vous avez cru que j'avais pris sur moi le soin de vous instruire de leurs sentiments et *cela n'est pas.* » Mais cela était — pour Rousseau, malgré la parole de son ami, et cela était uniquement parce qu'il fallait que cela fût pour l'innocenter à ses yeux, et aux yeux de la postérité, en vue de laquelle il écrivait ses Confessions.

Après cette visite de Diderot à Rousseau, l'intimité s'était relâchée entre eux; on ne s'était pas brouillé pourtant, car le 2 mars 1758, Rousseau envoyait à Diderot une apologie de sa conduite, apologie emphatique et vague d'ailleurs ; et, sans doute, il s'y défend bien d'être « un méchant », ce qui prouve un certain refroidissement dans leurs relations ; mais Diderot est encore, à cette date, « mon cher Diderot. » Quelle dut être, par conséquent, la stupéfaction de celui-ci, quand, deux mois après, en mai 1758, il lut en tête de la *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*, ces mots de la Préface qui, sans le nommer, le désignaient à tous les lecteurs : « J'avais un Aristarque, sincère et judicieux ; je ne l'ai plus, je n'en veux plus ; mais je le regretterai sans cesse et il manquera bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits. » Et, rendant publique l'accusation qu'il portait contre son ami, Rousseau donnait en note, sous la forme d'un passage latin de l'*Ecclésiastique*, le motif de sa rupture avec Diderot. Cette note, traduite par Marmonteil, disait ceci : « Si vous avez tiré l'épée contre votre ami, n'en désespérez pas : car il y a moyen

de revenir. Si vous l'avez attristé par vos paroles, ne craignez rien, il est possible encore de vous réconcilier avec lui. Mais pour l'outrage, le soupçon injurieux, la *révélation du secret* et la plaie faite à son cœur *en trahison*, point de grâce à ses yeux : il s'éloignera sans retour. »

Que s'était-il passé qui justifiât une si éclatante et si brutale rupture? Le 6 mai 1758 Rousseau reçut de Mme d'Houdetot une lettre qui le désola : « J'ai à me plaindre, lui écrivait Mme d'Houdetot, de votre indiscrétion et de celle de vos amis. Je vous aurais gardé toute ma vie le secret de votre malheureuse passion et je la cachais à ce que j'aime pour ne pas lui donner de l'éloignement pour vous. Vous en avez parlé à des gens qui l'ont rendue publique et qui ont fait voir contre moi des vraisemblances qui pouvaient nuire à ma réputation. Ces bruits sont parvenus depuis quelque temps à mon amant, qui a été affligé que je lui eusse fait mystère d'une passion que je n'ai jamais flattée et que je lui taisais dans l'espérance que vous deviendriez raisonnable et que vous pourriez être mon ami. J'ai vu en lui un changement qui a pensé me coûter la vie. La justice qu'il me rend enfin sur l'honnêteté de mon âme et son retour à moi m'ont rendu le repos ; mais je ne veux pas risquer de le troubler davantage et je me dois à moi-même de ne pas m'y exposer. Je dois à ma réputation de rompre tout commerce avec vous. » Que Mme d'Houdetot n'ait pas révélé à Saint-Lambert, au moins dans toute sa violence, la passion de Rousseau, il n'en faut pas douter, puisqu'elle l'affirme : mais cela ne veut pas dire que Saint-Lambert n'en fût pas du tout instruit : son attitude envers Rousseau lors de son récent voyage à Paris, même sa lettre amicale à Rousseau avec le reproche très net du début, ce qu'il avait pu entendre dire à Paris ou à la Chevrette indépendamment de ce qu'il avait pu lire dans la fameuse dénonciation anonyme, tout démontre que Saint-Lambert, à moins d'être — et il en était à cent lieues — profondément naïf, était très suffisamment renseigné dès ce premier voyage à Paris. Qu'était-il donc arrivé depuis qui vînt le troubler si

fort? Précisément ce qu'il avait voulu empêcher dans cette lettre à Rousseau, où il affectait de croire à l'austérité de celui-ci : un éclat, une divulgation publique. Que dit, en effet, Mme d'Houdetot? « *ces bruits* sont parvenus à mon amant. » Homme de société et d'une correction qui n'allait même pas sans quelque roideur, ce que Saint-Lambert devait redouter par dessus tout, c'était le scandale. Et la preuve en est que, même dans cette lettre de rupture, qu'il a dictée évidemment à sa maîtresse, il lui fait dire « qu'il plaint Rousseau de sa faiblesse plus qu'il ne la lui reproche et que l'un et l'autre (Mme d'Houdetot et lui), ils sont fort éloignés de s'unir aux gens qui veulent le noircir: *ils* parleront toujours de lui avec estime. » Seulement, pour couper court aux bruits qui circulent, il exige que Mme d'Houdetot cesse de le voir.

Mais qui donc, parmi les amis de Rousseau, avait trahi son secret? Dès qu'il s'agit de trahison, Rousseau n'hésite jamais à nommer le coupable : ici il va droit à son meilleur ami et, à peine a-t-il achevé de lire la lettre de Mme d'Houdetot que, saisi d'indignation, il s'écrie : « Et toi aussi, Diderot, indigne ami! » Pourtant, nous assure-t-il, il voulut douter : mais cela lui devint impossible après deux visites de Saint-Lambert à Mont-Louis. Que lui apprit donc Saint-Lambert sur « l'indigne ami? » La première fois, Saint-Lambert avait, nous dit-il, « peu de temps à lui donner »; cette visite ne compte donc pas, et, à mon avis, la seconde visite compte encore moins (quoique ce fût la visite révélatrice), parce que cette fois-là Saint-Lambert ne rencontra que Thérèse et que le roman, quel qu'il soit, que Thérèse débita ensuite à Rousseau, ne peut, étant de Thérèse, rien prouver contre Diderot. Ainsi, parmi les jolies choses que Thérèse fait dire à Saint-Lambert, nous trouvons cette petite infâmie que Saint-Lambert était convaincu, comme d'ailleurs tout Paris, que Rousseau avait été l'amant de Mme d'Epinay; ce qui permet à Rousseau d'écrire, d'un ton dégagé, sur celle qui a été son amie et sa bienfaitrice, cette phrase qui est tout simplement abominable, d'abord parce qu'il n'a aucune preuve de ce qu'il

dit et parce qu'ensuite, même s'il en avait eu la preuve, il n'avait pas le droit de le dire dans un livre écrit pour la postérité : « Saint-Lambert, *au grand déplaisir de la dame*, était dans le même cas que moi » (n'avait, pas plus que moi, été son amant; mais il l'avait échappé belle!)

Rien de tout cela n'autorisait Rousseau à dénoncer Diderot comme l'auteur des « bruits » qui avaient si fort alarmé Mme d'Houdetot et Saint-Lambert. Ces bruits-là, mais ils couraient les salons, et cela, depuis le jour où Rousseau et Mme d'Houdetot avaient mis si peu de mystère dans leurs fréquents rendez-vous. Le baron d'Holbach, chez Mme d'Epinay, n'avait-il pas persiflé Rousseau devant tout le monde, et Deleyre ne le plaisantait-il pas, de Paris, sur sa « passion bocagère? » Pourquoi donc accuser le seul Diderot d'avoir trahi un secret qui, semble-t-il, n'en était plus un pour personne? Mais, dit-on, Diderot a reconnu lui-même son indiscrétion : il est vrai, seulement elle n'avait pas du tout la portée qu'affecte de lui donner Rousseau, lequel du reste ne cite rien de précis contre Diderot. D'après les *Mémoires* et d'après les *Tablettes* de Diderot, retrouvées par M. Tourneux (et reproduites dans la *Jeunesse de Mme d'Epinay*, de MM. Perey et Maugras, p. 537), Rousseau aurait un jour avoué à Diderot sa passion pour Mme d'Houdetot ; Diderot lui aurait alors conseillé de renoncer à voir Mme d'Houdetot et de tranquilliser par une lettre Saint-Lambert et Rousseau lui aurait promis d'écrire cette lettre. Revoyant plus tard Saint-Lambert et croyant que Rousseau lui avait écrit, ainsi qu'il l'avait promis, « je lui parlai, dit Diderot, de cette aventure comme d'une chose qu'il devait savoir mieux que moi. Point du tout, c'est qu'il ne savait les choses qu'à moitié et que, par la fausseté de Rousseau, je tombai dans une indiscrétion. » Sur quoi l'on peut remarquer que, si Saint-Lambert savait déjà les choses « à moitié », il les savait donc très suffisamment, à un bon entendeur tel que lui en pareille matière demi-mot devant largement suffire — et d'ailleurs, ne faisait-il pas semblant de ne les savoir qu'à moitié? — et, en outre, qu'il n'y

avait qu'un Diderot au monde pour aller, de but en blanc, entretenir l'amant avéré de Mme d'Houdetot de la passion d'un tiers pour cette même Mme d'Houdetot. Mais il y avait surtout, de la part de Diderot, manque de tact et étrange bévue : c'était, il est vrai, une grosse maladresse, ce n'était pas une « trahison. » Exubérant et bavard, jamais chez lui, toujours chez les autres, au propre comme au figuré, Diderot était le dernier homme du monde à qui Rousseau, qui le connaissait depuis si longtemps, aurait dû confier un secret intéressant d'autres personnes que lui. Rien en tous cas ne l'autorisait à dénoncer au monde entier, sous la forme d'un anathème imprimé, la grande trahison de celui qui aurait commis les forfaits énumérés dans le terrible verset de l'*Ecclésiastique* : « Excepto convicio et improperio et superbiâ et mysterii revelatione. » Ah ! comme Diderot, qui s'entendait pour le moins aussi bien que Rousseau à déclamer, aurait pu lui faire rentrer dans la gorge tout son latin d'église, en lui rappelant qu'on ne sacrifie pas, avec une pareille désinvolture, le meilleur de ses amis ; qu'on ne punit pas ainsi, par une flétrissure publique, quelques mots malheureux échappés dans un entretien tout privé ; et qu'enfin, pour peu qu'on ait du cœur, on doit toujours, dans l'ancien ami, respecter les droits de l'amitié. Mais les seuls droits sacrés pour Rousseau étant ceux de son *repos* et de sa *gloire*, il n'avait pas un seul instant hésité à jeter par dessus bord l'ami qui avait troublé son repos et le conseiller littéraire dont il désirait plus que jamais s'affranchir, maintenant qu'il avait mis sa gloire à rabattre l'orgueil de ces prétendus philosophes dont Diderot était le chef. Cette impatience de marcher enfin seul, est-ce qu'elle ne se trahit pas dans ce mot de sa Préface qui est comme un cri de soulagement : « J'avais un Aristarque, je n'en ai plus : *je n'en veux plus !* »

Ayant appris au monde que son ami Diderot était quelque chose comme un drôle, Rousseau s'applaudit de sa mâle franchise : au cours de sa *Lettre sur les Spectacles*, où se retrouve comme on sait, l'écho de ses récents démêlés et où il

arle au public par la bouche de ce misanthrope idéal qu'il ppose par endroits au misanthrope de Molière, il prête à on héros ces nobles sentiments qu'il croit être les siens, omme il vient, paraît-il, de le montrer en rompant avec iderot : « la basse et secrète médisance est indigne de ai, ... et, quand il dit du mal de quelqu'un, il commence ar le lui dire en face. » Et ailleurs, pensant aux prétenues avanies qu'on vient de lui faire, Alceste-Rousseau en arle avec une fière résignation : « S'il n'avait pas prévu le ıal que lui fera sa franchise, elle serait une étourderie et on pas une vertu... Qu'une femme fausse le trahisse (ceci st pour Mme d'Epinay), que d'indignes amis le déshonorent et ceci est pour Grimm), que de faibles amis l'abandonent (et voilà pour Diderot, car c'est, paraît-il, Diderot ui l'a abandonné), il doit souffrir sans murmurer : il onnaît les hommes. »

Oui certes, Rousseau connaît les hommes : il sait qu'on 'a qu'à se plaindre d'eux amèrement pour se faire écouter lu public et c'est là — sans parler, bien entendu, de son prestigieux talent —, ce qui explique l'extraordinaire faveur qu'ont trouvée auprès de la postérité ses plaintes éloquentes et mensongères ; il pouvait compter d'avance sur la *complicité* de tant de lecteurs qui croient avoir, eux aussi, des raisons d'en vouloir à l'humanité ; et de même qu'ici, dans sa *Lettre sur les Spectacles*, il exprime, sans nommer personne et sous prétexte de peindre son misanthrope idéal, tous ses griefs et toutes ses rancunes *personnelles*, de même, que de lecteurs, en suivant le récit des *Confessions*, s'attendrissent inconsciemment sur leur propre sort, sur les injustices qu'on leur a faites, sur les mauvais procédés de tant d'ingrats amis, qui, ont été justement pour eux ce que Grimm et Diderot et tant d'autres furent jadis pour ce pauvre Rousseau !

La rupture avec Diderot devait être définitive : il y eut une tentative de rapprochement et l'initiative en vint naturellement de l'offensé. Sept ans après la note outrageante de la *Lettre sur les Spectacles,* d'Escherny écrivait à Rousseau :

« Je mets les choses au pis : pouver-vous refuser l'oubli du passé et le désaveu de cette note funeste à un ami de vingt années, que vous avez blessé mortellement, et qui vous en prie en vous demandant grâce ? » (1) Rousseau répondit : « Je sais respecter les droits de l'amitié, même éteinte, mais je ne la rallume jamais, c'est ma plus inviolable maxime. » (Motiers, 6 avril 1765). En d'autres termes : je ne pardonne jamais les outrages que je fais à mes amis.

Les choses en seraient restées là, et Diderot, dans cette mesquine et vilaine querelle, aurait gardé le beau rôle auprès de la postérité, si Rousseau ne s'était pas avisé en 1770 de lire en public ses *Confessions*, et plus particulièrement les passages où il raconte son séjour à l'Hermitage. Diderot et ses amis étaient naturellement pris à partie dans ces fragments et Diderot, quoi qu'il en ait dit (2), ne pouvait savoir jusqu'à quel point l'avait épargné le ressentiment de Jean-Jacques. En 1778, il publia son indigeste *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, où, dans une note, il attaquait Rousseau à mots couverts. Critiqué pour cette note, il l'expliqua et l'aggrava dans la deuxième édition de son ouvrage en 1782 : c'est un réquisitoire passionné et très peu généreux, puisque Rousseau n'était plus là pour se défendre. Diderot l'y traite de « scélérat artificieux et pervers » et il rabaisse jalousement ses mérites d'écrivain : ainsi tous les ouvrages de Rousseau ne valent pas un simple Eloge de Thomas, de celui-là même qui, au dire de Voltaire, avait inventé le gali-thomas ! Au reste Diderot ici ne manque pas seulement de générosité et de mesure, il manque même de mémoire, puisqu'il écrit : « tout mon ressentiment s'est réduit à repousser les avances réitérées qu'il a faites pour se rapprocher de moi. » Or, c'est exactement le contraire qui était la vérité, on n'a qu'à lire, sur ce point, une seconde lettre de d'Escherny à Rousseau qui commence ainsi : « Je ne me

(1) Streckeisen-Moultou, I, 280.
(2) Diderot : *Œuvres*, édit. Assézat, III, 93.

uis point hâté d'apprendre à M. Diderot la réponse que vous avez faite aux propositions de paix que je vous ai portées de sa part. »

Tels sont les faits de ce long et déplaisant procès : Rousseau s'y montra égoïste, insulteur et fou ; mais Diderot fut-il beaucoup plus sage ? « O philosophes dignes des étrivières (écrivait un jour Saint-Lambert à Rousseau), je vous honore et vous aime tous et suis fort aise de vous trouver des hommes. » Moins d'un an après cette lettre, il avait définitivement cessé d'aimer et d'honorer un de ces philosophes, et voici justement le coup d'étrivière qu'il assénait à l'auteur de la *Lettre sur les Spectacles*. Rousseau venait de lui envoyer son ouvrage et Saint-Lambert lui répond : « En vérité, Monsieur, je ne puis accepter le présent que vous me faites. A l'endroit de votre préface où, à l'occasion de Diderot, vous citez un passage de l'Ecclesiaste (de l'Ecclésiastique), le livre m'est tombé des mains. Après les conversations de cet été, vous m'avez paru convaincu que Diderot était innocent des prétendues indiscrétions que vous lui imputiez. Il peut avoir des torts avec vous, je l'ignore, mais je sais bien qu'ils ne vous donnent pas le droit de lui faire une insulte publique. Vous n'ignorez pas les persécutions qu'il essuie (au sujet de l'*Encyclopédie*) et vous allez mêler la voix d'un ancien ami aux cris de l'envie. Je ne puis vous dissimuler, Monsieur, combien cette atrocité me révolte. Je ne vis point avec Diderot, mais je l'honore et je sens vivement le chagrin que vous donnez à un homme à qui, du moins vis-à-vis de moi, vous n'avez jamais reproché qu'un peu de faiblesse. Monsieur, nous différons trop de principes pour nous convenir jamais. Oubliez mon existence, cela ne doit pas être difficile... Je vous promets, moi, Monsieur, d'oublier votre personne et de ne me souvenir que de vos talents. »

C'était un autre ami qui se détachait de Jean-Jacques et il faut toute la naïve partialité des fanatiques de Rousseau pour soutenir, comme fait l'un d'eux, que « Rousseau répondit à Saint-Lambert par une lettre qui était une rupture (il paraît

que la lettre de Saint-Lambert n'en était pas une), et à laque[lle] Saint-Lambert ne s'attendait pas (!) ; car, ajoute-t-on, moi[ns] de quinze jours après, il pria M. d'Epinay de lui ménager u[ne] entrevue avec Rousseau » (1).

Il est très vrai que M. d'Epinay, devant aller à la Chevret[te] y invita Jean-Jacques à dîner en compagnie de M. et Mme Dupi[n] et il ajoutait : « Je compte que MM. de Saint-Lambert, Fran-cueil et Mme d'Houdetot seront de la partie ; vous me feriez un vrai plaisir, Monsieur, si vous vouliez être des nôtres. Toutes les personnes que j'aurai chez moi vous désirent et seront charmées de partager avec moi le plaisir de passer avec vous une partie de la journée. » Pour peu qu'on ait l'usage du monde, il n'y a rien de plus, dans ces derniers mots, qu'une formule de politesse ; tout au plus, une aimable insistance pour rassurer le farouche ermite sur la société qu'il trouvera à la Chevrette. La Lettre sur les spectacles avait eu un très grand succès; Rousseau en avait envoyé un exemplaire à M. d'Epinay et celui-ci, qui était d'ailleurs resté étranger à tous les démêlés de Rousseau avec Mme d'Epi-nay, aussi bien qu'avec Saint-Lambert et Mme d'Houdetot, le remercie de son envoi par une invitation à dîner, au sujet de laquelle il ne s'est vraisemblablement pas concerté avec « tous » ses convives pour savoir si on devait aussi inviter Rousseau. Mais Rousseau en fait une affaire; il y voit la preuve que sa réponse à Saint-Lambert (qu'on trouvera dans les *Confessions*, à la suite de la lettre de celui-ci), « a fait rentrer Saint-Lambert en lui-même et qu'il regrette ce qu'il a fait. »

Son arrivée d'ailleurs fit sensation, c'est lui qui l'affirme : « Je n'ai jamais reçu d'accueil plus caressant. » Et, pour que nul n'en doute, il ajoute, avec une très grande habi-leté : « il n'y a que les cœurs français qui connaissent ces sortes de délicatesse. » Il ignorait donc encore, ce Genevois, que les Français n'invitent pas les gens pour leur faire la

(1) Streckeisen-Moultou, dans une note de *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, I, 423.

mine! Mais surtout les procédés de Saint-Lambert le ravirent; il causa avec lui, « de choses indifférentes, il est vrai, mais avec familiarité ». Et ainsi il put constater que « les sentiments de Mme d'Houdetot et de Saint-Lambert étaient moins changés qu'il ne l'avait cru », et, ce qui ne flatta pas peu sa vanité, il crut remarquer qu'il y avait plus de « jalousie », dans le cœur de Saint-Lambert, que de « mésestime. » Sa mésestime, Saint-Lambert trouvait sans doute qu'il la lui avait assez marquée dans sa récente lettre et c'est même cette mésestime à laquelle ils en étaient progressivement venus à l'égard de Rousseau qui avait décidé non seulement Saint-Lambert, mais encore Mme d'Houdetot à rompre avec Rousseau dont la conduite équivoque avait fini par les excéder.

Par exemple, dans la dernière visite qu'il avait faite à Eaubonne à Mme d'Houdetot, Rousseau prétend qu'il lui « détailla tout ce qui s'était passé » au sujet du voyage de Genève, et cela n'est pas vrai. Il lui laissa ignorer des faits importants que Mme d'Houdetot avait besoin de connaître, puisqu'il la consultait sur le parti à prendre, et ces choses — telles que la juste colère de Mme d'Epinay à la suite des lâches insinuations de Rousseau à Diderot, et la lettre insolente qu'il avait écrite à Mme d'Epinay après son départ — tout cela, Mme d'Houdetot ne l'avait appris que de Mme d'Epinay elle-même pendant qu'elle voulait, dans l'ignorance où l'avait laissée Rousseau, amener Mme d'Epinay à le garder quelque temps encore à l'Hermitage. Quand Mme d'Epinay l'eut enfin mise au courant, et qu'elle vit le rôle singulier que lui avait fait jouer Rousseau, elle n'eut pourtant pas un mot de reproche pour celui-ci; et, pour la récompenser de sa générosité, Rousseau, ne recevant pas assez tôt à son gré les réponses aux lettres dont il l'accablait, l'accuse de se ranger du côté de ses ennemis. Mme d'Houdetot comprend enfin qu'il vaut mieux mettre un terme à une liaison qui menace de devenir trop « orageuse »; elle sent d'ailleur, lui écrit-elle, que « s'ils ne diffèrent pas sur les principes, qui sont les mêmes pour tout honnête homme, ils diffèrent pour leur interprétation. » Par exemple, elle ne

peut se résoudre à regarder comme « des chaînes les bienfaits de l'amitié ». Elle qui a été si souvent témoin des délicates bontés de sa belle-sœur pour Rousseau, elle a été évidemment choquée d'entendre celui-ci refuser d'être « l'esclave » de Mme d'Epinay. Elle pense enfin, à l'encontre des commodes théories de Rousseau, que « si celui qui donne ne doit pas exiger de la reconnaissance, celui qui reçoit ne doit jamais s'en dispenser. » Il est évident que Mme d'Houdetot a perdu une à une ses anciennes illusions sur son vertueux ami; comme Mme d'Epinay, elle a appris à ses dépens à le percer à jour; et pressée sans doute aussi par Saint-Lambert qui veut délivrer sa maîtresse, comme Grimm a déjà libéré Mme d'Epinay, d'une aussi fatigante et compromettante amitié, elle rompt enfin et pour toujours (par sa lettre du 7 mai) avec l'homme qui lui a vendu si cher la double gloire de passer à la postérité, sous son propre nom dans les *Confessions*, et sous le nom de Julie dans la *Nouvelle-Héloïse*.

Et c'est, je crois, pour les mêmes raisons, à savoir pour que Rousseau ne compromette pas davantage son amie et aussi parce que Rousseau est maintenant bien connu de lui, que Saint-Lambert a rompu à son tour. Il a pris prétexte de l'insulte faite à Diderot, mais ce qui lui a certainement dicté sa lettre, c'est qu'il a vu le jeu double que jouait Rousseau lui écrivant, par exemple, qu'il n'a jamais voulu être que l'ami de Mme d'Houdetot, alors que Saint-Lambert sait maintenant, à n'en pas douter, que Rousseau a tout fait pour être son amant. Et, fidèle, je crois à sa tactique du début, Saint-Lambert rompt sur un incident qui met Mme d'Houdetot hors de cause; car il ne s'agit dans sa lettre que de l'offense faite à Diderot et Mme d'Houdetot reste en dehors du débat.

Ainsi Grimm d'abord, puis Mme d'Epinay, puis Mme d'Houdetot et Saint-Lambert, ils se sont tous, l'un après l'autre, éloignés de Rousseau; Diderot, lui, a reçu son congé de la main de Rousseau : il ne reste plus à ce dernier aucun ami. On dirait vraiment, que, dans toutes ces vilaines histoires, il a pris à tâche de justifier le mot de Diderot qui a

été comme la première étincelle de toutes ces discordes : « il n'y a que le méchant qui soit seul. »

IX

J'ai étudié dans le plus grand détail, chronologiquement et pièces en mains, ce séjour fameux et orageux de l'Hermitage. Que nous apprend-il en définitive, car c'est par là surtout qu'il nous intéresse, sur le caractère de Rousseau ? Il me semble que si l'on va au fond des choses, la cause première de toutes ces querelles et de toutes ces brouilles n'est autre que l'égoïsme de Rousseau. Rousseau en somme n'aime que lui : par exemple, s'il se sépare de Diderot, et avec éclal, en lui faisant un outrage public et immérité, c'est surtout parce que cet « Aristarque » le gênerait maintenant qu'il ne pense plus comme Diderot et qu'il veut penser seul. Dans ses rapports avec Mme d'Houdetot, il est visible de même qu'il ne recherche que son plaisir : ni la réputation de Mme d'Houdetot, ni l'amitié de Saint-Lambert ne l'arrêtent un seul instant dans la poursuite du but égoïste qu'il a avoué lui-même dans ses *Confessions*. On l'a vu aussi, il se croit en droit d'exiger de ses amis bien plus que ceux-ci ne doivent attendre de lui-même; car il est un être à part et il érige naïvement en système indiscutable ses prétentions à des égards particuliers et à un traitement exceptionnel.

Maintenant cet égoïste, qui est en même temps très sensuel (il a fait vingt fois l'aveu de son « tempérament combustible »), veut passer pour très désintéressé et pour très vertueux, c'est-à-dire pour le contraire de ce qu'il est au fond; et c'est surtout de *ce contraste perpétuel* entre ce qu'il est et ce qu'il prétend — soyons indulgent : et ce qu'il voudrait être, que naissent tous les malentendus et toutes les querelles. Il aspire sincèrement à être un Alceste et un Caton; mais son naturel l'emporte et il arrive alors qu'il se contredit et se dément sans cesse. Il croyait planer dans les nues, ne

rêvant que « vertu sublime » et « sainte amitié », ce son de ses expressions favorites : et le voilà qui rampe et traine dans les plus vulgaires soucis de sa commodité de son intérêt personnel. Que si maintenant quelque mal visé, par ses conseils intempestifs, fait éclater cet humilia contraste entre ses doctrines et sa conduite, il en resse une cuisante blessure d'amour-propre qu'il ne pardonne pa N'est-ce pas l'explication même de sa brouille avec Didero Rousseau est le meilleur, le plus dévoué des amis : c'est prétention et je suis sûr même que c'est sa conviction. O Mme d'Epinay malade va faire un pénible voyage, et dans l pays de Rousseau : « partez donc avec elle », lui écri Diderot, et Rousseau est furieux contre Diderot; pourquoi cela? parce que Diderot lui a fait mesurer tout l'abîme qu'il y a entre le héros en amitié qu'il prétend être et le parfait égoïste qu'il est. Et notez que Mme d'Houdetot, qui l'aime si sincèrement, lui donne le même conseil et le plonge dans le même embarras : « oui, mon cher citoyen, lui dit-elle, quand votre ami et moi, nous vous avons dit notre avis sur cette affaire, le même intérêt *pour vous* (c'est-à-dire pour votre réputation d'homme vertueux et de délicat ami), nous a rassemblés sans nous être entendus. » Diderot, par sa fâcheuse insistance, a fait tomber le masque : le héros s'est évanoui, l'homme est resté avec ses mesquineries et son égoïsme très bourgeois, et c'est ce dont est mortellement blessé l'amour-propre de Rousseau.

Au fond, si Rousseau est si souvent en discorde avec ses amis, c'est parce qu'il est *en désaccord avec lui-même ;* son caractère, à chaque instant, dément ses principes, et c'est parce qu'il a, par moments, la conscience douloureuse de ce désaccord, qu'il s'évertue à le faire disparaître ou, tout au moins, à le dissimuler en modifiant, non son caractère, mais, ce qui est bien plus facile, les principes qu'il affiche. C'est ainsi que d'être aimable et reconnaissant envers qui vous oblige, cela s'appellera de l'esclavage, et il ne veut pas, lui, c'est justement contraire à ses principes, être « l'esclave »

ou « le valet » de Mme d'Epinay. Et encore rompre brutalement et publiquement, par une note diffamatoire imprimée, cela s'appellera franchise et loyauté : « la secrète médisance est indigne de lui, et quand il dit du mal de quelqu'un, il commence par le lui dire en face » (*Lettre sur les spectacles*). Il est très vrai, comme l'en a accusé Voltaire, que Rousseau se fait un mérite de son ingratitude et Voltaire a le droit d'ajouter, dans sa *Guerre civile de Genève* :

Par grandeur d'âme il hait ses bienfaiteurs.

Qu'on me permette, puisqu'il nous y a invités lui-même, de pénétrer, si possible, jusqu'au fond de cet homme étrange et de le sonder *intus et in cute*, ce sont les expressions même qu'il a mises en tête de ses *Confessions*. J'ai dit tantôt que, s'il est sans cesse en dissentiment avec ses amis, c'est parce qu'il est en discorde avec lui-même; et, en effet, si j'approfondis davantage cette nature si énigmatique au premier abord, je crois découvrir en lui deux traits de caractère qui se contrarient et comme deux principes d'action qui se combattent et se ruinent l'un l'autre : il est *rusé* et il est *passionné*. Je n'ai pas besoin d'ailleurs de faire remarquer que son égoïsme foncier peut, à la fois, fort bien trouver son compte aux ruses de sa stratégie et se concilier parfaitement avec ses passions : il a tout simplement l'égoïsme naïf des gens très passionnés.

Il est d'abord rusé jusqu'à la duplicité : qu'on se rappelle le jeu double qu'il joue avec Saint-Lambert et encore ses réticences calculées, quand il parle à Diderot de son amour pour Mme d'Houdetot et lui demande conseil, tout en lui cachant soigneusement qu'il a fait à Mme d'Houdetot l'aveu de sa passion. Et, de même, quand il discute avec Mme d'Houdetot sur l'opportunité de quitter l'Hermitage, il ne lui dit pas un mot de sa lettre insultante à Mme d'Epinay, ce que Mme d'Houdetot *devait* avant tout connaitre en cette affaire. Rappellerai-je encore sa lettre extraordinaire à Grimm qu'il consulte (!) pour savoir s'il doit partir avec Mme d'Epinay?

Or tout cela s'appelle d'un seul mot : duplicité. Il ruse avec ses amis, il leur tend des pièges, leur cache ce qu'ils devraient savoir; il a avec eux une tactique sournoise et perfide.

Seulement voici le malheur : ces pièges, il les détruit lui-même et cette tactique habile, c'est lui qui la fait échouer, parce qu'il est un passionné. A la moindre égratignure qu'on lui fait et à la plus petite piqûre d'épingle, il s'emporte, il s'oublie et il oublie ses savantes manœuvres. C'est un joueur très calculé et très fin, mais qui, pour un rien, perd la tête et par conséquent perd aussi la partie. Par exemple, quand il veut prolonger jusqu'au printemps son séjour à l'Hermitage, il s'arrange et prend ses mesures pour se faire prier de rester : mais voilà que Diderot lui écrit une lettre qui le fait bondir, ou bien il croit tout à coup avoir à se plaindre de Mme d'Epinay : aussitôt il saute sur sa plume et il écrit des mots irréparables. Mme d'Houdetot désire qu'il reste à l'Hermitage, c'est son « plan »; mais c'est aussi, c'est surtout le plan de Rousseau. Or Rousseau fait tout ce qu'il faut pour faire échouer ce plan et Mme d'Houdetot de lui écrire : « Votre lettre à Mme d'Epinay est absolument déplacée d'après ce plan. » Mme d'Houdetot, qui le connaît bien, et qui du reste lui est favorable, lui dit encore : « défiez-vous du premier mouvement; mettez un intervalle entre la chaleur de la passion et les réponses que vous faites; sans cela vous êtes exposé à dire bien des choses dont vous vous repentez après. » Mais c'est précisément cet « intervalle », ce temps de réflexion, cette maîtrise de soi enfin, dont Rousseau est incapable et qui toujours lui fait perdre le bénéfice de ses ruses de guerre.

Il y a, dans la dernière lettre qu'il écrivit à Diderot, une phrase très habile que je tiens à citer ici parce que j'y vois comme la clef des erreurs coutumières des apologistes de Rousseau : « un fourbe (Diderot ou tout autre l'avait évidemment accusé de fourberie) a de l'adresse et du sang-froid; un perfide se possède et ne s'emporte point; reconnaissez-vous en moi quelque chose de tout cela? je suis

emporté dans la colère. » Or c'est là le raisonnement que font la plupart des Rousseauistes : Rousseau perfide ! mais c'est au contraire un impulsif ! à quoi je réponds qu'on peut être l'un et l'autre à la fois, un caractère ne se ramenant pas plus à l'unité absolue qu'un talent à ce qu'on a appelé une faculté maîtresse. On peut être parfaitement très fourbe et très colère à la fois et alors on fait des choses contradictoires ; c'est le cas de Rousseau. Et voilà pourquoi je disais que, s'il ne peut jamais s'entendre avec ses amis, c'est surtout parce qu'il est en perpétuelle discorde avec lui-même.

Ceux qui vantent la franchise de Rousseau raisonnent ainsi : « Rousseau, au lieu de garder ses cartes cachées, les pose toutes sur la table ; ce n'est pas ainsi qu'on joue (1). » Je dirais tout au contraire : « Rousseau, non seulement voudrait tenir ses cartes cachées, mais il triche et plus souvent qu'on ne croit. Mais, par moments, il abat son jeu par dépit, ou le laisse tomber parce qu'il tremble de colère et n'est plus maître de ses mouvements. » Et pourquoi cède-t-il toujours à sa colère ? C'est, avant tout, parce qu'il est, on le sait, d'une sensibilité suraiguë qui fait de lui un écorché ; c'est ensuite parce qu'il manque d'éducation et que la politesse consiste avant tout à se maîtriser et à dominer ses nerfs ; mais les bonnes manières et les usages du monde, où le pauvre Jean-Jacques les aurait-il appris? et alors, vaniteux comme il est, il se fait un mérite de sa rusticité même. Il est vrai qu'à défaut d'éducation, certaines gens, même des gens du peuple, ont une générosité native qui les guide à travers la vie, comme un instinct très sûr, quand ils veulent, par exemple, témoigner leur reconnaissance; mais Rousseau n'a pas ces instincts généreux qui suppléent aux manières apprises et à la bonne éducation ; la preuve indéniable, c'est lui qui nous l'a donnée : il ne sait pas pardonner à ses amis et son cœur est fermé à la reconnaissance ; il le dit expres-

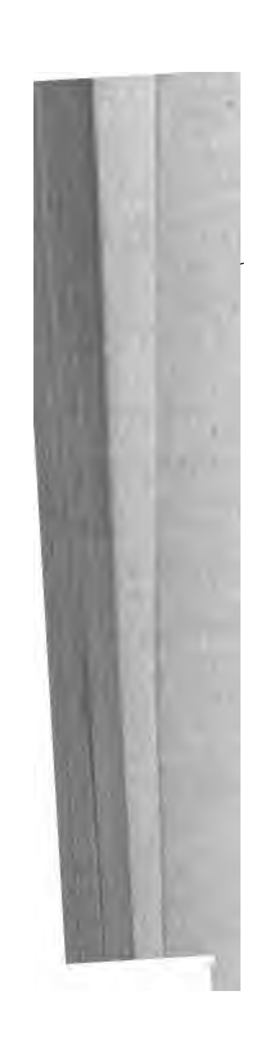
(1) M. Eugène Ritter, *Zeitschrift* ..., p, 337.

sément et s'en fait gloire et il le prouve par sa conduite. On sait tout ce qu'a été pour lui Mme d'Epinay; quant à Grimm et à Diderot, il est certain (nous en avons l'aveu même de Rousseau dans ses *Confessions*), que, l'un et l'autre, ils ont donné de l'argent et à maintes reprises à Mme et à Mlle Levasseur; il est certain aussi que Diderot a prodigué à Rousseau ses conseils et son temps, quand Rousseau inconnu avait besoin de lui. On a vu comment Rousseau a parlé de Grimm, de Diderot et de Mme d'Epinay: or un homme qui oublie à ce point tous les services rendus et qui prend un plaisir si manifeste à outrager et à calomnier ses amis les plus intimes, cet homme-là peut être le plus beau génie de son siècle: à moins de soutenir, et je n'en crois rien, qu'il est déjà fou, il ne faut pas hésiter à dire de lui qu'il a, comme l'a écrit Mme d'Houdetot elle-même, « un triste caractère », et, ce qui est bien pis, un mauvais cœur.

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19.

TABLE DES MATIÈRES

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*. Barlatier, rue Venture, 17-19.



ANNALES

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

D'AIX

ANNALES

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

D'AIX

Tome III

PARIS
FONTEMOING, ÉDITEUR
4, Rue Le Goff, 4

MARSEILLE
IMPRIMERIE BARLATIER
17-19, Rue Venture, 17-19

1909

[redacted]

TABLE DES MATIÈRES

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17 19.



LES MASSACRES ROYALISTES *

DANS

.E DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

AUX PREMIERS MOIS DE 1795

ÉPISODE DE LA RÉACTION THERMIDORIENNE

PAR

Paul GAFFAREL

Après le neuf thermidor (27 juillet 1794), dans la France ntière, et surtout dans le Midi, on crut à une prochaine Restauon. Les royalistes, tout enfiévrés d'espoir, commencèrent à roire qu'ils pourraient se venger des républicains qui les avaient pprimés. Il est certain que toute action appelle une réaction, t que les royalistes avaient à solder un long arriéré de veneance, mais ils mirent à leurs revendications une telle âpreté, et s recoururent, pour satisfaire leurs haines, à de si déplorables oyens que l'opinion publique, douloureusement émue, a conmné leurs excès et n'en a pas perdu le souvenir. Pourtant on pas encore écrit l'histoire de cette période dramatique de notre stoire. Etait-ce que trop de victimes avaient succombé, et que op d'assassins restaient impunis ? Comme nous ne sommes us aujourd'hui retenus par les mêmes scrupules, et que les ssions se sont calmées et les ressentiments apaisés, le moment us a semblé venu de raconter froidement, mais aussi sans ticences, un des épisodes les plus tristement fameux de cette poque troublée, celui des massacres des prisons d'Aix et de rascon et du fort Saint-Jean à Marseille, en l'année 1795.

I

Dès les premiers mois de l'année 1795, et bien que la vention eût à plusieurs reprises affirmé ses principes r cains, la République semblait condamnée. Les fonction avaient été destitués (1) en masse, et remplacés par des er mal dissimulés du gouvernement. Sans doute c'était toujo nom du peuple français qu'on rendait la jusfice et que les nistrateurs remplissaient leurs fonctions, mais on sentait dans la foule ces longs frémissements qui agitent les natio veille d'un changement politique, et déjà les royalistes ne pre même plus la peine de dissimuler leurs espérances. Les é rentraient en foule et sans autorisation, encouragés et p invités (2) par les représentants du peuple en mission. le département des Bouches-du-Rhône on avait, en n localité, abattu les arbres de liberté. A Marseille même de la Patrie et la statue allégorique de la Raison a été mutilés (3). Sous prétexte de police on avait, à peu prè tout, commencé des visites domiciliaires, parfois amus lorsque par exemple on se contentait de manger le dîn Raynaud (4), dit des Chandelles, caché dans sa bastide, m plus souvent suivies d'arrestations, sans autre forme de p Ainsi vingt-huit des membres de l'ancien club des Jac

(1) Loi du 5 ventôse an III (23 février 1795) ordonnant à tous les fo naires publics, tant civils que militaires, à tous les agents du gouvernen employés de l'administration qui auraient été destitués ou suspendus d fonctions depuis le 10 thermidor de se rendre incontinent dans leur dor — Arrêtés du représentant du peuple Cadroy, prononçant la destituti membres du district, de la commission municipale et du comité de s lance (23 et 24 ventôse, 13 et 14 mars 1795.) — Ils sont remplacés 5 ger 25 mai) — Arrêtés du représentant du peuple Chambon, nommant les bres du Directoire départemental et du tribunal criminel militaire (2 floréal an III, 11 et 12 mai 1795).

(2) Arrêté du représentant Expert (20 nivôse, 9 janvier 1795) sur la r des émigrés dans les départements méridionaux et à Marseille. — Arr représentant Cadroy sur la rentrée des émigrés dans le port de Mars germinal, 25 mai 1795).

(3) Arrêté du représentant Chambon (27 floréal, 16 mai 1795).

(4) LAUTARD, *Histoire de la Révolution à Marseille*. T. III, p. 20.

furent expédiés à Paris, et tous ceux qui passaient pour avoir joué un rôle actif sous la Terreur furent recherchés et désignés à de prochaines vengeances.

Un représentant du peuple, Granet (1), fut même arrêté, et voici comment un de ses collègues, Poultier, parlait de lui. « Granet est tellement en horreur à Marseille qu'il n'y a pas un seul citoyen qui voulût correspondre avec lui. Il n'a jamais eu de commerce et de relations qu'avec les voleurs et les égorgeurs ; à l'instant où vous l'avez fait arrêter, il redoublait d'efforts pour rallumer les troubles dans Marseille. Il ranimait l'espoir des scélérats et leur annonçait une insurrection qui devait leur remettre à la main le poignard de la mort. Vous avez rendu un grand service au Midi en enchaînant cette bête féroce. »

Ainsi encouragés, les royalistes n'hésitèrent plus. Quelques jeunes gens, en général des parents des victimes de la Révolution ou des exaltés qui, par caprice ou par mode, comme les muscadins de Paris, affectaient des convictions royalistes, s'organisèrent en bandes armées, sous le nom de Compagnons du Soleil. Ils s'appelaient encore Compagnons de Jéhu ou de Jésus. Aujourd'hui que l'histoire du peuple hébreu n'est plus enseignée dans les écoles, et ne fait plus partie de ce qu'on pouvait appeler le bagage des notions courantes, il ne sera pas inutile de rappeler que Jéhu était ce roi d'Israël qui, poussé par le prophète Elisée, poursuivit de sa vengeance l'impie Achab, roi de Juda, et sa famille. Quant au nom de Jésus, il paraît n'avoir été employé que par quelques énergumènes qui trouvèrent piquant un rapprochement avec un ordre monastique jadis puissant et toujours célèbre. Quoiqu'il en soit ces compagnons du Soleil ou de Jéhu jouèrent un rôle actif dans les tristes événements que nous aurons à raconter. Certes, toutes les convictions sont respectables, et il est indéniable que quelques-uns des compagnons étaient sincèrement pénétrés de la légitimité de leurs actes, et qu'ils crurent remplir un devoir patriotique, même quand ils devinrent de vulgaires détrousseurs de grands chemins ou de

(1) Extrait d'une lettre de Poultier, datée de Marseille, 25 germinal, an III 15 avril 1795).

déterminés assassins ; mais leur tort fut d'admettre dans leurs rangs non seulement les émigrés, assoiffés de vengeance, qui erraient dans la campagne, et les déserteurs qui pullulaient à cause du voisinage de l'armée d'Italie, mais aussi cette écume, cette lie de la population, qui grouille dans les bas-fonds de tous les ports de la Méditerranée, gens de sac et de corde, habitués à une vie d'expédients, et qui s'estimèrent heureux de couvrir leur méfaits du beau nom de services rendus à la cause royale. Ce sont ces exaltés et ces bandits, ces volontaires et ces mercenaires du royalisme, qui, tout de suite, se ruèrent aux pires excès, et jetèrent sur la réaction comme une lueur sanglante, qui ne s'est pas encore effacée.

On n'a jamais connu les chefs de cette redoutable association. Il est probable qu'elle fut encouragée en haut lieu, peut-être même soldée ; mais, faute de preuves, nous ne voulons rien affirmer. Nous ne pouvons que citer quelques noms qui se retrouvent dans les rapports contradictoires et les renseignements sans précision de l'époque : celui de Destaing ou Desting, un imprimeur véreux, qui semble n'avoir été qu'un vulgaire coupeur de bourse ; celui de Roubin, fils du patron de l'hôtel Beauvau, à Marseille ; de Manoly, ex-négociant qui avait réussi à se faire nommer secrétaire du commandant du fort Saint-Jean ; du courtier Pellard ; du maçon Richaud, dit Beausoleil, qui devait encore figurer dans la Terreur Blanche de 1815, et de beaucoup d'autres que de retentissants débats mirent en lumière.

Bien que de nombreux arrêtés (1) eussent défendu aux citoyens marseillais de se constituer en compagnies particulières, les Compagnons du Soleil bravèrent ouvertement cette défense, sous prétexte que les honnêtes gens avaient le droit de se réunir pour défendre des intérêts communs. Le café Pillot, sur le Cours, au coin de la rue des Quatre-Pâtissiers, devint leur principal centre de réunion. C'est là qu'ils s'excitaient les uns les autres

(1) Avis du commandant de la place, Grillon, relatif à la tranquillité publique (7 pluviôse an III, 26 janvier 1795). — Arrêtés du représentant Chambon (12 et 13 floréal, 1 et 2 mai) sur le réarmement de bons citoyens ; nouvel arrêté (27 floréal, 16 mai 1795), défendant à toute association de citoyens de se former en bataillons distincts de la garde nationale.

ɛ pires résolutions, et, dans de frénétiques conciliabules, pré-
:aient de prochains massacres. Quelques-uns d'entre eux
ıient même l'audace d'arborer déjà la cocarde blanche, et les
:orités municipales, effrayées par ces préparatifs de guerre
ile n'avaient pas le courage de dissiper ces attroupements
litieux. Il existait pourtant des lois (1) contre ces rassemble-
·nts illégaux, et, à diverses reprises, le port des armes avait été
:endu, mais nul n'osait appliquer la loi. Aussi les Compagnons
Soleil, dont l'audace croissait avec l'impunité, ne se conten-
ent plus bientôt de furibondes déclamations. Ils descendirent
armes dans la rue, sous prétexte de rétablir l'ordre par des
trouilles volontaires, et se permirent des visites domiciliaires,
-disant pour rechercher des criminels de droit commun, mais
réalité pour s'assurer à l'avance de prochaines victimes. Au
:âtre (2), ils exigeaient des acteurs le chant réactionnaire du
téveil du Peuple, » et l'accompagnait de hurlements. Sur les
ımenades, ils obligeaient les passants à se joindre à leur cor-
e et, si quelque récalcitrants tentait de résister, les exaltés du
:ti, armés d'énormes gourdins, tombaient sur l'infortuné et le
luisaient à merci. Ils n'étaient pourtant qu'une infime mino-
:, mais ils régnaient par la terreur et Marseille était par eux
itée en ville conquise.

:n Provence, les Compagnons du Soleil, encore moins sur-
llés qu'à Marseille, se montrèrent tout de suite plus entrepre-
ıts. Ils ne se contentèrent pas de menacer: ils agirent. Toute
: série d'assassinats politiques furent commis qui répandirent
froi, et qui, malheureusement, restèrent impunis, car les
gistrats apeurés n'osaient même pas dresser de procès-
baux, et aucun témoin n'avait le courage de s'exposer à de
ribles vengeances. Dès le début, les assassins se signalèrent
· d'odieux raffinements de cruauté. Voici une affaire entre

ı Loi du 11 ventôse (1er mars 1795), contre les attroupements séditieux. —
ıse de la Municipalité de porter des cannes à épée, bâtons à dard, gros
ns, etc (14 ventôse, 4 mars 1795. — 1 germinal, 21 mars 1795).

Surtout depuis que les représentants Expert et Cadroy avaient suspendu
présentation gratuite qui avait lieu chaque décade (19 pluviôse an III,
·rier 1795).

mille autres. Breyssaud, administrateur du district de Sisteron, avait été incarcéré par ordre du représentant Gauthier et de son secrétaire Mivolhan. Les Sisteronais voulaient le délivrer, mais il s'y opposa, par respect pour la loi et fut transféré à Gap. Mme Breyssaud s'était aussitôt rendue à Paris, et elle avait obtenu la mise en liberté de son mari. Breyssaud chercha alors un refuge à Thoard, chez ses parents. Mivolhan l'apprit et lança aussitôt un nouveau mandat d'arrêt contre lui. Les gendarmes l'empoignèrent, bien qu'il souffrît d'un accès de goutte, et le conduisirent en prison. Son approche avait été signalée. Une bande royaliste le saisit au passage, sans qu'il ait été défendu par son escorte, le cribla de coups de pierres, de sabres et de bâton et le laissa pour mort sur le grand chemin. Quand on vint pour l'enterrer on s'aperçut qu'il respirait encore et on le transporta à l'hospice. Pendant la nuit les bourreaux revinrent (1) : « Après avoir arraché l'appareil mis sur les innombrables blessures du jour, ils enveloppent l'infortuné dans un drap, le brisent contre les murs et les planchers par cent coups réitérés et le précipitent après par une fenêtre. Ils traînent ensuite le martyr, qui poussait encore de longs gémissements, jusque sur le gravier de la Durance, et là ils consomment leur forfait en le coupant par pièces. Huit jours après, on a vu encore ses membres épars servir de pâture aux chiens et aux vautours. »

De pareilles scènes ne se commentent pas. On risquerait d'en affaiblir l'effet. Et ce ne furent pas les seules ! Dans toute la banlieue de Marseille, à Aubagne, à Gémenos, à Roquevaire, ce fut comme une traînée de sang (2) qui grossit chaque jour et menaça de s'étendre encore. A Pélissane, à Lambesc (3), à Aygalières, à Eyrargues (4), à Eyguières, à Graveson, à Barbentane, à Châteaurenard (5), à Sénas, tombèrent sous les coups de mystérieux assas-

(1) Extrait d'une lettre de Breyssaud fils, insérée dans l'ouvrage de Fréron, *La Réaction*, p. 92-93.

(2) Rapport de Constans, accusateur public à Aix (11 brumaire an IV, 2 novembre 1795).

(3) Assassinat de Durand.

(4) Assassinat de Martin.

(5) Assassinat du gendarme Fournier.

le prétendus Jacobins, victimes de rancunes irréfléchies
› souvent de haines particulières. Bientôt on ne s'attaqua
d'obscurs sans-culottes, mais à des personnages plus
ıs. Le 16 prairial an III (4 juin 1795), Granet, le frère du
·ntionnel, ex-président du Directoire des Bouches-du-
э, est arrêté à Salon et conduit en prison, escorté par trois
ns et par des officiers municipaux ; mais une bande de for-
se jette sur lui, disperse l'escorte, qui paraît n'avoir opposé
ıistance que pour la forme et le massacre impitoyable-
Les officiers municipaux protestent, mais ils sont brutale-
repoussés, et trouvent à grand peine un refuge dans la
›n commune.
ıs cette même ville de Salon, quelques jours plus tard, le
ısidor (21 juin), une bande royaliste se porte au devant
certain Joseph Roche, ex-membre du comité Robespier-
de Saint-Chamas, que conduisaient en prison six gardes
ıaux de la localité, disperse l'escorte et laisse pour mort
a route l'infortuné Roche. Quant aux gardes nationaux,
hin, Laugier, Chailan, Marc, Salle, Ravel, ils sont assommés
ps de sabre et de trique, mais échappent à la mort. Moins
ux, Tassel fils et Pellegrin, de Pélissane, sont assassinés
grand chemin de Marseille, et les prétendus justiciers,
ıe enivrés par le sang versé, songent à envahir la prison et
t y massacrer. Ainsi que le constate un rapport adressé aux
ıistrateurs du département par Audran, Reyne, Chauvet et
d, membres de la municipalité de Salon, « cette horde
ıropophages était si affamée du sang des républicains
cun de ceux qui furent conduits, dans ces temps orageux,
la maison d'arrêt n'était épargné de coups de sabre et
é de coups de trique. Ces monstres se portèrent à trois
ıes différentes aux maisons d'arrêt de cette commune pour
s'abreuver du sang des détenus, mais ils sont protégés par
bitants. »

lgré la bonne attitude de la municipalité, les Compagnons
leil ne renoncèrent pas à leurs projets sanguinaires. Ils ne
:ent pas de méditer une Saint-Barthélemy des patriotes

Salonais. Voici ce qu'écrivaient à ce propos les officiers municipaux de cette malheureuse cité : « Nous vous annonçons une parfaite conjuration conduite par une bande de scélérats qui prépare aux républicains de Salon le carnage le plus affreux, et c'est d'intelligence avec des étrangers à cette commune, qui se tiennent cachés sous différents prétextes. Les conjurés ont des signes de reconnaissance. Leurs assemblées nocturnes ressemblent à un troupeau de tigres affamés. Ce n'est par les rues que pelotons de ces assommeurs qui insultent, provoquent et aliment les portes des républicains à coups de pierres. Bientôt on ne pourra plus sortir de ses maisons sans être rossé à coups de triques... Ils invoquent le prétendu roi de Vérone, appellent à eux les braves Autrichiens, et disent avec enthousiasme : destruction de ces coquins de la Convention, et pas plus de République que de républicains ! »

Tout près de Marseille, à Aubagne, s'était organisé une compagnie du Soleil qui, longtemps, tint la campagne, et dont les exploits ressemblaient plutôt à des brigandages qu'à des vengeances politiques. Le chef de cette bande paraît avoir été le boulanger Antoine Michel, dit Calade (1). Pendant plusieurs années il terrorisa la contrée, arrêtant les diligences, pillant les fermes isolées, détruisant les récoltes et massacrant au hasard. Lorsqu'il tomba entre les mains de la justice, il était accusé de vingt assassinats. Dès les premiers mois de 1795, le 3 messidor an III (21 juin), il avait égorgé, près le pont de l'Étoile, sur le chemin de Roquevaire, Jullien et ses deux enfants ; le lendemain à Aubagne même, Domergue ; cinq jours plus tard, au pont de Sicardin, il avait massacré quatre prisonniers extraits de Nice, Etienne, Amiel, Gury et Bonnifay. Mis en goût par ces premiers succès, il avait extrait violemment de la maison d'arrêt d'Aubagne (14 messidor, 2 juillet), sous prétexte de les transférer à Marseille, Louis Pontet, Deluy, le charretier Verdagne, le potier Olivier, le perruquier Authier, Joseph Olivier et deux paysans du Castellet, et, arrivé à la Deydière, il les avait impitoyabl[ement]

(1) Voir le procès des chauffeurs d'Aubagne en octobre 1799.

ment massacrés. Et tous ces crimes, restés impunis, étaient commis sous couleur de vengeances politiques, et aux portes d'une grande ville !

Bientôt, à Marseille même, les Compagnons du Soleil, passant des menaces à l'exécution, n'hésitèrent plus à recourir à l'assassinat. Ainsi que l'a écrit(1) un royaliste convaincu mais honnête, Lautard : « le meurtre pendant le premier semestre de 1795 eut ses coudées franches à Marseille. En plein midi on tuait impunément les hommes comme des mouches ! » Ce même Lautard vit assassiner sous ses yeux, dans la rue Thiars, un certain L... (2), un dragon (3), dont les assassins, François Rousset et Louis Aubernon, étaient notoirement désignés, mais personne ne songea à les arrêter. « Les passants n'en prirent pas plus de souci que s'il eût été question d'un chien gâté qu'on venait d'abattre. *Assueta vilescunt !* Qu'avez vous, me dit mon portier en souriant, pour vous troubler si fort ? Il ne s'agit que d'un scélérat de moins ! »

Étaient-ce donc des scélérats ce Gay, modeste dégraisseur d'habits, assassiné le 2 prairial (21 mai) et Jean-Baptiste Rocheguel, cordonnier, tué le même jour en plein carrefour de la rue d'Aubagne, et Pierre Blanc, maître cordonnier, de la rue des Pucelles, qui tomba couvert de blessures faites avec un instrument tranchant et l'omoplate brisée par un coup de feu ? Cet infortuné avait été assassiné en plein jour, mais, lorsque on essaya de reconstituer le crime, ses parents eux-mêmes eurent le triste courage de déclarer au magistrat chargé de l'instruction qu'ils « n'avaient rien vu, sauf un attroupement de personnes à la porte du couloir ». Était-ce encore réellement un inconnu ce bandit qui, dans la rue Longue-des-Capucins, tua la femme du président Maillet, personne inoffensive et même assez compatissante, qui intecédait souvent auprès de son mari en faveur de divers accusés ? Il faut croire que l'impression de terreur causée par cet assassinat fut profonde, car ce fut seulement à la nuit qu'on osa

(1) Lautard, ouvr. cité. T. i. p. 424.
(2) Id. T. i. p. 425.
(3) Sans doute Louvet Pierre.

relever le cadavre de cette innocente victime des fureurs politiques. Que dire de ce volontaire de dix-neuf ans, Toussaint Blanc, assailli par douze compagnons du Soleil, sur le chemin dit des Princes et tué par eux à coups de baïonnette (1 nivôse an III, 21 décembre 1794), et de ce soldat assassiné le 27 germinal an IV (16 avril 1795) sur ce même chemin des Princes, et de cet anonyme tué sur le Cours d'un coup qui avait coupé la moelle épinière et les os du col « ce qui, lisons-nous, non sans surprise, dans le procès-verbal (1), était plus que suffisant pour causer la mort ? » Le 26 floréal (15 mai) Jean Bani et Vallon, deux cordonniers, étaient attaqués et égorgés sur le chemin de Notre-Dame de la Garde. « Ce dernier, lisons-nous dans le procès-verbal relatif à ce meurtre, avait le visage fendu jusqu'aux oreilles, un autre coup de sabre sur la main gauche lui avait coupé le pouce et le reste de la main jusqu'au petit doigt, et sur le chapeau divers coups de sabre. » Le 10 prairial (11 mai) dans une pinède près de la Viste, on trouvera deux cadavres, dont l'un criblé de coups qui lui ont enlevé une partie du crâne, et l'autre avec une blessure d'arme à feu sur la tête et une autre faite avec une arme tranchante sur la partie supérieure de l'omoplate. Trois jours plus tard, le 13 prairial (1er juin), ce sera le tour du cafetier François Julien tué dans la rue des Capucines, le 27 (15 juin), du cribleur François Ripert et de Louis Julien, dit Severan. Ce dernier avait reçu sept blessures, dont quatre mortelles, et le magistrat chargé de l'instruction, le juge de paix Preyre, était obligé d'avouer son impuissance à retrouver les coupables. « J'ai vainement fait tout ce qui dépendait de moi, écrivait-il, pour découvrir et poursuivre les auteurs jusqu'alors inconnus de cet assassinat ».

Ce triste aveu nous le retrouvons pour ainsi dire dans tous les procès-verbaux de cette époque. Un caporal de la garnison est tué d'un coup de fusil à quinze pas d'une patrouille de dragons où se trouvait le commandant de la place, et on ne parvient pas

(1) Extrait des procès-verbaux de la justice de paix du 4e et du 5e arrondissement de Marseille.

à arrêter l'assassin, car personne n'ose dénoncer le coupable, et le juge de paix lui-même refuse de dresser un procès-verbal. Il se rencontra même un magistrat, le procureur syndic du district, Gabriel, qui, dans un rapport adressé le 2 prairial an III (21 mai 1795) au procureur général du département siégeant à Aix, excusait presque les assassins, et appellerait volontiers la vindicte publique sur ces abominables Jacobins, qui ne méritent que des châtiments. « Nous avons à gémir, écrit-il, sur des actes de violence qui se sont commis sans doute, mais si les terroristes et les buveurs de sang qui se voient à l'agonie ne levaient pas une tête aussi altière et ne cherchaient pas, sous les prétextes les plus insidieux, à nous agiter en tous sens pour nous désunir et nous perdre, le citoyen tranquille, paisible et soumis à la loi ne se verrait pas forcé de purger le sol de la République de ses ennemis les plus déclarés. » Que l'on ne croie pas surtout que ces étranges magistrats formaient une exception : de l'aveu des écrivains royalistes eux-mêmes (1), « les autorités influencées par la crainte, dominées par l'esprit de vengeance et complices de tant d'attentats, enveloppaient dans des procédures criminelles les malheureux que les meurtriers avaient épargnés. »

Il y avait pourtant alors à Marseille des représentants du gouvernement central, investis de pouvoirs extraordinaires, et qui auraient dû ne pas autoriser par leur faiblesse de pareilles turpitudes : c'étaient les membres de la Convention envoyés en mission. Mais, disons-le à leur honte, ils exécutèrent leur mandat de bien piètre façon. Trois d'entre eux surtout se signalèrent par leur incroyable laisser aller, ou plutôt se déshonorèrent par de honteuses compromissions. Le plus coupable de ces trois représentants de la nation parait avoir été Cadroy, Paul (des Landes). Ce membre de la Convention appartenait, il est vrai, au parti modéré. Il avait sans doute voté contre Louis XVI, non pas la mort, mais seulement la détention. Il s'était en même temps opposé à l'appel, et ce vote complexe donnait la mesure

(1) LAUTARD, ouv. cité, t. I, p. 410.

de son caractère. On a voulu plus tard faire de lui un assassin, mais ce n'était qu'un médiocre, ou plutôt un pusillanime qu'entraîna la fatalité des circonstances. Jean Expert (de l'Ariège), qu'on lui avait adjoint, était un obscur régicide, qui n'eut d'autre souci que de s'effacer derrière son collègue, mais il fut aussi coupable que lui, puisqu'il s'associa à toutes ses décisions. Quant à Chambon (1), il flottait irrésolu entre des convictions opposées, tantôt penchant vers les mesures de rigueur, tantôt, au contraire, inclinant vers la clémence. Il eut le grand tort de ne pas user de son autorité pour maintenir l'ordre au moment où le Midi était ensanglanté par de mystérieux assassinats. Sur lui, par conséquent, comme sur ses collègues doit retomber la responsabilité des odieux massacres qu'il nous reste à raconter.

Le premier de ces massacres eut pour théâtre la ville d'Aix. Les prisons de cette ville étaient tristement célèbres en Provence par leur malpropreté, leur insalubrité et aussi par les mauvais traitements dont les geôliers abreuvaient leurs hôtes temporaires. Lucien Bonaparte, qui fut quelque temps un de ces prisonniers, a raconté dans ses Mémoires (2) les souffrances qu'il y endura. En 1797, Ricard, président de l'Administration centrale du département des Bouches-du-Rhône, eut la curiosité de les visiter, et son rapport contient des détails navrants. Ce rapport constate des habitudes invétérées et se trouve vrai, par conséquent, en 1795 comme en 1797. « Depuis plusieurs années on n'a donné aucun linge, aucun caban, aucune paillasse, ni aucune couverture aux prisonniers. Le plus grand nombre de ces infortunés n'a cessé de garder sur le corps le même linge et les mêmes habits qu'ils avaient sur eux lors de leur entrée dans cette maison, quoique la détention de beaucoup d'entre eux date de plusieurs années. Ce linge et ces habits, que leur destruction a fait disparaître en partie, ne présentent plus que des lambeaux qui laissent presque à nu le corps livide de ces hommes, et qui

(1) Il y eut trois Chambon à la Convention : Chambon, Aubin, de la Corrèze; Chambon, Joseph, des Pyrénées Orientales, et Chambon, Latour, du Gard. C'est du troisième qu'il s'agit ici.

(2) Lucien Bonaparte, Mémoires ; édit. Yung, t. I, p. 120, s. q.

ınt infects et tout couverts d'animaux dévorants... Dans cet .at de privation de tout vêtement, la plupart d'entre eux sont bligés de passer les nuits et presque toute la journée dans des achots situés au rez-de-chaussée, dont plusieurs n'ont aucune ommunication avec l'air extérieur et n'ont reçu dans leur nceinte aucune lueur de jour depuis leur construction... La lupart ne subsistent depuis plusieurs années qu'avec un peu de ain et d'eau. La souffrance qu'ils éprouvent à la suite de leur udité, de la fraîcheur du pavé qui leur sert de lit et de l'insuffiınce de leur nourriture occasionne parmi eux le développement d'une maladie connue sous le nom de fièvre des prisons, ui les moissonne de la manière la plus effrayante. J'ai vu dans ette maison de malheureux malades n'ayant pas même une ruche à leur usage pour contenir l'eau dont leurs camarades afraîchissaient leurs lèvres, et ces derniers obligés de se servir our cet objet d'une tuile cassée sur laquelle ils pouvaient à eine transporter quelques gouttes d'eau. Le dirai-je ? La misère st si grande que les prisonniers cachent, autant qu'ils le peuvent, ı mort de leurs camarades pour avoir leur ration de pain, préırant une légère augmentation de nourriture au danger de infection affreuse que répandait ces corps morts !... Et pourınt la plus grande partie de ces prisonniers n'a pas été ondamnée, et la loi les présume innocents puisqu'ils n'ont pas té jugés. »

C'est dans cette geôle infecte et pêle-mêle avec des détenus de roit commun, qu'avaient été entassés de nombreux prisonniers olitiques. Ils y attendaient leur jugement, ajourné par les len:urs systématiques du tribunal criminel. Certes la plupart d'ene eux ne méritaient aucun intérêt. Ils s'étaient (1) compromis ır leurs excès à l'époque de la Terreur. Quelques-uns d'entre ıx étaient même des égorgeurs notoires. Trois femmes, la ıud, surnommée la Cavale, la Fassy (2) et la Boude, véritables

1) Le nom de tous les prisonniers se trouve dans le dossier de l'affaire, ıservé aux archives du Palais de Justice d'Aix. Liasses 153 (189 pièces), *bis* (230 pièces) et 102 (482 pages).

2) La Fassy venait d'être condamnée par le tribunal militaire à douze ans fers, 14 avril 1793 « pour des discours incendiaires et dénonciateurs. »

furies pourvoyeuses de la guillotine, faisaient partie de ce triste ramassis : mais leur arrestation à tous était arbitraire, et d'ailleurs ils étaient sous la sauvegarde de la loi. Il n'eut été que convenable de les traiter, sinon avec bienveillance, au moins avec humanité. Or on ne se contenta pas de les soumettre au honteux régime que l'on sait : on les mit brutalement à mort. Ils auraient pu être condamnés : on en fit des victimes. Au lieu d'une exécution, on eut un massacre. Aussi bien les prisonniers d'Aix s'attendaient au pire traitement. Ils n'ignoraient pas les colères déchaînées et les ressentiments inassouvis. Deux d'entre eux étaient déjà tombés frappés à mort, lorsqu'on les conduisait en prison. Le 7 floréal an III (26 avrtl 1795) Frégier père et Frégier fils avaient été assassinés sur la route de Marseille à Aix et l'escorte qui les accompagnait avait été violemment dispersée. Les coupables appartenaient à l'une de ces bandes royalistes, qui s'organisaient alors dans toutes les villes du Midi, mais on ne sut pas, ou plutôt on ne voulut pas les retrouver. Le représentant Chambon lança, il est vrai, une proclamation retentissante contre les assassins (9 floréal, 28 avril) : « Considérant que l'honnêteté s'indigne de pareils excès, qu'il est important de les réprimer et d'en connaître les auteurs, afin qu'ils soient livrés à la justice, enjoint à l'accusateur public du département des Bouches-du-Rhône, siégeant à Aix, sous sa responsabilité, de faire toutes les poursuites et perquisitions nécessaires pour découvrir les auteurs et complices de l'attentat commis sur la personne de Frégier père et fils. » Ce n'étaient là que de vaines paroles. L'instruction de cette affaire ne fut jamais sérieuse, et les assassins demeurèrent introuvables. Ainsi que le constatait quelques semaines plus tard, l'accusateur public d'Aix. Casimir Constans (1), il ne pouvait ni dresser de procès-verbal, ni lancer de mandat d'amener, car on ne reconnaissait jamais personne. « Les citoyens appelés à déposer se replient sur eux-mêmes. Personne ne veut rien savoir. Nul n'en donne même des détails. Moins encore ose-t-on nommer les coupables. Les repré-

(1) Rapport adressé au représentant Fréron.

sentants du peuple sentent comme moi que le moment n'est pas venu de recueillir la preuve d'un délit aussi atroce, car tous les mouvements que je me suis donné ont été inutiles. » Et il ajoutait, non sans amertume : « J'ai fait mon devoir, mais était-ce à moi à donner aux témoins le courage qui leur manquait, et à ordonner des mesures répressives autres que celles ordonnées par la loi ? »

L'assassinat des deux Frégier n'était que le sanglant prélude, et en quelque sorte l'annonce de scènes plus atroces encore. Le 21 floréal (10 mai 1795), au matin, une bande d'énergumènes marseillais, commandés par un aventurier mal famé, Auguste Garnier, s'engageait sur le grand chemin de Marseille à Aix, poussant des cris et annonçant à tout venant qu'ils allaient à Aix, égorger les sans-culottes prisonniers, dont la longanimité des juges faisait prévoir l'acquittement. On remarquait parmi eux un jeune homme, costumé en hussard, Astrevigne, dont le père, négociant en céréales, était une des victimes de la Terreur. Cet Astrevigne était un bon vivant, mais exalté et qui croyait peut-être remplir un devoir en vengeant son père. A ses côtés se signalaient par l'exubérance de leurs gestes et leurs furibondes rodomontades un certain Paillet, dit le Dragon, le berger Maurel, et autres gens de sac et de corde, comme on en rencontre dans toutes les grandes villes, prêts à toutes les besognes et à tous les crimes, Pellard (1), Bouvas, Deleuze, Piston, Lafond, Féraud et autres bandits dont l'histoire oublieuse a par hasard conservé les noms. Comme ils ne s'avançaient que lentement, sans doute avec de fréquentes stations aux cabarets de la route, on fut prévenu à Aix de leur prochaine arrivée. On aurait donc eu le temps nécessaire pour se prémunir contre cette odieuse agression.

La Municipalité se réunit, en effet, comme le constate le registre des délibérations de la commune à la date du 23 floréal (12 mai) : « La Commission a reçu avis que, d'un moment à

(1) Pellard était un courtier de commerce qui avait déjà été jeté en prison comme suspect de royalisme, puis avait été relâché, mais avait gardé de son arrestation une rancune inexpiable.

mille autres. Breyssaud, administrateur du district de Sisteron, avait été incarcéré par ordre du représentant Gauthier et de son secrétaire Mivolhan. Les Sisteronais voulaient le délivrer, mais il s'y opposa, par respect pour la loi et fut transféré à Gap. Mme Breyssaud s'était aussitôt rendue à Paris, et elle avait obtenu la mise en liberté de son mari. Breyssaud chercha alors un refuge à Thoard, chez ses parents. Mivolhan l'apprit et lança aussitôt un nouveau mandat d'arrêt contre lui. Les gendarmes l'empoignèrent, bien qu'il souffrît d'un accès de goutte, et le conduisirent en prison. Son approche avait été signalée. Une bande royaliste le saisit au passage, sans qu'il ait été défendu par son escorte, le cribla de coups de pierres, de sabres et de bâton et le laissa pour mort sur le grand chemin. Quand on vint pour l'enterrer on s'aperçut qu'il respirait encore et on le transporta à l'hospice. Pendant la nuit les bourreaux revinrent (1) : « Après avoir arraché l'appareil mis sur les innombrables blessures du jour, ils enveloppent l'infortuné dans un drap, le brisent contre les murs et les planchers par cent coups réitérés et le précipitent après par une fenêtre. Ils traînent ensuite le martyr, qui poussait encore de longs gémissements, jusque sur le gravier de la Durance, et là ils consomment leur forfait en le coupant par pièces. Huit jours après, on a vu encore ses membres épars servir de pâture aux chiens et aux vautours. »

De pareilles scènes ne se commentent pas. On risquerait d'en affaiblir l'effet. Et ce ne furent pas les seules ! Dans toute la banlieue de Marseille, à Aubagne, à Gémenos, à Roquevaire, ce fut comme une traînée de sang (2) qui grossit chaque jour et menaça de s'étendre encore. A Pélissane, à Lambesc (3), à Aygalières, à Eyrargues (4), à Eyguières, à Graveson, à Barbentane, à Châteaurenard (5), à Sénas, tombèrent sous les coups de mystérieux assas-

(1) Extrait d'une lettre de Breyssaud fils, insérée dans l'ouvrage de Fréron, *La Réaction*, p. 92-93.

(2) Rapport de Constans, accusateur public à Aix (11 brumaire an IV, 2 novembre 1795).

(3) Assassinat de Durand.

(4) Assassinat de Martin.

(5) Assassinat du gendarme Fournier.

s, de prétendus Jacobins, victimes de rancunes irréfléchies rop souvent de haines particulières. Bientôt on ne s'attaqua s à d'obscurs sans-culottes, mais à des personnages plus ınus. Le 16 prairial an III (4 juin 1795), Granet, le frère du ıventionnel, ex-président du Directoire des Bouches-du-ône, est arrêté à Salon et conduit en prison, escorté par trois ıgons et par des officiers municipaux ; mais une bande de for-ıés se jette sur lui, disperse l'escorte, qui paraît n'avoir opposé résistance que pour la forme et le massacre impitoyable-nt. Les officiers municipaux protestent, mais ils sont brutale-nt repoussés, et trouvent à grand peine un refuge dans la ıison commune.

Dans cette même ville de Salon, quelques jours plus tard, le nessidor (21 juin), une bande royaliste se porte au devant ın certain Joseph Roche, ex-membre du comité Robespier-te de Saint-Chamas, que conduisaient en prison six gardes tionaux de la localité, disperse l'escorte et laisse pour mort r la route l'infortuné Roche. Quant aux gardes nationaux, uphin, Laugier, Chailan, Marc, Salle, Ravel, ils sont assommés oups de sabre et de trique, mais échappent à la mort. Moins ureux, Tassel fils et Pellegrin, de Pélissane, sont assassinés r le grand chemin de Marseille, et les prétendus justiciers, mme enivrés par le sang versé, songent à envahir la prison et out y massacrer. Ainsi que le constate un rapport adressé aux ministrateurs du département par Audran, Reyne, Chauvet et aud, membres de la municipalité de Salon, « cette horde nthropophages était si affamée du sang des républicains aucun de ceux qui furent conduits, dans ces temps orageux, ıs la maison d'arrêt n'était épargné de coups de sabre et tilé de coups de trique. Ces monstres se portèrent à trois rises différentes aux maisons d'arrêt de cette commune pour r s'abreuver du sang des détenus, mais ils sont protégés par habitants. »

[algré la bonne attitude de la municipalité, les Compagnons Soleil ne renoncèrent pas à leurs projets sanguinaires. Ils ne ;èrent pas de méditer une Saint-Barthélemy des patriotes

Salonais. Voici ce qu'écrivaient à ce propos les officiers municipaux de cette malheureuse cité : « Nous vous annonçons une parfaite conjuration conduite par une bande de scélérats qui prépare aux républicains de Salon le carnage le plus affreux, et c'est d'intelligence avec des étrangers à cette commune, qui se tiennent cachés sous différents prétextes. Les conjurés ont des signes de reconnaissance. Leurs assemblées nocturnes ressemblent à un troupeau de tigres affamés. Ce n'est par les rues que pelotons de ces assommeurs qui insultent, provoquent et abîment les portes des républicains à coups de pierres. Bientôt on ne pourra plus sortir de ses maisons sans être rossé à coups de triques... Ils invoquent le prétendu roi de Vérone, appellent à eux les braves Autrichiens, et disent avec enthousiasme : destruction de ces coquins de la Convention, et pas plus de République que de républicains ! »

Tout près de Marseille, à Aubagne, s'était organisé une compagnie du Soleil qui, longtemps, tint la campagne, et dont les exploits ressemblaient plutôt à des brigandages qu'à des vengeances politiques. Le chef de cette bande paraît avoir été le boulanger Antoine Michel, dit Calade (1). Pendant plusieurs années il terrorisa la contrée, arrêtant les diligences, pillant les fermes isolées, détruisant les récoltes et massacrant au hasard. Lorsqu'il tomba entre les mains de la justice, il était accusé de vingt assassinats. Dès les premiers mois de 1795, le 3 messidor an III (21 juin), il avait égorgé, près le pont de l'Étoile, sur le chemin de Roquevaire, Jullien et ses deux enfants ; le lendemain, à Aubagne même, Domergue ; cinq jours plus tard, au pont de Sicardin, il avait massacré quatre prisonniers extraits de Nice Etienne, Amiel, Gury et Bonnifay. Mis en goût par ces premier succès, il avait extrait violemment de la maison d'arrêt d'Aubagne (14 messidor, 2 juillet), sous prétexte de les transférer Marseille, Louis Pontet, Deluy, le charretier Verdagne, le poti Olivier, le perruquier Authier, Joseph Olivier et deux paysa du Castellet, et, arrivé à la Deydière, il les avait impitoyabl

(1) Voir le procès des chauffeurs d'Aubagne en octobre 1799.

ment massacrés. Et tous ces crimes, restés impunis, étaient commis sous couleur de vengeances politiques, et aux portes d'une grande ville !

Bientôt, à Marseille même, les Compagnons du Soleil, passant des menaces à l'exécution, n'hésitèrent plus à recourir à l'assassinat. Ainsi que l'a écrit(1) un royaliste convaincu mais honnête, Lautard : « le meurtre pendant le premier semestre de 1795 eut ses coudées franches à Marseille. En plein midi on tuait impunément les hommes comme des mouches ! » Ce même Lautard vit assassiner sous ses yeux, dans la rue Thiars, un certain L... (2), un dragon (3), dont les assassins, François Rousset et Louis Aubernon, étaient notoirement désignés, mais personne ne songea à les arrêter. « Les passants n'en prirent pas plus de souci que s'il eût été question d'un chien gâté qu'on venait d'abattre. *Assueta vilescunt !* Qu'avez vous, me dit mon portier en souriant, pour vous troubler si fort ? Il ne s'agit que d'un scélérat de moins ! »

Étaient-ce donc des scélérats ce Gay, modeste dégraisseur d'habits, assassiné le 2 prairial (21 mai) et Jean-Baptiste Rocheguel, cordonnier, tué le même jour en plein carrefour de la rue d'Aubagne, et Pierre Blanc, maître cordonnier, de la rue des Pucelles, qui tomba couvert de blessures faites avec un instrument tranchant et l'omoplate brisée par un coup de feu ? Cet infortuné avait été assassiné en plein jour, mais, lorsque on essaya de reconstituer le crime, ses parents eux-mêmes eurent le triste courage de déclarer au magistrat chargé de l'instruction qu'ils « n'avaient rien vu, sauf un attroupement de personnes à la porte du couloir ». Était-ce encore réellement un inconnu ce bandit qui, dans la rue Longue-des-Capucins, tua la femme du président Maillet, personne inoffensive et même assez compatissante, qui intecédait souvent auprès de son mari en faveur de divers accusés ? Il faut croire que l'impression de terreur causée par cet assassinat fut profonde, car ce fut seulement à la nuit qu'on osa

(1) LAUTARD, ouvr. cité. T. I. p. 424.
(2) Id. T. I. p. 425.
(3) Sans doute Louvet Pierre.

relever le cadavre de cette innocente victime des fureurs politiques. Que dire de ce volontaire de dix-neuf ans, Toussaint Blanc, assailli par douze compagnons du Soleil, sur le chemin dit des Princes et tué par eux à coups de baïonnette (1 nivôse an III, 21 décembre 1794), et de ce soldat assassiné le 27 germinal an IV (16 avril 1795) sur ce même chemin des Princes, et de cet anonyme tué sur le Cours d'un coup qui avait coupé la moelle épinière et les os du col « ce qui, lisons-nous, non sans surprise, dans le procès-verbal (1), était plus que suffisant pour causer la mort ? » Le 26 floréal (15 mai) Jean Bani et Vallon, deux cordonniers, étaient attaqués et égorgés sur le chemin de Notre-Dame de la Garde. « Ce dernier, lisons-nous dans le procès-verbal relatif à ce meurtre, avait le visage fendu jusqu'aux oreilles, un autre coup de sabre sur la main gauche lui avait coupé le pouce et le reste de la main jusqu'au petit doigt, et sur le chapeau divers coups de sabre. » Le 10 prairial (11 mai) dans une pinède près de la Viste, on trouvera deux cadavres, dont l'un criblé de coups qui lui ont enlevé une partie du crâne, et l'autre avec une blessure d'arme à feu sur la tête et une autre faite avec une arme tranchante sur la partie supérieure de l'omoplate. Trois jours plus tard, le 13 prairial (1er juin), ce sera le tour du cafetier François Julien tué dans la rue des Capucines, le 27 (15 juin), du cribleur François Ripert et de Louis Julien, dit Severan. Ce dernier avait reçu sept blessures, dont quatre mortelles, et le magistrat chargé de l'instruction, le juge de paix Preyre, était obligé d'avouer son impuissance à retrouver les coupables. « J'ai vainement fait tout ce qui dépendait de moi, écrivait-il, pour découvrir et poursuivre les auteurs jusqu'alors inconnus de cet assassinat ».

Ce triste aveu nous le retrouvons pour ainsi dire dans tous les procès-verbaux de cette époque. Un caporal de la garnison est tué d'un coup de fusil à quinze pas d'une patrouille de dragons où se trouvait le commandant de la place, et on ne parvient pas

(1) Extrait des procès-verbaux de la justice de paix du 4e et du 5e arrondissement de Marseille.

arrêter l'assassin, car personne n'ose dénoncer le coupable, et juge de paix lui-même refuse de dresser un procès-verbal. Il rencontra même un magistrat, le procureur syndic du district, abriel, qui, dans un rapport adressé le 2 prairial an III 21 mai 1795) au procureur général du département siégeant à ix, excusait presque les assassins, et appellerait volontiers la indicte publique sur ces abominables Jacobins, qui ne méritent ue des châtiments. « Nous avons à gémir, écrit-il, sur des ctes de violence qui se sont commis sans doute, mais si les erroristes et les buveurs de sang qui se voient à l'agonie ne evaient pas une tête aussi altière et ne cherchaient pas, sous les rétextes les plus insidieux, à nous agiter en tous sens pour nous ésunir et nous perdre, le citoyen tranquille, paisible et soumis la loi ne se verrait pas forcé de purger le sol de la République e ses ennemis les plus déclarés. » Que l'on ne croie pas surtout ue ces étranges magistrats formaient une exception : de l'aveu es écrivains royalistes eux-mêmes (1), « les autorités influenées par la crainte, dominées par l'esprit de vengeance et omplices de tant d'attentats, enveloppaient dans des procéures criminelles les malheureux que les meurtriers avaient pargnés. »

Il y avait pourtant alors à Marseille des représentants du gouernement central, investis de pouvoirs extraordinaires, et qui uraient dû ne pas autoriser par leur faiblesse de pareilles turpiudes : c'étaient les membres de la Convention envoyés en nission. Mais, disons-le à leur honte, ils exécutèrent leur nandat de bien piètre façon. Trois d'entre eux surtout se signaèrent par leur incroyable laisser aller, ou plutôt se déshonoèrent par de honteuses compromissions. Le plus coupable de es trois représentants de la nation paraît avoir été Cadroy, Paul les Landes). Ce membre de la Convention appartenait, il est rai, au parti modéré. Il avait sans doute voté contre Louis XVI, on pas la mort, mais seulement la détention. Il s'était en même mps opposé à l'appel, et ce vote complexe donnait la mesure

(1) Lautard, ouv. cité, t. i, p. 410.

de son caractère. On a voulu plus tard faire de lui un assassin, mais ce n'était qu'un médiocre, ou plutôt un pusillanime qu'entraîna la fatalité des circonstances. Jean Expert (de l'Ariège), qu'on lui avait adjoint, était un obscur régicide, qui n'eut d'autre souci que de s'effacer derrière son collègue, mais il fut aussi coupable que lui, puisqu'il s'associa à toutes ses décisions. Quant à Chambon (1), il flottait irrésolu entre des convictions opposées, tantôt penchant vers les mesures de rigueur, tantôt, au contraire, inclinant vers la clémence. Il eut le grand tort de ne pas user de son autorité pour maintenir l'ordre au moment où le Midi était ensanglanté par de mystérieux assassinats. Sur lui, par conséquent, comme sur ses collègues doit retomber la responsabilité des odieux massacres qu'il nous reste à raconter.

Le premier de ces massacres eut pour théâtre la ville d'Aix. Les prisons de cette ville étaient tristement célèbres en Provence par leur malpropreté, leur insalubrité et aussi par les mauvais traitements dont les geôliers abreuvaient leurs hôtes temporaires. Lucien Bonaparte, qui fut quelque temps un de ces prisonniers, a raconté dans ses Mémoires (2) les souffrances qu'il y endura. En 1797, Ricard, président de l'Administration centrale du département des Bouches-du-Rhône, eut la curiosité de les visiter, et son rapport contient des détails navrants. Ce rapport constate des habitudes invétérées et se trouve vrai, par conséquent, en 1795 comme en 1797. « Depuis plusieurs années on n'a donné aucun linge, aucun caban, aucune paillasse, ni aucune couverture aux prisonniers. Le plus grand nombre de ces infortunés n'a cessé de garder sur le corps le même linge et les mêmes habits qu'ils avaient sur eux lors de leur entrée dans cette maison, quoique la détention de beaucoup d'entre eux date de plusieurs années. Ce linge et ces habits, que leur destruction a fait disparaître en partie, ne présentent plus que des lambeaux qui laissent presque à nu le corps livide de ces hommes, et qui

(1) Il y eut trois Chambon à la Convention : Chambon, Aubin, de la Corrèze ; Chambon, Joseph, des Pyrénées Orientales, et Chambon, Latour, du Gard. C'est du troisième qu'il s'agit ici.

(2) Lucien Bonaparte, Mémoires ; édit. Yung, t. I, p. 120, s. q.

infects et tout couverts d'animaux dévorants... Dans cet de privation de tout vêtement, la plupart d'entre eux sont gés de passer les nuits et presque toute la journée dans des iots situés au rez-de-chaussée, dont plusieurs n'ont aucune imunication avec l'air extérieur et n'ont reçu dans leur einte aucune lueur de jour depuis leur construction... La part ne subsistent depuis plusieurs années qu'avec un peu de ı et d'eau. La souffrance qu'ils éprouvent à la suite de leur lité, de la fraîcheur du pavé qui leur sert de lit et de l'insuffi-ce de leur nourriture occasionne parmi eux le dévelop-ıent d'une maladie connue sous le nom de fièvre des prisons, les moissonne de la manière la plus effrayante. J'ai vu dans .e maison de malheureux malades n'ayant pas même une che à leur usage pour contenir l'eau dont leurs camarades ratchissaient leurs lèvres, et ces derniers obligés de se servir ır cet objet d'une tuile cassée sur laquelle ils pouvaient à ne transporter quelques gouttes d'eau. Le dirai-je ? La misère si grande que les prisonniers cachent, autant qu'ils le peuvent, nort de leurs camarades pour avoir leur ration de pain, pré-ınt une légère augmentation de nourriture au danger de fection affreuse que répandait ces corps morts !... Et pour-t la plus grande partie de ces prisonniers n'a pas été ıdamnée, et la loi les présume innocents puisqu'ils n'ont pas jugés. »

'est dans cette geôle infecte et pêle-mêle avec des détenus de it commun, qu'avaient été entassés de nombreux prisonniers itiques. Ils y attendaient leur jugement, ajourné par les len-rs systématiques du tribunal criminel.Certes la plupart d'en-eux ne méritaient aucun intérêt. Ils s'étaient (1) compromis · leurs excès à l'époque de la Terreur. Quelques-uns d'entre ι étaient même des égorgeurs notoires. Trois femmes, la ud, surnommée la Cavale, la Fassy (2) et la Boude, véritables

l) Le nom de tous les prisonniers se trouve dans le dossier de l'affaire, servé aux archives du Palais de Justice d'Aix. Liasses 153 (189 pièces), *bis* (230 pièces) et 102 (482 pages).

!) La Fassy venait d'être condamnée par le tribunal militaire à douze ans fers, 14 avril 1793 « pour des discours incendiaires et dénonciateurs. »

furies pourvoyeuses de la guillotine, faisaient partie de ce triste ramassis : mais leur arrestation à tous était arbitraire, et d'ailleurs ils étaient sous la sauvegarde de la loi. Il n'eut été que convenable de les traiter, sinon avec bienveillance, au moins avec humanité. Or on ne se contenta pas de les soumettre au honteux régime que l'on sait : on les mit brutalement à mort. Ils auraient pu être condamnés : on en fit des victimes. Au lieu d'une exécution, on eut un massacre. Aussi bien les prisonniers d'Aix s'attendaient au pire traitement. Ils n'ignoraient pas les colères déchaînées et les ressentiments inassouvis. Deux d'entre eux étaient déjà tombés frappés à mort, lorsqu'on les conduisait en prison. Le 7 floréal an III (26 avrtl 1795) Frégier père et Frégier fils avaient été assassinés sur la route de Marseille à Aix et l'escorte qui les accompagnait avait été violemment dispersée. Les coupables appartenaient à l'une de ces bandes royalistes, qui s'organisaient alors dans toutes les villes du Midi, mais on ne sut pas, ou plutôt on ne voulut pas les retrouver. Le représentant Chambon lança, il est vrai, une proclamation retentissante contre les assassins (9 floréal, 28 avril) : « Considérant que l'honnêteté s'indigne de pareils excès, qu'il est important de les réprimer et d'en connaître les auteurs, afin qu'ils soient livrés à la justice, enjoint à l'accusateur public du département des Bouches-du-Rhône, siégeant à Aix, sous sa responsabilité, de faire toutes les poursuites et perquisitions nécessaires pour découvrir les auteurs et complices de l'attentat commis sur la personne de Frégier père et fils. » Ce n'étaient là que de vaines paroles. L'instruction de cette affaire ne fut jamais sérieuse, et les assassins demeurèrent introuvables. Ainsi que le constatait quelques semaines plus tard, l'accusateur public d'Aix, Casimir Constans (1), il ne pouvait ni dresser de procès-verbal, ni lancer de mandat d'amener, car on ne reconnaissait jamais personne. « Les citoyens appelés à déposer se replient sur eux-mêmes. Personne ne veut rien savoir. Nul n'en donne même des détails. Moins encore ose-t-on nommer les coupables. Les repré-

(1) Rapport adressé au représentant Fréron.

sentants du peuple sentent comme moi que le moment n'est pas venu de recueillir la preuve d'un délit aussi atroce, car tous les mouvements que je me suis donné ont été inutiles. » Et il ajoutait, non sans amertume : « J'ai fait mon devoir, mais était-ce à moi à donner aux témoins le courage qui leur manquait, et à ordonner des mesures répressives autres que celles ordonnées par la loi ? »

L'assassinat des deux Frégier n'était que le sanglant prélude, et en quelque sorte l'annonce de scènes plus atroces encore. Le 21 floréal (10 mai 1795), au matin, une bande d'énergumènes marseillais, commandés par un aventurier mal famé, Auguste Garnier, s'engageait sur le grand chemin de Marseille à Aix, poussant des cris et annonçant à tout venant qu'ils allaient à Aix, égorger les sans-culottes prisonniers, dont la longanimité des juges faisait prévoir l'acquittement. On remarquait parmi eux un jeune homme, costumé en hussard, Astrevigne, dont le père, négociant en céréales, était une des victimes de la Terreur. Cet Astrevigne était un bon vivant, mais exalté et qui croyait peut-être remplir un devoir en vengeant son père. A ses côtés se signalaient par l'exubérance de leurs gestes et leurs furibondes rodomontades un certain Paillet, dit le Dragon, le berger Maurel, et autres gens de sac et de corde, comme on en rencontre dans toutes les grandes villes, prêts à toutes les besognes et à tous les crimes, Pellard (1), Bouvas, Deleuze, Piston, Lafond, Féraud et autres bandits dont l'histoire oublieuse a par hasard conservé les noms. Comme ils ne s'avançaient que lentement, sans doute avec de fréquentes stations aux cabarets de la route, on fut prévenu à Aix de leur prochaine arrivée. On aurait donc eu le temps nécessaire pour se prémunir contre cette odieuse agression.

La Municipalité se réunit, en effet, comme le constate le registre des délibérations de la commune à la date du 23 floréal (12 mai) : « La Commission a reçu avis que, d'un moment à

(1) Pellard était un courtier de commerce qui avait déjà été jeté en prison comme suspect de royalisme, puis avait été relâché, mais avait gardé de son arrestation une rancune inexpiable.

l'autre, il arrivait en cette commune nombre de personnes armées, et que c'était leur projet d'attaquer le lendemain les prisonniers de Marseille, qui étaient en jugement au tribunal criminel du département, et pendant qu'ils seraient traduits de la maison de justice au lieu des séances du tribunal. » Il eut été par conséquent facile de s'opposer à l'entrée en ville de ces bandits, ou de protéger les prisonniers. On se contenta de convoquer quelques compagnies de soldats destinés à renforcer l'escorte ordinaire des prisonniers. C'était vraiment s'exposer aux pires aventures, étant donné la surexcitation des esprits et l'audace des agresseurs. Cette impéritie ne cachait-elle pas plutôt de sinistres sous-entendus ?

Garnier et ses complices furent autrement actifs. Ils s'entendirent pendant la nuit avec tous les malandrins de la région qui grossirent leurs rangs, et se réunirent en plein cours Mirabeau, au centre de la ville, ne cachant pas leurs sinistres desseins, et s'apprêtant à saisir la première occasion pour se ruer sur les infortunés, dont ils avaient juré la mort. Il eût été de la plus élémentaire prudence de garder les prisonniers en sûreté, et, au besoin, de renforcer la garde autour d'eux. On commit une première faute en les amenant, comme d'habitude, au palais de justice. Il est vrai que des commissaires, ceints de leur écharpe, les escortaient, mais leur vue exaspéra les bandits qui se pressaient autour d'eux, les accablaient d'injures et de menaces, et déjà lançaient contre eux des pierres. Au lieu de les disperser, les officiers municipaux eurent le tort de parlementer avec eux, et, quand ils se présentèrent tumultueusement à l'hôtel de ville, exigeant des armes, et proférant des hurlements de mort, il était déjà trop tard pour les arrêter. En un clin d'œil, le corps de garde est forcé. Deux canons qui se trouvaient dans la cour sont saisis. Les rares soldats qui essaient de résister sont bousculés et frappés, et bientôt les portes de la prison sont forcées et le massacre commence. La commission municipale fait alors battre la générale et sonner le tocsin, mais les bourgeois apeurés ne savent que se claquemurer et ne bougent pas. On envoya des exprès à Chambon et à Cadroy, alors en tournée, mais vraiment

n'était-il pas bien tard ! Pendant ce temps, les égorgeurs opéraient tranquillement. Ce fut une véritable boucherie. Trente et un prisonniers furent massacrés dont les trois femmes. L'une d'elles, la Fassy, allaitait un enfant de trois mois. Un des prisonniers, l'ex-juge Lefèvre, fut non seulement assassiné, mais encore mutilé. Le pseudo-hussard Astrevigne s'acharna contre ce malheureux. Il avait sans doute quelque vengeance particulière à exercer.

Le premier devoir des officiers municipaux était de s'interposer ; ils laissèrent faire et se contentèrent de protester. Voici ce que nous lisons dans le procès-verbal de leurs délibérations : « Après nous être convaincus que notre présence était absolument inutile, et que nous ne pouvions agir ni rester sans compromettre l'autorité, nous nous sommes retirés, et, par les mêmes motifs, nous avons donné l'ordre de faire retirer les troupes de ligne. » Ils donnaient ainsi toute licence aux assassins, et par cette coupable faiblesse devenaient leurs complices. Il est vrai que bientôt ils se rendirent compte de la faute qu'ils avaient commise et essayèrent de l'atténuer. Voici leur rapport sur ces scènes odieuses adressé aux administrateurs du département : « C'est avec le cœur navré de la douleur la plus profonde que nous croyons devoir vous rendre compte des excès et des crimes dont notre ville est souillée et qui viennent de se renouveler aujourd'hui même, malgré tous les efforts que nous avons faits pour en arrêter le cours. Dans l'espace d'un mois, nos prisons, malheureusement placées hors la ville, ont été forcés cinq fois pendant la nuit, et huit personnes accusées ou déjà condamnées à des peines afflictives ont été les victimes de la méchanceté de quelques agitateurs qui cherchent à répandre la terreur dans tous les esprits et d'un plus grand nombre d'autres qu'ils ont égarés en leur persuadant d'un côté que la justice criminelle est tout à la fois trop lente dans sa marche et trop douce dans ses peines, et de l'autre que le peuple, étant souverain, avait le droit de se faire justice lui-même et de punir ceux qu'il croit être coupable. »

Malgré l'horreur du massacre qui venait d'ensanglanter la ville d'Aix, on commençait à s'habituer à ces procédés de justice

sommaire. Bientôt se produisit une nouvelle scène de désordre, qui entraîna encore la mort d'un prisonnier. Voici comment le Conseil municipal rendit compte de cette seconde exécution : « Aujourd'hui même, six accusés devant le tribunal de police correctionnelle étaient ramenés en prison sous une escorte de la garde nationale, lorsqu'un très grand nombre de femmes, attroupées dans une rue de traverse, se sont subitement jetées sur la garde nationale et ont enlevé un prisonnier accusé de viol et d'avoir communiqué à deux filles violées une maladie vénérienne devenue très dangereuse, et à l'aide de plusieurs hommes qui étaient parmi elles, l'ont pendu à un réverbère. Plusieurs de nous s'occupaient dans ce moment des affaires de la commune dans la salle des séances du Conseil général. On est venu leur donner l'avis de ce nouveau crime. Ils sont partis sur le champ, revêtus de leurs écharpes, pour dissiper le rassemblement et sauver la vie à ce misérable s'il en était encore temps, mais ils n'ont pu donner que des secours inutiles : il n'était déjà plus. »

Quelques jours plus tard, le 16 prairial (4 juin 1795), nouvel attentat ou du moins nouvelle insulte à la justice. Un brigadier de gendarmerie conduisait à Aix, sous escorte, une troupe de trente-six prévenus d'émigration, lorsqu'une bande nombreuse se porta à sa rencontre. Voici les termes de son rapport, en date du 25 prairial : « Nous avons vu venir une foule d'hommes armés de sabres et de bâtons, et ils nous ont demandé où nous allions. Nous leur avons répondu que nous allions à Aix conduire des émigrés. Alors ils nous ont dit que nous pouvions nous retirer, et environ deux cents hommes nous ont enlevé nos dits prévenus d'émigration. Nous avons été obligés de céder à la force majeure, n'étant que huit d'escorte. » Non seulement cette impudente bravade resta impunie, mais encore les magistrats chargés de la répression eurent la faiblesse de suspendre l'action de la justice, en se déclarant impuissants à l'exercer. Voici le piteux rapport qu'adressèrent à l'autorité compétente les membres du tribunal criminel d'Aix : « Nous avons cru ne pouvoir continuer la procédure dont l'instruction était presque terminée vis-à-vis du seul prévenu qui est resté dans les prisons. Nous ne savons même s

l'effervescence, nous devons tenir l'audience pendant lęs six ırs qui nous restent pour arriver à la fin de la session. » ıant à l'accusateur public, Casimir Constans, bien qu'il se soit nté d'avoir fait tout son devoir, il est obligé de reconnaître n impuissance et de se déclarer sans force et sans moyens ur trouver les coupables : « Je n'ai rien négligé pour assurer droits de la justice et pour faire punir les coupables des ands crimes que j'ai en horreur, de quelque masque qu'ils se uvrent, de quelque dehors de vertu qu'ils se parent, et que i poursuivis avec une activité sans pareille, lorsque des euves m'ont été données et lorsqu'il m'a été possible d'en cueillir. »

L'accusateur public se vantait; les massacreurs d'Aix étaient bien connus que, revenus à Marseille, ils célébraient publiement leurs hideux exploits et annonçaient qu'ils allaient ntôt les renouveler. Quelques-uns d'entre eux avaient même npudence de se parer des dépouilles de leurs victimes. L'un ux, Bonvas, se vantait d'avoir coupé les oreilles d'une des nmes égorgées, la Fassy. Il les portait dans une boîte et les hibait volontiers à ses amis. N'eut-il pas le triste courage de pposer à son mari, prisonnier comme elle l'avait été et égalent menacé de mort, de les lui montrer ! Se croyant assurés de npunité et forts de la connivence des autorités, les assassins talaient effrontément dans les rues et dans tous les endroits blics, et, bien que la masse des honnêtes gens fût indignée, ils ofitaient de la stupeur ou plutôt de la lâcheté générale pour mposer par la terreur. Le plus déplorable fut que leur exemple vint contagieux. Tarascon après Aix fut ensanglanté par un assacre, dont le retentissement provoqua de nouvelles scènes us odieuses encore. Tant il est vrai que le crime appelle le ime et qu'il n'est pas de folie qui se communique plus aisément que la folie sanguinaire !

II

A Tarascon, dans le vieux château de la reine Jeanne, avaient été enfermés de nombreux suspects jacobins compromis par leurs excès, ou républicains décidés à de prochaines vengeances par leurs discours, ou même par les fonctions qu'ils avaient occupées. Les royalistes de Tarascon, organisés en bandes comme les Compagnons du Soleil et très probablement affiliés à eux, formèrent le projet de les égorger en masse. Dans la nuit du 5 au 6 prairial (24 à 25 mai 1795), deux à trois cents Tarasconais soutenus par des royalistes venus des villages voisins et même de Marseille, se portèrent à l'improviste devant le château. Ils avaient eu soin de se déguiser ou du moins de se défigurer en se noircissant la figure. Les volontaires qui formaient la garnison du château essayèrent de résister, mais la porte fut bientôt enfoncée et la garde réduite à l'impuissance. L'inspecteur de la prison qui protestait fut saisi et gardé à vue, et le massacre commença. Tous les prisonniers des cachots numéros 2 et 3 furent égorgés, et leurs cadavres, palpitants encore, traînés par les pieds, portés sur la terrasse, et, du haut des créneaux, jetés dans le Rhône (1). Vingt-deux prisonniers, dont deux femmes, furent ainsi massacrés ; ils n'avaient commis d'autre crime que d'être suspects de terrorisme.

Pendant ce temps, le tocsin sonnait en ville. Avertis par le sergent de garde, Honoré Patron, qui avait réussi à s'échapper, les officiers municipaux Louis Anoz et Pierre Grasset-Tamagnon, revêtus de leurs écharpes, avaient couru au château, mais il était déjà trop tard. Ainsi qu'ils l'exposèrent dans leur rapport, « nous avons tout de suite parcouru, avec le chef de poste, les diverses chambres des détenus, et nous avons trouvé les deux chambres numéro 2 et 3 ouvertes, n'y ayant dans celles-ci que des lits sans un seul prisonnier », et ils ajoutent, avec une naïveté qui ressemble à de l'inconscience : « quoique nous ne puissions pas l'assurer, nous avons tout lieu de croire qu'ils ont

(1) Rapport du lieutenant Pélissier.

:é tués et tout de suite jetés dans le Rhône qui baigne les murs u fort, ainsi que nous avons pu en juger par les traces de sang ue nous avons vues en deux endroits différents. » Ces timides ıunicipaux reculaient devant l'expression de la vérité, Ils 'osaient accuser personne. Ils croiraient volontiers à un accient. Ils ont même déjà des paroles d'excuses pour les assasins : « La Municipalité crut qu'une résistance de sa part aurait ieut-être exaspéré les esprits au point de se porter à de plus ;rands excès. Elle ne s'attendait cependant pas à cet acte d'inhuıanité et de vengeance. » Quant aux administrateurs du district le Tarascon, ils sont plus indulgents encore pour les assassins. ls expliquent leur conduite par l'exaspération des esprits au ıujet de la nouvelle qu'on venait d'apprendre de la révolte de Toulon, et n'ont pas un mot de pitié à l'endroit des victimes (contre lesquelles on était indigné. » Ils trouvent même des paroles de louange pour les officiers municipaux qui ont fait :out leur devoir, « considérant que les membres de cette admiıistration, témoins de ce malheur, ont témoigné leur zèle et leur ımour de l'humanité par leur empressement à se rendre au :hâteau. » Sans doute, à leur arrivée, « le coup était fait et les actieux s'étaient retirés, mais l'égorgemeut s'était borné à la erte de vingt-quatre prisonniers ! » Ces étranges administraeurs trouvaient sans doute que la perte n'était pas suffisante, et, omme l'écrivait un royaliste de l'époque, Lautard. ils eussent référé qu'on « eût écrasé quelques chenilles de plus. » Triste poque vraiment que celle où le sens des mots se modifie au ré des passions politiques, et où les crimes les plus avérés eviennent presque des actions banales !

Ainsi encouragés par ceux-là même qui auraient dû les mainenir dans le respect des lois, les Tarasconais méditèrent un ouveau massacre. Les scènes lamentables qui eurent lieu à larseille et que nous exposerons en leur temps, les encouragèent dans leurs résolutions. Cette fois, les officiers municipaux rent leur devoir. A la première nouvelle qu'un attroupement ıenaçant se formait dans la nuit du 2 messidor an II (20 juin 795), ils accoururent de leurs personnes et s'efforcèrent de ras-

surer les prisonniers ; mais ceux-ci s'étaient barricadés, et ils répondirent à leur sommation par un refus catégorique d'ouvrir les portes. Les municipaux Pierre Alone, Jacques Morand et Jean Drujon sont obligés, dans leur rapport, d'avouer leur déconvenue : « Nous serions entrés dans le fort pour visiter s'il n'y avait personne de caché, pour exécuter le projet sur lequel la Municipalité avait des craintes, et, après avoir visité le fort, n'ayant rien trouvé qui annonçât le projet, nous nous sommes portés aux chambres des détenus que nous avons invités de nous ouvrir pour les rassurer, mais ils ont été opiniâtres à rester enfermés. » Certes, cette défiance n'est pas flatteuse pour les représentants de l'autorité, mais elle était justifiée, et les administrateurs du district, dans leur rapport au Directoire (6 messidor an III, 24 juin 1795), sont obligés de constater que les prisonniers étaient fondés à se mettre ainsi sur leurs gardes. « Nous vous déclarons avec douleur que tous nos efforts et toutes les mesures prises pour garantir les détenus de toute insulte ont été inutiles. Nos craintes pour ceux qui restent subsistent encore. »

Dans une ville voisine, à Toulon, il n'y eut pas de massacres, mais ils furent remplacés par des exécutions en masse qui ressemblent singulièrement à des assassinats juridiques. Les Toulonnais s'étaient de tout temps signalés par l'exagération de leurs sentiments révolutionnaires. Lorsque les soldats de la Convention eurent repris sur les Anglais et les Espagnols la ville que leur avait livrée la trahison des royalistes, la réaction Jacobine fut complète et Toulon resta un des foyers les plus ardents du républicanisme le plus exalté. La chute de Robespierre y fut considérée comme un malheur public, et, pendant que les villes du Midi penchaient ouvertement vers la contre-révolution, les Toulonnais restaient attachés à leurs convictions et résolus à les défendre. Deux députés du Var, Escudier, ex-juge de paix à Toulon, et Charbonnier, ex-premier commis aux comptes des vivres de la marine, se trouvaient alors en congé dans la ville. Ils profitèrent de leur séjour pour exciter les passions et réussirent si bien dans cette œuvre néfaste que les sans-

culottes leurs amis, sous prétexte d'appliquer la loi, égorgèrent sans jugement onze malheureux prévenus d'émigration. A cette nouvelle les forcenés du parti s'empressèrent de faire cause commune avec les égorgeurs. Ceux des Jacobins marseillais qui s'étaient compromis par leurs excès et sentaient que la situation devenait pour eux dangereuse quittèrent alors leur ville et cherchèrent un refuge à Toulon. L'arrivée de ces recrues augmenta l'effervescence. Les ouvriers de l'arsenal endoctrinés par eux pillèrent les magasins d'armes, et les matelots de l'escadre s'armèrent en tumulte, annonçant leur intention de marcher sur Marseille afin de réduire les royalistes et d'empêcher une Restauration qu'ils redoutaient. Un membre de la Convention, Brunel, de l'Hérault, était alors en mission à Toulon. On le força, le pistolet sur la gorge, à signer la mise en liberté de plusieurs détenus. Il le fit, mais, désespéré de sa faiblesse, il se brûla la cervelle (8 prairial, 27 mai 1795). Son collègue Nion (de la Charente-Inférieure) essaya de le remplacer. Saisi par une foule en délire, traîné par les cheveux et accablé de coups, il allait périr, quand une patrouille réussit à le dégager et lui permit de chercher un refuge sur un des vaisseaux de la flotte. Aussitôt l'émeute se déchaîne dans les rues, et, lorsque les autres membres de la Convention qui se trouvaient alors à Toulon, Guérin, Poultier et Chiappe, s'efforcent de la calmer, ils sont arrêtés et jetés en prison. Seul Chiappe réussit à s'échapper avec quelques amis, mais il est obligé de mettre le sabre à la main,et de se frayer un passage à travers les insurgés. Les fonctionnaires épouvantés se cachent ou s'enfuient. Toulon appartient à l'anarchie.

A cette nouvelle l'émoi fut considérable à Marseille. Le représentant Chambon prit aussitôt l'arrêté suivant : « Considérant qu'il paraît certain que les ennemis de la patrie, réfugiés à Toulon de diverses parties de la République, sont en révolte contre les autorités légitimes, ont attenté aux propriétés nationales en s'emparant des armes qui étaient à l'arsenal, qu'ils travaillent à égorger les citoyens, à les provoquer contre la représentation nationale, qu'ils menacent de se porter sur les

campagnes voisines et jusque sur Marseille pour égorger les citoyens restés dans leurs communes en vertu des dernières lois bienfaisantes de la Convention nationale, et tous ceux qui ne manifesteraient pas des sentiments montagnards ; considérant qu'il est instant de prendre les mesures propres à empêcher les malveillants de ce département d'aller augmenter le nombre des révoltés à Toulon... » non seulement les visites domiciliaires, mais aussi de nombreuses arrestations sont ordonnées. De véritables listes de suspects sont de nouveau dressées, car il est dit dans l'arrêté que « toutes les municipalités des Bouches-du-Rhône et du Var, sont autorisées à s'assurer de toutes les personnes qui, depuis le 9 thermidor, auraient manifesté le désir de voir renaître le système de terreur et de sang justement proscrit et abhorré. » En même temps est ordonnée la levée en masse des volontaires, et les Compagnons du Soleil profitent de l'occasion pour parader au grand jour et réclamer des armes.

Chambon ne fut pas le seul à organiser contre Toulon cette levée de boucliers. La municipalité de Marseille se signala par son empressement à concourir au rétablissement de l'ordre. Non seulement elle approuva toutes les mesures prises par Chambon et s'y associa dans la mesure de ses moyens (1), mais encore elle envoya à la Convention une adresse où la violence de la forme le dispute à l'odieux du fond, car elle voue la cité rebelle à l'extermination et appelle contre elle toutes les rigueurs de la loi. Voici les principaux, passages de cette philippique enragée : « Toulon a levé l'étendard de la révolte. Brunel vient d'y périr. L'hydre du Terrorisme paraît renaître de ses cendres Il darde sa langue empoisonnée contre vous. Plus de demi-mesures. Le peuple vous remet sa massue. Frappez, représentants. Le coup qui doit anéantir l'anarchie et ses sectateurs évitera des torrents de sang à la France. » Dans leur emportement réactionnaire, les municipaux marseillais n'hésitaient pas à provoquer des mesures extraordinaires et déclaraient

(1) Proclamation de la municipalité relative à l'envoi de volontaires (4 prairial, 23 mai 1795).

nettement qu'elles étaient imposées par les circonstances. « Le peuple de Marseille, écrivent-ils, veut faire une Révolution en la purgeant de ce qu'elle a d'impur. La voix de ses magistrats contient à peine son juste ressentiment. Il n'a pu se calmer que par la promesse que bientôt des tribunaux feraient appesantir le glaive de la loi sur des têtes coupables. C'est son vœu bien prononcé que nous vous manifestons. Hâtez-vous, législateurs, faites éclater la justice nationale, si vous ne voulez pas que la vengeance particulière la prévienne. Hâtez-vous à établir quelque tribunal compétent des délits des Terroristes buveurs de sang, ou à investir de ce pouvoir celui pour les militaires établi dans cette commune, si vous voulez ne devoir qu'à la loi une vengeance méritée. »

Cet appel aux mauvaises passions ne fut que trop entendu. Pendant que les Jacobins marseillais, éperdus (1), cherchaient un asile dans les villages voisins, ou s'enfuyaient jusqu'à Paris, les royalistes, encouragés par la connivence ou plutôt par la complicité des autorités, se répandaient dans les rues, et arrêtaient sans mandat tous ceux que leur conduite passée signalait à leur défiance. Les cachots du fort Saint-Jean regorgèrent bientôt de prisonniers. On les entassa au hasard, mal traités, mal nourris, dans une promiscuité dégradante, et les geôliers ne se privèrent pas de leur annoncer de promptes exécutions. Pendant ce temps Chambon courait à Aix, où lui avaient donné rendez-vous Cadroy qui arrivait d'Avignon, et l'ex-girondin Isnard, un échappé du 31 mai, furieux déclamateur, qui venait de Tarascon. Tous les trois s'occupèrent d'organiser la résistance et de diriger contre Toulon des forces accablantes. Sur leurs ordres, le général Pacthod (2), commandant à Marseille, mit aussitôt en campagne deux régiments de cavalerie de la garnison connus par leurs sentiments réactionnaires ; les anciens hussards de Berchiny et de Royal-Pologne. Plusieurs compagnies d'artillerie

(1) Quelques royalistes, saisis de pitié, consentirent à les cacher. Ainsi Lautard reçut dans sa bastide de Saint-Antoine le menuisier Mary, constructeur et réparateur de la guillotine, et sa femme, la tricoteuse.

(2) Il avait été nommé le 14 germinal an III (3 avril 1795).

leur furent adjointes. En même temps qu'eux marchèrent deux bataillons de la garde nationale de Marseille avec les commandants Chaillan et Gilly, et un bataillon d'Aix, tous les trois disciplinés et résolus. En outre, de toutes les communes voisines furent envoyées des compagnies de volontaires, et, comme de juste, les compagnies du Soleil grossirent l'effectif. Toutes ces troupes étaient à tour de rôle passées en revue et endoctrinées par les représentants. Ce fut même à cette occasion qu'Isnard prononça une parole qui eût un grand retentissement, et qu'on lui reprocha plus tard. Il était alors à Aix, et, suivant son habitude, pérorait, avec de grands gestes, du haut d'un balcon « Mes amis, s'écria-t-il, si les armes vous manquent, déterrez les ossements de vos pères, et servez-vous en pour exterminer les brigands ! »

Sur ces entrefaites on apprit que la Convention venait de triompher à Paris d'une violente insurrection. Les bandes Jacobines avaient reparu, précédées d'une armée de tricoteuses. Elles avaient envahi la salle des séances, égorgé le représentant Féraud qui essayait de les contenir, et soumis l'assemblée à de déplorables outrages. (1 prairial, 20 mai 1795). Les membres de la Convention avaient été un moment forcés, malgré la belle attitude de leur président Boissy-d'Anglas, d'organiser un gouvernement provisoire. Ils avaient enfin été délivrés par la force armée, et s'étaient vengés de leur impuissance momentanée en redoublant de vigueur contre le parti vaincu. Le moment parut favorable aux représentants envoyés en mission dans le Midi pour réprimer l'insurrection menaçante de Toulon. Le général Pacthod reçut l'ordre d'entrer en campagne. Il ne rencontra aucune résistance. Arrivé à Cuges, il apprit que des bandes sans cohésion l'attendaient au passage du Beausset, mais elles avaient tellement conscience de leur infériorité qu'elles avaient dépêché en avant un parlementaire, le chirurgien Briançon. Cet infortuné, contrairement au droit des gens, fut aussitôt saisi et mis à mort, ainsi que le trompette qui l'accompagnait, et la tuerie commença. A vrai dire il n'y eut pas d'engagement. L'infanterie n'eut que la peine, arrivés au Brûlat, de disperser la cohue ma

armée qui obstruait la route, puis la cavalerie se mit à la poursuite des fuyards qu'elle sabra sans pitié. Au Beausset elle s'empara d'un canon chargé à mitraille, placé en travers de la route, mais qui n'avait pas été déchargé. Les vainqueurs s'installèrent au Beausset, mais ils s'y livrèrent à de tels excès, surtout le bataillon Marseillais du commandant Chaillan, que Pacthod fut obligé de les faire camper en plein air, et qu'il se hâta de ramener à Marseille le gros de ses forces. Isnard, Chambon et Guérin rentrèrent avec lui. Cadroy s'était porté à sa rencontre et l'accabla de compliments. Le président de la municipalité, Lemée, l'attendait à la porte de Rome, une branche de laurier à la main, et lui fit un compliment emphatique. Cette victoire n'était pourtant pas bien brillante. Les seuls trophées en étaient de nombreux prisonniers, arrêtés au hasard ou sur de vagues indications, et que Pacthod ramenait avec lui. Sans doute on comptait parmi eux des personnages compromis par leurs actes passés, Emmanuel du Beausset, un prêtre défroqué, Chonpré maître ès-arts, ancien compagnon d'Albitte, et factotum de Maignet, le docteur Paris, d'Arles, ancien président du département, mais la plupart des prisonniers étaient des ouvriers ou des paysans ramassés sur la grand'route ou victimes de dénonciations. Ils avaient été fort maltraités en chemin. Quelques-uns d'entre eux, blessés on épuisés de fatigue, faillirent être massacrés en plein champ, près d'Aubagne. Les Compagnons du Soleil qui les escortaient les accablaient d'injures. On remarqua un des massacreurs des prisons d'Aix, Pellard, (1), qui s'était porté à leur rencontre, et réclamait en les désignant avec son sabre deux des prisonniers qu'il voulait égorger sur place. A grand peine la troupe réussit-elle à les dégager. Ils ne devaient rien gagner à ces ménagements, car on les enferma au fort Saint-Jean, où ils furent brutalisés et même privés de nourriture. C'était comme l'annonce du sort tragique qui leur était réservé. En effet, dès le 4 messidor (22 juin 1795), Peillon et Joseph Suffren étaient condamnés à mort. Le 23 (11

(1) Déposition de Mallet, tailleur d'habits.

juillet) treize d'entre eux; Mathieu, Munier, Brun, Loubat, Nivon, Rigaud, Belfort, Tour, Mistral, Gaze, Delaunay, Raynaud et Tête, étaient fusillés à la plaine Saint-Michel. Le surlendemain (13 juillet) c'était le tour d'Antoine Fournier, de Barry, Antoine Coulon, Pierre Coulon, Barra, Dalmas, Marquant, Joubert, Pierre Décugis, Antoine Eynaud, Jean Eynaud, Armenture, Barri, Saint-Paul et Bouchereau; le 29 (17 juillet) J. Bellant, Foullet, Fauret, Pierre Bertrand, Courtin, Charles Lebas, Laroque, Joseph Giraud et Jacques Serre. Le 4 thermidor (22 juillet) François Canelle, Manori, Mathieu Nicolas, Boursier, Nolbeina, J.-B. Gourdon, augmentaient la funeste liste. Jean Pierre était seul acquitté, mais à condition de subir trois mois de détention, et d'assister à l'exécution de ses camarades. Trois jours plus tard, le 7 thermidor (25 juillet), Roumi et Pecoult tombaient encore victimes des passions réactionnaires. Tous moururent avec courage, et ils furent au moins exécutés après un semblant de procédure et avec les apparences de la justice. Il n'allait pas en être de même pour leurs camarades, qui furent massacrés, et avec d'odieux raffinements de cruauté, dans la prison même, où ils auraient dû trouver sécurité et protection.

III

Le fort Saint-Jean dresse encore aujourd'hui, à l'entrée du port de Marseille, ses épais bastions que signalent au loin une massive tour carrée et une svelte lanterne de construction génoise. Depuis l'époque de Louis XIV, l'extérieur de la vieille citadelle n'a guère été modifié, et, tel on peut l'étudier dans les gravures ou les tableaux de marine du XVIII[e] siècle, tel on le retrouve dans nos modernes photographies ; mais, à l'intérieur, de profondes modifications ont, à diverses reprises, transformé l'état des lieux. C'est un enchevêtrement étrange de cours et de couloirs, de cachots et de souterrains, de casernes et de jardinets. Comme les archives militaires ont été pendant longtemps fort mal tenues, il est difficile de décrire le fort Saint-Jean

qu'il existait à l'époque où y furent entassés et les prisonniers de Toulon et les suspects de Marseille. Ils nous suffira de rappeler que l'entrée principale se trouvait à peu près en face de l'église Saint-Laurent. On voit encore dans le mur la trace du pont-levis qui jadis faisait communiquer le fort avec la ville. Ce pont conduisait directement à deux cours et à un passage souterrain dans lesquels avaient été ménagés divers cachots (1), ceux que les mémoires du temps désignent sous les numéros 1, 2 et 3. Dans la seconde cour s'ouvraient à droite les cachots 4 et 5, et, dans le corridor voûté qui menait à la place d'armes et aux casernes, à droite les cachots 7 et 8 et à gauche le cachot 6, réservé aux condamnés à mort. Sur divers autres points avaient été dispersées d'autres salles réservées aux détenus. La plus affreuse de ces geôles était le cachot numéro 15. Voici comment a décrivait un prisonnier royaliste qui y fut transféré en 1797, Clastre d'Aix (2) : « de l'entrée au fond on comptait vingt-cinq pieds de profondeur et chaque marche pour y descendre était d'environ un pied de haut. La plus basse marche manquait, de sorte qu'il fallait faire un saut pour tomber sur le sol, et bien souvent s'appuyer sur le voisin ou prendre son élan pour monter les premières pierres de cet escalier. De jour nulle part ! e l'air que par une des arrêtes de la voûte perdue dans son élé-tion ! Aussi étions-nous comme dans une tombe. Jour et nuit us avions quatre chandelles allumées. Rondes fréquentes ndant la nuit. Il fallait se lever toutes les deux heures et les chetiers marchaient sur les matelas et les draps avec leurs ls imprégnés de boue. » On avait entassé au hasard dans ces hots infects les victimes désignées aux fureurs royalistes, et s y étaient fort maltraitées, exposées à l'humidité du sol qui

Voir procès-verbal de la description et situation des cachots 7, 8 et 9 du aint-Jean à Marseille, servant dans l'affaire Bonifay et Jean Barry es de la Cour d'appel d'Aix) et surtout le procès-verbal de la visite du int-Jean par M. Laurans, directeur du jury, 4 frimaire an V, 24 novem-5 (archives de la Cour d'appel d'Aix). Un plan des cachots est annexé à ès-verbaux.

relation de Clastre est insérée dans l'ouvrage de LAUTARD, t. III, 51.

pourrissait tout, rongées par la vermine, et par surcroît, à peine nourries (1).

Depuis germinal an III (mars-avril 1795) le commandant du fort se nommait Pagès. Il n'avait que trente ans. C'était un bon soldat, mais un partisan déterminé de la réaction. Il fut, par sa coupable faiblesse, le principal auteur du massacre. Son adjudant, Levavasseur, sortait également des rangs, mais il n'avait en fait de conviction que l'amour de l'argent, et paraissait disposé à toutes les besognes, même les plus louches (2). Le secrétaire Manoly était au contraire un royaliste sincère, qui devait pousser le fanatisme jusqu'au crime. La garnison avait longtemps été formée par des soldats républicains, des Parisiens, du bataillon des Gravilliers, mais, dégoûtés de la réaction royale, ils avaient demandé leur changement, et on s'était empressé d'accéder à leurs désirs. Ils avaient été remplacés par des soldats peu sûrs, conscrits ou déserteurs. Ils avaient surtout cédé la place aux volontaires royalistes et particulièrement aux Compagnons du Soleil, dont le capitaine, Roubin était l'ami de Pagès et l'honorait de ses fréquentes visites au fort Saint-Jean. Ce Roubin était un personnage dangereux. Sa tête, ainsi que l'écrivait un royaliste Lautard (3), « était un fourneau d'où sortait un torrent de paroles enflammées ». C'est lui qui fut le principal auteur du massacre, lui qui le prépara et en assura le succès. Il devait d'ailleurs prendre une part effective à l'égorgement. Sur lui par conséquent doit retomber la principale responsabilité de ce sinistre évènement.

Les prisonniers avaient été jetés pêle mêle dans les cachots. Ils y furent très mal traités, sans les égards qu'on accorde même aux condamnés de droit commun, et pourtant ils n'étaient

(1) Voir le dossier de l'affaire, conservé au archives de la Cour d'appel d'Aix.

(2) Nous avons retrouvé dans le dossier de l'affaire une lettre fort compromettante, en date du 25 nivôse an IV (15 janvier 1790), adressée par Levavasseur à Pagès : « ne pouvant aller moi-même ce matin te voir, je t'écris pour te prier de me prêter 2.000 francs en assignats. Tu m'obligerais beaucoup si tu pouvais les donner au porteur du présent. Je te rembourserai ces deux mille livres dans trois ou quatre jours. J'attends de toi ce service, qui m'est indispensablement essentiel. »

(3) LAUTARD, ouv. cité, t. II, p. 15.

détenus que par mesure arbitraire et n'avaient encore subi aucun jugement. En même temps qu'eux et à côté d'eux, mais surveillés avec moins de rigueur et traités avec plus de considération, étaient enfermés deux des fils du duc d'Orléans, Philippe Égalité, les ducs de Montpensier et de Beaujolais. Depuis que leur père avait été arraché de son cachot pour être guillotiné à Paris, ces deux jeunes hommes s'attendaient à être traînés devant le tribunal révolutionnaire, et à subir le dernier supplice. Au neuf thermidor, ils avaient espéré des jours meilleurs, mais ils n'avaient pas été remis en liberté et la Convention continuait à les garder comme de précieux otages. L'un d'eux, Montpensier, a écrit ses Mémoires (1), ou du moins il existe des Mémoires qui portent son nom et qui certainement ont été inspirés par lui. Il assista, ainsi que son frère, aux scènes lugubres qui nous restent à raconter. Il faillit même être enveloppé dans la catastrophe et son témoignage est des plus précieux. Ce n'est pas qu'il ait eu à se louer du voisinage des prisonniers. « Les Jacobins, a-t-il écrit, dont le nombre augmentait journellement dans le fort, et particulièrement ceux qu'on avait enfermés sous clef, étaient comme de vrais tigres. Lorsque nous passions près de leurs grilles, ils ne manquaient jamais de vomir mille injures contre nous, notre famille et tous les ci-devant pour lesquels ils prétendaient avoir été beaucoup trop doux quand ils avaient eu le pouvoir en mains. » Certes, nous ne chercherons pas à justifier cet acharnement contre des jeunes gens, dont l'innocence était indéniable, mais, d'un autre côté, ces Jacobins n'étaient-ils pas jusqu'à un certain point excusables, quand, faisant retour sur eux-mêmes, ils songeaient à l'illégalité de leur arrestation et aux mauvais traitements dont on les abreuvait ?

L'un d'entre eux, et non le moins important, le docteur Paris d'Arles, ex-président du département des Bouches-du-Rhône, était accusé (1) « de diverses motions faites à la Société populaire pendant la Révolution », mais il n'avait trempé dans aucune des

(1) La première édition, *Ma captivité de quarante-trois mois*, a été publiée en 1824. Deuxième édition dans la collection Barrière (mémoire du XVIIIe siècle). Une nouvelle édition a paru en 1907. Édit. Lenôtre.

mesures sanglantes de la Terreur. Il eut l'heureuse chance d'échapper au massacre et fut plus tard appelé comme témoin au procès de Pagès. Sa déposition est navrante. Bousculé, frappé même par les geôliers, il ne pouvait sortir de son cachot avant neuf heures du matin pour vider les baquets d'eaux sales qui répandaient des odeurs nauséabondes, et encore lui était-il défendu de parler en chemin. Défense de communiquer avec qui que ce soit! Défense d'écrire! Un jour, et sans exhiber d'ordre, Manoly vient le chercher et le transfère à la grande Tour. Quinze jours plus tard, on le jette avec quatorze de ses compagnons d'infortune au cachot numéro 8, à trente-six pieds sous terre, vrai sépulcre rempli d'araignées, de scorpions et de cloportes, d'où on est obligé, pour les installer, d'extraire des tas de fumier, puis on les fait revenir à leur premier cachot, toujours sans ordre de transfert et sous une escorte de Compagnons du Soleil qui les accablent d'injures et leur annoncent leur prochain égorgement. A peine installés, ils reçoivent la visite de Pagès qui les fait fouiller et leur enlève ciseaux et couteaux disant que « c'était nécessaire, crainte que, dans un moment de désespoir occasionné par quelque événement qui pouvait arriver nous nous portassions nous-mêmes à nous détruire. » On leur avait déjà enlevé chaises et pliants, jusqu'aux cordes de leurs paillasses. On profita de l'occasion pour ne leur laisser que ce qu'ils avaient sur le corps. C'était une spoliation qu'on ne prenait même pas la peine de déguiser.

Un autre témoin qui échappa également au massacre, François Ferry, logeur, rue Longue-des-Capucins, fit une déposition analogue. Quand on le conduisit au fort Saint-Jean, Pagès lui demanda s'il était bien le père de Ferry, alors réfugié en Suisse, et, sur sa réponse affirmative, « ah! le scélérat! s'écria le commandant. S'il était ici! Si nous pouvions le tenir! » — « Mais c'est un bon républicain. » — « Taisez-vous. Vous êtes deux scélérats! » Il est aussitôt brutalement fouillé et jeté au cachot numéro 7 avec quarante-neuf autres prévenus. Dès lors, c'est une

(1) Rapport de Fréron.

:cession d'outrages, de coups, même de blessures, car les mpagnons du Soleil qui montent la garde s'amusent à leur ıcer des pierres, et, pour insulter à leur misères, chantent ıtôt le *Réveil du Peuple* et tantôt le *De Profondis*.

Martin Duffey, officier de santé, rue du Chauffoir, île 289, pose que « la nomination de Pagès fut le commencement des uffrances et des persécutions qu'éprouvaient les détenus. Ils ırent le temps de se convaincre qu'il était sinon le provocateur :s assassinats, du moins le tolérateur passif. » A peine installé ı fort, le commandant avait fait une tournée d'inspection en ›mpagnie de Roubin et autres compagnons du Soleil, et « au eu d'apaiser les têtes exaltées de ces scélérats, il souriait aux ısultes que prodiguaient aux prisonniers ces insulteurs à gages. » 'est lui qui empêcha toute correspondance avec l'extérieur, lui ıi fit enlever tous les meubles qui, tant bien que mal, garnisıient les cachots, et força les détenus à coucher par terre et ıns l'obscurité.

Le chapelier Cadroy, rue d'Aubagne, est, en entrant au fort, 3 prairial, 1 juin) dépouillé de tout ce qu'il possède et jeté au ıchot « avec prière de dire son confiteor, car il n'a plus longmps à vivre ! ». Le lendemain Pagès le rencontre occupé à der son baquet. Il se jette aussitôt sur lui à coups de plat de ıbre, en criant : « En voilà un ! Il ne faut pas qu'il nous :happe ! » Gaillard, garde du magasin des subsistances, demeunt à Marseille, rue des Châtaigniers, avait été arrêté le 27 floal (16 mai) par ordre du représentant Chambon, et sans motif ıtre que celui de sûreté générale. Il fut mis au secret le plus goureux, déshabillé brutalemeut en présence de Pagès qui :mportait contre lui à d'horribles menaces et dépouillé de tout : qu'il possédait. Dépositions analogues de Cayol Richaud :meurant rue Cannebière, du charron Thomas Mauron (de aint-Rémy), de Ruat, Carry aîné, Roux dit Picaplan, Chalpuis, aserre, Gontheil, Delahaye, Maurice, Sicard cadet, Caillo, du endarme Aubert. Ils s'accordent dans leurs plaintes contre 'agès et surtout contre le secrétaire Manoly qui, vraiment, busait de sa situation pour insulter, et même pour frapper les

prisonniers. « C'est ici l'auberge de la Montagne, s'écriait-il (1), où nous avons toute sorte de plaisir. J'en aurai un bien plus grand lorsqu'il s'agira du jour où nous aurons exterminé les patriotes. » Ce même Manoly s'amusait tantôt à jeter des pierres aux détenus (2), tantôt à passer son sabre à travers les guichets (3) et témoignait bruyamment sa satisfaction quand il le retirait ensanglanté. C'est lui qui, sensible aux petits profits, avait grand soin de confisquer et de garder par devers lui les montres, les bijoux et l'argent qu'il saisissait sur les prévenus (4). Il n'épargnait même pas les femmes. Ainsi Gabrielle Tissier fut dépouillée de tout ce qu'elle possédait comme linge, comme argent et comme bijoux (5). Pagès, au lieu d'interdire ces turpitudes, les encourageait par sa présence. « Je déclare, dépose la fille Cocluche, que ledit Pagès a autorisé le vol et l'assassinat à diverses époques dans les visites qu'il venait faire dans les cachots. Il donnait carte blanche aux assassins pour nous voler et nous assassiner. » (6) Il avait même le triste courage de répondre aux plaintes par des ricanements. « Il souriait aux menaces » déposera plus tard Louis Maury. « Il riait à ces horreurs », déposera Barthélemy cadet. Singulière façon de comprendre ses devoirs et de s'acquitter de son mandat (7) !

Les mauvais traitements sont donc avérés. La préméditation du massacre ne l'est pas moins. Elle résulte de trois faits qui n'ont jamais été démentis : la présence au fort Saint-Jean de la Compagnie du Soleil et son attitude vis-à-vis des prisonniers, le jeûne forcée auquel ils furent soumis, et, ce qu'il y a de plus grave, le creusement anticipé de leur tombe.

Roubin et ses acolytes étaient, en effet, les familiers du château. Ils y entraient et en sortaient à toute heure du jour et de la

(1) Déposition Sicard.
(2) Déposition Cayol Richaud.
(3) Déposition Carry cadet.
(4) Déposition Picard, Ripert, Valaque.
(5) Déposition Gabrielle Tissier.
(6) Témoignage confirmé par les dépositions Astiers, Hermil, Joseph Roman, Maryan, Joseph Clément, Gallet, Lafuste, Simonnet, Mauron.
(7) Cf. Déposition Duffey.

nuit, et circulaient à leur aise dans les couloirs, hurlant à tue-tête, par manière de dérision, le *Réveil du Peuple*, et menaçant les prisonniers de prochaines vengeances. « Les Compagnons du Soleil, lisons-nous dans les Mémoires du duc de Montpensier, composés de jeunes gens dont les parents avaient été sacrifiés par les Jacobins, se croyaient autorisés à venger leur mort par le meurtre de tous ceux de ces misérables qu'ils pourraient trouver. Souvent, lorsqu'ils en rencontraient qu'on menait en prison, ils se faisaient jour à travers ceux qui les gardaient, et les accablaient de coups de sabre. Ils disaient en outre que, si on ne s'empressait pas de faire justice des sabreurs qu'on tenait en prison, ils se chargeraient eux-mêmes de ce soin. » Le détenu Cayol Richaud dépose qu'il les voyait chaque jour entrer au fort. Il a reconnu Roubin, Ally, Allègre, Laroche, Vernet, Bon, et un émigré royaliste Barbaroux. Pagès non seulement les accueillait avec plaisir, mais encore prenait la peine de leur commander l'exercice. Il les chargeait en outre de l'escorte des prisonniers, toutes les fois qu'on les transférait d'un cachot à un autre, et ils remplissaient ce mandat avec une véritable férocité. « Ils les injuriaient, leur donnaient des coups et leur annonçaient que leur mort était prochaine » (1). « Ils paraissaient plutôt nos bourreaux que nos gardes. De temps à autre... ils nous annonçaient notre mort prochaine. Nous les entendions dire entre eux pendant que nous passions : je me réserve celui-là pour le jour du travail ! » (2). « Je puis dire, ajoute un troisième, Louis Maury, que, toutes les fois que Pagès est venu nous faire des visites, il était accompagné des soldats du Soleil, armés de sabres et de pistolets, qui menaçaient de nous assassiner en sa présence. » — « Cela ne finira pas par des chansons, répétait souvent l'un d'eux, Bétemps. Scélérats, vous allez avoir beau jeu. Les innocents iront au moins aux galères et les coupables seront pendus. » C'était surtout Roubin qui descendait dans les cachots. Il annonça aux détenus les massacres d'Aix et de Tarascon, et les menaça

(1) Déposition Cayol Richaud.
(2) Déposition du docteur Paris.

d'un sort pareil (1). Quant à Manoly il avait pris la précaution, pour être plus sûr de n'épargner personne, d'enfermer dans des cachots spéciaux les républicains les plus compromis, ce qui d'ailleurs les sauva, car ils purent résister (2). Manoly avait même songé à disposer des sentinelles à tous les endroits où les détenus avaient des chances de se sauver, et jusque sur les toits (3), et il leur avait donné l'ordre de faire feu sans sommation sur tous les fuyards.

Les royalistes ne cachaient donc pas leurs intentions et les détenus étaient dûment avertis du sort qui les menaçait. Comme ces détenus étaient nombreux, que plusieurs d'entre eux étaient résolus, et qu'il fallait s'attendre à une résistance désespérée, on recourut pour les affaiblir à une odieuse mesure. On a déjà vu qu'ils avaient été réduits à se contenter d'infectes paillasses, et que, privés de tout siège, ils n'avaient pour s'asseoir qu'un pavé humide. C'était une première fatigue qu'on leur imposait. Ne s'avisa-t-on pas encore de les faire jeûner, ou plutôt de les mettre au pain et à l'eau ! Non seulement on les empêcha de recevoir des vivres de l'extérieur (4), mais on les mit à la ration, et quelle ration ! Sous prétexte de connivence avec les insurgés de Toulon, Pagès leur annonça brusquement que, tant que les insurgés ne seraient pas vaincus, ils seraient réduits au pain et à l'eau, et ces ordres impitoyables furent strictement exécutés (5). Les malades eux-mêmes ne furent pas exemptés de cette mesure draconienne. Voici l'odieux billet que répondit Pagès à une demande qu'on lui avait adressée en faveur d'un malade, Peyre (6). « Citoyen, je viens de recevoir votre lettre. Je suis fâché de ne pouvoir accéder à votre demande, mais il m'est expressément défendu, par un arrêté du représentant du peuple,

(1) Déposition Paris.
(2) Déposition Piquart, Ripert, Valaque.
(3) Déposition Paris et Toulouzan fils.
(4) Déposition Gaillard.
(5) Dépositions Ferry, Paris, Ruat, Carry aîné, Roux, Sicard, etc.
(6) Ce billet se trouve dans le dossier du procès intenté à Pagès. Il fut écrit le 15 prairial (3 juin), deux jours avant le massacre.

de laisser passer aucuns vivres aux prisonniers, et je ne fais qu'obéir aux ordres qu'on me donne. »

Si au moins on avait donné aux détenus du pain en quantité suffisante, mais on ne leur distribuait que ce qui était nécessaire pour les empêcher de mourir de faim. Un jour l'un d'entre eux, le charron Mauron, se plaignait à Pagès. « Scélérat ! lui répondit ce dernier, dans quelques jours tu n'auras plus besoin de pain ! » Lorsque plus tard il fut traduit en justice, on lui reprocha cette odieuse mesure de la famine préventive. Il n'essaya pas de la nier, mais chercha à se disculper en prétendant qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres du représentant Chambon. Il produisit en effet un ordre de service, en date du 2 prairial (21 mai), et que voici dans sa crudité : « Les circonstances présentes et les avis qui me sont donnés que les prisonniers détenus au fort Jean, comme prévenus d'assassinats, de pillages et de vexation, maintiennent des relations extérieures, qui peuvent devenir très dangereuses à la sûreté publique, je te prescris jusqu'à nouvel ordre de ne laisser approcher personne des prisonniers confiés à ta garde, sous quelque prétexte qu'on puisse alléguer, pas même pour cause de leur entretien et nourriture, te chargeant expressément d'y pourvoir, fallut-il les réduire au pain et à l'eau jusqu'à la reprise de Toulon. » Ce billet, écrit tout entier de la main de Chambon figure encore dans le dossier du procès de Pagès, conservé aux archives du palais de justice d'Aix. Son authenticité est donc incontestable. Pagès eut peut-être le tort d'exécuter trop rigoureusement sa consigne, mais c'est sur Chambon que retombe la responsabilité de l'initiative. Vraiment les représentants du peuple s'abaissaient alors à de tristes besognes, et l'histoire vengeresse ne peut que flétrir leur conduite.

Aussi bien Chambon paraît ne pas avoir été le seul coupable en cette circonstance. Le détenu Martin Duffey déposa plus tard que, le 15 prairial (3 juin), il avait entendu Cadroy dire à Pagès : « prenez tous vos moyens pour assurer votre responsabilité, et pour que ces coquins n'échappent pas ! »

(1) Déposition Paris.

C'est ce même Cadroy qui, montrant à Pagès un des puits auxquels s'abreuvaient les détenus, lui aurait dit : « dans quelques jours les montagnards ne boiront plus l'eau de ce puits ! » On croyait aussi qu'ils ne mangeraient plus de pain, car on avait eu la précaution d'ordonner au boulanger de ne pas cuire de pain pour la journée du 18 prairial, « parce que le plan était de tout égorger ! » Le massacre était donc soigneusement préparé, et ceux qui, par leurs fonctions, auraient dû se constituer les protecteurs des prisonniers, étaient les premiers à le désirer et à le préméditer !

Voici qui, mieux encore, prouvera la préméditation. Pagès s'attendait si bien à un prochain massacre que non seulement il aurait fait répandre de la paille dans les souterrains qui conduisaient aux cachots, sans doute pour cacher le sang des victimes, mais encore qu'il avait fait creuser leurs fosses à l'avance. « Trois semaines avant le 17 prairial, déposera le docteur Paris, il fut préparé des fosses avec de la chaux vive dans l'intérieur des infirmeries au Lazaret de Marseille. On a travaillé continuellement à ces fosses pendant trois semaines pour enterrer les prisonniers massacrés, et la plupart de ceux qui périrent ont été effectivement ensevelis dans ces fosses. » Pagès, lors du procès qu'on lui intenta, prétendit qu'il ne savait pas où on avait enterré les victimes, mais cette ignorance n'est-elle pas à tout le moins singulière ? D'ailleurs a-t-on jamais nié qu'on ait creusé des fosses plusieurs jours à l'avance, et à qui étaient-elles destinées, sinon aux malheureux, dont les jours, dont les heures étaient comptées ?

A Marseille, on se doutait tellement d'un prochain massacre que, dès le 3 prairial (22 mai), la Municipalité crut devoir faire un appel au calme et à la clémence. Elle s'adressa à la population par la voie d'une affiche. « Le sang n'a-t-il pas assez coulé ? L'anarchie n'a-t-elle pas assez désolé nos villes et nos campagnes ? La statue de la Loi n'a-t-elle pas été assez longtemps couverte d'un voile funèbre ? Nous avons comme vous, des regrets à former, des larmes à sécher, des pertes à réparer et des plaies à cicatriser, mais il est temps que les vengeances par-

ticulières aient un terme et que les animosités se taisent. Le glaive de la justice est suspendu sur toutes les têtes criminelles. Tous les hommes qui ont trafiqué avec tant d'impudeur du sang et de la fortune publique seront punis. Aucun coupable n'échappera à la vindicte des lois. Reposez-vous sur l'énergie et la sagesse de vos magistrats. Ils veillent pour votre bonheur.... Les formes de la Justice sont lentes, il est vrai, mais elles seront toujours sévères vis-à-vis des coupables. Déjà, par une mesure sage, vigoureuse, et déterminée par les circonstances, plusieurs sont arrêtés. Ils seront livrés au glaive de la loi, mais les innocents seront discernés. En conséquence nous vous invitons, au nom de l'humanité, de la patrie et de la loi, de rester calmes et de ne pas perdre de vue que, si vous avez acquis votre liberté, vous ne pouvez conserver cette précieuse conquête que par votre modération, vos vertus civiques et votre respect religieux pour la loi. »

A ces sages exhortations qui resteront l'honneur de celui qui les a signées, Barry aîné, et du général Pacthod qui, en sa qualité de commandant de l'état de siège, en autorisa l'impression et l'affichage, les Compagnons du Soleil allaient donner le plus éclatant démenti et ternir par un affreux massacre ces vertus municipales, auxquelles leurs administrateurs faisaient un vain appel. Le 17 prairial an III (5 juin 1795), le jour même où Pacthod revenait de Toulon avec les troupes victorieuses aux échauffourées de Cuges et de Beausset, Roubin donnait rendez-vous à sa bande à l'un des cafés du Cours, près de la place Marones, le café Français, qui devint plus tard le café Blondin, puis le café des Beaux-Arts. Il était environ trois heures de l'après-midi. La bande envahit aussitôt la Cannebière, et, par les quais, se rua à l'assaut du fort Saint-Jean. On connaît à Marseille le nom de ces forcenés. Plusieurs d'entre eux ont figuré dans des procès criminels. D'autres ont été désignés, en toutes lettres, dans divers ouvrages, mais, par je ne sais quel scrupule, on n'a jamais osé donner la liste complète des assassins. Le moment est venu de dire la vérité, toute la vérité. Nous ne voulons certes froisser personne, et nous respectons toutes les

convictions, mais nous croyons à la justice immanente des choses, et, puisque les royalistes de Marseille n'ont pas hésité à tremper leurs bras dans le sang, qu'ils soient punis à leur tour et que leurs noms soient livrés à la publicité !

Nous avons trouvé à la Bibliothèque de Marseille (1), dans un manuscrit tiré des papiers Bory, et dans un ordre parfait, la liste récapitulative des assassins, avec détails à l'appui et indication de références. Nous ne pouvons que nous reporter à ce document, dont l'authenticité paraît indéniable. Cette liste n'est pourtant pas complète. Il faut la grossir de certains noms qui retentirent fâcheusement lors du procès criminel qu'on intenta aux massacreurs. Ajoutons enfin que quelques uns des coupables parvinrent à se dérober. On peut néanmoins fixer approximativement à cent vingt le nombre de ceux qui participèrent à cette horrible exécution.

L'imprimeur Destaing était le principal organisateur de la bande, mais il en avait laissé le commandement apparent au jeune Roubin, dont les principaux lieutenants étaient le capitaine au long cours Escudier, le négociant Bubaton, les trois frères Toussaint, Victor et Charles Laure, et le fameux Pellard. Ce Pellard mérite une mention spéciale. C'était un courtier qui poussait jusqu'au fanatisme son exaltation royaliste. Il avait déjà fait partie des égorgeurs des prisons d'Aix et n'avait pas craint de revêtir pour la circonstance un uniforme de hussard. Il avait également fait partie des volontaires qui avaient marché contre les Toulonnais insurgés, et s'était signalé par sa brutalité envers les prisonniers, particulièrement contre Reybaud, directeur de la manufacture d'armes et contre un certain Cayol, qu'il poursuivait de sa haine. Ne l'avait-on pas entendu s'écrier : « Lâches que vous êtes ! Vous souffrez que ces assassins existent encore. Vous verrez que ces coquins de terroristes vous traineront encore à l'échafaud. Vivent les enfants de Lyon qui se débarrassent chaque jour de ces buveurs de sang ! » Joignant l'action au précepte, il avait roué de coups le détenu Joseph

(1) Bibliothèque municipale, I.b. 40.

Martel, et se portant de sa personne au fort Saint-Jean, il avait fait placer un canon en face de la porte du cachot numéro neuf en disant: « Nous emploierons tous les moyens pour qu'il n'échappe aucun de ces scélérats. » Telle était la bête fauve qui allait se livrer à d'autres excès plus détestables encore !

On est tout étonné de trouver dans la bande des hommes qui, par leur éducation ou leur profession, auraient dû reculer devant une manifestation de ce genre. Ils appartenaient aux classes aisées, à ce qu'on nommait alors la bourgeoisie : deux avocats notaires Seytres et Magnan, un clerc d'avoué Jourdan (1), l'ex-commissaire de police, sans doute un révoqué, Sicard, le raffineur de sucre Massot, l'instituteur Dejean (2), un ancien gendarme Audibert, trois capitaines marins Ami et les frères Guion. les orfèvres Rey et Reymond, le peseur de commerce Fey, le pharmacien Escaillon, trois droguistes Porte, Porry et Laponte, et les courtiers ou négociants Varèse, Hesse, Revertegat et Piston. Les perruquiers qui se targuaient de royalisme auraient cru manquer à leurs devoirs s'ils ne s'étaient fait inscrire dans la Compagnie du Soleil : aussi en signale-t-on plusieurs, Reponty, André Savage, Célestin Savage. On signale également des maçons Gentil, Andrivet, Revertegat, Rémusat, Rolland, Richard (3), surnommé Beau-Soleil ; des menuisiers Allègre, Brémond, Durand ; le jardinier Fabre ; les portefaix Marion et Astier. Ce sont en général des ouvriers aisés et même des bourgeois de condition moyenne : les marchands d'huile Senès et Franc, le fabricant de pipes Favre, le marchand de coton Gras, le fabricant de savons Rampal, les chapeliers Rancurel, Ourdon. Demoulin, le marchand drapier Payan, le matelassier Rouchon, le serrurier Poussel, des cafetiers ou restaurateurs les deux Sacoman, Natte, André Conte, Ally surnommé l'Egyptien, des caissiers ou commis Delestrade, Deleuze, Guion, Lesselier,

(1) Il reparaitra en 1815. Il passe pour avoir participé au meurtre d'Anglès voir Gaffarel. *Les massacres de Marseille en 1815* (*Revue de la Révolution*, 1906.)

(2) Dejean mourra en 1845, prieur des Pénitents de Saint-Lazare.

(3) Il devait encore lors des massacres de 1815, jouer un triste rôle.

c'est-à-dire des hommes qui, par leur profession, auraient dû rester tranquilles et ne pas descendre dans la rue, qui forment la masse principale des égorgeurs.

Citons encore un énergumène, le jeune Astrevigne, que nous avons déjà vu à Aix déployer sa sanglante activité, les tanneurs Louis et Barthélemy Blanc, le boulanger Guiraud, le cordonnier Benet, les ferblantiers Carbonnel et Vincent, le peintre Vernet et le quincaillier Noseda.

Dans la liste figurent également un certain Pène, qualifié comme emploi social de chevalier d'industrie, et qui, sans doute, méritait cette qualification ; Chabaud, ex-suisse à la Major, peut-être réduit à la misère et exaspéré par la privation de sa place, le petit Louiset véritable bravo qui allait pendant de longues années encore exercer à Marseilte sa lucrative profession, Duteil, un professionnel du crime qui arrivait le jour même de Lyon et ne voulait pas perdre l'occasion de tremper dans un nouveau massacre, et un tas de gens de sac et de corde, dont l'unique profession était de se vendre au plus offrant, André, Barrigue, Barthélemy, Benoît, Tronc, Thibaud, Bonvas, Roche, du Palais, Ledragon dit Legrand, Brunet dit la Morue, Cayol dit Esperit, Barbe, Colosse aîné et Colosse cadet, Saisset, Give, Izouard, Pujolle, Melon, Mataliau et cinq ou six inconnus qui ne jugèrent pas à propos de se faire connaître. Aucun d'eux n'exerçait de profession avouable, puisqu'ils n'en avouaient pas, mais ils auraient vendu leurs services aux Républicains comme ils les vendirent aux Royalistes. La tradition veut que parmi ces anonymes se cachât sous un déguisement un officier de la garnison. Ce sont ces brigands qui compromettent les meilleures causes, et dont les partis ont grand tort de se servir, car ils les déshonorent par leurs excès. Nous n'aurions garde d'oublier dans cette sinistre énumération les auxiliaires inattendus que les égorgeurs trouvèrent au fort Saint-Jean, le concierge Brocard, le guichetier Joseph, le secrétaire Manoly, deux officiers, dont le rôle n'a jamais été nettement défini, le commandant Bétemps et le capitaine de chasseurs Seren, et enfin les deux qui furent peut-être les plus coupables, car ils étaient de conni-

vence avec les égorgeurs, et, par leur coupable faiblesse, autorisèrent tous les crimes, l'adjudant Levavasseur et le commandant Pagès.

Nous connaissons les personnages du drame : voyons-les maintenant à l'œuvre.

Les soldats de garde, surpris par l'attaque imprévue de la bande royaliste, essaient de remonter le pont-levis, mais il était déjà trop tard. Ils saisissent leurs armes, mais ils sont aussitôt débordés. Le concierge Brocard est malmené et jeté dans une geôle. L'adjudant Levavasseur, qui se présente à ces forcenés, est à son tour saisi par eux. Bientôt ils sont maîtres de la place, se gorgent d'eau-de-vie, et s'excitent entre eux à la funèbre besogne. L'attaque était si bien convenue à l'avance que, le jour même du massacre, au matin, une des détenues, Gabrielle Tissier, allant chercher de l'eau, entendit deux personnes qu'elle nomma et le maçon Richard, dit Beausoleil, se demander entre eux : « quand commencerons-nous ? » — « mais vers les cinq ou six heures. Il faut bien nous donner le temps de nous rassembler. » Elle s'aperçut au même moment qu'on apportait du dehors une dame-jeanne d'eau-de-vie, sans doute celle que se partagèrent les assassins avant de commencer le massacre. Et ce fut en effet vers les cinq heures que le sang fut pour la première fois versé.

Le cachot qui s'offrait tout d'abord aux assassins était celui des princes d'Orléans. Montpensier a raconté comment il vit la horde sinistre se ruer dans la cour : « C'était une foule d'hommes armés de sabres et de pistolets, sans uniforme, et la plupart ayant les manches retroussées jusqu'au-dessus des coudes. Il était impossible d'avoir les moindres doutes sur les intentions de ces forcenés et même sur la facilité de l'exécution, puisqu'ils étaient parvenus dans le fort sans que les soldats parussent leur opposer aucune résistance. Il était certain que nous n'étions pas du nombre de ceux auxquels ils en voulaient, mais il était à craindre qu'ivres comme ils l'étaient nous pouvions devenir leurs victimes. Nous nous hâtames en conséquence de nous barricader comme nous pûmes. Broches, chenets, bûches, tables et caisses furent empilés contre la porte. Cette opération à peine

terminée, on frappa à notre porte. Nous ne répondons pas. On redouble en criant : ouvrez, qui que vous soyez. Nous ne voulons pas vous faire de mal. Nous apportons l'adjudant du fort qui se meurt. C'était en effet l'adjudant Levavasseur qui, surpris par cette irruption de gens armés, avait jugé à propos de s'évanouir. Les jeunes princes se décidèrent à ouvrir. « Aussitôt dix à douze jeunes gens, assez bien habillés, mais les manches retroussées et le sabre à la main entrent : « N'êtes-vous pas messieurs d'Orléans ? » Sur notre réponse affirmative, ils nous assurent que, loin d'en vouloir à notre vie, ils la défendraient au contraire si elle était en danger. Ils nous demandèrent de l'eau-de-vie, dont ils ne paraissaient pas avoir besoin. Nous leur offrîmes de l'anisette. Ils s'en versèrent dans des assiettes à soupe, et se retirèrent ensuite, laissant un d'entre eux en sentinelle à notre porte. »

Pendant ce temps, le gros de la troupe s'était mis à l'œuvre. Rejoints par le secrétaire Manoly qui brandissait un sabre et poussait d'horribles imprécations (1), et guidés par le guichetier Joseph, ils s'attaquèrent d'abord à celui des cachots de la seconde cour qui portait le numéro 2. C'était l'ancienne chapelle, la cantine actuelle du fort. La porte fut bientôt enfoncée par Ally l'Egyptien. Les prisonniers essayèrent de résister. L'un d'eux, Martin (d'Allauch) se défendit avec l'énergie du désespoir, mais il tomba percé de coups de sabre, et ses vingt-quatre compagnons furent immolés comme lui. Deux d'entre eux, Xavier Étienne, cultivateur au Castelet et Roux d'Allauch, dit Picaplan, eurent la bonne fortune d'échapper à la mort, car ils feignirent d'être blessés et se laissèrent fouler aux pieds. « En ce moment, lisons-nous dans les Mémoires de Montpensier, nous entendîmes enfoncer à grands coups la porte d'un des cachots de la seconde cour, et bientôt après des cris affreux, des gémissements déchirants, des hurlements de joie. Au bout d'environ vingt minutes que dura cette boucherie, nous entendîmes l'horrible troupe revenir dans la première cour, sur laquelle donnait une de nos fenêtres, et, nous étant rapprochés par un mouvement machinal

(1) Déposition Toulouzan fils.

indéfinissable, nous les vîmes qui s'efforçaient d'enfoncer la porte du cachot numéro 1, qui contenait une vingtaine de prisonniers. » Par bonheur la porte s'ouvrait en dedans et les détenus se barricadèrent si bien qu'après avoir travaillé pendant un quart d'heure les massacreurs l'abandonnèrent après avoir tiré quelques coups de pistolet à travers les barreaux. Ils se vengèrent de leur déconvenue aux cachots numéros 4 et 5, dont tous les prisonniers furent égorgés à l'exception d'Étienne fils et de Sicard jeune, qui se cachèrent sous la paille. Le cachot numéro 7 ne put être enfoncé, mais, au cachot numéro 6, ils trouvèrent ample matière à assouvir leur rage sanguinaire. Manoly avait commencé par lancer son sabre à travers le guichet. Il le retira tout ensanglanté, car il venait de blesser à l'épaule le détenu Fassy. Le cordonnier Reinaud et son gendre Baud, ainsi que Carry, essayèrent de résister. Carry s'était armé d'une hache et faisait le vide autour de lui, mais il fut tué d'un coup de pistolet ainsi que Reinaud, et les assassins eurent le champ libre. C'est là que Pellard se signala par sa fureur. Depuis quelques jours on ne voyait que lui dans les couloirs du fort. Il en voulait surtout au Toulonnais Cayol auquel, à maintes reprises, il avait promit le pire des châtiments. Le jour du massacre on avait entendu quelques-uns (1) de ses complices dire : « ne laissons pas sortir Cayol, car Pellard le réclame et le veut mort ou vif ! » En effet, il s'empara de sa victime, commença par le frapper, puis l'abattit à terre. C'est lui qui, le sabre à la main, bras nus et manches retroussées, criait à tue-tête : « Amenez-nous ici ces gens ! Ce cachot renferme les plus scélérats ! » et, quand il était fatigué de lancer son sabre, il tirait frénétiquement et au hasard des coups de pistolet.

Mis en goût, ou plutôt affolés par ces tueries, les assassins se portèrent alors au cachot numéro 8. Pour aller plus vite en besogne, ils allumèrent de la paille dans les corridors et enfumèrent les détenus. « Allons ! courage ! s'écriait Pellard (2). Ceux

(1) Déposition Joseph Masse, Thoulouse et Madeleine Abel.
(2) Déposition du portefaix Gubian.

là sont foutus. Il ne faut pas qu'il en reste un ! » En effet pas un n'échappa ! Le cachot numéro 9 n'avait pas encore été attaqué. Cette fois on ne se contenta pas de jeter par les soupiraux de la paille mouillée et du soufre enflammé, on amena devant la porte un canon chargé à mitraille. L'énergumène qui y mit le feu, le guichetier Joseph, fut même blessé par le recul de la pièce (1). « Vers les sept heures nous entendîmes un coup de canon et nous sûmes depuis qu'il avait été tiré par les assassins contre le cachot numéro 9, dont les prisonniers, au nombre de plus de trente, furent mitraillés et brûlés. Ils avaient imaginé, pour accélérer leur besogne, suivant leur odieuse expression, de mettre le feu au cachot, après y avoir introduit une grande quantité de paille par les soupiraux. »

A ce moment l'horreur du spectacle dépassait tout ce qu'on peut imaginer. Ce n'était dans tout le fort que cris et gémissements, plaintes émouvantes des blessés et vociférations odieuses des massacreurs, qui, sous la double excitation du sang et de l'eau-de-vie, ressemblaient à des bêtes féroces plutôt qu'à des hommes. Le sang coulait à flot dans les cours, et on commençait à y entasser les cadavres encore chauds. Le tocsin sonnait aux églises voisines, mais le peuple, assemblé dans les rues d'alentour, restait comme hébété par la grandeur du crime. Les assassins restaient les maîtres de la place, et personne encore ne s'était montré pour mettre un terme à ces scènes odieuses.

Que devenaient en effet les commandants du fort Saint-Jean? Nous savons déjà que le secrétaire Manoly, abjurant toute vergogne, s'était joint aux assassins. L'adjudant Levavasseur s'était laissé piteusement renfermer dans le cachot des princes d'Orléans ; mais le commandant Pagès, où était-il ? Pourquoi n'avait-il pas usé de son autorité pour arrêter le massacre? Comment et pourquoi s'acquittait-il si mal du plus élémentaire de ses devoirs? Pagès n'était pas à son poste. Il avait jugé à propos de descendre à Marseille, et d'accepter l'invitation d'un ami. Était-ce pour mieux laisser le champ libre aux Compagnons du

(1) Mémoires de Montpensier.

Soleil, dont il connaissait pourtant les sinistres intentions? Était-ce pour se ménager un alibi, ou plutôt n'était-il pas le complice, très conscient, des Roubin et des Pellard? Lors du procès qu'on lui intenta plus tard, il essaya de se disculper en racontant qu'il dînait en ville le jour du massacre : mais ne connaissait-il pas la situation? Ignorait-il les dangers que couraient les détenus confiés à sa garde? Son devoir le plus strict eut été de ne pas quitter le fort et au contraire de redoubler de surveillance. Sans doute il y retourna, mais seulement sur les six heures du soir, alors que son intervention demeurait inutile. En effet, quand il se présenta au pont-levis, il le trouva fermé! Il dut aborder par mer en escaladant les murailles. Il raconta même qu'il avait été couché en joue par les assassins, qui se jetèrent sur lui, enlevèrent son sabre et le réduisirent à l'impuissance. « Vers six heures, lisons-nous dans les mémoires de Montpensier, le commandant du fort nous fut amené. On ne lui avait laissé que le fourreau de son sabre. Il s'était présenté au pont-levis, et, ne pouvant parvenir à le faire baisser, il avait pris le parti d'escalader la courtine par le fossé. Il jurait, il tempêtait, il reprochait à son adjoint sa pâleur et son effroi. Mieux aurait valu moins de cris et plus de fermeté. » Malgré ses protestations Pagès en effet restera, aux yeux de la postérité, comme responsable en partie de cet odieux massacre.

Il est pourtant un personnage plus coupable encore, le représentant du peuple Cadroy. Sa tenue, pendant toute cette sinistre journée, fut déplorable, ses propos lamentables et ses décisions honteuses. Il avait été le premier averti de ce qui se passait au fort Saint-Jean. Il aurait dû courir sur le théâtre du crime. Or il ne parut aux portes du fort qu'à neuf heures du soir, accompagné de son collègue Isnard, qu'il avait envoyé chercher, et qui, lui du moins, fit son devoir. On trouvera étrange que le général commandant l'état de siège, Pacthod, n'ait pas pris sur lui de voler au secours des infortunés qu'on massacrait, mais il arrivait de Toulon, et on eut soin de ne lui dépêcher aucun exprès. Il était à souper (1) chez le traiteur Autran, en compagnie de

(1) Déposition du capitaine Lecesne.

Lecesne, capitaine des grenadiers du premier bataillon de Loir-et-Cher, qui était arrivé le jour même à Marseille, lorsqu'il fut enfin averti de ce qui se passait. Il se lève aussitôt de table, court chez Cadroy, qui n'avait encore pris aucune disposition, et, malgré sa défense, fait battre la générale. Les grenadiers de Lecesne avaient reçu des billets de logement dans différents quartiers. On finit cependant par les réunir, et tous ensemble arrivent enfin devant la citadelle.

Le pont-levis n'était pas encore abaissé. Isnard et Cadroy sommèrent les égorgeurs de les laisser entrer. On leur répondit par des ricanements (1). « Je me fous des représentants, leur criait-on du haut des murailles. Je brûle la cervelle au premier lâche qui voudra leur obéir. Allons, camarades, à la besogne : nous aurons bientôt terminé. » Quelques soldats de l'armée régulière étaient restés au fort. Profitant de l'éloignement des égorgeurs, il abaissèrent le pont-levis, et les représentants purent enfin entrer. La première cour dans laquelle ils pénétrèrent était pleine de cadavres et on entendait encore les coups de pistolet qui jetaient à terre les détenus du cachot numéro 8. Cadroy, le « spécieux Cadroy », comme l'appela plus tard un des survivants (2), ne sut que balbutier des paroles incohérentes (3) : « Qu'est-ce que c'est que ce bruit ? Est-ce que vous ne pouvez pas faire ce que vous faites en silence ? Cessez ces coups de pistolet. Qu'est-ce donc que ce canon ? Il fait trop de bruit et met l'alarme en ville (4). » Continuant sa marche, il interpelle un des assassins, et s'attire cette sanglante réponse : « Pourquoi me l'avez-vous commandé ? » Il entre alors dans la cantine, où plusieurs des égorgeurs célébraient leur triste victoire en achevant de s'enivrer : « Enfants du Soleil, leur dit-il, je suis à votre tête. Je mourrai avec vous s'il le faut, mais assez, il y en a assez ! » Entouré par ces énergumènes, il perd la tête, et revenant sur ses

(1) Mémoires de Montpensier.
(2) Déposition Martin Duffey.
(3) Rapport d'Uri Bruno, volontaire au premier bataillon de Loir-et-Cher.
(4) Déposition Gaillard.

pas : « Je m'en vais, leur dit-il, faites votre ouvrage ! » Lecesne et ses grenadiers, indignés de cette attitude, essayent alors d'arrêter quelques-uns des massacreurs. Lecesne en prend un de sa main, un petit blond à manches retroussées, et dont les bras étaient couverts de sang. Ses grenadiers en arrêtent quatorze autres, et, dans le premier moment d'exaspération, veulent les passer par les armes, mais le général Pacthod, pris de scrupules, leur fait remarquer qu'il vaut mieux laisser agir la justice et Cadroy qui survient ordonne de les relâcher. Il leur fait même rendre les armes dont les grenadiers les avaient dépouillés, et pousse l'inconscience, avouant ainsi sa complicité, jusqu'à leur dire (1) : « Lâches que vous êtes ! Vous n'avez pas encore fini de venger vos pères et vos parents. Vous avez eu cependant tout le temps qu'il fallait pour cela ! »

Les assassins, en effet, ainsi encouragés, continuèrent leur sinistre besogne. Ils auraient égorgé jusqu'au dernier des détenus, enfoncé les portes des cachots qui tenaient encore, et surtout ils auraient massacré les prisonniers de la Grande Tour, qui étaient les plus compromis du parti révolutionnaire, si le représentant Isnard, saisi de pitié et d'indignation, n'avait donné des ordres péremptoires. Les massacreurs avaient si peu le sentiment de leur indignité qu'ils entrèrent en pourparlers avec lui pour obtenir l'autorisation de continuer. Isnard se trouvait alors dans la chambre des princes d'Orléans et demandait compte à Pagès de sa conduite. La chaleur était accablante. On apporta du vin (2); Isnard le repoussa en criant d'un ton tragique : « C'est du sang ! » Un moment après ils passèrent dans la chambre à côté et s'y enfermèrent avec le commandant. Cinq ou six massacreurs arrivèrent alors tout couverts de sang. « Représentants, dirent-ils, laissez-nous achever. Cela sera bientôt fait, et vous vous en trouverez bien. » — « Misérables, vous nous faites horreur. » — « Nous n'avons fait que venger nos pères, nos frères, nos amis. C'est vous-même qui nous y avez excités. » — « Qu'on arrête ces

(1) Rapport du capitaine Lecesne.
(2) Mémoires de Montpensier.

scélérats! » Ils furent presque aussitôt relâchés, et, comme dernière injure, proposèrent aux grenadiers de Lecesne de partager avec eux les dépouilles des morts (1). On aurait dû les punir pour cette bravade, mais les portes du fort étaient ouvertes. Ils se retirèrent sans être inquiétés, et, quand ils passèrent sous les fenêtres de Cadroy, brandissant leurs armes ensanglantées, les vêtements déchirés par la lutte, escortés par cette lie de la population qu'on retrouve toujours aux époques troublées de l'histoire, ils saluèrent leur triste complice des cris répétés de : « Vive Cadroy! La victoire est à nous! »

Cent sept cadavres jonchaient le sol. De nombreux blessés gisaient abandonnés, et les derniers détenus, barricadés dans leurs cachots et restés sans communication avec l'extérieur, entendaient les cris de joie des égorgeurs, et attendaient, dans toutes les angoisses de la mort, leur prochain supplice. Personne ne venait à leur aide. On ne leur distribuait même ni pain, ni eau. « Après une journée aussi terrible, déposera plus tard le docteur Paris, nous ne vîmes personne pour nous rassurer. On nous laissa dans l'ignorance. Toujours un morne silence est ordonné. Nous allons le lendemain à l'eau vers les quatre heures de l'après-midi. D'un côté nous voyons dans les cours une boucherie affreuse, des cadavres çà et là, et des blessés au milieu de la cour qui invoquaient la mort par des gémissements, n'ayant encore été ni pansés, ni transportés, ni vus même par les chirurgiens. » On ne prit même pas la vulgaire précaution de nettoyer les cachots qui avaient été le théâtre du crime. Au lendemain du massacre François Ferry et quelques autres de ses compagnons, qui avaient réussi à s'échapper par un trou mais avaient été repris, furent transférés dans le cachot numéro huit, encore plein de sang et de lambeaux de chair (2). Dans ce cachot, où dix captifs auraient tenu à grand peine, on en entassa jusqu'à vingt-neuf. Aussi l'un d'entre eux mourut-il étouffé, et tous les autres tombèrent malades. Ce même jour Pagès refusait du vin aux survivants exténués par dix-huit jours de jeûne,

(1) Déposition d'Uri Bruno et de Couton, camarade du déposant.
(2) Déposition Carry cadet.

les laissait jusqu'à la fin de prairial (1), sous prétexte qu'il avait pas reçu d'ordres contraires, au régime du pain et de au. Il poussait même la précaution jusqu'à faire murer une nêtre par laquelle les détenus pouvaient communiquer avec urs parents, de l'autre côté du port, à la Réserve de Saint-Nico-s (2). Rien de changé non plus au régime des coups et des jures. Roubin était toujours le maître d'aller et de venir à sa ise dans le fort, et Manoly, qui avait tranquillement repris s fonctions de secrétaire, continuait à injurier les détenus et à s menacer d'une seconde exécution. C'est lui qui, de plus, glementait le pillage, et, sous prétexte de déposer dans le agasin du guichetier Brocard les dépouilles des victimes, con-squait tout ce qui était à sa convenance. Pagès lui-même, de ncert avec son adjudant Levavasseur, ne rougissait pas de endre part à cette honteuse besogne. Le détenu Richard l'aper-t un jour, dans le cachot numéro 4, occupé à empaqueter s vêtements des victimes, et, quand il se vit découvert, il ferma ec brutalité la lucarne entr'ouverte et accabla de menaces son rveillant involontaire.

Il fallait cependant non pas rendre les derniers devoirs aux assacrés, mais faire disparaître les cadavres et déblayer les urs. Dès le 18 prairial (6 juin) se transportèrent au fort, Ri-ard, Carneau et Rebec, juges de paix du deuxième, cinquième sixième arrondissements de Marseille. Ils avaient pris comme moins l'entrepreneur Richaud et le commis Simaï. Inaugurant système de dénégation qui fut plus tard adopté par tous les upables, le concierge Brocard déclara tout d'abord aux magis-ats instructeurs « qu'il a été enfermé et ne sait comment il se it que partie des prisonniers a été tuée, d'autres se sont échap-és, ignorant qui ils sont. » Sur une première place étaient encore tendus trente cadavres, « paraissant avoir été tués tous avec es armes tranchantes, tous défigurés et méconnaissables. » En aut, tout le long de la voûte, avaient été accumulés d'autres

(1) Déposition François Barthélemy cadet.
(2) Déposition Martin Duffey.
(3) Extraits du dépôt de l'État civil de Marseille.

cadavres. A la grande place sur laquelle s'ouvraient les deux cachots auxquels on avait mis le feu gisaient trente-huit cadavres, à moitié brûlés et tout à fait méconnaissables. Quinze blessés vivaient encore, mais ne pouvaient parler. On les transporta à l'hospice où ils furent pansés, mais quatre d'entre eux, Jacques Michel dit Blanc, Dominique Bonin, Jacques Ricord et Joseph Mauron, moururent presque aussitôt. Ce fut alors seulement que Pagès daigna se montrer. Il déclare avoir été à deux reprises désarmé et enfermé, et se trouver par conséquent dans l'impossibilité de donner des renseignements précis. Le concierge, chargé de tenir le livre d'écrou, reçut l'ordre de dresser la liste des victimes et les magistrats se retirèrent après avoir recommandé d'enterrer les morts. Ce fut seulement le 19 qu'on transporta dans deux grosses barques ce sinistre amoncellement de chairs défigurées et qu'on les enterra dans les deux fosses situées à environ vingt mètres du rivage, le long du quai du Lazaret, qu'on avait eu la précaution de creuser à l'avance. Ils furent noyés dans de la chaux vive. Ils dorment encore de leur dernier sommeil à l'endroit même où ils furent ainsi jetés pêle-mêle, et aucune pierre tombale ne rappelle leur souvenir.

Le concierge Brocard obéit aux ordres reçus. Trente-huit victimes avaient seules été reconnues. Voici leurs noms : Perrin, ex-juge au tribunal révolutionnaire de Paris ; Astier fils, menuisier ; Souche, employé aux charrois ; Étienne ; les cordonniers Payerne, Boyer, Pons, Renaud, Petroman, Bornis et Curet, l'instituteur Dumarre. Cet infortuné, jeté en prison par ordre de Cadroy, avait obtenu son élargissement, mais il préféra rester dans le fort où il se croyait en sûreté (1). Venaient ensuite le fripier Cordier, le portefaix Mille, les tonneliers Josserand et Marseille, le tailleur Escan, Laugier fils, Fenellon, marchand de coton, Ricaud père, Toulieur fils et Pulient ; puis des habitants de la banlieue, Portal et Julien de Château-Gombert, ou des villages voisins, Marcellier de Montmeiron, Bonnifay et Bœuf d'Auriol, Bizot du Castelet, Michel d'Allauch, Reinaud de

(1) Déposition de la veuve Dumarre.

entras, Ferraud et Paumard d'Aubagne, Icard, Aubert, utte, Bouchard, Barthélemy et Guillafin de Pourrières. me il faut aller jusqu'au bout dans cette sinistre énuméra- mentionnons encore tous ceux qui ne furent pas reconnus, ils avaient été défigurés par leurs blessures, mais dont les s figuraient au registre d'écrou : Michel, Cayol, Just, Gan- ne, Serret, Masselin, Reinaud, Bonnifay, Martin, Bœuf, nes, Second, Astier, Probasse, Laugier, Bizot. Ce ne sont les seules victimes, car le registre d'écrou était fort mal . Au témoignage même de Pagès, et comme il est dit dans la ore liste du concierge Brocard, certifiée conforme par le taire archiviste Garcin et par plusieurs autres, c'est le re de cent sept victimes, chiffre qui d'ailleurs n'a jamais émenti, qui, jusqu'à plus ample informé, paraît devoir être té (1).

ndant qu'on s'efforçait de faire ainsi disparaître les preuves rielles du massacre, sans que pourtant fût interrompu au Saint-Jean le système de terreur qui venait de faire ses ves, à Marseille les royalistes étalaient effrontément leur nphe et se glorifiaient presque de leurs actes. L'un d'entre

Nous avons tronvé aux Archives Municipales de Marseille « l'état nominatif morts et évadés du fort Jean le jour de l'événement qui y est arrivé que de ceux qui sont à l'hôpital, dressé pour servir à ce que de raison, le rial an III, par Mille pro Hardion, concierge. » Voici ce curieux document : hel, Cayol, Just, Ganteaume, Seres, Maselin, Reynaud, Bonifay, Martin, Paumel, Second, Astier fils, Savan, Tisot, Laugier, Michel, Couchard, utier, Amphoux, Dury, Aubert, Iccard, Josserant, Riccord fils, Féraud, t Estienne Reynaud, Portal, Julien, Cordier, Bonin, Escau, Maunier, ud, Phélix, Pétromon, Merle, Payerne, Estienne, Guérin, Brunet, Souche, rne, Boyer, Instruct, Coq, Reyboulet, Faure, Agivot-Guichard, Domet, d, Jure, Pélissier, Marras, Brun, Bourdu, Bertrand, Tassel de Salon, , Vescio, Haynaud, Ignace, Robin, Imbert, Joseph Portal, Fouque, u, Solaisser, Mortrel, Giraud, Leseignec, Lecasque, Geaussier, La Force, ue, Bonnaud, Rochespenon, Gravier, Manille, Fontaneille, Ricord, et, Noël Reynaud, Maurin, Arnaud, Cau, Marmier, Lantelme, frères oix, un Piémontais, et deux anonymes. Ont été transportés et sont morts pital Saint-Esprit : Castelan, Thomas, Sage, Caillac, Rambaud, Barthé- Vivant, Guisot, Bosq, Bayonne. Se sont évadés : Poignaut, Gras, Masse, e de Gémenos, le docteur Benoit, le peintre Toiuet, Samat, Launei, ix, Rippert, Trémelat, Roubière, Rimbaud, Jaubert, Sivan, d'Aubagne.

eux, honnête homme pourtant, Lautard (1), n'a-t-il pas essayé de les justifier ! « Chacun de ces malheureux, écrit-il, avait fait pendant sa vie plus de mal à la race humaine que n'en font les chenilles à la végétation des champs. A l'égard des chenilles, il est au moins permis de s'en défaire en les écrasant : ce qui ne veut pas dire pourtant qu'il faille écraser *in globo* les malfaiteurs comme des insectes. » Dans un autre passage (2), il déclare « que les prisonniers du fort Saint-Jean étaient des hôtes fort embarrassants pour les maîtres », et il donne pour toute excuse « que, dans les temps d'anarchie, et l'équilibre une fois rompu, les lois se taisent et le sang du parti vaincu rougit tour à tour le glaive exterminateur ». A ces sanglantes théories qui font du meurtre politique comme un expédient de circonstance, pouvons-nous du moins opposer la conduite des autorités marseillaises ? Hélas non ! Il semble qu'épouvantées par le massacre, elles n'ont pas osé protester. Rien à la mairie, pas même une affiche, pour rassurer la population. Le Conseil municipal, présidé par Lemée, se contente (29 prairial, 17 juin), de prendre, sur l'initiative de Chambon, une timide décision, en vertu de laquelle « toute association de citoyens pour se former en compagnies ou bataillon distincts de la garde nationale est expressément prohibée, quelque dénomination qu'elle prenne, à peine d'être réputée ennemie de l'ordre public et des lois. Ceux qui commanderaient les dites compagnies ou bataillons sont déclarés personnellement responsables de tous les mouvements auxquels ces établissements pourraient donner lieu, et seront traités comme contre-révolutionnaires. » Cette déclaration platonique ne trompa personne. Non seulement les Compagnons du Soleil restèrent organisés à Marseille et dans les départements voisins, mais encore ils redoublèrent d'insolence et restèrent les maîtres de la voie publique.

Le général Pacthod avait pourtant pris le même jour (29 prairial) un arrêté par lequel il défendait tout attroupement dans les rues, tout chant séditieux, et jusqu'au port d'armes, y com-

(1) Lautard, ouv. cité, t. II, p. 22.
(2) Id. t. I, p. 418.

pris « les cannes à épées et bâtons noués ». Personne ne prit au sérieux cette interdiction et les royalistes poursuivirent de plus belle ceux qu'ils soupçonnaient d'appartenir au parti révolutionnaire. Les grenadiers de Lecesne, qui n'avaient pourtant fait que leur devoir, et Lecesne lui-même furent les premières victimes de leur intransigeance. Dénoncés aux clubs comme terroristes, insultés dans les cafés, menacés de mort, ces infortunés soldats furent obligés de quitter Marseille, et peu s'en fallut que Lecesne ne fût poursuivi comme perturbateur de la paix publique. Quant aux détenus du fort Saint-Jean, ils restèrent enfermés et toujours sous le coup de poursuites judiciaires (1). Ils ne devaient être délivrés que beaucoup plus tard, par ordre exprès du représentant Fréron, envoyé en mission à Marseille après le treize vendémiaire. Ce fut peut-être leur salut, car, s'ils avaient trop tôt recouvré leur liberté, ils auraient sans doute été assassinés, comme le furent encore tant d'autres victimes innocentes.

Les assassinats en effet continuèrent longtemps après la journée du 5 prairial, Le 3 messidor (21 juin) tombait à Sénas, frappé à mort, Joseph Rousset, ancien terroriste il est vrai, mais dont le seul crime consistait à ne pas s'être arrêté à la sommation d'un poste. Le lendemain, ce fut le tour de Mouren, que l'on conduisait au tribunal à Marseille, et qui fut frappé d'un coup de sabre au bas ventre, malgré l'escorte qui l'entourait. Le 10 messidor, à Lambesc, est égorgé dans sa prison, Courbon, et on ne donne aucun détail sur ce meurtre, « bien que près de quinze témoins (2) aient été entendus. » Un des massacreurs, Bonvas, n'avait-il pas l'audace de se présenter au fort Saint-Jean, d'accabler d'injures les soldats de la garnison, et, montrant le poing aux détenus enfermés dans la grosse tour, de s'écrier en frappant sa poitrine : « Les fleurs de lis sont gravées sur mon

(1) Rapport de Constans, accusateur public à Aix, au représentant Fréron 11 brumaire an IV, 2 novembre 1795) : « Je vous observerai que deux représentants du peuple étaient sur les lieux, et que, dans cette ville en état de siège, et si violemment agitée, la voix de l'accusateur public était bien faible pour se faire entendre. »

(2) Greffe du tribunal de justice de paix du 4e arrondissement de Marseille.

cœur. Malheur à vous ! » On a conservé une lettre de Pacthod aux représentants Nion et Servière, alors en mission à Toulon. Cette lettre est datée du 8 brumaire an IV (30 octobre 1795), c'est-à-dire plus de quatre mois après le massacre, et voici les tristes aveux du commandant de l'état de siège, investi pourtant de tous les pouvoirs et sincèrement résolu à appliquer la loi. « Il m'est douloureux de vous dire que l'état politique de Marseille est une anarchie dont je ne puis attribuer la cause qu'aux haines particulières et à l'esprit de parti, enfin aux passions monstrueuses et sanguinaires des habitants de ces contrées. »

En effet, les attaques contre les militaires se succédaient. Le 6 brumaire deux des ordonnances du général étaient assaillis par les bandes royalistes, et blessés tous les deux. Le 7, trois Marseillais étaient assassinés dans la rue, et le caporal Michel Bresson tué d'un coup de fusil, à quinze pas d'une patrouille de dragons (1), « sans qu'on ait pu savoir d'où est parti le coup, malgré que des patrouilles se soient portées au lieu où s'est fait ce bruit. » Aussi Pacthod était-il découragé, et, s'il restait à son poste, c'est que le devoir l'y retenait. « Je sais ce qui m'attend, s'écriait-il, mais ma devise est : tout à la patrie ! »

Ce n'était pas, en effet, l'attitude des représentants du peuple qui pouvait rassurer le commandant de la place. Cadroy, Chambon, Durand-Maillane qui venait d'arriver en mission extraordinaire, étaient acquis à la contre-révolution, et agissaient en délégués de Sa Majesté Louis XVIII plutôt qu'en membres de la Convention. Cadroy surtout se faisait remarquer par l'exagération de son zèle. On sait quelle avait été son attitude au jour du massacre. Chambon est obligé de la reconnaître dans le rapport qu'il adressa à la Convention : « Notre collègue Cadroy était venu au-devant de nous. Sa gaieté franche, au milieu de la satisfaction commune, ne nous laissait aucun doute sur l'état satisfaisant de cette grande cité, tandis que depuis quatre heures on égorgeait au fort Saint-Jean. » N'avait-il pas osé qualifier de « crise sanguinaire » l'égorgement des républi-

(1) Procès-verbal de Preyre, juge de paix du 1er arrondissement.

cains, et, pendant le massacre, « une joie féroce ne se peignait-elle pas sur sa figure, tant l'assassinat des républicains satisfaisait son ardent royalisme. » Aussi Fréron, chargé quelques mois plus tard d'une mission dans le Midi, eut-il le droit de lancer contre lui un terrible placard intitulé : « La vérité au peuple par des patriotes de 89. Le chef des égorgeurs du Midi, Cadroy, traîné au tribunal de l'opinion publique. » Cadroy essaya plus tard, il est vrai, de se justifier, en alléguant qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour rétablir l'ordre, mais il aurait dû les prendre et personne ne les lui aurait contestés. Aussi la philippique enragée de Fréron l'atteint-elle en plein visage : « Tu calomnies aujourd'hui les sages mesures que le gouvernement prend pour rétablir l'ordre dans le Midi. Tu deviens le digne acolyte de Durand-Maillane, le protecteur reconnu des émigrés et des prêtres réfractaires... Vous intriguez tous les deux pour enlever au commissaire du gouvernement la confiance dont il a besoin, et les moyens de réparer les maux incalculables dont vous avez affligé le Midi... Mais le jour de la vérité approche. Malheur aux assassins de la république ! Malheur à tous les Cadroy qui ont ensanglanté notre département. » Cette malédiction méritée allait s'accomplir. On sait, en effet, que Cadroy fut enveloppé dans les proscriptions du 18 fructidor et déporté en Guyane. Exposé sur les plages de Sinnamary aux ardeurs d'un soleil dévorant, il dut alors se rappeler les tristes épisodes de son proconsulat marseillais, et se convaincre que, tôt ou tard, arrive le jour de la réparation.

Chambon était peut-être moins coupable, mais, par faiblesse ou peut-être par incohérence, il eut le tort de revêtir de sa signature des arrêtés réactionnaires, et, dès lors, il passa aux yeux de ses contemporains pour le complice et le lieutenant de Cadroy. D'ailleurs n'est-ce pas lui qui, après avoir prononcé le 23 prairial, le licenciement des Compagnons du Soleil, ordonnait, le même jour, la remise de cent dix briquets aux dits compagnons. Voici le terrible billet, dont l'authenticité n'a jamais été contestée, et que Fréron (1) a reproduit dans son livre sur les

(1) Fréron, p. 94.

massacres du Midi : « Bon pour la compagnie franche (suivent deux mots rayés mais où on peut lire du Soleil) pour cent dix briquets. Marseille 23 prairial an III. Signé : Bon, lieutenant. Vu par le représentant du peuple et bon pour le commandant d'artillerie, Chambon. Vu, bon à délivrer d'après l'autorisation du représentant du peuple, Chauvet. Le commandant d'artillerie Périer autorise le garde-magasin Pocachard à remettre les 110 briquets. Reçu, 25 prairial, Guttin, sous-lieutenant. » Si du moins Chambon avait racheté par sa fermeté ce coupable oubli de ses devoirs : mais, au lieu de venir en aide aux malheureux dont on prolongeait l'agonie au fort Saint-Jean, il laissa faire. Or il est des circonstances où le laisser aller devient un crime. Que Chambon porte la responsabilité de ce crime !

Quant à Durand-Maillane, homme pourtant de bon sens et sincèrement modéré, il ne connaissait sans doute pas la situation. Son entourage l'influença. Il crut nécessaire d'amnistier les massacreurs et réserva sa sévérité aux partisans de la république. S'il adopta quelques mesures pour rétablir l'ordre, et il faut lui en savoir gré, il couvrit de sa toute puissante protection des assassins avérés. Voici un de ses arrêtés (2), en date du 15 brumaire an IV (6 novembre 1795) relatif à la Compagnie du Soleil formée à Brignoles : « Il a été formé dans votre commune une compagnie de citoyens destinés à soutenir au besoin les autorités constituées pour le maintien de l'ordre. Elle est aujourd'hui dissoute, mais on persécute ses membres. Comment oublier, comment pardonner les torts inouïs des partisans de Robespierre ? S'ils persécutent ceux-là même qui n'en ont aucun, car je ne vois dans cette compagnie qu'un établissement légal, qu'un établissement sage quand il a été autorisé par un représentant, enfin un établissement qui n'a fait aucune espèce de mal. C'est donc tout à la fois et une injustice et une perfidie que de le convertir en crime pour avoir le prétexte de persécuter ceux qui le composent. Je les mets tous sous la protection spéciale de ma représentation, comme ils sont déjà sous celle de la

(2) Fréron, p. 253.

loi. » Ainsi encouragés par un des commissaires de la Convention, les Compagnons du Soleil pouvaient donc opérer en toute sécurité et continuer leurs criminelles manœuvres. Ils ne s'en privèrent pas.

Seul Isnard se fit remarquer par sa modération. C'était pourtant un exalté, mais un honnête homme. Il était capable, dans une crise, de prendre une mesure violente ou de prononcer un mot malheureux, mais il se reprenait à temps et corrigeait ses propres excès. Aux déclarations passionnées de Cadroy, aux contradictions de Chambon, à la partialité de Durand-Maillane, on aime à opposer la douceur relative et la modération d'Isnard. Sa proclamation du 13 messidor (1er juillet 1794) est entièrement à son honneur et restera son titre de gloire : « Y aurait-il à Marseille et dans les départements qui me sont confiés des égorgeurs qui ourdissent en secret des trames criminelles ? Je ne puis le croire, mais je saurai le prévenir. Que tous les citoyens, amis de la patrie, se rallient contre les deux factions, également horribles, qui organisent le meurtre et veulent exciter des troubles au moment où la Convention nationale va nous donner une Constitution et la paix. Les auteurs des massacres, les émigrés, les membres de la Compagnie de Jésus seront livrés pour être jugés dans les vingt-quatre heures. Vous qui voudriez couvrir le Midi d'un opprobre éternel en y provoquant de nouveaux carnages, tremblez. La mort que vous voulez donner à vos semblables est prête à vous atteindre. »

Malgré ces sages adjurations, la réaction royaliste battait son plein. Les émigrés rentraient en masse et reprenaient possession de leurs biens. Les déserteurs étaient encouragés. Les prêtres réfractaires parcouraient les campagnes et soufflaient la discorde. Ainsi que le constatait Fréron (1), le royalisme dominateur marchait tête levée et accélérait, par le déchaînement de tous les crimes, le résultat de tant de machinations. La sphère du meurtre s'agrandissait. Dans le Gard, dans les départements

(1) FRÉRON. *Mémoire historique sur la réaction royale et les massacres du Midi*, p. 37.

de la Drôme, de Vaucluse et du Var, s'étaient formées, avec autorisation, des compagnies de Jésus et du Soleil, à l'instar de celle de Marseille qui, embrassant une grande étendue de pays, allaient à la chasse des républicains comme à celles de bêtes fauves. Leurs maisons étaient au pillage, leurs héritages dévastés, leurs récoltes détruites. »

Il est vrai que l'on commençait à se lasser, dans le Midi et dans toute la France, de ces excès des royalistes. La Convention restée républicaine écrasait à Paris, dans la journée du treize vendémiaire, sur les marches de Saint-Roch, les sections royalistes, et le nouveau gouvernement affirmait sa résolution en envoyant dans les départements, pour appliquer la Constitution, des commissaires revêtus de pouvoirs extraordinaires. Fréron fut désigné pour Marseille. On lui donna pour acolytes deux débutants, Julien et Alexandre Méchin. Ils firent leur entrée en grand appareil le 31 octobre. Les royalistes surpris et étonnés n'essayèrent pas de résister. Les Compagnons du Soleil eux-mêmes, qui venaient de perdre leur chef, Destaing, tué dans une obscure rencontre avec les dragons, se dispersèrent dans la banlieue, et n'osèrent plus se montrer en armes. Fréron put, en toute sécurité, prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre, et il le fit sans fracas, car, en six mois, il ne fit arrêter que sept individus qui lui avaient été dénoncés comme assassins par des communes entières. Nous n'avons pas à raconter ici l'histoire de son administration. Il nous suffira de rappeler un passage du livre qu'il composa plus tard pour se justifier quand on attaqua ses actes, et qui ne fut jamais sérieusement contesté : « Sans secousses, sans terreur et sans mesures arbitraires, j'ai su comprimer le royalisme, neutraliser l'anarchie, faire cesser les assassinats et les proscriptions, rétablir l'ordre et la tranquillité publique, garantir les personnes, protéger les propriétés, favoriser le commerce, réprimer l'agiotage, alimenter de grandes communes, secourir les hôpitaux et les maisons d'orphelins, renouveler les autorités, poursuivre les véritables émigrés, les prêtres réfractaires et les traîtres qui vendirent Toulon, grossir de quinze mille hommes l'armée d'Italie singulièrement diminuée

par les désertions, empêcher une nouvelle Vendée organisée dans le Comtat, en un mot suspendre les haines, calmer les ressentiments et surtout étouffer pendant six mois toute idée de vengeance et de réaction dans des têtes naturellement volcanisées. »

Fréron, s'il avait été maintenu dans son proconsulat, aurait certainement poursuivi les massacreurs du Midi, car le sang des victimes criait vengeance et les assassins jouissaient de l'impunité. Ce fut seulement en 1796 et 1797 que sonna l'heure de la justice, et encore pour un bien petit nombre de coupables, car tous les royalistes compromis avaient eu le temps de se dérober aux poursuites, et il n'y eut de traduits en justice que ceux qui voulurent bien se laisser prendre.

Les deux frères Laure, dont l'aîné avait été courtier de commerce et le second, Toussaint, capitaine marin, avaient commandé la Compagnie du Soleil. Tous deux étaient connus comme ardents royalistes. Ils avaient tous les deux conduit et dirigé leurs hommes au fort Saint-Jean. Peut-être étaient-ils convaincus de la légalité de leurs actes. Ils se cachaient si peu qu'on les arrêta dans leur bastide aux portes de la ville. Conduits à Marseille à travers les rangs épais d'une populace toujours empressée à insulter le malheur, ils furent, par une singulière coïncidence, enfermés au fort Saint-Jean, et exposés à leur tour à toutes les avanies de leurs guichetiers. Une de leurs sœurs se dévoua à leur cause, et essaya de les sauver : mais une tentative d'évasion échoua et ils furent traduits devant le conseil de guerre. Il paraîtrait que les juges avaient été achetés, mais qu'on eut le tort de les payer avant le prononcé de l'acquittement. Tous deux furent condamnés à mort. Grâce à un officier, qui avait été désigné comme avocat d'office, Lucotte, Toussaint fut non pas acquitté, mais renvoyé devant le tribunal criminel d'Aix. Il y subit une seconde condamnation, mais obtint d'être transféré à Grenoble, où il fut condamné pour la troisième fois. S'il était revenu à Marseille, il était perdu, mais sa sœur, Marie-Rose, veillait sur lui. Elle le fit arrêter sur la grand'route, pendant qu'on le transférait, par de prétendus

brigands, qui n'étaient que des royalistes déguisés (1). Il réussit à faire perdre sa trace, et s'enfuit jusqu'à la Guadeloupe, où on l'oublia. Quant à son frère, il fut fusillé à la plaine Saint-Michel. Sa mort fut courageuse. Il distribua son argent aux soldats chargés de l'exécution, en les priant de viser au cœur et de ne pas le manquer.

Pendant que Laure tombait sous les balles du peloton d'exécution, ses complices n'étaient même pas poursuivis. On conserve aux archives du palais de justice d'Aix tous les dossiers des procès criminels de cette époque : or nous n'avons trouvé qu'une seule liasse (2) relative à cette poursuite des massacreurs du fort Saint-Jean. Comme il n'entre pas dans notre sujet d'exposer dans tous ses détails cette grande cause criminelle, il nous suffira d'en indiquer les principales péripéties.

Le commandant Pagès était le plus compromis : c'est lui qui le premier comparut devant la justice. Les dépositions dirigées contre lui furent accablantes, surtout celles de François Ferry, de Reybaud et de Martin Duffey, qui, échappés par miracle à la mort, avaient assisté, glacés d'horreur, à toute la tragédie. Pagès (3), interrogé par le juge de paix du 8[me] arrondissement de Marseille, Joseph Sue, chercha tout d'abord à se disculper en prétendant, ce qui d'ailleurs était vrai, qu'il était absent du fort le jour du massacre. Il affirma en outre qu'il avait à plusieurs reprises demandé des renforts et proposé sa démission. « Il a fait, disait-il, mille fois part de ses craintes aux autorités militaires, ainsi qu'aux représentants du peuple et au commandant de la place qui lui avait dit de repousser la force par la force, et que, si on ne lui avait pas donné des assassins pour soldats, cela ne serait pas arrivé. » Mais ces assassins ne les avait-il pas accueillis ? N'était-il pas resté en rapports constants

(1) Archives du palais de justice d'Aix, série L, liasse 101. Cf. commandant Lamy (*Recueil des souvenirs d'un vieux soldat*). T. II, passim. Cet ouvrage n'a pas été mis dans le commerce. Lamy était le gendre de Marie-Rose Laure

(2) Liasse 154, 119 pièces.

(3) Interrogatoire du 26 floréal an IV (15 mai (1796).

avec leurs chefs ? N'avait-il pas maltraité les détenus ? Ne les avait-il pas condamnés au jeûne ? N'avait-il pas autorisé le pillage de leurs effets ? Les faits étaient dûment constatés et la culpabilité évidente, mais l'impression de terreur avait été si profonde, et on redoutait tellement une prochaine réaction, que les juges n'osèrent prendre sur eux de prononcer une condamnation, et, sous prétexte que Pagès faisait partie de l'armée, le renvoyèrent à l'autorité militaire. Pagès, qui sans doute redoutait les procédés sommaires du Conseil de guerre, adressa aussitôt une demande aux membres du tribunal criminel siégeant à Aix, à l'effet d'être traduit devant eux (19 thermidor an IV 6 août 1796). Sa demande fut renvoyée au directeur du jury de Marseille et acceptée (24 thermidor, 11 août 96). C'était un nouveau procès qui s'engageait, et de nouveaux délais (1) qui s'imposaient.

Pagès avait été enfermé à Aix. Il y était tombé malade. Dans son dossier existe une pétition qu'il adressait à Ailhaud, président du tribunal criminel des Bouches-du-Rhône, à l'effet d'être transféré, pour y être soigné, à l'hôpital civil. Cette pétition est datée du 30 nivôse an V (19 janvier 1797). Il est probable que la maladie de Pagès n'était pas bien grave, car, dès le lendemain, 1 pluviôse (20 janvier), il était interrogé par Ailhaud. Sa défense fut pitoyable. Il se contenta de répéter ce qu'il avait déjà dit, et demanda à être confronté avec ses accusateurs, surtout avec Martin Duffey. « Si vous connaissiez les hommes qui m'accusent, vous seriez bien éloigné d'ajouter la moindre foi à leur témoignage. Ils n'ont jamais oublié qu'après la fameuse journée du 9 thermidor, j'abattis moi-même la montagne qu'ils avaient élevée dans leur repaire, qu'ils appelaient la société populaire. Ils m'avaient vu exécuter les ordres donnés par les représentants du peuple contre les terroristes et les agents du règne affreux de Robespierre. Je fus un des officiers envoyés à Toulon par l'ordre du représentant du peuple Cadroy, pour seconder ses collègues

(1) Le mandat d'arrêt régulier ne fut lancé que le 14 nivôse an V (3 janvier 1797) par Laurans, directeur du jury de l'arrondissement de Marseille.

Mariette et Chambon dans l'expulsion des anarchistes de Toulon. J'arrêtai moi-même Carry et Reybaud, qui ont déposé contre moi. Je ne cherche qu'à confondre mes calomniateurs ». Il se peut que les accusateurs de l'ex-commandant n'aient pas été fort recommandables, mais les faits délictueux n'en existaient pas moins, et vraiment pouvait-on ajouter foi à ses dénégations, quand il prétendait ne reconnaître aucun des massacreurs du fort Saint-Jean !

Les débats s'ouvrirent le 4 pluviôse an V (30 janvier 1797). Trente témoins avaient été assignés. Une seconde audience fut fixée au 18 pluviôse (6 février), mais telle était la crainte de prochaines vengeances que sept témoins firent encore défaut (1), et que les autres furent sans doute très modérés dans leurs dépositions, car Pagès, défendu d'ailleurs avec éloquence par l'avocat Émeric, fut acquitté, le 23 pluviôse an V (11 février 1797).

Si le grand coupable était ainsi mis hors de cause, il était probable que ses complices jouiraient de la même immunité. D'ailleurs les principaux assassins, ceux que tout le monde connaissait, n'avaient même pas été inquiétés. A l'exception de Pellard, c'étaient presque des inconnus, Benoit Lafond ; Ferriol, Borel et Bonnaud, qui seuls avaient été traduits devant le tribunal criminel des Bouches-du-Rhône. Encouragés par la tacite indulgence des juges, ils se défendirent avec impudence; 'Ferriol prétendit n'avoir jamais été au fort le jour du massacre. C'était pourtant un réactionnaire déterminé, et les témoignages étaient accablants contre lui. Borel allégua qu'il n'était venu à Saint-Jean qu'en compagnie des Représentants. On l'avait pourtant entendu dire : « Mes bougres, dites votre confiteor, c'est votre tour ! » Ce qui le sauva c'est qu'il fut accusé surtout par Carry, Jacobin très peu recommandable. Benoit Lafond et Bonnaud se dérobèrent aussi par d'audacieuses dénégations. Celui dont l'impudence dépassa toutes bornes fut Pellard. N'eut-il pas l'effronterie de prétendre qu'il était malade le jour du massacre et

(1) J. Clément, Toulouzan, Carry cadet, Jacques Mallet, Gulian, Barthélemy. Ils furent condamnés à l'amende. La veuve Guidan, née Marie Gassen, était malade et fut excusée.

n'avait pas bougé de chez lui ! Il affirme même qu'il n'avait jamais été Compagnon du Soleil. Il avoua pourtant qu'il avait été en relation avec Cadroy et Pagès, mais ce fut sa seule concession. Par contre il se vanta de sa douceur et prétendit que, lors de l'affaire de Toulon, il avait empêché, à Aubagne, le massacre de plusieurs blessés. Comme il était censé commissaire des guerres en exercice, on l'avait d'abord renvoyé devant le conseil de guerre de Marseille, où il renouvela ses étranges dépositions, mais il réclama de lui-même son transfert devant le tribunal criminel, ce qui lui fut accordé (14 messidor an IV, 2 juillet 1797), et, devant ses nouveaux juges, continua à tout nier. On conserve dans son dossier une pétition qu'il adressa au directeur du jury (29 brumaire an V, 19 novembre 1696) dans laquelle il discute point par point les diverses accusations lancées contre lui, et, fidèle à la tactique qui avait réussi à Pagès, et qui sans doute était comme un mot d'ordre, il s'efforça de démontrer que ses accusateurs, surtout le dénommé Cayol, étaient des gens de mauvaise foi, dont le témoignage devait être plus que suspect. Le président Laurans n'accepta pas cette défense et déclara que l'affaire serait jugée le 24 nivôse an V (13 décembre 1796).

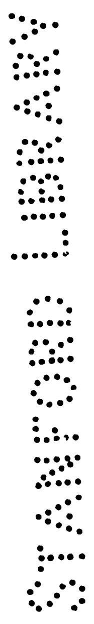
Les jurés désignés se nommaient Esquier, homme de loi, Boucherie, Torcal, ancien marchand, Roumieu, Meynier, saleur, Besson, chapelier, Fournier, ex-président du tribunal de commerce, et Dessolier, avoué. Torcal était absent et Boucherie légalement excusé. Ils furent remplacés par le notaire Porre et le coutelier Bousquet. De nombreux témoins avaient été cités : Reybaud, Gubian, Morel, Duffey, Ferry père. Cayol, Turel et la citoyenne Abel présentèrent des excuses légales qui furent agréées. Vitalis, Gazelle et Madeleine Tourre firent défaut et furent condamnés. Lorsque jurés et témoins eurent prêté serment, on lut l'acte d'accusation à la suite duquel on apprit que Bonnaud était mis hors de cause, et les débats s'ouvrirent.

Les accusés furent défendus avec habileté par l'avocat Estrangin. Ils renouvelèrent leurs déclarations et se prétendirent innocents. Quarante questions furent posées au jury. 1° Est-il

constant que le 17 prairial an III un rassemblement armé se soit introduit dans le fort Jean à Marseille? 2° Est-il constant qu'un grand nombre de détenus audit fort aient été massacrés par les individus composant ce rassemblement? Il n'y avait pas à nier l'évidence : la réponse fut affirmative. Les questions 3 à 6, qui se répétaient pour chacun des accusés étaient les suivantes : X... est-il convaincu d'être l'un de ceux qui commirent ce massacre? — A-t-il aidé et assisté les coupables dans l'exécution? — S'est-il rendu coupable de ce délit avec préméditation? — L'a-t-il commis méchamment et à dessein? Les réponses furent négatives. La question était dès lors tranchée. L'acquittement s'imposait. Tous les prévenus furent en effet acquittés (23 pluviôse an V, 11 février 1797)

Acquittés par la justice de l'époque, c'est possible, acquittés par la postérité jamais! On sait que jadis les condamnés de droit commun, avant de subir l'expiation suprême, restaient attachés pendant plusieurs heures à un poteau d'infamie, et exposés aux risées et aux insultes de la populace. Que l'histoire vengeresse redresse pour les massacreurs de 1795 ce poteau d'infamie, et qu'ils y restent exposés au mépris et à l'indignation de tous ceux qui liront ce travail! Puisque tout en ce monde se paie tôt ou tard, que ce soit la vengeance rétrospective des victimes des prisons d'Aix, de Tarascon et de Marseille, et le châtiment mérité de leurs assassins!

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19.


STANFORD LIBRARY



RAHEL

(Mme VARNHAGEN VON ENSE)

HISTOIRE D'UN SALON ROMANTIQUE EN ALLEMAGNE

PAR

Jean-Édouard SPENLÉ

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

AVANT-PROPOS

« Vous êtes le Romantisme en personne : vous l'étiez déjà avant que le mot fût inventé. Votre esprit jette plus de lumières que ne feraient des monceaux de dissertations. »

En ces lignes Frédéric Gentz, l'illustre publiciste viennois, rappelait à sa vieille amie Rahel, le temps déjà lointain où elle groupait, à Berlin, dans sa « mansarde » de jeune fille d'abord, dans son salon de la Jaegerstrasse plus tard, toute une avant-garde de la littérature et de la critique ; où elle-même, sous forme de paradoxes étincelants, jetait dans la discussion des formules toutes neuves de critique, d'analyse morale et de sociabilité mondaine. — En quelques pages brillantes, M. Karl Hillebrand évoquait naguère cette société allemande d'avant Iéna, et il a tout particulièrement mis en lumière l'influence des salons israélites, il a analysé le charme si original des belles et spirituelles juives qui donnaient alors le ton dans la capitale prussienne.

Et n'est-ce pas encore dans le second salon de Rahel, devenue Mme Varnhagen, qu'une autre génération, la « Jeune Allemagne »,

est venue recueillir une partie de l'héritage romantique et prendre ses nouvelles inspirations ? N'est-ce pas là qu'en pleine réaction politique et religieuse s'est continuée la tradition humaniste qui avait été celle des grands esprits du XVIIIe siècle ? La consciencieuse monographie de M. Berdrow a approfondi cette enquête, rendue nécessaire après les études de Brandes et de Prœlss.

Cependant Rahel ne s'est pas contentée de répandre par la conversation ces formules de culture. Elle en a fait l'aliment de sa vie ; elle les a converties en sensibilité, en instincts vivaces, en convictions énergiques et personnelles. A travers sa volumineuse Correspondance on voit se dessiner un type nouveau de « féminité », ignoré de l'Allemagne familiale et religieuse d'autrefois — un esprit singulièrement original, incisif, paradoxal dans certaines de ses affirmations. D'autres femmes se sont assuré une plus grande place dans la littérature : il en est peu qui aient jeté sur la vie un regard plus lucide, plus courageux, plus affranchi. A ce problème, psychologique et moral, Mme Ellen Key a consacré récemment un Essai pénétrant où elle s'attache à découvrir chez Rahel une « nietzschéenne » avant la lettre, une annonciatrice aussi des revendications féministes contemporaines.

Peut-être restait-il à dégager plus nettement les influences multiples qui ont travaillé à modeler cette physionomie de femme si curieuse ; à observer de plus près l'activité de Rahel dans l'œuvre essentielle, où elle a le plus donné d'elle-même, qu'elle a marquée de son empreinte la plus personnelle : je veux parler de son salon ; à « grouper » autour d'elle la société changeante et cosmopolite qu'aux diverses époques de sa vie elle a su recruter et animer de son esprit ; à recueillir enfin les précieuses parcelles de sagesse et de vérité qu'elle a extraites au jour le jour de tant d'humanités différentes. Il importait pour cela de consulter à nouveau les innombrables documents que nous a conservés cet infatigable collectionneur de Varnhagen. Il fallait les soumettre à un travail d'interprétation psychologique, de refonte littéraire aussi, afin de ramasser, en un petit nombre d'analyses et de portraits, tout ce « détail du réel » où se précise la physionomie

d'une époque et que trop volontiers laissent échapper les travaux de pure érudition ou de construction abstraite. Il s'agissait, pour terminer, de condenser en quelques formules les résultats essentiels de cette sagesse de vie, qui fut en même temps un courageux témoignage humain.

Telles sont les réflexions qui ont inspiré le présent ouvrage.

CHAPITRE PREMIER

LA MANSARDE DE LA JÄGERSTRASSE

« J'étais un soir à un thé et je faisais en petit comité la lecture quelques pages de Wieland, quand on annonça une visite. ssitôt se produisit un mouvement de curiosité, comme à nonce d'une surprise agréable. C'était Rahel Levin, ou Rahel bert - comme il lui arrivait aussi de se faire appeler. A diffé-tes reprises j'avais entendu parler d'elle et en des termes qui ient si vivement piqué ma curiosité, que je ne pouvais me rer qu'un être tout à fait à part, en dehors des lois commu-. Hasardait-on quelques critiques, j'y trouvais encore pré-te à l'opinion la plus avantageuse. Il n'était alors question d'une grande passion qui, disait-on, surpassait en grandeur gique tout ce que les poètes avaient imaginé de plus beau.

Les traits tendus par l'intérêt le plus vif, dont l'expression ve ne laissa de faire un peu sourire autour de moi, j'attendis trée de la visiteuse.

« Je vis paraître une petite personne, agile, gracieuse et bien se, aux formes délicates et pleines, qui avait les mains et les ds extraordinairement petits. Le visage, qu'encadraient paisses boucles noires, frappait par une haute distinction tellectuelle. Il eût été difficile de dire si ses yeux, sombres, à la is mobiles et fermes, cherchaient autour d'eux plus qu'ils ne livraient. Une expression douloureuse prêtait une douceur rticulière à sa physionomie ouverte. Vêtue de sombre, elle 'ait quelque chose d'une ombre furtive, mais pourtant d'aisé et décidé.

« Son salut fut cordial, sans raideur.

« Mais ce qui surtout me fit effet ce fut le timbre grave et doux de sa voix qui montait comme un son de cloche du profond de l'âme, et aussi une manière tout à fait originale de s'exprimer. De l'air le plus naturel, avec des tournures de phrase inattendues et heureuses, elle se montrait tour à tour naïve et spirituelle, profonde et candide. En même temps un certain accent de sincérité semblait avertir le contradicteur le plus décidé qu'il perdrait sa peine à vouloir émousser ou faire céder la pointe subtile de cet esprit, comme coulé dans le bronze. Et pourtant un rayonnement affectueux partait de sa présence et mettait aussitôt à l'aise les simples et les modestes... »

Un être à part, assurément, et en dehors des lois communes, que cette visiteuse à la physionomie enjouée et douloureuse, à l'allure à la fois modeste et décidée, dont le jeune Varnhagen — le futur mari de Rahel — racontait en ces termes l'entrée sensationnelle dans un cénacle berlinois, en l'année 1803. Un paradoxe vivant, que cette petite fée, si frêle, si douce et pourtant si énergique. « Je viens de découvrir, écrivait-elle un jour, ce qu'on appelle un paradoxe : c'est une vérité qui n'arrive pas à se frayer un chemin dans le monde visible, qui entre de force dans la vie et ne vient au monde qu'avec une foulure. Voilà mon histoire à moi — et voilà ce dont sans doute je mourrai. »



Rahel Antonie-Frédérique-Levin avait vu le jour le 19 mars 1771, dans une maison sise à l'angle de la Spandauerstrasse et de la Königstrasse, au cœur du vieux Berlin. Elle était née si menue et si chétive qu'on dut, à la lettre, l'élever dans du coton. Ainsi se trouvait préparée, dès le berceau, sa destinée de sensitive froissée, de « baromètre souffrant ». L'argile dans laquelle elle a été pétrie était trop fragile pour l'activité dévorante qui habitait en elle. Ses nerfs enregistraient avec une acuité trop subtile jusqu'aux plus faibles écarts de la température, jusqu'aux plus imperceptibles ébranlements de l'atmosphère. Il lui semblait parfois qu'elle s'était trompée de date, qu'elle eût dû naître dans une période plus avancée de la vie planétaire, où l'état de la

matière cosmique eût été moins grossier, l'atmosphère plus stable, où tout au moins les progrès de l'industrie humaine eussent apporté à la vie une organisation plus raffinée. Car dans les conditions actuelles, là où prospérait sans danger une nature moyenne, elle se trouvait menacée, endolorie, elle risquait de se briser à tout instant.

Et qu'on imagine cette plante de serre chaude, exposée à toutes les brutalités du climat berlinois, avec ses sautes de température, ses brouillards et surtout cette mortelle bise du Nord-Est que Rahel redoutait par dessus tout, qui la faisait « se recroqueviller » et qui lui « enroulait les nerfs comme une corde ! » C'était un premier refus de la destinée que de ne pas être née dans son vrai climat, de ne pas se trouver « chez elle » sur ce coin de terre natale, comme une plante sortie du sol maternel. Elle s'y faisait l'effet d'un « arbre déraciné qu'on aurait replanté la tête en bas, les racines à nu palpitant au vent ».

Mais voici une autre disgrâce, un autre « insuccès » dans le choix des conditions premières de la vie. Rahel est née juive. Dans cette société prussienne, où régnait l'esprit de caste le plus intolérant, où les juifs étaient alors encore exclus du droit commun, elle se voyait comme mise à part par le signe indélébile de sa naissance. C'était plus qu'une attitude hostile des choses à son égard, c'était une blessure inguérissable à son amour-propre, un déni de justice de tous les instants, contre lequel protestait son sens droit de l'équité, mais qui tout de même la paralysait, entamait sa confiance spontanée en la vie.

D'autant que sa clairvoyance ne pouvait guère se faire d'illusions sur la vulgarité du milieu où la naissance l'avait parquée. Sans doute c'était un homme considéré que son père, le riche joaillier Levin Markus. Il venait de s'installer dans un hôtel modeste, mais confortable, de la Jägerstrasse. Une certaine bohême littéraire, recrutée principalement dans le monde des théâtres, se donnait rendez-vous à sa table. Mais sous un certain vernis mondain, quel despote brutal dans l'intimité que le

maître de céans! La mère, une créature bornée ; sur le tard une vieille femme avare, sordide et méchante. Les frères — à l'exception du benjamin Louis-Robert, le futur poète et le préféré de Rahel — des hommes d'argent. Pas l'ombre de distinction, malgré les dehors élégants, chez ces brasseurs d'affaires, tout à leurs querelles d'intérêts. — Voilà sa race, pour laquelle elle ne pouvait se défendre d'un amour irraisonné — d'un amour « fibreux », comme elle disait — ; voilà la souche sur laquelle elle a poussé, comme le bourgeon sur sa branche!

Et pourtant s'il est vrai, comme elle aimait de le dire, que ce sont « les qualités contraires qui, mises en harmonie, font les grands hommes », il y avait chez cette « déracinée » et chez cette « déshéritée » l'étoffe d'un grand et douloureux génie.

Quel contraste déjà entre cet organisme fragile, qu'un rien semble devoir terrasser, et l'activité qui le travaille au-dedans! C'est pitié de lire les détails qu'elle nous donne de sa santé. Des semaines entières les névralgies la torturent, les rhumatismes la clouent sur son chevet. Chaque mouvement lui arrache un cri. Il lui faut prendre des bains sulfureux, se faire appliquer force ventouses et pointes de feu. Pendant l'interminable hiver berlinois, claquemurée dans sa petite chambre, elle guette le moindre rayon de soleil, elle compte les mois, les jours qui la séparent de l'heure libératrice où elle ira chercher un peu de soulagement aux eaux de Töplitz ou de Pyrmont. Mais la guenille a beau geindre : les énergies supérieures ne capitulent pas. Le ressort grince, mais jamais il ne se détend. Cette éternelle valétudinaire a écrit des pages enthousiastes sur la vie. Elle appelle son existence « une fête, hélas! continuellement interrompue ». Sitôt que se desserre l'étau de la torture physique, elle s'étonne de se trouver si vivante, si fraîche, si intacte, de pouvoir de nouveau avec les autres « prendre part à la fête », à « la Nouveauté toujours imprévue, à la grande Énigme, amusante et sacrée ».

Les médecins ne s'expliquent pas ce miracle. Ils ne comprennent rien à l'intime résistance de ce roseau fragile, à l'extraordinaire vitalité de cet organisme toujours prêt à défaillir et qui tout à coup fait face aux dépenses d'énergie les plus imprévues.

C'est qu'ils ne voient pas, eux, sous les crises et les convulsions superficielles, le travail organisateur caché que la maladie n'atteint pas, cette source de vie intacte qui répare sans cesse ses pertes et accumule de nouvelles réserves. Voilà le fonds de santé incorruptible, le prodigieux don de Vie qu'elle seule connaît, qui la remplit d'un émerveillement toujours nouveau et d'une reconnaissance sans bornes. Chez de pareilles natures, rien de morbide, de détérioré ou de corrompu ; aucun instinct décadent; aucune plaie qui se cache et qui s'envenime de son propre venin. Tout est net, pur, à sa place, ostensible et parfait, jusque dans les minimes détails, comme dans une ruche ou dans une fleur. Elles-mêmes distillent sans cesse le vulnéraire qui aromatise leurs blessures. Leur activité peut être comprimée, non viciée dans son économie interne. Une sorte d'« héliotropisme » instinctif les oriente toujours vers la lumière, vers les conditions favorables et saines d'existence, où elles pourront recommencer leur travail d'organisation et obéir à la loi intime de leur vie.

Mais qu'il est donc vrai que les pires dangers ne nous viennent pas des éléments aveugles, mais des êtres semblables à nous et nos plus proches, de ceux que la vie a placés près de nous pour nous protéger et nous prêter main forte ! Nos premiers ennemis, bien souvent, ce sont nos éducateurs. Toute l'histoire de la jeunesse de Rahel, c'est d'abord l'histoire des mauvais traitements que lui fit endurer le système éducatif en honneur dans sa famille.

Nous devinons plutôt que nous n'apprenons explicitement, par les lettres de la jeune fille, les caprices autoritaires de ce tyran de père qui faisait trembler tout le monde devant sa volonté de fer. Sans doute il représentait dans toute sa rigueur le vieil esprit familial juif, avec ce profond mépris des questions de cœur et de sentiment qui est un des traits de la race. Il ne s'imaginait pas qu'une jeune fille comme Rahel pût songer à autre chose qu'à devenir l'esclave heureuse, choyée et parée, du riche époux qu'il lui choisirait un jour et à qui, le moment venu, il la livrerait comme une marchandise, par contrat. Toute

velléité d'indépendance l'irritait ; il s'exaspérait de trouver une pensée capable de raisonner et de discuter, de découvrir un « cerveau » chez sa fille. C'était là une dangereuse anomalie, une offense à son autorité paternelle. Comme une pensée obsédante revient à travers toutes les lettres de jeunesse de Rahel, ce reproche muet qu'elle lit dans les yeux de son père et sur toutes les figures de son entourage. On la trouve trop *intelligente*, trop curieuse, trop informée de tout ce qu'elle devrait feindre d'ignorer, trop personnelle dans ses manières de juger. « Un être voué à l'impuissance » — ainsi décrit-elle sa vie de jeune fille — « à qui on ne sait aucun gré de rester assise entre quatre murs, contre qui se coaliseraient tous les éléments, les cieux et la terre, les hommes et les bêtes, si la fantaisie lui prenait de se donner de l'air, — et qui a pourtant ses idées comme tout être humain. Mais voilà ! Il faut ne pas bouger de son coin, au moindre geste avaler, sans broncher, force réprimandes et semonces, reconnaître que tout cela est fort sensé et qu'il n'y aurait aucun bon sens à vouloir ébranler le vieil édifice ; car du jour où la vaisselle, le rouet à filer et le panier à couture se mettraient à branler sur leurs appuis, ce serait la catastrophe finale. »

Il s'en faut pourtant que la résignation lui soit toujours facile. Il est des heures où se révoltent en elle toutes ces activités refoulées, tous ces beaux dons qui ne trouvent pas à s'employer, qu'il lui faut cacher, qu'elle appelle tristement « sa maladie ». Et alors, aux sanglots qui éclatent dans ses lettres, on devine qu'une scène plus douloureuse a dû se passer dans la maison du joaillier Levin Markus, qu'une poigne brutale a essayé de fausser cet instrument de prix et en a embrouillé les cordes gémissantes. Quelle émouvante lettre que celle du 22 mars 1795, où revient comme une litanie cette phrase simple et poignante : « Je suis malade » ! — « Je suis malade. Moi-même je le reconnais à présent, et je ne pourrais guérir qu'à force de bons soins. Mais il n'y a personne au monde pour prendre soin de moi et il faut donc que je me fasse violence à moi-même..... Je suis malade, par gêne, par contrainte, depuis que je suis au monde : je vis à contre-cœur parce qu'autour de moi tout se fait contre

mon inclination.... Dissimuler sans cesse, être raisonnable, céder, ne plus même s'apercevoir qu'on est seule à céder, et être clairvoyante comme je le suis, — voilà ce qui me ronge ; je n'en puis plus. Et pas une âme qui vienne à mon secours... Je suis malade, et je suis abandonnée à mes seules forces.... Il faut que je parte me reposer à la campagne ; car ici, ils me tueraient, surtout quand ils se mettent en tête de me venir en aide. »

Sans doute les inépuisables forces de guérison de sa nature reprennent toujours le dessus. N'empêche qu'il y a en elle quelque chose de *brisé*, d'irrémédiablement brisé, elle le sentait bien. Ainsi seulement s'expliquait-elle l'illogisme foncier de son caractère : ce mélange déconcertant de révolte et de soumission, d'énergie et de faiblesse, de courage et de résignation. Courageuse, certes, elle sait l'être, d'une intrépidité logique qui ne recule pas devant les extrêmes conséquences de sa pensée. Mais sitôt qu'il s'agit de se faire sa place dans le monde, de passer aux actes, elle s'effraie. Elle n'ose rien *exiger* des autres ; plutôt que de leur imposer un sacrifice, une gêne, une douleur, elle préfère renoncer et se soumettre. Son cœur passionné a des fibres trop tendres. Il n'arrive pas à se bronzer pour la lutte ; il est bon, *trop bon*, elle le sait bien, et que cette bonté n'est pas l'excès d'une vertu, mais la marque d'une incorrigible faiblesse. « Dieu m'a donné un cœur rebelle et doux, je n'ai jamais pu le changer ».

Son goût exigeant et fier ne se satisfait que de ce qu'il y a de plus parfait au monde, de plus rare et de plus délicat ; son légitime orgueil se sent apparenté aux plus grands génies de la terre ; mais dans la pratique de la vie elle est d'une modestie excessive ; il lui faut à tout prix être « reconnue » par son entourage — « toute partie de moi qui n'est pas reconnue », dit-elle, « reste comme morte » —. La moindre flatterie la rend heureuse, la plus banale marque de sympathie la remplit d'une reconnaissance sans bornes.

Une incorruptible loyauté intellectuelle l'oblige à creuser sans cesse le sillon de la réflexion personnelle, à porter sans défaillir la sonde à l'endroit le plus douloureux, à n'accepter d'elle-même

et de ses amis que la plus scrupuleuse sincérité. Mais elle, si brave en face de sa propre douleur, est à la merci d'une physionomie humaine. Les larmes d'un enfant la trouvent désarmée. Un beau visage suspend chez elle toute critique ; un bellâtre insignifiant fait d'elle une esclave passive et résignée. « Mon Dieu » — écrivait-elle à une amie — « vous êtes un foudre de guerre à côté de moi... Je ne suis qu'un Hamlet brun, plus robuste et plus gaillard. »

* * *

La solitude a été la première éducatrice de Rahel, non pas cette solitude où se dilate le cœur et qui n'est qu'une longue effusion lyrique, comme la multiplication infinie de notre moi parmi les confidents muets de la Nature, mais une solitude plus cruelle et plus intérieure, qui resserre l'être, qui l'enferme sur lui-même, celle qu'on porte avec soi partout dans la société. Trop faible pour résister ouvertement à la main qui la maltraitait, trop fière pour renier ce qu'elle sentait être pourtant son meilleur moi, Rahel s'habitua de bonne heure à mener une vie double, l'une toute en surface, « pour les autres », faite de concessions, de mensonges contraints et de dissimulations imposées, — l'autre toute en dedans, « pour elle-même », et qu'elle voulait d'autant plus jalousement indépendante qu'elle était obligée de la surveiller et de la cacher davantage.

Dans le petit hôtel de la Jägerstrasse la jeune fille s'était réservée un asile inviolable, le sanctuaire intime où ont sonné pour elle les heures les plus gravement émues de sa jeunesse — ces heures qui n'ont d'autre témoin que l'âme qui les a vécues, dont personne, même parmi les plus proches, ne peut soupçonner le retentissement profond, mais d'où l'être sort transfiguré, jetant sur la vie et le monde un regard différent : ce fut la fameuse mansarde, la « *Dachstube* » de Rahel « C'est là mon mausolée » écrivait-elle trente ans plus tard ; « c'est là que j'ai aimé, vécu, souffert, que je me suis révoltée. Là j'ai appris à lire Gœthe. J'ai grandi en sa présence, je lui ai voué un culte éter-

nel. C'est là que j'ai passé des nuits, éveillée parfois par la douleur ; de là-haut je regardais le ciel, les étoiles, le monde, avec presque de l'espoir. Tout au moins le cœur brûlé de désirs. J'étais innocente, non pas plus qu'aujourd'hui, mais je croyais que le monde était sage et bon — que tout au moins il pourrait l'être. J'étais jeune ! »

La mansarde de la Jägerstrasse ! C'est là que s'est formée la sagesse de vie de Rahel, c'est là aussi la cellule-mère d'où sortira un jour son premier salon qu'elle-même appelait « la mansarde agrandie, reprise sur un plus grand pied ». Toute sa tactique de maîtresse de salon, de questionneuse géniale, d'éveilleuse de consciences et d'infatigable « confesseuse » s'est préparée là, dans la solitude d'abord, et puis en tête-à-tête avec quelques intimes, ses premiers camarades de vie, recrutés un à un.

En face de la fenêtre, en pleine lumière, voici d'abord, frappant immédiatement les regards, le portrait de Lessing, du grand apôtre de l'affranchissement religieux et intellectuel de l'Allemagne, l'auteur de Nathan le Sage et l'ami de Moïse Mendelssohn. N'est-ce point cette fière et mâle figure, au regard clair et pénétrant, que nous nous attendions à trouver à la place d'honneur, dans le sanctuaire intime de celle qui disait se vouer tout entière au culte de la Vérité ? Lessing, avec sa combativité géniale, ne représentait-il pas à ses yeux toutes les vertus « militantes » de sa propre nature, ce double instinct de vérité et de justice qu'au prix des plus douloureux sacrifices elle a réussi à affermir et à éduquer dans son cœur de femme, le moins préparé à cette austère discipline ? La libre et courageuse recherche l'héroïsme intellectuel, voilà les vertus qu'elle ne cessera de prêcher aux hommes et aux femmes de son temps et c'est vers seul but que tendra l'effort conscient de sa volonté : mettre au service de l'idéal de Lessing, de la grande cause d'émancipation, toutes les découvertes morales, les exigences de sensibilité nouvelles, les approfondissements et les raffinements de culture qu'ont apportés à l'Allemagne les grands maîtres de la pensée classique et romantique.

Mais si le portrait de Lessing, mis bien en évidence, semblait

accueillir le visiteur dès son entrée et écarter du seuil les mauvais esprits — les esprits des Ténèbres — il était cependant une autre présence, plus précieuse encore et plus intime, qui mettait dans le modeste réduit comme un rayonnement invisible : Gœthe ! Le voilà le nom glorieux et fatidique, le nom du maître incomparable, du Révélateur unique qui allait élargir à l'infini l'étroite cellule et, par la fenêtre sur les toits, découvrir à la jeune fille des échappées inattendues sur la nature, sur le monde, sur la vie. « Là j'ai appris à lire Gœthe, j'ai grandi en sa présence, je lui ai voué un culte éternel ».

Savons-nous encore lire Gœthe ? Les joies de la première découverte, je le crains, sont à jamais taries pour nous. Peut-être l'éducation scolaire nous a-t-elle initiés avant l'heure à ces hautes intuitions. Que si, par un rare privilège, l'initiation a été retardée jusqu'à l'heure opportune, cependant nos impressions sont défraîchies, notre jugement prévenu, nos mémoires déjà encombrées de toutes les formules qu'un siècle de critique a accumulées autour de l'œuvre originale. Une exégèse nouvelle a noyé le texte sous ses gloses et ses commentaires ; une philologie minutieuse, armée du microscope, a fait réapparaître les écritures effacées du précieux palimpseste. Nos regards ont perdu leur naïveté ! Mais il faut lire les lettres de Rahel pour éprouver, au moins par sympathie, les émotions d'une âme vierge, mise en présence de cette sagesse nouvelle. « C'était une fête pour moi que l'arrivée d'un nouveau volume de Gœthe. C'était le visiteur aimé et vénéré, souriant et beau, qui chaque fois m'entr'ouvrait des portes de lumière nouvelles sur une vie mystérieuse et resplendissante. A travers toute mon existence il me fut le compagnon de route expérimenté, de qui la main sage et ferme rassemblait, à mes yeux, les fragments de vie disséminés sur le chemin par la bonne ou la mauvaise fortune, et que je ne réussissais pas, moi, à se faire se rejoindre visiblement. Il m'a faite son associée. Il fut l'amis exquis et de tout repos, le témoin autorisé de ma vie, celui dont la voix me rassurait quand je me débattais contre des fantômes, mon maître suréminent, le confident le plus émouvant, de qui je pouvais dire par quels

enfers son cœur avait passé. Jamais il ne m'a fait défaut. Bref, avec lui j'ai grandi et après mille séparations, je le retrouvais toujours. Et moi qui ne suis pas poète, je ne pourrai jamais dire ce qu'il a été pour moi ! D'y penser seulement, je suis émue jusqu'aux larmes. »

Ce que fut Gœthe pour Rahel ? Le témoin intérieur d'abord, qui lui a appris à lire au dedans d'elle-même. Elle a « usé ses yeux » sur ses œuvres — « *mein blindgelesener Gœthe* » disait-elle — comme sur une Bible, pour en tirer dans toutes les situations de la vie une lumière, une règle d'action ou un réconfort. Ses lettres sont bourrées de « versets » gœthéens par où elle cherche à s'expliquer sa destinée et les incompréhensibles refus où il lui faut se heurter et se meurtrir. Une plainte d'Iphigénie : — « une vie inutile est une mort anticipée ; cette destinée des femmes est entre toutes la mienne » — lui semble un cri échappé de son propre cœur. Tel passage de Wilhelm Meister : -- « Faut-il donc que non seulement l'impossible, mais tant de choses possibles soient refusées à l'homme ! » — elle se le répète à tout instant, comme le « leitmotiv » douloureux de sa propre destinée. — Et puis ces stupéfiantes révélations du cœur féminin qui s'appellent Philine, Mignon, Aurélie -- et où elle reconnaît pour la première fois dans la littérature, ses sœurs, identiques par la chair, et comme des lambeaux arrachés de sa propre vie ! « Non » s'écrie-t-elle tout à coup, « il n'a pas pu trouver cela tout seul, quelque génie qu'il eût ; une femme le lui a soufflé... » « Les Anciens avaient *la* femme, la mère, l'épouse, la sœur ; mais nous avons *les* femmes. C'est Gœthe qui les a prises au chignon et qui a plongé son regard dans le leur, jusqu'au tréfond, fouillant tous les recoins du labyrinthe de leur cœur. »

Mais il faut dire plus encore : Gœthe a été pour Rahel l'expérience religieuse décisive de sa vie. Si excessive que paraisse à première vue une pareille formule, elle est conforme pourtant à la psychologie religieuse et même, pourrait-on dire, à la « théologie » des premiers romantiques allemands. — Quelle est, d'après le grand théologien romantique Schleiermacher, la marque propre d'une âme religieuse ? Le besoin ressenti par

elle d'un *médiateur* entre l'Expérience universelle et sa propre conscience étroite et bornée. Ce médiateur pourra être quelque grande Révélation historique où semblera se manifester d'une manière particulièrement évidente, dans l'ordre même des faits, un plan organisateur divin. Mais il est un autre moyen encore. « Cherchez », ajoute l'auteur des Discours sur la Religion « parmi tous les hommes divins en qui l'humanité s'est incarnée d'une manière éminente, celui qui pourra servir de médiateur entre votre conscience étroite et les lois éternelles de l'univers ; et quand vous l'aurez trouvé, celui qui, d'une manière appropriée à vos moyens, vous aura appelé à partager son existence, fortifiant en vous ce qui est faible et vivifiant ce qui est mort, — alors parcourez derechef l'humanité dans son ensemble et éclairez tout ce qui vous avait paru aride ou mesquin à cette Lumière nouvelle. »

En Gœthe, Rahel a trouvé ce médiateur universel. Par lui, elle, la « dépaysée », la « déshéritée », se trouvait rattachée à la grande tradition humaine, à toute cette culture européenne, occidentale et moderne, d'où semblaient l'exclure sa naissance et sa race. Il l'arrachait au ghetto moral où elle s'étiolait, et lui ouvrait toutes grandes des portes de vie nouvelles. De savoir qu'elle le comprenait si bien, lui, le plus humain des humains, qu'elle entrait de plain-pied dans son œuvre, dans sa pensée, dans son cœur, qu'elle était comme son « associée », c'était plus qu'une satisfaction d'amour-propre ou de curiosité artistique, c'était l'épreuve décisive et vitale qui la relevait à ses propres yeux, effaçait ce qu'elle appelait « l'infamie » extérieure de son destin ; c'était sa justification, son brevet d'humanité, mieux que cela : son « parchemin de noblesse » — *mein Adelsdiplom* — Il était le garant, le répondant de sa vie, son « témoin autorisé » qui la rassurait aux heures où elle doutait encore d'elle-même. Il lui donnait confiance en ces valeurs supérieures que crée la culture, au-dessus des valeurs courantes de la société, et c'est à faire triompher ces valeurs nouvelles qu'elle allait consacrer, elle aussi, le meilleur de ses forces.

Bien injustement on a imputé à Rahel une certaine « Gœtho-

lâtrie » qui allait en effet bientôt sévir parmi les auteurs romantiques berlinois. Le vrai croyant est-il responsable des exagérations de quelques néophytes turbulents ? — Rien de plus discret au contraire que ce culte, tout en esprit et en vérité, qu'elle avait voué à son maître dans l'asile de son cœur. Avec quelle modestie elle s'approchait, comme elle dit, de « l'Image de l'autel qui lui avait révélé et fait toucher du doigt ses infirmités et lui avait appris en même temps à les supporter avec fierté » ! Elle ne vit le poète que trois fois dans sa vie ; en 1795 aux eaux de Karlsbad, en 1815 à Francfort-sur-le-Main, enfin dans son extrême vieillesse à Weimar en 1825, et chaque fois l'entrevue, très courte, se réduisit à l'échange de quelques civilités. Que nous voici loin de la mise en scène très préparée, des coups de théâtre et des effusions romanesques où se plaisait le cabotinage d'une Bettina ! Rahel aurait cru profaner ce culte spirituel, en y apportant des arrière-pensées de vanité personnelle. « Sur un point j'ai toujours obéi à la voix impérieuse de mon cœur : en me tenant à une respectueuse distance de Gœthe. Dieu ! que j'ai bien agi ! Combien chaste, intacte et inviolable à travers les troubles de mon existence, j'ai gardé l'adoration que je pourrais lui montrer encore aujourd'hui, au fond de mon cœur ! Cette adoration a imprégné tout ce que j'ai jamais prononcé ou écrit ; chacune de mes paroles en conserve le souvenir... Avec quel sentiment de confusion je me suis tûe, certain jour que Bettina se mit à me parler en termes hyperboliques de l'objet de son admiration passionnée ! J'ai fait comme si je ne le connaissais pas du tout. Cela m'arrive souvent, tu le sais. »

Et pourquoi parler de lui ? Surtout avec tant d'éloquence ! Sa présence n'était-elle pas sensible dans le silence autant que dans ses paroles ? « Quiconque l'exclut, m'exclut » disait-elle. En effet il était devenu pour elle la pierre de touche où elle jugeait instantanément les esprits, la clause sous-entendue de tout pacte d'alliance durable, « le centre de ralliement de tout ce qui est humain ». Quiconque rejetait Gœthe, rejetait du même coup le principe de sa culture à elle, de son expérience humaine, le support moral de toute sa vie. « Comme ton admiration pour Gœthe

dans chacune de tes paroles me ravit et apaise mes incertitudes » écrivait-elle un jour à son fiancé Varnhagen. « C'est pour moi la plus haute garantie de ton amour. »

*
* *

Rahel a vingt-deux ans. Ses manières un peu vives lui on fait dans le monde une réputation de bizarrerie et d'excentricité. « La plupart de vos connaissances », lui écrit un de ses amis, le jeune étudiant David Veit, « et même quelques femmes de vos amies qui ne sont nullement des sottes, vous trouvent par moments un ton dur et tranchant qui contraste avec votre amabilité ordinaire. Sans doute, je ne vous apprends rien de nouveau et vous n'avez pas perdu le souvenir de certains incidents pénibles. Mais il n'était peut-être pas superflu de vous le rappeler. »

Certains mots, déformés par la malveillance, ont déjà fait le tour de la société. On se méfie d'elle, on la craint un peu, et pourtant on la recherche, on lui fait même des confidences qu'elle ne sollicite nullement. « Ils ne peuvent me pardonner d'avoir plus d'esprit qu'eux ; ils ne peuvent oublier qu'à quatorze ans j'avais déjà de l'esprit. Au fond ils me détestent, ils me craignent. Ils disent que je suis « très intelligente », c'est leur mot. Mais quant aux idées que je porte dans ma tête, il n'en ont cure. On leur a rapporté quelques « mots » où perçait une pointe de critique, et voici que dans mes yeux profonds et douloureux ils n'épient qu'arrière-pensées perfides. Et ce qui les monte surtout contre moi, ce qui les fait enrager toujours à nouveau, c'est qu'ils ne peuvent rien me reprocher de précis, aucune faute de conduite, aucun manquement grossier aux convenances, et qu'ils savent du reste très-bien que je me moque de leur opinion. »

Elle étouffe dans l'atmosphère lourde d'ennui de ces petits salons bourgeois où se nouent mille intrigues louches, où sifflent les petites vipères de la médisance. Elle, si « intelligente », se trouve tout à coup sotte devant certaines ruses, devant certains

calculs qu'elle ne comprend pas, où elle ne veut pas entrer. « Dès qu'une affaire devient compliquée et que les âmes cessent d'être innocentes, je n'y entends plus rien, et j'ai été bête, cette fois-ci, à mon honneur... Ce sont les natures privilégiées, les enfants de rois, qui gardent longtemps leur innocence, qui saisissent difficilement le côté commun des choses et qui l'oublient aussitôt. »

Une continuelle contradiction se découvre à elle entre la vérité telle qu'elle la *vit* intérieurement, et les vérités qui ont cours dans son milieu. Et pourtant elle ne demande qu'à se laisser convaincre par de bonnes raisons ; mais on ne lui oppose que l'éternel argument : « Cela ne se fait pas ; cela ne se convient pas ». Un de ses amis tombe malade. Quoi de plus naturel que d'aller le voir, le distraire, le consoler? Mais « cela ne se convient pas » qu'une jeune fille aille rendre visite à un jeune homme dans sa chambre. « Libre à vous d'approuver de pareils arrangements ! Moi je ne le puis pas. Pour qu'une drôlesse ne soit pas exposée à faire une bêtise, il faut qu'une fille sage perde la liberté de ses mouvements. Que c'est bien raisonné ! »

Une émancipée? Non, pourtant. Elle a pris le pli. La lutte sourde qu'elle a eu à soutenir avec son tyran de père a assoupli son caractère. — Et puis elle est trop « femme » pour affecter des manières d'émancipée : de toutes les affectations celle-là serait la plus ridicule. « Tant que les hommes et les femmes formeront deux mondes, deux camps distincts, et pratiqueront des morales différentes, il convient pour une femme de ne pas trahir sa corporation, de ne pas renier l'uniforme qu'elle apporte en naissant. » Encore convient-il de distinguer entre : ne pas tenir compte de l'opinion, et la braver systématiquement. Il y a là une nuance qui n'échappe pas à la jeune fille, une ligne de démarcation qu'elle entend ne pas franchir. Elle sait que la vraie culture ne peut s'acquérir que dans le monde, et que se mettre au ban de la société, ce serait se fermer du même coup des possibilités précieuses d'expérience et d'éducation personnelles. « Et voici comment », dit-elle, « on joue la comédie du vice, sans être soi-même vicieux. »

Une « intellectuelle » ? Par résignation et en attendant, comme pis aller. Car que peut-on faire de mieux, quand on est une disgraciée, que d'accroître son trésor intellectuel ? « Les connaissances sont la seule puissance qu'on puisse *se procurer*, quand on ne la possède pas ». Dès l'enfance du reste une curiosité insatiable la dévore. « Il faut que je me renseigne sur tout, que je sache de quoi et comment cela est fait. C'est ainsi que, tout enfant, j'avais une envie folle d'aller voir des cadavres ». Un vrai tempérament d'autodidacte, si jamais il en fut. « On ne m'a jamais rien appris », se plaint-elle, « j'ai poussé comme dans une forêt humaine ». Mais comme il valait mieux ainsi ! On est émerveillé, quand on lit sa correspondance de jeune fille, de voir quelle variété elle apporte à ses lectures, depuis l'*Odyssée* d'Homère jusqu'au dernier roman de Jean Paul ou de Gœthe, depuis les traités économiques de Hume jusqu'à tel ouvrage libertin français. Ses réflexions sur Wilhelm Meister, son appréciation notamment du Woldemar de Jacobi et de la critique qu'avait faite de ce roman Guillaume de Humboldt, sont des trouvailles. Sans doute le vocabulaire technique lui échappe ; la langue lui fourche de temps en temps ; on sent qu'elle n'a passé par aucune « école ». Mais quelle originalité savoureuse par contre, quelle manière toute « neuve » de voir et de dire les choses ! Comme elle saisit immédiatement le nœud du problème et ne retient que ce qui est essentiel !

C'est qu'il y a apprendre et apprendre. Apprendre pour Rahel — et n'est-ce pas la meilleure définition ? — c'est chercher la réponse à une question qu'elle s'est posée. Ce qu'elle dit de ses premiers maitres et de l'enseignement qu'ils lui donnaient, mériterait d'être médité par les pédagogues de tous les temps. « Tous ceux qui m'ont donné des leçons », raconte-t elle, « ont commencé par me débiter des choses, présentées d'un point de vue tout autre que celui d'où moi-même je les envisageais. Les voilà qui, une heure durant, se mettent à me tenir des propos qui ne me concernent en aucune façon. Je fais mille efforts pour les suivre, car malgré tout il leur arrive de temps en temps de lâcher une chose utile, que j'ai été une fois curieuse de savoir.

Voilà comment ont procédé la plupart de mes maîtres, ce qui fait qu'aujourd'hui seulement je commence à comprendre ce qu'ils me voulaient, tout au moins pour ce que j'ai pu retenir de leurs enseignements, — de même que je ne comprends jamais une réponse si je n'ai pas d'abord posé moi-même la question. Mais ces gens-là vous débitent des *réponses* à la douzaine et prétendent que l'on retienne tout cela ». — Oui, ils s'imaginent, les affreux pédants, que lorsqu'ils ont donné « une leçon », c'est-à-dire fait entrer bon gré mal gré dans la mémoire de leur auditeur une nomenclature ou une théorie, ils ont vraiment enrichi cet esprit ! Bien au contraire, ils l'ont appauvri. Ils ont, par une intervention inopportune, empêché de s'éveiller une curiosité qui se serait formulée ensuite en une question naïve et originale. Car tout savoir qui n'est pas la réponse à une curiosité, est un poids mort, une fausse fenêtre sur la vie et sur le monde.

Et pareillement lire un livre, pour Rahel, c'est découvrir toute la série de questions ou de problèmes que l'auteur a été amené à se poser. « Je ne comprends pas un livre », écrivait-elle, « tant que je ne me suis pas rendu compte pourquoi l'auteur a été amené à l'écrire et comment le livre s'est formé dans son esprit ». On pressent quelle originalité elle apportera un jour dans ses relations avec les littérateurs et les savants de son temps, et ce qui fera le charme propre de sa conversation : elle sera avant tout une géniale, une infatigable « questionneuse ». Car la sociabilité procédait chez elle moins d'un besoin sentimental que d'une nécessité intellectuelle, du besoin de s'informer et de se cultiver sans cesse, de prendre part à la pensée collective de l'humanité. Or, si instructif que soit un livre, il n'est qu'un succédané de la conversation, de la communication directe d'esprit à esprit, de vivant à vivant. C'est parce que l'humanité est trop grande pour se rassembler dans un salon où chacun communiquerait aux autres ses expériences et ses découvertes, c'est aussi parce que la parole des Maîtres risquerait de mourir avec eux, qu'il a fallu inventer des livres. Mais, à vrai dire, ceux-ci ne servent qu'à nous inciter à une conversation animée avec les absents ou avec les grands Morts dont il nous faut, sous le texte imprimé, retrouver sans

cesse la parole vivante, avec lesquels il nous faut discuter tous les « pourquoi » qui naguère ont fait battre leur cœur ou tendu leur esprit.

*
* *

« Qu'y a-t-il de plus intéressant qu'un être humain nouveau? »

En été 1794, Rahel quitte pour quelque temps Berlin et va faire un séjour chez un oncle à Breslau. « Comme je vais devenir intelligente ! De rester entre mes quatre murs m'a rendue bête comme un ruminant ». Pendant le voyage, elle ne perd aucun détail, pas un mot, pas un geste, pas un jeu de physionomie. Le soir, elle jette sur le papier quelques notes fiévreuses, comme écrasée sous l'afflux, trop violent, presque brutal, des impressions, avec l'impatience intolérable d'être assise, seule et immobile, à une table, de ne pas avoir des amis auprès d'elle pour causer, pour partager le butin cueilli trop vite et dont le fardeau l'oppresse. « Il me faut le tamis de la société, autrement tout ce que j'avale m'étrangle et m'étouffe ». Elle a visité des châteaux, des couvents, s'est enquis des mobiliers, des règles de la maison, des mœurs des habitants. Elle aime moins la montagne, la nature sauvage, les solitudes inhabitées : la nature, pour cette Berlinoise, ce sera toujours un grand jardin avec beaucoup d'arbres et de verdure. Elle préfère la plaine, les villes, les contrées habitées : une belle maison, une rue animée, voilà qui lui met l'âme en fête.

Comme elle tire parti de toutes les rencontres ! Un vieux « Kriegsrat » silésien, son voisin de table, la renseigne sur les coutumes locales et lui donne des leçons d'économie sociale. Un dîner décommandé la met au désespoir : « Je ne ferai donc point de connaissance nouvelle aujourd'hui ! » s'écrie-t-elle navrée. Rien ne la dépite autant que de se trouver en face d'un caractère fermé. « Seules les âmes opaques », observe-t-elle, « prospèrent dans la solitude ». Les âmes ouvertes, transparentes n'ont-elles pas besoin au contraire de rayonner au dehors et de se laisser pénétrer à leur tour par l'universel rayonnement de

esprits ? « Fi ! l'homme affairé et le mauvais psychologue ! », écrit-elle à Guillaume de Humboldt qui a séjourné à Berlin sans essayer de faire sa connaissance. « Quelles découvertes nous aurions pu faire à nous deux ! » Et à un autre ami : « Vous savez quel « chien sociable » — *geselliger Hund* — je suis, malgré mon humeur critique ».

Mais voici que déjà dans la mansarde se donnent rendez-vous quelques intimes, quelques indépendants, ses « compagnons de croyance » — *Gleichgesinnte* — et ses camarades de vie, c'est-à-dire des êtres, comme elle, soucieux avant tout d'originalité et de culture personnelle.

Un des plus anciens en date était un jeune attaché d'ambassade, le futur ambassadeur de Suède à Berlin, Brinkmann. Elle l'avait rencontré un jour dans un salon berlinois. Le jeune suédois, qui se piquait de littérature et de bel esprit, avait engagé avec un autre personnage une discussion très animée et soutenait, avec entêtement, un paradoxe d'ailleurs insoutenable. Comme il avait à faire à forte partie, il reçut quelques coups de boutoir très sensibles à son amour-propre. A la sortie, s'étant rencontré avec Rahel dans l'escalier, il se plaignit amèrement des procédés de son adversaire. Bien loin de le consoler, la jeune fille lui montra combien de pareilles discussions manquaient de sincérité et combien, au fond, il avait mérité la leçon qu'il s'était attirée. Comme il s'étonnait de s'entendre dire ses vérités : « Allez, ajouta-t-elle en prenant congé de lui, vous en entendriez bien d'autres, si vous veniez chez moi ! » Du coup il se trouva pris dans le filet de l'irrésistible pêcheuse d'âmes et devint un des assidus de la mansarde de la Jaegerstrasse.

C'est Brinkmann qui par la suite remplira l'office d'introducteur dans le premier salon de Rahel, qui y conduira les étrangers de marque. C'était un admirable écouteur et il aimait à faire de la propagande pour ses amis. « J'espère qu'il me fera une petite réputation » disait de lui un de ses amis qu'il avait rencontré à Paris; « car quand Brinkmann n'est pas là, tout l'esprit qu'on a, est en pure perte. » Il avait voué à Rahel une admiration sans borne, lui dédiant de longues poésies, parlant

d'elle à tous ceux qu'il rencontrait. Ce fut lui qui ménagea la fameuse entrevue avec Mme de Staël, dans les salons de l'ambassade de Suède à Berlin et qui, dans une longue lettre, écrite de Stockholm le lendemain de la mort de son amie, a consigné de mémoire un certain nombre d'entretiens et d'oracles recueillis de la bouche de la Sibylle berlinoise, rédigeant comme un premier bréviaire « rahélien » à l'usage des initiés.

Un autre familier de la première heure fut un jeune gentilhomme prussien, Burgsdorff, très répandu dans les cercles littéraires, l'ami des jeunes auteurs romantiques Tieck et Wackenroder. Il avait été présenté à Rahel par Brinkmann. « A propos», écrit-elle à ce dernier, « dites donc à Burgsdorff que je suis « sauvage » et qu'on peut parler de tout en ma présence, afin que nous évitions les odieux préliminaires d'une nouvelle connaissance et que nous nous trouvions tout de suite à notre aise. »

Épris lui aussi de culture gœthéenne, fuyant les situations officielles où le prédestinait sa naissance, le jeune hobereau brandebourgeois, qui devait finir ses jours dans la peau d'un gentilhomme-farmer philosophe, ne songeait alors qu'à se dégrossir de sa lourdeur native, à assouplir sa morgue et sa raideur prussiennes, à devenir en un mot un parfait cavalier, un homme du monde accompli, un épicurien distingué. Il avait juste assez d'imagination pour engager sans cesse de nouvelles intrigues romanesques. D'une jeune fille, qu'il avait séduite à Göttingen, il avait un enfant naturel que pendant ses voyages il confiait à la surveillance de Rahel : elle réglait les mois de nourrice, veillait à la vaccination du petit, passait en revue la layette et le trousseau. Quant à l'incorrigible don Juan il ne songeait qu'à continuer ses expériences féminines. Introduit au château de Madlitz, dans la famille de Finckenstein — la famille du premier fiancé de Rahel — il fit une cour assidue aux trois sœurs et en fin de compte leur tira la révérence à toutes trois. C'est qu'il entretenait en même temps une liaison secrète avec une femme mariée, Caroline de Humboldt, avec qui il fit même, en tête-à-tête, un séjour de quatre semaines à Saint-Cloud. On

lisait le Tasso de Gœthe et le Traité de Mme de Staël sur « l'Influence des passions » — « A la bonne heure! diriez-vous; voilà qui va bien » écrivait-il à sa jeune confidente berlinoise « voilà des hommes qui vivent comme ils l'entendent! »

Puis un beau jour l'éternel inconstant planta là sa partenaire éplorée et partit pour l'Epagne.

Ce que furent ses relations avec la « petite », comme il l'appelait? Une camaraderie qui affectait parfois des dehors frivoles et cyniques. Ils se confirmaient réciproquement dans leurs mauvaises manières, dans leur mauvaise réputation; ils formaient, en marge de la société régulière, un petit clan d'indépendants, d'irréguliers, de « sauvages » comme ils aimaient à s'appeler — une bohême frondeuse, le coin des psychologues où l'observation s'aiguisait d'ironie, où on forgeait des mots à l'emporte pièce, des notes à la Chamfort qu'on se passait ensuite en petit comité. « Vous avez dû faire à Pyrmont une ample provision d'originaux » écrivait Burgsdorff à la « petite » — « il en est venu des échos jusqu'à moi et je grille de curiosité ». Guillaume de Humboldt, de passage à Berlin au printemps de l'année 1797 et qui rendit à diverses reprises visite à Rahel, lui reprochait « le ton bruyant et médiocrement distingué » qui régnait parmi son entourage. « Elle est aimable envers moi » écrit-il à sa femme; « mais j'ai entendu beaucoup d'autres se plaindre d'elle. Kunth (l'ancien précepteur des frères Humboldt) ne parle que de ses accès d'humeur, et le pauvre Tieck (le poète) se plaint des traitements peu délicats et des rebuffades qu'à diverses reprises elle lui a infligés. Tout cela se comprend de reste et s'explique aisément par son entourage, qui doit lui être souvent une gêne. Mais elle ne veut, ou ne peut rien y changer. »

Cependant, sous ce masque de frivolité, se cachait une profonde et clairvoyante sympathie entre les deux nouveaux amis. Lui, Burgsdorff, éprouvait le besoin d'un partenaire féminin à demi-complice, à qui il pourrait se confesser en toute franchise, sans cette vanité toujours sur le qui vive, que les hommes apportent entre eux à de pareille confidences. Et qui pouvait le comprendre mieux que cette jeune fille, si affranchie de pré-

jugés, aux yeux intelligents où brillait la curiosité de connaître la vie libre qu'elle-même ne pouvait ou n'osait pas vivre ? Car elle adorait ces audacieux aventuriers de la morale qui, bravement, sans hypocrisie, se mettent au-dessus des conventions, en dehors du Bien et du Mal. « Soyez un franc jouisseur » — disait elle plus tard à l'un d'eux — « un hôte de passage, un inconnu. un expérimentateur, un oiseau dans les airs ».

Mais de son côté le jeune viveur avait à tout jamais conquis la reconnaissance de la jeune fille par son affectueuse et presque géniale clairvoyance. « Dans les tout premiers temps de nos relations » lui écrivait-il, « j'ai senti peser sur mon cœur comme l'angoissant pressentiment qu'une longue douleur avait dû vous éduquer... Oui, c'est vrai qu'on reconnaît tout de suite chez vous les marques visibles d'une destinée douloureuse et que vous avez dû apprendre de bonne heure à taire et à dissimuler. Votre éducation familiale tendait à contraindre votre naturel à une frivolité superficielle et bornée, mais elle n'a pu que refouler au dedans de vous l'expression des sentiments plus profonds, les seuls auxquels vous attachiez du prix. Il y a chez vous des blessures mal fermées qui sans cesse se ravivent dans votre conscience, vous rappelant la cruauté de votre destin et les douleurs d'une pareille jeunesse. Ajoutez ce qu'a de pénible et de resserré votre situation sociale ; tout cela ne forme qu'une seule et même douleur, et comme l'éclairage d'ensemble de votre vie. Allez, chère amie, j'ai bien compris vos larmes et je sais combien la source en est noble et précieuse ! »

Quel langage nouveau pour les oreilles de Rahel et comme ces paroles devaient retentir au plus profond de son cœur ! Être « *reconnue* » ! Pour la première fois reconnue, dans son être intime ! Quelle surprise, pour celle qui avait toujours dû dissimuler, qui n'avait rencontré que des masques indifférents ou hostiles, et qui pourtant mourait d'envie de se révéler et de se communiquer, qui aurait voulu, nous dit-elle, « mettre un châssis à son cœur afin de montrer à tous, les trésors qu'il recélait, rangés comme dans un écrin » ! Être reconnue, n'était-ce pas la grande passion de sa vie, la fibre frémissante de son

orgueil, l'impérieux instinct de sa nature véridique, éprise de justice ? Certes, celui-là était un ami, qui savait ainsi lire au dedans d'elle. Elle se sentait attachée à lui par une reconnaissance infinie que rien ne pouvait effacer. Un ami ! Sait-on le prix que cela vaut ? « Mes amis », disait-elle, « je suis prête à les servir avec mon sang ».

Mais nous ne connaîtrions qu'imparfaitement la jeunesse de Rahel, ses occupations, ses lectures, ses pensées au jour le jour, si nous ne possédions le recueil de lettres qu'elle échangea de mars 1793 à décembre 1795 (c'est la période active de cette correspondance) avec un jeune étudiant d'Iéna, dont elle avait fait la connaissance à Berlin, dans la maison des Mendelssohn, David Veit. C'est un petit roman bien calme de camaraderie intellectuelle. Ce David Veit, qui deviendra plus tard un des médecins les plus estimés de Hambourg, est le type du bon garçon, rangé, studieux, raisonnable, un peu vieux avant l'âge, le philistin-né. Sa grande débauche, la seule que lui permette sa santé délicate, ce sont les longues épîtres — certaines ont plus de vingt pages — qu'il adresse très régulièrement à sa jeune amie berlinoise. Il est très fier des réponses de Rahel, qu'il lit en petit comité, non sans avoir au préalable corrigé les fautes de ponctuation, de syntaxe ou de style. Modestement du reste il avoue sa médiocrité : « A grand peine je parviens à rendre justice au talent des autres : mais quant à pénétrer moi-même les questions un peu complexes, je suis d'une désespérante lenteur. Vous pourriez m'être d'un grand secours. J'aime surtout votre manière de jeter vos réflexions sur le papier, si on peut appeler cela une « manière ». Tout grouille pêle-mêle, vos déductions et vos prémisses. C'est tout à fait ce qu'il me faut... Ah ! si à force de patience et d'ingéniosité j'arrivais à attraper votre tour de main et à fixer, comme vous, une forte image en deux ou trois traits de plume, vous me verriez le plus orgueilleux des hommes ! »

Quant à Rahel, elle est tantôt impatientée par la minutie pédantesque du jeune étudiant, tantôt agacée par son ton doctoral, — et puis de nouveau complètement désarmée par tant de bonne volonté, de sérieux et de modeste candeur. « Je ne crois

pas », lui écrit-elle un jour, « que jamais je me remettrais entre les mains de personne, comme vous vous remettez entre les miennes. » Et puis elle est secrètement flattée, elle qui n'a pas fait d'études, qui n'a passé par aucune école, d'être en commerce d'idées si intime avec un futur savant. Mais qu'il y prenne garde ! S'il se permet de lui donner un avis ou de lui parler jargon, elle lui échappe par une boutade, lui tire une révérence ironique, accroche à ses nom, prénoms, titres et qualités, une terminaison latine en « us » qui pend comme un petit appendice ridicule dans le dos de Monsieur le Pédant. Lui signale-t-il quelques fautes de syntaxes ? Elle lui renvoie deux pages entières de ses lettres à lui, corrigées et annotées, où elle relève à chaque ligne d'étranges fautes de logique et de jugement. Devient-il trop pressant, exige-t-il qu'à son tour elle se confesse à lui ? Elle lui fait comprendre que même en amitié une femme veut être *devinée.* « Mon ami », ajoute-t-elle « vous n'attrapez jamais la note juste », et à ce jeune Allemand candide qui ne connaît guère les femmes que par ouï-dire, elle glisse quelques pensées libertines tirées d'un ouvrage français sur la manière de réussir auprès du beau sexe.

Mais il y a autre chose encore dans cette volumineuse correspondance. Sous le badinage espiègle on perçoit tout à coup la plainte émouvante de la déracinée dont palpitent au vent les fibres sensitives, les sanglots de la solitaire, que son entourage froisse et meurtrit. C'est surtout, s'avouant à chaque ligne, une curiosité dévorante, le besoin de voir, d'apprendre, de se mêler à tout ce qui vit, de prendre part à l'expérience collective, qui est comme le dérivatif de ses instincts refoulés, de la solitude intellectuelle où elle se trouve condamnée. Comme il comprend mal ce besoin impérieux, le jeune et calme étudiant, toujours plongé dans ses livres, et pour qui « apprendre » c'est surtout amasser les connaissances diplômées qu'un jour il emportera de l'Université ! Et par contre, comme elle tient en médiocre estime ce savoir uniquement puisé dans les livres, qui servira tout au plus à fabriquer d'autres livres, sans s'être, en cours de route, transformé, renouvelé, retrempé dans l'expérience directe de la vie et des hommes !

Oui, à côté de lui, elle n'est qu'une « ignorante », elle ne se lasse de le répéter. Cet aveu ne lui coûte pas. Au contraire : elle y met de la coquetterie. C'est peut-être le seul charme féminin de sa nature trop réfléchie, arrachée trop tôt à sa sphère naturelle de bonheur et d'innocence. Et voici le paradoxe candide et profond, la pensée non formulée clairement, mais que sous mille déguisements, à travers mille variations imprévues, elle fait chanter aux oreilles du jeune savant, comme un *memento vivere* ironique et enjoué : « Heureux les ignorants ! »

Heureux les ignorants, car ils sont pleins d'avenir ! Ils ne sont pas les hommes d'un livre, d'un système ou d'une école. Ils ne se retranchent pas derrière les jugements arrêtés, les terminologies pompeuses, les méthodes infaillibles. Ils ouvrent tous les écrins de sagesse ; ils frappent à toutes les portes derrière lesquelles tombe une parole de vérité. Là où le savant passe, distrait ou affairé, ils s'arrêtent, ils regardent, ils interrogent.

Heureux les ignorants, car ils sont modestes et de bonne compagnie ! Y a-t-il rien de plus insociable qu'un pédant ? Il travaille à multiplier les barrières entre les choses et les intelligences. Il a éliminé de son savoir tout l'« esprit », c'est-à-dire ce qui le rendait léger, vif, aisément intelligible et communicable, en un mot « sociable », pour ne retenir qu'une érudition abstraite et un jargon rébarbatif. « Je tue le pédantisme à dix lieues à la ronde » aimait de répéter Rahel. Ce fut, avec le mensonge, une de ses haines irréductibles.

Dans toute terminologie savante elle ne voyait qu'un échafaudage provisoire, quelque chose de surajouté et de laid, qui masque la vraie réalité, et qu'il vaudrait mieux ne pas voir. Tout savoir lui apparaissait vain, s'il ne « répondait pas à une question », c'est-à-dire s'il ne travaillait à libérer la vie, à préparer cette science supérieure de l'Homme, qui exige peut-être de ceux qui s'y adonnent, de tout nouveaux talents, de toutes nouvelles vertus. « Les dons que j'ai reçus » écrivait-elle encore, « on ne les a pas pour rien ; il faut les payer avec de la souffrance. » Ce fut le secret de sa pédagogie personnelle : expérimenter sur son propre cœur d'abord, le tenir ouvert à toutes les initiations

fécondes, à toutes les promesses nouvelles de vie, éveiller toutes les curiosités de sa vive intelligence, et pourtant savoir préserver intacte une ignorance supérieure, ce qu'elle-même appelait « une sphère d'âme innocente et attentive ».

CHAPITRE II

AMOUREUSE

: dut être pendant l'hiver de l'année 1794. On donnait ce -là, à l'Opéra italien de Berlin, une œuvre de Righini où Iarchetti tenait un premier rôle. Rahel avait pris place dans ›ge des secrétaires d'ambassade. Un jeune homme occupait ›ge voisine. Son attitude intéressante, son profil distingué, urtout ses cheveux extraordinairement blonds qui retom-nt en longues boucles sur ses épaules, firent bientôt de lui, s la salle très peu remplie, le point de mire de toutes les osités féminines. Il portait peut-être ce jour-là l'habit bleu :iel, le gilet gris-perle, le col haut, étranglé dans une cravate ıche, tel que le représente un portrait de l'époque. Les che-x à reflets soyeux enveloppaient d'une caresse molle son ıge imberbe, presque féminin. La ligne pure et fine du nez, le tour délicat des pommettes rosées, la bouche intelligente, et tout, sous les longs cils, un regard bleu, tendre, un peu lan-.reux, — tout dénotait une nature aristocratique, mais :miée, efféminée, un de ces êtres doux qui séduisent par leur ›lesse.

Iinutieux et attentif dut être l'examen de la jeune fille, car : imperceptible nuance de fatuité ·sur ce beau masque :happa point à son regard clairvoyant. Assurément le jeune ntéressant bellâtre s'imaginait que personne dans la salle ne ait prêter l'oreille à la musique avec autant d'âme que lui, et ›inion avantageuse qu'il avait conçue de sa personne se aissait jusque dans sa manière d'écouter, par où il se donnait spectacle aux autres et à lui-même. Mais comment définir le

charme tyrannique, obsédant, qu'exercent sur nous certaines physionomies, certains regards, certains sons de voix, quand une première fois notre prudence s'est laissée forcer, endormir, désarmer par eux ?

Rahel ne savait pas se refuser à une première impression de ce genre. Un beau visage instantanément la subjuguait. Elle pria son voisin de loge, le chef d'orchestre Anselme Weber, de lui dire le nom de cet auditeur qui paraissait si captivé, et si captivant. Elle apprit qu'il s'appelait comte Karl von Finckenstein, que c'était un jeune gentilhomme prussien, qui vivait la plus grande partie de l'année au milieu de sa famille, composée de sa mère et de trois sœurs, sur sa terre de Madlitz, en Brandebourg, où vaguement il se préparait à la carrière diplomatique. Elle le vit à diverses reprises, au cours de l'hiver, en société. Elle le distingua, l'intéressa, sut capitiver sa curiosité et piquer sa vanité masculine. Bientôt elle se crut aimée. Lui-même, avec la docilité des faibles, s'imagina être vraiment épris de cette jeune fille à la voix mélodieuse, au regard intelligent, de qui les boutades et les mots d'esprit couraient les salons et dont il accueillit l'amour comme un privilège envié, comme un hommage flatteur. Un roman s'ébaucha — un de ces romans déprimants qui se traînent indéfiniment dans l'équivoque et le mensonge, où l'un des deux se laisse aimer, par condescendance, et passe son temps à prévoir ou à souhaiter une rupture dont il n'ose cependant jamais prendre l'initiative.

Les premières lettres de « Finck », comme on l'appelait dans l'intimité, nous le montrent dans le vieux parc de Madlitz qu'embaument des bosquets d'accacias en fleurs, promenant au clair de lune son aristocratique ennui. Ennui ? C'est beaucoup dire. A vrai dire les plus futiles bagatelles suffisent à occuper cet esprit enfantin et apathique. Rejeton attardé d'un sang appauvri, élevé par sa mère, choyé, dorloté par ses sœurs, il s'est habitué de bonne heure à être le centre de toutes ces adorations féminines et familiales qui ont fait de lui un monstre charmant de faiblesse prétentieuse et d'égoïsme inconscient. Rarement beau masque fut porté par plus médiocre personnage. Cela sautait aux

yeux, et que Rahel ait pu s'éprendre d'un si piètre personnage, c'est la preuve la plus éclatante de l'aveuglement en amour.

« Je ne puis me faire à l'idée que cet individu médiocre ait sur la conscience d'avoir dévasté un cœur si riche que le vôtre », observait une amie de Rahel, Henriette Mendelssohn. « Si je vous disais le train-train de sa vie quotidienne, les petites vanités, les futilités mesquines qui, à ses yeux, revêtent une importance capitale et dirigent sa conduite, vous m'accuseriez de dureté. Après tout, pourvu qu'on ne lui demande aucun effort au-dessus de ses faibles moyens, qu'en fait de passion et de caractère on n'attende de lui que juste ce qu'il faut pour porter avec prestance un bel uniforme, c'est le meilleur garçon du monde. Mais qu'il ne se mêle pas d'amour, qu'il ne se pique pas d'avoir du jugement. Son cœur me fait l'effet d'une de ces montres d'enfant : il a des aiguilles et un cadran ; il ne lui manque que de marcher. »

Les lettres de « Finck » à Rahel — les seules, hélas ! qui aient été conservées (car il n'eut même pas le bon goût, après la rupture, de rendre les réponses, égarées sans doute par sa négligence, à l'exception des toutes dernières), quelles pitoyables lettres d'amour ! Ce ne sont que protestations de tendresse idéale, d'attachement éternel, sous lesquelles on ne sent battre aucun cœur vivant. S'il ne répond pas régulièrement aux lettres de Rahel, c'est parce qu'on reçoit beaucoup au château de Madlitz, et qu'il a passé sa nuit à danser. Une autre fois il raconte tout au long une promenade nocturne, en tête-à-tête avec une jolie actrice, ou le flirt très actif qu'il a engagé à Rastatt avec deux femmes de diplomates, auprès desquelles il se flatte d'être le favori très bien en cours.

Bientôt cependant, se pose l'alternative : ou de battre en brèche les préjugés religieux et nobiliaires de sa famille qui s'oppose à son mariage avec une roturière, pis que cela, avec une juive, — ou de rompre avec sa fiancée. — Il n'a le courage ni de l'une ni de l'autre solution. Sans même paraître se douter de ce qu'une pareille apologie familiale a de cruel, d'injurieux, pour la pauvre Rahel dont il devrait au contraire plaider la cause auprès des

siens, il accable la jeune fille sous l'énumération de toutes les vertus qui embaument cet aristocratique intérieur. Comme tout le monde est noble et pur dans la famille du petit hobereau de Madlitz, et comme les absents ont toujours tort dans le cœur de cet héroïque amant ! Plutôt que de faire de la peine à un de ces êtres « purs et innocents » qui ont placé leur confiance en la noblesse de son cœur, eh bien, il disparaîtra lui-même, et le voici qui cherche à apitoyer Rahel sur ce ridicule dénouement : « Hélas ! Je ne le sais que trop bien ! Il y a des cas dans la vie où si je me décidais à agir, je me verrais obligé de faire ton malheur ou celui des miens. Mais je suis bien décidé à ne faire ni l'un ni l'autre ! Dans de pareils cas, et dans ceux-là seulement, il est permis de mettre un terme à sa propre vie, et je te le dis avec le plus grand calme : je n'hésiterai pas à faire le sacrifice de ma vie plutôt que de la pureté de mon âme ! »

Rahel eut-elle pitié de ce poltron affolé? Ou plutôt se berçait-elle encore du chimérique espoir qu'elle réussirait peut-être, en prenant elle-même une initiative courageuse, à faire naître un peu de virile énergie dans ce cœur efféminé ? Toujours est-il que Finckenstein ayant été délégué en 1797 au Congrès de Rastatt, pour y faire ses débuts dans la carrière diplomatique, elle lui rendit sa parole. Rien n'eût été plus facile pour elle, à présent qu'il quittait sa famille, que de capturer cette volonté faible, de la dominer, de se l'attacher. Mais une pareille tactique répugnait à sa délicatesse. Puisqu'il parlait sans cesse d'immoler son amour, elle-même allait lui en fournir l'occasion. Qu'il se décide à présent !

Illusion naïve ! Se décider, c'était précisément la chose du monde dont Finck était le moins capable. La seule idée d'une rupture l'affole, et dès que cette idée lui est présentée, il se fait humble et suppliant. Oh ! ces lettres de Rahel qui à présent commencent à interrompre plus fréquemment les larmoyantes litanies de son piètre soupirant, comme elles sont émouvantes avec leurs petites phrases haletantes, pleines de sanglots rentrés, de tendres reproches, de brèves implorations ! Ce sont des mots arrachés du cœur, tout chauds et saignants,

ec, tout à coup, les superbes cris de révolte de l'orgueil tragé, de l'amour trahi et foulé aux pieds. Quel douloureux tendre reproche déjà dans l'exorde de cette première lettre! Je t'en conjure, au nom du bonheur de ta sœur Caroline *car je ne trouve rien qui te soit plus cher au monde* — sois ferme, s véridique. Interroge ton cœur ; prends courage. Ne reste pas rnellement un pied posé sur chaque rive. Franchis le pas. Je puis agir à ta place. Une fois je l'ai fait. Rien n'est irréparable core. »

Humblement elle expose sa détresse de femme, cette cruelle égalité dans l'amour qui la condamne, elle, la plus aimante, au ence, à l'inaction, à l'attente angoissée. « Ah ! si tu voyais ns mon âme ! Le calice douloureux que Dieu me tend, je suis ête à le boire; mais que je ne sois pas obligée d'aller le prendre oi-même ! J'ai lu dans ton cœur; je connais chaque fibre au dans de toi. « Qui l'eût pensé? » me disais-tu en cette fameuse irée du 1er septembre (date où Rahel lui avait rendu sa parole). u te rappelais les premiers temps de notre amour : tu t'es cru é par le souvenir. Non, cela n'est pas. Tu es libre, si tu as le ourage de le vouloir... Je t'en conjure, *ne me rends pas malheureuse autant qu'il est en ton pouvoir de le faire*. N'attends pas ncore deux, trois ou quatre années. »

Faut-il donc qu'aucune minute de cette angoissante attente ne ui soit épargnée ? Ne comprend-il pas, lui qui a le privilège à résent de prononcer les paroles décisives, que la suprême ompassion oblige parfois à être dur ? Elle-même vient se placer ous le coup qui doit l'immoler, bien plus, elle encourage le bras ui va la frapper : « Vois, je n'ai pas pleuré en écrivant cette ttre. Tu ne verras aucune larme, tu n'entendras aucune arole ; rien, plus rien de moi n'arrivera jnsqu'à toi.... Je ne implore pas ; je n'implore aucun Dieu, personne. Aucune rière ne s'élève dans mon cœur. Un grand silence s'est fait n moi. »

Et pourtant le coup fatal et attendu, presque désiré, ne fut as encore porté ce jour là. On croit rêver quand on lit la ponse de Finckenstein. C'est lui le sacrifié, la pauvre victime

qu'il faut plaindre et ménager ! « Ah, chère petite, je me sens si abandonné dans le monde quand je pense que tu pourrais me sacrifier, me repousser loin de toi, et pourtant je suis prêt à supporter tout ce qui pourrait te rendre le repos.... Comme tu m'as déchiré le cœur avec ta lettre; tu ne vois donc pas combien tu es injuste à mon égard ! Et puis-je exiger après tout que tu me rendes justice ? Est-ce que j'y songe seulement ? »

Il était donc écrit que le suprême service d'amour que Rahel implorait, celui de recevoir le coup fatal de la main qu'elle ne pouvait cesser de chérir, lui serait refusé. Il fallait qu'elle-même prît l'initiative, afin que l'autre pût se donner encore des airs de victime, de mendiant larmoyant et éconduit.

Finck venait d'être envoyé à Vienne comme attaché d'ambassade. En termes mesurés et froids il annonça à Rahel son changement de résidence et timidement lui proposa de venir le rejoindre dans la capitale autrichienne. Encore poussa-t-il la prudence jusqu'à ne pas prendre lui-même la responsabilité de cette discrète et vague invitation, mais d'en charger des amis viennois qui prièrent Rahel de venir passer quelque temps au milieu d'eux. Pour le coup, blessée dans ses susceptibilités les plus délicates, elle bondit sous l'outrage. « Ton cousin vient de me remettre ta lettre, ainsi que l'invitation des Wiesel. Même la prudence, l'élémentaire prudence, aurait dû arrêter ta plume. Voilà tout ce que tu trouves à me dire, en même temps que tu me fais parvenir la lettre de tes amis, une lettre d'étrangers, mille fois meilleure que la tienne ! Tu me conseilles de venir à Vienne ? Vraiment ? Que tu es bon ! A la plus vulgaire des maîtresses qui vous arrive de quatrième ou de cinquième main et qu'on veut jeter au rebut, si elle manifestait des prétentions excessives on ferait l'aumône hypocrite de plus d'égards que tu ne m'en témoignes. N'aie pas peur ! Ma pauvreté (Rahel venait d'essuyer des revers de fortune) m'empêche de venir, et si jamais j'en ai les moyens — je ne parle pas de l'argent, mais des forces nécessaires — je viendrai parce que cela me plaira et qu'il me plaira de te voir... Ah ! comme tu viens de nouveau de piétiner mon cœur ! »

Lentement le bandeau qui couvrait ses yeux, se soulève à présent. « Oui, tu m'écris parfois de belles-lettres, tu me dis de bonnes paroles, mais il faut que tu aies le temps de te préparer. Dès que tu te laisses aller, voilà les lettres que je reçois... Ne réplique pas. Ne te permets pas de mépriser cette lettre, sinon je t'apprendrai, moi, ce que j'appelle le mépris. N'aie pas peur ! Tu auras toute ta liberté à Vienne ! Mon Karl ne recevra plus beaucoup de lettres pareilles à celle-ci. Aussi vrai que je t'ai aimé. »

Et voici maintenant l'adieu final, le congé sans réplique : « Les années de ton absence, je les emploierai à te devenir étrangère. Tu ne me persuaderas plus. Sois quelqu'un et je saurai te rendre justice. Tu ne peux trouver aucune joie en moi. *Je t'en impose trop !* Et c'est pour cela que moi non plus je ne trouve aucun bonheur en toi... Que cette lettre ne t'effraie pas. Elle subsisterait, quand même je ne l'aurais pas écrite. Toi même as dirigé ma plume... C'était le dernier accord d'un pitoyable concert. Si j'ai quelque chose d'heureux à t'apprendre, je t'écrirai. Adieu ! »

Était-ce vraiment une chose morte et oubliée que cet amour ? Ce serait mal connaître une nature comme celle de Rahel, où les impressions reçues s'enracinaient avec une incroyable ténacité. Elle possédait au suprême degré ce qu'elle appelait « la mémoire du cœur ». Rien de ce qui avait vécu en elle ne parvenait plus à mourir et chaque affection nouvelle déposait chez cette sensitive un souvenir profond, inébranlable comme le granit.

Et d'ailleurs dans la vie du sentiment ne sont-ce pas les impressions les plus délicates qui sont aussi les plus vives et les plus fortes ?

Pour se faire une idée d'une pareille persistance du souvenir, il faudrait lire en entier l'émouvant récit de l'entrevue que Rahel eut, *près de onze ans plus tard*, avec le même Karl von Finckenstein, promu entre temps au rang de secrétaire d'ambassade, et qu'un hasard amena un beau jour dans sa chambre à Berlin. Il venait de se marier. Elle le trouva épaissi, vieilli, les traits

empâtés, les yeux bridés de petites rides précoces. « Tout à coup il me dit : « Je voudrais bien vous faire faire la connaissance de ma femme. » Je ne soufflais mot ; il ne broncha pas. Un pâle rayon pénétrait dans la chambre. Il n'est donc pas de cauchemar si horrible soit-il, qui tôt ou tard ne se réalise pour moi ! Aux heures les plus angoissées j'avais autrefois rêvé cette scène et je me représentais un geste qui arrêterait soudain l'affreuse évocation. Et voici qu'il était assis là, tranquillement, sur mon sopha, tout contre moi, et moi tout près de lui, comme si entre nous rien d'anormal ne s'était passé ! Mon âme était encore aussi révoltée, aussi bouleversée qu'il y a douze ans. « Voilà ton meurtrier ! » fis-je en moi-même, et je restai paralysée. Des larmes me serraient la gorge, affluaient à mes paupières, tandis que je le voyais assis là, l'air si calme, si complètement rassuré sur mon sort... Il me sembla tout à coup que j'avais été la créature désignée pour être sa proie. Voilà l'homme à qui j'ai été jetée en pâture; *à cet homme— moi!* Que Dieu lui pardonne, qu'il se pardonne à lui-même, toute pensée de vengeance, je le jure, est loin de moi. Mais je ne puis lui pardonner. Il faudrait me changer le cœur, m'en mettre un autre à la place, —avec celui que j'ai, non, jamais ! »

Il sera question plus loin du voyage à Paris que Rahel entreprit aussitôt après sa rupture avec Finckenstein, en l'année 1800, véritable voyage de convalescence par où elle essaya de se distraire de l'affreux néant qu'elle sentit tout à coup se creuser en elle. « Ma douleur n'est plus en pointes aiguës » écrivait-elle au moment de partir, « c'est un fardeau qui m'étouffe, une douleur en sourdine ; j'entends dans ma poitrine comme un roulement de tambours voilés. » Partout, dans les théâtres, dans les salons, dans la rue, dans les magasins, c'est ce même « roulement de tambours voilés » qui met comme un accompagnement funèbre aux impressions de sa vie parisienne dont la frivolité la distrait et l'inquiète tout à la fois.

Rentrons avec elle à Berlin : le chapitre de ce qu'elle appelait « ses convulsions » amoureuses n'est pas clos. Après la première crise s'en produisit une seconde, plus violente, plus aiguë, plus brutale encore que la première.

***

C'est en 1802. Il répondait cette fois-ci au nom sonore de Don Raphael d'Urquijo et remplissait à Berlin les fonctions de secrétaire de la légation hispanique. C'était un Basque, à la physionomie mobile, passionnée, ardente, au geste animé, à la voix chaude et caressante, avec de longs cheveux noirs qu'il portait, suivant la mode de son pays, noués en tresse. Le profil énergique, le nez romain, des traits fortement accentués lui donnaient cette distinction du « type » pur où s'incarne une race. L'exact contrepied du jeune Allemand blond, fadasse et rêveur, qu'évoquait Karl von Finckenstein. Peut-être dut-il précisément à ce contraste d'avoir si vite captivé les yeux et les sens de Rahel. Par son physique déjà il lui révélait une tout autre note d'amour.

Et au moral le contraste était plus marqué encore. Ce n'était rien moins qu'un rêveur, celui-là ; il ne faisait pas du sentiment, ne se payait pas de belles paroles. Esprit vindicatif, nature brutale et jalouse, il voyait dans la femme une servante soumise que son seigneur et maître peut cravacher à sa fantaisie. A peine est-il sûr de l'amour de Rahel qu'il parle déjà de la séquestrer, de la retirer de la société et, sitôt qu'elle résiste, il la cingle de ses soupçons les plus méprisants. Il sait qu'elle reviendra tout de même à lui, qu'il y a dans toute femme passionnée une esclave amoureuse qui s'agenouille devant la force du maître. Ce que fut Urquijo pour Rahel ? Son amant ? Pis que cela ; son vice, son aberration, ou comme elle disait elle-même plus tard : « sa turpitude ».

Dès la première heure elle sait qu'elle goûte à un fruit maudit. Urquijo a laissé dans son pays une jeune fille séduite à qui il a promis le mariage. Se l'attacher c'est donc, pour Rahel, l'arracher à une autre, et toute sa loyauté se révolte à la pensée d'une pareille félonie. Son amour est donc condamné à l'avance ; du reste elle est prête à y renoncer, l'heure venue ; elle ne demande qu'un peu de répit, un peu d'illusion et de mensonge. Point de longues lettres — les deux amants se voient presque journellement — mais quelques billets fiévreux, rédigés dans un fran-

çais incorrect (Urquijo s'exprime difficilement en allemand) où elle implore un rendez-vous et auxquels l'orgueilleux Espagnol répond par un « oui » ou par un « non » laconiques. « Je ne peux pas vous dire ce que je sens », lui écrit-elle dès le début, « je ne peux plus le nommer, mais c'est *au fond* de mon cœur; c'est trop heureux, trop grand ; aucun doute, aucun reproche dans mon âme ! je ne me suis pas faite moi-même, telle que je suis, Dieu l'a voulu *et je vous aime !* J'en porte toute la faute et je suis heureuse de la porter. Nous nous quitterons, vous retournerez en Espagne, je deviendrai ce que je pourrai — mais j'aurai aimé, j'aurai été heureuse; je ne connais pas l'avenir, je ne veux pas le connaître, je veux me soumettre à tout, mais je ne veux pas anticiper la mort. Ne me faites pas mourir avant le temps. »

Urquijo daigne-t-il répondre à ses déclarations enflammées, Rahel est aux anges, sa reconnaissance ne connaît plus de bornes. « Mon Urquijo ! C'est avec ton billet qu'on m'a éveillée ce matin. Certainement je t'aime : C'est un incendie dans mon sein ; la moitié de la nuit je n'ai pu dormir et que n'ai-je pas pensé !... Oui, oui, lis mes billets ! On n'invente pas de tels billets sans un sein gros d'amour, j'aimerais de dire, d'amour pour Urquijo... Amant adoré !! Comme je t'aime ! Comme tu sais ouvrir mon cœur, en faire sortir l'amour, le faire jaillir à flots, le faire augmenter, naître et toujours naître de nouveau... Mais je te (le) demande en grâce, trompe moi un peu ! Il me le faut. Nomme moi « vous » dans ton âme, mais que je ne trouve plus ce mot dans tes billets... »

Sa seule préoccupation est de boire à cette ivresse, dont elle a été frustrée par son précédent amour, de se griser jusqu'à en perdre la raison, sans réflexion, sans calcul, sans réserve, de se donner au vertige qui l'appelle. C'est, dit-elle, un « sortilège » qui s'est emparé de son être, un cas de possession amoureuse, un de ces emportements sensuels qui annihilent toute résistance, et de la femme la plus maîtresse d'elle-même font tout à coup un Bacchante en délire. Qu'importe qu'elle soit trahie? Elle-même prend les devants, rassure son amant, ferme la bouche à

ses doutes, à ses scrupules. « Mais n'entreprends pas d'agir ou de vouloir opérer dans mon âme. Sauve la tienne... Tu es innocent, quelle autre que moi peut t'en donner l'assurance? Je te le jure! Et je le dirai sur mon lit de mort. Tu ne me dois rien, rien, rien! J'ai conquis ce que j'ai eu. Tu as rempli ton devoir, celui de ne pas me rendre malheureuse. Voilà l'histoire en deux mots. »

Est-il étrange, après cela, qu'Urquijo, avec sa brutalité ordinaire, lui ait lancé un jour en plein cœur ces paroles atroces, qu'il ne cessait ensuite de lui répéter, prenant plaisir à piétiner la victime qui se traînait humblement à ses genoux : « Je t'aime, mais je ne t'estime pas? »

On devine ce qu'une passion, montée à ce ton, devait amener quotidiennement de scènes orageuses, de pénibles, d'humiliantes explications. De plus en plus tyrannique et soupçonneux, Urquijo veut imposer à Rahel de rompre toutes ses relations, de se retirer à la campagne. Cela même ne le satisfait pas. Certain de ses amis espagnols, qui avait lui aussi des visées sur la jeune fille, attise encore sournoisement la jalousie de cet épileptique, trop inintelligent pour percer à jour l'odieuse machination. Un jour qu'il se promenait avec elle au Tiergarten, après une scène orageuse comme de coutume, il la cingla de cette nouvelle injure : « Que veux-tu, Finck t'a traitée comme cela; cela ne doit pas être nouveau pour toi! » — « Dieu », dis-je en ne m'adressant presque plus à lui, tournée vers l'eau du bassin, dans l'obscure futaie, sous les derniers rayons du soir, « Dieu! si cela était dit dans une tragédie, tout un parterre frémirait et fondrait en larmes. » — « Eh bien! » ajouta-t-il, « cela même doit te détacher de moi; cela devrait te prouver que nous ne pouvons plus vivre ensemble. »

Quel atroce débat s'ouvrit alors dans l'âme de Rahel? Par quelles suprêmes « convulsions » dut passer ce cœur agonisé d'outrages? Sans doute, dès la première heure, quand elle réfléchissait quelque peu, elle devait le voir, tel qu'il était, égoïste, vaniteux, irascible, sans cervelle, le type parfait du rastaquouère avec ses élégances exotiques, toutes de surface, avec ses vulgarités

internes. Mais dès qu'elle retrouvait son regard caressant, cet air à la fois vif et langoureux, particulier aux hommes de sa race, elle était reconquise, amoureuse plus que jamais. — La rupture se produisit après deux ans seulement. Dans les derniers temps, pour varier sans doute, Urquijo avait retourné la fameuse phrase dont il était très fier et dont il aimait de la cingler. « Je t'estime », lui cria-t-il un beau jour, « mais je ne t'aime plus ». Ce fut le coup de grâce. « Et alors », dit-elle, « de mes propres mains, avec des mains de bourreau, j'arrachai mon propre cœur, et je m'en allai, comme on sort de la vie. Je savais que je m'enfonçais jusque dans l'ombre de la mort. Et de mes mains j'écrivis ces mots : « Je choisis l'inconnu du désespoir. » Ce fut une longue tuerie. Puis il se fit en moi un désert, plus effrayant que la douleur, que le déchirement, que l'arrachement de tout ce qu'on aime. »

Cette fois-ci encore, tout n'était pas « fini ». Si indifférent en apparence que lui fût devenu le triste personnage, qu'elle ne revit plus que de loin en loin, un doute tenace persistait en elle Pourquoi cette jalousie méprisante dont il l'avait torturée? Avait-il vraiment pu croire qu'elle le trompait? Près de huit ans après la rupture — en janvier 1812 — un beau jour, n'y tenant plus, elle écrivit quelques lignes à Urquijo, le priant de venir chez elle au plus vite répondre à une question pressante. Pour la seconde fois, Rahel contempla en face le « cadavre » de son amour. « Il se précipita », raconte-t-elle, « ne sachant quelle contenance prendre, dans ma chambre, en poussant de vrais cris — toujours pour se donner une contenance ». — « Eh bien, votre question? » — « Ne criez pas », lui dis-je, — Une moitié de mon cœur battait à tout rompre, tandis que l'autre se contractait sur elle-même. Je fermai les contrevents et je finis par lui dire : « Quand nous nous sommes séparés, avez-vous réellement cru que je vous avais trompé et le croyez-vous encore ? » — « Dieu me garde ! », cria-t-il avec éclat, en arpentant la chambre, « jamais, pas un instant de ma vie, je peux le jurer ! » — Et il ne cessait de me répéter cela, avec mille variations, en criant à tue tête.— « Vous ne l'avez jamais cru? », lui dis-je d'une voix

blanche, morte, qui sortait du sépulcre le plus profond de mon être, avec une intonation si effrayante qu'elle réduisit au silence ses éclats de voix à lui. « Pourquoi donc l'avez-vous dit? » — Alors il perdit complètement contenance et se mit à bredouiller. Il avait l'air vieilli, fripé, tout bossu. On aurait dit un malfaiteur pris dans son mensonge et qu'on va exécuter le lendemain... Voilà l'homme, voilà la créature en chair et en os qui a jeté sur moi le plus puissant sortilège d'amour et qui par cela même exerce encore ce pouvoir! Voilà celui auquel j'ai donné mon cœur — et ce n'est pas là une manière de parler, j'en ai fait l'expérience!... Quand il fut parti, je me laissai choir avec des cris de douleur, tandis que le cœur me battait contre les côtes, prêt à éclater. Et je demandai à Dieu pourquoi il avait permis qu'on pût aliéner ainsi son propre cœur, lui qui devait savoir pourtant que sans ce cœur il n'est pas possible de vivre plus longtemps... »

Un an plus tard, en automne 1813, dans les rues de Prague, Rahel rencontrait une sorte de vagabond déguenillé, qui lui tendit un placet. C'était Urquijo, frappé de bannissement par le gouvernement espagnol, qui la suppliait d'intercéder en sa faveur. Devant cette épave humaine dont l'aspect faisait revivre en elle des blessures toujours récentes et fraîches, elle eut pitié, elle pardonna cette fois-ci au malheur, et elle écrivit une de ces phrases qui, selon sa propre expression, si elles étaient dites dans une tragédie feraient frissonner tout un parterre: « Il est aussi innocent que la hache qui fait tomber la tête d'un grand homme! »

* * *

En 1877 paraissait à Leipzig un petit recueil de lettres intitulé: *Aus Rahels Herzensleben* (Pages tirées de la vie amoureuse de Rahel). Varnhagen, le mari de Rahel, avait lui-même, de son vivant, préparé les documents de cette publication posthume, et n'est-ce pas un fait bien significatif de la mentalité romantique que de voir ce mari, plein d'adoration, collectionner pieusement la correspondance amoureuse que sa femme avait échangée naguère avec d'autres?

A la lecture de ce recueil s'impose irrésistiblement le souvenir de cette autre grande amoureuse que fut en France Julie de Lespinasse. Le rapprochement avait déjà été fait par les contemporains de Rahel, par ceux du moins qui eurent le privilège de lire dans son cœur orageux et passionné. « Demandez donc à Rahel », écrivait à Varnhagen une des amies de celle-ci, Caroline de Humboldt, « si elle a lu les lettres de Mlle de Lespinasse... J'imagine qu'elle appréciera tout particulièrement ce recueil. » Et Rahel, à qui la commission fut faite, de répondre : « Sache, chère amie, que cette histoire d'amour (de Mlle de Lespinasse) ne constitue qu'une faible partie des *convulsions* par où j'ai moi-même passé... Comme œuvre d'art ces lettres ne me semblent pas assez belles ; comme *vérité toute crue* les miennes sont plus horribles ».

Oui, la « *vérité toute crue* » — c'est-à-dire le cœur tout dépouillé, sans artifice, sans aucune coquetterie littéraire, saisi dans ses plus intimes et ses plus douloureuses « *convulsions* » — voilà qui donne la note de cette correspondance, voilà aussi tout ce que Rahel a connu de l'amour. Jamais elle n'a goûté à l'ivresse complète de la passion triomphante, de l'amour pleinement exaucé, qui peut n'être qu'une extase fugitive, mais qui fait tout oublier, tout pardonner, parce qu'au moins une fois le cœur a connu l'épanouissement complet, sans amertume, sans humiliation et sans honte — parce qu'au moins une fois il a porté l'auréole du bonheur. « Combien peu savent aimer ! » écrivait-elle, « Parmi des générations entières à peine s'il s'en trouve un seul !... Ce don exceptionnel il m'a été accordé, hélas ! pour mon malheur, mais sans le couronnement du bonheur, sans l'accord parfait et profond. Oui, c'est une injustice criante du ciel. Sentir un pareil besoin et mourir sans l'avoir satisfait ! Je n'ai jamais vécu ; les paroles de vie je ne les ai jamais entendues. Aucun amour qui pour moi ne se soit changé en fiel, qui ne se soit fixé en douleur ! »

Mais ce triste et douloureux lot d'amour qui fut son partage, pas un instant elle ne l'eût répudié pour une vie prudente et calme. « Les peines de cœur », écrivait-elle, « sont encore des

bienfaits ; les chagrins d'amour, d'un amour humilié, je les appelle des délices... Oui, chère enfant, tant qu'on vit, on aime, quand une fois on a aimé. Et cette souffrance est encore une des meilleures .. De la douleur? Qu'importe. Cela aurait pu, aussi bien, être du bonheur. C'est pourquoi je ne regrette rien. Je repose sur mes douleurs et mes humiliations passées, doucement, comme sur un lit de lauriers et de myrtes choisis, Mon humaine douleur est trop *grande* pour de mesquines lamentations. »

Chamfort a dit : « Etre l'homme de son cœur, de ses principes, de ses sentiments, c'est ce que j'ai vu de plus rare ». Telle fut pourtant l'ambition de Rahel, son invariable règle de vie, la source de ses faiblesses et de ses grandeurs. « Comme je suis heureuse », disait-elle en parlant de Mignon, « qu'elle soit morte, et qu'elle soit morte de son cœur. »

« Si une fois j'avais rencontré un bonheur complet », écrivait-elle encore à propos d'Aurélie, un autre personnage du *Wilhelm Meister* de Gœthe, « et si je m'étais oubliée comme elle jusqu'à avoir un enfant, je ne pourrais plus jamais être complètement malheureuse. Si on a fait une chute, alors même qu'on est une demoiselle « comme il faut », il n'y a qu'à se remettre debout avec courage et fierté — à supposer toutefois qu'on ne soit pas restée morte sur le carreau. »

Douloureusement elle s'interrogeait parfois. Pourquoi ce refus opiniâtre de la destinée? Elle accusait d'abord ce qu'elle appelait sa lâcheté. « Je ne sais rien exiger ; je veux tout recevoir librement, cela seul flatte mon cœur... J'ai de grandes aptitudes, mais je manque de bravoure, je n'ai pas le courage de jouir alors qu'il en coûterait quelque chose à autrui. Je fais plus de cas de la personne des autres que de la mienne propre... De là vient qu'avec les plus beaux dons, j'ai dû sécher sur place. » Sans doute, tous les calculs astucieux, les roueries et les marchandages de l'habituelle coquetterie féminine, toute cette tactique de conquête amoureuse qui circonvient la volonté de l'homme, l'oblige à capituler, à s'enchaîner elle-même, tout cela, même la plus élémentaire prudence, répugnait à son naturel fier

et passionné; sitôt que son cœur avait parlé. Mais comme son amour s'égarait sur des objets médiocres, indignes d'elle, il résultait que de cette lutte inégale où une coquette eût triomphé sans peine, elle sortait vaincue, humiliée, piétinée.

D'autre fois elle s'en prenait à son manque de beauté, de séduction physique. Et là encore, tout en se calomniant un peu, elle ne se méprenait qu'à demi. Ce qu'elle inspirait aux hommes capables de l'apprécier, c'était plus que de l'amitié, mais autre chose que de l'amour. On oubliait, dans le rayonnement de cet esprit supérieur, qu'on était en présence d'une femme jeune et désirable. De sa personne se dégageait un pur charme d'âme qui, selon le mot d'un de ses admirateurs « amortissait les sens ».On l'admirait, on se confiait à elle, on oubliait de l'aimer.

Cette destinée, qu'elle n'avait pas choisie, et qui l'avait marquée pour être une femme « supérieure » — supérieure, hélas! même à l'amour — devait cependant porter son fruit béni. Elle l'obligea, après de douloureuses convulsions, à se faire un cœur nouveau, un cœur « impersonnel »; elle éduqua en elle la grande *aimeuse* qui a accueilli les joies et les douleurs de toute une époque, qui a reçu, comme à un confessionnal secret, quelques-unes des plus intimes confidences de son temps. « Je veux la faire mienne sans réserve, cette vocation céleste, de même que j'ai accueilli jadis le malheur dans toute sa pureté. J'en ai dégusté l'amertune, sans chercher par aucun mensonge à en masquer ou à en altérer la saveur, mais aussi sans héroïsme guindé. Je l'ai pressé sur mon sein, je l'ai serré dans mon cœur, j'en ai épuisé la coupe. Et ne fallait-il pas le faire sortir de ce monde de déraison ? Il est venu se briser contre ma personne, contre ma poitrine, et je l'ai mêlé au sang le plus pur de ma vie. Le voici maintenant expulsé du terrestre séjour, contraint à s'employer à un ministère de bonté. Dieu, je te rends grâce pour cette lumière et cette sagesse acquises après des heures de souffrance intolérable, après les angoisses du désespoir. »

CHAPITRE III

CULTURE ET FÉMINITÉ ROMANTIQUES

Comment espérer retenir cette chose fugace, capricieuse, ailée, qu'on appelle l'esprit de conversation ? Par quel artifice fixer ce mirage éphémère, né de la rencontre de quelques esprits, et qui, à peine formé, s'évanouit en un impalpable néant ? Et surtout lorsqu'il s'agit de conversations tenues il y a plus d'un siècle, dont nous ne pouvons retrouver l'empreinte dans aucune mémoire vivante, combien sont précaires les moyens d'information dont nous disposons ! Tout au plus dans les Correspondances et dans les Mémoires des contemporains pouvons-nous glaner quelques indications furtives, recueillir quelques échos affaiblis.

Par un autre biais il nous sera cependant possible de prendre pied dans le premier salon de Rahel à Berlin. Car il fut essentiellement le salon romantique, complètement pénétré de l'esprit, de la méthode et des préoccupations de cette génération littéraire. Il a apporté la réalisation la plus vivante, la plus concrète, d'un idéal nouveau de culture et de sociabilité humaines dont les auteurs de la jeune école avaient esquissé, dans leurs premiers écrits, la formule théorique.

Jamais peut-être le problème d'une culture nouvelle ne fut posé avec autant de sincérité et de désintéressement, ni ne fut si résolument mis au premier plan des préoccupations humaines, que par les premiers auteurs romantiques. Ce que les philsophes de l'*Aufklærung* avaient jadis tenté en ce sens, ce n'avait été en somme qu'une vulgarisation du savoir, de l'art, et surtout de la morale, dont les préceptes les plus élémentaires et les notions les plus courantes étaient mis à la portée de toutes les intelligences.

A bon droit paraissait suspecte aux jeunes auteurs cette pédagogie populaire qui ne tendait qu'à abaisser le niveau de l'effort civilisateur ; et aux platitudes de la vieille école ils opposaient, non sans quelque exagération, les droits de l'originalité et du génie.

Et pourtant ce serait mal les juger, que de ne voir en eux que les apôtres d'un individualisme outrancier. C'était là une attitude polémique, commandée par les circonstances, un parti pris nécessaire, plutôt que l'expression complète de leurs aspirations profondes. Plus encore que leurs éducateurs classiques, ils ont pressenti le côté nécessairement « social » de la culture nouvelle. Qu'on relise les pages de l'*Athenæum*, où ils ont déposé leur premier manifeste : on y trouvera non seulement le programme d'une Encyclopédie philosophique, inspirée de l'idéalisme nouveau, mais aussi l'essai d'une interpénétration continue et vivante de toutes les originalités individuelles, d'une véritable « socialisation » de toutes les activités de progrès et de culture, de toutes les facultés créatrices et critiques de l'esprit humain. Si l'individualisme traduisait le mieux, au dehors et aux yeux des profanes, l'attitude combative de la jeune école, l'enseignement ésotérique de cette dernière tendait surtout à formuler un idéal nouveau, et presque religieux, de sociabilité humaine. « La société » écrivait Frédéric Schlegel, « voilà le véritable et indispensable terrain pour toute culture qui se propose de réaliser l'homme intégral... La dispersion et l'isolement des facultés de l'esprit humain, qui ne peuvent rester saines que librement unies, tel est le vice originel de notre culture moderne. »

C'est peut-être dans les « Discours sur la Religion » de Schleiermacher qu'on trouverait la formule la plus réfléchie de cet idéal. Tout au moins le jeune théologien découvrait-il dans une éducation appropriée de l'instinct de sociabilité un des moyens les plus précieux de développer et de propager cette religiosité nouvelle dont il s'était fait l'apôtre. La vraie piété, disait-il en substance, n'isole pas l'homme, mais multiplie au contraire à l'infini ses points de contact avec ses semblables, car l'individu isolé ne peut atteindre à une expérience complète de la vie. Il

faut que par un élan de sympathie il se replonge dans l'universelle communion des vivants, non pas seulement par ses intérêts immédiats, par les nécessités physiques ou sociales de son existence, mais par ce qu'il a de plus intime et de plus profond, par toutes ses manières d'être, de sentir et de penser, afin de comparer sans cesse ses expériences personnelles à l'expérience universelle de l'Humanité. Ainsi seulement lui apparaitront les lacunes de sa propre individualité, en même temps que se découvrira l'inépuisable variété des dons humains. Et pour cela il faut qu'il éduque sans cesse et développe en lui sa « nature sociable », c'est-à-dire un sens, ou plutôt un *tact* particulier, qui n'est autre chose que la perception sympathique de la vie et de l'originalité en dehors de lui. Là est la racine commune de toute vie vraiment religieuse et de toute culture supérieure. « As-tu jamais réussi à embrasser une personnalité étrangère dans toute son étendue, avec toutes ses inégalités, sans que ce contact se soit changé en douleur ? » demandait Schleiermacher. « C'est l'indice le plus sûr que vous êtes, l'un et l'autre, des natures cultivées. »

C'est donc par une originalité toute nouvelle apportée dans les relations humaines que devait se traduire l'idéal moral et social des jeunes auteurs. Résolument ils s'étaient attaqués au problème central de toute éthique — le problème des rapports des sexes — et on sait les affirmations très hardies que Schleiermacher lui-même avait formulées à ce sujet dans ses « Lettres confidentielles », écrites à propos de la « Lucinde » de Frédéric Schlegel. Est immorale, proclamait-il hautement, toute union, encore que mille fois consacrée par la loi civile et religieuse, où l'être humain est rabaissé à n'être qu'une « utilité », un instrument de plaisir ou de labeur ; toute union qui, enchainant à jamais sa volonté, ne lui permet pas en même temps d'épanouir dans la plus grande mesure possible ses énergies morales et intellectuelles, qui ne fait pas de la vie personnelle le but essentiel de l'existence ; et c'est un devoir de dénoncer un pareil contrat, mensonger dans son principe, meurtrier dans ses effets. « Tu ne contracteras aucune union » ainsi paraphrasait-il à sa manière

le sixième Commandement, « qui ne *doive* être rompue ; s'ils te retiennent, il faut te libérer — ou périr. »

Ces attaques contre le mariage — tout au moins contre une certaine conception du mariage — ne faisaient du reste que traduire, à propos d'un cas particulier, les revendications générales dont s'inspiraient les jeunes auteurs, et qui ne tendaient à rien moins qu'à introduire la même liberté, la même préoccupation exclusive de culture personnelle, dans toutes les relations humaines, à dissoudre au moins provisoirement tous les cadres traditionnels, toute l'armature extérieure de la vie sociale.

N'est-ce pas l'expérience que nous faisons souvent, que les moments vraiment féconds de notre vie sont certaines heures d'anarchie intellectuelle ou morale où, arrachés à nos occupations, à nos manières routinières de sentir, de juger et de réagir, nous sortons de nous-mêmes et nous ouvrons à une vie plus large, à des suggestions nouvelles et imprévues ? Ainsi seulement, par une solution de continuité dans le dessin arrêté et régulier de notre vie, par le rétablissement d'une sorte de « chaos » intérieur, est possible un renouvellement de notre personnalité profonde. A ce besoin esthétique autant que religieux devait répondre, d'après les auteurs romantiques, la vie en société. Son rôle est de nous sortir des fonctions et des techniques spécialisées, de multiplier ces moments féconds d'anarchie, de créer de véritables « chaos humains » où seront jetés pêle-mêle dans un creuset commun, les résultats multiples et individuels de la vie, afin que se préparent des masses nouvelles de pensée et de sensibilité collectives.

Sous cet aspect Schleiermacher aimait à se figurer la Société religieuse de l'avenir : comme « une sorte de milieu fluide sans contour arrêté, dont les éléments mobiles se déplaceraient sans cesse en tous sens et se mêleraient harmonieusement les uns aux autres ». Non plus une « Église » dans le sens traditionnel, avec son organisation, sa hiérarchie, ses dogmes, sa liturgie et ses services réguliers, mais un « salon » — Schleiermacher emploie un terme moins profane : « que votre temple », dit-il, « soit désormais *un appartement privé — ein Privatzimmer*, — un « salon »

où se donneront rendez-vous toutes les originalités humaines et où, en dehors des cadres hiérarchiques ou professionnels, s'organisera le libre jeu des affinités individuelles et des attractions spontanées. Voilà le seul milieu où pourront se développer à la fois une religion et une culture nouvelles.

Et ce milieu nouveau créera aussi un style nouveau de la conversation, ou plutôt l'esprit de conversation finira par pénétrer les anciennes techniques spécialisées et par les renouveler complètement. C'est à Frédéric Schlegel que revient l'originalité d'avoir formulé cette pensée féconde avec sa théorie de «l'Esprit» ou plus exactement, pour reprendre le terme intraduisible dont il se sert, sa théorie du *Witz* romantique. Car le *Witz*, par ses origines, est bien un produit de l'esprit de conversation ; il reflète cet état d'anarchie féconde, de chaos créateur, que doit rétablir sans cesse la vie de société. Il est comme la décharge soudaine, provoquée par le contact d'électricités contraires, d'originalités à la fois opposées et sympathiques. Qu'est-ce qu'une conversation vraiment vivante ? Une succession de *Witze*, c'est-à-dire de boutades, de saillies originales, d'aperçus imprévus, d'affirmations paradoxales qui cherchent en même temps à se combattre et à se fondre, une manifestation éminemment sociale et dramatique de la pensée. Qu'on y prenne garde : il y a là un secret de style que devrait essayer de surprendre tout écrivain soucieux de donner à sa pensée un tour animé et intéressant, le secret de cette « prose vivante et dialoguée » dont, un des premiers, Lessing a donné l'exemple en Allemagne.

Mais peut-être y trouverait-on mieux encore qu'un simple procédé d'écriture littéraire : il se pourrait que toute une méthode intuitive s'y trouvât en germe. Car, en somme, si l'on y regarde de près, l'essentiel d'un livre comme d'un système philosophique tient en quelques traits de génie, en quelques vues « en profondeur » qui pourraient à la rigueur se formuler en un petit nombre d'aphorismes : le reste ne sert qu'à « développer », c'est-à-dire à établir des transitions et à marquer des rapports avec l'ensemble des vérités déjà connues. A l'origine des grandes découvertes on trouverait presque toujours quelques illumina-

tions soudaines, quelques combinaisons de pensée imprévues, des trouvailles, des saillies, des boutades, presque des bons mots. « Les vraies définitions », disait Schlegel, « vous tombent du ciel. » Les grands génies se sont généralement contentés d'affirmer une vérité nouvelle, et c'est la tâche des esprits subalternes d'étayer après coup, par des démonstrations logiques, ces affirmations oraculaires. « Il y a beaucoup moins d'ambition à écrire des œuvres entières, parce qu'elles peuvent être composées de pièces et de morceaux empruntés à d'autres ouvrages, et parce qu'il est toujours loisible à l'auteur, au pis aller, de disparaître derrière les choses et de cacher son esprit dans un petit coin modeste. Mais des pensées, des pensées isolées, sont obligées d'avoir une valeur originale et doivent avoir la prétention d'occuper l'esprit pour elles seules. » (Frédéric Schlegel).

Le *Witz* romantique se rapproche ainsi du « trait de génie » beaucoup plus que du « trait d'esprit », comme on l'entend d'ordinaire. C'est un aphorisme philosophique ou moral, qui vaut par tout ce qu'il fait pressentir, plus encore que par ce qu'il exprime réellement, une formule incisive et condensée qui soulève tout un infini de méditation, une « monade » philosophique où l'univers se reflète en une vision originale. « Ce ne sont pas des pensées, mais des âmes de pensées ». Et n'est-ce point un des titres de gloire les plus enviables que puisse ambitionner un auteur, que d'enrichir de quelques trouvailles nouvelles le trésor de ces « proverbes supérieurs de l'humanité cultivée » ?

Le *Witz* romantique est très volontairement paradoxal, car le paradoxe est l'aliment essentiel de la vie de société. Il faut cette semence d'anarchie pour empêcher la conversation de croupir dans la vulgarité ou la médisance, pour secouer les esprits de leur torpeur, pour leur rendre familier ce point de vue vraiment libéral et cosmopolite qui naît de la rencontre des originalités les plus disparates — ethniques, religieuses ou morales — et pour découvrir à la vie de société son véritable champ d'exploration, qui est la critique affinée des mœurs. Mais en même temps le *Witz* romantique se nuance volontiers de scepticisme et d'ironie, ou plutôt il est l'expression parlante de cette ironie

supérieure qui avant tout est un devoir de bon ton et d'urbanité. Tout dogmatisme est l'affirmation d'une conviction exclusive ; il aboutit tôt ou tard à une attitude anti-sociale, « illibérale » selon un mot forgé par Schlegel. C'est seulement en se replongeant dans une atmosphère de sociabilité et d'urbanité que le penseur apprendra à limiter ses affirmations, à sortir de lui-même pour « parodier » en quelque sorte son propre moi, exclusif et borné, pour caricaturer l'insuffisance et l'éternelle disproportion de toute expression humaine devant les intuitions ineffables.

Et ainsi le *Witz* est la formule vraiment moderne de l'esprit philosophique. Le temps est passé des systèmes compacts : c'est là une survivance de l'esprit théologique. Il est faux que la vie se laisse ramener à l'unité d'une doctrine. Elle n'est pas nécessairement *une*; elle n'est pas nécessairement logique ou rationnelle. Ou plutôt, ce n'est là qu'un des aspects *possibles* qu'elle sait revêtir. Elle est en même temps diverse, multiple et contradictoire. Ce que Frédéric Schlegel ne cesse de revendiquer, c'est « son droit incontestable à l'incohérence » — *mein unbestreitbares Verwirrungsrecht* — son droit à l'illogisme génial. Tout au moins à la vieille méthode discursive et systématique faut-il substituer une méthode intuitive, à la fois psychologique et historique ; au monisme abstrait doit succéder un panthéisme concret qui verra dans l'univers non plus la création préétablie d'un Dieu ou d'une Raison immuable, mais une Histoire vivante, un monde qui se fait continuellement, une synthèse progressive et infinie, une succession d'harmonies partielles, plus ou moins stables et enveloppantes, qui se réalisent au milieu de désaccords non moins profonds et essentiels.

Non point qu'il faille rejeter tout effort de composition unitaire et que cette méthode rhapsodique et aphoristique ne puisse, ne doive même, être complétée par un essai de synthèse qui organisera entre elle les intuitions sporadiques et reliera les éléments disparates. C'est là le précieux modèle que nous apporte le style « classique », essentiellement architectural, qui vise à l'unité, à l'économie simple et grandiose, à la cohésion et à la pérennité. Mais à côté de cet art monumental, d'une éternité marmoréenne,

qui est un art d'achèvement, il y a place pour un style différent, moins solidement lié et coordonné, moins durable sans doute, mais qui traduit mieux la mobilité fiévreuse, les curiosités inquiètes de notre humanité moderne. Et c'est cette quintessence instable d'art et de pensée qu'essaie de fixer l'aphorisme philosophique, le *Witz* romantique. Il saisit au vol, comme dans une conversation animée, les aspects fugaces et chatoyants de la vie, les révélations multiples et contradictoires de l'Idée. Il est l'arme subtile du paradoxe, l'arme à double tranchant qui, en même temps, blesse et affranchit. Il est surtout l'instrument de découverte le plus maniable et le plus sensible, la sonde mobile qui, infatigablement, vient heurter les abîmes inconnus de son léger choc explorateur.



Par un appel éloquent aux femmes de son temps, Schleiermacher avait conclu ses « Lettres confidentielles ». « Une chose est nécessaire avant toutes », disait-il « si l'on veut changer l'état de choses actuel : c'est la collaboration des femmes. Elles seules peuvent sanctifier, par leur activité, ce que le préjugé couvrait jusqu'à présent d'un opprobre factice. »

Cette indispensable collaboration des femmes à une culture nouvelle, voilà encore un des dogmes fondamentaux de la première école romantique. Plus que le problème passionnel, ce qui intéressait les jeunes auteurs c'était le problème de la culture féminine. A tort, on a voulu découvrir dans leur féminisme simplement une doctrine de l'émancipation de la chair. Bien au contraire, ils voyaient un symptôme de barbarie dans toute tendance à exagérer les caractères sexuels, et ils étaient persuadés qu'une civilisation affinée atténuerait ces différences et ces oppositions, pour rétablir l'Homme complet, l'Homme intégral. « Qu'y-a-t-il de plus laid », disait Frédéric Schlegel, « que cette « féminité » hypertrophiée, et de plus repoussant que cette virilité exagérée, qui inspirent encore nos mœurs et nos manières de juger, et impriment leur caractère même à notre art le plus

délicat ?... Le caractère féminin et le masculin doivent être épurés et élevés vers une humanité supérieure. Chez la femme l'indépendance, chez l'homme la douceur, voilà qui est vraiment beau et qui est bien. »

Une tâche s'imposait donc : éveiller chez les femmes ces affirmations du sentiment personnel, ces énergies originales que l'éducation traditionnelle avait laissées incultes, ou même qu'elle avait comprimées et paralysées ; abolir cette loi d'ignorance que des siècles de servitude morale et de domestication familiale avaient gravée au plus profond d'elles-mêmes ; briser les entraves que le préjugé, plus encore que la nature, avait mises à leur libre développement. « Les femmes ne peuvent et ne doivent être au monde que pour être *utiles* ; elles ne vivent que pour les hommes » : c'est contre l'immoralité foncière de cette « morale » universellement admise que les collaborateurs de l'*Athenœum* avaient entrepris une vigoureuse campagne. Reprenant les formules liturgiques du Décalogue, Schleiermacher traduisait en jargon piétiste son nouveau credo féministe et il terminait son « Catéchisme nouveau à l'usage des femmes de cœur » par cette solennelle profession de foi qu'il plaçait dans la bouche de ses nouvelles converties : « Je crois que je vis, non pour obéir ni pour me distraire, mais pour *être et devenir*, et je crois à la puissance de la volonté et de la culture de l'esprit pour me rapprocher de la vie infinie, pour me dégager des servitudes de la fausse éducation, et pour m'affranchir des entraves de mon sexe. »

On voit le caractère particulier qu'affectait dès l'origine cette féminité romantique en Allemagne. Assurément le XVIII[e] siècle avait produit en France aussi des femmes remarquablement instruites et cultivées. Mais cette culture restait pour elles un ornement de l'esprit qui prêtait un charme nouveau à leur conversation, qui leur permettait d'attirer et de retenir dans leur salon même des hommes de science et de pensée, bref c'était une arme de conquête masculine, plutôt qu'une croyance raisonnée, qu'une affirmation systématique de leur indépendance et de leur personnalité.

Très différentes nous apparaissent déjà les premières femmes

romantiques allemandes, les Carolines Schlegel, les Bettina Brentano, les Caroline de Günderode et les Rahel Levin. Sans doute elles aussi apporteront cet élément nouveau de sociabilité mondaine, d'éducation par les femmes, qui manquait encore à l'Allemagne classique, et qui se préparera d'abord dans les salons romantiques d'Iéna et de Berlin. Mais la vie de salon, l'esprit de conversation, sont moins pour elles des prétextes à triomphes mondains, qu'un moyen d'entrer en contact direct et vivant avec toutes les forces de progrès et de culture de leur époque. Et cette culture nouvelle, qu'elles s'assimilent avec une curiosité dévorante, elle veulent aussitôt la traduire au dehors en activité, en affirmations hardies, en convictions profondes et originales. Elles sont peut-être les premières qui aient osé aborder par une critique personnelle les grands problèmes du sentiment et de la pensée, qui aient jugé les hommes et les choses, les évènements et les institutions, non plus du point de vue masculin, mais avec des préoccupations féminines, tout au moins avec la clairvoyance particulière à leur sexe, avec l'originalité toute neuve de leurs nerfs plus subtils, de leur cœur plus passionné. Ce n'est plus aux femmes de l'ancienne société française qu'on serait tenté de les comparer, mais plutôt à certaines femmes des drames d'Ibsen, les Nora, les Mme Alving, les Hilda Wangel — à ces femmes « nouvelles », passionnément éprises d'indépendance et d'individualisme, toutes plus ou moins rebelles, qui prétendent vivre leur vie à elles, « *être et devenir* », selon le mot de Schleiermacher, et non plus simplement « obéir ou se distraire », en acceptant résolument les risques où elles savent ainsi s'exposer.

Cependant ce n'est pas dans la vieille société allemande, aristocratique ou bourgeoise, qu'il fallait chercher le milieu favorable où pouvait s'éduquer cette cérébralité féminine nouvelle, mais dans un monde très différent, né de la veille et qui semblait comme préparé à servir de champ d'expérience à toutes ces innovations un peu aventureuses de la vie et de la pensée: le monde de la finance juive. L'influence des salons jufs sur le progrès des idées à la fin du XVIIIe est sans conteste un des évène-

ments les plus importants de la vie morale de l'Allemagne nouvelle.

Des causes multiples ont préparé cette influence. Des raisons économiques d'abord : la constitution des grandes fortunes juives à Berlin. Déjà Mirabeau, lors de son séjour en Prusse, observait que les rares fortunes berlinoises excédant un capital de 400.000 livres, appartenaient presque toutes à des familles israélites. Or, la vie de société suppose une certaine aisance, le souci du confort et de l'élégance. Ce fut précisément le rôle des financiers juifs d'acclimater en Allemagne un luxe encore inconnu à la maison protestante. « Leurs maisons », écrit M. Brandes dans son livre sur la « Jeune Allemagne », « ne ressemblaient pas aux habitations étroites, resserrées, mesquines de l'ancien Berlin. Des appartements spacieux, avec de lourds tapis orientaux. De ci de là, accroché aux murs, un tableau de grand prix que le père ou le grand père avait reçu en gage de quelque débiteur aux abois Une table soignée, des vins fins, un service en argenterie ou en or massif, des verres du plus fin cristal, étincelant sur des nappes artistement brodées; les femmes et les filles dotées d'une éducation généralement très supérieure à celle que recevaieut les femmes de la classe moyenne, s'intéressant à la théologie, à la philosophie, à la musique, précocement stylées par la société mêlée qui frayait chez elles », voilà en quelques traits l'évocation de cette vie luxueuse, de cette société brillante et spirituelle qui avait encore manqué à l'Allemagne classique.

C'est qu'en dépit de ses 150.000 habitants, c'était encore une ville bien modeste que Berlin. Bien que capitale d'un royaume, elle ne possédait pas ce qu'on peut appeler une vie de cour. Le grand Frédéric qui avait si bien compris ses devoirs de roi pour ce qui touchait à l'administration de ses États, avait, par contre, montré peu de goût pour les obligations purement décoratives de sa charge. Misogyne, séparé de sa femme, il ne s'était guère montré en dehors de son cher « Sans-Souci » où il vivait avec quelques familiers, la plupart Français. La situation ne s'améliora guère à l'avènement de son successeur, Frédéric

Guillaume II. De mœurs dissolues et très bigot, celui-ci s'enfermait dans son sérail de Potsdam avec ses maîtresses, ses théosophes et ses charlatans. La vie de cour se réduisait à quelques réceptions diplomatiques, strictement obligatoires et officielles. Quant à la noblesse, une étiquette surannée, un cérémonial pédantesque et prétentieux et un esprit de caste intransigeant, en éloignaient toutes les forces jeunes et actives, tous les éléments novateurs et intellectuels qui auraient pu y apporter un peu de vie et d'animation. Aussi est-ce parmi les femmes de l'aristocratie qu'on rencontrait alors les cerveaux les plus incultes et les plus arriérés.

Plus ouvert aux idées libérales, le monde de la bourgeoisie intellectuelle n'offrait cependant guère plus de ressources au point de vue mondain. Les fonctionnaires, accablés de besogne et de soucis domestiques, mal payés, ne se retrouvaient guère que dans des « sociétés de bière » — *Biergesellschaften* — où ils s'entretenaient encore des affaires de service ou de personnel de leur administration. Leurs femmes, absorbées par les soucis du ménage, vivaient confinées dans le cercle étroit de la vie familiale et domestique. A la fin du XVIII[e] siècle, Berlin ne possédait même pas d'Université. Sans doute, grâce à des initiatives privées, quelques sociétés savantes, quelques « clubs » littéraires ou artistiques s'étaient constitués : le « Montags-Klub », la « Mittwochsgesellschaft », le « Donnerstags-Krängchen ». Des savants, des professeurs, des juristes, des théologiens venaient y faire un docte exposé, à la lumière des chandelles fumeuses. Le tout se terminait généralement par un banquet et par une discussion. Mais le plus souvent le beau sexe était exclu de ces réunions, d'où l'aurait du reste bien vite chassé l'atmosphère irrespirable de pédantisme, d'ennui et de tabac. — Quant au haut commerce chrétien, il se plaisait encore, à la façon allemande, dans la simplicité parcimonieuse et étriquée du ménage bourgeois et en avait gardé toutes les préventions morales, toutes les étroitesses d'esprit.

Mais dans les salons juifs se rencontraient, comme sur un terrain neutre, toutes les classes de la société, partout ailleurs

séparées par l'esprit de caste — voire même celles qui n'avaient encore nulle part droit de cité. Pas une seule maison bourgeoise de Berlin n'aurait ouvert ses portes aux acteurs et aux actrices. Mais ici les dames du théâtre, même celles du corps de ballet, étaient traitées sur un pied de parfaite égalité. Jamais, dans un autre intérieur bourgeois, les princes du sang ne se seraient montrés, pour la simple raison qu'ils s'y seraient mortellement ennuyés. Ici ils aimaient à fréquenter, attirés par le naturel de la conversation, par une absence d'étiquette qui avait un charme de piquante nouveauté pour eux. C'était une sorte de bohême supérieure et raffinée. On n'y reconnaissait d'autre prérogative que celle que conféraient la beauté, l'esprit ou le talent. Un élément vraiment cosmopolite, pour la première fois, pénétrait dans la capitale prussienne.

Et puis, ce qui faisait le principal attrait de cette société, c'étaient les femmes, belles et spirituelles, qui y donnaient le ton. Ce charme, auquel s'ajoutait le prestige d'une brillante fortune, devait être bien puissant, puisqu'il eut raison de tous les préjugés religieux ou nobiliaires, et que dès cette époque les riches héritières israélites furent demandées en mariage par les descendants de la vieille aristocratie allemande. La fille d'un banquier berlinois, Sarah Meyer, cajolée par tous les grands esprits du temps, par Herder, par Gœthe, par le prince de Ligne, épousa, après divorce, le baron livonien de Grotthus et ouvrit un des salons les plus mondains de Berlin. La fille du banquier Itzig, devenue Mme d'Arnstein, ouvrit également à Vienne un des premiers salons cosmopolites de la capitale autrichienne, qui, pendant le Congrès de Vienne, fut le rendez-vous de la haute société diplomatique d'Europe. La sœur cadette de la baronne de Grotthuss, Marianne Meyer, se vit disputée par tout le corps diplomatique de Berlin. Elle finit par donner la préférence au prince de Reuss, de la maison souveraine de Reuss, ambassadeur d'Autriche. Il est vrai qu'à la mort de son époux elle dut se contenter du titre de baronne d'Eybenberg. Mais elle n'en restait pas moins l'amie intime des familles de Courlande, de Ligne et de Clary. Varnhagen l'a appelée une « Mme du Deffand

allemande ». C'était la plus charmante des égoïstes et l'on se passait sous le manteau les portraits qu'elle traçait avec une lucidité féroce. A Vienne, elle ouvrit un salon rival de celui de Mme d'Arnstein. Les d'Arnstein l'emportaient par la fortune, mais Mme d'Eybenberg triomphait par ses relations avec les maisons princières où sa rivale n'était pas reçue.

C'est qu'à la beauté s'ajoutaient chez ces femmes les séductions de l'esprit et d'une éducation remarquablement soignée. Dans les familles des négociants israélites, dont les relations et même la parenté s'étendaient à travers tous les pays d'Europe, il était de tradition d'apprendre de bonne heure les langues étrangères. Les jeunes filles possédaient ainsi la clé qui leur ouvrait toutes les littératures modernes et leur permettait de se donner une culture bien plus étendue que celle des autres femmes de la bourgeoisie.

De plus, mariées très jeunes, souvent sans avoir été consultées, à des hommes de culture inférieure et complètement absorbés par les affaires, elles ne subissaient pas l'ascendant de leur mari. Grâce à leur situation de fortune, elles avaient ainsi tout le loisir de se cultiver l'esprit d'une manière indépendante et de se créer des relations intéressantes dans le monde de la littérature et des arts. Enfin cette culture prenait chez elles une saveur toute particulière, par cela même qu'elle se développait sur un terrain plus neuf Comme l'observe l'une d'elles, Henriette Herz : « A cette culture manquait l'intermédiaire d'une tradition qui, transmise de génération en génération, l'aurait adaptée progressivement à l'évolution des idées et des mœurs. De là une absence totale de préjugés. De là aussi, chez de pareilles natures, une verve originale qui jaillissait de toute première source, un tour d'esprit indépendant et paradoxal qui d'emblée les mettait au-dessus de tout ce qui est convenu, un attrait de nouveauté très piquant qui n'excluait nullement une certaine profondeur de pensée. »

⁂

Ce fut le salon de la belle Henriette Herz qui servit d'abord de centre de ralliement à la première génération romantique. On a souvent évoqué l'image de cette beauté sculpturale que les Berlinois avaient surnommée « la Muse tragique », à cause de sa taille imposante, ou encore « la belle Circassienne », pour la blancheur éblouissante de son teint. Ses triomphes ne se comptaient pas. Elle servait de pierre de touche, et voulait-on éprouver une beauté réputée, vite on mettait les deux femmes en présence, pour voir laquelle éclipserait l'autre : rarement les suffrages étaient partagés. Tout enfant elle passait déjà pour un prodige. La cour de Berlin ayant assisté un jour à la fête israélite des Tabernacles, la petite Henriette apparut en chérubin blanc, frisée comme un mouton, et débita avec force gentillesses un compliment à Mesdames les Princesses Royales, sœurs du Grand Frédéric. A seize ans elle avait épousé, sur l'ordre de ses parents, le docteur Markus Herz, médecin très estimé, écrivain et philosophe à ses heures. Sa maison devint bientôt le rendez-vous de l'élite cultivée. Mirabeau, lors de sa mission à Berlin, y eut ses entrées. On devine que la jeune maîtresse de maison fut bien vite entourée d'adorateurs. Cependant les témoignages sont unanimes : aucun hommage ne lui tourna la tête. Du reste, ajoutaient les mauvaises langues, sa vertu ne lui coûtait guère : imposante comme une statue, elle en avait la marmoréenne froideur. Non qu'elle fût dépourvue de coquetterie. Elle appartenait même à cette classe particulièrement dangereuse qu'on a appelée « les coquettes vertueuses ». Le jeune Bœrne, à l'âge de dix-sept ans, mis en pension chez la veuve du docteur Herz, dont la beauté était alors pourtant sur son déclin, s'éprit de son hôtesse au point que par deux fois il tenta de s'empoisonner. Or, si elle n'avait pas encouragé cette passion d'adolescent, du moins n'avait-elle rien fait pour en arrêter les progrès.

Cependant il y avait un grand vide dans la vie de cette femme oisive et stérile. Elle essaya de s'en distraire d'abord en organisant, pour le compte des autres, une foule de petites intrigues

romanesques. Sous ses auspices s'était constituée cette fameuse « Ligue de la vertu », véritable franc-maçonnerie de la sentimentalité féminine, dont la correspondance s'étendait à travers toute l'Allemagne et qui servait de boîte aux lettres aux « belles âmes» des deux sexes en quête de leur âme complémentaire. Par son intermédiaire fut négocié un mariage célèbre, celui de Guillaume de Humboldt et de Caroline de Dacheröden. Quelques années plus tard, ce fut encore dans son salon que Frédéric Schlegel se rencontra avec la femme du banquier Veit qu'il devait enlever bientôt après et emmener avec lui à Iéna. Même le calme et lucide Schleiermacher subit la contagion de cette sentimentalité subtile et alambiquée. Ne disait-il pas d'Henriette Herz qu'elle était « la substance la plus proche de la sienne », et que si elle venait à lui être arrachée, il « se suiciderait moralement et porterait sur son front son inscription funéraire »?

Il nous est difficile de nous représenter exactement l'ascendant qu'exerçait sur son entourage Henriette Herz dans son rôle de maîtresse de salon. Les témoignages des contemporains sont presque tous marqués au coin de la malveillance. Dans ses « Bambocciaden », un des jeunes auteurs affilié au clan romantique, mais très antisémite, Bernhardi, trace d'elle un portrait peu flatté : « Elle joue à la « belle âme », écrit-il. « Dans sa jeunesse, elle s'est frottée à beaucoup de bons esprits qui lui ont laissé un capital de notions esthétiques d'une portée très générale, qu'elle écoule à présent sous forme de menu billon auprès de ses connaissances nouvelles. Elle porte continuellement le travesti de quelque personnage gœthéen. Son rôle favori semble être celui de la Princesse dans Torquato Tasso; aussi s'est-elle mise à apprendre le latin. A force de coquetteries, de flatteries et de petites ruses, elle a réussi à attirer les hommes d'esprit qui colportent sa réputation. » — Potinière et intrigante, ainsi la représente Guillaume de Humboldt dans ses lettres à sa fiancée, et rien n'est amusant comme de voir le jeune couple se défendre contre cette indiscrète protectrice qui, après avoir réuni les deux amoureux, voudrait être de tiers dans toutes leurs effusions et semble réclamer sa part d'hommages. — Varnhagen l'appelle une

Anempfinderin, ce qui veut dire une « imitatrice », une personne sans originalité, qui excelle à entrer dans l'originalité des autres, à se parer des plumes d'autrui, à revêtir une personnalité d'emprunt. « Elle a effleuré toutes les grandes personnalités », dit-il, « mais elle n'a gardé avec elles que des relations superficielles. Il est vrai que ces relations, elle a su les cultiver avec une remarquable ténacité. »

Incontestablement il devait y avoir quelque chose d'affadissant dans le commerce de cette femme dont ni le cœur ni les sens n'avaient jamais parlé, chez qui les profondeurs de l'instinct étaient entièrement recouvertes par les futilités de la vie mondaine. Il suffit de relire quelques-unes des épitres de jeunesse de Guillaume de Humboldt et même certaines pages alambiquées de Schleiermacher, pour éprouver jusqu'à la nausée la fadeur de cette préciosité sentimentale. « En temps ordinaire, les amoureux s'écrivent parce qu'ils s'aiment », observait un ami de Rahel, « mais ceux-ci s'aiment uniquement pour pouvoir s'écrire. Tous ces gens s'exaltent à froid, pour se prouver à eux-mêmes et pour prouver aux autres qu'ils ont du sentiment. Il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'ils disent. » Et on comprend que Rahel, qui haïssait à mort toute affectation et toute insincérité, surtout en matière de sentiment, ait ramassé son jugement sur la belle Circassienne en cette formule sévère : « C'est un beau mensonge plâtré ». « Mme Herz », disait-elle encore, « ne fait qu'un avec sa toilette. Elle ne se figure même pas qu'on puisse se déshabiller, ni comment on se comporte dans cet état . »

Pareillement, il semble que la culture d'Henriette Herz ait été plus brillante que solide. Elle parlait couramment le français, l'italien, l'anglais, un peu l'espagnol et le suédois. Elle apprit le latin et, sous la direction de Schleiermacher, elle se mit au grec. De son éducation religieuse il lui restait une teinture d'hébreu. Le grand philologue Bopp l'initia au sanscrit et, sur le tard, elle étudia le turc et le malais. Ici encore, la qualité et la profondeur du savoir semblent avoir été sacrifiées à la quantité des connaissances superficielles, toutes de parade, et il est bien difficile de

voir dans cette éducation linguistique autre chose qu'une forme bien féminine de gaspillage intellectuel.

Manque d'originalité et de naturel, une coquetterie froide et une sentimentalité précieuse, une culture superficielle, toute d'emprunt, voilà les défauts qu'ont reprochés à Henriette Herz ceux qui l'ont jugée, sans avoir subi l'ascendant de sa majestueuse beauté. Et pourtant il serait injuste de méconnaître le rôle qu'elle a joué dans la société de son temps. Sa beauté, très décorative, fut comme le miroir aux alouettes qui a attiré les éléments encore dispersés d'une vie de société nouvelle. Son salon peut n'avoir été qu'un lieu de passage : comme tel il est venu à son heure. Là se sont rencontrés ces jeunes auteurs qui cherchaient une formule nouvelle d'art, de culture et de sociabilité, et qui, en se groupant, constituèrent la première génération romantique.

Il était réservé à une autre femme juive — Rahel Levin — de réaliser dans son salon, par une création entièrement originale, cet idéal de culture et cette vie de société dont les premiers auteurs romantiques s'étaient efforcés de donner la définition anticipée, encore abstraite et théorique. Et, s'il n'y avait quelque pédantisme à vouloir enfermer en une formule quasi chimique une œuvre où le hasard, le caprice et l'inspiration, ont joué un si grand rôle, on pourrait dire du premier salon de Rahel qu'il a réalisé le type de sociabilité religieuse esquissé par Schleiermacher, en le traduisant dans les formes du *Witz* schlegelien.

CHAPITRE IV

LE SALON DE RAHEL LEVIN

La Maitresse de Maison

Ce n'est guère qu'après son voyage à Paris, en l'année 1801, que Rahel réussit à grouper dans son petit hôtel de la « Jägerstrasse » les représentants les plus illustres de la société berlinoise. Son salon recueillit alors, en une certaine mesure, la succession du salon d'Henriette Herz. La petite phalange d'auteurs romantiques qui avait fait comme une garde d'honneur à la belle Henriette, s'était peu à peu dispersée. Les deux coryphées de la jeune école, Frédéric Schlegel et Schleiermacher s'étaient l'un et l'autre éloignés de Berlin. De plus, à la mort du docteur Herz, en 1803, sa veuve, qui se trouvait dans une situation de fortune un peu gênée, se vit obligée de réduire considérablement son train de maison et de suspendre ses réceptions. Jusqu'en 1806, date fatidique de la grande catastrophe, l'astre de Rahel brillera de son plus vif éclat. Il ne se passera guère d'évé-ıement dans la vie mondaine et littéraire de Berlin, qui n'ait on contre coup dans le salon de la Jägerstrasse. Déjà les trangers de marque commencent à y affluer. C'est le rendez-ɔus de toute cette société brillante « d'avant Iéna », parmi quelle se rencontraient quelques-uns des représentants les ıs origihaux de la culture individualiste du xviii[e] siècle.

ʾar quel attrait cette jeune fille qui avait dépassé la tren-ıe, réussit-elle à grouper autour d'elle une société si diverse ? quoi était fait le charme de sa personne et de sa conversa-? Quels étaient ses talents de maîtresse de salon ?

d'abord, ce n'est pas par sa beauté qu'elle pouvait espérer ɘr près d'elle, comme Henriette Herz, une cour d'admira-

teurs et de louangeurs. Non pas qu'elle fût, comme elle se plaisait parfois à le dire, un petit monstre de laideur. Un heureux hasard nous a conservé un portrait de Rahel à l'âge de 25 ans. C'est un médaillon en bas relief, l'œuvre du sculpteur Tieck, le frère du poète, un familier de la maison. La tête se présente de profil. Mais, par un ingénieux artifice, l'artiste a détaché le nez en pleine saillie, de manière à découvrir un peu l'autre œil collé au bronze. Artifice osé, mais combien heureux ! Ce n'est pas le banal profil en médaille, figé et stéréotypé ; la figure semble sortir du cadre et on suit le mouvement simultané des deux prunelles qui dardent un regard vivant sur un interlocuteur invisible. Le front, légèrement bombé, est en partie recouvert par la masse des boucles rebelles que retient un large ruban noué sur le côté. Le nez, à l'attache fine et mince, est fortement arqué vers le milieu. La lèvre inférieure paraît légèrement sensuelle, tandis que la supérieure, plus mince et retroussée vers le milieu, découvre un sourire espiègle. Seul le menton, un peu massif et proéminent, apporte une note discordante, quelque chose de volontaire et de décidé, dans cette physionomie où domine une expression de douceur, d'intelligence et de sensualité délicate. Un miroir humain, limpide et lumineux — c'est à quoi fait penser ce visage qui semble réfléchir toute la gamme des émotions, prêt à se laisser modeler par les impressions les plus subtiles et les plus fugitives. Rahel a dû être prise à une de ces heures privilégiées, toutes baignées de clarté, où la vie était pour elle, comme elle disait, « une fête de tous les instants », où elle plongeait un regard confiant dans « la grande Enigme, amusante et sacrée. »

Cependant dans la suite cette physionomie s'est un peu altérée. Une expression douloureuse — la trace des grands chagrins d'amour qui ont si profondément ravagé le cœur de la grande aimeuse — s'y est gravée ineffaçablement. Le regard bleu est devenu plus profond, plus intense, plus scrutateur. « Je ne voudrais pas me présenter avec une mauvaise conscience sous ce regard » disait, après la première rencontre, un Français qu'on venait de présenter à la jeune maîtresse de maison. La voix

aussi a pris cet accent de sincérité irrésistible, ce timbre grave, un peu vibrant et métallique, que Varnhagen comparait à un son de cloches, montant des profondeurs de l'âme. Aucune dureté cependant; rien de provocant dans cette fermeté nouvellement acquise. Chez Rahel, toute velléité d'orgueil était aussitôt tempérée par une expression contraire de douceur compatissante qu'éveillait en elle le souvenir des propres souffrances endurées. « On n'est pas orgueilleuse avec des larmes dans les yeux » avait-elle coutume de dire.

Dans le choix de sa toilette elle apportait pareillement une grande modestie qui n'excluait pas un très réel souci de l'élégance. Elle affectionnait les couleurs sombres et peu voyantes qui lui donnaient une apparence d'ombre légère et gracieuse. Sans être coquette elle s'intéressait beaucoup aux questions de mode et souffrait de toute faute de goût en pareille matière. Dans ses lettres, au milieu des plus hautes envolées philosophiques, elle s'interrompt tout à coup pour causer chiffon, donner quelques détails sur la toilette d'une actrice ou son avis sur la forme d'un chapeau. De Paris elle envoyait à ses amies berlinoises de véritables chroniques du costume féminin. Il semblerait, à l'entendre, qu'elle n'eût jamais fait autre chose. Elle-même s'appelle en riant « une abeille de la mode » qui porte de magasin en magasin son vol curieux et affairé. « On peut ne tenir aucun compte de la mode » disait-elle, « mais il n'est pas permis de l'ignorer. »

Quand on feuillette ce recueil de portraits, de lettres et de souvenirs, que Varnhagen a réunis sous le titre de « *Galerie de portraits de l'entourage de Rahel* » et où se trouvent consignées les archives officielles de ce premier salon romantique, on retrouve sous la plume de tous les familiers, quelque soit leur âge, leur tempérament, leur nationalité, à peu près les mêmes formules d'attachement. Ce qu'ils éprouvent pour « la chère petite » c'est plus que de l'amitié, moins, ou plutôt *autre chose* que de l'amour, une sorte de camaraderie enthousiaste et passionnée. « Je voudrais vous embrasser de tout mon cœur, chère, chère petite », écrit Burgsdorff, le don Juan de l'époque, « je ne puis vous dire

comme je vous aime ». — « Entre nous deux » (c'est un jeune puritain anglais, Thomas Young, qui parle) « il y a juste autant d'amour qu'il est possible, quand à ce sentiment ne se mêle aucun attrait physique. Voilà qui fait tout à fait mon affaire. Il faudrait inventer un mot nouveau pour traduire cet attachement. Le terme d'amitié n'en rend pas le quart. » — « Il y a comme un malentendu – est-ce notre faute ou celle de la nature? — dans ce fait que nous n'avons pas réussi à nous éprendre d'un amour complet, définitif » remarque Gentz, le diplomate viveur et blasé. Le jeune marquis de Custine, qui connut Rahel âgée de plus de quarante ans, résume ainsi son impression : « j'étais lié irrévocablement, sans être amoureux. » Bien plus tard, vers 1827, le poète viennois Grillparzer, le misogyne désenchanté, pendant un séjour à Berlin, rendit visite à Rahel déjà vieillissante, enlaidie par les rides et par la maladie. Jusqu'à une heure avancée de la nuit il resta fasciné par cette apparition étrange que transfigurait un charme indéfinissable et, en descendant l'escalier, se prenant la tête entre les mains, il se serait écrié avec douleur: « Une seule femme au monde aurait pu me rendre heureux, et cette femme, c'était Rahel. » — Chez tous, l'idée de l'amour s'évoque, et est ensuite écartée comme à regret.

C'est qu'instinctivement les hommes sentaient chez Rahel une trop grande supériorité, une trop grande énergie morale et intellectuelle, une lucidité, une fermeté presque masculines de la pensée, une pénétration critique qui semblait éloigner d'elle les hommages passionnés de l'amour. « Je t'en impose trop ! » avait-elle constaté douloureusement dans sa lettre de rupture à son premier fiancé, Finckenstein. « Vous avez vraiment l'ascendant des âmes fortes » lui écrivait l'italien Gualtieri, « un charme inexprimable, un je ne sais quoi, *qui tôt ou tard vous fait dominer*, sans qu'on s'en aperçoive, qui plaît, qui captive, qui entraîne... Il y a chez vous des contours aussi, mais il y a surtout une âme qui embellirait les plus irréguliers et *ferait oublier les plus beaux... Vous amortissez les sens*, lorsqu'on est près de vous, et vous avez tout ce qu'il faut pour les éveiller. » Sous une forme plus piquante Gentz exprimait à peu près la même pensée

quand il disait que Rahel et lui auraient formé un couple parfait, si seulement ils avaient pu changer de sexe l'un et l'autre, car il se faisait à lui-même l'impression d'être la partie réceptive et féminine de ce couple idéal, « Savez-vous ce qui a rendu notre amitié si parfaite et si féconde ? Je vais vous le dire : vous êtes un être infiniment productif, et moi je suis un être infiniment réceptif. Je suis la première d'entre les femmes qui aient jamais existé. Si j'étais venu au monde avec un corps de femme, j'aurais mis l'univers à mes pieds... Votre esprit éternellement actif et productif (je ne parle pas de votre cerveau seulement, mais de votre âme, de tout votre tempérament) est venu à la rencontre de ma réceptivité infinie, et nous avons mis au monde des pensées, des sentiments, des paroles inouïes jusqu'à ce jour... »

Jamais en effet il n'y eut déchiffreuse d'hommes plus clairvoyante. « Quand Dieu m'envoie des êtres humains, je ne perds pas un soufffe, pas un battement d'artères, pas un regard... Approfondir les caractères humains, pénétrer toutes les possibilités qu'ils portent en eux, c'est pourtant la plus haute des jouissances. Je suis inépuisable en histoires que m'apportent directement la vie, l'expérience, la réalité. Je les attrape à la glu, sans le faire exprès. » — « J'aime mieux » disait-elle encore « passer mon temps avec des êtres humains qu'avec des livres. Les premiers sont plus faciles, plus agréables à lire. Car s'il se trouve parfois peu de choses sur un de ces feuillets humains, du moins y découvre-t-on presque toujours un trait qui a échappé à la perspicacité de Messieurs les auteurs. Eh oui ! *Voir*, et surtout *voir vite*, c'est un art difficile, je dirais presque un art qui ne s'apprend pas. »

Sa grande école avait été d'abord le théâtre. De sa correspondance on pourrait tirer toute une série de chroniques théâtrales. Ses jugements faisaient loi parmi le public berlinois cultivé et les acteurs et les actrices les plus célèbres ont recherché son patronage et son approbation. Rien n'échappait à ses yeux de lynx, pas le moindre geste discordant, pas le moindre détail choquant dans le costume ou dans la toilette. Un soir que tout le monde applaudissait le fameux Iffland et portait aux nues ses jeux de

physionomie, elle fut seule à remarquer que le mouvement de ses mains était en contradiction flagrante avec l'expression du visage. « Aucun de nous », raconte un témoin de la scène, « n'avait observé ce détail. Mais nous en fûmes tous frappés lorsque Rahel s'amusa à reproduire le geste sous nos yeux. » — « Ah, mes bons yeux, mes yeux infaillibles ! » aimait-elle de répéter, « ceux-là du moins personne ne me les contestera ! »

Et ce don de pénétration et de lecture instantanée s'étendait jusqu'aux qualités les plus cachées du caractère et de la pensée. Rahel possédait la faculté de saisir d'un seul coup d'œil les ensembles et les enchaînements les plus complexes, de remonter avec la rapidité de l'éclair toute la série des prémisses, ou d'imaginer les plus lointaines déductions d'une pensée, de situer chaque parole, chaque geste, dans l'ensemble des mobiles humains, d'évoquer par une induction foudroyante tout un caractère sous ses yeux. « J'ai des moments de véritable illumination, où tout se découvre à moi dans un éclair. » Il lui semblait alors que son regard pénétrait jusqu'aux jointures de l'être, jusqu'à la moelle de la personnalité, qu'elle savait à l'avance ce que chacun allait dire et pourquoi il était amené à le dire. Ce qui rendait à ses yeux la conversation si intéressante, même avec un esprit médiocre, c'étaient moins les résultats qu'elle en espérait recueillir, que le plaisir d'observer un caractère et de voir la pensée s'élaborer dans un esprit. « Ma bibliothèque », disait-elle, « ce sont mes amis ». — « Vous ne pouvez trouver de meilleur correspondant que moi » écrivait-elle à l'un d'eux, au jeune comte de Custine. « Je goûte chaque parole de vous ; je sais comment elle se produit dans votre esprit, la valeur exacte que vous y attachez ; je sais si vous serez amené à y contredire un jour, sans que du reste vous vous mettiez pour cela en opposition avec vous-même ou que vous donniez un démenti à vos affirmations précédentes ; je sais, mieux que vous-même, à l'avance ce que vous voulez dire, et c'est ce qui a pour moi un si grand charme. »

Mais cette vive curiosité humaine, ce discernement pénétrant des individualités, cette intuition du Réel, qui avaient rendu

Rahel si redoutable à son entourage dès sa première entrée dans le monde, auraient pu devenir pour elle une cause de douleur, de misanthropie peut-être, si ces dons n'avaient été mis au service d'une des natures les plus sociables et corrigés par le tact le plus parfait. Sur elle, comme sur un modèle vivant, on pourrait observer la psychologie de ce sens génial que Schleiermacher s'efforçait de définir sous le nom « d'instinct de sociabilité. »

Et d'abord le tact consiste dans le sentiment de ce qu'il faut dire et de ce qu'il ne faut pas dire. « C'est tout un art », disait Rahel, « un don et un talent que de savoir les cas où on peut, où on doit parler, où cela est vraiment utile et profitable... Je possède cet art et je souffre quand je le vois gâché par les autres. » — Non, certes, qu'elle y eût atteint la perfection du premier coup. On se rappelle les jugements peu sympathiques de Guillaume de Humboldt de passage à Berlin en 1797, et que choquait le ton trop libre, trop bruyant et, disait-il, « médiocrement distingué » qui régnait alors encore dans l'entourage de la jeune fille. Sa grande erreur — elle le reconnaissait plus tard — avait été de ne pas suffisamment nuancer les degrés d'intimité, d'avoir méconnu cette loi de perspective qui, dans une société nombreuse, comme dans un tableau, distribue les plans successifs, ménage les valeurs relatives et les distances en profondeur. Ce n'est que peu à peu qu'elle avait appris à percevoir l'espace moral qu'il y a entre les êtres, à distinguer entre le « monde » et les « amis » c'est-à-dire le cercle plus étroit des intimes, recrutés un à un dans la vie. Son tort avait été de ne pas séparer nettement ces deux sociétés, de s'en être pris aux préjugés et aux mensonges qui avaient cours dans la première, sans s'apercevoir que cette monnaie courante n'était pas prise au sérieux par ceux-là même qui la débitent et la colportent. Elle avait passé alors pour une révoltée, pour une anarchiste dangereuse.

Mais maintenant elle « savait ». Elle savait que rien n'est inutile comme de vouloir mettre de la profondeur ou de la sincérité dans cet échange de courtoisies mondaines où les hommes n'entrent en contact que par leur « moi » le plus superficiel. Une conviction profonde, originale, non seulement détonne dans un

pareil milieu, mais vraiment s'y trouve déplacée. « Mon blâme », disait-elle, désormais mieux avertie, « je le réserve pour mes amis les plus proches... Mes opinions avancées, mes révoltes d'orgueil, mon superbe mépris de tous les préjugés qui tuent l'esprit, tout cela n'appartient qu'à quelques intimes, à quelques cerveaux d'élite. Quant à cette société mêlée qui se donne rendez-vous chez moi, il est de mon devoir de lui faire un accueil bienveillant et gracieux, comme je lui offre du thé ou des sorbets... Ah ! ne me parlez pas de ces *gens* ! Si je puis leur être utile, leur faire du bien, leur épargner quelque dommage, bien volontiers ! Mais pour ce qui est de leurs opinions, de leurs jugements, de leur blâme ou de leur éloge, ils me sont aussi indifférents, ils existent pour moi aussi peu que les mouches de l'été dernier. »

Lorsque dans son salon venaient s'égarer quelques-unes de ces médiocrités bruyantes ou encombrantes qui empestent les meilleures compagnies, elle défendait à ses amis d'en faire la cible de leurs plaisanteries. Persuadée que tôt ou tard « ce qui se ressemble s'assemble », elle tâchait simplement de mettre les gêneurs en présence les uns des autres. Bientôt, en effet, par une sorte d'harmonie préétablie, ils constituaient, entre eux, une petite confrérie sympathique qui s'isolait de plus en plus du reste de la société. « Voyez-vous », dit-elle un jour à ses amis, en désignant du coin de l'œil un de ces petits groupes passablement bruyants, « tout marche à merveille. C'est pain béni de les voir se rendre mutuellement inoffensifs. Ils s'agrippent au passage et se happent l'un l'autre et ils vont bientôt courir se rejoindre ailleurs. Ils nous auront alors complètement débarrassés de leur présence. »

Mais la police du salon de Rahel ne se faisait pas toujours toute seule. Qu'on songe combien devait être difficile et délicat le rôle de maîtresse de maison pour une jeune fille que ses amis traitaient sur un pied de camaraderie familière, et que ne défendaient pas, contre certains manques de tact ou d'égards, les marques extérieures du rang social ou le respect instinctif qui s'attache en tous lieux aux cheveux blancs d'une douairière. Jamais elle ne

permit que le ton de la conversation s'encanaillât dans son salon. Se produisait-il quelque inconvenance de langage, son habituelle tactique consistait à feindre d'ignorer, de ne pas comprendre. Suffisamment averti par la réprobation silencieuse qui accueillaient ses propos, le malappris ne manquait de battre en retraite.

Cependant il arrivait aussi que toute retraite fût impossible. Alors, plutôt que de laisser se prolonger une situation intolérable, Rahel immolait courageusement son habituelle réserve de jeune fille et, appuyant lourdement sur la faute commise, elle en faisait éclater l'inconvenance, puis, par d'habiles transitions, ramenait la conversation au ton qu'elle n'aurait jamais dû quitter. « Je ne sais qui », raconte un des familliers, « s'était permis de rapporter un propos équivoque en termes passablement indécents. Personne n'esquissa le moindre sourire et tous, choqués du manque de tact, s'enfermaient dans un mutisme prolongé. Mlle Levin qui venait de reprendre sa place sur le sopha, ne put tolérer davantage le silence qui risquait de faire durer indéfiniment cette situation pénible. En un clin d'œil, elle jugea ce qui venait de se passer, et, pour tirer tout le monde d'embarras, pour châtier aussi cette inconvenance grossière, elle interpella brusquement l'auteur du méfait, et lui lança à brûle-pourpoint cette apostrophe inattendue : « Vous savez, moi aussi j'en sais de raides ! » Elle se mit alors à raconter une historiette plus gaillarde encore que la précédente, mais en termes tout crus, tout naïfs ; puis elle se lança dans une anecdote empruntée, je crois, à Chamfort, qu'elle débita de la manière la plus amusante, avec un charme et une drôlerie irrésistibles. Tout le monde respira et rit de bon cœur. » La situation était sauve. Mais le malappris se le tint pour dit.

Dans le cercle étroit de ceux qu'elle appelait ses « pairs », quelle était son attitude ? — On pourrait la résumer en cette règle fondamentale : dire aux hommes la vérité et la leur faire dire.

On se rappelle par quelle critique inattendue et méritée elle s'était attaché le plus fidèle de ses disciples, le jeune Brinkmann. C'était là un de ses stratagèmes habituels. « Savez-vous qui vient de se faire présenter chez moi ? » lui écrivait-elle en mai de

l'année 1800. « Le prince Louis (de Prusse). Il m'a demandé la permission de revenir me voir de temps en temps. Je le lui ai fait promettre. En voilà un que je trouve foncièrement aimable. Ce sera pour lui une connaissance comme il en a peu. Il entendra la vérité, une vraie *vérité de mansarde* (*Dachstubenwahrheit*). »

Mais il y a manière de dire la vérité.

Il faut d'abord, pour qu'une vérité ne soit pas blessante, pour qu'elle ne se heurte pas à une fin de non-recevoir absolue, que celui à qui elle s'adresse sente le prix qu'on attache à sa personne, que dans le blâme même il reconnaisse une marque d'estime et comme une distinction. Il faut surtout que toute critique s'inspire d'une tolérance supérieure qui découvre et respecte chez l'homme ce qu'il a de plus personnel et de plus sincère. « Rejeter un être humain dans son ensemble est un grand péché. Rarement vous m'avez entendu porter de pareils jugements. Bien au contraire, je me suis attirée souvent des inimitiés et des déconvenues — des reproches n'est pas le mot — parce que je me refusais à condamner un homme en bloc, que je m'attachais à découvrir toujours le centre intime de sa personnalité qui commandait toute sa conduite, au lieu de le juger simplement sur quelques actes isolés. » — Les esprits vulgaires ont coutume de procéder tout autrement. Ils s'attachent au détail, de préférence aux petits côtés de ceux qu'ils jugent ; et même lorsqu'ils se trouvent en présence d'une nature indiscutablement supérieure, leur tactique est invariablement la même : ils imputent les défauts à l'homme lui-même, ils les lui « reprochent », et ils mettent ses qualités sur le compte des circonstances heureuses, ils lui en dénient le mérite. Dénigrer, rapetisser, c'est la pierre de touche où se révèle la médiocrité. La tactique de Rahel était l'exact contrepied de celle-là. Non seulement elle avait banni toute médisance de son salon, mais lui arrivait-il de porter un jugement, elle faisait hommage à l'homme lui-même de ses talents, de ses qualités « positives », et ne voyait dans ses défauts, qu'une défectuosité imputable aux circonstances de la vie. « Ne classez jamais les hommes d'après leurs défauts, mais d'après leurs talents authentiques », disait-elle à ses amis. « Ce sont ces

derniers qu'il faut avant tout retenir, et plus ils sont éminents, plus ils doivent faire oublier les autres. Je sais que les natures communes font tout l'opposé, mais c'est précisément pour cela qu'elles sont communes. »

Se mettre en un rapport « positif » avec les individualités étrangères, les aider à se révéler à elles-mêmes et surtout à s'affirmer devant l'opinion, en créant autour d'elles une atmosphère épurée de vérité et d'intellectualité sympathique — voilà comment Rahel comprenait son rôle, on dirait plutôt sa mission de maitresse de salon. « Ah ! que je voudrais connaître *le faible* de chacun ! » s'écriait un jour Mlle de Lespinasse. Il faudrait retourner ici la formule en son contraire, et dire que la supériorité de Rahel consistait à découvrir instantanément et à mettre en valeur « *le fort* » de chacun. D'un entretien avec elle on sortait confirmé, réconforté, encouragé dans ce qu'on avait de plus intime et de plus personnel ; c'était comme un bain vivifiant, un bain révélateur des originalités et des convictions individuelles. « La conversation de Mme Varnhagen » raconte encore le marquis de Custine « n'était pas un discours plus ou moins brillant ; c'était une action intime, mais toujours inattendue, parce qu'elle était motivée par le besoin et la disposition de la personne qui causait avec elle ; causer n'est pas le mot, *tout ce qu'on disait à Mme Varnhagen était une confession*, volontaire ou non. Sa manière d'entendre changeait le mensonge même en confidence ; jamais clarté si bienfaisante ne pénétra dans les cœurs souffrants. Elle animait un cercle autant qu'elle intéressait un ami en tête-à-tête, et cette double faculté est rare ; son esprit suffisait à tout, parce que c'était mieux que de l'esprit, c'était du génie au service de l'intimité et même de la société. »

Et ne faut-il pas reconnaître là, traduite en termes de sociabilité mondaine, cette religion humaniste à laquelle Schleiermacher, dans ses « Discours sur la Religion », s'était efforcé de recruter une élite nouvelle? « Ils sont entre eux comme un chœur d'amis. Chacun sait qu'il est, lui aussi, un fragment et un produit de la vie universelle, qu'en lui se manifestent une vie et une spontanéité divines. Il se considère donc comme un

objet digne d'attention pour les autres. Tous les rapports qu'il se découvre avec l'Univers, tous les dons humains qui en lui se sont organisés, il les met au jour avec piété, mais aussi avec franchise et bonté, afin que tous y prennent part et en aient le spectable. Et pourquoi se cacheraient-ils les uns devant les autres ? Tout ce qui est humain est sacré, car cela est divin. » Ces paroles du théologien romantique définissent très bien l'esprit profondément « religieux » que Rahel portait dans toutes ses amitiés, ce culte de l'originalité, ou plutôt « des originalités » humaines qui a donné sa note toute particulière à son premier salon. Elle-même aimait à se mettre parfois en parallèle avec le grand directeur de consciences, de qui elle se sentait l'alliée et, plus tard, la continuatrice, surtout à partir du jour où il lui parut rétracter quelques unes des hardies affirmations de sa jeunesse. « Faut-il donc être célèbre ? » écrivait-elle à une admiratrice fervente de Schleiermacher, qui craignait de ne pas trouver chez elle la même pénétration religieuse de sa vie intérieure, « faut-il avoir écrit des livres, appartenir à une secte, avoir fait des sermons, porter un titre sacerdotal et une consécration officielle, pour être votre amie, votre commerce quotidien ? Quel avantage, comme ami, Schleiermacher — pour prendre l'exemple le plus illustre — a-t-il donc sur moi ? Lui-même répondrait : aucun. Sauf des nuances, des détails, pour lesquels vous trouverez auprès de moi d'autres compensations. »

A vrai dire, son salon n'était qu'un terrain de reconnaissance où venaient se révéler les originalités ; les conversations du soir, bien souvent, ne faisaient que préparer le tête-à-tête du lendemain dans la fameuse « Dachstube ». C'est là que la Sibylle romantique groupait sa petite Église et donnait ses consultations spirituelles.

Les Femmes.

Ce serait une entreprise fastidieuse que de vouloir faire le dénombrement, nécessairement rapide et incomplet, des familiers et des visiteurs qui au jour le jour ont passé par le

salon de Rahel. Il serait plus intéressant et plus instructif de prendre à vol d'oiseau une vue d'ensemble de cette société si mêlée et si souvent renouvelée, de noter quelques petits groupes, massés autour d'une ou de plusieurs figures centrales, d'observer successivement les attitudes de la maîtresse de maison à l'endroit de chacun de ces différents groupements humains.

Et d'abord, pour parler des absents, ou plutôt des « absentes », remarquons que les femmes tiennent une place très effacée dans ce salon. Dans la description qu'il nous a faite d'une soirée chez Rahel en l'année 1801, le comte de Salm ne mentionne qu'une seule femme du monde : la comtesse d'Einsiedel, personne remarquablement belle, assise sur le sopha près de la maîtresse de maison. Encore n'apparaît-elle que comme motif de décoration, car pas une seule fois la belle comtesse ne prendra part à la conversation générale.

Une ou deux femmes, qu'elle voulait aussi belles, aussi élégantes que possible, pour empêcher la conversation de se débrailler ou de se changer en discussion bruyante, comme il arriverait presque inévitablement entre hommes seulement — voilà l'indispensable concession que Rahel croyait devoir faire à la galanterie masculine. Mais elle savait bien que si elle laissait le beau sexe prendre trop d'empire dans son salon, tout sérieux et toute vérité finiraient par en être bannis, et que la coquetterie d'une part, la vanité et le désir de briller de l'autre, feraient bientôt tous les frais de la conversation.

Et puis, il faut bien le dire, comme beaucoup de femmes supérieures, Rahel tenait en médiocre estime l'immense majorité des personnes de son sexe. « Dieu ! que les femmes sont misérables ! » s'écriait-elle. « Rien que vanité en elles ! Comme j'ai horreur de leurs éternels petits mensonges troubles et visqueux, qu'elles suintent goutte à goutte ! Si encore elles savaient pourquoi elles mentent, à quoi rime cet attifement ridicule de leur corps, et cette affectation qui fausse les fibres intimes de leur cœur, et cette lourde, cette odieuse, cette incroyable bêtise dans le mensonge, où elles ne connaissent ni art, ni mesure... Les femmes que je rencontre en société me dépriment physiquement.

Elles me donnent sur les nerfs. Elles ôtent tout ressort à ma pensée. Comme elles sont insipides, presque stupides à force de frivolité papillonnante !... Et puis, comme elles sont menteuses! Sans doute parce que les hommes les y obligent, parce qu'il faut être intelligente pour aimer le vrai. Mais le mensonge, quelle qu'en soit la cause, me donne la nausée... »

Non que Rahel n'ait eu de solides amitiés féminines. Elle a été en rapport avec la plupart des femmes de l'entourage d'Henriette Herz, avec les deux filles de Moïse Mendelssohn, Henriette et Dorothée, et tout particulièrement avec la femme de Guillaume de Humboldt, Caroline — celle-là même dont le mariage avait été un des coups de maître de « la belle Circassienne ».

Rien de plus instructif que de suivre à travers la correspondance, récemment publiée, de Humbdolt et de sa femme, l'histoire de ce couple pour ainsi dire symbolique. Dans les lettres de fiançailles s'exprime d'abord toute cette idolâtrie sentimentale dont on croirait le jargon directement emprunté aux romans de Jacobi. Il n'est question que d'amour psychique, d'attrait spirituel entre deux « belles âmes » qui dans l'amour voient surtout un moyen de se confesser, de s'analyser, de se cultiver mutuellement. C'est, chez le jeune fiancé, un agenouillement de tous les instants, une subordination absolue à la femme aimée. « Pour moi », dit-il, « j'ai toujours éprouvé une prédilection marquée pour le royaume des Amazones où les femmes commandaient en maîtres et où les hommes étaient condamnés à des travaux d'esclaves. »

Mais quelques années plus tard, voici un tout autre ton. Le couple est installé à Iéna. M[me] Humboldt est mère de deux charmants garçons. Des relations déjà anciennes mettent les jeunes mariés en rapport avec la société cultivée de l'endroit. On dîne en compagnie de Gœthe ; on soupe chez Schiller. Guillaume de Humboldt, chez qui les ambitions littéraires s'éveillent, sent que la période sentimentale est close pour lui. Avait-il même jamais connu la jeunesse ? Très justement Rahel disait que c'était un homme sans âge, un germe précocement mûr qui

d'un progrès continu allait de réalisation en réalisation, de succès en succès. Homme antique, d'un abord marmoréen, ce qui lui manquait surtout c'était la flamme, l'instinct puissant, la grande passion. Le sentiment ne venait plus troubler sa pensée lucide, ou plutôt, sentiment et pensée constituaient désormais chez lui deux puissances limitrophes, deux domaines diplomatiquement délimités.

Mais il s'en fallait que Caroline eût suivi une évolution parallèle. Du surmenage sentimental de sa jeunesse lui était resté un besoin indéracinable d'idolâtrie amoureuse, d'analyse et de confession épistolaires. Chose curieuse ! C'est une jeune fille, Rahel, que la femme mariée a choisie comme confidente de ses plus secrètes pensées. « Ce sentiment d'être comprise », lui écrivait-elle, « personne ne me l'a donné autant que vous. » Feuilletons ce recueil de confidences ; nous y trouverons de curieuses révélations.

« Le soir tombait » lisons-nous à la date du 1er décembre 1797, « quand je le revis pour la première fois depuis notre séparation et que j'eus le bonheur de lui parler en tête-à-tête. Je commençai par le serrer dans mes bras, avant de lever les yeux sur ce cher visage d'où rayonnaient dans mon âme la joie, la paix, la sérénité. Chère petite — à vous je puis le dire ; cachez ce trésor au fond de votre cœur : Comme je l'aime! Comme je me sens par lui rattachée à ce qu'il ya de meilleur en moi ! De quelle plénitude infinie de beauté et de force je me sens enveloppée ! Un jour viendra peut-être où je pourrai le lui dire, à lui aussi, et j'ai besoin en attendant de déposer l'aveu du bonheur qu'il a créé en moi au fond d'un cœur aimant et sincère. » Il n'y a qu'une ombre à ce bonheur : Mme de Humboldt est sur le point de donner le jour à un troisième enfant. « Comme il me tarde », ajoute-elle ingénument, « que cette incommodité physique prenne fin. »

De qui s'agit-il ? Ce n'est assurément point à Guillaume de Humboldt, comme on le devine, que s'adressent ces sentimentales effusions — mais à un jeune gentilhomme prussien, Burgsdorff, un des amis de la première heure de Rahel. Et voici Rahel, comme il lui arrivera plus d'une fois encore dans sa vie, recevant les confidences des deux amants tour à tour.

Et le cas de Mme de Humboldt n'est pas un cas isolé, anormal. Toutes les femmes de cette époque souffrent de ce qu'elle-même appelait « un cœur continuellement dolent » — d'une hypertrophie du sentiment. « Dis-moi, chère Caroline », écrivait Rahel, « où va donc le monde ? Est-ce que cet organe (le cœur) va se développer toujours davantage ? Moi aussi je souffre du même mal depuis des années, et c'est ce qui me permet de comprendre par ma propre expérience combien sont nombreux ceux qui en sont atteints. »

Mais, une des premières aussi, Rahel a voulu réagir contre cette contagion subtile. Elle a connu la détresse morale de ces femmes éternellement incomprises, que rongeait non pas simplement l'ennui, mais le sentiment plus déprimant de la vanité de l'existence, parce qu'elles ne réussissaient pas à prendre pied dans la vie, qu'elles n'y trouvaient aucun intérêt positif et personnel, et parce qu'elles voulaient tout recevoir de l'amour et de l'homme aimé. « Dorothée est assurément une bonne créature, douce et aimante, et d'un esprit agréable » disait-elle de Dorothée Schlegel. « Mais elle a trop placé l'intérêt de sa vie, je ne dirai pas en Dieu, mais en son mari, et c'est ce qui rend son commerce tout à fait décevant. Je ne sache rien de plus pénible que de voir une femme renoncer à son indépendance au profit d'un homme, fût-il le plus passionné des adorateurs. »

Elle a pressenti que parmi les femmes romantiques « malades », la dévotion devait recruter un jour ses néophytes les plus zélées : qu'on songe à Henriette et Dorothée Mendelssohn, toutes deux converties au catholicisme ; à Mme de Krüdener, l'auteur de « Valérie », devenant la prophétesse inspirée de la Sainte-Alliance ; à Caroline de Humboldt enfin, s'entichant de plus en plus de ce piétisme réactionnaire qui allait bientôt devenir de bon ton parmi la société aristocratique de Berlin.

Au lieu de se complaire dans cette culture douillette des cœurs sensibles et dolents, Rahel a proclamé une des premières que la santé est non seulement belle et désirable, mais qu'elle est la première des vertus ; elle a prêché le retour aux sens et à la passion véritable ; elle a découvert surtout dans une intellec-

tualité féminine nouvelle le remède libérateur. « Est-il possible d'essuyer plus d'affronts que je n'en ai essuyés, de savourer plus de douleurs que je n'en ai savourées ? » écrivait-elle à une amie, atteinte de la maladie à la mode. « Est-il possible d'avoir plus de malchance en toutes choses, dans les grandes comme dans les petites ? Peut-on trouver une jeunesse plus comprimée que ne fut la mienne jusqu'à 18 ans ? Peut-on être plus malade, plus acculée au complet désespoir, qu'il ne m'arrive par moments ? Et je crois me connaître aussi en fait de chagrins d'amour ! — Mais quand m'avez-vous vue me détourner du monde ? Quand me suis-je fermée à un intérêt humain, sous quelque forme qu'il se soit offert à moi : douleur à consoler, jouissance d'art ou esprit de conversation ? »

« Cherche à te distraire », disait-elle encore à sa sœur Rose qui semble avoir traversé, elle aussi, une de ces crises de découragement. « Cherche les lieux où tu rencontreras des sujets, des personnes, des conversations nouvelles, où tu te renouvelleras le sang, la vie, les nerfs, le cerveau. Nous autres femmes, avons besoin doublement d'un pareil renouvellement, car les hommes ont des occupations qui, au moins à leurs yeux, prennent une importance capitale, flattent leur ambition, les poussent dans le monde, les mettent en contact avec des activités qui les stimulent, alors que nous autres n'avons que de petites besognes déprimantes, des tâches morcelées, qui se rapportent exclusivement au bien-être de ces messieurs. C'est une injure à la nature humaine, quand on vient dire que notre esprit est autrement fait, adapté à d'autres besoins ; que nous pouvons vivre en parasites de la vie d'un mari ou d'un fils... Assurément on aime, on choie, on soigne les êtres chers, on se prête à leurs fantaisies, on prend à cœur leurs désirs et on leur consacre son activité la plus pressée : mais tout cela ne suffit pas pour rassasier le cœur, le réconforter et le retremper en vue d'une tâche nouvelle, pour lui aider à porter son fardeau, pour l'affermir dans sa vie tout entière. Il n'y a pas d'autre raison à la frivolité de tant de femmes : c'est qu'on ne cesse de leur rebattre les oreilles des préceptes d'une morale surannée, qui leur interdit

de prendre pied dans l'existence, de vivre une vie à elles, et parce que la moindre velléité chez elles de s'affranchir de cet état de choses monstrueux, est décriée comme une entreprise criminelle... »

Déjà, dans le premier entourage de Rahel, nous voyons apparaître quelques-unes de ces femmes nouvelles, indépendantes, plus ou moins rebelles, dont les affirmations courageuses, un peu paradoxales, font contraste avec la fausse sentimentalité en honneur dans l'entourage d'Henriette Herz. L'une est cette jeune et charmante comtesse Joséphine de Pachta, « cette nature d'enfant qui semblait sortir directement des forêts de Bohème et qui apportait avec elle des bouffées de senteurs sauvages », comme la définit si bien M. Hillebrand. « J'ai toujours peur de la manger des yeux », écrivait Rahel qui avait fait sa connaissance aux eaux de Tōplitz, « et c'est bien un peu ce que je fais. Elle rougit dès qu'elle reste seule avec moi. Délicieuse ! » En septembre 1797, la comtesse Pachta vint à Berlin et essaya d'entraîner son amie à la suivre en pays inconnu, sous des noms supposés. Il s'agissait de cacher au comte la naissance prochaine d'un enfant qu'elle avait eu de son amant, lequel dans la suite devint son second mari. « Une vie sans liberté est un suicide moral », écrivait-elle à son amie. « Comment être heureuse quand on vit en continuelle contradiction avec le vœu le plus cher de son cœur ? Voilà, chère Rahel, ce qui m'occasionne des heures bien sombres. Mais je ne perds jamais courage. Bravement je continuerai ma route, encore que je ne puisse bénir le destin qui l'a si inexorablement tracée devant moi. »

La deuxième des grandes amies de Rahel, la comtesse Caroline de Schlabrendorf, forme le plus parfait contraste avec la gracieuse comtesse de Pachta. C'était une maîtresse femme, d'une carrure toute masculine, avec quelque chose de décidé, presque de provocant dans l'allure. Veuve de très bonne heure, elle s'était habituée à une vie de complète indépendance, voyageant le plus souvent sous un travesti masculin. « En toutes choses, raconte Varnhagen, elle allait droit au fait, au fait tout cru, souvent déplaisant, ne tolérait point qu'on y mît la moindre

gaze poétique. Elle avait l'impitoyable courage de toujours s'attacher à la vérité, et n'hésitait pas de la proclamer hautement en toute circonstance, envers et contre tous. De là, dans sa manière d'être, quelque chose de rude, parfois d'irritant. Elle aimait à s'engager dans des discussions, ne laissait passer la moindre inexactitude sans la relever et sans en faire justice. En Prusse, elle faisait l'apologie de la Révolution française, à Paris elle plaidait la cause des Émigrés et de la Cour. » Bref, c'était l'esprit de contradiction fait femme. Selon le joli mot de Rahel, « il ne lui manquait que l'huile de l'âme ». On la redoutait, on l'évitait, mais on ne pouvait s'empêcher d'estimer la droiture et la foncière honnêteté de son caractère.

Avec cela, chez cette femme aux manières brusques, à l'air dur et anguleux, il y avait tout un coin caché de tendresse, un de ces jardins secrets, jalousement gardés, dont Rahel eut bien vite forcé l'accès. A cet être rêche, desséché et racorni par la vie, l'irrésistible confesseuse sut verser le baume bienfaisant de ses paroles angéliques, quelques gouttes de la douce huile qui permettait de jouer de nouveau avec aisance aux lourdes pièces de cette catapulte rouillée. Aussi quelles paroles émues de reconnaissance sous la plume de la bonne comtesse !

« Cela vous étonne qu'un être qui, avouez-le, passe généralement pour un esprit lourd, dénué de grâce et d'imagination, puisse parler un langage si poétique ! Mais il y a de certaines cordes qui, sitôt touchées et ébranlées, font chanter en moi une poésie inconnue. »

Mais il y eut particulièrement deux femmes, illustres pour des raisons bien différentes, les représentants extrêmes et opposés de la « féminité » de leur époque, que Rahel a connues personnellement et à propos desquelles elle a formulé quelques-uns de de ses jugements les plus originaux — l'une, qui pendant des années défraya la chronique scandaleuse de Berlin, la maîtresse du prince Louis-Ferdinand de Prusse : la trop fameuse Pauline Wiesel ; — l'autre, une femme-auteur française, dont la réputation commençait à devenir européenne : Mme de Staël.

*
* *

Nous nous figurons difficilement aujourd'hui le charme que Pauline Wiesel a exercé sur ses contemporains, non pas sur les hommes seulement — ce qui se comprend de reste — mais même sur des femmes comme Rahel et Mme de Staël.

Pauline César (c'était son nom de jeune fille), était fille d'un honorable fonctionnaire prussien. Sa beauté extraordinaire l'exposa très jeune aux tentations les plus dangereuses. A l'âge de seize ans elle fut séduite par un gentilhomme russe dont la famille lui paya une pension jusqu'à sa mort. Très recherchée en mariage, en dépit de sa réputation fort endommagée, elle épousa le « conseiller de guerre » Wiesel. C'était le plus fieffé original que la terre eût jamais porté, le Sosie vivant du Méphisto de Gœthe : long, maigre, le nez effilé et fureteur, la figure toute grêlée, avec de petits yeux gris, perçants, où brillait par moment une étincelle diabolique. Pendant des années il disparaissait mystérieusement de la circulation et on n'entendait plus parler de lui; puis on le voyait surgir à l'improviste, dans les Pays-Bas, en Italie, au Congrès de Vienne, dans les rues de Paris au moment des fameux traités, partout où se donnait la comédie humaine, où la foire aux vanités battait son plein et où l'impitoyable cynique espérait découvrir quelque document à l'appui de sa philosophie d'universel mépris. Au demeurant, l'ami le plus dévoué et le plus délicat, un artiste du mal silencieux, d'une discrétion et d'un désintéressement absolus, qui vivait en anachorète et supporta plus tard avec une stoïque fierté la solitude et la pauvreté.

A peine marié il s'était attaché à dépraver systématiquement sa jeune femme, détruisant ce qui lui restait encore de scrupules et d'illusions romanesques. Il la laissa bientôt seule à Berlin, repris par sa manie ambulatoire. C'est dans ces circontances que le prince Louis-Ferdinand fit la connaissance de Pauline, à un bal chez la baronne de Grotthuss. De cette rencontre naquit une liaison aussi orageuse que célèbre, l'éternelle histoire d'une nature enthousiaste, passionnée, exaltée, retenue par une sorte

de sortilège dans les liens d'une coquette, semble-t-il, assez vulgaire, tout au moins d'une femme très inférieure par l'éducation, par l'esprit et par le cœur ; — un bonheur agité, fiévreux, mêlé de beaucoup d'amertume et sans doute aussi de bien des dégoûts. « Je ne songe jamais à elle » avouait mélancoliquement le prince, « quand je me trouve devant mon piano, aux heures où s'exaltent mon cerveau et mon cœur. »

Mais aussi quel pauvre esprit que cette beauté tant célébrée ! Complètement inculte, elle ignorait les règles les plus élémentaires de la grammaire et de l'orthographe. Ses notions des choses semblent pareillement avoir été très flottantes. Un jour on lui présenta un jeune sculpteur. Tout ce qu'elle put comprendre, c'est qu'il maniait la terre glaise. « Eh, eh ! » lui fit-elle, « vous êtes donc un petit potier ! » Il ne parait pas que cette grande pénurie intellectuelle ait été compensée par des qualités de cœur remarquables ou par les charmes du caractère. Elle prenait plaisir à tourmenter son soupirant princier par les caprices les plus ridicules, s'amusait, derrière les rideaux de sa fenêtre, à le regarder se morfondre dans la rue, sous la pluie ; elle lui empoisonnait ses rares heures de bonheur par ses disputes et ses criailleries. A peine fut-il mort en héros sur le champ de bataille de Saalfeld, portant sur son cœur le portrait de sa chère Pauline, qu'elle s'affichait déjà, s'il faut en croire Henriette Herz, avec les officiers de la garnison française.

Quelques années plus tard on la trouve à Paris, essayant d'attirer dans ses filets Varnhagen, le mari de son amie Rahel, et Gentz, qui prenaieut part tous les deux aux négociations diplomatiques du traité de Paris. Vainement du reste : l'astre de la célèbre coquette était à son déclin. Et pourtant elle eut encore vers la fin de sa vie une grande satisfaction et même une grande joie d'amour. Elle épousa en justes noces M. Vincent, capitaine en retraite, atteint d'un commencement de ramollissement cérébral. Elle alla habiter avec lui, à Saint-Germain-en-Laye, une petite maison de campagne entourée d'un petit jardin. Ce fut un long bonheur sans nuage. Enfin elle venait de rencontrer l'élu selon son cœur, et ses lettres respirent à partir de ce jour un calme

profond. Ni le méphistophélique Wiesel dont elle apprit la mort incidemment, ni le prince Louis-Ferdinand, l'amant passionné et héroïque dont elle avait entièrement perdu le souvenir, n'avaient fait sur son cœur l'impression douce et profonde qu'y produisit M. Vincent, capitaine retraité. « C'est presqu'une énigme pour moi » écrivait-elle à Rahel, « quand je me demande comment j'ai pu rencontrer cet homme. Il est âgé de 45 ans ; il est grand, bien fait, sans rien de remarquable du reste ; pas un seul défaut, beaucoup de bon sens et de bonté ; je le mène comme un enfant... »

Elle lui survécut de dix ans. Atteinte, à la suite de ce deuil, d'une sorte de maladie noire, elle mourut en 1848, après avoir bu, pour se guérir d'un accès de cholérine, en une journée une bouteille entière de rhum. Elle avait 70 ans. La garde qui fit sa toilette mortuaire resta en admiration devant ce corps étonnamment conservé, et assura qu'elle n'en avait jamais vu d'aussi beau.

Pauline Wiesel a été une des toquades de Rahel, une de ses illusions les plus enracinées et les plus choyées, quelque chose d'aussi fatal, dans l'ordre de ses adorations féminines, que l'empire qu'avaient exercé sur elle ses idoles masculines, le blond gentillâtre Finckenstein et l'irrésistible Urquijo.

Encore si elle s'était contentée d'admirer chez la fameuse coquette les formes sculpturales d'un admirable animal humain ! Mais, l'esprit de paradoxe s'en mêlant, elle voua à Pauline Wiesel un véritable culte philosophique. « Je donnerais toute ma gloire littéraire pour une de vos semaines d'amour. » — Ce mot, qu'on prête à Mme de Staël, elle l'aurait fait sien, de tout cœur, sans restriction. « De nous deux », disait-elle, « la Nature se proposait de faire un être unique ; un hasard fatal nous a dédoublées. Et c'est pourquoi il faut qu'elle *agisse* à ma place. Moi, je lui suis précieuse pour les talents que j'ai reçus en partage et qui lui manquent ; de même qu'elle représente à mes yeux tout le bonheur que je n'ai pas rencontré, ou dont je n'ai pas eu le courage. »

Ce que représentait surtout à ses yeux l'illustre Phryné, c'était

la foi au sens, à la vie du corps, à la passion « toute nue et toute crue », l'exact antipode de cette idolâtrie sentimentale, de cette mysticité équivoque des « belles âmes » à la Henriette Herz ; c'était, faisant un contraste paradoxal avec ces « beaux mensonges plâtrés », la nudité antique, éternellement belle, de l'instinct, dépouillée de tout voile mensonger, de tout artifice hypocrite. « Loin de vous », lui écrivait encore Rahel, « je ne fais que me remémorer chacune de vos paroles, chacun de vos gestes, de vos jeux de physionomie, et, croyez m'en, je lis en vous, mieux que vous ne savez faire vous-même. La seule différence entre nous, c'est que chez vous tout se change en *vie*, parce que vous avez de la chance et du courage, tandis que chez moi tout devient *pensée*, parce que j'ai manqué à la fois de cette chance et de ce courage. Je n'ai pas eu le courage de brusquer le destin, de lui arracher de force la part de bonheur qu'il tenait dans ses griffes. Je n'ai appris que l'art de supporter. Mais la nature, en nous créant l'une et l'autre, avait de hautes visées. Nous avons été faites pour vivre la vérité en ce bas monde. Par des chemins différents nous avons marché vers le même but. Et c'est pourquoi nous sommes toutes deux en marge de la société. Pour nous il n'y a ni place, ni emploi, ni titre, ni honneur. Tout ce qui ment porte un titre ; seule l'éternelle Vérité, l'instinct infaillible de la vie et du cœur, le sens non dévié des réalités élémentaires et profondes de la nature, telles que nous pouvons les saisir immédiatement, — seule l'éternelle Vérité ne porte pas de titre. Et voilà pourquoi nous sommes exclues l'une et l'autre de la société. Vous, parce que vous l'avez scandalisée (ce dont je vous félicite; du moins y avez-vous trouvé du plaisir) — et moi parce que je ne puis me parjurer et mentir avec elle ».

La pauvre Pauline Wiesel dut parfois être fort embarrassée de se voir ainsi hissée sur un piédestal philosophique. Elle n'y entendait certes pas malice, la pauvre fille, et si elle avait pu choisir sa vie, elle l'eût sans doute voulue toute différente. « Hélas ! » écrivait-elle à Rahel qui parfois involontairement voyait clair, « comme c'est vrai ce que vous disiez un jour, sans peut-être en soupçonner vous-même toute la justesse ! J'aurais dû devenir

une bonne mère de famille, une bonne ménagère; c'est pour cela, au fond, que j'étais faite, et non pour le rôle de coquette. J'étais molle, j'avais un cœur tendre; le monde, les hommes m'ont poussée, chacun a fait de moi la femme qu'il voulait, et j'ai laissé faire, n'ayant pas la force de me rebiffer ou de réagir. On m'a corrompue dès le berceau... »

Paix aux cendres de Mme Vincent, née César, ci-devant Pauline Wiesel! Elle a rempli comme elle a pu sa destinée de fille d'Eve. Ainsi que Rahel finit par le reconnaître : « Pauline est l'idéal de la femme que les hommes désirent et qu'ils méritent. Par elle-même rien que belle et sereine, recevant tout le reste de son amant, elle est à cause de cela idolâtrée de chacun, adorée comme un reflet de lui-même, comme son second moi. Son dernier amant décidera d'elle; ce qu'il aura été, elle le sera pour le reste de ses jours. »

Oui, elle a été la femme-fétiche, l'esclave-idole dont s'enorgueillit l'éternel-masculin, alors même qu'il se prosterne devant elle. Elle a été la cire molle que bien des mains ont essayé de pétrir, vulgaires ou nobles, dans laquelle bien des artistes ont essayé d'imprimer leur rêve, diabolique ou divin. Ses égarements, ses péchés ont été ceux des autres, plus que les siens propres. Sa beauté même a été une fatalité qu'elle subissait passivement, ou plutôt un don néfaste, un obstacle à sa vraie destinée qui était celle d'une paisible petite bourgeoise allemande. Et lorsqu'enfin sonna pour elle l'heure tardive du bonheur attendu, et que son dernier amant, le seul qu'elle ait jamais compris et aimé,« décida d'elle pour le reste de ses jours», elle se rappelait avec stupeur cette étrangère qu'elle n'avait jamais voulu être, et dont il lui avait fallu jouer le rôle, bien malgré elle, cette Pauline Wiesel dont les caprices avaient jadis mis en fièvre tout une génération. Elle rédigea alors, en un français dont nous respectons les savoureuses incorrections, le testament suprême de sa vie :

« Jamais je n'ay fait du malle par plaisir de me venger — quoique Les dieux de Laulimpe dise qu'il est doux de se venger. — Les hommes peuvent dire, ma vie et un témoin qu'il faut

entendre, mais les malheureuce femmes non rien que Leur propre conscience — et il vaut mieux n'être pas connut, car rarement cella sert, cella nuit presque toujours. »

*
* *

Si Pauline Wiesel a inspiré à Rahel un de ces engouements les plus aveugles, par contre Mme de Staël fut une de ses antipathies les plus obstinées.

On a raconté souvent la consternation qui se répandit parmi les bons bourgeois de Weimar lorsque, le 13 décembre 1803, à quatre heures et demie du soir, l'illustre voyageuse tomba parmi eux comme un bolide. A peine installée, elle ouvrit le feu de ses sensationnelles interviews. « Que pensez-vous de l'immortalité de l'âme? de Dieu? de la poésie? de l'enthousiasme ? » Et les questions de succéder aux questions, avant même que l'interpellé eût le temps d'achever sa réponse. Ce fut un sauve-qui-peut général. Après une heure de conversation avec la fougueuse Française, le malheureux Schiller qu'elle avait pris d'abord pour un général prussien et dont elle résolut de faire son « patito » de prédilection, pensait avec terreur qu'il lui faudrait essuyer chaque soir le feu roulant de ses interrogatoires et, sans broncher, se laisser complimenter sur sa sublime candeur. « Que compagnon de Satan voudrait faire ménage avec une pareille femme ? », maugréait-il entre les dents. Quant à Gœthe, plus avisé, qui prudemment avait pris la fuite et se trouvait continuellement retenu à Iéna pour « affaires urgentes », il n'en fut pas moins contraint de venir s'asseoir un beau jour, lui aussi, sur la redoutable sellette. « J'ai eu avec elle plusieurs conversations suivies », racontait-il, « où elle n'était pas moins fatigante à sa manière, en ce qu'elle ne nous permettait pas, sur les événements les plus graves, un moment de réflexion tranquille ; il fallait, sur les sujets importants, être prêt aussi vite que s'il s'était agi de recevoir le volant avec une raquette... »

Ce fut un soulagement général lorsqu'on apprit enfin que « l'ouragan en jupons » s'était transporté ailleurs. A Berlin, que

Mme de Staël avait pris pour centre de ses opérations, elle établit d'abord son quartier général dans le salon de la duchesse de Courlande. C'était le seul salon aristocratique ouvert à la bourgeoisie intellectuelle, aux savants et aux littérateurs. On y dînait le soir par petites tables. Aucune étiquette ne présidait à ces groupements où se mêlaient librement les différentes classes de la société. Henriette Herz se souvenait avec orgueil d'avoir eu certain soir comme voisine de table la princesse Louise de Prusse, femme du prince Radziwil. Du reste, Mme de Staël elle-même recevait à son hôtel le vendredi soir, entourée de son état-major, lequel se composait essentiellement de l'historien Jean de Müller et de Guillaume Schlegel qui venait de faire applaudir à Berlin ses conférences sur la littérature. L'illustre conférencier roucoulait alors le parfait amour avec Sophie Bernhardi, la sœur du poète Tieck: mais l'impétueuse Française avait juré qu'elle l'enlèverait coûte que coûte à la pointe de l'épée. — L'infortuné Fichte vint, lui aussi, certain soir s'aventurer jusque dans la zone dangereuse. Mal lui en prit : il fut mis en demeure d'exposer incontinent, en quinze minutes, montre en main, sous une forme complète et définitive, son système philosophique. — Le prince Louis-Ferdinand apparaissait régulièrement à ces soirées et, comme il passait pour un virtuose de génie, on le pria d'y faire transporter son piano.

Il était inévitable que Mme de Staël exprimât un jour le désir de connaître celle qui passait alors pour l'étoile de la vie de salon berlinoise, Rahel Levin. Une question particulièrement la tracassait. Se pouvait-il qu'en dehors de Paris et de la rue du Bac une femme s'avisât de savoir causer et d'avoir de l'esprit ? Elle n'y pouvait croire. Cela dérangeait toutes ses théories. Avec insistance, elle demanda à voir ce phénomène, assurément surfait. Un ami de Rahel, le nouvel ambassadeur de Suède, Brinkmann, se chargea de faire les présentations au cours d'une soirée qu'il donna à l'hôtel de son ambassade. Il y avait parmi les invités, ce soir-là, des princes du sang, des dames de la cour, quelques savants, Fichte, une actrice célèbre, Mlle Unzelmann, et le Talma berlinois, Iffland. Mme de Staël s'établit avec Rahel dans le coin

d'un sopha et les deux femmes s'entretinrent à l'écart pendant une heure et demie, sans prêter aucune attention au reste de la société. « Ensuite », raconte l'amphitryon, Brinkmann, « Mme de Staël vint à moi, l'air tout sérieux, et me dit : « Je fais amende « honorable ; vous n'avez rien exagéré. Elle est étonnante. Je ne « saurais que répéter ce que j'ai dit mille fois pendant ce « voyage : que l'Allemagne est une mine de génie, dont on ne « connaît nulle part les richesses ni les profondeurs. Vous êtes « bien heureux de posséder ici une amie pareille. » Ensuite, elle fit signe à Rahel d'approcher. « Ecoutez, mademoiselle ! Vous « avez ici un ami qui doit bien vous apprécier comme vous le « méritez, et si je restais ici, je crois que je deviendrais jalouse « de votre supériorité .» — « Vous, madame ? » fit Rahel en sou- « riant. « Oh ! non, je vous aimerais tant et cela vous rendrait si « heureuse, que vous ne deviendriez jalouse que de mon bon- « heur, car qui pourrait jamais vous en inspirer un pareil ? »

N'attachons pas plus d'importance qu'il ne convient à cet assaut de courtoisies internationales, échangées dans les salons d'une ambassade. A vrai dire Mme de Staël, sinon dès la première heure, du moins par l'ensemble de son caractère et de sa vie, inspira à Rahel une invincible, une durable antipathie. Déjà cette agitation extérieure, bruyante et indiscrète, de l'illustre voyageuse qui traversait au pas de charge les pays et les civilisations étrangères, bousculant tout sur son passage, obligeant de gré ou de force les originalités de découvrir leurs pensées les plus intimes, cette espèce de reportage hâtif et, au fond, tout de seconde main, était odieux à l'âme attentive de Rahel. « Comme ces personnes voyagent ! » s'écriait-elle agacée, « ces gens riches, ces dames de la société, ces femmes de lettres, qui ne savent parler que français et ne veulent entendre partout que leur propre langue ! La pauvre ! Elle n'a rien vu, rien entendu, rien compris, hormis ce que « MM. Schlegel et Ancillon, et Mme la princesse une telle, ou Mme la générale une telle », et quelques maîtresses de maison plus ou moins sottes, ont bien voulu lui dire, des racontars à demi-compris et extorqués par la terreur. Et puis, elle ne sait pas *voir*. Elle vous fait caracoler comme un escadron ses

« trois idées nouvelles » à travers les plus vieilles civilisations d'Europe ! N'a-t-elle pas honte ? Est-ce ainsi qu'on touche à de pareilles choses ? Et ne faut-il pas pour les saisir des outils intellectuels autrement neufs? »

Ce livre « de l'Allemagne » ! Rahel en a fait une maladie. Sa main est prise de tremblement, sa plume grince et crache sur le papier, chaque fois que dans ses lettres elle arrive à en parler. « Mme de Staël radote dans son livre de « l'Allemagne». Sotte ! ai-je mis en marge. Si quelqu'un qui ignore l'Allemagne lisait *son* —?!— *livre* — ?? — et les quelques pensées — des *pensées* ? — qui échappent à sa plume, comme des montures sans cavalier, et ses notes, ses aperçus, ses lectures qu'elle n'a pas eu le temps de changer en son propre sang, celui-là se figurerait l'Allemagne comme un trou enfumé, sombre et glacial, où errent lugubrement quelques fantoches falots, voués par Dieu à la vertu, un pays où on rencontre de temps en temps, accroupi dans un coin, quelque ermite ensorcelé, perdu dans sa contemplation. Quels nids de sorciers, que les Universités qu'elle nous décrit ! Voilà comme elle a l'âme triste, cette femme sans réceptivité et sans musique... Le livre de cette bonne Mme de Staël ! Un long soupir, où s'exprime lyriquement le regret de ne pouvoir faire un brin de conversation à Paris ! Oh ! la poule aveugle !.. La femme dénuée de flair et de mélodie intérieure ! « Gœthe a plus d'imagination, Schiller plus de sentiment » ! Vraiment ? — J'enrage. Non, mais qui lui a permis de fouiller dans les plus belles choses avec ses grosses mains aveugles, sans piété, sans innocence joyeuse ? O ce demi-savoir, pernicieux aussi pour les autres. »

« La femme sans réceptivité et sans musique — *die Frau ohne Sinn und ohne Musik* » ! — C'est le double reproche où Rahel résume ses antipathies. La femme sans réceptivité, parce que trop femme de lettres, trop causeuse, toujours préoccupée d'un effet à produire, changeant aussitôt tout en sujet de conversation, en discours, en livre, ne permettant pas aux impressions neuves d'agir innocemment sur le centre profond de sa nature. « Il n'y a pas de calme en cette femme. De l'intelligence, oui, certes, elle en a ! Mais elle n'a pas une âme qui écoute. Jamais il ne fait

silence en elle ; on dirait qu'elle ne réfléchit jamais seule, qu'elle parle toujours à un public. Les salons où elle est allée tout enfant, lui ont fait du mal. Il n'y a pas d'équilibre dans son âme entre l'activité pensante et l'activité extérieure. Elle en revient toujours à l'approbation et, comme elle n'est pas vulgaire, elle veut que la postérité s'en charge. C'est donc par égard pour cette dernière et pour son approbation qu'elle veut tout faire, et qu'elle veut que les homme de valeur fassent tout. »

La femme sans musique — parce qu'à tous ces dons brillants manque ce que Schleiermacher définissait du nom de « religiosité », le don de s'abstraire du bruit et de l'agitation extérieure pour se replonger dans la sphère intime de l'âme, le sentiment de l'Incommunicable et l'intuition du devenir intérieur, cette harmonie profonde qui fait comme un chant, comme un accompagnement mélodique au texte de la vie. « Tout est à rebours chez elle, comme si l'on rebroussait des épis ; il n'y a pas de douceur. Il me semble que je vois les mots se presser en tumulte autour d'elle comme des esprits qui battent des ailes, quand elle est à sa table de travail devant une feuille blanche. Jamais cela ne devient musique... Ce qu'elle crie ainsi, n'est pas du chant. C'est dommage, précisément à cause de ces immenses dons, auxquels il n'en manque qu'un seul, celui qui les rendrait harmonieux : une sphère d'âme silencieuse, innocente... »

Mme de Staël est peut-être la seule individualité supérieure que Rahel, contrairement à ses instincts de haute équité, ait jugée surtout sur ses défauts, avec qui elle ne soit entrée qu'en un rapport « négatif ». Peut-être les mêmes raisons qui la poussaient à surfaire chez une Pauline Wiesel les dons physiques et heureux que la destinée lui avait refusés à elle-même, l'incitaient-elles à rabaisser au-dessous de leur valeur les qualités et les talents de l'esprit où elle se savait, elle aussi, exceller. Ce qu'elle détestait en Mme de Staël c'étaient un peu ses propres disgrâces physiques, sa propre destinée de femme intellectuelle et « supérieure », c'était, dans un grossissement excessif et déplaisant, cette vie de cerveau pensant où elle s'était vue elle-même condamnée. Elle ignora, ou ne voulut pas voir les généreux

enthousiasmes et le cœur passionné de l'auteur de *Delphine*, ni « ces yeux uniques, noirs et inondés de flammes » dont a parlé Michelet, « rayonnants de génie, de bonté et de toutes les passions » — pour ne retenir que ce symptôme alarmant : la femme de lettres.

Et puis, des natures, des éducations, des races et aussi des époques trop différentes se heurtaient là sur le même terrain, le contraste était trop soudain pour que le conflit ne se produisît pas. La fille de Necker arrivait en Allemagne, la tête encore toute bourdonnante de l'éloquence des Mirabeau, des Vergniaud, des Camille Jordan. Comment aurait-elle compris le calme de ces paisibles bourgeois allemands qui, dans leurs petites résidences immuables, évoquaient à loisir les fantômes poétiques de la Grèce payenne et du moyen-âge gothique ? Et d'autre part, la Sibylle romantique, dépaysée dans son milieu, mûrie par la souffrance, la solitude et la réflexion, comment aurait-elle subi la contagion de cette agitation révolutionnaire, de cette fièvre militante, elle qui ne se sentait même pas citoyenne dans sa propre patrie et pour qui la société se réduisait en somme à un petit cercle d'amis et de familiers, à une sphère d'âme tout intime ?

C'était bien, transposée en termes de psychologie féminine, l'opposition entre la France révolutionnaire et l'Allemagne romantique, ou plus exactement : en la personne de Mme de Staël la France d'après 89 est venue rendre visite à l'Allemagne d'avant Iéna. Il fallait encore une longue expérience historique pour que ces deux époques et ces deux génies réussissent à se comprendre et à se pénétrer. Que Rahel dût recevoir elle aussi cette initiation, qu'elle dût même travailler un jour, plus que personne, à opérer ce rapprochement, c'est ce qui apparaîtra nettement lorsque nous parlerons de son second salon, du salon Varnhagen, romantique et libéral, des années de réaction. Dès à présent elle se préparait à cette tâche par la sympathie intelligente et accueillante qu'elle témoignait à tous les étrangers, en ouvrant le premier grand salon cosmopolite de Berlin.

Les Français

Ainsi que l'observait Rahel : ce qui fait de Paris et de Rome deux villes vraiment mondiales, ce sont moins les habitants qui y demeurent que les étrangers qui y passent ; c'est qu'on y rencontre « le reste de l'univers à l'état concentré ». Un de ses rêves les plus chers fut de donner aussi à la société allemande quelque chose de ce vernis cosmopolite.

De là sa prédilection pour les étrangers, pour les exotiques, pour tous ceux en qui prend figure un type ethnique ou national. Elle s'intéressait à eux en psychologue d'abord, comme à des originaux, à des textes humains particulièrement instructifs. Elle aimait surtout de voir rassemblées en un même lieu les variétés les plus disparates de la flore humaine ; elle s'ingéniait à créer autour d'elles un milieu accueillant, une atmosphère composite où viendraient se mêler les essences les plus variées, sans rien perdre de leur parfum de terroir.

Déjà pendant la première période, alors qu'avec quelques camarades elle formait, en marge de la grande société, une petite bohême frondeuse, elle recherchait de préférence la société des exotiques. « Parmi nos rares sympathies », écrivait Burgsdorff, « je citerai quelques Polonais et Polonaises, qui ne parlent ni le français ni l'allemand, que nous ne comprenons que d'après leurs jeux de physionomie, leurs gestes, leurs toilettes, leurs coiffures ; plus, un prince valaque, habillé à la turque, avec qui nous parlons par signes, et quelques autres du même acabit. »

Dans la « Galerie de portraits » pris dans l'entourage de Rahel par Varnhagen, on voit figurer pêle-mêle un jeune quaker anglais, Thomas Young, des Français comme le prince de Ligne et le comte de Tilly, des Italiens ou des fils d'émigrés italiens, comme le jeune architecte Genelli et cette espèce de cynique fanfaron Gualtièri, qui a si délicatement analysé le charme d'âme de sa « délicieuse » amie. Nombreuses aussi étaient les relations de la jeune maîtresse de maison parmi le personnel des ambassades, particulièrement de l'ambassade hispanique ; l'irrésistible

Urquijo fut une de ses plus fatales rencontres. Dans le salon de la Jägerstrasse ce fut bientôt un défilé incessant de visiteurs étrangers. Ils étaient généralement amenés à Rahel par ses amis, attachés d'ambassade. Le Suédois Brinkmann était un de ses principaux pourvoyeurs. Il aimait à jouer au « cicerone » et remplissait avec zèle les fonctions d'introducteur attitré.

Cependant dans ce va-et-vient de présentations internationales, certains hôtes recevaient un accueil tout particulièrement distingué et se voyaient traités sur le pied de la nation la plus favorisée : c'étaient les Français.

N'est-ce pas déjà un fait digne de remarque, que les meilleures descriptions que nous possédions du salon de Rahel soit dues à la plume de deux Français ? En l'année 1801, le comte de Salm y fut introduit par Brinkmann. Il a tracé un tableau animé d'une soirée chez Rahel en pleine période romantique. Bien plus tard, aux approches de 1830, un autre Français de passage à Berlin, de qui Varnhagen a également traduit et publié la relation anonyme, a fait revivre le salon libéral de la Mauerstrasse, à la veille de la Révolution de juillet : nous avons ainsi deux instantanés, pris aux deux dates extrêmes, de l'activité de ce salon.

Mais ce n'est pas le hasard de quelques rencontres seulement qui explique les sympathies françaises de Rahel. L'esprit français représentait quelque chose d'absolument nécessaire à sa vie et à sa pensée ; la France était pour elle comme une seconde patrie, dont le climat et l'air lui étaient aussi indispensables que l'air du pays natal.

Dès son enfance un souvenir inoubliable s'était gravé dans sa mémoire. De la fenêtre de sa chambre, chaque matin, elle avait vu passer dans une calèche, l'air préoccupé, un homme à la carrure d'athlète, la figure marquée de la petite vérole, la perruque poudrée, l'habit noir et sévère. Il allait porter son courrier à la poste voisine où il séjournait parfois des heures entières, tandis qu'à la portière de la voiture se penchait de temps en temps une figure de femme ou de petit garçon. C'était Mirabeau. Envoyé en mission à Berlin il s'était lié d'amitié avec Moïse Mendelsohn, et il s'était passionné pour l'émancipation

des Juifs, dont il avait plaidé la cause éloquemment dans un Mémoire adressé au roi de Prusse. Comment aurait-elle oublié, elle qui avait tant souffert du préjugé religieux, que cette voix généreuse, qui s'élevait en faveur de ses coreligionnaires, était une voix française? On eut beau plus tard répandre les bruits les plus fâcheux sur la moralité du grand tribun ; elle ne permettait pas qu'on touchât à cette idole de jeunesse : « La vérité, voilà ce qui faisait battre son cœur. Éternellement gloire à son âme ! C'est lui que je veux croire, et non ceux qui s'arrogent le droit de le juger. »

Mais l'heure n'est pas encore venue où s'affirmeront nettement ses sympathies pour la France de la Révolution. Il faudra la longue période de réaction politique et religieuse qui suivit le Congrès de Vienne, pour préciser en elle ces aspirations encore confuses. C'est tout autre chose qu'elle était venue chercher à Paris pendant le séjour qu'elle y fit au cours de l'année 1800, et qu'elle prolongea jusqu'au printemps de l'année suivante. Dans sa pensée ce devait être surtout un voyage de convalescence, un changement d'air et de milieu, nécessaire après les déceptions cruelles de son premier amour.

Déjà apparaît ici un des secrets de la sagesse de Rahel. « Le secret de ma résistance », disait-elle, « consiste en ce que je ne fais pas le total de mes malheurs. Je vis au jour le jour, douleur après douleur, minute après minute. » Émietter la mauvaise fortune, empêcher les expériences douloureuses de faire bloc, concentrer toute sa pensée sur le présent, et dans la mauvaise fortune « replier les ailes en silence », voilà son grand art aux heures de désarroi. Sans doute elle porte avec elle le passé douloureux comme « un poids qui l'étouffe », et c'est dans son cœur comme un continuel « roulement de tambours voilés ». Mais pas un seul instant elle ne cesse d'apporter le même intérêt à ce qui l'entoure, à l'heure qui passe, aux mille détails qui font comme la substance quotidienne de l'existence et qu'elle avait coutume d'appeler « le positif de la vie ». A ses amies berlinoises, elle envoie une chronique de la mode parisienne ; elle surveille de loin la toilette de ses petites nièces ; elle s'intéresse à la forme

d'un chapeau, à la coupe d'une robe ». La vraie frivolité », disait-elle, « j'en raffole ».

Et voilà pour elle le grand charme de Paris et de l'esprit français : c'est comme une cure d'insouciance, un bain de vie légère, élégante et frivole, où se délasse délicieusement son âme meurtrie et convulsée. « Moi aussi je suis amoureuse de la France, de Paris, de tout ce qui se meut là-bas », écrit-elle en français à une de ses amies parisiennes, « les fleurs, les huîtres, tout me charme, tout ce que vous faites, où vous allez, qui vous voyez, le chapeau que vous portez. » Elle est amoureuse de Paris, parce que, sans être coquette, elle adore l'élégance et ces mille superfluités charmantes qui rendent plus moelleux le nid où l'on s'abrite, plus léger et plus parfumé l'air que l'on respire. « Comme j'aime Paris ! Je ne m'en aperçois que quand je le quitte. Quel séjour exquis ! Comme tout est arrangé pour les commodités de la vie ! Et puis mes chers Français, si aimables, si polis, si faciles à vivre ! »

Surtout elle aime la France parce que celle-ci possède ce qui manque encore à l'Allemagne, une société vraiment polie, un goût national, et dans ce goût un « fini », un vernis et une distinction qui, pas plus chez un peuple que chez un individu, ne s'acquièrent du jour au lendemain, qui sont un héritage transmis par des siècles d'affinement, de frottement social et mondain. « Tu ne te figures pas le sentiment d'angoisse que j'ai éprouvé à Bruxelles, où on parle pourtant français, de me trouver tout à coup hors de France », écrit-elle au moment de son retour par la Belgique. « J'en ai eu des battements de cœur en plein théâtre, Je me voyais brusquement transportée en terre barbare. Ce qu'un Allemand quitte en venant en France, il l'emporte partout avec lui au fond de son cœur. Il suffit qu'il rencontre deux ou trois compatriotes pour qu'il se retrouve partout chez lui. Mais ce qu'on perd en quittant la France, on ne le retrouve nulle part. Je comparerais cela à l'air pur : on ne l'apprécie que quand il vous manque et qu'on commence déjà à dépérir. Ce sont les éléments premiers de la vie. »

Comme tous les grands esprits d'Allemagne dégagés du préjugé

national, Rahel a ressenti vivement les lacunes et les imperfections de la culture allemande moderne. Cette culture, elle en a l'intuition, est trop l'œuvre de quelques grands génies isolés, elle est trop individuelle, trop livresque aussi et trop abstraite. Il lui manque d'avoir été filtrée au tamis de la conversation, d'avoir été vécue en commun.

Mais ce que surtout il faut envier aux Français, c'est leur langue, c'est cet instrument de la conversation le plus souple et le plus incisif, c'est ce moyen d'expression le plus finement nuancé, le plus rapidement, le plus universellement intelligible qui se puisse inventer. « Nous autres Allemands, nous n'avons pas encore de langue de la conversation qui ait été, comme la française, coulée à travers tous les canaux de la vie de société, dans laquelle on puisse immédiatement se faire comprendre du dernier des habitants des faubourgs. Sans doute nous en avons les rudiments. Il n'y aurait qu'à les dégrossir, à joindre bout à bout les fragments épars. Et c'est bien un peu ce que j'essaie de faire, moi qui, sur le modèle des Français, ai fait du talent de vivre ma principale étude. Chez nous on n'a jamais eu l'occasion de parler en public, si ce n'est du haut d'une chaire. Tout le reste se communique sous forme abstraite, impersonnelle, de cerveau à cerveau, en un langage de purs esprits, sans l'intonation, sans le geste de la vie... Mais des rapports de société nouveaux créeront chez nous aussi un organe nouveau de la conversation. J'en ai la conviction intime. Si pourtant je pouvais vivre assez longtemps pour le voir ! »

Voilà qui explique la prédilection marquée de Rahel pour les visiteurs français. Elle en a compté d'illustres parmi ses amis. Un des plus anciens en date fut le Prince de Ligne. L'hôte favori de toutes les maisons régnantes, apparaissant tour à tour à Versailles, à Potsdam à la table du grand Frédéric, à la cour de Catherine de Russie et de Joseph II d'Autriche, feldmarschall de l'Empire, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, il personnifiait ce cosmopolitisme français du XVIIIe siècle, répandu à travers toute la haute société d'Europe. Quoiqu'il fût né à Bruxelles et qu'il

passât la plus grande partie de sa vie au service de l'Autriche, il pouvait passer pour le dernier et le plus brillant représentant de cette France « ancien régime », frivole et chevaleresque, libertine, jouisseuse, et en même temps profondément attachée au culte religieux de l'honneur et du nom. Rahel avait fait sa connaissance en août 1795, aux eaux de Töplitz. Il y accourait souvent de Vienne, logeait dans la somptueuse demeure des châtelains de l'endroit, la famille princière des Clary, ses alliés. En dépit de ses soixante ans bien sonnés, il était resté vert galant et charmeur irrésistible. Ses anecdotes, ses mots d'esprit, comme aussi ses aventures galantes — où sa vue qui faiblissait déjà l'exposait parfois aux plus amusantes méprises — faisaient le tour de la société et donnaient de l'entrain à toutes les conversations. « Le Prince de Ligne que je vois journellement est admirable », écrit Rahel enthousiasmée, « et il me plait chaque jour davantage. Je n'ai jamais rencontré un esprit aussi cultivé et aussi charmant, avec quelque chose d'enjoué qui vous met aussitôt à l'aise. » De son côté le Prince fut conquis par l'esprit primesautier, pénétrant et observateur de la jeune fille à qui, l'année suivante, il remettait un exemplaire des Fables de La Fontaine, accompagné d'un madrigal fort louangeur. De petits billets continuèrent à courir entre les deux amis qui avaient conclu leur alliance sous les auspices du Bonhomme. Très finement le Prince analysait la forme d'esprit et le style de sa correspondante : « Il n'y a pas un mot de votre part qui ne soit une chose. Rien que quatre lignes de vous feraient la page d'une Française. »

Mais il s'en faut que Rahel ait admiré tout dans l'esprit français. Si elle raffolait d'une certaine frivolité, si elle prisait très haut la sociabilité des Français, leur politesse, « leurs belles manières qui », disait-elle, « sont devenues un modèle définitif pour le reste de l'univers », si elle admirait aussi leur talent de vivre, leur perspicacité psychologique, affinée par un long usage du monde, et surtout leur langage, cet incomparable outil de la conversation, par contre elle n'était pas moins vivement choquée de leurs défauts. Le plus frappant de tous, à ses yeux, le véritable vice national des Français, c'est leur vanité, leur continuelle préoc-

cupation de l'opinion d'autrui et de l'approbation étrangères, qu'il s'agisse du vulgaire qu'en dira-t-on, du souci plus noble de l'honneur ou du jugement de la postérité. C'était déjà le travers qu'elle reprochait à Mme de Staël. « Elle en revient toujours à l'approbation », disait-elle, « et comme elle n'est pas une nature vulgaire, elle veut que ce soit la postérité qui s'en charge. » Un autre de ses amis français lui présentait ce même défaut avec un grossissement presque caricatural : le comte de Tilly.

Émigré français, très fêté dans la société berlinoise, il s'était fait une réputation de conquérant irrésistible. La femme d'un fonctionnaire prussien, qu'il avait séduite et abandonnée, se jeta de désespoir dans la Sprée. Causeur brillant, il adorait de s'entendre parler. « Il ne m'incommode nullement », écrivait Rahel, « il me raconte tout. Je lui sers d'auditoire, et il est un acteur à à mon service, qui joue devant moi la comédie humaine. »

Malicieusement elle expliquait ses égarements et ses malheurs, par l'exagération monstrueuse chez lui de cette faculté de causer. « Il se laissait facilement éblouir et séduire par toutes les opinions, quelles qu'elles fussent, du moment qu'elles s'exprimaient bien, et il a passé sa vie à agir suivant des règles de conduite qu'il n'avait nullement adoptées et auxquelles dans son for intérieur il n'ajoutait aucune créance. Comme il lui restait de son éducation première un certain fonds de croyances morales et religieuses, sa vie en arrivait à présenter un aspect décousu à la fois comique et effrayant. Il se trouvait dans un état de perpétuelle angoisse, de torture morale, cherchant par des triomphes de vanité à assoupir ses remords, dans un état de doute et d'incertitude auquel tout l'avait prédisposé, sa naissance, ses succès mondains, son intelligence et surtout cette fausse éducation d'autrefois, où tant de libertinage se mêlait à de si hauts enseignements moraux et religieux. Bref, c'était l'échantillon le plus parfait de l'éducation et de l'esprit français d'autrefois. Il en avait toutes les qualités et tous les défauts. »

Un problème psychologique plus inquiétant encore s'était présenté à elle, en l'année 1804, en la personne de Benjamin Constant — un des premiers Français vraiment initiés aux choses

d'Allemagne. Mieux que personne elle avait su goûter la conversation attrayante, le scepticisme blasé, et ce qu'elle appelait « l'enjouement ironique » du délicieux causeur. « Il se prenait sans cesse lui-même pour cible — ses goûts, ses préférences, le choix de ses plaisirs, toute sa manière d'être et de se comporter; et cela avec une sécheresse, un mordant et une verve comique qu'il savait condenser en quelques mots courts et incisifs. Sa manière surtout de faire des concessions, quand il discutait, était impayable : un mot jeté d'abord, comme en passant, un geste, une intonation — et puis le voici qui tout à coup se mettait à vous prouver longuement que l'opinion contraire ou que le parti opposé étaient tout aussi soutenables, peut-être même préférables, et qu'après tout il importait peu, que tout se réduisait à une question de bon ton entre gens de bonne compagnie et de mœurs agréables... « Je n'en sais rien, absolument rien », disait-il des plus importants problèmes de métaphysique, avec la même bonne humeur que s'il s'était agi de discuter la nouveauté du jour en joyeuse compagnie. »

Il représentait bien aux yeux de Rahel les séductions, malgré tout décevantes, d'un certain esprit français — « parisien » serait plutôt le mot — ; les raffinements d'une vie trop avancée, d'une culture trop exclusivement mondaine, préparée à accueillir toutes les idées, sans y entrer ; un scepticisme sans amertume, uniquement formé à l'école de la discussion qui en a poli les aspérités, usé les angles, mais en même temps qui en a tué le nerf intime et douloureux — le type de l'Européen décadent. « Quel dommage ! » disait-elle, « puisque son scepticisme avait des racines si profondes en lui, qu'il n'ait jamais songé à creuser plus profondément encore. »

***

La France est le seul pays étranger que Rahel ait visité — si on fait abstraction d'un rapide voyage dans les Pays-Bas et d'un court séjour à Vienne, lors du fameux Congrès. C'est aussi le seul peuple étranger dont elle ait parlé la langue, encore qu'avec

quelques incorrections. Elle a toujours été tenue au courant des choses de France, d'abord par les visiteurs français, et aussi par la petite colonie allemande qui ne cessait de se renouveler à Paris et parmi laquelle elle comptait de nombreuses relations. Elle allait bientôt trouver le plus zélé, le plus ponctuel et le mieux renseigné des informateurs en la personne d'Oelsner, un ami de Varnhagen, comme lui diplomate en disgrâce, qui presque chaque semaine envoyait à ses amis berlinois, en contrebande dans la valise diplomatique, une chronique, puisée aux meilleures sources, des actualités parisiennes, politiques, littéraires et mondaines.

Ces amitiés et ces relations, il est vrai, appartiennent pour la plupart à une période plus avancée de la vie de Rahel. Mais déjà dans ses premières sympathies de jeunesse il apparaît nettement en quoi les Français resteront, comme elle le reconnaissait elle-même, ses modèles et ses maîtres insurpassables. Ils ont découvert et porté à leur plus haute perfection les formes *sociales* de la vie moderne, d'abord en façonnant ce type supérieur de politesse et de culture mondaines, dont l'ancienne France avait donné à l'Europe le modèle le plus accompli; et (ce fut la seconde découverte de Rahel) en apportant au monde ces formes nouvelles du Droit, ces principes de liberté politique et de justice sociale, qu'une jeune génération plus combative allait bientôt essayer de faire pénétrer en Allemagne. « Ce sont les Européens qui ont le plus vécu, les plus « usés » par la vie, un peuple d'avant-garde, *ein Vorvolk* », ainsi Rahel résumait son jugement. « Notre vie à tous ils l'ont passée au crible de la conversation, et c'est ce qui fait de leur langue un outil si parfait. »

Les Artistes et les Littérateurs

Arrivée au déclin de sa beauté et de sa célébrité mondaine, Henriette Herz constatait, non sans mélancolie, combien s'était modifiée profondément, en l'espace de peu d'années, la physionomie des salons berlinois, sous l'influence de la littérature et

de la critique d'abord, plus tard sous la poussée des événements politiques. Elle-même, par ses premiers triomphes, appartenait encore à cette génération sentimentale, contemporaine de Werther, éprise d'analyse morale et de jargon vertueux, pour qui l'intérêt essentiel de la vie de société se réduisait en somme à un petit jeu d'intrigues romanesques que nouaient entre elles, sous prétexte d'éducation mutuelle, les « belles âmes » des deux sexes. « Ces liaisons », racontait-elle, « dessinaient à travers la société du temps comme une trame invisible; elles en reproduisaient la note sentimentale dominante. Les intéressés avaient beau s'en cacher : leur secret finissait toujours par être découvert, car on avait acquis, dans le discernement des nuances du sentiment, une virtuosité incomparable. De véritables romans s'ébauchaient; les fils d'une intrigue se nouaient et s'enchevêtraient; l'aventure prenait généralement une tournure heureuse; rarement elle se terminait par une catastrophe tragique. Les péripéties de ces petits drames — (dans chaque cercle mondain, il s'en déroulait souvent plusieurs parallèlement) — étaient suivies par les spectateurs avec un sentiment mêlé de sympathie et de curiosité, et c'était pour les initiés un intarissable sujet de conversation. »

Mais avec l'essor que prirent à Berlin, vers la fin du XVIII[e] siècle, le théâtre et la littérature, un élément nouveau apparut dans la vie de société : les artistes et les hommes de lettres.

Les questions théâtrales commençaient déjà à être un sujet d'actualité passionnante. Le salon de la Jaegerstrasse fut à cet égard un des plus initiateurs. Non seulement Rahel suivait attentivement les événements de la saison et entretenait depuis sa première jeunesse des relations personnelles avec la plupart des acteurs et des actrices de la capitale, mais ses jugements faisaient autorité, et le temps n'était pas éloigné où toute étoile nouvelle — tragédienne, cantatrice ou dame du ballet — avant de se présenter sur une scène berlinoise, se fera introduire chez l'illustre maîtresse de maison et viendra en quelque sorte se placer sous son patronage.

Deux questions étaient à l'ordre du jour. C'était d'abord la

querelle de l'opéra italien et de l'opéra français. L'école italienne était représentée par le chef d'orchestre de l'Opéra italien à Berlin, Righini; l'école française par Gluck. Dès la première heure les sympathies de Rahel allèrent aux Italiens, et elle portait déjà, à défendre Righini contre Gluck, autant de passion qu'elle en mit plus tard à exalter Spontini aux dépens de Weber. Ne va-t-elle pas jusqu'à dénier aux Français toute aptitude musicale? « Une nation qui produit des vaudevilles, ne peut pas avoir de musique », lui échappe-t-il de dire dans une lettre de Paris. Les chanteurs français qu'elle a entendus à l'Opéra, l'ont prodigieusement agacée. « Ils crient », dit-elle, « ils ne chantent pas; et plus ils crient, plus ils se font applaudir ». Étant allée un jour entendre à l'Opéra de Berlin une cantatrice, autour de laquelle on menait grand bruit depuis son retour de Paris — Mme Schröder Devrient — elle constata avec effroi les ravages que commençait à exercer, même sur le goût musical allemand, ce qu'elle appelait « la manie française ». « Elle aussi fait de grands « effets », comme on dit aujourd'hui; mais elle leur court après, ils ne viennent pas à elle : on sent trop le calcul, la préméditation. Et puis elle a pris en général cette manière outrée, cette exagération tumultueuse du sentiment qui plaît tant aux Français et qui est, au fond, la chose du monde la plus froidement affectée... Elle a eu quelques beaux moments, qui naturellement ont passé inaperçus, alors que tout le monde applaudissait les grands cris qu'elle avait appris en France. »

Plût au ciel que les Français n'eussent jamais eu de musique! Malheureusement ils ont créé un style, qui risque de fausser le goût et de déformer à tout jamais les pures traditions du chant.

On est tout surpris de voir une musicienne si avertie que Rahel juger avec tant de parti-pris l'opéra de Gluck. C'est que ce dernier représentait à ses yeux un système musical qui allait à l'encontre de ses préférences. Poussé jusque dans ses extrêmes conséquences, ce système ne tendrait à rien moins qu'à remplacer le chant par une sorte de récitatif lyrique, ce qui, d'après Rahel, « revient à appeler dramatique en musique ce qui ne l'est pas du tout, c'est-à-dire à laisser aux paroles toute leur valeur

parlée, au lieu de remonter jusqu'au sentiment qui se cache sous ces paroles, pour lui donner un libre essor. »

Comme la plupart des romantiques, Rahel est convaincue que la musique est un langage beaucoup plus primitif que la parole, qu'il traduit bien plus directement les mouvements intérieurs du sentiment, toute la réalité intime de l'âme. Ce n'est pas sur un texte dramatique qu'il faut composer de la musique, mais inversement sur de la musique qu'on devrait après coup écrire des paroles. Car le vrai évocateur c'est le musicien, non le poète ou le littérateur. Et c'est pourquoi, à choisir entre les deux extrêmes, ou de l'opéra italien qui sacrifie résolument le texte à la musique, ou de l'opéra de Gluck qui asservit le chant à la parole, elle donne sans hésiter sa préférence au premier. Ce qu'elle demande au compositeur avant tout, c'est l'expression lyrique du sentiment, le pur chant, la mélodie spontanée, naïve, irrésistible, jaillie de source, qui fait valoir la beauté expressive de l'organe vocal humain et plonge l'âme dans une atmosphère de tristesse héroïque ou d'enchantement féerique.

Et voilà où les Italiens sont des maîtres insurpassables. Ils possèdent pour ainsi dire innée la technique de l'organe vocal. Chez eux c'est la nature elle-même qui chante, qui vocalise; elle s'est construit un instrument humain merveilleusement souple et expressif; elle parle le langage universel de l'amour et de la beauté.

C'est aussi cette incomparable beauté plastique de l'organe vocal que Rahel ne se lassait d'admirer chez celle qui passait alors pour la reine des divas berlinoises, l'étoile de l'Opéra italien, la Marchetti. « Hier j'ai fait la connaissance de la Marchetti », annonçait-elle triomphalement. « Il faut que je coure lui rendre sa visite. Elle m'a régalé d'une petite audition. Je lui fais une cour en règle — bref, je suis transportée. Chaque mouvement qu'elle fait est un enchantement, un sortilège, à se pâmer, à rire et à pleurer tout à la fois. Par bonheur aucun de ses regards ne m'échappe. Je tremblais hier à la pensée d'en perdre un seul. Quelle voix ! Quels roucoulements ! Quelle expression ! Ou plutôt : toujours cette même expression inimitable ! Voilà du vrai

charme, du plus authentique, du plus garanti ! Voilà de la passion ! C'est ce que j'appelle des dons du ciel ! Et c'est aussi ce que j'appelle de la musique — de la *beauté !* »

Mais plus encore qu'à l'opéra, Rahel apportait aux représentations dramatiques un goût sévère et averti. Car ce qu'elle cherchait au théâtre ce n'était pas un simple divertissement artistique, mais l'image intensive de la société, une école de vérité, où sans cesse l'humanité viendrait se faire instruire des réalités intimes de la vie individuelle ou collective — la forme la plus perfectionnée de l'instinct de sociabilité. « Une ville sans théâtre », disait-elle, « c'est un visage sans yeux. »

De là l'intérêt passionné qu'elle portait au jeu des acteurs. Elle voulait y trouver la vérification de ses expériences psychologiques personnelles. Que faisait-elle après tout dans le monde, si ce n'est déchiffrer des masques, retrouver derrière les attitudes, sous les jeux de physionomie, le caractère et le rôle que plus ou moins involontairement jouent les marionnettes de l'humaine comédie ? Et voyez la supériorité de l'art du comédien. Sans doute c'est un mensonge, mais un mensonge franchement accepté comme tel, un mensonge *vrai*, pourrait-on dire. Si l'acteur se grime, s'il se fait un masque et une attitude, c'est pour rendre sensible à tous une intuition plus profonde, plus véridique de la réalité et de la destinée humaines. En cela il est bien supérieur aux comédiens de la vie ordinaire, lesquels travaillent tout au contraire à faire pénétrer dans les esprits des erreurs, avec un faux air de vérité. Aussi eût-elle voulu que l'acteur fît passer jusque dans son existence quotidienne quelque chose de l'idéalité de sa vie de théâtre. « On ne peut pas être artiste à 6 heures du soir seulement », disait-elle, « il faut l'être toute la journée, quand on s'est donné pour tâche de représenter l'art en public dans sa personne. »

C'était l'époque de la rivalité des deux grands acteurs berlinois Fleck et Iffland. Ce dernier, grâce à sa situation de directeur de théâtre et à ses succès d'auteur dramatique, jouissait d'un prestige considérable. Cette fois-ci encore Rahel prit nettement parti. Iffland « l'agaçait », disait-elle, « jusqu'à lui crisper

les nerfs. » Selon elle, « il ne « jouait » pas ses rôles, mais il les « disait », il les déclamait, uniquement préoccupé de détacher et de marteler ses phrases, de souligner ses effets, de faire un sort à chaque mot, sans jamais entrer vraiment dans la peau de son personnage. Le pire c'est qu'il avait créé un véritable poncif, qu'on retrouvait un peu partout sur les scènes d'Allemagne où ses imitateurs foisonnaient. « Ce pédant médiocrement doué », écrivait-elle après la mort du célèbre acteur, « a fait le plus grand mal aux théâtres non seulement de Berlin, mais de toute l'Allemagne, en dépit de ses talents d'organisation et de ses mérites d'administrateur; et il me poursuit même après sa mort. Comment n'enragerais-je pas, quand sur toutes les scènes allemandes, sans en excepter Vienne, c'est toujours *lui* que je rencontre, ses jeux de scène, ses ronflements et ses œillades, ses contorsions de la main et des doigts, sa manière de s'arrêter, pour détacher quelques paroles isolées dans une phrase et pour les envoyer à l'abandon, comme des sentinelles perdues, sans vivres ni munitions, c'est-à-dire sans accent véritable et sans rapports avec l'ensemble, laissant à l'auditeur le soin d'en faire ce qu'il pourra, avec l'air de lui persuader qu'il se cache dans tout ce fatras une intention artistique supérieure. Voilà les spectres qui s'acharnent sur moi, alors même que je voudrais oublier le défunt, et qui attisent toujours à nouveau mes anciennes colères. D'où vient donc que le faux se répande plus facilement, qu'il trouve plus d'imitateurs, de partisans, de défenseurs que le vrai ? Alors que la vérité est pourtant bien plus simple, bien plus naturelle que tous les mensonges, que tous les sophismes et que les artifices forgés par le calcul ? »

Le métier, c'est une des pensées favorites de Rahel, ne développe que des qualités négatives. Il enseigne uniquement ce qu'il ne faut *pas* faire, ce qu'il faut éviter. Mais il devient *mensonge* sitôt qu'il usurpe la place de l'inspiration, car tout ce qui a une valeur positive est une création imprévisible et originale, le résultat d'une intuition personnelle. « Il faut que l'acteur se pénètre complètement de l'esprit général de chaque pièce, qu'il en connaisse tous les rôles et tous les détails, qu'il ait reçu en

outre du ciel le don de pénétrer des états d'âme complexes, et aussi le don de les exprimer au dehors, ce qui est après tout la besogne la plus grossière, la moins essentielle et la moins individuelle de sa vocation. Pourvu qu'il sache éviter ce qu'il ne faut pas faire, qu'il ait toujours présent à l'esprit l'ensemble des règles prohibitives, par où se traduit à tout instant le jugement critique, il peut se laisser aller librement à son inspiration, et il ne produira jamais rien que d'excellent. »

Si Iffland représentait aux yeux de Rahel l'acteur de métier, au jeu conventionnel, le type de ce qu'on pourrait appeler le « menteur » au théâtre, par contre elle admirait sans réserve, chez Fleck, l'acteur génial, entièrement sincère, qui dédaigne les artifices de la routine, ne recourt au métier que pour masquer les lacunes et les inévitables défaillances de l'inspiration, — de même qu'elle applaudira plus tard chez Esslair le véritable successeur de Fleck, l'acteur au jeu hardi et réaliste, un des premiers qui ait osé tourner le dos au public. Elle avait vu ce dernier dans les *Brigands*. « Dès le début », dit-elle, « il a lu divinement la lettre du père; il se trouvait « chez lui » dans la chambre où il lisait, comme ne savent être « chez eux » que les tout grands acteurs, comme sont « chez eux » dans leur appartement de vrais hommes, des héros... Avec cela aucune préoccupation de vanité à l'endroit du public. C'est ainsi qu'il lui arrivait fréquemment de tourner le dos à la salle, ce qui me plaît beaucoup, car il y a dans chaque rôle des moments où on ne parle plus, et c'est alors qu'un geste spontané, vif et naturel, fait une heureuse diversion et met un peu d'animation sur les planches et dans la salle... Il ne lui vient pas assez d'idées en scène, et c'est pourquoi il ne nuance pas assez son jeu. Il s'imagine alors volontiers qu'il doit se mettre dans un état d'exaltation, où il ne peut plus faire autrement que crier. Cela lui arrive trop souvent, sans motif plausible, et l'effet est presque toujours désastreux... Dans ses meilleurs moments, il fait songer à Fleck et à Talma. »

Rencontrait-elle par hasard un de ces artistes supérieurs, un de ces génies de droit divin, Rahel se sentait comme « obligée »

vis-à-vis de lui; elle aurait voulu l'entourer d'une atmosphère de sympathie intelligente, et par delà les applaudissements bruyants de la foule, faire monter vers lui les hommages plus délicats de l'élite des connaisseurs. « J'ai la folle prétention » écrivait-elle à la grande tragédienne viennoise, Sophie Schröder, qui s'apprêtait à venir faire une tournée à Berlin, « d'être la seule personne dans cette ville éclairée qui sache vous apprécier à votre valeur... Je voudrais vous recevoir, vous héberger, vous décharger de tout souci matériel d'installation, vous applaudir, vous faire en princesse les honneurs de la ville, comme c'est mon désir ardent chaque fois qu'un artiste séjourne dans nos murs — j'entends un de ces vrais artistes, qui ont le secret du grand style et savent rendre la passion en dehors de toute routine et de toute convention. »

Le public berlinois saura-t-il rendre justice à ce puissant tempérament dramatique? Ne se trouvera-t-il pas désemparé en présence d'une révélation d'art si nouvelle pour laquelle lui feront défaut les points de comparaison? Pour les rôles d'hommes, Iffland lui a longtemps servi de parangon. Pour les rôles de femme, c'est la Bethmann qui fournit à présent le patron — une artiste de talent assurément, capable de couler sa personnalité dans les masques les plus divers, tantôt rêveuse, sentimentale, déchirante même dans l'expression d'une romantique tristesse, tantôt frivole, espiègle, enjouée, toujours charmante et distinguée, toute en nuances tempérées et en demi-teintes. « Mais la fureur tragique, déchaînée, terrifiante, la grande démence mythologique, apparentée aux Eléments, voilà ce qu'elle n'a jamais su tirer de son âme charmante, mobile et légère, frivole et douce, de même qu'on ne peut tirer de soi ce qui ne s'y trouve pas déjà. » Et voilà « le grand style » que Rahel admire chez Sophie Schröder, et que les Berlinois, elle en a bien peur, ne sauront pas comprendre.

Et puis la « Ville des Lumières » a le goût faussé par l'abus de la critique et par des prétentions intellectuelles excessives. « On se guinde, on jacasse, on fait montre de sentiments esthétiques. On éclaire son jugement à la lumière de mille chandelles de toute fabrication, au lieu de s'en remettre au soleil du soin de faire le jour et la nuit. »

A ces prétentions excessives de la critique, Rahel ne manquait pas une occasion de rabattre le caquet. Le comte de Salm rapporte à ce propos un trait bien significatif. Au milieu d'un petit groupe, dans un coin du salon, Frédéric Schlegel pérorait un soir. Il déchirait à belles dents une actrice berlinoise, la Unzelmann, dont on venait précisément d'annoncer l'entrée. A l'en croire, c'était une dinde, qui ne comprenait pas un traître mot aux pièces et aux rôles qu'elle jouait du reste, force lui était d'en convenir, avec beaucoup de succès. « Je lui ai exposé à ce sujet les plus belles théories », ajouta, en se rengorgeant, le jeune critique. Mais autant tirer sa poudre aux moineaux ! Elle n'a compris goutte aux propos que je lui tenais et ne m'a répondu que par des âneries. Je la crois incapable de réfléchir à ce qu'elle joue. » Un autre invité, le major Schack, attiré par l'animation qui régnait dans ce coin du salon, s'était rapproché et avait surpris au vol ces dernières paroles. « En avez-vous des prétentions, messieurs les critiques ! » s'écria-t-il, relevant l'impertinence d'un pareil jugement. « La Unzelmann a sa manière à elle d'interpréter ses rôles. Elle les joue sous vos yeux, en chair et en os, et Dieu sait que les yeux y trouvent leur compte ! Que vous faut-il donc encore ? Peut-être qu'elle se barbouille les doigts d'encre ? Quelle horreur ! Vouloir que la divine créature se transforme en bas bleu, ce serait aussi grotesque, ma foi, que d'exiger de vous, Messieurs les critiques, que vous jouiez aussi bien qu'elle, ou que vous montriez d'aussi belles épaules ! » — « Bravo ! bravo ! mon cher Schack ! » C'était la voix de Rahel, qui, à son tour, venait de rejoindre le groupe et avait écouté, inaperçue. L'interpellé resta tout penaud, comme un écolier pris en faute. « Qu'en pensez-vous ? », dit-il brusquement, en se tournant vers son interlocutrice, « ai-je bien récité ma leçon ? Je n'ai du moins pas eu le temps de l'oublier en route... Car il faut que vous sachiez, Messieurs, que tout ce que je viens de vous dire, je l'avais à l'instant même entendu de la bouche de ce malicieux petit lutin. J'ai trouvé l'occasion bonne et j'ai voulu juger de l'effet. »

***

Et pourtant, par une singulière contradiction, ce sont précisément ces talents critiques qui, parmi les jeunes littérateurs, donnaient le ton dans le salon de la Jaegerstrasse.

L'un d'entre eux, qui jouait un peu le rôle de maître de maison, n'était autre qu'un frère cadet de Rahel connu sous le nom de Louis Robert. Très répandu dans les cercles littéraires de Berlin, il s'était d'abord lié d'amitié avec les premiers romantiques, avec Tieck et Frédéric Schlegel. Quelques années plus tard, il faisait partie d'un autre petit cénacle, « l'Étoile Polaire », que venaient de fonder quelques débutants, parmi lesquels Varnhagen, le futur mari de Rahel, le poète Chamisso, lieutenant de la garde, le médecin Koreff, le théologien Theremin, et quelques autres. On se réunissait le soir au corps de garde de la porte de Brandebourg ou de Potsdam, où le lieutenant Chamisso était de service. Ou bien on donnait les « thés du Livre Vert » (le « Livre Vert » était la nouvelle Revue, l'« Almanach des Muses » aux couleurs d'espérance, où chaque printemps les jeunes auteurs se proposaient de publier leurs primeurs poétiques). A un de ces thés Varnhagen vit pour la première fois Rahel : on se rappelle le récit émerveillé de cette entrée sensationnelle.

Grâce à ses nombreuses camaraderies et à ses relations dans les cénacles littéraires, Louis Robert remplissait les fonctions de rabatteur dans le salon de sa sœur. Une de ses pistes les plus heureuses devait être un jour l'étudiant Henri Heine rencontré dans la « Weinstube » de Lutter et Wegener à Berlin. Lui-même avait fourni quelques contributions poétiques à l'« Almanach des Muses » de l'année 1804. Il s'essaya ensuite au théâtre, écrivit des comédies, des « libretti » d'opéra, des tragédies, et il remporta quelques demi-succès. Rahel tenait en haute estime son drame intitulé *Die Macht der Verhältnisse* (la « Force des Choses »), un des premiers drames de critique sociale dans la littérature du XIXme siècle. Mais il manquait de réelle envergure. C'était un produit de l'intellectualisme berlinois, affiné et approfondi par le

« Witz » schlegelien — ce qui ne l'empêcha du reste pas de parodier cette école dans un pastiche des « Précieuses ridicules » de Molière, qu'il intitula : *Les Sur-civilisés* (*die Ueberbildeten*). Très observateur, doué d'un esprit caustique et mordant, il réussissait à merveille la caricature, et il excellait particulièrement dans un genre : l'acrostiche satirique. Rahel avait toutes les peines du monde à défendre son salon contre l'intrusion de cet esprit de dénigrement : les portraits à la Célimène, on le sait, n'étaient pas du tout son fait. Du moins imposa-t-elle à son frère la règle absolue de ne jamais s'attaquer qu'à des personnalités présentes. Aussi la lecture des fameux acrostiches était-elle généralement suivie d'une querelle entre le caricaturiste et son modèle, querelle qu'ils allaient bientôt vider en champ clos, dans un coin écarté du salon. La maîtresse de maison poussait un soupir de soulagement chaque fois qu'elle voyait s'éloigner ces malencontreux trouble-fête et l'orage se dissiper peu à peu dans le lointain.

Il ne passait guère d'écrivain en renom à Berlin dont Rahel ne fît la connaissance. Lorsqu'en l'année 1800 Jean Paul vint établir son quartier général dans le salon de la belle Henriette Herz et y recevoir les hommages de ses aristocratiques admiratrices, elle échangea avec lui quelques visites et quelques billets. Il piqua sa curiosité, mais elle ne prit aucun goût ni à ses œuvres ni à sa personne. Elle expliquait ses succès auprès du beau sexe par la psychologie irréelle de ses héroïnes, auxquelles il avait prêté cette idéalité mensongère qui plaisait tant aux femmes de son temps. Quant à son originalité, autour de laquelle on faisait grand bruit, elle n'y vit qu'une marque de son humeur insociable, de son manque d'éducation et d'usage du monde « Il lui faut la solitude, » disait-elle, « pour rester lui-même. » Il n'avait pas assez d'originalité pour être à la fois un original et un être sociable.

Pareillement les rapports d'amitié qu'entretenait Rahel avec le poète berlinois Ludwig Tieck, ne la rendaient nullement aveugle aux défauts de cet auteur. Un art sans spontanéité, sans vie, le produit d'une sensibilité maladive et d'une réflexion artificielle, voilà tout ce qu'elle y trouvait. Rien de plus ennuyeux que son

« Phantasus » avec ses discussions esthétiques et ses bavardages interminables sur l'art. Ce sont les divagations de quelques fantoches falots qui errent au milieu d'un décor artificiel et faux. « Je deviendrais folle s'il me fallait vivre dans ces salons, dans ces jardins, près de ces jets d'eau et près de ces cascades, et prendre part à ces insipides conversations. »

Mais il est un écrivain qui, moins peut-être par ses relations personnelles — il avait quitté Berlin depuis 1799 — que par la forme particulière de son esprit et par son originalité critique, exerça une profonde influence sur Rahel, et qui, nous l'avons dit, a donné comme par anticipation la formule de son salon et de son esprit de conversation : Frédéric Schlegel. « Voilà un cerveau où s'accomplissent de grandes opérations » écrivait-elle le 2 août 1797 à Brinkmann, après avoir lu les premiers articles du jeune critique. « Pourvu que nous liions connaissance, je veux dire : pourvu que je sois quelque chose pour lui — je ne veux faire sa connaissance que par votre intermédiaire. J'ai besoin à présent d'une nouveauté qui m'égaie et me réconforte. Je vis depuis si longtemps dans l'obscurité, que mes yeux puissants ne supportent plus le plein jour, et que la clarté les fait larmoyer. » La présentation se fit quelques semaines plus tard. Rahel fut enchantée. « Son physique me plaît : or vous savez que le physique d'un homme est le texte, dont tout le reste n'est que le commentaire. » Lorsque deux années plus tard Frédéric Schlegel quittait Berlin avec Dorothée Veit, Rahel songea un instant à rejoindre le jeune couple à Iéna. N'avait-on pas songé à la marier au philosophe Schelling ? Le projet ne se réalisa du reste pas, à la grande satisfaction des frères Schlegel. Leurs deux femmes, et tout particulièrement les sympathies et les antipathies également véhémentes de Caroline — de « Madame Lucifer » — leur donnaient déjà pas mal de fil à retordre, ils avaient assez à faire pour maintenir un certain équilibre, fort instable, dans leur double ménage, pour qu'ils ne souhaitassent pas de le compliquer par l'irruption d'un nouvel élément génial et anarchique.

Il ne semble pas du reste qu'entre la Sibylle berlinoise et

les Dioscures du romantisme des relations personnelles de cordiale sympathie aient réussi à s'établir. Dans les quelques lettres qu'il échangeait de France avec Rahel, Frédéric Schlegel parlait assez irrévérencieusement de la « ménagerie » de la Jaegerstrasse, dont il venait, disait-il, de rencontrer quelques échantillons sur le pavé parisien. Et Guillaume Schlegel, de qui les Conférences sur la Littérature attiraient alors le Tout-Berlin intellectuel et mondain (Rahel fut de ses auditrices assidues), ne fit que de rares apparitions dans le salon de M[lle] Levin.

C'est que les deux frères, dont le rêve avait été de constituer dans la critique une sorte de *duumvirat* redoutable, à des instincts autoritaires joignaient une forte dose de vanité. Or Frédéric, en dépit de ses allures provocantes, réussissait médiocrement en société. Il s'exprimait avec lourdeur et embarras. On a vu la verte réplique qu'il s'attira certain soir de la part du major Schack, à la grande joie de la maîtresse de maison. Et Guillaume, le conférencier légèrement solennel et pontifiant, très gâté, du reste, par ses succès féminins et mondains, ne devait se plaire que médiocrement dans ce milieu un peu bohême et anarchiste, où la littérature ne tenait que juste la place qui lui revenait, où il n'y avait point d'idole qu'on encense, d'oracle que l'on consulte, de « cher maître » qu'on cajole et dont on enregistre les boutades, les humeurs quotidiennes. Rahel avait trop le culte des originalités individuelles pour faire de son salon une petite chapelle littéraire ou une secte doctrinaire. Elle entendait que chacun y comptât exactement pour ce qu'il valait. Tous, même les plus illustres, étaient tenus de payer chaque fois leur écot. Aucune réputation, si consacrée fût-elle, n'y trouvait de crédit illimité.

Et par là elle ne faisait que réaliser, dans les formes de la vie de société, le culte de l'originalité et cet individualisme combatif, dont s'étaient inspirés les frères Schlegel, à l'époque héroïque où ils faisaient eux-mêmes campagne, dans les pages de l'*Athenaeum*, contre les traditions de la morale et de la société bourgeoises. Son premier salon fut essentiellement une collection d'originaux — une « ménagerie », selon le mot de Frédéric

Schlegel. Si la devise de cette maîtresse de salon française du XVIIIme siècle, de la bonne et grondeuse et maternelle Mme Geoffrin, tient tout entière dans cette phrase : « Rien en relief ! » si la grande préoccupation de cette vénérable bourgeoise semble avoir été de faire la police de son salon, le mieux « administré » de l'Europe, de passer le rabot sur toutes les originalités et sur tous les angles saillants des individualités, comme elle l'avait fait passer sur les sculptures de son appartement — d'introduire dans la société un ton uniformément correct, poli, tempéré et doux — il faudrait retourner ici la formule et résumer la grande préoccupation de Rahel en cette devise exactement contraire : « Tout en relief ! » — « Que la vérité sorte de ses trous ! » voilà son cri de guerre, le mot d'ordre qu'elle jette à ses fidèles, à ses alliés, à ses compagnons d'armes.

A l'*Athenæum* elle a emprunté aussi le goût du paradoxe et surtout de cette forme littéraire — la seule qu'aient renouvelée les jeunes auteurs — l'aphorisme. « Voilà des pensées que j'aime », écrivait-elle à propos d'une formule concise et lapidaire de Hegel, « des pensées qui sont des extraits quintessenciés, qui abritent en elles des générations entières d'autres pensées, dont le contenu s'explique tout seul et trouve son commentaire tout entier dans notre vie et dans notre réflexion personnelles. »

Ce serait une grande erreur que de rééditer le texte complet des lettres de Rahel. Il faudrait en extraire, comme elle-même du reste l'avait tenté de son vivant, un choix de Pensées, d'Aphorismes, qui par leur valeur condensée et leur forme incisive feraient bonne figure à côté des Fragments d'un Schlegel, d'un Novalis ou d'un Lichtenberg. Elle excelle à trouver les formules raccourcies, les images qui se gravent. « On porte continuellement sa vie au tombeau ». — « Nous ne faisons pas d'expériences nouvelles, mais ce sont des hommes nouveaux qui font des expériences anciennes ». — « Nos sottises sont plus sottes que nous ». — « Je n'ai jamais regretté ce que je faisais avec plaisir, mais uniquement ce que je faisais déjà à regret ». — « Il y a une jeunesse superficielle et une jeunesse profonde ». — « Nous n'*avons* vraiment que ce que nous *sommes*, et ce que nous sommes,

nous vient d'ailleurs. Peut-on avoir l'esprit plus religieux ?» . — « Puisqu'il *doit* souffrir cette épreuve, pourquoi veux-tu l'en consoler? » etc.

Pareillement cette forme aphoristique du « *Witz* » rendrait le mieux compte de l'esprit de conversation de Rahel. Était-elle brillante causeuse? Il faudrait s'entendre sur le mot. Il est des causeurs qui sont plutôt des orateurs, qui parlent dans un salon presque comme devant un public. Telle devait être Mme de Staël, qu'on aime à se représenter adossée à la cheminée, les mains jetées derrière le dos, dominant tout un salon de son port altier, de sa voix mâle et énergique, de son éloquence entraînante. D'autres sont des virtuoses, des solistes de la conversation. Telle cette autre femme romantique allemande que nous rencontrerons dans le second salon de Rahel, Bettina von Arnim. Quand elle prend la parole, le silence se fait. Tout le monde écoute ses improvisations étincelantes qui laissent les esprits éblouis, charmés, émerveillés.

Très différente semble avoir été l'originalité de Rahel comme causeuse. Sa note particulière était ce qu'on pourrait appeler les « mots », encore que le terme soit bien impropre et qu'il faille entendre par là moins un « esprit de mots » qu'un « esprit de choses », — c'est-à-dire des aphorismes paradoxaux, des oracles sybillins, qui attachaient leur aiguillon profondément dans l'esprit des auditeurs. « Il lui arrive de dire sous forme de paradoxes amusants des pensées si justes, si profondes, qu'on ne cesse de se les répéter après des années, et qu'on est tout surpris d'y découvrir des choses toujours nouvelles »: en ces termes Brinkmann présentait son amie au comte de Salm. « Il n'y a pas un mot de vous qui ne soit une chose. Quatre lignes de vous feraient la page d'une Française »: ce jugement du Prince de Ligne aurait pu s'appliquer aussi bien, sans aucun doute, à la conversation de Rahel. « C'était mieux que de l'esprit », écrivait le comte de Custine, « c'était du génie mis au service de l'intimité et même de la société; elle ne trouvait rien au-dessous d'elle dans les petits événements de la journée, et rien n'était au-dessus dans les plus grandes circonstances de la vie. Sa pensée se fai-

sait toute à tous; elle ne l'économisait pas pour des livres ou pour des intrigues politiques; elle ne jouait pas un rôle, ne calculait jamais son effet : « Quand on n'a pas assez d'esprit pour en perdre », disait-elle, « c'est qu'on n'en a pas assez pour ce qu'on en veut faire. » — « Mme de Varnhagen », raconte un autre initié, « dissipait aussitôt les nuages orageux par les saillies fulgurantes de cet humour ailé qui lui était particulier, et dont je ne saurais mieux définir l'effet saisissant qu'en le comparant à une frayeur délicieuse, à une légère secousse, où entraient à la fois de l'étonnement et du bien-être, et qui avait pour heureux résultat de détendre instantanément les attitudes contraintes et de ramener toutes choses dans leur état naturel. »

Elle semble avoir excellé particulièrement à cette forme supérieure d'ironie, qui sait dire, comme en se jouant, les pensées les plus graves et les plus candides, modifie en un clin d'œil nos perspectives sur la vie, en faisant apparaître les choses les plus quotidiennes dans un jour paradoxal, en attachant un sens relevé et un prix infini aux plus modestes, et en découvrant dans les plus orgueilleuses la marque secrète de leur humble origine et de leur humaine infirmité. « Vous semblez ne dire jamais rien de saillant », observait l'Italien Gualtieri, esprit contourné, quelque peu épris d'antithèses subtiles, « et cependant personne ne dit rien comme vous, ou plutôt vous ne dites jamais rien comme les autres; vous paraissez être à la portée de tout le monde et personne n'est à votre portée; on vous croirait savante et vous ne savez rien, ou plutôt vous savez tout, sans rien savoir; vous méprisez toutes les vertus, et vous les avez toutes, vous les exercez sans effort, et pourtant c'est un mérite de votre part de les pratiquer; votre élévation vous met au-dessus d'elles, et vous vous abaissez jusqu'à elles; les sots vous trouvent de l'esprit, parce que vous leur en donnez, et les gens d'esprit vous en trouvent, quoiqu'ils paraissent sots à côté de vous; — comment faites-vous donc? Êtes-vous une fée, un esprit follet, une sainte, un revenant, un être supérieur qui se joue des pauvres mortels? »

Surtout elle possédait le talent suprême de s'oublier entièrement dans les autres. Était-ce une vertu ? Était-ce une infirmité?

Elle-même hésitait parfois à se prononcer. Incontestablement elle était capable d'intuitions géniales ; mais il lui manquait le talent de faire servir ces dons exceptionnels à une production littéraire personnelle, de les utiliser autrement que pour la vie quotidienne et la conversation courante. « Jé ne puis écrire que des lettres et de temps à autre un aphorisme. Je suis absolument incapable de traiter un sujet que d'autres m'ont indiqué ou que je me propose à moi-même. » Elle préférait écouter, questionner, encourager, corriger et annoter le texte courant de la vie et de la conversation, donner aux autres l'occasion de se produire et de briller, plutôt que de se faire valoir elle-même, de s'imposer à l'attention et à l'admiration de son entourage. Les mots qu'elle jetait comme par mégarde ne servaient qu'à enrichir ses amis. « Une servante de la société » s'appelait-elle modestement. C'était sa vocation impérieuse de rapprocher les esprits, de les faire se communiquer, se pénétrer, de créer autour d'eux une atmosphère de sympathie vivifiante. « Rien ne me met l'âme en fête autant que de voir mes amis se rendre justice les uns aux autres. Je triomphe alors dans mon cœur et je me dis : celui-là, c'est toi qui l'as découvert la première, et voici que tous sont obligés de l'aimer. J'ai rapproché de la sorte les natures les plus disparates. Sans doute il arrive aussi que par leurs meilleurs côtés les hommes ne réussissent pas à s'accorder, qu'un jugement dédaigneux vient parfois bouleverser brutalement cet équilibre favorable de bienveillance réciproque, que je m'ingénie à créer autour d'eux. Ma joie n'en est que plus vive quand je réussis à faire s'éprendre mes amis les uns des autres, et que je les oblige à rendre hommage à mon discernement et à mon cœur. »

Et ce fut une des nouveautés de son salon — par où il se distingue encore des cénacles et des salons littéraires qui l'ont précédé — que cette grande variété des intérêts humains qui s'y trouvaient représentés. La littérature elle-même n'était pour Rahel qu'une des formes de la sociabilité humaine, un moyen de développer une sensibilité, une pensée, une conscience collectives. Elle aimait à imaginer une société parfaitement organisée et cultivée, qui n'aurait plus besoin de livres ni d'auteurs, parce

qu'elle produirait elle-même sans cesse à nouveau le texte vivant de ses romans, de ses théâtres et de sa philosophie ; une société où la littérature serait entièrement confondue avec la vie réelle.

Très habilement le comte de Salm a découpé le récit d'une soirée chez Rahel en un certain nombre d'épisodes ou de tableaux successifs, dont chacun est marqué par l'entrée d'un personnage qui attire sur lui l'attention et devient la figure centrale d'un groupement nouveau, en même temps qu'il imprime un tour différent à la conversation générale. Le premier épisode a été provoqué par l'entrée de la Unzelmann, l'artiste berlinoise qui venait de se faire applaudir dans le personnage de Marie Stuart de Schiller, et qui avait créé à Berlin quelques-uns des principaux rôles du répertoire classique. Mais voici qu'on annonce un nouvel arrivant, le publiciste Frédéric Gentz, dont les aventures avec les jolies actrices défrayaient la chronique scandaleuse de la capitale, en même temps que ses hautes relations dans la diplomatie faisaient déjà de lui une sorte de puissance politique -- le représentant le plus séduisant d'une époque et d'une société finissantes.

Frédéric Gentz

C'était un des « lions » de la société berlinoise. Jeune encore, bien fait, la voix chaude et caressante et, sitôt qu'il avait surmonté la première timidité, causeur irrésistible, avec cette éloquence passionnée qui plaît aux femmes, il eût été le dandy parfait, sans quelque chose de bohême et en même temps d'inquiet dans sa manière de se présenter. A peine entré dans le salon, il avait jeté à la ronde un regard furtif, dévisagé chaque physionomie, afin d'y surprendre l'expression d'une sympathie ou d'une antipathie secrètes, fouillé chaque coin de la pièce, comme s'il avait craint la présence d'un ennemi caché ; fixé un à un tous les sièges, avec l'air d'en vouloir éprouver la solidité. Et puis, après cet examen rapide et sommaire, il était allé se blottir

contre Mlle Unzelmann, la jolie actrice berlinoise, avec cet instinct d'enfant peureux et gâté, qui se sait choyé des femmes et qui ne trouve que près d'elles son assurance, son audace.

Tout Gentz est dans cette entrée. Nous y voyons déjà les deux aspects essentiels de sa personne et de sa vie, les deux personnages qu'il jouera successivement — les deux textes contradictoires que Rahel un jour, non sans un douloureux étonnement, se verra obligée de confronter et de concilier : le Gentz berlinois, le viveur génial et enthousiaste, tout fringant du désir de plaire, de séduire, de conquérir, le dandy un peu bohême, au cœur inflammable, qui entonnait dans le salon de la Jaegerstrasse un hymne ardent à l'amour — et puis, à mesure qne tariront pour lui les sources du plaisir et que se flétriront ses facultés d'illusion amoureuse, le Gentz désabusé de la réaction autrichienne, le chef du protocole des Congrès de la Sainte-Alliance, le diplomate usé, sceptique, desséché par une vie de vaine représentation et de calculs égoïstes, le Gentz de la peur, qui se croit la victime désignée de tous les complots, à qui le seul mot de Révolution donne la fièvre, qu'un attroupement fait blêmir, qu'effare une voix un peu rude, une moustache martiale et provocante, et que tient à la gorge une peur atroce de la mort.

Les jugements, en Allemagne, ont parfois été sévères pour ce transfuge qui devait porter au service de la réaction viennoise toutes les armes, toutes les vertus et les disciplines auxquelles il avait été rompu dans sa jeunesse : la critique puissante d'un Lessing et d'un Kant, l'élégante et sobre concision d'un Voltaire, le savoir solide et les laborieuses qualités d'un fonctionnaire prussien, stylé à l'école du grand Frédéric. On lui a reproché ses mœurs dissolues, ses convictions changeantes et surtout l'argent que, dès sa jeunesse, il jetait à pleines mains et dont le flot, sans cesse tari et soudain renouvelé, ne s'alimentait pas uniquement à la trésorerie, notoirement parcimonieuse, de son premier maître, le roi de Prusse. Sur les qualités et les faiblesses de l'homme public l'histoire n'a pas encore prononcé, semble-t-il, de jugement définitif. Mais ce fut un des triomphes de Rahel d'avoir su déchiffrer complètement chez Gentz l'homme privé, de l'avoir

pénétré de part en part, de nous avoir donné la clé de ce caractère si capricieux, si ondoyant, à la fois si aimable et si irritant, où tant de séduction et de candeur se mêlaient à tant de cynisme. Peut-être est-ce à lui qu'elle songeait, lorsqu'elle disait que c'est « un grand péché de rejeter un être humain tout entier », de le condamner en bloc, de le juger sur ses actes isolés, au lieu de pénétrer jusqu'aux jointures de l'être et à la moelle de la personnalité, jusqu'au centre intime qui commande son caractère et sa conduite.

Or, le centre intime et profond chez Gentz, elle le formulait en un mot qu'elle ne cessait de répéter au diplomate déjà arrivé au déclin de sa vie et de sa brillante carrière : « Enfant, éternel enfant ! » Et le vieux viveur, sceptique et blasé, de répondre : « Oui, je ne suis qu'un vieil enfant, pas compliqué du tout, dont un regard clairvoyant comme le vôtre a du premier coup dévoilé le fort et le faible ».

Dans les pires défauts de ce jouisseur il y avait quelque chose de séduisant, parce que de candide et d'ingénu, — un égoïsme monstrueux d'enfant, que ni l'éducation, ni la vie n'ont réussi à à refréner, tout au moins à masquer.

De l'enfant, il avait les gourmandises impatientes et capricieuses, la sensualité naïve, où n'entrait aucune faculté de souvenir ou de prévision, et les insondables vanités. Il adorait tout ce qui brille, reluit et flatte, les belles étoffes, les beaux meubles, les titres, les décorations, les femmes qui font parler d'elles — princesses de théâtre ou actrices de la haute société. L'argent n'avait aucun prix à ses yeux. Il le gaspillait comme font les enfants, moins pour les jouissances qu'il en attendait que pour se donner l'illusion de sa puissance. S'il avait voulu, il aurait pu amasser des sommes folles. Au courant de toutes les dépêches, des négociations diplomatiques les plus secrètes, il n'avait qu'à jouer à la hausse et à la baisse. Il n'y songea même pas. Ou plutôt cette manière de se procurer de l'argent lui paraissait trop longue, trop ennuyeuse et compliquée. Il préférait frapper à la caisse de quelque richissime banquier, de ses amis. Ainsi se trouvait-il d'un seul coup en possession du prestigieux « Sésame,

ouvre-toi ! » qui allait lui permettre de réaliser, par un coup de baguette magique, ses fantaisies les plus éphémères et les plus coûteuses.

De l'enfant il avait aussi les peurs irraisonnées, les frayeurs superstitieuses, les colères et les impatiences. Un jour un ministre, après l'avoir laissé antichambrer quelques heures, lui fit dire qu'il ne le recevrait pas. Gentz choisit alors un des plus beaux volumes dans la bibliothèque du salon d'attente, et le piétina rageusement. « Que voulez-vous », dit-il, « c'est en ce moment la seule misérable vengeance que je puisse tirer de ce faquin. » — Ses prétendues malices étaient légendaires. S'avisait-il de vouloir jouer au plus fin, il avait une manière de couler un regard en coulisse vers la galerie, comme pour la prendre à témoin du bon tour qu'il préparait, qui aurait suffi à mettre sur ses gardes le partenaire le moins prévenu. Sa vanité de même désarmait par sa colossale naïveté. Il parlait de lui-même à tout venant, racontait avec un sourire enivré ses succès féminins et mondains, ses traits d'esprit, dénombrait ses hautes relations, se glorifiait de l'accueil prévenant que lui faisaient princes et souverains. « N'importe quelle bête tant soit peu éduquée et dressée à mentir aurait eu la prudence de garder pour soi ces choses-là », observait Rahel, « mais ce qui se rencontre rarement c'est un naturel d'enfant aussi confiant, un cœur resté assez candide et simple pour tenir de pareils propos. »

Avec cela une amoralité parfaite, l'absence de tout scrupule et parfois même des plus élémentaires notions d'honnêteté courante. Il traitait avec un souverain mépris ce devoir réputé essentiel, sur lequel repose toute société civilisée — le respect des contrats et le devoir de payer ses dettes. Aussi était-il sans cesse à Berlin traqué par ses créanciers. Plus d'une fois il était accouru de grand matin dans la mansarde de Rahel, l'air défait, les yeux hagards, ayant vainement cherché, après une nuit d'orgie, quelques instants de repos à son domicile, d'où l'avait chassé dès la première heure la meute des persécuteurs attachés à ses trousses. Henriette Herz raconte que, se trouvant un jour dans un grand embarras d'argent, il rendit visite à une dame berlinoise, de qui

il avait obtenu les faveurs, et, au cours d'un entretien très intime, lui retira du doigt une magnifique bague de brillants. La belle eut toutes les peines du monde à lui faire rendre le bijou dont la disparition l'aurait exposée au plus cruel embarras. Pas davantage envers ses amis il ne se croyait tenu à la moindre discrétion, à la moindre reconnaissance. » Était-il heureux », disait Rahel, « plus personne ne pouvait se comparer à lui ; il semblait planer au-dessus de la terre, ne regardait ni à droite ni à gauche. Mais éprouvait-il quelque peine ou quelque contrariété, aussitôt il rentrait dans la commune destinée, il venait vous demander votre aide et vos consolations — que du reste il ne rendait jamais. »

Voilà l'homme qui fut une des grandes passions, non point amoureuses ou sentimentales, mais en quelque sorte sororales et maternelles de la grande Aimeuse. Elle aimait Gentz, c'est peu dire : elle en raffolait. Elle le cajolait, comme certaines mères cajolent leur mauvais sujet de fils pour lequel elles éprouvent un faible qui tient aux entrailles, aux viscères, aux racines mêmes de la vie. Ce qu'elle adorait en lui c'étaient précisément ce que les autres appelaient ses défauts. « Il est des hommes » écrivait-elle, « qu'on peut démonter pièce par pièce et dont on ne trouve que du bien à dire. Et pourtant ces hommes-là n'occupent aucun coin de tendresse dans notre cœur. Il y en a d'autres — ils sont en petit nombre — dont on ne peut dire que du mal. Mais ils ont trouvé le chemin de notre cœur et nous contraignent à les aimer. Gentz a été pour moi un de ceux-là. Rien ne peut désormais le faire mourir dans mon souvenir. »

Elle aimait ses défauts parce qu'ils s'avouaient avec candeur. Aucune trace de mensonge prudent, de vertueuse hypocrisie. Et c'est pourquoi elle se sentait appelée tout particulièrement à défendre cet incorrigible enfant. Elle savait que de pareilles natures sont, plus que d'autres, exposées à être mal jugées, méconnues ou calomniées. Se livrant toutes désarmées à la critique, elles sont la proie désignée de tous les rhéteurs de la vertu, des pontifes de la morale, heureux de flageller sur leur dos les instincts qu'eux-mêmes nourrissent en secret, mais qu'ils n'osent points s'avouer.

Et puis Gentz représentait aux yeux de Rahel un article essentiel de sa philosophie pratique — le « memento vivere » où se résumait sa foi inébranlable, entêtée au bonheur. Certes, elle-même avait vu ses plus beaux rêves hachés et flétris. Mais elle ne voulait reconnaître là qu'une destinée exceptionnelle, non une loi nécessaire de la vie, un « insuccès » personnel, une cruelle et injuste anomalie qui l'avait condamnée, elle, à acheter une douloureuse expérience au prix de son bonheur immédiat. « On n'arrive à ses résultats qu'à force de privations, exclu du paradis où on aurait pu choisir soi-même son air natal, son aliment quotidien, sa société de prédilection. Oui, les vœux du cœur les plus primitifs, les plus spontanés, les plus sains, les instincts les plus infaillibles de la vie sont traités de coupables convoitises, sont relégués dans une chambre d'enfants, emprisonnés dans une geôle ou dans un cabanon, et ainsi nous cheminons, pareils à des ombres incolores, à travers les villes, vers les cimetières. »

Du moins aimait-elle à se figurer qu'à côté de tant d'existences ternes, à côté de tant de vocations mutilées, se rencontrait parfois une vie heureuse, pleinement réussie. Avec quelle sollicitude elle s'attachait à ces exceptionnelles destinées qui réveillaient en elle sa foi au bonheur ! Comme elle aurait voulu écarter d'elles tout jugement hostile,les réconforter,les confirmer dans leur joyeux privilège !

Tel lui apparaissait Gentz, à ses meilleures heures. Elle reconnaissait en lui une nature privilégiée, une âme vraiment royale et de même lignée que sa propre âme, mais chez qui ne s'accusait pas, comme chez elle, une éternelle disproportion entre les dons du ciel et le refus brutal de la destinée terrestre — un favori du sort, un « enfant de bonheur », et aussi un grand « oseur », qui de haute lutte imposait au monde la reconnaissance de ses talents et de ses privilèges, à qui devaient être soumis les provinces et les empires. « Courage, cher ami ! » écrivait-elle à son vieil ami qui venait de s'éprendre de la toute jeune danseuse, Fanny Elssler, « Toujours haut les cœurs ! Toujours l'esprit dégagé et lucide ! Osez votre plus jeune pensée ! Ayez le courage de votre dernière affirmation ! »

Enfin Gentz était indispensable au cœur de Rahel parce qu'il donnait satisfaction à un autre de ses besoins essentiels : le besoin de flatter et d'être flattée. « Le blâme a peu d'empire sur moi » avouait-elle, « mais je me laisse prendre aux éloges. »

Ce qu'elle entendait par flatterie ce n'était nullement un mensonge complaisant ni une duperie d'amour-propre. « Louer » disait elle, « est un besoin essentiel et impérieux de ma nature. Ma louange est toujours la marque authentique de mon discernement. Mais j'estime que de pareils hommages sont nécessaires. » Combien est rare en effet un éloge vraiment spontané et intelligent, et combien, même devant les supériorités les plus évidentes, il reste discret, embarrassé de réticences et de restrictions, comme arraché à regret ! Qu'est-ce qu'un bonheur qui flatte ? C'est celui qu'on n'a pas besoin d'implorer ou d'exiger, d'acheter au prix d'un effort ou de conquérir par une lutte.

Pareillement la flatterie véritable est une marque spontanée et non sollicitée, toute gracieuse, d'estime et de sympathie, un hommage qui va au-devant des mérites, qui n'attend pas qu'ils se soient justifiés ou imposés, pour leur procurer la joie et la fierté d'être reconnus et appréciés. « Dieu ! Que je m'apparais mesquine, occupée à une vile besogne, d'être obligée de me légitimer d'abord moi-même !... Il faut que chacun soit estimé au-delà de ses mérites pour être estimé à sa vraie valeur : attendu que ce qu'il y a de plus précieux est tenu caché par les hommes comme par la Nature ; de même que les plus grands sacrifices ne sont sus que de ceux qui les consentent, et perdraient autrement leur vrai caractère. »

Un échange d'exquises flatteries — voilà le ton dominant de la correspondance de Rahel et du diplomate viennois. Elle le flattait, parce qu'elle savait que cet enfant gâté, sensitif et peureux, éprouvait plus qu'aucun autre le besoin de certaines cajoleries féminines, de certains mots de tendresse maternels et caressants. « Vous le savez » lui écrivait-il, « personne n'est aussi sensible à la flatterie, aussi « flattable » — *schmeichelbar* — que moi... Je vous en supplie, écrivez-moi bientôt une de vos épîtres adorablement flatteuses. Vos flatteries sont un bain

d'âme délicieux, d'où on sort tout ragaillardi. » – Elle le flattait parce que, dans cette existence de viveur, malgré tout, bien des fatigues, des dégoûts et des découragements se mêlaient aux plus brillantes satisfactions de la sensualité ou de l'amour-propre, parce qu'il fallait à cet esprit raffiné et versatile, que tour à tour exaltait la joie de vivre et que ressaisissait la peur du néant, un témoin clairvoyant et sympathique, capable de le voir dans ses meilleurs moments, sous son meilleur aspect, capable aussi de le rassurer, de lui rendre la foi en son étoile, aux heures de défaillance. « Quand je vous ai écrit en novembre dernier » observait-il avec un léger reproche, après un silence prolongé de Rahel, « j'espérais recevoir de vous un commentaire rassurant au sujet de certaines humeurs sombres qui commencent à s'amasser dans mon cœur. »

Et lui, comme il sait de son côté flatter son amie, comme il trouve les images, les formules irrésistibles qui lui iront droit au cœur! « Ange céleste! y a-t-il une langue dans laquelle on puisse vous écrire? Peut-on répondre à de pareilles lettres? Vous avez donc juré de me faire perdre la tête! – O vous! ma Sagesse au regard profond et pénétrant, mon Savoir, mon robuste Savoir, ma Force et mon inébranlable Vaillance, dans les choses les plus intimes, les plus secrètes... Que de fois vous l'ai-je répété: vous êtes l'Être unique ici-bas. Montrez m'en un autre qui sache aimer, penser, délirer, qui sache écrire comme vous!... Je ne fais que bégayer, mais vous, vous parlez à la fois avec les voix du ciel et avec les voix du tonnerre qui font se retourner les entrailles au-dedans de moi... Vous m'appelez un enfant? C'est la plus précieuse, la plus douce faveur que vous puissiez m'accorder. Mais c'est vous qui avez fait de moi cet enfant. Vous rappelez-vous quelle grande personne raisonnable j'étais, quand je vous ai rencontrée? Et comment près de vous, dans votre présence printanière et embaumée, la glace s'est rompue, comme mon cœur s'est fondu et s'est remis à chanter? De jour en jour, d'heure en heure, à vue d'œil je rajeunissais... Mais comment dire cela avec des mots? A la bonne heure, si j'avais votre talent! Ou plutôt, si j'avais ce qui vous tient lieu de tout talent! Car vos lettres ne sont pas du

tout des lettres. Non, non, ce sont de petites personnes vivantes. avec de jolies petites mains fragiles, des gorges rondelettes, des pieds mignons, des regards d'ange, et surtout des lèvres d'une exquise fraîcheur, et qui viennent se pavaner devant moi, me jeter des baisers et m'attirer contre leur cœur... »

Ses chères « Rahelettes » : c'est le nom qu'il donne désormais aux lettres de son amie. Ou bien il les compare encore à « des touffes de fraises aromatiques, fraîchement déterrées, avec leurs radicelles toutes poudreuses ». Celle qui a écrit ces inimitables billets ne peut être « qu'une figure sortie toute vivante d'un roman de Gœthe. » — Ah! l'habile courtisan! Comme il connaît sa Rahel! Comme il sait flatter toutes ses vanités, jouer de toutes ses faiblesses! « La verdure, les enfants et Gœthe », n'étaient-ce point là ses superstitions intangibles ? Quiconque la saluait au nom de cette sainte Trinité était à jamais maître de son cœur.

Ce que deviendra cette amitié, les revirements et les désenchantements douloureux où elle se trouvera exposée, à mesure que le Gentz de Berlin, le dandy génial et bohême, se changera dans le Gentz blasé, solennel et sceptique du Congrès de Vienne et de la Restauration — et puis, tout à la fin, le retour de l'Enfant prodigue et comme un suprême rajeunissement de cette vieille liaison, refleurissant aux portes mêmes de la tombe — ce sont des évènements et des expériences trop intimement mêlés à la vie de Rahel et à l'histoire de son époque pour qu'il soit possible, dès maintenant, d'en anticiper le récit. Qu'il suffise d'avoir surpris, dans sa première attitude, cette figure si originale, une des plus vivantes et des plus séduisantes de la société qui se donnait rendez-vous dans le salon de la Jaegerstrasse — l'homme qui est arrivé à son heure et dans son milieu, qui peut-être a su vivre le plus complètement, sans remords ni arrière-pensée, dans la minute présente, qui en a cueilli les fruits les plus délicats, le gourmet qui a épuisé les raffinements d'une société à son déclin, le brillant et robuste viveur, qui des mains vacillantes des aristocrates blasés a pris la coupe des délices, en a dégusté les suprêmes gorgées, avant de la laisser rouler dans l'abîme qui allait bientôt tout engloutir, l'orgie et les convives.

A cette figure une autre va donner la réplique — une des plus tourmentées, des plus héroïques de l'Allemagne d'alors: le prince Louis Ferdinand de Prusse.

LE PRINCE LOUIS FERDINAND

Etrange divination du génie ! Il semblerait que Gœthe eût pressenti cette figure chevaleresque et séduisante lorsqu'il dessinait le portrait idéalisé du comte Egmont. Comme Egmont le prince Louis Ferdinand n'a qu'à paraître, et les cœurs volent à sa rencontre. Il a toutes les séductions de la jeunesse, et dans ses yeux brille la flamme de l'enthousiasme, de l'amour et de l'héroïsme. Avec son fier profil aristocratique, où se lit l'initiative entraînante du commandement jointe à une témérité folle, avec ses lèvres fines, à l'expression à la fois sensuelle et dédaigneuse, c'est une de ces personnalités fascinatrices, impérieuses, irrésistibles, un de ces êtres « démoniaques » comme les appelait Gœthe, sur qui plane une fatalité glorieuse et tragique. Les règles ordinaires de la prudence et de la morale humaines sont comme suspendues en leur faveur. Leur unique loi est d'obéir a leur cœur, à leur génie, à leur destin, de faire éclater au dehors cette fatalité joyeuse ou tragique, cette passion orageuse qui gronde au-dedans d'eux, de libérer en un mot le démon qui les tourmente. Voilà Egmont. Voilà aussi le prince Louis Ferdinand à ses meilleurs moments.

Neveu du grand Frédéric, il se trouvait, à 28 ans, dans tout l'éclat de sa mâle beauté et s'était déjà rendu populaire par quelques exploits d'une audace inouïe, froidement accomplis sous le feu de l'ennemi. Il représentait à Berlin le chef du parti belliqueux et patriote, qui prêchait la guerre sainte contre Napoléon et qui voulait au plus vite rompre avec cette politique de « neutralité », c'est-à-dire d'atermoiement, de marchandage, de duplicité et de faiblesse, que représentait en Prusse le ministre des affaires étrangères Haugwitz, et où se complaisait l'âme scrupuleuse, timorée, éternellement hésitante du roi

Frédéric-Guillaume III. Avec son génial bon sens Louis avait prévu que tôt ou tard, après avoir vidé sa querelle avec l'Autriche, Napoléon s'attaquerait à la Prusse. Mieux valait prendre les devants, s'allier résolument à l'Autriche et à la Russie, opposer dès à présent à l'ambition insatiable de l'usurpateur une redoutable coalition et prendre une offensive énergique, plutôt que de lui laisser le temps de battre isolément ceux qui, coalisés dès le début, auraient pu être invincibles.

Le prince avait groupé autour de sa personne tout un parti turbulent qui effarait les bourgeois de la capitale par sa morgue, ses rodomontades, ses tapageuses manifestations, et s'amusait, de temps à autre, à casser les carreaux au ministre abhorré — le parti des officiers de la « Garde-du-Corps » et des « Gens-d'armes » prussiens. Ce parti était secrètement encouragé par la reine Louise, grande admiratrice du tzar Alexandre dont elle portait toujours le portrait sur elle et de qui elle escomptait l'alliance et l'amitié. Que de fois, pour stimuler le patriotisme de la foule, elle avait passé devant le front des troupes, costumée en amazone ou portant l'uniforme de son régiment, les Dragons de la Reine ! On prêtait au prince les projets les plus téméraires, entr'autres celui de se placer à la tête de l'armée, de l'entraîner à la guerre par son ascendant personnel, de forcer ainsi la main aux diplomates et à cet éternel temporisateur, le roi, son maître.

Et c'était là la tragique, l'inexorable malédiction qui devait ravager et briser sa vie. Né pour le commandement suprême, il lui fallut toujours obéir ou commander en second. D'un regard clairvoyant il mesurait l'imminence du danger. Il sentait approcher l'heure des résolutions suprêmes. Seul il avait l'âme assez forte pour en prendre les responsabilités redoutables ; seul aussi il possédait l'initiative audacieuse qui eût pu faire échec à l'offensive foudroyante de ce Napoléon qu'il avait en horreur, qu'il haïssait d'une haine effroyable. Mais il se voyait condamné à une vie de garnison déprimante, réduit à l'inaction, à l'impuissance. Cette admirable armée, d'une tenue impeccable, dont l'État-Major, blanchi sous le harnais, s'enorgueillissait encore des

chevrons gagnés sous le grand Frédéric, dont il était lui-même l'incarnation la plus brillante, elle était vouée à un désastre presque certain, parce qu'il lui manquait cette chose plus essentielle encore : l'initiative du commandement, la puissante volonté d'un chef. « Connaissez-vous le Roi ? » disait un jour à Gentz un des conseillers du roi les plus impopulaires, parce qu'il avait le plus opiniâtrement résisté à l'entraînement belliqueux, Lombard. « Ma justification est tout entière dans cette question. J'aurais bien voulu vous voir à ma place. Qu'auriez-vous fait pour engager à la guerre un Souverain qui en déteste l'idée et qui, pour comble de malheur, ne se croit pas la capacité de la faire ? Voilà le grand secret de toutes nos irrésolutions et de tous nos embarras ! La monarchie prussienne n'est pas organisée comme d'autres États. Chez nous, en temps de guerre, toutes les branches du gouvernement doivent se concentrer dans l'armée ; le roi ne peut donc pas confier le commandement à un autre ; il ne serait plus rien, s'il ne paraissait pas à la tête de ses troupes. »

Or, le roi avait le malheur de n'être pas général. Et ainsi, lorsque sonna l'heure suprême, on vit à la tête des troupes prussiennes, pour faire face à l'invincible conquérant, non point le jeune prince héroïque et génial, mais le vieux duc de Brunswick, le stratège décrépit, l'homme néfaste qui avait déjà si malheureusement engagé et conduit la première campagne de 1792. Gentz nous a esquissé un portrait en quelque sorte symbolique de ce général de la défaite, — portrait qui fait un contraste saisissant avec la figure martiale du prince Louis de Prusse et en souligne encore davantage le relief énergique. « Il y avait », ainsi le publiciste viennois raconte son entrevue avec le duc de Brunswick, en 1806, à la veille de la bataille décisive, « dans toute sa manière d'être, dans sa contenance, dans ses regards, dans ses gestes, dans son langage, quelque chose de mal assuré, de louche, d'impuissant ; une agitation qui n'annonçait rien moins que la conscience de ses forces ; un genre de politesse qui semblait demander pardon d'avance des revers qui devaient lui arriver ; une modestie outrée qui ne pouvait être qu'affectation

toute pure, ou excès de crainte de ne pas pouvoir répondre à l'attente publique... Il me répéta une fois après l'autre, d'un ton qui achevait de me déconcerter : « Pourvu qu'on ne fasse pas de grandes fautes ! » Et lorsqu'enfin je pris la liberté de lui dire : « Mais, Monseigneur, tout le monde doit espérer qu'on n'en fera pas sous votre direction », il me répondit : « Hélas ! je puis à peine répondre de moi-même ; comment voulez-vous que je réponde des autres ?... »

C'est en mai 1800 que le prince Louis s'était fait présenter à Rahel et il devint bien vite un des familiers de la Jaegerstrasse. « Ce sera pour lui une connaissance comme il n'en aura point faite jusqu'à présent. Il entendra la vérité, une vraie vérité de mansarde », écrivait la jeune fille à son ami Brinkmann.

Qu'on songe aux formidables disproportions qui devaient se découvrir entre les deux nouveaux amis — disproportion de rang entre la petite bourgeoise israélite, une échappée du « ghetto », et le prince du sang, le plus proche parent de la famille régnante, dans une des sociétés les plus hiérarchisées d'Europe, les plus traditionnalistes et les plus figées dans un cérémonial suranné, — disproportion d'éducation aussi, de tempérament et d'esprit, entre cette jeune intellectuelle, dépourvue de tout instinct combatif, de toute vertu belliqueuse, qui faisait du reste assez peu de cas du courage physique et de la valeur militaire — et ce brillant officier, dont les manières tapageuses et soldatesques gardaient malgré tout un certain « ton de corps de garde », qui passait les nuits à courir les cabarets et se plaisait à scandaliser les honnêtes bourgeois par ses écarts de conduite et ses habitudes d'intempérance. Mais nous retrouvons là une des marques originales de cet esprit féminin, ce qui fait de Rahel une des plus géniales « Aimeuses » qui aient jamais existé. Sa manière d'aimer change avec chaque objet nouveau qui se présente à elle. L'histoire de ses relations et de ses amitiés nous fait parcourir toute la gamme des sympathies humaines. Peu d'êtres ont eu un clavier affectif d'une si grande étendue et en même temps d'une si riche et d'une si pure sonorité.

Ce fut d'abord entre le prince et la jeune juive une bonne

camaraderie, la camaraderie de deux compagnons d'étude qui se disent tout, se consultent sur tout, qui n'ont l'un pour l'autre ni mystère, ni fausse délicatesse. A toute heure de la journée il s'annonçait chez elle par un petit mot, écrit moitié en français, moitié en détestable allemand. « Je serai cette après-dinée, entre 6 et 7 heures, chez vous, chère petite, pour raisonner et déraisonner avec vous pendant deux heures. J'ai dit à Gentz que vous êtes une sage femme morale et que vous accouchez le monde si doucement et sans douleur qu'il reste un sentiment agréable, même des idées les plus pénibles. Portez-vous bien d'ici-là. » Il avait fait d'elle la confidente de ses aventures et de ses égarements ; il lui racontait au jour le jour les péripéties de sa liaison orageuse avec la belle Pauline Wiesel, en donnant les détails les plus précis et les plus intimes. Comme Rahel recevait également les confidences les plus explicites de la bouche de cette dernière, elle se trouvait parfois prise entre les deux amants, qui presque toujours se querellaient, dans une situation assez embarrassante. « Nous avions un jour » raconte-t-elle, « lui, Pauline et moi, une discussion, où sans cesse revenaient certains détails que lui n'aurait pas dû me confier ; et de son côté il lui reprochait à elle de m'initier à certaines choses qu'elle aurait mieux fait de garder pour elle. A la fin je perdis patience et je lui dis : Mettez-vous bien dans l'esprit que vous me rapportez tout, et que Pauline aussi me rapporte tout. Je ne puis pas me rappeler, moi, ce que je dois savoir et ce que je dois feindre d'ignorer. Je me perds dans tout cet embrouillamini. Puisqu'aussi bien vous me racontez tous les deux vos histoires ! »

Sur un point seulement des dissentiments parfois se produisaient et risquaient de provoquer des escarmouches assez vives. Louis Ferdinand prenait plaisir à taquiner Rahel au sujet de son enthousiasme pour Gœthe. C'était là, comme on sait, la toucher au vif, la blesser au point le plus sensible de son cœur. Aussi préférait-elle alors garder le silence, plutôt que d'entamer une de ces discussions qui ne convainquent personne et ne laissent après elles qu'une gêne douloureuse. Du reste, même sur ce chapitre, le prince fit, sur le tard, amende honorable.

« Bien des choses à la petite », écrivait-il en l'année 1805, de Thuringe, où il s'était rencontré avec le duc de Weimar et le grand poète, « dites-lui ce que je pense maintenant de Gœthe; je suis sûr qu'à ses yeux je vaudrai 3.000 thalers de plus, entre frères. » Détail bien caractéristique : les extraordinaires capacités de Gœthe, comme buveur, firent sur lui pour le moins autant d'impression que son génie, ou plutôt, ce n'est qu'après avoir constaté les premières qu'il rendit pleinement hommage au second. « J'ai fait, la connaissance de Gœthe » écrivait-il après la première entrevue, « il m'a accompagné le soir à la maison et est resté assis devant mon lit. Nous avons bu du Champagne et du punch. Vraiment il m'a produit une bonne impression. » Et le duc de Weimar qui assistait à ce tournoi bachique, d'observer : « Jamais en pareille occasion Gœthe ne demeurait en reste. C'est effrayant ce qu'il supportait de vin ! »

Et ne pressentons-nous pas ce que Rahel dut être, ce qu'elle voulut être tout au moins, pour cette âme trouble et agitée — *der Vielverworrene* comme elle l'appelait — que tant d'instincts contraires, grossiers et nobles, se disputaient tour à tour ? On sait le mot mélancolique qui échappait au prince, un jour qu'il parlait de la fatale coquette qui le retenait dans les liens d'un enchantement sensuel : « Elle ne me vient jamais à l'esprit quand je suis à mon piano, aux heures où s'exaltent mon cœur et mon cerveau ! » Il y avait toute une partie supérieure de lui-même que cette vie de passion et de dérèglements n'arrivait pas à satisfaire, que les êtres même qu'il chérissait le mieux au monde ne savaient ni comprendre ni encourager. Les vulgaires penchants étaient en lui sans cesse démentis par les plus généreuses passions, par les plus nobles inspirations. Mettant de côté toute étiquette, toute question de rang social, il cherchait la société des savants et des artistes. Surtout il était passionné de musique, à la fois virtuose et compositeur distingué. Bien souvent, en rentrant d'une orgie brutale, il se mettait à son piano et passait le reste de la nuit en héroïques extases. Seule la musique soulageait cette âme passionnée de l'orage qui sans cesse grondait au-dedans d'elle.

C'est à ces heures « meilleures » qu'il venait se réfugier dans la mansarde de la Jaegerstrasse, chaque fois qu'il se sentait monter au cœur le dégoût de son existence décousue, gaspillée. Là il se sentait enfin compris, reconnu, aimé, non plus en prince, non plus en amant, mais dans toute son humanité douloureuse et contradictoire. Là il venait raconter ses peines d'amour, ses découragements et ses enthousiasmes, les nobles soucis de son cœur de patriote, comme aussi les égarements où l'entraînait à nouveau son naturel violent, emporté, et sa trop grande bonté d'âme. Là il entendait ce langage, si nouveau aux oreilles d'un prince adulé par les hommes, cajolé par les femmes — la vérité — une « vérité de mansarde ». — « C'était le cœur le plus distingué » écrivait Rahel à un de ses amis, le poète Fouqué, longtemps après la mort du prince. « Même ceux qui l'aimaient le connaissaient généralement mal et le jugeaient plus mal encore.. Cette âme trouble et agitée écrivait tout à son amie intime, souvent sur un feuillet détaché, sur un petit chiffon de papier. Mais ce que je puis assurer avec un vrai sentiment d'orgueil, c'est qu'il est dommage que les lettres que je lui ai adressées aient été détruites. J'aimerais de laisser au monde un exemple de la franchise dont on peut user vis-à-vis d'un prince que la gloire et la popularité ont déjà porté sur le pinacle... Nos relations d'amitié avaient un caractère tout particulier. Il fallait qu'il me dît tout ; quand il composait, il fallait que je fusse assise tout à côté de lui; pareillement lorqu'il jouait aux cartes, tout à la fin, pour s'oublier... Un jour je lui écrivis une lettre partie du fond du cœur, où je lui disais : Si je ne dois pas vous dire la vérité, je n'ai plus rien à vous dire. Voilà nos conventions. »

Mieux que personne, Rahel savait qu'au fond le plus ardent désir de ce prétendu viveur était de mettre de l'ordre dans sa vie. C'est pourquoi elle lui rappelait les hautes responsabilités d'une destinée exceptionnelle, elle lui reprochait de dissiper les beaux dons que la nature et la fortune lui avaient départis, elle lui prêchait l'ordre et le travail comme les conditions essentielles d'une grande activité. Mais force lui fut bientôt de reconnaître qu'il n'était plus au pouvoir de cette nature, dévoyée en quelque sorte

de sa vraie destination et livrée à tous les extrêmes de la passion, de se discipliner, et que, pareil à un cheval emporté qui ne sent plus le mors et le pressement des rênes, le prince courait dès à présent à une catastrophe prochaine et inévitable. Dès lors elle n'eut qu'une pensée pour lui : encourager le héros dans son cœur. « Je ne survivrai pas à la défaite de mon pays » lui avait-il répété mille fois, « si nous avons ce malheur, je mourrai » — « Et -- ajoute-t-elle — cette pensée était devenue le ressort de toute sa vie. Dans les passions, dans les emportements de l'amour, s'il se permettait de si grands excès, c'est parce qu'il avait toujours cette pensée présente à l'esprit et traitait tout le reste de quantité négligeable. »

Lorsqu'en septembre 1806 l'armée prussienne entra enfin en campagne, le prince, ainsi que les généraux von Rüchel et Blücher, conclurent entre eux un pacte secret. « Nous nous sommes donné la parole » — c'est la dernière lettre de Louis Ferdinand à Rahel, une des rares qui aient été conservées — « une parole solennelle et virile, une parole qui sera tenue, de mettre notre vie comme enjeu, de ne pas survivre à ce combat où nous trouverons la gloire et un grand honneur, ou qui étouffera et anéantira pour longtemps les idées d'indépendance et de liberté. Et nous agirons en conséquence. Quest-ce que cette misérable existence ? Un néant, un pur néant. Tout ce qui est beau et excellent disparaît d'ici bas : c'est le mal qui règne en maître et qu'on admire. Une fatale expérience arrache impitoyablement toutes les belles espérances de notre cœur... La médiocrité seule subsiste, elle triomphe. Pourquoi nous plaindre, si nous éprouvons en petit ce qui est le malheur de tout un siècle ? »

Le 10 octobre, le roi et la reine de Prusse, quittant le quartier général, s'étaient arrêtés avec leur suite aux portes de la ville d'Erfurt pour assister à un suprême défilé des troupes. « C'étaient » raconte Gentz, qui assista à cette scène, « deux bataillons de Gardes à pied, le bataillon de la Vieille Garde, le régiment du Roi-infanterie, celui du duc de Brunswick, celui des Gardes-du-corps, celui des Gens-d'armes, celui des Dragons de la Reine et un autre régiment de cavalerie. J'avoue qu'en voyant

ces troupes, aussi belles, aussi fraîches, que si elles sortaient pour la première fois de leurs quartiers, les officiers remplis d'enthousiasme, les hommes d'une tenue superbe, les chevaux de la plus grande beauté, malgré tout ce que je savais pour trembler, je me suis abandonné un moment au charme trompeur de l'espérance ; mais ce fut aussi la dernière fois que ce sentiment entra dans mon cœur. »

Le même jour, le prince Louis Ferdinand, détaché aux avant-postes, se heurtait inopinément aux troupes françaises du maréchal Lannes, supérieures en nombre, et trouvait la mort, après avoir essayé vainement de défendre la position stratégique de Saalfeld. Au moment même où il commandait la retraite, des cavaliers l'entourèrent et, sur son refus de se rendre, le sabrèrent. On retrouva son corps le lendemain, complètement dépouillé et couvert de treize blessures. « Diable ! voilà qui est bon ! » s'écria Lannes en apprenant la nouvelle, « voilà qui va faire sensation dans l'armée ! »

Ce fut bientôt, en effet, une consternation, une panique indescriptible au quartier-général du Roi. « Nous sommes entrés à Weimar à 11 heures » raconte Gentz à la date du 11 octobre — « et j'ai été frappé de surprise et d'épouvante par le spectacle qui s'est offert à mes yeux. Une bagarre, comme je ne l'avais pas encore rencontrée ; les rues gorgées de troupes, de chevaux, de chariots ; au milieu de cela, des officiers de toute arme, des généraux, des personnes de la suite du Roi que je n'avais pas attendues ici. Les voitures s'arrêtent ; je vois accourir le conseiller de cabinet Lombard qui, pâle et défait, me demande si son frère est dans la mienne, puis s'approche et me dit : « Vous savez ce qui se passe ? Nous avons perdu une bataille. Le prince Louis est tué. »

Trois jours plus tard, l'armée prussienne n'existait plus. Les dernières épaves fuyaient en désordre vers les forteresses de l'Elbe. Berlin qui, depuis le départ des derniers régiments, n'avait plus aucune communication avec l'armée en campagne, avait traversé quelques journées d'attente tragique, jusqu'à ce qu'éclatèrent les formidables coups de tonnerre : le prince Louis

mort à Saalfeld, l'armée du Roi mise en déroute à Iéna. Ce qui ajoutait encore à la consternation, c'est qu'on ne voyait apparaître aucun fuyard, pas un seul échappé de la grande catastrophe. Cela donnait l'idée d'un anéantissement complet, effroyable. Quelques semaines auparavant on avait vu partir en campagne ces troupes toutes fraîches, pleines d'entrain, à la vue desquelles se gonflait d'orgueil le cœur des patriotes — et voici qu'on eût dit que la terre les avait englouties toutes, jusqu'au dernier homme. A présent apparaissait aussi le point faible de cette monarchie militaire, centralisée dans la volonté d'un seul. L'État se confondait avec l'armée. Une fois celle-ci en déroute, il ne restait plus aucune force de résistance, aucune ressource, aucune espérance. L'armature de la vie nationale se disloquait, tombait en ruine ; c'était l'écroulement, la fin de tout. L'épée du grand Frédéric était brisée, et nul n'aurait pu croire qu'il serait jamais possible d'en faire se rejoindre encore les tronçons épars.

Avec le prince Louis Ferdinand c'est tout un régime, tout un état de choses qui succombe, cette vieille Prusse qui se confondait avec son organisation monarchique et militaire, qui recevait tout son élan de l'initiative belliqueuse et conquérante de son chef d'armée, et qui devait défaillir sitôt que faiblirait cette royale volonté. Il faudra que des énergies et des affirmations nouvelles se réveillent au plus profond de la conscience nationale avant que puisse surgir, par un long travail, le nouvel Empire attendu.

Avec le prince Louis Ferdinand c'est aussi l'Histoire, c'est l'Épopée qui a fait irruption dans le salon de Rahel. La maîtresse de maison gardera toujours à la place d'honneur de son salon l'image de celui que, malgré ses défauts et ses humaines faiblesses, elle vénérait comme un héros. N'était-ce pas lui qui avait fait battre d'abord son cœur de patriote, rattachant cette « déracinée » à la glèbe ingrate de son pays natal par le lien le plus profond, le plus fort et le plus humain — le lien de l'épreuve commune, d'une grande douleur et d'un culte héroïque ? Et ainsi, sans le savoir, il avait réveillé en elle une conscience his-

torique nouvelle, et, par delà les préoccupations un peu étroites de culture personnelle, il avait découvert à ses yeux une perspective plus vaste sur la vie et la destinée.

L'histoire du premier salon de Rahel est close à présent. Du jour au lendemain va se disperser cette brillante société qui prenait rendez-vous à l'hôtel de la Jaegerstrasse. Des réalités et des préoccupations d'un autre genre vont s'imposer à toutes les pensées. Pendant de longues années, des cris de haine et des clameurs de guerre réduiront au silence toutes les voix plus douces, plus délicates, plus humaines. Et lorsqu'après cette période de trouble et de chaos, où se heurteront violemment les éléments ennemis déchaînés, réapparaîtra enfin, au milieu d'une société renouvelée, celle qu'une vocation impérieuse destinait au rôle de pacificatrice, de conciliatrice des esprits et d'universelle « Aimeuse », un profond changement se sera accompli dans sa personne, dans sa vie et jusque dans son état civil. Rahel Levin sera devenue Mme Varnhagen von Ense ou, comme l'appelaient ses amis et correspondants français, « Madame de Varnhagen ».



CHAPITRE V

VARNHAGEN

C'est en l'année 1803, à un de ces « thés esthétiques » qui commençaient à être à la mode dans la capitale prussienne, que pour la première fois Varnhagen avait rencontré Rahel, alors déjà une des célébrités de la société berlinoise. Il avait dix-neuf ans à peine; elle en avait plus de trente. Comment aurait-elle remarqué ce jeune débutant qui épiait avec une curiosité naïve tous ses gestes, buvait chacune de ses paroles, et dont le physique n'avait rien de séduisant, rien même de sympathique au premier abord ?

Toute la destinée de Varnhagen tenait, en effet, dans cette amère constatation : il était né sous une mauvaise étoile. Son père, médecin à Düsseldorf, souffrit toute sa vie d'une maladie de foie incurable, et nul doute qu'il n'ait transmis à son fils cette hérédité colérique et bilieuse. D'un caractère difficile, disputeur, irritable et aigri, le praticien de Düsseldorf avait eu tout particulièrement la philanthropie agressive : il s'était fait connaître par une série de brochures médicales et pédagogiques, où il mêlait à des principes d'hygiène fort judicieux une critique virulente des préjugés religieux, ce qui commença par lui attirer la haine des cléricaux. Trouvant que la petite ville de Düsseldorf offrait un champ d'action trop restreint à son activité médicale, il émigra à Strasbourg, en pays français, où il espérait se faire nommer à une chaire de l'École de médecine. Il ne réussit qu'à se rendre suspect d'accointances jacobines. De retour à Düsseldorf, après cette tentative malheureuse, il mit à se défendre contre les insinuations de ses ennemis politiques une telle aigreur provocante qu'il dut bientôt de nouveau s'expatrier.

Alors commença pour le jeune Varnhagen une vie de pérégrinations incessantes, que rendait plus pénible encore le spectacle quotidien d'un foyer familial désuni. Le père et le fils d'une part, la mère et la fille de l'autre, formaient deux camps irréductiblement hostiles, et les scènes les plus déprimantes se produisaient à la moindre occasion. Lorsque le vieux médecin, dont l'humeur était devenue de plus en plus sombre et taciturne, mourut en l'an 1798, le jeune homme avait déjà commencé ses études d'anatomie et de dissection dans un amphithéâtre privé, fondé à Hambourg par une société de philanthropes. Sur la recommandation du prince Louis Ferdinand il obtint une bourse d'interne à la « Pépinière de chirurgie » de Berlin, créée en vue de fournir à l'armée prussienne un recrutement de chirurgiens d'élite. Mais son caractère difficile, indiscipliné et querelleur, lui rendit bientôt impossible le séjour dans cette école, soumise au régime du caporalisme le plus brutal. Et puis son tempérament d'Allemand des pays rhénans, élevé dans les idées libérales françaises, se rebiffait contre cette discipline à la prussienne, autoritaire et despotique. Aux yeux de ses maîtres de l'École de médecine, comme plus tard dans le jugement des historiens prussiens, Varnhagen réalisait le type particulièrement honni du dilettante indépendant, de l'insubordonné, du réfractaire.

Au sortir de la Pépinière militaire, d'où il se vit congédié pour affaire de discipline, il avait accepté les fonctions de précepteur dans une famille de négociants juifs berlinois. Le démon de la littérature prit alors possession de sa vie. Avec quelques autres jeunes débutants — parmi lesquels le poète Chamisso et Louis Robert — il fonda le petit cénacle de « l'Étoile polaire », qui se réunissait de temps en temps « aux thés poétiques du Livre vert ». Vainement, du reste, il essayait de conjurer le sort : sa mauvaise étoile lui demeurait inexorablement fidèle. L' « Almanach des Muses » pour l'année 1804, sur lequel il fondait les plus grandes espérances, ne lui attira qu'une critique foudroyante de la part de Guillaume Schlegel, — de celui-là même en qui les jeunes auteurs saluaient leur maître et leur allié. Le second Almanach qu'on tenta encore l'année suivante, tomba au milieu de l'indif-

férence générale : les bruits de guerre de plus en plus menaçants ne laissaient plus de place à d'autres préoccupations.

Éternellement ballotté entre ses ambitions littéraires où il n'apportait qu'une médiocre originalité, et le besoin d'une activité professionnelle régulière, le jeune carabin se rendit à l'Université de Halle, pour y terminer ses études médicales. C'est alors qu'éclata la guerre de la Prusse avec Napoléon et du jour au lendemain l'Université fut licenciée. De nouveau Varnhagen se trouvait sur le pavé de Berlin, sans position assurée, désemparé, mécontent, avec les plus ambitieux projets d'avenir qu'un guignon opiniâtre chaque fois réduisait à néant.

Il fut à Berlin un des initiés de la première heure, admis dans la petite maison sise à l'écart, où le philosophe Fichte, en petit comité, distribuait à quelques privilégiés le mot d'ordre, la bonne parole du nouvel évangile national et patriotique. Il se trouva bientôt après, en même temps que Rahel, parmi cet auditoire d'élite qui venait se grouper dans les salles de l'Académie, où l'éloquent apôtre tenait ses fameux « Discours à la nation allemande » — tandis que le son des tambours français,qui défilaient sous les fenêtres, couvrait parfois la voix de l'orateur. Mais ce n'est que quelques mois plus tard, au printemps de l'année 1808, que se produisit la seconde rencontre, celle-ci décisive, de Varnhagen avec Rahel. Il lui avait été présenté à nouveau, un soir, dans un salon. A quelques jours de là, il la croisa sur l'avenue des Tilleuls. La conversation s'engagea. Par une habile tactique, moitié flatterie, moitié taquinerie, il réussit à éveiller sa curiosité, et au moment de prendre congé, il sollicita et obtint la permission de venir continuer la discussion chez elle, dans son appartement de la Jaegerstrasse.

Cette rencontre venait bien à son heure. A la suite de la catastrophe d'Iéna, Rahel avait vu se disperser tout à coup son cercle brillant d'amis et de relations. Sa situation de fortune, bien réduite, presque gênée, était rendue plus précaire encore par l'avarice sordide de sa mère et l'égoïsme de ses frères. Dans cette période de guerre, de trouble. d'insécurité morale et matérielle, elle se voyait tout à coup isolée, sans appui dans la vie,

privée de tout ce qui, à ses yeux, donnait quelque prix à l'existence. Elle sentait se creuser en elle et autour d'elle un vide inquiétant, que venait combler fort heureusement ce jeune homme à l'attitude docile, prévenante, presqu'obséquieuse. Il l'occupa d'abord, sut la distraire, l'intéresser. Il gagna peu à peu sa confiance; elle lui fit ses confidences, lui lut ses lettres à Finckenstein et à Urquijo. Un beau jour il se trouva être devenu indispensable à sa vie.

Pendant l'été de cette année 1808, Rahel était allée s'installer aux portes de Berlin, à Charlottenburg. Ses ressources ne lui permettaient plus de faire sa cure annuelle aux eaux de Pyrmont ou de Töplitz. Presque tous les soirs Varnhagen accourait de Berlin. Les causeries en tête-à-tête se prolongeaient indéfiniment par ces chaudes nuits d'été, et plus d'une fois il arrivait au jeune fiancé de ne rentrer qu'au petit jour. Ce fut pour Rahel, qui approchait de sa 37me année, une idylle inespérée, une arrière-saison de bonheur. Quant à Varnhagen, qui avait 24 ans, il déclarait que cette différence d'âge était illusoire, que c'était lui qui au contraire rajeunissait à vue d'œil et dont l'âme, précocement flétrie et aigrie, allait se fleurir d'un renouveau printanier.

Malheureusement les semaines, les jours de bonheur étaient comptés au jeune couple. Varnhagen n'avait ni position ni avenir. Il s'agissait pour lui, puisque Berlin ne possédait pas d'Université, de se rendre au plus vite dans une Université de province — il choisit Tübingen — pour y terminer ses études de médecine si souvent interrompues. Rahel elle-même le poussa à cette énergique résolution, non sans un réel crève-cœur et d'angoissantes incertitudes. Retrouverait-elle, après des mois, après des années peut-être d'attente et de séparation, ce jeune fiancé si peu sûr, livré à toutes les inexpériences, à tous les entrainements de la jeunesse ? Un an, deux ans, ce n'est rien quand on a 20 ans, c'est tout ce qui reste de la vie pour une vieille fille qui approche de la quarantaine. « Il me semble toujours que tu t'es égaré auprès de moi » lui répète-t-elle dans ses premières lettres, « que je ne suis pas le véritable objet de ton amour... Tu me quitteras un jour comme la fleur se détache de l'arbre. Qui pourrait la

retenir ? Non, non, je n'essaierai même pas. Va, prends ton vol, ma fleur légère, fugitive, aérienne ! Quant à moi, sous la pluie et sous l'orage, je tiendrai bon, comme un vieil arbre vaillant qui a déjà affronté plus d'un hiver. »

En septembre 1808 Varnhagen quittait Berlin pour Tübingen ; en septembre 1814 seulement, six années plus tard, le couple s'unissait par les liens du mariage. Ce furent des fiançailles extraordinairement mouvementées. Pas plus à Tübingen que précédemment à Halle et à la « Pépinière » de Berlin, l'éternel agité et l'éternel nomade qu'était Varnhagen, ne réussit à se soumettre à une discipline rigoureuse. Lorsqu'en 1809 éclata de nouveau la guerre entre Napoléon et l'Autriche et que, à la bataille d'Aspern, pour la première fois, pâlit l'astre de l'Invincible, il se trouvait parmi les jeunes volontaires, qui de Berlin se dirigeaient à marches forcées vers le camp autrichien. Il acheta les effets d'un officier mort à Aspern, et réussit à se faire enrôler dans un régiment d'infanterie que commandait un jeune gentilhomme westphalien, le comte de Bentheim. Ce fut d'abord un enchantement de tous les instants pour le jeune officier improvisé, que le spectacle de cette armée de « Kaiserlicks », avec ses uniformes bigarrés, où se coudoyaient les costumes et les nationalités les plus diverses, Allemands, Slaves, Magyars, Italiens, Français émigrés. On se serait cru transporté en plein camp de Wallenstein. Mais il lui fallut bientôt en rabattre de ses rêves de gloire et de grandeur militaire. La seconde victoire qu'on escomptait, ne se produisit pas. A Wagram, Napoléon prit sa revanche d'Aspern, et pour la seconde fois l'Autriche vaincue implorait la paix.

Il était donc écrit qu'une malchance persistante s'attacherait à tout ce qu'entreprenait ce malheureux Varnhagen. Ses débuts dans la carrière des armes ne furent rien moins que brillants: à peine la bataille de Wagram venait-elle de s'engager qu'une balle lui perforait la cuisse, et il dut assister de loin, couché dans un fourgon d'artillerie, aux péripéties du combat. Le voici, officier éclopé, trainant la jambe sur le pavé de Vienne où il achève sa convalescence, et puis à Prague où il mène, en compagnie de son jeune

colonel, pour qui il s'est pris d'une soudaine toquade, une vie de garnison assez médiocre et banale. Il rumine cependant les plus extravagants projets. Ne songe-t-il pas à s'engager dans la guerre contre les Turcs ? La pauvre Rahel qui se morfond à Berlin et qui commence à connaître à fond son Varnhagen, lui envoie les plus pressantes remontrances. « Ne va pas faire cette nouvelle sottise », lui écrit-elle. « Faire du butin et gagner des batailles, vois-tu, ce n'est pas ton affaire. Ce que tu y gagneras ? La peste ou, à mettre les choses au mieux, une jambe de bois. Et même si tu en rapportes un carnet de notes, la belle affaire ! Je commence à en avoir assez... Tu es soldat, tu vois le monde, tu voyages. Fort bien. Mais moi, que dois-je faire ? Te suivre dans tes voyages ? Me faire soldat avec toi ? Il faut qu'un homme s'arrange pour faire vivre sa femme auprès de lui, ou pour aller vivre auprès d'elle. »

Varnhagen ne partit pas contre les Turcs. Mais il ne rejoignit pas davantage Rahel. En compagnie de son inséparable colonel, chargé d'une mission diplomatique, il partit pour Paris en été 1810. C'est là, sur la grande scène du monde, qu'il aiguisa ce qui devait être un jour sa faculté maîtresse, son grand talent d'observateur. Né à une époque de trouble et de tourmente où, à moins de porter en soi l'étoffe d'un génie ou d'un héros, on risquait fort de devenir un fruit sec, une épave ballottée à tous les vents, il eut du moins, à défaut d'autre originalité, celle de voir et d'écouter, d'être un témoin attentif et lucide de son temps. Précisément sa mauvaise étoile, en contrariant ses projets d'établissement, en l'obligeant à recommencer sans cesse sa carrière, lui fut d'un secours inespéré et il eut du moins cette chance de se trouver toujours, de gré ou de force, sur place, partout où se passait quelque chose d'extraordinaire. C'est ainsi qu'il assistait le 1er juillet 1810 à cette mémorable fête, donnée à l'ambassade d'Autriche par le prince de Schwarzenberg en l'honneur de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Marie-Louise, où vingt personnes, de la plus haute aristocratie, trouvèrent dans les flammes une mort effroyable. Il put dévisager à son aise, au milieu de la panique grandissante, le masque sévère, impéné-

trable du César français, admirable, ce soir-là, de calme, de dignité et de maîtrise.

Il se trouva aussi, l'année suivante, à Prague et aux eaux de Tœplitz, précisément à l'heure où y apparaissait le ministre Stein et où les monts de Bohême allaient devenir le foyer d'agitation d'une vaste conspiration occulte des patriotes contre le tyran et l'oppresseur étranger. Il s'y rencontra avec Rahel, qu'il était allé chercher à Berlin. Pour les deux amants, depuis si longtemps séparés, ce fut une lune de miel anticipée, que rendait plus féerique encore la beauté romantique du site. Tous les noms les plus illustres de l'aristocratie allemande, polonaise et autrichienne, s'étaient donné rendez-vous dans l'élégante station balnéaire. On se rencontrait dans le parc somptueux des seigneurs de l'endroit, la famille princière de Clary, alliée au prince de Ligne. Ce dernier était lui-même accouru de Vienne. Un jour on vit apparaître Beethoven. Lui et Rahel furent bientôt un couple d'amis inséparables. Journellement le maître jouait devant elle ses plus pathétiques compositions. Il commanda même à Varnhagen un libretto d'opéra, qui ne fut du reste jamais écrit. Le matin, après le bain et la promenade, on jouait aux boules dans le parc des Clary, ou on se promenait en gondoles sur la magnifique pièce d'eau. L'après-midi on excursionnait en voiture. Le soir, dans le théâtre du château, une troupe d'artistes de Bohême, en costume national et avec le parler du cru, jouait des scènes de la vie locale. Après théâtre, bal ou conversation dans le salon des Clary. « Souvent », raconte Varnhagen, « quand nous rentrions tard dans la nuit, il nous en coûtait de nous enfermer dans nos chambres. Le vif scintillement des étoiles, les ombres fantastiques des arbres, le tiède silence de l'atmosphère, tout conspirait à ensorceler les esprits — surtout quand on entendait à travers la fenêtre ouverte Caroline Longhi, une beauté napolitaine, s'exercer sur la harpe, ou que, sous les fenêtres du duc de Weimar, des musiciens de Bohême, admirables de maestria, venaient encore donner une sérénade tardive. On se sentait grisé, comme noyé dans la féerie nocturne. »

Mais derrière ce décor mondain grondaient déjà les passions

nationales et belliqueuses qui allaient éclater à la première occasion. On le vit bien le jour où les hôtes prussiens de Töplitz résolurent de célébrer l'anniversaire de la mort de la reine Louise. On le vit à toutes les allées et venues mystérieuses, à tous les conciliabules suspects qui se tenaient dans les coulisses, et puis à certains mots plus vifs, à certains propos aigres ou vibrants, à certaines disputes passionnées où semblait à l'improviste faire explosion cette matière inflammable, dangereusement refoulée. On le vit surtout à l'agitation fiévreuse qui s'empara des esprits lorsqu'éclata, comme un coup de tonnerre, la stupéfiante nouvelle : la Grande Armée en marche vers la Russie.

Lorsque, le cœur brisé de douleur, Varnhagen fit de nouveau ses adieux à sa fiancée, et qu'il reprit mélancoliquement le chemin de la garnison de Prague, il sentait confusément qu'après cette dernière fête brillante — fête d'amour, d'esprit et d'élégance, dont les échos chantaient encore en lui — de graves et décisifs évènements s'amoncelaient à l'horizon, de ces évènements qui déjouent toute prévision humaine ; et il se demandait avec angoisse quand le Destin inexorable lui permettrait enfin d'abriter quelque part son fragile bonheur d'amour, éternellement compromis et différé.

*
* *

Cependant, pour Rahel aussi, les années qui venaient de s'écouler avaient été fertiles en douloureuses expériences. Déjà après Iéna, sa fortune, placée dans la maison de commerce de ses frères, avait subi de terribles dépréciations. Il lui avait fallu vendre son argenterie, réduire son installation au strict nécessaire. C'est pitié de la voir, elle, si fière dans les questions d'argent, mendier des secours de ses frères, obligée, pour les apitoyer sur sa détresse économique, de faire passer sous leurs yeux les lacunes de sa garde-robe, les trous et les reprises de sa lingerie qui commence à s'élimer. Privée de société et de théâtre, le plus souvent bloquée par ses rhumatismes dans sa

chambre, elle a l'impression d'être emmurée vivante. Sa santé a été ébranlée par tant de secousses et de tracas — (elle a eu des soldats à loger pendant toute l'occupation française) — et voici qu'il lui faut encore passer de longues nuits au chevet de sa mère mourante.

Mais que sont ces misères individuelles en comparaison de la grande détresse humaine, dont personne peut-être n'a ressenti autant qu'elle la tragique horreur ? Cette sensitive, que la simple vue d'une blessure physique risquait de faire défaillir, mise tout à coup en présence de cette hideuse réalité, la Guerre ! Chaque fibre en elle se révolte à cette seule idée. « En Allemagne, dans les Pays-Bas » écrit-elle « partouf on sabre et on fusille des êtres humains, on troue et on taillade de la chair sensitive et douloureuse, on tranche des os et des artères ! » Elle qui ne connaissait d'autre idéal humain qu' « un idéal de culture universellement répandu », disait-elle, « consolidé dans des formes belles et durables » — vivre à cette époque de violence et d'anarchie, ne voir partout que des intérieurs dévastés, la barbarie rétablie dans les rapports humains, la haine et le meurtre proclamés les premiers des devoirs, et être réduite à constater « que nous vivons encore entourés des éléments les plus brutaux, que les agressions violentes, les rapines, les instincts les plus forcenés, offensifs et défensifs, peuvent à tout instant venir rôder jusqu'à nos portes, et qu'en somme nous n'avons aucune avance sur les sauvages » ! Rien ne l'exaspère autant que de voir des femmes s'associer à ces explosions de sauvagerie belliqueuse. La « Proclamation aux Femmes allemandes » que venait de publier une de ses amies, Mme de Fouqué, la met hors d'elle. « C'est le rôle des hommes de se battre pour la liberté ; quant aux femmes elles sont là pour réparer et guérir ce que les premiers ont meurtri, froissé et blessé... Des ennemis blessés ne sont plus des ennemis. Dieu, comme ils sont arrangés ! J'en ai souvent les larmes aux yeux. Et dire qu'ils ont des mères qui verseraient des larmes de sang, si elles les voyaient dans cet état ! » Et voici pour finir ce cri du cœur, si simple, si féminin, si poignant : « Je veux la paix — *chaque fils près de sa mère !* »

A cette œuvre réparatrice elle va dévouer toute son énergie : surmontant ses répugnances, la grande Aimeuse devient du jour au lendemain la plus infatigable des infirmières. Lorsqu'en 1813 éclate de nouveau la guerre en Allemagne, elle est une des premières à organiser à Berlin un comité de femmes, pour suppléer au service très insuffisant des ambulances. « Mes journées entières » écrivait-elle, « ne sont qu'une fête ininterrompue de bonnes œuvres... Je suis toute honteuse du bonheur inespéré que Dieu m'a accordé de pouvoir faire du bien. » Surmenée par ces excès de fatigue, elle se décide enfin à quitter le théâtre de la guerre et va s'installer à Breslau d'abord, à Prague ensuite — d'où Varnhagen vient de partir pour s'enrôler dans l'armée du général de Tettenborn.— Mais partout le spectre sanglant la poursuit. Après la bataille de Dresde, Prague est submergé sous le flot des fuyards et des blessés de toute nationalité. Par centaines, par milliers, les malheureux attendent en plein air, sur le pavé des rues, que se tende vers eux quelque main compatissante. Et de nouveau Rahel se trouve parmi les plus empressés.

A ce rôle d'infirmière elle apporte toujours le même tact exquis, cette compréhension délicate de la vie et de la souffrance des autres, dont elle avait le secret. Avec quel orgueil, sans fausse sensiblerie, elle parle de ses soldats, de ses braves chasseurs pomméraniens ou prussiens, candides enfants du peuple, qu'elle a adoptés comme ses fils ! L'un de ces chasseurs était de Lübeck. « Le major vient de l'arracher à la mort. Un cas de typhoïde très grave. Enfin le voilà hors de danger ! C'est un plaisir que de lui voir reprendre des couleurs ! Tout son équipement, c'est moi qui en ai fait les frais. Chaque jour, tant que dure sa convalescence, je lui ménage une petite fête. Il ne me quitte pas un instant. Toutes ces attentions, ces gâteries maternelles, c'est, je crois, ce qui lui fait encore le plus de bien. C'est un Berlinois, prussien jusqu'à la moelle... Sa manière de parler a quelque chose de fruste. Aussi je ne cesse de lui faire la leçon. Je lui apprends à mieux voir le monde, à l'aimer, et à avoir des égards. »

Ce n'est pas seulement à ces natures naïves que Rahel prodigue

ses délicates attentions. A Prague elle a pris son logement chez Augusta Brede, la sœur du comte de Bentheim, le ci-devant colonel de Varnhagen, dans l'armée autrichienne. Grâce à cette amitié commune une camaraderie charmante s'établit entre Rahel et le jeune colonel. Pendant ses voyages à Berlin ou à Vienne il soigne les emplettes de son amie, lui commande un chapeau, lui envoie des flacons d'odeurs. Elle, de son côté, est devenue son indispensable ménagère. « Nous avons soupé en tête-à-tête » écrit-elle à Varnhagen. « Aujourd'hui il a fallu que je lui prépare son dîner et même que je le lui découpe sur son assiette. Chaque goutte de vin et d'eau, c'est moi qui dois la lui verser... Nous avons notre papier en commun ; il se sert du mien et moi du sien. Pareillement nous n'avons qu'un encrier et qu'un seul miroir de toilette. Tu vois, un vrai petit bivouac ! Je te remplace auprès de lui. Mais ne t'imagine pas qu'il y ait le moindre désordre. La chambre est toujours admirablement rangée. Quelques meubles seulement, mais élégants, des livres et un écritoire. Et puis de l'air à torrents ! Tu connais mes principes. Il faut qu'en entrant où je suis, chacun respire à son aise. »

Voici un autre protégé de Rahel : Marwitz, ancien camarade d'Université de Varnhagen. C'était un jeune hobereau brandebourgeois, une de ces natures volcaniques à la Louis Ferdinand, tour à tour brutales et capables des plus exquises délicatesses du cœur et de l'esprit, très entiché de noblesse et pourtant sincèrement épris d'un idéal nouveau de culture humaine. Avec Varnhagen il était au nombre des patriotes de la première heure qui, après la bataille d'Aspern, affluaient dans les campements autrichiens. Lorsqu'éclata la guerre de 1813 on le vit pareillement au premier rang parmi les volontaires prussiens. Dans un des premiers engagements, sur les bords de l'Elbe, il s'était précipité avec une telle fougue au milieu d'un escadron de Polonais, qu'il avait été enveloppé par les cavaliers ennemis, désarçonné et lardé de coups de sabre. Laissé pour mort sur le terrain, il réussit à franchir les lignes ennemies, affublé d'une blouse de paysan, et le bras en écharpe, il apparut un beau jour à Prague, dans la chambre de Rahel.

Elle le soigna avec le dévouement d'une sœur aînée. Chez le jeune hobereau irascible, autoritaire, qui était la terreur de ses hommes au point que ses chefs avaient dû lui retirer le droit de punir, ce fut un attachement sans bornes, une soumission aveugle, enfantine. « Marwitz est autoritaire jusqu'à l'insolence, entiché de gloire jusqu'à la folie ; la guerre a déchaîné tous ses instincts violents » ainsi Varnhagen traçait à sa fiancée le portrait de son camarade. Et Rahel de répondre : « Marwitz est doux et docile ; il se comporte envers moi comme un jeune frère. Il m'est attaché sans aucune susceptibilité, sans aucune pointe de galanterie. Juste comme je l'aime, d'un commerce agréable et reposant. »

Elle était même parfois gênée de cette volonté qui abdiquait trop complètement ; elle se sentait fatiguée de cette confiance trop accaparante qui se déchargeait trop facilement sur elle de toutes les résolutions à prendre, de toutes les préoccupations d'avenir. « Sa confiance absolue a quelque chose de touchant. Il se repose sur moi de tout et m'oblige à habiter dans son cœur avec lui... Il faut que je le secoue, que je le pousse à voir du monde, que je le chasse de chez moi, car à la longue cela dépasse vraiment les bornes. Dans son intérêt, je ne puis tolérer cela. Nous nous sommes disputés plus d'une fois à ce propos. »

A peine rétabli, Marwitz courut sur le Rhin rejoindre l'armée de Blücher. Rahel ne devait plus le revoir : il tomba sous les murs de Paris, à Montmirail. Heures d'angoisse affolante ! On n'a de nouvelles que par les rares lettres qui arrivent de l'armée en campagne, et que les amis se communiquent entre eux. Ceux qui écrivent ont soin de joindre à leur lettre une rapide revue des camarades morts, blessés ou vivants. Pendant des mois Rahel n'avait reçu le moindre signe de vie de Varnhagen, ni de Marwitz. « Dimanche dernier », écrit-elle à son fiancé, de qui elle avait enfin reçu des nouvelles indirectement, par une lettre de Gentz adressée à une tierce personne, « le cœur angoissé, je reçois une lettre dont l'adresse me paraît d'une écriture inconnue. Je tremble. Je cours à la signature : « Henriette ». Je lis les premières lignes : « Suis-je la première à vous annoncer la fatale

nouvelle ? » Mes yeux se troublent. Je cours, en criant, trouver Augusta. Toute défaillante elle me prend la lettre des mains. « Non » lui dis-je précipitamment, « je ne veux pas savoir ! » et je me sauve. Elle me court après et me crie : Ce n'est que Marwitz ! — « *Que* » Marwitz ! Comprends-tu cette misère, cette détresse, cette amère dérision ? Ce n'est « *que* » Marwitz ! »

*
* *

Lorsque les dernières colonnes de la Grande Armée, en juin 1812, eurent disparu de l'autre côté du Niémen et se furent enfoncées dans les plaines de la Russie, on eut l'impression qu'enfin l'heure marquée par le destin venait de sonner, que sur les derrières de l'armée de Napoléon allait se produire le grand soulèvement des nationalités, la levée en masse des peuples. En foule les volontaires allemands, entraînés par la parole éloquente des patriotes Stein et Arndt, s'engageaient dans l'armée russe. Un des plus brillants fut assurément le colonel de cosaques allemand Tettenborn, le type parfait de l'officier de cavalerie légère, avec toute la désinvolture, le fougueux entrain, la folle témérité d'un chef d'avant-garde, rompu à toutes les ruses et à toutes les surprises de la petite guerre. Après l'incendie de Moscou il fut parmi les plus acharnés à harceler, l'épée dans les reins, les débris de la Grande Armée, razziant les canons, les fourgons, les munitions, les prisonniers en masse. Le premier aussi il entra à Berlin avec ses intrépides cosaques, puis, par un hardi coup de main, se jeta sur Hambourg, où il fut acclamé comme un libérateur.

C'est là que Varnhagen vint s'engager sous ses ordres. Subissant les suggestions des patriotes allemands, de Stein et surtout de l'ancien préfet de police berlinois, Gruner, qui avait établi à Prague un foyer d'agitation occulte et avait couvert l'Allemagne d'un vaste réseau d'espionnage et de sociétés secrètes, le fiancé de Rahel résolut de quitter le service autrichien, trop calme, trop routinier. Quoique muni d'un congé régulier, rédigé en bonne et due forme, au moment de franchir la frontière il faillit tom-

ber dans les filets des mouchards de Napoléon, auxquels il avait été signalé comme un agitateur dangereux. Nul doute que le ressentiment qu'il garda de cette mésaventure n'ait contribué à attiser encore la haine implacable qu'il nourrissait à l'endroit de l'empereur des Français. Il arriva à Berlin au moment où éclatait la nouvelle de l'incendie de Moscou, et après de nombreuses démarches, comme déjà les premiers cosaques traversaient la frontière prussienne, il réussit à se faire incorporer dans le régiment de Tettenborn, avec le grade de capitaine russe.

Très médiocre cavalier, Varnhagen semble avoir surtout rempli auprès de son chef, qui bientôt devint son ami, les fonctions d'officier d'intendance, chargé de la correspondance du colonel et de l'organisation du service des ambulances. Pendant la marche des Alliés sur Paris, le régiment de Tettenborn fut rattaché à l'Armée du Nord, que commandait le prince royal de Suède. Il ne se trouva du reste mêlé à aucune affaire d'importance.

A Paris, lors de la première occupation, en 1814, Varnhagen posa les premiers jalons de sa carrière diplomatique. Il avait réussi à se pousser dans l'entourage du chancelier prussien Hardenberg, de qui il resta toujours la créature, et obtint, sur l'entremise de Stein, les fonctions de deuxième secrétaire de légation, délégué au Congrès de Vienne qui allait s'ouvrir.

Ce ne fut qu'après son retour de Paris, en septembre de cette même année 1814, qu'il put enfin faire bénir son mariage avec Rahel. Il avait trente ans à peine; elle en avait plus de quarante-deux. Le jour même du mariage elle s'était convertie à la religion luthérienne, en partie pour ne point entraver la carrière de son mari, à qui on faisait espérer après le Congrès un poste de chargé d'affaires à une cour allemande, en partie aussi par conviction personnelle. Un rapprochement vers un certain christianisme mystique et théosophique s'était dessiné dans son esprit pendant ces dernières années de solitude et d'épreuve.

Si on ne connaissait Rahel que par ses lettres à Varnhagen, on se ferait une idée bien inexacte de son tempérament d'amoureuse. Quelle différence entre ces longues lettres, un peu sermonneuses, adressées au fiancé docile qu'elle traite presqu'en petit garçon,

et les billets brefs, passionnés, fiévreux, qu'elle écrivait naguère à Urquijo! Dans ces derniers elle sanglote, elle implore; dans les lettres à Varnhagen elle ne fait guère que gronder et que geindre. C'est qu'aussi son cœur a bien changé! Dans les deux premières passions de sa vie elle a comme épuisé la sève de ce cœur ardent et passionné. De l'amour elle n'a connu alors que la mauvaise fortune, les incertitudes, la fièvre, les désillusions, ou, comme elle disait, les cruelles « convulsions ». Ce qu'elle appelle à présent de tous ses vœux c'est un bonheur sans orage, sans attente angoissante, une arrière-saison du sentiment, un peu pâle et mélancolique, — le baume consolateur d'une tendresse attentive et sûre. Pour la première fois l'Aimeuse s'abandonne à la joie de se laisser aimer, de « recevoir » au lieu de « donner » toujours. « Tous mes amis se reposent entièrement sur moi de tous leurs fardeaux. « Elle est si vaillante, si forte, pourquoi ne porterait-elle pas cette charge encore? » Voilà ce qu'ils disent tous. Et c'est bien ce qui arrive, parce que je suis née enclume. » Mais dans Varnhagen elle a trouvé l'ami de tout repos, modeste et dévoué, qui se subordonne complètement à elle. Avec lui elle peut « se laisser aller », sûre de retrouver toujours son affection docile. Elle lui envoie des bulletins de santé détaillés, lui confie son abandon, sa détresse pendant les années de guerre, et ses misères de femme déjà vieillissante. A lui elle peut découvrir cette partie de sa vie qu'elle cache orgueilleusement aux autres. « Avec toi, je puis être entièrement véridique, me montrer tout entière, comme je ne me montre qu'à moi-même, et pourtant tu m'aimes. »

A ce bonheur, il y eut, il est vrai, quelques nuages. Ce ne sont pas seulement les cruelles séparations, les incertitudes d'une époque tourmentée, fertile en cataclysmes. Ce sont aussi les disproportions d'âge et d'humeur, qui, dès la première heure, se révèlent. Manifestement le jeune fiancé recule l'heure décisive, il a peur de s'enchaîner définitivement. Ses coups de tête, ses aventureux projets sont autant d'atermoiements, par où il retarde une résolution irrévocable. Point n'est besoin d'être profond psychologue pour lire entre les lignes de sa correspondance le

débat qui, à certaines heures, s'engageait dans le cœur de l'éternel nomade. Que deviendra-t-il, officier sans fortune, ayant encore toute sa vie à faire, avec une femme beaucoup plus âgée, dont la santé nécessite des soins coûteux, qui a des besoins de confort, certains goûts dispendieux de lecture, de théâtre, de concert, et qui ne se sent aucun goût pour une vie d'incessantes pérégrinations ? Ne ferait-il pas mieux d'épouser Fanny — cette veuve hambourgeoise dont il avait fait la connaissance avant Rahel — et qui lui procurerait un solide confort bourgeois ? Bien vite Rahel a vu clair dans son jeu. Aussi lui rend-elle sa liberté. « Tu dois être libre et tu es libre. Aucune parole, aucun geste, aucune promesse ne t'enchaînent. Je ne puis trouver de joie que dans ton amour, dans l'élan libre de ton cœur — mais dans un lien qui te retiendrait de force, jamais, jamais. Je veux que tu te sentes auprès de moi aussi libre que l'oiseau sur la branche. »

Mais une autre voix s'élevait dans le cœur de Varnhagen et plaidait la cause de Rahel, mieux qu'elle n'aurait pu le faire elle-même. Au contact de cet esprit si clairvoyant et si vivant, il a découvert le danger qui le guettait : le dessèchement, l'irrémédiable médiocrité d'un fruit sec, d'un raté. Car, au fond, qu'avait été sa destinée jusqu'à ce jour ? Une succession de mécomptes, d'échecs et d'avortements. Il était entré dans la vie par la mauvaise porte et il s'était précocement aigri. Dans l'histoire de son enfance, pas un coin de réelle tendresse, pas un rayon de poésie. Son éducation avait été abandonnée aux soins d'étrangers, de gens de condition inférieure et parfois de moralité douteuse. Petit vieux précoce, ne faisant rien avec l'esprit de son âge, raisonneur, rapporteur, disputeur, il s'était tout de suite rendu antipathique à ceux qui l'approchaient. Tout un levain de rancunes refoulées s'était amassé au-dedans de lui, rancunes contre son entourage, rancunes contre le destin qui ne lui avait pas donné les séductions naturelles et ne l'avait pas placé au rang qu'il ambitionnait. « Les racines vénéneuses de mon passé » avouait-il à sa fiancée, « étendent des ramifications invisibles jusque dans mon avenir le plus lointain. Dans dix, dans vingt ans encore, je verrai surgir leurs excroissances maudites ; elles poussent de

terre, sitôt que se fait un peu moins épaisse l'enveloppe protectrice qui refoule au-dedans de moi ces végétations maudites. »

Par ce dessèchement précoce s'expliquait pour une bonne part son impuissance poétique. Aucune source jaillissante en lui, aucune inspiration originale, aucune intuition créatrice, mais une foule de petits talents subalternes, secondaires. Il excellait à découper des silhouettes en papier. Il en envoya plus tard à tous ses protecteurs utiles : Metternich, Hardenberg, les cours d'Autriche et de Prusse s'extasièrent devant l'habilité et la netteté de son coup de ciseaux. Pareillement, les hommes et les évènements se transformaient instantanément sous sa plume en silhouettes schématiques, sans le coloris, sans l'incarnat, sans le relief original de la vie. Surtout il avait ce don de pénétration psychologique particulier aux génies manqués, qu'on pourrait appeler le « mauvais œil » et qui lui faisait saisir avec une prédilection marquée les petits côtés des grands caractères. Ses portraits de Napoléon et de Stein sont des chefs-d'œuvre dans l'art de dénigrer et de rapetisser. Mais son incontestable coup de maître ce fut l'article sur Guillaume de Humboldt, qu'il écrivit à la mort du rival heureux à qui tout avait réussi, du dilettante privilégié qui, comme lui, s'était essayé dans les carrières les plus multiples et partout avait remporté la couronne. Rarement on a su mettre plus de perfidie dans le panégyrique. On dirait une guêpe cachée dans du miel.

Pourtant Rahel s'attacha à lui. Par reconnaissance d'abord. « Non » s'écriait-elle, « le bonheur d'être pour un homme ce que je suis devenue pour toi, je ne veux pas l'avoir rencontré vainement ; avec courage et sagesse, je veux saisir encore cette grâce surérogatoire que m'ont accordée les dieux propices. »

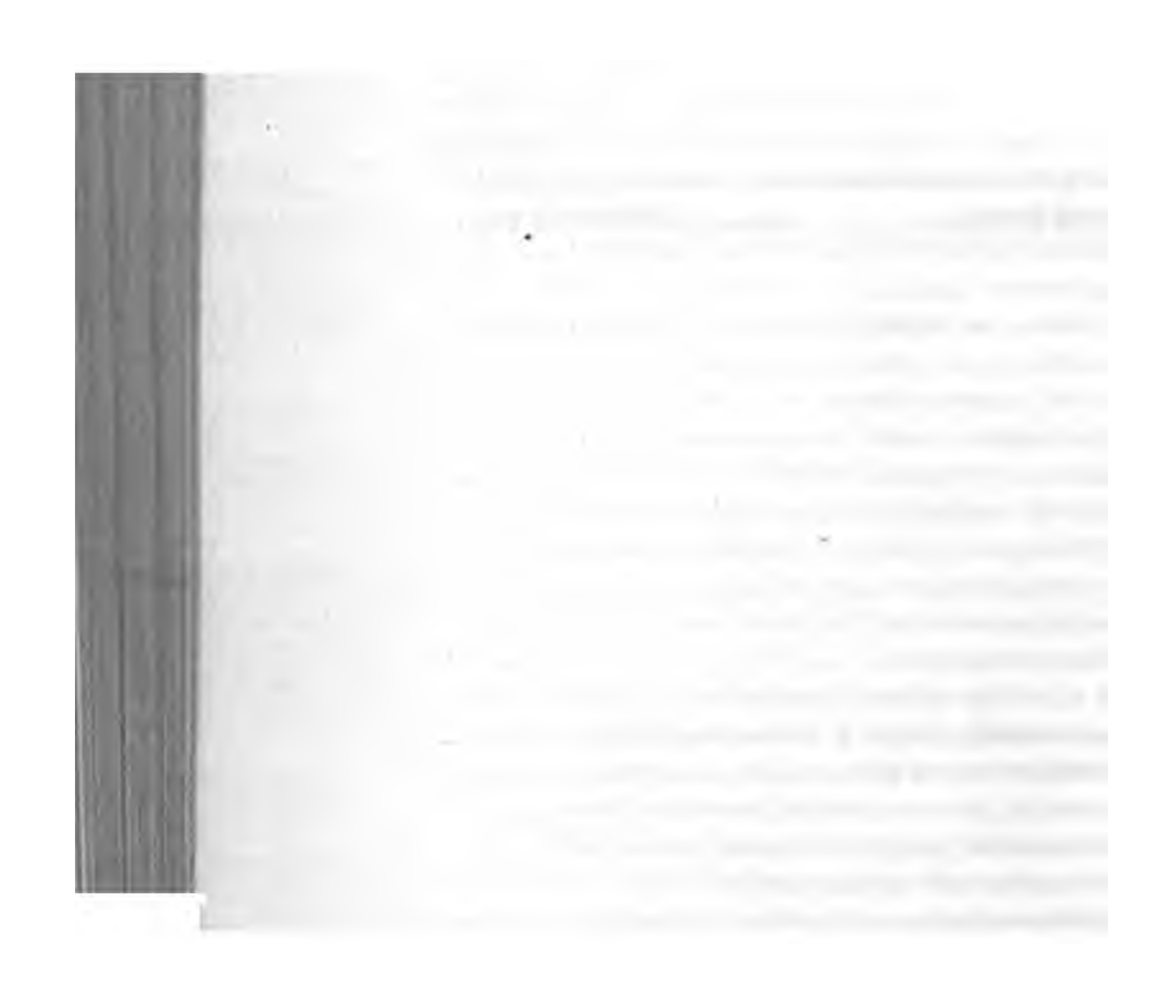
Elle sentait qu'elle seule avait su éveiller un sentiment profond, sincère, dans cette nature ingrate, si incapable d'aimer, chez ce misogyne endurci qui expliquait lui-même sa longue fidélité à une femme déjà vieille, par l'habituelle frigidité de ses sens. « Toi qui es capable de si peu d'amour » lui écrivait-elle en plaisantant, « tu m'aimes pourtant. Sans doute il te fallait ce morceau un peu dur et coriace ». Certes on chercherait vainement

dans les lettres de Varnhagen un véritable cri du cœur. Cela est trop composé, trop léché ; ce n'est pas un passionné qui écrit ainsi, mais un amoureux « par persuasion », un homme tout au moins qui « veut » son amour, qui y met son point d'honneur et une sorte d'exaltation froide. On sent trop l'admiration littéraire, l'encens à jet continu. Dès la première année il n'a qu'une pensée : publier les lettres de sa fiancée, s'improviser l'éditeur, le commentateur, le Barnum de ce phénomène unique au monde, qui a nom « Rahel ». « Que j'aie pu t'inspirer une pareille confiance » lui écrit-il, « que j'aie réussi à intéresser ton opulence à ma misère, à ma besogneuse médiocrité, voilà le miracle qui m'élève au-dessus de moi-même, qui me donne accès à une communion supérieure. Tu me fais participer à ta gloire ; tu me portes, moi, ton protégé, à des hauteurs où jamais, par mes seules forces, je n'aurais pu m'élever. »

Rahel n'était pas inaccessible à ce genre de flatterie, nous le savons. Et puis elle s'attacha encore à Varnhagen, parce que sous les dehors déplaisants, elle sut discerner chez cet homme aigri par le destin, si méfiant à l'endroit de ses propres instincts, quelque chose de plus rare et de plus précieux : le sincère désir de se juger équitablement, de travailler à se rendre meilleur — une docilité, une malléabilité infinies. « Mon cher Auguste » lui écrit-elle un jour, « il faut qu'aujourd'hui je te flatte, parce que vraiment tu travailles sans relâche à te rendre meilleur et, sur mon honneur, jamais je n'ai vu personne faire des progrès si rapides, si stupéfiants. Oui, il faut que je te le dise et que je te le répète sans cesse : je ne sache personne qui se juge soi-même, qui ait de ses propres capacités et de toute sa manière d'être une vue aussi nette, un jugement aussi sain que toi, et c'est ce qui fait de toi l'être le plus « *éducable* » que je connaisse... Je te l'ai souvent dit : *tu vaux mieux que tes défauts naturels*. Cher ami, continue de les haïr, de te les nommer à toi-même, de les combattre sans merci. Toi qui sais goûter la beauté chez les autres, qui sais apprécier si équitablement, si courageusement leurs qualités, défriche ta propre âme, rends-la verdoyante dans sa sécheresse, ouvre-la toute grande à l'affection de ceux qui

t'aiment. Tu le sais ; il n'y a rien de plus bienfaisant, rien qui détrempe et amollisse mieux les cœurs les plus arides, que le bonheur d'être aimé. »

C'est un des exemples les plus curieux d'influence féminine s'exerçant sur un cerveau masculin, une véritable transfusion d'originalité, une greffe humaine et morale. Quand on parcourt les écrits que publia par la suite ce polygraphe inépuisable, — Mémoires, Monuments biographiques, Portraits historiques, curiosités littéraires, articles de critique etc., — il semble qu'on reconnaîtrait à première vue les pages que Rahel a inspirées, celles où tout au moins son souvenir se trouve mêlé et secrètement agissant. Dans tout ce que Varnhagen a tiré de son propre fond, on retrouve la même élégance terne, froide et incolore, le même style léché et contourné, véritable poncif calqué sur la langue de Gœthe, du Gœthe diplomate des dernières années. Mais qu'il arrive à parler d'une personnalité de l'entourage de Rahel, aussitôt le dessin s'anime et se colore, la physionomie s'éclaire, la silhouette se met à vivre sous nos yeux. Tel portrait, celui de Gentz par exemple, de Frédéric Schlegel, du prince Louis Ferdinand, sont de petits chefs-d'œuvre de fine analyse. Pourquoi ? C'est que ce ne sont que des agrandissements de certains croquis à l'emporte-pièce échappés à la plume de Rahel et que dans la conversation elle devait rendre plus expressifs encore. « Telle parole de toi » disait-il dans les derniers temps à sa femme « a jeté des racines si profondes en moi et a poussé des rejetons si vivaces, que j'en ai été transformé du tout au tout... Tu es pour moi ce que la Bible est pour le croyant. Il la porte sans cesse avec lui, dans ses pensées, dans les mille évènements de la vie, découvrant partout d'intimes correspondances, des instructions secrètes ; elle pénètre tout son savoir, tout le cercle de ses joies et de ses douleurs; elle devient le flambeau qui éclaire toute sa vie... »

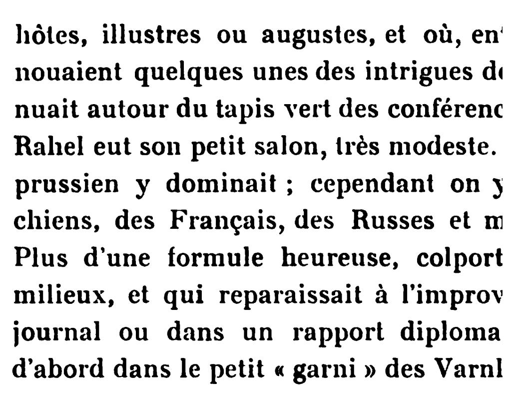


CHAPITRE VI

LA CARRIÈRE D'UN DIPLOMATE

Quelques semaines après avoir fait bénir son mariage avec Rahel, Varnhagen recevait de la chancellerie prussienne l'ordre de partir pour Vienne, afin de prendre part, en qualité de « second secrétaire de légation », aux travaux du Congrès, dont les conférences préliminaires venaient de s'ouvrir. Dans ses Mémoires il a fait revivre la physionomie de ce fameux Congrès, où il a tenu son rôle habituel de comparse obscur et d'observateur lucide. Il a noté le « moment » précis où il se produisit, cette sorte de détente, de grande lassitude qui se traduisait par un besoin immodéré de paix, de bien-être, de jouissance immédiate et insoucieuse. Il a analysé jusqu'à l'atmosphère particulière du Congrès, l'air qu'on y respirait, et surtout l'influence du climat viennois, aux suggestions subtiles et enveloppantes. « Les journées à Vienne » dit-il « semblaient faites d'un élément particulier qui métamorphosait en jouissance tout ce qui entrait en contact avec lui. Les besognes les plus ordinaires, les plus quotidiennes, manger, boire, se promener, flâner, tout était prétexte à fête et à réjouissance. » — « Maintenant je commence à savoir ce qu'est un Congrès » écrivait de son côté Rahel, « c'est une réunion de gens qui s'amusent si bien qu'ils ne peuvent plus se séparer. » Et cette définition ne fait-elle pas songer aux fameux mot du Prince de Ligne : « Le Congrès danse, mais il ne marche pas » ?

On ne dansait pas seulement au Congrès de Vienne ; on y causait beaucoup. Varnhagen a fait le relevé des salons, tous plus ou moins aristocratiques, qui s'ouvrirent à tous ces



hôtes, illustres ou augustes, et où, en
nouaient quelques unes des intrigues d
nuait autour du tapis vert des conférenc
Rahel eut son petit salon, très modeste.
prussien y dominait ; cependant on y
chiens, des Français, des Russes et m
Plus d'une formule heureuse, colport
milieux, et qui reparaissait à l'improv
journal ou dans un rapport diploma
d'abord dans le petit « garni » des Varnl

Mais ce qui, pour une déchiffreuse co
tituer dans cette Revue internationale l'
le spectacle le plus incomparablement
retrouver face à face avec une foule de v
de constater combien les années qui ve
leurs bouleversements profonds, s'éta
ment sur tous ces visages humains. Q
soudaines, imprévues, incroyables ! Que
loin les uns des autres ! On s'était quitté
avait éprouvé jadis les mêmes enthousia
croyances, parlé le même langage — et
répondaient plus, que les mots ne d
choses, qu'on se découvrait irréduct
hostiles. Et pourtant, dans cette confusi
gues et des esprits, les souvenirs du
saient à tout instant, embusqués à cha
comme des spectres ironiques ou impo

Une des « apparitions » les plus curie
assurément celle de Frédéric Schlegel. (
nois ressemblait peu à son Sosie de
d'autrefois, l'apôtre de l'individualism
libre, l'auteur de la « Lucinde », qui a
Berlin par sa fugue romanesque avec
Veit et par ses paradoxes combatifs —
rangé, confit en dévotion et entiché de
tions ! Une première fois le couple irrégu

diction dans la chapelle luthérienne de l'ambassade de Suède, à Paris. Bientôt après, Dorothée et Frédéric, à Cologne, s'étaient convertis au catholicisme. D'ingénieux casuistes avaient exhumé pour la circonstance une disposition particulière du Droit Canon, qui permit d'accueillir dans le giron de l'Église indulgente le couple égaré — bien que le mari lésé, le banquier Veit, s'obstinât à vivre encore. Ainsi, à la grande édification des fidèles, ce couple désormais irréprochable, béni successivement par les deux grandes Confessions chrétiennes, répandait une odeur, également agréable aux Puissances du ciel et de la terre. Frédéric et Dorothée étaient accueillis dans les cercles de la société bien pensante et catholique de la cour de Vienne. Le romantique anarchiste intriguait au Congrès de Vienne pour entrer dans la diplomatie autrichienne et s'efforçait de mériter les bonnes grâces de son nouveau maître, Metternich. « Il invective contre Gœthe » pronostiquait Rahel, « mais cela ne l'avancera guère, et il n'y gagnera que de s'abêtir. » Et puis, il avait beau renier sa jeunesse : le passé obstinément s'attachait à lui. Parmi les hôtes du Congrès il s'en trouvait plus d'un qui jadis, à Berlin, avait été victime de sa verve mordante. Rien n'était amusant, du moins pour la galerie, autant que de voir la figure moitié figue, moitié raisin, qu'il lui arrivait de faire, lorsque surgissait inopinément quelqu'une de ces évocations importunes. « Tout son passé » raconte Varnhagen, « pesait sur lui comme une malédiction, et il y avait quelque chose de comique à voir de quel air, mi-fâché, mi-contrit, il lui fallait à tout instant subir le contre-coup lointain de ses extravagances d'autrefois. »

La collection des réfugiés viennois et des romantiques réactionnaires s'enrichit d'un exemplaire nouveau, le plus original de tous, le jour où on vit un prêtre nouvellement converti ouvrir boutique de dévotion au milieu de ce Carnaval diplomatique et, devant la société des jouisseurs et des blasés, prêcher un des Carêmes les plus paradoxaux qui se puissent imaginer. C'était Zacharias Werner. Varnhagen et Rahel l'avaient connu près de dix ans auparavant à Berlin. Au premier il avait exprimé son

désir d'être admis dans le petit cénacle de l'« Étoile polaire », qu'il espérait gagner à une sorte de franc-maçonnerie mystique dont il s'était improvisé l'apôtre ambulant. Dans le salon de la seconde il avait lu son fameux drame de « la Consécration de la Force » où il faisait apparaître sur la scène, au grand scandale des dévots, la figure du grand Réformateur, et traduisait en un langage de mysticité équivoque les amours de Luther et de la nonne Catherine de Bora.

Il eut un succès fou à Vienne. Mais aussi, comme il s'entendait à chatouiller la curiosité de ses auditeurs ! « Sa plus grande joie », nous raconte Varnhagen qui assista avec sa femme à quelques-unes de ces sensationnelles capucinades, « était de retracer le tableau de sa vie passée, de ses égarements, de sa conversion et de sa pénitence. Tout en peignant aux autres les flammes de l'enfer avec les plus vives couleurs, il se complaisait à évoquer ses péchés d'autrefois et à se glorifier de l'élection miraculeuse dont il avait été l'objet. Il excellait aux coups de théâtre, ne dédaignait pas les allusions les plus scabreuses, voire les plus scandaleuses. C'est ainsi qu'il poussait l'audace jusqu'à piquer la curiosité par des équivoques obcènes, faisait courir parmi l'auditoire un petit frisson d'attente, qui se changeait bientôt en inquiétude, en scandale, en angoisse et finalement en un tel sentiment d'effroi, qu'on se demandait si ce n'était pas un fou qui, du haut de la chaire, prenait plaisir à profaner le sanctuaire — et puis, arrivé à l'extrême limite, brusquement il tournait court, dissipait d'un mot l'équivoque et donnait à son discours le tour le plus naturel, le plus simple et le plus rassurant... Certes, il connaissait son public. Cet auditoire mondain était ravi de trouver à la dévotion un haut goût si piquant, d'y cueillir un frisson si inédit. »

Mais la figure la plus représentative de cette société jouisseuse et blasée, celle qui reflétait le mieux toutes les séductions de l'heure présente avec ses illusions fugitives, c'était un autre ami de Rahel, celui-là même qui remplissait au Congrès les fonctions délicates de chef du protocole, Frédéric Gentz. Le dandy berlinois, entré au service de la diplomatie autrichienne, avait

traversé d'abord une courte période d'exaltation patriotique. Légitimiste à outrance, il avait poursuivi d'une haine implacable l'empereur des Français, en qui il reconnaissait le principe de la Révolution poussé à ses conséquences extrêmes, le Démon de l'usurpation, de l'instabilité et de la guerre à perpétuité. C'est lui que la chancellerie de Vienne avait chargé, lors des dernières campagnes contre Napoléon, de rédiger les deux Manifestes de guerre, dont Rahel avait admiré l'éloquence sobre, mesurée et digne. Mais voici qu'une nouvelle évolution s'était dessinée dans son esprit. Lui qui semblait destiné au rôle de Démosthène allemand, de porte-parole de toutes les nationalités liguées contre l'oppresseur, il avait été pris de peur devant ces puissances nouvelles d'enthousiasme national déchaînées en Europe. Plus encore que la folie conquérante de Napoléon, l'épouvantaient à présent les revendications des patriotes, la clameur de ces masses tumultueuses soulevées par un aveugle fanatisme national. N'était-ce point l'éternel Démon de la Révolution qui reparaissait sous un déguisement plus redoutable encore ? Le publiciste à l'éloquence persuasive, à la plume élégante et châtiée, était alors entré au service de Metternich, et sous ce patronage il s'était constitué le défenseur infatigable des principes d'ordre, de contre-révolution et de légitimité.

Avec une douloureuse surprise ses amis berlinois avaient suivi cette évolution nouvelle. En 1813 Rahel l'avait rencontré à Prague, déjà entiché de noblesse, hautain, dédaigneux, fuyant son passé, honteux de se compromettre avec cette amie d'autrefois, sans particule, juive et, de plus, appauvrie. Ce fut pour elle un coup en plein cœur. « Il n'a pas la mémoire du cœur. Il ne connaît plus personne en dehors des coteries aristocratiques. Pour vivre avec lui il me faudrait être une duchesse... Il m'a traitée comme personne n'a le droit de me traiter, lui à qui j'ai dit des paroles telles qu'il n'en entendra plus de personne en Allemagne. » Elle souffrait aussi dans son cœur de patriote de lui voir si ouvertement renier ses origines prussiennes. « Le faquin ! Ne se rappelle-t-il donc pas que sa culture, que tout ce qui a donné le libre essor à son esprit, l'aliment qui a nourri sa vieille

guenille, aussi bien que la moelle de :
de là-bas : ses maîtres, ses camarades,
fier coup d'aile de son génie et l'aud
étoile ? Sa jeunesse s'est nourrie des mi
du grand Frédéric ; elle a joué avec les

Mais tel est le faible de l'Aimeuse p
elle adore surtout les défauts et jusqu'à
premier billet du coupable qui lui
regrets et quelques flatteries, un aveu d'
elle est reconquise, prête à tout pardon

« Reçu de Gentz », écrit-elle à quelqu
divinement blasée. »

Blasé, oui, il l'est, et jusqu'à la moelle d
vie viennoise, en aiguisant ses facultés
sement énervé les ressors de son carac
grande Foire aux vanités, dont il est à
cole attitré, a approfondi encore sa phil
busée. « Je suis devenu incroyablem
avoue-t-il à son amie, « rien ne m'ent
blasé, cyniquement convaincu, au-delà
de dire, de la folie des autres et de ma.
— non, de ma perspicacité, de mon co
scruté de part en part toutes les folie
dans mon for intérieur une joie quasi
qu'on appelle les grandes choses prendr
Chez l'homme il ne voit plus qu'une ch
Et pareillement tout ce qu'il demande
facile de l'heure éphémère, quelle q
forme qu'elle s'offre. « Dieu merci », é
de la conclusion de la paix, « tout est fi
je me porte bien. Je suis tantôt à B
mange à mon déjeuner des brioches
d'autres pâtisseries divines ; je me sui
rables qui me mettent l'âme en fête, et
de la mort. »

Particulièrement appréciée, pendant

de l'illustre sybarite. C'était une faveur enviée que d'être invité à l'un de ces dîners de gourmets où se rencontrait la fine fleur de la société. Rahel et Varnhagen eurent à diverses reprises le privilège d'assister à ces aristocratiques agapes. Certain jour il se produisit même un incident qui jeta un froid parmi les convives. Au nombre des invités se trouvait un diplomate allemand qui rentrait d'une mission aux États-Unis et qui, tout plein de son sujet, dans l'ardeur de la discussion, se laissa entraîner à une apologie enthousiaste des mœurs et des institutions républicaines de la libre Amérique. Sur ces hommes d'État, tous représentants du principe le plus strict de la légitimité et de la restauration monarchique, ce discours intempestif produisit un effet plutôt désastreux. Quant à l'amphitryon, qui n'avait pu empêcher la malencontreuse sortie, il restait effondré, écrasé, anéanti, comme si une bombe avait soudain éclaté devant lui.

L'homme du Congrès de Vienne — voilà le texte nouveau que Gentz offrait à la perspicacité de l'infatigable déchiffreuse, la seconde attitude de sa vie. Et elle comprenait admirablement ce que cette attitude avait chez lui de sincère — (jamais Gentz n'a éprouvé la moindre sympathie pour la Tartufferie mystique de la Sainte-Alliance) — et qu'elle se déduisait de sa nature la plus intime. N'appartenait-il pas à la classe des aristocrates du plaisir, des virtuoses-nés de la jouissance, qui ont besoin, pour épanouir leurs facultés sensitives et intellectuelles, de l'atmosphère en serre chaude d'une vie raffinée, élégante, délicieusement artificielle? Pouvait-on faire un crime à cet « oseur » d'avoir su conquérir, de haute lutte, le seul terrain où il pouvait vivre, prospérer, être vraiment lui-même ? Qu'il oublierait de nouveau son ancienne amie, elle le savait à présent. Mais elle avait aussi la certitude qu'il lui reviendrait toujours, lorsqu'il aurait *besoin* d'elle, aux heures difficiles et critiques. Et c'est pourquoi elle continuait de l'aimer comme un enfant prodigue, ou plutôt comme un esprit élevé dans une autre sphère, aux triomphes duquel elle applaudissait de loin.

Mais elle était en même temps trop clairvoyante pour ne pas

reconnaître le mensonge, la vanité et l'irrémédiable caducité de cette sagesse de vie, qui dans la durée ne voulait voir que le moment présent, qui volontairement s'aveuglait sur les activités novatrices, sur les forces invisibles et silencieuses qui sourdement sont à l'œuvre dans l'histoire. Là était la limite d'un esprit comme celui de Gentz : il était incapable d'imagination, de souvenir et de prévision, incapable de se représenter ce qui n'existe pas, ce qui n'est plus, ou ce qui n'est pas encore, le passé et l'avenir ; et c'est pourquoi il s'en tenait à l'heure fugitive et aux idoles du jour. Non, certes, par raisonnement ou par calcul. Il n'était pas homme à s'embarrasser de théories mystiques sur le droit divin des rois — « est légitime tout ce qui réussit à durer » à cela se réduisait au fond son prétendu légitimisme — mais parce qu'il était incapable de *voir* au-delà de son intérêt immédiat, de son horizon actuel. Tous ceux qui lui parlaient d'autre chose, l'incommodaient ; ils étaient des perturbateurs dangereux, des révolutionnaires ; il fallait les exterminer, les bâillonner, tout au moins les discréditer dans l'opinion.

Et n'était-ce pas la même mentalité qu'on retrouvait au fond de toute cette activité affairée et papillonnante, que Rahel a évoquée dans certaines de ses lettres de Vienne ? « Des *diplomates* et pas un seul homme d'Etat » — ainsi tirait-elle la philosophie du Congrès. Des diplomates, c'est-à-dire les représentants d'intérêts à courte vue, d'intérêts particuliers, locaux, égoïstes, sans aucune intuition de l'ensemble, sans aucune faculté de prévision ou d'initiative géniale, sans conscience historique. Des diplomates, c'est-à-dire aussi « des individus à manchettes » – *diese Kerle mit Manschetten* — qui ont à la bouche des formules surannées et mensongères, qui ne manient que des formes vides, des abstractions historiques ou géographiques, sans tenir compte des réalités vivantes, des besoins profonds et de l'esprit nouveau ; qui enregistrent le mensonge du jour et l'injustice triomphante, et qui, en fin de compte, « lèsent aussi bien la société humaine dans son ensemble, que chaque cœur humain dans son particulier. »

Un beau jour éclata en plein Congrès, comme un coup de

foudre en un ciel serein, la nouvelle du retour de l'île d'Elbe ; Napoléon acclamé, Louis XVIII en fuite, toute l'œuvre des derniers traités remise en question, la paix de l'Europe ébranlée plus que jamais. Varnhagen dut quitter Vienne précipitamment pour collaborer à Paris aux négociations du second traité de 1815. Quant à Rahel, elle se fixa provisoirement à Francfort-sur-le Main, où commençaient déjà les préparatifs en vue de la nouvelle Diète fédérale, et où s'était transportée, dans l'attente des évènements, une grande partie du corps diplomatique assemblé à Vienne

C'est là qu'elle se rencontra un beau jour avec Gœthe.

Le vieux maître était revenu visiter la ville de son enfance et était descendu dans la propriété de la famille Willemer. Le 8 septembre 1815, comme Rahel s'était levée plus tard que de coutume et qu'elle était en train de faire sa toilette, on annonça l'illustre visiteur. « Je le fis entrer » raconte-t-elle, « et ne le fis attendre que juste le temps de jeter sur mes épaules une robe de chambre de serge noire. Et voilà comme je me présentai devant lui. Je me sacrifiai moi-même, pour ne pas le faire attendre un seul moment. Ce fut la seule pensée qui me vint sur l'instant. Je ne m'excusai même pas ; je le remerciai simplement. « Je vous remercie » lui dis-je — pensant bien qu'il devait comprendre qu'il s'agissait de sa visite. Je ne m'excusai pas, car il devait savoir, que moi je ne comptais plus à partir de ce moment, que lui seul devait être pris en considération. »

L'entretien fut court et ne roula que sur des sujets indifférents. Gœthe ne sortit pas de sa réserve ; quant à Rahel, s'apercevant tout à coup de son négligé inélégant, elle fut comme paralysée de se trouver si disgracieuse. « Et maintenant, vois quelle folle je suis ! A peine fut-il parti, je me suis revêtue de mes plus beaux atours, comme si je voulais rattraper ma sottise. J'ai mis ma robe de soirée blanche à col montant, mon bonnet de fine dentelle, mon voile brodé, et je jetai sur mes épaules mon shawl de Moscou. Puis j'ai écrit quelques mots à une amie, l'invitant à venir me voir, pour qu'au moins un être au monde me vît belle et parée... Pour finir je ne puis que te répéter la phrase que me

disait un jour le prince Louis-Ferdinanc
d'hui je vaux 10.000 thalers de plus, entre
moi. »

Elle ne l'avait pas revu depuis la prem
il y avait vingt ans environ. Mais plus pr
au sortir de ces années de trouble et apı
tique du Congrès de Vienne, s'était eı
qu'elle continuait de vouer au « Maître sı
beau attaquer son manque de patriotisı
grand Vivant » représentait une Force s
lait plus efficacement à l'Œuvre humain
turbulents, que tous ces diplomates affa
lectuel et moral des peuples, voilà leur v
vait-elle, « et cette histoire, ce sont des
qui la *font*, parce qu'ils sont des voyaı
des prophètes — fussent-ils même des pı
passé, à la manière de Frédéric Schlege
parce qu'ils transforment leur peuple... (
Léopold. C'est une joie profonde pour
sagesse, que de grands dons intérieurs,
de la Nature, reçoivent aussi leur consécı
sait reconnaître une volonté active, et qı
lui rendre justice, des actes extérieurs. »

*
* *

Par une soirée de juillet de l'année 181
von Ense débarquaient à Karlsruhe, la c
de Bade, où le jeune diplomate, grâce à
de Hardenberg, venait d'être accrédité
légation chargé d'affaires », aux app
lers. C'était un joli poste de début, un
pour agréable, un climat tempéré — sa
de Baden-Baden, de la Forêt noire, de l'
Et cependant on imaginerait difficilem
lement ennuyeux, de plus glacialemen

cette petite cour allemande au moment où Varnhagen y faisait son entrée. Le prince régnant, le grand-duc Charles, avait épousé la fille adoptive de Napoléon, Stéphanie de Beauharnais, dont il avait eu cinq enfants, trois filles et deux garçons. Mais voici que par une mystérieuse fatalité, coup sur coup, les deux petits princes étaient morts dans les convulsions, et il ne restait pour recueillir la succession, qu'un vieil oncle, le margrave Louis, lui-même sans héritiers.

Ce qui rendait le problème plus angoissant, c'est que le grand duché de Bade, de formation toute récente, grâce à la protection de Napoléon avait été constitué en grande partie avec les dépouilles de la Bavière et de l'Autriche. Mais les deux puissances dépouillées ne considéraient nullement ces cessions de territoire comme définitives. Par un accord secret, elles s'étaient garanti mutuellement le retour des domaines annexés, en cas d'extinction de la ligne directe et masculine des Zähringen. Ce fut la fameuse clause de la « réversibilité du Palatinat » qui allait bientôt mettre en émoi les chancelleries d'Europe.

Or voici que cette éventualité à longue échéance semblait devoir se réaliser du jour au lendemain. Quoiqu'il eût à peine dépassé la trentaine, le grand-duc Charles se traînait comme un moribond, miné par un mal inexplicable. C'était pitié de voir ce rejeton d'une race épuisée, le type parfait du dégénéré, de l'aboulique, pareil à une ruine ambulante, taciturne, apathique, impénétrable. Il lui fallait des mois entiers simplement pour apposer sa signature au bas d'un acte. Depuis son enfance il enfouissait pêle-mêle, dans des appartements, dont il retirait ensuite la clé, le plus invraisemblable bric-à-brac, tout ce qui lui passait par la main, jouets, bibelots, armes, déguisements de bal masqué, diplômes, suppliques, bijoux de prix, dépêches diplomatiques et lettres non décachetées, documents et actes officiels dont la disparition avait causé aux intéressés les plus graves préjudices. Seuls ses yeux étaient restés beaux et intelligents. Il les promenait autour de lui avec un air interrogateur, comme s'il avait cherché celui qui allait encore le tromper. Pendant des heures il restait debout à la fenêtre de son château, regardant fixement la maison

d'en face où habitait son oncle, le margrave Louis, qui un jour serait son successeur.

Il ne pouvait oublier qu'un jour Napoléon l'avait averti de se méfier de cet oncle. Il ne pouvait s'empêcher non plus de rapprocher la mort inopinée de ses héritiers masculins de ce mal étrange qui le rongeait à présent et qui déroutait le diagnostic des médecins les plus clairvoyants. Il se rappelait enfin que pendant son séjour au Congrès de Vienne, un de ses serviteurs s'était donné la mort dans des circonstances mystérieuses. Nul doute. Ce serviteur, sur quelque ordre secret, avait dû lui verser du poison et, pris de remords, s'était suicidé. L'idée fixe s'était implantée dans le cerveau du malade et ajoutait ses ravages à ceux de la décrépitude physique.

De réceptions, de fêtes, il ne pouvait être question. Le seul fait de voir un visage nouveau, de recevoir en particulier un membre de sa famille, un diplomate ou un médecin, donnait le cauchemar à l'éternel Taciturne, et Varnhagen dut attendre de longs mois avant d'être admis à lui présenter ses lettres de créance. Le favori du jour était le ministre Hacke, sorte de Gargantua à la panse démesurément retombante, qui se piquait à la fois de littérature et de science gastronomique : il aimait à recevoir les solliciteurs à la cuisine, au milieu des poêles et des casseroles, le tablier blanc noué autour de la taille. Pour charmer ses loisirs il avait fait une traduction allemande des *Maximes* de la Rochefoucauld, qui fourmillait des plus grossiers contre-sens. Malgré tout, ce gros bouffon de maître coq amusait le grand-duc de sa verve épaisse, et ses cyniques insolences réussissaient parfois à dérider le mélancolique convive. Un autre familier de la table grand-ducale était un certain comte von Bohlen, sorte de Falstaff tonitruant, ancien officier du corps des « Gens-d'armes » prussiens. Il avait gagné la faveur du jeune prince, en lui débitant, avec l'accent du cru et avec de gros éclats de rire, toutes les histoires ordurières qui traînaient les corps de garde berlinois. Arrivait-il au bout de son répertoire, il recommençait par le commencement. Voilà, si on y joint quelques généraux badois, le grand maître des écuries, le chambellan en

chef, l'inspecteur des eaux et forêts et le médecin particulier de Son Altesse, tout l'entourage du grand-duc Charles ; voilà l'atmosphère d'épaisse Béotie où s'étiolait son âme princière.

S'il n'y avait pas de véritable vie de cour à Karlsruhe, du moins y trouvait-on un certain nombre de coteries rivales qui se surveillaient jalousement et, dans l'incertitude où on se trouvait sur l'avenir de la dynastie, mesuraient leurs forces et leurs influences. « On entendait respirer son voisin », disait Varnhagen. La plus surveillée et la plus jalousée de toutes, c'était cette malheureuse princesse Stéphanie de Beauharnais, nièce de l'impératrice Joséphine, que le grand-duc Charles avait épousée naguère par ordre de Napoléon. Belle, gracieuse, à la fois aimable et sérieuse, elle n'avait pas réussi à fléchir le cœur opiniâtrement hostile de sa belle mère, la margrave douairière. Celle-ci continuait à voir en elle l'Étrangère, l'Intruse, la Parvenue, de qui l'alliance faisait tache sur le blason des Zähringen et avilissait ce sang princier, vieux de près de mille ans. Par ses intrigues la vieille dame avait travaillé à éloigner son fils de la jeune épouse qu'il traitait avec la plus glaciale indifférence. N'empêche que, malgré les contacts répugnants qu'il lui fallait subir quotidiennement, la princesse Stéphanie s'était donnée entièrement à sa tâche de garde-malade et d'éducatrice. Son seul bonheur était de voir apparaître de temps en temps quelque figure française; c'était aussi de causer longuement avec Varnhagen, chez qui elle devinait un esprit moins haineux, et avec qui elle pouvait parler longuement du captif de Sainte-Hélène dont elle attendait des nouvelles, les yeux pleins de larmes. Encore lui fallait-il bien se tenir sur ses gardes : le moindre de ses gestes était espionné, aussi bien par la police secrète des Bourbons que par celle des gouvernements allemands. A tout instant le bruit courait qu'elle nouait des intrigues secrètes avec les réfugiés bonapartistes ou avec son frère adoptif, Eugène de Beauharnais, devenu gendre du roi de Bavière, et qui vivait à Munich, entouré d'une clique de vagues conspirateurs.

La margrave douairière formait une coterie à part. Elle avait le dimanche ses réceptions et donnait dans la semaine quelques

dîners de gala où apparaissaient les dipl
de passage qui ne pouvaient être invités ä
Le grand orgueil de la vieille dame, ce q
inattaquable, c'étaient ses filles mariées à
puissants souverains d'Europe, et dont
qu'une se trouvait en visite chez elle. L
était, sans contredit, l'impératrice Élisa
triomphe lorsque le tzar Alexandre, de pa
cendait chez sa belle-mère! Une autre
douairière avait épousé le roi de Bavière
de Suède était pareillement une princesse
Rahel annonça à Varnhagen qu'elle vena
de quelqu'un dont il devinerait difficilem
princesse Amélie qui, quoique l'aînée d
l'humiliation de voir ses cadettes faire
d'Europe, tandis qu'elle restait à l'écart,
Elle avait à présent la quarantaine passée
A une réception elle avait échangé q
Mme Varnhagen, et elle avait éprouvé a
passion pour cette figure nouvelle, qui lu
de son entourage habituel. Habituée à re
elle essaya d'abord de résister à cet entra
un jour, n'y tenant plus, elle prit son co
résolut de se découvrir à sa mère, de qui
préalable l'autorisation. Elle aurait eu à
grave qu'elle n'aurait pas tremblé davan
de son rang osât se choisir librement une
si inférieure, cela risquait de prendre à la
tions d'un scandale! Contre toute attente, l
remment avait redouté d'abord des révéla
se montra conciliante, et les deux amies p
quentes visites.

Cependant les débuts de Varnhagen da
diplomatique n'avaient été rien moins qu
à ne pas figurer aux réceptions de cour et
mourrait d'ennui dans la résidence duc

son mari à s'installer à Mannheim, où venait de s'établir aussi un ancien ami, le général de Tettenborn, récemment marié et rentré dans la vie civile. Le séjour de Mannheim était assurément plus attrayant que celui de Karlsruhe. On trouvait là un des meilleurs théâtres d'Allemagne et une certaine vie intellectuelle et artistique. N'empêche que c'était une maladresse insigne que d'élire domicile dans cette ville, située dans le Palatinat annexé, c'est-à-dire dans cette région contestée qui restait le foyer d'une continuelle opposition.

Outre cela Varnhagen n'eut rien de plus pressé que de se prendre de querelle avec le ministre Hacke, qui égayait la table grand ducale de ses bouffonneries gargantuesques. Il éplucha la traduction de la Rochefoucauld du prétentieux maître-coq et lui décocha quelques unes de ses plus cinglantes épigrammes. La margrave douairière, jalouse des ministres de son fils, encourageait en cachette la verve de ce jeune diplomate agressif, en qui elle venait de trouver un allié imprévu. Mais rira bien, qui rira le dernier. Hacke se vengea en faisant faire antichambre au nouveau chargé d'affaires et en rayant désormais ce convive trop mordant des invitations à la table grand-ducale. Comme Varnhagen n'était pas chef de légation, qu'il dépendait de son collègue prussien de Stuttgart, son supérieur hiérarchique, rien n'était plus facile au ministre badois que d'ignorer systématiquement ce représentant subalterne. « A la table du grand-duc » écrivait Varnhagen, de Karlsruhe, à sa femme, « il y avait hier dîner de gala. Comme cela commence à être de règle, ils ne m'ont de nouveau pas invité, et n'ont invité que les chefs de légation. Je me fâche de moins en moins de la stupide arrogance qu'affecte cette engeance, et je finirai même par en rire. » Certes ce qu'il avait de mieux à faire, c'était de rire des affronts que lui infligeait son ridicule adversaire. N'empêche qu'il riait jaune !

Il se consolait du moins en épiant les moindres marques de bienveillance sur le visage de la margrave douairière. « Mme la margrave s'est informée de toi », écrivait-il à Rahel qui prenait les eaux à Baden-Baden, « elle a voulu savoir si tu prenais les bains et si tu t'en trouvais bien. Elle a prononcé ce nom

« Madame Varnhagen » sur un ton, comme si elle te connaissait de longue date. Non, cela ne peut pas se définir.Tout est dans la nuance, que je ne puis rendre. » Et Rahel, obligée de rendre la politesse à cette vieille Altesse qui condescendait à prendre de ses nouvelles, répondit en français ces quelques lignes qui, manifestement, devaient passer sous d'autres yeux encore que ceux du destinataire : « Je suis très sensible à l'honneur de ce que (*sic*) Mme la margrave a bien voulu se rappeler de (*sic*) moi ; que serait-ce si j'avais l'honneur de lui être présentée ! »

Pauvre Rahel ! Elle si fière, si franche, si spontanée, habituée à vivre sur les hautes cimes de l'intellectualité, à frayer avec toute l'élite de l'humanité supérieure, les Schlegel, les Schleiermacher, les Gœthe, les Beethoven, les Gentz, les Louis Ferdinand — comme il devait lui en coûter de respirer cette atmosphère de petite cour, empestée de mensonges, de préjugés, de mesquines intrigues ! A cela s'ajoute que Varnhagen, de plus en plus absorbé par les complications diplomatiques que suscitait le conflit bavarois-badois, dut quitter définitivement Mannheim pour Karlsruhe, et force fut bien à Rahel de l'y suivre. Leur installation dans la résidence fut des plus modestes. « Je me tiens à l'écart » écrivait-elle à une ancienne amie; « le grand monde n'a rien à m'apprendre que je ne connaisse déjà, que je ne possède depuis longtemps. J'ai joué trop longtemps à la « Padrona », pour pouvoir me résigner ici au rôle de suivante. »

Sa grande distraction, c'est Baden-Baden où elle s'échappe à tout instant. Là commençait déjà à se donner rendez-vous une de ces sociétés cosmopolites, mélange de toutes les nationalités et de toutes les classes sociales, comme elle les aimait tant. Au-dessus de la foule de passage qu'attiraient la vertu des eaux, la beauté du site ou l'attrait passionnant des tables de jeu, et qui s'écoulait en un perpétuel va-et-vient, s'était constituée une sorte d'aristocratie locale qui se retrouvait là à date fixe. Trois maisons servaient particulièrement de lieu de réunion à cette société d'élite. D'abord le château du général de Tettenborn. C'est là qu'on vit certain soir l'ancien gouverneur de Moscou, Rostopchine, celui-là même qui avait donné l'ordre du terrible

incendie, raconter aux invités angoissés et haletants les péripéties de cette tragique page d'histoire. Deux autres salons se faisaient encore une concurrence acharnée. L'un était celui de la maréchale de Marmont, duchesse de Raguse; l'autre, celui d'une grande dame russe, Mme de Demidoff, femme d'un des plus riches propriétaires de mines de Sibérie. Chez cette dernière se portaient en foule les réfugiés français, bonapartistes ou libéraux. On se passait les feuilles de l'opposition, le *Nain Jaune* de Paris, le *Surveillant* de Bruxelles, les caricatures et les pamphlets du jour. Des voix russes et françaises chantaient tour à tour les refrains d'un vaudeville parisien ou les couplets de Béranger.

Enfin l'élégante ville d'eaux recevait parfois la visite de têtes couronnées. Le roi et la reine de Wurtemberg y venaient en voisins. Un beau jour le roi de Bavière, malgré le conflit diplomatique aigu survenu entre son pays et le duché de Bade, poussa l'insolence jusqu'à venir en personne à Baden-Baden sur le territoire de son adversaire, sous prétexte de prendre les eaux. Ce fut une belle panique parmi les fonctionnaires badois! Le jour même, tout le monde décampa. Le malheureux grand-duc quitta en toute hâte son château de Baden, où il était en villégiature, et alla se terrer dans un petit trou perdu de la Forêt Noire. Même le personnel diplomatique rentra précipitamment à Karlsruhe, malgré les grosses chaleurs. Seul Varnhagen resta, — ce qui n'était pas pour rendre sa situation meilleure, au point de vue badois. Une autre fois la reine de Bavière vint aux eaux avec ses six filles — en réalité pour se rencontrer avec le Kronprinz de Prusse qu'on songeait à fiancer à une des princesses bavaroises.

Au milieu de tout ce monde Rahel évolue avec une aisance parfaite. Qu'elle reçoive à Berlin une société de bohêmes, qu'à Prague elle se fasse l'infirmière de ces braves garçons de soldats, qu'elle bivouaque avec ses camarades les officiers, ou qu'elle rende les honneurs à une Altesse dans un salon diplomatique, partout elle est à sa place, elle a le sens inné des situations, des convenances, elle force l'admiration et les égards. Un jour à Baden, sur la promenade, elle se trouve à l'improviste face à face

avec le roi de Bavière, la reine et les princesses. « Je me rangeai sur le bord du chemin » ainsi crayonne-t-elle en passant cette petite scène à Varnhagen. « Il parut très touché et ne voulut pas être en reste de civilités. Alors je fis front, en m'inclinant profondément, *car j'aime de témoigner du respect*, ce qui porta le comble à son amabilité. La reine qui avait paru jusque-là occupée ailleurs, se tourna soudain vers moi. Je recommençai mon manège. Dore (la vieille gouvernante de Rahel) prétendait, car je n'y vois pas bien, que la reine avait fait exprès de paraître distraite, qu'elle voulait me voir recommencer ma révérence. Bien volontiers je lui ai procuré ce plaisir. »

Surtout elle juge et apprécie en connaisseur, en habituée du théâtre, les attitudes de cette société, dont la principale occupation est de se donner en spectacle. Rien ne lui échappe, pas un geste, pas un jeu de physionomie. Avec quelle curiosité pénétrante elle lorgne pendant toute une soirée les six princesses bavaroises, dont l'une — son cœur de Berlinoise en est tout ému — sera peut-être la future reine de Prusse ! Il faudrait détailler chaque trait de l'examen rapide qu'elle communique à son mari. « Ai observé longuement, minutieusement, la reine de Bavière avec ses six filles qui toutes les six ont un visage, un regard, une physionomie à part ; des yeux vivants qui regardent droit devant eux, sans affectation ; des natures intactes et pures, qui spontanément prennent à ce qui se passe autour d'elles l'intérêt qu'il convient. Rien de la petite oie, dressée et maquillée, pas trace du type de famille — ce qui se trouve si fréquemment quand il y a six filles ensemble et qu'elles ont eu de certaines institutrices. » Puis Rahel porte ses regards sur la reine-mère qui est allée de groupe en groupe. « Enfin la mère revint à sa place, à pas lents et comptés, avec un sérieux et une gravité comme je n'en ai vus qu'à la Raucourt, quand elle jouait les reines, et comme on ne se permet de marcher que sur la scène française, et non chez nous. Cela méritait d'être vu ! »

Cependant Varnhagen, outrepassant les instructions de son gouvernement, faisait de plus en plus de la diplomatie pour son propre compte. Le grand-duc Charles, sentant approcher sa

fin, avait promulgué le 4 octobre 1817 des lettres patentes où il proclamait indivisibles et inaliénables les possessions du grand-duché et appelait à la succession éventuelle les jeunes comtes de Hochberg, issus d'un mariage morganatique que son prédécesseur, le vieux margrave Charles Frédéric, avait contracté sur le tard avec une jeune fille de petite noblesse. Dans une lettre confidentielle il priait le roi de Bavière de donner son consentement à cet arrangement familial. Pris au dépourvu, ce dernier fit une réponse évasive, protestant de ses meilleurs sentiments. Ce fut un beau tollé en Allemagne, lorsque ces deux documents ultra-secrets parurent en toutes lettres dans un journal libéral de Hambourg ! L'auteur de l'indiscrétion n'était autre que Varnhagen, qui voulait ameuter la presse libérale en faveur du duché de Bade, dont le souverain avait promis la promulgation prochaine d'une Constitution.

En même temps l'ambitieux diplomate se poussait à la Cour de Wurtemberg. Le roi de ce pays avait conçu le projet de constituer avec le grand-duché de Bade et la Bavière une Confédération des États du Sud, qui ferait échec à la double hégémonie de la Prusse et de l'Autriche. Et Varnhagen, quoiqu'au service de la Prusse, n'hésita pas à entretenir des rapports personnels avec le roi de Wurtemberg, à se laisser initier à toutes les intrigues dirigées contre le gouvernement qu'il avait mission de représenter ; il songea même un instant à entrer définitivement au service du Wurtemberg. Son rêve politique était une Allemagne du Sud, libérale et constitutionnelle, qui s'opposerait à la Prusse de plus en plus absolutiste et réactionnaire. — Et puis, avec son activité de diplomate, il menait de front toute une besogne de journaliste, laquelle se trouvait le plus souvent en opposition flagrante de principes avec la première. Et il est tout surpris, après cela, qu'on lui fasse grise mine à Berlin, lorsqu'il vient solliciter, pour prix de ses loyaux services, une augmentation de traitement et la dignité de chef de légation. Tout ce qu'il finit par obtenir, à force de démarches, c'est le titre de « ministre résident », qui le délivre du contrôle permanent de son collègue wurtembergeois.

Mais voici que bientôt ce diplomate amateur se compromet plus gravement encore. A la mort du grand-duc Charles, le plus proche héritier, le nouveau souverain du duché, le prince Louis, se décida, pour se concilier l'opinion, à mettre à exécution les promesses constitutionnelles faites par son prédécesseur. Il convoqua en avril 1819 les nouvelles Chambres badoises. Ce fut parmi les libéraux une explosion de joie et d'enthousiasme. A mesure que les premiers députés se rendaient à la résidence, on leur faisait sur tout le parcours des ovations frénétiques, on tirait des salves, on jonchait les routes de fleurs, on édifiait des arcs de triomphe. Rahel subit, elle aussi, la contagion de cet enthousiasme populaire. « Ç'a été comme un baume sur mon cœur » écrivait-elle après la séance d'ouverture de la Chambre, à laquelle elle assista. « Depuis si longtemps il étouffait, ce cœur, écrasé, sans même le savoir, sous le poids des ténèbres et de la tyrannie. Pour la première fois il se mettait à battre joyeusement, sainement. Enfin je vivais une grande et commune espérance, comme j'avais vécu naguère la grande et commune détresse, la guerre, l'invasion, l'oppression, la terreur, la misère. Et vraiment ma personnalité ne comptait plus pour rien. Que m'importait d'avoir manqué pour moi-même le bonheur ici-bas, puisque je pouvais enfin fièrement, joyeusement, lever les yeux vers la lumière ! »

Hélas ! L'illusion fut de courte durée et dès le lendemain la petite idylle parlementaire fut suivie d'un cruel désenchantement. A peine les Chambres avaient-elles été convoquées que déjà le nouveau ministre badois, Berstett, promulguait un Édit de noblesse, en contradiction flagrante avec les principes libéraux édictés dans la Constitution, et qui rétablissait une bonne partie des anciennes servitudes et des anciens privilèges. Dès lors la guerre était déclarée entre les Constitutionnels et le Gouvernement. Varnhagen, hanté par les souvenirs des États-Généraux de 1789, et qui dans chaque orateur badois découvrait un Mirabeau ou un Sieyès, prit nettement parti, en dépit de la stricte neutralité que lui imposaient ses fonctions diplomatiques. On le voyait assidu à toutes les séances de la Chambre basse. Il fut

présenté à quelques uns des chefs du parti populaire. Le bruit courut même que les agitateurs badois tenaient dans sa maison des conciliabules secrets. Sa situation devenait de plus en plus impossible dans le grand-duché de Bade. A Berlin son attitude ne provoquait pas un moindre mécontentement. Ses rapports élogieux sur les Chambres badoises paraissaient une critique indirecte du gouvernement prussien, qui se refusait à tenir ses promesses constitutionnelles.

La mesure était comble. Elle déborda lorsque le 23 mai 1819 l'étudiant Karl Sand assassina à Mannheim, sur le territoire même du duché de Bade, le publiciste Kotzebue. Une réaction brutale se produisit, aussitôt la première consternation passée, et Varnhagen fut de la première charrette. Il eut beau fournir les rapports les plus rassurants sur l'affaire Kotzebue et ramener ce prétendu attentat politique à ses justes proportions, en le présentant comme l'acte d'un fanatique et d'un déséquilibré. Il était désormais « brûlé », tenu à l'écart de toutes les communications confidentielles, mis à l'index dans son propre département. Sa mise à pied n'était plus qu'une question de jours. Le 22 juillet de cette même année 1819, de grand matin, il fut réveillé dans son lit par un express qui l'avisait que S. M. le roi de Prusse avait décidé de supprimer le poste de Karlsruhe et enjoignait au titulaire de remettre les archives entre les mains de son collègue de Stuttgart. Les journaux publièrent même qu'une perquisition avait été opérée au domicile de Varnhagen et qu'il avait été conduit sous bonne escorte à Berlin — ce qui était faux. Était-ce une révocation ? Était-ce un simple rappel ? On laissa la question quelques semaines en suspens. Enfin on offrit à Varnhagen le poste de Washington. Ce n'était qu'un rappel, imputable à ses maladresses diplomatiques, semble-t-il, plus encore qu'à ses accointances libérales. Mais c'était aussi l'exil. Il refusa et décida d'aller en personne tâter le terrain à Berlin.

Rahel était à Baden-Baden lorsqu'arriva l'estafette que son mari lui dépêcha aussitôt. Elle poussa presque un soupir de soulagement. Depuis longtemps cette vie d'intrigues lui donnait la nausée. Et puis quelle perspective pour elle, que de

traîner d'ambassade en ambassade, à la remorque d'un jeune diplomate remuant et ambitieux, éternellement nomade ! Mieux valait, après tout, qu'il se cassât le cou dès la première aventure. — Quant à Varnhagen il se consolait, tant bien que mal, à la pensée de sa grande supériorité méconnue. « Je devais déplaire » dit-il dans ses Mémoires « parce qu'à leurs yeux j'étais une exception, que je n'étais pas de la trempe commune des diplomates qui obéissent aveuglément au premier signe venu d'en haut, et qui, pour se faire bien venir, préfèrent présenter le mensonge qui flatte, plutôt que dire la vérité qui déplaît. »

Étrange destinée que la sienne ! Ambitieux, certes, il l'était, et même à l'occasion intrigant et courtisan. Mais il manquait de liant ; il ne savait pas se faire agréer. Et puis, son talent même lui était un obstacle. Doué en littérature d'une médiocre originalité, il voulut faire œuvre de fantaisie personnelle dans une carrière qui précisément comporte, au moins chez les débutants, des qualités de souplesse, de subordination, de neutralité accommodante avant tout. Comme diplomate et comme fonctionnaire il n'était plus de son temps. L'avenir était à une génération pratique, travailleuse, réaliste, et non aux brillantes exceptions. Ce dont la Prusse avait besoin pour accomplir son œuvre de réorganisation nationale et d'unification politique, c'était de spécialistes compétents, de manœuvres tenaces et persévérants, de bûcheurs capables de se donner à une besogne monotone, obscure, ingrate — et non de littérateurs, de psychologues et de dilettanti à la Varnhagen.

Mais il s'en faut que de pareils « outsiders » soient nécessairement des forces perdues. Très souvent ils voient mieux ce que d'autres, trop absorbés par la besogne journalière, n'ont pas aperçu. Surtout ils conservent en dépôt des traditions de culture qui, sans eux, risqueraient de disparaître, et qui tôt ou tard devront de nouveau être retirées de l'oubli. Telle sera l'œuvre fort utile à laquelle le diplomate malchanceux pourra désormais consacrer ses loisirs, et c'est ce qui fera la grande opportunité du salon Varnhagen à Berlin.

CHAPITRE VII

LE SALON VARNHAGEN

Le 8 octobre 1819, M. et Mme Varnhagen rentraient à Berlin et s'installaient provisoirement dans un appartement meublé de la « Französiche Strasse », Varnhagen espérant toujours voir se rouvrir pour lui les portes de la carrière diplomatique. Il conserva son traitement et le titre de Conseiller de légation. « Sans doute pour l'instant ce n'est guère mieux qu'un titre », disait-il, « mais il a son prix pour moi. J'y trouve la constatation officielle que je ne suis pas en disgrâce, une sorte de réhabilitation aux yeux du monde. » Il fut, par la suite, chargé encore de quelques missions temporaires. Mais il restait en marge, mécontent, aigri, dénigrant les hommes et les événements du jour, jouant avec une amère satisfaction au prophète de malheur, travaillant surtout à réunir et à classer pour la postérité les petits dossiers scandaleux de son époque.

Pénible aussi pour Rahel fut la réadaptation à ce milieu qu'elle avait quitté six ans auparavant et où tant de changements s'étaient produits depuis. — Certes Berlin s'est notablement agrandi et embelli. Dans l'ancien fouillis des ruelles étroites, tortueuses, bosselées et malodorantes, avec leurs masures à un étage, on a percé d'immenses chaussées, rectilignes et parallèles. L'architecte Schinkel a fait surgir du sol toute une ville de palais, en haut de l'Avenue des Tilleuls. A l'autre extrémité, la Porte de Brandebourg est surmontée du fameux quadrige de la Victoire, dont les proportions massives symbolisent les victoires de l'énergie prussienne. On sent que se prépare une ère nouvelle de prospérité matérielle et économique.

Pourtant, en dépit de ces transformati
plus, c'est une véritable vie de société. Il
égard il y eût non pas progrès, mais re
comparait le nouvel état de choses à cel
que coin de rue » écrit Rahel, « où habi
des nôtres, je ne rencontre aujourd'hui q
Partout des sépulcres. Plus trace de cett
faite de beauté, d'esprit, d'élégance, qu'a
ment un attrait réciproque, le besoin de
niquer entre soi sans arrière-pensée. Il
gens intelligents par ici, et comme une
esprit de conversation, qui avait été uni
je ne reconnais plus *ma* société. » Varn
dépaysement. « Je ne sais comment ex
reconnais plus la vie berlinoise. Est-c
faute de mon entourage ? Je ne sais.
tous les matériaux d'une vie de sociét
humaine, une ruche d'activité où s'entre
plus variés. Les réunions mondaines so
a un certain éclat, que rehaussent les
incessantes. Il ne se passe pas de jour q
bal ou quelque gala. » — Sans doute, Ber
rieur et comme la matière brute d'une
l'esprit intime qui animerait et rap
chaotiques. Rien ne vibre, ne palpite, n

Les causes de cette stagnation ? Ell
d'abord l'esprit de caste, plus tyranniq
rait que les différentes classes de la
avaient commencé à se rapprocher, à s
salons d'élite, notamment dans les sal
après la grande tourmente, se fussent de
barricadées derrière de séculaires pr
milieu complètement à part et fermé. Q
russes exceptés, les étrangers n'y reçoi
mérite, la gloire littéraire n'y compten
s'étonne de voir que l'arrivée à Berlin

français, Chateaubriand, passe complètement inaperçue. Rien de plus mortellement ennuyeux du reste que les réceptions en haut lieu. Y paraître n'est pas considéré comme un divertissement, mais comme un service commandé, ou encore comme une distinction honorifique. On n'est pas « invité » à la cour, on y est « mandé » — « *auf den Hof befohlen* » —. Le prince de Pückler Muskau a fait un tableau humoristique de l'émoi que jetait, parmi la population féminine d'un quartier, le passage matinal du courrier de la cour portant les invitations aux fameux « déjeuners dansants » qui venaient d'être mis à la mode et où on se rendait par fournées. Était-on mandé à l'improviste à la table d'un personnage princier, on ne pouvait alléguer aucun engagement antérieur, — au grand désespoir des maîtres de maison qui voyaient, au moment de se mettre à table, pleuvoir chez eux les lettres d'excuse de leurs invités. — Quelque haut personnage daignait-il accepter à son tour une invitation en ville, ce sont des semaines de préparatifs ruineux et d'angoisse affolante. Et lorsqu'on a réussi tant bien que mal à styler la domesticité, à transformer la maison, au moyen de plantes, de tapis, de tentures criardes, en un décor de théâtre ridiculement prétentieux, survienne la moindre bévue, le moindre manquement au protocole, et voici les malheureux amphitryons, pour prix de leurs peines et de leurs sacrifices, devenus la risée de la cour et la fable de la ville.

Aucune aisance, cela se conçoit, dans un monde où les distances sont si continuellement marquées. Une sorte de « servilisme administratif » — le mot est de Varnhagen — règne du haut en bas de cette société, bureaucratisée à l'excès et disciplinée à la prussienne. L'art de la politesse se réduit, en somme, à la souplesse des échines. Quant aux délicatesses de cœur et d'esprit, elles n'ont que faire là. L'étiquette a glacé même cette forme rudimentaire du raffinement des mœurs, qui s'appelle la galanterie. Varnhagen rapporte un trait bien significatif. Un jour un général prussien, très entouré des dames, laisse tomber sa canne. Aussitôt toutes les tailles de se pencher et toutes les petites mains de se tendre avec précipitation vers l'auguste



emblème du commandement. Même Mme (le groupe, n'aurait pu résister à ce r incoercible et atavique.

Cette séparation des castes avait un effe des esprits. A quelques exceptions prè: tout au sommet, parmi les princes de la : cratie restait arriérée et inculte. Des ane raient sur l'ignorance stupéfiante de cer taires. Fâcheux aussi pour les homme: était un pareil état de choses. Ils se sen spécialité, sans rayonnement, sans action et sur leur époque. « Même les grand: Varnhagen, « les Humboldt, les Wolff, Arnim et autres, sont pour Berlin comm(

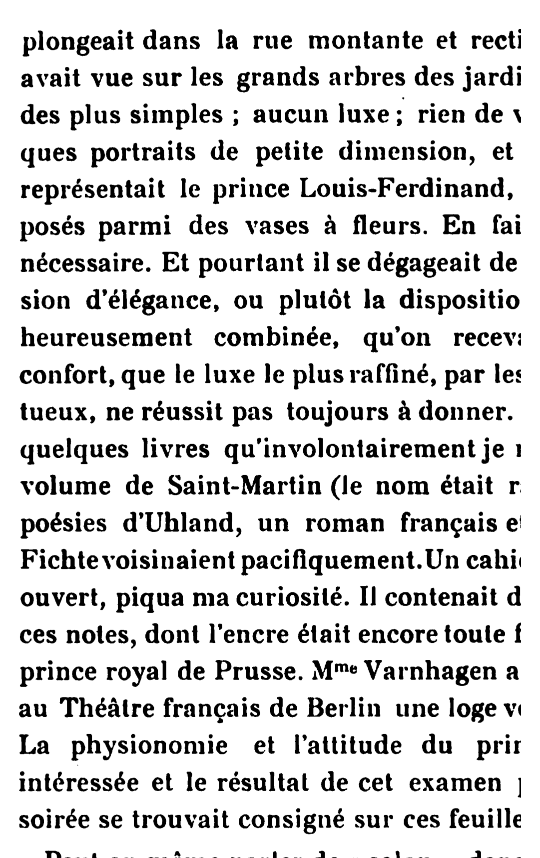
De quoi aurait-on d'ailleurs parlé? L nales avaient tué l'ancienne culture hun qu'un intérêt nouveau eût réussi à s'impo tion triomphait sur toute la ligne. Il n'ét: quisitions, de délations, d'enquêtes, de Une nouvelle édition des « Discours à la Fichte fut frappée d'interdit. On allait ju: sentations d'*Egmont* et de *Guillaume T* arrière-pensées démagogiques. Les déb d'une cantatrice, c'étaient les seules qu s'enthousiasmait le public berlinois, et l: tualité, qui divisait Berlin en deux camps relle qui mettait aux prises les partisans d et les admirateurs de Spontini. La presse sure, n'apportait que des nouvelles offic du personnel, l'annonce d'une revue de cour, la description des solennités donné çailles d'une princesse. Les nouvelles tan ne s'apprenaient que par des indiscrétio bureau. Le « potin » berlinois — *der b* le genre que l'on cultivait à présent a rives de la Sprée bourbeuse.

Et puis l'élément piétiste et dévot donnait de plus en plus le ton. A cet égard encore un profond changement s'était accompli dans les mœurs depuis vingt ans. Une large tolérance avait régné naguère dans les cercles romantiques de la fin du XVIII[e] siècle : qu'on se rappelle le faux-ménage Frédéric Schlegel et Dorothée Veit et, à ce propos, l'union libre prônée par le prédicateur Schleiermacher — les relations ouvertement affichées et tolérées du prince Louis Ferdinand et de la fameuse Pauline Wiesel. Des salons comme ceux d'Henriette Herz ou de Rahel Levin avaient été comme un champ d'expérience pour les plus hardies innovations de la morale et de la critique. Tandis qu'à présent s'affichait en pareille matière un rigorisme intransigeant. Quel scandale, le jour où on apprit qu'un lieutenant de la garde, Blücher, avait été surpris par l'acteur Stich, en conversation nocturne avec la femme de ce dernier, et qu'au cours d'une dispute il avait frappé le mari d'un coup de poignard! Au reste les relations de M[me] Stich étaient depuis longtemps de notoriété publique et tolérées par le mari lui-même, et le coup de poignard se réduisit à une légère éraflure. N'empêche que tout le monde rivalisa de vertueuse indignation. Lorsque pour la première fois la diva se présenta de nouveau devant le public, elle fut accueillie par les plus grossières invectives. Encore avait-on pris la précaution de refuser l'entrée du théâtre aux étudiants, les plus vertueusement indignés de tous. « Il nous faudrait de nouveau aujourd'hui une paire de critiques alarmistes à la manière de Frédéric Schlegel et de Tieck », concluait Varnhagen, « qui viendraient avec de nouvelles Lucinde, de nouveaux Athenäums, de nouveaux Zerbinos, avec quelques bons gros scandales, remuer et ranimer le bourbier croupissant de notre morale. »

Voilà le milieu où Rahel allait ouvrir son second salon.

Quittant leur appartement trop étroit de la « Französiche Strasse » les Varnhagen s'étaient installés au n° 36 de la Mauerstrasse.

« Les chambres tendues de bleu clair étaient spacieuses et remarquablement hautes », nous raconte un visiteur français, auteur de la seconde relation anonyme. « Sur le devant, le regard



plongeait dans la rue montante et recti
avait vue sur les grands arbres des jardi
des plus simples ; aucun luxe ; rien de v
ques portraits de petite dimension, et
représentait le prince Louis-Ferdinand,
posés parmi des vases à fleurs. En fai
nécessaire. Et pourtant il se dégageait de
sion d'élégance, ou plutôt la dispositio
heureusement combinée, qu'on recev
confort, que le luxe le plus raffiné, par les
tueux, ne réussit pas toujours à donner.
quelques livres qu'involontairement je
volume de Saint-Martin (le nom était r
poésies d'Uhland, un roman français e
Fichte voisinaient pacifiquement. Un cahi
ouvert, piqua ma curiosité. Il contenait d
ces notes, dont l'encre était encore toute f
prince royal de Prusse. Mme Varnhagen a
au Théâtre français de Berlin une loge v
La physionomie et l'attitude du prir
intéressée et le résultat de cet examen
soirée se trouvait consigné sur ces feuille

Peut-on même parler de « salon », dans
à-dire d'une réunion de personnes qui,
costume plus ou moins cérémonieux,
d'esprit ou remplir un devoir de court
elle même a défini l'esprit de ces rendez-
disait-elle, la « Mansarde », reprise et
grand pied » ou encore : « ma maison
douane ; on entre et on sort du matin a
arrive de recevoir quelques amies dès la
sortie du théâtre ou du concert, quelq
encore se faire offrir des rafraîchisseme
« Ils sont traités on ne peut mieux chez
une pointe de vanité. « D'abord, ils se tro
je suis pour eux aux petit soins ; flatterie

sements, rien ne leur manque. S'ils sont contredits, ce n'est jamais dans leurs susceptibilités personnelles, mais avec les plus grands ménagements. Ils peuvent venir après le théâtre; toujours ils sont sûrs de trouver ici de la conversation, même quand nous sommes seuls à la maison, et les derniers livres parus, et une hospitalité cordiale. »

Mme Varnhagen met une sorte de coquetterie, elle, la femme cultivée, l'intellectuelle supérieure, à avoir la meilleure cuisine de Berlin. Ses lettres à Varnhagen, lorsqu'il est en voyage, apportent régulièrement le menu du dîner dont elle a régalé ses hôtes. Apprend-elle qu'une vieille connaissance se trouve de passage à Berlin, ou qu'un ami est malade, elle demande la permission de faire porter quelque petit plat de sa cuisine, une douceur, une primeur, une spécialité, dont elle seule a la recette. Elle apporte une ingéniosité infinie à ces menus détails. Car elle sait que c'est l'accumulation de ces mille riens qui fait l'atmosphère ou tiède, douce, égayante, ou au contraire maussade et déprimante, que nous respirons, et que c'est au souci de perfection porté jusque dans les plus petites choses qu'on reconnaît, aussi dans l'art de la vie, le vernis des grands maîtres.

Et elle a un réel mérite à agir de la sorte. Son hospitalité lui coûte parfois des efforts surhumains, car elle est le plus souvent souffrante, torturée par ses névralgies que le climat de Berlin exaspère, ou angoissée par des crises d'asthme qui la tiennent éveillée des nuits entières. « Ce que je souffre » dit-elle, « personne ne le sait, sauf Dieu et Dore (sa vieille gouvernante). » Mais c'est une malade héroïque qui ne permet pas à ces misères corporelles de troubler les activités plus nobles de la vie de relation. « Je force le malheur à me servir en esclave » aimait-elle à répéter. « Même des êtres comme nous, peuvent devenir bien portants, pourvu qu'ils prennent en horreur leur maladie, qu'ils se pénètrent de cette idée que la santé est infiniment aimable... Mon corps se comporte en héros dans sa lutte contre la vieillesse. A quelques cheveux blancs près, je parais beaucoup plus jeune que je ne suis réellement. A vrai dire je ne demande qu'à paraître mon âge, mais j'ai beau faire, on me prend toujours pour plus

jeune, et il me faudrait donner des explications à n'en plus finir. »

Faire le dénombrement de la société qui se retrouvait dans le salon Varnhagen ce serait, à peu de choses près, passer en revue l'élite de la société d'alors. C'est de nouveau un salon cosmopolite, dans l'acception la plus large du mot. Toutes les classes sociales, aussi bien que toutes les nationalités, s'y donnent rendez-vous : diplomates, officiers, artistes, littérateurs, étrangers de passage à Berlin. Dans la description qu'il nous a laissée d'une soirée chez Mme Varnhagen aux environs de 1830, le visiteur français cite, parmi les personnalités qu'il y a rencontrées, l'ambassadeur hanovrien, von Reden, avec ses deux filles, l'ambassadeur espagnol, le général Cordova, le grand savant et explorateur Alexandre de Humboldt et Gans, le célèbre juriste, professeur à l'Université de Berlin. Le général von Pfuel, une des notabilités de l'état-major prussien, fait son entrée en même temps qu'un jeune Américain en train d'accomplir son tour d'Europe. La comtesse d'York voisine avec la célèbre cantatrice, Mme Milder. Nombreuses sont surtout les relations de la maîtresse de maison dans l'aristocratie : le prince de Pückler-Muskau, le prince Radziwill, la princesse de Carolath, le comte Raczynski, Mme d'Arnim, figurent parmi les familiers tout à fait intimes de la maison. Dans ce flot ininterrompu de visiteurs nous voudrions de nouveau retenir au passage quelques figures particulièrement caractéristiques, dont chacune marquera un des aspects essentiels de cette nouvelle société.

ÉDOUARD GANS.

Si par sa physionomie générale le salon de la Mauerstrasse rappelle encore celui d'avant Iéna, on sent tout de même que les temps sont changés et que des préoccupations différentes s'imposent aux esprits. La critique géniale de Frédéric Schlegel, formulée dans les paradoxes brillants de « l'Athenäum », avait donné le ton dans le premier salon romantique, qui nous apparaissait

surtout comme une collection d'originaux, d'égotistes raffinés, d'indépendants un peu bohêmes. Une discipline plus sévère va contribuer à façonner désormais la vie intellectuelle de la capitale prussienne : la discipline universitaire et scientifique.

Inaugurée à la veille des grandes guerres d'indépendance, l'Université de Berlin non seulement était devenue un rouage administratif essentiel et la pépinière de la jeunesse nouvelle, mais elle devait exercer aussi à l'avenir une influence décisive sur la culture du peuple allemand. Au moment où Henri Heine débarquait à Berlin, en 1821, un des maîtres les plus éminents de la nouvelle Université, le philosophe Hegel, attirait déjà à lui toute l'élite intellectuelle. Il y a peu d'exemples d'une pensée philosophique qui ait si complètement façonné les cerveaux d'une génération entière. En Hegel semblait se concentrer la pensée du siècle nouveau ; il portait en lui, résolues, toutes les énigmes de la Nature et de l'Histoire ; il promulguait à nouveau les décrets éternels de l'Esprit.

Rahel a connu personnellement l'illustre philosophe : plus d'une fois il apparut dans son salon. Elle a lu quelques uns de ses ouvrages les plus ardus, son « Encyclopédie en abrégé des sciences philosophiques » par exemple. Elle était presque honteuse, n'étant qu'une ignorante, sans préparation scientifique, d'avouer des lectures si abstruses, si austères. « Je n'ai pas eu le courage l'autre jour » dit-elle, « quand Hegel était en visite chez nous, de lui avouer que je lis son livre. Et pourtant j'ai l'intime conviction que je suis un de ses étudiants qui l'aiment et le comprennent, ou plutôt qui le comprennent et qui l'aiment le mieux. »

Elle le comprenait surtout à travers un de ses interprètes les plus pénétrants et les plus éloquents, que nous allons voir tenir dans le salon de la « Mauerstrasse » une des premières places : Edouard Gans.

Israélite de naissance, il représentait bien ce type nouveau, qui bientôt jouera un rôle prépondérant dans l'histoire de la pensée europénne : l'apôtre social, le juriste révolutionnaire. Toute une génération va se lever, recrutée surtout parmi la jeu-

nesse intellectuelle israélite, qui entreprendra au nom des disciplines rationnelles une critique révolutionnaire du passé, non plus dans le domaine des abstractions théologiques ou métaphysiques, mais sur le terrain des activités pratiques et positives de la morale, du droit, de l'économie politique — génération ardente, combative, d'une logique passionnée, d'autant plus audacieuse qu'elle ne porte pas le poids des traditions séculaires, qu'elle ne se sent rattachée par aucun lien vivant au passé qu'elle combat — la génération des Gans, des Börne, des Heine, plus tard des Lassalle et des Karl Marx.

Déjà, à l'Université de Berlin, le conflit avait éclaté. Bien mieux : la philosophie de Hegel portait ce conflit dans ses flancs, puisqu'aussi bien la fameuse proposition, où elle ramassait son contenu essentiel et sa méthode — « tout le réel est rationnel, tout le rationnel est réel » — était susceptible d'une double interprétation, conservatrice ou révolutionnaire, que c'était une arme à double tranchant ou, comme on a dit, un Janus à deux têtes, dont l'une restait tournée vers la tradition et le passé, tandis que l'autre regardait vers la révolution et l'avenir. Le chef du parti conservateur était le professeur Savigny ; la gauche néo-hegelienne était représentée par Gans. A l'Université, ce dernier avait eu un succès sans précédent. Plus de quinze cents auditeurs se pressaient à son cours public et gratuit, qui fut interdit par le gouvernement. Gans dut se borner à un cours fermé et payé. L'action du professeur perdit en étendue et gagna en efficacité. Ainsi que l'observe Saint-Marc Girardin dans son introduction à la traduction française de l'« Histoire du Droit de succession » : « Quinze cents auditeurs sont un public ; cent font une école ou une secte. » A Berlin, Gans était devenu une sorte de personnage politique. La foule qui, plus tard, s'est empressée à ses funérailles, peuple, bourgeois, militaires, étudiants, a bien prouvé que ce n'était pas seulement un professeur qu'on accompagnait au cimetière, mais un homme qui agissait sur la société de son temps.

Dans le monde c'était un brillant causeur, un « discuteur » surtout, dialecticien incomparable, d'une sûreté d'information,

d'une souplesse intellectuelle, d'une netteté et d'une élégance d'élocution qui faisaient de lui le plus redoutable des adversaires. Il avait ses bons et ses mauvais jours, et lorsqu'il était en dessous de ce qu'on attendait de lui, de ce qu'on était en droit d'attendre de lui, Rahel le jugeait avec une de ces sévérités dont elle n'honorait que ses meilleurs amis. « Il faut que je le crie maintenant sur les toits » écrit-elle un jour, dépitée : « le Dr Gans a prouvé irréfutablement qu'on ne peut rien tirer de lui dans la meilleure société. Il avait toute liberté de causer, voire même de professer. Aucun sujet n'était exclu. Pour les plus savantes discussions linguistiques il avait, pour lui donner la réplique, le Dr Heyse ; et nous étions là, tout disposés à recueillir les miettes tombées du festin, à prêter l'attention la plus intelligente — une occasion comme il en retrouvera rarement ! Il ne tenait qu'à lui de briller, de faire valoir ses beaux petits talents, il était sûr de recueillir les applaudissements les plus spontanés, un succès du meilleur aloi. La société, à souhait : ni d'un rang trop élevé et trop prétentieux, ni d'une espèce trop inférieure ou encombrante par sa médiocrité, bref, un vrai cercle d'amis. Une conversation nourrie de pensées, toutes de première source. Il pouvait parler de tout, assuré d'être entièrement compris ; il se trouvait à son aise, dans son élément. Et voici je ne sais quelle mouche qui le pique, le croiriez-vous ? Simplement parce qu'on lui demandait de ne pas faire le petit esprit, de ne pas se rendre fatalement ridicule en colportant des anecdotes stupides, des potins de couloir de l'Université, — peut-être aussi parce qu'il ne pouvait pas ce soir-là faire sa partie de boston. Malgré lui, je peux le dire, il a eu quelques bons moments, où il n'a pas pu s'empêcher de se montrer tel qu'il aurait dû être, où perçait tout-à-coup la loyale et probe discipline de son esprit, la solidité de ses talents, la sûreté de son information, la lumineuse netteté de son intelligence. — Décidément on n'en tirera rien en société ; il n'y a plus qu'à lui tourner le dos et à chercher ailleurs un régal plus distingué. Il courait de chaise en chaise, s'agitait dans le vide, n'écoutait plus, interrompait tout le monde. Il se mit à me raconter par deux fois un trait qu'il avait décoché à Heine et

qu'il trouvait énormément spirituel — il
sieurs fois à mon frère Maurice et s'était
« Vous êtes apparemment venu ici pou
il faudrait vous tenir un caissier. » Qu
il me raconta le propos, je lui répondis
donc Heine en paix. » — Et Varnh
scriptum : « Voilà Gans tout craché,
travers. Il n'y a rien à ajouter. Il suffit c
Rahel, page tant et tant, du 1er mars 182

Au reste ce n'étaient là que boude
reprend bien vite d'admiration pour
double d'un courageux apôtre. « Que pre
entre les pauvres peuples! Que des prof
queurs! » lui crie-t-elle dans ses lett
applaudit à son projet de fonder un n
scientifique d'où sera banni « le band
et où toutes les œuvres marquantes c
tribunal responsable des compétences c
cité la collaboration de Varnhagen pou
prise qui, pendant de longues soirées, f
trasse. « Mme de Varnhagen », raconte-
« encourageait nos espérances et, con
spartiate ou romaine, nous envoyait
et des orages qu'allait déchaîner notre

D'autres fois, tout en le taquinant, elle
originaux. Un soir la discussion s'e
l'étoile du jour, qui venait de faire u
Berlin. L'illustre cantatrice eut ce soir
plutôt une mauvaise presse. On lui rec
incomparable, de la grâce surtout, une m
pas l'ombre de génie. Parmi les plus dén
qui du reste n'aimait pas de voir la disc
des objets de sa compétence. « Venez de
cher Gans », lui cria Rahel, sur un ton
menaçant, « il faut que je vous expliq
évènement politique. » Et la voici qui

éblouissante de verve, lui montre l'art se démocratisant peu à peu. La culture devient de plus en plus superficielle, à la portée de tous. On fuit ce qui est grand, exceptionnel, les fortes originalités qui heurtent les sentiments égalitaires; on prise les qualités tempérées, les héros moyens, modestes et sociables. Et ne sont-ce pas les qualités que représente précisément Mlle Sontag? — Gans avoua qu'il n'avait pas songé au rapprochement et il pria son amie de lui céder cette idée. A quelque temps de là, il faisait paraître un article où il s'attachait à prouver que la célèbre diva berlinoise n'était pas « une étoile », mais un « évènement ».

Peut-être Gans représentait-il le mieux dans le salon de la Mauerstrasse cet idéal de culture humaniste et libérale, enrichi d'abord des intuitions psychologiques et historiques du premier romantisme, approfondi ensuite par les nouvelles disciplines philosophiques et scientifiques, qui était au fond celui de Rahel. Car n'avait-elle pas été de tout temps, elle aussi, une « hegelienne » sans le savoir? Ce que Gans admirait surtout chez son maître, c'était cette philosophie comparée des sciences positives qui obligeait les disciplines spécialisées à se replonger sans cesse dans l'intuition totale de l'Histoire et de la Nature. Or, ce besoin d'universalité était aussi un des besoins essentiels de Rahel, qui inspirait et guidait jusqu'à son activité de maîtresse de salon. « La société » disait-elle, « a été de tout temps la moitié de ma vie. Parce que je sentais nettement ce qu'elle *devrait* être : la mise en commun et la jouissance commune de tout ce que l'humanité a produit d'excellent, afin de le faire fructifier et progresser sans cesse. » Créer un milieu où tous les éléments de culture, toutes les activités de progrès, toutes les compétences spéciales viendraient communiquer et échanger leurs résultats, s'entre-pénétrer dans une atmosphère d'intellectualité supérieure, légiférer et décréter pour ainsi dire la vérité humaine, telle est l'œuvre à laquelle elle aurait voulu dévouer le meilleur de ses forces et de sa vie. Le salon deviendrait ainsi une sorte d'Académie mondaine, une Université dépouillée de tout l'appareil scolaire, de toute la poussière livresque, de tout le pédan-



tisme professionnel, une véritable mutua
Et ce qui les attirait tous auprès de cett
les savants tels que l'helléniste Wolff, le
homérique, ou le naturaliste Alexandr
encyclopédique des cerveaux humains
juristes comme Hegel ou Gans, les his
c'était cette découverte, si imprévue, qu
à la solitude du cabinet de travail ou à l
auditoire d'initiés, qu'ils pouvaient être é
par toute une élite humaine, et que les
labeur pouvaient se changer immédiat
D'autres femmes ont rêvé d'embellir la
fallait être Rahel pour comprendre et
savait le faire, la solitude du savant.

Ce que Rahel a appris aussi à cette dis
nécessité d'une conscience historique
bien distincte de l'arbitraire capricieu
encore les premiers romantiques. On le
un Droit nouveau que tendra de plus en
sa sagesse de vie. Avec Gans elle partag
à un progrès continu, non apparent peu
individuelles, mais qui certainement se
prise dans son ensemble, et dans les vale
créées par l'effort collectif. En face de
asservissait le présent à la tradition, ell
passionnément le droit des vivants contr
avait horreur de certains néologismes
« génie d'un peuple » ou l' « esprit d'un
saient les théoriciens de la réaction ro
de les remplacer par le terme plus exa
rale » (*Allgemeine Ueberzeugung*), pou
s'agissait là de convictions vivantes, qui
se discuter, et se transformer, et que c
peuvent et doivent aussi créer un droi

Elle-même appliquant parfois à
sociale ses facultés de divination, aima

Dans la religion saint-simonienne, dont elle se fit en Allemagne une des plus ardentes propagandistes, elle saluait l'Évangile social de l'avenir. Elle fut une des premières en 1823, à la lecture d'un livre de M. Thiers sur les Pyrénées et le Midi de la France, à pressentir la carrière du futur homme d'État. L'auteur du second salon de Rahel a rapporté une de ces prophéties politiques, où se laissait volontiers entraîner l' « oracle » de la Mauerstrasse et qui semblent avoir été une des nouveautés de son salon. On était en mars 1830. Les plus clairvoyants pressentaient la Révolution imminente en France. « Les Français » dit Gans, « feront comme jadis les Anglais ; ils se débarrasseront du rameau mort des Bourbons et garderont la branche saine des d'Orléans. » — Mme Varnhagen secoua la tête en disant : « Cela ne servira pas à grand'chose. Ce rameau, que vous appelez sain, est lui aussi déjà pourri. Les d'Orléans ne resteront pas non plus. Tous les Français -- je les connais mieux que vous — ont la République dans le sang et ils se mettront en République. Que ce soit un bien ou un mal, ce n'est pas la question. Je n'estime pas non plus que les Constitutions, que tout le monde appelle à cor et à cris, aient nécessairement des effets heureux. Cela n'empêche qu'il faudra en passer par là, c'est la seule issue sur l'avenir. Ce qu'est pour nous la Constitution, la République l'est pour les Français, que j'appellerais volontiers mon peuple d'avant-garde. Le premier essai qu'ils ont tenté en ce sens a été de trop courte durée pour être décisif; ils recommenceront, jusqu'á ce qu'ils réussissent. Et ils réussiront. Plus je les considère, plus je trouve qu'ils sont faits mieux qu'aucune autre nation pour vivre en République. Chez eux, chacun veut un peu jouer au maître ; ils ne veulent se soumettre qu'à des abstractions, et là où le prestige de la personnalité ne compte plus, on est bien près de la forme républicaine. » — « Vous ne croyez donc pas que les d'Orléans règneront ? » hasarda Gans. — « S'ils règneront ? » — répondit Rahel – « Pourquoi pas ? Qui peut prévoir tous les épisodes de l'avenir ? Mais les grands évènements et les forces durables de l'histoire leur passent par dessus la tête et ils en font la poussière dont ils jonchent leur passage. »

Ainsi se précise la physionomie du salon Varnhagen. L'esprit libéral et humaniste, tel que l'ont formulé les grands esprits du XVIIIme siècle, les Lessing, les Herder, les Gœthe et les romantiques de l'Athenäum, voilà la tradition, ou plus exactement la formule de culture qu'en pleine Allemagne nationaliste et réactionnaire, il s'efforcera de perpétuer. Se trouvent exclus de cet idéal de culture tous ceux qui en repoussent l'esprit même, qui ne veulent pas de cette universelle discussion, de cet élargissement progressif de l'esprit humain, qui au nom d'une autorité ou d'une tradition, religieuse, ethnique ou nationale, prétendent mettre à l'humanité des œillères ou l'emprisonner dans des frontières étroites. Le salon Varnhagen sera le salon libéral et anti-obscurantiste, où se formera une génération nouvelle, une avant-garde intellectuelle, passionnée d'idéologie, à la fois romantique et révolutionnaire, rêveuse et combative, la génération de 1830 — la « jeune Allemagne », comme elle s'appellera bientôt. C'est là que devait faire ses premières armes et prendre quelques-unes de ses plus fortes inspirations celui qui allait être le porte-parole le plus éloquent de cette génération nouvelle: Henri Heine.

HEINE

« Me voici sur mon départ et, je vous en supplie, ne jetez pas mon image une fois pour toutes dans les oubliettes du passé. Vraiment je ne saurais vous rendre la pareille et j'aurais beau me répéter cent fois par jour : « Tu oublieras Mme de Varnhagen », que je n'y réussirais pas... Vous m'avez traité, poète malade, aigri, grognon, insupportable, avec une grâce et une bonté que je n'avais assurément pas méritées dans *cette* vie, et dont je ne puis être redevable qu'au souvenir bienfaisant de quelque rencontre dans une existence antérieure. »

Ces lignes et quelques autres, un peu précieuses et alambiquées, — (Heine s'occupait alors de philosophie hindoue et de métempsycose) — avaient été écrites le 12 avril 1824. Elles accompa-

gnaient l'envoi d'un exemplaire des « Tragédies » de jeunesse, qu'avant son départ de Berlin, et en souvenir du séjour de deux ans qu'il venait de faire dans la capitale, le jeune poète adressai à son amie et protectrice berlinoise, « cette chère, bonne petite personne et qui a un si grand cœur. » — « J'ai rencontré si peu de vraie bonté », écrivait-il un peu plus tard à Varnhagen, « et j'ai été si souvent mystifié : ce n'est que de vous et du noble cœur de votre femme que j'ai reçu des traitements vraiment humains. »

Lorsque quelques années plus tard, en 1827, il publiait son « Buch der Lieder », il dédiait à son amie tout le cycle de poésies intitulé « le Retour », le plus parfait, semble-t-il, du recueil, qui nous fait assister à la convalescence poétique du poète, à son retour à la santé. « Il m'a semblé », explique-t-il à Varnhagen, « que je voulais exprimer par là que j'appartenais à quelqu'un. Je cours à travers le monde comme un chien errant, et parfois viennent des gens qui volontiers me mettraient à la chaîne. Mais il arrive généralement que ces maîtres ne me conviennent pas du tout et, tant qu'il en sera ainsi, mon collier portera ces mots : « J'appartiens à Mme de Varnhagen ! »

Quel dommage que nous ne possédions pas les lettres de Rahel à Henri Heine ! Nous y aurions vu à l'œuvre l'incomparable éducatrice ; nous y aurions aussi trouvé un portrait sévère, mais combien véridique et vivant, de l'auteur du « Buch der Lieder ». « Quand je lisais ces lettres », avoue-t-il lui-même, « j'avais l'impression de me lever comme en rêve, d'aller devant la glace et de m'entretenir avec moi-même. Je n'ai même pas besoin d'écrire à Mme de Varnhagen : elle sait tout ce que pourrais lui dire, elle sait ce que je sens, ce que je pense et ce que je ne pense pas ».

Personne mieux que Rahel n'a discerné dès la première heure les faiblesses, les incurables vanités et même les tares secrètes de ce caractère si complexe, si ondoyant, si mal affermi encore. Elle l'avait vu d'abord pendant les années 1822 et 1823. Introduit aux thés du salon Varnhagen par le poète Louis Robert, avec qui il se rencontrait quelquefois à la Weinstube de Lutter et de Wegener, l'étudiant Henri Heine y lut ses poésies de jeunesse.

Grâce aux relations de Varnhagen, il fut présenté au professeur Gubitz, l'éditeur d'une des Revues les plus répandues de la capitale, « der Gesellschafter », où parurent ses premiers vers. Il fournit aussi une petite guirlande de sonnets comme contribution à l'Almanach poétique des « Rheinblüten », dirigé par la belle-sœur de Rahel, la belle Mme Robert. Il ne semble pas que ni de ces essais de jeunesse, ni du livre des « Tragédies » qu'elle reçut bientôt après, Rahel ait tiré un horoscope bien encourageant du futur poète. La dédicace qu'il lui fit d'une partie de son « Buch der Lieder » la surprit, l'irrita presque et la blessa. Il faut dire qu'il avait négligé de lui demander l'autorisation préalable, — liberté qu'il ne se serait peut-être pas permise à l'égard d'un protecteur plus titré. Or Rahel était terriblement chatouilleuse sur ces questions de tact et de bienséance. « Le tour était joué » écrit-elle plus tard à Gentz « et ce qui me fit prendre le mal en patience, c'est que je savais combien sont éphémères ces produits de l'esprit, combien leur vogue est vite épuisée et balayée par quelque engouement nouveau, et combien en somme ces météores passent vite. »

Comment expliquer ce jugement sévère, presque dédaigneux ?

Sans aucun doute, aux yeux de Rahel, l'homme, chez Heine, faisait tort au poète. Elle avait connu le jeune débutant au moment de son plus profond désarroi. Lui-même ne s'appelait-il pas un « poète malade, aigri, grognon, insupportable », — « un houx épineux ou quelque chose de plus désagréable encore » ? Il n'avait encore aucun but précis dans la vie, aucune direction à son activité. Il jouait avec les blessures de son cœur, se drapait dans un désespoir d'amour plus imaginaire que réel, faisait parade d'un pessimisme byronien, très littéraire, très factice et au fond très frivole. C'était un dévoyé plein de prétentions. Et elle aurait voulu l'arracher à cette vie sans but, sans sérieux, sans vérité, où il risquait de gaspiller sa jeunesse. « Il lui faut du sérieux » ne cessait-elle de répéter, « il faut que Heine devienne « quelqu'un », dût-il recevoir des coups de bâton. Homme, sois *quelqu'un* ! » Après son départ de Berlin le poète s'était rendu à Hambourg où Varnhagen le rencontra chez son beau-frère le

docteur Assing. « J'ai trouvé là notre petit Heine » écrit-il à Rahel. « J'ai eu du plaisir à le revoir, encore qu'il m'ait fallu à diverses reprises lui faire la leçon pour l'empêcher de se monter le coup et de s'égarer à des hauteurs vertigineuses, d'où il a coutume de retomber piteusement. Je te raconterai cela. Avant de partir je lui ai laissé comme souvenir tes paroles : « Je ne veux pas que vous deveniez un Brentano, je ne le tolérerai pas ! »

Si Mme Varnhagen avait le rare talent de faire accepter les plus dures leçons, il n'en allait pas de même de son mari, chez qui la critique tournait facilement à l'aigre.

Le « petit » Heine cette fois-ci prit la mouche. Une indiscrétion commise par ce potinier de Varnhagen, et qui faillit mettre Heine en fâcheuse posture vis-à-vis du poète Fouqué, aggrava encore le malentendu. Cependant grâce à Rahel le nuage passa. Comme gage de réconciliation, le jeune poète promettait de fournir une contribution au livre que Varnhagen préparait sur Gœthe, et où l'infatigable collectionneur se proposait de présenter une revue des jugements portés par les contemporains les plus notoires sur le grand maître de Weimar. « Vous ne sauriez croire » lisons-nous dans une lettre de Heine au poète Louis Robert, « à quel point je cherche maintenant à plaire à Mme de Varnhagen; c'est vous dire que j'ai lu Gœthe presque en entier. Je ne suis plus un mécréant aveugle, mais un païen dont les yeux se sont dessillés. »

Les relations devinrent même tellement cordiales, que Heine demanda à Varnhagen de lui servir de caissier, se trouvant par extraordinaire en fonds, après un envoi d'Angleterre. En retour il offrait de pourfendre, dans son nouveau volume de « Reisebilder », tous les ennemis personnels de son protecteur berlinois. Varnhagen se faisant le banquier de l'éternel panné qu'était Heine, et l'auteur des « Reisebilder » s'improvisant le spadassin du diplomate aigri qu'était Varnhagen, voilà un exemple assez original de confraternité littéraire !

Cependant Rahel ne cessait de prêcher, même de loin, le travail et l'énergique concentration à son ami le poète. Elle a deviné qu'un des grands dangers pour cette nature impressionnable

seraient d'abord ses succès mondains, ses succès d'homme d'esprit. « Comment remercier Mme de Varnhagen de sa bonne et charmante lettre ? » écrit-il de Munich, après avoir reçu une de ces exquises mercuriales. « Elle m'a pénétré jusqu'au fond de l'âme. Ce qu'elle dit de Napoléon est tout à fait juste. Il n'aurait jamais dû s'abandonner aux séductions de la société, car, avec son sourire enjôleur, celle-ci aspire toute l'énergie virile du cœur de l'homme, comme une montagne d'aimant attire tout le fer du navire qui s'approche d'elle. Mais qu'attend de moi Mme de Varnhagen? Assurément je ne suis pas un Napoléon. Toutes mes ambitions se bornent à la conquête de dix ou onze cœurs. »

Ce fut en mars 1829 que Heine, brusquement rappelé d'Italie dans l'Allemagne du Nord par la mort de son père, fit de nouveau un séjour de quelques mois à Berlin. Ce n'était plus, cette fois-ci, l'obscur débutant qui huit ans auparavant s'émerveillait naïvement devant les belles promeneuses de l'avenue des Tilleuls, se découvrait avec respect sur le passage du roi, recevait docilement les conseils et les critiques de sa sévère amie. Le succès de son « Buch der Lieder » et surtout la vogue incroyable de ses premiers « Reisebilder » ont fait de lui l'auteur à la mode. Il disait volontiers : « Gœthe et moi », ou encore : « Gentz et moi. » Selon le mot de Gans, il était venu à Berlin « pour encaisser sa gloire ».

Rahel le trouva fort changé, pas à son avantage. « Je ne vois guère Heine ; il vit très retiré, en tête-à-tête avec lui-même, prétend qu'il a énormément à faire; il est tout étonné qu'un malheur aussi *réel* que la mort de son père et la douleur qu'en a éprouvée sa mère, ait pu le frapper... Il a pris des couleurs, ne se plaint plus de sa santé. Mais certains jeux de physionomie se sont fixés sur ses traits et n'en rendent pas l'expression plus sympathique. Par exemple, certain tic nerveux de la bouche, quand il parle, où j'avais cru remarquer d'abord une petite coquetterie, et qui n'annonce rien de bon... Une heure et quart : Heine vient de partir. Il est tout bouleversé de la mort de son père. Il prétend que les autres ne sentent pas comme lui, dans sa famille. Il s'est mis à dénigrer Gœthe. J'ai souri. Cela ne

prenait pas. Il s'est attaqué à Gans : cela n'a pas pris davantage. Il s'est mis à prôner Wit von Döring : pour le coup j'ai couvert de honte son personnage, et lui-même par dessus le marché. Il a voulu dauber Lindner : je lui ai retorqué ses arguments... Avec cela ses bottes sentaient le cuir et ses habits répandaient une odeur de moisi. Dès qu'il a été parti, j'ai ouvert les fenêtres toutes grandes. »

Un autre aspect, plus pénible à constater, du caractère de Heine, venait de se révéler à la clairvoyante déchiffreuse : un manque de netteté et de sûreté dans ses relations, qui le faisait se plaire parfois dans des compagnies équivoques ; un esprit de dénigrement qui le poussait à s'attaquer à des questions de personnalité mesquines, à user souvent dans ses polémiques de procédés avilissants. Il venait de se lier à Munich avec un certain Wit von Döring, un de ces faux révolutionnaires qui jouent le rôle d'espion au service des gouvernements. Lui-même, ses lettres en font foi, savait fort bien à quoi s'en tenir sur le compte de ce louche individu, — ce qui ne l'empêchait pas d'entonner son éloge et de le proclamer le plus grand publiciste du temps avec Gentz et Varnhagen. Rahel avait bondi d'indignation à la pensée de ce rapprochement. « Avant-hier j'ai parlé de la visite de Heine à Mme Cotta (la femme du libraire Cotta, directeur de la *Gazette d'Augsbourg*, qui avait enrôlé Heine comme rédacteur de son « Morgenblatt »). Elle m'a dit sur un ton presque colère que jamais en sa présence il ne se permettrait de tenir un pareil langage sur le personnage en question, que du reste celui-ci avait causé le plus grand préjudice à Heine, par sa seule fréquentation, et qu'on accusait en outre ce dernier de lui avoir fourni des documents pour le nouveau livre qu'il prépare, ce qui est bien le comble ! Je te le répète : Heine ne fera que se salir et s'embourber toujours à nouveau. Encore un qui spécule sur le scandale, dût-il pour le reste de ses jours courir dans l'accoutrement d'un arlequin crotté ou d'un valet de bourreau ! Ne t'imagine pas que j'aie de l'animosité contre lui. Je te jure que non. Je le *vois* simplement, tel qu'il est. »

Que Heine ait été médiocrement flatté d'un pareil accueil, on

le comprend aisément. Grand dut être son dépit en présence de cette vieille amie à qui ses succès n'en imposaient nullement, qui derrière l'écrivain, si fêté, si cajolé, si séduisant fût-il, s'obstinait à juger l'homme avec une incorruptible, une inexorable sévérité. Il se laissa même aller jusqu'à lui écrire, sur un ton pincé, un billet où sa vanité froissée de « houx épineux » sortait ses pointes les plus piquantes :

Berlin, le 1er avril 1829.

« Madame de Varnhagen,

« Si je mets un si grand prix à mes visites, vous préférez ne pas me voir » — voilà ce que vous m'avez dit, pour le sens, sinon pour les mots. En y repensant ce matin, j'ai dû m'avouer que depuis deux ans j'avais été fort gâté par d'autres amies, qui étaient toujours charmées de me voir, n'importe à quelles conditions, et quelque prix que je misse à ma personne. Il me faudra du temps jusqu'à ce que je prenne de meilleures habitudes et que je descende assez bas à mes propres yeux pour que vous puissiez tirer parti de moi. Jusqu'alors, il faudra vous accommoder de ces volailles de grand prix, qui savent caqueter à souhait et qui vont à toutes cages.

« Vous direz que je suis un homme vaniteux. Soit ! La suite montrera que je suis capable de sacrifier dans un noble intérêt ma vanité personnelle, et toute considération extérieure. Je reste, dans la vérité de mon cœur, Madame de Varnhagen.

« Votre ami
« Henri HEINE. »

Il dut regretter bien vite cette incartade, d'autant que Rahel venait de s'aliter, torturée par ses horribles névralgies et par des accès d'étouffement qui mirent quelque temps sa vie en danger. Heine eut la délicate attention de lui faire porter des corbeilles de roses dans sa chambre de malade : le contact des pétales humides qu'elle s'appliquait sur les mains et le visage, procura à la malade d'exquises sensations de fraîcheur qui soulageaient, au moins momentanément, les ardeurs de la fièvre. Rien ne pouvait aller plus directement au cœur de Rahel qu'une si touchante

et si ingénieuse pensée. En souvenir de la convalescence qui ne tarda pas à se produire, elle écrivit dans son Journal ces vers dénués d'artifice, mais qui apportaient l'absolution plénière au pécheur repentant :

« Rosen wurden Brüken, sie führten mich ins Leben;
« Rosen waren Wunder; Heine hat sie mir gegeben. »

(« Sur un pont de roses je suis rentrée dans la vie ; les roses qui ont fait ce miracle, c'est Heine qui me les a données. »)

De son côté le poète ne pouvait s'empêcher de reconnaître ce qu'il y avait malgré tout pour lui de bienfaisant dans cette amère médecine de l'âme que l'obligeait à prendre sa clairvoyante et sévère amie. « J'ai remarqué » — dit-il en relisant une de ses lettres — « que mon écriture prend une très grande ressemblance avec celle de Mme de Varnhagen. Au fond, quand j'écris autrement qu'elle, c'est que je sors de ma nature. » Vis-à-vis d'elle il sent bien que les petits mensonges et les petites vanités ne sont pas de saison. Et il se prend à son tour à redevenir complètement véridique et sincère. Ses lettres aux Varnhagen sont peut-être celles où il s'est livré le plus complètement, sans forfanterie, sans coquetterie, sans aucune fatuité de bel esprit. « Je veux vous témoigner toujours ma reconnaissance » leur écrit-il, « en vous découvrant aussi de mon côté le fond de mon cœur. Je veux que vous le voyiez toujours, avec toutes ses blessures, ses taches, sans voiles et sans réticence. » Non sans une légère nuance de reproche, il ajoute pourtant : « J'ai remarqué, il est vrai, que les amis voyaient seulement les taches et les blessures, et non les parties lumineuses sur lesquelles je n'avais pas attiré leur attention, persuadé qu'ils les connaissaient déjà. »

Oui, Heine valait mieux que l'impression qu'il avait laissée à ses amis berlinois. Ou plutôt : ils ne l'avaient connu qu'à ses plus mauvaises heures, pendant la période de sa jeunesse nomade et dévoyée. Peut-être est-ce tout de même Varnhagen qui à présent lui rendait le mieux justice, lorsqu'il écrivait à sa femme : « Le seul salut pour Heine, c'est qu'il trouve une terre

de vérité — *einen Wahrheitsboden* — où il puisse prendre racine, se sentir porté et réconforté dans son être intime. Alors seulement il pourra envoyer son talent marauder, guerroyer et pousser ses reconnaissances d'éclaireur à travers le monde. Tant qu'il ne sentira pas cet abri sur ses derrières, il errera à l'aventure, il ne poursuivra que de petits intérêts personnels, il ira au petit bonheur, et au bout du compte il se fera mettre la main au collet et prendra une triste fin. Dis lui tout cela, s'il a encore des oreilles pour entendre. » — Or cette « terre de vérité » où Heine devait s'enraciner, cet « abri » où il lui fallait sans cesse pouvoir se replier après ses escarmouches d'infatigable guerroyeur, ce n'est pas l'Allemagne romantique et réactionnaire, c'est la France, c'est Paris seulement qui pouvait alors les lui donner.

Ici encore nous trouvons une suggestion des Varnhagen. Ce furent eux qui, dès l'année 1826, ne cessèrent de prêcher au poète la nécessité de cette expatriation. « Quand j'ai reçu votre lettre et celle de Mme Varnhagen » écrit il de Lüneburg à la date du 24 octobre 1826, « j'ai été ravi ; j'ai lu ces chères lettres deux fois, trois fois, trente, quarante fois, si bien que mon cœur devint tout joyeux et que ma tête s'illumina, et comme une étoile dans la nuit se leva en moi cette radieuse pensée : j'irai à Paris ! Oui ! Oui ! Vous avez raison dans la chose essentielle, cher Varnhagen : Paris est la ville qu'il me faut. »

Et pareillement c'est dans le salon Varnhagen que, sans aucun doute, Heine a parachevé son éducation politique, que s'est précisée l'évolution du jeune romantique dans le sens des idées libérales françaises. Outre les gazettes parisiennes — (Rahel nous apprend qu'elle en lisait jusqu'à trois par jour) — on recevait là presque chaque semaine une chronique détaillée, qu'un des amis de Varnhagen, Oelsner, comme lui diplomate sans emploi, chargé d'une vague mission d'éclaireur à Paris, expédiait régulièrement à ses correspondants berlinois, le plus souvent par l'officieuse entremise de la valise diplomatique. Avec un intérêt passionné Rahel et Varnhagen suivaient les débats des Chambres françaises, prenaient parti pour ou contre le ministère. Chaque chanson nouvelle de Béranger, immédiatement transcrite de la

main d'Oelsner, chaque pamphlet de Paul-Louis Courier, faisaient à la Mauerstrasse l'objet d'un long commentaire. On y lisait avec enthousiasme l'*Histoire de la Révolution* de Thiers — l'ouvrage dans lequel Heine était plongé, au moment où éclata la Révolution de 1830. « La terre classique de la vie politique, c'est incontestablement la France » écrivait Varnhagen. « Vers ce pays tous les regards sont tournés. Chaque évènement qui s'y produit a sa répercussion immédiate sur l'opinion et la situation politique des Allemands... Les Français dominent encore en Europe. Leurs affaires suscitent parmi nous un intérêt plus vif que nos propres affaires intérieures. » — « Il n'y a pas de plus grande admiratrice des Français, que moi » disait Rahel de son côté. « Je comprends le principe élevé qui travaille cette nation et qui, à travers mille épisodes et sous d'innombrables transformations, reparaît à chaque page de son histoire. Ce principe, c'est l'*instinct de sociabilité* sous sa forme la plus exigeante, la plus enracinée et, si on y songe, c'est la plus noble tâche de l'humanité. Comme un torrent jailli des cataractes célestes, il se creuse son lit, se fraie un passage avec fougue, avec ingéniosité, parfois avec une apparente astuce ; — limpide, large, serein, majestueux, étincelant, quand il traverse les plaines ensoleillées ; et puis soudain raviné, bourbeux, quand il s'engouffre dans les cavernes, quand il roule sur le roc, et même dévastateur, quand il rencontre sur son passage le lit des autres fleuves. Mais qui osera le blâmer de se heurter à ces obstacles et d'en prendre la teinte — si ce n'est les esprits bornés, qui décorent leur aveuglement du nom de patriotisme ? Ces obstacles sont ceux où se heurte l'humanité entière. »

Par un autre aspect encore le salon Varnhagen des années 1830 exerça une influence initiatrice sur la nouvelle génération : il fut une des premières chapelles de la religion saint-simonienne en Allemagne.

Le premier instigateur semble encore avoir été Oelsner. S'il faut en croire Varnhagen, des fragments entiers rédigés de sa plume auraient passé dans les écrits de Saint-Simon. « Je suis saint-simonienne jusqu'au fond de l'âme » écrivait de son côté

Rahel. Elle avait fait du *Globe*, disait-elle, son « pain quotidien ». Lorsque Carnot et Leroux firent paraître la *Revue encyclopédique*, les Varnhagen firent parmi leurs amis une propagande active en faveur du nouvel organe. « Il marche, le monde », lisons-nous, dans une lettre de Rahel au prince de Pückler-Muskau, « tout comme notre planète ! Nous autres, habitants terrestres, ne nous rendons pas compte de ce mouvement. Mais les penseurs, les savants en ont épié la loi secrète. Et nous suivons leurs démonstrations ; elles deviennent pour nous articles de foi. Ah ! que ne marche-t-il encore plus vite, d'une manière plus évidente encore ! Notre vie est si courte ! Me voici toute vieille et j'aimerais tant d'être encore de la fête ! » — « Ce qui fait l'incomparable grandeur du saint-simonisme » observait Varnhagen, « c'est qu'il nous a appris à voir clairement combien est mesquin, insignifiant, par comparaison avec lui, tout ce qui passait jusqu'alors pour la chose essentielle. » Heine, qui sans doute avait reçu chez les Varnhagen l'initiation première, était devenu lui aussi à Paris un des adeptes fervents de la secte nouvelle. « Ce que vous me dites du saint-simonisme » écrit-il à ses amis berlinois, « concorde entièrement avec mes propres vues... Je compte écrire des livres sur ce sujet ; mais il me reste d'abord encore beaucoup à étudier. »

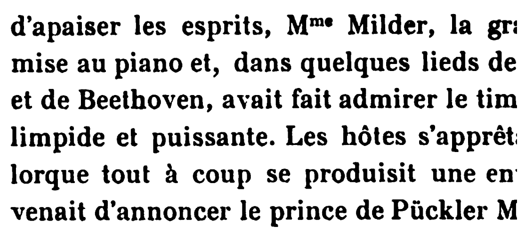
Il était inévitable que les nouvelles relations du poète à Paris lui fissent un peu négliger ses amis d'Allemagne — encore qu'il continuât jusqu'à la fin à entretenir une correspondance avec Varnhagen, dont il aurait voulu faire un des protecteurs attitrés de la Jeune Allemagne et, en quelque sorte, l'intermédiaire officieux des écrivains libéraux auprès du gouvernement prussien. Du reste, bientôt après l'arrivée de Heine à Paris, Rahel mourait. Le poète écrivit à Varnhagen quelques paroles de vibrante sympathie. « Je suis maintenant sur la brèche et je vois les amis tomber autour de moi. Notre amie aussi a toujours vaillamment combattu et elle a bien mérité une couronne de lauriers. Les larmes en ce moment m'empêchent d'écrire... Ah ! pauvres de nous ! Il nous faut combattre avec des pleurs dans les yeux. Quel champ de carnage que cette terre ! » En même temps il annonçait

la publication de son livre sur l'Allemagne, où il s'efforçait d'appliquer les principes de sa nouvelle foi saint-simonienne à la critique des systèmes philosophiques et religieux du passé. « Il y a là de beaux coups d'épée et j'ai fait bravement mon rude métier de soldat ! »

Et sans doute ces laconiques et viriles paroles d'un combattant étaient-elles bien l'épitaphe la plus glorieuse que pouvait souhaiter cette vaillante lutteuse de Rahel, et l'œuvre nouvelle qu'elles annonçaient était une de celles où elle aurait reconnu avec le plus d'orgueil l'enfant de son propre esprit, le fruit enfin éclos des dures et sévères leçons qu'elle n'avait cessé de prodiguer à son jeune ami, le poète. « Il faut que Heine devienne *quelqu'un* », avait-elle répété sur tous les tons, « dût-il recevoir des coups de bâton ». Oui, le Heine d'avant 1830, qui jouait au dandy prétentieux et blasé, au pessimiste voluptueux, avait besoin d'être grondé et morigéné, elle en avait eu le sentiment dès la première heure, et elle s'était donnée à cette tâche ingrate. Elle avait eu le courage de traiter durement ce compagnon de race, pour lequel elle aurait dû se sentir tant de faiblesse, parce que seule la dureté, la sévérité sans ménagements, lui étaient salutaires. Elle a réussi ainsi à lui communiquer un peu de cette flamme d'héroïsme, de cette ardeur combative qui dévoraient sa frêle petite personne, et peut-être est-ce un peu grâce à « Mme de Varnhagen » que Henri Heine, l'adorable poète, est tout de même devenu « quelqu'un. »

BETTINA

La soirée touchait à sa fin. Après une discussion politique des plus animées, où l'on avait vu aux prises l'ambassadeur d'Espagne, représentant officiel et attitré du légitimisme, et d'autre part le juriste Édouard Gans, l'éloquent champion des idées libérales, la maîtresse de maison, craignant sans doute de voir la partie s'engager sur un terrain trop dangereux, avait habilement su détourner la conversation sur un sujet moins irritant : la rentrée de Mlle Sontag à l'Opéra de Berlin. Et puis, comme pour achever



d'apaiser les esprits, Mme Milder, la gr
mise au piano et, dans quelques lieds de
et de Beethoven, avait fait admirer le tim
limpide et puissante. Les hôtes s'apprêt
lorque tout à coup se produisit une en
venait d'annoncer le prince de Pückler M

On savait que l'élégant dandy, l'au
« Lettres d'un Défunt », ne manquai
fréquents voyages à Berlin, d'apparaîtr
appréciait l'élégance discrète et le confo
rieur Varnhagen. Cependant tout le mo
saison rentré dans ses terres, occupé à su
nouvelles du fameux parc de Muskau, d
des merveilles du monde. Avec curiosit
portés vers l'entrée du salon — lorsq
espiègle, riant follement de la mystifi
plutôt un petit démon au teint brun, aux l
pétillants de malice, avec une expressio
riffée : c'était Mme d'Arnim, ou, comme l'a
ses amis, Bettina.

Rahel et Bettina, les deux femmes de
bientôt les deux inspiratrices de la Jeun
étoiles incontestées de la société berlinois
comment ne se seraient-elles pas renco
cette rencontre attendue n'était-elle pas l
le bouquet de la fête mondaine ?

Mais s'il est vrai que rien n'est plus ra
amitié sincère et durable, combien plus
froissements de toute espèce, risquait d'é
deux génies rivaux, si différents par la r
l'éducation, que déjà on commençait à
entre lesquels se partageaient les homma

La première rencontre remontait à l'ann
était venue rejoindre à Berlin son fianc
Arnim. Par un après-midi d'automne, d
cieux de Monbijou, les deux jeunes filles

qui leur tenait si profondément à cœur, à toutes deux : Gœthe. Mais Rahel s'était tout de suite sentie offensée dans ses pudeurs es plus délicates par cet étalage théâtral d'admiration hyperbo-ique où se complaisait sa trop expansive amie. Son étonnement ıvait encore grandi lorsqu'elle entendit cette dernière renier le endemain ce qu'elle avait si saintement proclamé la veille et, par un caprice d'enfant gâtée, briser de nouveau, comme un ouet, l'idole chimérique qu'elle s'était forgée et devant laquelle elle venait à l'instant de se prosterner. Cette forme romantique l'ironie — qui n'est que la glorification de l'inconséquence — était si peu à l'unisson de l'âme droite, passionnément sincère de Rahel ! Et puis la susceptibilité de cette dernière fut soumise à ıne plus rude épreuve encore, lorsque Bettina s'avisa de raconter ı tout venant que décidément Mlle Levin lui courait après et lui faisait une cour assidue. Pour le coup elle se promit de rompre immédiatement avec cette petite cabotine aux humeurs décon-ertantes, à qui manquaient les qualités qu'elle prisait par dessus out dans le commerce des hommes : le tact et le sens de la vérité. « Comment tout cela peut-il bien se passer et s'arranger lans son esprit ? » écrivait-elle, « je mourrais d'envie de le savoir, et je regrette de ne pouvoir le lui faire dire, car, avec la ournure qu'ont prise nos relations, je ne puis guère espérer ni la revoir ni lui parler. »

Les relations, à peine ébauchées, tombèrent en effet complète-nent. De nouveaux griefs vinrent s'ajouter aux précédents. Le frère de Bettina, le poète Clemens Brentano, s'était rencontré en 1812 à Prague avec Varnhagen. Il se permit sur le compte de Rahel les propos les plus impertinents, écrivit même à cette lernière une lettre pleine d'insolences et, quoique la principale offensée eût plaidé l'irresponsabilité de l'offenseur, Varnhagen, piqué au vif dans son amour-propre de fiancé, ne put se refuser a satisfaction d'une vengeance exemplaire. Il confisqua au jeune poète le manuscrit de sa tragédie « Aloys und Imelde », et de ettre en lettre on sent venir la paire de gifles qu'un beau jour il appliqua sur la bouche de l'impudent bavard.

Quant à Bettina, devenue entre temps Mme d'Arnim, elle était

allée habiter avec son mari la propriété de Wiepersdorp. Elle passait une partie de la saison d'hiver à Berlin, où les Arnim avaient leur pied-à-terre. Mais les opinions antisémites très marquées de son mari, son aversion toute particulière pour la « juive » Rahel et pour tout le cercle Varnhagen, n'étaient pas pour faciliter un rapprochement.

Ce n'est guère que vers 1826 que Rahel et Bettina renouèrent leurs anciennes relations. Mme d'Arnim, en quête d'une gouvernante pour ses enfants, eut l'idée de demander conseil à Mme Varnhagen. C'était toucher celle-ci dans une de ses fibres les plus sensibles. Du coup les deux femmes se découvrirent une religion commune : le culte de l'enfance.

Quoiqu'elle n'eût pas d'enfants, Rahel s'était sentie de tout temps une profonde vocation pédagogique. Jeune fille, elle s'était vouée à l'éducation de ses cadets d'abord, puis de ses neveux et nièces. A présent elle avait toujours l'un ou l'autre de ses petits-neveux ou de ses petites-nièces auprès d'elle. Ses lettres sont pleines de scènes adorables. Il ne se passe pas de jour qu'elle ne note un de ces mots ingénus de la petite Elise, sa préférée, qui la ravissent aux anges. Est-ce l'instinct maternel frustré qui chez elle réclame une compensation ? On pourrait le croire. Elle même s'appelait mélancoliquement « une mère sans enfants ». Mais il y a autre chose encore. Elle adore l'enfance parce qu'elle y retrouve une cire vierge, encore pure et docile ; parce que c'est l'âge privilégié où l'être humain ouvre ses yeux et son esprit naïvement à la vie, où il apprend encore sans calcul et sans arrière-pensée. « Nous ne deviendrons jamais beaucoup plus intelligents qu'un enfant de trois ans » aimait-elle à dire. « Peut-être devenons nous meilleurs ; plus intelligents, jamais. » Il lui faut des enfants autour d'elle, comme il lui faut des fleurs dans les vases de son salon, afin de pouvoir respirer à tout instant, dans l'atmosphère viciée de la vie mondaine, la fraîcheur printanière, la pureté paridisiaque de ce parfum de nature. Elle souhaiterait presque que les petits ne grandissent jamais. « N'a-t-il pas trop perdu de son charme ? » lui demandait un jour en plaisantant Varnhagen, à propos d'un

petit garçon qu'elle avait gardé quelque temps auprès d'elle. « Et ne va-t-il pas falloir nous en défaire, pour prendre un autre enfant en location ? »

Et désormais ce furent entre les deux amies des conciliabules à n'en plus finir dans la « nursery » de la Mauerstrasse. « Cet après-midi », ainsi Rahel raconte à son mari parti en voyage un de leurs petits goûters improvisés, « je venais de faire la sieste, lorsqu'on annonça Bettina. Je la reçus à bras ouverts, et comme j'en ai été récompensée ! Jamais je ne l'ai trouvée plus séduisante, plus sensée, plus prévenante, discrète et sage. A tout instant elle faisait mine de partir : je l'ai retenue. Trois quarts d'heure plus tard on amena les enfants (les petits-neveux et les petites-nièces de Rahel). Pour le coup elle fut adorable. Elle m'appela la plus heureuse des mères, elle me fit mille compliments sur leur beauté. A la voir au milieu de ce groupe enfantin on eût dit *une bonne d'enfants mythologique*. Bref, nous étions en parfaite communion. Voilà comment j'entends la société, le vrai amour humain : voilà ce que j'appelle du discernement, un esprit ouvert. Elle me tint mille propos charmants, notamment sur l'éducation, où elle s'entend à merveille. La petite Élise pendant ce temps ne bronchait pas : elle était d'une beauté biblique, une figure de Raphaël. Et Mme d'Arnim de s'exclamer à cette vue. A la fin on apporta la boite avec les figures de plomb. La petite en montra le contenu à Mme d'Arnim, qui s'y intéressa le plus sérieusement du monde et prit part au jeu, comme aurait fait un enfant. »

Ce n'est pas que de temps en temps ne se produisit encore quelque léger froissement entre les deux géniales « *Kindergärtnerinnen* ». Varnhagen, toujours défiant, ne cesse de mettre sa femme en garde contre cette cajoleuse de Bettina, décidément trop complimenteuse. Et d'ailleurs Rahel distinguait, elle aussi, très bien entre la Bettina des scènes d'enfance, des petits goûters intimes de la nursery, où elle épanouissait sans arrière-pensée toutes ses adorables séductions — et la Bettina des salons, la virtuose du paradoxe, qui jouait en cabotine consommée son rôle de Femme-Enfant et de Bacchante inspirée. Elle jugeait

parfois sévèremment les humeurs et les excentricités déconcertantes de cette dernière et ne se faisait aucune illusion sur son dévouement, ni sur la sûreté de ses relations. « On ne saurait mieux s'exprimer », écrivait-elle à son mari, « que tu ne fais, quand tu dis de Bettina : je crois les perles authentiques, mais je n'irais pas les engager au Mont-de-Piété. Très spirituel, parce que très vrai. Car le jour où on voudrait mettre le collier en gage, il serait ou introuvable, ou passé en d'autres mains, ou enfoui dans du fumier. »

Une brouille sérieuse faillit même éclater certain jour que, sans autre explication, Mme d'Armin consigna sa porte à Mme Varnhagen. La cause involontaire de cette incartade semble avoir été un jeune professeur de l'Université de Berlin, l'historien Ranke. Il partageait ses assiduités entre les deux femmes, mais de plus en plus Mme d'Arnim cherchait à l'accaparer. Ç'avait été de tout temps son ambition d'attirer les célébrités du jour par un manège de coquetterie amoureuse, assez scabreux parfois. Elle se rappelait avec orgueil le temps où Gœthe lui-même s'était complaisamment prêté à ce petit jeu romanesque. A la mort d'Arnim, elle avait jeté son dévolu sur Schleiermacher qui, avec une patience angélique, supporta ses caprices. Ne s'avisa-t-elle pas, à la mort de l'illustre théologien, de paraître ostensiblement en vêtements de deuil, au grand déplaisir, disait-on, de la veuve légitime? Quoique âgée de près de 50 ans, elle s'affichait à présent avec le prince de Pückler-Muskau. Médiocrement flatté d'être en butte aux persécutions amoureuses de cette femme déjà avancée en âge, l'élégant dandy la pria certain jour un peu brutalement de mettre un frein « à ces accès d'érotisme cérébral, dignes tout au plus d'une Bacchante de 18 ans. »

Quant à Ranke, il ne jurait plus que par Mme d'Arnim; il l'appelait une sainte payenne, la prophétesse de l'amour nouveau. Avec toute l'ardeur du néophyte, il cherchait à défendre sa trop extravagante Égérie contre le jugement sévère des Varnhagen. A cette occasion il composa même une pièce de vers, passablement alambiquée, où il développait à peu près cette pensée : « La Nature ne connaît pas de morale. Ne voyons

que les grandes qualités, et non les petits défauts. » Rahel riposta par une autre pièce de vers, tout aussi malvenue du reste, où elle soutenait la thèse contraire: « La Nature n'a pas de morale ? Mais l'homme a reçu le privilège de juger, d'apprécier, de choisir. C'est seulement en cultivant ce don qu'il apprendra à ne pas se meurtrir et à ne pas froisser les autres. Si petit que soit le mal, il trouble la perfection du Bien. »

Rien n'accuse mieux le contraste entre ces deux caractères de femmes que cette petite escarmouche, moitié mondaine, moitié philosophique. D'un côté la femme esthète, éprise de virtuosité avant tout, très cabotine au fond et souverainement égoïste d'ailleurs, ne reconnaissant d'autre vérité que le mirage de son imagination, d'autre loi que le démon capricieux qui travaille ses nerfs, anarchiste par bravade, par snobisme aussi, pour le plaisir d'étonner, de scandaliser, de mettre, comme elle disait, « toutes choses la tête en bas » — et, d'autre part, la sensitive réfléchie. victorieuse par un continuel effort d'intellectualité, toute en convictions profondes, sérieuses, personnelles, chez qui la vie du cœur s'est épanouie en altruisme, en bonté, et surtout dans le sens d'une justice meilleure : voilà l'opposition foncière dont les deux femmes devaient prendre conscience dans leurs rapports quotidiens.

Et ce fut Bettina qui se subordonna peu à peu à cette amie, en qui elle sentait malgré tout une force meilleure, une sagesse supérieure, un rayonnement de bonté qui la subjuguait. Elle se faisait devant elle petite, humble, suppliante. « Bettina me traite avec des égards et une prévenance » disait Rahel, « comme si elle me devait du respect... Elle se soumet docilement comme une enfant. Vraiment il n'y a que l'amour et la vraie piété qui puissent ainsi faire rentrer l'être humain jusque dans le berceau primitif de son cœur. » Cette incorrigible Enfant, cajolée par les uns, condamnée sans appel par les autres, qui n'inspirait que des sympathies ou des antipathies également aveugles et excessives, elle-même du reste incapable d'aucune mesure, d'aucune discipline, d'aucune justice, avait reconnu l'ascendant d'une âme clairvoyante et équitable, qui démêlait ses incurables vanités

et aussi ses adorables talents, pour qui rien n'était perdu de son esprit, de son originalité, de sa beauté. « Ce qu'il y avait de vraiment beau dans l'esprit de Rahel » écrivait-elle à Varnhagen, après la mort de cette amie, « c'était le don de pénétrer dans l'individualité des autres, qui guidait tous ses jugements. On la trouvait indulgente, là où d'autres lançaient l'anathème, et elle découvrait encore un sel de vie, là où d'autres ne voulaient voir qu'un amas de cendres mortes, bonnes tout au plus à être éparpillées au vent. *Être juste — quel art divin!* »

***

Les dernières années de Rahel furent un long calvaire. Des crises de plus en plus aiguës la tenaillaient pendant des mois entiers. « Je me suis trouvée dans la gueule de la Mort », disait-elle au sortir d'une de ces crises, « déjà le monstre me broyait entre ses mâchoires, et puis, il m'a de nouveau rejetée. » Mais la maladie qui terrasse son corps, ne réussit pas à obscurcir la lucidité de son intelligence, ni à éteindre son insatiable désir de vivre. Elle lit et annote les ouvrages de Hegel, l' « Histoire du droit de succession » de Gans, les écrits des saint-simoniens français, en même temps que ses chers mystiques, Saint-Martin, Angelus Silesius et Novalis. *Les Orientales*, *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo, lui arrachent des cris d'admiration. Elle commence même une longue lettre au jeune maître français pour lui dire son enthousiasme.

Une délicieuse surprise lui était encore réservée. En septembre 1830 son vieil ami Frédéric Gentz lui annonçait le passage à Berlin d'une des plus ravissantes étoiles du corps de ballet viennois, Fanny Elssler. Quoiqu'âgé de 65 ans le vieux diplomate blasé avait senti son cœur battre d'un renouveau de jeunesse et de poésie, à la vue de ce chef-d'œuvre vivant de la nature. « Aux heures de ma plus fraîche jeunesse » écrivait-il à son amie, « je n'étais pas aussi entiché de poésie qu'aujourd'hui... Je me délecte à la lecture du *Buch der Lieder*. Pendant des heures entières je me baigne dans ces douces eaux mélancoliques. »

Il éprouvait bien quelque embarras à faire accepter cette formidable disproportion d'âge, à expliquer ce miracle d'amour inouï. « Il me faut compter non seulement sur votre indulgence, mais sur votre libéralité — dans l'acception primitive, la plus élevée — sur votre discernement qui s'élève au-dessus des considérations vulgaires, sur votre esprit ouvert, sur votre tolérance, pour ne pas craindre qu'après un pareil aveu vous ne me condamniez sans pitié et sans appel. »

Mme Varnhagen fit le plus gracieux accueil à la danseuse viennoise. « Pauvre ami, » écrivait-elle à Gentz, après cette entrevue, « pauvre homme heureux, à qui un pareil bonheur peut être enlevé ! Vous voyez bien que le miracle est possible, même en cette sombre prison terrestre. Que sera-ce quand nous revivrons ailleurs ? Avouez que jamais dans votre jeunesse vous n'avez été si heureux, heureux jusqu'au fond de l'âme ! »

Mais ce dernier bonheur d'amour, auquel elle s'associa encore par sympathie, ne pouvait lui faire oublier cettre autre et tragique réalité, de plus en plus obsédante : la mort. — Elle venait de la contempler dans toute son horreur, pendant l'épidémie de choléra qui ravagea l'Europe en l'année 1831. Non point que l'idée de mourir l'épouvantât. Car la mort peut être belle quand elle est voulue, librement choisie, comme un destin glorieux. En Louis-Ferdinand elle avait reconnu naguère une de ces destinées tragiques, vouées à une immolation nécessaire, et à l'occasion du suicide du poète Kleist elle avait résolument affirmé le droit d'attenter à ses jours dans des conditions intolérables. « Comment ! » s'était-elle écrié, « n'importe quel accident peut disposer de ma vie, une fièvre maligne, une bûche, une tuile, une brutale collision, et moi je n'aurais pas ce droit ? » Mais tout son être se révolte à la pensée de la hideuse contamination qui rôde dans l'ombre, à l'idée du guet-apens sournois où trébuche la plus vaillante volonté, du charnier où indistinctement s'engouffrent des milliers d'êtres dans un destin anonyme. « Je ne veux pas la nommer, la maladie infâmante », s'écrie-t-elle affolée. « Se dire qu'on peut-être souillée, atteinte dans les sources de la vie ; ne plus vouloir fuir, alors qu'on le pourrait encore,

voilà un sentiment tout nouveau pour moi, une pensée qui me paralyse, quelque chose d'inouï, d'étranger à ma conscience, que je n'avais jamais éprouvé. Savez-vous ce que j'ai découvert? C'est que je suis la plus affreuse aristocrate qui existe. Je veux une destinée à moi, une destinée personnelle. Je ne puis pas mourir dans une épidémie, comme un épi perdu dans la foule, consumé par des émanations pestilentielles. Je veux mourir seule, de mes propres maux, et pouvoir dire : me voilà, comme je suis, avec mon caractère, mon tempérament, ma nature physique, mon destin particulier. »

Cependant il est une autre manière de mourir, dont elle avait fait l'expérience sur elle-même, dans le deuil des êtres aimés. « J'ai fait connaissance à présent avec la mort, » écrivait-elle déjà en avril 1810, après avoir perdu sa mère, « et j'en retrouve à présent partout l'image sur mon chemin. Elle a pris de l'empire sur moi ; je suis devenue plus mortelle. » Ce fut ensuite le deuil d'un de ses frères, Markus, au chevet de qui elle avait veillé avec un infatigable dévouement. « J'ai à présent l'impression physique d'être pareille à une fleur, à une rose d'où on aurait arraché tout au centre un pétale et un fragment de pistil. Elle a gardé son parfum, son incarnat. Mais elle sent la déchirure. Voilà ce qu'on éprouve quand on survit à un frère. »

Plus cruel encore fut l'arrachement de ceux à qui elle s'était attachée par un lien de consanguinité spirituelle. Mort, ce frère aimé entre tous, Louis Robert, « mon frère en religion », disait-elle, « avec qui je partageais toutes mes convictions. » Morts, les premiers associés de sa vie intellectuelle, les premiers compagnons de lutte, Frédéric Schlegel et, en dernier lieu, Schleiermacher. Un beau jour était arrivé de Weimar la foudroyante nouvelle : Gœthe n'est plus ! Déjà neuf ans auparavant le bruit s'était répandu à Berlin, et Rahel avait été anéantie, comme si le support de sa vie s'était dérobé sous elle. Devant l'irréparable son deuil fut silencieux. A peine ces quelques mots, écrits par une matinée de printemps : « Plus doux qu'une ondée de mai sont les baisers d'enfants. Parfums de rose, chants du rossignol, cris d'allégresse de l'alouette — Gœthe n'est plus là pour en jouir. Un grand Témoin a disparu. »

Quelques mois plus tard, le 9 juin de cette même année 1832, ce fut Gentz qui s'éteignit. Le vieux viveur mourut avec un calme, une sérénité, une vaillance philosophique qui étonna tous ceux qui l'avaient connu jadis angoissé à l'idée de la mort. Sa jeune amie, Fanny Elssler, veilla jusqu'au bout près de son chevet. « Nous l'avons vu mourir doucement » disait Chateaubriand, « au son d'une voix qui lui fit oublier celle du temps. »

Avec Gœthe et Gentz disparaissaient les êtres que Rahel avait chéris du plus profond amour, qui avaient pénétré au plus intime de son être. « J'ai perdu trop d'amis, des êtres trop exceptionnellement beaux » disait-elle, « je suis comme un arbre à demi dépouillé qui claque au vent, sous la bise froide et hostile. » Elle vécut encore près de deux ans, presque toujours claquemurée dans sa chambre de malade. Pendant la nuit du 6 au 7 mars 1834, à la suite d'une crise d'étouffement plus violente, elle expira dans les bras de Dore, sa vieille et fidèle gouvernante. Elle n'avait pas encore atteint sa 62me année. Varnhagen lui survécut vingt-cinq ans. Pieusement il assembla tout ce qu'il put recueillir de l'immense héritage épistolaire de la morte, et publia l'année suivante un premier volume, bientôt suivi de deux autres sous ce titre : « *Rahel, livre du Souvenir dédié à ses amis.* »

Bien que primitivement destiné à un petit cercle de familiers seulement, le livre eut un succès énorme. D'abord auprès des cercles aristocratiques et, détail bien inattendu, même auprès des dévots et des piétistes. « Il fait sensation dans toute l'Allemagne auprès des publics les plus différents » annonçait Varnhagen au prince de Pückler Muskau, peu après la publication du premier volume. « Le prince de Metternich passe ses soirées à en faire la lecture à la princesse, son épouse, et il a refusé de retourner le volume que lui avait prêté le prince de Wittgenstein. Alexandre de Humboldt a dû abandonner son exemplaire à la duchesse de Dessau, et Marheineke le sien à la duchesse d'Augustenburg. Le livre a trouvé grâce même auprès des dévots, ce qui peut passer pour un vrai miracle. Le kronprinz a été tout bouleversé par cette lecture et il m'a affirmé que jamais livre ne l'avait si fortement ému. Des savants, des femmes de

toute condition m'envoient des témoignages d'intérêt et de reconnaissance. »

S'il plaisait au diplomate malchanceux de faire monter devant l'image de la morte l'encens choisi de ces très aristocratiques hommages, il n'en est pas moins vrai que ce fut surtout sur la nouvelle génération littéraire que s'affirma la puissance de propagande de ce livre singulier. Il devint un des bréviaires de la Jeune Allemagne. Theodor Mundt, Gustav Kühne, Karl Gutzkow consacrèrent des pages enthousiastes à Rahel, en qui ils saluaient une des femmes inspiratrices de leur morale d'émancipation. Varnhagen, qui de plus en plus affectait une grande réserve à l'endroit de ces audacieux novateurs, les voyait avec déplaisir mêler ce nom vénéré aux bruyantes polémiques du jour. « Je suis étonné de voir les noms des « femmes démoniaques », de Rahel et de Bettina, jetés dans toutes les discussions », observait-il en janvier 1836. « On essaie vraiment de leur faire endosser les nouveautés et les audaces qui font scandale aujourd'hui. »

Nul doute que les lettres de Rahel, en devenant un livre d'actualité, n'aient parfois été détournées de leur inspiration première et qu'elles n'aient partagé plus tard le discrédit qui s'est attaché aux hommes et aux écrits de cette génération littéraire. Peut-être l'heure est-elle venue aujourd'hui de dégager cette œuvre, aussi bien que la personnalité qui s'y est exprimée, des formules d'un parti, des interprétations tendancieuses d'une époque, et d'en tirer, sinon une philosophie, tout au moins une sagesse pratique et le témoignage courageux apporté par une conscience d'élite à une vérité qui la dépasse et lui survit.

CHAPITRE VIII

LA SAGESSE DE RAHEL

« Je suis unique au monde, autant que la plus grande des merveilles. » — Orgueilleuse parole, démentie, semble-t-il, par tant de faiblesses, par tant d'aveux modestes, — et pourtant combien vraie, si on sait l'interpréter ! Car ce qui, aux yeux de Rahel, faisait l'excellence « unique » de son être, celle où elle plaçait tout son orgueil, ce n'étaient ni les supériorités de l'intelligence ou de l'esprit, ni même les qualités du cœur. Encore qu'infiniment précieux, ce ne sont là, estimait-elle, que des dons partiels, incomplets, des talents que les circonstances, l'éducation, le milieu, développent ou entravent, et qui établissent entre les hommes des inégalités relatives, non des dissemblances irréductibles. Mais ce qui porte en soi une valeur unique et incomparable et ce qui met comme un abime entre les êtres, c'est la formule individuelle suivant laquelle s'organisent chez chacun ces talents divers, ce sont les vertus révélatrices du caractère où se reconnait instantanément la frappe particulière, plus ou moins heureuse, d'une effigie humaine ; c'est en un mot l'*originalité* qui marque chaque parole, chaque geste, chaque sentiment d'une empreinte authentique, indélébile.

« Au fond — observe Nietzsche — chaque individu sait fort bien qu'il est unique au monde et que le hasard ne rassemblera pas de sitôt, en un second coup de dés, tant d'éléments disparates pour en former de nouveau l'étrange composé qu'est sa personnalité. Il le sait, et pourtant il s'en cache comme d'une mauvaise pensée — pourquoi ? Parce que le voisin est là, qui veut qu'il endosse le type conventionnel que lui-même a déjà

revêtu... Seuls les artistes haïssent la vulgarité courante de ces gestes et de ces attitudes d'emprunt, de ces opinions de parades; ils déshabillent le secret de chacun, ils découvrent ce qui fait sa mauvaise conscience : cette pensée qu'il est une merveille unique ; ils osent représenter l'homme tel qu'il est lui-même et pour lui seul, jusque dans le moindre tressaillement de ses muscles ; bien mieux : ils font voir que précisément dans cette singularité poussée aux extrêmes conséquences, il offre un spectacle beau et intéressant, original et inouï comme toute œuvre de la Nature, et qu'il n'est nullement ennuyeux. » — « Chacun » — écrivait pareillement Rahel — « pourrait être unique, s'il avait le courage et l'esprit d'être « original », s'il n'attachait pas plus de prix à l'approbation d'autrui qu'à la sienne propre ; s'il interrogeait son vouloir le plus profond. »

C'était ce don d'originalité, d'*authenticité* absolue de tout son être, qu'elle croyait découvrir lorsqu'elle lisait au plus profond d'elle-même. Déjà son ami Schleiermacher, le fin connaisseur d'âmes, notait chez elle le rare privilège « de se posséder toujours comme à l'état concentré ». Dans tout ce qu'elle faisait ou disait, elle semblait être toujours entièrement présente. Qu'il lui arrivât de causer chiffon ou théâtre, de dessiner le croquis d'un ami ou la physionomie d'un Congrès, qu'elle se prodiguât comme infirmière au chevet d'un blessé ou qu'elle prît son envolée vers les hautes régions de la critique ou de la philosophie : partout elle était « elle-même » ; à tous ces innombrables talents elle communiquait quelque chose d'unique, d'inimitable.

Et pareillement ses faiblesses, ses défauts, ses antipathies, elle les avouait franchement — précisément parce qu'elle les savait incorrigibles. C'étaient des infirmités ou des disgrâces pour ainsi dire « congénitales », des défectuosités du moule primitif où la Nature l'avait coulée — aussi indéniables que les traits de son visage, aussi nécessaires à sa personnalité que ses meilleures qualités. Ou plutôt, c'était la compensation naturelle de ses autres dons. Elle y trouvait la même marque d'absolue authenticité. « Et pourquoi mentirais-je, juste quand je parle de moi-même ? Ce serait indigne. Voilà des manières qu'il faut bannir

du monde policé ! Je puis me tromper grossièrement : et alors j'exige de mes amis qu'ils me corrigent. » Là était son excellence, « dans l'énergie d'une nature droite », disait-elle, « dans la profonde organisation de tout son être pensant, dans l'accord invariable et la collaboration intime de toutes ses activités du cœur et de l'esprit, dans la pensée, toujours attentive et vigilante, qui fait qu'elle ne reculait devant aucune des conséquences de son jugement ou de ses actes, du moment qu'elle les avait reconnues justes. »

Sur cette constatation première, toujours présente à son esprit, elle faisait reposer toute sa philosophie pratique. Oui, il y a en nous, si nous voulons, si nous savons les y chercher, des affirmations instinctives, antérieures à toute délibération, des vérités essentielles du cœur et du caractère qui sont les garants de nos autres certitudes, qui constituent notre vouloir personnel, notre « dernier vouloir » et nous prescrivent à l'avance notre destinée individuelle. « Nos vrais désirs sont entièrement préformés en nous, ils sont pour ainsi dire nous-mêmes, l'étoffe dans laquelle nous avons été taillés... Chaque homme porte en soi son destin : ce sont les vœux sans l'accomplissement desquels il ne peut pas vivre... En fin de compte, nous mourons tous de notre caractère. »

Surtout n'appelons pas nos maîtres, les hôtes bruyants et passagers qui s'emparent de quelques-unes de nos heures que distraitement nous leur abandonnons. Ils sont plus ignorés, plus silencieux surtout, les vœux primitifs et persévérants, pareils aux cotylédons qui protègent le germe encore fragile et vulnérable, mais, dans son essence intime, déjà inviolable. Là sont les limbes paradisiaques du premier devenir où s'ébauchent les promesses parmi lesquelles la vie, indulgente ou sévère, fera un choix, mais auxquelles elle n'ajoutera aucun don essentiel et nouveau. Prêter l'oreille à ces voix profondes de la Nature en nous, voilà la vraie sagesse ; y acquiescer, c'est notre liberté ; y obéir, c'est notre bonheur. « Être libre, c'est obéir en esclave à sa nature la plus intime. »

Et par contre, se voir condamné à retrancher quelqu'un de ces

vœux primitifs et essentiels, sentir se briser en soi quelqu'une des premières attaches de l'être, se trouver arraché aux conditions naturelles et normales du bonheur — de son bonheur personnel — c'est la douleur dont rien ne console, aucun savoir, aucune gloire, aucun devoir, si impérieux soit-il. Sans doute le renoncement est parfois une nécessité cruelle. Mais il n'est pas vrai qu'il soit la raison profonde de l'homme, l'aliment de sa vie, l'objet de son suprême désir. Comme tout malheur, il peut être contraint, malgré lui à nous servir. Mais nous mentirions à nous-mêmes, si nous y voyions autre chose qu'une douloureuse anomalie. Et qu'appelle-t-on, pour l'ordinaire, nos « vertus »? Des mutilations, dont la cicatrice reste toujours visible. « Ah! ne contraignez aucun de vos sentiments! N'arrachez aucune fleur du désir! Vous en pleurerez des larmes de désespoir, le jour où vous en serez réduit au pain de la froide et décevante Raison. Interrogez-vous sans cesse, et craignez toute sagesse qui ne rayonne pas du cœur. »

Mais combien sont rares, exceptionnelles, les réussites de la vie! Entre la forme originale, que la Nature avait préparée en chacun de nous, et sa réalisation, qui serait l'œuvre parfaite de notre vouloir personnel, que de volontés étrangères, dès le début, viennent s'entremettre! Que de mains empressées, importunes ou hostiles, travaillent à fausser, à effacer l'ébauche primitive, à comprimer ou à déformer le moule original!

C'était la douloureuse expérience où s'était résumée d'abord l'éducation de Rahel. Pourquoi cette contradiction initiale entre les beaux dons, les royales promesses de sa nature — et le milieu où il lui avait fallu grandir, déracinée, torturée par les éléments, comprimée dans son développement par une volonté brutale, meurtrie sans cesse dans ses susceptibilités les plus délicates? Et pourquoi, plus tard, lorsque son cœur de femme s'était éveillé, cette nouvelle humiliation du destin qui, dans l'amour, ne lui avait permis de jouir d'aucun bonheur complet, sans honte et sans humiliation, d'aucun bonheur dont son cœur aurait été rempli et illuminé? Elle avait reconnu alors qu'en face des plus belles promesses de la vie et des exigences les plus légi-

times de la nature se dresse un Irrationnel, clément ou hostile, qui à l'avance marque la position, privilégiée ou sacrifiée, où se développera tout nouveau germe de vie. Or, pour elle, le premier coup de dés du Destin avait été désastreux. Il y avait une disproportion criante entre ce qu'elle portait en elle et ce que la vie lui permettrait un jour de réaliser, entre sa valeur intime et la valeur que jamais le monde lui reconnaîtrait. Elle avait manqué de bonheur dans le choix des circonstances premières de la vie. — La douleur d'une nature privilégiée, abaissée dans des conditions d'existence inférieures à son rang, et la protestation intime d'un grand orgueil humilié : tel était le premier pli, ineffaçable, imprimé par la vie à son être sensitif et moral.

Et puis, constatation plus pénible encore, il lui fallait bien s'avouer qu'en face de cet Irrationnel elle manquait de bravoure, tout au moins de ce courage instinctif de l'égoïsme où se marque l'opiniâtre volonté de se maintenir, de dominer, d'imposer au monde la reconnaissance de ses titres, tout au moins d'arracher sa part de bonheur aux volontés hostiles. Son courage était d'origine intellectuelle : il allait aussi loin que la raison pouvait l'éclairer. La discussion, la critique pénétrante, la logique lucide et courageuse de tout son être qui ne reculait devant aucune conséquence « du moment qu'elle l'avait reconnue juste » — c'était là la force de Rahel, le terrain où elle se sentait invincible. Mais l'Illogique la désemparait, l'anéantissait; les rapports de puissance à puissance la troublaient, l'épouvantaient. L'instinct « socratique » s'était développé chez elle aux dépens de « la volonté de puissance ». « Être brave en face ce qui ne se raisonne pas », disait-elle, « j'ai toujours considéré que c'était pure folie. » Dans le conflit des égoïsmes elle ne savait pas exiger, commander, faire acte d'autorité, user de ruse ou de contrainte. Elle préférait céder, plier, se laisser dépouiller et frustrer.

Une vertu, disaient ses amis, que ce don de s'oublier soi-même, — une faiblesse, une irrémédiable lâcheté, s'avouait-elle souvent, à ses heures d'absolue clairvoyance. Il y a donc des possibilités de bonheur qu'elle n'osera jamais s'approprier, des exigences qu'elle n'osera pas formuler pour elle-même ! Que du

moins ses amis aient ce courage ! Elle les y poussera, elle les y contraindra, s'il le faut. Observer, comprendre, encourager la vie des autres, leur apprendre à « oser », ce sera sa vocation de roseau pensant, la revanche de son orgueil abaissé, une compensation intellectuelle à son instinct frustré. « La seule différence entre nous » écrivait-elle à son amie Pauline Wiesel, « c'est que chez vous tout se change en *vie*, parce que vous avez eu du bonheur et du courage ; tandis que chez moi tout devient *pensée*, parce que j'ai manqué à la fois de ce bonheur et de ce courage. » — Certes, tous les triomphes de l'esprit, toutes les joies du savoir et de la célébrité, elle les eût données pour un bonheur simple et complet, venu à son heure, épanoui en sa saison. C'était la voix première de l'instinct, la plus profonde, et comme la résonance douloureuse de tout son être. Dans la pensée et dans la connaissance elle ne voyait qu'une forme appauvrie, plus condensée, plus personnelle de sa nature, un succédané de la vie, un cruel effort pour s'accepter quand même, l'impérieuse nécessité aussi de formuler pour les autres les vœux incompressibles qu'elle n'avait osé formuler pour elle-même.

Une sensibilité de femme, docile, attentive, complaisante même à ses plus secrètes faiblesses — et, d'autre part, une pensée virile, toute en critique pénétrante, en logique courageuse ; un cœur à la fois « doux et rebelle », tendre et énergique — « *herzweich und herzstark* » —, voilà la formule particulière de cet incomparable alliage humain. A creuser toujours plus profondément son cœur vivant, elle allait employer les facultés géniales que la nature avait mises en elle : ce sera comme la pointe aiguë où s'affineront, dans leur condensation la plus subtile, ses énergies de critique et d'analyse. Ce don d'extraordinaire lucidité au milieu de l'émotion, l'art de cristalliser l'expérience en un résidu intellectuel, net et précis — où Schopenhauer voyait la marque du génie philosophique — c'était aussi une des particularités de Rahel. « Des essences distillées de mes larmes » appelait-elle ses meilleures pensées. « Ce sont des éruptions de lave », disait-elle encore de ses lettres. « Il se trouve des pierres

précieuses dans le tas. » — « Peu d'hommes ont été comme moi préparés à comprendre le complet désespoir. Et pourtant, quand je veux examiner un fait, l'examiner sous toutes ses faces, en peser et en calculer toutes les conséquences : aussitôt, comme obéissant à un commandement divin, les vagues déchaînées dans mon cœur s'apaisent, et je me vois transportée au sommet d'une éminence où mon jugement se ressaisit et mûrit ses plus fermes pensées. »

*
* *

La société a été la grande passion intellectuelle de Rahel. « Quiconque me gâte ma société, me gâte ma propre vie, mon « moi » le plus intime. »

Quelle erreur que d'opposer l'individu à la société, la nature à la culture, et de ne pas saisir dans son intime unité cette réalité essentielle et complexe : l'homme, être sociable, nature infiniment perfectible ! Joindre l'originalité à la suprême culture, voilà le problème à résoudre, dont il n'est permis de sacrifier aucun des deux termes ; car ce n'est que dans le plus grand affinement des mœurs sociales, dans l'état le plus avancé de civilisation, que la nature humaine arrivera à formuler ses plus intimes, ses plus délicates exigences. L'idéal de Rahel, ce n'est pas le sauvage de Rousseau, ni l'anarchiste en révolte contre les forces civilisatrices, mais l'homme « gœthéen », l'homme de culture supérieure aux instincts aristocratiques, la plus haute des valeurs humaines.

Mais encore avait-elle appris à distinguer de bonne heure entre « sa » société, celle de ses pairs, de ses compagnons de croyance — « *die Gleichgesinnten* » — et « la » société qu'il lui fallait rencontrer ou plutôt « subir » quotidiennement. Dans cette dernière, au contraire, dès le premier éveil de sa pensée indépendante, elle s'était heurtée à l'irréductible Adversaire qu'elle ne cessa de dénoncer et de combattre, qui lui inspira la haine vigoureuse et la grande attitude combative de sa vie : le mensonge.

Non, certes, qu'elle apportât à cette lutte un fanatisme aveugle et étroit. « Le mensonge peut être beau » disait-elle, « quand il est librement choisi. Mais il est dégradant, du moment qu'il nous est imposé. » Ne savait-elle pas qu'il y a un mensonge voulu et nécessaire, qui n'est qu'une défense légitime de la vie, ou encore un masque qu'il faut savoir prendre et quitter dans le monde, porter devant la foule des indifférents, des indiscrets ou des malveillants? Toute son éducation ne l'avait-elle pas contrainte à « mentir » à sa vraie nature, à dissimuler sans cesse, à affecter une obéissance contre laquelle se rebellait en secret son être le plus intime ? Et se doutaient-ils, ceux qui plus tard la rencontraient en société, toujours accueillante, enjouée. prête à s'intéresser à tout, à prendre part à la fête, se doutaient-ils seulement de tout ce que cette maîtrise apparente, parfois même cette frivolité trompeuse, cachait de désespoir, d'intimes tortures, de larmes refoulées ? « O masque ! ô masque ! Tu n'es plus un masque, quand il faut te porter toujours et que tu es devenu l'inséparable compagnon de vie ! » Savoir se faire un masque — quelle douloureuse, mais salutaire nécessité ! Déchiffrer d'autres masques — quelle consolation et quel bienfait !

Ce double art Rahel l'a pratiqué en connaisseur et en artiste. Acteurs, diplomates, princes, roués, séducteurs, tous les professionnels du mensonge et du masque, elle les cajole, par sympathie un peu, par reconnaissance aussi, parce que d'eux surtout elle apprend, et parce qu'ils lui procurent ses plus beaux triomphes, les triomphes qui flattent sa vanité la plus sensible. Et ils savent bien qu'elle voit clair dans leur jeu, que rien de leur virtuosité ne lui échappe, mais aussi que chez le diplomate le plus impassible, chez le libertin le plus cynique et le plus endurci, elle sait retrouver, quand il lui plaît, l'éternel enfant toujours prêt à se réveiller et à sourire, pourvu qu'on sache les paroles irrésistibles qui iront le cajoler dans ce vieux cœur sceptique et usé.

Mais il y a un autre mensonge, plus intérieur, plus sournois, plus malfaisant, le plus souvent ignoré de celui qui le pratique. Celui-là n'est pas un masque extérieur de la vie ; mais il fausse

le « moi » jusque dans ses fibres les plus secrètes. Il n'est pas l'œuvre réfléchie, parfois belle et audacieuse, de l'individu : il est une contrainte brutale ou hypocrite de la société. Éducation, morale, religion, institutions sociales, voilà quelques-uns des noms dont souvent il se pare. Dans l'intimité de la famille comme dans les relations sociales et mondaines, dans tout rapport prolongé d'homme à homme, partout il s'insinue, et partout son œuvre est la même : il déforme la vie, il fausse le cœur, il tue l'esprit. C'est lui qui altère le témoignage direct et spontané en une formule conventionnelle ou mensongère ; lui qui fait passer pour argent comptant la fausse monnaie du cœur et de l'esprit. Il règne en maître, chaque fois qu'une pensée abdique, qu'une volonté se laisse charger de chaînes indignes, engourdir dans la torpeur de pratiques superstitieuses, étouffer dans un engrenage d'automatismes inertes. « D'où vient donc que le faux se répande plus vite, plus aisément, qu'il trouve plus d'imitateurs, de partisans, de défenseurs, que le vrai, alors que la vérité est pourtant bien plus simple, bien plus naturelle à l'homme que tous les sophismes et les mensonges forgés par le froid calcul ? » Cette question, posée par Rahel à propos du jeu d'un acteur, est devenue le problème central autour duquel s'est repliée sa pensée.

Oui, par quelle secrète complicité le mensonge se fait-il donc accueillir et bienvenir partout ? Car il est pour l'ordinaire l'allié des puissants et il se fait applaudir de la multitude. C'est qu'au fond, il est cette foule même. Qu'on l'appelle respect humain, peur de l'opinion, triomphe de la routine et de la médiocrité, il est partout et toujours une inertie — tout au moins un moindre effort —, une lâcheté de l'invidivu, c'est-à-dire un défaut d'originalité et de courage personnel, une abdication devant la convention, devant le mensonge collectif. « J'ai remarqué aussi que les gens du commun s'entendent à merveille entre eux. Ils ont inventé et mis en circulation une certaine monnaie courante de la pensée et du sentiment, où il n'y a pas un liard de valeur authentique. Mais leurs esprits se nourrissent de cette convention et n'en veulent plus d'autre. Et au bout du compte ils se paient eux-mêmes de

la même monnaie et le trafic peut recon
du sol savaient parler, j'imagine que les ı
misérables tiendraient entre elles le m
être verrait-on les fleurs des morts s'ins
vases précieux et répandre dans les a
somptueux leurs émanations putrides. »

Et certes l'étude de ces végétations pullı
a fourni aux moralistes et aux littérateur
facile et abondante moisson. Là n'est pa
Rahel, dans cette critique amère, pessin
négative de la société. Plus profondéme
son optimisme inébranlable, sa foi comm
dans les forces saines et intactes, dépo
vidu, qui permettront toujours à celui-
d'inertie que font peser la tradition et
de libérer, de régénérer la vie par une i
courageuse. Interroger, savoir et oser i
cœur et son esprit « à la question », forc
à donner une réponse nette, franche, pré
cela se réduit le glorieux privilège de la r
superstitions, les jugements erronés — a
posées, ou plutôt, autant de questions q
auxquelles on ne veut pas de réponse, p
dérangerait quelque commodité de la v
cœur ou de l'intelligence, quelque vé
n'est au fond plus sûr, plus infaillible,
Nature, et tous les hommes portent en e
vérités essentielles : où ils diffèrent, c'es
de poser des questions. « Penser » disait
explorer avec une sonde. Beaucoup d'ho
de creuser ; d'autres manquent de cour
qu'il s'agit de jeter la sonde un peu profc

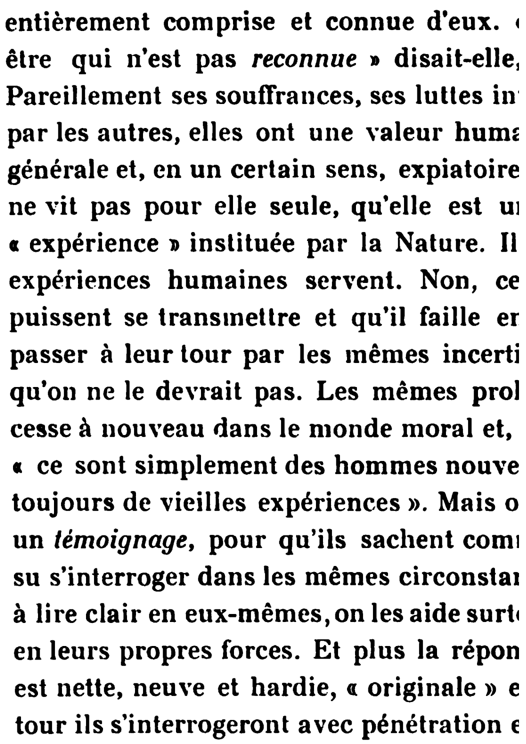
Aider les autres à « jeter la sonde » en
avait eu le courage de faire elle-même, c
se croyait appelée à rendre aux jeunes et
texte qui revenait sans cesse dans ses p

de même qu'il inspirait ses directions de conscience épistolaires. « Aurez-vous le courage de toujours vivre par la pensée » écrivait-elle à un jeune ami hambourgeois, Bokelmann, « et, alors même qu'un problème s'est mille et mille fois présenté à votre esprit, de le reprendre sans cesse, de le tourner sous toutes ses faces, de le scruter à nouveau ? Saurez-vous n'accepter aucune croyance sur parole, mais toujours creuser en vous le sillon du doute et de la réflexion ? Peinerez-vous sans relâche, sans jamais forfaire à l'appel sévère de votre conscience ? Aurez-vous le courage de vous déchirer vous-même avec vos questions et avec vos doutes ? De jeter à bas, s'il le faut, le refuge commode où votre vie trouvait un abri tout préparé ? N'irez-vous pas échouer dans le port calme et sûr de quelque vieille croyance vénérable ? Saurez-vous ne pas emprisonner les jeunes ailes de votre esprit entre les barrières étroites d'un préjugé national, ne pas vous asservir à une lettre, à un idiotisme de langage ou de pensée ? Consentirez-vous à être toujours actif, bien mieux, à haïr votre repos ? Ne vous laisserez-vous pas charger de chaînes indignes et ne passerez-vous pas votre existence à gémir sous le fardeau de quelque médiocre devoir ? Saurez-vous estimer à sa juste valeur ce qui n'a d'autre titre à votre respect que d'avoir longtemps duré, ou d'être depuis longtemps connu de vous ? Garderez-vous mon souvenir présent dans les hasards de la vie, ou suis-je condamnée à perdre un ami ? »

Voilà quelques-uns des interrogatoires pressants auxquels Rahel soumettait ses intimes. Voilà aussi les « vertus » nouvelles de courage intellectuel et de bravoure personnelle, dont elle aurait voulu jeter la semence dans les esprits.

*
* *

Car il faut reconnaître là encore un des traits profonds de son caractère : qu'elle le voulût ou non, son expérience personnelle se changeait instantanément en un témoignage humain. Elle ne possédait pas, comme Gœthe, le don de « se libérer» par l'art. De là son besoin de « se communiquer » sans cesse à ses amis, d'être



entièrement comprise et connue d'eux. «
être qui n'est pas *reconnue* » disait-elle,
Pareillement ses souffrances, ses luttes in
par les autres, elles ont une valeur huma
générale et, en un certain sens, expiatoire
ne vit pas pour elle seule, qu'elle est un
« expérience » instituée par la Nature. Il
expériences humaines servent. Non, ce
puissent se transmettre et qu'il faille en
passer à leur tour par les mêmes incerti
qu'on ne le devrait pas. Les mêmes prol
cesse à nouveau dans le monde moral et,
« ce sont simplement des hommes nouve
toujours de vieilles expériences ». Mais o
un *témoignage*, pour qu'ils sachent comm
su s'interroger dans les mêmes circonstan
à lire clair en eux-mêmes, on les aide surt
en leurs propres forces. Et plus la répon
est nette, neuve et hardie, « originale » e
tour ils s'interrogeront avec pénétration e

Cette conception du « témoignage » se r
des lettres de Rahel. Elle leur donne pou
tique » tout particulier. « Considérez ce c
testament », écrit-elle quelque part. « J'y
vérité, que les hommes ne trouvent d'ordi
mort; non par peur, Dieu nous en garde
ne vaut plus la peine de mentir. » Peu im
témoignage heurte ou non les notions
pourvu que d'abord il soit sincère et pe
fût-ce qu'une seule fois, a fait taire sa c
répéter simplement le jugement d'autru
n'a ni netteté, ni ressort dans l'esprit et qu
les vilenies. »

Mais ce témoignage, à son tour, appe
« jugement » ; il s'accompagne d'une not
time, de noblesse ou d'infamie, qui va a

profonde, la plus sensitive de notre être moral. N'est-ce pas ce qui constitue proprement « l'humanité » chez l'homme : c'est qu'il juge, choisit et apprécie, c'est qu'il marque son estime ou son mépris, c'est qu'il donne un prix, un rang, une valeur aux êtres et aux choses ? Et ce sens subtil, le plus raffiné de tous, le sens de la « justice » — qui est en somme le sens de la vie des autres et le discernement des *valeurs* humaines — ne s'acquiert, ne s'éduque et ne s'affine qu'en société. L'individu apporte sans doute l'étoffe ; mais c'est la société qui façonne cette étoffe, qui donne à cette énergie un emploi, une valeur. Nous ne nous sentons vraiment des « personnes » que parmi d'autres « personnes » C'est ce qui rend la vie en société si précieuse, ce qui fait qu'elle doit être l'objet d'un soin si constant, d'une étude si approfondie, d'un tact si délicat : par elle seulement les individus apprennent à être « justes », c'est-à-dire à se connaître, à se juger, à se mesurer, à s'estimer à leur exacte valeur.

Combien il est précaire et toujours menacé, ce sens du juste et de l'injuste ! Ce sont d'abord les barrières séculaires derrière lesquelles les hommes se retranchent, comme derrière autant d'incompréhensions systématiques, d'injustices préméditées — les préjugés religieux, ethniques, nationaux, sociaux. N'est-il pas étrange, se demande Rahel, de voir combien la morale de tous ces groupements exclusifs est le plus souvent en retard sur la morale des individus? Dès que l'homme agit à l'unisson d'une de ces âmes collectives, il semble que la critique s'émousse, que le sens du juste et de l'injuste s'altère ou s'efface. Dans quelle société policée tolèrerait-on encore l'agression à main armée? Et pourtant les patriotes célèbrent la guerre. « De la part de quel particulier admettrait-on qu'il s'adresse à lui-même des compliments aussi insolents que ceux que chaque nation se décerne, avec la plus sereine inconscience ? »

Et jusque dans les relations les plus intimes, que de secrètes violences que n'atteint aucune justice, où ne pénètre même pas le rayon d'une compassion humaine ! « Comment se fait-il donc qu'il n'existe aucun tribunal, ni même le refuge d'aucune consolation humaine pour le meurtre silencieux des âmes ? Que dans

tout groupement humain, et jusque dans chaque famille, une partie soit toujours étranglée par l'autre, qu'il se rencontre au moins toujours *un* être, livré à la merci des autres, étouffé dans tous les mouvements de son esprit, de son cœur, dans toutes les facultés de son être, et qui ne peut porter plainte nulle part, en faveur de qui aucune justice n'intervient — alors que, s'il s'agissait d'une agression en pleine rue, on verrait accourir, même avant toute requête, les défenseurs zélés du droit et les cœurs compatissants ? »

Sur quels axiomes grossiers et surannés reposent encore nos principes d'éducation, de morale privée et publique ! Au moyen de quelles formules abstraites, générales, raides et sèches, nous touchons à ces problèmes infiniment délicats et complexes que la vie soulève à tout instant autour de nous ! Il semble que les hommes n'aient encore qu'une toute petite réserve d'humanité, juste ce qu'il faut pour les situations normales et banales, celles qui se répètent souvent ; mais sitôt que se complique le problème, qu'un imprévu se présente, les voici pris au dépourvu, recourant obstinément à ce vieux fonds d'axiomes traditionnels et de jugements tout faits, inventés jadis pour des situations très différentes. Ne savent-ils donc pas que ces axiomes et ces règles, ce petit lot de « jugement moral » dont ils sont si fiers, sur lequel ils ne permettent même pas à la discussion de s'engager, ce n'est en somme que le résidu d'expériences passées que l'expérience doit toujours contrôler et critiquer à nouveau ? Que ce sont des formes vides où la vie verse un contenu toujours différent, qu'elle modifie aussi et qu'elle tranforme sans cesse sous la poussée intérieure de ses exigences, de ses inventions, de ses besoins nouveaux ? Et y a-t-il plus déchirante détresse humaine que celle d'une nature supérieure, délicate et fière, en avance sur son époque, et obligée de vivre sous des lois qui n'ont pas été faites pour elle ?

Voilà les injustices, ou plutôt les dissonances, les défauts de discernement moral et d'organisation de la vie, dont Rahel éprouvait les douloureux effets sur elle-même d'abord, et aussi sur les autres, grâce à une sorte d'instinct altruiste qui l'obligeait

à sentir, quoi qu'elle en eût, en dehors de sa sphère personnelle. Rien d'impulsif ou de maladif, aucune sensiblerie dans cette compassion qui, chez elle, s'aiguise toujours de clairvoyance intellectuelle et qui va moins aux personnes, qu'aux éternelles lois d'humanité, foulées aux pieds. Rien non plus d'une religion de la souffrance et de la pitié humaines. Ce dont elle souffre c'est d'un « Droit », ou méconnu dans son esprit, ou informulé dans sa lettre. Sa compassion n'est que la révolte de ce subtil instinct de justice, duquel on pourrait dire, selon la fameuse comparaison de Lessing, qu'il est un œil tellement sensible et perçant, que la moindre impureté, que le moindre grain de poussière l'irrite et l'endolorit.

Préciser ce Droit nouveau, en substituant à la vieille routine morale ou juridique une intuition plus concrète, plus souple, plus exacte des réalités humaines : là est le seul progrès auquel nous puissions ajouter foi. Les puissances vraiment profondes et originales de la nature humaine, celles qui s'affirment aussi bien dans l'histoire des sociétés que dans la vie des individus, échappent à nos prises. Toute notre liberté consiste à connaître et à discerner, à pénétrer toujours mieux ce fond primitif, à en faciliter et à en hâter les manifestations, les évolutions nécessaires. « Les peuples civilisés d'autrefois avaient posé des colonnes comme limites de leur monde ; des cavernes figuraient à leurs yeux l'Enfer, des îles riantes et de belles montagnes fermaient l'horizon de leur Olympe ; ils appelaient les autres peuples des barbares et les réduisaient en esclavage. Mais aujourd'hui que la terre entière est explorée, que le compas, le télescope, l'imprimerie, les Droits de l'Homme et Dieu sait quoi encore, ont été inventés, qu'en quinze jours une nouvelle parcourt le monde entier et que subsistent toujours les besoins essentiels et primitifs de nourriture, de procréation, tandis que s'élargit toujours le cercle des ambitions : comment les vieilles inventions morales pourraient-elles encore tenir ? »

Ah ! ne raffinons pas trop sur le progrès ! Il s'agit avant tout de créer une organisation matérielle et des conditions de vie meilleures. Tout mensonge « spiritualiste » qui voudrait aveugler

l'homme sur ces exigences primitives de la Nature, est odieux à Rahel. Ce qu'elle admire dans le Saint-Simonisme, c'est un idéal de plus en plus « démontré et démontrable » de vie sociale, une organisation de plus en plus rationnelle et scientifique des biens matériels. « Toute vérité nouvelle, employée avec justesse, est une journée de soleil pour des continents entiers. »

Mais en même temps elle déniait au Saint-Simonisme, comme à toute organisation sociale, le caractère d'une véritable « religion », réservant pour une sphère plus intime ces problèmes d'origine, de destination suprême, ces interrogations plus profondes sur le sens de la vie, de la douleur et de la mort, auxquelles nous ne trouverons jamais de réponses « démontrées et démontrables », universellement valables et obligatoires, — mais vis-à-vis desquelles, quoi que nous fassions, il nous faut prendre une attitude personnelle.

*
* *

Car il s'en faut que la vie sociale, avec les obligations et les devoirs qu'elle impose, avec les vertus actives et combatives qu'elle développe, soit le tout de l'homme. Elle risque même de devenir un danger pour lui, si elle l'absorbe trop complètement. Il faut que sans cesse, devant cette « dispersion » sociale de son être, l'individu se ressaisisse au milieu de l'enchaînement extérieur des évènements et de l'histoire, pour retrouver la causalité intime de sa vie et la conscience de son devenir personnel. Là est pour Rahel — comme pour le théologien Schleiermacher dont elle est le disciple conséquent — le domaine strictement *religieux*. « Quel péché, quel crime que de vouloir empêcher un homme de se poser à lui-même toutes les questions et de faire lui-même ses expériences et ses découvertes !... Peut-on communiquer aux autres ses révélations, ses expériences, ses convictions religieuses, et n'est-ce pas là le dernier acte intime entre la Créature et Celui que je ne veux pas nommer ? »

C'est aussi l'attitude qu'elle avait apprise de ses mystiques de prédilection, de Saint-Martin, de Mme Guyon, de Novalis, et de

celui qu'elle aimait entre tous : Angelus Silesius. Tous, ils lui révélaient cette religion *individuelle* du cœur humain, ce sens prophétique des réalités vitales, qui fait les hardis explorateurs du monde intérieur. Et la suprême sagesse ne consiste-t-elle pas, moins à spéculer sur des hypothèses, qu'à retrouver en nous l'élan originel, par un grand effort de naïveté? Mais pour trouver, il faut chercher, interroger, se mettre avec l'Inconnu en un rapport intime de confiance, et attendre patiemment, docilement, que la Réponse vienne comme s'inscrire d'elle-même au plus profond de la conscience. Voilà la méthode interrogative et oraculaire qui répondait le mieux à la nature religieuse de Rahel. « Pour moi de pareilles sentences me retrempent l'esprit et le cerveau, comme ferait à mon organisme physique la brise matinale des montagnes » disait-elle du « Pèlerin chérubinique » d'Angelus Silesius. « Ce sont des demandes adressées à Dieu et, partant, la seule vraie religion... Ses pensées les plus profondes et les plus sublimes, les plus belles et les plus audacieuses, ne sont que des questions naïves, comme en poserait un enfant à l'esprit éveillé et aventureux, avec soumission et modestie... Et qu'est-ce que l'Homme, dirais-je volontiers, si ce n'est une pareille question ? Demander, questionner, interroger avec franchise et audace, et attendre docilement la réponse, c'est tout ce qu'il peut faire ici-bas. »

La religion a été pour Rahel d'abord le grand quiétif moral, grâce auquel elle continuait, en dépit des expériences douloureuses, d'entretenir un rapport de confiance avec la vie. « Je suis trop faible », avouait-elle, « pour concevoir certaines possibilités effroyables. » — Une profonde transformation s'était en effet accomplie en elle, dont les symptômes apparaissent déjà nettement à la suite des deux crises amoureuses qui l'avaient si profondément bouleversée, et surtout pendant les années d'abandon que furent pour elle les années de guerre, après Iéna. Au spectacle quotidien de tant de détresse, elle a perdu sa foi première au bonheur, tout au moins au bonheur immédiatement réalisable. La mort et la douleur sont devenues des « réalités » pour elle, et non plus de simples « possibilités » entrevues par l'intelligence.

aucune autre fidélité, aucun sentiment, aucune passion, aucun « moi » persévérant ne seraient même concevables. « On n'aime pas, si on n'a pas ces qualités essentielles, les qualités — j'ose le dire — que la religion commande. Sans un cœur fidèle on ne peut pas du tout aimer. Je dirai même : on ne peut pas vivre. Car que saurait-on de soi, si on n'était pas fidèle? On ne se reconnaîtrait donc jamais soi-même ! » — C'est aussi la *grande innocence*, « celle qu'on ne peut jamais perdre, une fois qu'on l'a possédée », la conscience toujours présente du Dieu intérieur, de la nécessité intime de notre destinée et de notre nature : voilà qui échappe à toute critique, à tout scepticisme, à toute ironie. C'est enfin la *grande perspective* qui, pour l'ordinaire, ne se découvre que sur un lit de mort ou devant une tombe, lorsqu'une vie nous apparaît tout à coup dégagée des apparences, du mensonge, des inextricables conflits humains, de tous les jugements partiaux et provisoires, uniquement dans ses rapports essentiels avec le Tout, comme nimbée d'éternité.

Et c'est pourquoi Rahel en revenait toujours à Gœthe, le grand simplificateur du monde à ses yeux. Chez lui elle trouvait les réponses les plus profondes aux interrogations qui l'angoissaient, la vision la plus « totale » de la Nature et la plus grande perspective sur la vie et sur le monde. C'est ce qui faisait pour elle l'incomparable valeur « religieuse » de sa pensée. « A travers toute mon existence il me fut le compagnon de route expérimenté, de qui la main sage et ferme rassemblait à mes yeux les fragments de vie, disséminés sur le chemin par la bonne ou la mauvaise fortune, et que je ne réussissais pas, moi, à se faire rejoindre visiblement. Il m'a faite son associée. Il fut l'ami exquis et de tout repos, le témoin autorisé de ma vie, celui dont la voix me rassurait quand je me débattais contre des fantômes, mon maître suréminent, le confident le plus émouvant, de qui je pouvais dire par quels enfers son cœur avait passé. »

Il fut surtout la grande Force modératrice de sa vie. Les deux passions militantes dont elle était possédée — son instinct de vérité et son besoin de justice — n'auraient-elles pas risqué de se changer en pure critique, en une critique négative et dissol-

vante, sans le contrôle de cette Sagesse supérieure qui sans cesse restaurait en elle l'image totale du monde et lui rendait la grande innocence, sa foi première à la vie et à la nature? « Et ainsi » lisons-nous dans les Discours de Schleiermacher qui fut, après Gœthe, le second instructeur religieux de Rahel, « se rétablissent sans cesse l'équilibre et l'harmonie de l'être humain, qui seraient irrémédiablement compromis, si l'individu, sans le complément de la vie religieuse, s'abandonnait à une tendance exclusive, fût-elle belle et généreuse entre toutes. »

* * *

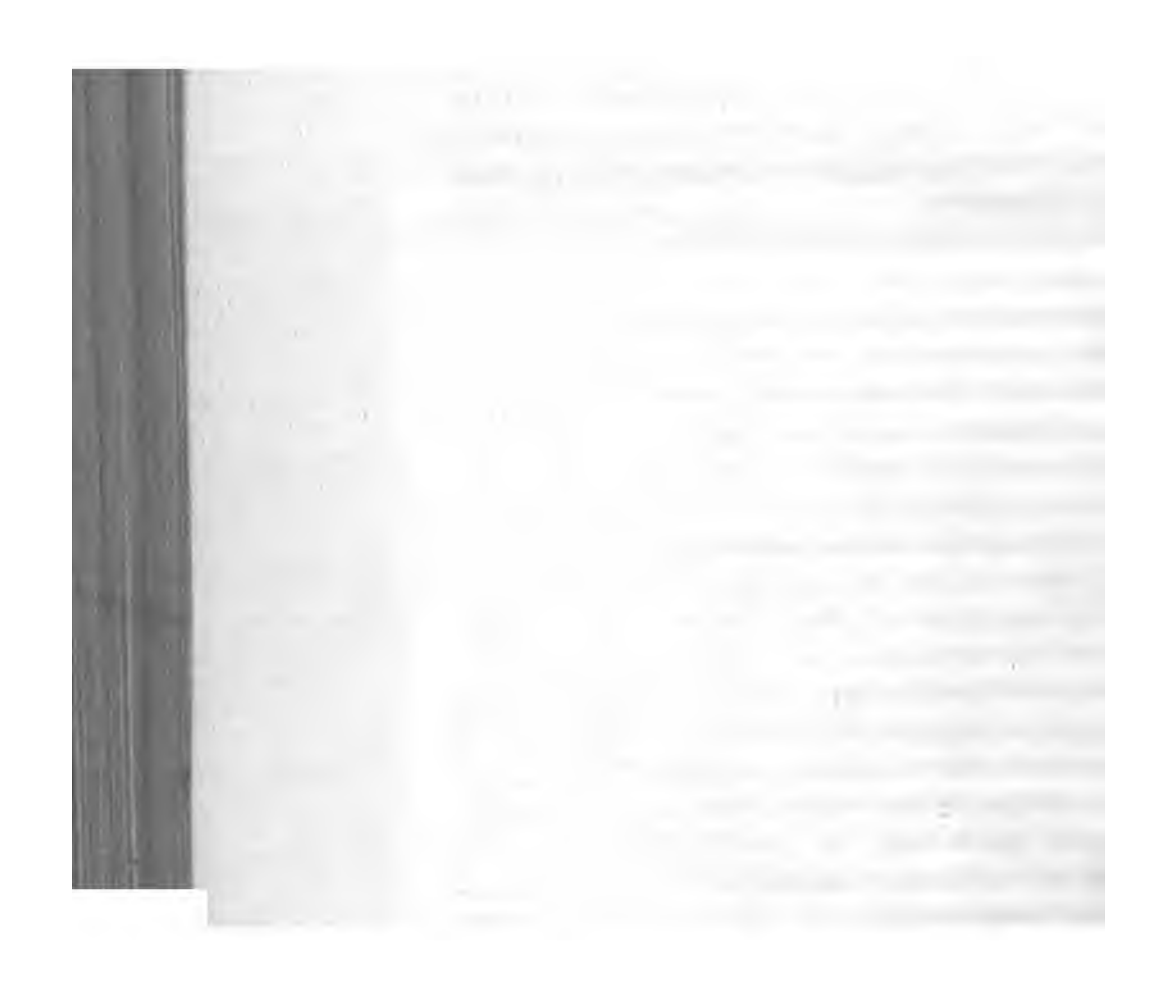
Si, au lieu de fouiller dans ces ossuaires qui s'appellent les Traités de la littérature, nous interrogeons les vivants d'autrefois ; si nous parcourons les lettres et les Mémoires qui nous apportent les pulsations pour ainsi dire vibrantes et chaudes de cette époque accidentée et tourmentée qui, des dernières années du XVIII[e] siècle, s'étend jusque vers la seconde moitié du XIX[e], nous sommes surpris de rencontrer si souvent le nom de Rahel. Nous voyons que tout ce qui a porté un nom illustre dans la littérature, dans les arts, dans la diplomatie, jusque dans les cercles aristocratiques, est entré en contact avec cette femme d'élite, et que les visiteurs étrangers de marque, les Prince de Ligne, les M[me] de Staël, les Benjamin Constant, se sont empressés autour d'elle. Et nous reconnaissons que ce ne fut pas un engouement passager ; car nous voyons trois époques, aussi différentes que possible, se rencontrer dans cette admiration commune : d'abord la première génération romantique, encore nourrie du pur humanisme classique, des Schlegel, des Schleiermacher, des Tieck — puis la génération des patriotes, des prince Louis-Ferdinand, des Gentz, des Marwitz, des Varnhagen — et enfin, vers 1830, cette génération à la fois romantique et révolutionnaire, mélancolique et utopiste, dont Henri Heine fut le paladin attardé et le troubadour errant. Entre tous ces éléments disparates Rahel a servi de trait d'union vivant ; toutes ces aspirations contradictoires ont éveillé un écho sympathique dans son

cœur. Elle a été, comme elle disait
souffrant » de cette époque fertile en c
la « fibre sensitive et sympathique » —
— qui a vibré à l'unisson de toutes
ébranlée toutes les convulsions de ces l

Et pourtant, d'où vient l'oubli qui s'e
rence presque dénigrante qu'affectent ce
porains, lorsqu'ils rencontrent, chemi
célèbre ? Sans doute l'Allemagne offici
pas à se souvenir de cette période qui f
fond abaissement national et de son
tique. Ce sont d'autres traditions qu'e
aux esprits, bien différentes de celles qu
tions romantiques, passionnées de
d'idéologie humanitaire. Rahel partag
sort de cet autre déraciné, son comp
certain sens, son continuateur intellectu

Et puis, il y a cette autre raison enco
Elle qui, sans forfanterie, mais aussi s
proclamait l'égale des plus grands es
l'intuition, elle était dénuée, non pas
lettres fourmillent de paroles profond
bronze », comme elle les appelle, qu'u
peare n'eussent pas désavouées — mais
égoïsme supérieur de l'artiste, qui calcu
qui économise les ressources de son
impérissable, tyrannique, exclusive.
célébrité posthume, elle a répandu à pro
sations et dans des lettres, son génie
donnée sans réserve à sa vocation de co
de « servante de la société ». Une grand
lait un de ses amis. Et vraiment, la vie l
aussi qu'elle se trouve tout à coup dé
postérité et qu'il nous faut aujourd'hui,
correspondance souvent insignifiants,
parcelles où s'est émietté son trésor.

Mais ce qui ressort de ces recherches et en est comme la récompense, c'est le spectacle d'une *personnalité* vraiment incomparable, « unique au monde, autant que la plus grande des merveilles », comme elle pouvait dire d'elle-même avec un légitime orgueil. « La plus grande femme moderne » l'a appelée M. Georg Brandes. Assurément la plus originale et la plus foncièrement « vraie ». Une de ces âmes qui rendent un son bien à elles, un son bien franc, bien net, et qui révèlent instantanément tout ce qui, autour d'elles, sonne faux ou sonne creux. On pourrait dire encore : un de ces éléments lumineux et purifiants qui dissipent les ombres mauvaises et, par leur seule présence, assainissent l'atmosphère. Une « conscience ».



BIBLIOGRAPHIE

Textes

Du vivant même de Rahel, Varnhagen a publié à diverses reprises des extraits de sa correspondance. D'abord, les jugements de Rahel sur Gœthe, qu'il soumit en manuscrit au maître de Weimar (cf. *Rahel. Ein Buch des Andenkens für ihre Freunde*. Tome I, p. 580-581) et qu'il publia plus tard, signés de l'initiale « G », avec les contributions d'autres familiers appartenant au cercle Varnhagen, dans : *Gœthe in den Zeugnissen der Mitlebenden, von Varnhagen v. Ense. Berlin*, 1823. Deux recueils de Fragments et d'Aphorismes, tirés des Lettres de Rahel, parurent sans nom d'auteur, sous le titre de : « *Aus den Denkblättern einer Berlinerin* » dans le *Schweizerisches Museum*, dirigé par Troxler (*Erster Jahrgang*, Aarau, 1816. — cf. *Rahel. Ein Buch des Andenkens*, op. cit. II, p. 413, 435 et 446). Deux nouvelles séries furent publiées par le poète Fouqué, également anonymes et sous la même rubrique, dans les *Berlinische Blätter, für deutsche Frauen. Eine Wochenschrift*. Berlin, 1829 (cf. *Rahel. Ein Buch des Andenkens*, op. cit. III, p. 392, 397, 451, 473).

Le premier recueil de lettres, très expurgé, d'où se trouve éliminé tout ce qui a un caractère trop intime (les noms des personnalités vivantes étant le plus souvent remplacés par des initiales ou des astérisques), a été publié par Varnhagen au lendemain de la mort de Rahel, sous ce titre : *Rahel. Ein Buch des Andenkens für ihre Freunde (mit Rahels Bildniss)*. 3 Bde Berlin, 1834.

Une réédition, très réduite, en un seul volume, de ce premier recueil, a paru dans la *Renaissance Bibliothek : Rahel, ein Buch des Andenkens für ihre Freunde, bearbeitet u. eingeleitet von Dr. Hans Landsberg*. Berlin, 1904.

Par les soins de Varnhagen d'abord, et plus tard de sa nièce Ludmilla Assing, la plus grande partie de la Correspondance et des Tagebücher de Rahel ont été publiés in-extenso. Ce sont :

Angelus Silesius und Saint Martin. Auszüge und Bemerkungen von Rahel. 1834.

Rahels Theaterurteile. Mitgeteilt von Varnhagen von Ense, dans : *Lewalds Theaterkursen* (Stuttgart, 1836). Réédité dans : *Denkwürdigkeiten u. vermischte Schriften*, de Varnhagen. Leipzig, 1859. Tome VIII, p. 765 ss.

Briefwechsel zwischen Rahel und David Veit. 2 Bde. Leipzig, 1861.
Briefwechsel zwischen Varnhagen v. Ense und Oelsner, nebst Briefen von Rahel. — Hrgbn von Ludmilla Assing. 3 Bde. Stuttgart, 1865.
Briefe von Stægemann, Metternich, Heine und Bettina von Arnim (nebst Briefen, Anmerkungen und Notizen) von Varnhagen v. Ense. Leipzig, 1865.
Briefe von Chamisso, Gneisenau, Haugwitz, Wilh. v. Humboldt, Prinz Louis Ferdinand, Rahel, Rückert, L. Tieck u. a. (Aus dem Nachlass Varnhagens v. Ense). 2 Bde Leipzig, 1867.
Briefwechsel zwischen Varnhagen und Rahel. (*Aus dem Nachlass Varnhagens v. Ense*). 6 Bde Leipzig, 1874-75.
Aus Rahels Herzensleben. Briefe und Tagebuchblätter. Hrgbn von Ludmilla Assing. Leipzig, 1877.
Briefwechsel zwischen Karoline v. Humboldt, Rahel und Varnhagen. Hrsgbn von Alb. Leitzmann. Weimar, 1896.

Documents biographiques

Varnhagen v. Ense. *Denkwürdigkeiten und versmischte Schriften* Mannheim 1837. Tome ii. « *Rahel* » (p. 151 ss.)
Id. Tome viii (Leipzig, 1859). « *Rahel Levin. u. ihre Gesellschaft gegen Ende des Jahres* 1801 » (p. 563 ss.) — « *Der Salon der Frau v. Varnhagen.* Berlin im März 1830 », p. 595 ss. — « *Rahels Bild* » (p. 632 ss). — « *Rahel. Brief an Varnhagen v. Ense von Gustav Freiherrn v. Brinckmann* » (p. 639 ss.) « *Madame de Varnhagen* » par le marquis de Custine (p. 685 ss.) « *Ueber Rahel's Religiosität. Von einem ihrer älteren Freunde.* » (p. 713 ss.)
Id. Galerie von Bildnissen aus Rahel's Umgang und Briefen. Hrsgbn von Varnhagen v. Ense. 2. Bde. Leipzig. 1836.

J. Fürst.— *Henriette Herz. Ihr Leben und ihre Erinnerungen* Berlin 1851.
Briefe des Prinzen Louis Ferdinand v. Preussen an Pauline Wiesel. Hrsgbn von Alex. v. Büchner. Leipzig, 1865.

Pückler-Muskau (Fürst v.). *Briefwechsel und Tagebücher.* Berlin, 1874. Tome iii (lettres à Varnhagen et à Rahel).
Wilhelm und Caroline v. Humboldt in ihren Briefen. Hrsgbn von Anna Sydow Tome ii, 1907.
Burgsdorff. Ausgewählte Briefe (an Brinkmann, Henriette v. Finckenstein, Wilh. v. Humboldt, Rahel, Friedr. Tieck, Ludw. Tieck und Wiesel. Hrsgbn von A. F. Cohn. Berlin, 1907.
Voir aussi les articles: « *Rahel Antonie Friederike Varnhagen v. Ense* » et «*Karl August Varnhagen v. Ense* », d'Oscar Walzel, dans: « *Allgemeine deutsche Biographie* ». (Tome 39).

Études, Monographies, Articles de Revue

Les principales études des écrivains de la Jeune Allemagne sur Rahel sont :

Neumann (*Wilh*). «*Rahel*». *Schriften Erster Teil*. Leipzig, 1835.

T. H. M. (Theod. Mundt). — *Rahel und ihre Zeit*. Dans : *Charaktere und Situationen. Erster Teil.* Wismar u. Leipzig, 1835.

Kühne (Gustav). « *Rahel.* » Dans : « *Männliche und weibliche Charaktere.* » *Erster Teil*. Leipzig, 1838.

Les rapports de Rahel et de la Jeune Allemagne ont particulièrement été étudiés par :

Prœlss (Johannes). *Das junge Deutschland*. Stuttgart, 1892.

Brandes (Georg.) *Das junge Deutschland*. (6me tome des : *Hauptströmungen der Literatur des 19 Jahrhunderts*). Leipzig, 1896.

Dresch. — *Gutzkow et la Jeune Allemagne*. Paris, 1904.

Les rapports de Rahel avec la société de son temps ont été exposés par :

Blaze de Bury. — « *Rahel et le Monde de Berlin* » dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 déc. 1858.

Hillebrand (Karl). — Articles sur la *Société de Berlin*, parus dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mars, 1er mai, 1er novembre 1870) et republiés dans : *Zeiten, Völker und Menschen*. 2ter Band. Berlin, 1875.

Geiger (Ludwig). — *Berlin 1688-1840*. Berlin, 1895. Tome ii, p. 195 ss.

Treitschke. — *Deutsche Geschichte im XIXten Jahrhundert*. Leipzig, 1896. Tome iii (Berliner Leben. Das Judentum).

Blennerhasset. — *Mme de Staël et son temps*. Paris, 1898 (tomes ii et iii : les rapports de Mme de Staël et de Rahel).

Bardoux (A.) — *Mme de Custine*. Paris, 1898 (lettres de Mme de Custine à Rahel).

Ehrhard (Aug.) — « *La dernière passion de Gentz* » dans la *Revue Germanique* de novembre-décembre 1907.

Parmi les monographies, il convient de citer :

Schmidt-Weissenfels. — *Rahel und ihre Zeit* Leipzig, 1857 (très superficiel).

Berdrow (Otto). — *Rahel Varnhagen. Ein Lebens — und Zeitbild.* (2me édition) Stuttgart 1903. (Nombreuses illustrations. Consciencieusement documenté).

Varnhagen und die Romantik. Inaugural Dissertation von Emma Graf. Bonn, 1901.

Rahel Varnhagen moraliste, par Angèle Pon
nique. Mars-avril 1908).

L'ouvrage le plus pénétrant, quoiqu'un
contredit l'étude d'Ellen Key : *Rahel Varn*
Skizze ; traduit du suédois en allemand, par
dans : *Biographien bedeutender Frauen*. To
(sans indication de date).

NOTES ET RÉFÉRENCES

ABRÉVIATIONS

B. d. A. — *Rahel. Ein Buch des Andenken für ihre Freunde. Berlin, 1834.*
Gal. v. Bildn. — *Galerie von Bildnissen aus Rahels Umgang u. Briefwechsel. Leipzig, 1836.*
Varnh-Denkw. — *Denkwürdigkeiten u vermischte Schriften von K. A. Varnhagen v. Ense. Leipzig, 1843-1859.*

CHAPITRE I

Page 72, ligne 11. *Varnh. Denkw.* I, p. 299 ss.
» 73, Sur l'intérieur Levin Cf. *Henriette Herz Ihr Leben u. ihre Erinnerungen, v. J. Fürst*, p. 197 ss.
» 76, ligne 20. *B. d. A.* I, p. 56.
» 77, » 7. *B. d. A.* I, p. 131-132.
» 79, » 6. *B. d. A.* II, p. 498.
» 81, » 5. *Briefw. zw. Varnh. u. Rahel.* I, p. 17.
» 83, » 27. *ibid.* II, p. 206.
» 84, » 3. *ibid.* I, p. 88.
» 84, » 6. Sur l'attitude de Rahel en société. Cf. *Briefw zw. Rahel u. David Veit.* I, p. 154 et II, p. 32-33,
» 85, » 7. *Aus Rahels Herzensleben, op. cit.* p. 205, p. 113.
» 87, » 7. *Briefw. zw. Rahel u. Veit, op. cit.* I, p. 59.
» 88. » 6. Le voyage à Breslau se trouve raconté d^s *B. d. A* I. p. 81 ss.
» 89, » 12. La première rencontre avec Brinkmann (orthographié aussi « Brinckmann » et « Brinkman »), Cf. *Varnh. Denkw.* VIII, p. 640.
» 90, » 8 Sur Burgsdorff Cf. *Gal. v. Bildn.* I, p. 99 ss. et surtout *Wilh. von Burgsdorff. Ausgewählte Briefe. Hrsgbn. v. A. F. Cohn Berlin*, 1907, avec introduction biographique. — Sur les relations de Burgsdorff avec Caroline v. Humboldt Cf. p. IX ss. et p. 143.
» 91, » 29. *Wilh. u. Karol. v. Humboldt in ihren Briefen*, 1901. II, p. 51 et p. 67. Voir encore : *Burgsdorff. Ausgew. Briefe op. cit.*, p. 2 à 7.
» 92, » 26. *Gal. v. Bildn.* I, p. 108.
» 93, » 13 Sur David Veit Cf. *Gal. v. Bildn.* I, p. 1 ss. — *Varnh. Denkw.* I, p. 325 ss. et p. 484. — *Briefw. zw. Rahel u. David Veit op. cit.* (Introduction biographique).
» 93, » 32. *Briefw. zw. R. u. Dav. Veit.* I, p. 87.

CHAPITRE II

Page 97. La première rencontre au théâtre avec I
par Rahel : *B. d. A.* III, p. 433 ss. —
Cf. *Aus Rahels Herzensleben*, Leipz. 1ß
» 99, ligne 16. *Gal. v. Bildn.* I, p. 69-70.
» 100, » 15. *Aus R.'s Herzensleben*, p. 85.
» 101, » 9. *ibid.*, p. 103 ss.
» 102, » 36. *ibid.*, p. 109.
» 103, » 19. *ibid.*, p 117-118.
» 104, » 21. *ibid.*. p. 121-122.
» 105. Sur Urquijo, cf *Aus R.'s Herzensleben* (N
Ellen Key, dans son Essai (*Rahel Varn*
sente cet amour sous un autre jour. U
Rahel parce que celle-ci se serait r
se l'attacher par un lien purement s
« croire » à son amour. Cette thèse m
lecture impartiale des lettres de Rah
mettantes ont dû être brûlées, (car il y
énorme paquet ») ; contredite par les
quijo, qui ne s'expliqueraient guère de
(« Je t'aime, mais je ne t'estime pas
les jugements que Rahel portait plus ta
sa grande « turpitude ». Cf. sa lettre
17 nov. 1811 (*Aus. R.'s Herzensleben*, p
tern las ich *einen enormen Pack* mei
waltender gott ! Da kann man sehen
kann,.. Wenn ich Ihnen diese Brie
vorgenommen habe so kann ich Ihnen
mir zeigen.,. Ein zähes Festhalten. Ein
Beugen, Beugen und Beugen, mit eine
Sie werden sehen, wie ekelhaft ! » Cf.
date du 5 juillet 1809 (*ibid.*, p. 206). «
für meine Sinne fand, mein Herz für
etc... » Cf. enfin *Briefw. zw. Varnh.*
giss nicht, dass ich bei Urquijo *nur so*
er mich durch Eifersucht Liebe wäh
le moins Rahel a-t-elle toujours consi
inexplicable et humiliante aberration
Page 106, ligne 14. *Aus R's. Herzensleben*, p. 194.
» 107, » 30. *Ibid.*, p. 191.
» 109, » 16. *Ibid.*, p. 243-244. — La renco
cf. *Briefw. zw. Varnh. u R*
» 110, » 14. *Briefw. zw. Kar. v. Humbol*
et p. 90.
» 33. *Aus R. 's Herzensleben*. p. 21
» 111, » 23. *B. d. A.* I, p. 139. — l. 30.
» 112, » 33. *B. d. A.* II. p. 296-297.

CHAPITRE III

Page 113. Sur la Société berlinoise et l'influence des salons juifs, voir *Hillebrand (Karl)*, in : *Revue des Deux Mondes* (15 mars, 1er mai et 1er nov. 1870). — *Brandes (Georg). Das junge Dmtschland*, op. cit. — *Varnh. Denkw. IV*, p. 635 ss. — *Geiger (Ludwig), Berlin, 1688-1840*, op. cit. II.

» 120. Sur le féminisme de Frédéric Schlegel, cf. *J. Rouge. Frédéric Schlegel et la genèse du Romantisme allemand*. Paris, Bordeaux, 1904, p. 174 ss.

» 127. Sur Henriette Herz, cf. *Henriette Herz. Ihr Leben u. ihre Erinnerungen von J. Fürst*, op. cit. — *Aus Schleiermachers Leben*. Berlin, 1860. Bd. I. — *Dilthey. Schleiermachers Leben*, Berlin, 1870. — *Wilhelm u. Karoline v. Humboldt in ihren Briefen*, 1901. Bd. I (voir Index).

» 128, ligne 2. Sur le « Tugendbund », de Henriette Herz, voir particulièrement les lettres de jeunesse de Guillaume de Humboldt, dans « *Briefe von Chamisso, Gneisenau*, etc. » op. cit. Leipzig, 1867. I, p. 1 à 135. — On rouvera dans le même recueil (p. 16 ss.) les jugements de Varnhagen et Rahel sur Henriette Herz. — Enfin, on trouvera un tableau satirique des salons juifs berlinois et particulièrement de Henriette Herz dans les *Bambocciaden* (anonyme), Berlin, 1797. Bd, I, p. 133-134, p. 169 ss. — Voir aussi dans le même ouvrage la petite parodie : *Die Witzlinge*, où l'auteur caricature le *Witz* romantique.

CHAPITRE IV

Page 132. Pour les portraits physiques de Rahel, voir : *Varnh. Denkw.* VIII, p. 631 ss.

» 134, ligne 34. *Gal. v. Bildn.* I, p. 168 ss.

» 135, » 13. *Gal.* v. *Bildn.* II, p. 203-204.

» 138. Sur la société « mêlée » qui se donnait rendez-vous chez Rahel et sur la police de son salon. Cf. *Varnh. Denkw.* VIII, p. 580 ss. et 648 ss.

» 140, ligne 7. Sur l'art de dire la vérité et de juger les hommes, cf. *Varnh. Denkw.*, VIII, P. 590 ss.

» 141, » 29. Sur la conversation de Rahel, cf. *Ibid.*, p. 703 ss.

» 142, » 24. *B. d. A.* III. p. 514.

« 144, » 6. Jugements de Rahel sur les femmes, cf. *B. d. A.* I, p. 359, et II, p. 348.

» 145, » 30. *Briefw. zw. Karol. v. Humboldt, Rahel u. Varnhagen, op. cit.*, p. 9, p. 11-12.

» 147, » 13. *B. d. A.* I, p. 324-325.

» 148, » 4. *B. d. A.* II, p. 564 ss. — L. 10. Sur la comtesse Pachta, cf. *Gal. v. Bildn.* I, p. 171 ss. La première rencontre eut lieu à Töplitz, le 1er août 1797 (*Briefw. zw. Rahel u. Veit. op. cit.* : la lettre portant cette date). Le projet de voyage incognito, pour cacher l'enfant de la comtesse Pachta, cf. *Burgsdorff. Briefe, op. cit.*, p. 122 et

p. 208. — Cf. encore le juge
Rahel sur cette amie qu'elle
weiblichen Charakter, den ic
A., III, p. 330.

Page 148, » 27. Sur la comtesse Caroline v. S
Bidn. I, p. 205 ss.

» 150. Sur Pauline Wiesel, voir : *Briefe des Pr*
Pauline Wiesel hrsgbn von Alex. Büch
respondance échangée entre Pauline et
dans : *Briefe von Chamisso, Gneisena*
et II, p. 100. A la page 246 ss. de ce re
sur Pauline Wiesel due à la plume
« Kriegsrat » Wiesel, cf. *Varnh. Denku*
v. Bildn. I, 67 et 69.

» 152, ligne 35. *Briefw. zw. Varn. u. Rahel, o*

» 153, » 29. *Briefe von Chamisso, Gneisena*
291.

» 155, » 3. *Briefe des Prinzen Louis Ferdina*

» 155, » 7. Sur le voyage de Mme de Staël e
hasselt. Mme de Staël et son
et III).

» 156. D'après Varnhagen, Rahel aurait déjà été
chez les Humboldt, à Paris, lors de
1800-1801 (*Varnh. Denkw.*, VIII, p. 662, n
dans les salons de l'ambassade de Suè
mann lui-même (*ibid.*, 662-665). — Sur l
Berlin et ses réceptions, soit dans les
Courlande. soit à son propre hôtel,
Leben und ihre Erinnerungen, op. cit..

» 158, ligne 27 Les jugements de Rahel sur M
dans *B. d. A.* II, p. 542, p 54
371.

» 161, » 4. Sur Paris, *B. d. A.* I, p. 213, p.
Burgsdorff. Briefe, op. cit., p

» 163. Mirabeau à Berlin. Cf. *B. d A.* II, 64 s. -
ment de Rahel, *Briefw. zw. Varnh. u.*

» 164, ligne 17. *Aus R.'s Herzensleben, op. cit.*, p
I, p. 315.

» 165, » 26, *B. d. A.* II, p. 410-411.

» 165. Sur le prince de Ligne, voir *Gal. v. Bildn*
de Rahel, du 1er août 1795, datée de Töpli
rencontre.

» 167. Sur le comte de Tilly, cf. *Gal. v. Bildn.* I
très amusants qu'a tracés de lui Rahel,
p. 277 ss. et p. 287 s.

» 168. Sur Benjamin Constant, voir les jugement
p. 417 et *ibid.* III, p. 469, 472 s.

» 169, ligne 28. *B. d. A.* III, p. 165, p. 166.

» 170, » 23. *Henriette Herz. Ihr Leben u. i*
p. 337

» 171, » 3. Sur Gluck et Spontini, cf. *B. d.*
Cf. *ibid.* I, p. 241 : « Eine Nat

kann, *kann* keine Musik haben. » — A propos de la « manie française », de Mme Devrient, *B. d. A.* III, 476 s. —

Page 173, » 3. *Briefw-zw. Rahel u. David Veit. op. cit. I*, 46.
» 173, » 30. *B. d. A.* II, p. 213.
» 174, » 28. *B. d. A.* II, p. 423 ss. et III, p. 504. — Les jugements de Rahel sur le théâtre et les acteurs de son temps ont été réunis par Varnhagen dans ses *Denkwürdigkeiten*, *op. cit.* VIII, p. 765 ss.
» 175, » 34. Sur Esslair, dans les « Brigands », cf. *B. d. A.* II, p. 61 s.
» 176, » 14. Sur le jeu de Sophie Schröder et le goût du public berlinois, cf. la longue et curieuse lettre, *B d. A.* II. 493 ss.
» 177. Ce petit incident se trouve rapporté par le comte de Salm, cf. *Varnh. Denkw.* VIII, p. 563 ss.
» 178. Le jugement de Rahel sur « *die Macht der Verrhältnisse* » et le talent de son frère, se trouve *B. d. A.* III, p. 191 ss.— Cf. l'article consacré par Varnhagen à Louis Robert, dans ses *Denkw.* Bd. V.
» 179, ligne 16. *Varnh. Denkw. op. cit.* VIII, p. 576 ss.
» 179, » 30. Sur les relations de Jean Paul et de Rahel, cf. *B. d. A.* I, 203-204 et p. 367 ss.
» 180. Voir les jugements de Rahel sur Tieck, *B. d. A.* III, 224. — Sur les rapports avec Frédéric Schlegel, cf. *Gal. v. Bildn op. cit.* I, p. 223 ss.— *B. d. A.* I, p. 169 (la première rencontre). — Sur les projets de Rahel de rejoindre les Schlegel à Iéna, *B. d. A.* I, p. 186, et certains projets de fiançailles, *ibid.*, p. 188-189.
» 184, ligne 34. *Gal. v. Bildn.* I, p. 168-169.
» 185, » 28. *B. d. A.* I, p. 544.
» 186. Sur l'entrée de Gentz dans le salon de Rahel, cf. *Varnh. Denkw.* VIII, p. 582. — Voir le portrait de Gentz par Varnhagen et les lettres du publiciste viennois à son amie berlinoise, dans *Gal. v. Bildn.* II, p. 155 ss. — La première rencontre (cf. les *Tagebücher*, de Gentz), eut lieu en novembre 1801.
» 187. Sur les « deux » Gentz (der « vorige » G und der « jetzige » G.) cf. notamment *Briefw. zw. Karol. v. Humboldt, Rahel u. Varnhagen*, op. cit. et *B. d. A.* II, p. 152, p. 444 ss. — Sur le caractère de Gentz jugé par Rahel, voir surtout la lettre de celle-ci à Léop. Ranke, *B. d. A.* III, 576 s.
» 189, ligne 34. La fameuse anecdote de la bague se trouve dans *Henriette Herz, Ihr Leben u. ihre Erinnerungen, op. cit.*, p. 143-144.
» 191, » 17. *B. d. A.* I, p. 265 — l. 36 *B. d. A.* III, 486.
» 192, » 4 *B. d. A.* I, 72. — l. 10 : *B. d. A* III, 270. — l. 26 : *B. d. A.* III, p. 114.
» 194, » 5. *Gal. v. Bildn. II*, p. 202-203.
» 195. Sur le prince Louis Ferdinand, son caractère et sa vie privée, voir le portrait fait par Varnhagen, *Gal. v. Bildn.* I, p. 239 ss., les souvenirs de Henriette Herz (*Henriette Herz. op. cit.*, p. 280 ss.) ; les relations du prince avec Rahel et son entrée dans le salon de la Jägerstrasse, dans *Varnh. Denkw.* VIII, p. 585 ss. — Ses relations avec Pauline Wiesel et ses lettres à cette dernière sont présentées dans : *Briefe des Prinzen Louis Ferdinand an Pauline Wiesel*, op. cit. Leipzig. 1865 et dans : *Briefe von Chamisso, Gneisenau,*

etc., op. cit. Son rôle politique a été é
dans deux articles de la *Deutsche Rund*
p. 208 ss. (*Prinz Louis-Ferdinand. Ein*
Studie von P. Bailleu).

Page 198, ligne 8. « *Journal de ce qui m'est arri*
le voyage que j'ai fait au q
Roi de Prusse, le 2 octobre 1
Fréd. Gentz. — *Mémoires* S

» 201, ligne 28. Le document essentiel sur les
nand et de Rahel est la long
dernière au poète Fouqué, à
lettres et billets du prince q
I, p. 552 ss) et refait l'histo
même a brûlé. dit-elle, les a
billets et la toute dernière
veille de la bataille, et publié
v. Bildn, I, p. 298 ss. (Cf. e
I, p. 356.

» 204, ligne 17. Sur la consternation où fut plo
la mort du prince Louis-F
d'Iéna, cf. les Mémoires de Va
tome I) et : *Berlin im Oktobe*
buch Aufzeichnungen eines Di
Rundschau, tome 105, p. 40 s

CHAPITRE V

» 207. L'autobiographie de Varnhagen remplit
de ses *Denkwürdigkeiten u. vermisch*
rencontre avec Rahel se trouve racont

» 210, ligne 20. Le séjour de Rahel à Charlot
fiançailles. Cf. *Denkw. op. c*

» 211, » 4. *Briefw. zw. Varnh. u. Rahel, op.*

» 212, » 15. *Ibid* II, p. 75.

» 213, » 35. Sur le séjour à Töplitz. cf. *Den*
p. 310 ss. Sur les relations
cf. *Beethoven und der Varn*
von Dr Kalischer, dans : *De*

» 215, » 5. Cf. *Briefw. zw. V. u. Rahel*, I
p. 265 ss., p. 275 ss.

» 215, » 36. *Ibid.* II, p. 32, et III, p. 170, p.

» 216, » 35. *Ibid.* III, p. 243.

» 217, » 19. *Ibid.* III, p. 245-246. Sur Mar
p. 9 ss. *Varnh. Denkw*, I. p
lettres de Rahel dans *B.d.A*
s. etc.

» 218, » 22. *Briefw. zw. V. u. Rahel*, III, p.

» 219, » 6. *Ibid.* III, p. 329.

» 220, » 32. Berdrow a déjà observé (*Rah*
167 ss.) que ce qui manq
« grande passion », d'où il c

Rahel semble avoir manqué de « tempérament ». Il semble oublier que ce n'est là qu'une idylle d'arrière-saison et que le cœur de l'Aimeuse est déjà comme épuisé par les « convulsions » et les orages qu'il a traversés naguère. Cf. les jugements que Rahel porte elle-même sur cet amour, *B.d.A.*, II, p. 6, I, p. 570.

Page 223, » 2. *Briefw. zw. V. u. R.* I, p. 290. Il s'explique lui-même sur sa misogynie, *ibid.* II, p. 269. « Mad. Löwe gefiel mir allerdings und gefällt mir noch, aber sie bestätigt mir auf's neue, *dass das Geschlecht mir zuwider ist*, denn auch in ihr, die eine shöne vielbegehrte Frau ist, *reizt es mich nicht*. Magst du das bezweifeln, es ist doch wahr, *und stellt meine Treue vielleicht in ein solches Licht, wo die Sinnlichkeit keinen Schatten auf sie wirft.* » Cf. encore la lettre de Rahel, *ibid.* II, p. 200.

» 225, ligne 3. *Briefw. zw. Varnh. u. R. III*, p. 247 et II p. 259 — l. 32. *Ibid.* V. p. 290. — Cf. encore *ibid.* II. p. 93 : « Ich habe Dich so lieb... *wie Dein Jünger und Verkündiger.* »

CHAPITRE VI

» 227, Sur le Congrès de Vienne, voir les *Denkwürdigkeiten* de Varnhagen, tome III, p. 231 ss. et les lettres de Rahel. *B. d. A.* II, 249, 256, 260, 262, 284 s., 312 ss.

» 228, ligne 27. Sur Frédéric Schlegel à Vienne cf. *Denkw.* II, p. 279 et *B. d. A.* II, p. 260.

» 229, » 34. Sur Zacharias Werner à Vienne cf. *Denkw.* II, p. 331 et l'ouvrage de *M. Vierling. Zacharias Werner (1768-1823). La conversion d'un romantique.* Paris 1908 p. 286 ss.

» 230, » 30. Sur le Gentz du Congrès de Vienne, cf. *Denkw.* II, 312 sq. et le très intéressant article de *M. Ehrhard : « La dernière passion de Gentz »* dans la *Revue Germanique* (novembre-décembre 1907).

» 232, » 5. Sur le revirement de Gentz, cf. les lettres de Rahel. *B. d. A.* II, p. 116-117, p. 147, p 153. — l. 35, *Gal. v. Bidn.* II, p. 217-218 et 218-219.

» 235, » 25. La fameuse visite de Gœthe est racontée par Rahel dans sa lettre du 8 sept. 1815 (*B. d. A.* II, p. 329 ss).

» 236, » 26. Sur la carrière diplomatique de Varnhagen et ses difficultés à la cour du grand duché de Bade. voir le tome IX des *Denkwürdigkeiten* qu'il a entièrement consacré à cet imbroglio diplomatique. Voir aussi les pages de l'historien *Treitschke, Deutsche Geschichte, II, Leipzig, 1897.* et son jugement extrêmement sévère sur Varnhagen p. 370 ss. et p. 518 ss.

» 241, » 33. *Briefw zw. Varnh. u. R.* V. p. 503.

» 242, » 9. *Ibid.* V. p. 200 et p. 205. — l. 12. Sur la société de Baden-Baden, voir *Varnh. Denkw.* III, p 367 ss., IX, p. 115 ss., p. 294, p. 295, p. 322.

» 244, » 33. *B. d. A.* II, p. 584 ss.

» 246, » 32. *Briefwechsel zw. Varnh. v. E. und Oelsner. — Stuttgart, 1865*, I. p. 278.

Page 248, » 10. D'après *Treitschke* (*Deutsche Geschichte*, II, p. 518) le rappel de Varnhagen serait uniquement imputable à ses maladresses diplomatiques, ce qui n'aurait pas empêché le diplomate malchanceux et aigri de se poser, par la suite, en martyr des idées libérales. Ce serait par une simple coïncidence que ce rappel s'est produit juste au moment de la grande « réaction » dans le monde politique. La vérité est que Varnhagen était une créature de Hardenberg et devait tomber avec le ministre qui avait fait sa carrière. Cela semble résulter clairement des démarches qu'il tenta auprès du ministre Bernstorff. Celui-ci lui reproche d'avoir induit le gouvernement en erreur par ses rapports trop favorables sur les Chambres badoises. En même temps il fut pressenti sur son attachement au chancelier et on l'engagea à utiliser ses anciennes relations avec Wittgenstein et le duc Karl. v. Mecklemburg, les chefs du parti réactionnaire. Cf. les lettres de Varnhagen à Oelsner écrites au lendemain des événements, dans *Briefwechsel zw. Varnh. v. E. und Oelsner op. cit.* I. p. 296 ss., et p. 311 ss., ainsi que les lettres de Stägemann, à Varnhagen, dans *Briefe von Stägemann, Metternich, Heine u. Bettina v. Arnim. Aus dem Nachlass Varnhagens v. Ense Leipzig,* 1865, p. 98 ss.

CHAPITRE VII

Page 249. Sur la société berlinoise, pendant les premières années de réaction, un des documents de première source les plus instructifs. ce sont les lettres de Varnhagen à Oelsner *Briefwechsel zwischen Varnhagen von Ense und Oelsner, hrsgbn. von Ludmilla Assing.* 3 Bde, Stuttgard 1865), qui nous apportent la gazette au jour le jour de la vie berlinoise, ainsi que les « *Tutti-Frutti* » du prince de Pückler-Muskau, qui tracent un tableau, le plus souvent ironique, de la vie mondaine de la capitale.

» 250, ligne 13. *B. d. A.* II, p. 609. — l. 25 : *Briefw zw Varnh. v. E. u. Oelsner op. cit.* II, p. 182.

» 253, » 29. *ibid* II, p. 195.

» 254, » 22. La description du second salon de Rahel se trouve dans : *Varnh. Denkw. op. cit.* IX, p. 595 ss. cf. les jugements de Rahel dans : *B. d. A.* III, p. 47, p. 390, p. 418 et p. 422.

» 256. Sur Edouard Gans, voir l'Introduction de Saint-Marc Girardin à la traduction française de « l'Histoire du Droit de succession », par L. de Loménie (Paris, 1846), les Mémoires de Gans (*Rückblicke auf Personen und Zustände*, Berlin, 1836) et l'ouvrage de *Ch. Andler : Les origines du socialisme d'État*, Paris, 1897.

» 260, ligne 9. *Briefw. zw. Varnh. u. Rahel, op. cit.*, VI, p. 305-306 et p. 330.

» 261, » 11. *Varnh. Denkw. op. cit.* IX, p. 615 ss.

» 262, » 34. *B. d. A.* III, p. 72.

» 263, » 5. Les prophéties de Rahel au sujet de M. Thiers, cf. *B. d.*

A. III, p. 89-90 ; p. 93 et p. 104-105. — l. 36 : ses prophéties politiques au sujet des Bourbons, cf. *Varnh. Denkw*. IX, p. 624 s,

Page 265, ligne, 28. Les lettres de Rahel à Heine ont été toutes brûlées dans l'incendie qui a détruit la maison de la mère du poète, à Hambourg. Cf. la lettre de Heine à Varnagen du 13 février 1838 : « Was Rahel's Briefe an mich betrifft, so scheinen Sie nicht zu wissen,dass mir hiermit ein grosses, unersetzliches Unglück begegnet ; es war ein Paquet von mehr als 20 Briefen ; und bei einem Brand, welcher in Hamburg das ganze Haus,worin meine Mutter wohnte, in Asche legte, ist auch jenes Paquet... verbrannt. » (*Briefe von Stägemann, Metternich, Heine u. Bettina v. Arnim, op. cit. p.* 249.

» 266, » 18. *B. d. A.* III, p. 453.

» 267, » 10. *Briefw. zw. Varnh. u. Rahel, op. cit.* VI, p. 48 ; p. 55-56.

» 269, » 7. *ibid.*, p. 348-349. — l. 35 : *ibid.*, p. 353

» 272, » 9. *ibid.*, p. 365.— l. 22 : sur l'évolution politique de Heine et ses rapports avec le Saint-Simonisme, cf. *Henri Lichtenberger. Henri Heine, penseur*. Paris, 1905.

» 273, » 27. *B d. A.* III, p. 492.

» 274, » 12. Les jugements de Rahel sur le Saint-Simonisme, cf. *B. d A*. III, p. 555, p. 561, p. 568 ss., p. 570.

» 276, » 20. L'entrée de Bettina, cf *Varnh. Denkw*. IX, p. 626 ss.

» 277, » 23. La première rencontre de Rahel et de Bettina, en 1810, cf. *Briefe von Stägemann, Metternich, Heine u. Bettina v. Arnim*, Leipzig, 1865, p. 274-275. — l. 35 : l'épisode avec Clemens Brentano, cf. *Briefw. zw. Varnh. u. Rahel, op. cit.* II, p. 251, p. 287.

» 279, » 3. *Briefw. zw. Varnh. u. Rahel, op. cit.* VI, p. 256. — l. 26 : *B. d. A*. III, p. 357.

» 280, » 9. *Briefw. zw. Varnh. u. Rahel, op. cit*. VI, p. 236-237. — l. 14 : sur la rivalité entre Bettina et Rahel, à propos de Ranke, cf. *ibid.*, p. 173, *Briefe von Stägemann, etc., op. cit.* p. 280 ss. cf. *B. d. A*. III, p. 303.

» 281, » 22. cf. le parallèle (très partial), esquissé par Varnhagen entre Bettina et Rahel, *Briefe von Stägemann, etc. op. cit.*, p. 261 ss.

» 282, » 26. cf. « *La dernière passion de Gentz* », de *M. Ehrhard* dans la « *Revue germanique* » (novembre-décembre 1907).

» 283, » 28. Les idées de Rahel sur le suicide, à propos du suicide du poète Kleist, *B. d. A*. I, p. 577.

» 284, » 10. *B. d. A.* III, p. 532. — l. 16 : *B. d. A*. I, 473. — l. 22 : *B. d. A*. III, p. 262.

» 286, » 2. *Fürst Pückler-Muskau. Briefwechsel und Tagebücher*, Berlin, 1874. — *B. d. A*. III, p. 171. — l. 18 : *ibid.*, p. 317.

CHAPITRE VIII

» 287, ligne 1. *B. d. A*. I, p. 266.

» 288, ligne 14. *B. d. A*. III, p. 448.

Page 289, » 2. *B. d. A.* III, p. 514. – l. q : *B. d. A.* I. p. 482. — l. 35 : *B. d. A.* III, p. 337.
» 290, » 17. *B. d. A.* II. p. 5.
» 291, » 29. *B. d. A.* III, p. 533.
» 293, » 8. *B. d. A.* I, p. 512.
» 294, » 20. *B. d. A.* II, p. 184 ss.
» 296, » 6. *B. d. A.* I, p. 340-341.— l. 32. *B. d. A.* I, p. 260.
» 297, » 24. Les lettres à Bokelmann se trouvent dans : *Aus Rahels Hergensleben, op. cit.*. p. 150 ss.
» 298, » 27. *B. d. A.* I, p. 185. — I. 33 : *Briefw zw. V. u. R.* V., p. 303.
» 299, » 30. *B. d. A.* III, p. 552 et p. 74.
» 300, » 9. *B. d. A.* III, p. 35.
» 301, » 32. *B. d. A.* II, p. 382 s.
» 302, » 34. *B. d. A.* I, p. 584 et p. 585.
» 303, » 24. *B. d. A.* III, p. 28-30,— l. 27. *ibid.*, p. 353.
» 304, » 13. *B. d. A.* I, p. 486 et p. 501.— l. 27. *B. d. A.* III, p. 268.
» 305, » 31. *B. d. A.* III. p. 383 et *B. d. A.* II, p. 54-55.— Le jugement de Rahel sur Pascal, *B. d.* A. III, p. 65 ss.

UN PRÉCURSEUR DES FÉLIBRES

CLAUDE PEYROT

Prieur de Pradinas

PAR

M. Léopold CONSTANS

È instinto de natura
L'amor del patrio nido
(Métastase).

Un des plus intéressants parmi les précurseurs des Félibres, celui peut-être qui répond le mieux, sans en excepter Jasmin qui se reconnaît son humble disciple, à l'idée que l'on se fait d'un poète de la terre, c'est assurément Claude Peyrot, plus connu dans le peuple sous le nom du prieur de Pradinas. Goudouli lui-même, le célèbre auteur du *Ramelet Moundi*, que Peyrot et Jasmin reconnaissent également comme leur maître, lui est inférieur pour l'amour du sol natal et surtout pour la sensibilité et la compatissance aux misères du paysan.

I

Jean-Claude Peyrot, fils de Claude Peyrot, bourgeois de Millau-en-Rouergne, et de Claudine Matheron, naquit dans cette ville le 3 septembre 1709. Sa famille, probablement originaire du Gévaudan, jouissait à Millau, dès le milieu du XVII[e] siècle, d'une grande notoriété : en effet, de 1662 à 1757, on ne trouve pas moins de vingt-neuf fois le nom de Peyrot parmi les consuls de la ville.

Les Matheron, de leur côté, avaient donné leur nom, dès le xve siècle, à une rue (aujourd'hui rue Neuve-Haute), qui le conserva pendant plus de deux cents ans. Le seul rejeton connu aujourd'hui de la famille Peyrot, qui fut autrefois très nombreuse, est actuellement inspecteur de l'enregistrement à Aurillac (Cantal) (1).

Peyrot fit ses études classiques d'abord chez les Carmes à Millau, puis chez les Jésuites à Toulouse, et poussa jusqu'à la licence l'étude du droit. Il entra alors au séminaire et fut ordonné prêtre en décembre 1736, et aussitôt nommé prébendier à l'abbaye de Saint-Sernin, à Toulouse, où il demeura environ douze ans. Il nous reste de lui, pour cette époque, quatre sonnets français à la Vierge, dont deux couronnés par l'Académie des jeux floraux.

En 1748, son oncle, Jean Peyrot de Courtines, résigne en sa faveur son bénéfice de Pradinas (2), et il conserve ce bénéfice, en qualité de prieur-curé (3), pendant dix-sept ans, jusqu'au 22 décembre 1765. Il le cède alors à son frère Alexandre pour se retirer dans sa ville natale, où il est admis dans la communauté des prêtres obituaires de Notre-Dame de l'Espinasse, dont il fit partie jusqu'à la Révolution.

Bien que titulaire d'une cure-prieuré, et par conséquent jouissant de la totalité des dîmes, Claude Peyrot était loin d'être riche. Sa paroisse était en effet une des plus pauvres du diocèse de Rodez, comme on le voit par la réponse que faisait son frère en 1771 au questionnaire adressé par l'évêque à tous ses curés et prieurs (4). Son bon cœur et son goût naturel pour l'agriculture le rapprochèrent de ses paroissiens, dont il observait curieusement les travaux et dont il s'appliquait à soulager

(1) J. Artiéras, *Cl. Peyrot ; sa vie et son œuvre*, Millau, 1908.

(2) Commune du canton de Sauveterre, arrondissement de Rodez.

(3) C'est-à-dire que Peyrot, au lieu de se décharger du service paroissial sur un curé qui aurait perçu une portion des dîmes, faisait lui-même ce service.

(4) « Les pauvres, qui sont quasi en aussi grand nombre que les habitants, n'ont d'autre soulagement que celui que leur donnent le seigneur de la paroisse et le prieur. Le plus riche paysan de Pradinas recueille à peine une fois dans les dix ans l'entière provision du blé qu'il lui faut. »

la misère, en même temps qu'il essayait de les distraire en leur enseignant la musique. « Ses amis qui allaient le visiter », dit M. de Gaujal (1), « s'émerveillaient de son succès : il donnait aux cérémonies religieuses dans son prieuré rural un éclat et une solennité dont elles sont privées dans bien des villes ; et l'évêque de Rodez (Charles de Grimaldi), dans une de ses tournées pastorales, ne revenait pas de sa surprise de trouver dans une église de village des messes en musique et des motets. »

Ce n'est guère qu'à Pradinas que Peyrot commença sérieusement à versifier dans son idiome maternel. Il y composa par exemple le *Coumplimen sus lo noubèlo onnado des musiciens de Prodinas o M. Lobèrnho, counseillìè de Bilofranco.* Je dis « sérieusement », car la pièce qui célèbre le rétablissement du roi Louis XV, *Lou Rei recoumbolit de lo molòutiè c'ogèt o Metz en foguen lo guèrro,* ne saurait être postérieure à 1744. Il n'avait pas, du reste, renoncé à cultiver la Muse française, puisqu'il obtenait en 1752, quatre ans après son arrivée à Pradinas, un second prix aux Jeux Floraux de Rodez avec son *Combat pastoral sur ces paroles* : INSTRUIRE ET AMUSER, et qu'il écrivait, trois ans après, un court poème intitulé : *Les dons du ciel et ses disgrâces sur la Provence* ou *La naissance de Mgr le comte de Provence et le débordement du Rhône* (2).

Revenu à Millau, Claude Peyrot, malgré sa crainte insurmontable de l'opinion publique, peu favorable aux idiomes vulgaires, s'adonna à peu près exclusivement à la poésie rouergate et ne traita plus en français que des facéties, où se complaisait son humeur joviale et légèrement rabelaisienne, encouragé d'ailleurs à cultiver ce genre par la société polie qu'il fréquentait. Il avait, en effet, trouvé un excellent accueil dans la noblesse libérale et la haute bourgeoisie, qui faisaient grand cas de son talent

(1) *Études historiques sur le Rouergue,* IV, 238.

(2) Je ne parle que des pièces qui se laissent dater, car il y a incertitude pour la plus grande partie des pièces rouergates et les pièces françaises qui figurent dans le Recueil publié par Cl. Peyrot lui-même en 1774, par exemple pour les pièces qui s'intitulent : *Le commerce* et *L'esprit de contradiction* et qu'il nous dit avoir été couronnées (sans doute à Rodez).

poétique et savaient apprécier la philosophie souriante et l'honnête franchise de l'ancien prieur de Pradinas.

Il se lia surtout avec les familles de Gualy et de Sambucy, auxquelles il adressa plusieurs pièces en rouergat à l'occasion d'heureux évènements et avec le grand philosophe de Bonald, maire de Millau en 1789, dont il fait à plusieurs reprises un grand éloge, comme administrateur et patriote, en particulier dans son *Diologue entre Miquèl de Milhau e Jonou de la Bloquièiro*, où l'on trouve un vif éloge des réformes opérées par l'Assemblée nationale et où l'on sent le sincère attachement de l'auteur pour les idées sagement libérales.

Mais il ne voulut point prêter le serment constitutionnel et se retira dans le petit village de Pailhas, à deux lieues de Millau, où il mourut le 3 avril 1795, sans avoir été inquiété pendant la Terreur (1), bien que la plupart de ses amis et protecteurs eussent émigré, et que deux d'entre eux, les conseillers au Parlement de Toulouse de Carbon et de Vailhauzy, eussent péri sur l'échafaud, tandis que l'avocat général, marquis de Pégayrolles, mourait d'épuisement à l'Hôtel-Dieu de Paris, avant de comparaitre devant le tribunal révolutionnaire.

Les excès auxquels aboutit la noble Révolution à laquelle Peyrot avait si sincèrement applaudi ne semblent pas l'avoir dégoûté de la liberté dont il chantait, en 1789 et 1790, l'avènement avec un si bel enthousiasme (2). Même au milieu de 1793, à propos de l'érection à Pailhas d'un arbre de la Fraternité, il salue dignement ce gage de l'ordre et de la tranquillité, mais il

(1) Henri Affre (*Biographies aveyronnaises*) raconte qu'il y reçut la visite de deux délégués du Comité révolutionnaire de Millau, qui venaient le sommer de prêter le serment exigé par la loi : *Besès, mous efontous*, leur répondit Peyrot, qui les avait connus enfants, *sabe pas soulomen de que me boulès dire. Aro, iù sou trop bièl pèr oprene un autre Cotechirme.* Désarmés par tant de bonhomie, les délégués n'insistèrent pas ; ils l'engagèrent même à rentrer à Millau sous la sauvegarde de la Municipalité, offre qu'il refusa d'accepter.

(2) *Aro dounc te tenèn, oimaplo Libertat,*
Que, to souben en gront poumpo onounsado,
Noun poressiès que de glissado.
(*Coumplimen d'un fronc potrioto o l'aubre de la Libertat*).
Graphie de notre édition des Œuvres de Claude Peyrot).

l'engage, non sans quelque mélancolie, à ne pas s'enorgueillir de son élévation et de sa noblesse, car toute seigneurie est désormais proscrite :

Mès oquel titre (*d'aut e puissent senhou*), autres cots ounouraple,
Es bengut, tout d'un cop, to lourt, to mespresaple,
Qu'es defendut mèmes de lou pourtà.

Et en terminant, il prie le Ciel d'écarter de cet arbre les orages qui ont déjà emporté tant d'autres grandes choses.

Peyrot mourut pauvre, comme il avait vécu. Il laissait à sa gouvernante, Catherine Lavabre, un mobilier vraiment misérable dont son testament donne le détail et qui constituait, nous dit-il, le sixième de son avoir (1).

II

L'œuvre principale de Claude Peyrot, celle qui l'a rendu justement populaire et lui assure une place au premier rang des précurseurs des Félibres, ce sont *Les Quatre Saisons* ou *Les Géorgiques patoises*, poème de 2176 vers, qu'il publia en 1781 (2). Les *Géorgiques* avaient été précédées de *lo Primo Rouergasso* (le Printemps Rouergat) (3), ébauche du premier chant des *Quatre Saisons*, qu'il avait écrite à l'instigation de son ami Despradels d'Allaret, agriculteur distingué, qui eut l'honneur d'introduire en Rouergue le trèfle et le sainfoin et fit beaucoup pour l'adoption de la

(1) Anciennes minutes de Me Unal, notaire à Aguessac, près Millau.

(2) *Les Q. s. ou les G. p.*, poème par M. P. A. P. D. P. (= M. Peyrot. ancien prieur de Pradinas), bénéficier à Millau, auteur du Recueil des poésies patoises et françaises, imprimé en 1774. — Ces deux ouvrages se trouvent chez Vedeilhié, imprimeur du Roi ; à Figeac, chez Champollion, libraire ; à Rodez, chez Mlle Vedeilhié, libraire ; à Millau, chez les Dlles Rainaldis. M. DCC. LXXXI. — En tête du texte du poème (p. 11), on lit ce titre : *Las Quatre Sasous ou les Géorgiques patoises* (sic). Pour la graphie adoptée, voy. à la page suivante.

(3) Publiée en tête de son recueil intitulé : *Poésies diverses, patoises et françaises*, P. M. P** A. P. D. P. En Rouergue, 1774, et précédée d'une délicieuse épître en vers à son imprimeur (probablement Vedeilhié, à Villefranche), signée *Estèbe, pastre del Segolà*. Le *Segolà* (pays du seigle) est situé à l'ouest de la région comprise entre l'Aveyron et le Tarn.

pomme de terre dans les campagnes (1). C'est sur les instances de Mgr Jérôme-Marie-Champion de Cicé, évêque et comte de Rodez, président des États de la Haute-Guienne, et futur archevêque qu'il se décida à compléter l'œuvre que, par modestie, il voulait laisser dans son état primitif, et qu'il dédia à ce prélat, ami des lettres.

Mais il eut le tort de se laisser influencer par les réclamations des personnes auxquelles l'idiome du Rouergue était peu familier et de rapprocher, comme il le dit dans son *Avis au lecteur*, sa langue (ou plutôt sa graphie) *des différents dialectes de nos provinces méridionales.* Alors que sa *Primo* donnait une graphie rationnelle et presque entièrement phonétique, ses *Géorgiques* offrent un mélange barbare de formes françaises et de formes languedociennes, où surnagent cependant un assez grand nombre de mots écrits correctement et représentant la prononciation réelle de l'auteur, comme on en peut juger d'un côté par la comparaison avec la prononciation moderne, de l'autre par le rapprochement avec la *Primo*, qui a été conservée tout entière, le poète s'étant contenté d'y apporter quelques modifications et d'y ajouter un certain nombre de vers (120).

Le premier chant des *Géorgiques patoises*, naturellement consacré au Printemps, est le mieux venu et aussi le plus riche. Il abonde en descriptions exactes et poétiques, comme celle de la fabrication du fromage de Roquefort (2) et celle des cascades de Creissels (3). On nous permettra de citer un épisode tout à fait charmant, dont on ne saurait nier la simplicité non exempte de grâce :

(1) On raconte qu'il invita tous les notables de Millau à un grand repas où il annonça *qu'on mangerait de la pomme de terre*, et où l'on en servit en effet de plusieurs sortes habilement apprêtées, ce qui fit déclarer à l'unanimité que c'était un mets friand. Le bruit de cette décision se répandit aux environs et contribua beaucoup à la diffusion du précieux tubercule.

(2) Roquefort, à 18 kilomètres sud de Millau. Ses caves naturelles transforment le vulgaire caillé de brebis en un fromage exquis, universellement connu. On enlève à plusieurs reprises les moisissures qui se forment à la surface.

(3) Charmant village situé à 2 kilomètres ouest de Millau, sur le Tarn.

Aro, entre se lebà, lo besiado Liseto
De Mars, en foulotren, bo culì lo floureto,
Pèr faire uno guirlando o soun chèr onilou,
Dount lo raubo o lo nèu disputo lo bloncou.
Semblo lou Printens mème, oquelo postourèlo,
Cont, en mièch des porfuns de lo sosou noubèlo,
Souleto ombé soun chi, fodejo dins lou prat.
Cun uèl to petilhent! Cun *minois* to flourat!
Omb' un despièch jolous, lo's filhos del bilache
Regardou lo frescou d'oquel poulit bisache :
Noun pas c'obsoulumen lou trobou sons defaut,
Mès, molgrè lour critico, encaro es trop fricaut.
So que surtout los facho, es cont un jour de fèsto,
Ombé lou soul riban que li sarro lo tèsto,
Ombé so cofo unido e soun blonc dobontal,
Liso esfasso l'esclat de tout lour otiral (1)!

Les préceptes donnés aux agriculteurs sont d'une rare précision : on voit que Peyrot ne parle que de ce qu'il a vu; on voit aussi qu'il s'intéresse aux travaux des champs et à la vie si pénible des paysans, à qui il cherche à rendre agréable leurs occupations. Voyez ce qu'il dit de la traite des brebis :

Cont de lo basso-cour lou chantre se rebelho,
Lo lochièiro se lèbo e part ombé lo selho :
Bo quichà lou soumés, e, se rajo trop prin,
En lou soubotegen lou met en pus bèl trin.

Quatre vers ou plutôt deux vers lui suffisent pour décrire la fabrication du roquefort :

Cont es prou sec, d'obort se despacho un messache
Que porto o Rocofort lo fourmo de froumache :
Oqui gemis lounc tens joul tronchant del coutèl
E, pèr combià de noun, combio bint cots de pèl.

Et comme son esprit jovial ne l'abandonne jamais, il ajoute, pour expliquer la fabrication de la *rebarbe :*

(1) Peut-être Peyrot se souvenait-il de ces vers de Boileau (*Art. poét.*, II, 1) :
Telle qu'une bergère, aux plus beaux jours de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements.

Se fo pièi calco drogo ombé lo roscloduro
Que s'espondìs sul pa coumo la counfituro ;
Mès oco's to pebrat que ne cal pauc serbì.
Se l'on bol espornhà lo micho omai lou bi.

L'*Été* offrait moins de ressources. Peyrot comble les vides par un éloge de Louis XVI, et surtout de Damon (M. de Pégayrolles), agriculteur distingué plein de bonté pour ses paysans. Il termine par une description de la fête de l'aire (*lo soulenco*), où les mœurs patriarcales de son temps sont décrites avec exactitude et sympathie.

L'*Automne* lui donne l'occasion de s'étendre sur les plaisirs qui attendent aux champs les citadins en vacances, en particulier sur la chasse et la pêche au fusil ou aux pièges, et le tableau des vendanges est relevé par de gais épisodes.

Enfin le dernier chant, qui débute par une pompeuse description du palais de l'*Hiver*, où l'auteur a un peu trop sacrifié au goût du jour (1), est précieux pour l'étude des mœurs des paysans rouergats au XVIIIe siècle : histoires de revenants ou de sorciers contées à la veillée, folies de carnaval, fiançailles et mariage fournissent matière à des développements pleins d'intérêt.

L'originalité de Peyrot est incontestable. Avant lui, il est vrai, le cardinal de Bernis (2), Léonard, Saint-Lambert avaient chanté les *Saisons* (3), mais le point de vue où ils s'étaient placés était complètement différent de celui de Peyrot. Ils voyaient la campagne de la ville et rapportaient tout aux citadins, pour qui ils écrivaient : le paysan leur reste lointain. Peyrot, au contraire, ne décrivait que ce qu'il voyait de près. Il ne se préoccupait guère que des villageois, dont il connaissait les besoins et les misères ; on pourrait même dire qu'il écrivait surtout pour eux : l'idiome employé et la simplicité du style, sauf dans quelques passages

(1) Ce morceau obtint les suffrages du *Mercure de France*, qui, en revanche, reproche à l'auteur « de s'appesantir un peu trop sur les petits objets et de trop développer ce qui ne doit être qu'indiqué ». Inutile d'ajouter que nous ne partageons pas cette manière de voir.

(2) Ministre des Affaires étrangères par la grâce de Mme de Pompadour (1715-1794). Ses poésies sont l'œuvre de sa jeunesse.

(3) Nous ne parlons pas de Thomson, que Peyrot n'a certainement pas connu.

d'apparat, en sont la preuve. Il a, de plus, l'avantage d'une sensibilité réelle sur ses prédécesseurs, qui montrent plutôt de la sensiblerie, lorsqu'ils déplorent les misères des paysans.

Déjà La Bruyère s'était ému du triste sort de ces animaux farouches courbés vers la terre, qui, quand ils se lèvent sur leurs pieds, montrent une face humaine. Bernis reproche aux nobles leur indifférence à l'égard des pauvres villageois :

A la clarté de cent flambeaux (des villes)
On ne voit point, dans nos hameaux,
La pauvreté disputer l'herbe
Aux plus féroces animaux.

Il voudrait que les riches leur laissassent une partie des biens que produisent leurs sueurs. Mais bientôt les préjugés héréditaires reprennent le dessus et il affirme de bonne foi que les paysans sont d'anciens esclaves :

Le cours de nos destins prospères
Sauverait la vie et l'honneur
Aux esclaves involontaires
Que le fer sanglant du vainqueur
Ou que la bassesse du cœur
Rendit jadis nos tributaires.

Saint-Lambert, plus sensible que Bernis, nous émeut en racontant la mort d'un enfant que sa mère a dû abandonner à l'orée d'un bois pour exécuter les durs travaux de la corvée sur l'ordre d'un surveillant implacable. Il voudrait les nobles plus compatissants et le paysan moins pressuré :

Ah ! s'il n'a pas à craindre une injuste puissance,
Un tyran subalterne ou l'avide finance ;
Si la loi le protège, il est heureux sans frais ;
Auprès de la nature, il sent tous ses bienfaits.

Mais il n'est pas entré, tant s'en faut, aussi loin que Peyrot dans les confidences du laboureur opprimé : il soupçonne ses misères plus qu'il ne les connait. Il n'a pas vu, comme notre bon prieur, le garnisaire s'implanter dans la pauvre cabane du paysan en retard pour le paiement des impôts qui l'accablent :

Toujours sios miseraple, o mai toujours estat.
Souben, las del trimal de touto lo journado,
Creses d'onà monjà to soupo mitounado,
E trobos un fourrou qu'es mèstre o toun oustal.

(II, 92 ss. ; *cf.* I, 213-216.) (1).

Et il le plaint de tremper souvent sans sel son eau bouillie.

Avec quelle mélancolie il constate que ce n'est pas pour lui que le paysan élève ses poulets :

Car de tout tens l'usache es c'oquel que trobalho
Es, countro lo rosou, lou que monjo lo palho,
E que, tout ol rebèrs, lou que monjo lou fe
Es, seloun lou proubèrbe, oquel que nou fo re ;

ou nous peint le désespoir, puis la pieuse résignation du paysan dont un orage a emporté les récoltes et ravagé la terre !

Soun esprit s'obondouno o milo pessomens :
Coussi pogà lo talho e nourrì so fomilho ?
De que forò d'orgen per croumpà cauc'ourdilho (guenille) ?
« Moun Diù, — crido el olaro en regorden lou Cèl, —
« En me neguen lou blat, me douslàs lou contèl.
« Que bostro boulountat siasco dounc ocoumplido ! »

Il fait dire par un autre paysan à son seigneur :

« D'oquì, cont sount degut lou dème òurò tirat !
« E que de bostres drechs enbèrs bous serai quite,
« Lou pauc que serò miù me coldrò bendre bite.
« Per lebà lo coustrencho e pogà lous fourous,
« C'aimon tont moun oustal que loi fòu corrièirous.
« Cont òurai fach crousà lou bintième e lo talho,
« Ocò serò lou tout s'ai de quite lo palho. »

Peyrot sent son cœur se fondre en songeant aux misères qu'amène avec lui un hiver prolongé :

Que te plonhe, pogés, se duro gaire mai !

(1) Favre même, le fameux prieur-curé de Celleneuve, qui ressemble par tant de côtés à Peyrot, semble moins que lui l'ami du paysan. Ainsi, dans son joli conte de *Jan l'an pres*, il fait dire au seigneur, qui vient d'avoir une conversation avec le drôle, qu'il a été scandalisé d'entendre chanter en revenant d'enterrer sa femme : « Je t'ai pourtant obligation de m'avoir éclairé, en bien des choses, sur le caractère et les mœurs des paysans. Les malotrus ! Qui dirait que, sous les dehors de la simplicité la moins suspecte, ils fussent capables de la malice la plus réfléchie et la plus profonde ? »

Il ne peut pas même voir sans émotion les petits oiseaux souffrir de la faim en temps de neige, et il leur distribue du grain :

Que rigou de moun feble : iù nou me'n chau pas gaire.

Cependant il n'a garde d'exciter les malheureux à la révolte : s'il prêche aux riches la charité et l'aumône qui enrichit celui qui donne, il prêche aux pauvres la résignation et la foi en la Providence. Il a d'ailleurs confiance dans les bonnes intentions du Roi et lui demande seulement de veiller à ce que l'argent des impôts, qui coûtent tant de peine au paysan, ne reste pas en grande partie aux mains des collecteurs et des financiers, sans d'ailleurs être bien sûr que ses vœux soient jamais exaucés ! (1).

Le style des *Géorgiques* est généralement simple, le vers coulant, la langue correcte et souvent pittoresque. Les gallicismes y sont assez rares, sauf dans les morceaux d'apparat, comme dans la description du palais de l'Hiver, dont nous avons déjà parlé, et dans cette invocation au soleil, au début du chant second, dont on ne saurait d'ailleurs contester la sobre élégance :

Brilhent astre del Cèl, dount lo marcho ropido
Del tens que nous escapo es lo rèclo e lou guido ;
Tu que de lo Noturo onimos lous ressorts,
Soulel, de moun esprit redouplo lou trosports.
C'o toun gront fougoirou mo muso rescolfado
Posco counduire o bout l'obro c'ai coumensado !

Certains passages, de ton moins élevé, mais cependant de forme élégante, échappent à ce reproche, par exemple celui-ci :

Cont onfi de lo nuèch lou colel orgentat
Coumenso de brilhà d'uno dousso clortat,
E c'oquel triste oùsel que n'i bei pas c'o l'oumbro
Se delargo en miòulen de so cobèrno soumbro,
Toutes plègou poniòs, countens de lour journal,
E de moust bouchordats cominou dòu l'oustal (III, 491 ss.);

(1) Voyez le *Diologue entre Miquèl de Milhau e Jonou de la Bloquièiro* : MIQUÈL — Omai, coumo lour bièndo èro fort dispèrsado, Coliò pèr forso mas que fouguèsso omossado, E pormi tontes d'emplegats Se'n troubabo c'obiòu lous dets fort empegats. — JONOU — E lo penjabou pas, oquelo bèrgondalho)? — MIQUEL — Oh ! penjou be souben lo bouluro rocalho, Mès jomai lous grosses filous. Que fòu lugì de pigolhous.

ou encore au chant III, le fidèle et pittoresque portrait du chien de berger.

Les expressions frappantes, les images neuves, les proverbes concis, les pensées fortes n'y manquent pas :

Tar possabo joul pont ; aro passo dessus (IV, 51).
Eicì l'omello ris en regonhen los dens (III, 48).
Lo lato fo lo guèrro o lo nouse testudo (III, 185).
Un òubespic, bodau, pot fà que d'onsonèlos (I, 342).
N'es de même de l'ome (comme du feuillage) : uèi flouris, dema passo (III, 538).

Les traits d'esprit exempts de préciosité, produits naturels d'une gaieté saine et sans amertume, ne sont pas rares non plus. Quand on veut affubler d'une cuirasse Toni del Mas Jounquet, nouvellement enrôlé, il s'écrie :

« Pèr que cal robolà, » dis Toni, « oquel fotràs,
Senti que fugirai : metès-lou me detràs » (I, 475).

Et après avoir déploré les abus de la corvée, qui vient d'être abolie, il apporte à ses plaintes cette correction :

Otobé, cal tout dire, ou preniàs de lòugiò.
Oqueles prepòuzats, ombé lour roujo trounho,
Obiòu bèl bous cridà de despochà besounho,
En meten de trobèrs lou copèl bourdat d'or :
Degus de lo sutà (« presser ») nou se sentiò lou cor (II, 124).

Les *Géorgiques*, malgré l'infériorité où les plaçait l'idiome peu connu des lettrés dans lequel elles étaient écrites, furent généralement bien accueillies. Le chevalier de Rebourguil, lieutenant des gardes du corps de M[gr] le comte d'Artois, compatriote de Peyrot, le loue de sa sincère naïveté :

Saint-Lambert en a fait des sages (des paysans).
Fontenelle des beaux esprits ;
Mais je ne vois qu'en tes écrits
Le ton naïf des premiers âges.

Le capucin Venance (1) lui adresse une épître élogieuse, à

(1) Le père Venance était alors au couvent de Notre-Dame d'Orient, près Saint-Sernin (Aveyron) : il s'appelait Dougados et était né à Carcassonne. Engagé dans l'armée des Pyrénées en 1791, il devint adjudant-général et périt

laquelle le bon prieur répond malicieusement en s'étonnant qu'un homme aussi intelligent soit entré dans un ordre où la règle défend de cultiver les muses. Un anonyme le met au-dessus de Gautier (1) (ce qui n'est pas beaucoup dire), et même de Goudouli. Le Mercure de France du 8 juin 1782, en faisant quelques réserves, lui reconnaît, dans la peinture des travaux champêtres, « une vérité, un naturel, une naïveté même qui ne peut appartenir qu'a un homme qui est, comme lui, sur les lieux et qui calque, pour ainsi dire, à la vitre les grâces de son modèle. »

Un peu plus tard, Louis XVIII se faisait expliquer le poème par son ancien sous-précepteur, premier aumônier de Madame, l'abbé de Mostuéjouls (2), et s'en déclarait satisfait. En 1832, un Limousin, M. Bouriaud, le traduisait en vers français, et plus tard, M. Nuvit, professeur au collège d'Aubenas, le traduisait à son tour en vers latins : nous ne croyons pas que cette traduction ait été publiée.

Dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, la Fare-Alais considère les *Géorgiques* comme un tour de force didactique. Alvernhe (3), invoquant la muse du Segalà, la prie de l'inspirer comme elle a fait Peyrot :

> L'as guidat coumo cal e soun oubrache duro :
> Peyrot demouroró chantre de lo noturo. »

L'auteur de l'article du Dictionnaire de Larousse y reconnaît un style facile, plein de verve et souvent pittoresque. « L'auteur », dit-il, « excelle surtout dans les petits tableaux pleins de fraîcheur ; il a l'art de décrire les mœurs et les habitudes locales avec une grande vérité et de rendre piquants et poétiques les objets les plus vulgaires. »

sur l'échafaud le 13 janvier 1794 pour avoir voulu favoriser la fuite du girondin Biroteau. Il est connu par sa *Quête du blé*, ouvrage mêlé de prose et de vers, qui parut en 1786. Ses *Poésies légères* furent publiées en 1806 et ses Œuvres complètes en 1810.

(1) Gautier, né à Lombez (Gers), mort à Toulouse, où il s'était fixé dès sa jeunesse, vivait encore en 1770. Il a surtout célébré le jus de la treille. La plupart de ses œuvres sont en dialecte toulousain.

(2) Le château de Mostuéjouls est situé à trois lieues au nord de Millau.

(3) *Los flous de lo Mountagno* (Rodez, 1880).

« Claude Peyrot », dit à son tour le docteur Noulet (1), « c'est la bonhomie unie au bon sens, sous le couvert d'une pointe de grosse jovialité, mais qui ne laisse jamais apercevoir que des intentions honnêtes... » Son procédé « consiste à tracer au vrai le tableau des pratiques champêtres, qui lui étaient familières, dans un langage aisé, sans ambition, vulgaire même, mais sans une trop forte pointe de cette trivialité qui déshonore tant de productions patoises. »

Enfin de Gaujal (2), tout en regrettant que Peyrot n'ait pas eu le courage de renoncer au fatras mythologique à la mode, reconnaît pleinement son mérite : « L'expression du chantre patois des *Géorgiques* », dit-il, « est habituellement pittoresque ; son style est constamment énergique ; ses vers pleins d'harmonie et souvent d'harmonie imitative ; ses tableaux tantôt frais et gracieux, tantôt sombres et terribles comme les objets qu'ils représentent (3) ; enfin, ses préceptes, fondés sur une expérience et une théorie éclairées, sont d'une évidente utilité. »

III

Nous dirons peu de chose des autres œuvres patoises de Claude Peyrot. Les plus intéressantes et les meilleures sont *l'Ourigino de lo Forondolo*, et surtout *Predicciùs de lo Muso del Segolà sul moriache de Moussu de Sont-Roumo, fil de Moussu del Goli*. Dans la première pièce, il faut louer surtout le trait final, où il émet le vœu que le diable, toujours à l'affût, n'ait rien à gagner à ce divertissement fort honnête en soi :

Lou molur es que, dins lou tens
Que brondissou lours pessomens
En tournen cent còts sur lours passes,
Lou bilèn, qu'es un fi cotàs,
Que bol pèrtout metre lou nas
Pèr poude fa sous còulets grasses,

(1) *Revue des langues Romanes*, VI, 208, ss
(2) *Études historiques sur le Rouergue*, IV, 210.
(3) Voyez en particulier la description de l'orage (II, 275) et celle du palais de l'Hiver, au début du chant IV.

De lous sègre n'es jomai las.
Mès lùen d'oicì, bièl goulordàs !
Soi foràs trop magre poutache,
Car tout lou mounde serò sache,
E degus t'escoutorò pas.
Otal siò !

La seconde est une charmante pastorale, où il envoie sa muse, sous les traits d'une naïve bergère du Segalà, offrir ses vœux personnels à M. de Saint-Rome, qui vient de se marier. Le tableau de l'entrée de la bergère dans le salon des nouveaux époux est un modèle de naïveté spirituelle :

D'obort tout doussomen tustoràs ol pourtal.
Cont lou t'òuròu doubert, demondoràs òudienso ;
Foràs o lo coumpanho uno gront' reberenso.
Olaro, tout d'un cop, de toun fron lo roujou
De toun amo sons fart moustrorò lo condou.
Còucùn dirò belèu : « Bouillasso ! qu'es comèlo !
« Dobalo del Lorzac, oquelo postourèlo ! »
C'ocò t'estoune pas. Respoun sons te trouplà :
« Perdounàs me, Moussu, que siù del Sęgolà.
« Mès oco's be toutu : siù pas ocoustumado
« O me beire en bèl mièch d'uno talo ossemblado.
« Besèn pas en omoun, en gorden lou troupèl,
« Que folguièiro ou ginest, e cauque postourèl.
« N'oùzèn pas, coumo oicì, lous biùlouns, los troumpetos :
« N'òuzèn que coromèls, estuflets ou musetos.
« Dejoust un tech dòurat loi tenèn pas lou bal,
« Coumo bautres fosès, mès dins lou coumunal.
« Tout ocò m'estourdìs, que sabe pas que dire. »

Nous ne sortirons pas de notre sujet en disant un mot du mélange de patois et de français dans la bouche d'une même personne où le XIXme siècle, après le XVIIIme (1), a trouvé une source si abondante, et, avouons-le, un peu monotone, de comique. Peyrot en a usé incidemment dans le *Diologue entre Miquèl de Milhau e Jonou de lo Bloquièro* et dans *Lo besprado sòubèrtouso*, où il attribue à un personnage prétentieux un fran-

(1) Voyez, en particulier, *Lou Sermoun de Moussu Sistre*, de l'abbé Favre, où le procédé qui consiste à faire alterner un ou deux vers languedociens avec un ou deux vers français, semble un peu maniéré.

çais mélangé de mots et de formes rouergates ou prononcé à la rouergate. Mais c'est surtout dans *Le Chevalier de la Gragnotte, seigneur des Bas-Fonds*, pièce française en prose mêlée de vers, qu'il a montré ce qu'il savait faire en matière de burlesque (1) à l'aide de ce procédé. Son originalité consiste à faire prononcer le français comme le rouergat : le Chevalier remplace, par exemple l'*e* semi-muet par l'*e* fermé et *eu* par *u* et prononce le *v* comme un *b* (souvent aussi le *b* comme un *v*). Voici quelques vers à titre d'échantillon : c'est le compliment qu'il dit avoir adressé à sa fiancée :

Lé boici. Silence un moument !
« Une vête, madémoiselle,
« Qui berrait machinalément
« De botre œil droit lé manquément
« Dirait que bous n'êtes pas velle,
« Par défaut dé discernement ;
« Car du dit oil l'abeuglément
« N'est au fond qu'une vagatelle,
« Lorsque l'autre y boit clairément, etc.

D'ailleurs tout ce que dit le Chevalier, que son interlocuteur provoque habilement à raconter sa vie et son séjour à Paris, est pétillant d'esprit et peint avec un relief saisissant le fantoche ridicule que la Gascogne a envoyé dans la Capitale pour y chercher fortune.

Ce que nous avons dit suffira, nous l'espérons, à attirer l'attention de nos lecteurs sur cette curieuse figure du prieur de Pradinas, et à leur inspirer le désir de lire ou de relire ses œuvres, en particulier ses *Géorgiques patoises*. L'édition critique que nous venons de publier (2), à l'occasion de la célébration du bi-centenaire de sa naissance, en facilitera la lecture par la conformité de la graphie avec la prononciation.

(1) Les pièces exclusivement françaises intitulées *Requête de la Sisette à Comus*, *Le nouveau basson*, *La vraie Hippocrène ou le fessier du Père Paul*, ne manquent pas de gaieté : les deux dernières sont d'une bouffonnerie rabelaisienne un peu outrée. Quant à *l'Homicide imaginaire*, en quatre chants, il semble bien avoir été inspiré par *le Lutrin* de Boileau.

(2) Millau, J. Artières et J. Maury ; Avignon, Vve Roumanille, in-8°, Prix : 4 fr. 50, cartonné 5 fr.

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, Barlatier, rue Venture, 17-19.

Siau
4 W.





